Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/oeuvresoratoires01boss

ŒUVRES ORATOIRES

DE

BOSSUET

J. Benigne Ar de Condom

Wittmann

ŒUVRES ORATOIRES

DE

BOSSUET

ÉDITION CRITIQUE COMPLÈTE

PAR

L'ABBÉ J. LEBARQ

Docteur ès-lettres

A. G. Simard
12.21.92

TOME PREMIER

1648-1655

DESCLÉE, DE BROUWER ET Cie

LILLE
rue du Metz, 41

PARIS
rue Bonaparte, 90

MDCCCXC

TOUS DROITS RÉSERVÉS

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
10 ELMSLEY PLACE
TORONTO 5, CANADA.

JAN 5 - 1932

3786

BQ
7014
.06
1890

INTRODUCTION.

A LA gloire de notre siècle, dont la réputation de frivolité semble pourtant bien établie, il faut reconnaître que les amis de Bossuet sont aujourd'hui plus nombreux que jamais. Plusieurs, il est vrai, ont plus d'admiration pour son génie que de goût pour la doctrine qu'il prêche. Mais d'autres, plus complètement en harmonie avec son âme, lui savent gré par dessus tout d'avoir donné aux vérités divines une expression où tout est clarté, force, magnificence. De ce nombre, on ne s'en étonnera pas, sont les admirateurs qu'il compte dans le clergé, notamment dans son élite et dans ses chefs, dans ces vénérés prélats, qui de plus d'un endroit nous ont honoré de leurs précieux encouragements. Qu'il nous soit permis de remercier entre tous celui qui nous a accordé si libéralement les loisirs prolongés, nécessaires pour mener à bonne fin ces difficiles travaux. Monseigneur THOMAS, archevêque de Rouen, avait d'un regard sûr, reconnu tout d'abord que nos premières recherches nous conduiraient à rééditer toute l'œuvre oratoire de Bossuet. C'est aussi sur sa parole que nous avons osé nous avancer : autrement nous eussions sans doute reculé devant une tâche si ardue et si laborieuse.

D'ailleurs l'*Histoire critique de la Prédication de Bossuet*, où nous nous étions proposé de mettre en lumière la nécessité d'une révision et d'une classification des textes qui représentent pour nous cette incomparable prédication, a été accueillie avec une égale faveur par les juges de Sorbonne et par le public. Ce succès d'un livre austère, où l'attrait principal est celui du sujet, était un indice du vœu des intelligences. L'édition nouvelle qu'il annonçait, était dès lors une dette d'honneur : nous venons l'acquitter.

Comme chacun le sait, les Sermons sont une œuvre posthume. Bossuet n'en avait fait paraître qu'un seul, celui de l'*Unité de l'Église*. Ce discours, prononcé le 9 novembre 1681, à l'ouverture de la trop célèbre assemblée de 1682, était dans la pensée de son auteur une œuvre de pacification : tous les termes en avaient été pesés ; et il souhaitait qu'ils pussent être lus à Rome comme à Paris : de là l'exception faite en sa faveur. La Cour exigea, à la fin de 1669, l'impression de l'oraison funèbre de la Reine d'Angleterre. Sans cette circonstance, cette œuvre magnifique, et les cinq autres qui suivirent, auraient pu avoir le sort de l'oraison funèbre d'Anne d'Autriche. Celle-ci, composée deux ans plus tôt, pour le service du bout de l'an (janvier 1667), est perdue, ce semble, pour jamais. Six oraisons funèbres et un discours de circonstance, voilà donc tout ce

que d'impérieuses exigences purent arracher à l'humilité du grand orateur. Une autre oraison funèbre, celle de son ancien maître Nicolas Cornet, et le sermon pour la profession de Mme de la Vallière, parurent, il est vrai, de son vivant, mais sans son aveu. Certaines infidélités réelles, bien qu'elles ne portassent guère que sur des détails, l'empêchèrent de se reconnaître dans des œuvres défigurées sur quelque point. A prendre les choses dans l'ensemble, ne doit-on pas dire qu'à la mort de Bossuet (1704) ses œuvres oratoires étaient restées inédites ?

Il en fut ainsi jusqu'en 1772. « On ne saurait, remarquent avec raison les éditeurs de Versailles (1815), avoir trop de reconnaissance pour le service qu'ont rendu à la Religion et à la littérature française dom Deforis (1) et dom Coniac, son collaborateur, en consacrant des années entières à déchiffrer, comparer, mettre en ordre et publier, avec des soins et une exactitude bien pénible, un nombre presque infini de feuilles volantes, chargées de ratures, de renvois, de corrections de toute espèce... »

Deforis lui-même, dans ses préfaces diffuses, mais instructives, nous fait connaître toutes les autres peines qu'il avait dû se donner. Avant d'interpréter ces manuscrits, avec plus ou moins de bonheur, mais avec une incontestable application, il lui avait fallu les chercher, et longtemps, principalement dans les diocèses de Meaux, de Troyes et de Metz. En 1710, six ans après la mort du grand Bossuet, son neveu, nommé évêque de Troyes, avait emporté en cette ville les portefeuilles contenant les Sermons. Ils passèrent de là (1743) aux mains de M. de Chasot, premier président au Parlement de Metz, et petit-neveu de l'évêque de Meaux. Vingt ans environ après la mort de M. de Chasot, sa veuve entendit les appels chaleureux des bénédictins. De concert avec son frère, le président de Montholon, et avec le conseiller Choppin d'Arnouville, son gendre, elle leur remit libéralement de nombreux autographes, qui vinrent grossir la collection commencée par l'abbé Le Roy, grâce à ses anciennes relations avec l'évêque de Troyes. Quand les erreurs de Deforis seraient cent fois plus graves et plus nombreuses que celles qu'on est en droit de lui reprocher, cette découverte capitale devrait encore faire bénir sa mémoire.

Il est vrai, un nombre assez considérable de sermons, de ceux que Bossuet avait rédigés ou du moins esquissés par écrit, ont échappé

1. Nous écrivons ainsi ce nom, sans accent, conformément à la signature autographe du bénédictin lui-même (*Bibl. nat.*, Nouv. acq., Fr., 274). De même dans notre *Histoire critique*.. On a prétendu qu'il se serait appelé en réalité *de Foris ;* et on allègue plusieurs paraphes (même manuscrit), où il a tracé un F, et non un D. L'observation est vraie, mais incomplète : ce n'est pas un F seulement qu'il faut lire, mais un F et un J ; et cela signifie : *Frère Jean* (dom Jean Pierre Deforis).

à ses investigations. Peut-être étaient-ils déjà détruits à cette époque. Ce qui semblerait autoriser cette triste conjecture, c'est l'impossibilité où nous nous voyons tous, les uns après les autres, de retrouver une pièce, même de celles qu'il n'a pas publiées, qui n'ait passé sous ses yeux. Il fit paraître d'abord en 1772 trois volumes in-4°, qui devinrent les tomes IV, V, VI des Œuvres complètes. Ils contenaient les sermons pour l'Avent et le Carême, et sur les principaux mystères. Ils furent suivis en 1778 des *sermons détachés*, dont le plus grand nombre se rapportait aux fêtes de la sainte Vierge. On lisait aussi dans le tome VII (1778) douze discours composés pour des vêtures ou professions de religieuses; et trois panégyriques, ceux de saint Sulpice, de saint François de Sales et de saint Benoît. Les oraisons funèbres, classiques et autres, formèrent le VIIIe volume, complété par de nombreux opuscules de piété. En 1788 seulement, Deforis put enrichir son édition de quinze nouveaux panégyriques, sous ce titre : Tome VII, deuxième partie. Les manuscrits de ces discours lui avaient été communiqués, postérieurement aux autres, par un autre parent de Mme de Chasot, l'abbé de Montholon, doyen de la cathédrale de Metz.

Laborieux et patient, obstiné et quelquefois un peu acariâtre, Deforis se piquait d'une fidélité digne de sa vocation de bénédictin. De fait, il n'aurait peut-être laissé échappé qu'un petit nombre de fautes involontaires et bien excusables, si, tout en protestant avec virulence contre son siècle, il ne s'était laissé gagner sur quelques points aux idées régnantes. Le XVIIIe siècle, par exemple, n'aimait pas les redites : le bénédictin s'ingénia de son mieux à en diminuer le nombre. Il laissa de côté quelques pièces, qui se rencontraient ailleurs avec de légères modifications. Il pratiqua çà et là dans les textes de discrètes suppressions, se bornant à en avertir une ou deux fois pour toutes. Jusque-là le procédé, quoique fâcheux, n'était pas trop subversif. On alla plus loin. Le désir de ne rien perdre, ou de perdre le moins possible d'un si grand écrivain, inspira à son éditeur une résolution bizarre, bien opposée à l'esprit scientifique. Ce fut d'insérer les débris d'une œuvre dans une autre, d'y introduire certaines pages isolées qui semblaient contenir des idées semblables, et même de fondre deux discours en un seul. Avait-il pour le jour de Noël deux sermons composés sur le même plan? « Pour éviter... les répétitions, dira-t-il, nous avons pris de ce second sermon ce qu'il y avait de neuf et ce qui pouvait être regardé comme une révision, une extension de preuves, et *nous l'avons incorporé au premier sermon*, lorsque cela a pu se faire *sans rien gâter...* » S'il préférait la première rédaction à la seconde, ce n'était pas, comme on a été tenté de le croire, par un manque absolu de goût, mais tout simplement parce que c'était la

plus complète. Quant à s'imaginer qu'il fût possible, *sans rien gâter, d'incorporer*, même partiellement, l'une à l'autre, c'était, il faut l'avouer, d'une invraisemblable naïveté. Force était d'ailleurs, en pareil cas, ou de renvoyer en appendice certains passages dont on n'avait pu tirer parti, ou même, en désespoir de cause, de renoncer à l'opération. Ainsi, trouvant au premier dimanche de Carême deux sermons *sur les Démons*, il eût bien désiré, nous déclare-t-il, « n'en faire qu'un seul des deux ; mais, après y avoir travaillé assez longtemps, la difficulté du succès et la crainte de gâter les deux pièces » l'ont déterminé, lui et ses collaborateurs, à les donner séparément. Il annonce donc, *en s'en excusant*, qu'on va les lire « telles que l'auteur les a produites. » Et malgré cet engagement, il ne résiste pas à la tentation d'orner le second discours d'un assez long morceau que l'auteur avait condamné dans le premier.

Dans l'édition de Versailles (1815), les prêtres de Saint-Sulpice, qui améliorèrent sur plus d'un point les œuvres de Bossuet, acceptèrent de confiance, ou peut-être par résignation, le texte de Deforis, en ce qui concernait les sermons. Les superfétations, que nous venons de rappeler, subsistèrent donc jusqu'en 1862-1864. A cette date, M. Lachat se fit fort de les corriger. En réalité, tandis que quelques-unes disparaissaient, un grand nombre étaient maintenues, ou même aggravées. Le prétendu V^e^ sermon pour la Circoncision, et le IIIe sermon pour le IVe dimanche de Carême, ne sont autre chose que des interpolations nouvelles. Cet éditeur sera trop souvent convaincu d'infidélité dans le cours de la présente publication pour qu'il soit nécessaire de lui faire ici son procès. Nous n'avons et ne pouvons avoir aucun grief personnel contre sa mémoire ; nous serions plutôt tenté de lui savoir gré de nous avoir donné une si riche matière à réfutation pour notre *Histoire critique de la Prédication de Bossuet*. Rappelons seulement, en un mot, qu'en dehors de ce qu'il tire des *Études* de l'abbé Vaillant *sur les sermons de Bossuet*, et des recherches si consciencieuses de A. Floquet *(Études sur la vie de Bossuet)*, il ne reste guère à son compte que des corrections ou incomplètes ou absolument erronées. Il n'y a pas un sermon dans son édition dont le texte soit irréprochable : MM. Gandar, Gazier, Rébelliau, Brunetière l'ont constaté comme nous.

Lachat n'appartenait ni au clergé ni à l'Université. Des critiques de profession et des éditeurs classiques, faisant partie de ce dernier corps, ont contribué bien plus efficacement, mais pour une partie restreinte, à fixer le texte et la chronologie des Sermons. E. Gandar, dans son *Bossuet orateur*, et dans son *Choix de sermons de la jeunesse de Bossuet*, a le premier indiqué la vraie méthode scientifique. Il a souvent éclairci d'une manière définitive les difficultés qui se ren-

contraient sur son chemin. On voit quelquefois encore des critiques mettre en balance l'opinion de Lachat et celle de Gandar : cette égalité est chose souverainement injuste. On peut prononcer sans hésitation que toutes les fois qu'il y a dissentiment entre eux, c'est le premier qui s'est trompé : ce n'est qu'à bon escient que Gandar s'est inscrit en faux contre lui ; jamais pour le contredire systématiquement, comme lui-même avait fait à l'égard de ses prédécesseurs. On peut même dire que, sans se scandaliser autant que d'autres d'une réclame à outrance, qui prétendait faire passer pour une grande œuvre scientifique une intelligente opération commerciale, il s'est plu à ne tenir compte que des difficultés de la tâche, et de quelques améliorations réalisées, pour juger l'ensemble avec une excessive indulgence. D'autres, comme MM. Rébelliau, Brunetière, Gazier, ont apprécié l'œuvre avec beaucoup plus de sévérité, dans des préfaces ou introductions, placées en tête de nouveaux recueils de *Sermons choisis*. Les corrections de M. Rébelliau, surtout celles de M. Gazier, sont nombreuses et ordinairement justifiées. Quant aux éditions complètes, qui ont paru dans ces derniers temps, ce n'est autre chose qu'une combinaison, à doses inégales, de celles de Versailles, de Lachat et de Gandar. Telles sont le séditions publiées, en 1870, chez Guérin, à Bar-le-Duc (d'abord chez Martin-Beaupré) ; chez Garnier, à Paris, 1870-1874 ; chez Briday, à Lyon, en 1877. A l'heure présente, il reste encore à corriger de lourdes bévues, dont il est inutile de recommencer l'énumération contenue dans notre *Histoire critique*. Nous signalerons du reste les principales au lecteur dans cette publication, au fur et à mesure qu'elles se présenteront. Il y a en outre mille fautes de détail, que nous nous appliquerons à faire disparaître, au grand profit de l'éloquence du prédicateur ; car il ne faut quelquefois qu'une petite tache pour déparer tout un passage. Nous nous efforcerons en même temps d'assigner à chaque composition sa véritable place, et d'en déterminer la date avec exactitude. L'ordre chronologique, dont les avantages ne sont plus à démontrer, sera à lui seul le meilleur des commentaires.

La prédication de Bossuet comprend, à parler à la lettre, un espace de cinquante-quatre ans (1648-1702), depuis son sous-diaconat, où se placent ses véritables débuts (1), jusqu'à sa dernière maladie, où il se vit obligé, pendant un an et demi environ, de renoncer à la parole publique (2). Entre ces deux dates extrêmes, celle de son

1. Avant les sermons proprement dits, Bossuet avait composé des exercices scolaires, dont nous pourrons donner quelque spécimen.

2. S'il s'agissait ici des œuvres complètes, nous aurions à mentionner, postérieurement au dernier discours connu (18 juin 1702), des opuscules d'un grand intérêt, que l'infatigable défenseur de la Religion écrivit ou dicta de son lit de mort : *Explication de la Prophétie d'Isaïe* sur *Ecce Virgo concipiet ;* et le commentaire du *Psaume XXI*, le psaume de la Passion et du délaissement.

premier Carême à la Cour (1662) forme une ligne de démarcation qu'il importe de remarquer. En même temps qu'elle est bien réellement, comme Gandar l'a établi, « l'époque de la maturité et de la perfection, » elle partage en deux moitiés à peu près égales ce qui nous a été conservé des Sermons. *Cent quinze* sermons, y compris les esquisses ou fragments de discours, sont antérieurs au Carême du Louvre. Cette station et l'époque suivante réunies en fournissent *cent vingt*. Dans notre édition, l'une de ces deux parties remplira les trois premiers volumes ; et l'autre, les trois derniers.

Qu'on ne craigne pas, parce que trois volumes entiers contiendront des œuvres antérieures au Carême du Louvre, que toute cette partie ne doive présenter qu'un médiocre intérêt. Elle-même a un éclat, que seule la comparaison avec la pleine maturité peut faire pâlir. Ces compositions archaïques, sous leur costume légèrement provincial, même les *sermons de séminaire*, c'est-à-dire les essais tracés dès le temps du Collège de Navarre, mais surtout les débuts de l'Époque de Paris, ont tant de mâle vigueur que, s'il ne nous était parvenu autre chose des Sermons, Bossuet mériterait encore d'être placé au premier rang ; seulement il ne s'élèverait pas si haut au-dessus de ses rivaux les plus illustres, dans les régions solitaires du sublime.

Dans les œuvres de sa jeunesse, comme dans les âges suivants, nous le verrons allier deux choses, qui se tempèrent toujours chez lui l'une par l'autre : la prédilection instinctive de son âme pour les grandes vérités, pour les principes : « Les hommes, dira-t-il un jour, ne reviennent que par là (1) ; » et une consciencieuse préoccupation d'approprier son enseignement non seulement aux besoins, mais aux aptitudes de son auditoire.

Il n'échappe à personne que le génie naïf et profond de Bossuet avait une admirable affinité avec les vérités chrétiennes. Par la singulière clairvoyance de son esprit, par l'élévation de ses vues et de ses sentiments, il était attiré vers la méditation et l'exposition du dogme. D. Nisard, dans son *Histoire de la Littérature française*, a bien su reconnaître là une des raisons qui devaient tirer du troisième rang Bossuet prédicateur. C'est là qu'on avait imaginé de le reléguer. Il l'a remis en tête de la liste de nos orateurs sacrés, en renvoyant Massillon, comme il est juste, après le solide Bourdaloue. « Dans les sermons de Bossuet, remarque-t-il (2), la doctrine tient plus de place que la morale. Cette seule proportion est déjà du génie. » Il ne s'agit pas, qu'on le remarque bien, de disserter en chaire, au lieu d'exhorter et de reprendre. Mais pour Bossuet, « les vérités de la foi et la doctrine des mœurs sont choses tellement

1. *Pâques*, 1681, 3e point. — 2. T. IV, p. 263.

connexes et si saintement alliées, qu'il n'y a pas moyen de les séparer (1). » « On veut de la morale dans les sermons, s'écriera-t-il devant l'assemblée du clergé, et on a raison, *pourvu qu'on entende que la morale chrétienne est fondée sur les mystères du christianisme* (2). » Chose admirable ! déjà les ébauches de Navarre, qui ouvrent la série des sermons distribués chronologiquement, nous montreront comme une revue anticipée de ces vérités fondamentales, dont la méditation doit occuper avant toutes choses l'âme d'un prédicateur de l'Évangile : le néant de la vie présente en face de l'éternité ; les desseins de Dieu sur ses élus ; les grandeurs de la sainte Vierge, son crédit et sa bienveillance maternelle ; notre justification par JÉSUS-CHRIST, et les devoirs qu'elle nous impose.

A Navarre, Bossuet comptait parmi ses auditeurs des théologiens, ses condisciples ou ses maîtres. Son génie, aussi humble que grand, savait profiter de leurs conseils. Il dira dans l'oraison funèbre de Nicolas Cornet : « Puis-je... lui dénier quelque part dans mes discours, après qu'il en a été si souvent le censeur et l'arbitre ? » A Metz, il n'aura garde de se confiner dans les hautes considérations, de perdre de vue son auditoire, ou de chercher à l'éblouir. Un profond sentiment de ses devoirs de ministre de la parole sainte le prémunira toute sa vie contre une semblable tentation. Tous les témoins autorisés, Saint-Simon, comme l'abbé Ledieu, qui suivit Bossuet pendant vingt ans de paroisse en paroisse, nous assurent qu'il excellait à mesurer ses instructions à la capacité des auditeurs.

Il n'attendit pas à être pasteur pour se rapetisser ainsi, comme le prophète ressuscitant l'enfant de la Sunamite. Y a-t-il rien de plus simple que les allocutions catéchistiques, qu'il adressait, à Metz, aux Nouvelles Catholiques, et à leurs humbles directrices, les religieuses *de la Propagation*, dont il était le Supérieur ? Quelle éloquence plus populaire que celle du *Panégyrique de saint François d'Assise*, le pauvre volontaire, dont les pauvres par nécessité envahissaient l'église, au jour de sa fête ? Qu'on lise l'œuvre entière à des bonnes gens, et en particulier ce que le jeune orateur (il n'y avait pas encore un an qu'il était prêtre) dit de la pauvreté : ils seront à leur tour saisis dans les profondeurs de leur âme ; car il n'y a pas là un seul mot qui ne soit à la portée des plus illettrés.

C'étaient de telles compositions qui scandalisaient certains classiques étroits de la fin du siècle dernier et du commencement de celui-ci. Comment eussent-ils goûté l'emploi tout simple du mot propre, rude ou archaïque, eux qui avaient été élevés dans le culte des « termes généraux, » chers à Buffon, et qui, préoccupés par dessus tout de la noblesse du style, faisaient bon marché de la pré-

1. *Cœci vident*, 1665, 2e point. — 2. *Sur l'Unité de l'Église*, 1er point.

cision, de même qu'ils sacrifiaient volontiers, dans la composition même, l'ordre réel et nécessaire à un faux-semblant de régularité et de symétrie ? Nous trouverons assez souvent dans nos deux premiers volumes, surtout au début, des exemples de la prétendue rouille qu'on reprochait à notre auteur. Aujourd'hui, au contraire, il ne manquerait pas de gens disposés à admirer, comme une audace transcendante, tout ce qui ressemble à une anomalie. C'est un autre excès, qui n'est guère plus raisonnable ; et les retouches de l'auteur, où il n'y a pas seulement des embellissements, mais aussi des corrections reconnues nécessaires, nous avertissent de temps en temps de ne pas admirer aveuglément tout ce qui est sorti de sa plume. Santeul écrivait : « Le grand Corneille me dit très souvent, lui dont le théâtre est si bien paré, qu'il sera un jour habillé à la vieille mode [1]. » Bossuet et Pascal auraient pu faire la même plainte. Et le premier n'a-t-il pas dit, dans son *Discours de réception à l'Académie française :* « Comment peut-on confier des actions immortelles à des langues toujours incertaines et toujours changeantes ? et la nôtre en particulier pouvait-elle promettre l'immortalité, elle dont nous voyons tous les jours passer les beautés, *et qui devenait barbare à la France même dans le cours de peu d'années?* » Il parlait ainsi en 1671, et il aurait pu alléguer ce qu'il avait plus d'une fois expérimenté, depuis plus de vingt ans que les chaires de la province ou de la capitale entendaient sa voix. On est tenté de se demander si ses exemples n'auraient pas eu à eux seuls plus d'efficacité pour fixer la langue que l'autorité de tous les académiciens réunis, et si nombre de locutions qui ont vieilli auraient éprouvé cette décadence, à supposer qu'il eût fait imprimer ses sermons. On avait si peu de prose classique à l'époque où la plupart furent prononcés ! Leur éclat n'eût-il pas anobli certaines façons de s'exprimer, qui tombèrent bientôt dans la langue parlée, et qu'on ne vit plus écrites, dans l'âge suivant, que dans la correspondance de quelques érudits, gens très intelligents, mais qui ne suivent jamais la mode que de loin ?

Quoi qu'il en soit, nous admirerons du moins une vie et une couleur intenses dans tous ces discours d'une puissante simplicité. Elles débordent, pour ainsi dire, dans les sermons de 1653, pour la *Circoncision*, sur la *Loi de Dieu*, sur l'*Exaltation de la sainte Croix*, ou dans le *Panégyrique de saint Bernard.* Une particularité digne de notre attention, c'est l'accent personnel si prononcé dans la plupart de ces discours ; c'est, je ne dis pas le ton de sincérité, (il est de toutes les époques chez Bossuet), mais le ton d'enthousiasme, qui est surtout frappant au début de sa prédication. Manifestement il est ravi, au lendemain de son ordination sacerdotale, d'être le ministre de la Religion

1. Réponse à la critique des inscriptions faites pour l'arsenal de Brest (1679)

que Dieu même a instituée, d'être le héraut d'une si belle et si sainte doctrine : c'est de tout son cœur et de toutes les énergies de son âme qu'il est prêtre et prédicateur.

Ce qu'il faut remarquer encore, c'est la richesse, la surabondance même de pensées dans ses premières œuvres. De là en partie la longueur démesurée des exordes. L'usage comportait, il est vrai, ces interminables préparations. Elles étaient abusives cependant ; et de bonne heure Bossuet en sentit l'inconvénient. Il les avait corrigées pour sa part, plus de vingt ans avant que la Bruyère en fît la critique (1). De là aussi des digressions qui, bien qu'instructives et intéressantes, sont peut-être accueillies par l'auteur avec trop de complaisance.

De tels défauts du reste sont pleins de promesses dans un débutant. Dès le premier jour, il a des trésors en réserve ; chaque pas qu'il fait lui ouvre des horizons spacieux, vers lesquels son regard tend à s'échapper. Les plus anciens de ses sermons contiennent des plans tout préparés pour une série de discours futurs. Par exemple, du premier sermon de Bossuet prêtre, celui du *Samedi-Saint* 1652, sortiront des discours *sur la Résurrection*, soit à Metz (1654), soit à Paris (1660 et 1669) ; en outre, on reconnaît, dans les dernières phrases, comme l'embryon des sermons *sur la Pénitence* (1656), et *sur les Rechutes* (1660). On a remarqué, il y a longtemps (2), dans le sermon *sur la Bonté et la Rigueur de Dieu*, par lequel il inaugure, bientôt après, sa prédication dans la cathédrale de Metz, des pensées qui font songer au *Discours sur l'histoire universelle ;* telle autre, agrandie et développée, trouvera place dans les sermons *sur la Providence* (1656 et 1662). Nous signalerons, de temps en temps, ces rapprochements, non pour nous substituer à l'intelligence des lecteurs, mais plutôt pour leur rappeler qu'on retrouvera fréquemment la doctrine des Sermons dans les *Méditations sur l'Évangile*, dans les *Élévations sur les Mystères*, dans l'*Exposition de la Doctrine catholique*, dans les volumineux écrits de controverse, si peu lus et pourtant si profitables à qui voudrait s'instruire à fond des vérités de la foi ; en un mot, dans les Œuvres complètes de Bossuet. « Je l'ai vu, rapporte l'abbé Ledieu (3), employer dans sa *Politique* sur les rois et la royauté des matériaux tirés de ses sermons prêchés à la cour, tant il en estimait les principes sûrs et bien établis. »

Nous avons insisté ailleurs (4) sur cette constance de pensées dans toute la vie de Bossuet. On en peut voir des exemples nombreux et frappants dans le commentaire si abondant et si substantiel que M. Jacquinet a donné des six oraisons funèbres classiques. Nous

1. *Caractères...*, De la chaire. — 2. Gandar, *Bossuet orateur*, p. 70 ; *Choix de Sermons*, p. 10. — 3. *Mémoires*, p. 112. — 4. *Histoire critique de la Prédication de Bossuet*, p. 368.

espérons atteindre encore plus complètement le même but en dressant dans notre dernier volume une *Table analytique* des Sermons.

Du reste, cette âme toujours active, cet esprit toujours pensant, ne se résignait guère à une reproduction servile des conceptions qu'il avait enfantées. En pensant les mêmes choses, il les pensait mieux de jour en jour ; dans les développements, quelquefois assez étendus, qui passeront d'une œuvre dans une autre, on aura sans cesse à constater, ne fût-ce que dans le détail, quelques heureuses modifications. Rien de plus légitime en principe que de semblables emprunts. La précocité et la sûreté de son savoir lui permit de se les faire à lui-même de bonne heure. Reportons-nous à l'origine réelle de nos manuscrits et à leur destination véritable. Leur auteur était bien éloigné de songer à les publier. Il n'eut donc pas à se demander si, réunis en volume, ils feraient des redites. Il ne s'agissait pour lui que du ministère quotidien. Un auditoire devait-il être frustré d'une vérité capitale parce qu'un autre auditoire l'avait déjà entendue? Le lecteur sérieux et attentif s'étonnera peu sans doute de ne pas rencontrer un fonds toujours varié dans l'exposition d'une doctrine invariable. Il laissera les désœuvrés s'indigner de ce qu'un développement paraît peu nouveau à leur avide curiosité. Pour lui, il ne sera pas insensible aux nuances délicates d'une nouvelle rédaction, bien qu'elles ne portent que sur des détails. Quand ce développement s'était présenté pour la première fois à ses yeux, il avait probablement été tenté de regarder l'expression comme définitive. Elle l'aurait été pour tout autre ; mais Bossuet trouve dans un fonds inépuisable de quoi enchérir indéfiniment sur lui-même, et nous ménager, lorsque nous croyons tenir son dernier mot, la plus agréable des déceptions.

Si le lecteur sérieux, dont nous parlons, est assez vaillant pour suivre d'une manière continue, ou du moins sans de trop longues interruptions, toute l'œuvre oratoire de Bossuet dans l'ordre chronologique, tel que le présente cette édition, il aura plaisir à constater, chemin faisant, les progrès qu'amènent chez lui les années. Là il trouvera la confirmation la plus éclatante de notre classification. Les premiers sermons prononcés en province deviennent eux-mêmes de jour en jour plus serrés, plus vigoureux, plus pressants. En 1655, Bossuet n'est prêtre que depuis trois ans, et il nous offre déjà des œuvres d'une singulière puissance, comme le sermon *sur la Trinité*, ou la Vêture *Martha, Martha, sollicita es...* L'année suivante, nous ne rencontrons plus seulement des essais fort intéressants, où percent des éclairs de génie, comme les discours qu'on retardait jadis jusqu'à cette époque [1] *(sur la Loi de Dieu ; sur les Démons*, 1er sermon ;

1. Nous renvoyons à l'Introduction du second volume tout ce qui concerne la « chronologie contentieuse, » pour nous servir d'une expression de Bossuet.

pour *l'Ascension;* pour *la Pentecôte,* 1er sermon; *la Nativité de la sainte Vierge,* 3e sermon des éditions, et *la Conception,* 1er sermon); ce sont maintenant des œuvres qui dénotent un orateur formé : si loin qu'il soit d'avoir donné toute sa mesure, il les marque de son cachet inimitable : le *Depositum custodi* (1er Panégyrique de saint Joseph) ; le *Mundus gaudebit* (sur la Providence) ; et le premier *Sermon pour le jour de Noël,* sont des discours justement célèbres.

On comprend qu'aussitôt après, la parole ardente du jeune orateur ait trouvé un accueil enthousiaste à Paris, lorsque, pendant un séjour de quelques mois seulement, au commencement de 1657, il y fit entendre, avec le *Panégyrique de saint Thomas d'Aquin,* que nous n'avons malheureusement plus, ceux de *saint Paul* et de *saint Victor.* De retour à Metz, il redevient plus populaire et plus pathétique que jamais, notamment dans la Mission de 1658, où il prêta son concours aux envoyés de saint Vincent de Paul.

L'année 1659 ouvre l'époque de Paris, c'est-à-dire cette période de dix années où se placent la plupart des sermons destinés aux auditoires de la ville ou de la cour. Bientôt vont commencer les grandes stations : le *Carême des Minimes,* en 1660 ; *celui des Carmélites,* en 1661 ; le CARÊME DU LOUVRE, en 1662 ; celui de *Saint-Thomas du Louvre,* en 1665 ; l'AVENT DU LOUVRE, en 1665 ; le CARÊME DE SAINT-GERMAIN (second carême royal), en 1666 ; l'*Avent de Saint-Thomas du Louvre,* en 1668 ; enfin l'AVENT DE SAINT-GERMAIN, en 1669. Bossuet était alors évêque nommé de Condom. Démissionnaire presque aussitôt, il interrompt pendant dix ans le cours de ses prédications, pour se consacrer à la tâche ingrate de précepteur du Dauphin ; sa voix alors se fait entendre si rarement, qu'il peut dire avec vérité *que les chaires ne la connaissent plus* (1). Les grandes stations en effet sont à tout jamais finies pour lui ; et quand la liberté sera enfin rendue à son éloquence si longtemps captive, il la réservera presque exclusivement au troupeau « qu'il doit nourrir de la parole de vie, » jusqu'à ce que sonne l'heure, lointaine encore, où la France apprendra que sa plus vive lumière s'est éteinte, que sa plus grande voix est tombée.

Lorsque Bossuet, dans sa trente-cinquième année, parut dans la chaire royale, il atteignait, avec la perfection de l'âge, celle de l'art de parler et d'écrire. Le travail et l'expérience avaient mûri le génie si naturellement puissant qu'il avait reçu de la Providence, et qu'il entendait bien consacrer uniquement au salut des âmes. Désormais il se soutiendra, sans fléchir, dans la possession de ses incomparables ressources. On peut dire que, de cette époque jusqu'à sa mort, il ne savait plus faire que des chefs-d'œuvre.

1. *Profession de Mme de la Vallière,* 1er exorde.

Par malheur pour la postérité, il usera largement, dans sa maturité et dans sa vieillesse, de son aptitude à composer mentalement sans écrire. Le plus souvent, dans son diocèse, les flots de son éloquence se précipiteront, sans avoir besoin d'un lit creusé à l'avance. Ce sera, il est vrai, sans désordre et sans confusion : toujours subsistera ce merveilleux pouvoir de gouverner leur cours impétueux, du haut des régions supérieures où ce beau fleuve prenait sa source. Mais cette onde passait, fugitive ; et les âges à venir ne pouvaient se promettre d'y venir puiser. Çà et là, grâce à un commencement de préparation, la pensée s'est fixée, du moins en partie. Nous aimons alors à la suivre aussi longtemps qu'il nous est donné de le faire : tout à coup elle disparaît, semblable à ces rivières qui se perdent avant d'arriver à la mer.

Si riche que soit un génie, il ne peut atteindre à cette plénitude, à moins d'avoir largement puisé, comme Bossuet, aux sources mêmes : dans les Livres saints, et dans les écrits des Pères (1). A Navarre (1642-1652), il avait d'abord complété ses études littéraires, commencées chez les Jésuites de Dijon, puis parcouru le cycle entier des études théologiques. Il les couronna par le doctorat, quelques jours après son ordination sacerdotale (16 mars — 9 avril 1652). Loin de se borner à ce premier fonds, sur lequel aurait vécu presque uniquement maint prédicateur, il ne cessa ensuite, dans un travail personnel ininterrompu, d'approfondir la science de la Religion, et le problème de la destinée humaine. Ainsi se réalisa ce que Nisard a heureusement appelé « l'union des deux antiquités dans Bossuet.»

L'orateur de la chaire, qui voudra s'attacher à ses exemples, devra avant tout s'inspirer de l'Écriture et de la Tradition, pour acquérir une ample provision de connaissances sacrées ; et cependant, il ne dédaignera pas de demander aux auteurs classiques de tous les temps, et à Bossuet lui-même, quelques-uns des secrets de l'art de penser et d'écrire. « Il faut la plénitude pour faire la fécondité, et la fécondité pour faire la variété, sans laquelle nul agrément: » ainsi disait un jour notre orateur, bien que « l'agrément » fût la moindre de ses préoccupations habituelles ; mais il s'agissait en cette circonstance de répondre à la consultation d'un prélat jeune et inexpérimenté, le cardinal de Bouillon, qui demandait qu'on lui indiquât les lectures et les études par lesquelles il pourrait se former à l'éloquence. Nous donnerons à sa date (1670) la lettre de Bossuet, qui a de si étroits rapports avec l'histoire de sa prédication. On y verra de curieuses confidences. Elles confirment ce que nous constatons sur cette « union des deux antiquités » dans les œuvres ora-

1. Voy. sur ce point l'*Histoire critique de la Prédication de Bossuet*, Ire partie, ch. Ier.

toires. Parlant du secours qu'on peut tirer du commerce avec les poètes : « Je ne connais, dit-il modestement, que Virgile et un peu Homère. Horace est bon à sa mode, mais plus éloigné du style oratoire. Le reste ne fait que gâter et inspirer les pointes, les antithèses, les grands mots, le peu de sens et toutes les froides beautés. » En regard de cette austère déclaration, que remarquons-nous dans les sermons ? Bossuet, si éloigné qu'il soit de tout pédantisme, et si franchement voué qu'il nous paraisse aux études sacrées, laisse échapper çà et là des traits qui montrent qu'il ne tenait qu'à lui de lutter avec ses prédécesseurs ou ses contemporains, avec un Senaut, par exemple, en étalant dans la chaire une érudition toute profane. A ses débuts, à Navarre, parlant de la divine Mère donnée du haut de la croix au disciple bien-aimé, et en sa personne à tous les fidèles (1), il se laisse tenter par une allusion à ce testament d'Eudamidas, léguant « à ses amis sa mère et ses enfants. » C'était un trait qui venait d'être popularisé par un chef-d'œuvre de Nicolas Poussin (1645). Il y revient, dans les premiers temps de son séjour à Metz. Mais déjà il a perdu une partie de sa confiance en cet exemple : il sait que « les sages du monde ont ordinairement travaillé bien plus pour l'ostentation que pour la vertu ; » et aussitôt il conclut à laisser « les histoires profanes, » pour aller droit « à l'Évangile de JÉSUS-CHRIST (2). »

Un peu plus tard (1655), un mot de Virgile se présentait sous sa plume, mot d'ailleurs profond et philosophique : *An sua cuique deus fit dira cupido ?* Il s'en excuse immédiatement : « Permettez-moi, dit-il, ce petit mot d'un auteur profane, que je m'en vais tâcher d'effacer par un passage admirable d'un auteur sacré. » Et il chante avec le disciple bien-aimé : *Deus caritas est !* « Il n'y a que les chrétiens, s'écrie-t-il, qui puissent se vanter que leur amour est un Dieu (3). »

Le plus souvent, c'est sous forme de réminiscences spontanées que les plus beaux endroits des anciens reviennent dans les Sermons. Ils ne sont point cités, mais librement traduits, ou insérés à titre de lieux communs dans la trame du discours. Il est aisé de reconnaître, par exemple, le *Sic oculos, sic ille manus, sic ora ferebat* de l'Énéide (III, 490), en cette phrase mise dans la bouche d'une mère : « C'est ainsi, dira-t-elle, qu'il pose ses mains, c'est ainsi qu'il porte ses yeux, telle est son action et sa contenance (4). » Une ingénieuse comparaison, tirée de la greffe des arbres, et appliquée à la charité fraternelle, qui doit recevoir étrangers et ennemis, amène des expres-

1. *Rosaire*, 1651 (I, 72). — 2. *Scapulaire*, 1653 (I, 375). — 3. *Panégyrique de saint François de Paule* (II, 37). — 4. *Rosaire*, 1651, 2e point (I, 94).

sions identiques à celles du poète des Géorgiques : « Le tronc qui l'a porté contre son inclination se réjouit, si je le puis dire, de voir naître de ce rameau et des feuilles et des fruits qui lui font honneur (1). » Virgile avait dit (*Georg.*, II, 81) : *Miraturque novas frondes et non sua poma.*

Je m'étonne un peu que Gandar, dans un *Choix* classique *de sermons*, où les notes sont abondantes et instructives, n'ait pas signalé un souvenir d'Horace, sur la fin du premier point du sermon sur l'*Ardeur de la Pénitence* (1662), un des plus beaux de Bossuet : « Voyez cet insensé sur le bord d'un fleuve, qui, voulant passer à l'autre rive, attend que le fleuve se soit écoulé. » N'est-ce pas le

Rusticus exspectat dum defluat amnis ; at ille
Labitur et labetur in omne volubilis ævum ?

« Et, continue de même notre orateur, il ne s'aperçoit pas qu'il coule sans cesse. Il faut passer par-dessus le fleuve ; il faut marcher contre le torrent, résister au cours de nos passions ; et non attendre de voir écoulé ce qui ne s'écoule jamais tout à fait. »

Bossuet excelle à détourner une description physique au sens moral et figuré. C'est ainsi que ses imitations même sont originales, et luttent sans désavantage avec les modèles qui les ont inspirées. Quand nous lisons ces paroles dans l'*Oraison funèbre de la duchesse d'Orléans :* « Partout on entend des cris, partout on voit la douleur et le désespoir, et l'image de la mort ; » ne voit-on pas s'étendre, pour ainsi dire, sur toutes les âmes l'ombre d'un seul trépas ? L'orateur s'est emparé des traits consacrés par le poète romain à exprimer l'horreur du sac d'une ville tombée au pouvoir de l'ennemi :

Luctus ubique, pavor, et plurima mortis imago. (Æneid., II, 369.)

Décrivant dans une rapide esquisse l'assoupissement d'une âme qui s'endort dans une trompeuse tranquillité, au lieu de continuer sa marche vers la perfection, il a présent à l'esprit le souvenir du pilote imprudent si bien dépeint à la fin du Ve livre de l'Énéide ; et quatre mots de l'auteur profane viennent d'eux-mêmes sous sa plume dans cette phrase : « Cette partie languissante et endormie lui dit pour l'inviter au repos : Tout est calme, tout est accoisé ; les passions sont vaincues, les vents sont bridés, toutes les tempêtes sont apaisées ; le ciel est serein, la mer est unie ; le vaisseau s'avance tout seul : *Ferunt ipsa æquora classem* (2). » M. Lachat, toujours inexact, jusque dans ses corrections, supprime arbitrairement ces mots. Ici

1. *Diligite inimicos vestros*, 1660, 2e point *sub finem.*
2. *Panégyrique de saint Benoît*, 1665, 3e p.

Bossuet, qui s'adresse à des érudits de profession, ne les juge pas déplacés. Du reste, même quand il parle à des bénédictins, il n'a garde de multiplier de telles citations. Il continuait : « ... L'esprit se laisse aller et sommeille ; assuré sur la face de la mer calmée, et sur la protection du ciel expérimentée si souvent, il lâche le gouvernail, et laisse aller le vaisseau à l'abandon : les vents se soulèvent, il est submergé. O esprit qui vous êtes fié vainement et en la grâce du ciel et au calme trompeur de vos passions, vous servirez d'exemple à jamais des périls où jette les âmes une folle et téméraire confiance ! » En cet endroit, il était tenté d'écrire la belle exclamation qu'il venait d'imiter en la surpassant : *O nimium... pelago confise sereno !* Il s'arrête ; et avec raison : car il allait affaiblir, en y faisant dominer le caractère ingénieux, les fortes pensées qu'il venait d'exprimer. Il efface donc résolûment la citation latine. Cette fois, c'est Deforis qui a eu tort de s'obstiner à la rétablir, malgré Bossuet.

Çà et là, mais rarement, une inspiration de détail sera ainsi demandée aux poètes ou aux philosophes. Encore sera-t-elle prise de préférence dans quelque passage souvent cité par les Pères, et qui selon l'expression de notre orateur, aura « cessé d'être profane, en passant par ce sacré canal (1). »

L'essentiel, à ses yeux, ce qu'il recommande dans ses conseils, et encore plus par ses exemples, c'est de se pénétrer et de s'imprégner, pour ainsi dire, de l'Écriture sainte et des écrits des Pères, interprètes de la Tradition. « Venons maintenant aux choses, disait-il au jeune cardinal de Bouillon : la première et le fond de tout, c'est de savoir très bien les Écritures de l'Ancien et du Nouveau Testament. » Et pour les Pères de l'Église : « Je voudrais, ajoute-t-il, joindre ensemble saint Augustin et saint Chrysostome. L'un élève l'esprit aux grandes et subtiles considérations ; et l'autre le ramène et le mesure à la capacité du peuple... »

On sait combien Tertullien avait charmé sa jeunesse. Avec le temps, son enthousiasme pour cet écrivain si puissant dans son style tourmenté diminua, sans toutefois qu'il en vînt jusqu'à le dédaigner. Il écrit, à cette date de 1670, où le neveu de Turenne converti le consulte : « Comme l'usage veut qu'on cite quelques sentences, c'est-à-dire *accuratius vel elegantius dictata*, Tertullien en fournit beaucoup. Seulement il faut prendre garde que les beaux endroits sont fort communs. » Ils le sont plus encore maintenant, surtout grâce aux citations de Bossuet lui-même.

On rencontre en maint endroit la preuve qu'il n'était pas moins

1. *Mundus gaudebit*, 1664, 1er p.

familiarisé avec les traités de saint Thomas d'Aquin qu'avec les anciens Pères ; mais l'auteur auquel il ne se lassera jamais de revenir, c'est celui que l'Ange de l'École lui-même avait choisi pour son maître, c'est saint Augustin : « Tous les savants demeurent d'accord, a écrit Bossuet, que saint Thomas, dans le fond, n'est autre chose que saint Augustin réduit à la méthode scholastique (1). »

Grecs ou latins, aucun des grands docteurs ne lui fut étranger. Là, il est vrai, il n'apprit peut-être pas, en fait de vertus à prêcher et de vices à combattre, cette science du minimum de l'obligation stricte, qui est devenue pour les générations modernes la théologie morale proprement dite. Mais cet aspect du christianisme, tout légitime qu'il est d'un certain point de vue, c'est-à-dire quand il s'agit de déterminer la limite du terrain qui appartient à la liberté humaine, n'est pas le seul, grâce à Dieu. Disons même qu'il n'est toujours le plus sûr : car il ne suffit pas sans doute de dire aux passions : Vous irez jusqu'ici, et là se briseront vos flots impétueux. Enfin, et cela est décisif sur le point de la prédication, il n'est pas non plus celui qui répond le plus complètement à l'esprit si généreux de la loi nouvelle.

L'idéal de vertu, et non le minimum, tel est l'objet d'un vrai prédicateur. C'est celui de Bossuet, comme des Pères, comme de saint Paul, comme de l'Évangile. Il appartient à l'Église catholique : c'est à quoi nous exhortent ses mystères eux-mêmes, où tout ce que nous honorons « doit être, dit Bossuet, le modèle de notre vie (2). » Elle a grâce pour y élever les âmes de bonne volonté ; et toujours elle aura dans ses saints une élite de héros, qui, semblables à l'aigle dont parle Moïse (3), volant les premiers dans ces hautes et sereines régions, y appelleront efficacement les autres. Ce que Bossuet a demandé aux livres des Pères, comme à ceux de la sainte Écriture, ce qu'il y faut puiser à son exemple, c'est donc la science de la Religion et de la morale surnaturelle, non tant dans les vétilles de la casuistique ou des systèmes d'école, que dans la haute et pleine majesté de ses divins principes, de son excellence surhumaine, et des célestes horizons qu'elle ouvre à nos aspirations.

Morale ou dogme, les idées qui sont communes à Bossuet et aux Pères, celles même qu'il tire d'eux directement, nous présentent cette singularité que c'est souvent chez lui seul qu'elles trouvent leur com-

1. *Défense de la Tradition et des saints Pères*, l. XIII, ch. IV. (Lachat, IV, 507. — Les anciens éditeurs s'étaient abstenus de publier ce XIIIe livre, sous prétexte que l'auteur n'y avait pas mis la dernière main. En réalité un éloge de l'orthodoxie dogmatique des Jésuites les offusquait (dans le chapitre même que nous citons).

2. *Conception de la S. Vierge*, 1669, 2e p.

3. *Deuter.*, XXXII, 11.

plet développement, et atteignent leur grandeur naturelle. Jusque-là, elles semblaient avoir été rencontrées incidemment. C'étaient des traits heureux jetés en passant dans un commentaire : ils en prenaient le ton général, ici simple et pratique, là subtil et ingénieux. Saint Grégoire le Grand montre dans sa XXIXe homélie sur les Évangiles le Sauveur venant comme par bonds à notre Rédemption, idée vraiment grande et majestueuse, qu'il sait parfaitement développer : *Quosdam, ut ita dicam, saltus dedit*... Mais le beau commentaire où il rencontre le sublime, lui est suggéré par d'heureux rapprochements des textes de l'Ancien Testament avec ceux du Nouveau. Lui serait-il venu en pensée, si sa mémoire ne lui avait rappelé ce verset du Cantique (II, 8) : *Ecce iste venit saliens in montibus, transiliens colles ?* Dans Bossuet, les vues profondes ne sont point des rencontres accidentelles, qui dépendent des occasions. C'est l'état normal de son âme, sa manière propre de concevoir toutes choses. Comme il s'élève sans effort, il n'a aucune peine à se soutenir ; et il a ainsi, chose bien rare en littérature, le naturel dans la grandeur. Représenter l'Homme-Dieu, allant à son triomphe définitif par une série d'abaissements volontaires, qu'il appelle « des chutes, » c'est aussi une idée qui lui est familière, comme aux Pères, et nous la rencontrons dès son premier opuscule. A-t-on jamais marqué plus fortement que lui l'admirable contraste entre la grandeur essentielle de JÉSUS, dont les humiliations ne sauraient le faire déchoir, et la nécessaire décadence, qui dans les grandeurs du monde succède inévitablement à une élévation passagère? « Il est vrai, avouera-t-il en opposant l'histoire du Sauveur à celle des conquérants, il est vrai qu'il y a des chutes : il est comme tombé du sein de son Père dans celui d'une femme mortelle, de là dans une étable, et de là encore, par divers degrés de bassesse, jusqu'à l'infamie de la croix, jusqu'à l'obscurité du tombeau. J'avoue qu'on ne pouvait pas tomber plus bas ; aussi n'est-ce pas là le terme où il aboutit, mais celui d'où il commence à se relever. Il ressuscite, il monte aux cieux, il y entre en possession de sa gloire ; et afin que cette gloire qu'il y possède soit déclarée à tout l'univers, il en viendra un jour en grande puissance pour juger les vivants et les morts (1). »

Que le même saint Grégoire, après saint Augustin, ait fait justement remarquer dans les aveugles guéris par JÉSUS-CHRIST l'image du genre humain éclairé par la foi : ni l'un ni l'autre ne paraissent avoir attaché une grande importance à cette réflexion semée sur leur chemin. Bossuet la généralise et lui donne toute sa portée : « Ces miracles sensibles, qui ont été faits par le Fils de Dieu sur des personnes particulières et pendant un temps limité, étaient les

1. Exorde du *Tunc videbunt*, rédaction de 1665, pour l'ouverture de l'Avent du Louvre.

signes sacrés d'autres miracles spirituels, qui n'ont point de bornes semblables ni pour les temps ni pour les personnes, puisqu'ils regardent également tous les hommes et tous les siècles. » Et le genre humain éclairé par la foi, le genre humain redressé par la morale chrétienne, le genre humain guéri de ses plaies et de la mort même par la rémission des péchés, c'est le sujet des trois points de cet admirable discours composé en 1665, repris exceptionnellement en 1668 et 1669, sur la *Divinité de Jésus-Christ*, qui est comme le *Poème de la Religion* de l'auteur des Sermons.

En terminant cette rapide inspection des sources où Bossuet a puisé, notons une conséquence intéressante de son commerce intime avec les Pères. Comme dans la Bible, il y apprit de bonne heure à tout connaître et à tout dire. Jamais il ne recule devant les explications ou les comparaisons dont la pruderie moderne affecterait le plus de s'effaroucher. Est-il besoin de dire qu'on rencontre en ces endroits un tel parfum de vertu, une si grande horreur des vices, que la lecture et la méditation des passages les plus hardis ne peut être que saine et vivifiante ? sauf peut-être pour ces âmes perverties, dont parle saint Paul, qui, appliquées à chercher des souillures, en trouvent partout, tandis que « tout est pur aux purs : » *Omnia munda mundis ; coinquinatis autem et infidelibus nihil est mundum* (1). Chez notre orateur la science, même la plus inattendue, ne perd jamais le caractère qu'elle tient de sa vénérable origine ; et quand nous l'entendrons, dès sa jeunesse, parler à pleine bouche des matières réputées les plus scabreuses, l'extrême franchise de son langage sera elle-même, pour les esprits sagaces, l'indice de cette candeur à laquelle une pieuse veuve, devenue la sœur Cornuau de saint Bénigne, rendit plus tard ce beau témoignage : « Il était pur comme un ange (2). »

1. *Tit.*, I, 15.
2. Second Avertissement de la sœur Cornuau, dans la *Correspondance de Bossuet* (Lachat, XXVII, 432).

REMARQUES [1]

SUR LA GRAMMAIRE ET LE VOCABULAIRE DANS LES SERMONS DE BOSSUET.

A — préposition d'une acception plus large qu'elle n'est aujourd'hui :

Dans le sens de *pour :* « Que s'ensuit-il *à* notre propos ? » (*8 sept.* 1652, 2e p.) — « *A* notre malheur. » (*S. François d'Assise*, 1652, 2e exorde.) Au 8 sept. précédent, l'auteur a corrigé : « Pour notre malheur. » Mais, I, 350, l'expression reparaît. — « Mourir, *à* mon Sauveur, c'est régner. » (*Circoncision*, 1653, 1er p.) — « Cette nation de démons conjurés *à* notre ruine. » (*Démons*, 1653, exorde.) —« Il tient bonne table *à* ses ruines ; » *Édit.* à ses mines. (*Honneur*, 1660, 2e p.) Ici le pluriel, qui est peut-être un lapsus parmi beaucoup d'autres, fait difficulté. Au singulier, cette phrase serait identique à celle de Pascal : « Les grands en profitent *à sa ruine.* »(*Pensées*, art. III, 8.) —« *A* quoi êtes-vous né, petit enfant? » (*Purification*, 1662, 2e p.) — « S'accordent... *à* nous servir... » (*Mort*, 1662, 2e p.) — « Elle n'attend pas *à* ôter l'épée à l'enfant après qu'il se sera donné un coup mortel. » (*Cæci vident*, 1665, 2e p.)

Comme équivalent de *vers*, *dans :* « Ainsi le pieux Bernard s'enflamme *au* mépris du monde. » (*S. Bernard*, 1653, 1er p.) « Abaissons-nous donc *à* ces humbles.» (*S. Paul*, 1657, 1er p.)— « On s'engage *à* des attachements criminels.» (*Visitation*, 1659, 2e p.) — « Seront honteusement relégués *aux* ténèbres extérieures. » (*Éminente dignité des pauvres*, 1659, 2e exorde.) — « L'empêche d'étendre son bras *à* la dernière vengeance. » (*Souffrances*, 1661, 2e p.) — « On tombe d'une vie licencieuse *à* une mort désespérée. » (*Impénit. finale*, 1662, 2e exorde.)—« Objet moins agréable, à la vérité, mais qui nous presse plus fortement *à* la pénitence. » (*Ibid.*, 1er exorde.) Cf. *Vendredi-Saint*, 1662, 3e p. — « Tournez maintenant tous vos désirs *à* ce repos éternel. » (*Circoncision*, 1668, 3e p.) — « Alors ces malheureux vaincus rappelleront *à* leur compagnie leur superbe triomphateur. » (*Henriette d'Angleterre*, 1670.) — « Que ce qui porte en nous la marque divine, ce qui est capable de s'unir à Dieu, *y* soit aussi rappelé. » (*Ibid.*) — « Ils n'ont pas même de quoi établir le néant *auquel* ils espèrent. » (*Palatine*, 1685.) — « Le cardinal Mazarin s'avançait secrètement *à* la première place. » (*Le Tellier*, 1686.) — « Monter *au* trône ; » Voy. DANS. — « *Se transformer à...* » Voy. INVERSION.

Dans plusieurs cas où nous mettrions *de :* « A qui il ne coûte pas plus *à* faire qu'*à* dire. » (*La Vallière*, 1675, 1er exorde.) — *Commencer à* ou *de ; Obliger à* ou *de ; Avoir peine à* ou *de ; Se plaire à* ou *de ; Presser à* ou *de :* Voy. DE.

Enfin dans une foule de locutions, dont la plupart sont des latinismes : Réconcilier *à* (*Réconciliation*, 1653, exorde, etc.) et *avec* (*Quasimodo*, 1660, 3e p.) — Ne respirer qu'*à* (*Ste Thérèse*, 1657, péror.) — Insister « *aux* mêmes principes. » (*Éminente dignité des pauvres*, 1659, 3e p.) — « *Libre à* son Dieu. » (*Postul. Bernardine*, 1656 et 1659.) — « *Sévère à* lui-même. » (*Henriette de Fr.*, 1669.) —

1. Nous nous sommes proposé dans ces *Remarques :* 1° de diminuer d'autant le nombre des notes au bas des pages ; 2° de les rendre, en les groupant, plus claires et plus instructives ; 3° d'expliquer au besoin Bossuet par Bossuet lui-même. Il eût été aisé d'emprunter des rapprochements aux *Lexiques* divers de la collection des *Grands écrivains ;* nous nous les sommes interdits, pour abréger.

« *Sûre à* ses amis. » (*Henriette d'Angl.*, 1670.) — « *Affable à* tous... » (*Ibid.*) — « *Facile à*... pardonner. » (*Ibid.*) — « Pas moins *trompeur à* lui-même qu'*aux* autres. » (*Palatine*, 1685.) — « Maximes *ruineuses à* la pureté des mœurs. » (*Honneur*, 1666, 1er p.) — « *Égal à* tous. » (*Justice*, 1666, 1er p.) — « S'ils le font *égal au* vice et *à* la vertu, quelle idole ! » (*Palatine*, 1685.) — « *A* cette fois. » (*Henriette de Fr.*, 1669 ; *Palatine*, 1685.) — « *A* comparaison de... » (*Postul. Bernardine*, 1659, 1er p.; *Marie-Thérèse*, 1683.) — « *A* même temps que. » (*Purification*, 1653, 2e p.) — « *A* justice... *à* salut. » (*Purification*, 1654, 1er p.)

Forme locution avec le verbe *être* exprimé ou sous-entendu : « Sous la main de Dieu, qui *sera* continuellement *à* son secours. » (*Condé*, 1687.) — « Quels regrets *à* la Vierge de voir que son Fils l'eût amenée... » (*Veille de l'Assomption*, 1650 ;) et non pas *a* (verbe), comme le voulait M. Lachat. — « Quelle douleur *à* cet homme de Dieu quand..! » (*S. Bernard*, 1653, 2e p.) — « Quel plaisir *au* Sauveur de contempler..! » (*S. Jean*, 1658, 2e p.) — « Quel supplice *à* une conscience timorée ! » (*Palatine*, 1685.)

Satisfaire à, *Servir à*, voy. ces mots.

Synonyme de *par* dans ces locutions : *Se laisser* dominer, emporter, vaincre, maîtriser, surprendre, séduire, éblouir, conduire... *à :* « Quand il *se laisse dominer à* ses passions. » (*Loi de Dieu*, 1653, 2e p.) — « Ils *se sont laissé emporter à* leurs fantaisies. » (*Ibid.*) — « Sensible jusques à la fin à la tendresse des siens, il ne *s'y laissa* jamais vaincre. » (*Condé*, 1687.) — « Des lecteurs dont le jugement ne *se laisse* pas *maîtriser aux* événements ni *à* la fortune. » (*Henriette de Fr.*, 1669.) — « C'est trop *se laisser surprendre aux* vaines descriptions des peintres et des poètes, que... » (*Impénit, finale*, 1662, 2e exorde.) — « *Ne vous laissez pas séduire à* Satan. » (*Démons*, 1660, 2e p.) — « Le plus puéril de tous, c'est l'honneur que nous mettons dans les choses vaines, et cette facilité de *nous y laisser éblouir*. » (*Honneur*, 1666, 1er p.) — « *Laissez-vous* donc *conduire à* ces lois si saintes. » (*Cæci vident*, 1665, 2e p.) — Et même sans la forme pronominale : « Il *laisse censurer* ses desseins *aux* fous et *aux* téméraires.» (*Providence*, 1662, 1er p.) — « *Laissez-lui remuer* au fond de vos cœurs ce secret principe de l'amour de Dieu. » (*La Vallière*, 1675, 2e p.) — On trouve aussi *par:* « Ne pas *laisser corrompre* son cœur *par* les grandeurs et les biens qu'on possède. » (*S. André*, 1668, 3e p.)

Abandonnement, fréquent pour *abandon*. (*Compassion*, 1659 ; *Anges gardiens*, 1659 ; *Vendredi-Saint*, 1660, etc.) — Bossuet emploie de même *retardement* au même sens que *retard*. — Au contraire il dit *attache* pour *attachement:* « Avoir tant d'*attache* à parer son corps. » (*Intég. de la Pénitence*, 1662, 3e p.)

Aborder *de :* « Ne peuvent *aborder du* trône de Dieu. » (*Ascension*, 1654, 1er p.)

Accoisé : « Tout est calme, tout est *accoisé*. » (*S. Benoît*, 1665, 3e p.) *Édit.* « tout est *tranquille*. » Ils avaient pourtant conservé ce mot dans la Correspondance de Bossuet et dans les *Méditations sur l'Évangile*.

Accommodé : *riche, à l'aise :* « Un homme *accommodé* dans le siècle. » (*S. François d'Assise*, 1652, 1er p.) — « Des personnes riches et *accommodées*. » (*Parcet pauperi*, 1658, 1er p.)

Adjectifs employés substantivement. Se rencontrent à toutes les époques : « Ces *braves*, ces *généreux*, accoutumés au commandement. » (*S. Bernard*, 1653, 2e p.) Les éditeurs ont cru devoir corriger : « Ces généreux *militaires !* » — « Les *passionnés* de la terre. » (*Profession*, 1659, 2e p.) — « Converser avec les *sains*. » (*8 sept.* 1659, 1er p.) — « Autour des *fortunés* de la terre. » (*Éminente dignité...*, 1659, 1er exorde.) — « Promesses temporelles par lesquelles on attirait ces *grossiers*. » (*Ibid.*, 1er p.) — « Ces *victorieux* cruels. » (*Justus es*, 1668,

3e p.) — « Pensant en faire un *généreux*, n'en ferons-nous point un *rebelle ?* » (*S. Thomas de Cantorbéry*, 1668, 2e p.)

ADJUGER : « Que n'attendez-vous la fin du combat, avant *d'adjuger* la victoire ? » (*Visitation*, 1659 et 1660, 3e p.) Bossuet écrit : *ajuger* (aiuger). (*Émin. dignité*, 1659, 1er p.) On a prononcé ainsi jusqu'au siècle dernier.

ADMIRATION (ÊTRE EN) : « Autant que leur vie était inconnue aux hommes, autant était-elle *en admiration* devant les saints anges. » (*S. Bernard*, 1653, 1er p. *var.*)— « Il commença de vivre de sorte qu'il fut bientôt *en admiration*, même à ces anges terrestres. » (*Ibid.*)

ADMIRER *de voir*... Latinisme, pour *s'étonner de*. (*Démons*, 1660, péror.)

ADULTÉRER (altérer) : *corrompre*, *dénaturer* : « Il (Satan) *adultère* tous les ouvrages de Dieu. » (*Démons*, 1653, 2e p.)

AFFECTER : *prétendre à :* « Affecter la divinité. » (*Démons*, 1653 ; *Scapulaire*, 1653.) — De même : « *Affectation* de l'indépendance. » (II, 589.)

AGRÉGER : *réunir au troupeau :* « Pour *agréger* ses brebis dispersées... » (*Purification*, 1654, 1er p.)

AIGLE, masc. et fém. (*Bonté et rig. de Dieu*, 1652, 2e p.) — Masc. (*Palatine*, 1685 ; mais il s'agit de saint Jean.) Fém. (*Condé*, 1687 ; dans une comparaison.)

AIMER, avec l'infinitif, sans préposition : « Il aime converser avec les humbles. » (*Annonciation*, 1655, 2e p.)

AMOUR, fém. dans quelques phrases : « Son heureuse fécondité redoublait tous les jours les sacrés liens de leur *amour mutuelle*. » (*Henriette de Fr.*, 1669.) Cf. I, 99 ; 312 ; II, 84. — Plus souvent du masculin.

ANACOLUTHES. Nombreuses. Il y en a d'excellentes : « Il est bien digne de sa grandeur *de* faire largesse de ses trésors, et *que* d'autres se ressentent de son abondance. » (*Félicité des SS.*, 1648, 2e p.) — « Vous voulez nous faire entendre *combien* nos blessures sont profondes, et *que*...» (*Samedi-Saint*, 1652, 1er p.) — « Dieu, qui résiste aux superbes, voyant ses pensées arrogantes, et *que*... » (*Démons*, 1653, 2e p.) — « Regardant la justice divine si fort enflammée contre nous, et *que* d'ailleurs il est impossible d'y résister. » (*IIIe dim. après la Pentecôte*, 1655, 2e p.) — « Il considère JÉSUS-CHRIST comme un bien commun, et *que* ses mystères sont à tout le monde. » (*Conception*, 1656, 2e p, 1re *rédact.*) — « Il n'y a heure, il n'y a moment que vous ne puissiez ménager, et *le* donner saintement à Dieu. » (*Postul. Bernardine*, 1659, 3e p.)— « C'est de cette alliance que j'espère vous entretenir, et vous *en* montrer... » (*Anges gardiens*, 1659, exorde.) — « *On* ne craint pas de faire misérablement languir des marchands et des ouvriers, dont la famille éplorée, que *votre* vanité réduit à la faim, crie vengeance devant Dieu contre *votre* luxe. » (*Justice*, 1666, 1er p.) — « Il fallait donc qu'un Dieu, qui venait pour être le docteur du genre humain, nous apprît *à* nous abaisser, *et que* le premier pas qu'il fallait faire pour être chrétien, c'était d'être humble. » (*Noël*, 1692, 1er p.) — En voici qui semblent moins heureuses : — « Ne voyez-vous pas tous les jours *manquer* quelques ressorts à leurs grands et vastes desseins, et *que* cela ruine toute l'entreprise ? » (*Loi de Dieu*, 1653, 1er p.) — « *Poussés* d'un vain désir de paraître, *leur* éloquence... » (*S. Bernard*, 1653, 2e p.) — « Toujours douce,... *son* crédit... » (*Henriette d'Angl.*, 1670.) — Enfin d'autres sont absolument fautives : « Le péché *suit* et *est égal* au volontaire. » (*Péché d'habitude*, 1646.) C'est-à-dire : suit le volontaire, et est égal au volontaire. — « *En joignant* l'exécution au mauvais désir, *c'est jeter* du poison... » (*Ambition*, 1661 et 1662, 1er p.)

ANGÉLISÉ : « Une chair *angélisée*. » (*Assomption*, 1660, 2e p.) Traduction littérale de l'*Angelificata caro* de Tertullien (*De resurr. carn.*, 26).

ANTICIPER, actif : « Vous ne trouverez pas mauvais que *j'anticipe ce discours* prophétique du saint vieillard Siméon. » (*Noël*, 1692, exorde.)

ANTINOMES. Mot introduit par les éditeurs dans le texte de Bossuet (*Circoncision*, 1653, 1er p.) : il faut lire : « autonomes. » (Voy. I, 270.)

APPARENT : *visible :* et non *qui n'a que l'apparence :* « Nous ne vivrions pas dans un mépris si *apparent* des affaires de notre salut.» (*Toussaint*, 1649,exorde.) — « J'en ai touché une raison, qui me semble fort *apparente.* » (*Rosaire*, 1651, 2e p.) — « Encore que selon le monde elles aient beaucoup moins d'*apparent.* » (*Ceci vident*, 1653, 2e exorde.)

APPAS, APPÂT : ne sont qu'un même mot pour Bossuet, qui l'écrit: *apas.*

APPELER : *faire appel à :* « Trouvez bon ici, chrétiens, *que j'appelle* le témoignage de vos consciences. » (*Anges gardiens*, 1659, 2e p.) — Il aurait le sens d'*interpeller* dans la péroraison de l'Oraison funèbre de Nicolas Cornet ; mais le texte est peu sûr : « Grandes mânes, je vous *appelle*, sortez de ce tombeau. »

APPRÉHENDER, dans le sens de *prendre.* Voy. TRADUCTIONS.

APPRÉHENSIF, risqué en 1662 (*Purification*, 1er p.), a été remplacé dès lors par *timide.*

APPRENTI. En 1648, Bossuet, écolier de théologie, écrit *aprentif.* (*Félicité des SS.*, 1648, 2e p.) Plus tard : *aprenti* (*Trinité*, 1655).

APPROCHER, pour *rapprocher.* (*S. Joseph, Depositum custodi*, 1656, 1er p.)

ARDEUR, au sens étymologique : « Viendra *l'ardeur* du grand jugement, qui desséchera... » (*Providence*, 1662, 2e p.)

ARRÊTER, au neutre : (*Arrêtons* ici, chrétiens, et que la méditation d'un si grand exemple fasse le fruit de tout ce discours. » (*S. Paul*, 1657, 3e p.)

ART se trouve deux fois au féminin : « Le crédit des *bonnes arts.* » (*Zizanies*, 1652, 1er p.) — « Les Grecs, les maîtres des *belles* arts (*Ste Croix*, 1652, 1er p.) — Les éditeurs avaient supprimé ces deux gros latinismes. Bossuet a dit vers le même temps : « L'étude des *bonnes lettres.* » (*Martha...*, 1655, 1er p.)

ARTICLE. Les articles et autres déterminatifs se répètent quelquefois, quand un nom est accompagné de plusieurs épithètes : « Le grand et *l'*incomparable François de Paule. » (1655.) — « Jean, son bon et *son* fidèle ami. » (*S. Jean*, 1658, 2e p.) — Mais ce n'était pas une règle absolue : on lit aussi : « Le docte et éloquent saint Jean Chrysostome. » (*Éminente dignité...*, 1659, 1er p.)

ARTIFICE (latinisme): *art :* « Dieu ayant fait le monde avec cet admirable *artifice.* » (*Martha...*, 1655, 2e p.) — *Invention, supposition* ingénieuse : « C'est avec un pareil *artifice* que le bienheureux martyr Cyprien fait considérer les vanités du siècle à son fidèle ami Donatus. » (*Loi de Dieu*, 1653, 2e exorde.)

ASSEOIR (S'). Fait au futur *il s'assîra.* (*Circoncision*, 1643, 1er p.) Voy. ENVOYER.

ASSIETTE : *situation.* (*Loi de Dieu*, 1653, 2e p., I, 328.)

ASSURÉMENT : *avec assurance.* (*Vendredi-Saint*, 1660, exorde et 1er p.)

ASSURER : *affermir :* « Les uns après les autres je les joins, tâchant de *m'assurer.* » (*Brièveté de la vie*, 1648.) — Au figuré, *rendre ferme* dans la science, *donner la certitude :* « Je n'ai pas la science en moi-même ; mais j'ai celle du Fils de Dieu qui m'*assure.* » (*Ipsum audite*, 1660, 1er p.) — *S'assurer sur.* (*Vendredi-Saint*, 1660, 1er p.) — *Je m'assure que*, locution très usitée au XVIIe siècle : « *Je m'assure* que vous prévenez déjà ce que je veux dire. » (*Rechutes*, 1660, 1er p.)— « *Je m'assure* que ces vérités évangéliques sont entrées bien avant dans leurs consciences. » (*Parole de Dieu*, 1661, 2e p.) etc.

ATTENTER, pris activement : « *Qu'attentez-vous*, malheureux ? » (*Justice*, 1666, 2e p.) — « Jusqu'à cette fatale prison, il n'avait pas seulement songé qu'on pût *rien attenter* contre l'État. »(*Condé*, 1687.) — Ailleurs, neutre : « C'est à cela que nous attentons. » (*Annonciation*, 1661, 1er p.)

ATTRACTIONS, fréquentes ; ce sont des latinismes : « Êtes-vous celui qui *devez* venir ? » (*Cæci vident*, 1665, 1er exorde.) — « Vous êtes la première qui *l'avez* reçue. » (*Vaines excuses...*, 1660, 1er exorde.) —« Ce que je dis du Père et du Fils, je le dis encore du Saint-Esprit, *qui sont trois choses* et la même chose. » (*Trinité*, 1665, 1er p.) — « Tout cela *sont des biens effectifs*, qu'un homme sage doit estimer tels. » (*De l'Honneur*, 1658.) — Rancé écrivait plus tard à Bossuet : « Tout ce que vous écrivez, Monseigneur, *sont autant de décisions.* » (Mars 1697.) — « Il nous a donné ses disciples, *qui, étant la plus noble partie* du peuple qu'il a racheté, *est appliquée* par lui-même et entièrement dévouée à coopérer par sa charité à la délivrance de tous les autres. » (*S. Pierre Nolasque*, 1665, exorde.) — C'est encore par attraction que *ce qui* est remplacé quelquefois par *qui* :« Jean-Baptiste s'estime indigne de lui délier ses souliers, *qui est le plus vil office* d'un serviteur. » (*Visitation*, 1659, 1er p.) — « ...*qui est la vraie disposition* d'un chrétien. » (*Sentiments...*, vers 1659.)— C'est sans doute par attraction que Bossuet a fait cette construction assez étrange : « Les pigeonneaux et les tourterelles, *c'étaient* le sacrifice des pauvres. » (*Purification*, 1653.)

AUCUN, AUCUNS. Le pluriel est fréquent : « Il ne se voulait laisser convaincre par *aucuns* discours. » (*Ste Croix*, 1659, 1er p.) — « Sa grâce se montre grâce en ce qu'elle n'est attirée par *aucuns* mérites. » (*Visitation*, 1659, 1er p.) — « Les injustes, pour l'ordinaire, sont plus forts, parce qu'ils ne se donnent *aucunes* bornes. » (*Ambition*, 1666.) — Il y a des traces d'hésitation cependant : ayant écrit : «... n'est ignorée *d'aucuns* des fidèles, » l'auteur effaçait l's. (*Pâques*, 1660, 3e p.)Au contraire, il ajoute, plus tard, dans un autre manuscrit :« Je veux croire qu'*aucuns* de mes auditeurs *ne sont* si dépravés et si corrompus.» (*Hora est*, 1669, 1er p.) Dans un passage parallèle, il avait dit : « Je veux croire qu'il n'y a *aucun* de mes auditeurs *qui soit* si dépravé... » (*Tunc videbunt*, 1665, 1er p.) — « Il ne faut pas croire que le monarque du monde... endure dans son empire qu'*aucun* y ait le commandement sans sa commission particulière. » (*Devoirs des rois*, 1662, 1er p.)

AUCUNEMENT gardait le sens positif : *un peu :* « Maux qui, tout cruels qu'ils sont, sont *aucunement* supportables ». (*Cæci vident*, 1653, 1er point). — « Il attendait que la faim les rendît *aucunement* supportables. » (*Postul. Bernardine*, 1656, 2e point.)

AUDIENCE : 1° *action d'écouter :* « Le monarque qui nous honore de son *audience.* » (*Providence*, 1662, 2e p.) — « Sire, elle est digne de votre *audience.* » (*Mort*, 1662, 1er p.) Cf. *Rosaire*, 1651, 2e p. — 2° *auditoire :* «... Que je m'abstiens de nommer par le respect de cette *audience...* » (*Bonté et rig. de Dieu*, 1652, 2e p.) — « Des rencontres que l'honnêteté ne me permet pas de dire en cette *audience.*) (*S. Bernard*, 1653, 1er p.) — « S'il y a dans cette *audience...* » (*Quasimodo*, 1660, péror.) — Les deux sens (*Ste Thérèse*, 1657, II, 374,381). — « Représenter à cette auguste *audience.* » (*Marie-Thérèse*, 1683.) — Qui honore cette *audience.* » (*Palatine*, 1685.)

AUSSI, Voy. NON PLUS.

AUTANT répété. Au XVIIe siècle, on disait logiquement : « Autant que..., autant... ; *quantum...*, *tantum.* Bossuet use de cette construction à toutes les époques ; souvent avec une inversion dans le second membre : « *Autant que* leur opinion est impie, *autant sont admirables* les raisonnements que leur opposent les saints Pères. » (*Bonté et rig. de Dieu*, 1652, 2e exorde.) — « *Autant qu'il* respectait leur degré, *autant a-t-il* quelquefois repris leur personne. » (*S. Bernard*, 1653, 2e p.) « *Autant qu'*ils s'approchaient de Dieu par leur intelligence, *autant s'en éloignaient-ils* par leur orgueil. » (*Noël*, 1692, 1er p.) — Sans inversion : « *Autant* que je vois d'infirmités en Notre-Seigneur, *autant* je me promets

de grandeur pour moi. » (*Noël*, 1656, 2e point.) — « *Autant que* le ciel s'élève et *que* la terre s'incline au-dessous de lui, *autant* le cœur des rois est impénétrable. » (*Le Tellier*, 1686.) — Avec interrogation : « *Autant que* les saints retranchent de mauvais désirs, *ne se font-ils pas autant* de salutaires blessures ? » (*S. François de Paule*, 1655, 1er p.) — Il y a quelquefois un tour un peu différent dans le premier membre : « *Tout autant de péchés que* nous commettons, autant de dettes contractons-nous envers la justice divine. » (*Satisfaction*, 1658, 1er p.) — Avec ellipse, le *que* était sous-entendu : « *Autant* d'hommes qui nous parlent, *autant* d'organes qui nous les inspirent. » (*Prédication évangélique*, 1662, 1er p.)

D'autant que. Locution fréquente dans les premiers sermons ; = *vu que* (I, 12, 20, 137, 284, 394, 527 *et seq.*; 545 ; II, 70, 296, 563.) Elle devient très rare, à partir du commencement de l'époque de Paris (1659).

D'autant plus que..., d'autant plus, ancien synonyme de *plus* répété : « *D'autant plus* que les choses sont de conséquence, *d'autant plus* nous avons besoin de l'assistance divine. » (*Loi de Dieu*, 1653, exorde.) — « *D'autant plus que* nous voyons tous les jours augmenter le nombre de ceux qui blasphèment..., efforçons-nous *d'autant plus* à lui plaire... » (*Cæci vident*, 1653, péror.) — « *D'autant plus que* la cause est parfaite, *d'autant plus* le rapport est exact. » (*Les deux Alliances*, reprise, 1654.) — Bossuet d'ailleurs employait aussi : *Plus..., plus*, comme nous ; ou encore : *Plus..., et plus.*

Autant, pour *aussi :* « Explications *autant* vaines *que* spécieuses. » (*Vêture*, 2 févr. 1654, 1er p.) — « Sentence *autant* juste *que* formidable. » (*Pentecôte*, 1654, 2e p.) — «... De croire la vie et la mort *autant* dissemblables *que* les uns et les autres nous la figurent. » (*Impénit. finale*, 1662, 2e exorde.) —« La clémence est *autant* agréable aux hommes *qu*'une pluie qui vient sur le soir tempérer la chaleur du jour... » (*Justice*, 1666, 3e p.) — Voy. COMME.

Autant, seul, a quelquefois la même valeur que *le plus :* « Une des choses qui augmente *autant* l'affection... » (*Rosaire*, 1651, 1er p.) —« Une des choses qui était *autant* admirable dans les Apôtres... » (*S. Bernard*, 1653, 2e p.) — « Une des qualités de l'Église qui est *autant* célébrée dans les Écritures. » — *Var.* « le plus. » (*Jubilé*, 1656, 2e p.)

AUTRE (L'UN ET L') se construisait avec le singulier, comme *uterque :* « L'un et l'autre *s'est vérifié* dans la princesse Palatine. » (1685.)

AVENTURE : était du style relevé : « Renouvelez vos attentions pour voir la suite de cette *aventure*, qui... » (*S. Paul*, 1657, 2e p.) — « Dans le dessein que j'ai pris de faire tout l'entretien de cette semaine sur la triste *aventure* de ce misérable. » (*Mauvais riche*, ou *Impénit. finale*, 1662, 1er exorde.)

BÉNI, BÉNIE ; BÉNIT, BÉNITE. Bossuet ne fait pas cette distinction. Partout il emploie la seconde de ces deux formes, que dans sa jeunesse il écrit *benist*, *beniste.* — Comme elle présenterait aujourd'hui un faux sens, nous avons imprimé *béni*, *bénie*, dans les cas où cette orthographe est requise par l'usage.

BIEN *Le bien de*, c'est-à-dire l'*avantage*, la *faveur* de : « Jamais elle ne put obtenir *le bien* de le voir, jusqu'à temps que... » (*S. Bernard*, 1653, 2e p.) — L'évêque de Meaux dira encore en 1702 :« Ayant eu *le bien*, dans les six dernières années de sa vie, d'être admis dans la Compagnie de messieurs les ecclésiastiques qui s'assemblaient pour la conférence spirituelle des mardis... » (*Témoignage* rendu à Monsieur *Vincent de Paul*, pour sa canonisation. *Inédit.*)

BIENFAIRE (en un seul mot), comme *bienfaisant*, et avec le sens qui est resté à cet adjectif : « Sa première inclination, c'est de nous *bienfaire.* » (*Bonté et rig. de Dieu*, 1652, 1er p.) — « Je ne paraissais sur la terre que pour leur *bienfaire.* » (*Ibid.*) — « Qui passait *bienfaisant* et guérissant tous les oppressés. » (*Ibid.*) Cette traduction, volontairement archaïque, se retrouve en 1665 même : « Il est

passé en *bienfaisant...* » (*Cæci vident*, 1665, 1er exorde. De même, *Cæci vident* de 1653, 1er p.) — « Jugez combien était grande l'inclination qu'il avait de *bienfaire* aux hommes... » (*Cæci vident*, 1653, 1er p.) — « Sa volonté est de *bienfaire* généralement à tous les hommes. » (*Réconciliation*, 1653, 1er p.) — « Il reçoit comme un bienfait, quand nous lui donnons le moyen de nous *bienfaire*. » (*Visitation*, 1659, 2e p. — Cf. *Charité fraternelle*, 1660, 2e p. ; *Haine de la vérité*, 1661, 2e p. ; *Efficacité de la pénitence*, 1662, 1er p.) — « Nous avons changé la joie de *bienfaire* en une joie de punir. » (*Justus es*, 1668, 2e p. Ici *bien faire* (en deux mots, comme dans les éditions) est un véritable contresens. — Notre auteur a même dit quelque part : « Ce qu'il y a de *mieuxfaisant*. » (*Intégrité de la pénitence*, 1662 ; additions de 1669, pour le 2e p.)

BON. Bossuet, dans sa jeunesse, abuse de cette épithète, même avec des noms propres. (*Panég. de S. Bernard*, etc.)

Bons mots. « Étudier de *bons* mots, » et non *des bons mots :* il s'agit de *belles expressions*. (*Loi de Dieu*, 1653, 2e exorde.)

BRISURES. Voy. TRADUCTIONS.

BROUILLER, absolument : « Les hérétiques ont brouillé. » (*Cæci vident*, 1665, 1er p.)

CAPABLE DE (latinisme), pour *capable de recevoir*, qui ferait pléonasme, d'après l'étymologie : « Il fallait qu'il prît une nature *capable de* ces émotions. » (*Bonté et rig. de Dieu*, 1652, 1er p.) — « Cet âge ordinairement indiscret n'est pas *capable de* ces bons conseils. » (*S. Bernard*, 1653, 1er p.)

C'EST ou CE SONT, devant un pluriel. On trouve les deux, quelquefois dans un même discours. La différence est en ce sens que *ce sont* est de beaucoup le plus usité dans la jeunesse de Bossuet ; et *c'est*, pendant son épiscopat, lorsqu'il était de l'Académie, 1671-1704. Voici quelques rares exemples du singulier, dans la première époque : « S'il avait quelque chose à acquérir, *c'était* les élus. » (*Toussaint*, 1649, 2e p.) Mais dans la *Méditation* de l'année précédente : « S'il avait quelque chose à gagner, *c'étaient* les élus. » (*Félicité des SS.*, 1648, 2e p.) — De même en 1652 : « Les biens du Fils de Dieu, *ce sont* les vertus et les grâces. » (*8 sept.* 1652, 2e p.) — Dans le premier *Cæci vident*, 1653, un exemple du singulier, et deux du pluriel : « *Ce n'était* pas seulement les lieux où... » (1er p.) Mais plus loin : « La conduite de ta raison, *ç'ont été* ses propres lumières ; la règle de ta volonté, *ç'ont été* ses inclinations. » (3e p.) — « Pourvu que *ce soit* des vœux qui... « (*S. François de Paule*, 1655, péror.) — « *C'était* les victimes que l'on offrait. » (*Ascension*, 1654, 1er p.) — D'ordinaire, jusqu'en 1671, on rencontre le pluriel : « Ceux dont je prédis les afflictions, *ce ne sont* ni des trompeurs, ni des hypocrites ; *ce sont* mes disciples les plus fidèles, *ce sont* ceux dont je propose la vertu... » (*Providence*, 1656, 2e exorde.) — « *Ce ne sont* point des persécuteurs qui l'amènent. » (*Postul. Bernardine*, 1656, et 1659, 2e exorde.) — « *Ce sont* leurs propres richesses. » (*Émin. dignité des pauvres*, 1659, 2e p.) — « *Ce sont* des choses. » (*Henriette d'Angl.*, 1670.) — Mais à partir du Préceptorat : « *C'est* nos indignes pasteurs qui nous ont jetés dans ce lieu de tourment où nous sommes. » (*Pâques*, 1680, 2e p.) — « *C'est* les gentils... » (*Unité de l'Église*, 1681, 1er p.) — « *Ce sont* ceux dont il est écrit... — *Var. C'est* ceux... » (*Marie Thérèse*, 1683.) *Ce sont* est préféré, pour éviter la cacophonie. — Elle est admise ailleurs : « *C'est* de saintes méditations, *c'est* de bonnes œuvres, *c'est ces* véritables richesses... qui... « (*Le Tellier*. 1686, péror.) Mais à la page précédente, Bossuet a laissé échapper : « *Ce ne sont* pas les années... », contrairement à l'usage alors dominant. — Dans l'oraison funèbre de Condé : « *C'est ces* communes pratiques... » a été corrigé en « ce sont », pour l'harmonie. Mais on lit dans un autre passage : « *Ce n'est* pas seulement des hommes à combattre, *c'est* des montagnes inaccessibles, *c'est* des ravines... ; *c'est* partout des forts élevés... » — Voy. ATTRACTIONS.

CÉLÉBRITÉ : *solennité :* « Dans la *célébrité* de nos saints mystères. » (*Scapulaire*, 1653, 1er p.) — « A la *célébrité* de votre triomphe. » (*Ascension*, 1654, exorde.) — « La gloire des esprits immortels qu'elle honore tous aujourd'hui par une même *célébrité*. » (*Beati misericordes*, 1657, exorde.)

CE QUE, conjonction *(quod) :* « *Ce que* Dieu est bon... » (*Bonté et rig. de Dieu*, 1652, 1er p.) — « *Ce que* Dieu tarde à punir les crimes, *ce qu'*il les laisse souvent prospérer, n'a rien de contraire à sa Providence. » (*Providence*, 1656, 1er p.) — « *Ce que* je vis maintenant... » (*Quasimodo*, 1660, 1er p.)

CE QUE C'EST QUE DE. Voy. QUE.

CESSÉ, avec *être :* « Les persécutions *sont cessées*, mais les martyres *ne sont pas cessés*. » (*S. François de Paule*, 1655, 1er p.) — « Ma surprise *est bientôt cessée*, après que j'ai eu médité... » (*Honneur*, 1660, 2e p.) — « Enfin *il est cessé*, le bruit de ces applaudissements. » *(Ibid.)*

CHAGRIN, sens plus énergique qu'aujourd'hui : *esprit d'opposition :* « Combien criminel serait leur *chagrin*, si...? » (*Ascension*, 1654, 2e p.) — « Un *chagrin* superbe. » (*Cornet*, 1663 ; *Henriette de France*, 1669.)

CHARIOT préféré à *char :* « Digne *chariot* de triomphe ! » (*Veille de l'Assomption*, 1650.) — «... Comme un *chariot* de triomphe, où il traîne après lui le monde vaincu. » (*Noël*, 1656, 3e p.) Selon Lachat, Bossuet corrigerait ce mot dans le second sermon : c'est une erreur. Au contraire, ayant écrit « *char* de triomphe, » il rétablit l'ancienne forme. (*Noël*, 1667, 3e p.)

CHIMÉRIQUE. Pour user de ce terme, Bossuet recourt à la précaution oratoire : « Qu'elle est ridicule, qu'elle est, si je puis parler ainsi, *chimérique !* » (*Postul. Bernardine*, 1656, 1er p.)

CHOIR : « *Chut* du ciel en terre. » (*Démons*, 1660, 1er p.)

COMME. 1° Remplace souvent *que* dans une comparaison d'égalité : « Fussiez-vous aussi juste *comme* vous présumez de l'être. » (*Samedi-Saint*, 1652, 1er p.) — « Pour ouvrir autant de sources d'amour *comme* il a de plaies. » (*Pentecôte*, 1654, péror.) Les deux réunies : « Quel autre voyons-nous qui s'endorme si précisément, quand il veut, *comme* JÉSUS est mort quand il lui a plu ? Quel homme, méditant un voyage, marque si certainement l'heure de son départ *que* JÉSUS a marqué l'heure de son trépas ? » (*Ste Croix*, 1653, 1er p.) — *Item Postul. Bernardine*, 1656 et 1659, 2e exorde. — Se trouve encore dans la grande époque : « Aussi fidèles à faire ses volontés *comme* il est soigneux d'accomplir les vôtres. » (*Purification*, 1662, péror.) — « S'il nous était aussi aisé d'inspirer aux hommes la haine de leurs péchés *comme* il nous est aisé de leur faire voir que le péché est le plus grand de tous les maux... » (*Jam securis*, 1665, 1er p.) — « Que notre zèle pour la sainte Église soit autant échauffé *comme* il est instruit par l'exemple de ce grand homme. » (*S. Thomas de Cantorbéry*, 1668, 2e p.)

2° Mis pour *comment* dans les interrogations indirectes : « Trois vérités qui apprennent aux riches *comme* ils doivent se conduire à l'égard des pauvres. » (*Parçet pauperi*, 1658, exorde.) — « Voici *comme* il est couché dans les Écritures. » (*Satisfaction*, 1658, 1er p.) — Et plus tard : « Je me suis donc résolu de leur faire considérer dans ce discours *comme*, par une chute insensible, on tombe d'une vie licencieuse à une mort désespérée. » (*Impénit. finale*, 1662, 1er exorde.) — (Autres ex., *Vendredi-Saint*, 1662, 1er p. ; *Justice*, 1666, 2e p. etc.) — On trouve aussi *comment* dans le même sens, dès 1653 (*Loi de Dieu*, 1er p.) etc.

COMMETTRE : *confier :* « Dans trois fonctions importantes du ministère qui lui est *commis*. » (*S. Paul*, 1657, 2e exorde.) etc. — *Préposer à :* « Les souverains *qu'il a commis* pour régir ses peuples. » (*Purification*, 1662, péror.) — *Exposer, compromettre :* « Sans *commettre* l'autorité du roi son seigneur. » (*Henriette de Fr.*, 1669.)

Se commettre, se confier.(*Loi de Dieu*, 1653, 2e exorde.) — *S'exposer à* (*Ibid.*, 1er p.) — « Ose encore *se commettre* à la furie de l'Océan... » (*Henriette de Fr.*, 1669.)

COMPOSER : *arranger*, *mettre en ordre convenable :* « Si nous donnons ce moment de la vie présente à *composer* nos mœurs, il donnera l'éternité tout entière à contenter nos désirs. » (*Ambition*, 1662, 1er p.) — Cf. *Loi de Dieu* (I, 313, 317); *Honneur*, 1660 (3e p.) etc. — « Majesté *composée.* » (I, 256.)

COMPRÉHENSION : aptitude à *comprendre*, au sens étymologique, à *enfermer* en soi-même : « Notre esprit... n'a pas une assez vaste *compréhension* pour s'étendre hors de son enceinte. » (*Hora est*, 1669, 1er p.)

CONDUITE, expression fréquente chez notre auteur : 1° avec le sens actif : « A se rendre dignes instruments de la *conduite* supérieure. » (*Providence*, 1662, 2e exorde.) — Cf. *Ibid.*, 2e p. — *Devoirs des rois*, 1662, 1er p. — *Purification*, 1666, 2e p. — « Je veux voir auparavant si ta *conduite* est bien assurée. » (*Loi de Dieu*, 1653, 1er p.) etc.—« La conduite de la grâce. »(*Palatine*, 1685.) — 2° Au sens passif : « Qui *vous* refusez la *conduite*, » *c.-à-d.* l'avantage d'être conduits. (*Cæci vident*, 1665, 1er p.) Mais en reprenant ce sermon en 1668 et 1669, Bossuet préfère le sens actif, et dit : « Qui *nous* refusez la *conduite.* » — « Avec leur cour, d'une grandeur... aussi bien que d'une *conduite* si différente. » (*Marie-Thérèse*, 1683.) — « Il ne faut pas permettre à l'homme de se mépriser tout entier, de peur que... il ne marche sans règle et sans *conduite* au gré de ses aveugles désirs. » (*Henriette d'Angl.*, 1670, exorde.) — Au pluriel : « Entrons dans une profonde considération des *conduites* de Dieu sur elle. » (*Henriette d'Angl.*, 1670.)

CONFÉRER : *comparer.* (*Loi de Dieu*, 1653, 2e p., I, 330 ; *Scapulaire*, 1653, 1er p., I, 380 ; *Cæci vident*, 1653, 2e exorde, I, 451 ; *Annonciation*, 1655, II, 5.) etc.

CONFIDENT : « Amis les plus confidents; » *c.-à-d.* les plus avant dans la confiance. (*S. Joseph*, *Depositum*, ... 1656, 2e exorde ; *Anges gardiens*, 1659, 2e p.)

CONGRATULER A, latinisme (rare) : « En ce jour où l'Église est occupée à *leur congratuler* leur félicité.» (*Toussaint*, 1649,exorde.) — « Quand on *lui congratulait* une conquête si glorieuse. » (*Bonté et rig. de Dieu*, 1652, 2e p.) L'auteur, s'étant relu plus tard, à l'occasion du *Discours sur l'Histoire universelle*, a corrigé : « Quand on *le congratulait* d'une conquête... »

CONSIDÉRÉ : *réfléchi*, *circonspect* (voy. RÉSOLUTIF). Nous n'avons gardé, en ce sens, que son contraire *inconsidéré.*

CONSTANT ; CONSTAMMENT : *certain ; certainement (constare)* : « Cette vérité trop *constante.* » (*Loi de Dieu*, 1653, 2e p.) — Voy. DISPUTER. — « Les *frères de* JÉSUS mentionnés dans l'Évangile, et saint Jacques, qu'on appela *frère du Seigneur*, *constamment* ne l'étaient que par la parenté... » (*Élév.*, XVI, III.) — *Constant* signifiait aussi d'ailleurs la persévérance, la régularité : « Les jours se succèdent avec des révolutions si *constantes.* » (*Loi de Dieu*, 1653, 2e p.) — « La fortune n'est pas si *constante* qu'on ne voie aisément finir ses faveurs. » (*Ste Thérèse*, 1658, 3e p.) — *Constamment* veut dire en outre *avec constance*, *avec fermeté :* « Supporte *constamment* la mort. » (*S. Gorgon*, 1654, 1er p.) — « Venez apprendre de cette Vierge à sacrifier à Dieu *constamment* tout ce que vous avez de plus cher. » (*Compassion*, 1658, 2e p.) — « L'unique moyen..., c'était de mourir *constamment.* » (*Pentecôte*, 1658, 1er p.)

CONSULTER, absolument : *délibérer :* « Sans consulter.» (*De l'Honneur*, 1658.) — *Consultation*, dans le même sens : « Dans cette *consultation* importante. » (*Loi de Dieu*, Reprise en 1659, II, 546.)

Consulter une chose : « Pendant que les médecins *consultent* l'état de sa maladie. » (*Impénit. finale*, 1662, 3e p.) — *Consulter de*, ou *sur :*« Des médecins

assemblés qui *consultent sur* l'état d'un homme... » (*Anges gardiens*, 1659, 2e p.) —« Pendant que l'on *consulte de* la vie mortelle, peut-être...qu'en ce même temps des médecins invisibles *consultent d'*une maladie bien plus importante. » (*Ibid.*) — Cf. *Impénit. finale :* « *consultent d'*un mal bien plus dangereux. »

CONTEMPÉRÉ. Voy. TRADUCTIONS.

COULPE : *faute, souillure :* « Il y a dans la peine quelque représentation de la *coulpe.*» (*Samedi-Saint*,1652, 1er p.)— « O heureuse *coulpe !*» (*8 sept.* 1659,1er p.) Traduit de l'office du Samedi-Saint.

COUPABLE « de mort » : latinisme *(reus mortis),c.-à-d.* d'un crime méritant la mort. (*Ascension*, 1654, 1er p.)

COURIR, actif : « Le grand nombre d'hommes qui *courent* la même carrière.» (*Brièveté de la vie*, 1648.)

COURT (DEMEURER) : « La hardiesse humaine n'aime pas à *demeurer court :* où elle ne trouve rien de certain, elle invente. » (*H. de Gornay*, 1658, II, 524.) — « Il ne faut pas s'étonner s'il *demeure court* ordinairement dans ses entreprises. » (*Justice*, 1666, 1er p.)

Le faire court, abréger : « Et pour vous *le faire court.* » (*Bonté et rig. de Dieu*, 1652, 2e p.)

CURIEUX DE ; CURIOSITÉ, pour marquer le désir, l'avidité *(cura) :* « Cette humeur inquiète, *curieuse de* nouveautés. » (*Impénit. finale*, 1662, 2e p.) — Sans régime : « Les bibliothèques des *curieux.* » (*Providence*, 1662, 1er p.) — « Ce que nous donnons à nos sens, à notre *curiosité*, à notre luxe. » (*Ibid.*, 3e p.) — « Contenter jusqu'aux désirs les plus inutiles d'une *curiosité* étudiée. » (*Éminente dignité...*, 1659, 2e p.) — « Toutes les diverses parures qu'une vaine *curiosité* a inventées. » (*La Vallière*, 1675, 2e p.)

DANS = *sur*, particulièrement avec le mot *trône* (assimilé à un fauteuil) : « L'iniquité *dans* le trône, où la seule justice doit être placée.» (*Providence*, 1662, 1er p.) « L'innocence dans le trône.» *(Ibid.)* — Cf. *Justice*, 1666, (2e exorde). — « *Dans* le champ de bataille, il rend au Dieu des armées la gloire qu'il lui envoyait. » (*Condé*, 1687.) — Bossuet disait aussi : Monter au trône : « Est-ce ainsi, ô Fils de David, que vous montez *au* trône de vos ancêtres ? » (*Honneur*, 1660, 1er exorde.) — On lit dans un même sermon : Monter *au* trône ; *dans* le trône; *sur* le trône. (*Profession, le jour de l'Épiphanie*, 1660, 1er p.)

DAVANTAGE, qui s'écrivait *d'avantage*, se disait pour *de plus*, *bien plus* (*8 sept.* 1652, I, 179 ; *Loi de Dieu*, 1653, I, 313; *Scapulaire*, 1653, I, 379 ; *Cæci vident*, 1653, I, 471). Cet archaïsme disparut bientôt de la langue de Bossuet. — Au contraire *davantage que*, aujourd'hui condamné à tort ou à raison, est de toutes les époques : « La pauvreté de JÉSUS-CHRIST lui plaît *davantage que* les richesses dont le siècle l'aurait vue parée. » (*Postul. Bernardine*, 1656, 2e exorde.) — « Il paraît tenir *davantage* des sentiments d'un père... *que* de la tendresse d'un ami.» (*S. Jean*, 1658, 1er p. *var.*) — « Se plaire *davantage* à être le père de ses peuples *que* le victorieux de ses ennemis. » (*Démons*, 1660, péror.)— « Je me satisferais beaucoup *davantage* en faisant des panégyriques *qu'*en proposant des instructions. » (*Justice*, 1666, 1er exorde.) — « Qu'a jamais vu le ciel et la terre qui mérite *davantage* d'être regardé qu'une telle persécution...? » (*Vendredi-Saint*, 1666, 2e exorde.) Deforis corrige : *plus.* Mais Bossuet disait l'un et l'autre indifféremment : « La sagesse divine ne s'est jamais montrée *plus* à découvert à ceux à qui la foi a donné des yeux *que* dans le mystère de la croix. » *(Ibid.)* — « De les punir *davantage* par leur endurcissement léthargique *que* s'il exerçait sur eux un châtiment exemplaire. » (*Hora est*, 1669, 1er p.) — Cf. *Oraisons funèbres*, édit. Jacquinet, p. 402, 503 *(Le Tellier,Condé).*

DE : « Son amour maternel *accoutumé d'*embrasser un Dieu... » (*S. Jean*,

1658, 2e p.) — « Après qu'il eut *commencé de* gouverner ses affaires. » (*Justice*, 1666, 1er p.) — « *Commença d'*ébranler l'autorité de l'Église. » (*Henriette de Fr.*, 1669.). Mais aussi *commencer à :* « *Commençons à* aimer sur la terre... » (*Pentecôte*, 1654, péror.) Les édit. ont corrigé mal à propos : *d'aimer*. Il y a d'autres exemples de *à :* « C'est ce qu'il *commence à* faire aujourd'hui. » (*Visitation*, 1659, 2e p.) — « Nous commençons *de* ne rien pouvoir. » (*Pentecôte*, 1658, 1er p.) — « Vous commencez *à* ne rien pouvoir. » (*Vaines excuses...*, 1660, 1er p.) — « Leur subtil conducteur... *commença à* s'apercevoir qu'il pouvait encore les pousser plus loin. » (*Henriette de Fr.*, 1669). — « Il *consent d'*entrer dans la même prison. » (*S. Pierre Nolasque*, 1665, 2e p.) Cf. *Purification*, 1666 (1er p.) — *Enseigner de* (*Toussaint*, 1669, 3e p.) et *Enseigner à* (*Ambition*, 1662, 1er p.) — *Exhorter de, à :* « J'exhorterai *chacun* de mes auditeurs en particulier *à* être fidèle à son épreuve. » (*Deus tentavit eos*, 1663, 2e exorde). Seconde rédaction préférée à la première ainsi conçue : « J'exhorterai *un chacun* de vous *d'*être fidèle à son épreuve. » Du reste *exhorter à* est fréquent. — *Exhorter que* (voy. LATINISMES). — *Inviter de :* « Je vous *invite* aujourd'hui *d'*accompagner le Sauveur jusques au tombeau du Lazare. » (*Mort*, 1662, 2e exorde.) — « Lorsque tout ce qui nous environne nous *invite* et nous *presse de* satisfaire à nos désirs.» (*S. André*, 1668, 3e p.) — *Avoir intérêt de* (*Justice*, 1666, 2e p.) — *Être bien fondé de* (*Honneur*, 1660, 1er p. *var.*) — *Obligé, obliger, s'obliger à, de :* « Je me sens *obligé* d'abord *à* les rappeler en votre mémoire. » (*Henriette de Fr.*, 1669.) — « *Obligée à* se retirer de son royaume. » (*Ibid.*) Cf. I, 77 (*Rosaire*, 1er p.) — « Voulant *obliger* les hommes *de* s'instruire par eux-mêmes... » (*Justice*, 1669, 2e p.) — « C'est la seconde vérité que *je me suis obligé de* vous expliquer. » (*Émin. dignité des pauvres*, 1659, 2e p.)—Les deux dans le sermon de l'*Ambition*, 1661, 1er exorde. — *Se plaire de, à :* « C'est là qu'*on se plaît de* faire le grand par le mépris de toutes les lois... » (*Impénit. finale*, 1662, 1er p.) Cf. *Loi de Dieu*, I,321 ; *S. Paul*, II, 303 ; *Ambition*, 1662, début du 2e p. — « *Se plaire à* le reconnaître par de dignes distinctions. » (*Palatine*, 1685.) Cf. I, 368. — *Il y a plaisir de :* « *Qu'il y a plaisir de* servir celui qui fait justice au cœur et qui pèse l'affection ! » (*S. André*, 1668, 3e p.) — *Avoir peine de, à :* « Nous savons que JÉSUS-CHRIST est vivant, et notre foi chancelante *a peine de* s'y confier ! » (*Souffrances*, 1661, 1er p.) Mais en 1659 : «... *a peine* toutefois *à* s'y confier. » (*Ste Croix*, 1er p.) — « *J'ai peine à* contempler son grand cœur dans ces dernières épreuves. » (*Henriette de Fr.*, 1669.) — *Presser de*. Voy. *Inviter de*. — *Presser à*. Voy. A. — *Rester de :* « Il ne nous reste plus que *de* nous écrier... » (*S. Jean*, 1658, 2e p.) — *Se résoudre de*. Voy. COMME.

Désirer de : « Ce Dieu... *désire d'*être désiré. » (*Visitation*, 1659, 2e p.) — *Espérer de* (*Justice*, 1666, 2e exorde). Cf. *Oraisons funèbres*, édit. Jacquinet, 307 (*Palatine*, 1685). — *Prétendre de :* « *Prétendent de* se distinguer. » (*Ambition*, 1662, 1er p.) Fréquent. — On trouve dans un même sermon : « *Il a prétendu être* libre ; » et « *Il a prétendu d'être* libre. » (*Postul. Bernardine*, 1659, 1er p.) — « *Prétendre d'*être indépendants.» (*Ibid.*)— *Prétendre à*, plus rare. (Voy. DEGRÉ.)

C'est à [*moi*] *de*, ou *à :* « C'est aux prédicateurs du Très-Haut *à* sonner de la trompette devant le peuple, et *de* crier les premiers : *Vivat...* » (*Démons*, 1660, péror. Allocution écrite précipitamment.) — « Quoique ce soit à l'esprit *de* connaître la vérité. » (*Purification*, 1662, 2e p.) Lachat : *à* connaître (faute).

De après *ce qui est, ce qui était*, latinisme pour *ce qu'il y a :* « Ce qui est *de* plus admirable... » (*8 sept.* 1659, exorde.) Cf. I, 416 (*S. Bernard*, 2e p.) ; II, 297 (*S. Paul*, 2e exorde).

Génitif passif : « L'estime *de* l'orateur. » (*S. Paul*, 1657, 1er p.) — « La foi *de* la Providence. » (*Providence*, 1662, 2e p.) — « L'indifférence *des* religions. »

(*Henriette de France*, 1669.) — « Confiance *des* ressources. » (*Henriette d'Angl.*, 1670.) — « Cette crainte *de* respect qui ne détruit pas l'amour. » (*Devoirs des rois*, 1662, 2e p.; *Justice*, 1666, 1er p.) — « Elle aimait qu'on lui *en* fît des leçons,» (*c.-à-d. de* ou *sur* ses défauts.) (*Henriette d'Angl.*, 1670.) — Voy. HORREUR.

De = *par :* « Ce dernier outrage *dont* la haine insatiable de ses ennemis voulut encore le persécuter. » (*Souffrances*, 1661, 1er p.) — « O Dieu ! où en sommes-nous..., si nous sommes également *persécutés de* ce qui nous plaît et *de* ce qui nous afflige ? » (*Purification*, 1666, 2e p.) — « Supplice qui n'est *tempéré d'*aucune douceur. » (*Providence*, 1662, 1er p.) — « Peut-être que sa place eût été donnée, si on eût pu la *remplir d'*un homme aussi sûr. » (*Le Tellier*, 1686.)

De marque l'origine, la nature : « Que de cette main bienfaisante lui-même il arrache ses propres enfants de ce sein paternel où ils veulent vivre ! Il n'y a rien qui soit moins *de* lui. » (*Pâques*, 1680, 1er p.) ; — la manière : « Courent *d'*une telle fureur. » (*S. Bernard*, 1653, 1er p.) — « Ceux qui ont vu *de* quel front il a paru dans la salle de Westminster... » (*Henriette de Fr.*, 1669,) etc.

Devant un adjectif, *de* est quelquefois remplacé par *des :* « *Des* vastes pensées.» (*Marie-Thérèse*, 1683.) — « *Des* fragiles images d'une douleur que... » (*Condé*, 1687.) etc. — Mais aussi : « *De* tristes expériences... » (*Le Tellier*, 1686.) — « *De* secrets retours. » (*Henriette d'Angl.*, 1670.) — « *De* continuels combats. » (*Pâques*, 1680, 3e p.) etc.

De omis : « Quelque chose bien considérable. » (*Vaines excuses*, 1660, 3e p.) — « Est-il rien plus digne de Dieu... ? » (*Noël*, 1656, 1er p.) — « Il n'est rien tel. » (*Ibid.*, 3e p.) — « Il n'est rien plus digne... » (*Noël*, 1667.) — Mais aussi : « Est-il rien *de* plus majestueux ni *de* plus auguste que cette solitude de Dieu ? » (*Annonciation*, 1660, 2e p.) — « Y a-t-il rien *de* plus sage ni *de* plus modeste? » (*Honneur*, 1660, 1er p.) — Quelquefois, avec *servir :* « Vain spectacle pour les yeux, qui ne sert rien à personne. » (*Compassion*, 1659, canevas, 3e p.) Latinisme : *nihil prodest.* Bossuet dit de même : « Vous n'avancez rien. » (*Prédication évang.*, 1662, 1er p.) pour : en rien : *nihil proficis.* — *De* se rencontre aussi : « ... N'eussent *de rien servi...* » (*Cæci vident*, 1653, 3e p.)

DÉBONDER (SE). Locution douteuse, qui se rencontre deux fois (*Félicité des SS.*, 1648 ; et *8 sept.* 1659, 2e p.) Les éditeurs ont lu dans un cas *se débonder*, et dans l'autre *se déborder.* — Dans nos manuscrits l'*r* a parfois une grande ressemblance avec l'*n*. On lirait en un endroit, si le sens n'était absurde : « Il est dur de *pendre* un ami : » au lieu de « perdre ». (12821, f. 243, v° ; *Noël*, 1656.) — Les deux expressions seraient d'ailleurs synonymes : *débonder* paraissant signifier ce que l'auteur exprime ailleurs par cette périphrase : « Lever les *bondes* des digues. » (*Haine de la Vérité*, 1661, 2e p.)

DÉBRIS, au singulier : « Dans le *débris* des choses humaines. » (*Ste Croix*, 1659, 1er p.) Cf. *Rosaire*, 1657, 1er p. ; *Souffrances*, 1661, 2e p. ; *Henriette d'Angl.*, 1670.

DÉCLINER, comme *incliner* (*Justice*, 1666, 1er p., 1re *rédact.*)

DEGRÉ : *grade :* « Quelle discipline y aura-t-il dans la guerre, si on peut seulement prétendre à s'élever autrement que par les *degrés ?* » (*Pâques*, 1680, 2e p.) — Cf. *S. Bernard*, I, 417 : « Autant qu'il respectait leur *degré...* »

DÉLICIEUX : *ami des délices.* (*S. Paul*, 1657, 2e p., II, 311.)

DÉLOGER n'était pas plus trivial que *loger :* « Ne *logeant* que sous des tentes ; toujours prête à *déloger* et à combattre. » (*Unité de l'Église*, 1681, exorde). — Cf. *Mort*, 1662, péror.

DEMI variait devant le nom : « Quelque demie restitution. » (*Haine de la vérité*, 1661, 2e p. ; *Ardeur de la Pénitence*, 1662, 1er p.)

DÉSASTREUX. Au sens passif : « O pauvre et *désastreuse* humanité... » (*Purification*, 1666, 2e p.)

DÉSERTER : *rendre désert.* (*Ambition*, 1662, 2e exorde.)

DÉSORDONNÉMENT : « Tout ce que nous aimons *désordonnément* dans la créature. » (*Annonciation*, 1662, 1er p.)— « Ce qui lui a plu *désordonnément.* » (*Prodigue*, 1666, 2e p.)

DÉTERMINÉMENT : « Il la lui applique *déterminément.* » (*Vendredi-Saint*, 1660, 3e p.) — Ces deux adverbes sont peu usités.

DÉTERMINER DE. (*Loi de Dieu*, reprise, 1659, II, 546.)

DEVANT, comme *avant :* « *Devant la* troisième génération. » (*Nécessités de la vie*, 1660, 3e p. ; *Ambition*, 1662, 2e p.) Cf. I, 104 ; II, 334, 559, etc. — « Il n'y a que sa sagesse profonde qui connaisse le terme préfix qui a été ordonné *devant* tous les temps au malheureux progrès de l'erreur et aux souffrances de son Église.» (*Visitation*, 1660, 3e p.) Les éditeurs corrigent : « *avant* tous les temps ; » mais Bossuet employait indifféremment ces deux prépositions : « Vous m'aimiez *avant* la création du monde. » (*Félicité des SS.*, 1648,) etc.

Devant que, comme *avant que :* « Couronnons-nous de roses, *devant qu'*elles soient flétries. » (*Pénitence*, 1661, 3e p.) — *Devant que de :* « *Devant que de* prononcer le jugement. » (*Pénitence*, canevas, 1658.) Cf. I, 307. — Avec ellipse : « Elles dépendent de Dieu, *devant que* du temps. » (*Brièveté de la vie*, 1648), *c.-à-d. devant que de* dépendre du temps.— Bossuet employait aussi *avant que*, non seulement avec le subjonctif, mais même avec l'infinitif : « On doit craindre la mort *avant que* le péché soit expié. » (*Purification*, 1662, 1er p.) — «Il a fait, dit l'Écriture, *avant que* parler. » (*Souffrances*, 1661, 1er p.) — « Il veut se rassasier, *avant que* mourir, par le plaisir d'endurer. » *(Ibid.)*

DEXTRE : *droite*, archaïsme (*Félicité des SS.*, 1648, I, 22).

DEXTREMENT : *avec dextérité :* « Ils... le prennent si *dextrement* par son faible qu'ils le font demeurer d'accord de tout ce qu'ils disent. » (*Honneur*, 1660, 2e p.) Cf. *Conception*, 1652, I, 248.

DIE (au subjonctif) (I, 105, 278, 338...) Tous ces exemples sont de 1652, ou du début de 1653. Plus tard, un autre se rencontre, mais tellement isolé, qu'il a tout l'air d'un lapsus : « Sans qu'il soit nécessaire *que je le vous die.* » (*Annonciation*, 1660, 1er p.)

DISCIPLINE : *direction donnée à un* disciple. (*S. Bernard*, 1653, I, 414).

DISPUTER, actif, par exception : « Ne *disputez* pas *une vérité* si constante. » (*Charité fraternelle*, 1660, 1er p.)

DISTRACTION, au sens étymologique : *séparation :* « Une *distraction* violente de ses parties. » (*Ambition*, 1661 et 1662, 1er p.)

DOMESTIQUE, latinisme : « Vous, mes enfants et mes *domestiques.* » (*Sur l'Église*, 1660, 3e p.) *C.-à-d.* qui êtes de ma maison *(domus.)*

DOMINER A, SUR : « Qui *domine à* la puissance de la mer. »(*Devoirs des rois*, 1662, 1er p.) Cf. *Loi de Dieu*, 1653, I, 329 et la *var.* — Activement : « Puisque la mort, qui égale tout, les domine de tous côtés avec tant d'empire. » (*Henriette d'Angl.*, 1670.)

DONC, ET DONC. *Donc* est plus fréquent, surtout au commencement des phrases. Si *et donc* s'y rencontre, c'est pour marquer que cette phrase est la conclusion rigoureuse de celle qui la précède : « Ne voyez-vous pas que si une partie de nous-mêmes tient à la nature sensible, celle qui connaît et aime Dieu, qui en cela est semblable à lui, puisque lui-même se connaît et s'aime, dépend nécessairement de plus hauts principes ? *Et donc*, que les éléments nous redemandent tout ce qu'ils nous prêtent, pourvu que Dieu puisse nous redemander cette âme qu'il a faite à sa ressemblance ! » (*Toussaint*, 1669, 3e p.) Cf. II, 69, 152.

Bossuet disait de même : « *Et* c'est pourquoi. » (*Trinité*, 1655.) « *Et* c'est-à-dire. » (*Ambition*, 1666 ; *Justice*, 1666.)

DONT. Voy. QUI.

DOUTE (SANS). Cette locution n'avait pas nécessairement le sens atténué que nous lui donnons. Souvent elle signifiait : *sans aucun doute* (I, 243, *Conception*, 1652, mais, p. 245, elle paraît avoir le sens ordinaire ; II, 422, 425, *De l'Honneur*, 1658).

DROIT, DROITE. Bossuet préfère le neutre au féminin dans cette locution : « à *droit* et à gauche. » (*Charité frat.*, 1666, 3e p. ; *Justice*, 1666, 1er p., 1re *réd.* ; *Hora est*, 1669, 1er p.) — Ailleurs : « à votre droite, » et non *droit*. (I, 257.)

ÉCHAPPER, actif : « Qui sait que rien ne peut *échapper ses mains* souveraines. » (*Providence*, 1662, 1er p.) Cf. *Providence*, 1656, II, 157 ; *Brièveté de la vie*, 1648, I, 10. — « Après avoir *échappé les mains* des coupables, » et non : *des mains* (édit.) (*Femme adultère*, 1663, 2e exorde.) — « Vous savez, parmi tant de places fortes attaquées, qu'il n'y en eut qu'une seule qui pût *échapper ses mains*. » (*Condé*, 1687.) — « Ceux qui pensaient *avoir échappé la honte*. » (*Tunc videbunt*, 1665, 2e p.) Lachat : « *à* la honte, » (faute). — Avec *être* (I, 401, etc.)

ÉCLAIRCIR DE. (*Postul. Bernardine*, 1659, 1er p.)

ÉCONOMIE : art de gouverner une maison, une famille, une société (*S. Paul*, 1657, 3e p., II, 313).

ÉCONOMIQUE (s. fém.) en est la théorie : « Quelle plus belle *économique !* » (*Cæci vident*, 1665, 2e p.)

EFFICACE, appliqué aux personnes (rare) : « Trois choses contribuent ordinairement à rendre un orateur agréable et *efficace*. » (*S. Paul*, 1657, 1er p.) — *Efficace* (s. fém.) : « Encore que la parole du Sauveur ait une *efficace* divine... » (*Ibid.*, 2e p.) — « Énervent par ce moyen toute *l'efficace* de l'Evangile. » (*Parole de Dieu*, 1661, 1er p.) — « O Dieu, donnez *efficace* à votre parole. » (*Prédication évangélique*, 1662, péror.) — Voy. INVERSIONS.

ÉGAL (TRAITER D'). Bossuet disait *traiter d'égal avec*, sans ajouter *à égal* : « Ce Dieu est venu *traiter d'égal* avec nous, et cela pour nous donner le moyen de *traiter d'égal* avec lui. » (*Annonciation*, 1660, 2e p.) — Autres exemples : I, 353 (*Démons*, 1653) ; 430 (*Ste Croix*, 1653) ; II, 279 (*Noël*, 1656) ; et *Oraison funèbre de Condé*. (1687.)

ÉGAL A : *indifférent à* : « S'ils le font *égal* au vice et à la vertu, quelle idole ! » (*Palatine*, 1685.)

ÉLARGIR : *accorder* (latinisme) : « L'esprit de grâce nous est élargi. » (*Pentecôte*, 1654, 2e p.)

ELLIPSES, nombreuses. Voy. QUE. — Quelquefois mal comprises, Voy. I, 86, 182. Cf. Gazier, 58.

ÉMINENT, et non *imminent*, dans ce passage : « Non sans un péril *éminent* de nous égarer dans une recherche si difficile, » *c.-à-d.* non sans un très grand péril. (*S. Bernard*, 1653, 2e exorde.)

EMPÊCHER *à quelqu'un de...* (*Loi de Dieu*, 1653, I, 318). — *Empêcher que*, sans *ne*. Voy. NÉGATIVE.

EN. Se disait des personnes : « Que l'on a attaché à une croix pour *en* faire un spectacle d'ignominie. » (*Honneur*, 1660, 2e exorde.) — « Il a perdu Dieu, et toutefois, le malheureux ! il ne peut s'*en* passer. » (*La Vallière*, 1675, 1er p.) Acceptions larges et variées : « Il faut *en* prier aujourd'hui la Mère de Dieu. » (*Fragment*, 1648, I, 9.) — « Les ennemis s'*en* remuent. » (*Félicité des SS.*, 1648, I, 17.) — « Qu'il tienne les sens dans une sage contrainte, de peur d'*en* être bientôt maîtrisé. » (*S. André*, 1668, 3e p.) — « *En* terre. » (*Ste Thérèse*, 1657, 2e exorde.) — « *En* ciel. » (*Martha*, 1655, 3e p.) — « *En* Jérusalem. » (*Satisfaction*, 1658, exorde ; *Honneur*, 1660, 2e p.) — « *En* ruine et *en* résurrection. » (*Noël*, 1692, exorde.)

Supprimé dans cette locution : « Il est ainsi, chrétiens. » (*S. Victor*, 1657, 1er p.) — « Il n'est pas ainsi de notre grand Dieu. »(*Rosaire*, 1657, 1er p.)—« A Dieu ne plaise qu'il soit ainsi ! » (*Ascension*, 1654, 2e p.)

ENCORE QUE, quelquefois avec l'indicatif ; plus souvent avec le subjonctif : « Encore que ce triomphe de JÉSUS-CHRIST sur la mort *ne s'accomplira* qu'à la fin des siècles,il se commence dès la vie présente. » (*Novissima inimica...*, 1669, exorde.) Cf II, 197 (*Visitation*, 1656) ; 423 (*De l'Honneur*). — Et avec le subjonctif (*Éminente dignité des pauvres*, 1659, début du 2e exorde ; *Ascension*, 1654, exorde, I, 519 ; *S. Victor*, 1657, II, 520 ; *De l'Honneur*, II, 426, etc.) La même pièce contient donc *encore que* avec l'indicatif et avec le subjonctif. On les trouve réunis dans une seule phrase. (*L'Apocalypse*, 1689, Préface, IX ; Lachat, II, 314.)

ENDURER, pris absolument (*Ste Thérèse*, II, 383, 384, etc.) — Mais (*Pentecôte*, 1658) *en endurant* est remplacé par *en souffrant*. — *Surmonter* est de même employé avec ou sans régime (II, 493, 494. — On retrouve plus tard : « Vous *endurez* pour la foi. »(*Deus tentavit eos*, 1663, 1er p.)

EN EFFET veut souvent dire : *en réalité :* « Elle est déjà au ciel par son espérance ; mais hélas ! elle n'y est pas encore *en effet.* » (*Ste Thérèse*, 1657, 2e exorde.) « Qui sont morts *en effet.* » (*Novissima...*, 1669, 1er p.) — « Mais *en effet* vous êtes morts. » (*Hora est*, 1669, 2e p.) — En ce sens, on pouvait dire, comme notre auteur: *Car en effet.* « *Car, en effet* qu'avons-nous vu ? » (*Vêture*, 1664.) C'est par erreur qu'on a vu un pléonasme dans cette façon de parler. (Gazier, 306, *Vendredi-Saint*, 1662, 1er p.) — Cf. *Justice*, 1666, 1er p.)

ÉNIGME. Genre douteux : « Il n'y a plus que la foi qui puisse expliquer *un si grand énigme.* » (*Mort*, 1662, 2e p.)— « Savoir démêler *toutes les énigmes* de la nature. » (*Charité fraternelle*, 1666, 2e p.)

ENNUYÉ DE.Sens énergique :« Si,*ennuyée de* ses changements,elle (l'Angleterre) ne regardera pas avec complaisance l'état qui a précédé. » (*Henriette de Fr.*, 1669.) — « *Ennuyés de* ces vanités, cherchons ce qu'il y a de grand et de solide en nous. » (*Henriette d'Angl.*, 1670.)

ÉNORME, sens étymologique : *sans règle :* « Votre liberté ne doit pas être abandonnée à elle-même, autrement vous la verriez dégénérer en un égarement *énorme.* » Bossuet efface *prodigieux :* si les deux mots avaient été synonymes, il l'aurait laissé comme *variante.* (*Purification*, 1666, 1er p.)

ÉPANDRE, comme *répandre.* (*Bonté et rig. de Dieu*, 1653, I,158.)

ENRAGÉ. Épithète d'une énergie presque triviale (I, 352 : « douleur enragée » ; Cf. 354, « il enrage » *Démons*, 1653 ; « Cet *enragé* prince d'Aquitaine. » (*S. Bernard*, 1653, I, 416.) *Édit.* « ce *violent...* »

ENSEMBLE : *en même temps (simul) :* « Et *ensemble*, pour nous faire entendre que ... » (*Vendredi-Saint*, 1660, 2e p.) — « Et *ensemble* il nous avertit que, pour trouver à la mort... » (*Condé*, 1687.)

ENSUITE : *par suite :* « Et *ensuite* il réussit mieux. » (*Ambition*, 1662, 1er p., note ajoutée en 1666.)

ENSUIVI : « S'il s'en est *ensuivi* un changement si épouvantable. » (*Démons*, 1660, 1er p.) *Édit. :* s'il s'en est *suivi.*

ENTAMURE (I, 25 : *Félicité des SS.*, 1648).

ENTENDRE SUR *le pauvre.*Traduction littérale de *Qui intelligit super* (PS. XL, 2). (*Éminente dignité...*, 1659, 3e p.) — Ailleurs « Être intelligent sur. » (*Parcet pauperi*, 1658, II, 401.)

ENTRETENIR (S'), en parlant des choses : *se tenir intimement* (II, 409).

ENVOYER faisait au futur : *j'envoierai ;* et cela à toutes les époques de la carrière de Bossuet. Quelques savants regretteront que nous ne l'ayons pas fait entrer dans notre texte. Ils ont pour eux, nous l'avouons,la logique absolue. Mais

nous ne prétendons pas faire un calque des manuscrits ; sinon il faudrait reproduire l'orthographe, les lapsus, et toutes les ratures. Cela aiderait-il le lecteur à se pénétrer de l'éloquence et des hautes pensées de Bossuet ? Nous avons donc considéré qu'au lieu de donner dans le texte même les étrangetés, devenues peu intelligibles, il serait peut-être préférable de les donner dans les notes particulières ou générales. Cf. S'ASSEOIR, EXCLUS, NAVIGUER, TOUS.

ÈS, ESQUELS. Archaïsmes, que nous avons maintenus à leur date 1652, 1653): ils sont familiers aux lecteurs : « *Ès* siècles des siècles. » (*Bonté et rig. de Dieu*, 1652, I, 159 ; *Ibid.*, passage raturé : « *ès* mains de son Fils. ») — « Votre trône, ô grand Dieu, est établi *ès* siècles des siècles. » (*Circoncision*, 1653, I, 265.) — « Livré par son propre Père *ès* mains de ses ennemis. » (*Les deux Alliances* 1653, I, 287.) D'ailleurs Bossuet disait aussi, dès 1648 : « dans les siècles des siècles. » (*Félicité des SS.*, I, 22.) — *Esquelles* (I, 106, *Samedi-Saint*, 1652 ; I, 183, *S sept.* 1652 ; I, 318, *Loi de Dieu*, 1653 ; I, 400, *S. Bernard*, 1653. Et même, ici *esquelles* est préféré à *dans lesquelles (var.)*.

EST, absolument, pour *est vrai :* « Je n'ai dit que ce qui *est.* » (*Jam securis*, 1668, esquisse.) — De là cette locution : « Or *est-il* que... », pour *il est vrai que. (Justice*, 1666, 3e p., *1re réd.)*

ÉTONNÉ, sens énergique : *foudroyé*, au figuré : « Je vous vois *étonné* et éperdu en présence de votre Juge. » (*Impénit. finale*, 1662, 2e p.) — « Glaive du Seigneur, quel coup vous venez de faire ! Toute la terre en est *étonnée.* » (*Marie-Thérèse*, 1683.) Même sens pour *étonner :* « Mon Dieu, pourquoi vois-je devant moi ce visage dont vous *étonnez* les réprouvés ? » (*Vendredi-Saint*, 1660, 3e p.) — *étonnante :* « O nuit effroyable, où retentit tout à coup, comme un éclat de tonnerre, cette *étonnante* nouvelle...! » (*Henriette d Angl.*, 1670 ;) — *étonnement* (*S. Bernard*, 1653, I, 404). — *Ibid.*, *étonner*, avec le sens adouci.

EXCLUS, au masculin ; *excluse*, au féminin. — Ces formes très régulières *(exclusus)* étant tombées en désuétude, nous ne nous sommes pas obstiné à les rétablir. Bossuet, il est vrai, les avait fait imprimer dans ses ouvrages de controverse *(VIe Avertissement aux Protestants, etc.)*. Mais lui-même nous donne l'exemple de nous conformer pour ces détails à l'usage régnant.

EXCRÉMENT : *excroissance* (I, 580). Cf. *Postulante Bernardine*, 1659, 3e p. ; *Intégrité de la Pénitence*, 1662, 3e p. — Quand un mot avait plusieurs acceptions, celle qui était péjorative a seule survécu. On ne dirait plus avec Bossuet : « Des palais *encroûtés* de marbre. » (*L'Apocalypse...*, Lachat, II, 309.)

EXEMPLAIRE (s. m.) : *modèle.* (*Souffrances*, 1661, 1er p.), plusieurs fois répété. — Bossuet emploie dans le même sens le substantif *original.*

EXQUIS : pour marquer le *raffinement* de la cruauté : « supplice exquis » (*Samedi-Saint* 1652, I, 115). Ne se retrouve plus, dans une reprise de ce passage en 1656 (II, 186) ; mais reparaît en 1661. (*Souffrances*, 1er p.)

EXTERMINER : *bannir* d'un territoire *(ex terminis)*, et non *massacrer :* « Vous avez *exterminé* les hérétiques. » (*Le Tellier*, 1686.)

FAIRE. Le sens nu de ce verbe est quelquefois d'une grande énergie : « La voilà telle que la mort *l'a faite !* » (*Henriette d'Angl.*, 1670 ; *Marie-Thérèse*, Voy. ÉTONNÉ.) — Sert à éviter la répétition d'un autre verbe, et prend le même régime : « Continua de l'instruire, comme il *a fait Joseph et Salomon.* » (*Palatine*, 1685.) — « Qui vous comptera un soupir et un verre d'eau donnés en son nom plus que tous les autres ne *feront* jamais *tout votre sang répandu.* » (*Condé*, 1687.)

Le participe *fait* suivi d'un adjectif, ou formant locution avec un nom, restait invariable : « ... Deux grâces : l'une, de l'avoir *fait chrétienne ;* l'autre..., de l'avoir *fait reine malheureuse.* » (*Henriette de Fr.*, 1669.) — Cf. II, 132, *S. Joseph, Depositum...* ; 393, *Beati misericordes*, 1657.

Faire à, faire pour: contribuer à : « Il y a trois choses dans cette étoile... qui *font* merveilleusement *pour* notre sujet. »(*Profession le jour de l'Épiphanie*,1660, 2e exorde.) — *Faire à* (I, 93, *Rosaire*, 1651 ; II, 332, *S. Victor*, 1657).

FERVEUR : *chaleur, bouillonnement (fervere) :* « La *ferveur* inquiète et toujours changeante de ses désirs. » (*Prodigue*, 1666, 2e p.)

FICHÉ, exceptionnellement pour *fixé.* (I, 227, *Zizanies*, 1652.)

FLEURISSANT, FLORISSANT. Bossuet dit l'un et l'autre : « La réputation toujours *fleurissante* de vos écrits. » (*Discours de réception à l'Académie*, 1671.) Cf. I, 124, *Samedi-Saint*, 1652. Mais dès lors on trouve *florissant.* (I, 133, *Bonté et rig. de Dieu.* Voy. l'*Errata.*)

FOL. — Au lieu d'imprimer : « *Fols*, insensés ! » nous avons ramené ce mot à l'orthographe actuelle. Par exception, nous avons conservé « Les *fols* amoureux du siècle », parce que sous cette forme on distingue mieux, ce semble, lequel des deux mots est pris substantivement. (*Démons*, 1663, 2e p.) — Mais *ibid.* « De *fous* il nous rend furieux. » — Disons une fois pour toutes que Bossuet écrivait *fol, fols.* Nous ignorons s'il le prononçait ainsi : on trouve dans ses mss. *sol* et *sou*, qui sont bien un même mot : « Cinq *sols.* » (*Satisfaction*, 1656.) « Jusqu'au dernier *sou.* » (*Haine de la vérité*, 1666.) — De même *col*, pour *cou.*

FOUDRE, masculin et féminin. Celui-ci, plus rare : « Ce nous serait une trop folle pensée de ne pas craindre,parceque nous ne voyons pas toujours à nos yeux quelqu'un frappé de *la foudre.* » (*Bonté et rig. de Dieu*, 1652, 2e p.) — « D'imiter *la foudre*, — de lancer *la foudre inimitable* avec de trop faibles mains.» (*Parole de Dieu*, 1661, 1er p., *var.*) Mais quelques lignes auparavant : « *Un foudre* qui brise les cœurs. » — « Je veux faire tomber sur cette idole *le foudre* de la vérité évangélique. » (*Honneur*, 1660, 2e exorde.) — Cf. II, 339, *S. Victor*, 1657. — « Les *foudres* sont toujours prêts. » (*Jam securis*, 1665, 2e p.) — « Ce n'est pas en vain qu'il lance *le foudre* (préféré à *la foudre*, *var.*), ni qu'il fait gronder son tonnerre. » (*Purification*, 1666, 1er p.)

FRANC ARBITRE, comme *libre arbitre* (*Postulante Bernardine*, 1659, 1er p.). — (Un *franc*, II, 397, n. 2.)

FRAUDULEUX. « Le serpent *frauduleux*, » *c.-à-d. trompeur.* (I, 219, *Zizanies*, 1652.)

GAUCHIR, au figuré : *se jeter à gauche.* (*Cæci vident*, 1665, 1er p.)

GÉMEAUX, comme *jumeaux.* (I, 222, *Zizanies*, 1652.)

GÊNE : *peine, supplices :* « Vous avez... plus d'âmes à délivrer de la *gêne.* » (*Compassion*, 1659, 3e p.)

GÉNÉTHLIAQUE (DISCOURS, ORAISON). (*8 sept.* 1652, I, 166.) Supprimé dans la reprise de ce développement, en 1656 (II, 224).

GUIDE. Au féminin dans cette phrase : « La droite raison qui est sa guide. » (*Justice*, 1666, 3e p., *1re réd.*) — Ailleurs masculin. (I, 315, *Loi de Dieu*, 1653.)

HA ! HÉ ! AH ! EH ! ET. Après avoir écrit *ah !* dans ses premiers essais, notre auteur prit insensiblement l'habitude d'écrire *ha !* avec le même sens. Souvent de même *hé !* pour *eh !* On trouve même *et bien !* pour *eh bien !* — Nous avons ramené ces formes à l'orthographe moderne, pour préciser le sens. On trouvera toutefois *ha ! hé !* dans quelques textes que nous étions réduit à reproduire d'après Deforis.

HABITUDES : *relations.* (*S. François d'Assise*, 1652, I, 199.)

HAÏR. Sans aspiration, dans ce passage d'un *manuscrit :* « Comment est-ce que vous *l'haïssez ?* » (*Réconciliation*, 1653. *Mss.*, 12824, f. 222,v°.) Cela pourrait être une simple distraction, et nous nous sommes abstenu d'en orner notre texte. (I, 368.) Quoi qu'il en soit, le fait devait être signalé quelque part.

HÉSITER, était au contraire aspiré : « Ne *hésitez* pas... » (*Émin. dignité* ...,

1659, 1er p.) — Le passage est raturé ; mais la même particularité se remarque dans une lettre de Bossuet à son neveu (14 juillet, 1698 ; autog. à Dijon.)

HEURE. Cette locution : *à la bonne heure*, assez fréquente dans les premiers essais, signifie *heureusement*. (I, 97, *Rosaire*, 1651 ; I, 182, *8 sept.* 1652 ; I, 307, *Purification*, 1652 et 1653.) Un exemple exceptionnel se rencontre au début de l'Époque de Paris : « Allez à *la bonne heure*... » (*Nécessités de la vie*, 1660, 2e p.)

HOMÉLIE, écrit *homilie*, *(homilia)*. (*Honneur*, 1660, 1er p.)

HORREUR, avec un sens religieux : « La *sainte horreur* d'un Dieu tonnant. » (*Vendredi-Saint*, 1662, 2e p.) — « Jetons-nous... dans les *horreurs salutaires* du délaissement de JÉSUS. » *(Ibid.)*

HUILE. D'abord masculin (I, 21, *Félicité des SS.*, 1648) ; à moins que ce ne soit une inadvertance. — Féminin (I, 464, *Cæci vident*, 1653 ; II, 476, *Compassion*, 1658 ; II, 533, *S. Jean*, 1658).

HUMER, au figuré (I, 405, *S. Bernard*, 1653 ; I, 456, *Cæci vident*, 1653 ; II, 533, *S. Jean*, 1658). Reparaîtra dans l'esquisse sur l'*Ambition*, 1661, et dans le fragment de 1666 sur le même sujet. Ici toutefois il sera relégué dans les variantes.

IGNORER. Voy. SUBJONCTIF.

IL, assez fréquent au neutre : « *Il* est croyable, parce qu'*il* est ridicule. » (*Ste Croix*, 1653, exorde.) — Encore en 1681 : « C'est l'intention du Saint-Siège ; c'en est l'esprit : *il* est certain. » *C.-à-d.* il est certain *que* c'en est l'esprit. (*Unité de l'Église*, 2e p.)

ILLUSTRE, au sens primitif *(clair, brillant)*, n'est pas seulement de la première jeunesse de notre auteur: « Remarques *illustres*, tirées des prophéties anciennes.» (*Cæci vident*, 1653, 2e exorde.) — « Il a plu à la divine bonté de se marquer elle-même, au commencement de ces deux états, par une impression *illustre* et particulière.. » (*Henriette d'Angl.*, 1670.)

IMMONDICE, au figuré : « Le péché ajoute la profanation et l'*immondice*, aux infirmités qu'il apporte. » (*Rechutes*, 1660, 1er p.)

IMPÉTRER : *obtenir*. — Ce mot, quoi qu'on ait dit, est de toutes les époques : « Ce que la loi commande, la foi l'*impètre*. » (*Pentecôte*, 1654, 1er p.) — « Si nous *impétrons* l'esprit de grâce. » *(Ibid.)* — Cf. I, 88, *Rosaire*, 1651 ; I, 420, *S. Bernard*, péror. ; II, 49, *Trinité*, 1655, 1er exorde. — « *Impétrez-nous* seulement cette humilité par laquelle vous avez été couronnée. » (*Assomption*, 1660, péror.) — « Elle nous *impètrera* la chasteté, qui nous est si nécessaire. » (*Conception*, 1669, 2e p.)

IMPOSER, comme *en imposer :* « En cela peut-être que vous dites vrai ; peut-être aussi nous *imposez-vous*. » (*Vaines excuses*, 1660, 2e exorde.) — « Ne croyez pas m'*imposer* par cette apparence modeste. » (*Annonciation*, 1660, 1er p.) — « Tant il est aisé de nous *imposer*. » (*Parole de Dieu*, 1661, 3e p.) — « Sans doute, ce triste spectacle des vanités humaines nous *imposait*. » (*Henriette d'Angl.*, 1670, exorde.)

INCITER, comme *exciter*. (I, 53, *Toussaint*, 1649 ; I, 250, *Circoncision*, 1653 ; I, 353, *Démons*, 1653 ; I, 541, *Ascension*, 1654 ; II, 21, *S. François de Paule*, 1655.) — Et plus tard, mais assez rarement : « Qui nous défend nous *incite*. » (*Annonciation*, 1661, 1er p.) « Quand nous célébrons les saints, est-ce pour augmenter leur gloire ?... C'est pour nous *inciter* à les suivre. » (*Conception*, 1669, 2e p.)

INDICATIF (Voy. ENCORE QUE). — Après *être étonné que :* « Tout le monde fut étonné qu'on *trouva* tout à coup leurs tombeaux unis. » (*S. Joseph*, 1656, 1er p.) Cf. *S. Bernard*, 1653, I, 404. Mais aussi *ibid. s'étonner de...* — Après *permettre que :* « Dieu permit qu'ils se *rapprochèrent*. » *(Ibid.)* « Peut-être que Dieu permettra que vous vous *laisserez* émouvoir. » (*Ambition*, 1661, 1er p.) — Après *le seul :* « Notre nature, qui est la seule que Dieu *a faite* à sa res-

semblance. » (*Providence*, 1662, 1er p.) — (Voy. SUCCÈS.) — Après *le premier* (Voy. ATTRACTIONS). — Après *il semble :* « Il semble en effet qu'*il l'a oublié.* » (*Honneur*, 1660 ; et *Devoirs des rois*, 1662, 1er exorde.) — Après *il n'y a que :* « Il n'y a que nous... qui *apprenons* de JÉSUS-CHRIST même que... » (*Vendredi-Saint*, 1662, exorde.) — Après *jusqu'à ce que :* « Jusqu'à ce que le Seigneur, se lassant enfin de ses vengeances, *se souviendra...* » (*Vendredi-Saint*, 1660, 2e p.) — Cf. II, 407, Vêture *Induimini...*, 1658. — « Jusqu'à ce qu'enfin il en *viendra* un... » (*Mort*, 1662, 1er p.) — « Jusqu'à ce que le grand prince, qui ne put voir égorger ces lions comme de timides brebis, *calma* les courages émus... » (*Condé*, 1687.) — « Implorait son secours, jusqu'à ce qu'il *cessa* enfin de respirer et de vivre. » (*Ibid.*) — Toutefois, quand il s'agit de l'avenir, et de ses incertitudes (ici l'événement ne dépendait pas du concours de notre liberté), on trouve aussi le subjonctif : « Jamais nous ne serons vraiment libres, jusqu'à ce que le Fils de Dieu nous *ait délivrés.* » (*Postul. Bernardine*, 1656, exorde.) — Après *ne doutez pas que :* « Ne doutez pas, chrétiens, que, si l'Esprit immortel qui a ressuscité le Seigneur JÉSUS, habite en vous, cet Esprit qui a ressuscité JÉSUS-CHRIST *vivifiera* aussi vos corps mortels... » (*Novissima inimica*, 1669, 3e p.)

INDISCRET, signifiant *sans discernement.* (I, 403, *S. Bernard*, 1653.)

INDISSOLUBLE, comme *insoluble.* « Énigmes *indissolubles.* » (*S. François d'Assise* et *Loi de Dieu ;* 1652 et 1653 ; I, 192, 316.)

INDULGEMMENT : « S'ils agissent trop *indulgemment* avec les pécheurs. » (*Satisfaction*, 1658, 2e p.)

INFÉRER DE : *déduire*, *conclure de :* « *Qu'inférerons-nous* de cette doctrine de saint Augustin ? » (*Samedi-Saint*, 1652, 3e p.)

INFINITIF actif, avec sens passif, étant précédé de *à :* « Ce dernier effet, *qui* me reste *à examiner.* » (*Prédication évangélique*, 1662, 2e p.) — Cf. II, 409 (Vêture *Induimini...*, 1658).

INJURE : *tort :* « Et on voit qu'on doit la justice à tous, et qu'on ne doit faire *injure* à personne non plus qu'à soi-même. » (*Cæci vident*, 1665, 2e p.) — Ailleurs le sens ordinaire (*Charité fraternelle*, 1660, 1er p.)

INONDER : *sortir* comme d'une source abondante : « Cette bouche divine, de laquelle *inondaient* des fleuves de vie éternelle. » (I, 113, *Samedi-Saint*, 1652 ; I, 405, *S. Bernard*, 1653. — Cf. I, 91, *Rosaire*, 1651.) — *Inonder sur :* « Les impiétés, les sacrilèges... tout cela vient *inonder sur* JÉSUS-CHRIST. » (*Vendredi-Saint*, 1660, 1er p.) — Cf. I, 179, *8 sept.* 1652.)

INSPIRER à quelqu'un que... : *chercher à persuader :* « Ne cessaient de lui *inspirer* qu'il devait s'en rendre maître. » (*Le Tellier*, 1686.)

INSTINCT : *impulsion :* « Certaines volontés fortes, desquelles si vous suiviez l'*instinct* généreux, rien ne vous serait impossible. » (*Ardeur de la Pénitence*, 1662, 1er p.) — Cf. II, 326 : « D'où est venu ce dessein à l'homme, sinon de l'*instinct* du serpent trompeur ? » (*S. Victor*, 1657, 1er p.) — Bossuet dira de même dans les *Méditations sur l'Évangile :* « Je les vois avancer par son *instinct.* » *C.-à-d.* par l'impulsion de Satan. (*La Cène*, XCIX.) — Et à la veille même de sa mort : « L'*instinct* du Saint-Esprit. » (*Explication de la Prophétie d'Isaïe...*)

INSULT, INSULTE. Le genre était douteux, comme l'orthographe : « Un *insulte public* à la pudeur du genre humain. » (*Impénit. finale*, 1662, 1er p.) — En 1660 et 1661, l'auteur écrivait : *insult* (de même *fast*), conformément à l'étymologie. Dans le sermon *sur les Souffrances* (1661), une correction à la sanguine, peut-être postérieure en date, porte : *une insulte.* L'*e* restera désormais ajouté : (*Ardeur de la Pénitence*, 1662, 2e p.) ; mais souvent le mot n'en sera pas moins fait du masculin : « Il n'oppose rien à *tous ces insultes* qu'un pardon universel. », (*Vendredi-Saint*, 1662, 2e p.) — « S'attirer de *nouveaux insultes.* » (*Ego vox.*

1668, p.) — « A couvert de *tous les insultes.* » (*Toussaint*, 1669, 3e p.) — Et au féminin : « *Une insulte.* » (*Charité fraternelle*, 1666, 2e p.)

INTEMPÉRIE, au figuré : *désordre maladif :* « Quelle force, quel transport, quelle *intempérie* a causé ces agitations et ces violences? » (*Henriette de Fr.*, 1669.)

INTERROGATIONS sans *ne*, et avec *pas* ou *point.* Voy. NÉGATIVES.

INTERROGATIONS INDIRECTES. INTERROGER COMMENT... Voy. LATINISMES.

INVERSIONS. Fréquentes ; et quelquefois très expressives : « Combien *se trouveront étonnés ces hommes* accoutumés aux louanges, lorsqu'il n'y aura plus pour eux de flatteurs ! » (*Honneur*, 1660, 2e p.) — « Ainsi *périssent ces beaux desseins* et s'*évanouissent* comme un songe *toutes ces grandes pensées.* » (*Ambition*, 1662, 1er p.) — « Ainsi *tomba* tout à coup *la fureur* des vents et des flots, à la voix de JÉSUS-CHRIST qui les menaçait. » (*Palatine*, 1685.) — « Qu'elle est forte cette Église, et *que redoutable est le glaive* que le Fils de Dieu lui a mis dans la main!» (*Le Tellier*, 1686.) — Avec *à peine*, *aussi*, *autant que*, *d'autant plus.* (Voy. AUTANT. — I, 2, 28, 337, 350, etc.) — D'autres sont peu heureuses : « Et le service duquel... » (*Postul. Bernardine*, 1656, 2e p.) — « Là, par l'efficace du Saint-Esprit, et par des paroles mystiques auxquelles on ne doit point penser sans tremblement, *se transforment les dons proposés* au corps de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. » (*Parole de Dieu*, 1661, 2e exorde.)

ITÉRER, comme *réitérer.* (Pâques, 1685, esquisse.)

JUSQUE, JUSQUES. On ne devra pas s'étonner de rencontrer ces deux formes dans le même discours : il en est ainsi bien souvent dans les manuscrits. Il y a des corrections, soit pour ajouter l'*s*, soit pour le retrancher ; mais elles semblent tellement contradictoires que je ne vois rien de bien net à en conclure. Ce sont des velléités de préférences temporaires ; encore sont-elles peu constantes dans une même année, et dans un même discours.

Jusqu'à temps que, *jusques à temps que.* Locution fréquente dans la jeunesse de Bossuet. Je ne me souviens pas de l'avoir rencontrée à partir de 1662. — Lorsque, avant 1656, il écrit phonétiquement *le tans* (le temps), on peut être tenté de confondre *jusqu'à tans que* et *jusqu'à tant que.* (Gandar, p. 68 ; Gazier, p. 16.) Quelquefois même la lecture est douteuse. (I, 150.) Mais ce qui prouve bien qu'aux yeux de notre auteur ce n'est pas une seule et même locution, c'est qu'il orthographie, à d'autres époques : *jusqu'à temps que*, ou : *jusques à temps que.* (*Vendredi-Saint*, 1660, 3e p.) C'est donc ainsi qu'il fallait écrire, I, 41, 321, 514.

Jusqu'à ce que, avec l'indicatif. Voy. INDICATIF.

LA (pronom), se rapportant à un nom indéterminé. Nous mettrions *le :* « Ce m'est beaucoup d'honneur, à la vérité, d'être mère du Messie ; mais si je *la* suis, que deviendra ma virginité ? » (*Rosaire*, 1651, 1er p.) — De même *les :* « Si vous êtes jalouses de la pureté de la chair, soyez-*les* encore beaucoup davantage de la pureté de l'esprit. » (*Assomption*, 1660, 2o p.)

La explétif : « *La* voilà qu'elle est à la porte. » (*Impénit. finale*, 1662, 2e p.)

LATINISMES. Abondent dans la langue de Bossuet. De même chez ses contemporains, ceux principalement qui avaient été *nourris* dans la première moitié du XVIIe siècle, avant l'avènement de Louis XIV. Nous en avons déjà signalé un grand nombre ; en voici d'autres :

1o *Interrogations indirectes :* «... Où peu m'importera *combien* de temps *j'aie été.* » (*Brièveté de la vie*, 1648. — Voy. l'*Errata.*) — Autres exemples du subjonctif : « Que m'importe, dit l'épicurien, de quoi je me *réjouisse ?* » (*Toussaint*, 1669, 2e p.) « Qu'importe *qu'ait dit* un homme mortel ? » (*La Vallière*, 1675, péror.) — « Elle *interroge comment* il se pourra faire qu'elle conçoive ce Fils dont il lui parle, elle qui avait résolu de ne point connaître d'homme. » (*Veille de l'Assomption*, 1650, 1er p.) — « *Interrogez* une mère *d'où vient* que souvent en la

présence de son fils elle fait paraître une émotion si visible. » (*Rosaire*, 1651, 1er p.) — « Il nous donne *quel* nom il nous plaît. » (*Dévotion à la S. V.*, fragment, 1653.) — « Nous nous plaignons ordinairement *pourquoi* on nous ôte cet ami intime, *pourquoi* ce fils. » (*S. Joseph*, 1656, 2e p. ; *Souffrances*, 1661, 1er p.) — « Non, je ne cherche point d'autre cause *pourquoi* les anges ont pu pécher... » (*Démons*, 1660, 1er p.) — « *Instruisant* la veuve sainte Probe... *de quelle sorte* les chrétiens pouvaient désirer... les charges... » (*Nécessités de la vie*, 1660, 3e p.) — « Permettez-moi de leur demander *que* leur a fait ce saint lieu... » (*S. François de Paule*, 1660, péror.) — « *S'étonneront comment* ils ne voyaient pas... » (*Providence*, 1662, 1er p.) — « *Pensez* maintenant, messieurs, *comment* aurait pu prendre un tel ascendant une créature si faible... » (*Mort*, 1662, 2e p.) — « Jamais elle ne *se montra* mieux *ce qu'*elle est, c'est-à-dire grâce... » (*Visitation*, 1656, 2e p.) Ici le tour est, ce semble, plus grec que latin : les traductions littérales de l'Écriture l'avaient introduit dans la langue ecclésiastique : *Scio te quis sis, Sanctus Dei.* (LUC., IV, 34.) — On retrouve cette construction dans la locution très connue : Le voyez-vous comme...? « *Le* voyez-vous *comme* il vole ou à la victoire ou à la mort ? » (*Condé*, 1687.) — « *Le* voyez-vous *comme* il considère tous les avantages qu'il peut ou donner ou prendre ? » (*Ibid.*) — « *Le* voyez-vous *comme* il compte l'infanterie et la cavalerie des ennemis par le naturel des pays...? » (*Ibid.*)

2° *Relatifs dans une incidente contenant une conjonction*, ou un interrogatif, ou une proposition participe : « Nous avons un ennemi domestique, *avec lequel si* nous sommes en paix, nous ne sommes point en paix avec Dieu. » (*S. François de Paule*, 1655, 1er p.) — « C'est pourquoi la mortification dans les cloîtres ; *où si* la chair est contrainte, c'est pour rendre l'esprit plus libre. » (*Postul. Bernardine*, 1656, 2e p.) — « Changement vraiment épouvantable, *lequel si* nous méditons sérieusement, il en réussira cette utilité que... » (*Démons*, 1660, 1er exorde.) — « Voilà trois circonstances de notre évangile, *lesquelles*, messieurs, *si* nous entendons, nous y lirons manifestement toute l'histoire de notre paix. » (*Quasimodo*, 1660, 2e exorde.) — « C'est le talent précieux, *lequel si* l'on manque seulement de faire valoir..., on est relégué... » (*Ambition*, 1662, 2e p.) — « C'est une passion violente, *à laquelle quand* nous nous sommes laissé dominer longtemps, nous sommes bien aises de croire qu'elle est invincible. » (*Efficacité de la Pénitence*, 1662, 1er p.) — « N'avez-vous pas ressenti souvent certaines volontés fortes, *desquelles si* vous suiviez l'instinct généreux, rien ne vous serait impossible ? » (*Ardeur de la Pénitence*, 1662, 1er p.) — « Ils nous éloignent de Dieu, *pour lequel si* notre cœur ne nous dit point que nous sommes faits, il n'y a point de paroles qui puissent guérir notre aveuglement. » (*Prodigue*, 1666, 1er p.) — De même, en dehors des sermons : « Ce n'est que des hommes, quelque habiles, quelque éclairés, quelque saints qu'on les imagine, toujours sujets à faillir, *dont si* on suivait les sentiments à l'aveugle, on égalerait les hommes à Dieu. » (*Réflex. sur un écrit de M. Claude*, 1682 ; Lachat, XIII, 572.)

— « L'alliance du saint baptême..., *dans laquelle que* puis-je vous dire des biens qui vous ont été accordés ? » (*Rechutes*, 1660, 1er p.) — « Une source de plaisirs réels, *lesquels* certes quiconque a goûtés, il ne peut presque plus goûter autre chose. » (*Purification*, 1662, 2e p.) — « Surprise, *de laquelle* certes ayant été avertis, est-il rien de plus aisé que de l'éviter ? » (*Démons*, 1660, 3e p.) — « C'est le fruit que je me propose de ce discours, *qui étant* de telle importance, je ne puis douter... » (*Ibid.*, 1er exorde.) L'indéfini et le participe équivalent dans ces phrases à une conjonction, qui serait jointe au relatif. — « Novatien, *duquel* vous désirez *que* je vous écrive *quelle* hérésie il a introduite. » (*Sur l'Église*, 1660, 2e p.) Ici, plusieurs propositions, toutefois.

3° *Subjonctifs*, marquant le doute, ou la subordination à une proposition précédente : « Si déterminés, qu'on eût dit... qu'ils se nourrissaient d'incommodités, et que la famine et la peste leur *donnassent* de nouvelles forces. » (*Bonté et rig. de Dieu*, 1652, 2e p.) L'anacoluthe tient, ce semble, à ceci que le premier verbe au subjonctif aurait eu une forme amphibologique. Le dernier suffisait d'ailleurs à marquer la nuance. — « Vous diriez qu'il se *fasse* le compagnon de Dieu. » (*Démons*, 1653, et *Scapulaire*, 1653, 1er p.) — « Vous diriez qu'il ne *fasse* rien en ce monde. » (*Loi de Dieu*, 1653, 3e p.) — « Vous diriez qu'il *soit devenu* un autre David. » (*Palatine*, 1685.) — « Les chrétiens ne connaissent plus la sainte frayeur dont on était saisi autrefois à la vue du sacrifice : on dirait qu'il *eût cessé* d'être terrible. » (*Condé*, 1687.) — « Quelle est notre erreur et notre folie de croire que nous l'*ayons* (édit. *aurons*) contentée, lorsque nous aurons satisfait les sens ! » (*Martha*, 1655, 1er p.) — « La clôture que vous embrassez n'est pas une prison où votre liberté *soit* opprimée. » (*Postul. Bernardine*, 1659, 1er p.) — « Deux villes, dont l'une ne *soit* (1re rédaction : *n'est*) composée... » (*Émin. dignité...*, 1659, 1er p.) — « Voyez les degrés merveilleux par lesquels il vous conduit insensiblement à cette haute tranquillité d'âme que nul accident de la fortune *ne puisse* ébranler. » (*Nécessités de la vie*, 1660, 1er p.) — « Vous croyiez peut-être que cet amour des plaisirs ne *fût* que tendre et délicat. » (*Deus tentavit eos*, 1663, 2e p.) — « Dieu a disposé par sa Providence que les uns *servissent* de remède aux autres. » (*Purification*, 1666, 2e p.) — « Si nous entrions dans le commerce de la vie humaine avec cette austérité invincible qui ne *veuille* jamais rien pardonner au monde... » (*Justice*, 1666, 3e p., *1re réd.*)

4° *Verbes au singulier avec plusieurs sujets.* Exemples fréquents, et entre autres : « Il lui a plu que dans cette race maudite la grâce et la bénédiction *prît* son origine. » (*Scapulaire*, 1653, 1er p.) — « La nature de Dieu est féconde... Son amour et sa charité l'*est* aussi. » (*Annonciation*, 1655, 1er p.) Cf. *Rosaire*, 1657, II, 352. — « Qui ne sait que les empressements de la charité et la sainte inquiétude qui la travaille pour le salut des pécheurs *est comparée* dans les Écritures aux douleurs de l'enfantement ? » (*Annonciation*, 1655, 1er p.) Ici le sujet le plus éloigné était même au pluriel ; mais l'accord se fait avec le plus rapproché ; comme dans Cicéron : *Cum in hominibus juvandis aut mores spectari aut fortuna soleat.* (DE OFFIC., II, XX.) — « La promesse et l'alliance l'*a fait.* » (*Beati misericordes*, 1657, 1er p.) — « Cet univers, et particulièrement le genre humain *est* le royaume de Dieu, que...» (*Providence*, 1662, 2e exorde.) — « ...Que la grâce de JÉSUS-CHRIST et la vision bienheureuse *aura rendus* leurs compagnons. » (*Ibid.*, 2e p.) — « Cette raillerie maligne, ce trait que vous lancez en passant, cette parole malicieuse et ce demi-mot qui donne tant à penser par son obscurité affectée, *peut* avoir des suites terribles. » (*Justice*, 1666, 2e p.) — « Si les plaisirs que vous recherchez, si la gloire que vous admirez *était véritable*, quel autre l'aurait mieux méritée qu'un Dieu ? » (*Noël*, 1667, 3e p.) — « *Quelle serait* la beauté et la magnificence de sa cour ? » (*Ibid.*) — « Ah ! ce n'est pas la raison, c'est le dépit et le désespoir qui *inspire* de telles pensées. » (*Toussaint*, 1669, péror.) — « Et la lumière et leur ombre propre leur *fait* peur. » (*Hora est*, 1669, 1er p.) — « Il est visible que, puisque la séparation et la révolte contre l'autorité de l'Église *a été* la source d'où sont dérivés tous les maux, on n'en trouvera jamais les remèdes que par le retour à l'unité et par la soumission ancienne. » (*Henriette de Fr.*, 1669.) — « Leur inutilité et leur ignorance nous les *a fait* mépriser ; leur vanité et leur corruption nous les *a fait* haïr... » (*Pâques*, 1680, 2e p.)

5° *Singulier* après *un des plus...; une des choses qui... autant...*, etc. : « Une des choses qui *augmente* autant l'affection envers les enfants, c'est... » (*Rosaire*,

1651, 1er p.) Voy. AUTANT. — « *Une des plus* belles promesses que Dieu ait *faite* à son Fils est celle de lui donner l'empire de l'univers. » (*Bonté et rig. de Dieu*, 1652, 2e p.) — « Savante compagnie, cette piété pour la Vierge est peut-être *l'un des plus* beaux héritages que vous ayez *reçu* de vos pères. » (*Conception*, 1652, 1er p.) — « *Une des* qualités de l'Église qui est *autant célébrée* dans l'Écriture, c'est sa perpétuelle jeunesse... » (*Jubilé*, 1656, 2e p.) — « De toutes les solennités par lesquelles nous honorons la très sainte Vierge, celle-ci était *une des plus* dignes d'être *choisie* singulièrement par la Congrégation des prêtres. » (*Visitation*, 1656, exorde.)

6° *Différentes constructions ou expressions*, imitées du latin : — *Je ne puis que je ne...* (I, 155, 202 ; II, 7, 49, 83.) Nous rencontrons toutefois de bonne heure le tour qui devait survivre à cet archaïsme : « Je ne puis ne pas m'étonner. » (*Scapulaire*, 1653, 1er p.) — *Exhorter que :* « Nous vous exhortons... *que* vous ne receviez point en vain la grâce de Dieu. » (*Pénitence*, 1661, texte.) Cf. II, 97. — « Les exhorter... *qu'*ils souffrent qu'on les entretienne... » (*Prédication évangélique*, 1662, 2e p.) *De souffrir* est effacé. — De même : « Nous supplions Votre Majesté *qu'*elle ne se lasse jamais de... » est préféré à : *de ne se lasser* jamais. (*Devoirs des rois*, 1662, 2e p.) — *Proposition infinitive* : « Je me représente aujourd'hui *le Sauveur* JÉSUS, à même temps qu'on l'offre au Père éternel, *prendre* la place de toutes les victimes anciennes. » (*Purification*, 1653, 2e p.)

Si... que. Fréquent : « Ils ne sont pas encore *si extravagants que* de vouloir s'égaler à Dieu. » (*Honneur*, 1660, 2e p.) — « Si tu étais *si heureux qu'*il s'élevât de toutes parts des difficultés contre tes prétentions honteuses. » (*Ste Croix*, 1659, 1er p.) — Cf. I, 369 ; II, 74, 172, 173, etc.

Participes remplaçant un nom abstrait : « Chantez ses richesses *dissipées*, son éclat *terni*, sa pompe *abattue*, sa gloire *évanouie* en fumée. » (*Visitation* 1660, 3e p.) — « Ne pourrons-nous jamais espérer que les jaloux de la France n'auront pas éternellement à lui reprocher les libertés de l'Église toujours *employées* contre elle-même ? » (*Le Tellier*, 1686.) — « Nous vanterons les lois *unies* aux canons. » (*Ibid.*) — « Là on célébra Rocroy *délivré*, etc.» (*Condé*, 1687.) C'est-à-dire, la *délivrance* de Rocroy ; *l'union* des lois et des canons ; *l'emploi* des libertés contre l'Église, etc.

Régimes calqués sur des *génitifs :* « *S'oubliant de* ce qu'il est en soi-même. » (*Honneur*, 1660, 2e p.) — « *Ne t'oublie pas de* ton Créateur. » (*Pénitence*, 1661, 1er p.) Cf. I, 308. — « *Ignorant des* choses humaines. (*Loi de Dieu*, 1653 et 1659, exorde.) — « Nous consumons toute notre vie, toujours *ignorants de* ce qui nous touche. » (*Mort*, 1662, 2e exorde.) — « *Impatients de* contrainte. » (Vêture *Induimini*, 1658, 2e p.) — « *Impatiente du* repos. » (*Impénit. finale*, 1662, 2e p.) — « Les *remèdes de les purger.* » (*Pâques*, 1654, 2e p.) — Sur des *datifs.* (Voy. A, SERVIR, SATISFAIRE.) — « C'est par la miséricorde et la justice que les anges et les hommes sont *sujets à* Dieu. » (*IIIe dim. après la Pentecôte*, 1655, 2e exorde.) — Sur des *ablatifs :* « Que je me lave *de* ce sang ! » (*Vendredi-Saint*, 1660, 2e p.) — « Nous *en* sommes lavés et nourris. » (*Dévotion à la S. V.*, 1653, fragment, I, 388.) — « L'âme raisonnable *se rappelle de* la multitude ; » *c.-à-d.* se retire, se reprend, *se revocat.* (*Martha*, 1655, 2e p.) — « Le soustraire *de* son domaine. » (*Pentecôte*, 1654, 2e p.) — « *De* quoi le consolerez-vous ? » *C.-à-d.* par quoi ? (*S. Jean*, 1658, 2e p.) — « Cet amour est *plus dangereux en ce qu'*il est ordinairement plus imperceptible ; » *eo... quo...* (*Ste Croix*, 1659, 1er p.) — « Vous étiez *en cela plus inconsolable* que... » (*Vendredi-Saint*, 1660, 3e p.)

LE (pronom) au neutre, avait des acceptions aujourd'hui rejetées : représentait un membre de phrase, un nom pluriel, etc. : « Si peu que je voulusse m'étendre sur ce sujet, je *le* verrais confirmé par des acclamations publiques. » (*S sept*,

1652, exorde.) *Le* a été, il est vrai, suppléé par les éditeurs ; mais c'est bien le mot qui manquait. Le sens n'est pas : Je verrais *ce sujet* confirmé... ; mais : Je verrais *cela* confirmé... — « Quoiqu'*il* soit assez connu par expérience, je veux *le* rechercher jusqu'à l'origine, et développer tout au long ce mystère d'iniquité. » (*Honneur*, 1660, 2e p.) Les deux pronoms sont au neutre, et signifient *cela*. — « Et ne *l'*ayant pas eu à la fois, *l'*ai-je eu du moins tout de suite ? » (*Brièveté de la vie*, 1648.) Se rapporte à un pluriel ; il s'agit des *contentements*...

LESTE : *élégant*, *pimpant :* « Une cour plus *leste* et plus polie. » (*Circoncision*, 1653, 1er p.)

LEUR (pronom personnel) est ordinairement écrit avec *s* dans la première période, de 1648 à 1656. Après cette date, les exemples en sont tellement rares qu'on doit les regarder comme des lapsus.

LIESSES, au pluriel : « Voyez les *liesses*, les transports, les chants de cette cité triomphante. » (*Mundus gaudebit*, 1664, 2e p.)

LOCUTION, dans un sens général : *phrase*, *langue*, *style :* « Avec cette *locution* qui sent l'étranger. » (*S. Paul*, 1657, 1er p.)

LOCUTIONS *toutes faites*. — Nous ne faisons pas l'accord avec les mots qui y sont entrés ; Bossuet le faisait quelquefois, conservant aux composants leur signification originelle : « Vous leur rendez *leur change*. » (*Bonté et rig. de Dieu*, 1652, 2e p.) — « Pouvez-vous mieux confesser la *miséricorde* que vous recevez, qu'en *la faisant* aux autres en simplicité de cœur ? » (*Beati misericordes*, 1657, 2e p.) *C.-à-d.* en faisant miséricorde. — « Il honore la miséricorde qui lui *fait du bien* en *le* répandant sur les misérables. » (*Providence*, 1662, 2e p.) — « Ceux qui ne découvrent rien sur la terre qui puisse leur *faire loi* doivent être d'autant plus préparés à *la* recevoir d'en haut. » (*Purification*, 1662, péror.) — « *Je n'ai pas de peine* à considérer que les pécheurs *en* souffrent beaucoup. » (*Efficacité de la Pénitence*, 1662, 2e p.) *C.-à-d.* beaucoup de peine[s]. — Ce tour n'est nullement à regretter.

LUMIÈRES (RENDRE DES). Se trouve en 1652 et 1653. (I, 113, 405.)

MAIS n'est pas seulement employé comme conjonction adversative ; c'est encore une formule oratoire destinée à enchérir *(magis)* sur ce qui précède : « De quelle vie admirable ne vivrons-nous pas, nous qui mangeons un pain vivant, *mais* qui mangeons la vie même à la table du Dieu vivant ! » (*Samedi-Saint*, 1652, 2e p.) — « Quand ce fonds leur manque, *mais* encore y a-t-il quelque recours. » (*Beati misericordes*, 1657, 2e p.)

MAL GRÉ QU'IL EN AIT signifie *quelque mauvais gré qu'il en ait*. Cette phrase le montre clairement : « Tout ministre, *bon gré mal gré qu'il en ait*, avouera... » (*Réflex. sur un écrit de M. Claude*, Lachat, XIII, 573.) Partout nous écrivons en ce sens *mal gré* en deux mots. — Faute de comprendre cette locution, on s'est mis à dire : *Quoiqu'il en ait*, qui n'a aucun sens. Ne voilà-t-il pas même *bien qu'il en ait*, qui lui fait concurrence dans les colonnes des journaux !

MAILLOT : « Dans le maillot. » (*Noël*, 1667, 2e p.)

MANIE : *déraison* (I, 147 ; II, 410.)

MANQUE DE, comme *faute de :* « Défaillir, *manque d'*aliment. » (*Visitation*, 1659, 2e p.) — « Nous tomberons tout à coup, *manque de* soutien. » (*Mort*, 1662, 1er p.)

MARCHANDISE, pour *commerce :* « Je ne risque rien dans la *marchandise*. » (*Postul. Bernardine*, 1659, 3e p.) — Dans le sens ordinaire : « Débitent plus de mensonges que de *marchandises*. » (*Loi de Dieu*, 1653, 2e exorde.)

MÉCONNAISSANCE : contraire de reconnaissance : *ingratitude :* « Faiblesse, *méconnaissance*, secours en paroles, abandonnement en effet. » (*Vendredi-Saint*, 1662, 2e p.) — « Tant notre *méconnaissance* est extrême. » (*Cæci vident*, 1665,

1er exorde.) — *Méconnaissant*, de même : « Ne vouloir pas qu'on vous loue de cette action, c'est vouloir qu'on soit aveugle ou *méconnaissant.* » (*Honneur*, 1660, 1er p.)

MÉDIOCRITÉ : *modération, esprit de mesure (Justice*, 1666, 1er p. ; *Ambition*, 1666, *var.)*

MÊME. Souvent invariable dans les *mss.* de Bossuet, lorsqu'il est pronom. On trouve aussi l'*s* en pareil cas ; de sorte qu'il est difficile de dire s'il est supprimé ailleurs à dessein ou par inadvertance. *Mêmes* (mesmes), adverbe, se rencontre çà et là, mais sans uniformité.

LE MÊME DE. Tour elliptique : « Quelques philosophes enseignent que c'est *la même matière du sang* qui fait les sueurs et les larmes. » (*Circoncision*, 1656, 2e p.) — « De *la même matière dont* le sang se forme. » (*Souffrances*, 1661, 1er p.) *C.-à-d.* la même matière *que celle*... — « Ce que j'aurais à dire tomberait à peu près *dans le même sens de* ma première partie. » (*Vendredi-Saint*, 1660, 3e p.) *C.-à-d.* dans le même sens *que celui* de... — « Voici donc le raisonnement et presque *les mêmes paroles de* ce sublime docteur. » (*Noël*, 1667, 2e p.) Peut s'expliquer de même ; toutefois est peut-être un synonyme de *ipse*, avec inversion : *les mêmes paroles*, pour *les paroles mêmes (ipsa verba).* Corneille dans le *Cid:* « ... fut *la même* vertu, » pour : fut *la vertu même.*

MÉNAGE : *économie :* « Pour la nécessité ou le *ménage.* » (*Loi de Dieu*, 1653, 2e exorde.)—« De l'épargne ou du *ménage.* » (*Éminente dignité des pauvres*, 1659, 2e p.) — « *Le mauvais ménage* et le manque d'économie » (*Nécessités de la vie*, 1660, 3e p. ; *Ambition*, 1662, 2e p.)

MÉPRISER DE, comme *dédaigner*, avec plus d'énergie peut-être. (*Loi de Dieu*, I, 332.)

MEURTRI : *mis à mort*, victime d'un *meurtre :* « Des morts, *meurtris* par de cruelles blessures. » (*Démons*, 1660, 1er p.) — Cf. I, 279 : « Cet Agneau sans tache, *meurtri* pour l'amour de nous. » (*Circoncision*, 1653.)

MIEUXFAISANT. Voy. BIENFAIRE.

MILLE ET MILLE FOIS. Employé avec trop de complaisance dans les sermons de la première époque. Revient exceptionnellement en 1660 *(S. François de Paule)* et 1661 *(Annonciation).*

MODÉRER : *gouverner (moderari) :* « Dieu qui *modère* comme il lui plaît l'ouvrage de notre salut. » (*Cæci vident*, 1653, 3e p.) — « *Modérez-les* par des lois. » (*Postul. Bernardine*, 1659, 1er p.) — « Vous voyez comme ce sage magistrat *modère* tout le corps de la justice. » (*Le Tellier*, 1685.)

MONDE, adj., dans la locution calquée sur l'Écriture : « Tous les animaux *mondes et immondes.* » (*IIIe dim. après la Pentecôte*, 1655, 1er p.)

MONSTRE, au figuré comme *monstruosité :* « O France, qui étais autrefois exempte de *monstres*, elle (l'hérésie) t'a cruellement partagée. » (*Sur l'Église*, 1660, 3e p.)— « Des *monstres* de crimes. » (*Henriette de France*, 1669.)

MONSTRUEUX : *prodigieux*, en mauvaise part : « Tant d'autres accidents *monstrueux* des sacrifices des idoles. » (*Démons*, 1653, 2e exorde.)

NAÏVEMENT : *d'une manière conforme à la nature* (sens étymologique) : « Qui lui représentait *naïvement*... » (*Haine de la vérité*, 1666, 3e p.)

NAÏVETÉ, même sens : « Tromper, s'il se peut, l'amour de sa sainte Mère par la *naïveté* de la ressemblance. » (*S. Jean*, 1658, 2e p.) — Cf. *Naïf*, I, 452.

NATUREL (LE), comme la *nature :* « Le naturel des pays ou des princes confédérés. » (*Condé*, 1687.)

NAVIGER ou NAVIGUER. La première de ces deux formes avait les préférences de Vaugelas. Bossuet l'a employée à diverses reprises (*Loi de Dieu*, 1653, 1er p.; *Toussaint* 1668, exorde ; 1669, 3e p.) Nous avons pourtant imprimé avec les

éditeurs modernes : « O vous qui naviguez. » «Celui qui navigue sur les mers : » et non *naviguez*, *navige*. Nous avons cru qu'il suffirait d'en avertir ici.

NAVIRE. Au féminin, deux fois, par exception (*Martha*, 1655, 3e p. ; *Providence*, 1656, 3e p.) C'est un latinisme temporaire. Avant et après cette époque, ce mot est du masculin (*Loi de Dieu*, 1653, 2e p. *var.*; *Erat navis*, 1660, exorde, etc.)

NÉANMOINS (SI EST-CE). Voy. SI.

NÉGATIVES. — 1° Suppression de *ne*. Bossuet interroge quelquefois comme ses contemporains, avec *pas* ou *point* sans *ne*, dans la première époque (1648-1659). Mais l'emploi de *ne*, quoique facultatif, est beaucoup plus fréquent que la suppression. « *Ne l'*ai-je *pas* reconnu quantité de fois ? » (*Brièveté de la vie*, 1648.) — « L'inquiétude *n'*a-t-elle *pas* toujours divisé deux contentements ? *Ne* s'est-elle *pas* toujours jetée à la traverse...?» (*Ibid.*) — « *N'*ai-je *pas* bien réussi dans mes desseins ? » (*Félicité des SS.*, méditation, 1648.) — « *Ne* s'est-il pas lié...? » (*Ibid.*) — « *N'*est-ce *pas* lui qui les a assemblés... ? » (*Ibid.*) etc. — Voici d'ailleurs le relevé de ces constructions différentes, pendant toute l'époque de Navarre et de Metz. — Avant l'ordination sacerdotale de Bossuet (1648-1652), $\frac{5}{15}$ (le premier chiffre indique la suppression.) — En 1652, $\frac{2}{20}$. — En 1653, $\frac{4}{69}$. — En 1654, $\frac{1}{28}$. — En 1655, $\frac{5}{18}$. En 1656, $\frac{2}{46}$. — En 1657, $\frac{0}{25}$. — En 1658, $\frac{3}{18}$. — Peut-être y a-t-il une nuance délicate qui distingue ces deux façons d'interroger. Avec *ne* supprimé, c'est une forme adoucie : notre auteur l'emploie pour adresser à son auditoire une prière, une exhortation ou un tendre reproche ; en un mot, pour descendre à dessein au ton familier : « *Souffrirez-vous pas bien*, messieurs,... que nous nous entretenions ?... » (*Toussaint*, 1649, exorde.) — « Peut-être que ce Pasteur miséricordieux te presse intérieurement en ta conscience : *Veux-tu pas* restituer ce bien mal acquis ? *veux-tu pas* enfin mettre quelques bornes à cette vie débauchée et licencieuse ? *veux-tu pas* bannir de ton cœur l'envie qui le ronge ?...» (*IIIe dim. après la Pentecôte*, 1655, 1er p.) Dans la même page (II, 78), on trouve des exemples de *ne* exprimé, lorsque l'orateur, au lieu de l'insinuation, a recours à l'énergie et à la véhémence. Cf. II, 163, 171, 490, 506. — Le tour est ironique dans ce passage : « *Veulent-ils point* se prendre à Dieu même ?... » (*Ascension*, 1654.) *Ne* exprimé eût changé le sens ; il l'est d'ailleurs, avec l'acception ordinaire, dans la même page. (I, 537.) — Enfin, il y a des cas où les deux constructions paraissent indifférentes : « *Est-il pas* très juste que le pécheur souffre, et que le crime ne demeure pas impuni ? Et la justice *n'est-ce pas* un grand bien ? » (*Cæci vident*, 1653.)La seconde interrogation a-t-elle plus d'énergie, la première plus d'insinuation ? Qui le pourrait dire ?

Des exemples isolés se retrouvent dans la grande époque : « Tous les jours *sont-ils pas* à Dieu ? » (*Ardeur de la Pénitence*, 1662, 1er p.) — « *Est-ce pas* s'accoutumer insensiblement à un grand mépris de son âme, que d'avoir tant d'attache à parer son corps ? » (*Intégrité de la Pénitence*, 1662, 3e p.) Ces suppressions sont-elles voulues ? sont-elles accidentelles ? Ici la première rédaction portait : « *N'est-ce pas* trop ouvertement mépriser son âme que... ? » Peut-être que l'orateur a ménagé une nuance analogue à celle que produit une inflexion de la voix. C'était aux dames de la cour qu'il s'adressait.

Ne, explétif après les *comparatifs* et *autre*, est régulièrement omis, quand le premier membre de la phrase contient une négation : « Le péché n'est pas moins horrible *qu'il était* alors. » (*Pénitence*, 1658, canevas.) — La crainte d'être blâmé n'étouffe guère moins de bons sentiments *qu'elle en réprime* de mauvais. » (*Honneur*, 1666, 2e exorde.) — « La reine... ne l'aimait pas plus tendrement *que faisait* Anne d'Espagne. » (*Henriette d'Angl.*, 1670.) — Cf. I, 313, et II, 85, 547 ; 461, etc. — Et sans négation précédente : « Plutôt tout le monde sera renversé *qu'il soit confondu*. » (*Loi de Dieu*, 1653, 3e p.) — « Quel ordre, quelle

compagnie, quelle armée,... les a mieux servis *que l'Église a fait* par sa patience?» (*Unité de l'Église*, 1681, 1er p.) L'interrogation, il est vrai, a une portée négative. — Ailleurs *ne* est exprimé : « Elle en est plutôt captive qu'elle *n*'en est la propriétaire. » (*Honneur*, 1666, 1er p.) — « Qui ne voit que dans cette femme la puissance est liée bien plus fortement qu'elle *n*'est dans son propre esclave ? » (*Ambition*, 1661 et 1662, 1er p.) — « Quel astre brille davantage dans le firmament que le prince de Condé *n*'a fait dans l'Europe ? » (*Condé*, 1687.) — La négation est même quelquefois renforcée après *autre :* « JÉSUS-CHRIST ressuscité regarde Marie d'un autre œil *que ne faisait pas* JÉSUS-CHRIST mortel. » (*S. Jean*, 1658, 2e p.) — « Qu'elle le voit bien d'une autre manière *que ne fait pas* le commun des hommes ! » (*Visitation*, 1659 et 1660, 3e p.)

Ne est quelquefois omis avec les verbes ou les locutions qui expriment l'idée de *craindre* ou d'*empêcher :* « De peur *que vous manquassiez* à le suivre. » (*Profession*, Épiphanie, 1660, 2e p.) — Mais aussi : « De peur *qu'ils ne perdissent* la place que tant d'oracles divins leur avaient promise. » (*Ibid.*, 3e p.) — « Voilà l'adresse dont elle se sert pour unir les mères avec leurs enfants et empêcher *qu'elles s'en détachent.* » (*Compassion*, 1658, 1er p.) — Mais à la même époque : « Notre jugement propre, qui dément celui des autres, empêche, si nous sommes sages, qu'il *ne* nous satisfasse beaucoup. » (*De l'Honneur*, 1658.) — Autre cas : « Par la peur qu'il a d'*en venir* à bout. » (*Félicité des SS.*, 1648.) Nous dirions : « de n'en pas venir à bout. »

Pas est supprimé après *ne daigne :* « Que peut espérer un soldat que son capitaine *ne daigne* éprouver ? » (*Souffrances*, 1661, 2e p.)

2° Emploi de *ne... pas* avec *ni* répété, et quelquefois avec *ne...que* : « Ni l'art, ni la nature, ni Dieu même, *ne produisent pas* tout d'un coup leurs grands ouvrages. » (*8 sept.* 1659, exorde.) — « Ni les cèdres, ni les pins *ne l'égalaient pas.* » (*Nécessités de la vie*, 1660, 3e p.; *Ambition*, 1662, 2e p.) — « Ni la peine ni le repos *ne sont pas* encore où ils doivent être. » (*Providence*, 1662, 1er p.) — Cf. II, 267; 285; 297, 298, 302; 366; 505; 559. — On trouve aussi des exemples de la syntaxe actuelle : « Votre être éternellement immuable, ni ne s'écoule, ni ne se change, ni ne se mesure. » (*Mort*, 1662, 1er p.) — « Mon Sauveur n'a épargné à son corps ni la faim, ni la soif, ni les fatigues... Il n'a épargné à son âme ni la tristesse, ni l'inquiétude, ni les longs ennuis, ni les plus cruelles appréhensions. » (*Noël*, 1656 et 1667, 2e p.) — « Ni la hauteur des entreprises ne surpassait sa capacité, ni les soins infinis de l'exécution n'étaient au-dessus de sa vigilance. » (*Le Tellier*, 1686.) — « ... N'est arrêté ni par montagnes ni par précipices. » (*Condé*, 1687.) etc. — Cf. I, 328. — Les deux dans une même phrase : « Non, non, ni un nouvel homme *ne se forme* en un instant, ni ces affections vicieuses si intimement attachées *ne s'arrachent pas* par un seul effort. » (*Impénit. finale*, 1662, 1er p.)

De même avec *ne...que :* « JÉSUS *ne veut point* de titre d'honneur *que* celui qui se trouve joint nécessairement à l'utilité de son peuple. » (*Ambition*, 1661, exorde). — « Encore qu'un Dieu irrité *ne paraisse point* aux hommes *qu*'avec un appareil étonnant, toutefois... » (*Ardeur de la Pénitence*, 1662, 2e p.) — « Il pense que si un Dieu se résout à paraître sur la terre, il *ne doit point* s'y montrer *qu*'avec ce superbe appareil. » (*Noël*, 1667, 3e p.) Cf. I, 36; 60; 261; etc. — Toutefois le tour actuel se rencontre dès les premiers temps : « On *ne les excusait qu*'en les chargeant de nouvelles calomnies. » (*Saint Gorgon*, 1649, 1er p.) *Pas* eût fait contresens. — De même : « On *ne* s'y entretiendra *que* de vos merveilles. » (*Toussaint*, 1649, 3e p.) Cf. I, 35.

3° Place de *pas* ou *point.* — L'infinitif se plaçait *ordinairement* entre *ne* et *pas:* « La première liberté, dit saint Augustin, c'est de pouvoir *ne pécher pas.* » (*Pos-*

tul. Bernardine, 1656, 1er p. etc., II, 217.) — « Qui pourrait *ne s'attendrir pas* à la vue d'un si beau spectacle ? » (*Rosaire*, 1657, 1er p.) — « *Ne connaître pas* la vertu, c'est un mal qu'on ne doit jamais désirer même à son plus grand ennemi. » (*De l'Honneur*, 1658.) — « Afin que personne ne croie que ce soit un crime léger de *ne penser pas* à Dieu... » (*Hora est*, 1669, 1er p.) — « Pour *ne vouloir pas* croire des mystères incompréhensibles, ils suivent l'une après l'autre d'incompréhensibles erreurs. » (*Palatine*, 1685.) — Exceptions assez rares. (II, 491, *Pentecôte*, 1658. 1er p.)...

4° *Ne plus ne moins*, archaïsme pour *ni plus ni moins*. (*S. Gorgon*, 1649, I, 35.)

5° *Ni* ne vient pas seulement après une proposition négative, mais aussi après les interrogations, et même après toute construction impliquant, si indirectement que ce soit, une idée négative : « Est-il rien de plus majestueux *ni* de plus auguste que cette solitude de Dieu ? »(*Annonciation*,1660, 2e p.) — « Y a-t-il rien de plus sage *ni* de plus modeste ? » (*Honneur*, 1660, 1er p.; 1666, 3e p.) — « Qu'y a-t-il donc de plus souverain *ni* de plus indépendant que la vérité ?» (*Cæci vident*, 1665, 1er p.) — « Peut-on imaginer quelque chose qu'il soit *ni* plus utile de bien recevoir, *ni* plus dangereux de profaner que son mystère adorable? » (*Vendredi-Saint*, 1666, 3e p.) — Dans ces deux exemples principalement, *et* semblerait aujourd'hui nécessaire. Bossuet l'a quelquefois employé en pareil cas, mais plus rarement que *ni* : « Qu'y a-t-il de plus violent *et* de plus inique que de crier à l'injustice et d'appeler toutes les lois à notre secours, si peu qu'on nous touche, pendant que nous ne craignons pas d'attenter hautement sur le bien d'autrui ? » (*Justice*, 1666, 1er p.) — Mais : « Que peut-on imaginer de plus vaste *ni* de plus immense ? » (*Toussaint*,1669, 1er exorde). — « La Providence divine pouvait-elle nous mettre en vue *ni* de plus près, *ni* plus fortement, la vanité des choses humaines ? » (*Henriette d'Angl.*, 1670.) Cf. II, 93. — Et sans interrogation : « Certes, c'est une folie de s'imaginer que les richesses guérissent l'avarice, *ni* que cette eau puisse étancher cette soif. » (*Impénit. finale*, 1662, 1er p.)

6° *N'était que* : « Jamais il ne se faudrait consoler des fautes que l'on a commises, *n'était qu'*en les déplorant on les répare et on les efface. » (*Prodigue*, 1666, 2e p.) Cf. *Ego vox*,... 1668, 1er p. — Autres exemples : *Loi de Dieu*, 1653, 3e p.; *Honneur*, 1660, dans l'allocution à Condé (deux fois); *S. François de Paule*, 1660, 3e p.

7° *Non plus*. Était ordinairement remplacé par *aussi* dans les phrases négatives : « Ce n'est pas *aussi* aux sages conseils qu'il faut attribuer les heureux succès. » (*Marie-Thérèse*, 1683). — *Non plus* existait, mais il se construisait avec *ne* seulement, à l'exclusion de *pas* ou *point* : « *Vous n'ignorez non plus* qu'en consacrant ce jour de repos, il n'a pas laissé depuis d'agir sans cesse. » (*Toussaint*, 1669, 3e p. On a cru à tort à un lapsus, et on a rétabli *pas* (Gazier, 467). *Pas* est même effacé au manuscrit, l'auteur ayant écrit d'abord : « Vous n'ignorez pas qu'en consacrant... » D'autres exemples d'ailleurs sont décisifs (I, 59 ; II, 422). Bossuet lui-même a fait imprimer en 1691 : « A cela... il n'y aura jamais de repartie selon les maximes de la Réforme ; mais *il n'y en a non plus* à ce qu'objecte M. Jurieu... » (*VIe Avertissement aux Protestants* ; Lachat, XVI, 201.)

Non plus que a le même sens que *pas plus que* : « La nature divine, toujours abondante, ne peut *non plus* croître *que* diminuer. » (*Visitation*, 1659, 2e p.) — « Ils pensent qu'il ne songe *non plus* à les châtier *qu'*ils songent à se convertir. » (*Jam securis*, 1665. 2e p.) Voy. INJURE. — Le tour actuel existait toutefois : « Nous *ne pouvons pas plus* concevoir cet effet que sa vertu. » (*Félicité des SS.*, 1648.)

Non pas même, comme *pas même*. (II, 410.)

NOURRI : *élevé*, au figuré : « *Nourri* en homme de condition. » (*S. Bernard*,

1653, 1er p.) — « Piété *nourrie* à l'ombre et dans le repos ! » (*Souffrances*, 1661, 2e p.) — « *Nourri* dans les compagnies [de justice]. » (*Le Tellier*, 1686.) — « Plusieurs de ses domestiques (*voy.* ce mot) avaient été malheureusement *nourris* dans l'erreur, que la France tolérait alors. » (*Condé*, 1687.) Cf. II, 28 ; 341 ; 490, 500 ; même ici, *se nourrir :* « C'est dans cet esprit qu'elle *s'est nourrie.* » (*Pentecôte*, 1658, 1er p.)

Objets : *idées*, que l'esprit considère *objectivement :* « Il étonne notre âme timide par des *objets* de famine et de guerre. » (*Démons*, 1653, 2e p.)

Œuvre, quelquefois masculin : « *Cet œuvre* ne durera pas ? *Il* ne durera pas, si... » (*Beati misericordes*, 1657, 2e p.) — Cf. I, 470 : « *Tout* l'œuvre de notre salut est souvent comparé à un édifice... » (*Cœci vident*, 1653, 3e p.)

Office : *service :* « Un chirurgien expert me rend cet *office*, triste, à la vérité, mais nécessaire. » (*Purification*, 1666, 2e p.) — « En leur rendant à propos des *offices* qu'ils ne savaient pas. » (*Le Tellier*, 1686.) — Nous disons *bon office*, au lieu d'*office* seul.

Olive, pour *olivier :* Une branche d'*olive.* « (*Quasimodo*, 1660, 2e exorde). — Cf. I, 82 ; II, 230.

On, l'on. Indifféremment. Il y a des corrections pour substituer l'un à l'autre ; mais je ne vois pas ce qu'on en peut conclure, si ce n'est qu'en 1660 et 1661 Bossuet a temporairement préféré *l'on*, même quand il nous semble peu harmonieux : « Il refuse celui que *l'on* lui présente. » (*Profession*, Épiphanie, 1660, 1er p.) — « Le trône que *l'on* lui destine. » (*Ibid.*)

Onzième. Bossuet ne connaissait pas l'*h* aspiré dont on a imaginé de gratifier ce mot : « De l'*onzième* siècle. » (*Unité de l'Église*, 1681, 3e p.) etc.

Oppressé. C'est le mot de bonne formation, qu'*opprimé* a insensiblement supplanté : « Venez à moi, *oppressés.* » (*Pentecôte*, 1654, 2e p.) — « Il passait en bienfaisant et en guérissant tous les *oppressés.* » (*Bonté et rig. de Dieu*, 1652, 1er p.; *Cœci vident*, 1653, 3e p., et 1665, 1er exorde.) — « Essuyer les larmes du pauvre *oppressé.* » (*Le Tellier*, 1686.) — *Opprimé* existait d'ailleurs. (*Postul. Bernardine*, 1659, 1er p. Voy. Latinismes, 3°.)

Ordure, au figuré. Etait encore employé en 1660 (*Rechutes*, 1er p.) Mais au Ve dimanche du même Carême, Bossuet l'efface, pour lui substituer *infamies.* Deux ans après : « Quitte tes *ordures* » est aussi corrigé : « Quitte tes plaisirs, quitte tes attaches. » (*Ardeur de la Pénitence*, 1662, 1er p.)

Original. Voy. Exemplaire : « Jésus-Christ, son *original...* » (*S. Paul*, 1657, 3e p.)

Orthographe. Nous renvoyons à l'Introduction du IIe volume tout ce qui concerne ce point si compliqué. L'intérêt spécial qu'il présente pour la chronologie s'étend jusqu'à l'époque qui y sera comprise.

Où remplace souvent le pronom relatif : « L'usage *où* on les applique. » (*Providence*, 1662, 1er p.) — « Son retour à son père, *où* il retrouve avec abondance tous les biens qu'il avait perdus. » (*Prodigue*, 1666, 1er exorde.) *C.-à-d.* retour *dans lequel* il retrouve... Il n'est pas nécessaire d'expliquer *où* par *chez lequel* (Gazier, 378).— « Les périls *où* ils sont exposés. » (*Henriette d'Angl.*, 1670.) — « A la vue de l'éternité, *où* nous avançons à si grands pas. » (*Le Tellier*, 1686, péror.) — Même avec un nom de personne : « Femme enfin *où* saint Paul aurait vu l'Eglise occupée de Jésus-Christ. » (*Marie-Thérèse*, 1683.) — « L'inviolable fidélité de notre ministre, *où*, parmi tant de divers mouvements, elle n'avait jamais remarqué un pas douteux. » (*Le Tellier*, 1686.) *Où* semble plutôt se rapporter à *ministre* qu'à *fidélité.* J'avoue toutefois que ce n'est pas l'interprétation de M. Jacquinet (391). — Remplace *que* dans un pléonasme usité : « C'est ici, c'est ici, chrétiens, *où...* » (*Circoncision*, 1653, 1er p.) — « Il n'y a que sur le point de

nos mœurs *où* nous ne nous mettons point en peine de suivre ni de consulter la raison. » (*Loi de Dieu*, 1653, 1er p.) — Les deux constructions étaient permises : « C'est là *que* JÉSUS-CHRIST vous a précédés, et *où* il doit avoir emporté avec lui tous vos désirs. » (*Pâques*, 1681, 1er p.)— Mais : « C'est là *que* l'égalité est inévitable. » (*H. de Gornay*, 1658.) *Où* est ici effacé. — Avec ellipse de l'antécédent : « C'est *où* paraît le triomphe de la toute-puissance divine. » (*Zizanies*, 1652, 1er p.)— « Où notre désordre paraît plus visible, c'est que...» (*Loi de Dieu*, 1653, 2e p.) — Ailleurs, au commencement d'une phrase, *où* sert de liaison et de transition (latinisme) : « *Où* il ne faut pas s'imaginer que Dieu ressemble aux ouvriers mortels, lesquels... » (*Providence*, 1662, 2e p.)

OUTRE. Bossuet dit *passer outre*, et *passer plus outre*. Celui-ci, plus fréquent dans sa jeunesse, pour signifier : *passer encore plus loin*. Ces dernières expressions se rencontrent aussi. (*Depositum custodi*, 1656, 1er p.)

OUVRAGE. Masculin : « Ce grand ouvrage. » (*Circoncision*, 1687 ;) etc. On trouve une fois : « C'est *une* autre ouvrage. » (*Novissima inimica*, 1669, 1er p.) Mais on peut supposer une inadvertance, bien que le féminin ait existé autrefois.

OUVRIER. On sait que ce mot avait un sens très noble au XVIIe siècle. Bossuet le dit de Dieu même : « Cet excellent *Ouvrier*, qui, dans l'origine des choses, nous avait faits à sa ressemblance. » (*S. François de Paule*, 1655, 2e exorde.) — Et adjectivement : « ... Cet esprit *ouvrier* qui a fait le monde. » (*Mort*, 1662, 2e p.)

PÂQUE, PÂQUES. Notre auteur n'a qu'un mot pour signifier la fête de Pâques chrétienne, et la Pâque des Juifs. De là vient qu'il dit : « Et cela dans le temps de *Pâques (Pasque)*, la principale de leurs solennités. » (*Bonté et rig. de Dieu*, 1652, 2e p.) Nous écririons plutôt : « Dans le temps de *la Pâque*. »

PARDONNER. Neutre et actif, à ce qu'il semble, dans une même phrase : « Si l'innocent pardonne *aux* pécheurs, combien plus les pécheurs se doivent-ils pardonner les uns les autres ? » (*Médisance*, 1658, fin.)

PARLER, quelquefois actif : « *Ce qu'*il me donne l'autorité de parler, je le dirai aux autres. » (*Vaines excuses*, 1660, 3e p.) Cet exemple pourrait faire doute, en raison de ce que nous avons dit de *ce que*. Mais il y en a d'autres : « Ne parlons que JÉSUS. » (*Purification*, 1652 et 1653, péror.) — « Il ne me sera pas malaisé d'accommoder le sujet *que* vous me donnez de parler avec celui de la fête que nous célébrons aujourd'hui. » (*Profession*, Épiphanie, 1660, 1er exorde.)

PARMI, avec un singulier (collectif) : « Parmi cet excès de peines. » (*Vendredi-Saint*, 1662, 1er p.)

PAROI, genre douteux : « *La paroi mitoyenne* entre les cœurs. » (*Charité fraternelle*, 1666, 1er p.) — « *Le paroi mitoyen* étant renversé. » (*Pentecôte*, 1672, 2e p.)

PARTAGER *quelqu'un* (I, 413, *S. Bernard*, 1653, 2e p.). — Nous disons encore : « Bien ou mal *partagé*. »

PARTANT ; ET PARTANT. Bossuet dit l'un et l'autre dans la première époque, 1648-1659. Plus tard l'Académie n'admettra que le second.

PARTIALITÉS : *divisions, partis :* « Elle éteindra dans tous ses états les nouvelles *partialités*. » (*Devoirs des rois*, 1662, 2e p.) Il s'agit du jansénisme. — « Opposé... aux brigues et aux *partialités* qui corrompent l'intégrité de la justice. » (*Le Tellier*, 1686, 1re partie.)

PARTICIPES. 1° Les *participes présents* jusqu'en 1656 ne sont point invariables chez Bossuet : ils ont deux désinences, l'une pour le singulier : *ant*, masculin et féminin [1] ; l'autre pour le pluriel : *ants (ans)*, également des deux genres :

1. On trouve : « Elle n'a point de passion *dominante* par dessus les autres. » (*S. Bernard*, 1653, 1er p.) Mais c'est un adjectif verbal confondu avec le participe. La distinction n'était pas aussi nette qu'à présent. On lit de même : « Page *suivante* celle-ci. » (*8 sept.* 1652.)

« Étant appelés *(estans appellés)* de lui au dernier accomplissement de ses ouvrages. » (*Félicité des SS.*, 1648.) — « Étant étonnés *(estans etonnez)* dans le fond de vos consciences. » (*Bonté et rig. de Dieu*, 1652, 2e p.) — « Qui vivaient attendant *(atandans)* la rédemption d'Israël. » (*8 sept.* 1652, 1er exorde.) — « Les astrologues, mêlant *(meslans)* dans leurs spéculations la curiosité et la flatterie.» (*Ibid.*, 1652, 2e exorde ; *item*, 1656.) — « Ceux-là supportant *(supportans)* la persécution de ceux-ci. » (*Zizanies*, 1652, 1er p.) — « Vivant *(uiuans)* dans la chair, nous ne vivons pas selon la chair. » *(Ibid.)* — « Étant *(estans)* devenus charnels et grossiers... » (*Les deux Alliances*, 1653, exorde.) — « Nous venons... louant et célébrant *(loüans et celebrans)* la munificence divine. » (*Réconciliation*, 1653, 1er p.) — « Nos anciens Pères, voyant *(uoians)*... » (*Scapulaire*, 1653, 1er p.) — « C'est par l'orgueil que les hommes méprisant *(meprisans)* l'autorité légitime... » (*Ste Croix*, 1653, 1er p.) — « Les autres infirmes qui, connaissant *(connoissans)* sa bonté. » (*Cæci vident*, 1653, 1er p.) — « Toutes choses étant *(estans)* consommées, il sera tout en tous. » (*Ibid.*, 3e p.) — « Étant *(estans)* orgueilleux et charnels, ils n'entendaient point son langage. » *(Ibid.)* — « Ces vérités étant *(estans)* supposées. » (*Pâques*, 1654, exorde.) — « Apprenant *(aprenans)* l'incomparable dignité de la loi nouvelle..., apprenez aussi... » *(Ibid.)* — « Étant *(estans)* ainsi déchirés en nous-mêmes. » (*Pentecôte*, 1654, 1er p.) — « Aujourd'hui étant *(estans)* pleins du Saint-Esprit... » *(Ibid.*, exorde, *1re réd.)* — « Les nations diverses entrant *(entrans)* dans l'Église. » *(Ibid.)* — « Nos anciens Pères voyant *(uoians)*... » (*Annonciation*, 1655, 1er p.) — « Recherchant *(Recherchans)* dans les Écritures ce que nous y lisons de Joseph. » (*Depositum custodi*, 1656, 2e exorde ;) etc.

Jusqu'à cette date, quand l'accord ne se fait pas, c'est par exception, et on peut croire à un accident de plume : « Aujourd'hui les trois pieuses Marie étant *(estant)* accourues. » (*Pâques*, 1654, 1er exorde.) — « N'ayant *(ayant)* point expié vos fautes, et sentant *(sentans)* en vos âmes... » (*Samedi-Saint*, 1652, 1er p.)

En 1656, Bossuet commence à faire intentionnellement le participe invariable (quatre ans avant que la règle fût posée par Arnauld) ; toutefois, soit par hésitation, soit en vertu de l'habitude antérieure, il laisse encore beaucoup de pluriels en *ans*. Ainsi ayant écrit : « Ces excellents principes étant *(estant)* établis... » (*Providence*, 1656, 1er p., Voy. le fac-similé, t. II ;) et : « Les élus et les réprouvés étant *(estant)* en quelque façon confondus... » (*Ibid.*, 1er p.), il revient, dans la même année, aux anciennes formes : « Obtenant *(obtenans)* ce qu'ils veulent, ils n'y trouvent pas ce qu'ils cherchent. » (*Postul. Bernardine*, 1656, 1er p.) — « C'est en vain que les grands de la terre, s'emportant *(s'emportans)*...» (*8 sept.* 1656, exorde, comme en 1652.) — « Qu'étudiant *(etudians)* avec soin jusqu'aux moindres signes de sa volonté, nous la prévenions... » (*Conception*, 1656, 1er exorde.) — Mais : « Ces choses étant *(estant)* ainsi supposées. » (*Ibid.*, 2e exorde ; *Item*, 1er p.) — Et au contraire : « De même que les fontaines, se souvenant *(se souuenans)* toujours de leurs sources, portent leurs eaux *en rejaillissant* jusqu'à leur hauteur, qu'elles vont chercher au milieu de l'air... » (*Ibid.*, 1er p.) Avec *en*, le participe restait invariable. — L'exemple suivant est une inadvertance : « Nous, en mangeant *(mangeans)* ce divin fruit qui pend à la croix. » (*Scapulaire*, 1653.) — L'auteur a même écrit un jour : « Encore que nous fassions *semblans*. » (*Bonté et rig. de Dieu*, 1652, 2e p.) — « Quel serait notre crime, si venant *(uenans)* adorer le Fils, nous manquions de saluer la divine Mère ? » (*Noël*, 1656, 1er exorde.) — « Là ces heureux du siècle n'oseront paraître, parce que, se souvenant *(se souuenans)* de la pauvreté passée du Sauveur, et voyant *(uoians)* sa grandeur présente... » (*Ibid.*, 3e p.)

On trouve encore quelques pluriels en *ans* après cette époque, mais très

exceptionnellement. Peut-être sont-ils confondus avec l'adjectif verbal : « Participant *(participans)*... à la joie commune. » (*Pentecôte*, 1658.) — Mais : « Les impressions demeurent, même les choses étant *(estant)* éclaircies. » (*Médisance*, 1658, 2e p.) — « Désespérant *(desespérans)* de les pouvoir vaincre. » (*Postul. Bernardine*, 1659, exorde ; reproduit d'après une première rédaction de 1656.) — « Désespérant *(desespérans)* de leurs forces. » (*Efficacité de la Pénitence*, 1662, 2e exorde.) — Malgré ces exemples isolés, la règle, à partir de 1660, était bien de ne plus faire varier le participe : « Ces hommes corrupteurs, qui *multipliant* leurs crimes... » (*Quasimodo*, 1660, *Mss.* 12824, f. 111 et 114,) etc.

2° *Les participes passés.* La confusion est ici plus grande encore. Dirons-nous qu'ils s'accordent régulièrement avec le régime qui les précède ? Il y en a en effet des exemples à toutes les époques. Mais que de lapsus dans nos brouillons ! Voyez ce passage : « Nous louons Dieu de vous avoir *choisis*, de vous avoir soutenus *(soutenu)* parmi tant de périls, de vous avoir comblés *(comblé)* d'une si grande gloire. Secourez-nous... pour chanter éternellement les louanges du Père qui vous a élus *(eluz)*, du Fils qui vous a rachetés *(rachetez)*, du Saint-Esprit qui vous a *sanctifiés*. » (*Toussaint*, 1649. Voy. le fac-simile.) Ne doit-on pas dire d'abord que Bossuet connaît la règle, ensuite qu'il laisse échapper bien des irrégularités ? — « Quelle honte nous sera-ce d'avoir été appelés *(appellez)* à la même félicité et de l'avoir lâchement *perdue* (1re rédaction); (*perdiies*, 2e rédaction) dans une profonde paix, au lieu qu'ils l'ont *gagnée... ?* » (*Ibid.*) — « Il se les est proposés *(proposé)* dans ses entreprises. » (*Ibid.*) — « Aux grands desseins que Dieu avait conçus *(conceu)* dès l'éternité... » (*Ibid.*) — Voilà bien des inconséquences dans un même sermon. — L'accord, dira-t-on peut-être, d'après le dernier exemple, s'omettait, conformément à l'ancienne langue, dans le cas où le régime était représenté par *que*. Mais d'autres exemples s'y opposent : « Cette haute réputation *que* vos illustres travaux vous ont acquise *(aquise)* par toute la terre. » (*Conception*, 1652, 1er p.) — « Et vous, chères sœurs, *que* par sa miséricorde infinie il a miraculeusement *délivrées* de l'hérésie... » (*Les deux Alliances*, 1653, péror.) — « Son Église, *que* son sang et son esprit lui ont *ramassée* de toutes les nations de la terre. » (*Profession*, Épiphanie, 1660, 1er exorde.) — « Vous croiriez peut-être que c'est une invention *que* j'aurais *trouvée* pour... » (*Ibid.*) etc. — Toutefois, en sens contraire, même discours : « Dans tous les pas *que* vous avez *fait ;* » (au lieu de : *faits.*) (*Ibid.*, 2e p.) — On trouve aussi ailleurs : « Je vous envoie à toute fin copie des attestations *que* Me G[uyon] *a eu* de moi; » (Lettre de Bossuet à son neveu, 14 juillet, 1698 ; autog. à Dijon.) Cependant la règle n'était pas différente sur ce point de ce qu'elle est aujourd'hui. Les preuves sont nombreuses : en voici une qui est significative. Ayant écrit : « Les miracles *que* Dieu *a fait...*, » Bossuet corrige : « *a faits.* » (*Deus tentavit eos*, 1663, 1er p.) — S'il avait mis la dernière main à son beau sermon *sur la Mort*, il n'aurait pas laissé: « Je ne puis contempler sans admiration ces merveilleuses découvertes *qu'a fait* la science pour pénétrer la nature ; » puisqu'il ajoute : « ni tant de belles inventions *que* l'art *a trouvées* pour l'accommoder à notre usage. » (2e p.) — On lit encore dans les mss. : « C'est en sa divine personne que *s'est fait* la réunion... » (*Ambition*, 1661, 2e exorde.) — Mais ailleurs : « Chères sœurs, dans cette prison volontaire où vous vous êtes *jetées (iettées)* pour l'amour de Dieu... » (*Cæci vident*, 1653, 1er exorde,) etc.

Autres exemples de l'accord avec les régimes antécédents : « Sentiment de vengeance contre ceux qui les ont *décelés (decelez...)* » (*XXIe dim. après la Pentecôte*, 1659, canevas.) — « Les ayant tendrement *aimées* (les âmes virginales), il les aime jusqu'à la fin. » (*Profession, le jour de la Ste Croix*, 1660.) — Et dès les premiers temps : « Une parole qui vous a *rendue (randue)* Mère du

Sauveur. » (*Rosaire*, 1651, exorde.) — « Nous qui l'avons tant de fois *reçue (receue)* et tant de fois *méprisée.* » (*Samedi-Saint*, 1652, péror.) — Si l'auteur dit au même endroit : « Craignons de perdre JÉSUS, qui nous a *gagné* par son sang, » c'est donc par une inadvertance peu étonnante dans des brouillons.

D'ailleurs nulle partie de la grammaire n'y a tant prêté, sans doute parce que les règles ne jouissaient pas encore d'une autorité absolue. (Cf. *Oraisons funèbres*, édit. Jacquinet, p. 67.) Certaines anomalies peuvent être des réminiscences d'un usage antérieur : on sait, par exemple, que le participe s'est accordé longtemps avec le régime qui le suivait ; l'inversion est, en effet, une faible raison pour justifier l'accord à elle seule ; il était plus logique de le faire, quelle que fût la place du régime direct. Ce n'est donc pas, croyons-nous, un lapsus, qui a fait écrire : « Qui avez si puissamment *unis* leurs intérêts à ceux de votre Fils. » (*Toussaint*, 1649, péror., 1re réd.) — Il y en a toutefois dans la même page : «... Au lieu qu'ils l'ont *gagnées* (la félicité) parmi les combats... » *(Ibid.)* — La rédaction qui remplace cette page, porte régulièrement : « ils l'ont *gagnée ;* » et, conformément à la règle actuelle, quand le participe précède son régime : « Que s'il y a *mêlé (meslé)* quelques petites douceurs... » *(Ibid.)* — De même, au début de l'époque de Metz : « Quelle contrée de la Palestine n'a pas *expérimenté (experimanté)*... sa douceur ? » (*Bonté et rig. de Dieu*, 1652, 1er p.) etc. — A titre d'exception, citons encore : « Vous avez *ouïs* les divers raisonnements. » (*Conception*, 1652. La 1re réd. portait : Vous avez *ouï*...) : « Les hommes, par leurs erreurs, *ayans perdus* les vrais principes... » (*Loi de Dieu*, 1653, 2e p.) — « Vous avez *vus (uus)* les effets... » (*Depositum custodi*, 1656, 1er exorde.) Mais *ibid.*, 2e exorde : « Après avoir *vu (uû)* les dépôts...» — « Quoique Dieu et la nature *aient faits* tous les hommes égaux. » (*H. de Gornay*, 1658.) — « La mollesse et les délices du monde vous aurait *(sic) rendue* trop insupportable votre vie pénitente et mortifiée. » (*Profession*, Épiphanie, 1660, 2e p.)

Une anomalie plus étrange, c'est l'accord avec le sujet (en dehors des passifs et des neutres conjugués avec être, où il est régulièrement employé dans nos mss. :) « Dans l'espérance qu'ils avaient *conceus* (conçus, pour *conçue*) d'être présents à ce jour si beau. » (*8 sept.* 1652, 1er exorde.) — « Un serment inviolable que nous avons *prêtés (prêtez)* au baptême. » (*Circoncision*, 1653, péror.) — « Nous devons croire que tant de péchés ont *excités (excitez)* dans le cœur de notre Sauveur une douleur qui ne peut être comprise. » (*Cæci vident*, 1653, 1er p.) — « D'où leur vient cette autorité qu'elles se sont *acquises* par toute la terre ? » (*Pentecôte*, 1658, 1er p.) — « Quelle famille s'est contentée des titres qu'elle avait *receue* (reçue, pour *reçus*) de ses ancêtres ? » (*Nécessités de la vie*, 1660, 3e p.)... Mais ce sont des exceptions ; et rien ne prouve qu'elles soient voulues. Ailleurs Bossuet dit comme nous : « Ses apôtres n'ont-ils pas *prêché* par toute la terre... que... » (*Bonté et rig. de Dieu*, 1652, 1er p.) — « Ce n'est pas que sa justice ne l'ait accompagné *(ayt acompagné)* dès l'origine du monde. » (*Ibid.*, 2e exorde,) etc.

Concluons qu'en général Bossuet n'avait pas sur l'emploi des participes passés des règles différentes des nôtres. Nous devions plutôt réparer les accidents de plume, qui se rencontrent, que les reproduire avec une pédantesque superstition. On a vu que notre religion de l'exactitude ne va pas jusque-là. Nous ne nous croyons tenu qu'à signaler ceux qui paraissent intéressants.

— Le participe *fait*, formant locution, avait sa règle à part. Voy. FAIRE.

— Suivi d'un infinitif neutre, le participe ne variait pas : « L'éclat de la pourpre dans lequel nous l'avons *vu* naître. » *(Postul. Bernardine*, 1656, 2e exorde, *var.)*

— *Propositions participes.* Sont fréquentes dans Bossuet : « *Étant mère* d'une façon toute miraculeuse et avec des circonstances tout à fait extraordinaires, son amour doit être d'un rang tout particulier. » (*Rosaire*, 1651, 1er p.) etc.

— Même au neutre : « *S'agissant* de combattre les démons. » (*Démons*, 1653, 1er *exorde.*)

PARTIE (UN COUP DE) : *c.-à-d.* un coup dont dépend le gain de la partie engagée (au figuré) : « La bonne foi n'est qu'une vertu de commerce, qu'on garde par bienséance dans les petites affaires pour établir son crédit, mais qui ne gêne point la conscience quand il s'agit d'un coup de partie. » (*Justice*, 1666, 1er p.)

PÂTIR ET COMPATIR. (*Bonté et rig. de Dieu*, 1652, 1er p.)

PENDU, comme *suspendu :* « *Pendu* à la croix. » (*Rosaire*, 1651 ; *Samedi-Saint*, 1652 ; *Pentecôte*, 1654 ; *Ste Thérèse*, 1657.) Cf. I, 473. — « *Pendu* à vos chastes mamelles. » (*S sept.* 1652. — Ici les éditeurs n'ont osé le conserver : ils lui ont substitué : *attaché à...*) — De là il n'y avait pas loin à prendre le mot substantivement. Bossuet s'y est laissé entraîner une fois : « Ce Samaritain, ce *pendu !* » (*Noël*, 1656, 3e p.)

PERSONNE, avec le sens de *quelqu'un :* « De peur que *personne* ne fût coupable de l'indigence de l'un de ses frères. » (*Pentecôte*, 1658, 2e p.) — Pour *personnage, rôle :* « Saint Jean, ayant été conduit par la main de Dieu au pied de la croix, *y avait tenu la personne* de tous les fidèles. » (*Rosaire*, 1651, 1er p.) C'est un latinisme.

Les personnes... ils. Cette syllepse de genre, usitée au XVIIe siècle, se trouve plusieurs fois dans Bossuet : « *Les personnes publiques* chargent terriblement leurs consciences et se rendent responsables devant Dieu de tous les désordres du monde, s'*ils* n'ont cette attention pour s'instruire exactement de la vérité. » (*Justice*, 1666, 2e p. — Une 1re rédaction portait : « si *elles* ne sont fidèles à ces deux pratiques, d'écouter et de s'informer. » Bossuet l'a effacée.) Voy. aussi le 2e exorde. — Autres exemples, I, 317, 325 (*Loi de Dieu*) ; 402 (*S. Bernard*) ; 487 (*Vêture*, 1654) ; II, 59 (*Trinité ; var.* du 2e p.) ; 400 (*Parcet pauperi*) ; etc.

PHRASE, *c.-à-d.* la façon de parler, le style : « Selon la phrase de l'Écriture. » (*Ascension*, 1654, 2e p.)

PITOYABLE : *digne de pitié* (aucune nuance d'ironie) : « Dans cet état *pitoyable*, pendant qu'elle se regardait comme une personne réprouvée. » (*Palatine*, 1685.)

PLAIRE, impersonnel. Avec *de* ordinairement ; quelquefois sans préposition : « L'alliance qu'*il lui plait contracter* avec nous. » (*Pentecôte*, 1654, exorde.) Mais : « Partout où *il lui plaira de* les envoyer. » (*Ibid.*)

PLAISANT : *agréable, capable de plaire* (dans un sens qui exclut toute idée de *plaisanterie*) : « Quelle apparence de quitter le monde dans un âge où il ne nous présente rien que de *plaisant ?* » (*S. Bernard*, 1653, 1er p.) — « Se laisser tirer sans résistance par les objets *plaisants.* » (*Prodigue*, 1666, 1er p.) — Cf. *Visitation*, 1659, péror. ; *Impénit. finale*, 1662, 3e p.

PLÉONASMES. Le plus remarquable est celui de *il, elle*, placés devant un verbe qui a déjà un sujet : « JÉSUS-CHRIST..., quoique élevé...,*il* a voulu... » (*Prédication évangélique*, 1662, 2e exorde) — « Moïse regardant... et prévoyant..., *il* nous montre... (*Providence*, 1662.) — « La bienséance s'en étant mêlée, *elle* y a ajouté quelques ornements. » (*Intégrité de la Pénitence*, 1662, 3e p.) Sous cette forme, en faisant du premier membre de phrase une proposition absolue, le tour pourrait encore s'employer. — « Afin que Votre Majesté portant promptement la main au secours de tant de misères, *elle* attire sur tout son règne ces grandes prospérités que le ciel lui promet si ouvertement.» (*Vendredi-Saint*, 1662, péror.) — « Donc la source de tout le mal est que ceux qui n'ont pas craint de tenter, au siècle dernier, la réformation par le schisme, *ne trouvant* point de plus fort rempart contre toutes leurs nouveautés que la sainte autorité de l'Église, *ils* ont été obligés de la renverser. » (*Henriette de France*, 1669.) — Cf. I, 28 ; 257 ; 325 ; 342 ; 562 ; 567 ; II, 311, etc.

Il ne faut pas croire cependant, que ce pléonasme, dont on trouve encore des exemples dans le *Discours sur l'Histoire universelle*, ait lieu dans toutes les phrases dont le sujet est éloigné du verbe. Nous lisons dès la première époque : « Dieu, qui résiste aux superbes, *voyant* ses pensées arrogantes, et que son esprit, emporté d'une téméraire complaisance de ses propres perfections, ne pouvait plus se tenir dans les bornes d'une créature, du souffle de sa bouche *le précipita* au fond des abîmes ; » (*Démons*, 1653, 2e p.) sans *il*, qui n'aurait fait qu'alourdir cette inversion si expressive. — Dans cette phrase : « Quiconque s'oppose à la vérité..., fait mourir spirituellement la justice... » (*Haine de la vérité*, 1666, 1er p.) *il* est effacé. — Cette autre, où le pléonasme était pourtant d'un heureux effet : « Tout néant que je suis, je suis homme ; et mon Dieu qui est tout, *il* est homme ; » (*Noël*, 1656, 2e p,) est ainsi reproduite, onze ans plus tard : « ... et mon Dieu,qui est tout, s'est fait homme ; » sans *il*.(*Noël*,1667, 2e p.)

Comme on le voit par l'exemple précédent, le pléonasme avait quelque chose d'oratoire. Il servait aussi à faire entrevoir plus promptement une idée, qui est ensuite expliquée : « Ah ! Dieu est juste et équitable. Vous *y* viendrez vous-même, riche impitoyable, *aux jours* de besoin et d'angoisse. » (*Impénit. finale*, 1662, 3e p.) ; — quelquefois, dans les inversions (I, 321, 324, *Loi de Dieu*, 1er p., avec *y; ibid.*, 148, 319, avec *en.*) — Il rappelle utilement un sujet séparé du verbe par un commentaire : « Remarquez qu'il ne dit pas : La veuve qui passe sa vie dans les crimes ; il dit : La veuve qui la passe dans les plaisirs, *elle* est morte toute vive. » (*Palatine*, 1685.)

Il peut nous paraître explétif en certaines phrases, où il était logiquement employé : « Qui interroge, *il* cherche ; qui cherche, *il* ignore. » (*Cæci vident*, 1653, 2e exorde.) — « Qui le croirait ainsi, *il* entendrait mal l'intention de l'Église. » (*Ascension*, 1654, 2e p.)

Autre pléonasme : « Comme on voit les mécontents *ne* s'associer *seulement que* pour la ruine de leur commune patrie... » (*Vêture*, 2 février 1654, 1er p.) — Autre ex., I, 95, *texte et note.*

PLUS. *Un des... qui... le plus*, avec le singulier. Voy. LATINISMES, 5°.

PLUS TÔT, PLUTÔT. Bossuet n'a qu'une orthographe : *plustost.* Les éditeurs ont fait la distinction sous leur responsabilité. Au lieu d'imprimer, comme nos devanciers : *ne pas plutôt*, nous avons dit, conformément au sens de l'expression: *ne pas plus tôt.* Nous avons réservé *plutôt* pour les phrases qui marquent la préférence.

PLÛT A DIEU QUE est quelquefois suivi du présent du subjonctif : « *Plût* à Dieu qu'elle vous *soit* favorable (votre sentence), plût à Dieu que vous *soyez placés* à la droite !» (*Quasimodo*, 1660, péror.) — Cf. II, 475 (*Satisfaction*, 1658. Voy. le fac-simile, t. II.)

POLICE : *organisation politique :* « Cette cité merveilleuse, dont Dieu même a jeté les fondements, a ses lois et sa *police*, par laquelle elle est gouvernée. » (*Éminente dignité des pauvres*, 1659, 2e exorde.) — Même sens dans le *Panégyrique de saint Paul* (II, 296), et *Discours sur l'Histoire universelle :* « Cette excellente *police* des Égyptiens. » (III, v.)

PORTER, comme *supporter :* « *Qu'a porté* le divin Sauveur pour cette indigne préférence ? » (*Vendredi-Saint*, 1662, 2e p.) — « Il voit que nous ne pouvons pas en *porter* l'abondance entière. » (*Justice*, 1666, 3e p.) — « Ne pourrai-je aujourd'hui éveiller ces yeux spirituels et intérieurs qui sont cachés bien avant au fond de votre âme, les détourner un moment de ces images vagues et changeantes que les sens impriment, et les accoutumer à *porter* la vue de la vérité toute pure ? » (*Toussaint*, 1669, 1er p.)

POUR GRAND, POUR PETIT QUE, *c.-à-d.* si grand, si petit... que : « Elle ne

comprenait pas comment on pouvait commettre volontairement un seul péché, *pour petit qu'il fût.* » (*Marie-Thérèse*, 1683.)

POUSSER *des paroles, des sentiments :* « Mais il faut pousser ce désir avec toute la pureté de la nouveauté chrétienne. » (*Pâques*, 1681, 1er p.) — Cf. I, 92, (*Rosaire*, 1651, 2e p.) — Cette locution n'est pas particulière à Bossuet.

PRÉCISÉMENT : *avec précision :* « Fixer *précisément* la règle des mœurs. » (*Cæci vident*, 1665, 2e p.) C'est le sens direct de ce mot.

PRÈS DE, PRÊT A, PRÊT DE. Bossuet n'a qu'une orthographe : *prest*, et il dit indifféremment *prêt à* et *prêt de :* « Elles étaient en vue, *prêtes de* donner. » (*S. Bernard*, 1653, 2e p.) Pour : *prêtes à.* — Réciproquement : « Si ce serviteur est méchant, et qu'il dise en son cœur : Mon maître n'est pas *prêt à* venir... » (*Hora est*, 1669, 2e p.) Nous dirions : *près de.* — On trouve aussi *prêt de*, en ce sens : « Etant *prêt de* passer, par la mort de la croix, de l'infirmité humaine à la gloire et à l'éternité de son Père. » (*S. Jean*, 1658, 2e p.) Mais dans la même page : « Comme un patient *prêt à* rendre l'âme. » — Et plus tard : « *Prêt à* monter aux cieux. » (*Pâques*, 1681, 2e p.) — Mais où garder des lions toujours *prêts à* rompre leurs chaînes ..? » (*Le Tellier*, 1686.) — En somme, *prêt de* paraît le plus usité dans les deux sens : « Comme étant *prêts de* passer à un palais plus magnifique. » (*Sentiments...*, vers 1659.) — « Nous sommes *prêts de* vous répondre : » (*Vaines excuses...*, 1660, 2e exorde.) — « Il est toujours *prêt de* l'abandonner. » (*S. Pierre Nolasque*, 1665, 2e p.)

PRESTANCE, comme *excellence* (latinisme): « Ce n'est pas notre crime seul qui lui donne la *prestance.* » (*Conception*, 1652, 1er p.)

PRÉTENDRE, activement : « Bernard, *que* prétends-tu dans le monde ? » (*S. Bernard*, 1653, 1er p.)

PROCHAIN, au pluriel : « *Nos prochains ;* » répété plusieurs fois (*Charité fraternelle*, 1660). Le singulier se trouve aussi dans le même sermon.

PRONOMS, se rapportant à un nom indéterminé. Voy. LA, LOCUTIONS.

— Quelquefois au datif, bien qu'ils tiennent la place d'un régime direct : « Voyons-*leur* vaincre les menaces de ceux dont ils ont méprisé la haine. » (*Pentecôte*, 1658, 1er p.)

— *Place des pronoms* dans les phrases où un infinitif est précédé d'un autre verbe. Ils se mettent, ordinairement du moins, avant l'expression entière ; et non, comme l'usage a prévalu depuis, immédiatement avant l'infinitif : « Ceux qui *se* voudront séparer. » (*Réconciliation*, 1653, exorde.) — « Je *vous le* vais dire. » (*Honneur*, 1660, 2e exorde.) — « Jamais il ne *se* faudrait consoler de ses fautes... » (*Prodigue*, 1666, 2e p.) — « Vous *l'*allez apprendre. » (*Henriette de Fr.*, 1669,) etc. — Mais : « Elle veut *la* recevoir avec connaissance. » (*Henriette d'Angl.*, 1650.) — Et dès 1653, on lit dans une même page : « C'est tout ce qu'on *nous* peut opposer ; » et : « Ce qu'on m'oppose, je veux *le* tirer à mon avantage. » (*Cæci vident*, 1653, 2e exorde.)

PRONOMINAUX. Plusieurs verbes, qui, employés absolument, deviennent neutres, prenaient dans la même acception la forme pronominale : « Cette vie *se passe* bien vite. » Bossuet ayant écrit : *passe*, a corrigé. (*Ste Croix*, 1659 1er p.) — Tels sont encore *se changer*, *se commencer*, *se finir*, *se déborder*, *se diminuer*, *s'empirer*, *se fléchir*, *se grossir*, *se pousser*, *se redoubler...*, dans le même sens que *changer*, *commencer*, etc.

PURGER, au figuré. Emploi fréquent : « Cet Agneau de Dieu, qui *purge* les péchés du monde. » (*Cæci vident*, 1653, exorde.) — « Un feu qui *purge...* » (*Ste Croix*, 1659, 2e p.) — « *Purger* son église de ces scandaleux. » (*S. François de Paule*, 1660, péror.) — Cf. I, 296 ; 352 ; II, 116 ; 189 ; 200 ; etc.

QUASI. Fréquent dans la première jeunesse ; très rare dans la grande époque :

« Si la vertu s'y conserve, elle perd *quasi* toute sa beauté. » (*Souffrances*, 1661, 2e p.) Exceptionnel à cette date. Voyez au contraire I, 5 ; 7 ; 22 ; 48 ; 106 ; 151.

QUE. Supprimé : « C'est peu connaître la grandeur de Dieu, de penser... » (*Scapulaire*, 1653, 1er p.) — Et dans cette locution : « A qui ce fut. » (*Bonté et rig. de Dieu*, 1652, 2e exorde.) — Voy. FOUDRE.

— Répété au contraire d'une manière insolite : « Faisons voir par les saintes Lettres *que* non seulement la nature, mais encore *que* la charité est féconde. » (*Rosaire*, 1657, 1er p.) On peut supposer une ellipse des mots « est féconde » après *nature*.

— Mais *que* est sûrement explétif dans la dernière phrase du *Panégyrique de saint Bernard* (I, 421). Le premier *que* est mis pour annoncer le second à l'avance, comme ἄν chez les Attiques.

— *Que* sert à former des phrases elliptiques, comme celles-ci : « Cette manne si délicieuse, qu'est-ce *qu*'une viande corporelle ? » (*Les deux Alliances*, 1653, 1er p.) *C.-à-d.* qu'est-ce *autre chose que..?* — « Elle jouit seule avec Dieu d'une si grande joie, sans la partager *qu*'avec ceux à qui il plaît au Saint-Esprit de la révéler. » (*Purification*, 1653, 1er p.)

En voici même de plus étranges, où *que* semble avoir double fonction : « Est-il rien de plus convenable *que* nous recevions de vos mains le fruit de vos bénies *(bénites)* entrailles ? » (*Annonciation*, 1655, 1er p.) C.-à d. *que ceci*, *que* nous recevions... — « Est-il rien de plus évident *que* nous sommes toujours hors de nous ? » (*Martha...*, 1655, 1er p.) — « Il n'est rien de plus véritable *que* nous ne pouvons rencontrer que trouble dans la multitude qui nous dissipe » *(Ibid.)* — « Il n'est rien de plus véritable *que* le pontife doit sacrifier d'un esprit tranquille. » (*Compassion*, 1658, 2e p.) — Évidemment, cette syntaxe n'est pas à imiter.

— *Ce que c'est que de; ce que c'est que; ce que c'est de:* « Homme de douleurs, et qui sait *ce que c'est que d*'infirmité. » (*Souffrances*, 1661, 1er p.) — « O Dieu ! encore une fois *qu'est-ce que de* nous? » (*Mort*, 1662, 1er p.) — « O homme, venez apprendre *ce que c'est que* l'homme. » (*Ibid.*, 2e exorde.) — « N'y a-t-il que les épicuriens et les sensuels qui aient bien connu *ce que c'est de* l'homme ? » (*Toussaint*, 1669, 3e p.)

QUI. — *A qui* remplacé quelquefois par *auquel :* « Satan, *auquel* notre nature s'était prostituée. » (*Scapulaire*, 1653, 1er p.) — *De qui* pour *dont*, avec un nom de chose (rarement) : « Ces châteaux enchantés, *de qui* nous entretiennent les poètes. » (*Félicité des SS.*, 1648.) — *Dont* est usité d'ailleurs à toutes les époques ; dans la première, il est employé concurremment avec *duquel*, *desquels :* « Se manifester aux hommes, *desquels* il venait être le Précepteur. » (*Cæci vident*, 1653, 2e exorde.) — « Les prédictions des prophètes, *dont* nous avons ici un tissu. » *(Ibid.)* — Et dans une même phrase : « D'être dépendant de Dieu seul, *dont* il est si doux de dépendre, et le service *duquel* vaut mieux qu'un royaume. » (*Postul. Bernardine*, 1656, 1er p.)

— *Qui*, pour *ce qui*. Voy. ATTRACTION.

— *Qui..., qui...*, pour *l'un*, *l'autre* (*Loi de Dieu*, 1653, 2e exorde.) — Ne se retrouve plus dans la reprise en 1659, ni dans la Vêture *Martha...*, en 1655.

QUITTER ; QUITTER DE : *remettre une dette* (*Satisfaction*, 1658, 1er p. ; *XXIe dim. après la Pentecôte*, 1659, canevas ; *Charité fraternelle*, 1660.)

SE RABAISSER, SE RAVILIR, comme *s'abaisser*, *s'avilir :* « Cette sagesse infinie *se rabaisse* jusqu'à dire : Je descendrai : » (*Justice*, 1660, 2e p.) — « Cet art obligeant qui fait qu'on *se rabaisse* sans se dégrader... » (*Henriette de Fr.*, 1669.) — « Cette fausse image de grandeur s'est tellement étendue, qu'elle s'est enfin *ravilie.* » (*Honneur*, 1666, 1er p.) — « Ce que JÉSUS-CHRIST est venu chercher

du ciel en la terre, ce qu'il a cru pouvoir, sans *se ravilir*, acheter de tout son sang, n'est-ce qu'un rien ? » (*Henriette d'Angl.*, 1670, exorde.) — De même *ressentir*, comme *sentir* : « On *ressentait* dans ses paroles un regret sincère... » (*Condé*, 1687.)

RAMASSER : *amasser*, *rassembler*. Mot dont Bossuet fait grand usage, sans y attacher aucune idée de mépris : « *Ramasser* ses esprits. » (*Rosaire*, 1651, 2e exorde.) — « Qu'on *ramasse*, s'il se peut, en un même lieu tous ceux qui ont jamais eu la réputation de sagesse... » (*Loi de Dieu*, 1653, 1er p.) — « Son cher Fils, dans lequel il a *ramassé* toutes les vérités qui nous sont utiles... » (*S. Bernard*, 1653, 2e p.) — « Son Église, que son sang et son esprit lui ont *ramassée* de toutes les nations... » (*Profession*, Épiphanie, 1660, 1er exorde.) Cf. I, 285 (*Les deux Alliances.*) — « Ces terres et ces seigneuries, qu'il avait *ramassées* avec tant de soin. » (*Nécessités de la vie*, 1660, 3e p. ; *Ambition*, 1662, 2e p.) — « *Ramasser* son attention... » (*Parole de Dieu*, 1661, 2e p.) « Il n'a besoin de personne pour posséder tout le bien, parce qu'il le *ramasse* tout entier en sa propre essence. » (*Annonciation*, 1661, 3e p.) « C'est ici que je voudrais pouvoir *ramasser* tout ce qu'il y a de plus efficace dans les Écritures divines... » (*Prodigue*, 1666, 2e p.) — « C'est *ramasser* toutes ses forces... » (*Henriette d'Angl.*, 1670.) — « Anne, pleine de foi, *ramasse* toutes les forces qu'un long exercice de la piété lui avait acquises. » (*Marie-Thérèse*, 1683.) — « Toutes les vertus qu'elle a pratiquées *se ramassent* dans cette dernière parole. » (*Palatine*, 1685.) — « L'Église *ramasse* ensemble tous les titres par où l'on peut espérer le secours de la justice. » (*Le Tellier*, 1686.) — Bossuet dit aussi, mais dans un autre sens, *amasser* : « Lui *amasse* un trésor de haine... » (*Vaines excuses...*, 1660, 2e p.)

RAPIDITÉ (*rapere*) : *force entraînante* (Gazier, 226) : « Tout y semble emporté par l'aveugle *rapidité* de la fortune. » (*Providence*, 1662, 2e exorde.) — « Nous nous sentons emportés avec tout le reste par une même *rapidité*. » (*Toussaint*, 1669, 3e p.) — « Étant nés pour l'éternité, nous nous mettons volontairement sous le joug du temps, qui brise et ravage tout par son invincible *rapidité*. » (*Pâques*, 1681, 1er p.)

RAPPELER (SE), (*se revocare ab*) : « L'âme raisonnable *se rappelle* de la multitude pour concourir à l'unité seule. » (*Martha...*, 1655, 2e p.) C.-à-d. *se retire*, *se reprend...*

REBELLER, neutre : « Ne vous persuadez pas que Dieu vous laisse *rebeller* contre lui des siècles entiers. » (*Bonté et rig. de Dieu*, 1652, 2e p.)

RÉCITER : *citer à haute voix* : « Les paroles que j'ai récitées. » (*Henriette d'Angl.*, 1670, exorde.)

RÉCOMPENSER, ou RÉCOMPENSER DE : comme *compenser* : « Ce qui semble lui manquer du côté de la violence, il le *récompense* par la durée. » (*S. François de Paule*, 1655, 1er p.) — « Semble plutôt lui reprocher son malheur que la *récompenser de* sa perte. » (*S. Jean*, 1658, 2e p.) — « Je ne ferai jamais aucune perte, qu'un plus grand bien ne la *récompense*. » (*Nécessités de la vie*, 1660, 1er point.)

Se récompenser de, pour : *user de compensation* : « On peut *se récompenser de* l'argent qui vous est volé... » (*De l'Honneur*, 1658.) — « Que si notre délicatesse ne peut supporter les peines du corps..., *récompensons-nous* sur les cœurs. » (*Vendredi-Saint*, 1662, 3e p.) — « A son tour la puissance temporelle a semblé vouloir tenir l'Église captive, et *se récompenser de* ses pertes sur JÉSUS-CHRIST même. » (*Le Tellier*, 1686.)

RECONNAISSANCE : *action de reconnaître* (ses fautes) : « L'humble *reconnaissance* du prince qui s'en repentit. » (*Condé*, 1687.) — « Ses fautes dont il faisait une si sincère *reconnaissance*. » (*Ibid.*)

REGARD. — « Selon ce regard » équivaut à la locution : *à cet égard*, ou, comme disait Bossuet : « en cet égard. » (*Haine de la vérité*, 1661, 2e exorde.)

RÉGIME : *conduite :* « Notre mauvais *régime.* » (*Anges gardiens*, 1659, 2e p.) — « La chair a pris le *régime.* » (*Purification*, 1662, 2e p.)

RÉJOUIR, neutre : « Laissons *réjouir* le monde. » (*Providence*, 1656, 1er p.)

RENOMMER : « *Se faire renommer* par leur éloquence. » (*Parole de Dieu*, 1661, 1er p.) *C.-à-d.* acquérir du *renom.*

RENONCER, actif (exceptionnellement) : « Nous *les* devons *renoncer.* » (*Noël*, 1656, 3e p.)

RENVIER : *enchérir :* « C'est là que la convoitise va tous les jours se subtilisant, et *renviant*, *pour ainsi dire*, sur elle-même. » (*Ambition*, 1661, 1er p.)

RÉPANDRE « des prières ardentes. » (*S. François de Paule*, 1661, péror.) Cf. « Versez des larmes avec des prières. » (*Condé*, 1687.) C'est un beau latinisme.

REPENTANCE, comme *repentir*, avec plus de grâce peut-être : « Ils y retombent sans crainte : ils y persévèrent sans inquiétude ; ils y meurent enfin sans *repentance.* » (*Hora est*, 1669, 1er p.) — « Les dons de Dieu sont sans *repentance.* » (*Conception*, 1669, 1er p.)

RÉPÉTER. Latinisme de la langue juridique : *réclamer*, *reprendre.* (*De l'Honneur*, 1658, fin, II, 430.)

RÉPUBLIQUE (au sens moderne, non au sens étymologique), employé avec précaution oratoire : « C'est le règne, l'assemblée, et, *pour parler de la sorte*, *la république* des méchants. » (*Zizanies*, 1652, 1er p.)

RÉSOLUTIF : « La justice est *résolutive*, et ensuite elle est inflexible. » (*Devoirs des rois*, 1662, 2e p.) « La véritable prudence n'est pas seulement *considérée*, mais encore tranchante et *résolutive.* » (*Justice*, 1666, 2e p.)

RESSEMBLER, activement : « Qui ne ressemble pas *les* grandeurs humaines. » (*Annonciation*, 1660, 2e p.) — On le trouve aussi au neutre.

RÉUSSIR : *résulter :* « Il en *réussira* cette utilité que ... » (*Démons*, 1660, 1er exorde.)

RÉVÉREMMENT : « A parler plus *révéremment* des œuvres de Dieu. » (*S. François de Paule*, 1660, 3e p.)

REVÊTIR. Voy. VÊTIR.

RHÉTORICIENS, pour *rhéteurs*, en mauvaise part (I, 167 ; 561).

RIEN MOINS QUE, avec le sens affirmatif, comme *rien de moins que :* « Pendant que ... leurs acclamations ne lui promettent *rien moins qu'*un trône, il méprise... » (*Ambition*, 1662, 2e exorde.) — « Ne lui demandons *rien moins que* lui-même. » (*Justice*, 1666, 3e p.) — Cf. *Samedi-Saint*, 1652, 1er p. ; *Conception*, 1656, 1er p.

RUINES : en parlant des personnes : « Pour réparer leurs *ruines.* » (*Hora est*, 1669, 2e exorde.) — Cf. « A ses *ruines*, » comme : *à sa ruine*, ou : *pour* sa ruine. (*Honneur*, 1660, 2e p.) Voy. A.

SAPIENCE : *sagesse :* « Étant le verbe, et la raison, et la *Sapience* du Père. » (*Démons*, 1653, 1er exorde.) — Et dans les citations : *Le livre de la Sapience* (la Sagesse). *Justice*, 1666, etc.

SATISFAIRE A, et actif : « *Satisfaire à* tous nos désirs. » (*Ambition*, 1661, 1er p.) — Mais : « De régler tous nos désirs, avant que de songer *à les satisfaire.* » (*Ibid.*) *Leur* est effacé. — « On ruine et les siens et les étrangers pour *satisfaire à* son ambition. » (*Honneur*, 1666, 1er p.) — « Elle eut de quoi *satisfaire à* sa noble fierté ... » (*Henriette de Fr.*, 1669.) — « Grande reine, je *satisfais à* vos plus tendres désirs, quand ... » (*Ibid.*) — « Ravi de *satisfaire* à la fois *à* la piété et à la gloire. » (*Condé*, 1687.) — Et avec régime direct : « Ma voix n'est pas destinée *à satisfaire les* politiques et les curieux. » (*Le Tellier*, 1686.)

SAUVER *le soin de : épargner* le soin, la peine de. (*Hora est*, 1669, 2e p.)

SECOURANT, comme *secourable :* « Voyons la faiblesse de cette amitié, lorsqu'elle semble le plus *secourante.* » (*Vendredi-Saint*, 1662, 2e p.)

SEMBLANCE. Littéralité de traduction, pour *ressemblance.* (II, 50, 52, *Trinité*, 1655, 2e exorde.) Mais le même mot étant revenu en 1669 sous la plume de l'auteur : « à son image et *semblance*, » n'a plus trouvé grâce ; il est remplacé par *ressemblance.* (*Conception*, 1669, 2e p.)

SERVIR A, non pas *être utile*, mais *obéir à* (latinisme). On trouve aussi *servir*, actif, et dès l'origine : « Aussi n'ont-elles point toutes de plus véhémente inclination que de *les servir.* » (*Toussaint*, 1649, 1er p.) — « *Servir notre Dieu*, c'est régner. » (*Circoncision*, 1653, 1er p.) Ici le datif eût été amphibologique.—« Une autre divinité *que* tu sers. » (*S. Victor*, 1657, 1er p.) Mais *ibid.* un exemple du régime indirect. — « Nul ne peut *servir deux* maîtres. » (*Impénit. finale*, 1662, 1er p.) — « Afin... que l'empire de la terre *serve l'empire* du ciel. » (*Henriette de Fr.*, 1669.) C'est une correction : les deux premières éditions avaient : « *serve à* l'empire... » — Malgré ces exemples, la forme latine est la plus fréquente : « Tous les éléments changent de nature pour *lui servir.* » (*Félicité des SS.*, 1648.) — « L'aîné *servira au* cadet. » (*Zizanies*, 1652, 1er p.) — « *Servir aux* créatures inanimées. » (*Ste Croix*, 1653, 1er p.) *C.-à-d.* les adorer. — « *Servir au* péché. » (*Postul. Bernardine*, 1656, 1er p.; 1659, 2e p.) — « *Servir à* l'ambition. » (*Efficacité de la Pénitence*, 1662, 1er p. ; *Henriette d'Angl.*, 1670). — « Serviteurs, *servez* comme *à Dieu.* » (*Cæci vident* de 1665, addition de 1668, 2e p.)

Bossuet a dit, par une construction analogue : « Les anges et les hommes sont *sujets à* Dieu. » (*IIIe dim. après la Pentecôte*, 1655.)

SEUL : *désert :* « Dans une telle étendue de terres *seules*, incultes et inhabitées. » (*Loi de Dieu*, 1653, 1er p.)

SI EST-CE NÉANMOINS QUE (ou *si est-ce toutefois*). Locution affirmative : *il n'est pas moins vrai que...*, usitée seulement au commencement de la première époque. Voy. I, 147 (*Bonté et rig. de Dieu*, 1653, 1er p.) ; 168 (*8 sept.* 1652, exorde) ; 251 (*Circoncision*, 1653, 2e exorde) ; 282 (*Les deux Alliances*, 1653, exorde) ; 317 (*Loi de Dieu*, 1653, 1er p.).

SOI. Usité dans beaucoup de cas où nous mettrions le pronom personnel: « Si jamais l'Angleterre revient à *soi.* » *Henriette de Fr.*, 1669.) etc.

SOL, SOU. Voy. FOL.

SOLIDEMENT. Adverbe que Bossuet affectionne dans la première époque : « Pour comprendre *solidement* combien Dieu honore le grand saint Joseph... » (*Depositum custodi*, 1656, 1er p.) — « Pour entendre *solidement* la grandeur et la dignité de la vie cachée de Joseph... » (*Ibid.*, 3e p.) etc. — *Solide* et *solidité*, au moral, étaient aussi en grand honneur chez Bossuet et ses contemporains : « Telle était la délicatesse, ou plutôt telle était la *solidité* de ce prince. » (*Condé*, 1687.)

SORTE (DE) : comme *de telle sorte :* « Là il commença à vivre *de sorte*, qu'il fut bientôt en admiration même à ces anges terrestres. » (*S. Bernard*, 1653, 1er p.) — « Cette douleur l'agitait *de sorte*, qu'il semblait à chaque moment qu'elle allait rendre les derniers soupirs. » (*Ste Thérèse*, 1657, 2e p.) — « Vous devez profiter *de sorte* de sa parole divine, qu'il paraisse par votre vie que... » (*Parole de Dieu*, 1661, 2e exorde.) — « JÉSUS-CHRIST lui a proposé *de sorte* les vérités nécessaires, que s'il n'est pas capable de les entendre, il n'est pas moins disposé à les croire. » (*Cæci vident*, 1665, 1er p.)

On rencontre pourtant, et dès 1651, la construction actuelle . « ... Nous unit de *telle* sorte avec lui, que... » (*Rosaire*, 1651, 2e p., *1re réd.*) — Et concurremment avec l'autre : « Ses sens étaient de *telle* sorte mortifiés, qu'il ne voyait plus ce qui se présentait à ses yeux. » (*S. Bernard*, 1er p. Voy. ci-dessus un exemple

différent.) — « S'il se modère de *telle* sorte, qu'en désirant... il ne se rende point esclave... » (*De l'Honneur*, 1658.)

De sorte que, avec l'impératif, dans cette phrase : « *De sorte qu'*en méditant aujourd'hui la Nativité de la sainte Vierge, *songez* que... » (*8 septembre* 1656, péror.)

SOÛLER, au figuré : « Après qu'il *s'est soûlé* de douleurs et d'opprobres. » (*8 sept.* 1652, 2e p.) — « Ils *soûlaient* leurs faux dieux de spectacles barbares et de sang humain. » (*Ste Croix*, 1653, 1er p.) — « *Soûle* ta vengeance. » (*Démons*, 1660, 2e p.) — « Ce Dieu rassasié, *soûlé* d'opprobres. » (*Honneur*, 1660, péror.) Le premier de ces mots semble trop faible à l'auteur pour rendre le *Saturabitur opprobriis* du prophète. — Sans figure : « En vain t'es-tu *soûlé* à cette table... » (*Nécessités de la vie*, 1660, 2e p.) Mais ce passage tout entier a été supprimé, quand l'orateur s'est relu.

SUBJONCTIF. Voy. LATINISMES. — Se voit avec *je n'ignore pas*, malgré le sens affirmatif : « Je n'ignore pas que vous *n'amassiez* des mérites. » (*Visitation*, 1659, 1er p.)

Dans les vœux et imprécations, dans les défis, etc., il peut s'employer sans conjonction : « Plutôt ma langue *demeure* à jamais immobile, que de prononcer une parole si téméraire ! » (*Rosaire*, 1651, exorde.) — « *Périssent* toutes les pensées que nous avons données aux choses mortelles, mais *que* ce qui était né capable de Dieu soit immortel comme lui ! » (*Toussaint*, 1669, 3e p.) — « *Sache* la postérité... » (*Le Tellier*, 1686.)

SUCCÉDER : *réussir :* « Lorsque tout leur succède. » (*Providence*, 1656, 1er p.)

SUCCÈS. Il fallait ajouter à ce nom l'épithète *bon* ou *mauvais*, etc., pour marquer l'issue favorable ou non d'une entreprise : « Ils leur racontent les *heureux succès* de leurs soins et de leurs conseils. » (*Anges gardiens*, 1659, 2e p.) — « La bonne cause suivie d'abord de *bons succès*. » (*Henriette de Fr.*, 1669.) — « Les *mauvais succès* sont les seuls maîtres qui peuvent nous reprendre utilement. » (*Ibid.*) — « Enivré du *bon succès* de ses espérances. » (*Pentecôte*, 1672, 2e p.)

SUPPORTER : *soutenir :* « Si JÉSUS ne *supporte* son infirmité. » (*IIIe dim. après la Pentecôte*, 1655, 1er p.) *C.-à-d.* ne la *soutient*.

SUPPOSER, c'est *poser pour fondement*, *poser à la base* d'une démonstration, *passer outre* à une vérité comme démontrée : « Cela étant ainsi *supposé*, venons maintenant... » (*De l'Honneur*, 1658.) — « Cette distinction étant *supposée*. » (*Providence*, 1662, 1er p., *var.*) — Et encore : « Les choses étant ainsi *supposées*. » (*Ibid.*) « — *Je supposerai* la vérité, assez connue, de cette doctrine... » (*Justice*, 1666, 3e p.) — Cf. I, 395 ; II, 300, 305, 307 (ces trois exemples dans le *Panégyrique de S. Paul*) ; 351, 352, etc.

Pour le sens actuel d'une hypothèse, Bossuet disait : « *Posons que*, *faisons que*... » (*Cæci vident*, 1653, 3e p. ; *Prodigue*, 1666, 2e p. ; *Toussaint*, 1669. 3e p.)

SURMONTER. — Comme *endurer*, etc., ce verbe se prenait quelquefois absolument : « Il croit qu'il *surmontera* dans les combats, parce qu'il n'a point d'armes pour se défendre. » (*S. Paul*, 1657, 2e exorde.) — « Nous *surmontons* en toutes ces choses... » (*Pentecôte*, 1658, 1er p.) S'emploie aussi activement (*Ibid.*)

TANT Y A QUE, comme *toujours est-il que* (*Vendredi-Saint*, 1660, 3e p.)

TEMPÉRATURE, comme *tempérament :* « Une *température* de corps... » (*Bonté et rig. de Dieu*, 1652, 1er p. ; *Noël*, 1656, 1er p.)

TENIR, avec un adjectif (*habere*) : « Cette *rencontre* (*c.-à-d.* cette circonstance) fit qu'Abraham le *tenait* plus cher sans comparaison... » (*Rosaire*, 1651, 1er p.) — « *Tiennent* cette grâce plus chère... » (*Cæci vident*, 1653, 3e p.)

TOUT, devant un adjectif, était primitivement adjectif et non adverbe. L'o-

reille, qui se souvenait de cette règle, a obligé nos grammairiens à conserver l'accord au féminin devant une consonne ou une aspirée. Ordinairement, dans les manuscrits de Bossuet, le masculin varie aussi au pluriel, et le féminin au singulier : « *Toute* entière. » (*Passim.*) — « Ni les patriarches, ni les séraphins tout brillants *(tous) brillans* d'intelligence, tout brûlants *(tous bruslans)* d'amour... » (*Ascension*, 1654, 2e p.) — « Une sainte société de désirs tout *(tous)* spirituels. » (*S. Joseph*, 1656, 1er p.) — « Ces beaux mots de Tertullien, qui sont tout *(tous)* faits pour notre sujet. » (*Ste Thérèse*, 1657, 1er p.) Les habitudes de l'auteur aident ici à trouver le vrai sens. — Il faut de même en tenir compte pour interpréter ces phrases : « Des hommes tout *(tous)* de terre et de boue...» (*Loi de Dieu*, 1653, péror.) — « Venez vous voir tout *(tous)* tels que vous êtes. » (*Haine de la vérité*, 1661, 3e p.) — « Tout prêts *(Tous prests)* à vous avouer ce qu'il vous plaira, pourvu que vous les laissiez agir à leur mode. » (*Cæci vident*, 1665, 1er p.) Toutefois le même sermon contient : « *Tout* plongés qu'ils sont dans les choses basses. » «*Ibid.*» ; et on lit de même en 1662 : « Les biens *tout* purs... » (*Providence*, 1662, 2e p.) — C'est une anticipation sur la règle actuelle; il y en a peu d'exemples. — On trouve encore plus tard : « Telle est la joie des bienheureux..., dont les transports sont inconcevables et les excès tout *(tous)* divins. » (*Toussaint*, 1669, 3e p.)

Sur ce point, comme sur quelques autres, nous nous sommes gardé de reproduire une orthographe, ou, si l'on veut, une syntaxe, qui aurait fait illusion aux lecteurs sur le véritable sens de certains passages. Lachat conservait *toute entière*, je ne sais pourquoi. Il fallait donc aussi mettre au pluriel : *toutes entières*, comme Bossuet l'écrivait (*Bonté et rig. de Dieu*, 1652, 2e p.), et au masculin : *tous entiers*. (*Novissima inimica...*, 1669, 3e p.) Ce système aurait, nous le savons, quelques partisans. Pour nous, nous avons préféré renvoyer dans les notes ces particularités.

Tout, joint aux adverbes : « *Tout* visiblement. » (*S. François de Paule*, 1655 ; *Nécessités de la vie*, 1660, 2e p.)

Tout ainsi que (*Scapulaire*, 1653, 1er p. ; *Vêture*, 2 février 1654, etc.). Se retrouve exceptionnellement en 1661 : « *Tout ainsi* qu'un songe. » (*Ambition*, 1661.)

Tout... que, avec l'indicatif, non le subjonctif. (*S. Jean*, 1658, 1er p. fin, *var.*)

Du tout, sans négation : « Cela est *du tout* admirable. » (*Purification*, 1653, 1er p.)

Traductions de l'Écriture. — Par respect, Bossuet les fait volontiers littérales, et souvent plus archaïques que le contexte qui les encadre. C'est pour cela qu'il dit, même dans la grande époque (en 1665 et 1668, *IVe dim. de l'Avent*) : « Des *fruits dignes* de pénitence ; » et non : *de dignes fruits*. Il pense à : *Fructus dignos pœnitentiæ* (Luc., III, 8). — « Dieu était *en Christ* (*in Christo*, II Cor., V, 19), se réconciliant le monde. » (*Vendredi-Saint*, 1661, 3e p.) — « C'est où l'*Esprit* nous assure que nous nous reposerons à jamais de toutes nos peines. » (*Toussaint*, 1669, 3e p.) Le mot *saint* n'est point à suppléer avant ou après *Esprit*, comme le veulent les éditeurs : *Amodo jam dicit Spiritus...* (Apoc., XIV, 13.) — « Il (Dieu) *pleut* sur les justes et les injustes. » (*Ipsum audite*, 1660, 1er p.) Cf. *Marc.*, V, 45. — « *Je pleuvrai*, dit-il, des pains du ciel : *Ecce ego pluam vobis panes de cœlo.* » [Exod., XVI, 4.] (*Deus tentavit eos*, 1663, 2e exorde.) — « En *ce tien* jour. » (*Bonté et rig. de Dieu*, 1652, texte.) *In hac die tua.* — « Il a voulu *appréhender* la nature humaine. » (*Ibid.*, 1er p. Voy. la note, I, 142.) — « Sous un Dieu si bon et si bienfaisant, ... dont les infinies *misérations* éclatent magnifiquement par dessus tous ses autres ouvrages. » (*Anges gardiens*, 1659, 1er p.) Cf. *Ps.* CXLIV, 9 : *Miserationes ejus...* — « C'est Dieu même qui est

primitivement *en ruine et en résurrection* au genre humain...» (*Noël*, 1692, exorde.) Cf. *Luc.*, II, 34. — « ... Qu'il secoue la terre et la brise, et qu'il guérit en un moment toutes ses *brisures.* » (*Palatine*, 1685.) Réminiscence du Ps. XLIX, 4 : *Sana contritiones ejus.* — De même quelquefois pour les Pères, ou pour les expressions de la Liturgie : « Qu'elle (la grâce) est douce, accommodante et *contempérée.* » (*Vaines excuses*, 1660, 1er p.) « Permettez-moi, ajoute Bossuet, la nouveauté de ce terme : je n'ai pu rendre d'une autre manière ce beau *contemperata* de saint Augustin. » — Voy. COULPE, DOMINER, LATINISMES, SERVIR A, etc. — Du reste, lorsque les paroles sacrées viennent d'elles-mêmes former la trame du discours de Bossuet, elles prennent souvent la grande et majestueuse allure de son style. On trouvera plus d'une fois un texte d'abord traduit littéralement, et avec une scrupuleuse exactitude, à laquelle l'élégance est à dessein sacrifiée, puis ramené plus loin non plus avec le calque des termes originaux, mais avec les mots les plus expressifs de notre langue. La citation d'un ou plusieurs mots grecs n'a ordinairement d'autre but que de justifier une interprétation. Un autre détail montre jusqu'où allait chez Bossuet le souci instinctif de la fidélité. Dans les formules qui terminent ses avant-propos, s'il invite ses auditeurs à réciter les paroles de l'Ange, il dit : *Ave, gratia plena*, et non : *Ave, Maria...*, ce mot ne se trouvant pas dans la phrase évangélique (*Luc.*, I, 28).

TRAVERS (A). Est rare sans *de :* « *A travers de* tant de nuages. » (*8 sept.* 1652, 3e p.) — « Quelle involution d'affaires épineuses ! et *à travers de* ces affaires et *de* ces épines, que de péchés... » (*Impénit. finale*, 1662, 2e p.) — « Celui-là doit être plus qu'homme, qui, *à travers de* tant de coutumes et *de* tant d'erreurs..., a su démêler au juste et fixer précisément la règle des mœurs. » (*Cæci vident*, 1665, 2e p.) — « On ne voit plus les vérités de la religion ni les terribles jugements de Dieu que comme *à travers d'*un nuage épais. » (*Hora est*, 1669, 1er p.) — « Cherchant la Terre promise *à travers d'*un désert immense. » (*Unité de l'Église*, 1681, exorde.)

Mais : « *A travers* l'obscurité de nos connaissances. » (*Mort*, 1662, 2e p.) *De* est même effacé au manuscrit.

TROUPE : *la foule :* « La *troupe* répondit et dit au Sauveur... » (*Médisance*, 1658, texte.) — « Déjà les *troupes* se pressent pour écouter sa parole. » (*S. André*, 1668, début.) *Édit.* les foules.

VAISSEAU : *vase :* « Une pareille folie que si vous vouliez remplir un *vaisseau* d'une liqueur qui ne peut y être versée. » (*Martha...*, 1655, 1er p.) — « La joie du ciel y est entrée cette nuit,... mais comme dans un *vaisseau* corrompu et déjà rempli d'autres joies. » (*Noël*, 1669, addition au sermon de la *Circoncision*, 1668, 3e p.), etc.

VASTITÉ. L'auteur risquait un jour ce mot : mais il l'a remplacé par *immensité*, et en a fait une *variante.* (*Toussaint*, 1669, 3e p.)

VÉGÉTANTE : « La nature végétante. » (*Démons*, 1653, 1er p.)

VÊTIR, REVÊTIR. Bossuet hésite sur l'indicatif, l'impératif et le subjonctif de ces verbes: « Le Verbe se *revêt...* » Corrigé, peut-être plus tard : *revêtit (reuestit).* (*Annonciation*, 1655, 2e p.) — Que JÉSUS-CHRIST vous *revête* à sa mode. » (*Postul. Bernardine*, 1659, 3e p.) — « Quand vous verrez un homme nu, *revêtissez-le.* » (Fragment joint à la *Compassion*, 1663, mais se rapportant plutôt au sermon *sur l'Aumône*, 1666.) — « Quiconque s'oppose à la vérité..., *se revêtit* d'un esprit de Juif. » (*Haine de la vérité*, 1666, 1er p.)

VIEUX. Dans sa première jeunesse, Bossuet dit : *le Vieux Testament*, comme *le vieux peuple.* (*Ascension*, 1654, 1er p.) — En 1658 : « Les exemples de *l'Ancien* et du Nouveau Testament. » (*Canevas sur la Pénitence*, Mission de Metz.) — *Vieux Testament* reparaît pourtant en 1660. (*Sur les Rechutes*, 1er p.)

— En 1660, ayant appelé le diable : *ce vieux adultère*, il corrige : « Ce *vieil* adultère. » (*Démons*, 1660, 2e p.)

VITE, adjectif : « J'ai vu que l'on ne commet pas ordinairement la course aux plus *vites*... » (*Providence*, 1662, 1er p.) — « Ni les chevaux ne sont *vites*, ni les hommes ne sont adroits, que pour fuir devant le vainqueur. » (*Palatine*, 1685.) — « Aussi *vite* et impétueuse était l'attaque, aussi fortes et inévitables étaient les mains du prince de Condé. » (*Condé*, 1687.) — « Plus *vites* que les aigles, plus courageux que les lions. » (*Ibid.*)

VIVRE, SURVIVRE. Ces verbes font-ils à l'imparfait du subjonctif : *qu'il véquît*, *survéquît*, ou *qu'il vécût*, *survécût?* M. Jacquinet adopta la première de ces formes dans l'*Oraison funèbre de Henriette de France* (p. 67) ; et elle est autorisée par l'exemplaire *(imprimé)* de la Bibliothèque nationale. D'autres exemples, tirés des manuscrits, sont en sens contraire : « Ainsi il naquit, ainsi *il vécut*, ainsi il mourut. » (*Purification*, 1653, 2e p.) C'est, il est vrai, l'indicatif ; mais le subjonctif imparfait en dérive. D'ailleurs : « Il fallait qu'*il vécût* (*uescut*) en ce monde comme un exemplaire achevé d'une inimitable perfection. » (*Loi de Dieu*, 1653, 1er p.) — « Il était convenable... que... ceux qui ont précédé l'accomplissement *vécussent (uescussent)* dans l'attente de ce bonheur. » (*Les deux Alliances*, reprise, 1654.) — Bossuet a-t-il modifié ce point en vieillissant ? ou bien le *survéquît* serait-il le fait de l'imprimeur ? Il était admis par Vaugelas.

VOICI, VOILA, pris quelquefois l'un pour l'autre. (*Rosaire*, 1657, texte.)

VOLERIES : « Unies... par la société de crimes et de *voleries*. » (*Bonté et rig. de Dieu*, 1652, 2e p.) — « Nous enrichir... par des *voleries*. » (*S. Bernard*, 1653, 2e p.) — « Ces biens que vous amassez par des *voleries*. » (*Postul. Bernardine*, 1656, 1er p.)

On trouve de même : « Ville... qu'eux-mêmes avaient désolée par leurs *pilleries*. » (*Bonté et rig. de Dieu*, 1652, 2e p.)

VOULOIR. Bossuet a conjugué, au moins une fois, au subjonctif : *que je veule*. (*Scapulaire*, 1653, 1er p.) Peut-être est-ce un lapsus. Nous avons reporté cette forme dans les notes. » — Ailleurs : *veuille*.

Au contraire : *voulez* est un impératif régulier, et nullement synonyme de *veuillez*. Nous le conservons par conséquent : « *Voulez-le*, *ne le voulez pas*, votre éternité vous est assurée. » (*Toussaint*, 1669, 3e p.)

AVIS.

Le portrait de Bossuet que contient ce volume a été gravé sur cuivre par M. H. Manesse, d'après le très curieux tableau de Mignard, que possède le Grand Séminaire de Meaux. D'anciennes gravures, de Nanteuil et de Poilly, y ressemblent beaucoup plus qu'au Rigaud du Louvre, où Bossuet a 75 ans. Il en a ici trente de moins. En attendant le moment de donner, nous aussi, le Bossuet de la dernière époque, nous en reproduirons un autre, également de Rigaud, qui fait transition. Fénelon, dans la *Lettre à l'Académie* (x), loue les deux artistes dans la même phrase : « Blâmer Homère d'avoir peint fidèlement d'après nature, c'est reprocher à M. Mignard,... à M. Rigaud, d'avoir fait des portraits ressemblants. »

On remarquera sur ce visage la « douceur charmante », dont les contemporains, et particulièrement Saint-Simon, parlent à plusieurs reprises (*Écrits inédits de Saint-Simon*, publiés par P. Faugère, II, 483, 486) ; cette « candeur »

que Massillon ne manque pas de remarquer dans l'*Oraison funèbre du Dauphin*. Un poète célébrait ainsi Bossuet Précepteur :

Proximus ingreditur Bossuetus, quem sua nuper
Usque poli sacras virtus evexit ad arces.
Ille unus Phæbo similis vocemque, oculosque,
Et *placidos vultus*, et natam ad grandia mentem,
Infert se sublimis, et immortalia pulchro
Ore tonans late populis oracula fundit.

(Jean Belleville, 1671. Cité par Floquet, *Bossuet précepteur du Dauphin*, p. 126.)

La signature qu'on lit au bas du portrait a été ajoutée d'après un autographe du temps, obligeamment communiqué par M. F. Lacointa.

— Des accidents à peu près inévitables dans une publication de longue haleine, au moins dans une première édition, nous obligeront à faire des *Errata*. Nous avions cependant été aidé dans la correction des épreuves par notre dévoué collègue du Petit-Séminaire du Mont-aux-Malades, l'abbé Tougard, docteur ès-lettres. Sa collaboration nous a été particulièrement précieuse pour la rectification des citations de l'Écriture. Faites de mémoire, elles contenaient des inexactitudes fréquentes, qu'il est bien inutile de perpétuer. Nous avons indiqué en note la leçon du manuscrit, après l'avoir corrigée, quand il y avait lieu.

— On trouvera dans ce volume trois fac-simile de l'écriture de Bossuet.

EXORDE D'UN SERMON SUR LE JUGEMENT DERNIER.

Écrit au Collège de Navarre, 1643.

Après avoir examiné l'original de ce curieux fragment dans le cabinet de M. Choussy (1), après en avoir retourné dans tous les sens le fac-similé, publié chez Palmé en 1884 (2), je demeure convaincu que cette pièce, d'aspect unique à certains égards, est le plus ancien autographe de Bossuet qui nous soit parvenu.

J'ai démontré (*Histoire critique de la Prédication de Bossuet*, p. 52) que les pensées et les expressions sont bien du grand orateur. J'ai constaté également, ce que personne ne nie d'ailleurs, que de nombreuses surcharges, ajoutées en 1665, sont du même trait que le sermon *sur le Jugement dernier*. Et comme on pourrait se demander si Bossuet n'a pas dicté cette page à quelque secrétaire inconnu, nous avons remarqué qu'en 1665 il n'aurait pas appelé Philippus, le père « du grand Alexandre » ; au contraire ces latinismes abondent dans les essais de sa jeunesse. A ces raisons, et aux autres, développées dans l'Appendice (p. 444) de l'ouvrage cité, ajoutons ici qu'indépendamment des corrections de 1665, que nous reproduirons à leur date, on en lit plusieurs autres, beaucoup moins différentes de la première rédaction. Là, dans une écriture un peu plus serrée par défaut d'espace, se reconnaît indubitablement le type ordinaire des manuscrits de la première époque, celui surtout des annotations rapidement tracées.

D'ailleurs le manuscrit *sur le Péché d'habitude*, le plus ancien après celui-ci, et dont nous donnons ci-après un fac-similé, est, lui aussi, d'aspect unique ; et, chose remarquable, il forme transition entre celui de notre exorde et tous les autres. Concluons donc que nous avons ici un reste précieux des compositions de Bossuet écolier. Ce n'est pas, croyons-nous, celle qu'un bon mot de Voiture rendit célèbre (3), mais une seconde, dont parle aussi Ledieu, dans ses *Mémoires* (4). Écrite à la demande de Cospéan, évêque de

1. A Rongères (Allier).

2. A la suite du sermon de 1665 *sur le Jugement dernier*.

3. Bossuet était dans sa seizième année, quand il récita, à l'hôtel de Rambouillet, son premier discours. On le lui avait fait écrire, dit Ledieu, « en l'enfermant seul et sans livres ». L'épreuve terminée, il était près de minuit. Cela fournit à Voiture l'occasion, dont il fut tout heureux, de s'écrier qu'il n'avait jamais ouï prêcher *ni si tôt ni si tard*. (Cf. Tallemant des Réaux, *Historiettes*, XCXIV.)

4. Page 19.

Lisieux, elle fut prononcée à l'hôtel de Vendôme, presque *aussi tôt*, mais non pas *si tard*.

Tunc videbunt Filium hominis venientem in nube cum potestate magna et majestate. (*Luc.*, XXI, 27.)

IL y a cette (1) différence parmi beaucoup d'autres entre la gloire de JÉSUS-CHRIST et celle des grands du monde, que la bassesse étant en ceux-ci du fonds de la nature, et la gloire accidentelle et comme empruntée, aussi l'élévation est-elle suivie d'une chute inévitable et qui n'a plus (2) de retour; et au contraire en la personne du Fils de DIEU, comme la grandeur est essentielle et la bassesse étrangère, ses chutes qui sont volontaires sont suivies d'un état de gloire certain et d'une élévation toujours permanente. Écoutez comme parle l'Écriture Sainte de ce grand roi de Macédoine, dont le nom même semble ne respirer que des victoires et des triomphes : « En ce temps, Alexandre, fils de Philippus (3), surmonta des armées presque invincibles, prit des forteresses imprenables, triompha des rois, subjugua les peuples, fit trembler tout l'univers au bruit de son nom. » Que ce commencement est pompeux! Mais voyez la conclusion : « Et après cela, il tomba malade, et se sentit défaillir, et il vit sa mort assurée, et il partagea ses États que la mort lui allait ravir, et, ayant régné douze ans, il mourut! » C'est à quoi aboutit cette gloire : là se termine l'histoire du grand Alexandre. L'histoire de JÉSUS-CHRIST ne commence pas, à la vérité, si pompeusement; mais elle ne finit pas aussi par cette nécessaire décadence. Il est vrai qu'il y a des chutes (4) : il est

1. *Orthographe de quelques mots sujets à modifications:* ceste (cette), mesme, parestre, apparoistra, connoissance, foiblesse, en suitte (ensuite), temps.

2. *Var.* point.

3. *Ms.* Phillippus.

4. Il est souvent question de ces *chutes* sublimes dans Bossuet. Nous les retrouvons non seulement dans la reprise de cet exorde, en 1665 (1er dim. de l'Avent), mais encore : 1° dans une première rédaction d'un passage du second point du panégyrique de saint Paul ; 2° dans le sermon sur le Rosaire (octobre 1657) ; 3° dans le premier point d'un sermon pour la Quinquagésime : *Ipsi vero*

comme tombé du sein de son Père dans celui d'une femme mortelle, ensuite dans une étable, et de là, par divers degrés de bassesse, jusqu'à l'infamie de la croix, jusqu'à l'obscurité du tombeau. Mais c'est là qu'il commence à se relever : il ressuscite, il monte aux cieux, il y entre en possession de sa gloire ; et afin que cette gloire qu'il y possède se déclare à tout l'univers, il en descendra un jour en grande pompe et majesté pour juger les vivants et les morts.

C'est ce mystère, messieurs (1), que l'Église a dessein de nous faire aujourd'hui remarquer, lorsque dans ce temps consacré à la première venue de Notre-Seigneur dans la faiblesse de notre chair, elle nous fait lire d'abord l'évangile de sa gloire et de son avènement magnifique, afin que nous contemplions d'une même vue ces états dissemblables dans lesquels il lui a plu de paraître au monde, premièrement le jouet, et ensuite la terreur de ses ennemis ; là jugé comme un criminel, ici juge souverain de ses juges mêmes. Suivons, messieurs, ses intentions ; avant que de contempler combien Jésus-Christ est venu faible, considérons aujourd'hui combien il apparaîtra redoutable ; et prions la divine Vierge, dans laquelle il s'est revêtu de nos bassesses, de vouloir nous obtenir la connaissance du mystère de sa gloire, en lui disant avec l'Ange (2) : [*Ave, gratia plena.*]

nihil... (1667) ; 4° au début du panégyrique de saint Thomas de Cantorbéry (1668) ; 5° dans une courte esquisse d'un panégyrique de saint François d'Assise (octobre 1670).

1. Ces mots sont illisibles dans le fac-similé, fait au trait ; mais nous les avons lus très distinctement sur l'original.

2. On comprend que l'évêque de Lisieux ait été si enthousiasmé par le discours qui débutait ainsi, qu'il voulut présenter à la reine Anne d'Autriche auteur et discours. Toutefois ce projet ne put se réaliser. (Voy. Floquet, *Études*... I, p. 11.)

SUR LE PÉCHÉ D'HABITUDE [1].

Vers 1646.

On lit sur le manuscrit cette note effacée : *M. de Sarlat.* Elle signifie que Bossuet écrit cette esquisse après avoir entendu un sermon de l'évêque de Sarlat, Jean de Lingendes, qui prêcha à la Cour le Carême de 1645, et les quatre stations suivantes. (Voy. Gandar, *Bossuet orateur*, p. 7 ; Jacquinet, *Les Prédicateurs du XVIIe siècle avant Bossuet*, p. 256 ; Hurel, *Les Orateurs sacrés à la Cour de Louis XIV*, Introd., XI, et I, p. 5 ; et notre *Histoire critique*, p. 120.)

Erat autem æger triginta octo annos habens in infirmitate sua. (*Joan.*, V.)

PAR ce malade est fort bien représenté le pécheur endurci qui vieillit dans sa maladie et dans sa corruption. C'est la plus dangereuse maladie des chrétiens, et par conséquent qui a besoin d'être traitée avec une très grande et très exacte diligence. Or pour traiter une maladie, il faut premièrement en connaître les principes et la nature ; ensuite il en faut remarquer et découvrir les suites ; et enfin il faut choisir les remèdes les plus convenables.

PREMIER POINT. LA NATURE DU PÉCHÉ D'HABITUDE.

Le péché a cela de propre qu'il imprime une tache à l'âme, qui va défigurant en elle toute sa beauté, et passe l'éponge sur les traits de l'image du Créateur qui s'y est représenté lui-même. Mais un péché réitéré, outre cette tache, produit encore dans l'âme une pente et une forte inclination au mal ; à cause qu'entrant dans le fond de l'âme, il ruine toutes ses bonnes inclinations, et l'entraîne par son propre poids aux objets de la terre.

L'Écriture se sert de trois comparaisons puissantes pour exprimer le danger de cette maladie : *Induit maledictionem sicut vestimentum, et intravit sicut aqua in inte-*

---

1. *Mss.* 12822, f. 110.

riora ejus, et sicut oleum in ossibus ejus ([a]). La malédiction est dans le pécheur par habitude comme le vêtement, parce qu'elle emplit tout son extérieur, toutes ses actions, toutes ses paroles : sa langue ne fait que débiter le mensonge; elle entre comme l'eau dans son intérieur, et y va corrompre ses pensées, en sorte qu'il n'en a plus que celles de son ambition, etc. ; et enfin elle ([1]) pénètre comme l'huile dans ses os, c'est-à-dire, dans ce qui soutient son âme et lui donne sa solidité. Il étouffe tous les sentiments de la foi, car enfin tout s'évanouit dans ces grandes attaches qu'il a au péché; ruine l'espérance, car tout son espoir est dans la terre; étouffe la charité, car l'amour de Dieu ne peut point s'accorder avec l'amour des créatures. Ou bien le vêtement marque l'adhérence ([2]); l'eau, l'impétuosité; l'huile, une tache qui se répand partout et ne s'efface quasi jamais. C'est donc une grande maladie que le péché d'habitude ; et pour reconnaître si elle est en nous, cette maladie, si nous péchons par habitude, il faut peser trois choses, mais sans se flatter.

Premièrement, si vous faites le mal avec plaisir ; car tout plaisir est conformité à quelque nature; or il est certain que le péché n'a pas de soi cette conformité avec votre nature, il faut donc que la réitération du péché ait fait en vous une autre nature, et cette autre nature c'est la coutume. Qui pèche donc souvent avec plaisir, celui-là pèche d'un péché d'habitude, c'est un pécheur endurci.

Secondement, péchez-vous sans remords de conscience ? car le remords de conscience est une suite de la réflexion : or pécher souvent sans réflexion, c'est marque de la grande inclination qu'on y a, et que la face du péché ne nous semble plus farouche : nous y sommes accoutumés. Exemple : David a fait deux grands crimes ; l'un le dénombrement de son peuple : dans celui-là il ne péchait pas par habitude ; car il ne l'a fait qu'une fois. C'est pourquoi incontinent : *Percussit* ([3]) *cor David eum* ([b]) ; voilà le remords. Mais dans son adultère, qui dura un an, son cœur ne le frappe plus : au contraire,

a. Ps., CVIII, 18. — *b.* II *Reg.*, XXIV, 10.

1. *Ms.* il pénètre (distraction).

2. *Édit.* marque la tyrannie. (Bizarre faute de lecture.)

3. *Ms. Percussit eum cor David.*

l'adultère attire l'homicide, et l'homicide avec le ravissement de l'honneur d'Urie ; car, commandant à Joab de le faire mourir, il lui donne sujet de songer qu'il l'avait mérité. Aussi dit-il en cet état, que « la lumière de ses yeux l'avait abandonné » : *Lumen oculorum meorum, et ipsum non est mecum* ([a]). Il ne dit pas que ses yeux l'eussent abandonné, car la connaissance lui demeurait ; mais la lumière de ses yeux. Quelle est la lumière des yeux de la connaissance ? la réflexion, qui l'éclaire et qui la conduit elle-même, qui découvre et conduit le reste de l'homme. Il ne faisait donc pas de réflexion sur son péché ; par conséquent, point de remords : car le remords naît de la réflexion. C'est donc une marque de l'accoutumance au péché, que de pécher sans remords.

Troisièmement, il faut voir si vous péchez sans résistance ; car pécher sans résistance, c'est une marque que la force de l'âme est abattue, ce qui ne se fait que par la coutume : *Dereliquit* ([1]) *me virtus mea*, dit David ([b]), décrivant son endurcissement.

DEUXIÈME POINT. LES SUITES DU PÉCHÉ D'HABITUDE.

La première, que quand on commet deux fois un même péché, le second est toujours plus grand que le premier ; à cause que le péché s'augmente ou à raison de la grandeur de la matière en laquelle on pèche, ou à raison de la force avec laquelle on s'y attache. Le second péché est plus grand que le premier à raison de la matière : vous avez volé les particuliers ; dans deux jours vous volerez le prince, si l'occasion s'en présente : par les moindres péchés vous vous disposez aux plus grands. Achab ayant fait mourir un de ses sujets pour avoir son bien, le prophète lui dit de la part de Dieu : « Tu as volé et tu as tué ; tu feras encore pis : » *Et addes* ([c]). Mais ce n'est pas tout : la première fois vous péchez avec moins d'inclination et d'attache, mais la seconde, elle augmente, et par suite vous aimez plus votre crime, vous vous y portez avec plus de force ; votre péché est donc plus grand : comme l'amour de Dieu s'accroît par les actions de

a. Ps., XXXVII, 10. — *b. Ibid.* — *c.* III *Reg.*, XXI, 19.
1. *Ms. Deserit.*

vertu, aussi l'amour des créatures par les actions vicieuses. Il s'ensuit donc qu'au lieu qu'on pense s'excuser en disant : Je pèche, mais c'est par coutume, on s'accuse davantage.

Je sais bien ce que disent les méchants pour défendre ces excuses : premièrement que la coutume étouffe [1] la réflexion, qu'on va plus à l'aveugle, et qu'ainsi l'âme ayant moins de secours, elle est moins blâmable de se laisser vaincre ; secondement, que la coutume apporte une inclination puissante qui vous empêche : et si elle vous empêche, il y a moins de volontaire ; et le péché suit et est égal au volontaire.

Mais j'oppose deux choses à ces deux raisons. En premier lieu, que le manque de secours n'excuse jamais lorsque c'est une punition de notre faute, et que nous nous l'ôtons volontairement nous-mêmes. On avertit un capitaine : Prenez garde, les ennemis vous surprendront pendant la nuit ; pour les empêcher, faites allumer des flambeaux par toute la ville. Ce capitaine, au lieu de suivre cet avis, fait éteindre tous les flambeaux, et est surpris à la faveur des ténèbres ; son excuse semble raisonnable s'il dit : J'ai été surpris, il est vrai, mais c'est pendant les ténèbres. Non certainement, car on l'avait averti de se garder des ténèbres. Tout de même on nous avertit : Donnez-vous garde, le prince des ténèbres vous surprendra parmi l'obscurité. Si donc ensuite vous éteignez vous-mêmes les lumières de la raison, et si vous en corrompez l'usage par la multitude de vos péchés, le défaut de lumière ne pourra pas vous servir d'excuse. Voilà pour la première opposition.

A la seconde, je dis qu'il y a deux sortes d'emportement : l'un est l'emportement d'une volonté prévenue, l'autre est l'emportement d'une volonté persuadée. Vous êtes tourmenté d'une forte tentation, sa force divertit celle de votre raison, vous péchez quasi sans y penser : voilà une volonté prévenue et emportée de cet emportement de surprise, et celui-là sans doute peut diminuer le péché. Mais l'emportement d'une volonté persuadée ne le peut pas diminuer, à cause que l'inclination y est plus grande, l'application plus forte, la

1. *Édit.* ôte la réflexion.

victoire de la chair et du péché plus pleine et plus entière ; partant c'est une fort mauvaise conséquence de vouloir inférer qu'une faute est petite parce qu'on y tombe par coutume.

La seconde mauvaise suite est la nécessité de pécher.

TROISIÈME POINT. LE REMÈDE.

Deus impossibilia non jubet; sed jubendo admonet et facere quod possis, et petere quod non possis ([a]). Il y a ici des choses que vous pouvez faire, il y en [a] que vous ne pouvez pas faire. Je veux bien croire que dans la présence de l'objet et dans une occasion pressante, vous ne pouvez pas résister, mais du moins vous pouvez éviter l'occasion ; voilà quant à ce que vous pouvez : *facere quod possis.* Mais quant à ce que vous ne pouvez pas, que faut-il faire ? Demander instamment à Dieu qu'il surmonte en vous par sa grâce le péché qui est depuis si longtemps le maître, qu'il surmonte vos mauvaises inclinations par de bonnes : *petite* ([b]), demandez avec instance ; et s'il rejette vos demandes, *quærite*, cherchez les moyens de l'apaiser ; employez les justes, employez les bienheureux, employez la Mère ([1]) de Dieu, employez JÉSUS-CHRIST même ; *pulsate*, frappez à sa justice et dites-lui : Ah ! justice de mon Dieu, vous ne punissez pas nos fautes à la rigueur en ce monde ; frappez à la sagesse et dites-lui : Ah ! sagesse de mon Dieu, vous savez tant de moyens de vaincre mon vice ! Criez à Dieu, mais criez du fond de l'âme, *de profundis* ([c]), et Dieu écoutera à la fin votre oraison.

a. S. Aug., *De Natur. et Grat.*, cap. XLIII, n. 50. — *b. Matth.*, VII, 7. — *c. Ps.*, CXXIX, 1.

1. *Édit.* la mort de Dieu. (Contresens.)

I. Péché d'habitude, 1646. (Voy. p. 8.)

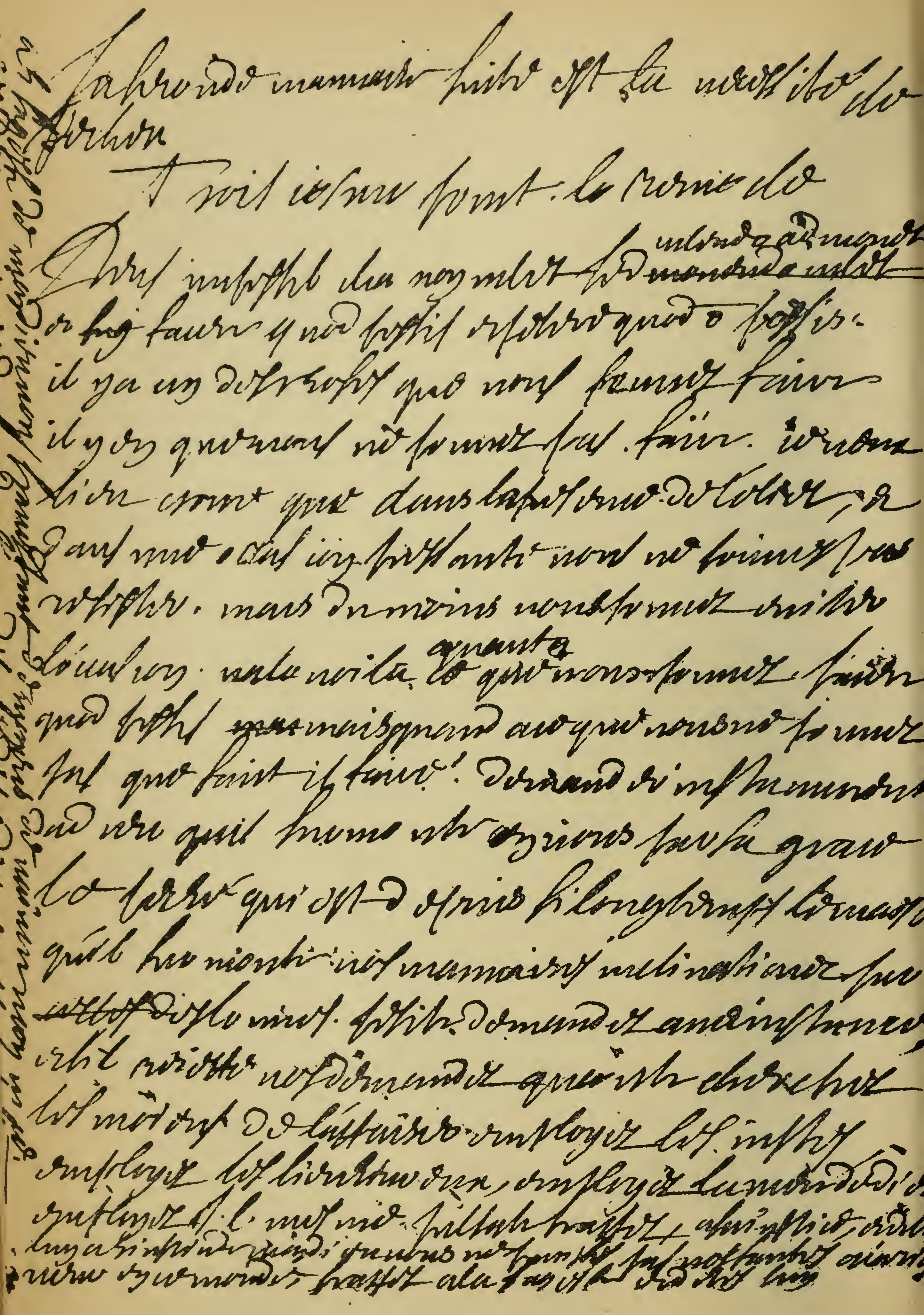

De la BRIEVETÉ de la VIE [1].

Cette célèbre *Méditation* a été écrite par Bossuet pendant sa retraite pour le sous-diaconat, à Langres, septembre 1648. (Voy. *Histoire critique*, p. 120-122.)

C'EST bien peu de chose que l'homme, et tout ce qui a fin est peu de chose. Le temps viendra où cet homme qui nous semblait si grand ne sera plus, où il sera comme l'enfant qui est encore à naître, où il ne sera rien. Si longtemps qu'on soit au monde, y serait-on mille ans, il en faut venir là. Il n'y a que le temps de ma vie qui me fait différent de ce qui ne fut jamais : cette différence est bien petite, puisqu'à la fin je serai encore confondu avec ce qui n'est point ; ce qui arrivera le jour où il ne paraîtra pas seulement que j'aie été, et où peu m'importera combien de temps j'ai été, puisque je ne serai plus. J'entre dans la vie avec la loi d'en sortir, je viens faire mon personnage, je viens me montrer comme les autres ; après, il faudra disparaître. J'en vois passer devant moi,

1. *Mss.* 12822, f. 370. En tête de la feuille on lit la fin d'une autre Méditation, *sur la Pénitence*. Voici ce fragment :

[...la charité] « qui fait l'union, *vinculum perfectionis* (*Coloss.*, III, 14). De sorte que je ne suis que comme ces membres qui pendent et ne sont plus rien au corps qu'un fardeau inutile. Il n'y a que la foi et l'espérance qui me demeurent ; encore sont-elles mortes, car elles n'ont leur vie que par la charité. Mais au moins je tiens au corps par elles, comme par quelques petites fibres. Ce sont les semences de la vie. Qui les fomentera ces semences ? qui leur donnera la chaleur vitale ? Il faut en prier aujourd'hui la Mère de Dieu. Voici ma résolution et ma prière.

« Mère de mon Dieu, c'est dans vos chastes entrailles que le Verbe a pris sa nouvelle vie ; je vous prie par ce sang pur et virginal que vous lui avez donné pour la recevoir, que je puisse par votre intercession recouvrer la vie nouvelle qui m'a été communiquée par le Verbe. Et d'autant que cette vie nouvelle, qui réside principalement en lui, se répand de lui immédiatement sur vous comme à la partie qui a le plus d'union avec lui, et que y entrant toute pure avec abondance, elle se peut de là répandre sur les autres par votre moyen, souffrez que j'aie recours à votre intercession, et que je vous prie de faire en sorte auprès de votre Fils qu'il anime ce reste de vie spirituelle que le péché m'a laissé malgré sa malice, par la grâce de Dieu, et que je puisse ensuite VIVRE A JÉSUS ET JÉSUS EN MOI. Et cela pour jamais. »

d'autres me verront passer ; ceux-là mêmes donneront à leurs successeurs le même spectacle ; et tous enfin se viendront confondre dans le néant.

Ma vie est de quatre-vingts ans tout au plus; prenons-en cent : qu'il y a eu de temps où je n'étais pas ! qu'il y en a où je ne serai point ! et que j'occupe peu de place dans ce grand abîme de temps ([1]) ! Je ne suis rien ; ce petit intervalle n'est pas capable de me distinguer du néant où il faut que j'aille. Je ne suis venu que pour faire nombre, encore n'avait-on que faire de moi ; et la comédie ne se serait pas moins bien jouée, quand je serais demeuré derrière le théâtre. Ma partie est bien petite en ce monde, et si peu considérable que, quand je regarde de près, il me semble que c'est un songe de me voir ici, et que tout ce que je vois ne sont que de vains simulacres : *Præterit figura hujus mundi* ([a]).

Ma carrière est de quatre-vingts ans tout au plus ; et pour aller là, par combien de périls faut-il passer ? par combien de maladies, etc. ? à quoi tient-il que le cours ne s'en arrête à chaque moment ? Ne l'ai-je pas reconnu quantité de fois ? J'ai échappé la mort à telle et telle rencontre : c'est mal parler, j'ai échappé la mort : j'ai évité ce péril, mais non pas la mort : la mort nous dresse diverses embûches ; si nous échappons l'une, nous tombons en une autre ; à la fin il faut venir entre ses mains. Il me semble que je vois un arbre battu des vents ; il y a des feuilles qui tombent à chaque moment ; les unes résistent plus, les autres moins : que s'il y en a qui échappent de l'orage, toujours l'hiver viendra qui les flétrira et les fera tomber : ou comme dans une grande tempête, les uns sont soudainement suffoqués, les autres flottent sur un ais abandonné aux vagues ; et lorsqu'ils croient ([2]) avoir évité tous les périls, après avoir duré longtemps, un flot les pousse contre les écueils et les brise. Il en est de même : le grand nombre d'hommes qui courent la même carrière fait que quelques-uns passent jusqu'au bout ;

a. I *Cor.*, VII, 31.

1. *Gandar :* dans ce grand abîme des ans.

2. *Édit.* lorsqu'il croit avoir..., un flot le pousse, etc. — Il y a en effet le singulier au manuscrit; mais c'est une de ces distractions évidentes qu'il faut corriger sans hésitation.

mais après avoir évité les attaques diverses de la mort, arrivant au bout de la carrière où ils tendaient parmi tant de périls, ils la vont trouver eux-mêmes, et tombent à la fin de leur course : leur vie s'éteint d'elle-même comme une chandelle qui a consumé sa matière.

Ma carrière est de quatre-vingts ans tout au plus ; et de ces quatre-vingts ans, combien y en a-t-il que je compte pendant ma vie ? Le sommeil est plus semblable à la mort : l'enfance est la vie d'une bête. Combien de temps voudrais-je avoir effacé de mon adolescence ? et quand je serai plus âgé, combien encore ? Voyons à quoi tout cela se réduit. Qu'est-ce que je compterai donc ? car tout cela n'en est déjà pas. Le temps où j'ai eu quelque contentement, où j'ai acquis quelque honneur ? mais combien ce temps est-il clairsemé dans ma vie ? c'est comme des clous attachés à une longue muraille, dans quelque distance ; vous diriez que cela occupe bien de la place ; amassez-les, il n'y en a pas pour emplir la main. Si j'ôte le sommeil, les maladies, les inquiétudes, etc., de ma vie ; que je prenne maintenant tout le temps où j'ai eu quelque contentement ou quelque honneur, à quoi cela va-t-il ? Mais ces contentements, les ai-je eus tous ensemble ? les ai-je eus autrement que par parcelles ? mais les ai-je eus sans inquiétude, et s'il y a de l'inquiétude, les donnerai-je au temps que j'estime, ou à celui que je ne compte pas ? Et ne l'ayant pas eu à la fois, l'ai-je du moins eu tout de suite ? l'inquiétude n'a-t-elle pas toujours divisé deux contentements ? ne s'est-elle pas toujours jetée à la traverse pour les empêcher de se toucher ? Mais que m'en reste-t-il ? des plaisirs licites, un souvenir inutile ; des illicites, un regret, une obligation à l'enfer ou à la pénitence, etc.

Ah ! que nous avons bien raison de dire que nous passons notre temps ! Nous le passons véritablement, et nous passons avec lui. Tout mon être tient à un moment ; voilà ce qui me sépare du rien : celui-là s'écoule, j'en prends un autre : ils se passent les uns après les autres ; les uns après les autres je les joins, tâchant de m'assurer ; et je ne m'aperçois pas qu'ils m'entraînent insensiblement avec eux, et que je manquerai

au temps, non pas le temps à moi. Voilà ce que c'est que de ma vie ; et ce qui est épouvantable, c'est que cela passe à mon égard, devant Dieu cela demeure. Ces choses me regardent. Ce qui est à moi, la possession en dépend du temps, parce que j'en dépends moi-même ; mais elles sont à Dieu devant moi, elles dépendent de Dieu devant que du temps ; le temps ne les peut tirer [1] de son empire, il est au-dessus du temps : à son égard cela demeure, cela entre dans ses trésors. Ce que j'y aurai mis, je le trouverai : ce que je fais dans le temps, passe par le temps à l'éternité ; d'autant que le temps est compris et est sous l'éternité, et aboutit à l'éternité. Je ne jouis des moments de cette vie [2] que durant le passage ; quand ils passent, il faut que j'en réponde comme s'ils demeuraient. Ce n'est pas assez dire : ils sont passés, je n'y songerai plus : ils sont passés, oui pour moi, mais à Dieu, non ; il m'en demandera compte.

Eh bien ! mon âme, est-ce donc si grand' chose que cette vie ? et si cette vie est si peu de chose, parce qu'elle passe, qu'est-ce que les plaisirs qui ne tiennent pas toute la vie, et qui passent en un moment ? cela vaut-il bien la peine de se damner ? cela vaut-il bien la peine de se donner tant de peine, d'avoir tant de vanité ? Mon Dieu, je me résous de tout mon cœur en votre présence de penser tous les jours, au moins en me couchant et en me levant, à la mort. En cette pensée : « J'ai peu de temps, j'ai beaucoup de chemin à faire, peut-être en ai-je encore moins que je ne pense, » je louerai Dieu de m'avoir retiré ici pour songer à la pénitence. Je mettrai ordre à mes affaires, à ma confession, à mes exercices avec grande exactitude, grand courage, grande diligence ; pensant non pas à ce qui passe, mais à ce qui demeure.

1. *Édit.* retirer. — *Ms.* ne les peut les tirer. (Lapsus.)
2. *Édit.*, *même Gandar :* des moments de ce plaisir. — Cette faute de lecture altère le sens de tout ce passage.

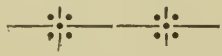

MÉDITATION SUR LA FÉLICITÉ DES SAINTS (1). Au Collège de Navarre, 1648.

« Revenu à Paris, dit Ledieu dans ses *Mémoires sur Bossuet*, il fut admis par M. Cornet dans la confrérie du Rosaire, établie à Navarre, et y récita une docte et tendre exhortation, dont on voit encore aujourd'hui l'éloge dans les registres de cette maison, le 24 d'octobre 1648 (2). »

Ce 24 d'octobre était le samedi précédant la vigile de la Toussaint. On anticipait les solennités dans les réunions de Navarre. Notre méditation peut bien avoir été prononcée (3) dans une réunion préparatoire à la fête. Certaines particularités orthographiques (4), dont on ne trouve d'exemple que dans cet opuscule et dans la *Brièveté de la vie*, ne permettent pas de les séparer.

Les anciens éditeurs avaient fondu cette composition avec un sermon de l'année suivante, sur le même sujet. L'édition Lachat, et *un peu avant elle*, une autre édition, qui parut chez Cattier, à Tours, en 1862, ont dégagé les deux rédactions. Le texte de Lachat est malheureusement déparé, non seulement par des fautes de lecture, mais par l'interpolation d'un exorde, ayant une division tout autre que celle qui se lit dans la première phrase de notre *Méditation*.

POUR nous représenter quelle sera la félicité des enfants de Dieu en l'autre vie, il faut considérer premièrement en gros combien elle doit être grande et inconcevable, afin de nous en imprimer l'estime ; et après, il faut voir en quoi elle consiste, pour avoir quelque connaissance de ce que nous désirons.

I. Pour ce qui regarde la première considération, nous la pouvons prendre de la grandeur de Dieu et de l'affection avec laquelle il a entrepris de donner la gloire à ses enfants.

C'est une chose prodigieuse de voir l'exécution des desseins de Dieu. Il renverse en moins de rien les plus hautes entreprises ; tous les éléments changent de nature pour lui

1. *Mss.* 12821, f. 14-26.
2. Page 22.
3. C'est ce qui semble formellement indiqué par ces mots : « Comme j'ai dit en cette action. » — Toutefois l'œuvre a plutôt l'aspect d'un exercice scolaire que d'un discours. Peut-être était-elle destinée à être lue (*recitavit*).
4. *Exemples :* est til ; y eust til ; considerast til ; etc.

servir ; enfin il fait paraître dans toutes ses actions qu'il est le seul Dieu et le créateur du ciel et de la terre. Or il s'agit ici de l'accomplissement du plus grand dessein de Dieu, et qui est la consommation de tous ses ouvrages.

Toute cause intelligente se propose une fin de son ouvrage. Or, la fin de Dieu ne peut être que lui-même. Et comme il est souverainement abondant, il ne peut retirer aucun profit de l'action qu'il exerce, autre que la gloire qu'il a de faire du bien aux autres et de manifester l'excellence de sa nature ; et cela parce qu'il est bien digne de sa grandeur de faire largesse de ses trésors, et que d'autres se ressentent de son abondance. Que s'il est vrai qu'il soit de la grandeur de Dieu de se répandre, sans doute son plus grand plaisir ne doit pas être de se communiquer aux natures insensibles. Elles ne sont pas capables de reconnaître ses faveurs, ni de regarder la main de qui elles tirent leur perfection. Elles reçoivent, mais elles ne savent pas remercier. C'est pourquoi quand il leur donne, ce n'est pas tant à elles qu'il veut donner, qu'aux natures intelligentes à qui il les destine. Il n'y a que celles-ci à qui il ait donné l'adresse d'en savoir user. Elles seules en connaissent le prix ; il n'y a qu'elles qui en puissent bénir l'auteur. Puis donc que Dieu n'a donné qu'aux natures intelligentes la puissance de s'en servir, sans doute ce n'est que pour elles qu'il les a faites. Aussi l'homme est établi de Dieu comme leur arbitre, et si le péché n'eût point ruiné cette disposition admirable du Créateur dès son commencement, nous verrions encore durer cette belle république. Dieu donc a fait pour les créatures raisonnables les natures inférieures. Et quant aux créatures intelligentes, il les a destinées à la souveraine béatitude qui regarde la possession du souverain bien : il les a faites immédiatement pour soi-même. Voilà donc l'ordre de la Providence divine, de faire les choses insensibles et privées de connaissance pour les intelligentes et raisonnables, et les raisonnables pour la possession de sa propre essence. Donc ce qui regarde la souveraine béatitude est le dernier accomplissement des ouvrages de Dieu. C'est pourquoi dans le dernier jugement Dieu dit à ses élus : « Venez, les bien-aimés de mon Père, au royaume qui vous

est préparé dès la constitution du monde ([a]). » Il dit bien aux malheureux : « Allez au feu qui vous est préparé » ; mais il ne dit pas qu'il soit préparé ([1]) dès le commencement du monde. Cela ne veut dire autre chose sinon que la création de ce monde n'était qu'un préparatif de l'ouvrage de Dieu, et que la gloire de ses élus en serait le dernier accomplissement. Comme s'il disait : Venez, les bien-aimés de mon Père : c'est vous qu'il regardait quand il faisait le monde ; et il ne faisait alors que vous préparer un royaume.

Que si nous venons à considérer la qualité de la Providence, nous le jugerons encore plus infailliblement. La parfaite prudence ne se doit proposer qu'une même fin, d'autant que son objet est de mettre l'ordre partout ; et l'ordre ne se trouve que dans la disposition des moyens et dans leur liaison avec la fin. Ainsi elle doit tout ramasser pour paraître universelle, tout digérer par ordre pour paraître sage, tout lier pour paraître uniforme ; et c'est pourquoi il y doit avoir une dépendance de tous les moyens, afin que le corps du dessein soit plus ferme et que toutes les parties s'entretiennent. L'imparfait se doit rapporter au parfait, la nature à la grâce, la grâce à la gloire. C'est pourquoi si les cieux se meuvent de ces mouvements éternels, si les choses inférieures se maintiennent par ces agitations si réglées, si la nature fait voir dans les différentes saisons ses propriétés diverses, ce n'est que pour les élus de Dieu que tous les ressorts se remuent. Les peuples ne durent que tant qu'il y a des élus à tirer de leur multitude : *Constituit terminos populorum juxta numerum filiorum Israel* ([b]). Les éléments et les causes créées ne persistent que parce que Dieu a enveloppé ses élus dans leur ordre, et qu'il les veut faire sortir de leurs actions. « Aussi elles sont comme dans les douleurs de l'enfantement : » *Omnis creatura ingemiscit et parturit usque adhuc* ([c]). « Elles attendent avec impatience que Dieu fasse la découverte de ses enfants : » *Revelationem filiorum Dei expectat* ([d]). L'auteur de leur nature, qui leur a donné leurs inclinations, leur

a. Matth., XXV, 34, 41. — *b. Deut.*, XXXII, 8. — *c. Rom.*, VIII, 22. — *d. Rom.*, VIII, 19.

1. *Édit.* qu'il fût préparé.

a imprimé un amour comme naturel de ceux à qui il les a destinées. Elles ne font point encore de discernement ; c'est à Dieu de commencer, c'est à lui à faire voir ceux qu'il reconnaît pour ses enfants légitimes. Et quand il les aura marqués, qu'il aura débrouillé cette confusion qui les mêle, elles tourneront toute leur fureur contre ses ennemis : *Pugnabit cum eo orbis terrarum contra insensatos* ([a]). Elles se soumettront volontiers à ses enfants : *Omnis creatura ingemiscit et parturit usque adhuc,... revelationem expectans filiorum Dei.*

Si nous allons encore plus avant dans le dessein de Dieu, nous trouverons quatre communications de sa nature. La première dans la création, la seconde se fait par la grâce, la troisième de sa gloire, la quatrième de sa personne. Et si le moins parfait est pour le plus excellent, donc la création regardait la justification, et la justification était pour la communication de la gloire, et la communication de la gloire pour la personnelle. C'est la gradation de saint Paul : *Omnia vestra sunt, vos autem Christi, Christus autem Dei* ([b]). Mais il ne faut pas séparer Jésus-Christ d'avec ses élus, d'autant que c'est le même esprit de Jésus-Christ qui se répand sur eux : *tanquam unguentum in capite* ([c]). Ce sont ses membres, et la glorification n'est que la consommation du corps de Jésus-Christ : *Donec occurramus ei in virum perfectum secundum mensuram plenitudinis Christi* ([d]) : « Jusqu'à ce que nous parvenions à l'état d'un homme parfait, à la mesure de l'âge et de la plénitude selon laquelle Jésus-Christ doit être formé en nous. » Et nous sommes tous bénis en Jésus-Christ ; *tanquam in uno* ([e]). Donc les prédestinés sont ceux qui ont toutes les pensées de Dieu dès l'éternité, ce sont ceux à qui aboutissent tous ses desseins. C'est pourquoi : *omnia propter electos* ([f]). C'est pourquoi encore : *Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum* ([g]) ; *omnia*, d'autant que tout étant fait pour leur gloire, il n'y a rien à qui le Créateur n'ait donné une puissance et même une secrète inclination de les y servir.

Et il y a ici deux choses à remarquer : l'une, que c'est à

a. Sap., v, 21. — *b.* I *Cor.*, III, 22, 23. — *c. Ps.*, CXXXII, 2. — *d. Ephes.*, IV, 13. — *e. Galat.*, III, 16. — *f.* II *Cor.*, IV, 15. — *g. Rom.*, VIII, 28.

eux que se terminent tous les desseins de Dieu ; la seconde, qu'ils se terminent à eux conjointement avec JÉSUS-CHRIST.

Quel doit être cet ouvrage à qui la création de cet univers n'a servi que de préparation, que Dieu a regardé dans toutes ses actions, qui était le but de tous ses désirs, enfin après l'exécution duquel il se veut reposer toute l'éternité ! Il y aura assez de quoi contenter cette nature infinie. Lui qui a trouvé que la création du monde n'était pas une entreprise digne de lui, se contentera après avoir consommé le nombre de ses élus. Toute l'éternité il ne fera que leur dire : voilà ce que j'ai fait ; voyez : n'ai-je pas bien réussi dans mes desseins ? pouvais-je me proposer une fin plus excellente ?

Et qui peut douter que ce dessein ne soit tout extraordinaire, puisque Dieu y agit avec passion ? Il s'est contenté de dire un mot pour créer le ciel et la terre. Nous ne voyons pas là une émotion véhémente. Mais pour ce qui regarde la gloire de ses élus, vous diriez qu'il s'y applique de toutes ses forces : au moins y a-t-il employé le plus grand de tous les miracles, l'Incarnation de son Fils. Ne s'est-il pas lié et comme « collé d'affection avec son peuple » ? *Conglutinatus est Dominus patribus nostris* ([a]). Tantôt il se compare à une aigle qui excite ses petits à voler, tantôt à une poule qui ramasse ses petits poussins sous ses ailes. Il condescend à toutes leurs faiblesses ; son amour le porte à l'excès, et lui fait faire des actions qui paraissent extravagantes. Écoutez comme il crie au milieu du temple : *Si quis sitit, veniat ad me et bibat* ([b]). Il n'en faut pas douter, il y a ici une inclination véhémente. Jamais Dieu n'a rien voulu avec tant de passion : or vouloir à Dieu c'est faire. Donc ce qu'il fera pour ses élus sera si grand que tout l'univers ne paraîtra rien à comparaison de cet ouvrage. Sa passion est si grande qu'elle passe à tous ses amis, et fait remuer à ses ennemis tous leurs artifices pour s'opposer à l'exécution de ce grand dessein. C'est le propre des grands desseins de s'étendre à beaucoup de personnes. Et nous ne jugeons jamais un dessein si grand que lorsque nous voyons que tous les amis y prennent part, et que tous les ennemis s'en remuent. Comme ils ne s'ex-

a. Deut., X, 15. — *b. Joan.*, VII, 37.

citent qu'à cause de nous et que nous donnons le branle à leurs mouvements, il faut que notre émotion soit bien grande pour porter son coup si loin.

Elle paraît bien, son affection envers ses élus, par les soins qu'il a de les rechercher. N'est-ce pas lui qui les a assemblés de tous les coins de la terre, qui leur a donné le sang de son Fils ? Et celui qui leur a donné son Fils, que leur peut-il refuser ? Il a pris plaisir lui-même de les faire aimables, afin de leur donner sans réserve son affection : *Dedit semetipsum pro nobis, ut mundaret sibi populum acceptabilem, sectatorem bonorum operum* ([a]). Quoi ! en ce monde, qui est un lieu d'épreuve et de larmes, où il ne leur promet que des misères, où il veut les séparer de toutes choses : *Veni separare, etc.*; *Non veni pacem mittere, sed gladium* ([b]) ! Cependant il les comble de bénédictions. Ils sont inébranlables, voient tout le monde sous leurs pieds : ils se réjouissent dans leurs peines : *Gaudentes quia digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati* ([c]). Au reste ils sont dans un repos, une fermeté et une égalité merveilleuse. Leurs chaînes délivrent les infirmes de leurs maladies : il donne de la gloire jusqu'à leurs ombres. Vous diriez que quelque résolution qu'il ait prise, il ne saurait s'empêcher de leur faire du bien, et de leur laisser tomber un petit avant-goût de leur béatitude. Et cependant cela n'est rien, il leur en prépare bien davantage. Il n'estime pas que cela rompe la résolution de les affliger : tant il estime peu ces biens à comparaison de ceux qu'il leur garde ! Ce monde même, quoiqu'il ait été fait pour les élus, il semble que Dieu n'estime pas ce présent : ou s'il l'estime, c'est à peu près comme un père estimerait cette partie du bien de ses enfants de laquelle ils auraient l'usage commun avec les valets. Ce soleil, tout beau qu'il est, luit également sur les bons et sur les impies. Et quelles seront donc les choses qu'il réserve pour ses enfants ! avec combien de magnificence les régalera-t-il dans ce banquet de la gloire, où il n'y aura que des personnes choisies, *electi*, et où il ne craindra plus de profaner ses bienfaits ! Avec quelle abondance cette nature souverainement bonne se laissera-t-elle répandre ! abondance d'autant

a. Tit., II, 14. — *b. Matth.*, X, 35 ; *Ibid.*, 34. — *c. Act.*, V, 41.

plus grande, qu'elle se sera rétrécie si longtemps durant le cours de ce temps misérable, et qu'il faudra alors qu'elle se déborde ([1]). Vivez, heureux favoris du Dieu des armées : il a tout fait pour vous : il vous a préservés parmi tous les périls de ce monde : il vous a gardés, *quasi pupillam oculi sui* ([a]). Il ne s'est pas contenté de vous faire du bien par miséricorde: il a voulu vous être redevable, afin de vous donner plus abondamment. Il a voulu vous donner le contentement de mériter votre bonheur, et a mieux aimé partager avec vous la gloire de votre salut et de son dessein dernier, que de diminuer la satisfaction de votre âme. Vous êtes les successeurs de son héritage : c'est vous que regardent les promesses qu'il a faites à Abraham et à Isaac ; mais c'est vous que regarde l'héritage promis à Jésus-Christ.

II. Il faut donc savoir que tous les biens que Dieu promet aux prédestinés, c'est conjointement avec Jésus-Christ : il ne faut point séparer leurs intérêts. Dieu promet à Abraham de bénir toutes les nations, *in semine tuo* ([b]), « dans ton fils » ; où l'apôtre saint Paul remarque : *Non in seminibus, sed tanquam in uno* ([c]). Cette bénédiction, c'est ce qui fait cette nouvelle vie que Dieu nous donne. Donc cette vie nouvelle réside dans Jésus-Christ comme dans le chef, et de là elle se répand sur les membres ; mais ce n'est que la même vie : *Vivo autem, jam non ego; vivit vero in me Christus* ([d]). L'héritage ne nous regarde qu'à cause que nous sommes les enfants de Dieu. Nous ne sommes les enfants de Dieu que parce que nous sommes un avec son Fils naturel ; d'autant que nous ne pouvions participer la qualité d'enfant de Dieu que par dépendance de celui à qui elle appartient par préciput. C'est pourquoi *misit Deus in corda nostra Spiritum Filii sui clamantem : Abba Pater* ([e]). Cet Esprit est un: *Unus et idem Spiritus* ([f]). Donc, et notre qualité de fils, et la

a. Deut., XXXII, 10. — *b. Gen.*, XXII, 18. — *c. Galat.*, III, 16. — *d. Ibid.*, II, 20. — *e. Ibid.*, IV, 6. — *f.* I *Cor.*, XII, 11.

1. Peut-être faut-il lire avec les anciens éditeurs : *qu'elle se débonde*. Toutefois le même mot, écrit semblablement dans un autre ms. (Nativ. de la sainte Vierge, 1659, 2e *point*) a été lu par eux : *après s'être comme débordé*. (Voy. *se débonder*, dans les *Remarques sur la grammaire et le vocabulaire*, à la fin de l'*Introduction*.)

prétention à l'héritage, et la nouvelle vie que nous avons par la régénération spirituelle, nous ne l'avons que par société avec JÉSUS-CHRIST : *tanquam in uno* ([a]). C'est pourquoi Dieu lui a donné l'abondance : *Complacuit in ipso habitare omnem plenitudinem* ([b]), afin que nous fussions abondants par ses richesses : *De plenitudine ejus nos omnes accepimus* ([c]).

La vie donc que nous avons nous est commune avec JÉSUS-CHRIST : or la vie de la grâce et celle de la gloire est la même ; d'autant qu'il n'y a d'autre différence entre l'une et l'autre que celle qui se rencontre entre l'adolescence et la force de l'âge. Là elle est consommée ; mais ici elle est en état de se perfectionner : mais c'est la même vie. Il n'y a que cette diversité, qu'en celle-là cette vie a ses opérations plus libres à cause de la juste disposition de tous les organes : ici elles ne sont pas encore parfaites, d'autant que le corps n'a pas encore pris tout son accroissement. C'est ce qu'explique l'apôtre saint Paul : *Vita vestra* ([1]) *est abscondita cum Christo in Deo* ([d]). Maintenant, dans cette vie mortelle, la plupart de ses opérations sont cachées ; la force de ce cœur nouveau ne paraît pas : *Cum autem Christus apparuerit vita vestra, tunc et vos apparebitis* ([e]). Ah ! ce sera lorsque votre vie paraîtra dans toute son étendue, que les facultés entièrement dénouées feront voir toutes leurs forces, et que JÉSUS-CHRIST paraîtra en nous dans toute sa gloire. C'est la raison pour laquelle l'Apôtre, parlant de la gloire, se sert quasi toujours du mot de révélation : *ad futuram gloriam quæ revelabitur in nobis* ([f]) ; d'autant que la gloire n'est autre chose qu'une certaine découverte qui se fait de notre vie, cachée en ce monde, mais qui se fera paraître tout entière en l'autre. Et le même Apôtre décrivant et notre adolescence en cette vie, et notre perfection en l'autre, dit « que nous croissons et que nous nous consommons en JÉSUS-CHRIST : » *Occurramus... ei in virum perfectum, in mensuram... plenitudinis Christi* ([g]). Voilà pour l'état de la force de l'âge. Et en attendant, *Interim, Crescamus in illo per omnia qui est caput Christus* ([h]).

a. Galat., III, 16. — *b. Coloss.*, I, 19. — *c. Joan.*, I, 16. — *d. Coloss.*, III, 3. — *e. Ibid.* — *f. Rom.*, VIII, 13. — *g. Ephes.*, IV, 13. — *h. Ibid.*, 15.

1. *Ms. nostra.* Citations de mémoire, qu'il fallait rectifier presque partout.

Donc l'apôtre saint Paul met la vie de la gloire en JÉSUS-CHRIST, comme celle de la grâce ; et cela bien raisonnablement. Car la même chose en laquelle nous croissons doit être celle en laquelle nous nous consommons. Or nous croissons en JÉSUS-CHRIST, *Crescamus, etc.* Donc nous devons nous consommer en JÉSUS-CHRIST, *in virum perfectum, in mensuram... plenitudinis Christi.* Et cela est d'autant plus véritable, que si le commencement fait une unité, la consommation en doit faire une bien plus étroite. Donc nous sommes appelés à la gloire conjointement avec JÉSUS-CHRIST, et par conséquent nous posséderons le même royaume. Et pour signifier encore plus cette unité, l'Écriture nous apprend que nous serons dans le même trône : *Qui vicerit, dabo ei sedere mecum in throno meo* ([a]).

Or, pour concevoir la grandeur de cette récompense, il ne faut que penser ce que le Père éternel doit avoir fait pour son Fils. C'est son Fils unique : *Unigenitus qui est in sinu Patris* ([b]). C'est celui qu'il a oint de cet[te] huile d'allégresse, c'est-à-dire, de la divinité : *Unxit te Deus, Deus tuus, oleo lætitiæ* ([c]). C'est celui qui a toutes ses affections : *Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi bene complacui* ([d]). C'est son Fils unique ; et si nous sommes ses enfants, ce n'est que par un écoulement de l'esprit et de la vie de son Fils, qui a passé jusqu'à nous. Et c'est pourquoi seul il est l'objet de ses affections. Mais comme nous sommes ses enfants par la participation de l'esprit de son Fils, *in quo clamamus : Abba Pater* ([e]), aussi sommes-nous ses bien-aimés par une extension de son amour. Il doit à ses élus la même affection qu'il a pour son Fils ; et il leur doit par conséquent le même royaume. Et puisque nous sommes ses enfants, nous sommes ses bien-aimés. Par la société de la filiation et de l'amour de son Fils, nous devons aussi avoir le même héritage. C'est ce que dit l'apôtre saint Paul : *Qui eripuit nos de potestate tenebrarum, et transtulit in regnum Filii dilectionis suæ* ([f]).

Voilà ce qu'était JÉSUS-CHRIST à son Père à raison de sa filiation ; et cela faisait sans doute une obligation bien étroite

a. Apoc., III, 21. — *b. Joan.*, I, 18. — *c. Ps.*, XLIV, 8. — *d. Matth.*, III, 17. — *e. Rom.*, VIII, 15. — *f. Coloss.*, I, 13.

de lui préparer un royaume magnifique; mais lui-même l'exagère encore dans l'Apocalypse : *Qui vicerit, dabo ei sedere mecum in throno meo : sicut et ego vici, et sedi cum Patre meo* (1) *in throno ejus* (a). Comme s'il disait : Je devais attendre de mon Père de grandes choses, à raison de la qualité que j'ai de son Fils unique et bien-aimé ; mais quand je n'eusse dû rien attendre d'une affection si légitime, il ne me peut rien refuser après mes victoires. C'est moi qui ai renversé tous ses ennemis : c'est moi qui ai établi son royaume : par moi il est béni dans les siècles des siècles : par moi sa miséricorde et sa justice éclatent : je lui ai conquis un peuple nouveau et un nouveau royaume : c'est moi qui ai établi la paix dans ses États. Y eut-il jamais un plus puissant exécuteur de ses ordres ? J'ai renversé tous ses ennemis et ai fait redouter sa puissance à la terre et aux enfers. Y eut-il un fils plus obéissant que moi, après m'être soumis à la mort et à la mort de la croix ? Jamais prêtre lui offrit-il une hostie plus agréable et plus sainte? jamais y eut-il lévite qui lui ait immolé avec plus de pureté que moi, puisque je me suis immolé moi-même comme une hostie sainte et immaculée: non pas pour mes péchés, mais pour les péchés des autres? Ah ! il n'y a rien que je ne doive non seulement attendre, mais encore justement exiger de mon Père. Aussi n'ai-je pas sujet de me plaindre de lui. Il a ouvert sur moi tous ses trésors: il m'a mis à sa dextre, et je ne pouvais pas attendre de plus grand honneur.

C'est là ce qui regarde Jésus-Christ: voilà ce qui nous regarde. Sa gloire est grande, il est vrai, mais le bien qui le regarde nous regarde aussi: ses prétentions sont les nôtres. S'il a vaincu, ce grand capitaine, il a vaincu pour nous aussi bien que pour lui; et j'ose dire plus pour nous que pour lui: car il n'avait rien quasi à gagner, étant dans l'abondance, ou s'il avait quelque chose à gagner, c'étaient les élus. S'il a été obéissant à son Père, ç'a été pour nous. Le sacrifice même de ce grand prêtre est pour nous consommer avec lui dans son Père: *Sanctifico pro eis meipsum* (b) : Et cela pourquoi ?

a. Apoc., III, 21. — *b. Joan.*, XVII, 19.
1. *Ms. sedi ad dexteram Patris.*

Ut omnes unum sint; sicut tu... in me et ego in te, ut et ipsi in nobis unum sint ([a]). Nous mourons en sa mort; nous ressuscitons en sa résurrection; nous sommes immolés dans son sacrifice : tout nous est commun avec lui. Et si nos souffrances ne sont qu'une continuation des siennes : *adimpleo... quæ desunt passionum Christi* ([b]), notre gloire ne doit être qu'une extension de la sienne. *Si enim*, comme dit l'Apôtre, *cum inimici essemus, reconciliati sumus Deo per mortem Filii ejus, multo magis reconciliati salvi erimus in vita ipsius* ([c]) : Si, lors même que nous étions séparés de lui, ce qui se passait en lui venait jusqu'à nous; si nous sommes morts au péché dans sa mort ; à plus forte raison les propriétés de sa vie doivent nous être communiquées après que nous avons été réunis par la réconciliation avec son Père, et qu'il nous a lui-même donné sa vie.

La grâce et la vie nouvelle réside en lui ; mais elle n'y réside que comme dans la principale partie. Et tout de même que la vie du cœur ne serait pas parfaite, si elle ne se répandait sur les membres, quoiqu'elle réside principalement dans le cœur : ainsi il manquerait quelque chose à la vie nouvelle de Jésus-Christ, si elle ne se répandait sur les élus qui sont ses membres, quoiqu'elle réside principalement en lui comme dans le chef. Sa clarté ne paraît pas dans sa grandeur, si elle ne se communique ; d'autant que ce n'est pas comme ces lumières découlées du soleil, qui ne se répandent pas plus loin ; mais c'est une lumière et une splendeur première et originelle, telle que celle qui réside dans le soleil. Vous gâtez une source, quand elle ne s'étend pas dans tout le lit du ruisseau.

C'est pourquoi le Fils de Dieu dit à son Père : *Ego in eis et tu in me, ut sint consummati in unum* ([d]). Vous êtes un, mon Père, et vous voulez tout réduire à l'unité : *ut sint unum, sicut et nos unum sumus* ([e]). C'est pourquoi vous êtes dans moi et moi en eux, « afin de les consommer dans l'unité » : *ut sint consummati in unum.* C'est pourquoi « je leur ai donné la clarté que vous m'avez donnée » : *Dedi eis claritatem quam*

a. Joan., XVII, 21. — *b. Coloss.*, I, 24. — *c. Rom.*, V, 10. — *d. Joan.*, XVII, 23. — *e. Ibid.*, 22.

dedisti mihi, ut sint unum sicut et nos ([a]) : parce que cette clarté m'est donnée pour la leur communiquer. Et « c'est par là qu'il faut que tout le monde sache que vous m'avez envoyé » : *ut cognoscat mundus quia tu me misisti* ([b]). Voilà pourquoi je suis venu : voilà votre dessein quand vous m'avez envoyé, de consommer tout en un. C'est pourquoi, *Pater, quos dedisti mihi* ([c]), « Père, ceux que vous m'avez donnés », non seulement comme mes compagnons et comme mes frères, mais comme mes membres ; *volo*, ah ! ce sont mes membres : si vous me laissez la disposition de moi-même, vous me devez laisser celle de mes membres : *volo ut ubi sum ego, et illi sint* ([d]). Si je suis dans la gloire, il faut qu'ils y soient : *mecum, mecum*, « avec moi, par unité avec moi » ; afin qu'ils connaissent la clarté que vous m'avez donnée, qu'ils la connaissent en eux-mêmes, et qu'ils voient sa grandeur par son étendue et par sa communication ; *quam dedisti mihi :* « c'est de vous que je la tiens, mon Père ». C'est pourquoi, « parce que vous m'aimiez avant la création du monde » : *quia tu me dilexisti ante constitutionem mundi*, vous me l'avez donnée tout entière, capable de se communiquer et de se répandre : *Ut ubi ego sum et illi sint mecum, ut videant claritatem meam quam dedisti mihi* ([e]). « Je me sacrifie pour eux » et pour leurs péchés : *pro eis ego sanctifico meipsum* ([f]). C'étaient des victimes dues à votre colère : je me mets en leur place, *pro eis*, « pour eux », afin qu'ils soient saints et consacrés à votre majesté en même temps que je me dévoue et me sacrifie moi-même.

Quand les bras ou les autres membres ont failli, c'est assez de punir le chef. Quand on couronne le chef, il faut que les membres soient couronnés : s'ils ne participent à la gloire du chef, il faut que la gloire du chef soit petite ([1]). Il manquerait quelque chose à la perfection de mon offrande, s'ils n'étaient offerts en moi : *Sanctifico meipsum pro eis, ut*

---

a. Joan., XVII, 22. — *b. Ibid.*, 23. — *c. Ibid.*, 24. — *d. Ibid.* — *e. Ibid.* — *f. Ibid.*, 19.

1. *Note marginale : Et ipsum dedit caput supra omnem Ecclesiam, quæ est corpus ejus, et plenitudo ejus, qui omnia in omnibus adimpletur.* (Eph., I, 22, 23.) — Sur quoi l'auteur fait cette glose : *Ideoque adimpletur, eo quod fit omnia in omnibus.*

sint et ipsi sanctificati ; à ma mort, s'ils ne mouraient par ma mort : *Adimpleo... quæ desunt passionum Christi pro corpore ejus quod est Ecclesia* ([a]) ; à ma vie, à ma résurrection et à ma gloire, s'ils ne ressuscitaient par ma résurrection, et ne vivaient par ma vie, et ne fussent glorieux par ma gloire. Mon Père, je suis en eux : il faut donc « que l'amour que vous avez pour moi, soit en eux » : *Dilectio qua dilexisti me in ipsis sit, et ego in ipsis* ([b]) : et il faut aussi que la joie et la gloire que vous me donnerez soit en eux, « afin que ma joie soit pleine en eux » : *ut habeant gaudium meum impletum in semetipsis* ([c]). *Mea omnia tua sunt, et tua mea sunt ; et clarificatus sum in eis* ([d]).

La gloire du chef tombe sur les membres, et la gloire des membres revient au chef. Je suis glorifié en eux ; il faut qu'ils soient glorifiés en moi. Père saint, Père juste, je vous les recommande : puisqu'ils sont à moi, ils sont à vous ; et si vous m'aimez, vous en devez avoir soin comme de moi. Enfin il ne veut dire autre chose par tout ce discours, sinon que nous sommes tous à lui, comme étant un avec lui, et comme devant être aimés du Père éternel par la même affection qu'il a pour lui ; non pas qu'elle ne soit plus grande pour lui que pour nous ; mais cela ne fait pas qu'elle soit différente. C'est le même amour, qui va droit à lui et rejaillit sur nous : à peu près comme une flèche qui par un même coup et un même mouvement perce la première chose qu'elle rencontre, et ne fait à ce qu'elle attrape après qu'une légère entamure ; ou comme un bon père qui regarde ses enfants et les leurs ([1]) par un même amour, qui ne laisse pas d'être plus grand dans ses enfants sur lesquels se porte sa première impétuosité ; ou plutôt comme nous aimons d'une même affection tout notre corps, quoique nous ayons plus de soin de conserver et honorer les plus nobles parties.

Et après cela nous nous étonnons si Dieu agit avec passion ! et s'il agit avec passion, comment ne produira[-t-il] point des effets extraordinaires, et qui surpasseront toutes nos pensées ? La passion fait faire des choses étranges aux

a. Coloss., I, 24. — *b. Joan.*, XVII, 26. — *c. Ibid.*, 13. — *d. Ibid.*, 10. (Ms. *et ego*, etc.)
1. *Édit.* ses enfants et les autres. (Contresens.)

personnes les plus faibles : et que fera-t-elle à Dieu ? Elle fait surpasser aux hommes leur propre puissance : eh ! le moins qu'elle puisse faire à Dieu, c'est de lui faire passer les bornes de sa puissance ordinaire. Non, ce n'est pas assez pour rendre les élus heureux, d'employer cette puissance par laquelle il a fait le monde ; il faut qu'il étende son bras : *In manu forti et brachio extento* ([a]). Il ne s'attachera plus aux natures des choses : il ne prendra plus loi que de sa puissance et de son amour. Il ira chercher dans le fond de l'âme l'endroit par où elle sera plus capable de félicité. La joie y entrera avec trop d'abondance pour y passer par les canaux ordinaires ; il faudra lui ouvrir les entrées, et lui donner une capacité extraordinaire. Il ne regardera plus ce qu'il en a fait, mais ce qu'il en peut faire. Ce sera là où il donnera comme le coup du maître : il nous est inconcevable, misérables apprentis que nous sommes. Il tournera notre esprit de tous côtés, pour le façonner entièrement à sa mode, et n'aura égard à notre disposition naturelle qu'autant qu'il faudra pour ne nous point faire de violence.

Aussi, lorsqu'il décrit les douceurs du paradis, ce n'est que par des mystères, pour nous en témoigner l'incompréhensibilité. Écoutons ses promesses dans l'Apocalypse : *Vincenti dabo ei manna absconditum* ([b]), des douceurs cachées ; *Dabo ei edere de ligno vitæ* ([c]) : quoi ! est-ce quelque chose de semblable à nos fruits ordinaires ? N'attendez pas que vous en trouviez en ce monde. Il ne croît que dans le jardin de mon Père, et il faut que le terroir en soit cultivé par sa propre main : *quod est in paradiso Dei mei* ([d]). *Dabo ei nomen novum* ([e]) : Dieu ne donne point un nom sans signification ; c'est pourquoi, quand il change le nom à Abraham et à Jacob, il en atteste incontinent la raison ; et la preuve en est évidente au nom de son Fils. La raison est qu'à Dieu dire et faire c'est la même chose : *Dixit et facta sunt* ([f]). Et ici : *Dabo ei nomen novum :* et non seulement il sera nouveau, mais encore est-il inconnu ; et il faut en avoir en soi la signification pour l'entendre : *quod nemo scit, nisi qui accipit* ([g]).

a. Deut., v, 15. — *b. Apoc.*, ii, 17. — *c. Ibid.*, 7. — *d. Ibid.*, 7. — *e. Ibid.*, 17. — *f. Ps.* xxxii, 9. — *g. Apoc.*, ii, 17.

L'apôtre saint Paul avait vu quelque chose de cette gloire; disons mieux, il en avait ouï quelque chose dans la proximité du lieu où il fut ravi. N'attendons pas qu'il nous en dise des particularités : il en parle comme un homme qui a vu quelque chose d'extraordinaire, qui ne nous en fait la description qu'en méprisant tout ce que vous lui pouvez apporter au prix de ce qu'il a vu, ou bien en avouant qu'il ne saurait l'expliquer. Il en marque quelques conditions générales, qui nous laissent dans la même ignorance où il nous a trouvés : *Ut possitis comprehendere cum omnibus sanctis quæ sit longitudo, et latitudo, et sublimitas et profundum* ([a]) : ne vous semble-t-il pas entendre un homme qui aurait vu quelque magnifique palais, semblable à ces châteaux enchantés de qui nous entretiennent les poètes, et qui ne parlerait d'autres choses sinon de la hauteur des édifices, de la largeur des fossés, de la profondeur des fondements, de la longueur prodigieuse de la campagne qu'on découvre; au reste, ne peut pas donner une seule marque pour le reconnaître, ni en faire une description qui ne soit grossière : tant il est ravi en admiration de ce beau spectacle ! Voilà à peu près ce que fait le grand Apôtre. Il ne nous exprime la grandeur des choses qu'il a vues que par l'empressement où il est de les décrire, et par la peur qu'il a d'en venir à bout. Demandez-lui-en des particularités : il vous dira que cela est inconcevable ; tout ce que vous pouvez lui dire n'est rien à comparaison. Parlez-lui des grandeurs de ce monde, et de toute la beauté de l'univers, pour savoir du moins ce que c'est que ce royaume par comparaison et par ressemblance : il n'a rien à vous dire, sinon : *Arbitror ut stercora* ([b]) : « comme du fumier et de l'ordure ». Ne lui alléguez point le témoignage de vos yeux ni de vos oreilles : Dieu agit ici par des moyens inconnus.

Il donne un tour tout nouveau à la créature ; et puisque, comme j'ai dit en cette action, il ne prend point de loi que de sa puissance ([1]), et qu'il ne s'attache pas à la nature des

a. Ephes., III, 18. — *b. Philipp.*, III, 8.

1. Les éditeurs en mettant une virgule après *dit*, font un contresens. *Action* signifiant *discours* est fréquent au XVIIe siècle. Il n'y a ici aucune ponctuation au manuscrit.

choses, nous ne pouvons pas plus concevoir cet effet que sa vertu. Les choses prendront une tout autre face, d'autant que Dieu agira « par cette opération, par laquelle il se peut tout assujettir », c'est-à-dire, changer tout l'ordre de la nature, et faire servir toute sorte d'être à sa volonté : *secundum operationem qua... possit subjicere sibi omnia* ([a]). C'est pourquoi l'œil, qui voit tout ce qu'il y a de beau dans le monde, n'a rien vu de pareil ; l'oreille, par laquelle notre âme pénètre les choses les plus éloignées, n'a rien entendu qui approche de la grandeur de ces choses ; l'esprit, à qui Dieu n'a point donné de bornes dans ses pensées, toujours abondant à se former des idées nouvelles, ne saurait se figurer rien de semblable : *Oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit quæ præparavit Deus iis qui diligunt illum* ([b]). Le Sauveur du monde, le plus juste estimateur des choses qui pût être, voyant d'un côté la gloire que son Père lui présentait, d'autre côté l'infamie, la cruauté, l'ignominie de son supplice, avec lequel il fallait acheter la félicité, dans cet échange il fit si peu d'état de son supplice, qu'à peine le considéra-t-il ; et sans délibération aucune, *proposito sibi gaudio, sustinuit crucem confusione contempta* ([c]). Et il est à remarquer qu'il ne s'agissait que d'une partie accidentelle de sa béatitude, étant en possession de la béatitude essentielle dès sa conception. Et que sera-ce donc de nous qui avons à combattre pour le total, et qui avons à souffrir si peu de chose ? Qu'il est bien vrai, ce que dit l'Apôtre : *Non sunt condignæ passiones hujus temporis ad futuram gloriam* ([d]). Mais nous ne le concevons pas. Prions donc Dieu qu'il nous fasse la grâce de connaître quelle doit être cette gloire, qui doit être le dernier accomplissement des desseins de Dieu, et quelle doit être la magnificence de ce royaume qui nous est préparé conjointement avec Jésus-Christ, et quel doit être cet effet merveilleux que Dieu opérera dans nos âmes par cette opération surnaturelle et toute-puissante : *Det vobis spiritum sapientiæ*, dans la connaissance de ses desseins : *et revelationis in agnitione ejus* ([e]) ; dans la connaissance de son

a. Phil., III, 21. — *b.* I *Cor.*, II, 9. — *c. Hebr.*, XII, 2. — *d. Rom.*, VIII, 18. — *e. Ephes.*, I 17.

amour : *illuminatos oculos cordis vestri* ([a]) : de ce cœur et de cette âme nouvelle qu'il nous a donnés pour porter notre esprit à des choses tout autres que celles que nous voyons en ce monde, et nous remettre en l'esprit la puissance de Dieu, *ut sciatis quæ sit spes vocationis ejus*, « ce que nous devons espérer d'une vocation si haute », étant appelés de lui au dernier accomplissement de ses ouvrages ; « *et quæ divitiæ gloriæ hæreditatis ejus in sanctis* ([b]) », quelle est la richesse et l'abondance de ce royaume ; « *et quæ sit supereminens magnitudo virtutis ejus in nos qui credimus* ([c]) », et combien grand sera l'effort de sa puissance qu'il fera sur nous, par l'extension qu'il fera sur nous des miracles et des grandeurs qu'il a opérés en Jésus-Christ : « *secundum operationem potentiæ... ejus quam operatus est in Christo* ([d]). Puissions-nous concevoir l'affection que Dieu a pour nous, par laquelle, *cum essemus mortui peccatis, convivificavit nos in Christo... et conresuscitavit* ([e]) : voilà l'unité dans la vie ; *et consedere fecit... in Christo* ([f]) : voilà l'unité de la gloire ; *ut ostenderet in sæculis supervenientibus*, » afin de faire paraître dans l'éternité la magnificence de sa grâce en Jésus-Christ dans ses membres, par l'écoulement de la gloire de Jésus-Christ sur nous : « *ut ostenderet in sæculis supervenientibus abundantes divitas gratiæ suæ, in bonitate super nos in Christo* ([g]).

a. Ephes., I. 18. — *b. Ibid.* — *c. Ibid.*, 19. — *d. Ibid.*, 20. — *e. Ibid.*, II, 5. — *f. Ibid.*, 6. — *g. Ibid.*, 7.

PANÉGYRIQUE DE SAINT GORGON (1).

Prêché à Metz, le 9 septembre 1649.

C'est ici, à proprement parler, le premier discours de Bossuet qui nous ait été conservé. Il n'était encore que sous-diacre quand il le prononça. On verra combien la langue et l'éloquence de celui qui devait être un si grand orateur avaient encore de progrès à faire. Et toutefois, dans sa forme archaïque, ce panégyrique nous paraîtra valoir mieux que sa réputation. Elle était due en grande partie aux altérations du premier éditeur. Trouvant en plusieurs passages un brouillon et une mise au net, Deforis s'est mis en tête de les fondre dans une rédaction unique. C'est ainsi que ce discours est devenu la confusion même. La date a été fixée avec certitude par Gandar (*Bossuet orateur*, 25-35).

Quorum intuentes exitum conversationis, imitamini fidem.

Imitez (2) leur foi en regardant la fin de leur conversation sur la terre, c'est-à-dire leur vie. (*Hebr.*, XIII, 7.)

MONSEIGNEUR (3),

SI nous ne devions ce jour tout entier à la gloire de saint Gorgon, ou si j'étais en un lieu où je pusse vous témoigner la joie que toute la ville a reçue de votre arrivée, je vous dépeindrais si bien (4) les sentiments de ce peuple qu'il a plu à Dieu de commettre à votre garde, que mes auditeurs ne pourraient s'empêcher de donner sur ce sujet à mon discours une approbation publique. Mais outre que votre vertu a paru suffisamment par vos grands emplois (5), et que votre science a été assez reconnue dans la plus célèbre compagnie de savants qui soit au reste du

---

1. Le ms. (Meaux, A, 13, — douze feuillets petit in-4°, non paginés) porte sur l'enveloppe : *saint Gorgon*, 2. Il faut lire : *deux*, et non *deuxième*.

2. Deforis s'est permis, dès le premier mot, de refaire la traduction de l'auteur. Nous le verrons dans tout ce discours prêter à Bossuet écolier le secours de son expérience.

3. Bédacier, récemment nommé évêque suffragant (auxiliaire) de Metz.

4. *Var.* avec tant de naïveté.

5. « Prieur de Marmoutiers, avant d'être évêque d'Auguste, un sous-diacre pouvait dire de lui qu'il avait rempli *de grands emplois.* » (Gandar, *Bossuet orateur*, 31.) — Bédacier était bénédictin.

monde, la dignité de cette chaire ([1]), ce temple auguste ([2]) que Dieu remplit de sa gloire, ces sacrés autels où on va célébrer le saint sacrifice demandent de moi une telle retenue qu'il faut que je m'abstienne de dire la vérité, pour qu'il ne paraisse dans mon discours aucune apparence de flatterie. Seulement je vous dirai que l'honneur imprévu de votre présence [est] pour moi une rencontre si favorable que je ne vous en puis dissimuler mon ressentiment.

Après que les bienheureux martyrs avaient rendu l'âme, les fidèles avaient soin de ramasser, au péril de leur vie, ce qui restait de leurs corps ; et l'Église conservait si chèrement ce sacré dépôt, que les tyrans, pour leur ôter les honneurs que l'on leur rendait, étaient contraints de faire jeter dans la rivière leurs saintes reliques : que si elle pouvait les dérober à cette dernière cruauté, elle célébrait leurs funérailles avec des cantiques d'actions de grâces, élevant au ciel son cœur et ses yeux pour louer Dieu de les avoir rendus dignes d'un si grand honneur. Au reste, elle ne voulait point qu'on appelât des tombeaux les lieux où elle renfermait leur sainte dépouille : elle les nommait d'un nom plus auguste les *Mémoires des martyrs*. Et si les tombeaux des hommes ordinaires sont des marques qu'ils ont succombé aux attaques de la mort, elle témoignait, au contraire, que les tombeaux des martyrs étaient des trophées qu'elle érigeait à leur nom, pour être ([3]) un monument éternel de la victoire qu'ils ont remportée glorieusement sur la mort.

Mais parmi tout cela les chrétiens ne croyaient point leur pouvoir rendre de plus grands respects qu'en se les proposant pour exemple. Tout ainsi, dit saint Basile, que les

1. *Var.* la chaire où je suis.

2. Saint-Gorgon, de Metz. Nombre de magistrats, notamment Bénigne Bossuet, père de l'orateur, habitaient cette paroisse. Malgré l'emphase de l'expression, ce « temple auguste » ne désigne pas la cathédrale, où la présence de l'évêque n'aurait pas été pour le débutant un « honneur imprévu ». D'ailleurs une phrase de la 1re rédaction du second point est formelle. « Il faut que votre paroisse, illustre par tant de raisons, mais surtout pour être sous la protection d'un si grand martyr, se rende » etc.

3. *Var.* Pour servir à la postérité d'un mémorial éternel.

abeilles (1) sortent de leur ruche quand elles voient le beau temps, et, parcourant les fleurs de quelque belle campagne, s'en retournent chargées de cette douce liqueur que le ciel y verse tous les matins avec la rosée : de même aux jours illustres par la solennité des martyrs, nous accourons en foule à leurs *Mémoires*, pour y recueillir comme un don céleste l'exemple de leurs vertus. Voilà, messieurs (2), ce qui nous assemble aujourd'hui. Saint Gorgon a laissé, en mourant, une certaine odeur de sainteté sur la terre, que l'Église ne manque point de rafraîchir tous les ans. C'est là sans doute ce qui nous en est demeuré de meilleur. Nous ne pouvons pas appeler ces précieux restes les reliques de son corps, mais nous ne nous éloignerons pas de la raison, quand nous les nommerons les reliques de sa sainteté. Ce sont celles-là que je m'en vais (3) vous produire dans ce discours ; conservez-les dans vos cœurs comme dans un saint reliquaire, et faites en sorte que toutes vos affections s'en ressentent, Quelle joie vous sera-ce, lorsque vous ressusciterez avec saint Gorgon, de reconnaître en cette bienheureuse entrevue, les endroits de son corps que vous aurez baisés sur la terre, et les vertus que vous y aurez imitées !

Je n'ai que faire de vous demander ni silence, ni attention; vous devez le silence à la majesté de ce lieu ; vous devez vos attentions au récit d'une histoire si mémorable, que je vous ferai simplement et brièvement (4). Prosternons-nous

1. Cette physique toute poétique a offusqué Lachat, qui a cru devoir la réfuter (XII, 316, *note* a).

2. Cette appellation est une habitude du collège de Navarre. Plus tard l'orateur s'adressant au peuple, dira *fidèles ;* en attendant qu'il reprenne le *messieurs* pour l'auditoire de Paris.

3. Ainsi reconstitué, ce passage ne semble plus offrir de difficulté. Dans notre *Histoire critique*, nous n'avions pas cru devoir tenir compte de la correction définitive, parce qu'elle était inachevée. — On lit dans une première rédaction, dont l'auteur n'a effacé que la moitié : « Vous avez baisé les premiers ce matin avec la dévotion que vous y deviez apporter, je m'en vais vous produire les autres dans ce discours; conservez-les... » Le discours devait d'abord être réservé pour l'office de l'après-midi : la présence de l'évêque à la messe l'aura fait avancer de quelques heures. Pour la même raison, l'œuvre aura été concentrée au dernier moment.

4. C'est ici que Deforis a intercalé l'allocution. Pour la raccorder avec la dernière phrase : « Prosternons-nous, » etc., il fabrique l'interpolation suivante : « Vous venez d'entendre le sujet que je dois traiter devant vous : plus il est im-

tous ensemble devant le trône de Dieu pour lui demander sa grâce : et si nous n'osons approcher une grandeur si terrible, la sainte Vierge que nous allons saluer par les paroles de l'Ange, aura assez de bonté pour s'employer ([1]) pour nous auprès de son Fils : *Ave.*

Ce n'est pas sans raison que l'Apôtre nous exhorte à être toujours sous les armes ([a]), puisque nous apprenons par les oracles divins que notre vie est une guerre continuelle ([b]). L'esprit de Dieu, que nous avons reçu par le saint baptême, remplit nos âmes de l'idée du souverain bien, pour nous faire regarder avec mépris les mouvements éternels qui agitent la vie humaine. Mais vous le savez, messieurs, il n'y a point de grande entreprise qui ne trouve de grands obstacles. Le monde entier s'efforce de combattre ce dessein : *Adversum nos omnis mundus armatur.* Il orne de faux appas toutes les créatures qu'il comprend dans son enceinte, pour tâcher de nous surprendre par ce vain éclat. Que si nous sommes assez généreux pour dédaigner ses faveurs, il nous représente un grand appareil ([2]) de peines et de supplices pour nous émouvoir ; tellement qu'il faut que le serviteur de Dieu soit également sans crainte et sans espérance en la terre, qu'il se rende de tous côtés immobile et inexorable ([3]).

a. Ephes., VI, 11. — *b. Job.*, VII, 1.

portant, plus j'ai besoin des lumières d'en haut pour le faire dignement, et d'une manière qui puisse tourner à l'édification de cet auditoire. »

1. Ces mots semblent inélégants à Deforis ; il les remplace par ceux-ci : « pour se rendre notre avocate ».

2. *Var.* attirail.

3. Les éditeurs intercalent ici un long fragment de la 1re rédaction :

« Voilà donc les deux batteries que le monde dresse contre nous. Il veut l'emporter de gré ou de force: s'il ne peut se faire aimer,il tâche de se faire craindre; et quoiqu'il semble que la crainte doive avoir un effet plus prompt, j'estime cependant que les complaisances du monde sont pour nous plus dangereuses, parce que nous nous y trouvons engagés d'inclination. Ce qu'il nous sera facile de conclure, si nous comprenons la différence de l'amour (*Lachat, etc.* : de la mort) et de la crainte, que saint Augustin marque si habilement en divers lieux. Toute la force de la crainte consiste à retenir ou à troubler l'âme ; mais de la changer, il n'est pas en son pouvoir. Par exemple, si vous rencontrez des voleurs qui vous voient en état de leur résister, ou ils se retirent, ou, s'ils vous abordent, c'est avec beaucoup de civilité. Ils n'en sont pas pour cela ni moins voleurs, ni moins avides de carnage et de larcins ; mais la crainte les oblige à dissimuler. Vous voyez donc bien qu'elle étouffe les sentiments de l'âme, mais qu'elle ne les

Et c'est là, messieurs, ce qui a animé les puissances de la terre contre les défenseurs de la foi. Ces âmes héroïques n'ont pu plaire au monde, et le monde ne leur a pu plaire : voilà la cause de leur contrariété. Le monde ne leur a pas plu, c'est pourquoi ils l'ont méprisé. Ils n'ont pas plu au monde, de là vient que le monde a pris plaisir d'affliger ce qui n'était pas à lui. Et le tout est arrivé par un ordre secret de la Providence, afin d'accomplir cette parole mémorable de notre divin Sauveur : « Je ne suis pas venu pour donner la paix, mais pour allumer la guerre : » *Non veni pacem mittere, sed gladium* ([a]).

Vous voyez bien par là en quoi consiste le courage d'un véritable martyr. Je vous ai promis de vous en faire voir une idée excellente en la personne de notre saint : c'est ce que je ferai, s'il plaît à Dieu, dans la suite de ce discours. Je m'en vais tâcher de vous mettre devant les yeux, en deux points, une âme héroïque, un courage inflexible, que l'espoir des grandeurs n'a point amolli, que la crainte des supplices n'a point ébranlé.

---

a. Matt., X, 34.

ôte (*Deforis*, *Lachat :* détruit) pas. Cela n'appartient qu'à l'amour ; c'est lui qui pour ainsi dire tient la clef de l'âme, qui l'ouvre et qui la dilate pour y faire entrer les objets. *Os nostrum patet ad vos, o Corinthii, cor nostrum dilatatum est:* « Pour vous, ô Corinthiens, j'ouvre ma bouche et mon cœur, » (*Deforis*, *Lachat :* L'amour que j'ai pour vous, ô Corinthiens, ouvre ma bouche...) dit le grand Apôtre (II *Cor.*, VI, 11), pour leur témoigner son affection. Et c'est pour cela que, selon la doctrine du même (*Def.*, *Lachat :* du grand) Apôtre, la loi ancienne, qui était une loi de crainte, « a été écrite au dehors sur des tables de pierre : » *(Forinsecus) in tabulis lapideis*, parce que la crainte n'a point d'accès au dedans de l'âme ; au lieu que la loi nouvelle est gravée dans le fond du cœur: *In tabulis cordis carnalibus* (II *Cor.*, III, 3). parce que c'est la loi d'amour. Par où il appert qu'il est bien plus difficile de vaincre un mauvais amour qu'une mauvaise crainte, parce que l'amour tenant dans l'âme la place principale, il faut faire pour le chasser une plus grande révolution, et partant ceux que le monde a pris par inclination sont bien plus captifs que ceux qu'il abat par la frayeur des supplices. Ce que j'ai été bien aise de (*Def.*, *Lachat :* Ce que j'ai dû) vous faire remarquer afin que vous connussiez (*Def.*, *Lachat :* connaissiez) quelle est la nature de la guerre que le monde vous a déclarée, et combien il faut que le soldat de JÉSUS-CHRIST soit armé de tous côtés. Car du reste il importe peu à la gloire de saint Gorgon laquelle des deux entreprises est la plus difficile, puisqu'il a également [triomphé] en l'une et en l'autre : c'est le partage de mon discours. » — Cette rédaction a été remplacée par celle que nous donnons dans le texte. Les éditeurs les amalgament, à l'exemple de Deforis. On voit de plus comment ils corrigent Bossuet dans le détail.

Plaise seulement à cet Esprit qui souffle où il veut, de graver dans nos cœurs l'image de tant de vertus, afin que tout autant que nous sommes assemblés dans ce temple au nom du Seigneur, nous soyons tellement animés d'un si bel exemple, que nous ne vivions et ne respirions plus que pour JÉSUS-CHRIST.

PREMIER POINT.

Saint Gorgon vivait en la cour des empereurs Dioclétien et Maximien ([1]), et avait une charge très considérable dans leur maison. Chacun sait combien l'on estime ces sortes d'emplois chez les princes, et combien les font valoir ceux qui les possèdent. Surtout quiconque a tant soit peu lu l'*Histoire romaine* y a pu remarquer quel crédit les empereurs donnaient ordinairement à leurs domestiques, que leurs offices appelaient plus souvent près de leurs personnes. Mais sans m'amuser à des conjectures, je n'ai qu'à vous produire le témoignage d'Eusèbe, évêque de Césarée, qui a vécu dans le siècle de notre saint, personnage grave et recommandable à jamais pour nous avoir donné en un ([2]) si beau style l'histoire des premiers temps de l'Église. Voici donc ce qu'il dit de saint Gorgon et des compagnons de son martyre : « Ils étaient montés au suprême degré d'honneur auprès de leurs maîtres, et leur étaient chers ne plus ne moins que s'ils eussent été leurs enfants. » Voilà peu de mots, mais il ne pouvait rien dire qui nous ([3]) fît paraître un si grand crédit. Vous remarquez bien que ces paroles nous font entendre, non seulement qu'ils étaient en très bonne posture auprès de leurs maîtres, que les empereurs avaient de grands desseins pour les avancer, mais encore qu'ils avaient pour eux une tendresse très particulière, que notre historien n'a pu exprimer qu'en disant qu'ils les aimaient comme leurs propres enfants : *Iis æque ac germani filii cari erant* ([a]). Or ce n'est pas mon dessein de vous exagérer beaucoup leur pouvoir ;

a. Hist. eccl., VIII, 6.

1. *Ms.* Dioclétian et Maximian. — *Plus loin :* Tertullian, saint Cyprian.

2. *Édit.* en si beau style.

3. *Édit.* qui peignît mieux un si grand crédit. — (*Voy.* autres altérations dans Deforis, Versailles, etc.)

je vous prie seulement de considérer quelle était l'opposition de ces deux qualités de favoris des empereurs et de disciples de JÉSUS-CHRIST. L'une les faisait respecter partout où s'étendait l'empire romain, c'est-à-dire par tout le monde : l'autre les exposait à la risée, à la haine, aux exécrations de toute la terre ; et puisque nous sommes sur ce sujet, peut-être ([1]) ne sera-t-il point hors de propos de vous dépeindre quelle était l'estime que l'on avait, en ces temps, du christianisme, afin que vous connaissiez mieux jusques à quel point Gorgon a méprisé les honneurs du monde.

Les chrétiens étaient à tout le monde un spectacle de mépris et de moquerie ; chacun les foulait aux pieds, et les rejetait « comme les ordures et les excréments de la terre » : *Tanquam purgamenta hujus mundi*, ainsi que parle l'Apôtre ([a]). On eût dit que les prisons n'étaient faites que pour eux, jusques-là qu'elles étaient tellement remplies de fidèles qu'il ne restait plus de place dans les cachots ([2]) pour les malfaiteurs, comme nous rapporte l'histoire. Aux crimes les plus énormes les lois ont ordonné de la qualité du supplice : il n'est ([3]) pas permis de passer outre. Elles ont bien voulu donner des bornes même à la justice, de peur de lâcher la bride à la cruauté. Il n'y avait que les chrétiens contre lesquels on n'appréhendait point de faillir qu'en les épargnant; il fallait donner toute licence à la barbarie, et leur arracher la vie par tout ce qu'il y peut avoir d'esprit et d'invention dans la cruauté : *Per atrocia ingenia pœnarum* ([4]), dit le grave Tertullien ([b]). Quelle fureur !

Mais bien plus, donner un chrétien aux bêtes farouches, c'était le divertissement ordinaire du peuple romain, quand il était las des sanglants spectacles des gladiateurs. De là

a. I *Cor.*, IV, 13. — *b. De resurr. carn.*, n. 8.

1. Ici, et quelques lignes plus bas *(Aux crimes les plus énormes...)* des traits de plume indiquent l'intention de laisser de côté toutes les digressions. Mais ces indications sont, je crois, de date postérieure au sermon ; Bossuet les aura tracées, au moment d'esquisser (vers 1654) un second panégyrique du même saint. Des passages, qui tenaient plus intimement au fond du sujet, sont au contraire soulignés.

2. *Var.* qu'il n'y restait plus de place pour...

3. *Édit.* il n'était.

4. *Ms. Per omne ingenium crudelitatis.* — Cité de mémoire, inexactement.

ces clameurs si cruelles dont on a ouï si souvent résonner les amphithéâtres : *Christiani ad bestias ! Christiani ad bestias!* « Que l'on donne les chrétiens aux bêtes farouches! »

On n'observait contre eux ni formes ni procédures. Cela était bon pour les voleurs et les meurtriers ; mais pour les chrétiens, on n'avait garde d'y faire tant de façons. On les traînait aux gibets tout ainsi qu'on mènerait de pauvres agneaux à la boucherie, sans qu'ils ouvrissent la bouche ni aux plaintes, ni aux murmures. C'étaient des incestes, des magiciens, des parricides, qui mangeaient leurs propres enfants dans des sacrifices nocturnes ! Que s'il se trouvait quelqu'un qui voulût les défendre de ces horribles reproches, on les faisait passer pour de pauvres insensés, pour des esprits faibles qui s'amusaient à de vaines superstitions; de sorte qu'on ne les excusait qu'en les chargeant de nouvelles calomnies. Et voilà, messieurs, sans feinte et sans exagération, quelle était l'estime que l'on avait, dans le monde, des premiers chrétiens.

Ne vous en étonnez pas: Jésus-Christ devait être tout ensemble un signe de paix et un signe de contradiction. La vérité était étrangère en ce monde ; il n'est pas merveille si elle n'y trouvait pas d'appui. Mais voyez par là ce que le zèle du christianisme a fait quitter à Gorgon et ce qu'il lui a fait prendre. J'en fais juges (1) tout ce qu'il y a d'honnêtes gens en cette assemblée: combien ces reproches et cette ignominie doit-elle (2) être insupportable aux âmes les plus communes, et bien plus encore aux hommes généreux, nourris comme notre saint dans la Cour et dans le grand monde, en espérance (3) de faire une si belle fortune ? En vérité,

1. Lachat et les éditions récentes abandonnent ici formellement l'orateur, et impriment : « Si on sait juger tout ce qu'il y a d'honneur en un cœur noble, combien... » Est-ce correction arbitraire? n'est-ce pas plutôt une leçon hardiment inventée, dans un passage difficile où l'on n'était plus guidé par Deforis? Les anciens éditeurs, en effet, avaient pris le parti de supprimer ce qui leur faisait peine.

2. *(Sic.)* Cet accord du verbe avec le sujet le plus voisin est un latinisme. Du reste, il est à peine nécessaire de faire remarquer que les archaïsmes de toute sorte abondent dans cette prose antérieure aux *Provinciales* et à la fixation de notre langue classique.

3. *Édit.* qui peuvent espérer d'y faire...

messieurs, n'eussions-nous pas craint de choquer l'empereur et de faire tort à notre réputation? Grâces (1) à la Providence divine de nous avoir fait naître dans un siècle et dans un royaume où le nom de chrétien est une qualité honorable! Le peu de soin que nous avons de la gloire de notre Maître, cette lâcheté qui nous fait abandonner son service pour de si légères considérations, la honte que nous avons de nous ranger à notre devoir nous font assez connaître que nous devons à cette bonne rencontre de ce que nous ne rougissons point du christianisme. Que si nous eussions vécu dans ces premiers temps où être chrétien c'était un crime d'État, nous eussions bien épargné aux tyrans la peine de nous tourmenter.

Car enfin que peut-on présumer autre chose de nos lâches déportements (2), sinon que nous n'eussions pas fait grand scrupule de renoncer au nom de chrétien, puisque nous ne craignons point de renoncer pour si peu de chose (3) aux plus saints devoirs du christianisme? Je tremble, pour (4) moi, quand je considère à combien peu il tient que nous ne soyons infidèles. Ah! race de tant de millions de martyrs qui nous ont engendrés en Jésus-Christ par leur sang, jamais la vertu de ceux qui nous ont précédés dans la foi ne réveillera-t-elle en nos cœurs les mouvements généreux du christianisme? Jusques à quand porterons-nous à crédit le titre de chrétiens, pour faire blasphémer par les infidèles le saint nom qui a été invoqué sur nous? Conduite contraire aux saints martyrs, qui, ayant fait profession du christianisme dans un temps où il était odieux à toute la terre, l'ont rendu illustre par la gloire de leurs belles actions; au lieu que nous qui l'avons reçu depuis qu'il est devenu vénérable parmi tous les peuples, nous ne cessons de le déshonorer par nos lâchetés. *Obsecro vos, (fratres, per misericordiam Dei,) ut digne*

1. *Lachat:* Nous sommes bien obligés à la Providence divine, qui nous a fait naître... C'est la *variante* (1re rédaction).

2. *Édit.* des dérèglements de notre vie.

3. *Ms.* pour si peu de choses. — Cet *s* est, je crois, un lapsus avec plusieurs autres.

4. *Édit.* Je tremble pour moi.

ambuletis vocatione qua vocati estis ([a]) : « Je vous conjure, mes frères, par les entrailles de la miséricorde de Dieu, de vivre ([1]) d'une façon convenable à votre vocation. » Relevons un peu notre courage: osons du moins mépriser les faveurs du monde, puisque nous ne sommes plus obligés de passer par l'épreuve des tourments.

DEUXIÈME POINT ([2]).

Saint Gorgon ne l'a pas eu si aisé. Ce n'a pas été tout d'avoir méprisé les grandeurs; l'empereur lui fit payer bien cher la grâce qu'il lui avait faite de le recevoir en son amitié. Outre la haine qu'il avait généralement pour tous les chrétiens, telle qu'il quitta l'empire, désespéré de n'en pouvoir éteindre la race, il était encore rongé d'un secret dépit d'avoir nourri en sa maison un ennemi de l'empire, et même de lui avoir donné part de sa confidence. Il se résout donc d'en faire un exemple qui puisse donner de l'épouvante aux plus déterminés, et voici par où il commence. Il commande au saint martyr de sacrifier aux idoles; ce qu'il refuse de faire généreusement, disant qu'il n'a garde de rendre cet honneur à un métal insensible: pour lui, il avait appris, dans l'école de Jésus-Christ, à adorer en esprit et en vérité un seul Dieu créateur du ciel et de la terre, dont la beauté pure ne pouvait être vue par ces yeux mortels, ni représentée sur une matière comme la nôtre. Le peuple ignorant, à qui Dieu n'avait point parlé dans le cœur de ces vérités, prit pour un blasphème cette céleste philosophie, et s'écria qu'il fallait punir l'ennemi des dieux. Là-dessus on le dépouille, on l'élève avec des cordes pour le faire voir à toute la ville, qui était accourue pour voir quelle serait la fin de cette aventure; et puis ([3]) on le bat de verges si cruellement, qu'en peu de temps il ne resta plus en son corps aucune partie entière. Déjà le sang ruisselait de tous côtés sur la face des bourreaux:

---

a. Ephes., IV, I. — Cf. *Rom.*, XII, I. Texte composite.

1. *Var.* de marcher. — Deforis refait ainsi cette traduction : « de vous conduire d'une manière convenable à... »

2. Les éditeurs n'ont pas reconnu ici le passage du premier au second point. Ils le font commencer 80 lignes plus loin, à l'endroit où il finit.

3. *Édit.* puis.

« les nerfs et les os étaient découverts; et la peau étant toute déchirée, ce n'était plus ses membres, mais ses plaies que l'on tourmentait: *Rupta compage viscerum, torquebantur in servo Dei non jam membra, sed vulnera* ([a]). »

Cependant Gorgon, glorieux de confesser par tant de bouches la vérité, se réjouit avec l'Apôtre de voir qu'il n'y a aucun endroit sur son corps où la Passion de son Maître crucifié ne soit imprimée. Or il était de tous côtés tellement meurtri, et la douleur l'avait réduit à un état si pitoyable, qu'on ne pouvait lui donner un plus grand soulagement que de le laisser ainsi suspendu dans le lieu de son supplice. Quelle extrémité! Et néanmoins on lui refuse cette misérable grâce. Le tyran ordonne qu'on le descende, et ce pauvre corps écorché ([1]), à qui les plus doux onguents eussent causé des douleurs insupportables, est frotté de sel et de vinaigre. Il reçut ([2]) ce nouveau supplice comme une nouvelle grâce que Dieu lui faisait pour accomplir en lui, aussi bien qu'en Jésus-Christ, cette prophétie du Psalmiste: *Super dolorem vulnerum meorum addiderunt* ([b]) : « Ils ont ajouté sur la douleur de mes plaies. »

Mais ce n'est pas tout. La cruauté cherche de nouveaux artifices; et si elle ne peut le vaincre par la grandeur des tourments, elle tâche au moins de l'étonner par la nouveauté. Ce sel et ce vinaigre n'ont fait, pour ainsi dire ([3]), que ([4]) lui éveiller l'appétit: il lui faut pour la rassasier quelque assaisonnement plus barbare. Je vous demande un moment de patience, pour ne pas laisser notre narration imparfaite ([5]).

Le tyran fait coucher le saint martyr sur un gril de fer déjà tout rouge par la véhémence de la chaleur, qui aussitôt rétrécit ses nerfs dépouillés avec une douleur que je ne vous puis exprimer. Quel horrible spectacle! Gorgon gisait sur un

a. S. Cyprian., *Ad mart. et conf. Ep. VIII.* — *b. Ps.*, LXVIII, 27.

1. *Édit.* déchiré.

2. *Édit.* Il reçoit.

3. Ce « pour ainsi dire », qui n'est que trop nécessaire, a été supprimé par Lachat dans ses corrections arbitraires.

4. *Édit.* n'ont fait que *de* lui éveiller.

5. Supprimé dans Deforis, etc.

lit de charbons ardents, fondant de tous côtés par la force du feu, et nourrissant de ses entrailles une flamme pâle et obscure ([1]) qui le dévorait. Il s'élevait à l'entour de lui une vapeur noire que le tyran humait pour contenter son avidité; jusques à temps ([2]) que ne pouvant plus ni voir sa constance, ni supporter ses reproches, ni écouter les louanges qu'il donnait à Jésus-Christ d'une voix mourante, il lui fit promptement arracher le peu qui lui restait de vie, et envoya sa belle âme jouir à jamais des embrassements de son bien-aimé.

Voilà, messieurs, quelle a été la fin de notre martyr, qui a méprisé le monde dans ses promesses et dans ses menaces, dans ses délices et dans ses tourments ; laissant par sa mort un reproche éternel à la mollesse et au peu de foi de ces derniers siècles ([3]).

Après cela, que me reste-t-il autre chose, sinon de conclure par ces paroles qui ont fait l'ouverture de mon discours, de vous dire avec l'Apôtre : *Quorum intuentes exitum.., imitamini fidem?* Vous avez vu en esprit comme ([4]) la constance de Gorgon a duré jusqu'à la mort, dont il a goûté à longs traits toute l'amertume ; reste maintenant que vous imitiez sa foi, cette foi ardente qui lui a fait préférer à tous les honneurs l'opprobre de Jésus-Christ, et a rendu son esprit entier et inébranlable, pendant que son corps s'en allait pièce à pièce comme une vieille masure ([5]).

1. *Édit.* Une flamme pâle qui... — Les deux mots « et obscure » sont extrêmement difficiles à lire, et j'en ai longtemps désespéré comme mes devanciers.

2. Bossuet à cette date écrit : iusques à tans que *(usque ad tempus quum)*. Voy. *Remarques sur la grammaire et le vocabulaire*, à la fin de l'*Introduction*.

3. Si l'on rapproche ce résumé de l'énoncé de la division, on sera frappé de la régularité de ce petit discours qu'on nous représentait comme le désordre et la confusion même. Il est vrai que le second point qui se termine ici n'est pas encore commencé dans les éditions, où on le formera en grande partie d'une interpolation que nous signalerons tout à l'heure.

4. *Édit.* comment.

5. Les éditeurs commencent ici le second point, par un long emprunt au brouillon, qui n'est à conserver qu'à titre de *variante :* « Que si après avoir vu quelles impressions la douleur a faites sur son corps, vous êtes mus d'une louable curiosité de savoir ce que Dieu opérait invisiblement dans son âme et d'où lui venait parmi une telle agitation une si grande tranquillité ; en un mot, si vous

Or il en est des martyrs comme d'un excellent original dont chaque peintre cherche de copier quelques traits pour embellir son ouvrage. Nous voyons dans leur vie la vie de notre Sauveur si bien exprimée, qu'il n'y a presque rien qui ne nous y doive servir d'exemple. Mais dans un si

---

désirez connaître quelles étaient les pensées dont s'entretenait un chrétien souffrant, je vous les dirai en peu de mots pour votre édification, telles que nous les apprend la théologie.

Premièrement les martyrs n'étaient point de ces âmes basses, qui se croient incontinent délaissées de Dieu, sitôt qu'elles ressentent quelque affliction ; au contraire, rien n'affermissait si bien leurs espérances que la considération de leurs supplices. La raison est d'autant que la tribulation produit la souffrance, (*Lachat :* Car c'est la tribulation qui produit la souffrance) et « la souffrance fait l'épreuve », comme dit l'Apôtre. Or il est tout évident que, quand on prend quelqu'un pour en faire l'épreuve, c'est signe que l'on a dessein de s'en servir. Ainsi les martyrs, à qui Dieu avait appris sa conduite, se persuadaient par une souffrance très salutaire que Dieu les réservait à quelque chose de grand, puisqu'il voulait bien avoir la bonté de les éprouver. Et c'est à mon avis pourquoi l'Apôtre ajoute que « l'épreuve fait l'espérance » : *Probatio vero spem* (Rom., v, 4).

Saint Cyprien, dans le livre qu'il a fait de l'*Exhortation des martyrs*, nous en fournit encore cette belle raison : Notre-Seigneur prophétise en divers endroits que la vie de ceux qui écouteront sa parole sera continuellement traversée ; mais aussi il leur promet après leurs travaux un soulagement éternel. Et voyez comme le Saint-Esprit se sert de toutes choses pour relever nos courages: il leur (*Lachat :* nous) fait entendre par un discours digne de lui que Dieu, « dont on ne peut compter les miséricordes », n'est pas moins fidèle pour les biens que pour les maux (*Lachat :* dans les biens que dans les maux), et que l'accomplissement de la moitié de la prophétie leur est un témoignage indubitable de la vérité de l'autre. Tellement qu'ils prenaient leur disgrâce présente pour un gage certain de leur future félicité ; et mesurant leurs contentements par leurs peines, ils croyaient qu'elles ne leur étaient pas tant envoyées pour les tourmenter dans le temps que pour leur donner de nouvelles assurances d'un bonheur sans fin.

Ces pensées ne sont-elles pas pleines d'une grande consolation ? Mais leurs esprits nourris de longtemps de la Parole leur en faisaient concevoir de bien plus sublimes. Comme ils ne jugeaient pas des choses par l'extérieur, ils considéraient que l'homme n'était pas ce qu'il nous paraît, mais que Dieu, pour le former, avait fait sortir de sa bouche un esprit de vie, qu'il avait caché comme un trésor céleste dans cette masse du corps ; que cet esprit, bien qu'il fût d'une race divine, comme le dit si bien l'Apôtre au milieu de l'Aréopage (*Act.*, XVII, 29), bien qu'il portât imprimée sur soi l'image de son Créateur, était néanmoins accablé d'un amas de pourriture, où il contractait par nécessité quelque chose de mortel et de terrestre, dégénérant de la pureté de son origine. Dans cette pensée, ils croyaient que les tourments ne faisaient qu'en détacher ce qu'il y avait d'étranger, tout ainsi que le feu sépare de l'or ce qui s'y mêle d'impur, *tanquam aurum in fornace* (Sapient., III, 6). On eût dit à les voir qu'à mesure qu'on leur emportait quelques lambeaux de leur chair, leur âme s'en serait trouvée beaucoup allégée, comme si on les eût déchargés d'un pesant fardeau ; et ils espéraient qu'à force d'arracher leur chair pièce après pièce, elle resterait toute

grand éclat de vertus, il nous faut choisir celles qui nous sont plus nécessaires dans les occurrences où nous nous trouvons.

Martyr et témoin, c'est la même chose. On appelle martyrs de JÉSUS-CHRIST ceux qui, souffrant pour la foi, en ont témoigné la vérité par leurs souffrances et l'ont signée de leur sang. Maintenant il n'y a plus de tyrans qui nous persécutent; mais nous sommes instruits par l'Évangile que Dieu, qui est notre Père, distribue à ses enfants les biens et les maux selon les conseils de sa Providence ([a]). Ainsi quand nous nous trouvons ([1]) affligés, si nous recevons ([2]) nos afflictions de la main de Dieu avec humilité, ne témoignons-nous pas par cette déférence qu'il y a une Intelligence première et universelle, qui, par des raisons occultes, mais équitables, fait notre bonne et ([3]) notre mauvaise fortune ? Et cela qu'est-ce autre chose sinon être les témoins et les martyrs de la Providence ?

---

a. Matt., V, 45.

pure et toute céleste, et en cet état serait présentée au nom de JÉSUS-CHRIST devant le trône de Dieu.

Dans ces considérations, vous les eussiez vus, d'un cœur brûlant de charité s'animer eux-mêmes contre leurs supplices. Tantôt ils se plaignaient de ce qu'ils étaient trop lents, ne souhaitant rien tant que de voir abattue cette masure ruineuse de leurs corps qui les séparait de leur Maître ; et s'écriant avec l'Apôtre: *Desiderium habens dissolvi et esse cum Christo* (Philipp., I, 23. — Ms. *Cupio dissolvi et esse...*) Tantôt ravis d'une certaine douceur que ressentent les grands courages à souffrir pour ce qu'ils aiment, ils se réjouissaient de se voir enveloppés d'une chair mortelle qui pût fournir de matière (*Lachat :* fournir matière) à la cruauté. De tels et semblables discours se consolaient les martyrs (*Lachat :* De tels et semblables discours consolaient les martyrs), en attendant avec patience qu'il plût à Dieu de les appeler à soi ; et saint Gorgon sut si bien prendre ces sentiments de ceux qu'il avait vus, qu'il devint lui-même à la postérité un exemple signalé.

C'est vous particulièrement, messieurs, que cet exemple regarde, puisque vous avez pris saint Gorgon pour votre patron. Vous n'êtes pas obligés de souffrir les mêmes peines ; mais comme vous participez à la même foi, vous devez entrer dans les mêmes sentiments. Il faut que votre paroisse, illustre par tant de raisons, mais surtout pour être sous la protection d'un si grand martyr, se rende encore plus illustre en imitant sa foi, après avoir considéré sa mort si attentivement : *Quorum intuentes exitum..., imitamini fidem.* C'est par où je m'en vais conclure. »

1. *Édit.* Quand nous sommes affligés.

2. *Édit.* prenons.

3. *Lachat :* ou. — Deforis, Versailles, etc., s'écartent encore davantage du texte.

Messieurs, nous vivons dans un temps et dans une ville où nous avons sujet de mériter cet honneur. Il y a près de vingt ans qu'elle porte quasi tout le fardeau de la guerre ; sa situation trop importante semble ne lui avoir servi que pour l'exposer en proie: *Diripuerunt eam omnes transeuntes viam, etc.* ([a]). Et comme si ce n'était pas assez de tant de misères, Dieu en cette année, ayant trompé l'espérance de nos moissons, a mis la stérilité dans la terre. Car il ne faut point douter que tous ces maux ne soient arrivés par son ordre. Il punit par la guerre celle que nous lui faisons tous les jours. La terre, par son commandement, nous refuse ([1]) le fruit de nos travaux, parce que nos âmes ne lui en rapportent point, bien qu'il les ait si soigneusement cultivées. Ah ! messieurs, humilions-nous sous la puissante main de Dieu, de peur qu'après avoir tout perdu, nous ne perdions encore le fruit de l'affliction que nos maux nous apportent, au lieu de la faire profiter à notre salut.

Il ne faut point flatter. Nous voyons assez de personnes qui plaignent les malheurs du temps. Le ciel ne nous a fait encore que les premières menaces ; et déjà le pauvre tâche d'amasser de quoi vivre par des tromperies, se défiant de la Providence, pendant que le riche prépare ses greniers pour engloutir la nourriture du pauvre, qu'il lui fera acheter bien cher en ([2]) son extrême indigence. Les plus sages pensent à pourvoir à la nécessité du pays; leur zèle est louable, mais nous n'avançons rien par ces soins. S'il est vrai que Dieu soit irrité contre nous, comme il nous le fait paraître par les fléaux qu'il nous envoie, pensons-nous pouvoir arrêter le torrent de sa colère ? « Si tu montes jusques au ciel, dit le Seigneur, je t'en arracherai, et ma colère t'ira trouver jusqu'au plus profond des abîmes ([b]). » Il faut aller à la source du mal, puisqu'aussi bien nos prévoyances toujours incertaines ne peuvent rien contre ses ordres inévitables.

Que si, reconnaissant nos péchés, nous confessons qu'ils ont justement attiré son indignation sur nos têtes, qu'atten-

a. Ps., LXXXVIII, 42. — *b. Abd.*, 4.

1. *Édit.* nous refuse par son commandement.

2. *Édit.* dans son indigence.

dons-nous à faire pénitence ? Que ne prévenons-nous sa fureur par un sacrifice de larmes ? Que ne mettons-nous fin au long désordre de notre vie ? Que ne rachetons-nous « nos iniquités par aumônes (1) », ouvrant nos cœurs sur la misère du pauvre ? Ah ! Seigneur, nous vous avons grandement offensé, nous ne sommes pas dignes d'être appelés vos enfants; détournez votre colère de dessus nous, de peur que nous ne disparaissions devant votre face comme la poudre qui est emportée par un tourbillon. Nous vous en prions par Jésus-Christ votre Fils, qui s'est offert pour nous en odeur [de] suavité.

C'est ainsi, messieurs, qu'il nous faut fléchir sa miséricorde ; c'est par là qu'il nous faut obtenir cette paix que nous attendons il y a si longtemps. Il semble à tout coup que Dieu nous la veuille (2) donner ; et si elle est retardée, ne l'attribuons à aucune raison humaine : c'est lui qui attend de nous les derniers devoirs. Elle ne (3) tient plus guère en ses mains, on dirait qu'il y porte (4) le cours des affaires : arrachons-la lui par le zèle (5) de nos prières ; et surtout, si nous voulons qu'il nous fasse miséricorde, ayons compassion de nos pauvres frères, que la misère du temps réduira peut-être à d'étranges extrémités. Ainsi puissions-nous recevoir abondamment les faveurs du ciel ; que Dieu rende le premier lustre à cette ville autrefois si florissante ; qu'il rétablisse les campagnes désolées ; qu'il fasse revivre partout aux environs le repos et la douceur d'une paix bien affermie ; et pour établir une concorde éternelle

1. *Édit.* par nos aumônes. — Bossuet traduit littéralement, comme il aimera toujours à le faire, une expression des saints Livres : *Peccata tua eleemosynis redime* (Dan., IV, 24). Du reste ce style, nourri de l'Écriture dans presque toutes les phrases, montre combien il était plein de cette étude dès le temps du Collège de Navarre.

2. *Lachat :* Veut.

3. *Lachat :* Elle semble prête à descendre vers nous. (Ce *elle semble* est peu heureux après *Il semble.*)

4. *Lachat :* On dirait qu'il y dispose les choses. — Ainsi du commencement à la fin les éditeurs s'obstinent à corriger le devoir de Bossuet écolier. *Voy.* Deforis, Versailles, etc., qui s'éloignent ici bien plus encore des textes authentiques.

5. *Édit.* la ferveur.

entre ses [1] citoyens, qu'il ramène à l'union de sa sainte Eglise ceux qui s'en sont séparés par le prétexte d'une réformation sans effet ; afin que, les forces du christianisme étant réunies, nous chantions d'une même voix les grandeurs de notre Dieu et les bontés de notre Sauveur JÉSUS-CHRIST, par qui nous espérons, etc.

1. *Édit.* les citoyens. — *Var.* parmi ses citoyens.

POUR LA FÊTE DE TOUS LES SAINTS (1).

1er novembre 1649, en la chapelle de Navarre.

Diacre, et directeur de la confrérie du Rosaire, Bossuet ne se bornera plus à méditer en compagnie de ses condisciples. Dès le présent discours, il s'adresse à la fois aux jeunes ecclésiastiques et aux fidèles : « ... Prenez garde, chrétiens, lorsqu'on vous parlera du royaume céleste, de ne vous le pas représenter à la façon de ces choses basses... » La date est donnée par l'écriture et par l'orthographe, identiques à saint Gorgon, et différant sur plusieurs points des manuscrits qui vont suivre.

SOMMAIRE. — *Omnia vestra sunt.* — Félicité des saints, accomplissement de l'œuvre de Dieu. (1er p.) — Gloire de JÉSUS-CHRIST et l'amour du Père sur eux. *Ego claritatem, quam dedisti mihi, dedi eis.* (Joan., XVII, 22.) *Dilectio qua dilexisti me, in ipsis sit, et ego in eis.* (Joan., XVII, 26.) (2e p.) — Dieu étendra les âmes pour les rendre capables d'une félicité plus haute, d'une joie surnaturelle. *Advocabit cœlum de sursum et terram discernere populum suum.* (Ps., XLIX, 4.) Paraphrase de quelques psaumes. Débris de la vie immortelle. *Beatus vir qui non abiit in consilio :* fin.

Omnia vestra sunt, vos autem Christi.

Tout est à vous, et vous êtes à JÉSUS-CHRIST, dit le grand Apôtre parlant aux justes. (I *Cor.*, III, 22, 23.)

SI nous employions (2) à penser aux grandeurs du ciel la moitié du temps que nous donnons inutilement aux vains intérêts de ce monde, nous ne vivrions pas comme nous faisons dans un mépris si apparent des affaires de notre salut. Mais tel est le malheur où nous avons été précipités

1. *Ms.* 12,821, f. 26, pour le corps du discours. L'exorde est à la fin (f. 32). La première rédaction de cet exorde, seule partie qui soit en double, se trouve f. 13. Nous la donnons en variante.

2. *Var.*, 1re rédaction. M. Lachat l'a placée en tête de la Méditation *sur le Bonheur des saints*, publiée ci-dessus. Il y a fait (VIII, 1), dès sa 1re page, des fautes de lecture que nous nous contenterons de corriger, sans les signaler en détail :

« Si nous employions à penser aux avantages qui nous sont préparés dans le ciel la moitié du temps que nous perdons à songer aux vains intérêts de ce monde, nous ne vivrions pas, comme nous faisons, dans un mépris si apparent (*var.* dans une négligence si lâche) des affaires de notre salut. Mais c'est un malheur qu'apporte notre péché : ce tyran ne s'est pas contenté de nous faire

par notre péché : il ne s'est pas contenté de nous faire perdre le royaume dans l'espérance duquel nous avions été élevés ; il nous a tellement ravalé le courage, que nous n'oserions quasi plus aspirer à sa conquête, quelque secours qu'on nous offre pour y rentrer. A peine nous en a-t-il laissé un léger souvenir ; et s'il nous en reste quelque vieille idée qui ait échappé à cette commune ruine, cette idée, messieurs, n'a pas assez de force pour nous émouvoir ; elle nous touche moins que les imaginations de nos songes. Cela fait que nous ne concevons qu'à demi ce qui regarde l'autre vie ; ces vérités ne tiennent point à notre âme déjà préoccupée des erreurs des sens.

En quoi nous sommes semblables aux insensés, qui, sans prendre garde aux grands desseins que Dieu avait conçus

perdre le royaume dans l'espérance duquel nous avions été élevés, il nous a tellement ravalé le courage que nous n'osons plus prétendre à sa conquête, quelque secours qu'on nous offre pour y rentrer. A peine nous en a-t-il laissé un léger souvenir ; ou, s'il nous en demeure encore quelque vieille idée qui ait échappé à cette commune ruine, cette idée, messieurs, n'a pas assez de force pour nous émouvoir ; elle nous touche moins que les imaginations de nos songes. Ce qui est plus cruel, c'est qu'il ne nous donne pas seulement le loisir de penser à nous. Il nous entretient toujours par de vaines flatteries ; et comme il n'a rien qui nous puisse entièrement arrêter, toute sa malice se tourne à nous jeter dans une perpétuelle inconstance, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, et nous faire passer cette misérable vie dans un enchaînement de désirs incertains et de prétentions mal fondées. Cela fait que nous ne concevons qu'à demi ce qui regarde l'autre vie ; ces vérités ne tiennent quasi pas à notre âme déjà préoccupée des erreurs des sens. En quoi nous sommes semblables à ces insensés desquels parle le sage, qui sans considérer les grands desseins de Dieu sur les saints, s'imaginaient qu'ils fussent enveloppés dans le même destin que les impies, parce qu'ils les voyaient sujets à la même nécessité de la mort ; *Videbunt finem sapientis, et non intelligent quid cogitaverit de illo Deus* (Sap., IV, 17). Souffrirez-vous pas bien, messieurs, que pour nous délivrer de ce blâme, nous donnions un peu de temps à considérer la Providence de Dieu sur les saints ? Certes nous ne pouvons rien dire qui contribue plus à leur gloire ni à notre édification. Comme c'est par là qu'ils estiment plus leur félicité, aussi doit-ce être ce qui nous excitera davantage. Voyons donc dans ce discours les grandes choses que Dieu s'est proposé de faire en ses saints, *quid cogitaverit de illis Dominus :* comme il les a regardés dans toutes ses entreprises : *quæ sit magnitudo virtutis ejus in nos qui credimus* (Ephes., I, 19) ; comme il les a inséparablement attachés à la personne de son Fils, afin d'être obligé de les traiter comme lui : *Vos autem Christi.* Après avoir établi ces vérités, il ne me sera pas beaucoup difficile de vous persuader des merveilles qu'il opérera dans l'exécution de ce grand dessein. Ce que je tâcherai de faire fort brièvement en concluant ce discours. Je vous prie d'implorer avec [moi] l'assistance du Saint-Esprit par l'intercession de la sainte Vierge. » [*Ave.*]

dès l'éternité pour ses saints, s'imaginaient qu'ils fussent enveloppés dans le même destin que les impies, parce qu'ils les voyaient sujets à la même nécessité de la mort : *Videbunt finem sapientis, et non intelligent quid cogitaverit de illo Deus* ([a]). Souffrirez-vous pas bien, messieurs, pour nous délivrer de ce blâme, que nous nous entretenions sur ces desseins si admirables de Dieu sur les bienheureux, en ce jour où l'Église est occupée à leur ([1]) congratuler leur félicité ? Certes, je l'oserai dire, si la joie abondante dans laquelle ils vivent leur permet de faire quelque différence entre les avantages de leur élection, c'est par là qu'ils estiment le plus leur bonheur, et c'est cela aussi qui nous doit plus élever le courage. Parlons donc, messieurs, de ces desseins admirables, nous en découvrirons les plus grands secrets dans ce peu de paroles de l'Apôtre, que j'ai alléguées pour mon texte, et tout ce discours sera pour expliquer la doctrine de ces quatre ou cinq mots. Nous y verrons ([2]) comme Dieu a mis les saints au-dessus de tous ses ouvrages, et qu'il se les est proposés dans toutes ses entreprises : *Omnia vestra* [*sunt*]. Elles nous donneront sujet d'expliquer par quel artifice Dieu les a si bien attachés à la personne de son Fils : *Vos autem Christi.* Après cela que restera-t-il, sinon de conclure en considérant tant soit peu l'exécution de ces grands desseins de Dieu. Implorons pour cela, etc. [*Ave.*]

PREMIER POINT.

Dieu étant unique et incomparable dans le rang qu'il tient, et ne voyant rien qui ne soit infiniment au-dessous de lui, ne voit rien aussi qui soit digne de son estime que ce qui le regarde, ni qui mérite d'être la fin de ses actions que lui-même. Mais, bien qu'il se considère dans tout ce qu'il fait, il n'augmentera pas pour cela ses richesses. Et si sa grandeur l'oblige à être lui seul le centre de tous ses desseins, c'est

a. *Sap.*, IV, 17. — Ms. *de eo Dominus.*

1. *Édit.* à les congratuler sur leur félicité. — Correction qui fait disparaître un bon gros latinisme. Allez, avec ce système, juger de la date d'une œuvre d'après le style !

2. C'est l'indication des points du discours. Dans la première rédaction, cette division est identique, mais elle est énoncée avec moins de netteté.

parce qu'elle fait qu'il est lui seul sa félicité ([1]). Ainsi, quoi qu'il entreprenne de grand, quelques beaux ouvrages que produise sa toute-puissance, il ne lui en revient aucun bien que celui d'en faire aux autres. Il n'y peut rien acquérir que le titre de bienfaiteur ; et l'intérêt de ses créatures se trouve si heureusement conjoint avec le sien, que comme il ne leur donne que pour l'avancement de sa gloire, aussi ne saurait-il avoir de plus grande gloire que de leur donner. C'est ce qui fait que nous prenons la liberté de lui demander souvent des faveurs extraordinaires : nous osons quelquefois attendre de lui des miracles, parce ([2]) que sa gloire se rencontre dans notre avancement, et qu'il est lui-même d'un naturel si magnifique, qu'il n'a point de plus grand plaisir que de faire largesse. Cela nous est marqué dans le livre de la Genèse, lorsque Dieu, après avoir fait de si belles créatures, se met à les considérer les unes après les autres. Certes, si nous voyions faire une action pareille à quelque autre ouvrier, nous jugerions sans doute qu'il ferait cette revue pour découvrir les fautes qui pourraient être échappées à sa diligence. Mais pour ce qui est de Dieu, nous n'oserions seulement avoir eu cette pensée. Non, messieurs, il travaille sur un trop bel original et avec une main trop assurée, pour avoir besoin de repasser sur ce qu'il a fait. Aussi voyons-nous qu'il n'y trouve rien à raccommoder. Il reconnaît que ses ouvrages sont très accomplis : *Et erant valde bona* ([a]). De sorte que, s'il nous est permis de pénétrer dans ses sentiments, il ne les revoit de nouveau que pour jouir du plaisir de sa libéralité. Il est donc vrai, et nous pouvons l'assurer après un si grand témoignage, qu'il n'y a rien de plus digne de sa grandeur ni de plus conforme à son inclination, que de se communiquer à ses créatures.

Cela étant ainsi, pourrions-nous douter qu'il n'ait préparé à ses saints de grandes merveilles ? Lui qui a eu tant de soin des natures privées de raison et de connaissance, qui

a. Gen., I, 31.

1. *Var.* Sa grandeur qui fait qu'il est lui-même le centre où aboutissent tous ses desseins, fait aussi qu'il est lui seul sa félicité.

2. *Var.* d'autant que.

leur a donné sa bénédiction avec tant d'affection, qui a attaché à leur être de si belles qualités, qu'aura-t-il réservé à ceux pour lesquels il a bâti tout cet univers ? Car enfin je ne puis croire qu'il ait pris plaisir à répandre ses trésors sur des créatures qui ne peuvent que recevoir, et qui ne sont pas capables de remercier, ni même de regarder la main qui les embellit. S'il y a du plaisir et de la gloire à donner, il faut que ce soit à des personnes qui ressentent tout au moins la grâce que l'on leur fait. Il est vrai qu'il y a des propriétés merveilleuses dans les créatures les plus insensibles, et c'est cela même qui me persuade qu'il les a si bien travaillées pour en faire présent à quelque autre. Il n'y a que les natures intelligentes qui en connaissent le prix : ce n'est qu'à elles qu'il a donné l'adresse d'en savoir user : elles seules en peuvent bénir l'auteur. Sans doute ce ne peut être que pour elles qu'elles sont faites. L'ordre de sa Providence nous fait assez voir cette vérité, parce que [1] la première chose qu'il s'est proposée, c'est la manifestation de son nom. Cela demandait qu'il jetât d'abord les yeux sur quelques natures à qui il se pût faire connaître : et puisque c'était par elles qu'il commençait ses desseins, il fallait qu'il formât tous les autres sur ce premier plan, afin que toutes les parties se rapportassent. Ainsi donc, après avoir résolu de laisser tomber sur elles un rayon de cette intelligence première qui réside en lui, il a imprimé sur une infinité d'autres créatures divers caractères de sa bonté ; afin que, les unes fournissant de tous côtés la matière des louanges, et les autres leur prêtant leur intelligence et leur voix, il se fît un accord de tous les êtres qui composent ce grand monde, pour publier jour et nuit les grandeurs de leur commun Maître. Pour achever ce dessein, il prépare à ses saints une vie tranquille et immortelle, de peur qu'aucun accident ne puisse interrompre le sacrifice de louanges qu'ils offriront continuellement à sa majesté. Alors il leur parlera lui-même de sa grandeur sans l'entremise de ses créatures, pour tirer de leur bouche des louanges plus dignes de lui. Et afin que ses intérêts demeurent éternellement confondus avec ceux de ses élus, en même temps qu'il

1. *Var.* d'autant que.

leur apparaîtra tel qu'il est, pour leur imprimer de hauts sentiments de sa majesté, il les rendra heureux par la contemplation de sa beauté infinie. Que dirai-je davantage ? Il les élèvera par-dessus tout ce que nous pouvons nous imaginer, pour tirer ainsi plus de gloire de leur estime. Si c'est peu de chose que d'être loué par des hommes, il en fera des dieux, et s'obligera par là à faire cas de leurs louanges. Notre Dieu enfin, pour contenter l'inclination qu'il a d'établir son honneur par la magnificence, se fera tout un peuple sur lequel il régnera plus par ses bienfaits que par son pouvoir ; auquel il se donnera lui-même, pour n'avoir plus rien à donner de plus excellent.

Après cela je pense qu'il n'est pas bien difficile de se persuader que Dieu a tout fait pour la gloire de ses saints. N'y aurait-il que l'honneur qu'ils ont de lui appartenir de si près, il faudrait que tout le reste se soumît à leur empire. Et, quelque grand que cet avantage nous paraisse, ce n'est pas une chose à refuser aux bienheureux que de commander à toutes les créatures, puisqu'ils ont le bonheur d'être nés pour posséder Dieu. Aussi n'ont-elles point toutes de plus véhémente inclination que de les servir ; tout l'effort que font les causes naturelles, selon ce que dit l'Apôtre, ce n'est que pour donner au monde les enfants de Dieu. C'est pourquoi il nous les dépeint « comme dans les douleurs de l'enfantement » : *Omnis creatura... parturit* ([a]). Elles se plaignent sans cesse du désordre du péché, qui leur a caché les vrais héritiers de leur Maître, en les confondant avec les vaisseaux de sa colère. Tout ce qu'elles peuvent faire, c'est d'attendre que Dieu en fasse la découverte à ce grand jour du jugement : *Omnis creatura ingemiscit et parturit usque adhuc... Revelationem filiorum Dei exspectat* ([b]). Et à ce jour, messieurs, Dieu, qui leur a donné ce mouvement, afin que tout ce qu'il y a dans le monde sentît l'affection qu'il porte à ses saints, « appellera le ciel et la terre au discernement de son peuple : » *Advocabit cœlum desursum, et terram discernere populum suum* ([c]). Ils ne manqueront pas d'y accourir pour combattre avec lui contre les insensés ([d]) ; mais

a. Rom., VIII, 22. — *b. Ibid.*, 19. — *c. Ps.*, XLIX, 4. — *d. Sap.*, V, 21.

plutôt encore pour rendre leur obéissance à ses enfants. Que si dans cet intervalle il y en a quelques-uns qui portent plus visiblement sur leur front la marque du Dieu vivant, les bêtes les plus farouches se jetteront à leurs pieds, les flammes se retireront de peur de leur nuire, et je ne sais quelle impatience fera éclater en mille pièces les roues et les chevalets destinés pour les tourmenter. Enfin que pourrait-il y avoir qui ne fût fait pour leur gloire, puisque leurs persécuteurs les couronnent, leurs tourments sont leurs victoires ? Ce n'est que dans la bassesse qu'ils sont honorés : la seule infirmité les rend puissants. « Et les instruments mêmes de leur supplice sont employés à la pompe de leur triomphe : » *Transeunt in honorem triumphi etiam instrumenta supplicii* ([a]). Pour cela le Fils de Dieu, dans cette dernière sentence qui déterminera à jamais l'état dernier de toutes les créatures, les appelle au royaume qui leur est préparé dès la constitution du monde. Que nous marquent ces paroles ? Car il dit bien aux damnés que les flammes leur sont préparées ; mais il n'ajoute pas, dès la constitution du monde. Et cependant l'enfer a été aussi tôt fait que le paradis, d'autant qu'il y a eu aussi tôt des damnés que des bienheureux.

Sans doute notre juge ne nous veut apprendre autre chose, sinon que la création du monde n'était qu'un préparatif du grand ouvrage de Dieu, et que la gloire des saints en serait le dernier accomplissement. Comme s'il disait : Venez, les bien-aimés de mon Père, il a tout fait pour vous : à peine posait-il les premiers fondements de cet univers, qu'il commençait déjà à songer à votre gloire : *a constitutione mundi* ([b]) : et il ne faisait alors que vous préparer votre royaume : *Venite, benedicti Patris mei* ([c]). Il me semble, messieurs, qu'il y a là de quoi inciter les âmes les moins généreuses. Que jugez-vous de cet honneur ? Est-ce peu de chose, à votre avis, d'être l'accomplissement des ouvrages de Dieu, le dernier sujet sur lequel il emploiera sa toute-puissance, et qu'il se repose après toute l'éternité ? Il y aura de quoi contenter cette nature infinie. Lui, qui a jugé que la production de cet univers n'était pas une entreprise digne de

a. S. Leo, *Serm.* LXXXIII, *cap.* IV. — *b. Matth.*, XXV, 34. — *c. Ibid.*

lui, se contentera après avoir consommé le nombre de ses élus. Toute l'éternité il ne fera que leur dire: Voilà ce que j'ai fait; voyez: n'ai-je pas bien réussi dans mes desseins? pouvais-je me proposer une fin plus excellente?

Vous me direz peut-être: Comment se peut-il faire que tous les desseins de Dieu aboutissent aux bienheureux? JÉSUS-CHRIST n'est-il pas le premier-né de toutes les créatures? n'est-ce pas en lui qu'a été créé tout ce qu'il y a de visible et d'invisible? Il est la consommation de tous les ouvrages de Dieu. Et, sans aller plus loin, les paroles de mon texte nous font assez voir que les saints ne sont pas la fin que Dieu s'est proposée dans tous ses ouvrages, puisque eux-mêmes ne sont que pour JÉSUS-CHRIST : *vos autem Christi* ([a]). Tout cela est très véritable, messieurs; mais il n'y a rien, à mon avis, qui établisse plus ce que je viens de dire. Le même Apôtre qui a dit que tout est pour Notre-Seigneur, a dit aussi que tout est pour les élus. Et non seulement il l'a dit, il nous a donné de plus une doctrine admirable pour le comprendre. Il nous apprend que Dieu, afin de pouvoir donner cette prérogative à son Fils, sans rien déroger à ce qu'il préparait à ses saints, a trouvé le moyen d'unir leurs intérêts avec tant d'adresse, que tous leurs avantages et tous leurs biens sont communs ([b]). C'est ce qui me reste à expliquer en peu de mots. Que si Dieu me fait la grâce de pouvoir dire quelque chose qui approche de ces hautes vérités, il y aura de quoi vous ([1]) étonner de l'affection qu'il a pour les saints, et des grandeurs où il les appelle.

SECOND POINT.

Le Père éternel, ayant rempli son Fils de toutes les richesses de la Divinité, a voulu qu'en lui toutes les nations fussent bénies. Et comme il lui a donné les plus pures de ses lumières, il a établi cette loi universelle, qu'il n'y eût point de grâce qui ne fût un écoulement de la sienne. De là vient que le Fils de Dieu dit à son Père, qu'Il a donné aux justes

a. I *Cor.*, III, 23. — *b. Rom.*, VIII, 28.
1. *Édit.* Nous étonner. — Bossuet ajoute cette phrase, en se relisant.

la même clarté qu'il avait reçue de lui : *Ego claritatem [quam dedisti mihi, dedi eis* ([a])]. Où, comme vous voyez, il compare la sainteté à la lumière, pour nous faire voir qu'elle est une et indivisible; et que tout de même que les rayons du soleil, venant à tomber sur quelque corps, lui donnent véritablement un éclat nouveau et une beauté nouvelle, mais qui n'est qu'une impression de la beauté du soleil, et une effusion de cette lumière originelle qui réside en lui : ainsi la justice des élus n'est autre chose que la justice de Notre-Seigneur, qui s'étend sur eux sans se séparer de sa source, parce qu'elle est infinie : de sorte qu'ils n'ont de splendeur que celle du Fils de Dieu, ils sont environnés de sa gloire, ils sont tout couverts, pour parler avec l'Apôtre, et revêtus de Jésus-Christ. L'Esprit de Dieu, messieurs, « cet Esprit immense qui comprend en soi toutes choses, » *hoc quod continet omnia* ([b]), se repose sur eux pour leur donner une vie commune. Il va pénétrant le fond de leur âme; et là, d'une manière ineffable, il ne cesse de les travailler jusqu'à temps ([1]) qu'il y ait imprimé Jésus-Christ. Et, comme il a une force invincible, il les attache à lui par une union incomparablement plus étroite que celle que peuvent faire en nos corps des nerfs et des cartilages, qui au moindre effort se rompent ou se détendent.

C'est cette liaison miraculeuse qui fait que « Jésus-Christ est toute leur vie » : *Christus vita vestra* ([c]). Ils sont « son corps et sa plénitude », *corpus ipsius et plenitudo* ([d]), comme parle l'apôtre saint Paul : comme s'il disait qu'il manquerait quelque perfection au Fils de Dieu, qu'il serait mutilé, si l'on séparait de lui les élus. C'est pourquoi notre bon Maître, dans cette oraison admirable qu'il fait pour ses saints, en saint Jean (chapitre XVII), les recommande à son Père, non plus comme les siens, mais comme lui-même : « J'entends, dit-il, que, partout où je serai, mes amis y soient avec moi : » *Volo, (Pater) ut ubi sum ego, et illi sint mecum* ([e]). Vous diriez qu'il

a. Joan., XVII, 22. — *b. Sap.*, I, 7. — *c. Coloss.*, III, 4. — *d. Ephes.*, I, 23. — *e. Joan.*, XVII, 24.

1. Nous avons déjà rencontré cette locution, dans le panégyrique de saint Gorgon.

ne saurait se passer d'eux, et que son royaume ne lui plairait pas, s'il ne le possédait en leur compagnie et s'il ne leur en faisait part. Il ne veut pas même que son Père les divise de lui dans son affection. Il ne cesse de lui représenter continuellement qu'il est en eux et eux en lui, qu'il faut qu'ils soient mêlés et confondus avec lui, comme il fait lui-même avec son Père une parfaite unité. Il semble qu'il ait peur qu'il n'y mette quelque différence: *Ego in eis et tu in me, ut sint consummati in unum; et cognoscat mundus quia... dilexisti eos sicut et me dilexisti* ([a]) : Et un peu après : *Dilectio qua dilexisti me in ipsis sit, et ego in ipsis* ([b]). Je suis en eux et vous en moi, afin que tout se réduise à l'unité ; et que le monde sache que vous ne faites point de distinction entre nous, que vous les aimez, et que vous en avez soin comme de moi-même.

A ces paroles, messieurs, qui serait l'insensible qui ne se laisserait émouvoir? Certes, elles sont si avantageuses pour nous, que je les croirais injurieuses à notre Maître, si lui-même ne les avait prononcées. Mais qui peut douter de ce prodige ? Et quoique d'abord cela nous semble incroyable, est-ce trop peu de sa parole pour nous en assurer? Tenons-nous hardiment à cette promesse, et laissons ménager au Père éternel les intérêts de son Fils: il saura bien lui donner le rang qui est dû à sa qualité et à son mérite, sans violer cette unité que lui-même lui a si instamment demandée. Comme une bonne mère, qui tient son cher enfant entre ses bras, porte différemment ses caresses sur diverses parties de son corps, selon que son affection la pousse; il y en a quelques-unes qu'elle orne avec plus de soin, qu'elle conserve avec plus d'empressement; ce n'est toutefois que le même amour qui l'anime: de même le Père éternel, sans diviser cet amour qu'il doit en commun à son Fils et à ses membres, il saura bien lui donner la prééminence du chef. Et s'il y a quelque différence en cet exemple, c'est, messieurs, que l'union des saints avec JÉSUS-CHRIST est bien plus étroite; parce qu'il emploiera, pour la faire, et sa main toute-puissante, et cet Esprit unissant que les Pères ont appelé le lien de la Trinité.

a. Joan., XVII, 23. — Ms. *ut sciat mundus.* — *b. Ibid.*, 26. — Ms. *in eis.*

Dites-moi tout ce qu'il vous plaira de la grandeur, des victoires, du sacrifice de notre Maître ; j'avouerai tout cela, messieurs, et j'en avouerai beaucoup davantage : car, que pourrions-nous dire qui approchât de sa gloire ? Mais je ne laisserai pas de soutenir que celui qui n'aspire pas au même royaume, qui ne porte pas son ambition jusqu'aux mêmes honneurs, qui n'espère pas la même félicité, n'est pas digne de porter le nom de chrétien, ni d'être lavé de son sang, ni d'être animé de son esprit. Pour qui a-t-il vaincu, si ce n'est pour nous ? N'est-ce pas pour nous qu'il s'est immolé ? Sa gloire lui appartenait par le droit de sa naissance ; et s'il avait quelque chose à acquérir, c'était les fidèles, qu'il appelle le peuple d'acquisition. Pensons-nous pas qu'il sache ce qui est dû à ses victoires ? Et cependant écoutons comme il parle dans l'Apocalypse : « J'ai vaincu, dit-il ; je suis assis comme un triomphateur à la droite de mon Père : et je veux que ceux qui surmonteront en mon nom, soient mis dans le même trône que moi : » *Qui vicerit, dabo ei sedere mecum in throno meo* ([a]). Figurez-vous, si vous pouvez, une plus parfaite unité. Ce n'est pas assez de nous transporter au même royaume, ni de nous associer à l'empire, il veut que nous soyons placés dans son trône : non pas qu'il le quitte pour nous le donner, les saints n'en voudraient pas à cette condition; mais il veut que nous y régnions éternellement avec lui. Et comment cela se peut-il expliquer, qu'en disant que nous sommes le même corps, et qu'il ne faut point mettre de différence entre lui et nous ?

TROISIÈME POINT. (CONCLUSION.)

Après de si grands desseins de la Providence sur les bienheureux, après que Dieu s'est intéressé lui-même à leur grandeur, et s'y est intéressé par ce qu'il aime le plus, prenez garde, chrétiens, lorsqu'on vous parlera du royaume céleste, de ne vous le pas représenter à la façon de ces choses basses qui frappent nos sens, ou de ces plaisirs périssables qui trompent plutôt notre imagination qu'ils ne la contentent :

a. *Apoc.*, III, 21. — Ms. *ut sedeat in throno meo.*

tout nous y semblera nouveau, nous n'aurons jamais rien vu de semblable : *Nova facio omnia* ([a]). Comme Dieu, sans avoir égard à ce qu'il a fait des choses, ne considérera plus que ce qu'il en peut faire ; comme il ne suivra plus leur disposition naturelle, et ne prendra loi que de sa puissance et de son amour, ce ne serait pas une moindre témérité de prétendre concevoir ce qu'il fait dans les bienheureux que si nous voulions comprendre sa toute-puissance. Mettre les choses dans cet état naturel où nous les voyons, cela était bon pour commencer les ouvrages de Dieu. Mais s'il veut faire des saints quelque chose digne de lui, il faut qu'il travaille *in manu forti et brachio extento* ([b]) : il faut, dis-je, qu'il étende son bras ; il faut qu'il les tourne de tous côtés pour les façonner entièrement à sa mode, et qu'il n'ait égard à leur disposition naturelle qu'autant qu'il faudra pour ne leur point faire de violence. Ce sera pour lors qu'il donnera ce grand coup de maître, qui rendra les saints à jamais étonnés de leur propre gloire. Ils seront tellement embellis ([1]) des présents de Dieu, qu'à peine l'éternité leur suffira-t-elle pour se reconnaître. Est-ce là ce corps autrefois sujet à tant d'infirmités ? est-ce là cette âme, qui avait ses facultés si bornées ? Ils ne pourront comprendre comment elle était capable de tant de merveilles. La joie y entrera avec trop d'abondance pour y passer par les canaux ordinaires. Il faudra que la main de Dieu ouvre les entrées, et qu'il leur prête, pour ainsi dire, son Esprit, comme il les fera jouir de sa félicité. Je vous prie de considérer un moment avec moi ce que c'est que cette béatitude.

Notre âme dans cette chair mortelle ne peut rien rencontrer qui la satisfasse : elle est d'une humeur difficile, elle trouve à redire partout. Quelle joie ([2]) d'avoir trouvé un bien infini, une beauté accomplie, un objet qui s'empare si doucement de sa liberté, qui arrête à jamais toutes ses affections,

a. Is., XLIII, 19. *Apoc.*, XXI, 5. — *b. Deut.*, V, 15. — Ms. *in manu potenti.*

1. *Var.* enrichis.

2. Tout ce passage, depuis *Mettre les choses* etc., a été souligné, pour l'importance, à l'époque de la rédaction du sommaire (1662). Et de fait, qui n'admirera la hardiesse et la force de cette éloquence naissante ?

sans que son bonheur (1) puisse être troublé ou interrompu par le moindre désir ! Mais que peut-elle concevoir de plus grand que de posséder celui qui la possède, et que cet objet qui la maîtrise soit à elle ? Car il n'y a rien qui soit plus à elle que ce qui est sa récompense ; d'autant que la récompense est attachée à une action de laquelle le domaine lui appartient. Comme elle loue Dieu de l'avoir si bien conduite, d'avoir opéré en elle tant de merveilles, cependant que son Dieu même la loue ! Là, Seigneur, toujours on chantera vos louanges ; on ne s'entretiendra (2) que de vos merveilles ; jamais on ne se lassera d'y parler de la magnificence de votre royaume. *Magnificentiam gloriæ sanctitatis tuæ loquentur, et mirabilia tua narrabunt* (a). Mais vous ne vous lasserez non plus de leur dire qu'ils ont bien fait : vous leur parlerez de leurs travaux avec une tendresse de père : et ainsi de part et d'autre l'éternité se passera en des congratulations perpétuelles. Oh ! que la terre leur paraîtra petite ! comme ils se riront des joies de ce monde !

En est-ce assez, messieurs (3), ou s'il faut encore quelque

---

a. Ps., CLIV, 5.

1. *Var.* ravissement... par de nouveaux désirs.

2. *Var.* on n'y parlera.

3. *Var.* (1re rédaction) : « Messieurs, n'aspirons-nous pas à cette félicité ? Nous sommes tous chrétiens, nous sommes tous rachetés du sang du Fils de Dieu : voudrions-nous renoncer à un bien qui nous a été acheté par un si grand prix ? Et si nous y prétendons, comment se peut-il faire que nous ayons la moindre estime pour des choses que nous mépriserons éternellement ? *Filii hominum, usquequo gravi corde ? ut quid* (ms. *usquequo*) *diligitis vanitatem et quæritis mendacium ?* [Ps., IV, 3.] Jusques à quand nous laisserons-nous séduire par de vaines apparences ? Ne cesserons-nous jamais de rechercher les biens trompeurs de ce monde, comme si nous n'étions pas nés pour le ciel ? N'aurons-nous jamais une pensée digne de la grandeur de notre vocation et de la générosité du christianisme ? Qu'est devenue cette force de l'ancienne Église qui faisait estimer aux fidèles moins que du fumier et de la fange toute la pompe du monde ? *Arbitror ut stercora :* [Philip., III, 8.] qui leur faisait dire avec tant de résolution : *(Cupio) dissolvi et esse cum Christo ?* [Ibid., I, 23.] qui, dans un état toujours incertain, dans une vie continuellement traversée, mais dans les tourments les plus cruels et dans la mort même, les tenait immobiles par une ferme espérance : *Spe gaudentes ?* [Rom., XII, 12.] *Intelligite hæc, qui obliviscimini Deum.* [Ps., XLIX, 22.] Je parle à vous, misérable[s], qui oubliez si facilement votre Dieu : *Intelligite hæc :* Quelle honte vous sera-ce d'avoir été appelés à la même félicité et de l'avoir lâchement perdue dans une profonde paix (*var.* dans une si grande tranquillité), au lieu qu'ils l'ont gagnée parmi les combats et malgré la rage des tyrans et des bourreaux ! Seigneur, notre Dieu et notre Père, qui avez tout

chose pour nous exciter ? Que restait-il à faire au Père éternel pour nous attirer à lui ? Il nous appelle au royaume de son Fils unique, nous qui ne sommes que des serviteurs, et des serviteurs inutiles. Il ne veut rien avoir de secret ni de réservé pour nous. L'objet qui le rend heureux, il nous l'abandonne. Il nous fait les compagnons de sa gloire, cendre et pourriture que nous sommes ; et il ne nous demande pour cela que notre amour, et quelques petits services qui lui sont déjà dus par une infinité d'obligations que nous lui avons et qui ne seraient que trop bien payés des moindres de ses faveurs. Cependant qui le pourrait croire, si une malheureuse expérience ne nous l'apprenait ? l'homme insensé ne veut point de ces grandeurs : il embrasse avec autant d'ardeur des plaisirs mortels que s'il n'était pas né pour une gloire éternelle ; et comme s'il voulait être heureux malgré son Créateur, il prend, pour trouver la félicité, une route toute contraire à celle qu'il lui prescrit, et n'a point de contentement qu'en s'opposant à ses volontés. Encore si cette vie avait quelques charmes qui fussent capables de le contenter, sa folie serait en quelque façon pardonnable ! Mais Dieu, comme un bon père qui connaît le faible de ses enfants, et qui sait l'impression que font sur nous les choses présentes, a voulu exprès qu'elle fût traversée de mille tourments, pour nous faire porter plus haut nos affections. Que s'il y a mêlé quelques petites douceurs, ç'a été pour en tempérer l'amertune, qui nous aurait semblé insupportable sans cet artifice. Jugez par là ce que c'est que cette vie. Il faut de l'adresse et de l'artifice pour nous en cacher les misères ; et toutefois, ô aveuglement de l'esprit humain ! c'est elle qui nous séduit, elle qui n'est que trouble et qu'agitation, qui ne tient à rien, qui fait autant de pas à sa fin qu'elle ajoute de moments à sa durée,

---

fait pour les saints, qui avez si puissamment uni leurs intérêts à ceux de votre Fils, afin de vous obliger davantage à les rendre parfaitement heureux, qui avez conçu de si grands desseins à leur avantage, que vous exécutez avec une vertu et une tendresse si admirable, ayez pitié de notre aveuglement, fortifiez-nous dans l'homme intérieur, « illuminez nos yeux, afin que nous connaissions quelle est l'espérance de notre vocation et la magnificence de votre royaume, et ces miracles que vous opérerez en nous par votre puissance ! » [*Eph.*, I, 18, 19.]

Et vous, âmes bienheureuses, etc. »

et qui nous manquera tout à coup comme un faux ami, lorsqu'elle semblera nous promettre plus de repos. A quoi est-ce que nous pensons ?

Où est cette générosité du christianisme, qui faisait estimer aux premiers fidèles moins que de la fange toute la pompe du monde : *Arbitror ut stercora* ([a]) ; qui leur faisait dire avec tant de résolution : *Desiderium habens* ([1]) *dissolvi et esse cum Christo* ([b]) ; qui dans un état toujours incertain, dans une vie continuellement traversée, mais dans les tourments les plus cruels et dans la mort même, les tenait immobiles par une ferme espérance : *spe gaudentes* ([c]) ? Mais, hélas ! que je m'abuse de chercher parmi nous la perfection du christianisme ! Ce serait beaucoup si nous avions quelque pensée qui fût digne de notre vocation, et qui sentît un peu le nouvel homme. Au moins, messieurs, considérons un peu attentivement quelle honte ce nous sera d'avoir été appelés à la même félicité que ces grands hommes qui ont planté l'Église par leur sang, et de l'avoir lâchement perdue dans une profonde paix, au lieu qu'ils l'ont gagnée parmi les combats, et malgré la rage des tyrans, et des bourreaux, et de l'enfer. Heureux celui qui entend ces vérités, et qui sait goûter la suavité du Seigneur ! « Heureux celui qui marche innocemment dans ses voies, qui passe les jours et les nuits à contempler la beauté de ses saintes lois ! Il fleurira comme un arbre planté sur le courant des eaux. Le temps viendra qu'il sera chargé de ses fruits, il ne s'en perdra pas une seule feuille ; le Seigneur ira recueillant toutes ses bonnes œuvres, et fera prospérer toutes ses actions. Ah ! qu'il n'en sera pas ainsi des impies ! Il les dissipera dans l'impétuosité de sa colère, comme la poudre est emportée par un tourbillon ([d]). » Cependant les justes se réjouiront avec lui : « il les remplira de l'abondance de sa maison ; il les enivrera du torrent de ses délices ([e]). » Ah ! Seigneur, qu'il fait beau dans vos tabernacles ! Je ne suis plus à moi quand je pense à votre palais ; mes sens sont ravis et mon

a. Philip., III, 8. — *b. Ibid.*, I, 23. — *c. Rom.*, XII, 12. — *d. Ps.*, I, 1-4. — *e. Ps.*, XXXV, 9.

1. *Ms. Cupio dissolvi...* Et plus haut : *Existimavi sicut...*

âme transportée, quand je considère que je jouirai de vous dans la terre des vivants. Je le dis encore une fois et ne me lasserai jamais de le dire : « Il est plus doux de passer un jour dans votre maison, que d'être toute sa vie dans les voluptés du monde ([a]). » Seigneur, animez nos cœurs de cette noble espérance.

Et vous, âmes bienheureuses, pardonnez-nous, si nous entendons si mal votre grandeur, et ayez agréables ces idées grossières que nous nous formons de votre félicité durant l'exil et la captivité de cette vie. Vous avez passé par les misères où nous sommes : nous attendons la félicité que vous possédez : vous êtes dans le port : nous louons Dieu de vous avoir choisies, de vous avoir soutenues parmi tant de périls, de vous avoir comblées d'une si grande gloire. Secourez-nous de vos prières, afin que nous allions joindre nos voix avec les vôtres, pour chanter éternellement les louanges du Père qui vous a élues, du Fils qui vous a rachetées, du Saint-Esprit qui vous a sanctifiées. Ainsi soit-il à jamais.

a. Ps., LXXXIII, 2, 11.

[illegible] ~~[illegible]~~ [illegible] ~~[illegible]~~

ALLOCUTION POUR LA VEILLE DE LA FÊTE DE L'ASSOMPTION DE LA SAINTE VIERGE [1].

Au Collège de Navarre, en 1650.

« Les registres de ce Collège, dit Ledieu (*Mémoires*, 26), font mention de son discours du 14 août 1650, veille de l'Assomption, où il représenta le triomphe de la sainte Vierge d'une manière pleine d'onction et d'éloquence. » Nous avons remarqué dans l'Introduction combien il est curieux de voir apparaître, dès ces premières esquisses, quelquefois avec une expression définitive, des pensées qui reviendront souvent sous la plume de Bossuet. Pour cette même raison, sans doute, l'auteur ne l'a ni résumée ni paginée à l'époque des sommaires (1662).

Quæ est ista quæ ascendit de deserto, deliciis affluens, innixa super dilectum suum?

Quelle est celle-ci qui s'élève du désert, pleine de délices, appuyée sur son bien-aimé? (*Cant.*, VIII, 5.)

LA sainte solennité dont l'Église se réjouira demain par toute la terre comprend, ce me semble, trois choses fort importantes, qui selon les conseils de la Providence se sont heureusement accomplies en la sainte Vierge, Mère de Notre-Seigneur et la nôtre. La première, c'est sa mort ; la seconde, c'est sa glorieuse résurrection ; la troisième, c'est la magnificence de son triomphe. Chrétiens, que je vois si avides des louanges de Marie, je vous entretiendrai familièrement de ces trois mystères avec l'aide du Saint-Esprit, que je prie d'étendre par sa grâce le peu que j'ai à vous dire.

---

1. Ms. du Grand-Séminaire de Meaux, (A. 7). — In-4° ; très peu de marge ; point de pagination. Les premiers éditeurs l'avaient employé en interpolations. M. Lachat l'a publié in-extenso, mais avec un certain nombre de fautes de lecture que nous signalons. Elles ont été reproduites par les éditeurs qui l'ont suivi.

PREMIER POINT.

Considérez donc pour vous préparer à cette méditation qu'il n'y eut jamais mère qui chérît son fils avec une telle tendresse qu'avait celle dont nous honorons la mémoire par cette assemblée ; ce qu'il ne vous sera pas malaisé d'entendre, si vous remarquez que la nature a distribué avec quelque sorte d'égalité l'amour des enfants entre le père et la mère (1) : d'où vient qu'elle imprime dans l'un une inclination plus forte, et dans l'autre une émotion plus sensible. Et c'est pour la même raison que, quand l'un des deux a été enlevé par la mort, l'autre se sent obligé par un sentiment naturel à redoubler ses affections. Si bien que la très pure Marie n'ayant à partager avec aucun homme ce chaste et violent amour qu'elle avait pour son Fils JÉSUS, vous ne sauriez assez vous imaginer jusqu'à quel point elle en fut touchée et combien elle y ressentait de douceur. A quoi j'ajoute que comme elle se croyait bienheureuse d'être Mère du Fils de Dieu, aussi estimait-elle uniquement sa virginité. C'est là d'abord qu'elle tourne (2) ses premiers soins, lorsque surprise par la salutation de l'Ange, elle interroge comment il se pourra faire qu'elle conçoive ce Fils dont il lui parle, elle qui avait résolu de ne point connaître d'homme ; discours qui, à le bien prendre, témoigne qu'elle se sent véritablement honorée d'être Mère du Messie, mais qu'elle est néanmoins fort en peine de sa chasteté. Quand donc elle vit par le miracle de son enfantement que JÉSUS, qui était descendu et s'était pour ainsi dire insinué (3) en ses entrailles comme une douce rosée, en sortait aussi comme une fleur de sa tige sans laisser de façon ni d'autre aucun vestige de son passage, il ne faut point douter que les baisers qu'elle lui donnait ne fussent d'autant plus ardents et d'autant plus libres qu'ils ne reprochaient rien à son intégrité, et qu'en cela plus heureuse

1. *Lachat :* et la mère. D'où vient... plus sensible ? — Cette ponctuation fausse le sens.

2. *Lachat :* elle trouve ses premiers soins. — Faute de lecture.

3. *Lachat :* pour ainsi dire enfermé. — C'était prêter à Bossuet un *pour ainsi dire* bien inutile.

que toutes les autres mères, elle possédait ce cher Fils sans rien perdre de ce qu'elle aimait.

Que si les sentiments de la nature étaient si pressants, il est à croire que la grâce leur donnait une tout autre impétuosité ; et que le Père qui l'avait associée à sa génération éternelle avait en même temps coulé dans son sein quelque chose de cet amour infini qu'il a pour son Fils : et ainsi jamais il n'y eut d'affection pareille à celle de la sainte Vierge, puisque nous y voyons concourir ensemble la nature la plus tendre et la grâce la plus véhémente.

Jugez par là de l'affliction de cette bonne Mère après le départ de son Fils unique. Si le grand apôtre saint Paul veut rompre incontinent les liens du corps pour aller chercher son Maître à la droite de son Père, quelle devait être à votre avis l'émotion du [sang] maternel ! Le jeune Tobie par une absence d'un an perce (1) le cœur de sa mère d'inconsolables (2) douleurs. Quelle différence entre Jésus et Tobie ! et quels regrets à (3) la Vierge de voir que son Fils l'eût amenée au pied de sa croix pour le voir mourir, et lui refusât pour un si long temps de le voir régner ! Ne serait-ce point peut-être pour cette raison que les anges demandent aujourd'hui « quelle est celle-ci qui s'élève du désert ? » *Quæ est ista quæ ascendit de deserto ?* parce qu'en effet elle se croyait seule et abandonnée, n'ayant plus son Fils. Et lorsqu'elle se ressouvenait de sa tendre enfance, qu'elle s'imaginait encore le voir reposer sur son sein, ne pouvait-elle pas lui faire cette douce plainte : « Vous m'êtes, ô mon Fils, un faisceau de myrrhe que je tiens entre mes mamelles ? (a) » Mais enfin son heure est venue ; après un martyre de tant d'années, elle entend tout à coup la voix de son bien-aimé : « Venez, lui dit-[il], ma colombe et ma toute belle, venez après moi (b). » Je pense pour lors que la joie qu'elle eut de sa mort avança ses jours ; et que son amour échauffé par cette bienheureuse espérance désunit doucement son âme

a. *Cant.*, I, 12. — b. *Ibid.*, II, 10.

1. *Lachat :* peine le cœur.

2. *Lachat :* d'innombrables douleurs.

3. *Lachat :* quels regrets a *(verbe)*.

d'avec son corps pour la transporter dans les splendeur[s] éternelles où elle était attendue.

Sauveur Jésus, allumez votre amour en nos cœurs par une semblable impatience ; et puisqu'elle naissait en son âme de cet[te] union intime que vous aviez avec elle, rassasiez-nous tellement de vos saints mystères, soyez tellement en nous par la participation de votre chair et de votre sang, que vivant plus en vous qu'en nous-même[s], nous ne respirions autre chose que d'être consommés avec vous dans la gloire que vous nous avez préparée !

Passons maintenant à la seconde partie de cet entretien.

SECOND POINT.

Si nous reconnaissions dans la sainte Vierge qu'elle eût été assujettie aux ordres communs, nous croirions peut-être que son corps serait demeuré dans les ombres de la mort. Mais si nous y remarquons, au contraire, une dispense générale de toutes les lois : si nous y voyons une Conception sans péché, un enfantement sans douleur, une chair sans rébellion, une vie sans tache, une mort sans peine ; si son époux n'est que son gardien, son mariage la protection de sa virginité, son Fils le fruit de son intégrité inviolable ; si, lorsqu'elle le conçut, le Saint-Esprit tint la place de la nature, et les délices de la virginité celle de la concupiscence ; qui pourra croire qu'il ne lui soit rien arrivé de miraculeux dans sa sépulture ? Joignez à cela que cette altération qui change nos corps leur vient sans doute de la corruption du péché ; que notre chair doit être nécessairement corrompue, afin que laissant à la terre ses vieilles souillures, elle puisse être un jour renouvelée par l'esprit de Jésus-Christ, et que nous devenions ainsi enfants de Dieu au ([1]) corps et en âme, parce que nous sommes enfants de la résurrection : *Filii sunt Dei, cum sint filii resurrectionis* ([a]). Or qu'y avait-il à purger dans la chair de la sainte Vierge ? C'est d'elle que le Fils de Dieu a emprunté ce corps qu'il a donné pour le paiement de nos dettes ; et ne voyant point au monde de source plus pure,

a. Luc., XX, 36.
1. *Lachat :* en corps.

il a puisé dans ses chastes flancs ce sang qui a lavé nos iniquités. Elle est donc ressuscitée, la très innocente Marie. Non, la corruption n'a osé toucher ce corps virginal d'où celui du vainqueur de la mort a été tiré! C'est pourquoi nous l'appelons singulièrement aujourd'hui « pleine de délices », *deliciis affluens*, parce qu'elle n'attend point, comme les autres âmes, la réunion de son corps pour combler sa félicité.

Nous qui vivons dans une pareille espérance, purifions les nôtres avec toute la diligence possible : tâchons de recevoir demain avec celui de notre bon Maître les semences d'immortalité ; croyons qu'il n'y a point de plus grande profanation que de souiller en nous par un même sacrilège le tabernacle de l'âme, le temple du Saint-Esprit, la victime du Père éternel.

TROISIÈME POINT.

Mais il est temps enfin que nous considérions monter notre grande reine appuyée sur son bien-aimé. Digne chariot (1) de triomphe! et qu'elle est bien payée de la peine qu'elle a eue de le porter sur ses bras pendant son enfance! Certes, sainte Vierge, vous êtes véritablement appuyée sur ce bien-aimé ; c'est de lui que vous tirez toute votre gloire ; sa miséricorde est le fondement de tous vos mérites. Cieux, s'il est vrai que par vos immuables accords (2) vous entreteniez l'harmonie de cet univers, entonnez sur un chant nouveau un cantique de louange. Les vertus célestes qui règlent vos mouvements vous invitent à donner quelque marque de réjouissance. Pour moi, s'il est permis de mêler nos conceptions à des secrets si augustes, je m'imagine que Moïse ne put s'empêcher, voyant arriver cette reine, de répéter cette belle prophétie qu'il nous a laissée dans ses livres : « Il sortira une étoile de Jacob, et une branche s'élèvera d'Israël (a).» Isaïe, enivré de l'Esprit de Dieu, chanta dans un ravissement incompréhensible : « Voici cette Vierge qui devait

a. *Num.*, XXIV, 17.

1. Voy. *Remarques sur la grammaire et le vocabulaire*, à la fin de l'Introduction.

2. Idée antique, popularisée par Cicéron dans le *Songe de Scipion*.

concevoir et enfanter un Fils ([a]). » Ezéchiel reconnut cette « porte close par laquelle personne n'est jamais entré ni sorti, parce que c'est par elle que le Seigneur des batailles a fait son entrée ([b]). » Parmi lesquels le prophète royal, David, animait une lyre céleste par cet admirable cantique : « Je vois à votre droite, ô mon Prince, une reine en habillement d'or, enrichie d'une merveilleuse variété, toute la gloire de cette fille de roi est intérieure ; elle est néanmoins parée d'une broderie toute divine. Les vierges après elle se présenteront à mon roi, on les lui amènera dans son temple avec une sainte allégresse ([c]). » Cependant la Vierge elle-même tenait les esprits bienheureux dans un respectueux silence, tirant encore une fois du fond de son cœur ces excellentes paroles : « Mon âme exalte le Seigneur de tout son pouvoir; et mon esprit est saisi d'une joie infinie en Dieu mon Sauveur : parce qu'il a regardé la bassesse de sa servante ; et voici que toutes les générations m'estimeront bienheureuse ([d]). »

Serons-nous les seuls qui ne prendrons point de part à cette solennité ? et ne suivrons-nous point par nos applaudissements notre incomparable princesse ? Vierge sacrée, bien que nous soyons sur les rivages de Babylone, si est-ce néanmoins que nous ferons retentir nos hymnes jusques à la céleste Jérusalem ?

a. Is., VII, 14. — *b. Ezech.*, XLIV, 2. — *c. Ps.*, XLIV, 10, 14, 15. — *d. Luc.*, I, 46-48.

FRAGMENT SUR L'ASSOMPTION [1] DE LA SAINTE VIERGE. A Navarre, vers 1651.

Les éditeurs l'ont interpolé dans le *Premier sermon* de l'Assomption (1660).

APRÈS la triomphante Ascension du Sauveur JÉSUS et la descente tant promise et tant désirée de l'Esprit de Dieu, vous n'ignorez pas que la très heureuse Marie demeura encore assez longtemps sur la terre. De vous dire quelles étaient ses occupations et quels ses mérites pendant son pèlerinage, je n'estime pas que ce soit une chose que les hommes doivent entreprendre. Si aimer JÉSUS, si être aimé de JÉSUS, ce sont deux choses qui attirent les divines bénédictions sur les âmes, quel abîme de grâce n'avait point, pour ainsi dire, inondé celle de Marie! Qui pourrait décrire l'impétuosité de cet amour mutuel, à laquelle concourait tout ce que la nature a de tendresse, tout ce que la grâce a d'efficace? JÉSUS ne se lassait jamais de se voir aimé de sa Mère; cette sainte Mère ne croyait jamais avoir assez d'amour pour cet unique et ce bien-aimé; elle ne demandait autre grâce à son Fils sinon de l'aimer, et cela même attirait sur elle de nouvelles grâces.

Il est certain, chrétiens, nous pouvons bien avoir quelque idée grossière de tous ces miracles; mais de concevoir quelle était l'ardeur, quelle la véhémence de ces torrents de flammes, qui de JÉSUS allaient déborder sur Marie et de Marie retournaient continuellement à JÉSUS, croyez-moi, les Séraphins, tout brûlants qu'ils sont, ne le peuvent faire. Mesurez, si [vous] pouvez, à son amour la sainte impatience qu'elle avait d'être réunie à son Fils. Parce que le Fils de Dieu ne désirait rien tant que ce baptême sanglant qui devait laver nos iniquités, il se sentait pressé en soi-même d'une manière incroyable jusques à ce qu'il fût accompli ([a]). Quoi! il avait

---

a. Luc., XII, 50.

1. *Ms.* au Grand-Séminaire de Meaux (A. 6.)

eu une telle impatience de mourir pour nous, et sa Mère n'en aurait point eu de vivre avec lui! Si le grand apôtre saint Paul ne [1] se peut tenir en son corps et soupire avec un si grand empressement après son bon Maître, quelle devait être l'émotion du sang maternel? Quoi! disait-elle, quand elle voyait quelque fidèle partir de ce monde (par exemple saint Étienne, et ainsi des autres); quoi! mon Fils, à quoi me réservez-vous désormais? et pourquoi me laissez-vous la dernière? S'il ne faut que du sang pour m'ouvrir les portes du ciel, vous qui avez voulu que votre corps fût formé du mien, vous savez bien qu'il est prêt à être répandu pour votre service. J'ai vu dans le temple ce saint vieillard Siméon, après vous avoir amoureusement embrassé, ne demander autre chose que de quitter bientôt cette vie, tant il est doux de jouir même un moment de votre présence! Et moi je ne souhaiterais point de mourir bientôt, pour vous aller embrasser au saint trône de votre gloire! Après m'avoir amenée au pied de votre croix pour vous voir mourir, comment me refusez-vous si longtemps de vous voir régner? Laissez, laissez seulement agir mon amour; il aura bientôt désuni mon âme de ce corps mortel, pour me transporter à vous, en qui seul je vis [2].

1. Nous supprimons ici deux phrases interpolées dans une interpolation. Lachat (XI, 310) les a reproduites, sans remarquer qu'elles étaient tirées de la *Méditation pour la veille de l'Assomption* (1650).

2. Le reste de la deuxième feuille du ms. est en blanc: apparemment le jeune auteur n'en a pas écrit davantage en cette circonstance.

SERMON POUR LA FÊTE DU ROSAIRE [1], prêché à Navarre, octobre 1651.

Ce long discours, dont j'ai vu des théologiens admirer la profondeur, a été assigné par erreur à la fête de la *Compassion* (2d sermon). Le manuscrit indique formellement celle du *Rosaire* (f. 149). Quant à la date, on ne saurait, avec Lachat, la reculer jusqu'en 1655, puisque Bossuet, comme nous le verrons bientôt, y renvoie, le 8 septembre 1652. Gandar a bien su reconnaître ici une composition de Navarre ; il la choisit même comme type des essais de cette époque (*Bossuet orateur*, 20-25). Les allusions aux calamités publiques avaient persuadé à tort au savant auteur des *Études sur la vie et les ouvrages de Bossuet* (Floquet, I, 261), qu'elle s'adressait à l'auditoire de Metz ; ces allusions ne conviennent que trop à la situation de la capitale elle-même pendant la Fronde. Le discours s'adresse aux auditeurs de l'extérieur.

Bossuet n'a pas compris parmi les œuvres qu'il résuma plus tard ce sermon d'écolier, touchant et naïf, mais un peu diffus. Le sommaire que donne Lachat (IX, 523) est celui du sermon de 1657.

Dicit Jesus Matri suæ : Mulier, ecce Filius tuus. Deinde dicit discipulo : Ecce Mater tua.

JÉSUS dit à sa Mère : « Femme, voilà votre Fils. » Après il dit à son disciple : « Voilà votre mère. » (*Joan.*, XIX, 26, 27.)

SI jamais l'amour est ingénieux, si jamais il produit de grands et de nobles effets, il faut avouer que c'est particulièrement à l'extrémité de la vie qu'il fait paraître ses plus belles inventions et ses plus généreux transports. Comme l'amitié semble ne vivre que dans la compagnie de l'objet aimé, quand elle se voit menacée d'une séparation éternelle, autant qu'une loi fatale l'éloigne de la [2] présence, autant elle tâche de durer dans le souvenir. C'est pourquoi les amis mêlent ordinairement des actions et des paroles si remarquables parmi les douleurs et

1. *Mss.* 12823, f. 130. In 4°, sans marge ni pagination.
2. *Édit.* de sa présence.

les larmes du dernier adieu, que lorsque l'histoire en peut découvrir quelque chose, elle a accoutumé d'en faire ses observations les plus curieuses.

L'histoire sainte, chrétiens, ne les oublie pas, et vous en voyez une belle preuve dans le texte que j'ai allégué. Saint Jean, le bien-aimé du Sauveur, que nous pouvons appeler l'Évangéliste d'amour, a été soigneux de nous recueillir les dernières paroles dont il a plu à son cher Maître d'honorer en mourant et sa sainte Mère et son bon ami ; c'est-à-dire, les deux personnes du monde qu'il aimait le plus. O Dieu! que ces paroles sont dignes d'être méditées, et qu'elles peuvent servir de matière à de belles réflexions! Car, je vous demande, y a-t-il chose plus agréable que de voir le Sauveur Jésus être libéral, même dans son extrême indigence? Hélas! il a dit plusieurs fois que son bien n'était pas sur la terre; il n'y a pas eu seulement de quoi reposer sa tête: et pendant qu'il est à la croix, je vois l'avare soldat qui partage ses vêtements, et joue à trois dés sa tunique mystérieuse; tellement qu'il semble que la rage de ses bourreaux ne lui laisse pas la moindre chose dont il puisse disposer en faveur des siens. Et cependant, chrétiens, ne croyez pas qu'il sorte de ce monde sans leur laisser quelque précieux gage de son amitié.

L'antiquité a fort remarqué l'action d'un certain philosophe ([1]) qui, ne laissant pas en mourant de quoi entretenir sa famille, s'avisa de léguer à ses amis sa mère et ses enfants par son testament. Ce que la nécessité suggéra à ce philosophe, l'amour le fait faire à mon Maître d'une manière bien plus admirable. Il ne donne pas seulement sa Mère à son ami, il donne encore son ami à sa sainte Mère; il leur donne à tous deux, et il les donne tous deux ; et l'un et l'autre leur est également profitable: *Ecce filius tuus, ecce Mater tua.* O bienheureuse Marie, ces paroles ayant été prononcées et par votre Fils et par notre Maître, nous ne doutons pas qu'il ne les ait dites et pour vous consoler et pour nous instruire. Nous en espérons l'intelligence par vos prières; et afin que vous nous fassiez entendre les paroles par lesquelles vous

1. Eudamidas de Corinthe. (Lucian. *Toxaris*, seu *Amicitia.*)

êtes devenue mère de saint Jean, nous vous allons adresser une autre parole qui vous a rendue Mère du Sauveur; toutes deux vous ont été portées de la part de Dieu; mais vous reçûtes l'une de la propre bouche de son Fils unique, et l'autre vous fut adressée par le ministère d'un ange, qui vous salua en ces termes: *Ave, gratia plena.*

Parmi tant d'objets admirables que la croix du Sauveur Jésus présente à nos yeux, ce que nous fait remarquer saint Jean Chrysostome, traitant l'Évangile que nous avons lu ce matin, est digne, à mon avis, d'une considération très particulière. Ce grand personnage, contemplant le Fils de Dieu prêt à rendre l'âme, ne se lasse point d'admirer comme il se possède dans son agonie, et comme il paraît absolument maître de ses actions. La veille de sa mort, dit ce saint évêque ([a]), il sue, il tremble, il frémit, tant l'image de son supplice lui paraît terrible; et dans le fort des douleurs, vous diriez que ce soit un autre homme, à qui les tourments ne font plus rien. Il s'entretient avec ce bienheureux larron, d'un sens rassis et sans s'émouvoir: il considère et reconnaît distinctement ceux des siens qui sont au pied de sa croix, il leur parle, il les console; enfin, ayant remarqué que tout ce qu'il avait à faire était accompli, qu'il avait exécuté de point en point la volonté de son Père, il lui rend son âme avec une action si paisible, si libre, si préméditée, qu'il est aisé à juger que « personne ne la lui ravit, mais qu'il la donne lui-même de son plein gré, » ainsi qu'il l'assure (en saint Jean, chapitre x): *Nemo tollit eam a me, sed ego pono eam a meipso.* Qu'est-ce à dire ceci? demande saint Jean Chrysostome; comment est-ce que l'appréhension du mal l'afflige si fort, puisqu'il semble que le mal même ne le touche pas? Est-ce point que l'économie de notre salut devait être tout ensemble un ouvrage de force et d'infirmité? Il voulait montrer par sa crainte qu'il était comme nous sensible aux douleurs, et faire voir par sa constance qu'il savait bien maîtriser ses inclinations, et les faire céder à la volonté de son Père. Telle est la raison que nous pouvons tirer de saint Chrysostome; et je vous avoue, chré-

a. *In Joan. Hom.* LXXXV.

tiens, que je n'aurais pas la hardiesse d'y ajouter mes pensées, si le sujet que je traite ne m'y obligeait.

Je considère donc le Sauveur pendu à la croix, non seulement comme une victime innocente qui se dévoue volontairement pour notre salut, mais encore comme un père de famille qui, sentant approcher son heure dernière, dispose de ses biens par son testament ; et, sur une vérité si connue, je fonde cette réflexion que je fais. Un homme est malade en son lit ; on le vient avertir de donner ordre à ses affaires au plus tôt, parce que sa santé est désespérée par les médecins : en même temps, si abattu qu'il soit par la violence du mal, il fait un dernier effort pour ramasser ses esprits, afin de déclarer sa dernière volonté d'un jugement sain et entier. Il me semble que mon Sauveur a fait quelque chose de semblable sur le lit sanglant de la croix. Ce n'est pas que je veuille dire que la douleur ou l'appréhension de la mort aient jamais pu troubler tellement son esprit, qu'elles lui empêchassent aucune de ses fonctions : plutôt ma langue demeure à jamais immobile, que de prononcer une parole si téméraire ! Mais comme il voulait témoigner à tout le monde qu'il ne faisait rien en cette rencontre qui ne partît d'une mûre délibération, il jugea à propos de se comporter de telle sorte qu'on ne pût pas remarquer la moindre émotion en son âme, afin que son testament ne fût sujet à aucun reproche. C'est pourquoi il s'adresse à sa Mère et à son disciple avec une contenance si assurée, parce que ce qu'il avait à leur dire devait faire une des principales clauses de son testament : et en voici le secret.

Le Fils de Dieu n'avait rien qui fût plus à lui que sa Mère, ni que ses disciples, puisqu'il se les achetait au prix de son sang : c'est une chose très assurée, et il en peut disposer comme d'un héritage très bien acquis. Or, dans cette dernière disgrâce, tous ses autres disciples l'ont abandonné : il n'y a que Jean, son bien-aimé, qui lui reste : tellement que je le considère aujourd'hui comme un homme qui représente tous les fidèles, et partant nous devons être disposés à nous appliquer tout ce qui regardera sa personne. Je

vois, ô mon Sauveur ! que vous lui donnez votre Mère, et « incontinent il en prend possession comme de son bien : » *Et ex illa hora accepit eam discipulus in sua* ([a]). Entendons ceci, chrétiens. Sans doute nous avons bonne part dans ce legs pieux : c'est à nous que le Fils de Dieu donne la bienheureuse Marie, en même temps qu'il la donne à son cher disciple. Voilà ce mystérieux article du testament de mon Maître, que j'ai jugé nécessaire de vous réciter, pour en faire ensuite le sujet de notre entretien.

N'attendez pas, ô fidèles, que j'examine en détail toutes les conditions d'un testament, afin d'en faire un rapport exact aux paroles de mon évangile : ne vaut-il pas bien mieux que, laissant à part cette subtilité de comparaisons, nous employions tous nos soins à considérer attentivement le bien qu'on nous fait ; JÉSUS regarde sa Mère, dit l'auteur sacré ([b]) : ses mains étant clouées, il ne peut la montrer du doigt, il la désigne des yeux ; et par toutes ses actions il se met en état de nous la donner. Celle qu'il nous donne, c'est sa propre Mère : par conséquent, sa protection est puissante, et elle a beaucoup de crédit pour nous assister. Mais il nous la donne afin qu'elle soit notre Mère : par conséquent, sa tendresse pour nous est extrême, et elle a une grande inclination de nous bienfaire : ce sont les deux points qui composeront ce discours. Afin que nous puissions espérer quelque assistance d'une personne près de la majesté divine, il est nécessaire et que sa grandeur l'approche de Dieu, et que sa bonté l'approche de nous. Marie étant Mère de notre Sauveur, sa qualité l'élève bien haut auprès du Père éternel : Marie étant notre Mère, son affection la rabaisse jusqu'à compatir à notre faiblesse : en un mot, elle peut nous soulager, à cause qu'elle est Mère de Dieu ; elle veut nous soulager, à cause qu'elle est notre Mère. C'est dans la déduction de ces deux raisonnements que je prétends établir une dévotion raisonnable à la sainte Vierge sur une doctrine solide et évangélique ; et je demande, fidèles, que vous vous y rendiez attentifs.

a. Joan., XIX, 27. — *b. Ibid.*, 26.

PREMIER POINT.

L'une des plus belles qualités que la sainte Écriture donne au Fils de Dieu, c'est celle de Médiateur entre Dieu et les hommes. C'est celui qui réconcilie toutes choses en sa personne, il est le nœud des affections du ciel et de la terre ; et la sainte alliance qu'il a contractée avec nous, nous rendant son Père propice, nous donne un accès favorable au trône de sa miséricorde. C'est sur cette vérité qu'est appuyée toute l'espérance des enfants de Dieu. Cela étant ainsi, voici comme je raisonne. L'union que nous avons avec le Sauveur nous fait approcher de la majesté divine avec confiance : or, quand il a choisi Marie pour sa Mère, il a fait, pour ainsi dire, avec elle un traité tout particulier ; il a contracté une alliance très étroite, dont les hommes ni les anges ne peuvent concevoir l'excellence (1) ; et, par conséquent, l'union qu'elle a avec Dieu, le crédit et la faveur qu'elle a auprès du Père, n'est pas une chose que nous puissions jamais concevoir. Je n'ai point d'autre raisonnement à vous proposer dans cette première partie : mais afin que nous en puissions pénétrer le fond, je tâcherai de déduire par ordre quelques vérités, qui nous feront reconnaître la sainte société qui est entre Jésus et Marie ; d'où nous conclurons qu'il n'y a rien dans l'ordre des créatures qui soit plus uni à la majesté divine que la sainte Vierge.

Je dis (2) donc, avant toutes choses, qu'il n'y eut jamais mère qui chérît son fils avec une telle tendresse que faisait Marie ; je dis qu'il n'y eut jamais fils qui chérît sa mère avec une affection si puissante que faisait Jésus . J'en tire la preuve des choses les plus connues. Interrogez une mère d'où vient que souvent en la présence de son fils elle fait paraître une émotion si visible : elle vous répondra que le sang ne se peut démentir ; que son fils, c'est sa chair et son sang, que c'est là ce qui émeut ses entrailles et cause ces tendres mouvements à son cœur, l'Apôtre même ayant dit que « personne ne peut haïr sa chair : » *Nemo enim unquam*

1. *Var.* la grandeur.
2. Ici un signe de renvoi, mis l'année suivante (8 septembre, 1652).

carnem suam odio habuit ([a]). Que si ce que je viens de dire est véritable des autres mères, il l'est encore beaucoup plus de la sainte Vierge ; parce qu'ayant conçu de la vertu du Très-Haut, elle seule a fourni toute la matière dont la sainte chair du Sauveur a été formée : et de là je tire une autre considération.

Ne vous semble-t-il pas, chrétiens, que la nature a distribué avec quelque sorte d'égalité l'amour des enfants entre le père et la mère ? C'est pourquoi elle donne ordinairement au père une affection plus forte, et imprime dans le cœur de la mère je ne sais quelle inclination plus sensible. Et ne serait-ce point peut-être pour cette raison que quand l'un des deux a été enlevé par la mort, l'autre se sent obligé, par un sentiment naturel, à redoubler ses affections et ses soins ? cela, ce me semble, est dans l'usage commun de la vie humaine. Si bien que la très pure Marie n'ayant à partager avec aucun homme ce tendre et violent amour qu'elle avait pour son Fils Jésus, vous ne sauriez assez vous imaginer jusques à quel point elle en était transportée, et combien elle y ressentait de douceurs. Ceci toutefois n'est encore qu'un commencement de ce que j'ai à vous dire.

Certes il est véritable que l'amour des enfants est si naturel, qu'il faut avoir dépouillé tout sentiment d'humanité pour ne l'avoir pas. Vous m'avouerez néanmoins qu'il s'y mêle quelquefois certaines circonstances qui portent l'affection des parents à l'extrémité. Par exemple, notre père Abraham n'avait jamais cru avoir des enfants de Sara : elle était stérile ; ils étaient tous deux dans un âge décrépit et caduc : Dieu ne laisse pas de les visiter, et leur donne un fils. Sans doute cette rencontre fit qu'Abraham le tenait plus cher sans comparaison ; il le considérait, non tant comme son fils, que comme le « fils de la promesse » divine, *Promissionis filius* ([b]), que sa foi lui avait obtenu du ciel lorsqu'il y pensait le moins. Aussi voyons-nous qu'on l'appelle Isaac, c'est-à-dire *Ris* ([c]) ; parce que, venant en un temps où ses parents ne l'espéraient plus, il devait être après cela toutes leurs délices. Et qui ne sait que Joseph et Benjamin étaient les

a. Ephes., V, 29. — *b. Rom.*, IX, 8. — *c. Genes.*, XXI, 6.

bien-aimés et toute la joie de Jacob, à cause qu'il les avait eus dans son extrême vieillesse d'une femme que la main de Dieu avait rendue féconde sur le déclin de sa vie ? Par où il paraît que la manière dont on a les enfants, quand elle est surprenante ou miraculeuse, les rend de beaucoup plus aimables. Ici, chrétiens, quels discours assez ardents pourraient vous dépeindre les saintes affections de Marie ? Toutes les fois qu'elle regardait ce cher Fils : O Dieu ! disait-elle, mon Fils, comment est-ce que vous êtes mon Fils ? qui l'aurait jamais pu croire, que je dusse demeurer vierge, et avoir un Fils si aimable ? quelle main vous a formé dans mes entrailles ? comment y êtes-vous entré, comment en êtes-vous sorti, sans laisser de façon ni d'autre aucun vestige de votre passage ? Je vous laisse à considérer jusqu'à quel point elle s'estimait bienheureuse, et quels devaient être ses transports dans ces ravissantes pensée[s] : car vous remarquerez, s'il vous plaît, qu'il n'y eut jamais vierge qui aimât sa virginité avec un sentiment si délicat. Vous verrez tout à l'heure où va cette réflexion.

C'est peu de vous dire qu'elle était à l'épreuve de toutes les promesses des hommes : j'ose encore avancer qu'elle était à l'épreuve même des promesses de Dieu. Cela vous paraît étrange sans doute ; mais il n'y a qu'à regarder l'histoire de l'Évangile. Gabriel aborde Marie, et lui annonce qu'elle concevra dans ses entrailles le Fils du Très-Haut (a), le roi et le restaurateur d'Israël : voilà d'admirables promesses. Qui pourrait s'imaginer qu'une femme dût être troublée d'une si heureuse nouvelle, et quelle vierge n'oublierait pas le soin de sa pureté dans une si belle espérance ? Il n'en est pas ainsi de Marie ; au contraire, elle y forme des difficultés. « Comment se peut-il faire, dit-elle (b), que je conçoive ce Fils dont vous me parlez, moi qui ai résolu de ne connaître aucun homme ? » Comme si elle eût dit : Ce m'est beaucoup d'honneur, à la vérité, d'être mère du Messie ; mais si je la suis, que deviendra ma virginité ? Apprenez, apprenez, chrétiens, à l'exemple de la sainte Vierge, l'estime que vous devez faire de la pureté. Hélas ! que nous faisons ordinairement peu de cas d'un si

a. *Luc.*, I, 31, 32. — b. *Ibid.*, 34.

beau trésor ! Le plus souvent parmi nous on l'abandonne au premier venu, et qui le demande l'emporte. Et voici que l'on fait à Marie les plus magnifiques promesses qui puissent jamais être faites à une créature ; et c'est un ange qui les lui fait de la part de Dieu : remarquez toutes ces circonstances : elle craint toutefois, elle hésite, elle est prête à dire que la chose ne peut se faire, parce qu'il lui semble que sa virginité est intéressée dans cette proposition : tant sa pureté lui est précieuse ! Quand donc elle vit le miracle de son enfantement, ô mon Sauveur ! quelles étaient ses joies, et quelles ses affections ! Ce fut alors qu'elle s'estima véritablement bénie entre toutes les femmes; parce qu'elle seule avait évité toutes les malédictions de son sexe : elle avait évité la malédiction des stériles par sa fécondité bienheureuse: elle avait évité la malédiction des mères, parce qu'elle avait enfanté sans douleur, comme elle avait conçu sans corruption. Avec quel ravissement embrassait-elle son Fils, le plus aimable des fils ; et en cela plus aimable, qu'elle le reconnaissait pour son Fils, sans que son intégrité en fût offensée.

Les saints Pères ont assuré ([a]) qu'un cœur virginal est la matière la plus propre à être embrasée de l'amour de notre Sauveur : cela est certain, chrétiens, et ils l'ont tiré de saint Paul. Quel devait être l'amour de la sainte Vierge ? Elle savait bien que c'était particulièrement à cause de sa pureté que Dieu l'avait destinée à son Fils unique : cela même lui faisait aimer sa virginité beaucoup davantage : et d'autre part l'amour qu'elle avait pour sa sainte virginité lui faisait trouver mille douceurs dans les embrassements de son Fils, qui la lui avait si soigneusement conservée. Elle considérait Jésus-Christ comme une fleur que son intégrité avait poussée ; et dans ce sentiment, elle lui donnait des baisers plus que d'une mère, parce que c'étaient des baisers d'une mère vierge. Voulez-vous quelque chose de plus, pour comprendre l'excès de son saint amour ? Voici une dernière considération que je vous propose, tirée des mêmes principes.

L'antiquité nous rapporte ([b]) qu'une reine des Amazones souhaita passionnément d'avoir un fils de la race d'Alexan-

a. S. Bernard., *Serm.* XXIX, *in Cantic.*, n. 8. — *b.* Quint. Curt., lib. VI.

dre : mais laissons ces histoires profanes, et cherchons plutôt des exemples dans l'histoire sainte. Nous disions tout à l'heure que le patriarche Jacob préférait Joseph à tous ses autres enfants : outre la raison que nous en avons apportée, il y en a encore une autre qui le touchait fort ; c'est qu'il l'avait eu de Rachel qui était sa bien aimée : cela le touchait au vif. Et saint Jean Chrysostome nous rapportant, dans le premier livre du Sacerdoce, les paroles caressantes et affectueuses dont sa mère l'entretenait, remarque ce discours entre beaucoup d'autres. « Je ne pouvais, disait-elle, ô mon fils, me lasser de vous regarder, parce qu'il me semblait voir sur votre visage une image vivante de feu mon mari ([a]). » Que veux-je dire par tous ces exemples ? Je prétends faire voir qu'une des choses qui augmente autant l'affection envers les enfants, c'est quand on considère la personne dont on les a eus ; et cela est bien naturel. Demandez maintenant à Marie de qui elle a eu ce cher Fils : vient-il d'une race mortelle ? a-t-il pas fallu qu'elle fût couverte de la vertu du Très-Haut ? est-ce pas le Saint-Esprit qui l'a remplie d'un germe céleste parmi les délices de ses chastes embrassements, et qui, se coulant sur son corps très pur d'une manière ineffable, y a formé celui qui devait être la consolation d'Israël et l'attente des nations ? C'est pourquoi l'admirable saint Grégoire dépeint en ces termes la conception du Sauveur : Lorsque le doigt de Dieu composait la chair de son Fils du sang le plus pur de Marie, « la concupiscence, dit-il, n'osant approcher, regardait de loin avec étonnement un spectacle si nouveau, et la nature s'arrêta toute surprise de voir son Seigneur et son Maître, dont la seule vertu agissait sur cette chair virginale : » *Stetit natura contra, et concupiscentia longe, cum stupore Dominum naturæ intuentes in corpore mirabiliter operantem* ([b]).

Et n'est-ce pas ce que la Vierge elle-même chante avec une telle allégresse dans ces paroles de son cantique : *Fecit mihi magna qui potens est* ([c]) : « Le Tout-Puissant m'a fait de grandes choses ? » Et que vous a-t-il fait, ô Marie ? certes

a. De Sacerd., lib. I, n° 5. — *b. Serm.* II *in Annunt. B. V. M.*, *inter Op. s. Greg. Thaum.* — *c. Luc.*, I, 49.

elle ne peut vous le dire ; seulement elle s'écrie, toute transportée, qu'il lui a fait de grandes choses: *Fecit mihi magna qui potens est.* C'est qu'elle se sentait enceinte du Saint-Esprit : elle voyait qu'elle avait un Fils qui était d'une race divine ; elle ne savait comment faire ni pour célébrer la munificence divine, ni pour témoigner assez son ravissement d'avoir conçu un Fils qui n'eût point d'autre père que Dieu. Que si elle ne peut elle-même nous exprimer ses transports, qui suis-je, chrétiens, pour vous décrire ici la tendresse extrême et l'impétuosité de son amour maternel, qui était enflammé par des considérations si pressantes? Que les autres mères mettent si haut qu'il leur plaira cette inclination si naturelle qu'elles ressentent pour leurs enfants; je crois que tout ce qu'elles en disent est très véritable, et nous en voyons des effets qui passent de bien loin tout ce que l'on pourrait s'en imaginer : mais je soutiens, et je vous prie de considérer cette vérité, que l'affection d'une bonne mère n'a pas tant d'avantage par-dessus les amitiés ordinaires, que l'amour de Marie surpasse celui de toutes les autres mères. Pour quelle raison? C'est parce qu'étant mère d'une façon toute miraculeuse, et avec des circonstances tout à fait extraordinaires, son amour doit être d'un rang tout particulier. Et comme l'on dit, et je pense qu'il est véritable, qu'il faudrait avoir le cœur d'une mère pour bien concevoir quelle est l'affection d'une mère, je dis tout de même qu'il faudrait avoir le cœur de la sainte Vierge pour bien concevoir l'amour de la sainte Vierge [1].

Et que dirai-je maintenant de celui de notre Sauveur ? Certes, je l'avoue, chrétiens, je me trouve bien plus empêché à dépeindre l'affection du Fils que je ne l'ai été à vous représenter celle de la Mère : car je suis certain qu'autant que Notre-Seigneur surpasse la sainte Vierge en toute autre chose, d'autant est-il meilleur fils qu'elle n'était bonne mère.

Il n'y a rien qui me touche plus dans l'histoire de l'Évangile que de voir jusqu'à quel excès le Sauveur Jésus a aimé la nature humaine : il n'a rien dédaigné de tout ce qui était de l'homme : il a tout pris, excepté le péché ; tout jusqu'aux

1. Fin de l'emprunt, l'année suivante.

moindres choses, tout jusqu'aux plus grandes infirmités. Que j'aille au jardin des Olives, je le vois dans la crainte, dans la tristesse, dans une telle consternation, qu'il sue sang et eau, dans la seule considération de son supplice. Je n'ai j'amais ouï dire que cet accident fût arrivé à autre personne qu'à lui: ce qui m'oblige de croire que jamais homme n'a eu les passions ni si délicates ni si fortes que mon Sauveur. Quoi donc! ô mon Maître, vous vous êtes revêtu si franchement de ces sentiments de faiblesse, qui semblaient même être indignes de votre personne: vous les avez pris si purs, si entiers, si sincères : que sera-ce après cela de l'amour envers les parents; étant certain qu'il n'y a rien dans la nature de plus naturel, de plus équitable, de plus nécessaire ; vu particulièrement qu'elle est votre Mère non par un événement fortuit, mais que l'on vous l'a prédestinée dès l'éternité, préparée et sanctifiée dans le temps, promise par tant d'oracles divins, que vous-même vous l'avez choisie comme celle qui vous plaisait le plus parmi toutes les créatures ?

Et à ce propos, j'ose assurer une chose qui n'est pas moins véritable qu'elle vous paraîtra peut-être d'abord extraordinaire. Je sais bien que toute la gloire de la sainte Vierge vient de ce qu'elle est Mère du Sauveur ; et je dis de plus qu'il y a beaucoup de gloire au Sauveur d'être le Fils de la Vierge. N'appréhendez pas, chrétiens, que je veuille déroger à la grandeur de mon Maître par cette proposition. Mais quand je vois les saints Pères, parlant de Notre-Seigneur, prendre plaisir à l'appeler par honneur le Fils d'une vierge, je ne puis plus douter qu'ils n'aient estimé que ce titre lui plaisait fort, et qu'il lui était extrêmement honorable. Sur quoi j'apprends une chose de saint Augustin ([a]), qui donne, à mon avis, un grand poids à cette pensée. La concupiscence, dit-il, qui se mêle, comme vous savez, dans les générations communes, corrompt tellement la matière qui se ramasse pour former nos corps, que la chair qui en est composée en contracte une corruption nécessaire. Je ne m'étends point à éclaircir cette vérité : je me contente de dire que vous la trouverez dans mille beaux endroits de saint

a. *De Pecc. merit.*, lib. II, n. 59. — *Contr. Julian.*, lib. V, n. 17.

Augustin. Que si ce commerce ordinaire, ayant quelque chose d'impur, fait passer en nos corps un mélange d'impureté, je puis assurer au contraire que le fruit d'une chair virginale tirera d'une racine si pure une pureté sans égale. Cette conséquence est certaine, et suit évidemment des principes de saint Augustin. Et comme le corps du Sauveur devait être plus pur que les rayons du soleil, de là vient, dit ce grand évêque, « qu'il s'est choisi dès l'éternité une mère vierge: » *Ideo virginem matrem.... pia fide sanctum germen in se fieri promerentem... de quâ crearetur elegit* ([a]). Car ([1]) il était bienséant ([2]) que la sainte chair du Sauveur fût, pour ainsi dire, embellie de toute la pureté d'un sang virginal, afin qu'elle fût digne d'être unie au Verbe divin, et d'être présentée au Père éternel comme une victime vivante pour l'expiation de nos fautes : tellement que la pureté qui est dans la chair de Jésus est dérivée en partie de cette pureté angélique que le Saint-Esprit coula dans le corps de la Vierge, lorsque, charmé de son intégrité inviolable, il la sanctifia par sa présence, et la consacra comme un temple vivant au Fils du Dieu vivant.

Faites maintenant avec moi cette réflexion, chrétiens. Mon Sauveur, c'est l'amant et le chaste époux des vierges : il se glorifie d'être appelé le Fils d'une vierge ; il veut absolument qu'on lui amène les vierges, il les a toujours en sa compagnie, elles suivent cet Agneau sans tache partout où il va. Que s'il aime si passionnément les vierges, dont il a purifié la chair par son sang, quelle sera sa tendresse pour cette Vierge incomparable, qu'il a élue dès l'éternité pour en tirer la pureté de sa chair et de son sang? Concluons donc de tout ce discours que l'amitié réciproque du Fils et de la Mère est inconcevable, et que nous pouvons bien avoir quelque idée grossière de cette liaison merveilleuse, mais de comprendre quelle est l'ardeur et quelle est la véhémence de ces torrents de flammes qui de Jésus vont déborder sur Marie, et de Marie retournent continuellement à Jésus,

a. *De Peccat. merit. et remiss.*, lib. II, cap. XXIV, n. 38.

1. Ici commencera le second emprunt, l'année suivante (19 lignes).

2. *Var.* il fallait... fût formée du sang d'une vierge, — d'une chair virginale.

croyez-moi, les Séraphins, tout brûlants qu'ils sont, ne le sauraient faire. Mais d'autant que quelques-uns pourraient se persuader que cette sainte société n'a point d'autres liens que la chair, il me sera aisé de vous faire voir, selon que je l'ai promis, et par les vérités que j'ai déjà établies, avec quels avantages la sainte Vierge est entrée dans l'alliance de Dieu par sa maternité glorieuse ; et de là je vous laisserai à conclure quel est son crédit auprès du Père éternel.

Pour cela je vous prie de considérer que cet amour de la Vierge, dont je vous parlais tout à l'heure, ne s'arrêtait pas à la seule humanité de son Fils : non, certes ; il allait plus avant, et par l'humanité, comme par un moyen d'union, il passait à la nature divine, qui en est inséparable. Et pour vous expliquer ma pensée, j'ai à vous proposer une doctrine sur laquelle il est nécessaire d'aller pas à pas, de peur de tomber dans l'erreur ; et plût à Dieu que je pusse la déduire aussi nettement comme elle me semble solide ! Voici donc comme je raisonne. Une bonne mère aime tout ce qui touche la personne de son fils. Je [1] sais bien qu'elle va quelquefois plus avant, qu'elle porte son amitié jusqu'à ses amis, et généralement à toutes les choses qui lui appartiennent ; mais particulièrement pour ce qui regarde la propre personne de son fils, vous savez qu'elle y est sensible au dernier point [2]. Je vous demande maintenant : qu'était la divinité au Fils de Marie ? comment touchait-elle à sa personne ? lui était-elle étrangère ? Je ne veux point ici vous faire des questions extraordinaires ; j'interpelle seulement votre foi : qu'elle me réponde. Vous dites tous les jours, en récitant le Symbole, que vous croyez en Jésus-Christ, Fils de Dieu, qui est né de la Vierge Marie : celui que vous reconnaissez pour le Fils de Dieu tout-puissant, et celui qui est né de la Vierge, sont-ce deux personnes ? Sans doute ce n'est pas ainsi que vous l'entendez. C'est le même qui étant Dieu et homme, selon la nature divine est le Fils de Dieu, et selon l'humanité le Fils de Marie. C'est pourquoi nos saints Pères ont enseigné que la Vierge est Mère de Dieu. C'est cette foi, chrétiens, qui a triomphé des blasphèmes de Nestorius, et

1. Troisième emprunt (1652). — 2. *Var.* vous savez combien elle est sensible.

qui jusqu'à la consommation des siècles fera trembler les démons. Si je dis après cela que la bienheureuse Marie aime son Fils tout entier, quelqu'un de la compagnie pourra-t-il ([1]) désavouer une vérité si plausible ? Par conséquent ce Fils qu'elle chérissait tant, elle le chérissait comme un Homme-Dieu : et d'autant que ce mystère n'a rien de semblable sur la terre, je suis contraint d'élever bien haut mon esprit pour avoir recours à un grand exemple, je veux dire à l'exemple du Père éternel.

Depuis que l'humanité a été unie à la personne du Verbe, elle est devenue l'objet nécessaire des complaisances du Père. Ces vérités sont hautes, je l'avoue ; mais comme ce sont des maximes fondamentales du christianisme, il est important qu'elles soient entendues de tous les fidèles ; et je ne veux rien avancer, que je n'en allègue la preuve par les Écritures. Dites-moi, s'il vous plaît, chrétiens, quand cette voix miraculeuse éclata sur le Thabor, de la part de Dieu : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, dans lequel je me suis plu ([a]), » de qui pensez-vous que parlât le Père éternel ? n'était-ce pas de ce Dieu revêtu de chair, qui paraissait tout resplendissant aux yeux des apôtres ? Cela étant ainsi, vous voyez bien, par une déclaration si authentique, qu'il étend son amour paternel jusqu'à l'humanité de son Fils ; et qu'ayant uni si étroitement la nature humaine avec la divine, il ne les veut plus séparer dans son affection. Aussi est-ce là, si nous l'entendons bien, tout le fondement de notre espérance, quand nous considérons que Jésus, qui est homme tout ainsi que nous, est reconnu et aimé de Dieu comme son Fils propre.

Ne vous offensez pas, si je dis qu'il y a quelque chose de pareil dans l'affection de la sainte Vierge, et que son amour embrasse tout ensemble la divinité et l'humanité de son Fils, que la main puissante de Dieu a si bien unies. Car Dieu, par un conseil admirable, ayant jugé à propos que la Vierge engendrât dans le temps celui qu'il engendre continuellement dans l'éternité, il l'a par ce moyen associée en quelque façon

a. *Matth.*, XVII, 5.
1. *Édit. Lachat :* « Qui pourra désavouer..? » C'est la variante.

à sa génération éternelle. Fidèles, entendez ce mystère. C'est l'associer à sa génération, que de la faire mère d'un même Fils avec lui. Partant, puisqu'il l'a comme associée à sa génération éternelle, il était convenable qu'il coulât en même temps dans son sein quelque étincelle de cet amour infini qu'il a pour son Fils. Cela est bien digne de sa sagesse. Comme sa Providence dispose toutes choses avec une justesse admirable, il fallait qu'il imprimât dans le cœur de la sainte Vierge une affection qui passât de bien loin la nature, et qui allât jusqu'au dernier degré de la grâce ; afin qu'elle eût pour son Fils des sentiments dignes d'une Mère de Dieu, et dignes d'un Homme-Dieu.

Après cela, ô Marie, quand j'aurais l'esprit d'un ange, et de la plus sublime hiérarchie, mes conceptions seraient trop ravalées, pour comprendre l'union très parfaite du Père éternel avec vous. « Dieu a tant aimé le monde, dit notre Sauveur, qu'il lui a donné son Fils unique ([a]). » Et en effet, comme remarque l'Apôtre ([b]), « nous donnant son Fils, ne nous a-t-il pas donné toute sorte de biens avec lui ? » Que s'il nous a fait paraître une affection si sincère, parce qu'il nous l'a donné comme Maître et comme Sauveur, l'amour ineffable qu'il avait pour vous lui a fait concevoir bien d'autres desseins en votre faveur. Il a ordonné qu'il fût à vous en la même qualité qu'il lui appartient ; et pour établir avec vous une société éternelle, il a voulu que vous fussiez la Mère de son Fils unique, et être le Père du vôtre. O prodige ! ô abîme de charité ! quel esprit ne se perdrait pas dans la considération de ces complaisances incompréhensibles qu'il a eues pour vous, depuis que vous lui touchez de si près par ce commun Fils, le nœud inviolable du votre sainte alliance, le gage de vos affections mutuelles, que vous vous êtes donné amoureusement l'un à l'autre ; lui, plein d'une divinité impassible ; vous, revêtu, pour lui obéir, d'une chair mortelle ? ([1])

Intercédez pour nous, ô bienheureuse Marie ; vous avez en vos mains, si je l'ose dire, la clef des bénédictions divines.

a. Joan., III, 16. — *b. Rom.*, VIII, 32.

1. Fin du troisième emprunt. — Ellipses hardies : « lui (Dieu), *vous l'a donné* plein d'une divinité impassible ; vous, *vous le lui avez donné*, revêtu *etc.* »

C'est votre Fils qui est cette clef mystérieuse par laquelle sont ouverts les coffres du Père éternel : il ferme, et personne n'ouvre ; il ouvre, et personne ne ferme : c'est son sang innocent qui fait inonder sur nous les trésors des grâces célestes. Et à quel autre donnera-t-il plus de droit sur ce sang qu'à celle dont il a tiré tout son sang ? Sa chair est votre chair, ô Marie, son sang est votre sang ; et il me semble que ce sang précieux prenait plaisir de ruisseler pour vous à gros bouillons sur la croix, sentant bien que vous étiez la source dont il découlait. Au reste, vous vivez avec lui dans une amitié si parfaite, qu'il est impossible que vous n'en soyez pas exaucée. C'est pourquoi votre dévot saint Bernard a fort bonne grâce, lorsqu'il vous prie de parler au cœur de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST : *Loquatur ad cor Domini nostri Jesu Christi* ([a]).

Quelle est sa pensée, chrétiens ? qu'est-ce à dire, parler au cœur ? C'est qu'il la considère « dans ce midi éternel, je veux dire dans les secrets embrassements de son Fils, » parmi les ardeurs d'une charité consommée : *In meridie sempiterno, in secretissimis amplexibus amantissimi Filii.* Il voit qu'elle aime et qu'elle est aimée ; que les autres passions peuvent bien parler aux oreilles, mais que l'amour seul a droit de parler au cœur. Dans cette pensée, n'a-t-il pas raison de demander à la Vierge qu'elle parle au cœur de son Fils : *Loquatur ad cor Domini nostri Jesu Christi?*

Combien de fois, ô fidèles, cette bonne Mère a-t-elle parlé au cœur de son bien-aimé? Elle parla véritablement à son cœur, lorsque, touchée de la confusion de ces pauvres gens de Cana qui manquaient de vin dans un festin nuptial, elle le sollicita de soulager leur nécessité. Le Fils de Dieu, en cette rencontre, semble la rebuter de cette parole, bien qu'il eût résolu de la favoriser en effet : « Femme, lui dit-il, que nous importe à vous et à moi ? mon heure n'est pas encore venue ([b]). » Ce discours paraît bien rude, et tout autre que Marie aurait pris cela pour un refus : je vois néanmoins que, sans s'étonner, elle donne ordre aux serviteurs de faire ce que le Sauveur leur commandera : « Faites tout ce qu'il vous

a. Ad Beat. Virg. Serm. Panegyr. n. 7, *int. Oper. S. Bernard.* — *b. Joan.*, II, 4.

ordonnera ([a]) », leur dit-elle, comme étant assurée qu'il lui a accordé sa requête. D'où lui vient, à votre avis, cette confiance, après une réponse si peu favorable? Chrétiens, elle savait bien que c'était au cœur qu'elle avait parlé, et c'est pour cette raison qu'elle ne prit pas garde à ce que la bouche avait répondu. En effet, elle ne fut point trompée dans son espérance, et le Fils de Dieu, selon la belle réflexion de saint Chrysostome ([b]), jugea à propos d'avancer le temps de son premier miracle, à la considération de sa sainte Mère.

Prions donc, ô fidèles, qu'elle parle pour nous de la bonne sorte au cœur de son Fils: elle y a une fidèle correspondance; c'est l'amour filial, qui s'avancera pour recevoir l'amour maternel, et qui préviendra ses désirs. Ne vous apercevez-vous pas que le vin nous manque, je veux dire la charité, ce vin nouveau de la loi nouvelle, qui réjouit le cœur de l'homme, dont l'âme des fidèles doit être enivrée? De là vient que nos festins sont si tristes, que nous prenons avec si peu de goût la nourriture céleste de la sainte parole de Dieu. De là vient que nous nous voyons de tous côtés déchirés par tant de factions différentes ([1]). Dieu, par une juste vengeance, voyant que nous refusons de nous unir à sa souveraine bonté par une affection cordiale, nous fait ressentir les malheurs de mille divisions intestines. Sainte Vierge, impétrez-nous la charité, qui est mère de la paix, qui adoucit, tempère et réconcilie les esprits. Nous avons une grande confiance en votre faveur, parce qu'étant Mère de Dieu, nous sommes persuadés que vous avez beaucoup de pouvoir : et comme vous êtes la nôtre, nous ne serons point trompés, si nous attendons quelque grand effet de votre tendresse : c'est ce qui me reste à traiter dans cette seconde partie.

SECOND POINT.

C'est avec beaucoup de sujet que nous réclamons dans nos oraisons la très heureuse Marie, comme étant la mère commune de tous les fidèles. Nous avons reçu cette tradition

a. Joan., II, 5. — *b. In Joan.*, Homil. XXII.

1. Allusion très claire aux troubles de la Fronde.

de nos pères. Ils nous ont appris que le genre humain ayant été précipité dans une mort éternelle par un homme et par une femme, Dieu avait prédestiné une nouvelle Ève aussi bien qu'un nouvel Adam, afin de nous faire renaître. Et de cette doctrine, que tous les anciens ont enseignée d'un consentement unanime, il me serait aisé de conclure que, comme la première Ève est la mère de tous les mortels, ainsi la seconde, qui est la très sainte Vierge, doit être estimée la mère de tous les fidèles. Ce que je pourrais confirmer par une belle pensée de saint Épiphane, qui assure (dans *l'Hérésie* LXXVIII) « que cette première Ève est appelée dans la Genèse Mère des vivants, en énigme ; » c'est-à-dire, ainsi qu'il l'expose lui-même, « en figure, et comme étant la représentation de Marie. » A quoi j'aurais encore à ajouter un passage célèbre de saint Augustin, dans le livre *de la sainte Virginité*, où ce grand docteur nous enseigne que la Vierge « selon le corps est mère du Sauveur qui est notre chef ; et selon l'esprit, des fidèles qui sont ses membres : » *Carne mater capitis nostri, spiritu mater membrorum ejus* ([a]). Mais d'autant que je me sens obligé de réduire en peu de mots ce que je me suis proposé de vous dire afin de laisser le temps qui est nécessaire pour le reste du service divin, je passe beaucoup de choses que je pourrais tirer des saints Pères sur ce sujet ; et sans examiner tous les titres par lesquels la sainte Vierge est appelée à bon droit la Mère des chrétiens, je tâcherai seulement de vous faire voir (et c'est à mon avis ce qui vous doit toucher davantage) qu'elle est mère par le sentiment : je veux dire qu'elle a pour nous une tendresse véritablement maternelle. Pour le comprendre, vous n'avez, s'il vous plaît, qu'à suivre ce raisonnement.

Ayant présupposé, et sur la foi de l'Église et sur la doctrine des Pères, encore que je l'aie seulement touché en passant ; ayant, dis-je, présupposé que Marie est véritablement notre mère, si je vous demandais, chrétiens, quand elle a commencé à avoir cette qualité, vous me répondriez sans doute que Notre-Seigneur vraisemblablement la fit notre mère, lorsqu'il lui donna saint Jean pour son fils. En effet,

a. *De sanct. Virginit.*, n. 6.

nous y trouvons toutes les convenances imaginables : (1) car je vous ai avertis, dès l'entrée de ce discours, et il n'est pas hors de propos de vous en faire ressouvenir, que saint Jean, ayant été conduit par la main de Dieu au pied de la croix, y avait tenu la personne de tous les fidèles ; et j'en ai touché une raison qui me semble fort apparente : c'est, s'il vous en souvient, que tous les autres disciples de Notre-Seigneur ayant été dispersés, la Providence n'avait retenu près de lui que le bien-aimé de son cœur, afin qu'il y pût représenter tous les autres, et recevoir en leur nom les dernières volontés de leur Maître. Sur quoi considérant qu'il y a peu d'apparence que le Fils de Dieu, dont toutes les paroles et les actions sont mystérieuses, en une occasion si importante, ne l'ait considéré que comme un homme particulier ; nous avons inféré, ce me semble avec beaucoup de raison, qu'il a reçu la parole qui s'adressait à nous tous, que c'est en notre nom qu'il s'est mis incontinent en possession de Marie, et par conséquent c'est là proprement qu'elle est devenue notre mère.

Cela étant ainsi résolu, j'ai une autre question (2) à vous faire. D'où vient, à votre avis, que Notre-Seigneur attend cette heure dernière pour nous donner à Marie comme ses enfants ? Vous me direz peut-être qu'il a pitié d'une mère désolée qui perd le meilleur fils du monde, et que, pour la consoler, il lui donne une postérité éternelle. Cette raison est bonne et solide ; mais j'en ai une autre à vous dire, que peut-être vous ne désapprouverez pas. Je pense que le dessein du Fils de Dieu est de lui inspirer pour nous dans cette rencontre une tendresse de mère. — Comment cela, direz-vous ? nous ne voyons pas bien cette conséquence. — Il me semble pourtant, chrétiens, qu'elle n'est pas extrêmement éloignée. Marie était au pied de la croix ; elle voyait ce cher Fils tout couvert de plaies, étendant ses bras à un peuple incrédule et impitoyable ; son sang qui débordait de tous côtés par ses veines déchirées : qui pourrait vous dire quelle était l'émotion du sang maternel ? Non, il est certain, elle ne sentit jamais mieux qu'elle était mère ; toutes les souffrances de son Fils le lui faisaient sentir au vif.

1. *Var.* En effet l'assurance y est entière. — 2. *Édit.* une autre proposition.

Que [1] fera ici le Sauveur? Vous allez voir, chrétiens, qu'il sait parfaitement le secret d'émouvoir les affections. Quand l'âme est une fois prévenue de quelque passion violente touchant quelque objet, elle reçoit aisément les mêmes impressions pour tous les autres qui se présentent. Par exemple, vous êtes possédés d'un mouvement de colère ; il sera difficile que tous ceux qui approcheront de vous, si innocents qu'ils puissent être, n'en ressentent quelques effets. Et de là vient que, dans les séditions populaires, un homme adroit, qui saura manier et ménager avec art les esprits de la populace, lui fera quelquefois tourner sa fureur contre ceux auxquels on pensait le moins; ce qui rend ces sortes de mutineries extrêmement dangereuses. Il en est de même de toutes les autres passions ; parce que, l'âme étant déjà excitée, il ne reste plus qu'à l'appliquer sur d'autres objets; à quoi son propre mouvement la rend extrêmement disposée.

C'est pourquoi le Fils de Dieu, qui avait résolu de nous donner la sainte Vierge pour mère, afin d'être notre frère en toute façon (admirez son amour, chrétiens,) voyant du haut de sa croix combien l'âme de sa Mère était attendrie, et que son cœur ébranlé faisait inonder par ses yeux un torrent de larmes amères ; comme si c'eût été là qu'il l'eût attendue, il prit son temps de lui dire, lui montrant saint Jean : « Femme, voilà ton fils : » *Ecce filius tuus.* Fidèles,

1. Les éditeurs, avec raison, ce semble, abandonnent ici la première rédaction, qui est complète au ms., pour lui en préférer une seconde (f. 150), annexée à l'original, mais sans renvoi. Il en sera de même un peu plus loin. Apparemment l'auteur a voulu donner plus d'ampleur à quelques développements.

Première rédaction : « Et lui cependant, considérant couler ses larmes du haut de sa croix, comme si c'eût été là qu'il l'eût attendue, il pris son temps de lui dire: « Femme, voilà ton fils : » *Ecce filius tuus.* Ce sont ses mots, chrétiens ; et il me semble qu'en voici le sens, si nous le savons bien pénétrer : O femme affligée à qui un amour infortuné fait éprouver à présent jusques où peut aller la compassion d'une mère : ces mêmes sentiments de tendresse que vous avez maintenant pour moi, ayez-les pour Jean, mon disciple et mon bien-aimé ; ayez-les pour tous mes fidèles, que je vous recommande en sa personne, parce qu'ils sont tous mes disciples et mes bien-aimés : *Ecce filius tuus.* De vous dire combien ces paroles poussées du cœur du Fils, descendirent profondément au cœur de la Mère, c'est une chose que je n'oserais pas entreprendre (*a*). Comprenez seulement que celui qui parle est le Fils de Dieu qui fait toutes choses par la force de sa parole. Il n'a pas plus tôt... »

a. Ms. entreprendre de vous expliquer. (Distraction).

ce sont ses mots ; et voici son sens, si nous le savons bien pénétrer : O femme affligée, à qui un amour infortuné fait éprouver à présent jusques où peut aller la compassion d'une mère, cette même tendresse dont vous êtes à présent touchée si vivement pour moi, ayez-la pour Jean mon disciple et mon bien-aimé, ayez-la pour tous mes fidèles, que je vous recommande en sa personne, parce qu'ils sont tous mes disciples et mes bien-aimés : *Ecce filius tuus.* De vous dire combien ces paroles, poussées du cœur du Fils, descendirent profondément au cœur de la Mère, et l'impression qu'elles y firent, c'est une chose que je n'oserais pas entreprendre. Songez seulement que celui qui parle opère toutes choses par sa parole toute-puissante, qu'elle doit avoir un effet merveilleux, surtout sur sa sainte Mère ; et que, pour lui donner plus de force, il l'a animée de son sang, et l'a proférée d'une voix mourante, presque avec les derniers soupirs. Tout cela joint ensemble, il n'est pas croyable ce qu'elle était capable de faire dans l'âme de la sainte Vierge. Il n'a pas plus tôt lâché le mot à saint Jean pour lui dire que Marie est sa mère, qu'incontinent ce disciple se sent possédé de toutes les affections d'un bon fils ([1]) : *Et... accepit eam discipulus in sua* ([a]) : à plus forte raison, sa parole doit-elle avoir agi sur l'âme de sa sainte Mère et y avoir fait entrer bien avant un amour extrême pour nous, comme pour ses véritables enfants.

Il me souvient à ce propos de ces mères misérables à qui on déchire les entrailles par le fer, pour en tirer leurs enfants ([2]) par violence. Il vous est arrivé quelque chose de semblable, ô bienheureuse Marie : c'est par le cœur que vous nous avez enfantés ; parce que vous nous avez enfantés par la charité : *Cooperata est charitate, ut filii Dei in Ecclesia nascerentur*, dit saint Augustin ([b]). Et j'ose dire que ces paroles de votre Fils, qui étaient son dernier adieu, entrè-

a. Joan., XIX, 27. — *b. De sanct. Virginit.*, n. 6.

1. Deforis ajoute : « et depuis cette heure-là, il la prit chez lui : *Et ex illa hora...* » — (Se reporter, au ms. 12823, du verso de la f. 150 à celui de la f. 144.)

2. *Edit.* pour en tirer leurs enfants au monde par violence. — Emprunt malheureux à une première rédaction condamnée par Bossuet : « en mettre leurs enfants au monde. »

rent en votre cœur ainsi qu'un glaive tranchant, y portèrent jusqu'au fond, avec une douleur excessive, une inclination de mère pour tous les fidèles. Ainsi vous nous avez, pour ainsi dire, enfantés d'un cœur déchiré parmi la véhémence d'une affliction infinie : et toutes les fois que les chrétiens paraissent devant vos yeux, vous vous souvenez de cette dernière parole, et vos entrailles s'émeuvent sur nous comme sur les enfants de votre douleur et de votre amour ; d'autant plus que vous ne sauriez jeter sur nous vos regards, que nous ne représentions à votre cœur ce Fils que vous aimez tant, dont le Saint-Esprit prend plaisir de graver la ressemblance dans l'esprit de tous les fidèles ([1]).

C'est une doctrine que je tiens des Écritures divines, et qui est bien puissante pour nous exciter à la vertu, outre qu'elle fait beaucoup à éclaircir la vérité que je traite. C'est pourquoi il est à propos de vous la déduire. Car j'apprends de l'apôtre saint Paul (et cette doctrine, ô fidèles, est bien digne de votre audience) que tous les chrétiens dont la vie répond à la profession qu'ils ont faite, portent imprimés en leur âme les traits naturels et la véritable image de Notre-Seigneur. Comment cela se fait-il ? Certainement la manière en est admirable ? Vivre chrétiennement, c'est se conformer à la doctrine du Fils de Dieu. Or je dis que la doctrine du Fils de Dieu est un tableau qui est tiré sur sa sainte vie ([2]) : la doctrine est la copie, et lui-même est l'original ; en quoi il diffère beaucoup des autres docteurs qui se mêlent d'enseigner à bien vivre : car ceux-ci ne seront jamais assez téméraires pour former sur leurs actions les règles de la bonne vie : mais ils ont accoutumé de se figurer de belles idées, ils établissent certaines règles, sur lesquelles ils tâchent eux-mêmes de se composer. Tout au contraire, le Fils de Dieu étant envoyé au monde pour y être un exemplaire achevé de la plus haute perfection, ses enseignements étaient dérivés de ses mœurs : il enseignait les choses parce qu'il les pratiquait ; sa parole n'était qu'une image de sa conduite.

1. *Edit.* D'autant plus que vous nous voyez, tout autant que nous sommes de chrétiens, tout couverts du sang du Sauveur dont nous sommes teints et blanchis, et que vous remarquez en nous ces mêmes linéaments. (Variante.)

2. *Var.* est un vrai portrait de sa vie.

Que fait donc le Saint-Esprit dans l'âme d'un bon chrétien? Il fait que l'Évangile est son conseil dans tous ses desseins, et l'unique règle qu'il regarde dans ses actions. Insensiblement la doctrine du Fils de Dieu passe dans ses mœurs : il devient, pour ainsi dire, un Évangile vivant : tout y sent le Maître dont il a reçu les leçons, il en prend tout l'esprit, et si vous pénétriez dans l'intérieur de sa conscience, vous y verriez les mêmes linéaments, les mêmes affections, les mêmes façons de faire qu'en notre Sauveur.

Et c'est ce qui touche sensiblement la bienheureuse Marie, comme il m'est aisé de l'éclaircir par un exemple familier. Vous verrez quelquefois une mère qui caressera extraordinairement un enfant sans en avoir d'autre raison, sinon que c'est, à son avis, la vraie peinture du sien. C'est ainsi, dira-t-elle, qu'il pose ses mains ; c'est ainsi qu'il porte (1) ses yeux ; telle est son action et sa contenance. Les mères sont ingénieuses à observer jusques aux moindres choses. Et qu'est-ce que cela sinon comme une course, si on [peut] parler de la sorte, que fait l'affection d'une mère, qui ne se contentant pas d'aimer son fils en sa propre personne, le va chercher partout où elle peut en découvrir quelque chose. Que si elles sont si fort émues de leur ressemblance ébauchée, que dirons-nous de Marie, lorsqu'elle voit dans l'âme des chrétiens des traits immortels de la parfaite beauté de son Fils, que le doigt de Dieu a si bien formés dans leurs âmes ?

Mais il y a plus (2) : nous ne sommes pas seulement les images vivantes du Fils de Dieu, nous sommes encore ses membres, et nous composons avec lui un corps dont il est le chef; ce qui attire si puissamment sur nous les affections de la sainte Vierge, qu'il n'y a point de mère qui puisse aller à l'égal : ce qu'il me serait aisé de vous faire voir par des rai-

1. Souvenir de Virgile (*Æneid.*, III, 489) : *Sic oculos, sic ille manus, sic ora ferebat.*

2. Seconde rédaction (f. 151). Celle qu'on lit dans les éditions est une sorte de résultante, arrangée arbitrairement. Voici la première, qui n'est point effacée (f. 146, v°) :

« Mais il y a plus. Nous ne sommes pas seulement les images du Fils de Dieu ; nous sommes les os de ses os et la chair de sa chair, ainsi que parle saint Paul ; nous sommes son corps et sa plénitude, comme enseigne le même apôtre : qualité qui nous unit de telle sorte avec lui, que quiconque aime le Sauveur, il faut par nécessité que par le même mouvement d'amour il aime tous

sonnements invincibles, si je n'étais pressé de finir bientôt ce discours. Et pour vous en convaincre, je ne veux seulement que [1] vous en proposer en abrégé les principes, après avoir repassé légèrement sur quelques vérités que j'ai tâché d'établir dans ma première partie, dont il est nécessaire que vous ayez mémoire pour l'intelligence de ce qui me reste à vous dire.

Je vous ai dit, chrétiens, que la maternité de la Vierge n'ayant point d'exemple sur la terre, il en est de même de l'affection qu'elle a pour son Fils : et comme elle a cet honneur d'être la mère d'un Fils qui n'a point d'autre père que Dieu, de là vient que laissant bien loin au-dessous de nous toute la nature, nous lui avons été chercher la règle de son amour dans le sein du Père éternel. Car de même que Dieu le Père, voyant que la nature humaine touche de si près à son Fils unique, étend son amour paternel à l'humanité du Sauveur et fait de cet Homme-Dieu l'unique objet de ses complaisances, comme nous l'avons prouvé par le témoignage des Écritures, ainsi avons-nous dit que la bienheureuse Marie ne séparait plus la divinité d'avec l'humanité de son Fils, mais qu'elle les embrassait en quelque façon toutes deux par un même amour. Ce sont les vérités sur lesquelles nous avons établi l'union de Marie avec Dieu : en voici

les fidèles. De cette doctrine, si je n'étais pressé de finir bientôt ce discours, que j'aurais à vous déduire de puissantes considérations pour vous faire voir que Marie a pour nous toute la bonté d'une mère ! Et pour en toucher quelques principes en abrégé, je vous prie de vous souvenir d'une vérité que j'ai établie dans la première partie par un témoignage évident des Écritures divines, à savoir que (*var.* J'ai prouvé par le témoignage des Écritures que) Dieu étend son affection paternelle jusqu'à l'humanité de son Fils, c'est-à-dire, comme nous l'avons exposé, que l'objet de ses complaisances est un Homme-Dieu ; que son affection ne sépare pas la nature humaine d'avec la nature divine, depuis qu'une miraculeuse union les a rendues inséparables. A cette proposition, j'en ajoute maintenant une autre, et je dis que le Père éternel nous aime du même amour qu'il a pour son Fils ; ce que je n'oserais assurer, si je ne l'apprenais de la propre bouche du Sauveur dans cette belle oraison qu'il adressa pour nous à son Père : *Dilectio qua dilexisti me in ipsis sit, et ego in ipsis* (Joan., XVII, 26) : Mon Père, dit-il, je suis en eux parce qu'ils sont mes membres : je vous prie « que l'affection par laquelle vous m'avez aimé soit en eux : » *Dilectio qua dilexisti me in ipsis sit, et ego in ipsis.* O parole d'une charité ineffable ! Notre-Seigneur

1. Pléonasme, qu'on retrouve dans la Préface de l'*Histoire des Variations :* « Quand on ne ferait seulement que lire les titres de leurs confessions de foi... »

quelques autres qui vous feront bien voir sa charité envers nous.

Les mêmes Écritures qui m'apprennent que Dieu aime en quelque façon par un même amour la divinité et l'humanité de son Fils, à cause de leur société inséparable en la personne adorable de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, m'enseignent aussi qu'il nous aime par le même amour qu'il a pour son Fils unique et bien-aimé, à cause que nous lui sommes unis comme les membres de son corps ; et c'est de toutes les maximes du christianisme celle qui doit porter le plus haut nos courages et nos espérances. En voulez-vous un beau témoignage dans la bouche même de Notre-Seigneur ? Écoutez ces belles paroles qu'il adresse à son Père, le priant pour nous : *Dilectio, qua dilexisti me, in ipsis sit, et ego in ipsis* ([a]) : Mon Père, dit-il, je suis en eux, parce qu'ils sont mes membres ; je vous prie « que l'affection par laquelle vous m'aimez soit en eux. » Voyez, voyez, chrétiens, et réjouissez-vous. Notre Sauveur craint que l'amour de son Père ne fasse quelque différence entre le chef et les membres ; et connaissez par là combien nous sommes unis avec le Sauveur, puisque Dieu même, qui a distingué tous les êtres par une si aimable variété, ne nous distingue plus d'avec lui, et répand volontiers sur nous toutes les douceurs de son affection paternelle. Que s'il est vrai que Marie ne

a. Joan., XVII, 26. Ms. *in eis.* (Cité de mémoire, comme à la Toussaint, 1649.)

ne peut souffrir qu'on le sépare de nous ; il a peur que son Père ne fasse trop de différence entre le chef et ses membres ; il veut qu'il embrasse et le Maître et les disciples par le même amour.

De là que conclurons-nous à l'honneur de Marie ? Une conséquence admirable, qui suit évidemment de quelques maximes que je pense avoir solidement établies dans le premier point, et qui, vous étant proposées pour honorer les merveilles de la main de Dieu dans la bienheureuse Marie, sont certainement très dignes de votre audience. Je vous ai dit, chrétiens, que la maternité de la Vierge n'ayant point d'exemple sur la terre, son amour maternel, en était de même ; qu'il surpassait de bien loin la nature, et s'allait régler sur l'amour même du Père éternel. Je vous ai fait voir, par une considération plus sensible, qu'étant la meilleure mère qui puisse jamais être au monde, elle étend son affection maternelle à tout ce qui regarde la personne de son Fils. Joignez maintenant ces choses à ce que je viens de vous dire. Nous touchons de si près au Sauveur qu'à peine se peut-on figurer une plus étroite union. Il est en nous et nous en lui ; autant qu'il y a de fidèles, c'est pour ainsi dire autant de JÉSUS-CHRIST sur

règle son amour que sur celui du Père éternel, allez, ô fidèles, allez à la bonne heure à cette Mère incomparable ; croyez qu'elle ne vous discernera plus d'avec son cher Fils : elle vous considérera comme « la chair de sa chair, et comme les os de ses os », ainsi que parle l'Apôtre ([a]), comme des personnes sur lesquelles et dans lesquelles son sang a coulé ; et pour dire quelque chose de plus, elle vous regardera comme autant de JÉSUS-CHRIST sur la terre : l'amour qu'elle a pour son Fils sera la mesure de celui qu'elle aura pour vous ; et partant ne craignez point de l'appeler votre mère : elle a au souverain degré toute la tendresse que cette qualité demande.

C'est, si je ne me trompe, ce que je m'étais proposé de prouver dans cette seconde partie ; et je loue Dieu de ce qu'il nous a fait la grâce d'établir une dévotion sincère à la sainte Vierge sur des maximes qui me semblent si chrétiennes. Mais prenez garde que ces mêmes raisonnements, qui doivent nous donner une grande confiance sur l'intercession de la Vierge, ruinent en même temps une confiance téméraire à laquelle quelques esprits inconsidérés se laissent aveuglément emporter. Car vous devez avoir reconnu, par tout ce discours, que la dévotion de la Vierge ne se peut jamais rencontrer que dans une vie chrétienne. Et combien y en a-t-il qui, abusés d'une créance superstitieuse, se croient dévots à la Vierge quand ils s'acquittent de certaines petites pratiques, sans se mettre en peine de corriger la licence ni le débordement de leurs mœurs ? Que s'il y avait quelqu'un dans la compagnie qui fût imbu d'une si folle persuasion, qu'il sache, qu'il sache que puisque leur ([1]) cœur est éloigné de JÉSUS,

a. Ephes., v, 30.

la terre, pourvu qu'ils ne démentent point leur profession ; et c'est un point capital de la doctrine chrétienne : nous sommes tellement mêlés et confondus, si j'ose parler de la sorte, avec le Sauveur, que Dieu même qui a distingué tous les êtres par une si aimable variété ne nous distingue plus d'avec lui, et répand volontiers sur nous toute la douceur de ses affections paternelles. Partant, ô fidèles, allez à la bonne heure à Marie ; ne craignez point de l'appeler votre mère : elle a au souverain degré toute la tendresse que demande cette qualité. »

1. Les éditeurs ont corrigé : « son cœur..., ses prières ». Mais on peut conserver la leçon du manuscrit, et entendre : le cœur, les prières de ceux qui abusés d'une créance superstitieuse, etc. Le sens est le même, et le tour est moins dur.

Marie a en exécration toutes leurs prières. En vain tâchez-vous de la contenter de quelques grimaces, en vain l'appelez-vous votre Mère par une piété simulée : quoi ! auriez-vous bien l'insolence de croire que ce lait virginal dût couler sur des lèvres souillées de tant de péchés ? qu'elle voulût embrasser l'ennemi de son bien-aimé de ces mêmes bras dont elle le portait dans sa tendre enfance ? qu'étant si contraire au Sauveur, elle voulût vous donner pour frère au Sauveur? Plutôt, plutôt sachez que son cœur se soulève, que sa face se couvre de confusion, lorsque vous l'appelez votre mère.

Car ne pensez pas, chrétiens, qu'elle admette tout le monde indifféremment au nombre de ses enfants : il faut passer par une épreuve bien difficile, avant que de mériter cette qualité. Savez-vous ce que fait la bienheureuse Marie, lorsque quelqu'un des fidèles l'appelle sa mère ? Elle l'amène en présence de notre Sauveur : Ça, dit-elle, si vous êtes mon fils, il faut que vous ressembliez à JÉSUS mon bien-aimé. Les enfants, même parmi les hommes, portent souvent imprimés sur leurs corps les objets qui ont possédé l'imagination de leurs mères. La bienheureuse Marie est entièrement possédée du Sauveur JÉSUS; c'est lui seul qui domine en son cœur, lui seul règne sur tous ses désirs, lui seul occupe et entretient toutes ses pensées : elle ne pourra jamais croire que vous soyez ses enfants, si vous n'avez en votre âme quelques linéaments de son Fils. Que si, après vous avoir considérés attentivement, elle ne trouve sur vous aucun trait qui ait rapport à son Fils, ô Dieu ! quelle sera votre confusion, lorsque vous vous verrez honteusement rebutés de devant sa face, et qu'elle vous déclarera que, n'ayant rien de son Fils et, ce qui est plus horrible, étant opposés à son Fils, vous lui êtes insupportables !

Au contraire, elle verra par exemple une personne (descendons dans quelque exemple particulier) qui, pendant les calamités publiques ([1]), telles que sont celles où nous nous voyons à présent, considérant tant de pauvres gens réduits à d'étranges extrémités, en ressent son âme attendrie, et

1. La misère était extrême à Paris depuis 1649. (Cf. Faillon, *Vie de M. Olier*, II, 502-506.) — La parenthèse est peut-être une variante dans cette phrase.

ouvrant son cœur sur la misère du pauvre par une compassion véritable, élargit en même temps ses mains pour le soulager: Oh! dit-elle incontinent en soi-même, il a pris cela de mon Fils, qui ne vit jamais de misérable qu'il n'en eût pitié. « J'ai compassion de cette troupe, » disait-il ([a]) ; et à même temps il leur faisait donner tout ce que ses apôtres lui avaient gardé pour sa subsistance, qu'il multiplie même par un miracle, afin de les assister plus abondamment. Elle verra un jeune homme qui aura la modestie peinte sur le visage ; quand il est devant Dieu, c'est avec une action toute recueillie ; lui parle-t-on de quelque chose qui regarde la gloire de Dieu, il ne cherche point de vaines défaites, il s'y porte incontinent avec cœur. Oh ! qu'il est aimable ! dit la bienheureuse Marie ; ainsi était mon Fils lorsqu'il était en son âge, toujours recueilli devant Dieu : dès l'âge de douze ans, il quittait parents et amis, pour aller vaquer, disait-il, aux affaires de son Père ([b]). Surtout elle en verra quelque autre dont le soin principal sera de conserver son corps et son âme dans une pureté très entière ; il n'a que de chastes plaisirs, il n'a que des amours innocentes ; JÉSUS possède son cœur, il en fait toutes les délices : parlez-lui d'une parole d'impureté, c'est un coup de poignard à son âme ; vous verrez incontinent qu'il s'arme de pudeur et de modestie contre de telles propositions. Voilà, chrétiens, voilà un enfant de la Vierge : comme elle s'en réjouit ! comme elle s'en glorifie ! comme elle en triomphe ! avec quelle [joie] elle le présente à son bien-aimé, qui est par-dessus toutes choses passionné pour les âmes pures !

C'est pourquoi excitez-vous, chrétiens, à l'amour de la pureté ; vous particulièrement, qu'une sainte affection pour Marie a attirés dans une société qui s'assemble sous son nom, pour se perfectionner dans la vie chrétienne ([1]). C'est votre zèle qui a aujourd'hui orné ce temple sacré, dans lequel nous célébrons les grandeurs de la majesté divine. Mais

a. Marc., VIII, 2. — *b. Luc.*, II, 49.

1. La confrérie du Rosaire instituée par Nicolas Cornet dans le collège de Navarre, et dont Bossuet était directeur, depuis son diaconat. (Floquet, *Études sur la vie de Bossuet*, I, 129.)

considérez que vous avez un autre temple à parer, dans lequel Jésus habite, sur lequel le Saint-Esprit se repose. Ce sont vos corps, mes chers frères, que le Sauveur a sanctifiés, afin que vous eussiez du respect pour eux ; sur lesquels il a versé son sang, afin que vous les tinssiez nets de toute souillure ; qu'il a consacrés, pour en faire les temples vivants de son Saint-Esprit : afin que, les ayant ornés en ce monde d'innocence et d'intégrité, il les ornât en l'autre d'immortalité et de gloire.

FRAGMENT D'UN SERMON [1] SUR LA PURIFICATION DE LA SAINTE VIERGE. Prêché à Navarre, la veille de la fête, (1er février, 1652).

Bossuet ayant repris ce sujet l'année suivante devant les religieuses de la Propagation de la Foi, à Metz, n'a gardé de sa composition primitive que la conclusion, et une vingtaine de lignes qui se trouvaient sur les mêmes feuilles. Nous donnerons cette conclusion avec le sermon auquel il l'a lui-même rattachée. Voici le fragment qui la précède, et que les éditeurs ont eu tort d'introduire dans le sermon de 1653, avec lequel il est inconciliable, puisqu'il désigne clairement un autre auditoire, et la veille de la fête, non le jour, qui sera nettement indiqué au début du sermon.

[LA sainte Vierge entendant une prophétie si lugubre, et en] cela plus terrible que n'énonçant rien en particulier, elle laissait à appréhender toutes choses [2], ne s'informe point quels seront donc ces accidents si étranges; mais s'étant une bonne fois abandonnée entre les mains de Dieu, elle se soumet de bon cœur, sans s'en enquérir, à ce qu'il lui plaira ordonner de son Fils et d'elle.

C'est ici, c'est ici, chrétiens, à propos de cette offrande parfaite, que je vous veux sommer de votre parole, et vous faire souvenir de ce que vous avez fait devant ces autels. Lorsque vous avez été agrégés à la confrérie, n'avez-vous pas protesté solennellement que vous réformeriez votre vie ? Or en vain faisons-nous de si magnifiques promesses, en vain nous mettons-nous sous la protection de Marie, en vain la prenons-nous pour notre exemplaire, en vain nous assemblons-nous pour écouter la parole de Dieu, si on voit toujours les mêmes dérèglements dans nos mœurs. C'est pourquoi aujourd'hui que la très innocente Marie présente son

1. *Mss.* 12825, f. 164 et 165.
2. *Var.* les dernières extrémités.

Fils à Dieu, qu'elle se dédie elle-même à sa majesté, servons-nous d'une occasion si favorable ; et renouvelant tout ce que nous avons jamais fait de bonnes résolutions, dévouons-nous pour toujours au service de Dieu notre Père. Mais je ne m'aperçois pas que ce discours est trop long, et que je dois quelques paroles d'exhortation à ceux qui, invités par la solennité de demain, désirent participer à nos redoutables mystères.

Chrétiens, si vous désirez... (*Voy. la suite au 2 février, 1653.*)

SERMON POUR LE SAMEDI-SAINT [1], 1652.

C'est le premier sermon de Bossuet prêtre. Il avait été ordonné quinze jours auparavant (samedi de la Passion, 16 mars. — Cf. *Lettre à la sœur Cornuau*, du 4 août 1692). Écrit et prononcé encore à Navarre, où l'on prêchait la veille des fêtes. Du reste, comme dans le discours précédent, le jeune orateur se préoccupe surtout de la partie laïque de son auditoire.

SOMMAIRE : [2] *Christus resurgens*. Samedi-Saint.

[1er Point.] Pourquoi la conversion est appelée mort : pour trois raisons : 1e d'une propriété du péché, 2e de la qualité du remède, 3e regarde l'instruction du pécheur (p. 6).

1. Le péché vient par l'origine, donc doit être détruit par une espèce de mort (p. 8, 9). — État de l'homme aussitôt après le péché : la honte jusqu'alors inconnue fut la première de ses passions qui lui décela la conspiration de toutes les autres : *Nihil primum sensit quam erubescendum*. Tertull., *de Virg. vel.*, 10 (leg. 11). — (p. 7).

2. Péché ne peut être guéri que par la mort du Sauveur et notre configuration avec sa mort (p. 10, 11, 12). Image de mort en nous, conformément à JÉSUS-CHRIST (p. 14).

3. La conversion n'est pas un changement superficiel, c'est une mort (p. 16, 17, 18, 19). — Réjouissance charnelle des chrétiens à Pâques (p. 20, 21).

[2d Point.] Dieu est notre vie (p. 24, 25). — Eucharistie (p. 26, 27).

Christus resurgens ex mortuis jam non moritur, mors illi ultra non dominabitur : quod enim mortuus est peccato, mortuus est semel; quod autem vivit, vivit Deo. (Rom., VI, 9 et 10.)

QUAND je vois [3] ces riches tombeaux sous lesquels les grands de la terre semblent vouloir cacher la honte de leur pourriture, je ne puis assez m'étonner de l'extrême folie des hommes qui érige [4] de si magnifiques

1. *Mss.* 12824, f. 4-25, excepté la f. 5, qui appartient au sermon de Pâques 1654. In-4° sans marge ; paginé à l'époque des sommaires (1662.)

2. F. 4. Donné, mais peu exactement, par Lachat (X, 92).

3. Les éditeurs, intitulant cette œuvre *Premier sermon pour le jour de Pâques*, renvoient en note ce qui est spécial au Samedi-Saint. A la place de cet avant-propos, ils donnent celui de 1654.

4. *Édit.* qui érigent.

trophées à un peu de cendre et à quelques vieux ossements. En vain enrichit-on leurs cercueils de marbre et de bronze ; en vain déguise-t-on la funèbre idée qu'ils jettent dans nos esprits par ces noms superbes de monuments et de mausolées : ce ne sont après tout que les écueils où se vont briser toutes les grandeurs humaines ([1]). Cette pompe ne produit autre chose sinon que les vers en sont servis plus honorablement, et que les marques de corruption en sont plus illustres.

Il n'en est pas ainsi du sépulcre de mon Sauveur. La mort a déjà eu assez de pouvoir sur son corps ; elle lui a ôté la vie, elle ne pourra pas le corrompre ; et nous lui pouvons adresser cette parole de Job : « Tu iras jusques-là, et ne passeras pas plus outre ; » cette pierre donnera des bornes à ta furie, et, à ce tombeau, comme à un rempart invincible, « seront rompus tes efforts : » *Usque huc venies, et non procedes amplius : et hic* [p. 2] ([2]) *confringes tumentes fluctus tuos* ([a]).

C'est pourquoi le Sauveur Jésus, qui a subi volontairement une mort infâme, veut après cela que son sépulcre soit honorable : *Erit sepulchrum ejus gloriosum* ([b]). Il veut qu'il soit situé au milieu d'un jardin ; taillé tout nouvellement dans le roc. Il désire qu'il soit vierge comme le ventre de sa mère, et que personne n'y ait été posé devant lui. De plus il faut à son corps cent livres d'onguents précieux, et un linge très fin et très blanc pour l'envelopper. Après qu'il s'est soûlé de douleurs et d'opprobres durant le cours de sa vie, vous diriez qu'il soit devenu délicat dans sa sépulture. N'est-ce pas pour nous faire entendre qu'il se prépare un lit plutôt qu'un sépulcre ? Il faut qu'il y dorme et qu'il y repose encore quelque temps, jusques à ce que l'heure de se lever soit venue. Nous aurons jusques à la nuit quelque reste de tristesse : *Ad vesperum demorabitur fletus ;* mais demain dès le matin la résurrection nous comblera d'une sainte réjouissance: *Ad matutinum lætitia* ([c]). Que ferons-nous donc ainsi partagés entre la tristesse et la joie ? Si nous ne parlons que de sa

a. Job., XXXVIII, 11. — *b. Is.*, XI, 10. — *c. Ps.*, XXIX, 6.

1. *Var.* toutes leurs grandeurs.

2. Quand le sommaire renvoie aux pages, nous indiquons la pagination du sermon original. — *Ms. Illuc progredieris... illuc confringes...*

résurrection, notre douleur sans doute s'en trouvera offensée : que si nous nous contentons de nous entretenir de sa mort, notre espérance n'en sera pas satisfaite. Joignons-les toutes deux, chrétiens; et voyons les obligations que l'une et l'autre nous impose.

O Marie, nous ne craindrons pas de nous adresser à vous aujourd'hui : nous savons que l'amertume de vos douleurs est bien adoucie ! Bientôt vous apprendrez que votre Fils aura pris une nouvelle naissance, et vous ne porterez point d'envie à son saint sépulcre de ce qu'il aura été comme sa seconde mère ; au contraire vous n'en recevrez pas moins de joie que lorsque l'Ange vous vint annoncer qu'il naîtrait de vous, en vous adressant ces paroles par lesquelles nous vous saluons : *Ave*...

[P. 3.] Je m'étonne quelquefois, chrétiens, que nous ayons si peu de soin de considérer et ce que nous sommes par la condition de notre naissance, et ce que nous devenons par la grâce du saint baptême. Une marque évidente que nous n'avons pas bien pénétré le mystère de notre régénération, c'est de voir les divers sentiments des auditeurs quand on vient à discourir de cette matière. Les uns, tout charnels et grossiers, sitôt qu'ils entendent parler de nouvelle vie, et de résurrection spirituelle, et de seconde naissance, demeurent presque interdits ; peu s'en faut qu'ils ne dient (1) avec Nicodème : « Comment se peuvent faire ces choses ? Quoi ! un vieillard naîtra-t-il encore une fois ? faudra-t-il que nous rentrions dans le ventre de nos mères (a) ? » Tels étaient les doutes que se formait en son âme ce pauvre pharisien. Les autres, plus délicats, reconnaissent que ces vérités sont fort excellentes ; mais il leur semble que cette morale est trop raffinée, qu'il faut renvoyer ces subtilités dans les cloîtres, pour servir de matière aux méditations de ces personnes dont les âmes (2) se sont plus épurées dans la solitude. Pour nous, diront-ils, nous avons peine à goûter

a. *Joan.*, III, 4.
1. *Édit.* disent.
2. *Var.* aux méditations de ces âmes qui...

toute cette mystagogie ([1]). N'est-il pas vrai que c'est la secrète réflexion de quantité de personnes, lorsqu'on traite de ces mystères ?

Qu'est-ce à dire ceci, chrétiens ? En quelle école ont-ils été élevés ? Ignorent-ils qu'il n'y a quasi point de maximes que les saints docteurs de l'Église aient plus souvent inculquées; et que qui ôterait des écrits de l'Apôtre les endroits où il explique cette doctrine, [p. 4] non seulement il ([2]) énerverait ses raisonnements invincibles, mais encore il effacerait la plus grande partie de ses divines Épîtres ? D'où vient donc, je vous prie, que nous avons si peu de goût pour ces vérités ? d'où vient cela, sinon du dérèglement de nos mœurs ? Sans doute nous ne permettons pas à l'esprit de Dieu d'habiter ni assez longtemps ni assez profondément dans nos âmes, pour nous faire sentir ses divines opérations ; car le Sauveur ayant dit à ses apôtres qu'il leur enverrait ([3]) « cet Esprit consolateur que le monde ne connaissait pas : pour vous, ajoute-t-il, mes disciples, vous le connaîtrez, parce qu'il sera en vous et habitera dans vos cœurs : » *Vos autem cognoscetis eum ; quia apud vos manebit, et in vobis erit* ([a]). Par où nous voyons que si nous le laissions habiter quelque temps dans nos âmes, il ferait sentir sa présence par les bonnes œuvres, esquelles ([4]) sa main puissante porterait nos affections ; et comme il n'y a point de christianisme en nos mœurs, comme nous menons une vie toute séculière et toute païenne, de là vient que nous ne remarquons aucun effet de notre seconde naissance.

Ainsi, chrétiens, pour vous instruire de ces vérités, le plus court serait de vous renvoyer à l'école du Saint-Esprit et à une pratique soigneuse des préceptes évangéliques. Mais puisque la saine doctrine est un excellent préparatif à la bonne vie, et que les solennités pascales, que nous avons aujourd'hui commencées, nous invitent à nous [p. 5] entre-

a. Joan., XIV, 16, 17.

1. On dirait aujourd'hui *ce mysticisme*, ou *cette mysticité*.

2. *Ms.* qu'il énerverait... qu'il effacerait. — Distraction, à ce qu'il semble.

3. *Ms.* envoierait (enuoieroit). — Voy. *Remarques sur la grammaire...* (Introd.)

4. *Dient*, *quasi*, *esquelles*... tous ces archaïsmes qui vont disparaître, concourent avec l'écriture et l'orthographe à fixer la date de cette œuvre.

tenir de ces choses : écoutez non point mes pensées, mais trois admirables raisonnements du grand apôtre saint Paul, dont il pose les principes dans le texte que j'ai allégué, et en tire les conséquences dans les paroles suivantes : « Jésus est mort, dit-il, et c'est au péché qu'il est mort, » *mortuus est peccato* ([a]) : si donc nous voulons participer à sa mort, il faut que nous mourions au péché : c'est notre première partie. Jésus étant mort a repris une nouvelle vie, et cette vie n'est plus selon la chair, mais entièrement selon Dieu, « parce qu'il ne vit que pour Dieu : » *quod autem vivit, vivit Deo* ([b]) : il faut donc que nous passions à une nouvelle vie, qui doit être toute céleste : voilà la deuxième. Jésus étant une fois ressuscité, « ne meurt plus, la mort ne lui domine plus : » *jam non moritur, mors illi ultra non dominabitur* ([c]) : si donc nous voulons ressusciter avec lui, il faut que nous vivions éternellement à la grâce, et que la mort du péché ne domine plus en nos âmes : c'est par où finira ce discours. Le Sauveur est mort, mourons avec lui ; il est ressuscité, ressuscitons avec lui ; il est immortel, soyons immortels avec lui. Tâchons de rendre ces vérités sensibles par une simple et naïve exposition de quelques maximes de l'Évangile ; et faisons voir en peu de mots, avant toutes choses, quelle nécessité il y a de mourir avec le Sauveur.

PREMIER POINT.

D'où vient que l'apôtre saint Paul ne parle que de mort et de sépulture, quand il veut dépeindre la conversion du pécheur, et pourquoi a-t-il toujours à la bouche qu'il faut mourir au péché avec Jésus-Christ et crucifier le vieil homme, et tant d'autres semblables discours qui d'abord [p. 6] paraissent étranges ? Car s'il ne veut dire autre chose sinon que nous devons ([1]) changer nos méchantes inclinations, pour quelle raison se sert-il si souvent d'une façon de parler qui semble si fort éloignée ? et ce changement d'affections étant si commun dans la vie humaine, comment ne l'ex-

a. Rom., VI, 10. — Ms. *peccato mortuus est.* — *b. Ibid.* — *c. Ibid.*, 9.
1. *Var.* que nous sommes obligés de changer...

prime-t-il pas en termes plus familiers? C'est ce qui me fait croire que ces sortes d'expressions ont quelque sens plus caché ; et sans doute il ne les a pour ainsi dire affectées qu'afin de nous inviter à en pénétrer le secret. Or (1) pour avoir une pleine intelligence de l'intention de l'Apôtre, je me sens obligé à vous représenter deux considérations importantes : par la première je vous ferai voir, avec l'assistance divine, pour quelle raison la conversion du pécheur s'appelle une mort, et elle sera tirée d'une propriété du péché ; par la seconde, je tâcherai de montrer que nous sommes obligés de mourir au péché avec le Sauveur, et celle-ci sera prise de la qualité du remède ; de ces deux considérations, il en naîtra une troisième pour l'instruction des pécheurs.

Tout péché doit avoir son principe dans la volonté : mais dans l'homme il a une propriété bien étrange, c'est qu'il est tout ensemble volontaire et naturel. Les pélagiens, ne comprenant point cette vérité, ne pouvaient souffrir que l'on leur parlât de ce péché d'origine avec lequel nous naissons, et disaient que [p. 7] cela allait à l'outrage de la nature, qui est l'œuvre des mains de Dieu. Ils n'entendaient pas que la source du genre humain étant corrompue, ce qui avait été volontaire seulement dans le premier père avait passé en nature à tous ses enfants. Qu'est-il nécessaire de vous raconter plus au long l'histoire de nos malheurs ? Vous savez assez que le premier homme, séduit par les infidèles conseils de ce serpent frauduleux, voulut faire une funeste épreuve de sa liberté ; et qu'usant inconsidérément de ses biens, ce sont les propres mots du saint pontife Innocent (a), il ne sut

a. *Epist.* XXIX *ad Concil. Carthag.*, n. 6.

1. *Var.* J'en trouve trois raisons principales. Je tire la première d'une propriété que le péché a dans les hommes ; la seconde, de la qualité du remède par lequel nous en sommes guéris ; la troisième regarde une instruction du pécheur qui doit être changé. Par ces trois raisons je prétends vous faire voir, avec l'assistance divine, et que c'est à bon droit que la conversion des pécheurs s'appelle une mort, et que la mort du Fils de Dieu nous oblige de mourir au péché, et à quelle sainteté cette obligation nous engage. Je les tirerai des vérités les plus communes et les plus connues du christianisme ; je vous prie de vous y rendre attentifs. — Sans effacer cette première rédaction, le jeune orateur y a substitué celle que nous donnons dans le texte.

pas reconnaître la main qui les lui donnait : de sorte que son esprit s'étant élevé contre Dieu, il perdit l'empire naturel qu'il avait sur ses appétits ; la honte ([1]), qui jusqu'à ce temps-là lui avait été inconnue, fut la première de ses passions qui lui décela la conspiration de toutes les autres. Il s'était enflé d'une vaine espérance de savoir le bien et le mal : et il arriva par un juste jugement de Dieu, que « la première chose dont il s'aperçut, c'est qu'il fallait rougir : » *Nihil primum senserunt quam erubescendum* ([a]), dit Tertullien ([2]). Cela est bien étrange. Il remarqua incontinent sa nudité, ainsi que nous apprend l'Écriture ([b]) : c'est qu'il commença à sentir une révolte à laquelle il ne s'attendait pas ; et la chair s'étant soulevée inopinément contre la raison, il était confus de ce qu'il ne [p. 8] pouvait la réduire.

Mais je ne m'aperçois pas que je m'arrête peut-être trop à des choses qui sont très connues : il suffit présentement que vous remarquiez que nous naissons tous, pour notre malheur, de ces passions honteuses qui, étant suscitées par le péché, s'élèvent dans la chair, à la confusion de l'esprit. Cela n'est que trop véritable ; et voici le raisonnement que saint Augustin en tire après le Sauveur. « Qui naît de la chair est chair, » dit Notre-Seigneur en saint Jean ([c]) : *Quod natum est ex carne, caro est.* Que veut dire cela? La chair en cet endroit, selon la phrase de l'Écriture, signifie ces inclinations corrompues qui s'opposent à la loi de Dieu : c'est donc comme si notre Maître avait dit plus expressément : O vous, hommes misérables, qui naissez de cette révolte, vous naissez par conséquent rebelles contre Dieu, et ses ennemis: *Quod natum est ex carne, caro est :* vous recevez en même temps et par les mêmes canaux et la vie du corps et la mort de l'âme : qui vous engendre vous tue; et la masse dont vous êtes formés étant infectée dans sa source, le péché s'attache et s'incorpore à votre nature. De là cette profonde ignorance, de là ces chutes continuelles, de là ces cupidités

a. De veland. Virg., n. 11. — *b. Genes.*, III, 7. — *c. Joan.*, III, 6. — S. Aug., serm. CLXXIV, n. 9 ; — serm. CCXCIV, n. 16.

1. Souligné au ms. pour l'importance. Cf. le sommaire.

2. *Ms.* Tertullian, *passim.*

effrénées qui font tout le trouble et toutes les tempêtes de la vie humaine : *Quod natum est ex carne, caro est ;* et voyez, s'il vous plait, où va cette conséquence.

Les philosophes enseignent que la naissance et la mort [p. 9] conviennent aux mêmes sujets. Tout ce qui meurt prend naissance, tout ce qui prend naissance peut mourir : c'est la mort qui nous ôte ce que la naissance nous donne. Vous êtes homme par votre naissance ; vous ne cessez d'être homme que par la mort ; l'union de l'âme et du corps se fait par la naissance; aussi est-ce la mort qui en fait la dissolution. Or, jusqu'à ce que la nature soit guérie, être homme et être pécheur c'est la même chose : l'âme ne tient pas plus au corps, que le péché et ses mauvaises inclinations s'attachent, pour ainsi dire, à la substance de l'âme. Que si le péché a sa naissance, il aura par conséquent sa vie et sa mort. Il a sa naissance par la nature corrompue, sa vie par nos appétits déréglés ; ce n'est donc pas sans raison que nous appelons une mort la guérison qui s'en fait par la grâce médicinale qui délivre notre nature : par où vous voyez que ce n'est pas sans raison que la conversion du pécheur s'appelle une mort. C'est pourquoi je ne m'étonne plus, grand Apôtre, si vous la nommez ordinairement de la sorte : vous nous voulez faire entendre combien nos blessures sont profondes, combien le péché et l'inclination au mal nous est devenue naturelle, et que naissant avec nous, il ne faut rien moins qu'une mort pour l'arracher de nos âmes.

Voilà déjà, ce me semble, quelque éclaircissement de la pensée de saint Paul, tiré, à la vérité, non des maximes orgueilleuses de la sagesse du siècle, mais des principes soumis et respectueux de l'humilité chrétienne. Nous n'avons point de [p. 10] honte d'avouer les infirmités de notre nature : que ceux-là en rougissent qui ne connaissent pas le Libérateur. Pour nous, au contraire, nous osons nous glorifier de nos maladies, parce que nous savons et la miséricorde du Médecin et la vertu du remède. Ce remède, comme vous le savez, c'est la mort de Notre-Seigneur ; et puisque nous voilà tombés sur la considération du remède, il est temps désormais que nous entendions raisonner l'apôtre saint Paul: « Le Fils

de Dieu, dit-il, est mort au péché;» *mortuus est peccato;* « ainsi estimez, conclut-il, que vous êtes morts au péché, » *ita et vos existimate.. mortuos quidem esse peccato* ([a]). Que veut-il dire, que Notre-Seigneur est mort au péché, lui qui dès le premier moment de sa conception a toujours vécu à la grâce ? Pour pénétrer sa pensée, il est nécessaire de reprendre la chose de plus haut, et de vous mettre devant les yeux quelques points remarquables de la doctrine de saint Paul, dans lesquels j'entre par cet exemple.

[P. 11] Si jamais vous vous êtes rencontrés dans une place publique où l'on aurait exécuté quelque criminel, n'est-il pas vrai que, par la qualité de la peine, vous avez souvent jugé de l'horreur du crime, et qu'il vous a semblé voir quelque idée de leurs forfaits dans les marques de leurs supplices et dans leurs faces défigurées ? Vous êtes surpris peut-être que je vous propose un si funèbre spectacle : c'est pour vous faire avouer qu'il y a dans la peine quelque représentation de la coulpe. Oserons-nous bien maintenant, mon Sauveur, vous appliquer cet exemple? Il le faut bien, certes, puisque vous avez paru sur la terre comme un criminel. Vous avez désiré vous rendre semblable aux pécheurs ; et n'ayant point de péché, vous avez voulu néanmoins en subir toutes les peines pendant votre vie : votre sainte chair a été travaillée des mêmes incommodités que le péché seul avait attirées sur la nôtre ; c'est pourquoi saint Paul ose dire, que vous vous êtes fait « semblable à la chair du péché, » *in similitudinem carnis peccati* ([b]). Quelle bonté, chrétiens ! Ce n'a pas été assez au Fils du Père éternel de revêtir sa divinité d'une chair humaine ; cette chair plus pure que les rayons du soleil, qui méritait d'être ornée d'immortalité et de gloire, il la couvre encore, pour l'amour de nous, de l'image de notre péché: n'est-ce pas de quoi nous confondre? Que sera-ce donc, si nous venons à considérer que c'est par ce moyen que nos péchés sont guéris ? C'est ici, c'est ici le trait le plus merveilleux de la miséricorde divine.

On rapporte que parfois les magiciens, possédés en leur âme d'un désir furieux de vengeance, font des images de

a. Rom., VI, 10, 11. — *b. Rom.*, VIII, 3.

cire de leurs ennemis, sur lesquelles ils murmurent quelques paroles d'enchantement ; et après, ajoute-t-on, frappant ces statues, la blessure, par un fatal contre-coup, en retombe sur l'original. Est-ce fable ou vérité, je vous le laisse à juger : seulement sais-je bien qu'il s'est passé quelque chose de semblable en la personne de mon Maître (1).

Où était l'image du péché ? En sa chair bénie. Où était le péché même ? En vous et en moi, chrétiens. La chair du Sauveur, cette image innocente du crime, a été livrée entre les [p. 13] mains des bourreaux, pour en faire à leur fantaisie : ils l'ont frappée, les coups ont porté sur le péché ; ils l'ont crucifiée, le péché a été crucifié ; ils lui ont arraché la vie, le péché a perdu la sienne : et voilà justement ce que l'Apôtre veut dire. Le Sauveur, selon sa doctrine, est mort au péché, parce que, abandonnant à la mort sa chair innocente qui en était l'image, il a anéanti le péché. Mais pourrons-nous conclure de là « qu'il faut que nous mourions avec lui, » *ita et vos existimate... mortuos quidem esse peccato ?* Certainement, chrétiens, la conséquence en est bien aisée ; il ne faut que lever les yeux, et regarder notre Maître pendu à la croix. O Dieu ! comment a-t-on traité sa chair innocente ! Quelque part où je porte ma vue, je n'y saurais remarquer aucune partie entière. Quoi ! parce qu'elle portait l'image du péché, il a bien voulu qu'elle fût ainsi déchirée, et nous épargnerons le péché même qui vit en nos âmes ! nous ne mortifierons point nos concupiscences : (2) au contraire, nous nous y laisserons aveuglément emporter ! Gardons-nous-en bien (3), chrétiens; il nous faut faire aujourd'hui un aimable échange avec le Sauveur. Innocent qu'il était, il s'est couvert de l'image de nos crimes, subissant la loi de la mort ; criminels que nous sommes, imprimons en nous-mêmes la figure de sa sainte mort, afin de participer à son [p. 14] innocence. Car lorsque nous portons la figure de cette mort, par une opération merveilleuse de l'esprit de Dieu sa vertu nous en est appli-

1. Ce paragraphe est barré dans le manuscrit ; apparemment par les éditeurs modernes. Deforis le donne sans aucun avis au lecteur.

2. *Var.* nos méchantes inclinations.

3. *Var.* Non, non, chrétiens.

quée. C'est pour cela que l'Apôtre nous exhorte à porter l'image de JÉSUS crucifié sur nos corps mortels, à avoir sa mort en nos membres, à nous conformer à sa mort ([a]).

Mais quelle main assez industrieuse pourra tracer en nous cette aimable ressemblance? Ce sera l'amour, chrétiens, ce sera l'amour. Cet amour saintement curieux ([1]) ira aujourd'hui avec Madeleine adorer le Sauveur dans sa sépulture : il contemplera ce corps innocent gisant sur une pierre, plus froid et plus immobile que la pierre ; et là se remplissant d'une idée si sainte, il en formera les traits dans nos âmes et dans nos corps. Ces yeux si doux, dont un seul regard a fait fondre saint Pierre en larmes, ne rendent plus de lumières : l'amour portera la main sur les nôtres ; il les tiendra clos pour toute cette pompe du siècle ; ils n'auront plus de lumière pour les vanités. Cette bouche divine, de laquelle inondaient des fleuves de vie éternelle, je vois que la mort l'a fermée : l'amour fermera la nôtre à jamais aux blasphèmes et aux médisances ; il rendra nos cœurs de glace pour les vains plaisirs qui ne méritent pas ce nom ; nos mains seront immobiles pour les rapines ; il nous sollicitera de nous jeter à corps perdu sur cet aimable mort, et de nous envelopper avec lui dans son drap mortuaire. Aussi bien l'Apôtre nous apprend que « nous sommes ensevelis avec lui par le saint baptême : » *Consepulti ei in baptismo* ([b]).

La belle cérémonie qui se faisait anciennement dans l'Église au baptême des chrétiens ! C'était en ce jour qu'on les baptisait dans l'antiquité, et vous voyez que [p. 15] nous en retenons quelque chose dans la bénédiction des fonts baptismaux. On avait accoutumé de les plonger tout entiers et de les ensevelir sous les eaux ; et comme les fidèles les voyaient se noyer, pour ainsi dire, dans les ondes de ce bain salutaire, ils se les représentaient en un moment tout changés par la vertu du Saint-Esprit, dont ces eaux étaient

a. II *Cor.*, IV, 10 ; *Coloss.* III, 5 ; *Rom.*, VII, 4. — *b. Coloss.*, II, 12. — Ms. *Consepulti Christo...*

1. *Var.* Lorsque nous portons la figure de cette mort, la vertu nous en est appliquée. Allons donc aujourd'hui avec Madeleine adorer notre aimable Sauveur dans sa sépulture : contemplons ce corps innocent gisant, etc.

animées : comme si sortant de ce monde à même temps qu'ils disparaissaient de leur vue, ils fussent allés mourir et s'ensevelir avec le Sauveur. Cette cérémonie ne s'observe plus, il est vrai ; mais la vertu du sacrement est toujours la même, et partant vous devez vous considérer comme étant ensevelis avec JÉSUS-CHRIST.

Encore un petit mot de réflexion sur une ancienne cérémonie. Les chrétiens autrefois avaient accoutumé de prier debout et les mains modestement élevées en forme de croix ; et vous voyez que le prêtre prie encore en cette action dans le sacrifice. Quelle raison de cela ? Il me semble qu'ils n'osaient se présenter à la majesté divine qu'au nom de JÉSUS crucifié : c'est pourquoi ils en prenaient la figure, et paraissaient devant Dieu comme morts avec JÉSUS-CHRIST; ce qui a donné occasion au grave Tertullien d'adresser aux tyrans ces paroles si généreuses : *Paratus est ad omne supplicium ipse habitus orantis christiani* ([a]) : « La seule posture du chrétien priant affronte tous vos supplices : » tant ils étaient persuadés, dans cette première vigueur des mœurs chrétiennes, qu'étant morts avec le Sauveur, ni supplices ni voluptés ne leur étaient rien. Et c'est pour le même sujet ([1]) qu'ils prenaient plaisir en toute rencontre [p. 16] d'imprimer le signe de la croix sur toutes les parties de leurs corps : comme s'ils eussent voulu marquer tous leurs sens de la marque du crucifié, c'est-à-dire, de la marque et du caractère de mort. Pour ([2]) la cérémonie, nous l'avons tous les jours en usage : mais nous ne considérons guère le prodigieux détachement qu'elle demande de nous ; et c'est à quoi néanmoins l'apôtre saint Paul nous presse. Il faut que tout chrétien meure avec JÉSUS-CHRIST. Il faut qu'il meure : car le péché se contractant par la naissance, il ne se détache que par une espèce de mort. Il faut qu'il meure : car il faut qu'il s'applique et la ressemblance et la vertu de la mort de

a. *Apolog.*, n. 30.

1. *En note*, au bas de la page : « Et c'est ce détachement si entier que l'Apôtre entreprend de nous persuader aujourd'hui. »

2. *Var...* de mort. Tant y a qu'ils n'avaient rien de plus présent dans l'esprit que cette pensée : il faut que tout chrétien...

notre Sauveur, qui est l'unique guérison de ses maladies. Voilà déjà deux raisons: la première est tirée d'une propriété du péché; la seconde, de la qualité du remède. Oublierons-nous cette instruction particulière que nous avons promise? Elle me semble trop nécessaire; et ce n'est point tant une nouvelle raison qu'une conséquence que nous tirerons des deux autres.

Écoutez, écoutez, pécheurs, la grave et sérieuse leçon de cet admirable docteur: puisqu'il ne nous parle que de mort et de sépulture, ne vous imaginez pas qu'il ne demande de nous qu'un changement médiocre. Où sont ici ceux qui mettent tout le christianisme en quelque réformation extérieure et superficielle, et dans quelques petites pratiques? En vain vous a-t-on montré combien le péché tenait à notre nature, si vous croyez après [p. 17] cela qu'il ne faut qu'un léger effort pour l'en détacher: l'Apôtre vous a enseigné que vous devez traiter le péché comme Jésus-Christ en a traité la ressemblance en sa sainte chair. Voyez s'il l'a épargnée: quel endroit de son corps n'a pas éprouvé la douleur de quelque supplice exquis? Et vous ne comprenez pas encore quelle obligation vous avez de rechercher dans le plus secret de vos cœurs tout ce qu'il y peut avoir de mauvais désirs, et d'en arracher jusques à la plus profonde racine! Oui, je vous le dis, chrétiens, après le Sauveur: quand cet objet, qui vous sépare de Dieu, vous serait plus doux que vos yeux, plus nécessaire que votre main droite, plus aimable que votre vie, coupez, tranchez: *Abscide eum* ([a]). Ce n'est pas sans raison que l'Apôtre ne nous prêche que mort: il veut nous faire entendre qu'il faut porter le couteau jusqu'aux inclinations les plus naturelles, et même jusqu'à la source de la vie, s'il en est besoin.

Saint Jean Chrysostome fait, à mon avis, une belle réflexion sur ces beaux mots de saint Paul: *Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo* ([b]): « Le monde m'est crucifié, et moi au monde; » entendez toujours par le monde les plaisirs du siècle: « Ce ne lui était pas assez d'avoir dit que le monde était mort pour lui, remarque ce saint évêque ([c]); il faut

a. Matth., v, 30. — *b. Gal.*, vi, 14. — *c.* Lib. ii *de Compunct.*, n. 2.

qu'il ajoute que lui-même est mort au monde. Certes, poursuit le merveilleux interprète, l'Apôtre considérait que non seulement les vivants ont [p. 18] quelques sentiments les uns pour les autres, mais qu'il leur reste encore quelque affection pour les morts, qu'ils en conservent le souvenir, et rendent du moins à leurs corps les honneurs de la sépulture. Tellement que le saint Apôtre pour nous faire entendre jusqu'à quel point le fidèle doit être dégagé des plaisirs du siècle : Ce n'est pas assez, dit-il, que le commerce soit rompu entre le monde et le chrétien, comme il l'est entre les vivants et les morts, parce qu'il y reste encore quelque petite alliance, mais tel qu'est un mort à l'égard d'un mort, tels doivent être l'un à l'autre le siècle et le chrétien. » Comprenez [1] l'idée de ce grand homme : et voyez comme il se met en peine de nous faire voir que pour les délices du monde, le fidèle y doit être froid, immobile, insensible : si je savais quelque terme plus significatif, je m'en servirais.

C'est pourquoi armez-vous, fidèles, du glaive de la justice; domptez le péché en vos corps par un exercice constant de la pénitence. Ne m'alléguez point ces vaines et froides excuses, que vous en avez assez fait, et que vous avez déchargé le fardeau de vos consciences entre les mains de vos confesseurs. Ruminez en vos esprits ce petit mot d'Origène : *Ne putes quod innovatio semel facta sufficiat : ipsa, ipsa novitas innovanda est* [2] : « Il faut renouveler la nouveauté même ; » c'est-à-dire que quelque participation que vous [p. 19] ayez de la sainteté et de la justice, fussiez-vous aussi juste comme vous présumez de l'être, il y a toujours mille choses à renouveler par une pratique exacte de la pénitence : à plus forte raison, êtes-vous obligés de vous y adonner, n'ayant point expié vos fautes, et sentant en vos âmes vos blessures toutes fraiches, et vos mauvaises habitudes encore toutes vivantes. Et Dieu veuille que vous ne le connaissiez pas si tôt par expérience !

1. *Var.* Telle est, dit saint Jean Chrysostome, la philosophie de saint Paul, par laquelle il nous fait entendre que pour les délices...

2. Les Bénédictins donnent le texte entier : *Neque enim putes quod innovatio vitæ quæ dicitur semel facta sufficiat : sed semper et quotidie, si dici potest, ipsa novitas innovanda est.* (Lib. V, *in Ep. ad Rom.*, n. 8.)

Mais il me semble que j'entends ici des murmures. Quoi ! encore la pénitence! Eh ! on ne nous a prêché autre chose durant ce carême : nous parlera-t-on toujours de pénitence ? Oui, certes, n'en doutez pas, tout autant qu'on vous prêchera l'Évangile et la mort de notre Sauveur. Tu t'abuses, chrétien, tu t'abuses, si tu penses donner d'autres bornes à ta pénitence que celles qui doivent finir le cours de ta vie. Sais-tu l'intention de l'Église dans l'établissement du carême ? Elle voit que tu donnes toute l'année à des divertissements mondains : cela fâche cette bonne mère. Que fait-elle ? Tout ce qu'elle peut pour dérober six semaines à tes dérèglements. Elle te veut donner quelque goût de la pénitence, estimant que l'utilité que tu recevras [p. 20] d'une médecine si salutaire t'en fera digérer l'amertume et continuer l'usage : elle t'en présente donc un petit essai pendant le carême ; si tu le prends, ce n'est qu'avec répugnance (1) : tu ne fais que te plaindre et murmurer durant tout ce temps.

Hélas ! je n'oserais dire quelle est la véritable cause de notre joie dans le temps de Pâques. Sainte piété du christianisme, en quel endroit du monde t'es-tu maintenant retirée ? On a vu le temps que Jésus en ressuscitant trouvait ses fidèles ravis d'une allégresse toute spirituelle, parce qu'elle n'avait point d'autre sujet que la gloire de son triomphe : c'était pour cela que les déserts les plus reculés et les solitudes les plus affreuses prenaient une face riante. A présent les fidèles se réjouissent il n'est que trop vrai : mais ce n'est pas vous, mon Sauveur, qui faites leur joie. On se réjouit de ce qu'on pourra faire bonne chère en toute licence : plus de jeûnes, plus d'austérités. Si peu de soin que nous ayons peut-être apporté durant ce carême à réprimer le désordre de nos appétits, nous nous en relâcherons tout à fait : le saint jour de Pâques, destiné pour nous faire commencer une nouvelle vie avec le Sauveur, [p. 21] va ramener sur la terre les folles délices du siècle, si toutefois nous leur avons donné quelque trève, et ense-

1. *Var.* Tu ne le prends qu'à ton corps défendant.

velira dans l'oubli la mortification et la pénitence ; tant la discipline est énervée parmi nous !

Ici vous m'arrêterez peut-être encore une fois, pour me dire: Mais ne faut-il pas se réjouir dans le temps de Pâques ? n'est-ce pas un temps de réjouissance ? Certes, je l'avoue, chrétiens : mais ignorez-vous quelle doit être la joie chrétienne, et combien elle est différente de celle du siècle ? Le siècle et ses sectateurs sont tellement insensés, qu'ils se réjouissent dans les biens présents ; et je soutiens que toute la joie du chrétien n'est qu'en espérance. Pour quelle raison ? C'est que le chrétien dépend tellement du Sauveur, que ses souffrances et ses contentements n'ont point d'autres modèles que lui. Pourquoi faut-il que le chrétien souffre ? Parce que le Sauveur est mort. Pourquoi faut-il qu'il ait de la joie? Parce que le même Sauveur est ressuscité. Or sa mort doit opérer en nous dans la vie présente, et sa résurrection seulement dans la vie future. Grand Apôtre, c'est votre doctrine ; et partant notre tristesse doit être présente, notre joie ne consiste que dans des désirs et dans une généreuse espérance : [p. 22] et c'est pour cette raison que (1) le saint Apôtre dit ces deux beaux mots, décrivant la vie des chrétiens : *Spe gaudentes ;* et incontinent après, *in tribulatione patientes* (a). Savez-vous quelles gens ce sont que les chrétiens ? Ce sont des personnes « qui se réjouissent en espérance » : et en attendant, que font-ils (2) ? Ils sont « patients dans les tribulations ». Que ces paroles, mes frères, soient notre consolation pendant les calamités de ces temps ; qu'elles soient aussi la règle de notre joie durant ces saints jours. Ne nous imaginons pas que l'Église nous ait établi des fêtes pour nous donner le loisir de nous chercher des divertissements profanes, comme la plupart du monde semble en être persuadé. Nos véritables plaisirs (3) [ne sont pas] de ce monde : nous en pouvons prendre quelque avant-goût par une fidèle attente, mais la jouissance en

a. *Rom.*, XII, 12.

1. *Var.* et c'est pourquoi.

2. *Édit.* que sont-ils ?

3. *Var.* Considérons que nos véritables plaisirs sont réservés pour la vie future; seulement il nous est permis d'en prendre quelque avant-goût par une attente fidèle.

est réservée pour la vie future. Et pour ce siècle pervers dont Dieu abandonne l'usage à ses ennemis, songeons que la pénitence est notre exercice, la mort du Sauveur notre exemple, sa croix notre partage, son sépulcre notre demeure. Ah! ce sépulcre, c'est une mère: mon Maître y est entré mort, il l'a enfanté à une vie toute divine ; il faut qu'après y avoir trouvé la mort du péché, j'y cherche la vie [p. 23] de la grâce : c'est notre seconde partie.

DEUXIÈME ET TROISIÈME POINTS.

Saint Augustin distingue deux sortes de vie en l'âme : l'une, qu'elle communique au corps ; et l'autre, dont elle vit elle-même: *Aliud est enim in anima unde corpus vivificatur, aliud unde ipsa vivificatur* ([a]) ; comme elle est la vie du corps, ce saint évêque prétend que Dieu est sa vie: *Vita corporis anima est, vita animæ Deus est* ([b]). Expliquons, s'il vous plaît, sa pensée, et suivons son raisonnement. Afin que l'âme donne la vie au corps, elle doit avoir par nécessité trois conditions : il faut qu'elle soit plus noble ; car il est plus noble de donner que de recevoir : il faut qu'elle soit unie ; car il est manifeste que notre vie ne peut être hors de nous : il faut qu'elle lui communique des opérations que le corps ne puisse exercer sans elle ; car il est certain que la vie consiste principalement dans l'action. Que si nous trouvons que Dieu a excellemment ces trois qualités à l'égard de l'âme, sans doute il sera sa vie à aussi bon titre qu'elle-même est la vie du corps. Voyons en peu de mots ce qui en est.

Et premièrement, que Dieu soit, sans comparaison, au-dessus de l'âme, cela ne doit pas seulement entrer en contestation. Dieu ne serait pas notre souverain bien, s'il n'était plus noble que nous, et si nous n'étions beaucoup mieux en lui qu'en nous- [p. 24] mêmes. Pour l'union, il n'y a non plus de sujet d'en douter à des chrétiens après que le Sauveur a dit tant de fois que le Saint-Esprit habiterait dans nos âmes ([c]), et l'Apôtre, que « la charité a été répandue en nos cœurs

a. In Joan., Tract. XIX, n. 12. — *b.* Serm. CLXI, n. 6. — *c. Joan.*, XIV, 17.

par le Saint-Esprit qui nous a été donné ([a]). » Et, en vérité, Dieu étant tout notre bonheur, il faut par nécessité qu'il se puisse unir à nos âmes ; parce qu'il n'est pas concevable que notre bonheur et notre félicité ne soit point en nous. Reste donc à voir si notre âme, par cette union, est élevée à quelque action de vie dont sa nature soit incapable. Ne nous éloignons pas de saint Augustin. « Certes, dit ce grand homme, Dieu est une vie immuable ; il est toujours ce qu'il est, toujours en soi, toujours à soi : » *Est ipse semper in se, est ita ut est, non aliter nunc, aliter postea, aliter antea* ([b]). Il ne se peut faire que l'âme ne devienne meilleure, plus noble, plus excellente, s'unissant à cet Être souverain, très excellent, et très bon : étant meilleure, elle agira mieux ; et vous le voyez dans les justes : « car leur âme, dit saint Augustin, s'élevant à un Être qui est au-dessus d'elle et duquel elle est, reçoit la justice, la piété, la sagesse : » *Cum se erigit ad aliquid quod [ipsa non est, et quod] supra ipsam est et a quo ipsa est, percipit sapientiam, justitiam, pietatem* ([c]). Elle croit en Dieu, elle espère en Dieu, elle aime Dieu. Parlons mieux: comme saint Paul dit que « l'Esprit de Dieu crie, et gémit, et demande en nous, » *Spiritus postulat pro nobis* ([d]), aussi faut-il dire que le même [p. 25] Esprit croit, espère et aime en nos âmes, parce que c'est lui qui forme en nous cette foi, cette espérance et ce saint amour. Par conséquent aimer Dieu, croire en Dieu, espérer en Dieu, ce sont des opérations toutes divines, que l'âme n'aurait jamais, sans l'opération, sans l'union, sans la communication de l'Esprit de Dieu. Ce sont aussi des actions de vie, et d'une vie éternelle. Il est donc vrai que Dieu est notre vie.

O joie ! ô félicité ! qui ne s'estimerait heureux de vivre d'une telle vie ? qui ne la préférerait à toutes sortes de biens? qui n'exposerait plutôt mille et mille fois cette vie mortelle que de perdre une vie si divine ? Cependant notre premier père l'avait perdue pour lui et pour ses enfants. Sans le Fils de Dieu, nous en étions privés à jamais. Mais « Je suis venu, dit-il, afin qu'ils vivent, et qu'ils vivent plus abondamment :»

a. Rom., V, 5. — *b. In Joan.* Tract. XIX, n. 11. Ms. *Ipse est.., non aliter antea, aliter postea.* — *c. Ibid.*, n. 12. — *d. Rom.*, VIII, 26.

Ego veni ut vitam habeant, et abundantius habeant ([a]). En effet, j'ai remarqué avec beaucoup de plaisir que dans tous les discours du Sauveur qui nous sont rapportés dans son Évangile, il ne parle que de vie, il ne promet que vie. D'où vient que saint Pierre, lorsqu'il lui demande s'il le veut quitter : « Maître, où irions-nous ? dit-il : vous avez des paroles de vie éternelle ([b]). » Et le Fils de Dieu lui-même : « Les paroles que je vous dis, sont esprit et vie ([c]). » C'est qu'il savait bien que les hommes [p. 26] n'ayant rien de plus cher que vivre, il n'y a point de charme plus puissant pour eux que cette espérance de vie. Ce qui a donné occasion à Clément Alexandrin de dire dans cette belle hymne qu'il adresse à Jésus le roi des enfants, c'est-à-dire des nouveaux baptisés, que « ce divin Pêcheur (ainsi appelle-t-il le Sauveur) retirait les poissons de la mer orageuse du siècle, et les attirait dans ses filets par l'appât d'une douce vie, » *dulci vita inescans.*

Et c'est ici, chrétiens, où il est à propos d'élever un peu nos esprits, pour voir dans la personne du Sauveur Jésus l'origine de notre vie. La vie de Dieu n'est que raison et intelligence ; et le Fils de Dieu procédant de cette vie et de cette intelligence, il est lui-même vie et intelligence. Pour cela, il dit en saint Jean que « comme le Père a la vie en soi, aussi a-t-il donné à son Fils d'avoir la vie en soi ([d]). » C'est pourquoi les anciens l'ont appelé la vie, la raison, la lumière, et l'intelligence du Père ([e]) ; et cela est très bien fondé dans les Écritures. Étant donc la vie par essence, c'est à lui à promettre, c'est à lui à donner la vie. L'humanité sainte qu'il a daigné prendre dans la plénitude des temps, touchant de si près à la vie, en prend tellement la vertu, qu'il en jaillit une source inépuisable d'eau vive : quiconque en boira aura la vie éternelle ([f]). Il serait impossible de vous dire les belles choses que les saints Pères ont dites sur cette matière, surtout le grand saint Cyrille d'Alexandrie ([g]). Souvenez-vous seulement de ce que l'on vous donne à ces [p. 27] redoutables autels : voici le temps auquel tous les fidèles

a. Joan., x, 10. — *b. Joan.*, vi, 69. — *c. Ibid.*, 64. — *d. Joan.*, v, 26. — *e.* Tertull., *advers. Prax.*, n. 5, 6 ; S. Athanas., *Orat. contr. Gent.*, n. 46. — *f. Joan.*, iv, 14. — *g. In Joan.*, lib. iv, cap. ii.

y doivent participer. Est-ce du pain commun que l'on vous présente? n'est-ce pas « le Pain de vie », ou plutôt n'est-ce pas un pain vivant que vous mangez pour avoir la vie ? Car ce pain sacré, c'est la sainte chair de JÉSUS, cette chair vivante, cette chair conjointe à la vie, cette chair toute remplie et toute pénétrée d'un esprit vivifiant. Que si ce pain commun, qui n'a pas de vie, conserve celle de nos corps, de quelle vie admirable ne vivrons-nous pas, nous qui mangeons un pain vivant, mais qui mangeons la vie même à la table du Dieu vivant ! Qui a jamais ouï parler d'un tel prodige, que l'on pût manger la vie ? Il n'appartient qu'à JÉSUS de nous donner une telle viande. Il est la vie par nature : qui le mange mange la vie. O délicieux banquet des enfants de Dieu ! ô table délicate, ô manger savoureux ! Jugez de l'excellence de la vie par la douceur de la nourriture. Mais plutôt, afin que vous en connaissiez mieux le prix, il faut que je vous la décrive dans toute son étendue.

Elle a ses progrès, elle a ses âges divers : Dieu, qui anime les justes par sa présence, ne les renouvelle pas tout en un instant. Sans doute, si nous considérons tous les changements admirables que Dieu opère en eux durant tout le cours de cette vie bienheureuse, il ne se pourra faire que nous ne l'aimions ; et si nous l'aimons, nous serons poussés du désir de la conserver immortelle. Imitons en nous [p. 28] l'immortalité du Sauveur. C'est à quoi j'aurai, s'il vous en souvient, à vous exhorter, lorsque je serai venu à ma troisième partie. Et puisqu'elle a tant de connexion avec celle que nous traitons, et qu'elle n'en est, comme vous voyez, qu'une conséquence, je joindrai l'une et l'autre dans une même suite de discours. Disons en peu de mots, autant qu'il sera nécessaire pour se faire entendre.

Cette Aigle de l'Apocalypse, qui crie par trois fois d'une voix foudroyante au milieu des airs : « Malheur sur les habitants de la terre, » *Væ, væ, væ habitantibus in terra* ([a]), semble nous parler de la triple calamité dans laquelle notre nature est tombée. L'homme dans la sainteté d'origine, étant entièrement animé de l'Esprit de Dieu, en recevait ces trois

a. Apoc., VIII, 13. — Ms. *super terram.*

dons, l'innocence, la paix, l'immortalité. Le diable, par le péché, lui a ravi l'innocence ; la convoitise s'étant soulevée, a troublé la paix ; l'immortalité a cédé à la nécessité de la mort : voilà l'ouvrage de Satan opposé à l'ouvrage de Dieu. Or, le Fils de Dieu est venu « pour dissoudre l'œuvre du diable ([a]), » et réformer l'homme selon la première [image] de son Créateur : ce sont les propres mots de saint Paul ([b]). Pour cela, il a répandu son Esprit dans l'âme des justes : afin de les faire vivre ; et « cet Esprit ne cesse de les renouveler tous les jours : » cela est encore de l'Apôtre, *renovatur de die in diem* ([c]). Mais Dieu ne veut pas qu'ils soient changés tout à coup. Il y a trois dons à leur rendre; [p. 29] il y aura aussi trois différents âges, par lesquels, de degré en degré, ils deviendront « hommes faits », *in virum perfectum* ([d]). Grand Apôtre, ce sont vos paroles, et vous serez aujourd'hui notre conducteur. Et Dieu l'a ordonné de la sorte, afin de faire voir à ses bien-aimés les opérations de sa grâce les unes après les autres : de sorte que dans ce monde il répare leur innocence ; dans le ciel il leur donne la paix ; à la résurrection générale il les orne d'immortalité. Par ces trois âges « les justes arrivent à la plénitude de Jésus-Christ, » ainsi que parle saint Paul, *in mensuram ætatis plenitudinis Christi* ([e]). La vie présente est comme l'enfance : celle dont les saints jouissent au ciel, ressemble à la fleur de l'âge : après, suivra la maturité dans la résurrection générale. Au reste, cette vie n'a point de vieillesse ; parce qu'étant toute divine, elle n'est point sujette au déclin : de là vient qu'elle n'a que trois âges ; au lieu que celle que nous passons sur la terre souffre la vicissitude de quatre différentes saisons.

Je dis que les saints en ce monde sont comme dans leur enfance, et en voici la raison. Tout ce qui se rencontre dans la suite de la vie se commence dans les enfants : or nous avons dit que toute l'opération du Saint-Esprit, par laquelle il anime les justes, consiste à surmonter en eux ces trois furieux ennemis que le diable nous a suscités, le péché, la concupiscence et la mort. Comment est-ce que Dieu les

a. I *Joan.*, III, 8. — *b. Coloss.*, III, 10. — *c.* II *Cor.*, IV, 16. — *d. Eph.*, IV, 13. — *e. Ibid.*

traite pendant cette vie ? Avant toutes choses, il ruine entièrement le péché : la concupiscence y remue encore; mais elle y est combattue, [p. 30] et de plus elle y est surmontée : pour la mort, elle y exerce son empire sans résistance ; mais aussi l'immortalité est promise. Considérez ce progrès : le péché ruiné fait leur sanctification ; la concupiscence combattue, c'est leur exercice ; l'immortalité promise est le fondement de leur espérance. Et ne remarquez-vous pas en ces trois choses les vrais caractères d'enfants ? Comme à des enfants, l'innocence leur est rendue. Si le Saint-Esprit combat en eux la concupiscence, c'est pour les fortifier doucement par cet exercice, et pour former peu à peu leurs linéaments selon l'image de Notre-Seigneur. Enfin y a-t-il rien de plus convenable que de les entretenir, comme des enfants bien nés, d'une sainte et fidèle espérance? Sainte enfance des chrétiens, que tu es aimable ! Tu as, je l'avoue, tes gémissements et tes pleurs; mais qui considérera à quelle hauteur doivent aller ces commencements, et quelles magnifiques promesses y sont annexées, il s'estimera bienheureux de mener une telle vie.

Car, par exemple, dans l'âge qui suit après, que je compare avec raison à une fleurissante jeunesse, à cause de sa vigoureuse et forte constitution, quelle paix et quelle tranquillité y vois-je régner ! Ici-bas, chrétiens, de quelle multitude de vains désirs l'âme des plus saints n'y est-elle point agitée ! Dieu y habite, je l'avoue; mais il n'y habite pas seul: il y a pour compagnons mille objets mortels que la convoitise ne cesse de leur présenter; parce que, ne pouvant [p. 31] séparer les justes de Dieu auquel ils s'attachent, [elle] tâche du moins de les en distraire et de les troubler. C'est pourquoi ils gémissent sans cesse, et s'écrient avec l'Apôtre : « Misérable homme que je suis, qui me délivrera de ce corps ([a]) ? » Au lieu qu'à la vie paisible dont les saints jouissent au ciel, saint Augustin lui donne cette belle devise: *Cupiditate extincta, charitate completa* ([b]), « la convoitise éteinte, la charité consommée. » Ces deux petits mots ont, à mon avis, un grand sens. Il me semble qu'il nous veut dire que l'âme, ayant déposé le fardeau du corps, sent une

a. Rom., VII, 24. — *b.* Epist. CLXXVII, n. 17.

merveilleuse conspiration de tous ses mouvements à la même fin : il n'y a plus que Dieu en elle, parce qu'elle est toute en Dieu ; et possédée uniquement de cet esprit de vie dont elle expérimente la présence, elle s'y laisse si doucement attirer, elle y jouit d'une paix si profonde, qu'à peine est-elle capable de comprendre elle-même son propre bonheur : tant s'en faut que des mortels comme nous s'en puissent former quelque idée !

Ne semble-t-il pas, chrétiens, que ce serait un crime de souhaiter quelque chose de plus ? Et néanmoins vous savez qu'il y a un troisième [âge], où notre vie sera parfaite, parce que notre félicité sera achevée. Dans les deux premiers, Jésus-Christ éteint en ses saints le péché et la convoitise : enfin, dans ce dernier âge et du monde et du genre humain, après avoir abattu nos autres ennemis [p. 32] sous ses pieds, la mort domptée couronnera ses victoires. Comment cela se fera-t-il ? Si vous me le demandez en chrétiens, c'est-à-dire non point pour contenter une vaine curiosité, mais pour fortifier la fidélité de vos espérances, je vous l'exposerai par quelques maximes que je prends de saint Augustin : elles sont merveilleuses, car il les a tirées de saint Paul. Tout le changement qui arrive dans les saints, se fait par l'opération de l'Esprit de Dieu. Or saint Augustin nous a enseigné que cet Esprit a sa demeure dans l'âme, à cause qu'il est sa vie. Si donc il n'habite point dans le corps, comment est-ce qu'il le renouvelle ? Ce grand homme nous en va éclaircir par un beau principe. « Celui-là, dit-il, possède le tout, qui tient la partie dominante : » *Totum possidet qui principale tenet :* « En toi, poursuit-il, la partie qui est la plus noble, c'est-à-dire l'âme, c'est celle-là qui domine : » *In te illud principatur quod melius est ;* et incontinent, il conclut : *Tenens Deus quod melius est, id est animam tuam, profecto per meliorem possidet et inferiorem, quod est corpus tuum* ([a]) : Dieu tenant ce qu'il y a de meilleur, c'est-à-dire ton âme, par le moyen du meilleur il entre en possession du moindre, c'est-à-dire du corps. »

Qu'inférerons-nous de cette doctrine de saint Augustin ?

a. Serm. CLXI, n. 6.

La conséquence en est évidente : Dieu, habitant en nos âmes, a pris possession de nos corps ; par conséquent, ô mort, tu ne les lui [p. 33] saurais enlever. Tu t'imagines qu'ils sont ta proie ; ce n'est qu'un dépôt que l'on consigne entre tes mains ; tôt ou tard Dieu rentrera dans son bien : « Il n'y a rien, dit le Fils de Dieu, qui soit si grand que mon Père ; ce qu'il tient en ses mains, personne ne le lui peut ravir, ni lui faire lâcher sa prise : » *Pater meus quod dedit mihi majus omnibus est, et nemo potest rapere de manu Patris mei* ([a]). Partant, ô abîmes, et vous, flammes dévorantes, et toi, terre, mère commune et sépulcre de tous les humains, vous rendrez ces corps que vous avez engloutis ; et plutôt le monde sera bouleversé, qu'un seul de nos cheveux périsse: parce que l'Esprit qui anime le Fils de Dieu, c'est le même qui nous anime. Il exercera donc en nous les mêmes opérations, et nous rendra conformes à lui. Car remarquez cette théologie. Comme le Fils de Dieu nous assure qu'il ne « fait rien que ce qu'il voit faire à son Père » ([b]), ainsi le Saint-Esprit qui reçoit du Fils, *de meo accipiet* ([c]), le regarde comme l'exemplaire de tous ses ouvrages. Toutes les personnes dans lesquelles il habite, il faut nécessairement qu'il les forme à sa ressemblance. C'est ce que dit l'Apôtre en ces mots : « Si vous avez en vous l'Esprit de celui qui a vivifié Jésus-Christ, il vivifiera vos corps mortels ([d]). » Et de même que le germe que la nature a mis dans le grain de blé, se conservant parmi tant de changements et altérations différentes, produit en son temps un épi semblable à celui dont il est tiré, ainsi l'Esprit de vie, qui de [p. 34] la plénitude de Jésus est tombé sur nous, nous renouvellera peu à peu selon les diverses saisons ordonnées par la Providence, et enfin nous rendra au corps et en l'âme ([1]) semblables à Notre-Seigneur, sans que la corruption ni la mort puissent empêcher sa vertu.

Et c'est ([2]) pourquoi saint Paul, considérant aujourd'hui

a. Joan., x, 29. — *b. Ibid.*, v, 19. — *c. Ibid.*, xvi, 14. — *d. Rom.*, viii, 11.

1. *Édit.* au corps et en la vie. (Faute de lecture.)

2. *Var.* (1re rédaction, reprise en partie plus loin) : J'entends quelquefois les chrétiens soupirer après les délices du paisible état d'innocence. Justement,

notre Maître ressuscité, nous presse si fort de ressusciter avec lui. Jusques ici, dit-il, la vie de mon Maître était cachée sous ce corps mortel; nous ne connaissions pas encore ni la beauté de cette vie, ni la grandeur de nos espérances : à présent je le vois tout changé, il n'y a plus d'infirmité en sa chair, il n'y a rien qui sente le péché ni sa ressemblance: *Mortuus est peccato* ([a]): il a dépouillé cette mortalité qui cachait sa gloire : la divinité qui anime son esprit s'est répandue sur son corps ; je n'y vois paraître que Dieu, parce que je n'y vois plus que gloire et que majesté. Il ne vit qu'en Dieu, il ne vit que de Dieu, il ne vit que pour Dieu : *Quod autem vivit, vivit Deo* ([b]). Je sais que, si je commence à vivre avec lui sur la terre, son Esprit qui me fera vivre, me renouvellera selon son image. Courage, dit-il, mes frères; ce que la foi nous fait croire en la personne du Fils de Dieu, elle nous le doit faire espérer pour nous-mêmes. JÉSUS est ressuscité comme les prémices et les premiers fruits de notre nature ; « Dieu nous a fait voir dans le grain principal, qui est JÉSUS-CHRIST, comment il traiterait tous les autres : » *De uno* ([1]) *principali grano datum est experimentum*, dit saint Augustin ([c]). Jugez de la moisson par ses premiers fruits. *Primitiæ Christus* ([d]).

a. Rom., VI, 10. — *b. Ibid.*, 11. — *c. Serm.* CCCLXI, n. 10. — *d.* I *Cor.*, XV, 23.

certes, car la vie en était bien heureuse. Sachez néanmoins que vous n'êtes pas chrétiens, si vous n'aspirez à une condition plus haute. Posséder cette félicité, c'est être tout au plus comme Adam ; et l'Apôtre nous dit que nous devons tous être comme JÉSUS-CHRIST. Il est monté au ciel, et en sa personne ont été consacrées les prémices de notre nature, c'est-à-dire comme les premiers fruits du père de famille, *primitiæ Christus*, quand le laboureur achèvera sa récolte et recueillera tout son grain, c'est-à-dire tous les fidèles. Cependant considérez comme il a traité le grain principal qui est JÉSUS-CHRIST ; c'est ainsi qu'il s'appelle lui-même [*Joan.*, XII, 24] ; et jugez du reste de la moisson par les premiers fruits : *Datum est experimentum in principali grano*, dit saint Augustin (*Serm.* CCCLXI, n. 10). C'est pourquoi saint Paul, considérant aujourd'hui notre Maître vainqueur de la mort, ne peut plus retenir sa joie. Je le vois, je le vois, dit-il, dans un bien autre appareil qu'il n'était sur la terre. Il n'y a plus rien qui sente le péché ni sa ressemblance : *Peccato mortuus est.* Il a dépouillé cette mortalité qui cachait sa gloire. La divinité dont son esprit était animé paraît de tous côtés sur son corps : [p. 35] il ne vit plus que de Dieu et pour Dieu : *Quod autem vivit, vivit Deo.* Je ne vois plus que Dieu en lui, parce que je n'y vois plus que gloire et que majesté. Je sais que si je commence à vivre avec lui sur la terre, son Esprit qui me fera vivre me renouvellera sur son image.

1. Ms. *Datum est experimentum in principali grano.*

J'entends quelquefois les chrétiens soupirer après les délices de l'heureux état d'innocence: Oh! si nous étions comme dans le paradis terrestre! — Justement certes, car la vie en était bien douce. [p. 36] Et l'Apôtre vous dit que vous n'êtes pas chrétiens, si vous n'aspirez à quelque chose de plus. Posséder cette félicité, c'est être tout au plus comme Adam ; et il vous enseigne que vous devez tous être comme JÉSUS-CHRIST ([a]). On ne vous promet rien moins que d'être placés avec lui dans le même trône : *Qui vicerit, dabo ei sedere mecum in throno meo,* dit le Sauveur dans l'Apocalypse ([b]) : « Celui qui sera vainqueur, je le placerai dans mon trône. »

Attendez-vous après cela, chrétiens, que je vous apporte des raisons pour vous faire voir que cette vie doit être immortelle ? N'est-ce pas assez de vous en avoir montré la beauté et les espérances, pour y porter vos désirs ? Certes, quand je vois les chrétiens qui viennent dans le temps de Pâques puiser cette vie dans les sources des sacrements, et retournent après à leurs premières ordures, je ne saurais assez déplorer leur calamité. Ils mangent la vie, et retournent à la mort ; ils se lavent dans les eaux de la pénitence, et puis après au bourbier ; ils reçoivent l'Esprit de Dieu, et vivent comme des brutes. Fous, insensés ! Eh ([1]) ne comprenez-vous pas la perte que vous allez faire ? Que de belles espérances vous allez tout à coup ruiner ! Conservez chèrement cette vie : peut-être que, si vous la perdez cette fois, elle ne vous sera jamais rendue. Dans la première intention de Dieu, elle ne se devait donner ni se perdre qu'une seule fois. Considérez cette doctrine. Adam l'avait perdue : c'en était fait pour jamais ; si le Fils de Dieu ne fût intervenu, il n'y avait plus de ressource. Enfin il nous la rend par [p. 37] le saint baptême. Et si même nous venons à violer l'innocence baptismale, il se laisse aller, à la considération de son Fils, à nous rendre encore la grâce par la pénitence. Mais il ne se relâche pas tout à fait de son premier dessein. Plus nous

a. Coloss., III, 4. — *b. Apoc.*, III, 21.

1. *Édit.* Et ne comprenez-vous pas... ? — Mais Bossuet écrit souvent *et* pour *eh !*

la perdons de fois, et plus il se rend difficile. Dans le baptême il nous la donne aisément : à peine y pensons-nous. Venons-nous à la perdre, il faut avoir recours aux larmes et aux travaux de la pénitence. Que s'il est vrai qu'il se rende toujours plus difficile, ô Dieu ! où en sommes-nous, chrétiens, nous qui l'avons tant de fois reçue et tant de fois méprisée ? Combien s'en faut-il que notre santé ne soit entièrement désespérée ? Tertullien dit que ceux qui craignent d'offenser Dieu après avoir reçu la rémission de leur faute, « appréhendent d'être à charge à la miséricorde divine : » *Nolunt iterum divinæ misericordiæ oneri esse* ([a]). Donc ceux qui ne le craignent pas sont à charge à la miséricorde divine ([1]).

Tu crois[, pécheur endurci,] que Dieu sera toujours bien aise de te recevoir : sache que tu es à charge à sa miséricorde ; qu'il ne te fait, pour ainsi dire, du bien qu'à regret; et que si tu continues, il se défera de toi, et ne te permettra pas de te jouer ainsi de ses dons.

C'est une parole effroyable des Pères du concile d'Elvire : « Ceux, disent-ils, qui après la pénitence retourneront à leur faute, qu'on ne leur rende pas la communion même à l'ex-

a. *De Pœnit.*, n. 7.

1. *Passage retranché :* « Comment cela se fait-il ? Un exemple familier. Un pauvre homme pressé de misère vous demande votre assistance : vous le soulagez selon votre pouvoir ; mais vous ne le tirez pas de la nécessité : il revient à vous avec crainte ; à peine ose-t-il vous parler ; il ne vous demande rien ; sa nécessité, sa misère, et plus que tout cela sa retenue vous demande: il ne vous importune pas, il ne vous est pas à charge ; tout votre regret, c'est de ne pouvoir pas le soulager davantage. Voilà le sentiment d'un bon cœur. Mais un autre vient à vous qui vous presse, qui vous importune ; vous vous excusez honnêtement : il ne vous prie pas comme d'une grâce ; mais il semble exiger, comme si c'était une dette : sans doute il vous est à charge ; vous cherchez tous les moyens pour vous en défaire. Il en est de même à l'égard de Dieu. Un chrétien a succombé [p. 38] à quelque tentation ; la fragilité de la chair l'a emporté : incontinent il revient : Qu'ai-je fait ? où me suis-je engagé ? La larme à l'œil, le regret dans le cœur, la confusion sur la face, il vient crier miséricorde ; il en devient plus soigneux : ah ! je l'ose dire, il n'est point à charge à la miséricorde divine. Mais toi, pécheur endurci, qui ne rougis pas d'apporter toujours les mêmes ordures aux eaux de la pénitence ; il y a tant d'années que tu charges des mêmes [récits] les oreilles d'un confesseur : si tu avais bien conçu que la grâce ne t'est point due, tu appréhenderais plus de la perdre ; tu craindrais qu'à la fin Dieu ne retirât sa main. Mais que tu y reviennes si souvent sans crainte, sans tremblement, il faut bien que tu t'imagines qu'elle te soit due. » — Les mots *pécheur endurci* sont nécessaires dans ce qui suit.

trémité de la vie ; de peur qu'ils ne semblent se jouer de nos saints mystères, » *ne lusisse de Dominica communione videantur* ([a]). Cette raison est bien effroyable, et encore plus si nous venons à considérer que cette communion dont ils parlent était une chose, en ce temps, dont on ne pouvait abuser que deux fois. On la donnait par le baptême : la perdait-on par quelque crime, encore une seconde ressource dans la pénitence ; après, en violer la sainteté par deux fois, ils appelaient cela s'en jouer.

O Dieu ! si nous avions à rendre raison de nos actions dans ce saint concile, quelles exclamations feraient-ils ? Comment éviterions-nous leurs censures ? Ces évêques nous prendraient-ils [p. 39] pour des chrétiens, nous dont les pénitences sont aussi fréquentes que les rechutes ; qui faisons de la communion, je n'oserais presque le dire, comme un jeu d'enfant : cent fois la quitter, cent fois la reprendre ? C'est pourquoi éveillons-nous, chrétiens, et tâchons du moins que nous soyons cette fois immortels à la grâce avec le Sauveur. Ne soyons pas comme ceux qui pensent avoir tout fait quand ils se sont confessés : le principal reste à faire, qui est de changer ses mœurs et de déraciner ses mauvaises habitudes. Si vous avez été justifiés, vous n'avez plus à craindre la damnation éternelle ; mais pour cela ne vous imaginez pas être en sûreté, de peur qu'une fausse sécurité ne produise en vous une funeste négligence, » *ne accepta securitas indiligentiam pariat.* Craignez le péché, craignez vos mauvaises inclinations, craignez ces fâcheuses rencontres dans lesquelles ([1]) votre innocence a tant de fois fait naufrage : que cette crainte vous oblige à une salutaire précaution. Car la pénitence a deux qualités également nécessaires. Elle est le remède pour le passé, elle est une précaution pour l'avenir : la disposition pour la recevoir comme remède du passé, c'est la douleur des péchés que nous avons commis ; la disposition pour la recevoir comme précaution de l'avenir, c'est une crainte filiale de ceux que nous pouvons commettre et des occasions qui nous y en-

a. Can. III, Lab., t. I, col. 971.

1. *Var.* dans lesquelles vous avez tant de fois éprouvé vos infirmités.

traînent. Dieu nous puisse donner cette crainte, qui est la garde de l'innocence !

Ah ! chrétiens, craignons de perdre JÉSUS qui nous a gagnés par son sang. Partout où je le vois, il nous tend les bras. JÉSUS crucifié nous tend les bras : Viens-t'en, dit-il, ici mourir avec moi ; il y fait [bon] pour toi, puisque j'y suis. JÉSUS ressuscité nous tend les bras, et nous dit : Viens vivre avec moi, tu seras tel que tu me vois ; je suis glorieux, je suis immortel : sois immortel à la grâce, et tu le seras à la gloire (1).

1. Ici se termine ce qui nous a été conservé des compositions de Bossuet à Navarre. Notons, pour la chronologie des Œuvres complètes, qu'à la même époque appartiennent des Extraits d'Aristote, que les éditeurs ont eu la bizarre idée de faire entrer dans les *Pensées chrétiennes et morales*, appendice des *Sermons* (Deforis, VII, 556-559; Lachat, X, 625, 627-629). En outre, ce dernier éditeur nous les présente une seconde fois, et comme une découverte, dans les Œuvres d'éducation (XXVI, 23, 31). Cette prétendue découverte avait été faite avant lui par M. Nourrisson (*Essai sur la Philosophie de Bossuet*, avec des fragments inédits; Paris, in-8°, 1852). En réalité, l'écriture et l'orthographe de ces pages (Meaux, D, 14) ne ressemblent pas plus à ce qui a été écrit par Bossuet, précepteur du Dauphin, que s'il s'agissait de deux auteurs différents. Ces notes, accompagnées dans l'original de longues citations en grec, prouvent que Bossuet joignit, dès le collège, l'étude des philosophes à celle des historiens, des orateurs et des poètes, dont parle Ledieu dans ses *Mémoires* (p. 14).

IXe DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE [1], SUR LA BONTÉ ET LA RIGUEUR DE DIEU ENVERS LES PÉCHEURS.

Prêché à Metz, le 21 juillet 1652.

Voici les prémices de la prédication de Bossuet dans la cathédrale de Metz, dont il était chanoine. Il avait quitté Paris le mois précédent (Floquet, *Études*... I, 188, 197). A Metz d'ailleurs, il ne siégeait pas comme simple chanoine ; il y était arrivé revêtu de la dignité d'archidiacre de Sarrebourg (*Ibid.*). Déjà Gandar a donné une édition critique de ce discours (*Choix de sermons de la jeunesse de Bossuet*, p. 8-48).

SOMMAIRE [2] : Justice de Dieu, suite de sa bonté, quelle elle est. *Tertull.* (p. 3, 4).

[1er point.] *Deus ex suo optimus.* Justice de Dieu, quelle (p. 7, 8). *Non habemus Pontificem qui non possit compati*... (p. 14, 15, 16, 17, 18, 19).

[2d point.] Deux règnes : par miséricorde et par justice (p. 22, 23). — Jérusalem ruinée (p. 25, 26, etc. 28) Deutéronome, XXVIII, (*Ibid.*) — Vengeance sur les Juifs (p. 39, 39 etc.) ; exemplaire pour les chrétiens (p. 38, 39, 40, etc.).

Ut appropinquavit, videns civitatem, flevit super eam dicens : Quia si cognovisses et tu, et quidem in hac die tua, quæ ad pacem tibi ! Nunc autem abscondita sunt ab oculis tuis.

Comme JÉSUS s'approchait de Jérusalem, considérant cette ville, il se mit à pleurer sur elle : Si tu avais connu, dit-il, du moins en ce tien jour, ce qu'il faudrait que tu fisses pour avoir la paix! Mais certes ces choses sont cachées à tes yeux. *Luc.*, XIX, 41.

COMME on voit que de braves soldats, en quelques lieux écartés où les puissent avoir jetés les divers hasards de la guerre, ne laissent pas de marcher dans le temps préfix au

1. *Mss.* 12824, f. 231, In-4° ; paginé à l'époque des sommaires (1662).

2. f. 226. Les pages qui suivent contiennent des extraits de Josèphe et des Pères, écrits en vue de ce sermon ; et d'autres extraits de Josèphe, rédigés à l'époque du *Discours sur l'Histoire universelle*. Bossuet alors relut son ancien sermon, qui remontait à environ 25 ans.

rendez-vous de leurs troupes assigné par le général : de même le Sauveur JÉSUS, quand il vit son heure venue, se résolut de quitter toutes les autres contrées de la Palestine, par lesquelles il allait prêchant la parole de vie ; et sachant très bien que telle était la volonté de son Père qu'il se vînt rendre dans Jérusalem, pour y subir peu de jours après la rigueur du dernier supplice, il tourna ses pas du côté de cette ville perfide, afin d'y célébrer cette pâque éternellement mémorable, et par l'institution de ses saints mystères, et par l'effusion de son sang. Comme donc il descendait le long de la montagne des Olives, sitôt qu'il put découvrir cette fleurissante cité, il se mit à considérer ses hautes et superbes murailles, ses beaux et invincibles remparts, ses édifices si magnifiques, son temple, la merveille du monde, unique et incomparable comme le Dieu auquel il était dédié ; puis repassant en son esprit jusques à quel point cette ville devait être bientôt désolée, pour n'avoir point voulu suivre ses salutaires conseils, il ne put retenir ses larmes ; et, touché au vif en son cœur d'une tendre compassion, il commença sa plainte en ces termes : « Jérusalem, cité de Dieu, dont les prophètes ont dit des choses si admirables ([a]), que mon Père a choisie entre toutes les villes du monde pour y faire adorer son saint nom; Jérusalem, que j'ai toujours si tendrement aimée, et dont j'ai chéri les habitants comme s'ils eussent été mes propres frères ; mais Jérusalem, qui n'as payé mes bienfaits que d'ingratitude, qui as déjà mille fois dressé des embûches à ma vie, et enfin dans peu de jours tremperas tes mains dans mon sang : ah ! si tu reconnaissais du moins en ces jours qui te sont donnés pour faire pénitence, si tu reconnaissais les grâces que je t'ai présentées, et de quelle paix tu jouirais sous la douceur de mon empire, et combien est extrême le malheur de ne [me] point suivre! Mais, hélas ! ta passion t'a voilé les yeux, et t'a rendue aveugle pour ta propre félicité : viendra, viendra le temps, et il te touche de près, que tes ennemis t'environneront de remparts, et te presseront, et te mettront à l'étroit, et te

a. Ps., LXXXVI, 3.

renverseront de fond en comble, parce que tu n'as pas connu le temps dans lequel je t'ai visitée. »... [*Ave.*]

[P. 1.] Il n'y eut jamais de doctrine si extravagante que celle qu'enseignaient autrefois les Marcionites, les plus insensés hérétiques qui aient jamais troublé le repos de la sainte Église. Ils s'étaient figuré la Divinité d'une étrange sorte : car, ne pouvant comprendre comment sa bonté si douce et si bienfaisante pouvait s'accorder avec sa justice si sévère et si rigoureuse, ils divisèrent l'indivisible essence de Dieu ; ils séparèrent le Dieu bon d'avec le Dieu juste. Et voyez, s'il vous plaît, chrétiens, si vous ouîtes jamais parler d'une pareille folie : ils établirent deux dieux, deux premiers principes, dont l'un, qui n'avait pour toute qualité qu'une bonté insensible et déraisonnable, semblable en ce point à ce dieu oisif et inutile des Épicuriens, craignait tellement d'être incommode à qui (1) ce fût, qu'il ne voulait pas même faire de la peine aux méchants, et par ce moyen laissait régner (2) le vice à son aise: d'où vient que Tertullien (3) le nomme « un dieu sous l'empire duquel les péchés se réjouissaient : » *Sub quo delicta gauderent* (a).

L'autre, à l'opposite, étant d'un naturel cruel et malin, toujours ruminant à part (p. 2) soi quelque dessein de nous nuire, n'avait point d'autre plaisir que de tremper, disaient-ils, ses mains dans le sang et tâchait de satisfaire sa mauvaise humeur par les délices de la vengeance. A quoi ils ajoutaient, pour achever cette fable, qu'un chacun de ces dieux faisait un Christ (4) à sa mode, et formé selon son génie; de sorte que Notre-Seigneur, qui était le Fils de ce Dieu ennemi de toute justice, ne devait être, à leur avis, ni juge ni vengeur des crimes ; mais seulement maître, médecin et libérateur. Certes, je m'étonnerais, chrétiens, qu'une doctrine si monstrueuse ait jamais pu trouver quelque créance parmi les fidèles, si je ne savais qu'il n'y a point d'abîme d'erreurs dans lequel l'esprit humain ne se précipite, lorsque, enflé

a. *Advers. Marcion.*, II, 13.

1. Les éditeurs ajoutent ici un *que* inutile dans la langue de cette époque. — 2. *Var.* et ainsi laissait triompher.—3. *Ms.* Tertullian, *passim.*—4. *Var.* Messie.

des sciences humaines et secouant le joug de la foi, il se laisse emporter à sa raison égarée. Mais autant que leur opinion est ridicule et impie, autant sont admirables les raisonnements que leur opposent les Pères ; et voici entre autres une leçon excellente du grave Tertullien, au second livre contre Marcion.

[P. 3.] Tu ne t'éloignes pas tant de la vérité, Marcion, quand tu dis que la nature divine est seulement bienfaisante. « Il est vrai que dans l'origine des choses, Dieu n'avait que de la bonté ; et jamais il n'aurait fait aucun mal à ses créatures, s'il n'y avait été forcé par leur ingratitude : » *Deus a primordio tantum bonus* ([a]). Ce n'est pas que sa justice ne l'ait accompagné dès la naissance du monde ; mais en ce temps il ne l'occupait qu'à donner une belle disposition aux belles choses qu'il avait produites : il lui faisait décider la querelle des éléments, elle leur assignait leur place ; elle prononçait entre le ciel et la terre, entre le jour et la nuit ; enfin elle faisait le partage entre toutes les créatures qui étaient enveloppées dans la confusion du premier chaos. Telle était l'occupation de la justice dans l'innocence des commencements. « Mais depuis que la malice s'est élevée, dit Tertullien ([b]), depuis que cette bonté infinie, qui ne devait avoir que des adorateurs, a trouvé des adversaires : *At enim* ([1]) *ut malum postea erupit, atque inde jam cœpit bonitas Dei cum adversario agere ;* la justice divine a été obligée de prendre un bien autre emploi ([c]). » [p. 4] Il a fallu qu'elle vengeât cette bonté méprisée ; que du moins elle la fît craindre à ceux qui seraient assez aveugles pour ne l'aimer pas. Par conséquent, tu t'abuses, Marcion, de commettre ainsi la justice avec la bonté, comme si elle lui était opposée : au contraire, elle agit pour elle, « elle fait ses affaires, elle défend ses intérêts : » *Omne justitiæ opus, procuratio bonitatis est*, dit Tertullien ([d]). Et voilà sans doute les véritables sentiments de Dieu notre Père touchant la miséricorde et la justice. Ce qui étant ainsi, il n'y a plus aucune raison de douter que le Sauveur Jésus,

a. Advers. Marcion., II, 11. — Ms. *ab initio*. — *b. Ibid.*, 13. — *c. Ibid.* — *d. Ibid.*

1. Ms. *Ex quo malum...*

l'envoyé du Père, qui ne fait rien que ce qu'il lui voit faire, n'ait pris les mêmes pensées.

Et sans en aller chercher d'autres preuves dans la suite de sa sainte vie, l'évangile que je vous ai proposé nous en donne une bien évidente. Mon Sauveur s'approche de Jérusalem ; et, considérant l'ingratitude extrême de ses citoyens envers lui, il se sent saisi de douleur, il laisse couler des larmes : « Ah ! si tu savais, s'écrie-t-il, ce qui t'est présenté pour la paix ! » Mais, hélas ! tu es aveuglée : *Si cognovisses* ([a]). Qui ne voit ici les marques d'une véritable [p. 5] compassion ? C'est le propre de la douleur de s'interrompre elle-même. « Ah ! si tu savais, » dit mon Maître : puis, arrêtant là son discours, plus il semble se retenir, plus il fait paraître une véritable tendresse ; ou plutôt, si nous l'entendons, ce « Si tu savais, » prononcé avec tant de transport, signifie un désir violent ; comme s'il eût dit : « Ah ! plût à Dieu que tu susses ! » C'est un désir qui le presse si fort dans le cœur, qu'il n'a pas assez de force pour l'énoncer par la bouche comme il le voudrait, et ne le peut exprimer que par un élan de pitié. Ainsi donc la voix de ton Pasteur t'invite à la pénitence, ô ingrate Jérusalem : trop heureuse, hélas ! que tes malheurs soient plaints d'une bouche si innocente, et pleurés de ces yeux divins, si ton aveuglement te pouvait permettre de profiter de ses larmes. Mais comme il prévoit que tu seras insensible aux témoignages de son amour, il change ses douceurs en menaces, et : « Viendra le temps, poursuit-il, que tu seras entièrement ruinée par tes ennemis. » Pour quelle raison ? « Parce que tu n'as pas reconnu l'heure dans laquelle je t'ai visitée. » C'est la cause de leurs misères. Par où nous voyons que ce discours de mon Maître n'est pas une [p. 6] simple prophétie de leur disgrâce future. Il leur reproche le mépris qu'ils ont fait de lui ; il leur fait entendre que son affection méprisée se tournera en fureur ; que lui-même, qui daigne les plaindre, les verra périr sans être touché de pitié, et qu'il les poursuivra par les mains des soldats romains, ministres de sa vengeance.

Voilà dans le même discours le Sauveur miséricordieux et

a. Luc., XIX, 42.

le Sauveur inexorable; et c'est ce que je prétends vous faire considérer aujourd'hui avec l'assistance divine [1]. Ce que mon Maître a fait une fois au sujet de Jérusalem, tous les jours il le fait à notre sujet, ingrats et aveugles que nous sommes : il invite et menace, il embrasse et rejette ; premièrement doux, après implacable. Je vous représenterai donc aujourd'hui, pour l'explication de mon texte, les larmes et les plaintes du Sauveur qui nous appellent à lui ; puis la colère du même Sauveur qui nous repousse bien loin de son trône : Jésus déplorant nos maux, à cause de sa [p. 7] propre bonté ; Jésus devenu impitoyable, à cause de l'excès de nos crimes. Écoutez premièrement la voix douce et bénigne de cet Agneau sans tache ; et après vous écouterez les terribles rugissements de ce lion victorieux, né de la tribu de Juda : c'est le sujet de cet entretien.

PREMIER POINT.

Pour vous faire entendre par une doctrine solide combien est immense la miséricorde de notre Sauveur, je vous prie de considérer une vérité que je viens d'avancer tout à l'heure, et que j'ai prise de Tertullien. Ce grand homme nous a enseigné que Dieu a commencé ses ouvrages par un épanchement de sa bonté sur toutes ses créatures, et que sa première inclination, c'est de nous bienfaire. Et en vérité il me semble que sa raison est bien évidente ; car, pour bien connaître quelle est la première des inclinations, il faut choisir celle qui se trouvera la plus naturelle, d'autant que la nature est la racine de tout le reste. Or notre Dieu, chrétiens, a-t-il rien de plus naturel que cette inclination de nous enrichir par la profusion de ses grâces ? Comme une source envoie ses eaux naturellement, comme le soleil naturellement répand ses rayons, ainsi Dieu naturellement fait du bien. Étant bon, abondant, plein de richesse infinie [p. 8] par

1. *Édit.* « Sachez, ô fidèles, qu'étant, comme nous sommes, l'Israël de Dieu et les vrais enfants de la race d'Abraham, nous héritons des promesses et des menaces de ce premier peuple. » — On n'a pas pris garde, remarque Gandar, aux indications du manuscrit. « Bossuet n'effaçait point cette phrase, mais il la transportait à la fin du second point de son discours, où elle se retrouve, en effet, avec quelques changements. »

sa condition naturelle, il doit être aussi par nature bienfaisant, libéral, magnifique. Quand il te punit, ô impie, la raison n'en est pas en lui-même ; il ne veut pas que personne périsse : c'est ta malice, c'est ton ingratitude qui attire son indignation sur ta tête. Au contraire, si nous voulons l'exciter à nous faire du bien, il n'est pas nécessaire de chercher bien loin des motifs : sa propre bonté, sa nature, d'elle-même si bienfaisante, lui est un motif très pressant, et une raison intime qui ne le quitte jamais. C'est pourquoi Tertullien dit fort à propos que « la bonté est la première, parce qu'elle est selon la nature » : *Prior bonitas, secundum naturam ;* et que la sévérité suit après, parce qu'il lui faut une cause : *Severitas posterior, secundum causam* ([a]). Comme s'il disait : A la munificence divine, il ne lui faut point de raison, si on peut parler de la sorte ; c'est la propre nature de Dieu : il n'y a que la justice qui va chercher des causes et des raisons : encore ne les cherche-t-elle pas, nous les lui donnons ; c'est nous qui fournissons par nos crimes la matière à sa juste vengeance. Par conséquent, comme dit très bien le même Tertullien, « ce que Dieu est bon, [p. 9] c'est du sien et de son propre fonds ; ce qu'il est juste, c'est du nôtre » : *De suo optimus, de nostro justus* ([b]). L'exercice de la bonté lui est souverainement volontaire ; celui de la justice, forcé : celui-là procède entièrement du dedans ; celui-ci, d'une cause étrangère. Or, il est évident que ce qui est naturel, intérieur, volontaire, précède toujours ce qui est étranger et contraint. Il est donc vrai, ce que j'ai touché dès l'entrée de ce discours, ce que je viens de prouver par les raisons de Tertullien, que « dans l'origine des choses, Dieu n'a pu faire paraître que de la bonté : » *Deus a primordio* ([1]) *tantum bonus.*

Passons outre maintenant, et disons : Le Sauveur Jésus, chrétiens, notre amour et notre espérance, notre pontife notre avocat, notre intercesseur, qu'est-il venu faire au monde ? qu'est-ce que nous en apprend le grand apôtre saint Paul ([c]) ? N'enseigne-t-il pas qu'il est venu pour renou-

a. Advers. Marcion., II, 11. — *b. De Resurr. carn.*, 14. — *c. Philipp.*, III, 21.
Ms. 1. s. *ab initio.*

veler toutes choses en sa personne, pour ramener tout à la première origine, pour reprendre les premières traces de Dieu son Père, et réformer toutes les créatures selon le premier plan, la première idée de ce grand ouvrier ? C'est la doctrine de saint Paul en une infinité d'endroits de ses divines Épîtres ; et partant, n'en doutons pas, le Fils de Dieu est venu sur la terre revêtu de ces premiers sentiments de son Père : c'est-à-dire, ainsi que je l'ai exposé [p. 10] tout à l'heure, de clémence, de bonté, de charité infinie. C'est pourquoi, nous expliquant le sujet de sa mission (en saint Jean, chapitre III) : « Dieu n'a pas envoyé son Fils au monde, dit-il ([a]), afin de juger le monde ; mais afin de sauver le monde. »

Mais n'a-t-il pas assuré, direz-vous, que son Père « avait remis tout son jugement ([b]) en ses mains ([1]) ? » et ses Apôtres n'ont-ils pas prêché par toute la terre, après son ascension triomphante, que « Dieu l'avait établi juge des vivants et des morts ([c]) ? » « Néanmoins, dit-il ([d]), je ne suis pas envoyé pour juger le monde. » Tout le pouvoir de mon ambassade ne consiste qu'en une négociation de paix : et plût à Dieu que les hommes ingrats eussent voulu recevoir l'éternelle miséricorde que je leur étais venu présenter ! Je ne paraissais sur la terre que pour leur bienfaire ; mais leur malice a contraint mon Père d'attacher la qualité de juge à ma première commission. Ainsi sa première qualité est celle de Sauveur ; celle de juge est, pour ainsi dire, accessoire; et d'autant [qu'il] ne l'a acceptée que comme à regret, y étant obligé par les ordres exprès de son Père, de là vient qu'il en a réservé l'exercice à la fin des siècles ; et [en] attendant, il reçoit miséricordieusement tous ceux qui viennent à lui ; il s'offre de bon cœur à eux, pour être leur intercesseur auprès de son Père. Enfin telle [p. 11] est sa charge, et telle sa fonction : il n'est envoyé que pour faire miséricorde.

Et à ce propos, il me souvient d'un petit mot de saint Pierre, par lequel il dépeint fort bien le Sauveur à Cornélius

a. Joan., III, 17. — *b. Ibid.*, V, 22. — *c. Act.*, X, 42. — *d. Joan.*, XII, 47.
1. *Première rédaction effacée ;* ès mains de son Fils.

(aux Actes, x) : « Jésus de Nazareth, dit-il, homme approuvé de Dieu, qui passait bienfaisant et guérissant tous les oppressés : » *Pertransiit benefaciendo, et sanando omnes oppressos a diabolo* ([a]). O Dieu! les belles paroles, et bien dignes de mon Sauveur! La folle éloquence du siècle, quand elle veut élever quelque valeureux capitaine, dit qu'il a parcouru les provinces moins par ses pas que par ses victoires ([1]). Les panégyriques sont pleins de semblables discours. Et qu'est-ce à dire, à votre avis, parcourir les provinces par des victoires ? N'est-ce pas porter partout le carnage et la pillerie? Ah! que mon Sauveur a parcouru la Judée d'une manière plus bien aimable! Il l'a parcourue moins par ses pas que par ses bienfaits. Il allait de tous côtés guérissant les malades, consolant les misérables, instruisant les ignorants, annonçant à tous avec une fermeté invincible la parole de vie éternelle, que le Saint-Esprit lui avait mise à la bouche : *Pertransiit benefaciendo.* Ce n'était pas seulement les lieux où il arrêtait, qui se trouvaient mieux de sa présence : autant de pas, autant de vestiges de sa bonté. Il rendait remarquables les endroits par où il passait, par la profusion de ses grâces. En cette bourgade, il n'y a plus d'aveugles ni d'estropiés : [p. 12] sans doute, disait-on, le débonnaire Jésus a passé par là.

Et en effet, chrétiens, quelle contrée de la Palestine n'a pas expérimenté mille et mille fois sa douceur ? Et je ne doute pas qu'il n'eût été chercher les malheureux jusques au bout du monde, si les ordres de son Père ne l'eussent arrêté en Judée. Vit-il jamais un misérable qu'il n'en eût pitié ? Ah ! que je suis ravi, quand je vois dans son Évangile qu'il n'entreprend presque jamais aucune guérison importante qu'il ne donne auparavant quelque marque de compassion ! Il y en [a] mille beaux endroits dans les Évangiles. La première grâce qu'il leur faisait, c'était de les plaindre en son âme avec une affection véritablement paternelle ; son cœur écoutait la voix de la misère qui l'attendrissait, et en même temps il sollicitait son bras à les soulager.

a. *Act.*, x, 38.

1. Plin. Secund., *Paneg.*, xiv : *Cum orbem terrarum non pedibus magis quam laudibus peragrares.*

Que ne ressentons [-nous] du moins, ô fidèles, quelque peu de cette tendresse ! Nous n'avons pas en nos mains ce grand et prodigieux pouvoir pour subvenir aux nécessités de nos pauvres frères ; mais Dieu et la nature ont inséré dans nos âmes je ne sais quel sentiment qui ne nous permet pas de voir souffrir nos semblables, sans y prendre part, à moins que de n'être plus hommes. Mes frères, faisons (1) donc voir aux pauvres que nous sommes touchés de leurs misères, si nous n'avons dépouillé toute sorte d'humanité. Ceux qui ne leur donnent qu'à regret, que [p. 13] pour se délivrer de leurs importunités, ont-ils jamais pris la peine de considérer (2) que c'est le Fils de Dieu qui les leur adresse; que ce serait bien souvent leur faire une double aumône, que de leur épargner la honte de nous demander; que toujours la première aumône doit venir du cœur? je veux dire, fidèles, une aumône de tendre compassion. C'est un présent qui ne s'épuise jamais; il y en a dans nos âmes un trésor immense et une source infinie; et cependant c'est le seul dont le Fils de Dieu fait état. Quand vous distribuez de l'argent ou du pain, c'est faire l'aumône au pauvre; mais quand vous accueillez le pauvre avec ce sentiment de tendresse, savez-vous ce que vous faites? vous faites l'aumône à Dieu : « J'aime, dit-il, mieux la miséricorde que le sacrifice (a). » C'est alors que votre charité donne des ailes à cette matière pesante et terrestre, et par les mains des pauvres, dans lesquelles vous la consignez, la fait monter devant Dieu comme une offrande agréable. C'est alors que vous devenez véritablement semblables au Sauveur Jésus, qui n'a pris une chair humaine qu'afin de compatir à nos infirmités avec une affection plus sensible. .

Oui certes, il est vrai, chrétiens : ce qui a fait résoudre le Fils de Dieu à se revêtir d'une chair semblable à la nôtre, c'est le dessein qu'il a eu de ressentir pour [p. 14] nous une compassion véritable; et en voici la raison, prise de l'Epître aux Hébreux, dont je m'en vais tâcher de vous exposer la

a. *Matth.*, IX, 13.

1. *Var.* au nom de Dieu, faisons voir aux pauvres que leurs misères nous touchent.

2. *Var.* songent-ils bien.

doctrine ; et rendez-[vous], s'il vous plaît, attentifs. Si le Fils de Dieu n'avait prétendu autre chose que de s'unir seulement à quelqu'une de ses créatures, les intelligences célestes se présentaient, ce semble, à propos dans son voisinage, qui, à raison de leur immortalité et de leurs autres qualités éminentes, ont sans doute plus de rapport avec la nature divine; mais, certes, il n'avait que faire de chercher dans ses créatures ni la grandeur, ni l'immortalité. Qu'est-ce qu'il y cherchait, chrétiens? La misère et la compassion. C'est pourquoi, dit excellemment la savante Épître aux Hébreux : *Non angelos apprehendit; sed semen Abrahæ apprehendit* ([a]) : « Il n'a pas pris la nature angélique; mais il a voulu prendre, » servons-nous des mots de l'auteur ([1]), « il a voulu appréhender la nature humaine. » La belle réflexion que fait, à mon avis, sur ces mots le docte saint Jean Chrysostome ([b]). Il a, dit l'Apôtre, appréhendé la nature humaine ; elle s'enfuyait, elle ne voulait point du Sauveur : qu'a-t-il fait ? Il a couru après d'une course précipitée, « sautant les montagnes ([c]), » c'est-à-dire les ordres des anges, comme il est écrit aux [p. 15] Cantiques ; « il a couru, comme un géant, à grands pas et demesurés, » passant en un moment du ciel en la terre : *Exultavit ut gigas ad currendam viam* ([d]). Là, il a atteint cette fugitive nature, il l'a saisie, il l'a appréhendée au corps et en l'âme : *Semen Abrahæ apprehendit.* Il a eu pour ses frères, c'est-à-dire pour nous autres hommes, une si grande tendresse, « qu'il a voulu en tout point se rendre semblable à eux : » *Debuit per omnia fratribus similari* ([e]). Il a vu que nous étions composés de chair et de sang : pour cela, il a pris, non un corps céleste, comme disaient les Marcionites ; non une chair fantastique et un spectre d'homme, comme assuraient les Manichéens ; quoi donc ? une chair tout ainsi que nous, un sang qui avait les mêmes qualités que le nôtre : *Quia pueri communicaverunt*

a. Hebr., II, 16. — *b. In Epist. ad Hebr.*, Homil. V, 1. — *c. Cant.*, II, 8. — *d. Ps.*, XVIII, 6. — *e. Hebr.*, II, 17.

1. *Se servir*, autant que possible, *des mots de l'auteur*, voilà la règle de Bossuet dans la traduction des Écritures. Nous avons vu en tête de ce sermon : « Du moins en ce tien jour : » *et quidem in hac die tua.*

carni et sanguini, et ipse similiter participavit ([1]) *iisdem* ([a]), dit le grand Apôtre aux Hébreux ; et cela pour quelle raison ? *Ut misericors fieret* ([b]), « afin d'être miséricordieux, » poursuit le même saint Paul.

Eh quoi donc, le Fils de Dieu, dans l'éternité de sa gloire, était-il sans miséricorde? Non, certes; mais sa miséricorde n'était pas accompagnée d'une compassion effective; parce que, comme vous savez, toute véritable compassion suppose quelque douleur; et partant le Fils de Dieu, dans le sein du Père éternel, était également incapable de pâtir et de compatir: et lorsque [p. 16] l'Écriture attribue ces sortes d'affections à la nature divine, vous n'ignorez pas [que] cette façon de parler ne peut être que figurée. C'est ce qui a obligé le Sauveur à prendre une nature ([2]) humaine, « parce qu'il voulait ressentir une réelle et véritable pitié : » *Ut misericors fieret.* Si donc il voulait être touché pour nous d'une pitié réelle et véritable, il fallait qu'il prît une nature capable de ces émotions; ou bien, disons autrement, et toutefois toujours dans les mêmes principes : notre Dieu, dans la grandeur de sa majesté, avait pitié de nous comme de ses enfants et de ses ouvrages; mais depuis l'Incarnation, il a commencé à nous plaindre comme ses frères, comme ses semblables, comme des hommes tels que lui. Depuis ce temps-là, il ne nous a pas plaints seulement comme l'on voit ceux qui sont dans le port plaindre souvent les autres qu'ils voient agités sur la mer d'une furieuse tourmente; mais il nous a plaints comme ceux qui courent le même péril se plaignent les uns les autres, par une expérience sensible de leurs communes misères : enfin, l'oserai-je dire? il nous a plaints, ce bon frère, comme ses compagnons de fortune, comme ayant eu à passer par les mêmes misères que nous; ayant eu, ainsi que nous, une chair sensible aux douleurs, et un sang capable de s'émouvoir, et une température de corps sujette, comme la nôtre, à toutes les [p. 17] incommodités de la vie et à la nécessité ([3])

a. Hebr., II, 14. — *b. Ibid.*, 17.

1. Ms. *Communicavit.*

2. *Var.* une chair humaine.

3. Le jeune auteur veut dire simplement *à la mortalité.* Prise à la lettre,

de la mort. C'est pourquoi l'Apôtre se glorifie de la grande bénignité de notre Pontife : « Ah ! nous n'avons pas un Pontife, dit-il ([a]), qui soit insensible à nos maux : » *Non habemus* [*Pontificem, qui non possit compati infirmitatibus nostris*] : pour quelle raison ? « Parce qu'il a passé par toute sorte d'épreuves : » *Tentatum per omnia.*

Vous le savez, chrétiens : parmi toutes les personnes dont nous plaignons les disgrâces, il n'y en a point pour lesquelles nous soyons émus d'une compassion plus tendre, que celles que nous voyons dans les mêmes afflictions ([1]) dont quelque fâcheuse rencontre nous a fait éprouver la rigueur. Vous perdez un bon ami ; j'en ai perdu un autrefois : dans cette rencontre d'afflictions, ma douleur et ma compassion s'en échauffera davantage ; je sais par expérience combien il est sensible de perdre un ami. Ici je vous annonce une douce consolation, ô pauvres, nécessiteux, malades, oppressés, enfin généralement misérables, quels que vous soyez : JÉSUS, mon Pontife, n'a épargné à son corps ni les sueurs, ni les fatigues, ni la faim, ni la soif, ni les infirmités, ni la mort : il n'a épargné à son esprit ni les tristesses, ni les injures, ni les ennuis, ni les appréhensions. O Dieu! qu'il aura d'inclination de nous assister, nous qu'il voit du plus haut des cieux battus de ces mêmes orages dont il a été autrefois attaqué! *Tentatum per omnia!* Il a tout pris jusques aux moindres choses, « tout jusques aux plus grandes infirmités, [p. 18] si vous en exceptez le péché ; » *Absque peccato* ([b]) ; encore connaît-il bien par sa propre expérience combien est grand le poids du péché ; « il a daigné porter les nôtres à la croix sur ses épaules innocentes : » *Peccata nostra ipse pertulit in corpore suo super lignum* ([c]). On dirait « qu'il s'est voulu rendre en quelque

a. Hebr., IV, 15. — *b. Ibid.* — *c.* I *Petr.*, II, 24.

l'expression *nécessité* dépasserait sa pensée ; et il lui arriverait bientôt, contrairement à son habitude, de se démentir. Il écrira en effet dans le sermon de l'*Exaltation de la sainte Croix* (1653) : « Lui qui commande ainsi qu'il lui plaît à la santé et aux maladies, il commandera à la vie de se retirer pour un temps de son divin corps. Il ne veut pas que la nécessité naturelle ait aucune part dans sa mort, parce qu'il en réserve toute la gloire à la charité infinie qu'il a pour les hommes. » (1er *point.*)

1. *Var.* affligées des mêmes infortunes.

sorte semblable ([1]) aux pécheurs : » *In similitudinem carnis peccati*, dit saint Paul ([a]), afin de déplorer leur misère avec une plus grande tristesse. De là ces larmes amères, de là ces plaintes charitables que nous avons vues aujourd'hui dans notre évangile.

Et je remarque, ô fidèles, que cette compassion ne l'a pas seulement accompagné durant le cours de sa vie : car si l'Apôtre l'a, comme vous voyez, attachée à sa qualité de Pontife, selon sa doctrine tout Pontife doit compatir. Or le Sauveur n'a pas seulement été mon Pontife, lorsqu'il s'est immolé pour mes péchés sur la croix ; « mais à présent il est entré au sanctuaire par la vertu de son sang, afin de paraître pour nous devant la face de Dieu ([b]), » et y exercer un sacerdoce éternel selon l'ordre de Melchisédech. Il est donc pontife et sacrificateur à jamais ; c'est la doctrine du même Apôtre : ce qui a donné la hardiesse à l'admirable Origène de dire ces affectueuses paroles ([c]) : « Mon Seigneur JÉSUS pleure encore mes péchés ; il gémit et soupire pour nous : » *Dominus meus* JESUS *luget etiam nunc peccata mea ; gemit suspiratque pro nobis* ([2]). Il veut dire que, pour être heureux, il n'en a pas dépouillé les sentiments d'humanité : il a encore pitié de nous ; il n'a pas oublié ses longs travaux, ni toutes les autres épreuves de son laborieux pèlerinage ; il a compassion [p. 19] de nous voir passer une vie dont il a éprouvé les misères, qu'il sait être assiégée de tant de diverses calamités. Ce sentiment le touche dans la félicité de sa gloire, encore qu'il ne le trouble pas ; il agit en son cœur, bien qu'il n'agite pas son cœur : si nous avions besoin de larmes, il en donnerait.

Pour moi, je vous l'avoue, chrétiens, c'est là mon unique espérance ; c'est là toute ma joie et le seul appui de mon repos : autrement, dans quels désespoirs ne m'abîmerait pas le nombre infini de mes crimes ? Quand je considère le sentier étroit sur lequel Dieu m'a commandé de marcher,

a. Rom., VIII, 3. — *b. Hebr.*, IX, 12, 24. — *c. In Levit.*, Hom. VII, 2.

1. *Var.* il s'est rendu, autant qu'il s'est pu faire, semblable...

2. Bossuet cite de mémoire, tout en indiquant le passage, ainsi qu'il fait d'ordinaire. Le texte porte : *Salvator meus luget etiam nunc peccata mea. Salvator meus lætari non potest, donec ego in iniquitate permaneo.*

la prodigieuse difficulté qu'il y a de retenir, dans un chemin si glissant, une volonté si volage et si précipitée que la mienne ; quand je jette les yeux sur la profondeur impénétrable du cœur de l'homme, capable de cacher dans ses replis tortueux tant d'inclinations corrompues dont je n'aurai nulle connaissance ; enfin quand je vois l'amour-propre faire pour l'ordinaire la meilleure partie de mes actions : je frémis d'horreur, ô fidèles, qu'il ne se trouve beaucoup de péchés dans les choses qui me paraissent les plus innocentes. Et quand même je serais très juste devant les hommes, ô Dieu éternel, quelle justice humaine ne disparaîtrait point devant votre face ? et qui serait celui qui pourrait justifier sa vie, si vous entriez avec lui dans un examen rigoureux ? Si le saint apôtre saint Paul, après avoir dit avec une [p. 20] si grande assurance, « qu'il ne se sent point coupable en soi-même, » ne laisse pas de craindre « de n'être pas justifié devant vous : » *Nihil mihi conscius sum ; sed non in hoc justificatus sum* ([a]) ; que dirai-je, moi misérable? et quels devront être les troubles de ma conscience ? Mais, ô mon aimable pontife, pontife fidèle et compatissant à mes maux, c'est vous ([1]) qui répandez une certaine sérénité dans mon cœur, qui me fait vivre en paix sous l'ombre de votre protection. Non, tant que je vous verrai à la droite de votre Père avec une nature semblable à la mienne, je ne croirai jamais que le genre humain lui déplaise, et la terreur de sa majesté ne m'empêchera point d'approcher de l'asile de sa miséricorde. Vous avez voulu être appelé par le prophète Isaïe « un homme de douleurs, et qui sait ce que c'est que d'infirmité ([2]) : » *Virum dolorum, et scientem infirmitatem* ([b]). Vous savez en effet par expérience, vous savez ce que c'est que l'infirmité de ma chair, et combien elle pèse à l'esprit, et que vous-même en votre Passion avez eu besoin de toute votre constance pour en soutenir la faiblesse : « L'esprit est fort, disiez-vous : mais la chair est infirme ([c]) : » cela me rend très certain que vous aurez pitié de mes maux. [P. 21] Fortifiez mon âme, ô Seigneur, d'une sainte et salutaire confiance, par laquelle

a. I *Cor.*, IV, 4. — *b. Is.*, LIII, 3. — *c. Matth.*, XXVI, 41.

1. Addition, dont la vraie place a été reconnue par Gandar.— 2. *Edit.* l'infirmité.

me défiant des plaisirs, me défiant des honneurs de la terre, me défiant de moi-même, je n'appuie mon cœur que sur votre miséricorde ; et établi sur ce roc immobile, je voie briser à mes pieds les troubles et les tempêtes qui agitent la vie humaine.

Mais, ô Dieu, éloignez de moi une autre sorte de confiance, qui règne parmi les libertins ; confiance aveugle et téméraire, qui ajoutant l'audace au crime et l'insolence à l'ingratitude, les enhardit à se révolter contre vous par l'espérance de l'impunité. Loin de nous, loin de nous, ô fidèles ! une si détestable manie (1) : car de même que la pénitence, en même temps qu'elle amollit la dureté de nos cœurs, attendrit aussi et amollit par ses larmes le cœur irrité de JÉSUS, ainsi notre endurcissement nous rendrait à la fin le cœur du même JÉSUS endurci et inexorable. Arrêtons-nous ici, chrétiens; et sur cette considération, entrons, avec l'aide de Dieu, dans notre seconde partie.

SECOND POINT.

Ceux qui sont tant soit peu versés dans les Écritures savent bien qu'une des plus belles promesses que Dieu ait faite (2) à son Fils, est celle de lui donner l'empire de tout l'univers, et de faire par ce moyen que tous les hommes seraient (3) ses [p. 22] sujets. Or, encore que nous fassions semblant d'être chrétiens, et qu'à nous entendre parler, on pût croire que nous tenons ce titre à honneur, si est-ce néanmoins que nous n'épargnons rien pour empêcher que cet oracle divin ne soit véritable. Et certainement il s'en faut beaucoup que le Sauveur ne règne sur nous: puisque d'observer sa loi, c'est la moindre de nos pensées. Et toutefois, comme il serait très injuste qu'à cause de notre malice, le Fils de Dieu fût privé d'un honneur qui lui est si bien dû;

1. « Le mot a ici toute la force de son acception primitive : *déraison, folie.* » (Gandar.)

2. *Un* suivi du superlatif se construisait alors plus souvent avec le singulier qu'avec le pluriel. On en trouve des exemples dans Racine, Sévigné, etc. ; et sans aller plus loin, nous lirons dans le sermon suivant : « Une des choses qui augmente... »

3. *Deforis, Lachat :* soient ses sujets. — *Gandar :* seront. (C'est la variante.)

lorsque par nos rébellions il semble que nous nous retirions de son empire, il trouve bien le moyen d'y rentrer par une autre voie. Le Fils de Dieu donc peut régner en deux façons sur les hommes.

Il y en a sur lesquels il règne par ses propres charmes, par les attraits de sa grâce, par l'équité de sa loi, par la douceur de ses promesses, par la force de ses vérités : ce sont les justes, ses bien-aimés : et c'est ce règne que David prophétise en esprit au psaume XL[IV] : « Allez, ô le plus beau des hommes, avec cette grâce et cette beauté qui vous est si naturelle ; allez-vous-en, dit-il, combattre et régner : » *Specie tua et pulchritudine tua* ([a]). Que cet empire est doux, chrétiens ! et de quel supplice, de quelle servitude ne seront pas dignes ceux qui refuseront une domination si juste et si agréable ? Aussi le Fils de Dieu [p. 23] régnera sur eux d'une autre manière, bien étrange, et qui ne leur sera pas supportable : il y régnera par la rigueur de ses ordonnances, par l'exécution de sa justice, par l'exercice de sa vengeance. Et de ([1]) ce règne il faut entendre le psaume II, dans lequel Dieu est introduit parlant à son Fils en ces termes : « Vous les régirez, ô mon Fils, avec un sceptre de fer, et vous les romprez tout ainsi qu'un vaisseau d'argile : » *Reges eos in virga ferrea, et tanquam vas figuli confringes eos* ([b]). Et de ces vérités, nous en avons un exemple évident dans le peuple juif.

Le Fils de Dieu vient à eux dans un appareil de douceur, plutôt comme leur compagnon que comme leur maître. C'était un homme sans faste et sans bruit, le plus paisible qui fût au monde. Il voulait régner sur eux par sa miséricorde et par ses bienfaits, ainsi que je vous le disais tout à l'heure. Mais comme il n'y a point de fontaine dont la course soit si tranquille, à laquelle on ne fasse prendre par la résistance la rapidité d'un torrent, de même le Sauveur, irrité par tous ces obstacles que les Juifs aveugles opposent à sa

a. Ps., XLIV, 5. — *b. Ps.* II, 9. Ms. *sicut*. — Bossuet indique ensuite trois autres versets de l'Écriture : *Donec ponam inimicos* [*tuos scabellum pedum tuorum*]. — *Dominus regnavit, exultet terra... Dominus regnavit, irascantur... Ps.*, CIX, 1; XCVI, 1; XCVIII, 1.

1. *Édit.* C'est de ce règne qu'il faut... — L'inversion que nous rétablissons est la leçon du ms. Il y en a un autre exemple à la fin de l'alinéa.

bonté, semble déposer en un moment toute cette humeur pacifique. C'est ce qu'il leur fit entendre une fois, étant près de Jérusalem, par une parabole excellente, rapportée en saint Luc, [p. 24] dans laquelle il se dépeint soi-même sous la figure d'un roi qui, s'en étant allé bien loin dans une terre étrangère, apprend que ses sujets se sont révoltés contre lui ; et, pour vous le faire court, voici la sentence qu'il leur prononce : « Pour mes ennemis, dit-il ([a]), qui n'ont pas voulu que je régnasse sur eux, qu'on me les amène, et qu'on les égorge en ma présence : » où, certes, vous le voyez bien autre que je ne vous le représentais dans ma première partie. Là, il ne pouvait voir un misérable qu'il n'en eût pitié : ici, il fait venir ses ennemis, et les fait égorger à ses yeux.

En effet, il a exercé sur les Juifs une punition exemplaire, que vous voyez clairement déduite dans notre évangile : et d'autant qu'il m'a semblé inutile de chercher bien loin des raisons, où mon propre texte me fournit un exemple si visible et si authentique dans la désolation de Jérusalem, je me suis résolu de me servir des moyens que le Fils de Dieu lui-même semble m'avoir mis à la main. Je m'en vais donc employer le reste de cet entretien à vous représenter, si je puis, les ruines de Jérusalem encore toutes fumantes du feu de la colère divine ; [p. 25] et comme vous avez reconnu, dans notre première partie, qu'il n'y a rien de plus aimable que les embrassements du Sauveur, j'espère qu'étant étonnés dans le fond de vos consciences d'un événement si tragique, vous serez contraints d'avouer qu'il n'y a rien de plus terrible que de tomber en ses mains, quand sa bonté, surmontée par la multitude des crimes, est devenue implacable : pour cela, je toucherai seulement les principales circonstances.

Jérusalem, demeure de tant de rois, qui, dans le temps qu'elle fut ruinée, était sans difficulté la plus ancienne ville du monde, et le pouvait disputer en beauté avec celles qui étaient les plus renommées dans tout l'Orient, pendant deux mille et environ deux cent[s] ans qui ont mesuré sa durée, a certainement éprouvé beaucoup de différentes fortunes : mais nous pouvons toutefois assurer que, tandis qu'elle est

a. Luc., XIX, 12, et seqq.

demeurée dans l'observance de la loi de Dieu, elle était la plus paisible et la plus heureuse ville du monde. Mais déjà il y avait longtemps qu'elle se rendait de plus en plus rebelle à ses volontés, qu'elle souillait ses mains par le meurtre de ses saints prophètes, et attirait sur sa tête un déluge de sang [p. 26] innocent qui se grossissait tous les jours ; jusques à tant que ses iniquités étant montées jusques au dernier comble, elles contraignirent enfin la justice divine à en faire un châtiment exemplaire. Comme donc Dieu avait résolu que cette vengeance éclatât par tout l'univers, pour servir à tous les peuples et à tous les âges d'un mémorial éternel, il y voulut employer les premières personnes du monde, je veux dire les Romains, maîtres de la terre et des mers, Vespasien (1) et Tite, que déjà il avait destinés à l'empire du genre humain : tant il est vrai que les plus grands potentats de la terre ne sont, après tout, autre chose que les ministres de ses conseils !

Et afin que vous ne croyiez pas que ce débordement de l'armée romaine dans la Judée soit plutôt arrivé par un événement fortuit, que par un ordre exprès de la Providence divine, écoutez la menace qu'il en fait à son peuple par la bouche de son serviteur Moïse ; c'est-à-dire plusieurs centaines d'années (2) avant que ni Jérusalem ni Rome fussent bâties ; elle est couchée au Deutéronome, chapitre XXVIII : « Israël, dit Moïse, si tu résiste[s] jamais aux volontés de ton Dieu, il amènera sur toi, des extrémités de la terre, une nation inconnue, dont [p. 27] tu ne pourras entendre la langue (a) ; » c'est-à-dire, avec laquelle tu n'auras aucune sorte de commerce : ce sont les propres mots de Moïse.

Un mot de réflexion, chrétiens. Les Mèdes, les Perses, les Syriens, dont nous apprenons, par l'histoire, que Jérusalem a subi le joug avant sa dernière ruine, étaient tous peuples de l'Orient, avec lesquels, par conséquent, elle pouvait entretenir un commerce assez ordinaire : mais pour les Ro-

a. *Deut.*, XXVIII, 49.

1. *Ms.* Vespasian et Tite. *Mais plus loin :* Titus.

2. *Edit., jusqu'à Gandar :* six à sept cents ans. — C'est une glose de Deforis. L'auteur lui-même, en se relisant plus tard, a noté entre les lignes : 13 *à* 14 *cent* [*s*] *ans.* — Entendez : avant JÉSUS-CHRIST.

mains, que de vastes mers, que de longs espaces de terre les en séparaient ! Rome à l'Occident, Jérusalem, à son égard, presque dans les confins de l'Orient : c'est ce qu'on appelle proprement les extrémités de la terre. Aussi les Romains s'étaient déjà rendus redoutables par tout le monde, que les Juifs ne les connaissaient encore que par quelques bruits confus de leur grandeur et de leurs victoires. Mais poursuivons notre prophétie.

« Ce peuple viendra fondre sur toi tout ainsi qu'une aigle volante : » *In similitudinem aquilæ volantis.* Ne vous semble-t-il pas à ces marques reconnaître le symbole de l'empire romain, qui portait dans ses étendards un ([1]) aigle aux ailes déployées ? Passons outre. « Une nation audacieuse, continue Moïse ([a]) » (et y eut-il jamais peuple plus orgueilleux que les Romains, ni qui eût un plus grand mépris pour tous les autres peuples du monde, qu'ils considéraient à leur égard comme des esclaves ?) « qui ne respectera point tes vieillards, et n'aura point de pitié de tes enfants. » Ceci me fait souvenir de cette fatale journée dans laquelle [p. 28] les soldats romains étant entrés de force dans la ville de Jérusalem, sans faire aucune distinction de sexe ni d'âge, les enveloppèrent tous dans un massacre commun. Quoi plus ? « Ce peuple, dit Moïse, t'assiégera dans toutes tes places : » et il paraît par l'histoire qu'il n'y en eut aucune dans la Judée qui n'ait été contrainte de recevoir garnison romaine, et quasi toutes après un long siège. Et enfin « ils porteront par terre tes hautes et superbes murailles qui te rendaient insolente : » *Destruentur muri tui firmi atque sublimes, in quibus habebas fiduciam* ([b]). Ne dirait-on pas que le prophète a voulu dépeindre ces belles murailles de Jérusalem, ces fortifications si régulières, ces remparts si superbement élevés, « ces tours de si admirable structure, qu'il n'y avait rien de semblable dans tout l'univers, » selon que le rapporte Josèphe ([c]) ? Et tout cela toutefois fut tellement renversé, qu'au dire du même

a. Deut., XXVIII, 50. — *b. Ibid.*, XXVIII, 52. — *c. De Bell. Judaic.*, VI, 6 [al. V, 4, 3].

1. « Bossuet à quatre lignes d'intervalle dit indifféremment *une* aigle et *un* aigle. » *(Gandar.)* — Et cela, en sens inverse de l'usage actuel.

Josèphe, historien juif, témoin oculaire de toutes ces choses et de celles que j'ai à vous dire, « il n'y resta pas aucun vestige que cette ville eût jamais été ([a]). »

O redoutable fureur de Dieu, qui anéantis tout ce que tu frappes ! Mais il fallait accomplir la prophétie de mon Maître, qui assure dans mon évangile, « qu'il ne demeurerait pas pierre sur pierre dans l'enceinte d'une si [p. 29] grande ville : » *Non relinquent in te lapidem super lapidem* ([b]). C'est ce que firent les soldats romains, en exécution des ordres de Dieu : et Tite, leur capitaine et le fils de leur empereur, après avoir mis à fin cette fameuse expédition, resta toute sa vie tellement étonné des marques de la vengeance divine, qu'il avait si évidemment découverte dans la suite de cette guerre, que, quand on lui ([1]) congratulait une conquête si glorieuse : « Non, non, disait-il, ce n'est pas moi qui ai dompté les Juifs ; je n'ai fait que prêter mon bras à Dieu, qui était irrité contre eux ([c]). » Parole que j'ai d'autant plus soigneusement remarquée, qu'elle a été prononcée par un empereur infidèle, et qu'elle nous est rapportée par Philostrate, historien profane, dans la vie d'Apollonius Tyaneus. Après cela, chrétiens, nous qui sommes les enfants de Dieu, comment ne serons-nous point effrayés de ses jugements, qui étonnent jusqu'à ses ennemis ?

Mais ce n'est ici que la moindre partie de ce qu'il prépare à ce peuple : vous allez voir tout à l'heure quelles machines il fait jouer, quand il veut faire sentir la pesanteur de son bras aux grandes villes et aux nations tout entières ; et Dieu veuille que nous n'en voyions pas quelque funeste exemple en nos jours ! Non, non, nation [p. 30] déloyale, ce n'est pas assez, pour te punir, de l'armée des Romains : non [que] les Romains, je l'avoue, ne soient de beaucoup trop forts pour toi ; et c'est en vain que tu prétends défendre ta liberté contre ces maîtres du monde. Mais, s'ils sont assez puissants pour te surmonter, il faut quelque chose de plus pour t'affli-

a. De Bell. Judaic., VI, 18 [al. VII, 1]. — *b. Luc.*, XIX, 44. — *c.* Philost., *Apoll. Tyan. Vit.*, VI, 14.

1. Telle est la leçon de 1652. Mais Bossuet s'étant relu, vers 1675, a corrigé : « Quand on le congratulait d'une conquête... »

ger ainsi que tu le mérites : que deux ou trois troupes de Juifs séditieux entrent donc dans Jérusalem, et qu'elle en devienne la proie, afin que tous ensemble ils deviennent la proie des Romains.

O Dieu, quelle fureur! l'ennemi est à leurs portes, et je vois dans la ville trois ou quatre factions contraires qui se déchirent entre elles, qui toutes déchirent le peuple, se faisant entre elles une guerre ouverte pour l'honneur du commandement ; mais unies toutefois par la société de crimes et de voleries. Figurez-vous dans Jérusalem plus de vingt-deux mille hommes de guerre, gens de carnage et de sang, qui s'étaient aguerris par leurs brigandages ; au reste si déterminés, qu'on eût dit, rapporte Josèphe ([a]), qu'ils se nourrissaient d'incommodités, et que la famine et la peste leur donnassent ([1]) de nouvelles forces. Toutefois, messieurs, ne les considérez pas comme des soldats destinés contre les Romains : ce sont des bourreaux que Dieu a armés les uns contre les autres. Chose incroyable, [p. 31] et néanmoins très-certaine ! à peine retournaient-ils d'un assaut soutenu contre les Romains, qu'ils se livraient dans leur ville de plus cruelles batailles : leurs mains n'étaient pas encore essuyées du sang de leurs ennemis, et ils les venaient tremper dans celui de leurs citoyens : Tite les pressait si vivement, qu'à peine pouvaient-ils respirer ; et ils se disputaient encore les armes à la main à qui commanderait dans cette ville réduite aux abois, qu'eux-mêmes avaient désolée par leurs pilleries, et qui n'était presque plus qu'un champ couvert de morts.

Vous vous étonnez à bon droit de cet aveuglement dont ils sont encore menacés dans mon vingt-huitième chapitre du Deutéronome : *Percutiam vos amentia et furore mentis* ([b]) : « Je vous frapperai de folie et d'aliénation d'esprit. » Mais peut-être vous ne remarquez pas que Dieu a laissé tomber les mêmes fléaux sur nos têtes. La France, hélas ! notre commune patrie, agitée depuis si longtemps par une guerre

a. De Bell. Judaic., lib. VI, 10. — *b. Deut.*, XXVIII, 28. *Percutiat te Dominus....*

1. *Édit.* leur donnaient. — Le ms. porte le subjonctif (style indirect) : c'est même une correction. On trouve souvent des exemples de cette construction dans Bossuet et ses contemporains, notamment dans la traduction de Diogène Laërce, par Racine.

étrangère, achève de se désoler par ses divisions intestines ([1]). Encore, parmi les Juifs, tous les deux partis conspiraient à repousser l'ennemi commun, bien loin de vouloir se fortifier par son secours, ou y entretenir quelque intelligence : le moindre soupçon en était puni de mort sans rémission. Et nous, au contraire... Ah ! [p. 32] fidèles, n'achevons pas ; épargnons un peu notre honte. Songeons plutôt aux moyens d'apaiser la juste colère de Dieu, qui commence à éclater sur nos têtes ; aussi bien la suite de mon récit me rappelle.

Je vous ai fait voir l'ennemi qui les presse au dehors des murailles ; vous voyez la division qui les déchire au dedans de leur ville : voici un ennemi plus cruel qui va porter une guerre furieuse au fond des maisons. Cet ennemi dont je veux parler, c'est la faim, qui, suivie de ses deux satellites, la rage et le désespoir, va mettre aux mains, non plus les citoyens contre les citoyens, mais le mari contre la femme et le père contre les enfants ; et cela pour quelques vieux restes de pain à demi rongés. Que dis-je pour du pain ? ils eussent [été] trop heureux : pour cent ordures qui sont remarquées dans l'histoire, et que je m'abstiens de nommer par le respect de cette audience ([a]) ; jusques-là qu'une femme dénaturée, qui avait un enfant dans le berceau (ô mères détournez vos oreilles!) eut bien la rage de le massacrer, de le faire bouillir, et de le manger ([b]). Action abominable, et qui fait dresser les cheveux, prédite toutefois dans le chapitre du Deutéronome que j'ai déjà cité tant de fois : « Je te réduirai à une telle extrémité de famine, que tu mangeras le fruit de ton ventre : » *Comedes fructum uteri tui* ([c]).

[P. 33] Et, à la vérité, chrétiens, quand je fais réflexion sur les diverses calamités qui affligent la vie humaine, entre toutes les autres la famine me semble être celle qui représente mieux l'état d'une âme criminelle, et la peine qu'elle mérite.

---

a. De Bell. Judaic., VI, 17 [al. lib. VI, cap. XIII, n. 7]. — *b. Ibid.*, VII, VIII [al. lib. VI, cap. III, n. 4]. — *c. Deut.*, XXVIII, 53.

1. « Les guerres de la Fronde, dont les suites se prolongèrent, ainsi que la guerre contre l'Espagne, jusqu'au traité des Pyrénées, en 1659. » *(Gandar.)*

L'âme, aussi bien que le corps, a sa faim et sa nourriture : cette nourriture, c'est la vérité, c'est un bien permanent et solide, c'est une pure et sincère beauté ; et tout cela c'est Dieu même. Comme donc elle se sent piquée d'un certain appétit qui la rend affamée de quelque bien hors de soi, elle se jette avec avidité sur l'objet des choses créées qui se présentent à elle, espérant s'en rassasier. Mais ce sont viandes creuses, qui ne sont pas assez fortes et n'ont pas assez de corps pour la sustenter ; au contraire, la retirant de Dieu, qui est sa véritable et solide nourriture, ils la jettent insensiblement dans une extrême nécessité, et dans une famine désespérée. D'où vient que l'Enfant prodigue, si vous y prenez garde, sortant de la maison paternelle, arrive en un pays où il y a une horrible famine([a]) ; et le Mauvais riche, enseveli dans les flammes, demande et demandera éternellement une goutte d'eau, qui ne lui sera jamais accordée ([b]). C'est la véritable punition des damnés, toujours tourmentés d'une faim et d'une soif si enragée, qu'ils se rongent et se consument eux-mêmes dans leur désespoir. Que si vous voulez voir une image de l'état où ils sont, jetez les yeux sur cette nation réprouvée, enclose dans les murailles de Jérusalem.

[P. 34] Il n'est pas croyable combien il y avait de monde renfermé dane cette ville : car outre que Jérusalem était déjà fort peuplée, tous les Juifs y étaient accourus de tous côtés, afin de célébrer la Pâque, selon leur coutume. Or chacun sait la religion de ce peuple pour toutes ses cérémonies. Comme donc ils y étaient assemblés des millions entiers, l'armée romaine survint tout à coup et forma le siège,sans que l'on eût le loisir de pourvoir à la subsistance d'un si grand peuple. Ici je ne puis que je n'interrompe mon discours pour admirer vos conseils, ô éternel Roi des siècles, qui choisissez si bien le temps de surprendre vos ennemis. Ce n'était pas seulement les habitants [de] Jérusalem, c'était tous les Juifs que vous vouliez châtier. Voilà donc, pour ainsi dire, toute la nation enfermée dans une même prison, comme étant déjà par vous condamnée au dernier supplice : et cela dans le

a. Luc., XV, 14. — *b. Ibid.*, XVI, 24.

temps de Pâques ([1]), la principale de leurs solennités; pour accomplir cette fameuse prophétie, par laquelle vous leur dénonciez « que vous changeriez leurs fêtes en deuil : » *Convertam festivitates vestras in luctum* ([2]). Certes, vous vous êtes souvenu, ô grand Dieu, que c'était dans le temps de Pâques que leurs pères avaient osé emprisonner le Sauveur : vous leur rendez leur change, ô Seigneur! et dans le même temps de Pâques, vous emprisonnez dans la capitale de leur pays leurs [p. 35] enfants, imitateurs de leur opiniâtreté.

En effet, qui considérera l'état de Jérusalem, et les travaux dont l'empereur Titus fit environner ses murailles, il la prendra plutôt pour une prison que pour une ville : car encore que son armée fût de près de soixante mille hommes des meilleurs soldats de la terre, il ne croyait pas pouvoir tellement tenir les passages fermés, que les Juifs, qui savaient tous les détours des chemins, n'échappassent à travers de son camp, ainsi que des loups affamés, pour chercher de la nourriture. Jugez de l'enceinte de la ville, que soixante mille hommes ne peuvent assez environner. Que fait-il ? Il prend une étrange résolution, et jusques alors inconnue : ce fut de tirer tout autour de Jérusalem une muraille, munie de quantité de forts ; et cet ouvrage, qui d'abord paraissait impossible, fut achevé en trois jours, non sans quelque vertu plus qu'humaine. Aussi Josèphe remarque « que je ne sais quelle ardeur céleste saisit tout à coup l'esprit des soldats ([a]),» de sorte qu'entreprenant ce grand œuvre sous les auspices de Dieu, ils en imitèrent la promptitude.

Voilà, voilà, chrétiens, la prophétie de mon évangile accomplie de point en point. Te voilà assiégée de tes ennemis, comme mon Maître te l'a prédit quarante ans auparavant, ô Jérusalem, te voilà « pressée de tous côtés ; ils t'ont mise à l'étroit, ils t'ont environnée de remparts et de forts ([b]) : » ce sont les mots de mon texte; et y a-t-il une seule parole [p. 36] qui ne semble y avoir été mise pour dépein-

a. De Bell. Judaic., VIII, (al. lib. V, cap. XII, n° 2). — *b. Luc.*, XIX, 43.

1. Bossuet n'a qu'un même mot pour les deux formes maintenant usitées : la Pâque des Juifs ; le temps de Pâques. Partout il écrit *Pasque*.

2. Ms. *Dies vestros festos in planctum.*

dre cette circonvallation, non de lignes, mais de murailles ? Depuis ce temps, quels discours pourraient vous dépeindre leur faim enragée, leur fureur et leur désespoir ; et la prodigieuse quantité de morts qui gisaient dans leur rue ([1]), sans espérance de sépulture, exhalant de leurs corps pourris le venin, la peste et la mort?

Cependant, ô aveuglement ! ces peuples insensés, qui voyaient accomplir à leurs yeux tant d'illustres prophéties tirées de leurs propres livres, écoutaient encore un tas de devins qui leur promettaient l'empire du monde : comme l'endurci Pharaon, qui voyant les grands prodiges que la main de Dieu opérait par la main de Moïse et d'Aaron ses ministres, avait encore recours aux illusions de ses enchanteurs ([a]). Ainsi Dieu a accoutumé de se venger de ses ennemis : ils refusent de solides espérances, il les laisse séduire par mille folles prétentions; ils s'obstinent à ne vouloir point recevoir ses inspirations : il leur pervertit le sens, il les abandonne à leurs conseils furieux ; ils s'endurcissent contre lui; « le ciel après cela devient de fer sur leur tête : » *Dabo vobis cœlum desuper sicut ferrum* ([b]); il ne leur envoie plus [p. 37] aucune influence de grâce.

Ce fut cet endurcissement qui fit opiniâtrer les Juifs contre les Romains, contre la peste, contre la famine, contre Dieu qui leur faisait la guerre si ouvertement; cet endurcissement, dis-je, les fit tellement opiniâtres, qu'après tant de désastres il fallut encore prendre leur ville de force : ce qui fut le dernier trait de colère que Dieu lança sur elle. Si on eût composé, à la faveur de la capitulation beaucoup de Juifs se seraient sauvés. Tite lui-même ne les voyait périr qu'à regret. Or il fallait à la justice divine un nombre infini de victimes; il voulait ([2]) voir onze cent mille hommes couchés sur la place, dans le siège d'une seule ville : et après cela encore, poursuivant les restes de cette nation déloyale, il les a dispersés par toute la terre. Pour quelle raison ? Comme

a. Exod., VII, 11. — *b. Levit.*, XXVI, 19. — Ms. *desuper ferreum.*

1. *Édit.* leurs rues. — « Le singulier est très facile à comprendre : chacun dans sa rue. » *(Gandar.)*

2. *Il*, c'est-à-dire *Dieu.* — Laissons se scandaliser ceux qui oublient le déicide.

les magistrats, après avoir fait rouer quelques malfaiteurs, ordonnent que l'on exposera en plusieurs endroits, sur les grands chemins, leurs membres écartelés, pour faire frayeur aux autres scélérats ; cette comparaison vous fait horreur : tant y a que Dieu s'est comporté à peu près de même. Après avoir exécuté sur les Juifs l'arrêt de mort que leurs propres prophètes leur avaient, il y avait si longtemps, prononcé, il les a épandus çà et là parmi le monde, portant de toutes [parts] imprimée sur eux la marque de sa vengeance (1); [p. 38] peuple monstrueux, qui n'a ni feu ni lieu, sans pays, et de tout pays ; autrefois le plus heureux du monde, maintenant la fable et la haine de tout le monde ; misérable sans être plaint de qui que ce soit ; devenu, dans sa misère, par une certaine malédiction, la risée des plus modérés. Ne croyez pas toutefois que ce soit mon intention d'insulter à leur infortune : non ; à Dieu ne plaise que j'oublie jusques à ce point la gravité de cette chaire ! mais j'ai cru que, mon évangile nous ayant présenté cet exemple, le Fils de Dieu nous invitait à y faire quelque réflexion. Donnez-moi un moment de loisir pour nous appliquer à nous-mêmes celles que nous avons déjà faites, qui sont peut-être trop générales.

Chrétiens, quels que vous soyez, en vérité, quels sentiments produit dans vos âmes une si étrange révolution ? Je pense que vous voyez bien par des circonstances si remarquables, et par le rapport de tant de prophéties (et il y en a une infinité d'autres qui ne pouvai[en]t pas être expliquées dans un seul discours), vous voyez bien, dis-je, que la main de Dieu éclate dans cet ouvrage. Au reste, ce n'est point ici une histoire qui se soit passée dans quelque coin inconnu de la terre, ou qui soit venue à nous par quelques bruits incertains : [p. 39] cela s'est fait à la face du monde ; Josèphe, historien juif, témoin oculaire, également estimé et des nôtres et de ceux de sa nation, nous l'a raconté tout au

1. Les éditeurs en coupant ici la phrase, et faisant un nouvel alinéa de ce qui n'est qu'une simple apposition, faussent la pensée de Bossuet. M. Gandar s'en autorise pour récriminer contre l'exaltation croissante, les emportements et même le fanatisme de cette seconde partie du sermon. (*Bossuet orateur*, 68.)

long ; et il me semble que cet accident est assez considérable pour mériter que vous y pensiez.

Vous croirez peut-être que la chose est trop éloignée de notre âge pour nous émouvoir ; mais, certes, ce nous serait une trop folle pensée de ne pas craindre, parce que nous ne voyons pas toujours à nos yeux quelqu'un frappé de la foudre. Vous devriez considérer que Dieu ne se venge pas moins, encore que souvent il ne veuille pas que sa main paraisse. Quand il fait éclater sa vengeance, ce n'est pas pour la faire plus grande : c'est pour la rendre exemplaire ; et un exemple de cette sorte, si public, si indubitable, doit servir de mémorial ès siècles des siècles. Car enfin, si Dieu en ce temps-là haïssait le péché, il n'a pas commencé à lui plaire depuis : outre que nous serions bien insensés d'oublier la tempête qui a submergé les Juifs, puisque nous voyons à nos yeux des restes de leur naufrage, que Dieu a jetés, pour ainsi dire, à nos portes ([1]). Et ce n'est pas pour autre raison que Dieu conserve les Juifs ; c'est afin de faire durer l'exemple de sa vengeance. Enfin il est bien étrange que nous aimions [mieux] [p. 40] nous-mêmes peut-être servir d'exemple, que de faire profit de celui des autres ([2]).

Quand nous ne verrions dans le peuple juif qu'une grande nation qui est tout à coup renversée, ce serait assez pour nous faire craindre la même [punition], particulièrement en ces temps de guerre, où sa justice nous poursuit et nous presse si fort. Mais si nous considérons que c'est le peuple juif, autrefois le peuple de Dieu, auquel nous avons succédé, qui fait la figure de tout ce qui doit nous arriver, selon que l'enseigne l'Apôtre ([a]) : nous trouverons que cet exemple nous touche bien plus près que nous ne pensons ; puisque, étant l'Israël de Dieu et les vrais enfants de la race d'Abraham, nous devons hériter aussi bien des menaces que des promesses qui leur sont faites.

---

a. I *Cor.*, X, 6, 11.

1. « *A nos yeux, à nos portes :* allusion directe aux Juifs qui habitaient Metz. » (*Gandar.*)

2. Les anciens éditeurs conservent ici la phrase suivante, effacée au ms. : « La main de Dieu est sur nous trop visiblement pour ne le pas reconnaître ; et il est temps désormais que nous prévenions sa juste fureur par la penitence. »

Mais il faut, ô pécheur, il faut que j'entre avec toi dans une discussion plus exacte ; il faut que j'examine si tu es beaucoup moins coupable que ne sont les Juifs. Tu me dis qu'ils n'ont pas connu le Sauveur : et toi, penses-tu le connaître ? Je te dis en un mot, avec l'apôtre saint Jean, que « qui pèche ne le connaît pas, et ne sait qu'il (1) est : » *Qui peccat, non vidit eum, nec cognovit eum* (a). Tu l'appelles ton Maître [p. 41] et ton Seigneur ; oui, de bouche. Tu te moques de lui ; il faudrait le dire du cœur. Et comment est-ce que le cœur parle ? Par les œuvres : voilà le langage du cœur ; voilà ce qui fait connaître ses intentions. Au reste, ce cœur, tu n'as garde de le lui donner ; tu ne le peux pas : tu dis toi-même qu'il est engagé ailleurs dans des liens que tu appelles bien doux. Insensé, qui trouves doux ce qui te sépare de Dieu ! Et après cela, tu penses connaître son Fils ! Non, non, tu ne le connais pas ; seulement tu en sais assez pour être damné davantage : comme les Juifs, dont les rébellions ont été punies plus rigoureusement que celles des autres peuples, parce qu'ils avaient reçu des connaissances plus particulières.

Mais, direz-vous, les Juifs ont crucifié le Sauveur. Et ignorez-vous, ô pécheurs ! que vous foulez (2) aux pieds le sang de son testament ; que vous faites pis que de le crucifier ; que, s'il était capable de souffrir, un seul péché mortel lui causerait plus de douleur que tous ses supplices ? Ce n'est point ici une vaine exagération ; il faut brûler toutes les Écritures, si cela n'est vrai. Elles nous apprennent qu'il a voulu être crucifié pour anéantir le péché ; par conséquent, il n'y a point de doute qu'il ne lui soit plus insupportable que sa propre croix. Mais je vois bien qu'il faut vous dire quelque chose de plus : je m'en [vais] avancer une parole bien hardie, et qui n'en est pas moins véritable. Le plus grand crime des Juifs n'est pas d'avoir fait mourir le Sauveur. Cela vous étonne:

a. I *Joan.*, III, 6. — Ms. *nescit eum et...*

1. *Édit.* qui il est. — Correction peu nécessaire. L'auteur aime à traduire littéralement l'Ecriture : *ne sait qu'il est*, c'est-à-dire, ignore qu'il existe.

2. *Édit.* qui foulez. — Gandar lui-même a cru nécessaire, ici encore, de corriger Bossuet. Pour nous, nous ne voyons rien à reprendre dans la phrase du manuscrit, que nous reproduisons. Que l'auteur eût pu s'exprimer comme le veulent les éditeurs, nous n'en disconvenons pas ; mais ce n'est pas une raison suffisante pour refaire un texte irréprochable.

je le prévoyais bien ; mais je ne m'en [p. 42] dédis pourtant pas ; au contraire, je prétends bien vous le faire avouer à vous-mêmes. Et comment cela ? Parce que Dieu, depuis la mort de son Fils, les a laissés encore quarante ans sans les punir. Tertullien remarque très bien « que ce temps leur était donné pour en faire pénitence ([a]) : » il avait donc dessein de leur pardonner. Par conséquent, quand il a usé d'une punition si soudaine, il y a eu quelque autre crime qu'il ne pouvait plus supporter, qui lui était plus insupportable que le meurtre de son propre Fils. Quel est ce crime si noir, si abominable ? C'est l'endurcissement, c'est l'impénitence. S'ils eussent fait pénitence, ils auraient trouvé, dans le sang qu'ils avaient violemment épandu, la rémission du crime de l'avoir épanché.

Tremblez donc, pécheurs endurcis, qui avalez l'iniquité comme l'eau, dont l'endurcissement a presque étouffé les remords de la conscience ; qui, depuis des années, n'avez point de honte de croupir dans les mêmes ordures, et de charger des mêmes péchés les oreilles des confesseurs. Car enfin ne vous persuadez pas que Dieu vous laisse rebeller contre lui des siècles entiers. Sa miséricorde est infinie ; mais ses effets ont leurs limites prescrites par sa sagesse : elle qui a compté les étoiles, qui a borné cet univers dans une rondeur finie, qui a prescrit des bornes aux flots de la mer, a marqué la hauteur jusques où elle a résolu de laisser monter les iniquités ([1]). Peut-être t'attendra-t-il encore quelque temps : peut-être ; mais, ô Dieu ! qui le peut savoir ? C'est un secret qui est caché dans l'abîme de votre Providence. Mais enfin, tôt ou tard, ou tu mettras fin à tes crimes par la pénitence, ou Dieu l'y mettra par la justice de sa vengeance : tu ne perds rien pour différer. Les hommes se hâtent d'exécuter leurs desseins, parce qu'ils ont peur de laisser échapper les occasions, qui ne consistent qu'en certains moments dont la fuite est si précipitée : Dieu, tout au contraire ; il sait que rien ne lui échappe, qu'il te fera bien payer l'intérêt de ce qu'il t'a si longtemps attendu.

a. *Advers. Marcion.*, III, 23.
1. *Gandar :* tes iniquités.

Que s'il commence une fois à appuyer sa main sur nous, ô Dieu! que deviendrons-nous ? quel antre assez ténébreux, quel abîme assez profond nous pourra soustraire à sa fureur ? Son bras tout-puissant ne cessera de nous poursuivre, de nous abattre, de nous désoler : il ne restera plus en nous pierre sur pierre ; tout ira en désordre, en confusion, et en une décadence éternelle. Je vous laisse dans cette pensée : j'ai tâché de vous faire voir, selon que Dieu me l'a inspiré, d'un côté la miséricorde qui nous invite, d'autre part la justice qui nous effraie[1]; c'est à nous à choisir, chrétiens; et encore que je sois assuré de vous avoir fait voir de quel côté il faut se porter, il y a grand danger que nous ne prenions le pire. Tel est l'aveuglement de notre nature. Mais Dieu, par sa grâce, vous veuille donner, et à moi, de meilleurs conseils !

1. *Gandar :* qui vous invite,... qui vous effraye c'est à vous... Pour trouver au manuscrit ces dernières lignes, se reporter de la f. 252 à la f. 231.

SERMON POUR LA NATIVITÉ DE LA SAINTE VIERGE [1],

(3e des éditions), prêché à Metz devant le maréchal de Schonberg, le dimanche 8 s-ptembre, 1652.

Les premiers éditeurs, jugeant ici nécessaire de prêter à Bossuet le secours de leur expérience, ont abrégé l'exorde, rajeuni çà et là le style, et ajouté à l'œuvre une conclusion d'emprunt. La rédaction de ce discours semble en effet avoir été improvisée. Pris de court, l'auteur n'a pas même eu loisir de récrire les passages considérables qu'il reprend dans une de ses plus récentes compositions de Paris (*Rosaire*, 1651); il se contente d'y renvoyer ; et cela même, dans les premières parties seulement.

La date de 1652 avait été proposée par M. Floquet (*Etudes*.., I, 203). Elle était indiquée par l'allocution à Schonberg et à Marie de Hautefort. Elle est confirmée par l'étude du manuscrit, où tout est archaïque, l'éloquence, la langue et l'orthographe. M. Gazier, qui le croyait perdu (*Choix de sermons*, p. 37), a renoncé à tort à la date de M. Floquet, pour se rapprocher de celle de M. Lachat, qui, avec une singulière étourderie, quand il s'agit d'un sermon pour le 8 septembre, le déclare « prêché à Metz, *dans la fin* de 1655, ou *dans le commencement* de 1656. » (XI, 100.)

Quis, putas, puer iste erit?
Quel pensez-vous que sera cet enfant? (*Luc.*, I, 66.)

AVANT la naissance du Sauveur JÉSUS, tout ce qu'il y avait de gens de bien sur la terre, qui vivaient attendant la rédemption d'Israël, ne faisaient autre chose que soupirer après sa venue : et par des vœux ardents pressaient le Père éternel d'envoyer bientôt à son peuple son unique libérateur. Que si parmi leurs désirs il leur paraissait quelque signe que ce temps bienheureux approchât, il n'est pas croyable avec combien de transports toutes les puissances [2] de leurs âmes éclataient en actions de grâces. Si donc ils eussent appris à la naissance de la sainte Vierge qu'elle devait être sa Mère, combien l'auraient-ils embrassée, et

1. *Ms.* communiqué par M. le chanoine Denis, de Meaux. In-4°, sans marge ni pagination.

2. *Var.* tous les sentiments, — toutes les facultés.

quel aurait été l'excès (1) de leur ravissement, dans l'espérance qu'ils auraient conçue d'être présents à ce jour si beau, auquel le Désiré des nations commencerait à paraître au monde! Ainsi ces peuples aveugles, qui, pour être trop passionnés admirateurs de cette lumière qui nous éclaire, défèrent des honneurs divins au soleil qui en est le père, commencent à se réjouir, sitôt qu'ils découvrent au ciel son avant-courrière l'aurore. C'est pourquoi, ô heureuse Marie, nous qui leur avons succédé, nous prenons part à leurs sentiments : mus d'un pieux respect pour celui qui vous a choisie, nous venons honorer votre lumière naissante, et couronner votre berceau, non point certes de lis et de roses, mais de ces fleurs sacrées que le Saint-Esprit fait éclore, je veux dire, de saints désirs et de sincère[s] louanges.

Monseigneur (2), c'est la seule chose que vous entendrez de moi aujourd'hui. L'histoire parlera assez de vos grandes et illustres journées, de vos sièges si mémorables, de vos fameuses expéditions, et de toute la suite de vos actions immortelles. Pour moi, je vous l'avoue, monseigneur, si j'avais à louer quelque chose, je parlerais bien plutôt de cette piété véritable, qui vous fait humblement déposer au pied des autels cet air majestueux, et cette pompe qui vous environne. Je louerais hautement la sagesse de votre choix, qui vous a fait souhaiter d'avoir dans votre maison l'exemple d'une vertu (3) si rare, par lequel nous pouvons convaincre les esprits les plus libertins, qu'on peut conserver l'innocence parmi les plus grandes faveurs de la cour, et, dans une prudente conduite, une simplicité chrétienne. Je dirais de plus, monseigneur, que votre généreuse bonté vous a gagné pour jamais l'affection de ces peuples ; et si peu que je voulusse m'étendre sur ce sujet, je [le] (4) verrais confirmé par des

1. *Var.* quels auraient été leurs transports.

2. Le maréchal de Schonberg, gouverneur de Metz. C'est à lui que Bossuet dédia le premier ouvrage qu'il publia, *la Réfutation du Catéchisme de Paul Ferri* (1655).

3. Marie de Hautefort, duchesse de Schonberg, la pieuse amie et la confidente préférée d'Anne d'Autriche. Elle avait fait son entrée solennelle à Metz quelques jours auparavant. (Floquet, *Études*.., I, 202-204.)

4. C'est-à-dire : cela. D'ailleurs le mot est des éditeurs, Bossuet l'ayant omis ici.

acclamations publiques. Mais encore qu'il soit vrai que l'on vous puisse louer, vous et cette incomparable duchesse, sans aucun soupçon de flatterie, en la place où je suis, il faut que j'en évite jusques à la moindre apparence. Je sais que je dois ce discours, et vous vos attentions, à la très heureuse Marie. Ce n'est donc plus à vous que je parle, sinon pour vous conjurer, monseigneur, de joindre vos prières aux miennes et à celles de tout ce peuple, afin qu'il plaise à Dieu m'envoyer son Saint-Esprit par l'intercession de sa sainte Épouse, que nous allons saluer par les paroles de l'Ange : *Ave*...

C'est en [1] vain que les grands de la terre, s'emportant quelquefois plus qu'il n'est permis à des hommes, semblent vouloir cacher les faiblesses de la nature sous cet éclat trompeur de leur éminente fortune. Certes, il est très vrai, chrétiens, les bienheureux Apôtres nous obligent de les honorer comme étant ici-bas les lieutenants de notre grand Dieu, esquels il a commis le gouvernement de ses peuples ; et c'est ce respect que nous leur rendons, qui, étant découlé des ordres immuables du ciel, établit en la terre et la fermeté des états, et la tranquillité du public, et le repos des particuliers. Que si, enivrés de cette prospérité passagère, ils se mettent au-dessus de la condition humaine, comme on en a vu mille et mille exemples dans les cours des princes, le sage Salomon nous donne un moyen bien puissant pour confondre leur témérité : il les ramène au commencement de leur vie, il leur présente leurs infirmités dans leur origine ; et bien qu'ils nous vantent sans cesse la noblesse de leur naissance, il leur fait voir que si honorable [2] qu'elle puisse être, elle a toujours beaucoup plus de bassesse que de grandeur. Pour moi, dit ce prince, encore que je sois le maître d'un puissant état, j'avoue ingénûment que ma naissance ne

1. Tout ce qui suit, jusqu'à : *Mais pour procéder avec ordre*... a été retranché par les premiers éditeurs, comme étant la répétition du second sermon (celui de 1655). Il n'est pas sans intérêt de voir que c'est, au contraire, devant son illustre protecteur et ami, que le jeune orateur a exprimé pour la première fois ces courageuses vérités.

2. *Var.* avantageuse, illustre.

diffère en rien de celle des autres : je suis entré nu en ce monde, comme étant exposé à toute sorte d'injures ; j'ai salué comme les autres hommes la lumière du jour par des pleurs ; le premier air que j'ai respiré m'a servi tout ainsi qu'à eux à former des cris : *Primam vocem similem omnibus emisi plorans.* Telle est en effet la naissance des plus grands ([1]) monarques : *Nemo enim ex regibus aliud habuit nativitatis initium* ([a]). De quelque grandeur que les flatte[nt] leurs courtisans, la nature, cette bonne mère qui ne sait ce que c'est que flatter, ne les traite pas autrement que les moindres de leurs sujets. Voilà, chrétiens ([2]), où le plus sage des rois appelle les grands de ce monde. Et d'autant que c'est là sans doute où leur ambition a le plus à souffrir, il n'est pas croyable combien de sortes d'inventions ils ont été rechercher pour se mettre hors du pair même dans cette commune faiblesse. Il faut, disent-ils, à quelque prix que ce soit, séparer du commun des hommes le prince naissant. C'est pourquoi chacun s'empresse de lui rendre des hommages, qu'il ne comprend pas! S'il paraît dans la nature quelque changement ou quelque prodige, on en tire incontinent des augures de sa bonne fortune, comme si cette grande machine ne se remuait que pour cet enfant. Comme le temps présent ne lui est point du tout favorable, parce qu'il ne lui donne rien qui le distingue de ceux de son âge, il faut consulter l'avenir et avoir recours à la science des pronostics. C'est ici que les astrologues, mêlant dans leurs spéculations la curiosité et la flatterie, leur font des promesses hardies, dont ils donnent pour garants des influences cachées. C'est dans ce même dessein que les orateurs du siècle, dans ces belles oraisons qu'ils appellent généthliaques ([3]), d'un nom magnifique, tâchent de faire valoir l'art des conjectures. Ainsi l'ambition humaine, ne pouvant se contenir dans cette simple et naïve

a. Sap., VII, 3, 5.

1. *Var.* de tous les rois.

2. *Var.* le véritable tableau de la naissance des princes qui est parti de la main du plus sage de tous les princes.

3. Discours ou poème généthliaque : c'est-à-dire composé à l'occasion d'une naissance. Ce mot, qui rappelle le goût du XVIe siècle, ne se retrouvera plus en 1655, dans le passage parallèle.

modestie de la nature, s'enfle et se repaît de doutes et d'espérances.

Mais grâce à la miséricorde divine, nous sommes appelés aujourd'hui à la naissance d'une princesse, qui ne demande point ces vains ornements. Gardons-nous bien, fidèles, de célébrer sa Nativité avec ces recherches téméraires, dont les hommes se servent en de pareilles rencontres. Mais plutôt considérant que celle dont nous parlons est la Mère du Sauveur JÉSUS, apprenons de son Évangile de quelle manière il désire que nous solennisions la naissance de ses élus. Les parents de saint Jean-Baptiste nous en donnent un bel exemple. Certes ils ne pénètrent pas dans les secrets de l'avenir par une curiosité trop précipitée. Toutefois adorant en eux-mêmes les conseils de la Providence, ils ne laissent pas de s'enquérir modestement entre eux de ce que peut devenir cet enfant : « Quel sera-t-il à votre avis ? » se disaient-ils les uns aux autres : *Quis, putas, puer iste erit?* Or j'ai cru que je pouvais faire pour la Mère de notre bon Maître ce que l'on a pratiqué à la naissance de son Précurseur. Chrétiens, qui voyez aujourd'hui cette incomparable Princesse faire son entrée en ce monde, quel pensez-vous que sera cet enfant ? *Quis, putas, puer iste erit?* Que me répondez-vous à cette question ? Et moi-même que répondrai-je ? Consulterai-je les astres pour lire dans leurs diverses figures la destinée de Marie ? Mais je sais que notre Sauveur est le seul astre qui la domine. Irai-je étudier dans les livres des rhétoriciens les artifices dont ils se servent pour deviner de bonne grâce ? Mais cette innocente (1) ne prendra pas plaisir aux afféteries (2) de la rhétorique : elle aime sur toutes choses cette naïve simplicité qui reluit de toutes parts dans l'Évangile de son cher Fils. En effet, puisque la question que je vous ai proposée est prise de l'Évangile, il sera bien à propos que j'en tire aussi la réponse. — *De qua natus est JÉSUS qui vocatur Christus :* « C'est d'elle qu'est né JÉSUS, qui est appelé Christ, » dit le saint Évangile que nous avons lu ce matin,

1. *Première rédaction :* cette petite innocente; *petite* a été effacé (à la sanguine).— Plus haut : *rhétoriciens* pour *rhéteurs*.

2. Mot également effacé, mais non remplacé : ne peut donc se supprimer.

célébrant les divins mystères. Maintenant interrogez-moi quel sera ce petit enfant : *Quis, putas, puer iste erit ?* J'aurai une belle réponse à vous faire : *De qua natus est Jesus, qui vocatur Christus.* Viendra, viendra le temps que Jésus, la Sagesse du Père, le Rédempteur de nos âmes, la lumière du genre humain, en qui nous sommes comblés de toutes sortes de grâces, prendra une chair humaine de ce béni [1] enfant dont nous honorons la naissance. C'est par cet éloge, fidèles, qu'il nous faut estimer sa grandeur, et juger avec certitude quel sera un jour cet enfant.

Mais pour y procéder avec ordre, réduisons tout cet entretien à quelques chefs principaux. Je dis, ô aimable Marie, que vous serez à jamais bienheureuse d'être Mère de mon Sauveur : car, étant Mère de Jésus-Christ, vous aurez pour lui une affection sans égale; ce sera votre premier avantage. Aussi vous aimera-t-il d'un amour qui ne souffrira point de comparaison; c'est votre seconde prérogative. Cette sainte société que vous aurez avec lui, vous unira pour jamais très étroitement à son Père; voilà votre troisième excellence. Enfin, dans cette union avec le Père éternel, vous deviendrez la mère des fidèles qui sont ses enfants et les frères de votre Fils : c'est par ce dernier privilège que j'achèverai ce discours.

Je vous vois surpris, ce me semble : peut-être que vous jugez que ce sujet est trop vaste, et que mon discours sera trop long, ou du moins embarrassé d'une matière si ample. Si est-ce néanmoins [2] qu'il n'en sera pas ainsi, moyennant l'assistance divine; nous avancerons pas à pas pour ne point confondre les choses, établissant par des raisons convaincantes la dignité de Marie sur sa maternité glorieuse. Et encore que je reconnaisse que ces vérités sont très hautes, je ne désespère pas de les déduire aujourd'hui avec une méthode facile. J'avoue que c'est me promettre beaucoup; et à Dieu ne plaise, fidèles, que je l'attende de mes propres forces ! J'espère que ce grand Dieu, qui inspire qui il lui plaît, me donnera la grâce aujourd'hui de glorifier son saint nom

1. *Ms.* bénist ; (selon l'usage de l'auteur à cette date).
2. *Édit.* et toutefois.

en la personne de la sainte Vierge. Le Père s'intéressera pour sa Fille bien-aimée; le Fils pour sa chère Mère; le Saint-Esprit pour sa chaste Épouse. Animé d'une si belle espérance, que puis-je craindre dans cette entreprise? J'entre donc en matière avec confiance: chrétiens, rendez-vous attentifs.

PREMIER POINT.

[Je (1) dis donc avant toutes choses qu'il n'y eut jamais mère qui chérît son fils avec une telle tendresse que faisait Marie; je dis qu'il n'y eut jamais fils qui chérît sa mère avec une affection si puissante que faisait JÉSUS. J'en tire la preuve des choses les plus connues. Interrogez une mère d'où vient que souvent en la présence de son fils elle fait paraître une émotion si visible : elle vous répondra que le sang ne se peut démentir, que son fils c'est sa chair et son sang, que c'est là ce qui émeut ses entrailles et cause ces tendres mouvements à son cœur, l'Apôtre même ayant dit que « personne ne peut haïr sa chair : » *Nemo enim unquam carnem suam odio habuit* (a). Que si ce que je viens de dire est véritable des autres mères, il l'est encore beaucoup plus de la sainte Vierge; parce qu'ayant conçu de la vertu du Très-Haut, elle seule a fourni toute la matière dont la sainte chair du Sauveur a été formée; et de là je tire une autre considération.

Ne vous semble-t-il pas, chrétiens, que la nature a distribué avec quelque sorte d'égalité l'amour des enfants entre le père et la mère? C'est pourquoi elle donne ordinairement au père une affection plus forte, et imprime dans le cœur de la mère je ne sais quelle inclination plus sensible. Et ne serait-ce point peut-être pour cette raison que quand l'un des deux a été enlevé par la mort, l'autre se sent obligé, par un sentiment naturel, à redoubler ses affections et ses soins? Cela, ce me semble, est dans l'usage commun de la vie humaine. Si bien que la très pure Marie n'ayant à partager avec aucun homme ce tendre et violent amour qu'elle avait pour son Fils JÉSUS, vous ne sauriez assez vous imaginer jusques à quel point elle en était transportée, et combien elle y ressentait de douceurs. Ceci toutefois n'est encore qu'un commencement de ce que j'ai à vous dire.

Certes il est véritable que l'amour des enfants est si naturel, qu'il faut avoir dépouillé tout sentiment d'humanité pour ne l'avoir pas.

a. *Ephes.*, V, 29.

1. Le ms. porte seulement cette indication : « Sermon *Ecce Filius tuus*, fol. 4, marque ⊢ jusques à fol. 8 à la même marque ⊢. Après, ce qui s'ensuit : Arrêtons-nous, etc. » Cf. ci-dessus, p. 76.

Vous m'avouerez néanmoins qu'il s'y mêle quelquefois certaines circonstances qui portent l'amour des parents à l'extrémité. Par exemple, notre père Abraham n'avait jamais cru avoir des enfants de Sara : elle était stérile ; ils étaient tous deux dans un âge décrépit et caduc : Dieu ne laisse pas de les visiter et leur donne un fils. Sans doute cette rencontre fit qu'Abraham le tenait plus cher sans comparaison ; il le considérait, non tant comme son fils que comme le « fils de la promesse » divine, *Promissionis filius* ([a]), que sa foi lui avait obtenu du ciel lorsqu'il y pensait le moins. Aussi voyons-nous qu'on l'appelle Isaac, c'est-à-dire *Ris* ([b]) ; parce que venant en un temps où ses parents ne l'espéraient plus, il devait être après cela toutes leurs délices. Et qui ne sait que Joseph et Benjamin étaient les bien-aimés et toute la joie de Jacob, à cause qu'il les avait eus dans son extrême vieillesse d'une femme que la main de Dieu avait rendue féconde sur le déclin de sa vie ? Par où il paraît que la manière dont on a les enfants, quand elle est surprenante ou miraculeuse, les rend de beaucoup plus aimables. Ici, chrétiens, quels discours assez ardents pourraient vous dépeindre les saintes affections de Marie ? Toutes les fois qu'elle regardait ce cher Fils : O Dieu ! disait-elle, mon Fils, comment est-ce que vous êtes mon Fils ! qui l'aurait jamais pu croire, que je dusse demeurer vierge et avoir un Fils si aimable ? quelle main vous a formé dans mes entrailles ? comment y êtes-vous entré, comment en êtes-vous sorti, sans laisser de façon ni d'autre aucun vestige de votre passage ? Je vous laisse à considérer jusqu'à quel point elle s'estimait bienheureuse, et quels devaient être ses transports dans ces ravissantes pensées. Car vous remarquerez, s'il vous plaît, qu'il n'y eut jamais vierge qui aimât sa virginité avec un sentiment si délicat. Vous verrez tout à l'heure où va cette réflexion.

C'est peu de vous dire qu'elle était à l'épreuve de toutes les promesses des hommes : j'ose encore avancer qu'elle était à l'épreuve même des promesses de Dieu. Cela vous paraît étrange sans doute ; mais il n'y a qu'à regarder l'histoire de l'Évangile. Gabriel aborde Marie et lui annonce qu'elle concevra dans ses entrailles le Fils du Très-Haut ([c]), le roi et le restaurateur d'Israël. Voilà d'admirables promesses. Qui pourrait s'imaginer qu'une femme dût être troublée d'une si heureuse nouvelle, et quelle vierge n'oublierait pas le soin de sa pureté, dans une si belle espérance ? Il n'en est pas ainsi de Marie ; au contraire, elle y forme des difficultés : « Comment se peut-il faire, dit-elle ([d]), que je conçoive ce Fils dont vous me parlez, moi qui ai résolu de ne connaître aucun homme ? » Comme si elle eût dit : Ce m'est beaucoup d'honneur, à la vérité, d'être mère du Messie ;

a. Rom., IX, 8. — *b. Genes.*, XXI, 6. — *c. Luc.*, I, 31, 32. — *d. Luc.*, I, 34.

mais si je la suis, que deviendra ma virginité ? Apprenez, apprenez, chrétiens, à l'exemple de la sainte Vierge, l'estime que vous devez faire e la pureté. Hélas! que nous faisons ordinairement peu de cas d'un si beau trésor ! Le plus souvent parmi nous on l'abandonne au premier venu, et qui le demande l'emporte. Et voici que l'on fait à Marie les plus magnifiques promesses qui puissent jamais être faites à une créature; et c'est un ange qui les lui fait de la part de Dieu: remarquez toutes ces circonstances ; elle craint toutefois, elle hésite: elle est prête à dire que la chose ne se peut faire, parce qu'il lui semble que sa virginité est intéressée dans cette proposition : tant sa pureté lui est précieuse ! Quand donc elle vit le miracle de son enfantement, ô mon Sauveur ! quelles étaient ses joies, et quelles ses affections ! Ce fut alors qu'elle s'estima véritablement bénie entre toutes les femmes; parce qu'elle seule avait évité toutes les malédictions de son sexe : elle avait évité la malédiction des stériles par sa fécondité bienheureuse ; elle avait évité la malédiction des mères, parce qu'elle avait enfanté sans douleur, comme elle avait conçu sans corruption. Avec quel ravissement embrassait-elle son Fils, le plus aimable des fils ; et en cela plus aimable, qu'elle le reconnaissait pour son Fils, sans que son intégrité en fût offensée !

Les saints Pères ont assuré ([a]) qu'un cœur virginal est la matière la plus propre à être embrasée de l'amour de notre Sauveur : cela est certain, chrétiens, et ils l'ont tiré de saint Paul. Quel devait donc être l'amour de la sainte Vierge ? Elle savait bien que c'était particulièrement à cause de sa pureté que Dieu l'avait destinée à son Fils unique ; cela même, n'en doutez pas, cela même lui faisait aimer sa virginité beaucoup davantage : et d'autre part l'amour qu'elle avait pour sa sainte virginité, lui faisait trouver mille douceurs dans les embrassements de son Fils, qui la lui avait si soigneusement conservée. Elle considérait JÉSUS-CHRIST comme une fleur que son intégrité avait poussée ; et dans ce sentiment elle lui donnait des baisers plus que d'une mère, parce que c'étaient des baisers d'une mère vierge. Voulez-vous quelque chose de plus pour comprendre l'excès de son saint amour ? Voici une dernière considération que je vous propose, tirée des mêmes principes.

L'antiquité nous rapporte ([b]) qu'une reine des Amazones souhaita passionnément d'avoir un fils de la race d'Alexandre : mais laissons ces histoires profanes, et cherchons plutôt des exemples dans l'histoire sainte. Nous disions tout à l'heure que le patriarche Jacob préférait Joseph à tous ses autres enfants : outre la raison que nous en avons apportée, il y en a encore une autre qui le touchait fort : c'est qu'il l'avait eu de Rachel, qui était sa bien-aimée : cela le tou-

a. S. Bernard., *Serm.* XXIX *in Cantic.*, n. 8. — *b.* Quint. Curt., lib. VI.

chait au vif. Et saint Jean Chrysostome nous rapportant, dans le premier livre du Sacerdoce, les paroles caressantes et affectueuses dont sa mère l'entretenait, remarque ce discours entre beaucoup d'autres : « Je ne pouvais, disait-elle, ô mon fils, me lasser de vous regarder, parce qu'il me semblait voir sur votre visage une image vivante de feu mon mari ([a]). » Que veux-je dire par tous ces exemples ? Je prétends faire voir qu'une des choses qui augmente autant l'affection envers les enfants, c'est quand on considère la personne dont on les a eus ; et cela est bien naturel. Demandez maintenant à Marie de qui elle a eu ce cher Fils : vient-il d'une race mortelle ? a-t-il pas fallu qu'elle fût couverte de la vertu du Très-Haut ? est-ce pas le Saint-Esprit qui l'a remplie d'un germe céleste parmi les délices de ses chastes embrassements, et qui se coulant sur son corps très pur d'une manière ineffable, y a formé celui qui devait être la consolation d'Israël et l'attente des nations ? C'est pourquoi l'admirable saint Grégoire dépeint en ces termes la conception du Sauveur: Lorsque le doigt de Dieu composait la chair de son Fils du sang le plus pur de Marie, « la concupiscence, dit-il, n'osant approcher, regardait de loin avec étonnement un spectacle si nouveau, et la nature s'arrêta toute surprise de voir son Seigneur et son Maître dont la seule vertu agissait sur cette chair virginale : » *Stetit natura contra, et concupiscentia longe, Dominum naturæ intuentes in corpore mirabiliter operantem* ([b]).

Et n'est-ce pas ce que la Vierge elle-même chante avec une telle allégresse dans ces paroles de son cantique : *Fecit mihi magna qui potens est* ([c]) : « Le Tout-Puissant m'a fait de grandes choses ? » Et que vous a-t-il fait, ô Marie ? Certes elle ne peut nous le dire ; seulement elle s'écrie, toute transportée, qu'il lui a fait de grandes choses : *Fecit mihi magna qui potens est.* C'est qu'elle se sentait enceinte du Saint-Esprit : elle voyait qu'elle avait un Fils qui était d'une race divine ; elle ne savait comment faire ni pour célébrer la munificence divine, ni pour témoigner assez son ravissement d'avoir conçu un Fils qui n'eût point d'autre père que Dieu. Que si elle ne peut elle-même nous exprimer ses transports, qui suis-je, chrétiens, pour vous décrire ici la tendresse extrême et l'impétuosité de son amour maternel, qui était enflammé par des considérations si pressantes ? Que les autres mères mettent si haut qu'il leur plaira cette inclination si naturelle qu'elles ressentent pour leurs enfants ; je crois que tout ce qu'elles en disent est très véritable, et nous en voyons des effets qui passent de bien loin tout ce que l'on pourrait s'en imaginer: mais je soutiens, et je vous prie de considérer cette vérité, que l'affection

a. De Sacerd., lib. I, n. 5. — *b. Serm.* II *in Annunt. B. V. M., inter. Oper. s. Greg. Thaum.* — *c. Luc.*, I, 49.

d'une bonne mère n'a pas tant d'avantage par-dessus les amitiés ordinaires, que l'amour de Marie surpasse celui de toutes les autres mères. Pour quelle raison ? C'est parce qu'étant mère d'une façon toute miraculeuse et avec des circonstances tout à fait extraordinaires, son amour doit être d'un rang tout particulier. Et comme l'on dit, et je pense qu'il est véritable, qu'il faudrait avoir le cœur d'une mère pour bien concevoir quelle est l'affection d'une mère ; je dis tout de même qu'il faudrait avoir le cœur de la sainte Vierge pour bien concevoir l'amour de la sainte Vierge.]

Arrêtons-nous (1) donc ici, chrétiens : aussi bien sera-t-il à propos que nous allions passer quelque temps près du berceau de notre Princesse. Dites-moi en vérité, s'il vous plaît, après les choses que vous avez ouïe[s], quelle opinion avez-vous de cet aimable enfant que vous y voyez reposer (2) ? quel sera-t-il à votre avis dans le progrès de son âge ? *Quis, putas, puer iste erit ?* Pour moi je ne puis que je [ne] m'écrie : O fille mille et mille fois bienheureuse d'être prédestinée à un amour si excessif pour Celui qui est le seul qui mérite nos affections !

Vous n'ignorez pas que l'amour du Seigneur Jésus, c'est le plus beau présent dont Dieu honore les saints. Dès le commencement des siècles, il était, bien qu'absent, les délices des patriarches. Abraham, Isaac et Jacob ne pouvaient presque modérer leur joie, quand seulement ils songeaient qu'un jour il naîtrait de leur race. Vous donc, ô heureuse Marie, vous qui le verrez sortir de vos bénites entrailles ; vous qui le contemplerez sommeillant entre vos bras, ou pendu (3) à vos chastes mamelles, comment n'en serez-vous point transportée ? En suçant votre lait virginal, ne coulera-t-il pas en votre âme l'ambroisie (4) de son saint amour ? Et quand il commencera de vous appeler sa Mère d'une parole encore bégayante ; et quand vous l'entendrez payer (5) à Dieu son Père le tribut des premières louanges, sitôt que sa

1. Reprise de la rédaction nouvelle. — Les éditeurs ont encore pratiqué dans ce qui suit des coupures et des corrections, que nous rectifions, sans les signaler toutes en détail.

2. *Edit.* qui vient de naître.

3. *Edit.* attaché.

4. *Var.* la douceur.

5. *Var.* rendre ses premières louanges à son Père.

langue enfantine se sera un peu dénouée ; et quand vous le verrez dans le particulier de votre maison, souple et obéissant à vos ordres, combien grandes seront vos ardeurs!

Mais disons encore qu'une des plus grandes grâces de Dieu, c'est de penser souvent au Sauveur. Oui, certes, il le faut reconnaître, son nom est un miel à la bouche ; c'est une lumière à nos yeux, c'est une flamme à nos cœurs ([a]) : il y a je ne sais quelle grâce, que Dieu a répandue et dans toutes ses paroles et dans toutes ses actions : y penser, c'est la vie éternelle. Pensez-y souvent, ô fidèles ; sans doute vous y trouverez une consolation incroyable. C'était toute la douceur de Marie. Nous voyons dans les Évangiles que tout ce que lui disait son Fils, tout ce qu'on lui disait de son Fils, elle le conservait, elle le repassait mille et mille fois en son cœur : *Maria autem conservabat omnia verba hæc... in corde suo* ([b]). Il tenait si fort à son âme, qu'aucune force ni violence n'était capable de l'en distraire : car il eût fallu lui tirer de ses veines jusqu'à la dernière goutte de ce sang maternel, qui ne cessait de lui parler de son Fils. Comme on voit que les mères ([1]) prennent une part tout extraordinaire à toutes les actions de leurs fils : quelles admirations de sa vie ! quels charmes dans ses paroles, quelle douleur de sa Passion ! quel sentiment de sa charité! quel contentement de sa gloire ! et après qu'il fut retourné à son Père, quelle impatience de le rejoindre !

Le docte saint Thomas (dans la question XII de sa première partie), traitant de l'inégalité qui est entre les bienheureux, dit que ceux-là jouiront plus abondamment de la présence divine, qui l'auront en ce monde le plus ardemment désirée ; parce que, comme dit ce grand homme, la douceur de la jouissance va à proportion des désirs. Comme une flèche qui part d'un arc bandé avec plus de violence, prenant son vol au milieu des airs avec une plus grande roideur, entre aussi plus profondément au but où elle est adressée ;

a. S. Bernard. *Serm.* XV *in Cant.*, n. 6. — *b. Luc.*, II, 19.

1. *Var.* Que si tout ce que fait, — presque tout ce que fait un fils, — un bon fils, — que si pour l'ordinaire ce que fait un bon fils plaît à sa mère, — plaît ordinairement à sa mère.., et les plus sages y sont quelquefois abusées...

de même l'âme fidèle pénétrera plus avant dans l'abîme de l'essence divine, le seul terme de ses espérances, quand elle s'y sera élancée par une plus grande impétuosité de désirs. Que si le grand apôtre saint Paul, frappé au vif en son âme de l'amour de Notre-Seigneur, brûle d'une telle impatience de l'aller embrasser en sa gloire, qu'il voudrait voir bientôt ruinée cette vieille masure du corps qui le sépare de JÉSUS-CHRIST : *Desiderium habens dissolvi et esse cum Christo* ([a]), jugez des inquiétudes et des douces émotions que peut ressentir le cœur d'une mère. Le jeune Tobie, par une absence d'un an, perce celui de sa mère d'inconsolables douleurs ([b]) : quelle différence entre mon Sauveur et Tobie !

S'il est donc vrai, saint Enfant qui nous fournissez aujourd'hui un sujet de méditation si pieux, s'il est vrai que votre grandeur doive croître selon la mesure de vos désirs, quelle place assez auguste vous pourra-t-on trouver dans le ciel? Ne faudra-t-il pas que vous passiez toutes les hiérarchies angéliques pour courir à notre Sauveur? C'est là qu'ayant laissé bien loin au-dessous de vous tous les ordres des prédestinés, tout éclatante ([1]) de gloire, et attirant sur vous les regards de toute la cour céleste, vous irez prendre place près du trône de votre cher Fils, pour jouir à jamais de ses plus secrètes faveurs. C'est là qu'étant charmée d'une ravissante douceur dans ses embrassements si ardemment désirés, vous parlerez à son cœur avec une efficacité merveilleuse. Eh! quel autre que vous aura plus de pouvoir sur ce cœur, puisque vous y trouverez une si fidèle correspondance : je veux dire l'amour filial qui sera d'intelligence avec l'amour maternel, qui s'avance pour le recevoir, et qui préviendra ses désirs!

SECOND POINT.

Nous voilà tombés insensiblement sur l'amour dont le Fils de Dieu honore la sainte Vierge. Fidèles, que vous en dirai-je? Si je me suis trouvé empêché à dépeindre l'affection

a. Phil., I, 23. — Ms. *Cupio dissolvi...* — *b. Tob.*, V, 23 et seqq.

1. *Ms.* toute éclatante. — Bossuet écrira de même plus loin au pluriel masculin : tous éclatants et tous purs — pour : tout éclatants, etc. (Voy. *Remarques sur la grammaire et le vocabulaire*, à la fin de l'Introduction.)

de la Mère selon son mérite, je le serai encore davantage à (1) vous représenter celle du Fils ; parce que je suis assuré qu'autant que Notre-Seigneur surpasse la sainte Vierge en toute autre chose, d'autant est-il meilleur fils qu'elle n'était bonne mère. Mais en demeurerons-nous là, chrétiens ? Cherchons, cherchons encore quelque puissante considération dans la doctrine des Évangiles : c'est la seule qui touche les cœurs ; une seule parole de l'Évangile a plus de pouvoir sur nos âmes, que toute la véhémence et toutes les inventions de l'éloquence profane. Disons donc, avec l'aide de Dieu, quelque chose de l'Évangile ; et qu'y pouvons-nous voir de plus beau, que ces admirables transports avec lesquels le Seigneur Jésus a aimé la nature humaine ? Permettez-moi en ce lieu une briève digression : elle ne déplaira pas à Marie, et ne sera pas inutile à votre instruction ni à mon sujet.

Certes, ce nous doit être une grande joie de voir que notre Sauveur n'a rien du tout dédaigné de ce qui était de l'homme. Il a tout pris, excepté le péché ; je dis tout jusques aux moindres choses, tout jusques aux plus grandes infirmités. Je ne le puis pardonner à ces hérétiques qui, ayant osé nier la vérité de sa chair, ont nié par conséquent que ses souffrances et ses passions fussent véritables. Ils se privaient eux-mêmes d'une douce consolation : au lieu que, reconnaissant que toutes ces choses sont effectives, quelque affliction qui me puisse arriver, je serai toujours honoré de la compagnie de mon Maître. Si je souffre quelque nécessité, je me souviens de sa faim et de sa soif, et de son extrême indigence ; si l'on fait tort à ma renommée, « il a été soûlé d'opprobres, » comme il le dit lui-même (2) : si je me sens abattu par quelques infirmités, il en a souffert jusques à la mort : si je suis accablé d'ennuis, que je m'en aille au jardin des Olives ; je le verrai dans la crainte, dans la

1. *Edit.* si je n'ai pu dépeindre l'affection de la Mère selon son mérite, je pourrai encore moins...

2. C'est Jérémie *Thren.*, III, 30, qui avait dit du Sauveur : *Saturabitur opprobriis.* Deforis corrige, adoucissant les expressions trop rudes : « Il a été rassasié d'opprobres, comme il est dit de lui. » Bossuet, dont la plume court cette fois un peu au hasard, n'a pris le temps ni d'être exact, ni de polir ses expressions.

tristesse, dans une telle consternation, qu'il sue sang et eau dans la seule appréhension de son supplice. Je n'ai jamais ouï dire que cet accident fût arrivé à d'autres personnes qu'à lui ; ce qui me fait dire que jamais homme n'a eu les passions ni si tendres, ni si délicates, ni si forte[s] que mon Sauveur, bien qu'elles aient toujours été extrêmement modérées, parce qu'elles étaient parfaitement soumises à la volonté de son Père.

Mais de là, me direz-vous, que s'ensuit-il à notre propos ([1]) ? C'est ce qu'il m'est aisé de vous faire voir. Quoi donc! notre Maître se sera si franchement revêtu de ces sentiments de faiblesse qui semblaient en quelque façon être indignes de sa personne, ces langueurs extrêmes, ces vives appréhensions ; il les aura pris si purs, si entiers, si sincères: et que sera-ce après cela de l'affection envers les parents ; étant très certain que dans la nature même il n'y a rien de plus naturel, de plus équitable, de plus nécessaire? Particulièrement à l'égard d'une mère telle qu'était l'heureuse Marie. Car, enfin, elle était la seule en ce monde à qui il eût obligation de la vie ; et j'ose dire de plus qu'en recevant d'elle la vie, il lui est redevable et d'une partie de sa gloire, et même en quelque façon de la pureté de sa chair : de sorte que cet avantage, qui ne peut convenir à aucune autre mère qu'à celle dont nous parlons, l'obligeait d'autant plus à redoubler ses affections.

Et n'appréhendez pas, chrétiens, que je veuille déroger à la grandeur de mon Maître par cette proposition, qui n'en est pas moins véritable bien qu'elle paraisse peut-être un peu extraordinaire, du moins au premier abord : mais je prétends l'établir sur une doctrine si indubitable de l'admirable saint Augustin, que les esprits les plus contentieux seront contraints d'en demeurer d'accord. Ce grand homme considérant que la concupiscence se mêle dans toutes les générations ordinaires, ce qui n'est que trop véritable pour notre malheur ([2]), en tire cette conséquence : que cette maudite concupiscence, qui corrompt tout ce qu'elle touche,

1. *Edit.* pour le sujet que nous traitons. — Ils traduisent ainsi l'original.
2. Bossuet avait d'abord écrit : « à notre malheur ».

infecte tellement la matière qui se ramasse pour former nos corps, que la chair qui en est composée en contracte aussi une corruption nécessaire. C'est pourquoi dans la résurrection, où nos corps seront tout nouveaux, c'est-à-dire tout éclatants et tout purs, ils renaîtront, non de la volonté de l'homme ni de la volonté de la chair, mais du souffle de l'Esprit de Dieu, qui prendra plaisir de les animer quand ils auront laissé à la terre les ordures de leur première génération. Or, comme ce n'est pas ici le lieu d'éclaircir cette vérité, je me contenterai de vous dire, comme pour une preuve infaillible, que c'est la doctrine de saint Augustin, que vous trouverez merveilleusement expliquée en mille beaux endroits de ses excellents écrits, particulièrement dans ses savants livres contre Julien le Pélagien.

Cela étant ainsi, remarquez exactement, s'il vous plaît, ce que j'infère de cette doctrine. Je dis que si ce commerce ordinaire, parce qu'il a quelque chose d'impur, fait passer en nos corps un mélange d'impureté, nous pouvons assurer, au contraire, que le fruit d'une chair virginale tirera d'une racine si pure une pureté merveilleuse. Cette conséquence est certaine. Le Philosophe ([1]) a dit que c'est la même loi des contraires ; et sans me mettre en peine du Philosophe, c'est une doctrine constante que le saint évêque Augustin a prise dans les Écritures ([a]) : et d'autant que le corps du Sauveur, je vous prie, suivez sa pensée, d'autant, dis-je, que le corps du Sauveur devait être plus pur que les rayons du soleil, de là vient, dit ce grand personnage, « qu'il s'est choisi dès l'éternité une mère vierge, afin qu'elle l'engendrât sans aucune concupiscence par la seule vertu de la foi : » *Ideo virginem matrem, pia fide sanctum germen in se fieri promerentem, de qua crearetur elegit.*

[Car ([2]) il était bienséant que la sainte chair du Sauveur fût, pour

a. De Pecc. merit., lib. II, n. 38.

1. Ce curieux passage, où Aristote est allégué d'une manière toute scholastique, mais pour être mis aussitôt hors de cause, a été retranché dans les précédentes éditions.

2. Nouvel emprunt, d'une vingtaine de lignes, au sermon du Rosaire, ainsi indiqué au ms. : « *elegit.* Et le reste p. 19 +, jusques à la marque + dans la même page. Après, dire ce qui s'ensuit, page suivante celle-ci. » (Après ces grands avantages...) Cf. p. 83.

ainsi dire, embellie de toute la pureté d'un sang virginal, afin qu'elle fût digne d'être unie au Verbe divin, et d'être présentée au Père éternel comme une victime vivante pour l'expiation de nos fautes : tellement que la pureté qui est dans la chair de JÉSUS, est dérivée en partie de cette pureté angélique que le Saint-Esprit coula dans le corps de la Vierge, lorsque, charmé de son intégrité inviolable, il la sanctifia par sa présence, et la consacra comme un temple vivant au Fils du Dieu vivant.

Faites maintenant avec moi cette réflexion, chrétiens. Mon Sauveur, c'est l'amant et le chaste époux des vierges : il se glorifie d'être appelé le Fils d'une Vierge ; il veut absolument qu'on lui amène les vierges, il les a toujours en sa compagnie, elles suivent cet Agneau sans tache partout où il va. Que s'il aime si passionnément les vierges, dont il a purifié la chair par son sang, quelle sera sa tendresse pour cette Vierge incomparable qu'il a élue dès l'éternité, pour en tirer la pureté de sa chair et de son sang ?]

Après ces grands avantages qui sont préparés à Marie, ô Dieu, quel sera un jour cet enfant ? *Quis, putas, puer iste erit ?* Heureuse mille et mille fois d'aimer si fort le Sauveur, d'être si fort aimée du Sauveur ! Aimer le Fils de Dieu, c'est une grâce que les hommes ne reçoivent que de lui-même ; et parce que Marie est sa Mère, et qu'une mère aime naturellement ses enfants, ce qui est grâce pour tous les autres lui est comme passé en nature. D'autre part, être aimé du Fils de Dieu est une pure libéralité dont il daigne honorer les hommes : et parce qu'il est Fils de Marie, et qu'il n'y a point de fils qui ne soit obligé de chérir sa mère, ce qui est libéralité pour les autres à l'égard de la sainte Vierge devient une obligation. S'il l'aime de cette sorte, il faudra par nécessité qu'il lui donne. Il ne lui pourra donner autre chose que ses propres biens. Les biens du Fils de Dieu, ce sont les vertus et les grâces. C'est son sang innocent qui les fait inonder sur les hommes. Et à quel autre pensez-vous qu'il donnerait plus de part à son sang, qu'à celle dont il a tiré tout son sang ? Pour moi, il me semble que ce sang précieux prenait plaisir de ruisseler pour elle à gros bouillons sur la croix, sentant bien qu'en elle était la source de laquelle il était premièrement découlé. Davantage [1], ne savons-nous

1. *Edit.* bien plus. — Nouvelle traduction en français moderne. Bossuet écrit : *d'avantage.*

pas que le Père éternel ne peut s'empêcher d'aimer tout ce qui touche de près à son Fils ? N'est-ce pas en sa personne que le ciel et la terre s'embrassent et se réconcilient? N'est-il pas le nœud éternel des affections de Dieu et des hommes ? N'est-ce pas là toute notre gloire, et le seul fondement de nos espérances ? Comment n'aimera-t-il donc pas la très heureuse Marie, qui vivra avec son Fils dans une société si parfaite ? Tout cela semble établi sur des maximes inébranlables. Mais d'autant que quelques-uns pourraient se persuader que cette sainte société n'a point d'autres liens que ceux de la chair et du sang, mettons la dernière main à l'ouvrage que nous avons commencé: faisons voir en ce lieu, comme nous l'avons promis, avec quels avantages la sainte Vierge est entrée dans l'alliance du Père éternel par sa maternité glorieuse.

TROISIÈME POINT.

C'est ici le point le plus haut et le plus difficile de tout le discours d'aujourd'hui, pour lequel toutefois il ne sera pas besoin de beaucoup de paroles; parce que nos raisonnements précédents en facilitent l'entrée, et que ce ne sera que comme une suite de nos premières considérations. Or, pour vous expliquer ma pensée, j'ai à vous proposer une doctrine sur laquelle il est nécessaire d'aller avec retenue, de peur de tomber dans l'erreur ; et plût à Dieu que je pusse la déduire aussi nettement comme [1] elle me semble solide. Voici donc de quelle façon je raisonne. Cet amour de la Vierge, dont je vous parlais tout à l'heure, ne s'arrêtait pas à la seule humanité de son Fils. Non, certes, il allait plus avant ; et par l'humanité, comme par un moyen d'union, il passait à la nature divine, qui en est inséparable. C'est une haute théologie qu'il nous faut tâcher d'éclaircir par quelque chose plus intelligible. N'est-il pas vrai qu'une bonne mère aime tout ce qui touche la personne de son fils ? J'ai déjà dit cela bien des fois, et je ne le recommence pas sans raison.

1. *Edit.* que.

[Je sais bien (1) qu'elle va quelquefois plus avant, qu'elle porte son amitié jusqu'à ses amis, et généralement à toutes les choses qui lui appartiennent ; mais particulièrement pour ce qui regarde la propre personne de son fils, vous savez (2) qu'elle y est sensible au dernier point: Je vous demande maintenant : qu'était la divinité au Fils de Marie ? comment touchait-elle à sa personne ? lui était-elle étrangère ? Je ne veux point ici vous faire de questions extraordinaires ; j'interpelle seulement votre foi : qu'elle me réponde. Vous dites tous les jours, en récitant le symbole, que vous croyez en JÉSUS-CHRIST, Fils de Dieu, qui est né de la Vierge Marie : celui que vous reconnaissez pour le Fils de Dieu tout-puissant, et celui qui est né de la Vierge, sont-ce deux personnes ? Sans doute ce n'est pas ainsi que vous l'entendez. C'est le même qui, étant Dieu et homme, selon la nature divine est le Fils de Dieu, et selon l'humanité le Fils de Marie. C'est pourquoi nos saints Pères ont enseigné que la Vierge est Mère de Dieu. C'est cette foi, chrétiens, qui a triomphé des blasphèmes de Nestorius, et qui jusqu'à la consommation des siècles fera trembler les démons. Si je dis après cela que la bienheureuse Marie aime son Fils tout entier, quelqu'un de la compagnie (3) pourra-t-il désavouer une vérité si plausible? Par conséquent, ce Fils qu'elle chérissait tant, elle le chérissait comme un Homme-Dieu : et d'autant que ce mystère n'a rien de semblable sur la terre, je suis contraint d'élever bien haut mon esprit pour avoir recours à un grand exemple, je veux dire à l'exemple du Père éternel.

Depuis que l'humanité a été unie à la personne du Verbe, elle est devenue l'objet nécessaire des complaisances du Père. Ces vérités sont hautes, je l'avoue ; mais comme ce sont des maximes fondamentales du christianisme, il est important qu'elles soient entendues de tous les fidèles ; et je ne veux rien avancer, que je n'en allègue la preuve par les Écritures. Dites-moi, s'il vous plaît, chrétiens, quand cette voix miraculeuse éclata sur le Thabor de la part de Dieu : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé dans lequel je me suis plu (a), » de qui pensez-vous que parlât le Père éternel ? n'était-ce pas de ce Dieu revêtu de chair, qui paraissait tout resplendissant aux yeux des apôtres ? Cela étant ainsi, vous voyez bien, par une déclaration si authentique, qu'il étend son amour paternel jusqu'à l'humanité de son Fils ; et qu'ayant uni si étroitement la nature humaine avec la divine, il ne les veut plus séparer dans son affection. Aussi est-ce là, si nous l'entendons bien, tout le fondement de notre

a. Matth., XVII, 5.

1. Ici nouvel emprunt : « Je sais bien, et le reste à la p. 21 + jusques à la p. 24 +. Après quoi ce qui s'ensuit. » (Croissez donc...) Cf. p. 84.

2. *Var.* vous savez combien elle est sensible.

3. *Var.* qui pourra désavouer.. ?

espérance, quand nous considérons que JÉSUS, qui est homme tout ainsi que nous, est reconnu et aimé de Dieu comme son Fils propre.

Ne vous offensez pas, si je dis qu'il y a quelque chose de pareil dans l'affection de la sainte Vierge, et que son amour embrasse tout ensemble la divinité et l'humanité de son Fils, que la main puissante de Dieu a si bien unies. Car Dieu, par un conseil admirable, ayant jugé à propos que la Vierge engendrât dans le temps celui qu'il engendre continuellement dans l'éternité, il l'a par ce moyen associée en quelque façon à sa génération éternelle. Fidèles, entendez ce mystère. C'est l'associer à sa génération, que de la faire mère d'un même Fils avec lui. Partant, puisqu'il l'a comme associée à sa génération éternelle, il était convenable qu'il coulât en même temps dans son sein quelque étincelle de cet amour infini qu'il a pour son Fils. Cela est bien digne de sa sagesse. Comme sa Providence dispose toute chose avec une justesse admirable, il fallait qu'il imprimât dans le cœur de la sainte Vierge une affection qui passât de bien loin la nature, et qui allât jusqu'au dernier degré de la grâce; afin qu'elle eût pour son Fils des sentiments dignes d'une Mère de Dieu, et dignes d'un Homme-Dieu.

Après cela, ô Marie, quand j'aurais l'esprit d'un ange et de la plus sublime hiérarchie, mes conceptions seraient trop ravalées pour comprendre l'union très parfaite du Père éternel avec vous. « Dieu a tant aimé le monde, dit notre Sauveur ([a]), qu'il lui a donné son Fils unique. » Et en effet, comme remarque l'Apôtre ([b]), « nous donnant son Fils, ne nous a-t-il pas donné toute sorte de biens avec lui ? » Que s'il nous a fait paraître une affection si sincère, parce qu'il nous l'a donné comme Maître et comme Sauveur, l'amour ineffable qu'il avait pour vous, lui a fait concevoir bien d'autres desseins en votre faveur. Il a ordonné qu'il fût à vous en la même qualité qu'il lui appartient ; et pour établir avec vous une société éternelle, il a voulu que vous fussiez la Mère de son Fils unique, et être le Père du vôtre. O prodige ! ô abîme de charité ! quel esprit ne se perdrait pas dans la considération de ces complaisances incompréhensibles qu'il a eues pour vous, depuis que vous lui touchez de si près par ce commun Fils, le nœud inviolable de votre sainte alliance, le gage de vos affections mutuelles, que vous vous êtes donné amoureusement l'un à l'autre : lui, plein d'une divinité impassible ; vous, revêtu, pour lui obéir, d'une chair mortelle ([1]) ?]

Croissez donc, ô heureux enfant, croissez à la bonne heure ! Que le ciel propice puisse faire tomber sur votre tête

a. Joan., III, 16. — *b. Rom.*, VIII, 32.

1. Fin du 3e emprunt au sermon du Rosaire. Cf. p. 86, note 1.

innocente les plus douces de ses influences! Croissez, et puissent bientôt toutes les nations de la terre venir adorer votre Fils! puisse votre gloire être reconnue de tous les peuples du monde, esquels votre enfantement donnera une paix éternelle! Pour nous, mus d'un pieux respect pour celui qui vous a choisie, nous venons honorer votre lumière naissante, et jeter sur votre berceau non des roses et des lis, mais des bouquets sacrés de désirs ardents et de sincères louanges. Certes, je l'avoue, Vierge sainte, celles que je vous ai données sont beaucoup au-dessous de vos grandeurs, et beaucoup au-dessous de mes vœux ; et toutefois je me sens ébloui d'avoir si longtemps contemplé, quoiqu'à travers de tant de nuages, ce haut éclat qui vous environne : je suis contraint de baisser la vue. Mais comme nos faibles yeux, éblouis des rayons du soleil dans l'ardeur de son midi, l'attendent quelquefois pour le regarder plus à leur aise lorsqu'il penche sur son couchant, dans lequel il semble à nos sens qu'il descende plus près de la terre : ainsi étant étonné de vous avoir considéré[e] si longtemps dans cette qualité éminente de Mère du Sauveur, qui vous approche si près de Dieu, et vous élève si fort au-dessus de nous, il faut, pour me remettre, que je vous considère un moment dans la qualité de mère des fidèles, qui vous approche si près de nous, et vous fait, pour ainsi dire, descendre jusques à nos faiblesses, esquelles vous compatissez avec une piété maternelle (1). Je ne m'éloignerai point des principes que j'ai posés; mais il faut que je tâche d'en tirer quelques instructions. Achevons, chrétiens, achevons; il est temps désormais de conclure.

QUATRIÈME POINT.

[C'est (2) avec beaucoup de sujet que nous réclamons dans nos oraisons la très heureuse Marie comme étant la mère commune de

1. Toute cette conclusion du 3e point a été singulièrement rajeunie dans les précédentes éditions.

2. A la place de cette quatrième partie, les éditeurs donnent ici une interpolation, de date postérieure : « Intercédez pour nous, etc. » (Cf. *Histoire critique de la Prédication de Bossuet*, p. 76). Pour l'introduire dans le discours, ils sont obligés de retrancher quelques phrases qui feraient double emploi. C'est la conviction de leur erreur : elle paraît d'ailleurs aussi dans les différences d'orthographe.

tous les fidèles. Nous avons reçu cette tradition de nos pères. Ils nous ont appris que le genre humain ayant été précipité dans une mort éternelle par un homme et par une femme, Dieu avait prédestiné une nouvelle Ève, aussi bien qu'un nouvel Adam, afin de nous faire renaître. Et de cette doctrine, que tous les anciens ont enseignée d'un consentement unanime, il me serait aisé de conclure que, comme la première Ève est la mère de tous les mortels, ainsi la seconde, qui est la très sainte Vierge, doit être estimée la mère de tous les fidèles. Ce que je pourrais confirmer par une belle pensée de saint Épiphane, qui assure (dans *l'Hérésie* LXXVIII) « que cette première Ève est appelée dans la Genèse mère des vivants, en énigme ; » c'est-à-dire, ainsi qu'il l'expose lui-même, « en figure, comme étant la représentation de Marie. » A quoi j'aurais encore à ajouter un passage célèbre de saint Augustin dans le livre *de la sainte Virginité*, où ce grand docteur nous enseigne que la Vierge « selon le corps est mère du Sauveur qui est notre chef, et, selon l'esprit, des fidèles qui sont ses membres : » *Carne mater capitis nostri, spiritu mater membrorum ejus* ([a])... ([1]) Sans examiner tous les titres par lesquels la sainte Vierge est appelée à bon droit la Mère des chrétiens, je tâcherai seulement de vous faire voir (et c'est à mon avis ce qui vous doit toucher davantage) qu'elle est mère par le sentiment : je veux dire qu'elle a pour nous une tendresse véritablement maternelle. Pour le comprendre, vous n'avez, s'il vous plaît, qu'à suivre ce raisonnement.

Ayant présupposé, et sur la foi de l'Église et sur la doctrine des Pères, encore que je l'aie seulement touché en passant ; ayant, dis-je, présupposé que Marie est véritablement notre mère, si je vous demandais, chrétiens, quand elle a commencé à avoir cette qualité, vous me répondriez sans doute que Notre-Seigneur vraisemblablement la fit notre mère, lorsqu'il lui donna saint Jean pour son fils... Tous les autres disciples de Notre-Seigneur ayant été dispersés, la Providence n'avait retenu près de lui que le bien-aimé de son cœur, afin qu'il y pût représenter tous les autres, et recevoir en leur nom les dernières volontés de leur Maître... D'où vient, à votre avis, que Notre-Seigneur attend cette heure dernière pour nous donner à Marie comme ses enfants ? Vous me direz peut-être qu'il a pitié d'une mère désolée qui perd le meilleur Fils du monde, et que pour la

a. De sanct. Virginit., n. 4.

1. Bossuet en reprenant, dans cette dernière partie, les raisonnements du sermon pour le Rosaire 1651, ne les reproduisait pas textuellement. Malheureusement le ms. de la Nativité, à Meaux, n'a plus ici de renvois précis ; et les quelques feuilles qui sont en double dans celui du Rosaire, à la Bibliothèque nationale, sont incomplètes, et peu explicites. Nous nous bornons donc à emprunter à ce discours ce qui est nécessaire à la suite de la démonstration.

consoler, il lui donne une postérité éternelle. Cette raison est bonne et solide; mais j'en ai une autre à vous dire, que peut-être vous ne désapprouverez pas. Je pense que le dessein du Fils de Dieu est de lui inspirer pour nous dans cette rencontre une tendresse de mère. — Comment cela, direz-vous ? nous ne voyons pas bien cette conséquence. — Il me semble pourtant, chrétiens, qu'elle n'est pas extrêmement éloignée. Marie était au pied de la croix ; elle voyait ce cher Fils tout couvert de plaies, étendant ses bras à un peuple incrédule et impitoyable ; son sang, qui débordait de tous côtés par ses veines déchirées : qui pourrait vous dire quelle était l'émotion du sang maternel ? Non, il est certain, elle ne sentit jamais mieux qu'elle était mère; toutes les souffrances de son Fils le lui faisaient sentir au vif. Que [1] fera ici le Sauveur ? Vous allez voir, chrétiens, qu'il sait parfaitement le secret d'émouvoir les affections. Quand l'âme est une fois prévenue de quelque passion violente touchant quelque objet, elle reçoit aisément les mêmes impressions pour toutes les autres qui se présentent. Par exemple, vous êtes possédé d'un mouvement de colère : il sera difficile que tous ceux qui approcheront de vous, si innocents qu'ils puissent être, n'en ressentent quelques effets. Et de là vient que dans les séditions populaires, un homme adroit qui saura manier et ménager avec art les esprits de la populace, lui fera quelquefois tourner sa fureur contre ceux auxquels on pensait le moins; ce qui rend ces sortes de mutineries extrêmement dangereuses. Il en est de même de toutes les autres passions; parce que l'âme étant déjà excitée, il ne reste plus qu'à l'appliquer sur d'autres objets; à quoi son propre mouvement la rend extrêmement disposée.

C'est pourquoi le Fils de Dieu, qui avait résolu de nous donner la sainte Vierge pour mère, afin d'être notre frère en toute façon (admirez son amour, chrétiens), voyant du haut de sa croix combien l'âme de sa Mère était attendrie, et que son cœur ébranlé faisait inonder par ses yeux un torrent de larmes amères, comme si c'eût été là qu'il l'eût attendue, il prit son temps de lui dire, lui montrant saint Jean : « Femme, voilà ton fils : » *Ecce filius tuus*. Fidèles, ce sont ses mots; et voici son sens, si nous le savons bien pénétrer : O femme affligée, à qui un amour infortuné fait éprouver à présent jusques où peut aller la compassion d'une mère, cette même tendresse dont vous êtes à présent touchée si vivement pour moi, ayez-la pour Jean, mon disciple et mon bien-aimé; ayez-la pour tous mes fidèles, que je vous recommande en sa personne, parce qu'ils sont tous mes disciples et mes bien-aimés : *Ecce filius tuus*. De vous dire combien ces

1. Ici commence ce qui subsiste d'une seconde rédaction, dans le sermon du Rosaire (12823, f. 150).

paroles poussées du cœur du Fils descendirent profondément au cœur de la Mère, et l'impression qu'elles y firent, c'est une chose que je n'oserais pas entreprendre. Songez seulement que celui qui parle opère toutes choses par sa parole toute-puissante, qu'elle doit avoir un effet merveilleux surtout sur sa sainte Mère; et que pour lui donner plus de force il l'a animée de son sang, et l'a proférée d'une voix mourante, presque avec les derniers soupirs. Tout cela joint ensemble, il n'est pas croyable ce qu'elle était capable de faire dans l'âme de la sainte Vierge. Il (1) n'a pas plus tôt lâché le mot à saint Jean pour lui dire que Marie est sa mère, qu'incontinent ce disciple se sent possédé de toutes les affections d'un bon fils : *Et accepit eam discipulus in sua* (a). A plus forte raison sa parole doit-elle avoir agi sur l'âme de sa sainte Mère, et y avoir fait entrer bien avant un amour extrême pour nous comme pour ses véritables enfants.

Il me souvient à ce propos de ces mères misérables à qui on déchire les entrailles par le fer, pour en tirer leurs enfants par violence (2). Il vous est arrivé quelque chose de semblable, ô bienheureuse Marie : c'est par le cœur que vous nous avez enfantés; parce que vous nous avez enfantés par la charité : *Cooperata est charitate, ut filii Dei in Ecclesia nascerentur*, dit saint Augustin (b). Et j'ose dire que ces paroles de votre Fils, qui étaient son dernier adieu, entrèrent en votre cœur ainsi qu'un glaive tranchant, et y portèrent jusques au fond, avec une douleur excessive, une inclination de mère pour tous les fidèles. Ainsi vous nous avez pour ainsi dire enfantés d'un cœur déchiré parmi la véhémence d'une affliction infinie. Et toutes les fois que les chrétiens paraissent devant vos yeux, vous vous souvenez de cette dernière parole, et vos entrailles s'émeuvent sur nous comme sur les enfants de votre douleur et de votre amour ; d'autant plus que vous ne sauriez jeter sur nous vos regards, que nous ne représentions à votre cœur ce Fils que vous aimez tant, dont le Saint-Esprit prend plaisir de graver la ressemblance dans l'esprit de tous les fidèles (3)...

Mais il y (4) a plus. Nous ne sommes pas seulement les images vivantes du Fils de Dieu, nous sommes encore ses membres, et nous composons avec lui un corps dont il est le chef : ce qui attire si puissamment sur nous les affections de la sainte Vierge, qu'il n'y a point

---

a. Joan., XIX, 27. — *b. De sancta Virginit.*, n. 6.

1. Retour à la première rédaction, unique en cet endroit dans le ms. du Rosaire (1651).

2. Les éditeurs disaient ici, dans le sermon du Rosaire : « pour en tirer leurs enfants au monde par violence. » (Cf. p. 92, n. 2.)

3. *Voy.* le développement de cette idée dans le sermon du Rosaire, p. 93.

4. Ici commence une seconde rédaction dans le sermon du Rosaire (12823, f. 151).

de mère qui puisse aller à l'égal : ce qu'il me serait aisé de vous faire voir par des raisonnements invincibles, si je n'étais pressé de finir bientôt ce discours. Et pour vous en convaincre, je ne veux seulement que vous proposer en abrégé les principes, après avoir repassé légèrement sur quelques vérités que j'ai tâché d'établir (1)... dont il est nécessaire que vous ayez mémoire, pour l'intelligence de ce qui me reste à vous dire.

Je vous ai dit, chrétiens, que la maternité de la Vierge n'ayant point d'exemple sur la terre, il en est de même de l'affection qu'elle a pour son Fils; et comme elle a cet honneur d'être la Mère d'un Fils qui n'a point d'autre Père que Dieu, de là vient que laissant bien loin au-dessous de nous toute la nature, nous lui avons été chercher la règle de son amour dans le sein du Père éternel. Car de même que Dieu le Père, voyant que la nature humaine touche de si près à son Fils unique, étend son amour paternel à l'humanité du Sauveur, et fait de cet Homme-Dieu l'unique objet de ses complaisances, comme nous l'avons prouvé par le témoignage des Écritures, ainsi avons-nous dit que la bienheureuse Marie ne séparait plus la divinité d'avec l'humanité de son Fils, mais qu'elle les embrassait en quelque façon toutes deux par un même amour. Ce sont les vérités sur lesquelles nous avons établi l'union de Marie avec Dieu : en voici quelques autres qui vous feront bien voir sa charité envers nous.

Les mêmes Écritures qui m'apprennent que Dieu aime en quelque façon par un même amour la divinité et l'humanité de son Fils, à cause de leur société inséparable en la personne adorable de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, m'enseignent aussi qu'il nous aime par le même amour qu'il a pour son Fils unique et bien-aimé, à cause que nous lui sommes unis comme les membres de son corps; et c'est de toutes les maximes du christianisme celle qui doit porter le plus haut nos courages et nos espérances. En voulez-vous un beau témoignage de la bouche même de Notre-Seigneur ? Écoutez ces belles paroles qu'il adresse à son Père, le priant pour nous : *Dilectio qua dilexisti me in ipsis sit, et ego in eis* (a). Mon Père, dit-il, je suis en eux, parce qu'ils sont mes membres; « je vous prie que l'affection par laquelle vous m'aimez soit en eux. » Voyez, voyez, chrétiens, et réjouissez-vous. Notre Sauveur craint que l'amour de son Père ne fasse quelque différence entre le chef et les membres : et connaissez par là combien nous sommes unis avec le Sauveur, puisque Dieu même, qui a

a). *Joan.*, XVII, 26.

1. *Rosaire :* « d'établir dans ma première partie. » — Ces mots ne peuvent avoir été reproduits en 1652, car dans notre sermon ces mêmes vérités sont distribuées les unes dans le 1er point, les autres dans le 3e.

distingué tous les êtres par une si aimable variété, ne nous distingue plus d'avec lui, et répand volontiers sur nous toutes les douceurs de son affection paternelle. Que s'il est vrai que Marie ne règle son amour que sur celui du Père éternel, allez, ô fidèles, allez à la bonne heure à cette Mère incomparable : croyez qu'elle ne vous discernera plus d'avec son cher Fils ; elle vous considérera comme la chair de sa chair et comme les os de ses os, ainsi que parle l'Apôtre ([a]), comme des personnes sur lesquelles et dans lesquelles son sang a coulé; et pour dire quelque chose de plus, elle vous regardera comme autant de JÉSUS-CHRIST sur la terre. L'amour qu'elle a pour son Fils sera la mesure de celui qu'elle aura pour vous : et partant ne craignez point de l'appeler votre Mère; elle a au souverain degré toute la tendresse que cette qualité demande...]

a. Ephes., v, 30.

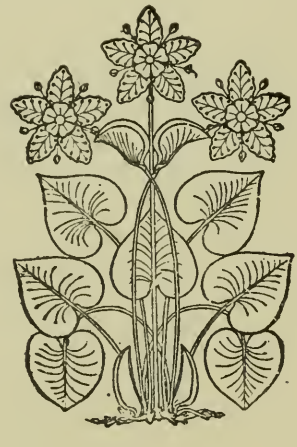

PANÉGYRIQUE

DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE,

prêché à Metz, le 4 octobre, 1652.

C'est sous réserve que nous proposons cette date, n'ayant pu retrouver le manuscrit de ce discours. M. Lachat (XII, 353) prétend que deux passages lui révèlent la date de 1655. C'est en réalité à M. Floquet qu'il doit cette révélation, comme beaucoup d'autres. Mais les allusions à la guerre qui désolait le pays Messin, et à une récolte abondante [1] que la Providence accordait pour compenser tant de calamités, ne conviennent pas moins bien à 1652 qu'à 1655. Le ton et le style de l'œuvre, sa marche un peu incertaine, un reste de goût pour quelques formules naïves, en un mot tous les caractères particuliers d'une composition archaïque, me semblent réclamer la préférence pour la première de ces deux dates [2]. On admirera dans cette œuvre, qui n'a rien d'académique, qui abonde au contraire en tours populaires, la vive sollicitude du jeune orateur pour les intérêts des pauvres.

Si quis videtur inter vos sapiens esse in hoc seculo, stultus fiat ut sit sapiens.

S'il y a quelqu'un parmi vous qui paraisse sage selon le siècle, qu'il devienne fou afin d'être sage (I *Cor.*, III, 18).

LE Sauveur JÉSUS, chrétiens, a donné un ample sujet de discourir, mais d'une manière bien différente, à quatre sortes de personnes, aux Juifs, aux Gentils, aux hérétiques et aux fidèles. Les Juifs, qui étaient préoccupés de cette opinion si mal fondée, que le Messie viendrait au monde avec une pompe royale, prévenus de cette fausse croyance, se sont approchés du Sauveur : ils ont vu qu'il était réduit dans un entier dépouillement de tout ce qui peut frapper les sens, un homme pauvre, un homme sans faste et sans éclat : ils l'ont méprisé : « JÉSUS leur a été un scandale : » *Judæis qui-*

1. Dans les statistiques que donne M. Floquet (*Études...*, I, 263, note 3), je relève ce fait que le blé, qui en 1651 revenait à 32 fr. 15 centimes l'hectolitre, ne coûtait plus en 1653 que 16 fr. 95 : cela suppose une véritable abondance pendant l'année intermédiaire, 1652.

2. Cf. *Histoire critique de la Prédication de Bossuet*, p. 129.

dem scandalum, dit le grand Apôtre ([a]). Les Gentils, d'autre part, qui se croyaient les auteurs et les maîtres de la bonne philosophie, et qui depuis plusieurs siècles avaient vu briller au milieu d'eux les esprits les plus célèbres du monde, ont voulu examiner JÉSUS-CHRIST selon les maximes reçues parmi les savants de la terre ; mais, aussitôt qu'ils ont ouï parler d'un Dieu fait homme, qui avait vécu misérablement, qui était mort attaché ([1]) à une croix, ils en ont fait un sujet de risée : « JÉSUS a été pour eux une folie : » *Gentibus autem stultitiam*, poursuit saint Paul.

Après eux sont venus d'autres hommes que l'on appelait dans l'Église manichéens et marcionites, tous feignant d'être chrétiens ; qui, trop émus des invectives sanglantes des Gentils contre le Fils de Dieu, l'ont voulu mettre à couvert des moqueries de ces idolâtres, mais d'une manière tout à fait contraire aux desseins de la bonté divine sur nous. Ces faiblesses de notre Dieu, *pusillitates Dei*, comme les appelait un ancien ([b]), leur ont semblé trop honteuses pour les avouer franchement. Au lieu que les Gentils les exagéraient pour en faire une pièce de raillerie, ceux-ci au contraire tâchaient de les dissimuler, travaillant vainement à diminuer quelque chose des opprobres de l'Évangile, si utiles pour notre salut. Ils ont cru, avec les Gentils et les Juifs, qu'il était indigne d'un Dieu de prendre une chair comme la nôtre, et de se soumettre à tant de souffrances ; et, pour excuser ces bassesses, ils ont soutenu que son corps était imaginaire, et par conséquent que sa nativité, et ensuite sa Passion et sa mort étaient fantastiques et illusoires : en un mot, à les en croire, toute sa vie n'était qu'une représentation sans réalité. Sans doute les vérités de JÉSUS ont été un scandale à ces hérétiques, puisqu'ils ont fait un fantôme du sujet de notre espérance ; ils ont voulu être trop sages, et par ce moyen ont détruit, selon leur pouvoir, le déshonneur nécessaire de notre foi : *Necessarium dedecus fidei*, dit le grave Tertullien ([c]).

a. I *Cor.*, I, 23. — *b.* Tertull., *Adv. Marcion.*, lib. II, n. 27. — *c. De carne Chr.*, n. 5.

1. *Var.* pendu à une potence, — à un infâme gibet.

Mais les vrais serviteurs de JÉSUS-CHRIST n'ont point eu de ces délicatesses ni de ces vaines complaisances. Ils se sont bien gardés de croire les choses à demi, ni de rougir de l'ignominie de leur Maître. Ils n'ont point craint de faire éclater par toute la terre le scandale et la folie de la croix dans toute leur étendue : ils ont prédit aux Gentils que cette folie détruirait leur sagesse. Et quant à ces grandes absurdités que les païens trouvaient dans notre doctrine, nos pères ont répondu que les vérités évangéliques leur semblaient d'autant plus croyables, que selon la philosophie humaine elles paraissaient tout à fait impossibles : *Prorsus credibile est, quia ineptum est ;... certum est, quia impossibile est*, disait autrefois Tertullien ([a]). Ainsi notre foi se plaît d'étourdir la sagesse humaine par des propositions hardies, où elle ne peut rien comprendre.

Depuis ce temps-là, mes frères, la folie est devenue une qualité honorable ; et l'apôtre saint Paul a publié, de la part de Dieu, cet édit que j'ai récité dans mon texte : « Si quelqu'un veut être sage, il faut nécessairement qu'il soit fou, » *stultus fiat ut sit sapiens.* C'est pourquoi ne vous étonnez pas si, ayant entrepris aujourd'hui le panégyrique de saint François, je ne fais autre chose que vous montrer sa folie, beaucoup plus estimable que toute la prudence du monde. Mais d'autant que la première et la plus grande folie, c'est-à-dire, la plus haute et la plus divine sagesse que l'Évangile nous prêche, c'est l'Incarnation du Sauveur, il ne sera pas hors de propos, pour prendre déjà quelque idée de ce que j'ai à vous dire, que vous fassiez réflexion sur cet auguste mystère, pendant que nous réciterons les paroles que l'Ange adressa à Marie lorsqu'il lui en apporta les nouvelles. Implorons donc l'assistance du Saint-Esprit par l'intercession de la sainte Vierge. *Ave.*

Cette orgueilleuse sagesse du siècle, qui, ne pouvant comprendre la justice des voies de Dieu, emploie toutes ses fausses lumières à les contredire, se trouve merveilleusement confondue par la doctrine de l'Évangile, et par les très saints

a. *De carne Chr.*, n. 5.

mystères du Sauveur JÉSUS. Déjà la toute-puissance divine avait commencé à lui faire sentir sa faiblesse dès l'origine de l'univers, en lui proposant des énigmes indissolubles ([1]) dans tous les ordres des créatures, et lui présentant le monde comme un sujet éternel de questions inutiles, qui ne seront jamais terminées par aucunes décisions. Et certes il était vraisemblable que ces grands et impénétrables secrets, qui bornent et resserrent si fort les connaissances de l'esprit humain, donneraient en même temps des limites à son orgueil. Toutefois, à notre malheur, il n'en est pas arrivé de la sorte, et en voici la cause qui me semble la plus apparente : c'est que la raison humaine, toujours téméraire et présomptueuse, ayant entrevu quelque petit jour dans les ouvrages de la nature, s'est imaginée découvrir quelque grande et merveilleuse lumière ; au lieu d'adorer son Créateur, elle s'est admirée elle-même. L'orgueil, comme vous savez, chrétiens, a cela de propre, qu'il prend son accroissement de lui-même, si petits que puissent être ses commencements, parce qu'il enchérit toujours sur ses premières complaisances par ses flatteuses réflexions.

Ainsi l'homme, s'étant trop plu dans ces belles conceptions, s'est persuadé que tout l'ordre du monde devait aller selon ses maximes. Il s'est enfin lassé de suivre la conduite que Dieu lui avait prescrite, afin de le ramener à lui comme à son principe. Au contraire, il a voulu que la Divinité se réglât selon ses idées ; il s'est fait des dieux à sa mode, il a adoré ses ouvrages et ses fantaisies : et, s'étant évanoui, comme dit l'Apôtre ([a]), dans l'incertitude de ses pensées, lorsqu'il a cru se voir élevé au comble de la sagesse, il s'est précipité dans une extrême folie : *Dicentes enim se esse sapientes, stulti facti sunt* ([b]).

C'est pourquoi cette sagesse éternelle qui prend plaisir de guérir ou de confondre la sagesse humaine, s'est sentie obligée de former de nouveaux desseins et de commencer un nouvel ordre de choses par Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST :

a. Rom., I, 21. — *b. Rom.*, I, 22.

1. Nous dirions aujourd'hui *insolubles*. Mais Deforis doit avoir bien lu ici ; car le même mot se retrouvera dans le sermon *sur la Loi de Dieu*.

et admirez, s'il vous plaît, la profondeur de ses jugements. Dans le premier ouvrage que Dieu nous avait proposé, qui est cette belle fabrique du monde, notre esprit y voyait d'abord des traits de sagesse infinie. Dans le second ouvrage, qui comprend la doctrine et la vie de notre Maître crucifié, il n'y découvre au premier aspect que folie et extravagance. Dans le premier, nous vous disions tout à l'heure que la raison humaine y avait compris quelque chose ; et, en étant devenue insolente, elle n'a pas voulu reconnaître celui qui lui donnait ([1]) ses lumières. Dans le second dessein, qui est d'une tout autre excellence, toutes ses connaissances se perdent, elle ne sait du tout où se prendre ; et par là il faudra nécessairement, ou bien qu'elle se soumette à une raison plus haute, ou bien qu'elle soit confondue : et, de façon ou d'autre, la victoire demeurera à la sagesse divine ([2]).

Et c'est ce que nous apprenons par ce docte raisonnement de l'Apôtre. Notre Dieu, dit ce grand personnage, avait introduit l'homme dans ce bel édifice du monde, afin qu'en admirant l'artifice, il en adorât l'architecte. Cependant l'homme ne s'est pas servi de la sagesse que Dieu lui donnait, pour reconnaître son Créateur par les ouvrages de sa sagesse, ainsi que l'Apôtre nous le déclare : *Quia in Dei sapientia non cognovit mundus per sapientiam Deum* ([a]) : eh bien ! qu'en arrivera-t-il, saint Apôtre ? Pour cela, continue-t-il, Dieu a posé cette loi éternelle, que dorénavant les croyants ne pussent être sauvés que par la folie de la prédication : *Placuit Deo per stultitiam prædicationis salvos facere credentes* ([b]). A quoi te résoudras-tu donc, ô aveugle raison humaine ? Te voilà vivement pressée par cette sagesse pro-

a. I *Cor.*, I, 21. — *b. Ibid.*

1. *Var.* d'où lui venaient.

2. Assurément ces considérations préliminaires sont un peu longues. Mais n'est-ce pas une chose admirable que de rencontrer dès maintenant l'ébauche de ces fortes pensées que l'auteur, vingt-cinq ans plus tard, exprimera d'une façon si magistrale dans le *Discours sur l'Histoire Universelle ?* « Dieu avait introduit l'homme dans le monde, où, de quelque côté qu'il tournât les yeux, la sagesse du Créateur reluisait dans la grandeur, dans la richesse et dans la disposition d'un si bel ouvrage. L'homme cependant l'a méconnu..... *Un ouvrage dont il entendait la sagesse ne l'a point touché ; un autre ouvrage lui est présenté, où son raisonnement se perd, et où tout lui paraît folie ; c'est la croix de* Jésus-Christ. » (IIe partie, ch. XXV.)

fonde, qui paraît à tes yeux sous une folie apparente. Je te vois, ce me semble, réduite à de merveilleuses extrémités, parce que de côté ou d'autre la folie t'est inévitable : car dans la croix de Notre-Seigneur, et dans toute la conduite de l'Évangile, les pensées de Dieu et les tiennes sont opposées entre elles avec une telle contrariété, que, si les unes sont sages, il faut par nécessité que les autres soient extravagantes.

Que ferons-nous ici, chrétiens ? Si nous cédons à l'Évangile, toutes les maximes de prudence humaine nous déclarent fous et de la plus haute folie. Si nous osons accuser de folie la sagesse incompréhensible de Dieu, il faudra que nous soyons nous-mêmes des furieux et des démons. Ah ! plutôt démentons toutes nos maximes, désavouons toutes nos conséquences, plions sous le joug de la foi ; et, dépouillant cette fausse sagesse dont nous sommes vainement enflés, devenons heureusement insensés pour l'amour de notre Sauveur, qui, étant la sagesse du Père, n'a pas dédaigné de passer pour fou en ce monde, afin de nous enseigner une prudence céleste : en un mot, s'il y a quelqu'un parmi nous qui prétende à la véritable sagesse, « qu'il soit fou afin d'être sage, » *stultus fiat ut sit sapiens*, dit le grand Apôtre ([a]).

La voilà, la voilà, chrétiens, cette illustre, cette généreuse, cette sage et triomphante folie du christianisme, qui dompte tout ce qui s'oppose à la science de Dieu, qui rend humble ou qui renverse invinciblement la raison humaine, et toujours en remporte une glorieuse victoire. La voilà, cette belle folie, qui doit être le seul ornement du panégyrique de saint François, selon que je vous l'ai promis, et qui fera aujourd'hui son éloge.

Pour cela vous remarquerez, s'il vous plaît, qu'il y a une convenance nécessaire entre les mœurs des chrétiens et la doctrine du christianisme. Cette folie apparente, qui est dans la parole du Fils de Dieu, doit passer par imitation dans la vie de ses serviteurs. Ils sont un Évangile vivant. L'Évangile qui est écrit dans nos livres, et celui que le Saint-Esprit daigne écrire dans l'âme des saints, que l'on peut lire dans

a. I *Cor.*, III, 18.

leurs actions comme dans de beaux caractères, déplaisent également à la fausse prudence du monde.

Figurez-vous donc que François, ayant considéré ces grands et vastes chemins du monde, qui mènent à la perdition, s'est résolu de suivre des routes entièrement opposées. Le plus ordinaire conseil que nous donne la sagesse humaine, c'est d'amasser beaucoup de richesses, de faire valoir ses biens, d'en acquérir de nouveaux : c'est à quoi on rêve dans tous les cabinets, c'est de quoi on s'entretient dans toutes les compagnies, c'est le sujet le plus ordinaire de toutes les délibérations. Il y a pourtant d'autres personnes qui se croient plus raffinées, qui vous diront que ces richesses sont des biens étrangers à la nature ; qu'il vaut bien mieux jouir de la douceur de la vie, et tempérer par les voluptés ses amertumes continuelles : c'est une autre espèce de sages. Mais encore y en a-t-il d'autres, qui reprendront peut-être ces sectateurs trop ardents des richesses et des délices. Pour nous, diront-ils, nous faisons profession d'honneur, nous ne recherchons rien avec tant de soin que la réputation et la gloire. Si vous pénétrez dans leurs consciences, vous trouverez qu'ils s'estiment les seuls honnêtes gens dans le monde : ils consument leur esprit de veilles et d'inquiétudes pour acquérir du crédit, pour être élevés aux honneurs. Ce sont, à mon avis, les trois choses qui font toutes les affaires du monde, qui nouent toutes les intrigues, qui enflamment toutes les passions, qui causent tous les empressements.

Ah ! que notre admirable François a bien reconnu l'illusion de tous ces biens imaginaires ! Il dit que les richesses captivent le cœur, que les honneurs l'emportent, que les plaisirs l'amollissent ; que, pour lui, il veut établir ses richesses dans la pauvreté, ses délices dans les souffrances, et sa gloire dans la bassesse. O ignorance! ô folie! Eh Dieu! que pense-t-il faire? O le plus insensé des hommes selon la sagesse du siècle, mais le plus sage, le plus intelligent, le plus avisé selon la sagesse de Dieu! C'est ce que je tâcherai de vous faire voir dans la suite de ce discours.

PREMIER POINT.

Quand je me suis proposé de vous entretenir aujourd'hui des trois victoires de saint François sur les richesses du monde, sur ses plaisirs et sur ses honneurs, je m'étais persuadé que je pourrais les représenter les unes après les autres; mais je vois bien maintenant que c'est une entreprise impossible, et qu'ayant à commencer par la profession généreuse qu'il a faite de la pauvreté, je suis obligé de vous dire que, par cette seule résolution, il s'est mis infiniment au-dessus des honneurs et des opprobres, des incommodités et des agréments, et de tout ce que l'on appelle bien et mal dans le monde. Car enfin ce serait mal connaître la nature de la pauvreté, que de la considérer comme un mal séparé des autres. Je pense pour moi, chrétiens, que, lorsqu'on a inventé ce nom, on a voulu exprimer non point un mal particulier, mais un abîme de tous les maux, et l'assemblage de toutes les misères qui affligent la vie humaine. Et certes, j'oserais quasi assurer que c'est quelque mauvais démon, qui, voulant rendre la pauvreté tout à fait insupportable, a trouvé le moyen d'attacher aux richesses tout ce qu'il y a d'honorable et de plaisant dans le monde ([1]) : c'est pourquoi notre langage ordinaire les nomme biens d'un nom général, parce qu'elles sont l'instrument commun pour acquérir tous les autres. De sorte que nous pourrions, au contraire, appeler la pauvreté un mal général, parce que, les richesses ayant tiré de leur côté la joie, l'affluence, l'applaudissement, la faveur, il ne reste à la pauvreté que la tristesse et le désespoir, et l'extrême nécessité, et, ce qui est plus insupportable, le mépris et la servitude. Et c'est ce qui fait dire au Sage que la pauvreté entrait en une maison tout ainsi qu'un soldat armé : *Pauperies quasi vir armatus* ([a]). L'étrange comparaison ! Vous dirai-je ici, chrétiens, combien est effroyable en une pauvre maison une garnison de soldats ? Plût à Dieu que vous fussiez en état de l'apprendre seulement de ma

a. Prov., VI, 11.

1. *Var.* tous les honneurs, tous les plaisirs et toutes les commodités de la vie.

bouche ! Mais, hélas ! nos campagnes désertes, et nos bourgs misérablement désolés, nous disent assez que c'est cette seule terreur ([1]) qui a dissipé deçà et delà tous leurs habitants. Jugez, jugez par là combien la pauvreté est terrible ; puisque la guerre, l'horreur du genre humain, le monstre le plus cruel que l'enfer ait jamais vomi pour la ruine des hommes, n'a presque rien de plus effroyable que cette désolation, cette indigence, cette pauvreté qu'elle traîne nécessairement avec elle. Mais du moins n'est-ce pas assez que la pauvreté soit accablée de tant de douleurs, sans qu'on la charge encore d'opprobre et d'ignominie ? Les fièvres, les maladies, qui sont presque nos plus grands maux, encore ont-elles cela de bon qu'elles ne font de honte à personne. Dans toutes les autres disgrâces ([2]), nous voyons que chacun prend plaisir de conter ses maux et ses infortunes : la seule pauvreté a cela de commun avec le vice, qu'elle nous fait rougir, de même que si être pauvre c'était être extrêmement criminel.

En effet, combien y a-t-il de personnes qui se privent des contentements, et même des nécessités de la vie, afin de soutenir une pauvreté honorable ! Combien d'autres en voyons-nous qui se font effectivement pauvres ([3]), tâchant de satisfaire à je ne sais quel point d'honneur, par une dépense qui les consume ! Et d'où vient cela, chrétiens, sinon que, dans l'estime des hommes, qui dit pauvre, dit le rebut du monde. Pour cela, le prophète David, après avoir décrit les diverses misères des pauvres, conclut enfin par cette excellente parole qu'il adresse à Dieu : *Tibi derelictus est pauper* ([a]) : « Seigneur, dit-il, on vous abandonne le pauvre. » Et voyons-nous rien de plus commun dans le monde ? Quand les pauvres s'adressent à nous, afin que nous soulagions leurs nécessités, n'est-il pas vrai que la faveur la plus ordinaire que nous leur faisons, c'est de souhaiter que Dieu les assiste ? Dieu soit à votre aide ! leur disons-nous ; mais

a. Ps., IX, 35.
1. *Var.* appréhension.
2. *Var.* aventures, — rencontres.
3. *Var.* qui deviennent pauvres, de crainte de le paraître.

de contribuer de notre part quelque chose pour les secourir, c'est la moindre de nos pensées. Nous nous en déchargeons sur la miséricorde divine, ne considérant pas que c'est par nos mains et par notre ministère, que Dieu a résolu de leur faire cette miséricorde que nous leur souhaitons : tant il est vrai que personne ne se met en peine des pauvres ! Chacun s'inquiète, chacun s'empresse à servir les grands; et il n'y a que Dieu seul à qui les pauvres ne soient point à charge : *Tibi derelictus est!*

Cela étant ainsi, comme l'expérience nous le fait voir, quand un homme accommodé dans le siècle, comme saint François, prend la résolution de se plaire dans les bassesses de la pauvreté, ne faut-il pas que ce soit une âme extrêmement touchée du mépris ([1]) de tous ces biens imaginaires, qui remportent parmi nous un si grand applaudissement ? Le voyez-vous, chrétiens, François, ce riche marchand d'Assise, que son père a envoyé à Rome pour les affaires de son négoce, le voyez-vous qui s'entretient avec un pauvre au milieu des rues ? Eh Dieu ! qu'a de commun le négoce avec cette sorte de gens ? Quel marché veut-il faire avec ce pauvre homme ? Ah! l'admirable trafic, le riche et précieux échange ! Il veut avoir l'habit de ce pauvre, et pour cela il lui donne le sien; et après, ravi d'avoir fait un si bel échange d'un habit honnête contre un autre tout déchiré, il paraît tout joyeux habillé en pauvre, pendant que le pauvre a peine à se reconnaître sous son habit de bourgeois.

Jésus, mon Sauveur, qui dites que l'on vous habille quand on couvre la nudité de vos pauvres, pourrais-je bien ici exprimer combien cette action vous fut agréable ? L'histoire ecclésiastique m'apprend que saint Martin, votre serviteur, ayant donné la moitié de son manteau à un pauvre qui lui demandait l'aumône, vous lui apparûtes la nuit dans une vision merveilleuse, paré superbement de cette moitié de manteau, vous glorifiant en la présence de vos saints anges que Martin, encore catéchumène, vous avait donné cet habit. Me permettrez-vous, ô mon Maître, une parole familière, que j'ose ici avancer en suite de ce que vous dites vous-

1. *Var.* qu'il ait en son âme un mépris extrême.

même ? S'il est vrai que vous estimiez qu'on vous donne lorsqu'on fait largesse à vos pauvres ([a]), combien vous glorifierez-vous du don que vous fait François ! Ce n'est pas de son manteau seulement qu'il se dépouille pour l'amour de vous : il veut vous revêtir tout entier ; il vous fait présent d'un habit complet. Bien plus ([1]), ayant appris de votre Évangile que, lorsque vous étiez sur la terre, vous vous étiez toujours plu dans la pauvreté, non content de vous avoir habillé, il semble vous demander à son tour que vous l'habilliez à votre façon : il se couvre d'un habit de pauvre, afin d'être semblable à vous.

Et dans ce merveilleux appareil, d'autant plus magnifique qu'il était abject, suivons-le, s'il vous plaît, mes chers frères, nous verrons une action qui sans doute sera surprenante. Il s'en va à l'Église de Dieu, à la mémoire des apôtres saint Pierre et saint Paul, ces deux pauvres illustres qui ont vu les empereurs prosternés devant leurs tombeaux. Là, sans considérer qu'il pourrait être aisément connu (et vous savez que le commerce donne toujours beaucoup d'habitudes) il se mêle parmi les pauvres qu'il sait être les frères et les bien-aimés du Sauveur; il fait son apprentissage de cette pauvreté généreuse à laquelle son Maître l'appelle ; il goûte à longs traits la honte et l'ignominie qui lui a été si agréable; il se durcit le front contre cette molle et lâche pudeur du siècle, qui ne peut souffrir les opprobres, bien qu'ils aient été consacrés en la personne du Fils de Dieu. Ah! qu'il commence bien à faire profession de la folie de la croix, et de la pauvreté évangélique!

Mais avant que de passer outre à ses autres actions, fidèles, il est nécessaire, afin que nous en connaissions mieux le prix, que nous tâchions de nous détromper de cette folle admiration des richesses dans laquelle on nous a élevés. Il faut que je vous fasse voir, par des raisonnements invincibles, les grandeurs de la pauvreté selon les maximes de l'Évangile; d'où il vous sera aisé de conclure combien est injuste le

a. Matth., XXV, 36.

1. Je soupçonne ici une correction de Deforis : à cette date Bossuet disait « Davantage, ayant appris... »

mépris des pauvres, que je vous représentais tout à l'heure. Mais, afin de le faire avec plus de fruit, laissons, laissons, s'il vous plaît, aux orateurs du monde la pompe et la majesté du style panégyrique ; ils ne se mettent point en peine que l'on les entende, pourvu qu'ils reconnaissent que l'on les admire. Pour nous qui sommes ici dans la chaire du Sauveur Jésus, ornons notre discours de la simplicité de son Évangile, et repaissons nos âmes de vérités solides et intelligibles.

Je dis donc, ô riches du siècle, que vous avez tort de traiter les pauvres avec un mépris si injurieux. Afin que vous le sachiez, si nous voulions monter à l'origine des choses, nous trouverions peut-être qu'ils n'auraient pas moins de droit que vous aux biens que vous possédez. La nature ou plutôt, pour parler plus chrétiennement, Dieu, le père commun des hommes, a donné dès le commencement un droit égal à tous ses enfants sur toutes les choses dont ils ont besoin pour la conservation de leur vie. Aucun de nous ne se peut vanter d'être plus avantagé que les autres par la nature. Mais l'insatiable désir d'amasser n'a pas permis que cette belle fraternité pût durer longtemps dans le monde. Il a fallu venir au partage et à la propriété, qui a produit toutes les querelles et tous les procès : de là est né ce mot de mien et de tien, cette parole si froide, dit l'admirable saint Jean Chrysostome ([a]) ; de là cette grande diversité de conditions, les uns vivant dans l'affluence de toutes choses, les autres languissant dans une extrême indigence. C'est pourquoi plusieurs des saints Pères ayant eu égard et à l'origine des choses, et à cette libéralité générale de la nature envers tous les hommes, n'ont pas fait de difficulté d'assurer que c'était en quelque sorte frustrer les pauvres de leur propre bien, que de leur dénier celui qui nous est superflu.

Je ne veux pas dire par là, mes frères, que vous ne soyez que les dispensateurs des richesses que vous avez ; ce n'est pas ce que je prétends. Car ce partage de biens s'étant fait d'un commun consentement de toutes les nations, et ayant été autorisé par la loi divine, vous êtes les maîtres et les propriétaires de la portion qui vous est échue. Mais sachez

a. *Hom. de S. Philog.*, n. 1.

que, si vous en êtes les véritables propriétaires selon la justice des hommes, vous ne devez vous considérer que comme dispensateurs devant la justice de Dieu, qui vous en fera rendre compte. Ne vous persuadez pas qu'il ait abandonné le soin des pauvres : encore que vous les voyiez destitués de toutes choses, gardez-vous bien de croire qu'ils aient tout à fait perdu ce droit si naturel qu'ils ont de prendre dans la masse commune tout ce qui leur est nécessaire. Non, non, ô riches du siècle, ce n'est pas pour vous seuls que Dieu fait lever son soleil, ni qu'il arrose la terre, ni qu'il fait profiter dans son sein une si grande diversité de semences : les pauvres y ont leur part aussi bien que vous. J'avoue que Dieu ne leur a donné aucun fonds en propriété ; mais il leur a assigné leur subsistance sur les biens que vous possédez, tout autant que vous êtes de riches. Ce n'est pas qu'il n'eût bien le moyen de les entretenir d'une autre manière, lui sous le règne duquel les animaux, même les plus vils, ne manquent d'aucune des choses convenables à leur subsistance. Ni sa main n'est point raccourcie, ni ses trésors ne sont point épuisés. Mais il a voulu que vous eussiez l'honneur de faire vivre vos semblables. Quelle gloire en vérité, chrétiens, si nous la savions bien comprendre ! Par conséquent, bien loin de mépriser les pauvres, vous les devriez respecter, les considérant comme des personnes que Dieu vous adresse et vous recommande.

Car enfin méprisez-les, traitez-les indignement tant qu'il vous plaira, il faut néanmoins qu'ils vivent à vos dépens, si vous ne voulez encourir l'indignation de celui qui, parmi ces noms si augustes d'Éternel et de Dieu des armées, se glorifie encore de se dire le Père des pauvres. Vive Dieu ! dit le Seigneur, c'est jurer par moi-même : le ciel et la terre et tout ce qu'ils enferment est à moi : vous êtes obligés de me rendre la redevance de tous les biens que vous possédez. Mais certes pour moi je n'ai que faire ni de vos offrandes ni de vos richesses : je suis votre Dieu, et n'ai pas besoin de vos biens. Je ne peux souffrir de nécessité qu'en la personne des pauvres, que j'avoue pour mes enfants ; c'est à eux que j'ordonne que vous payiez fidèlement le tribut que vous me

devez. Voyez-vous, mes frères : ces pauvres que vous méprisez tant, Dieu les établit ses trésoriers et ses receveurs généraux ; il veut que l'on consigne en leurs mains tout l'argent qui doit entrer dans ses coffres. Il ne leur donne ici-bas aucun droit qu'ils puissent exiger par une justice étroite ; mais il leur permet de lever sur tous ceux qu'il a enrichis un impôt volontaire, non par contrainte, mais par charité. Que si on les refuse, si on les maltraite, il n'entend pas qu'ils portent leur plainte par-devant des juges mortels ; lui-même il écoutera leurs cris du plus haut des cieux : comme ce qui est dû aux pauvres ce sont ses propres deniers, il en a réservé la connaissance à son tribunal. C'est moi qui les vengerai, dit-il : je ferai miséricorde à qui leur fera miséricorde, je serai impitoyable à qui sera impitoyable pour eux. Merveilleuse dignité des pauvres! La grâce, la miséricorde, le pardon est entre leurs mains ; et il y a des personnes assez insensées pour les mépriser ! Mais encore n'est-ce pas là par où saint François les considère le plus.

Ce petit enfant de Bethléem, c'est ainsi qu'il appelle mon Maître, ce JÉSUS « qui, étant si riche, s'est fait pauvre pour l'amour de nous, afin de nous enrichir par son indigence, » comme dit l'apôtre saint Paul ([a]) ; ce roi pauvre, qui venant au monde n'y trouve point d'habit plus digne de sa grandeur que celui de la pauvreté, c'est là ce qui touche son âme. Ma chère pauvreté, disait-il, si basse que soit ton extraction, selon le jugement des hommes, je ne puis que je ne t'estime, depuis que mon Maître t'a épousée. Et certes il avait raison, chrétiens. Si un roi épouse une fille de basse extraction, elle devient reine : on en murmure quelque temps ; mais enfin on la reconnaît : elle est anoblie ([1]) par le mariage du prince ; sa noblesse passe à sa maison ; ses parents ordinairement sont appelés aux plus belles charges, et ses enfants sont les héritiers du royaume. Ainsi après que le Fils de Dieu a épousé

a. II *Cor.*, VIII, 9.

1. *Deforis :* ennoblie. — Mais dans le sermon *sur l'Éminente dignité des pauvres*, dont nous possédons l'autographe, nous verrons le premier éditeur corriger Bossuet à propos de cette même comparaison : il imprimera *ennoblie*, quand son auteur avait écrit *anoblie*, comme nous, dans ce sens (*3e point*).

la pauvreté, bien qu'on y résiste, bien qu'on en murmure, elle est noble et considérable par cette alliance. Les pauvres, depuis ce temps-là, sont les confidents du Sauveur, et les premiers ministres de ce royaume spirituel qu'il est venu établir sur la terre. JÉSUS même, dans cet admirable discours qu'il fait à un grand auditoire sur cette mystérieuse montagne, ne daignant parler aux riches, sinon pour foudroyer leur orgueil, adresse la parole aux pauvres, ses bons amis et leur dit avec une incroyable consolation de son âme : « O pauvres, que vous êtes heureux, parce qu'à vous appartient le royaume de Dieu ! » *Beati pauperes, quia vestrum est regnum Dei* ([a]) !

Heureux donc mille et mille fois le pauvre François, le plus ardent, le plus transporté, et, si j'ose parler de la sorte, le plus désespéré amateur de la pauvreté qui ait peut-être été dans l'Église. Avec quel excès de zèle ne l'a-t-il point embrassée ! Combien belle, combien généreuse, combien digne d'être consacrée à la mémoire éternelle de la postérité, fut cette réponse qu'il fit à son père, lorsqu'il le pressait, en présence de l'évêque d'Assise, de renoncer à ses biens ! Il accusait son fils d'être le plus excessif en dépense qui fût dans tout le pays. Il ne saurait, disait-il, refuser un pauvre : il ne peut souffrir qu'il y ait dans la ville des familles nécessiteuses. Il vend toutes mes marchandises, et leur en distribue le prix. Et en effet, chrétiens, à voir comme François en usait, on eût dit qu'il avait engagé son bien aux pauvres de la province, et que l'aumône qu'il leur faisait était moins un bienfait qu'une dette. Et parce que tout son patrimoine ne pouvait suffire à payer ces dettes infinies d'une charité immense et sans bornes, son père soutenait qu'il était obligé à faire cession de biens ; d'autant plus, disait-il, qu'il était incorrigible, et qu'il n'y avait aucune apparence qu'il devînt meilleur ménager.

Que répondra François à des accusations si pressantes, faites avec toute la véhémence de l'autorité paternelle ? O Dieu éternel, que vous inspirez de belles réponses à vos serviteurs quand ils se laissent conduire à votre Esprit-Saint !

a. Luc., VI, 20.

« Tenez, dit François, animé d'un instinct céleste, tenez, ô mon père, je vous donne plus que vous ne voulez. » Et dans le même moment, jetant à ses pieds ses habits : « Jusqu'ici, poursuit-il, je vous avais appelé mon père ; maintenant que je n'attendrai plus aucun bien de vous, j'en dirai plus hardiment et avec une confiance plus pleine : Notre Père, qui êtes aux cieux. » Quelle éloquence assez forte, quels raisonnements assez magnifiques pourraient ici égaler la majesté de cette parole? O la belle banqueroute que fait aujourd'hui ce marchand ! O homme, non tant incapable d'avoir des richesses, que digne de n'en avoir pas, digne d'être écrit dans le livre des pauvres évangéliques, et de vivre dorénavant sur le fonds de la Providence! Enfin il a rencontré cette pauvreté si ardemment désirée, en laquelle il avait mis son trésor : plus on lui ôte, plus on l'enrichit, Que l'on a bien fait de le dépouiller entièrement de ses biens; puisque aussi bien on voulait lui ravir ce qu'il estimait de plus beau dans toutes ses possessions, qui était le pouvoir de les répandre abondamment sur les pauvres ! Il a trouvé un Père qui ne l'empêchera pas de donner, ni ce qu'il gagnera par le travail de ses mains, ni ce qu'il pourra obtenir de la charité des fidèles. Heureux de n'avoir plus rien dans le siècle, son habit même lui venant d'aumône! Heureux de n'avoir d'autre bien que Dieu, de n'attendre rien que de lui, de ne recevoir rien que pour l'amour de lui ! Grâce à la miséricorde divine, il n'a plus aucune affaire que de servir Dieu : toute sa nourriture est de faire sa volonté. Que son état est différent de celui des riches ! vous le verrez dans ma seconde partie [1].

SECOND POINT.

Quand je vous considère, ô riches du siècle, vous me semblez bien pauvres en comparaison de François. Vous ne sauriez avoir tant de richesses, que vos passions déréglées n'en consument encore davantage. Il vous en faut pour la

1. Dans ses premiers manuscrits, Bossuet indique rarement le commencement de chaque point du discours. La formule, assez inattendue, que nous rencontrons ici, ne serait-elle pas d'une autre main ?

nécessité, pour la vanité, pour le luxe, pour les plaisirs, pour la pompe, pour la parade, pour mille superfluités. François, au contraire, ne saurait avoir ni un habillement si sordide, ni une nourriture si modique, qu'il ne soit parfaitement satisfait ; tout prêt même à mourir de faim, si telle est la volonté de son Père. Il s'en va tantôt dans une sombre forêt, tantôt sur le haut d'une montagne, admirant les ouvrages de Dieu invitant toutes les créatures à le louer et à le bénir, leur prêtant pour cela son intelligence et sa voix, passant les jours et les nuits à prononcer, à méditer, à goûter cette pieuse parole: « Notre Père, qui êtes aux cieux; » et cette autre : « Mon Dieu et mon tout, » qu'il avait sans cesse à la bouche: *Deus meus et omnia.* Il court par toutes les villes, par toutes les bourgades, par tous les hameaux: il lève hautement l'étendard de la pauvreté; il commence à exercer un nouveau genre de négoce ; il établit le plus beau et le plus riche commerce dont on se puisse jamais aviser. O vous, disait-il, vous qui désirez acquérir cette perle unique de l'Évangile, venez, associons nous, afin de trafiquer dans le ciel: vendez tous vos biens, donnez tout aux pauvres; venez avec moi, libres de tous soins séculiers : venez, nous ferons pénitence ; venez, nous louerons et servirons notre Dieu en simplicité et en pauvreté.

O sainte compagnie, qui commencez à vous assembler sous la conduite de saint François, puissiez-vous, en vous étendant de toutes parts, inspirer à tous les hommes du monde un généreux mépris des richesses, et porter tous les peuples à l'exercice de la pénitence ! Mais que prétendez-vous faire avec ces habits d'une forme si singulière, si pesants en été, si peu propres à vous garantir des rigueurs du froid? Pourquoi n'avez-vous plus d'égard à la nécessité ou à la faiblesse de la chair? Fidèles, le pauvre François, qui leur a donné ce conseil, ne comprend pas ce discours : il est prévenu d'autres maximes plus mâles et plus élevées. Il se souvient de ces feuilles de figuier qui couvrirent, dans le paradis, la nudité de nos premiers parents, sitôt que leur désobéissance la leur eut fait connaître. Il songe que l'homme a été nu, tant qu'il a été innocent; et par conséquent que ce

n'est pas la nécessité, mais le péché et la honte qui ont fait les premiers habits. Que si c'est le péché qui a habillé la nature corrompue, il juge qu'il sera bienséant que la pénitence l'habille après qu'elle a été réparée.

Mais pourquoi vous exténuez-vous par tant de jeûnes? pourquoi vous consumez-vous par tant de veilles? pourquoi vous jetez-vous sur ces neiges? pourquoi vois-je ce cilice inséparable de votre corps, que l'on pourrait prendre pour une autre peau qui se serait formée sur la première? Répondez, François, répondez: vos sentiments sont si chrétiens que je croirais diminuer quelque chose de leur générosité, si je ne vous les faisais exposer à vous-même. Qui êtes-vous, dira-t-il, vous qui me faites cette question? Ignorez-vous que le nom de chrétien signifie un homme souffrant? Ne vous souvenez-vous pas de ces deux braves athlètes, Paul et Barnabé, qui allaient confirmant et consolant les Églises? Et que leur disaient-ils pour les consoler? « Qu'il fallait par de longs travaux et une grande suite de tribulations parvenir au royaume des cieux: » *Quoniam per multas tribulationes oportet nos intrare in regnum Dei* ([a]). Sachez, poursuivra-t-il; et pardonnez-moi, chrétiens, si je prends plaisir aujourd'hui à vous faire parler si souvent ce merveilleux personnage; sachez donc, dira-t-il, que nous autres chrétiens « nous avons un corps et une âme qui doivent être exposés à toute sorte d'incommodités: » *Ipsam animam ipsumque corpus expositum omnibus ad injuriam gerimus* ([b]). Et c'est ainsi que pour suivre le commandement de l'Apôtre ([c]), « afin de ne point courir en vain, je travaille à dompter mon corps, et à réduire en servitude l'appétit de ces voluptés qui, par leur délicatesse, rendent molle et efféminée cette mâle vertu de la foi: » *Discutiendæ sunt deliciæ, quarum mollitia et fluxu fidei virtus effeminari potest* ([d]). Après tout « quelles plus grandes délices à un chrétien, que le dégoût ([1]) des délices? » *Quæ major voluptas, quam fastidium ipsius*

a. Act., XIV, 21. — Deforis: *Quia per multas augustias et tribulationes oportet pervenire ad regnum Dei.* — *b.* Tertull., *de Patient.*, n. 8. — *c.* I *Cor.*, IX, 26-27. — *d.* Tertull., *de Cultu femin.*, II, n. 13.

1. *Var.* le mépris.

voluptatis ([a])? « Quoi! ne pourrons-nous pas vivre sans plaisir, nous qui devons mourir avec plaisir ? » *Non possumus vivere sine voluptate, qui mori cum voluptate debemus* ([b]) ! Ce sont les paroles du grave Tertullien, qu'il prêtera volontiers aux sentiments de François, si dignes de cette première vigueur et fermeté des mœurs chrétiennes.

Sévère, mais évangélique doctrine; dures, mais indubitables vérités, qui faites frémir tous nos sens, et paraissez si folles à notre aveugle sagesse : c'est vous qui avez rendu l'inimitable François si heureusement insensé; c'est vous qui l'avez enflammé d'un violent désir du martyre, qui lui fait chercher de toutes parts quelque infidèle qui ait soif de son sang. Et certes il est véritable, encore que tous nos sens y répugnent, qu'un chrétien qui est blessé de l'amour de notre Sauveur n'a pas de plus grand plaisir que de répandre son sang pour lui. C'est là peut-être le seul avantage que nous pouvons remporter sur les anges. Ils peuvent bien être les compagnons de la gloire de Notre-Seigneur, mais ils ne peuvent pas être les compagnons de sa mort. Ces bienheureuses intelligences peuvent bien paraître devant la face de Dieu comme des victimes brûlantes d'une charité éternelle, mais leur nature impassible ne leur permet pas de faire une généreuse épreuve de leur affection parmi les souffrances, et de recevoir cet honneur, si doux à celui qui aime, d'aimer jusqu'à mourir, et même de mourir par amour. Pour nous, au contraire, nous jouissons de ce précieux avantage ; car des deux sortes de vies qu'il a plu à Dieu nous donner, l'une, immortelle et incorruptible, fera durer notre amour éternellement dans le ciel; et pour l'autre, qui est périssable, nous la lui pouvons immoler pour signaler cet amour sur la terre. Et c'est, comme je vous disais tout à l'heure, ce qui peut arriver de plus doux à une âme vraiment percée des traits de l'amour divin.

Ne voyez-vous pas, chrétiens, que le Sauveur Jésus durant le cours de sa vie mortelle, n'a point eu de plus délicieuse pensée, que celle qui lui représentait la mort qu'il devait endurer pour l'amour de nous ? Et d'où lui venait ce

a. Tertull., *de Spect.*, n. 29. — *b. Ibid.*, n. 28.

goût, ce plaisir ineffable qu'il ressentait dans la considération de maux si pénibles et si étranges ? C'est parce qu'il nous aimait d'une charité immense, dont nous ne saurions jamais nous former qu'une très faible idée. C'est pourquoi il brûle d'impatience de voir bientôt luire au monde cette Pâque si mémorable ([a]), qu'il devait sanctifier par sa mort. Il soupire sans cesse après ce baptême de sang([b]) et après cette heure dernière, qu'il appelait aussi son heure par excellence ([c]), comme étant celle où son amour devait triompher. Lorsque Jean-Baptiste, son saint Précurseur, voit reposer le Saint-Esprit sur sa tête ([d]), que le ciel s'entr'ouvre sur lui, que le Père le reconnaît publiquement pour son Fils, ce n'est pas là, chrétiens, ce qu'il appelle son heure. Cette heure, qui est la sienne, selon sa façon de parler ordinaire, et selon la phrase de l'Écriture, c'est celle à laquelle, portant nos iniquités sur le bois, il se doit immoler pour nous par un sacrifice de charité.

Que si le Créateur trouve une joie si parfaite à mourir pour sa créature, quel contentement doit éprouver la créature de mourir pour son Créateur! Et c'est ici où l'âme fidèle ressent de merveilleux transports dans la contemplation de notre Maître crucifié. Ce sang précieux, qui ruisselle de toutes parts de ses veines cruellement déchirées, devient pour elle comme un fleuve de flammes, qui l'embrase d'une ardeur invincible de se consumer pour lui. Et pourrions-nous voir notre brave et victorieux capitaine verser son sang pour notre salut avec une si grande joie, sans que le nôtre s'échauffât en nous-mêmes par ce spectacle d'amour? Les médecins nous apprennent que ce sont certains esprits chauds, et par conséquent actifs et vigoureux, qui, se mêlant parmi notre sang, le font sortir ordinairement avec une grande impétuosité, sitôt que la veine est ouverte ([1]). Ah! que le sang de JÉSUS-CHRIST, qui est coulé dans nos veines

a. Luc., XXII, 15. — *b. Ibid.*, XII, 50. — *c. Joan.*, XIII, 1. — *d. Matth.*, III, 16, 17.

1. Bien que la *circulation du sang* eût été démontrée par Harvey, en 1628 (il l'avait découverte, dit-on, dès 1619), les médecins n'en persistaient pas moins dans leurs anciennes théories. Bossuet se borne ici d'ailleurs à leur emprunter la matière d'une comparaison.

par la vertu de ses sacrements, anime le sang des martyrs d'une sainte et divine chaleur, qui le fait jaillir d'ici-bas jusque sur le trône de Dieu, lorsqu'une épée infidèle l'épanche pour la confession de la foi! Regardez ces bienheureux soldats du Sauveur, avec quelle contenance ils allaient se présenter au supplice. Une sainte et divine joie éclatait dans leurs yeux et sur leurs visages, par je ne sais quelle ardeur plus qu'humaine qui étonnait tous les spectateurs. C'est qu'ils considéraient en esprit ces torrents du sang de Jésus, qui se débordaient sur leurs âmes par une inondation merveilleuse.

Je ne m'étonne donc plus si l'incomparable François désire si ardemment le martyre, lui qui ne perdait jamais de vue le Sauveur attaché à la croix, et qui attirait continuellement, de ses adorables blessures, cette eau céleste de l'amour de Dieu, qui jaillit jusqu'à la vie éternelle. Enivré de ce divin breuvage, il court au martyre comme un insensé : ni les fleuves, ni les montagnes, ni les vastes espaces des mers ne peuvent arrêter son ardeur. Il passe en Asie, en Afrique, partout où il pense que la haine soit la plus échauffée contre le nom de Jésus. Il prêche hautement à ces peuples la gloire de l'Évangile : il découvre les impostures de Mahomet, leur faux prophète. Quoi! ces reproches si véhéments n'animent pas ces barbares contre le généreux François ? Au contraire, ils admirent son zèle infatigable, sa fermeté invincible, ce prodigieux mépris de toutes les choses du monde : ils lui rendent mille sortes d'honneurs. François, indigné de se voir ainsi respecté par les ennemis de son Maître, recommence ses invectives contre leur religion monstrueuse ; mais, étrange et merveilleuse insensibilité! ils ne lui témoignent pas moins de déférence. Et le brave athlète de Jésus-Christ, voyant qu'il ne pouvait mériter qu'ils lui donnassent la mort : Sortons d'ici, mon frère, disait-il à son compagnon ; fuyons, fuyons bien loin de ces barbares trop humains pour nous, puisque nous ne les pouvons obliger ni à adorer notre Maître, ni à nous persécuter, nous qui sommes ses serviteurs. O Dieu ! quand mériterons-nous le triomphe du martyre, si nous trouvons des honneurs même parmi les peuples les plus infidèles ? Puisque Dieu ne

nous juge pas dignes de la grâce du martyre, ni de participer à ses glorieux opprobres, allons-nous-en, mon frère, allons achever notre vie dans le martyre de la pénitence ; ou cherchons quelque endroit de la terre, où nous puissions boire à longs traits l'ignominie de la croix.

TROISIÈME POINT [1].

Ce serait en cet endroit, chrétiens, qu'il serait beau de vous représenter le dernier trait de folie du sage et admirable François. Que vous seriez ravis de lui voir établir sa gloire sur le mépris des honneurs ! Quelles louanges ne donneriez-vous pas à la naïve enfance de son innocente simplicité, et à cette humilité si profonde, par laquelle il se considérait comme le plus grand des pécheurs ; et à cette confiance fidèle, qui lui faisait fonder tout l'appui de son espérance sur les mérites du Fils de Dieu ; et à cette crainte si humble qu'il avait de faire paraître ces sacrés caractères de la Passion du Sauveur, que JÉSUS crucifié, par une miséricorde ineffable, avait imprimés sur sa chair ! Mais combien seriez-vous étonnés quand je vous dirais que François, François, cet admirable personnage, qui a mené une vie plus angélique qu'humaine, refuse la sainte prêtrise, estimant cette dignité trop pesante pour ses épaules ! Hélas ! quelque imparfaits que nous soyons, nous y courons souvent sans y être appelés, avec une hardiesse, une précipitation qui fait frémir la Religion : téméraires qui ne comprenons pas la hauteur des mystères de Dieu et la vertu qu'ils exigent dans ceux qui prétendent en être les dispensateurs ! Et François, au contraire, cet ange terrestre, après tant d'actions héroïques, et un si long exercice d'une vertu consommée, bien que tout l'ordre ecclésiastique lui tende les bras comme à un homme qui devait être un de ses plus beaux luminaires, tremble et frémit au seul nom de prêtre, et n'ose, malgré la vocation la plus légitime, regarder que de loin une dignité si redoutable ! Mais certes, si je commençais à vous raconter ces merveilles,

1. Deforis n'indique pas ici le début de la troisième partie. Il est vrai qu'elle est traitée sous forme de prétérition, dans un seul paragraphe.

j'entreprendrais un nouveau discours ; et sur la fin de ma course, je m'ouvrirais une carrière immense. Puis donc que nous faisons dans l'Église les panégyriques des saints moins pour célébrer leurs vertus, qui sont déjà couronnées, que pour nous en proposer l'exemple, il vaut mieux que nous retranchions quelque chose des éloges de saint François, afin de nous réserver (1) plus de temps pour tirer quelque utilité de sa vie.

Que choisirons-nous (2), chrétiens, dans les actions de saint François, pour y trouver notre instruction ? Ce serait peut-être une entreprise trop téméraire, que de rechercher curieusement celle de ses vertus qui serait la plus éminente : il n'appartient qu'à Celui qui les donne d'en faire l'estimation. Que chacun prenne donc pour soi ce qu'il sent en sa conscience lui devoir être le plus utile ; et moi, pour l'édification de l'Église, je vous proposerai ce qui me semble le plus profitable au salut de tous : et je ne sais quel sentiment me dit au fond de mon cœur que ce doit être le mépris des richesses, auxquelles il est tout visible que nous sommes trop attachés. L'Apôtre, parlant à Timothée, instruit en sa personne les prédicateurs comment ils doivent exhorter les riches : « Commandez, dit-il, aux riches du siècle, qu'ils se gardent d'être hautains et de mettre leur espérance dans l'incertitude des richesses : » *Divitibus hujus sæculi præcipe non sublime sapere, neque sperare in incerto divitiarum* (a). C'est ce que dit l'apôtre saint Paul, où il touche fort à propos les deux principales maladies des riches : la première, ce grand attachement à leurs biens ; la seconde, cette grande estime qu'ils font ordinairement de leurs personnes : parce qu'ils voient que leurs richesses les mettent en considération dans le monde.

Or, mes frères, quand je ne ferais ici que le personnage d'un philosophe, je ne manquerais pas de raisons pour vous

a. I *Tim.*, VI, 17.

1. *Var.* laisser.

2. Ici commence la conclusion, à laquelle le jeune prédicateur, dans sa préoccupation de l'utilité pratique, a voulu donner un ample développement.

faire voir que c'est une grande folie de faire tant d'état de ces biens qui nous peuvent être ravis par une infinité d'accidents, et dont la mort enfin nous dépouillera sans ressource, après que nous aurons pris beaucoup de peine à les sauver des autres embûches que leur dressera la fortune. Que si la philosophie a si bien reconnu la vanité des richesses, nous autres chrétiens combien les devons-nous mépriser ; nous, dis-je, qui établissons ce mépris non sur des raisonnements humains, mais sur des vérités que le Fils du Père éternel a scellées et confirmées par son sang ! S'il est donc vrai que l'héritage céleste, que Dieu nous a préparé par son Fils unique, soit l'unique objet de nos espérances, nous ne devons par conséquent estimer les choses que selon qu'elles nous y conduisent, et nous devons détester au contraire tout ce qui s'oppose à un si grand bonheur. Mais de tous les obstacles que le diable met à notre salut, il n'y en a aucun ni plus grand ni plus redoutable que les richesses. Pourquoi ? Je n'en alléguerai aucune raison ; je me contenterai d'employer un mot de notre Sauveur, plus puissant que toutes les raisons. Il est rapporté par trois évangélistes, mais particulièrement par saint Marc avec une merveilleuse énergie.

« Mes enfants bien-aimés, » dit notre Maître à ses chers disciples, après les avoir longtemps regardés, afin de leur faire entendre que ce qu'il avait à leur enseigner était d'une importance extraordinaire : « Mes enfants bien-aimés, oh ! qu'il est difficile que les riches puissent être sauvés ! Je vous dis en vérité, qu'il est plus aisé de faire passer un câble ou un chameau par l'ouverture d'une aiguille ([a]). » Ne vous étonnez pas de cette façon de parler, qui nous paraît extraordinaire. C'était un proverbe parmi les Hébreux, par lequel ils exprimaient ordinairement les choses qu'ils croyaient impossibles ; comme qui dirait parmi nous : Plutôt le ciel tomberait, ou quelque autre semblable expression. Mais ce n'est pas là où il faut s'arrêter : voyez, voyez seulement en quel rang le Sauveur a mis le salut des riches. Vous me direz peut-être que c'est une exagération ; sans doute vous vous flatterez de cette pensée : et moi je soutiens au contraire qu'il faut

a. Marc., X, 24.

entendre cette parole à la lettre. J'espère vous le prouver par la suite de l'Évangile : rendez-vous attentifs ; c'est le Sauveur qui parle : il est question d'entendre sa parole, qui est la vie éternelle.

Quand un homme parle avec exagération, cela se remarque ordinairement à son action, à sa contenance, et surtout au sentiment que son discours imprime sur l'esprit de ses auditeurs. Par exemple, s'il m'était arrivé de dire quelque chose de cette sorte, vous le connaîtriez beaucoup mieux et vous en seriez meilleurs juges que ceux qui ne m'ont pas entendu : rien de plus constant que cette vérité. Or qui sont ceux qui ont écouté le Sauveur ? Ce sont les bienheureux apôtres. Quel sentiment ont-ils eu de son discours ? ont-ils cru que cette sentence fût prononcée avec exagération ? Jugez-en vous-mêmes par leur étonnement et par leur réponse. A ces paroles du Sauveur, dit l'évangéliste, ils demeurent entièrement interdits, admirant sans doute la véhémence extraordinaire avec laquelle leur Maître avait avancé cette terrible proposition. Faisant ensuite réflexion en eux-mêmes sur l'amour désordonné des richesses, qui règne presque partout, ils se disent les uns aux autres : « Et qui pourra donc être sauvé ? » *Et quis potest salvus fieri* ([a]) ? Ah ! qu'il est bien visible, par cette réponse, qu'ils avaient pris à la lettre cette parole du Fils de Dieu ! Car il est très certain qu'une exagération ne les aurait pas si fort émus. Mais Jésus n'en demeure pas là : au contraire, les voyant étonnés ; bien loin de leur lever ce scrupule, comme les riches le souhaiteraient, il appuie encore davantage. Vous dites, ô mes disciples, que, si cela est ainsi, le salut est donc impossible : « aussi est-il impossible aux hommes, mais à Dieu il n'est pas impossible ; » et il en ajoute la raison : « parce que, dit-il, tout est possible à Dieu ([b]). »

Que vous dirai-je ici, chrétiens ? Il pourrait sembler d'abord que le Fils de Dieu se serait beaucoup relâché de sa première rigueur. Mais certes ce serait mal entendre la force de ses paroles ; expliquons-les par d'autres endroits. Je remarque dans les Écritures, que cette façon de parler

a. Marc., x, 26. — *b. Ibid.*, 27.

n'y est jamais employée que dans une prodigieuse et invincible difficulté. C'est alors, en effet, quand toutes les raisons humaines défaillent, qu'il semble absolument nécessaire d'alléguer, pour dernière raison, la toute-puissance divine. C'est ce que l'Ange pratique à l'égard de la sainte Vierge, lorsque, lui voulant faire entendre qu'elle pourrait enfanter et demeurer vierge, il lui apporte l'exemple d'une stérile qui a conçu ; parce qu'enfin, poursuit-il, devant Dieu rien n'est impossible. Faites comparaison de ces choses. Une vierge peut concevoir, une stérile peut enfanter, un riche peut être sauvé : ce sont trois miracles dont les saintes Lettres ne nous rendent point d'autre raison, sinon que Dieu est tout-puissant. Donc, il est vrai, ô riche du siècle, que ton salut n'est point un ouvrage médiocre ; donc il serait impossible, si Dieu n'était pas tout-puissant ; donc cette difficulté passe de bien loin nos pensées, puisqu'il faut, pour la surmonter, une puissance infinie.

Et ne me dites pas que cette parole ne vous touche point, parce que peut-être vous n'êtes pas riches. Si vous n'êtes pas riches, vous avez envie de le devenir ; et ces malédictions des richesses doivent tomber non tant sur les riches que sur ceux qui désirent de l'être. C'est de ceux-là que l'Apôtre prononce ([a]), « qu'ils s'engagent dans le piège du diable, et dans beaucoup de mauvais désirs, qui précipitent l'homme dans la perdition. » Le Fils de Dieu, dans le texte que je vous citais tout à l'heure, ne parle pas seulement des riches, mais de ceux « qui se fient aux richesses » : *confidentes in pecuniis.* Or, le désir et l'espérance étant inséparables, il est impossible de les désirer sans y mettre son espérance.

Vous raconterai-je ici tous les maux que ce maudit désir des richesses a apportés au genre humain ? Les fraudes, les voleries, les usures, les injustices, les oppressions, les inimitiés, les parjures, les perfidies, c'est le désir des richesses qui les a ordinairement amenés sur la terre. Aussi l'Apôtre a-t-il raison de dire, que « le désir des richesses est la racine de tous les maux : » *Radix omnium malorum est cupiditas* ([b]). Pourquoi l'avaricieux, mettant sa joie et son espérance dans

a. I *Tim.*, VI, 9. — *b. Ibid.*, 10.

quelque mauvaise année et dans la disette publique, prépare et agrandit-il ses greniers, afin d'y engloutir toute la sub[si]-stance du pauvre, qu'il lui fera acheter au prix de son sang, lorsqu'il sera réduit aux abois? Pourquoi le marchand trompeur prononce-t-il plus de mensonges, plus de faux serments qu'il ne débite de marchandises? Pourquoi le laboureur impatient maudit-il si souvent son travail et la Providence divine? Pourquoi le soldat impitoyable exerce-t-il une rapine si cruelle? Pourquoi le juge corrompu vend et livre-t-il son âme à Satan? N'est-ce pas le désir des richesses?

Mais surtout que ceux qui les possèdent veillent soigneusement à leur âme : elles ont des liens invisibles, dont nos cœurs ne se peuvent déprendre. Là où est notre trésor, là est notre cœur : or un cœur qui aime autre chose que Dieu ne peut être capable d'aimer Dieu. « Oh! si nous aimions Dieu comme il faut, dit l'admirable saint Augustin, nous n'aimerions point du tout l'argent : » *O si Deum digne amemus, nummos omnino non amabimus* ([a]). Partant si nous aimons l'argent, il sera impossible que nous aimions Dieu.

Tirez maintenant cette conséquence : les hommes qui ont beaucoup de richesses, il est presque impossible qu'ils ne les aiment; quand ils le voudraient nier, cela paraît trop évidemment par la crainte qu'ils ont de les perdre. Qui aime si fort les richesses, il est impossible qu'il aime Dieu: qui n'aime pas Dieu, il est impossible qu'il soit sauvé. « O Dieu, qu'il est difficile que ceux qui ont de grands biens parviennent au royaume du ciel! » *Quam difficile qui pecunias habent, regnum Dei intrabunt* ([b]) !

Si les richesses sont donc si dangereuses, avisez, mes frères, à ce que vous en devez faire. Dieu ne vous les a pas données pour les enfermer dans des coffres, ni pour les employer à tant de dépenses superflues, pour ne pas dire pernicieuses. Elles nous sont données pour sustenter Jésus-Christ, qui languit en la personne des pauvres : elles vous sont données pour racheter vos iniquités, et pour amasser des trésors éternels. Jetez, jetez les yeux sur tant de familles

a. In Joan. Tract. XL, n. 10. — *b. Luc.*, XVIII, 24. — Deforis... *qui pecunias possident, possunt pervenire ad regnum Dei!*

nécessiteuses qui n'osent vous exposer leurs misères ; sur les vierges de Jésus, que l'on voit presque défaillir dans leurs cloîtres, faute de moyens pour subsister ; sur tant de pauvres religieux, qui sous une mine riante cachent souvent une grande indigence. Un peu de courage, mes frères ; faites quelques efforts pour l'amour de Dieu. Voyez avec quelle abondance il a élargi ses mains sur nous par la fertilité de cette année : élargissons les nôtres sur les misères de nos pauvres frères ; que personne ne s'en dispense. Ne vous excusez pas sur la modicité de vos facultés ; Jésus mettra en ligne de compte jusqu'au moindre présent que vous lui ferez avec un cœur plein de charité : un verre d'eau même, offert dans cet esprit, peut vous mériter la vie éternelle.

C'est ainsi que les biens, qui sont ordinairement un poison, se convertiront pour vous en remède salutaire. Loin de perdre vos richesses en les distribuant, vous les posséderez d'autant plus sûrement que vous les aurez plus saintement prodiguées. Les pauvres vous les rendront d'une qualité bien plus excellente, car elles changent de nature en leurs mains. Dans les vôtres elles sont périssables : elles deviennent incorruptibles, sitôt qu'elles ont passé dans les leurs. Ils sont plus puissants que les rois. Les rois, par leurs édits, donnent quelque prix aux monnaies : les pauvres les rehaussent de prix jusqu'à une valeur infinie, sitôt qu'ils y appliquent leur marque. « Faites-vous donc des trésors qui ne périssent jamais; » thésaurisez pour le siècle futur un trésor inépuisable. Mettez vos richesses à couvert dans le ciel contre les guerres, contre les rapines, contre toute sorte d'événements ; déposez-les entre les mains de Dieu. Faites-vous, par vos aumônes, de bons amis sur la terre, qui vous recevront, après votre mort, dans ces éternels tabernacles, où le Père, le Fils et le Saint-Esprit, seul Dieu vivant et immortel, est glorifié dans tous les siècles des siècles. *Amen.*

SERMON ESQUISSÉ

SUR « L'ÉVANGILE DES ZIZANIES [1] » ;

17 novembre, 1652 ; chez les Sœurs de la Propagation, à Metz.

Deforis a complété çà et là ce que Bossuet n'avait fait qu'indiquer en quelques mots. Lachat, qui se faisait fort de découvrir et de corriger ces sortes d'interpolations, même en cas d'absence de l'autographe, n'a pas pris garde à celles-ci. Le manuscrit était d'une lecture un peu difficile !

SOMMAIRE ( ). *Zizanies : mélange.*

Plainte sur le mélange des deux cités. Jérus[alem] au milieu de Babylone (p. 3, 4). — Raison de cela, Ésaü jouira quelque temps de son aînesse, mais Jacob l'emportera et sera le véritable supplantateur, etc. (p. 5.)

Dieu sauve ses élus parmi ce mélange, et prend plaisir de voir reluire sa grâce au milieu de l'impiété, comme les enfants dans la fournaise, etc. (p. 6.)

Sinite utraque crescere usque ad messem.
(Matth., XIII, 30.)

TOUT autant que nous sommes de chrétiens, nous sommes de pauvres bannis, qui, étant relégués bien loin de notre chère patrie, sommes contraints de passer cette vie mortelle dans un pèlerinage continuel, déplorant sans cesse la misère de notre péché qui nous a fait perdre la douceur et la liberté de notre air natal, seul capable de réparer nos forces perdues et de rétablir notre santé presque désespérée. Cependant, mes très chères sœurs, ce qui adoucit les ennuis

1. *Mss.* 12821, f. 369-377. C'est dans les éditions le sermon pour le Ve dimanche après l'Épiphanie. En 1652, il était renvoyé, comme il arrive souvent, à la suite des XXIV dimanches après la Pentecôte *(Dominica Va quæ superfuit post Epiphaniam).*

2. Ce sommaire, qui a échappé aux investigations de Lachat, se trouve joint à celui du 1er sermon sur la Providence (1656). — *(Mss.* 12824, f. 119. v°.) — Gandar l'a donné, mais en y faisant une curieuse faute de lecture : « JÉSUS au milieu de sa gloire, » au lieu de : « Jérus[alem] au milieu de Babylone. » *(Choix de Sermons*, p. 101, note 5.)

et les incommodités de notre exil, ce sont les lettres que nous recevons de notre bienheureuse patrie : vous entendez bien que c'est du ciel que je parle. Ces lettres, ce sont les Écritures divines, que notre Père céleste nous adresse par le ministère de ses saints prophètes et de ses apôtres, et même par son cher Fils, qu'il a envoyé sur la terre pour nous apporter ici-bas des nouvelles de notre pays, et nous donner l'espérance d'un prompt et heureux retour. De sorte que si nous désirons ardemment de voir cette glorieuse cité dont nous devons être les habitants, si nous sommes vivement touchés de l'amour de notre patrie, où notre bon Père nous conserve un grand et éternel héritage : toute notre consolation doit être de lire ces lettres ; nous en devons baiser mille et mille fois les sacrés caractères, et surtout nous en devons nuit et jour ruminer le sens. C'est pourquoi le prophète David chantait à son Dieu, parmi des soupirs amoureux : « O Seigneur, voyez que je suis étranger sur la terre : du moins ne me refusez pas cette unique consolation de méditer votre sainte parole : » *Incola ego sum in terra, non abscondas a me mandata tua* ([a]). Ainsi je ne m'étonne pas, mes très chères sœurs, si vous avez une telle avidité d'entendre la parole de Dieu. C'est un effet de ce pieux gémissement que le Saint-Esprit inspire en vos âmes, les sollicitant par de saints désirs. Je m'estimerais bienheureux si je pouvais contribuer quelque chose à satisfaire ces pieux désirs. Écoutez, écoutez, mes sœurs, les paroles du saint Évangile ; et si je vous semble peu de chose, comme en effet je ne suis rien, songez que c'est la voix de votre Époux que vous entendez par ma bouche.

[Le royaume ([1]) des cieux est semblable ([b]) à un homme qui avait semé de bon grain dans son champ. Mais pendant que les hommes dormaient, son ennemi vint, et sema de l'ivraie au milieu du blé, et s'en alla. L'herbe ayant donc poussé, et étant montée en épi, l'ivraie commença aussi à paraître. Alors les serviteurs du Père de famille vinrent lui dire : Seigneur, n'avez-vous pas semé de bon grain dans votre champ ? d'où vient donc qu'il y a de l'ivraie ? Il leur répondit : C'est l'homme ennemi qui l'y a semée. Et ses serviteurs lui dirent :

a. Ps., CXVIII, 19. — *b. Matth.*, XIII, 24 et seq.

1. Le ms. contient seulement cette indication : « Le narré de la parabole. »

Voulez-vous que nous allions l'arracher ? Non, leur répondit-il, de peur qu'en arrachant l'ivraie, vous ne déraciniez en même temps le bon grain (1).]

Ce grand Père de famille, c'est Dieu qui a répandu de [p. 2] tous côtés sur les hommes ses vérités, comme une semence céleste, qui devait fructifier en bonnes œuvres pour la vie éternelle. Il avait commencé à jeter cette précieuse semence dans l'esprit de l'homme, l'introduisant dans ce paradis de délices, où tout ce qui se présentait à ses yeux ne lui parlait que de son Créateur. Mais pendant qu'il s'endormait dans la considération de ses propres dons, oubliant insensiblement son auteur, auquel seul il doit veiller, et « déçu de la douceur de sa liberté charmante, » *sua in æternum libertate deceptus* ([a]), le serpent frauduleux qui lui parlait au dehors, fit couler intérieurement dans son cœur le venin subtil et délicat de la vaine gloire. Animé de ce bon succès, il n'a cessé de jeter autant qu'il a pu les semences du vice et du désordre, partout où il a vu que la munificence divine répandait celles de ses grâces. Si bien que, par ses artifices, le bon et le mauvais grain, c'est-à-dire, les bons et les mauvais, se sont trouvés mêlés ensemble dans le même champ, c'est-à-dire, ou bien dans le monde, comme Notre-Seigneur l'interprète, ou [dans] la sainte Église, comme je le pourrais justifier aisément par d'autres endroits de l'Écriture. Là-dessus quelques faux zélés se sont élevés, qui ont trouvé ce mélange insupportable : il leur a semblé que la justice divine devait incontinent exterminer les impies, et ouvrir sous eux les plus noirs abîmes pour les engloutir. Mais notre sage Père de famille ne défère pas à leur zèle inconsidéré et superbe : il ordonne que l'on les laisse croître jusques à la moisson, c'est-à-dire, à la fin des siècles : et alors il enverra ses saints anges pour faire cette dernière et éternelle séparation, par laquelle les méchants, séparés pour jamais de la compagnie des bons, seront jetés dans la flamme, pendant que la troupe des justes, toute pure et tout éclatante, fera voir dans le royaume de Dieu autant de soleils que de saints. C'est l'in-

a. Innocent I, *Ep.* XXIV, *ad Conc. Carth.*

1. Traduction des anciens éditeurs.

terprétation de notre parabole. [Méditons] l'intention de Notre-Seigneur en deux réflexions : la première sur le mélange, la seconde sur la séparation des bons et des mauvais.

PREMIÈRE RÉFLEXION.

Depuis le péché du premier homme, l'iniquité a régné dans le monde. Tous s'étaient écartés de la bonne voie : « Il n'y avait personne qui fît bien, non pas même un seul, » comme chantait autrefois le Psalmiste, rapporté dans l'Épître aux Romains [P. 3] (a). C'est pourquoi saint Augustin a dit « qu'il y avait dans le monde comme une ville d'iniquité, qu'il a appelée Babylone (b). » Babylone en langue hébraïque, c'est-à-dire, confusion : il l'appelle donc Babylone, parce que l'iniquité et la confusion sont inséparables. Cette cité, mes sœurs, c'est le règne, l'assemblée, et, pour parler de la sorte, la république des méchants. Mais Dieu regardant d'en haut en pitié cette noire et criminelle ignorance, a envoyé son Fils au monde pour le réformer. C'est lui qui, contre cette cité turbulente, qui par son audacieuse rébellion dominait par toute la terre, a établi une cité sainte qui doit servir d'asile à tous ceux qui se voudront retirer de cette confusion générale. Cette cité, mes très chères sœurs, c'est la sainte, la spirituelle, la mystérieuse Jérusalem, c'est-à-dire, vision de paix ; afin d'opposer la paix des enfants de Dieu au désordre et au tumulte des enfants du monde.

Mais où se bâtira cette ville innocente ? Quelles montagnes assez hautes, quelles mers et quel océan assez vaste la pourraient assez séparer de cette autre cité criminelle ? Chères sœurs, le Prince son fondateur ne l'en veut point séparer par la distance des lieux : dessein certainement incroyable ! il bâtit Jérusalem au milieu de Babylone. Durant le cours de ce siècle pervers, les bons seront mêlés avec les méchants. [P. 4] O Dieu éternel ! quel mélange de ces deux peuples divers, je veux dire des saints et des impies ! L'un est prédestiné à la vie éternelle, et l'autrer éprouvé à jamais. Leurs princes sont ennemis. Le prince de Jérusalem, c'est Jésus :

a. Rom., III, 12. — *Ps.*, XIII, 3. — *b. In Ps.* XXVI, n. 18.

le diable est le prince de Babylone. Ils vivent sous des lois directement opposées. L'Apôtre, comme vous savez, distingue deux sortes de lois : l'une est la loi de l'esprit, elle gouverne Jérusalem ; l'autre est la loi de la chair, qui domine dans Babylone. Leurs mœurs sout toutes contraires. L'une se propose pour dernière fin une paix trompeuse, à cause qu'elle est passagère; l'autre, parmi beaucoup d'afflictions présentes, gémit et soupire sans cesse après une paix assurée, à cause qu'elle est éternelle. Qu'est-ce à dire ceci, mes très chères sœurs? Ces deux peuples de bons et de méchants, dont les lois sont si fort opposées, les mœurs si contraires, les desseins si incompatibles, vivent néanmoins ensemble dans une même société; ils sont éclairés d'un même soleil; ils respirent un même air; la terre, leur mère commune, leur fournit à tous indifféremment une nourriture semblable. Bien plus, nous les voyons tous les jours se présenter aux mêmes autels; ils sont associés dans la communion de l'Église, ils participent aux mêmes mystères; ils sont régénérés et repus de la vertu des mêmes sacrements. Oserions-nous bien, ô Seigneur, vous demander raison d'un mélange si surprenant ? « Quelle convention, je vous prie, entre CHRIST [1] et Belial [a] ? » Pourquoi voulez-vous que les corps soient si proches et les cœurs tellement séparés? Que vous ont fait vos enfants, de les punir si cruellement, les contraignant de vivre avec vos ennemis et les leurs ? Quel nouveau genre de supplice, de joindre ainsi le vif et le mort? Vous, Seigneur, qui avez si bien rangé chaque chose en sa place, qui avez séparé la terre et le firmament, les ténèbres et la lumière, ne séparerez-vous point les justes d'avec les impies ? Certes, le ciel et la terre ne sont pas si fort éloignés, les ténèbres et la lumière ne sont pas si contraires, que sont la vertu et le vice : pourquoi donc les laissez-vous ensemble ? N'avez-vous débrouillé la confusion du premier chaos, qu'afin de nous rejeter dans un chaos plus horrible? Éclairez-nous, Seigneur, sur cette difficulté, non

a. II *Cor.*, VI, 15.

1. Les éditeurs corrigent: « entre JÉSUS-CHRIST. » — Mais ce n'était pas ici un oubli : Bossuet, selon sa coutume, traduit l'Écriture littéralement, par respect : *Quæ conventio Christi ad Belial?*

point par les raisons de la philosophie humaine, mais par la considération de vos secrets jugements et de votre Providence irrépréhensible.

L'admirable saint Augustin nous donne sur ce sujet une très belle doctrine. « Les méchants, dit ce grand personnage ([a]), ne sont dans le monde, [que pour s'y convertir, ou que pour y exercer les bons], » *nisi ut convertantur, vel ut per eos boni exerceantur.* [P. 5] O peuple choisi, ô enfants de paix, ô citoyens de la Jérusalem bien-aimée, si Dieu votre père eût voulu que vous vécussiez en paix en ce monde, il ne vous aurait pas exposés en proie au milieu de vos ennemis : mais, voulant exercer et épurer votre vertu par l'épreuve de la patience, il vous a mis parmi une nation ennemie, afin que vous souffrissiez en ce siècle leur persécution et leur violence. C'est pourquoi dans la maison de notre père Abraham, selon que le remarque l'Apôtre (chapitre IV, aux Galates), Ismaël, l'enfant de la chair et de la servante, persécutait Isaac, le fils de la promesse et de sa maîtresse. Ne voyez-vous pas que dans le ventre de Rébecca, femme du patriarche Isaac, ces deux gémeaux qu'elle porte, Ésaü et Jacob, l'un figure des réprouvés, l'autre l'image des enfants de Dieu, « encore enfermés dans les mêmes entrailles, commencent à se faire la guerre ? » *Collidebantur in utero ejus parvuli* ([b]). Que signifie ce mystère ? « Tu portes, ô Rébecca, dans ton ventre, dit la parole divine, deux grandes et nombreuses nations : » *Duæ gentes sunt in utero tuo* ([c]). Quelles sont ces nations, chères sœurs ? C'est d'une part la nation des justes, et de l'autre celle des impies, représentées dans ces deux enfants. Ésaü, je l'avoue, supplantera Jacob pour un peu de temps ; il sortira le premier ; il emportera le droit d'aînesse. Il faut que, dans le cours de ce siècle, les bons et les saints, le monde prédestiné serve et gémisse pour l'ordinaire sous l'oppression et la tyrannie des méchants et des réprouvés. Mais enfin tôt ou tard la face des choses sera changée. Après qu'Ésaü aura joui quelque temps de son droit d'aînesse, c'est-à-dire, après que les méchants auront en apparence triomphé quelque temps dans ce monde

a. In Ps. LIV, n. 4. — *b. Genes.*, XXV, 22. — *c. Ibid*, 23.

par leur imaginaire félicité, Jacob emportera la bénédiction paternelle : il demeurera le seul et véritable supplantateur, comme son nom le lui promettait. La prophétie divine s'accomplira, qui dit que « l'aîné servira au cadet : » *Major serviet minori* ([a]) : c'est-à-dire, que les bons, qui paraissaient ici-bas être dans l'oppression et dans la disgrâce, dans cette grande révolution qui arrivera à la fin des siècles, commenceront à prendre [p. 6] la première place ; et les méchants, étonnés d'une si grande vicissitude, gémiront à jamais dans une captivité insupportable. C'est ce qui nous est montré en figure en la Genèse. Mais en attendant, mes très chères sœurs, il est nécessaire que les bons souffrent. Car de même que notre grand Dieu a jeté notre âme, qui est d'une si divine origine, dans une chair agitée de tant de convoitises brutales, afin que la vigueur de l'esprit s'évertuât tous les jours par la résistance du corps ; ainsi a-t-il mêlé les bons parmi les impies, afin que ceux-là, supportant la persécution de ceux-ci, s'animassent d'autant plus à la vertu, qu'ils y trouveraient plus d'obstacles.

Et c'est, à vrai dire, mes sœurs, le grand miracle de la grâce divine. Mener une vie innocente loin de la corruption commune, c'est l'effet d'une vertu ordinaire : mais laisser les justes dans la compagnie des méchants, et fortifier par là leur vertu, leur faire respirer le même air, et les préserver de la contagion, les faire vivre parmi l'iniquité, et leur faire observer la justice; c'est où paraît le triomphe de la toute-puissance divine. C'est ainsi, mes sœurs, qu'elle se plaît de faire paraître la lumière plus éclatante et plus pure parmi l'épaisseur des nuages. Ce grand Dieu tout-puissant qui a préservé et les enfants dans la fournaise et Daniel parmi les lions; qui a gardé la famille de Noé sur un bois fragile, contre la fureur inévitable des eaux universellement débordées; celle de Lot, de l'embrasement et des monstrueuses voluptés de Sodome; qui a fait luire à ses enfants une merveilleuse lumière parmi les ténèbres d'Égypte; qui a fait naître des eaux vives parmi les déserts arides de la Libye : ce Dieu a pris plaisir, pour faire voir son pouvoir, de con-

a. Genes., XXV, 23.

server ses serviteurs innocents dans la corruption générale; que dis-je, il les a préservés? leur vertu en a paru davantage.

Et certes, s'il n'y avait point eu de méchants, combien de vertus seraient étouffées! Que deviendrait le zèle de convertir les âmes, dont les saints ont été transportés? où seraient tant d'exhortations véhémentes? où cette béatitude [p. 7] de ceux qui souffrent pour la justice? où le triomphe du martyre? Qui aurait mis la main sur la personne de Notre-Seigneur, s'il n'y avait eu que des justes? Mais quel serait le désordre des choses humaines, si, parmi cette prodigieuse multitude de méchants, il n'y avait du moins quelques justes, qui, par leurs avertissements et par leurs exemples, réprimassent la licence effrénée, et retinssent du moins les choses dans quelque modération? C'est pourquoi le Sauveur Jésus, parlant au petit nombre de gens de bien qu'il avait par sa grâce assemblés près de sa personne, les appelle «le sel de la terre»: *Vos estis sal terræ*([a]); voulant dire, à mon avis, que s'il n'eût répandu quelques personnes vertueuses deçà et delà dans le monde comme une espèce de sel salutaire, les hommes auraient été entièrement corrompus, au lieu qu'il y reste peut-être quelque petite trace de vertu.

Cela étant de la sorte, que nous autres chrétiens nous sommes envoyés pour être la lumière du monde, vivons en enfants de lumière, et « ne communiquons point aux œuvres des ténèbres » qui nous environnent ([b]). Méprisons cette vie, mes très chères sœurs, où nous sommes en captivité. Regardez le siècle : de toutes parts vous y verrez régner l'impiété, le désordre, le luxe, les molles délices, l'avarice, l'ambition, et enfin toutes sortes de crimes. Quel plaisir pour nous en une vie ([1]) où les meilleurs ne sont pas mieux traités que les plus méchants? Au contraire, nous verrons ordinairement le méchant dans le haut crédit, et les sages dans la bassesse. Quelle estime pouvons-nous faire de cette sorte de biens, que notre Père céleste, qui sait si parfaitement le prix des choses, donne en partage à ses ennemis? Considérez, mes

a. Matth., v, 13. — *b. Ephes.*, v, 11.
1. *Édit.* en cette vie où. (Erreur de lecture.)

très chères sœurs, que dans une grande maison ce que l'on réserve aux enfants est toujours le plus précieux, et que ce que les serviteurs peuvent avoir de commun avec eux est toujours le moins important. Nous sommes les enfants de Dieu, et les méchants n'ont pas seulement l'honneur de pouvoir être nommés ses esclaves : ce sont ses ennemis et les victimes de sa fureur. Et néanmoins les plaisirs et les grands avantages [p. 8] après lesquels les mortels abusés ne cessent de soupirer, sont presque pour l'ordinaire en la possession des méchants. Souhaitez-vous des richesses? vous n'en aurez jamais plus que Crésus ; les délices? vous n'en aurez jamais plus que Sardanapale ; le pouvoir? vous n'en aurez jamais plus que Néron, Caligula, ces monstres du genre humain, et néanmoins les maîtres du monde. Où est-ce que l'éloquence, la sagesse mondaine, le crédit des bonnes arts (1) a été plus grand que dans l'empire romain? C'étaient des idolâtres...

Partant, que l'ami de Jésus, s'il prétend à quelque chose de plus que les ennemis de Jésus, vive avec la grâce de Dieu dans l'attente d'une plus grande félicité. O sainte paix de Sion! ô égalité des anges! ô divine Jérusalem, où il n'y a point de séditieux, point de fourbes, point de malfaiteurs; où il n'y a que des gens de bien, des amis et des frères! ô heureuse égalité des anges ! ô sainte compagnie, où Dieu régnera en paix, où nul ne blasphémera son saint nom, nul ne contreviendra à ses ordonnances! ô sainte Sion, où toutes choses sont stables! Eh Dieu! qui nous a jetés dans ce flux et reflux de choses humaines? qui nous [a] précipités dans cet abîme et cette mer agitée de tant de tempêtes? Quand retournerai-je à vous, ô Sion? quand verrai-je vos belles murailles, et vos fontaines d'eaux vives qui sont la félicité éternelle, et votre temple qui est Dieu même, et votre lumière qui est l'Agneau (2)?

1. Deforis corrige : « beaux-arts ». Mais Bossuet, à cette date, gardait encore l'expression latine, et dans cette locution faisait *art* du féminin : *bonæ artes*, les bonnes arts. Il disait aussi comme nous : « les bonnes lettres. »

2. Pour compléter sa pensée, Bossuet transcrit les paroles suivantes de saint Augustin : *Pecuniam vis a Deo? habet et latro. Uxorem, fœcunditatem filiorum, salutem corporis, dignitatem sæculi? attende quam multi mali habent. Hoc est totum propter quod eum colis? Nutabunt pedes tui, putabis te sine causa colere,*

[SECONDE RÉFLEXION.]

[P. 9] Cette séparation, mes très chères sœurs, a divers degrés. Premièrement, les élus sont déjà séparés dans la prédestination éternelle: même dans la contagion du siècle, même dans cette masse de corruption où le monde semble les envelopper dans une commune confusion, Dieu les a déjà discernés: « Dieu sait ceux qui sont à lui : » *Cognovit Dominus qui sunt ejus* ([a]); il les connaît par nom et par surnom: *Proprias oves vocat nominatim* ([b]). Il en a un rôle ([1]) dans son cabinet; ils sont écrits dans son livre. O joie! ô bonheur incroyable! aimables brebis de JÉSUS, quelque part où vous erriez dans les chemins détournés de ce siècle, l'œil de votre Pasteur est sur vous ; il vous sépare des autres, non point de corps, mais de cœur; il vous sépare par de saints désirs et par une bienheureuse espérance. Les affections, mes sœurs, ce sont comme les pas de l'âme; c'est par elles qu'elle se remue. Ainsi les enfants de lumière, mêlés ici-bas parmi les enfants des ténèbres, en sortent par de saintes et célestes affections. Ils sont en ce monde, mais leur amour en est détaché. Dieu, qui les a mêlés avec ses ennemis, ne cesse de les en séparer peu à peu par une opération toute-puissante. Il purifie leurs intentions, il les démêle insensiblement des embarras de la terre. Comme ils sont dans un corps mortel, et que néanmoins ils vivent en quelque sorte détachés du corps, et que Dieu rompt peu à peu leurs liens, ainsi que dit l'apôtre saint Paul ([c]), que « vivant dans la chair, nous ne vivons pas selon la chair ; » de même, bien qu'ils soient parmi les méchants, leur façon de vivre les discerne d'eux.

---

a. II *Tim.*, II, 19. — *b. Joan.*, X, 3. — *c.* II *Cor.*, X, 3.

quando in eis vides ista qui eum non colunt? Ergo ista dat omnia etiam malis, se solum servat bonis. (S. Aug., *in Psal.* LXXIX, n. 4.)

Vivificabis nos, innovabis nos, vitam interioris hominis dabis nobis, et « nomen tuum invocabimus : » id est, te diligemus. Tu nobis dulcis eris remissor peccatorum nostrorum, tu eris totum præmium justificatorum. « Domine, Deus virtutum, converte nos; ostende faciem tuam, et salvi erimus. » (Ibid.) — Deforis traduit ces textes, et les introduit, partie au commencement, partie à la fin de cet alinéa.

1. *Un rôle*, c'est-à-dire, une liste.

Viendra, viendra enfin cette dernière séparation. O jour terrible pour les méchants ! ô jour mille et mille fois heureux pour les bons ! Où iront les méchants séparés des enfants de Dieu ? C'est ce mélange, mes sœurs, qui empêche que Dieu ne les foudroie ; il leur pardonne pour l'amour des siens, leur présence modère sa juste fureur. C'est pourquoi, dans notre Évangile, il défend d'arracher l'ivraie, « de peur d'endommager le bon grain : » *Ne forte colligentes zizania, eradicetis simul cum eis et triticum* ([a]). Considérez, mes sœurs, que comme en ce monde les bons et les méchants sont mêlés, aussi la colère et la miséricorde divines sont, en quelque façon tempérées l'une par l'autre. C'est pourquoi le prophète a dit que « le calice qui est en la main de Dieu est mêlé. » Le vin signifie la joie : *Vinum lætificat* ([b]) ; et l'eau, les tribulations : *Salvum me fac, Deus, quoniam intraverunt aquæ* ([c]) : Le prophète David dit que son âme est environnée d'eaux, c'est-à-dire de tribulations. *Vini meri plenus mixto* ([d]) : c'est ce mélange que le siècle doit boire. Sa vengeance est toujours mêlée de miséricorde, sa miséricorde de même : *Parcente manu sævit et donat.* Mais après ce siècle il ne restera plus que la lie : *Verumtamen fæx ejus non est exinanita ; bibent omnes peccatores terræ* ([e]). Ces pécheurs séparés des bons, ces pécheurs surpris dans leur crime, ces pécheurs qui ne seront jamais gens de bien, « ils boiront toute la lie » et toute l'amertune de la vengeance divine. Fuyons, fuyons, mes sœurs, fuyons de leur compagnie ; n'ayons point de commerce avec eux. Votre profession vous en a déjà en quelque façon séparées. Mais ne faites pas comme les Israélites : ne désirez point les plaisirs de l'Égypte, ne retournez pas la tête en arrière, pour voir ce que vous avez quitté ; mais tenez vos yeux fichés éternellement à l'héritage qui vous est promis, aux saints qui vous attendent, à Jésus qui vous tend les bras pour vous recevoir en sa gloire.

a. Matth., XIII, 29. — *b. Ps.*, CIII, 15. — *c. Ps.*, LXVIII, 1. — *d. Ps.*, LXXIV, 9. — *e. Ibid.*

SERMON POUR LA VEILLE DE LA FÊTE DE LA CONCEPTION DE LA SAINTE VIERGE [1]. 7 décembre 1652.

M. Gandar (*Bossuet orateur*, p. 161) compte ce discours parmi ceux de l'année 1656. L'étude de l'orthographe de Bossuet a démontré l'impossibilité d'admettre cette date. En 1656, Bossuet était revenu à l'orthographe commune, étymologique dans son ensemble ; au contraire ce sermon nous montre l'épanouissement des formes phonétiques dans les mots sujets à variations chez Bossuet. (Voy. le *Tableau orthographique* à la fin de l'Introduction ; et *Histoire critique de la Prédication de Bossuet*, p. 117 et 130). Il contient même des particularités, qui ne permettent de le placer qu'à la fin de 1652. Si ce discours fut prononcé à Navarre, comme on l'a cru [2], il faut supposer un voyage de Bossuet à Paris, dont le souvenir ne nous aura pas été conservé.

SOMMAIRE [3]. — *Tota pulchra es.*

Quod natum est ex carne, caro est (p. 3, 4). — Dieu fait des choses contre l'ordre commun (p. 4, 5). — Les grâces faites à Marie sont sans conséquence (p. 6, 7). — Faut distinguer JÉSUS-CHRIST d'avec Marie, mais aussi Marie d'avec les autres (p. 8) ; — et que le péché soit vaincu partout (p. 9). — Le futur, présent à Dieu (*Tertull.*) (p. 10, 11). — Il agit en homme avant l'Incarnation (*Tertull.*) : donc en fils avant qu'il le soit (p. 11, 12).

Réflexion sur le vice de notre origine, et sur la faiblesse de la convoitise (p. 14, 15). — La nature se perd en présumant de se guérir. Nous ne voulons le bien qu'imparfaitement. La loi, les préceptes, appareil externe : il faut un remède au dedans, la grâce; volonté imparfaite, et non pleine. Maladie de la nature. (*Voyez* p. 15.) —

Tota pulchra es, amica mea.
(Cant., IV, 7.)

SI le nom de Marie vous est cher, si vous aimez sa gloire, si vous prenez plaisir de célébrer ses louanges, chrétiens enfants de Marie, vous que cette Vierge très pure assemble aujourd'hui en ce lieu, réjouissez-vous en Notre-

1. *Mss.* 12825, f. 3-15 : petit in-f°; paginé à l'époque des Sommaires.
2. Plusieurs expressions de l'exorde semblent l'insinuer.
3. Donné par Lachat (XI, 1), mais avec des erreurs et des omissions.

Seigneur. Demain luira au monde cette sainte et bienheureuse journée en laquelle l'âme de Marie, cette âme prédestinée à la plénitude des grâces, et au plus haut degré de la gloire, fut premièrement unie à son corps, mais à un corps dont la pureté, qui ne trouve rien de semblable, même parmi les esprits angéliques, attirera quelque jour sur la terre le chaste Époux des âmes fidèles. Il est donc bien juste, mes frères, que nous passions cette solennité avec une joie toute spirituelle. Loin de cette conception les gémissements et les pleurs qui doivent accompagner les conceptions ordinaires! Celle-ci est toute pure et toute innocente. Non, non, ne le croyez pas, chrétiens, que la corruption générale de notre nature ait violé la pureté de la Mère que Dieu destinait à son Fils unique. C'est ce que je me propose de vous faire voir dans cette méditation, dans laquelle je vous avoue que je ne suis pas sans crainte. De tant de diverses matières que l'on a accoutumé de traiter dans les assemblées ecclésiastiques, celle-ci est sans doute la plus délicate. Outre la difficulté du sujet, qui fait certainement de la peine aux plus habiles prédicateurs, l'Église nous ordonne de plus une grande circonspection et une retenue extraordinaire. Si j'en dis peu, je prévois que votre piété n'en sera pas satisfaite. Que si j'en dis beaucoup, peut-être sortirai-je des bornes que les saints canons me prescrivent. Je ne sais quel instinct me pousse à vous assurer que cette conception est sans tache, et je n'ose vous l'assurer d'une certitude infaillible. Il faudra tenir un milieu qui sera peut-être un peu difficile. Disons néanmoins, chrétiens, disons à la gloire de Dieu, que la [p. 2] bienheureuse Marie n'a pas ressenti les atteintes du péché commun de notre nature ; disons-le, autant que nous pourrons, avec force : mais disons toutefois avec un si juste tempérament, que nous ne nous éloignions pas de la modestie. Ainsi, les fidèles seront contents ; ainsi l'Église sera obéie. Nous satisferons tout ensemble à la tendre piété des enfants, et aux sages règlements de la mère.

Il y a certaines propositions étranges et difficiles, qui, pour être persuadées, demandent que l'on emploie tous les efforts du raisonnement et toutes les inventions de la rhéto-

rique. Au contraire il y en a d'autres qui jettent au premier aspect un certain éclat dans les âmes, qui fait que souvent on les aime avant même que de les connaître. De telles propositions n'ont pas presque besoin de preuves. Qu'on lève seulement les obstacles, que l'on éclaircisse les objections (1), l'esprit s'y portera de soi-même, et d'un mouvement volontaire. Je mets en ce rang celle que j'ai à établir aujourd'hui. Que la conception de la Mère de Dieu ait eu quelque privilège extraordinaire, que son Fils tout-puissant l'ait voulu préserver de cette peste commune qui corrompt toutes nos facultés, qui gâte jusqu'au fond de nos âmes, qui va porter la mort jusqu'à la source de notre vie, qui ne le croirait, chrétiens? qui ne donnerait de bon cœur son consentement à une opinion si plausible? Mais il y a, dit-on, beaucoup d'objections importantes, qui ont ému de grands personnages. Eh bien! pour satisfaire les âmes pieuses, tâchons de résoudre ces objections: par ce moyen j'aurai fait la meilleure partie de ma preuve. Après cela, sans doute il ne sera pas nécessaire de vous presser davantage: sitôt que vous aurez vu les difficultés expliquées, vous croirez volontiers que le péché originel n'a pas touché à Marie. Que dis-je, vous le croirez? vous en êtes déjà convaincus; et tout ce que j'ai à vous dire ne servira qu'à vous confirmer dans cette pieuse créance.

PREMIER POINT (2).

[P. 3] Il n'est pas, ce me semble, fort nécessaire d'exposer ici une vérité qui ne doit être ignorée de personne. Vous le savez, fidèles, qu'Adam notre premier père, s'étant élevé contre Dieu, il perdit aussitôt l'empire naturel qu'il avait sur ses appétits. La désobéissance fut vengée par une autre désobéissance (3). Il sentit une rébellion à laquelle il ne s'attendait pas; et la partie inférieure s'étant inopinément soulevée contre la raison, il resta tout confus de ce qu'il ne

1. Les éditeurs ajoutent: « s'il s'en présente quelques-unes. » — Ces mots sont effacés au manuscrit.

2. En réalité, ce discours n'a qu'un point, suivi d'une conclusion. Nous maintenons toutefois le titre apposé ici par les premiers éditeurs, en raison de l'avantage qu'il a de séparer l'exorde d'avec le corps du discours.

3. *Var.* par la désobéissance.

pouvait la réduire. Mais ce qui est de plus déplorable, c'est que ces convoitises brutales qui s'élèvent dans nos sens, à la confusion de l'esprit, aient si grande part à notre naissance. De là vient qu'elle a je ne sais quoi de honteux, à cause que nous venons tous de ces appétits déréglés qui firent rougir notre premier père. Comprenez, s'il vous plaît, ces vérités, et épargnez-moi la pudeur de repasser encore une fois sur des choses si pleines d'ignominie, et toutefois sans lesquelles il est impossible que vous entendiez ce que c'est que le péché d'origine : car c'est par ces canaux que le venin et la peste se coulent dans notre nature. Qui nous engendre, nous tue. Nous recevons en même temps et de la même racine et la vie du corps, et la mort de l'âme. La masse de laquelle [1] nous sommes formés étant infectée dans sa source, elle empoisonne notre âme par sa funeste contagion. C'est pourquoi le Sauveur Jésus, voulant comme toucher au doigt la cause de notre mal, dit (en saint Jean, chapitre III) que « ce qui naît de la chair est chair : » *Quod natum est ex carne, caro est.* La chair en cet endroit, selon la phrase de l'Écriture, signifie la concupiscence. C'est donc comme si notre Maître avait dit plus expressément : O vous, hommes misérables, qui naissez de cette révolte et de ces inclinations corrompues qui s'opposent à la loi de Dieu, vous naissez par conséquent rebelles contre lui et ses ennemis : *Quod natum est ex carne, caro est.* Tel est le raisonnement [2] de Notre-Seigneur ; et c'est ainsi, si je ne me trompe, que l'explique saint Augustin [a], celui qui de tous les Pères a le mieux entendu les maladies de notre nature.

[P. 4] Que dirons-nous donc maintenant de la bienheureuse Marie ? Il est vrai qu'elle a conçu étant vierge ; mais elle n'a pas été conçue d'une vierge. Cet honneur n'appartient qu'à son Fils. Pour elle, dont la conception s'est faite par les voies ordinaires, comment évitera-t-elle la corruption qui y est inséparablement attachée ? Car enfin l'Apôtre saint Paul parle en termes si universels de cette commune malé-

a. *In Joan.* Tract. XII.

1. *Var.* dont.

2. * Correction de date postérieure (vers 1665) : « Telle est la pensée... »

diction de toute notre nature, que ses paroles semblent ne pouvoir souffrir aucune limitation. « Tous ont péché, dit-il ; et tous sont morts en Adam, et tous ont péché en Adam ([a]). » Et il y a beaucoup d'autres paroles semblables, non moins fortes ni moins générales. Où chercherons-nous donc un asile à la bienheureuse Marie, où nous puissions la mettre à couvert d'une condamnation si universelle ? Ce sera entre les bras de son Fils, ce sera dans la toute-puissance divine, ce sera dans cette source infinie de miséricorde qui jamais ne peut être épuisée. Vous avez, ce me semble, bien compris la difficulté. Je l'ai proposée dans toute sa force ou du moins selon mon pouvoir. Écoutez maintenant la réponse, et suivez attentivement ma pensée. Je dirai les choses en peu de mots, parce que je vois que je parle ici à des personnes intelligentes.

Certes il faut l'avouer, chrétiens : Marie était perdue tout ainsi que les autres hommes, si le Médecin miséricordieux, qui donne la guérison à nos maladies, n'eût jugé à propos de la prévenir de ses grâces. Ce péché, qui, ainsi qu'un torrent, se déborde sur tous les hommes, allait gâter cette sainte Vierge de ses ondes empoisonnées. Mais il n'y a point de cours si impétueux que la toute-puissance divine n'arrête quand il lui plaît. Considérez le soleil, avec quelle impétuosité il parcourt cette immense carrière qui lui a été ouverte par la Providence. Cependant vous n'ignorez pas que Dieu ne l'ait fixé autrefois au milieu du ciel, à la seule parole d'un homme. Ceux qui habitent près du Jourdain, ce fleuve célèbre de la Palestine, savent avec quelle rapidité il se décharge dans la mer Morte ([1]), du moins si je ne me trompe [p. 5] dans la description de ces lieux. Néanmoins toute l'armée d'Israël l'a vu remonter à sa source, pour faire passage à l'Arche où reposait le Seigneur tout-puissant. Est-il rien de plus naturel que cette influence de chaleur dévorante qui sort du feu dans une fournaise ? Et l'impie Nabuchodonosor

a. Rom., V, 12.

1. C'était d'abord « dans la mer Noire » que Bossuet faisait se jeter « le Jordain », comme il écrivait et prononçait à cette date reculée. On comprend qu'il ajoutât : « du moins, si je ne me trompe, *etc.* » Il a d'ailleurs corrigé lui-même postérieurement, sans effacer la précaution oratoire.

n'a-t-il pas admiré trois bénis enfants qui se jouaient au milieu des flammes, que ses satellites impitoyables avaient vainement irritées ? Nonobstant tous ces exemples illustres, ne peut-on pas dire véritablement qu'il n'y a point de feu qui ne brûle, et que le soleil roule dans les cieux d'un mouvement éternel, et qu'il ne se rencontre aucun fleuve qui retourne jamais à sa source ? Nous tenons tous les jours de semblables propos, sans que nous (1) en soyons empêchés par ces fameux exemples, bien qu'ils ne soient ignorés de personne. Et d'où vient cela, chrétiens ? C'est que nous avons accoutumé de parler selon le cours ordinaire des choses; et Dieu se plaît d'agir quelquefois selon les lois de sa toute-puissance, qui est au-dessus de tous nos discours.

Ainsi je ne m'étonne pas que le grand apôtre saint Paul ait prononcé si généralement, que le péché de notre premier père a fait mourir tous ses descendants. En effet, selon la suite naturelle des choses que l'Apôtre considérait en ce lieu, être né de la race d'Adam à la façon ordinaire enfermait infailliblement le péché. Il n'est pas plus naturel au feu de brûler, qu'à cette damnable concupiscence d'infecter tout ce qu'elle touche, d'y porter la corruption et la mort. Il n'est (2) point de poison plus présent, ni de peste plus pénétrante. Mais je dis que (3) ces malédictions si universelles, que toutes ces propositions, si générales qu'elles puissent être, n'empêchent pas les réserves que peut faire le Souverain, ni les coups d'autorité absolue. Et quand est-ce, ô grand Dieu, que vous userez plus à propos de cette puissance qui n'a point de bornes, et qui est sa loi elle-même; quand est-ce que vous en userez, sinon [p. 6] pour faire grâce à Marie ?

Je sais bien que quelques docteurs assurent que c'est imprudence de vouloir apporter quelques restrictions à des paroles si générales. Cela, disent-ils, tire à conséquence. Mais, ô mon Sauveur, quelle conséquence ! Pesez, s'il vous plaît, ce raisonnement. Ces conséquences ne sont à craindre qu'où il y peut avoir quelque sorte d'égalité. Par exemple, vous

1. *Var.* sans que ces fameux exemples nous en empêchent.
2. *Var.* Il n'y a point.
3. *Var.* Mais ces malédictions...

méditez d'accorder quelque grâce à une personne d'une condition médiocre: vous avez à y prendre garde; cela peut tirer à conséquence : beaucoup d'autres par cet exemple prétendront la même faveur. Mais parcourez tous les chœurs des anges, considérez attentivement tous les ordres des bienheureux : voyez si vous en trouverez (1) quelqu'un qui ose, je ne dis pas s'égaler, mais même en aucune manière se comparer à la sainte Vierge. Non : ni l'obéissance (2) des patriarches, ni la fidélité des prophètes, ni le zèle infatigable des saints apôtres, ni la générosité (3) des martyrs, ni la persévérance (4) des saints confesseurs, ni la pureté inviolable des vierges, ni cette grande diversité de vertus que la grâce divine a semées (5) dans les différents ordres des bienheureux (6), n'a rien qui puisse tant soit peu approcher de la très heureuse Marie. Cette maternité glorieuse, cette alliance éternelle qu'elle a contractée avec Dieu, la met dans un rang tout singulier qui ne souffre aucune comparaison. Et dans une si grande inégalité, quelle conséquence pouvons-nous craindre ? Montrez-moi une autre Mère de Dieu, une autre vierge féconde; faites-moi voir ailleurs cette plénitude de grâces, cet assemblage de vertus divines, une humilité si profonde dans une dignité si auguste, et toutes les autres merveilles que j'admire en la [p. 7] sainte Vierge: et puis dites, si vous voulez, que l'exception que j'apporte à une loi générale, en faveur (7) d'une personne si extraordinaire, a des conséquences fâcheuses.

Et combien y a-t-il de lois générales dont Marie a été dispensée! N'est-ce pas une nécessité commune à toutes les femmes d'enfanter en tristesse et dans le péril de leur vie ? Marie en a été exemptée. N'a-t-il pas été prononcé de tous les hommes généralement, « qu'ils offensent tous en beaucoup de choses? » *In multis offendimus omnes* (a). Y a-t-il aucun

a. *Jac.*, III, 2.
1. * Corrections postérieures (vers 1665) : « si vous trouverez quelque créature. »
2. Ce mot a été écrit plus tard ; il remplace : « la foi constante » (effacé).
3. * « Constance invincible. »
4. * « Pénitence persévérante. »
5. * « Répandues. »
6. *Var.* des prédestinés.
7. *Var.* à la considération d'une personne...

juste qui puisse éviter ces péchés de fragilité que nous appelons véniels ? Et, bien que cette proposition soit si générale et si véritable, l'admirable saint Augustin ne craint point d'en excepter la très innocente Marie ([a]). Certes si nous reconnaissions dans sa vie qu'elle eût été assujettie aux ordres communs, nous pourrions croire peut-être qu'elle aurait été conçue en iniquité, tout ainsi que le reste des hommes. Que si nous y remarquons au contraire une dispense presque générale de toutes les lois ; si nous y voyons, selon la foi orthodoxe, ou du moins selon le sentiment des docteurs les plus approuvés, si, dis-je, nous y voyons un enfantement sans douleur, une chair sans fragilité, des sens sans rébellion, une vie sans tache, une mort sans peine ; si son époux n'est que son gardien ; son mariage, le voile sacré qui couvre et protège sa virginité ; son Fils bien-aimé, une fleur que son intégrité a poussée : si, lorsqu'elle le conçut, la nature étonnée et confuse crut que toutes ses lois allaient être à jamais abolies ; si le Saint-Esprit tint sa place, et les délices de la virginité celle qui est ordinairement occupée par la convoitise : qui pourra croire qu'il n'y ait rien eu de surnaturel dans la conception de cette Princesse, et que ce soit le seul endroit de sa vie qui ne soit point marqué de quelque insigne miracle ?

Vous me direz peut-être que cette innocence si pure, c'est la prérogative du Fils de Dieu ; que de la communiquer à sa sainte Mère, c'est ôter au Sauveur l'avantage qui est dû à sa qualité. [P. 8] C'est le dernier effort des docteurs dont nous réfutons aujourd'hui les objections. Mais à Dieu ne plaise, ô mon Maître, qu'une si téméraire pensée puisse jamais entrer dans mon âme ! Périssent tous mes raisonnements, que tous mes discours soient honteusement effacés, s'ils diminuent quelque chose de votre grandeur ! Vous êtes innocent par nature, Marie ne l'est que par grâce ; vous l'êtes par excellence, elle ne l'est que par privilège ; vous l'êtes comme Rédempteur, elle l'est comme la première de celles que votre sang précieux a purifiées. O vous qui désirez qu'en cette rencontre la préférence demeure à Notre-Seigneur,

a. *De Natur. et Grat.*, n. 42.

vous voilà satisfaits, ce me semble. Quoi ! si nous n'étions tous criminels par notre naissance, ne sauriez-vous que dire pour donner l'avantage au Sauveur ? Si vous croyez avoir fait beaucoup de l'avoir mis au-dessus d'une infinité de coupables, ne trouvez pas mauvais si je tâche du moins de trouver une créature innocente à laquelle je le préfère, afin de faire voir que ce n'est pas notre crime seul qui lui donne la prestance (1).

Il est, certes, tout à fait nécessaire qu'il surpasse sa sainte Mère d'une distance infinie. Mais aussi ne jugez-vous pas raisonnable que sa Mère ait quelque avantage par-dessus le commun de ses serviteurs ? Que répondrez-vous à une demande qui paraît si juste ? Je ne me contente pas de ce que vous me dites, qu'elle a été sanctifiée devant sa naissance. Car encore que je vous avoue que c'est une belle prérogative, je vous prie de vous souvenir que c'est le privilège de saint Jean-Baptiste, et peut-être de quelque autre prophète. Or ce que je vous demande aujourd'hui, c'est que vous donniez, si vous le pouvez, quelque chose de singulier à Marie, sans toucher aux droits de Jésus. Pour moi j'y satisferai aisément, établissant trois degrés que chacun pourra retenir. Je dis que le Sauveur était infiniment au-dessus de cette commune corruption. Pour Marie, elle y était soumise , mais elle en a été préservée : entendez ce mot, s'il vous plaît. Et à l'égard des autres saints, je dis qu'ils l'avaient effectivement contractée, mais qu'ils en ont été délivrés. Ainsi nous conservons la prérogative à la Mère, sans faire tort à l'excellence du Fils : ainsi nous voyons une juste et équitable disposition, qui semble bien convenable à la Providence divine : ainsi le Sauveur Jésus, qui, selon la doctrine des théologiens, était venu en ce monde principalement [p. 9] pour purger les hommes de ce péché d'origine (2), en remporte une glorieuse victoire ; il le dompte, il le met en fuite partout où il se peut retrancher.

Comment cela, chrétiens ? L'induction en est claire. Ce

1. Les éditeurs ont corrigé cette expression toute latine, et par un médiocre synonyme ils ont dit : « la préférence. »

2. *Anciennes édit.* qui était le grand œuvre du diable. (Effacé.)

vice originel règne dans les enfants nouvellement nés; JÉSUS l'y surmonte par le saint baptême. Ce n'est pas tout: le diable, par ce péché, pénètre jusqu'aux ventres de nos mères; et là, tout impuissants que nous sommes, il nous rend ennemis de Dieu. JÉSUS choisit quelques âmes illustres qu'il purifie dans les entrailles maternelles, et là il défait encore le péché. Tels sont ceux que nous appelons sanctifiés devant la naissance, comme saint Jean ; comme Jérémie, selon le sentiment de quelques docteurs ; comme saint Joseph peut-être, selon la conjecture de quelques autres. Mais il reste un endroit, ô Sauveur, où le diable se vante d'être invincible. Il dit que l'on ne l'en peut chasser. C'est le moment de la conception, dans lequel il brave votre pouvoir. Il dit que si vous lui ôtez la suite, du moins il s'attache, sans rien craindre, à la source et à la racine. « Élevez-vous, Seigneur, et que vos ennemis disparaissent, et que ceux qui vous haïssent tombent et périssent devant votre face : » *Exurgat Deus*, [*et dissipentur inimici ejus; et fugiant qui oderunt eum a facie ejus*] ([a]). Choisissez du moins une créature que vous sanctifiiez dès son origine, dès le premier instant où elle sera animée : faites voir à notre ([1]) envieux que vous pouvez prévenir son venin par la force de votre grâce ; qu'il n'y a point de lieu où il ([2]) puisse porter ses ténèbres infernales, d'où vous ne le chassiez par l'éclat tout-puissant de votre lumière. La bienheureuse Marie se présente fort à propos. Il sera digne de votre bonté et digne de la grandeur d'une Mère si excellente, que vous lui fassiez ressentir les effets d'une protection spéciale.

Chers frères, que vous en semble? que pensez-vous de cette doctrine? Vous paraît-elle pas bien plausible? Pour moi, quand je considère le Sauveur JÉSUS, notre amour et notre espérance, entre les bras de la sainte Vierge, ou suçant son lait virginal, ou se reposant doucement sur son sein, [p. 10] ou enclos dans ses chastes entrailles ; (mais je m'arrête à cette dernière pensée, elle convient beaucoup mieux à ce

a. Ps., LXVII, 1.

1. *Var.* à cet envieux.

2. *Var.* qu'il puisse obscurcir par...

temps : dans peu de jours nous célébrerons la Nativité du Sauveur ; et nous le considérons à présent dans les entrailles de sa sainte Mère) : quand donc je regarde l'Incompréhensible ainsi renfermé, et cette immensité comme raccourcie ; quand je vois mon Libérateur dans cette étroite et volontaire prison, je dis quelquefois à part moi : Se pourrait-il bien faire que Dieu eût voulu abandonner au diable, quand ce n'aurait été qu'un moment, ce temple sacré qu'il destinait à son Fils, ce saint tabernacle où il prendra un si long et si admirable repos, ce lit virginal où il célébrera des noces toutes spirituelles avec notre nature? C'est ainsi que je me parle à moi-même. Puis me retournant au Sauveur : Béni enfant, lui dis-je, ne le souffrez pas ; ne permettez pas que votre Mère soit violée. Ah ! que si Satan l'osait aborder pendant que demeurant en elle vous y faites un paradis, que de foudres vous feriez tomber sur sa tête! avec quelle jalousie vous défendriez l'honneur et l'innocence de votre Mère! Mais, ô béni enfant par qui les siècles ont été faits, vous êtes devant tous les temps. Quand votre Mère fut conçue, vous la regardiez du plus haut des cieux ; mais vous-même vous formiez ses membres. C'est vous qui inspirâtes ce souffle de vie qui anima cette chair dont la vôtre devait être tirée. Ah ! prenez garde, ô Sagesse éternelle, que dans ce même moment elle va être infectée d'un horrible péché, elle va être en la possession de Satan : détournez ce malheur par votre bonté! commencez à honorer votre Mère ; faites qu'il lui profite d'avoir un Fils qui est devant elle. Car enfin, à bien prendre les choses, elle est déjà votre Mère, et déjà vous êtes son Fils.

Fidèles, cette parole est-elle bien véritable ? est-ce point un excès de zèle qui nous fait avancer une proposition si hardie ? Non, certes ; elle est déjà Mère, le Fils de Dieu est déjà son Fils. Il l'est, non point en effet, non selon la révolution des choses humaines; mais selon l'ordre de Dieu, selon sa prédestination éternelle. Suivez, s'il vous plaît, ma pensée (1).

Quand Dieu, dans son secret conseil, a résolu quelque

1. *Var.* ce raisonnement.

événement; longtemps devant qu'il paraisse, l'Écriture [p. 11] a accoutumé d'en parler comme d'une chose déjà accomplie. Par exemple : « Un petit Enfant nous est né, » disait autrefois Isaïe ([a]) parlant de Notre-Seigneur, « et un Fils nous a été donné. » Que veut-il dire, mes frères! JÉSUS-CHRIST n'était pas né de son temps. Mais ce saint homme considérait qu'il n'en était pas de Dieu ainsi que des hommes, qui font tant de projets inutiles; au contraire, que sa volonté a un effet infaillible et inévitable. Ainsi ayant pénétré, par les lumières d'en haut ([1]), dans ce grand dessein que le Père éternel méditait d'envoyer son Fils au monde, il s'en réjouit en esprit, et estime la chose déjà comme faite, à cause qu'il la voit résolue par un décret immuable. Et certes cette façon de parler est bien digne des saints prophètes, et ressent tout à fait la majesté de celui qui les inspire. Car, comme remarque très bien le grave Tertullien ([2]), « il est bienséant à la nature divine, qui ne connaît en soi-même aucune différence de temps, de tenir pour fait tout ce qu'elle ordonne; à cause que chez elle l'éternité fait régner une consistance toujours uniforme : » *Divinitati competit quæcumque decreverit, ut perfecta reputare; quia non sit apud illam differentia temporis, apud quam uniformem statum temporum dirigit æternitas ipsa* ([b]). Par conséquent il est vrai, et je ne me suis pas trompé quand je l'ai assuré de la sorte, que la très sainte Vierge, dès le premier instant de sa vie, était déjà Mère du Sauveur, non pas selon le langage des hommes, mais selon la parole de Dieu, c'est-à-dire, comme vous l'avez vu, selon la façon de parler ordinaire des Écritures divines.

Et je fortifie ce raisonnement par une autre doctrine excellente des Pères, merveilleusement expliquée par le même Tertullien. C'est au livre II contre Marcion, où ce grand homme raconte que le Fils de Dieu ayant résolu de prendre ([3]) notre nature, quand l'heure en serait arrivée, il s'est toujours plu dès le commencement à converser avec les hommes;

a. Is., IX, 6. — *b.* Lib. III, *adv. Marcion.*, n. 5. Ms. *diversitas temporis.*

1. *Var.* par les lumières divines.

2. *Ms.* « Tertullien; » mais plus bas, même page : « Tertullian. »

3. *Var.* de prendre une chair semblable à la nôtre.

que, dans ce dessein, souvent il est descendu du ciel; que c'était lui qui dès l'Ancien Testament parlait [1] en forme humaine aux patriarches et aux prophètes. Tertullien considère ces apparitions différentes comme des préludes de l'Incarnation, comme des préparatifs de ce grand ouvrage qui se commençait dès lors. « De cette sorte, dit-il, [p. 12] le Fils de Dieu s'accoutumait aux sentiments humains; il apprenait, pour ainsi dire, à être homme : il se plaisait d'exercer, dès l'origine du monde, ce qu'il devait être dans la plénitude des temps : » *Ediscens jam inde a primordio, jam inde hominem, quod erat futurus in fine.* Ou plutôt, pour parler plus dignement d'un si haut mystère, il ne s'accoutumait pas, mais nous-mêmes il nous accoutumait à ne nous point effaroucher quand nous entendrions parler d'un Dieu-Homme : il ne s'apprenait pas, mais il nous apprenait à nous-mêmes à traiter plus familièrement avec lui, déposant doucement cette majesté terrible pour s'accommoder à notre faiblesse et à notre enfance.

Tel était le dessein du Sauveur. Et de cette belle doctrine de Tertullien je tire ce raisonnement, que je vous supplie de comprendre; peut-être en serez-vous édifiés. Marie était Mère de Dieu dès le premier instant auquel elle fut animée. Ne vous souvient-il pas que nous vous le disions tout à l'heure? Elle l'était selon les desseins de Dieu, selon les règles de sa Providence, selon les lois de cette éternité immuable, à laquelle rien n'est nouveau, qui renferme dans son unité toutes les différences des temps. Sans doute vous n'avez pas oublié ce beau passage de Tertullien, qui explique si bien cette vérité. Or c'est selon ces règles que le Fils de Dieu doit agir, et non selon les règles humaines ; selon les lois de l'éternité, non selon les lois des temps. Quand il s'agit du Fils de Dieu, ne me parlez point des règles humaines ; parlez-moi des règles de Dieu. Marie étant donc sa Mère selon l'ordre des choses divines, le Fils de Dieu, dès sa conception, la considérait comme telle. Elle l'était en effet à son égard. Ne laissez passer, s'il vous plaît, aucune

1. *Var.* en forme humaine parlait...

de ces vérités : elles sont toutes fort importantes pour ce que j'ai à vous dire.

Poursuivons maintenant et disons : Nous venons d'apprendre de Tertullien que le Verbe divin, longtemps devant qu'il se fût revêtu d'une chair humaine, se plaisait pour ainsi dire, à se revêtir par avance [p. 13] de la forme et des sentiments humains ; tant il était passionné, si j'ose parler de la sorte, pour notre misérable nature. Quel sentiment plus humain que l'affection envers les parents? Par conséquent le Fils de Dieu, longtemps avant que d'être homme, aimait Marie comme sa Mère ; il se plaisait dans cette affection : il ne cessait de veiller sur elle : il détournait de dessus son temple les malédictions des profanes : il l'embellissait de ses dons, il la comblait de ses grâces, depuis le premier instant où elle commença le cours de sa vie, jusqu'au dernier soupir par lequel elle fut terminée. C'est la conséquence que je prétendais tirer de ces savants principes de Tertullien. Elle me semble fort véritable; elle établit, à mon avis, puissamment l'Immaculée conception de Marie. Et en vérité cette opinion a je ne sais quelle force qui persuade les âmes pieuses. Après les articles de foi, je ne vois guère de chose plus assurée ([1]).

C'est pourquoi je ne m'étonne pas que cette célèbre école des théologiens de Paris oblige tous ses enfants à défendre cette doctrine. Savante compagnie, cette piété pour la Vierge est peut-être l'un des plus beaux héritages que vous ayez reçu de vos pères. Puissiez-vous être à jamais florissante ! puisse cette tendre dévotion que vous avez pour la Mère, à la considération de son Fils, porter bien loin aux siècles futurs cette haute réputation que vos illustres travaux vous ont acquise par toute la terre! Pour moi je suis ravi, chrétiens, de suivre aujourd'hui ses intentions. Après avoir été nourri de son lait, je me soumets volontiers à ses ordonnances; d'autant plus que c'est aussi, ce me semble, la volonté de l'Église. Elle a un sentiment fort honorable de la conception de Marie : elle ne nous oblige pas de la croire immaculée; mais elle nous fait entendre que cette créance

1. Paroles remarquables, avant la définition de ce dogme (1854).

lui est agréable. Il y a des choses qu'elle commande, où nous faisons connaître notre obéissance : il y en a d'autres qu'elle insinue, où nous pouvons témoigner notre affection. Il est de notre piété, si nous sommes vrais enfants de l'Église, non seulement d'obéir aux commandements, mais de fléchir aux moindres signes [1] d'une mère si bonne et si sainte. Je vous vois tous, ce me semble, dans ce sentiment. Mais ce n'est rien d'être jaloux de défendre la pureté de Marie, si nous ne sommes soigneux de conserver la pureté en nous-mêmes. C'est à quoi peut-être vous serez portés par la briève réflexion qui va fermer ce discours; du moins je l'espère ainsi de l'assistance divine.

CONCLUSION.

[P. 14] Vous avez ouï [2], chrétiens, les divers raisonnements par lesquels j'ai tâché de prouver que la conception de Marie est sans tache. Il y a si longtemps que les plus grands théologiens de l'Europe travaillent sur ce sujet! Vous savez combien la personne de la sainte Vierge est illustre, combien digne d'honneurs extraordinaires, combien elle doit être privilégiée. Et toutefois l'Église n'a pas encore osé décider qu'elle soit exempte du péché originel. Plusieurs grands personnages ne l'ont pas cru ; il nous est défendu de les condamner. Jugez, jugez par là, ô fidèles ! combien nécessaire, combien grande et inévitable doit être la corruption de notre nature, puisqu'on hésite si fort à en exempter celle de toutes les créatures qui est

1. Correction de date postérieure : *« aux moindres signes de la volonté d'une mère... »

2. Il y a deux rédactions de cette conclusion. Les premiers éditeurs en avaient fabriqué une troisième, en amalgamant le brouillon et la mise au net. Nous donnons la seconde dans notre texte. C'est la seule que Bossuet ait paginée à l'époque des sommaires. Voici, comme variante, la première, qui n'a pas été effacée :

« Vous avez ouï, mes frères, les divers raisonnements par lesquels j'ai tâché de prouver que la conception de Marie est sans tache. Il y a si longtemps que les plus beaux esprits de l'Europe travaillent sur ce sujet ! Vous savez combien la personne de la sainte Vierge est illustre, combien digne d'honneurs extraordinaires, combien elle doit être privilégiée. Toutefois l'Église n'a pas encore osé décider qu'elle soit exempte du péché originel. Plusieurs grands personnages ont été de ce sentiment; l'Église non seulement les y souffre, mais encore elle défend de les condamner. Partant, ô fidèles, partant combien grande, combien nécessaire, combien véritable est la corruption de notre nature, puisque l'Église hésite

sans doute la plus éminente. O misère, ô calamité dans laquelle nous sommes plongés ! ô abîme de maux infinis ! Hélas ! petits enfants que nous étions, sans connaissance et sans mouvement, nous étions déjà révoltés contre Dieu. Nous n'avions pas encore vu cette belle lumière du jour : condamnés par la nature à une sombre prison, nous étions encore condamnés par arrêt de la justice divine à une prison plus noire, à de plus épaisses ténèbres, ténèbres horribles et infernales. Justement, certes, justement : car vos jugements sont très justes, ô Dieu éternel, Roi des siècles, souverain arbitre de l'univers ! Eh, qui nous a tirés de cette prison ? qui a réconcilié ces rebelles ? qui a appelé ces enfants de colère à l'adoption des enfants de Dieu ? Le prophète Jonas, du ventre de ce monstre qui l'avait englouti, éleva au ciel la voix de son cœur. Avons-nous point crié à vous, ô Seigneur, des cachots de cette prison, ou du creux de ce sépulcre où était ensevelie notre enfance ? Mais nous n'y avions ni parole ni mouvement : seulement la voix de notre péché y criait vengeance ; et celle de notre extrême misère criait miséricorde. Vous avez eu pitié de nous , vous avez daigné nous conduire à la fontaine de vie, où nous avons reçu une nouvelle naissance, y laissant les ordures de notre première nativité. Cette fontaine d'eau vive, fidèles, est ouverte à tous les hommes, je ne l'ignore pas; personne n'en est exclu :

si fort à défendre la sainte Vierge ! O misère, ô calamité dans laquelle nous sommes plongés ! ô abîme de maux infinis ! Petits enfants que nous étions, sans connaissance et sans mouvement, nous nous étions déjà révoltés contre Dieu ! Nous n'avions pas encore vu cette belle lumière du jour; condamnés par la nature à une sombre prison, nous étions encore condamnés par arrêt de la justice divine à une prison plus noire, à de plus épaisses ténèbres : des ténèbres horribles et infernales. Justement, certes, justement. Car vos jugements sont justes, ô Dieu éternel, souverain juge de l'univers. Eh ! qui nous a tirés de cette misère ? qui a réconcilié ces rebelles ? qui a appelé ces enfants d'ire à l'adoption des enfants de Dieu ? Le prophète Jonas, du ventre de ce monstre qui l'avait englouti, éleva la voix de son cœur. Avons-nous point crié à vous, ô Seigneur, des cachots de cette prison, ou du creux de ce sépulcre, où était ensevelie notre enfance ? Mais nous n'y avions ni parole ni sentiment ; nous n'avions aucune sorte de voix que celle de notre péché qui criait vengeance, que notre extrême misère qui criait miséricorde. Vous avez eu pitié de nous : vous avez daigné nous conduire à ce bain d'immortalité, où dépouillant les ordures de notre première nativité, nous avons reçu une nouvelle naissance, non plus de la volonté de l'homme ni de la volonté de la chair, mais d'un Esprit pur et d'une eau sanctifiée par des paroles

Dieu prépare à tous les pécheurs un remède dans les ondes du saint baptême. Mais combien en voyons-nous tous les jours à qui une mort trop précipitée ravit pour jamais ce bonheur ! Et nous y sommes parvenus ! Qu'avions-nous fait à Dieu ? Dans une même masse d'iniquité, d'où vient cette différence de grâces ? Peut-être devons-nous ce bienfait aux mérites de nos parents ? Mais combien de parents vertueux, je le dis avec douleur, combien de parents vertueux n'ont pas obtenu cette miséricorde! Dirons-nous que l'ordre des causes naturelles nous a été plus favorable qu'aux autres ? O ignorance, ô stupidité ! Et comment ne regarderiez-vous pas la main puissante qui remue ces causes comme il lui plaît? Serait-ce pas un étrange aveuglement, si nous aimions mieux devoir notre salut à une rencontre fortuite des causes créées, qu'au dessein prémédité de la miséricorde divine ?

Je frémis, chrétiens, je l'avoue, dans cette discussion. Je ne sais que dire, je n'ai point de raisons à vous alléguer. Seulement suis-je très assuré que, quelle que puisse être la cause d'une si étonnante diversité, il est impossible qu'elle ne soit juste. Cherche qui voudra des raisons, travaille qui voudra à découvrir les causes de ces secrets jugements: pour moi, je ne reconnais point d'autre cause de mon bonheur que la pure bonté de mon Dieu. Je chanterai à jamais

---

de vie. Je sais que cette fontaine d'eau vive est ouverte à tous les hommes, auxquels il vous a plu de préparer un remède dans les ondes du saint baptême. Mais combien y en a-t-il à qui une mort trop précipitée ravit ce bonheur ? Et nous y sommes parvenus ! D'où vient cette différence? Ce n'est pas de notre mérite; nous étions tous dans la même masse d'iniquité. Est-ce par le mérite de nos parents ? Mais combien de parents vertueux n'ont pas obtenu cette grâce ? Dirai-je peut-être que l'ordre des causes naturelles m'a été plus favorable qu'aux autres ? O ignorance ! ô stupidité ! Et comment ne regardez-vous pas la main puissante qui remue ces causes comme il lui plaît ? Ne savez-vous pas qu'elles sont dirigées par une souveraine raison? Que dirai-je donc ? où me tournerai-je ?

Frères bien-aimés, je l'avoue, je frémis dans cette discussion. Je ne sais que dire, je n'ai point de raisons à vous alléguer. Seulement je suis très assuré que quelle que puisse être la cause d'une si étonnante diversité, il est impossible qu'elle ne soit juste. Mais à quoi bon chercher des causes que la Providence divine nous a cachées ? N'est-ce pas assez que nous connaissions que si nous sommes parvenus à la grâce du saint baptême, nous ne le devons qu'à la pure bonté de Dieu? Cherche qui voudra des raisons, médite qui voudra dans la recherche des causes de ses secrets jugements ; pour moi, je n'en reconnais

ses miséricordes; tant que je vivrai, je bénirai le nom du Seigneur. C'est tout ce que je sais ; c'est tout ce que je désire connaître. Ceux qui en veulent savoir davantage, qu'ils s'adressent à des personnes plus doctes ; mais qu'ils prennent bien garde que ce ne soient des présomptueux: *Cui responsio* (1) *ista displicet, quærat doctiores; sed caveat ne inveniat præsumptores* (a).

Mais peut-être que le péché originel étant guéri par le saint baptême, il ne nous en demeure aucun reste ; et ainsi nous pouvons vivre dans une entière assurance. Ne le croyez pas, chrétiens, ne le croyez pas. La grâce du saint baptême nous a retirés de la mort éternelle, mais nous sommes encore abattus de mortelles et pernicieuses langueurs. Ainsi a-t-il plu à mon Dieu de guérir toutes mes blessures les unes après les autres, afin de me faire mieux sentir la misère dont il me délivre, et la grâce par laquelle il me sauve. Mes frères bien-aimés, écoutez le narré de ma [p. 15] maladie ; vous trouverez sans doute que vous avez à peu près les mêmes infirmités. C'est la maladie de la nature ; nous en ressentons tous les effets, qui plus, qui moins, selon que nous suivons plus ou moins les mouvements de l'Esprit de Dieu. Misérable homme que je suis ! où trouverai-je des paroles assez énergiques pour décrire l'extrémité de mes maux ? Blessé dans toutes les facultés de mon âme, épuisé de forces par de si profondes blessures, je ne fais que de vains efforts. Ai-je jamais pris une généreuse résolution, que l'effet

a. S. Aug., *de Spir. et litt.*, n. 60.

point d'autre que la miséricorde divine. Grâces vous soient rendues, ô Seigneur! que vos miséricordes soient élevées ès siècles des siècles! C'est tout ce que je sais, c'est tout ce que je désire. Ceux qui en veulent savoir davantage, qu'ils s'adressent à des personnes plus savantes ; cependant qu'ils prennent garde de ne pas rencontrer des présomptueux !

Mais peut-être que le péché originel étant guéri par le saint baptême, il ne nous en demeure aucun reste, et ainsi nous pouvons passer le reste dans une entière assurance. Ne le croyez pas, chrétiens, ne le croyez pas. La grâce du saint baptême nous a retirés de la mort éternelle ; mais nous sommes encore abattus de mortelles langueurs. Misérable homme que je suis, où trouverai-je des paroles assez énergiques pour décrire l'extrémité de mes maux ? Blessé dans les facultés de mon âme, épuisé de forces par de si profondes blessures, je ne fais que de vains efforts. Ai-je jamais pris une généreuse résolution que l'effet

1. Le ms. indique vaguement ce texte: *Quærant doctiores, etc. (sic).*

n'ait démentie bientôt ? ai-je jamais eu une bonne pensée, qui n'ait été contrariée par quelque mauvais désir ? ai-je jamais commencé une action vertueuse, où le péché ne se soit jeté à la traverse ? Il s'y mêle presque toujours certaines complaisances qui viennent de l'amour-propre, et tant d'autres péchés inconnus qui se cachent dans les replis de ma conscience, qui est un abîme sans fond, impénétrable à moi-même. Il est vrai, je sens, à mon avis, quelque chose en moi-même qui voudrait s'élever à Dieu : mais je sens aussitôt comme un poids de cupidités opposées qui m'entraînent et me captivent ; et si je ne suis secouru, cette partie impuissante, qui semblait vouloir se porter au bien, ne peut rien faire pour ma délivrance ; elle écrit seulement ma condamnation. Quand j'entends quelquefois discourir des mystères du royaume de Dieu, je sens mon âme comme échauffée, je ne conçois que de grands desseins, il me semble que je ferai de grandes merveilles. Faut-il faire le premier pas de l'exécution, le moindre souffle du diable éteint cette flamme errante et volage qui ne prend pas à sa matière, mais qui court légèrement par dessus. Quoi plus ? Je suis malade à l'extrémité, et ne sens point de mal. Réduit aux abois, je veux faire comme si j'étais en bonne santé. Je ne sais pas même déplorer ma misère, ni implorer le secours du Libérateur ; faible et altier tout ensemble, impuissant et présomptueux. J'ai voulu autrefois entreprendre ma guérison

n'ait bientôt démentie ? Ai-je jamais eu une bonne pensée qui n'ait été contrariée par quelque mauvais désir? Ai-je jamais commencé une action vertueuse où le péché ne se soit jeté à la traverse ? Il s'y mêle presque toujours certaines complaisances qui viennent de l'amour-propre, et tant d'autres péchés inconnus, qui se cachent dans les replis de ma conscience, qui est un abîme sans fond, où moi-même je ne vois rien. Il est vrai, je sens, à mon avis, quelque chose en moi-même qui voudrait se porter au bien ; mais je sens aussi comme un poids de cupidités opposées qui m'entraînent et me captivent ; et cette partie impuissante, qui voudrait, ce semble, se porter au bien, ne peut rien faire pour ma délivrance, elle écrit seulement ma condamnation. Quand j'entends discourir quelquefois des mystères du royaume de Dieu, je sens mon âme échauffée, il me semble que je ferai merveilles, je ne me propose que de grands desseins : et le moindre souffle du diable éteint cette flamme errante et volage, qui ne prend pas en sa matière, mais qui court légèrement par dessus. Quoi plus ? Je suis malade et ne sens point de mal (*Lachat :* je suis malade à un tel point de mal). Réduit aux abois, je fais comme si j'étais en bonne santé. Je ne sais pas même déplorer ma misère, ni implorer le secours du Libérateur faible et altier

de moi-même : j'ai fait quelques efforts pour me relever ; efforts inutiles, qui m'ont rompu et ne m'ont pas soulagé. Comme un pauvre malade moribond, qui ne sait plus que faire, s'imagine qu'en se levant il sera peut-être allégé ; il consume son peu de forces par un vain travail qu'il ne peut supporter : après s'être beaucoup tourmenté à traîner ses membres appesantis avec une extrême contention, il retombe, ainsi qu'une pierre, sans pouls et sans mouvement, plus faible et plus impuissant que jamais : *de vulnere in vulnus*, dit saint Augustin : ainsi en est-il de ma volonté, si elle n'est soutenue par une main plus puissante. *Infelix ego homo* ([a])! Vrai Dieu, où pourrai-je trouver du secours ?

La philosophie me montre de loin, dans de belles boîtes qu'elle étale avec grande pompe parmi tous les ornements de la rhétorique, le baume falsifié de ses belles mais trompeuses maximes. La Loi retentit à mes oreilles d'un ton puissant et impérieux. Les prédicateurs de l'Évangile m'annoncent les paroles de vie éternelle. Que me profite tout cet appareil ? Les philosophes charlatans, semblables à ces dangereux empiriques, charment et endorment le mal pour un temps, et, pendant cette fausse tranquillité inspirent un secret venin dans la plaie. Ils me font la vertu si belle et si aisée, ils la dorent de telle sorte par leurs artificieuses inventions, que je m'imagine souvent que je puis être vertueux de moi-même, au lieu de me montrer ma servitude et mon impuissance. Ah ! superbe philosophie, n'est-ce pas assez que je sois faible, sans me rendre encore de plus en plus orgueilleux ? Pour la Loi, quoique très juste et très sainte, c'est en vain qu'elle me montre le mal, puisque je n'y trouve pas l'unique préservatif que je cherche. Elle ne fait que m'étourdir, si je n'ai l'esprit de la grâce.

a. Rom., VII, 24.

tout ensemble, impuissant et présomptueux. J'ai voulu autrefois me guérir moi-même ; j'ai fait quelques efforts pour me relever ; efforts inutiles, qui m'ont rompu et ne m'ont pas soulagé. Comme un malade qui ne sait que faire, s'imagine qu'en se levant il sera peut-être allégé ; il consume ses forces par un vain travail que sa faiblesse ne peut plus souffrir : après qu'il s'est beaucoup tourmenté à soutenir ses membres pesants avec une contention incroyable, il retombe ainsi qu'une pierre, plus faible et plus impuissant que jamais. Ainsi en est-il de ma volonté, si elle n'est soutenue par une main plus puissante...

Et ne vois-je pas par expérience que je m'opiniâtre contre les commandements ? Lorsqu'on me défend, on me pousse. Il ne faut que me défendre une chose, pour m'en faire naître l'envie ; me commander, c'est me retenir. Mon âme est remuante, inquiète, indocile et incapable de discipline. Plus on la presse par des préceptes, plus elle se raidit au contraire. Enfin tout ce que je lis, tout ce que j'écoute, les prédications, les enseignements, les corrections les plus charitables, ce sont des remèdes externes qui ne coupent pas la racine du mal. J'ai besoin que l'on touche au cœur, où est la source de la maladie. Et où pourrai-je trouver un médecin assez industrieux pour manier dextrement une partie et si malade et si délicate ?

Sauveur Jésus, vous êtes le libérateur que je cherche. Vrai médecin charitable, qui, sans être appelé de personne, avez voulu descendre du ciel en la terre, et avez entrepris un si grand voyage pour venir visiter vos malades, je me mets entre vos mains. Faites-moi prendre aujourd'hui une bonne résolution d'avoir toute ma confiance en vous seul, d'implorer votre secours avec zèle, de souffrir patiemment vos remèdes. Si vous ne me guérissez, ô Sauveur, ma santé est désespérée : *Sana me, Domine, et sanabor* ([a]). Tous les autres à qui je m'adresse ne font que couvrir le mal pour un temps ; vous seul en coupez la racine, vous seul me donnez une guérison éternelle. Vous êtes mon salut et ma vie, vous êtes ma consolation et ma gloire ; vous êtes mon espérance en ce monde, et vous serez ma couronne en l'autre.

a. Jer., XVII, 14.

PREMIER SERMON POUR LA FÊTE DE LA CIRCONCISION.

Prêché à Metz, en la cathédrale, le 1er janvier 1653.

Le manuscrit de ce sermon est rentré à la Bibliothèque nationale, en février 1888 ; c'est un des 166 articles rapportés de chez lord Ashburnham (255 volumes, portefeuilles, ou liasses). Il faisait partie des manuscrits soustraits jadis par Libri.

L'orthographe extrêmement archaïque ne nous permet pas d'en reculer la date jusqu'au 1er janvier 1654, comme le voulait M. Floquet. (Voy. le *Tableau orthographique*, à la fin de l'Introduction.) Les trahisons, comme celle à laquelle il est fait allusion dans ce sermon, ne manquaient pas dès l'année précédente. M. Floquet lui-même l'a remarqué (*Études*.., I, 258).

SOMMAIRE (1) : Anges : double inclination : 1° à Dieu, 2° entre eux. De même des hommes (p. 1, 2). — De l'une est née la religion, de l'autre la société. Gouvernement dans l'une et dans l'autre : de là, le sacerdoce et la royauté (p. 2). — Royauté et sacerdoce de JÉSUS-CHRIST. Ce roi est installé, ce pontife est consacré par son sang (p. 3). [*Exorde.*]

Royauté de JÉSUS (p. 9). — Acclamation au libérateur (p. 9, 10). — Beauté de JÉSUS-CHRIST et de ses blessures, saint Augustin (p. 11, 12). — Triomphe de JÉSUS-CHRIST (p. 14, 15, 16) : *Christi nomen ubique porrigitur.* (Advers. Judæos) (p. 15). [*1er point.*]

Enfer (p. 21). — Serment de fidélité au roi JÉSUS (p. 21, 22). — [*2d point et péroraison.*]

Vocabis nomen ejus JESUM : ipse enim salvum faciet populum...
Vous appellerez son nom JÉSUS : car c'est lui qui sauvera le peuple.
(*Matth.*, 1, 21.)

AUJOURD'HUI (2) le Dieu d'Israël, qui est venu visiter son peuple, revêtu d'une chair humaine, fait sa première entrée en son temple ; aujourd'hui le grand prêtre du Nouveau Testament, le souverain sacrificateur selon

1. Inédit.

2. Au bas de la p. 22, après la péroraison (in-4°). Le reste du ms. in-f°, sans marge. Paginé à l'époque des sommaires (1662).

l'ordre de Melchisédech, se met entre les mains des pontifes successeurs d'Aaron, qui portait la figure de son sacerdoce ; aujourd'hui le Dieu de Moïse se soumet volontairement à toute la loi de Moïse ; aujourd'hui l'Ineffable, dont le nom est incompréhensible, daigne recevoir un nom humain, qui lui est donné par la bouche des hommes, mais par l'instigation de l'Esprit de Dieu. Que dirai-je ? où me tournerai-je, environné de tant de mystères ? Parlerai-je de la circoncision du Sauveur, ou bien de l'imposition du nom de JÉSUS ; de cet aimable nom, les délices du ciel et de la terre, notre unique consolation durant le pèlerinage de cette vie ? Et la solennité de cette église, et je ne sais quel mouvement de mon cœur m'incite à parler du nom de JÉSUS, et à vous en faire voir l'excellence, autant qu'il plaira à Dieu de me l'inspirer par sa grâce.

JÉSUS, c'est-à-dire Sauveur, ô nom de douceur et de charité ! « Mon âme, bénissez le Seigneur, et que tout ce qui est en moi-même rende les louanges à son saint nom : » *Benedic, anima mea, Domino* ([a]). Parlons du nom de JÉSUS, découvrons-en le mystère, faisons voir l'excellence de la qualité de Sauveur, et combien il est glorieux à notre grand Dieu et Rédempteur JÉSUS-CHRIST, d'avoir exercé sur nous une si grande miséricorde, et de nous avoir sauvés par son sang. Que tout ce temple retentisse du nom et des louanges du Sauveur JÉSUS. Ah ! si nous avions les yeux assez purs, nous verrions toute cette église remplie d'anges de toutes parts pour y honorer la présence du Fils de Dieu; nous les verrions s'abaisser profondément au nom de JÉSUS, toutes les fois que nous le prononcerons dans la suite de ce discours. Abaissons-nous aussi en esprit ; et adorant en nos cœurs notre aimable Sauveur JÉSUS, prions aussi la sainte Vierge, sa Mère, de nous le rendre propice par ses pieuses intercessions. *Ave*, etc.

[P. 1] Comme nous avons quelques inclinations qui nous sont communes avec les animaux, et qui ressentent tout à fait la bassesse de cette demeure terrestre dans laquelle nous

a. Ps., CII, 1.

sommes captifs, aussi certes en avons-nous d'autres d'une nature plus relevée, par lesquelles nous touchons de bien près aux intelligences célestes qui sont devant le trône de Dieu, chantant nuit et jour ses louanges. Les bienheureux esprits ont deux merveilleux mouvements : car ils n'ont pas plutôt jeté les premiers regards sur eux-mêmes, que, reconnaissant aussitôt que leurs lumières sont découlées d'une autre lumière infinie, ils retournent à leur principe d'une promptitude incroyable, et cherchent leur perfection où ils trouvent leur origine. C'est le premier de leurs mouvements. Puis chaque ange considérant que Dieu lui donne des compagnons, qui, dans une même vie et dans une même immortalité, conspirent au même dessein de louer leur commun Seigneur, il se sent pressé d'un certain désir d'entrer en société avec eux. Tous sont touchés les uns pour les autres d'une puissante inclination ; et c'est cette inclination qui met l'ordre dans leurs hiérarchies, et établit entre leurs légions une sainte et éternelle alliance.

Or, encore qu'il soit vrai que notre âme, éloignée de son air natal, contrainte et presque accablée par la pesanteur de ce corps mortel, ne fasse paraître qu'à demi cette noble et immortelle vigueur dont elle devrait être toujours agitée, si est-ce néanmoins que nous sommes d'une race divine, ainsi que l'apôtre saint Paul l'a prêché avec une merveilleuse énergie en plein conseil de l'Aréopage : *Ipsius enim et genus sumus* ([a]). Il a plu à notre grand Dieu, qui nous a formés à sa ressemblance, de laisser tomber sur nos âmes une étincelle de ce feu céleste qui brille dans les esprits angéliques ; et si peu que nous puissions faire de réflexion sur nous-mêmes, nous y remarquerons aisément ces deux belles inclinations que nous admirions tout à l'heure dans la nature des anges.

En effet, ne voyons-nous pas que sitôt que nous sommes parvenus à l'usage de la raison, je ne sais quelle inspiration, dont nous ne connaissons pas l'origine, nous apprend à réclamer Dieu dans toutes les nécessités de la vie ? Dans

a. Act., XVII, 28.

toutes nos afflictions, dans tous nos besoins, un secret instinct élève nos yeux au ciel, comme si nous sentions en nous-mêmes que c'est là que réside l'arbitre des choses humaines. Et ce sentiment se remarque dans tous les peuples du monde dans lesquels il est resté quelques [p. 2] traces d'humanité, à cause qu'il n'est pas tant étudié qu'il est naturel, et qu'il naît en nos âmes, non tant par doctrine que par instinct. C'est une adoration que les païens mêmes rendent, sans y penser, au vrai Dieu ; c'est le christianisme de la nature, ou, comme l'appelle Tertullien, « le témoignage de l'âme naturellement chrétienne, » *testimonium animæ naturaliter christianæ* ([a]). Voilà déjà le premier mouvement que notre nature a de commun avec la nature angélique.

D'ailleurs il paraît manifestement que le plaisir de l'homme, c'est l'homme. De là cette douceur sensible que nous trouvons dans une honnête conversation. De là cette familière communication des esprits par le commerce de la parole. De là la correspondance des lettres ([1]) ; de là, pour passer plus avant, les États et les républiques. Telles sont les deux premières inclinations de tout ce qui est capable d'entendre et de raisonner. L'une nous élève à Dieu, l'autre nous lie d'amitié avec nos semblables. De l'une est née la religion, et de l'autre la société. Mais d'autant que les choses humaines vont naturellement au désordre, si elles ne sont retenues par la discipline, il a été nécessaire d'établir une forme de gouvernement dans les choses saintes et dans les profanes ; sans quoi la religion tomberait bientôt en ruine, et la société dégénérerait en confusion. Et c'est ce qui a

a. *Apolog.*, n. 17.

1. Sur la feuille qui a servi à l'auteur pour écrire son avant-propos, après tout le discours, se lit précisément le début d'une lettre, malheureusement inachevée. Nous ne possédons rien de si ancien dans toute la volumineuse correspondance de Bossuet. Voici ce curieux fragment, avec son orthographe, qui est, ainsi que l'écriture, celle du sermon lui-même :

« *Monsieur. Jay receu trois de uos lettres en même iour qui fust Jeudi dernier. ie ueux bien croire que uous ne les auez pas écrites ensamble pour faire parade de uôtre diligence. elles sont néanmoins toutes trois de même date, c'est a dire des calandes grecques. cela soit dit entre nous autres doctes. apres cela ie panse que ie n'ay point d'excuse a uous faire, et que si uous auez a quereller quelqun uous uous en prandrez aux couriers ou plutost aux armées qui sont sur leur route...* »

introduit dans le monde les deux seules autorités légitimes, celle des princes et des magistrats, celle des prêtres et des pontifes. De là, la puissance royale ; de là, l'ordre sacerdotal.

Ce n'est pas ici le lieu de vous expliquer, ni laquelle de ces deux puissances a l'avantage sur l'autre, ni comme elles se prêtent entre elles une mutuelle assistance. Seulement je vous prie de considérer qu'étant dérivées l'une et l'autre des deux inclinations qui ont pris dans le cœur de l'homme de plus profondes racines, elles ont acquis justement une grande vénération parmi tous les peuples, elles sont toutes deux sacrées et inviolables. C'est pourquoi les empereurs romains, les maîtres de la terre et des mers, ont cru qu'ils apporteraient un grand accroissement à leur dignité, s'ils ajoutaient la qualité de souverains pontifes à ces noms magnifiques d'Augustes, de Césars, de Triomphateurs ; ne doutant pas que les peuples ne se soumissent plus volontiers à leurs ordonnances, quand ils considéreraient les princes comme ministres des choses sacrées. Sur quoi, quand je regarde ce titre de religion attaché à ces noms odieux de Néron, de Caligula, ces monstres du genre humain, l'horreur et l'exécration de tous les siècles, je ne puis m'empêcher de faire cette [p. 3] réflexion, que les dieux de pierre et de bronze, les dieux adultères et parricides que l'aveugle antiquité adorait, étaient dignes certainement d'être servis par de tels pontifes.

Élevez-vous donc, ô roi du vrai peuple, ô pontife du vrai Dieu. La royauté de ces empereurs n'était autre chose qu'une tyrannie, et leur sacerdoce profane un continuel sacrilège. Venez exercer votre royauté par la profusion de vos grâces, et votre sacerdoce par l'expiation de nos crimes. Je pense que vous entendez bien que c'est du Sauveur que je parle. C'est lui, c'est lui seul, chrétiens, c'est lui qui, étant le vrai Christ, c'est-à-dire l'oint du Seigneur, *unctus*, assemble en sa personne la royauté et le sacerdoce par l'excellence de son onction, qui enferme l'une et l'autre puissance. Et c'est pour cette raison que l'admirable Melchisédech est tout ensemble et roi et pontife ; mais « roi de

justice et de paix, » *rex justitiæ, rex pacis* ([a]), comme l'interprète l'Apôtre dans la divine Épître aux Hébreux ; mais le « pontife du Dieu très haut, » *sacerdos Dei altissimi* ([b]), comme porte le texte de la Genèse. Et d'où vient cela, chrétiens ? N'était-ce pas pour représenter celui qui, dans la plénitude des temps, devait être le vrai roi de paix et le grand sacrificateur du Dieu tout-puissant, c'est-à-dire le Sauveur JÉSUS, dont Melchisédech était la figure ?

C'est de ce glorieux assemblage de la royauté et du sacerdoce en la personne du Fils de Dieu, que j'espère vous entretenir aujourd'hui. Car, ayant considéré attentivement la signification du nom de JÉSUS que l'on donne en ce jour à mon Maître, je trouve dans ce nom auguste sa royauté et son sacerdoce : JÉSUS, c'est-à-dire Sauveur ; et je dis que le Fils de Dieu est roi, parce qu'il est Sauveur; je dis qu'il est pontife, parce qu'il est Sauveur. Je vois déjà, ce me semble, que ces deux vérités excellentes m'ouvrent une belle carrière. Mais je médite quelque chose de plus. Il est le roi Sauveur, il est le pontife Sauveur. Comment est-il Sauveur ? Par son sang. C'est pourquoi en cette bienheureuse journée, où il reçoit le nom de JÉSUS et la qualite de Sauveur, il commence à répandre son sang par sa mystérieuse circoncision, pour témoigner que c'est par son sang qu'il est le Sauveur de nos âmes. O belles et adorables vérités! pourrai-je bien aujourd'hui vous faire entendre à ce peuple ?

Vous qui vous êtes scandalisés autrefois de voir couler le sang de mon Maître, vous qui avez cru que sa mort violente était une marque de son impuissance, ah! que vous entendez peu ses mystères ! La croix de mon roi, c'est son trône ; la croix de mon pontife, c'est son autel. Cette chair déchirée, c'est la force et la vertu de mon roi ; cette même chair déchirée, c'est la victime de mon pontife. Le sang de mon roi, c'est sa pourpre ; le sang de mon pontife, c'est sa consécration. Mon roi est installé, mon pontife est consacré par son sang ; et c'est par ce moyen qu'il est le véritable JÉSUS, l'unique Sauveur des hommes. O roi et Sauveur, et souve-

a. Hebr., VII, 2. — *b. Gen.*, XIV, 18. — Ms. *excelsi.*

rain pasteur de nos [p. 4] âmes, versez une goutte de ce sang précieux sur mon cœur, afin de l'embraser de vos flammes ; une goutte sur mes lèvres, afin qu'elles soient pures et saintes, ces lèvres qui doivent aujourd'hui prononcer si souvent votre nom adorable : ainsi soit-il, mes frères! Je commence à parler de la royauté de mon Maître : disons avec courage, écoutons avec attention. Il s'agit de glorifier JÉSUS qui est lui-même toute notre gloire : ô Dieu, soyez avec nous!

PREMIER POINT.

Je dis donc, avant toutes choses, que, selon les prophéties anciennes, le Messie attendu par les Juifs, reconnu et adoré par les chrétiens, devait venir au monde avec une puissance royale. C'est pourquoi l'ange, annonçant sa venue à la sainte Vierge sa Mère, parle de lui en ces termes : « Dieu lui donnera, dit-il, le trône de David son père, et il régnera éternellement dans la maison de Jacob. » Et c'est la même chose qu'avait prédite l'évangéliste de la Loi, je veux dire le prophète Isaïe, lorsqu'il dit de Notre-Seigneur, qu'il s'assiéra [1] sur le trône de David, afin de l'affermir en justice et en vérité, jusques aux siècles des siècles : *Super solium David, et super regnum ejus sedebit, ut confirmet illud et corroboret in judicio et justitia, amodo et usque in sempiternum* [a]. Ce que je suis bien aise de vous faire considérer, afin que vous voyiez en ces deux passages la conformité de l'ancienne et de la nouvelle alliance. Car il serait impossible de vous rapporter en ce lieu tous les textes des Écritures qui promettent la royauté au Sauveur.

Et c'est en quoi les Juifs se sont malheureusement abusés : parce qu'étant possédés en leur âme d'une aveugle admiration de la royauté et des prospérités temporelles, ils donnaient à leur Messie de belles et triomphantes armées, de grands et de superbes palais, une cour plus leste et plus polie, une maison plus riche et mieux ordonnée que celle de leur Salomon, et enfin tout ce pompeux appareil dont la

a. Is., IX, 7.
1. *Ms.* s'assira.

majesté royale est environnée. Aussi, quand ils virent le Sauveur JÉSUS, qui, dans une si basse fortune, prenait la qualité de Messie, je ne saurais vous dire combien ils en furent surpris. Cent fois il leur avait dit qu'il était le Christ ; cent fois il l'avait attesté par des miracles irréprochables, et ils ne cessent de l'importuner: Mais, enfin, dites-nous donc qui vous êtes; « jusques à quand nous laisserez-vous en suspens? Si vous êtes le Christ, dites-le nous franchement, » et nous en donnez quelque signe: *Quousque* (1) *animam nostram tollis? si tu es Christus, dic nobis palam* ([a]). Ils eussent bien voulu qu'il leur eût dit autre chose. Ils lui eussent volontiers accordé tout l'honneur qui était dû aux plus grands prophètes; mais ils eussent été bien aises de lui persuader ou bien de se faire roi, ou bien de se déporter volontairement de la qualité de Messie. Et nous lisons en saint Jean, qu'après cette miraculeuse multiplication des cinq pains, quelques peuples [p. 5] étant convaincus qu'un miracle si extraordinaire ne pouvait être fait que par le Messie, s'assemblèrent entre eux, et conspirèrent de le faire roi ([b]). Et ils eussent exécuté leur dessein, s'il ne se fût échappé de leur vue.

Étrange illusion des hommes, parmi lesquels ordinairement toutes sortes d'opinions sont reçues, excepté la bonne et la véritable ! Les uns disaient que JÉSUS était un séducteur ; les autres, ne pouvant nier qu'il n'y eût en sa personne quelque chose de surnaturel, se partageaient entre eux en mille sentiments ridicules. Quelques-uns assuraient que c'était Élie ; d'autres aimaient mieux croire que c'était Jean-Baptiste ou bien quelqu'un des prophètes ressuscité (2): *Alii Eliam, alii Joannem Baptistam aut unum ex prophetis* ([c]). Et à quelles extravagances ne se laissaient-ils point emporter, plutôt que d'avouer qu'il fût le Messie! D'où vient cette obstination, chrétiens? C'est qu'ils avaient l'imagination remplie de cette magnificence royale et de cette majesté composée, de laquelle ils avaient fait leur idole. Et cette fausse créance avait telle vogue parmi les Juifs, que ce vieux et infortuné

a. Joan., X, 24. — *b. Ibid.*, VI, 15. — *c. Matth.*, XVI, 14.
1. *Ms. Quid animam...* — 2. *Édit. Lachat :* ressuscités.

politique, qui avait toujours son âme troublée d'un furieux désir de régner, qui ne craignait pas moins, qui n'épargnait pas plus ses enfants que ses ennemis, c'est Hérode dont je veux parler, conçut de la jalousie de cette royauté prétendue. De là ce cruel massacre des Innocents, duquel nous célébrions la mémoire ces jours passés.

Je ne sais si je me trompe, fidèles, mais il me semble que ces observations sur l'histoire de Notre-Seigneur ne doivent pas vous déplaire. Ainsi je ne craindrai pas d'en ajouter encore une, qui vous fera voir manifestement combien cette opinion de la royauté du Sauveur était enracinée dans l'esprit des peuples. C'est que les apôtres mêmes, eux que le Fils de Dieu honorait de sa plus intime confidence, bien qu'en particulier et en public il ne leur promît que tourments et ignominie en ce monde, ils n'avaient pu encore se déprendre de ce premier sentiment dont on avait préoccupé leur enfance. « Hé ! Maître, lui disaient-ils, quand est-ce qu'arrivera votre règne ? sera-ce pas bientôt que vous rétablirez le royaume abattu d'Israël ([a]) ? » Ils ne pouvaient goûter ce qu'il leur prédisait de sa mort. Comme ils voyaient son crédit s'augmenter, ils croyaient qu'à la fin il viendrait à bout de l'envie, et qu'il attirerait tout à lui par sa vertu et par ses miracles. Ils se flattaient l'esprit de mille espérances grossières. Déjà ils commençaient à se débattre entre eux de l'honneur de la préséance. Et ne fut-ce pas une belle proposition que les deux frères inconsidérés firent faire à Notre-Seigneur par leur mère trop crédule et trop simple ? Ils s'imaginaient déjà le Sauveur dans un trône éclatant de pierreries, au milieu d'une grosse cour. Et, Seigneur, lui disent-ils, quand vous commencerez votre règne, nous serions bien aises que l'un de nous fût assis à votre droite, et l'autre [p.6] à la gauche([b]). Tant ils abusaient de la patience et de la faveur de leur Maître, repaissant leur âme d'une vaine et puérile ostentation ! Si bien que Notre-Seigneur, ayant pitié de leur ignorance, commence à les désabuser par ces mémorables paroles : O disciples trop grossiers, qui vous imaginez dans ma royauté un faste et une pompe mondaine, « vous ne

a. Act., I, 6. — *b. Matth.*, XX, 21.

savez ce que vous me demandez : la chose n'ira pas de la sorte : *Nescitis quid petatis* ([a]). Pourrez-vous bien boire le calice que je boirai ? » Ce calice, c'est sa Passion dont il leur a parlé tant de fois sans qu'ils aient voulu le comprendre. Puis, après quelques avis excellents, voici comme il conclut son discours : « Sachez, dit-il, que le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais afin de servir lui-même et afin de donner sa vie pour la rédemption de plusieurs ([b]). »

Ah ! disciples encore ignorants, et vous, mère malavisée, ce n'est pas là ce que vous prétendiez : vous demandiez de vaines grandeurs, on ne vous parle que de bassesse. Mais mon Sauveur l'a fait de la sorte, afin de nous insinuer doucement, par le souvenir de sa Passion, que notre roi était un roi pauvre ; qu'il descendait sur la terre, non pour se revêtir des grandeurs humaines, mais pour nous apprendre par son exemple à les mépriser ([1]) ; et que comme c'était par sa Passion qu'il devait monter sur son trône, aussi est-ce par les souffrances que nous pouvons aspirer aux honneurs de son royaume céleste. C'est ici, c'est ici, chrétiens, où, après vous avoir exposé les divers sentiments des hommes touchant la royauté de Jésus, j'aurais à demander à Dieu la langue d'un séraphin, pour vous exprimer dignement les sentiments de Jésus lui-même !

Certes, je ne puis voir sans étonnement, dans les Écritures divines, que le débonnaire Jésus qui, durant tout le cours de sa vie mortelle, faisait, pour ainsi dire, parade de sa bassesse, quand il sent approcher son heure dernière, ne parle plus que de gloire, n'entretienne plus ses disciples que de ses grandeurs. Il était à la veille de son infâme supplice. Déjà il avait célébré cette Pâque mystérieuse qui devait être le lendemain achevée par l'effusion de son sang. Son traître disciple venait de sortir de sa chambre pour aller exécuter le détestable traité qu'il avait fait avec les pontifes. Sitôt

a. Matth., XX, 22. — *b. Ibid.*, 28.

1. M. Lachat donne ici une prétendue note marginale de quinze lignes. Or, dans le ms., dont il parle résolument sans l'avoir vu (Voy. sa notice, VIII, 298), il n'y a ni note ni marge. Le fragment que placent ici les éditeurs, appartient en réalité à une *Vêture*, prononcée le 6 janvier 1660. (Autographe à Dijon, pour le fragment ; et à Rongères (Allier), pour le corps du discours.)

qu'il se fut retiré de sa compagnie, mon Maître, qui n'ignorait pas son perfide et exécrable dessein, comme s'il eût été saisi tout à coup d'une ardeur divine, parle de cette sorte aux apôtres : « Maintenant, maintenant, dit-il, le Fils de l'homme va être glorifié: » *Nunc clarificatus est Filius hominis* ([a]). Eh! mes frères, que va-t-il faire? Que veut dire [p. 7] ce *Maintenant*, demande fort à propos en ce lieu l'admirable saint Augustin ([b]) ? Va-t-il point peut-être s'élever dessus une nuée pour foudroyer tous ses ennemis ? ou bien est-ce qu'il fera descendre des légions d'anges pour se faire adorer par tous les peuples du monde ? Non, non, ne le croyez pas. Il va à la mort, au supplice, au plus cruel de tous les tourments, à la dernière des infamies ; et c'est ce qu'il appelle sa gloire, c'est son règne, c'est son triomphe.

Regardez, je vous prie, mon Sauveur, dans cette triomphante journée en laquelle il fait son entrée dans la ville de Jérusalem, peu de jours devant qu'il mourût. Il était monté sur un âne : ah ! fidèles, n'en rougissons pas. Je sais bien que les grands de la terre se moqueraient d'un si triste et si malheureux équipage ; mais Jésus n'est pas venu pour leur plaire ; et quoi que puisse penser la folle arrogance des hommes, cet équipage d'humilité est certes bien digne d'un roi qui est venu au monde pour fouler aux pieds ses grandeurs. Ce n'est pas là toutefois ce que je vous veux faire considérer.

Jetez, jetez les yeux sur ce concours de peuple ([1]) de toutes les conditions et de tous les âges, qui accourent au-devant de lui, des palmes et des rameaux à la main, en signe de réjouissance, et qui, pour faire paraître leur zèle à ce nouveau prince, dans une si sainte cérémonie de toutes les conditions et de tous les âges, font retentir l'air de leurs cris de joie: « Béni soit, disaient-il[s], le Fils de David ; vive le roi d'Israël ! » *Hosanna Filio David ; benedictus qui venit in nomine Domini, rex Israel* ([c]). Et parmi ces bienheureuses acclamations il entre dans Jérusalem. Quel est ce nouveau

a. Joan., XIII, 31. — *b.* Tract. LXIII *in Joan.*, n. 2. — *c. Matth.*, XXI, 9 ; *Joan.*, XII, 13.

1. *Var.* sur cette grande multitude de peuple qui accourt...

procédé, si éloigné de sa conduite ordinaire ? et depuis quand je vous prie, aime-t-il les applaudissements, lui qui, étant cherché autrefois par une grande multitude de gens qui s'étaient ramassés des villes et des bourgades voisines, en résolution de le faire roi, comme je vous le rapportais tout à l'heure, s'était retiré tout seul au sommet d'une haute montagne, pour éviter leur rencontre ? Il entend aujourd'hui tout ce peuple qui l'appelle hautement son roi ; les pharisiens jaloux l'avertissent d'imposer silence à cette populace échauffée : « Non, non, répond mon Sauveur ; les pierres le crieront, si ceux-ci ne le disent pas assez haut : » *Si hi tacuerint, lapides clamabunt* ([a]).

Que dirons-nous, je vous prie, d'un changement si inopiné ? Il approuve ce qu'il rejetait; il accepte aujourd'hui une royauté qu'il avait autrefois refusée. Ah! n'en cherchez point d'autre cause; c'est qu'à cette dernière fois qu'il entre dans Jérusalem, il y entre pour y mourir ; et mourir, à mon Sauveur, c'est régner. En effet, quand est-ce qu'on l'a vu paraître avec une contenance plus ferme et avec un maintien plus auguste que dans le temps de sa Passion ? Que je me plais de le voir devant le tribunal de Pilate, bravant, pour ainsi dire, la majesté des faisceaux [p. 8] romains par la générosité de son silence! Que Pilate rentre tant qu'il lui plaira au prétoire, pour interroger le Sauveur, il ne satisfera qu'à une seule de ses questions. Et quelle est cette question, mes frères? Admirez les secrets de Dieu. Le président romain lui demande s'il est véritable qu'il soit roi : et le Fils de Dieu aussitôt, ayant ouï parler de sa royauté, lui qui n'avait pas encore daigné satisfaire à aucune des questions qui lui étaient faites par ce juge trop complaisant, ni même l'honorer d'un seul mot : « Oui, certes, je suis roi, » lui dit-il d'un ton grave et majestueux : *Tu dicis: quia rex sum ego* ([b]) : parole qui jusques alors ne lui était pas encore sortie de la bouche.

Considérez, s'il vous plaît, son dessein. Ce qu'il n'a jamais avoué parmi les applaudissements des peuples qui étaient étonnés et du grand nombre de ses miracles, et de la sainteté

a. Luc., XIX, 40. — *b. Joan.*, XVIII, 37.

de sa vie, et de sa doctrine céleste, il [1] le publie hautement, lorsque le peuple demande sa mort par des acclamations furieuses. Il ne s'en est jamais découvert que par figures et par paraboles aux apôtres, qui recevaient ses discours comme paroles de vie éternelle : il le confesse nûment au juge corrompu qui, par une injuste sentence, le va attacher à la croix. Il n'a jamais dit qu'il fût roi, quand il faisait des actions d'une puissance divine; et il lui plaît de le déclarer, quand il est prêt de succomber volontairement à la dernière des infirmités humaines. C'est, ce semble, faire les choses fort à contre-temps, et néanmoins c'est la Sagesse éternelle qui a disposé tous les temps. Mais, ô contre-temps admirable! ô secret de la Providence!

Je vous entends, ô mon roi Sauveur! C'est que vous mettez votre gloire à souffrir pour l'amour de vos peuples ; et vous ne voulez pas que l'on vous parle de royauté que dans le même moment auquel par une mort glorieuse vous allez délivrer vos misérables sujets d'une servitude éternelle. Bonté incroyable de notre roi! que le ciel et la terre chantent à jamais ses miséricordes! Et vous, ô fidèles de Jésus-Christ, bienheureux sujets de mon roi Sauveur, ô peuple de conquête que mon prince victorieux a acquis au prix de son sang, par quel amour et par quels respects pourrez-vous dignement reconnaître les libéralités infinies d'un roi si clément et si généreux?

Certes, je ne craindrai pas de le dire, ce ne sont ni les trônes, ni les palais, ni la pourpre, ni les richesses, ni les gardes qui environnent le prince, ni cette longue suite de grands seigneurs, ni la foule des courtisans qui s'empressent autour de sa personne; non, non, ce ne sont pas ces choses que j'admire le plus dans les rois. Mais quand je considère cette infinie multitude de peuples qui attend de leur protection son salut et sa liberté; quand je vois que dans un État, si la terre est bien cultivée, si les mers sont libres, si le com-

1. *Édit.* « il commence à le publier hautement, *etc.* » — Emprunts à un autre sermon (*Deus autem rex noster ante sæcula*, 1656), où ce passage était repris. — Il en est de même de quelques autres phrases, que nous corrigerons, sans les signaler toutes en note.

merce est riche et fidèle, si chacun vit dans sa maison doucement et en assurance, c'est un effet des conseils et de la vigilance du prince ; quand je vois que, comme un soleil, sa munificence porte sa vertu jusques dans les provinces les plus [p. 9] reculées, que ses sujets lui doivent les uns leurs honneurs et leurs charges, les autres leur fortune ou leur vie, tous la sûreté publique et la paix, de sorte qu'il n'y en a pas un seul qui ne doive le chérir comme son père : c'est ce qui me ravit, chrétiens, c'est en quoi la majesté des rois me semble du tout (1) admirable, c'est en cela que je les reconnais pour les vivantes images de Dieu, qui se plaît de remplir le ciel et la terre des marques de sa bonté, ne laissant aucun endroit de ce monde vide de ses bienfaits et de ses largesses.

Eh ! dites-moi, je vous prie, dans quel siècle, dans quelles histoires, dans quelle bienheureuse contrée a-t-on jamais vu un monarque, je ne dis pas si puissant et si redoutable, mais si bon et si bienfaisant que le nôtre ? Le règne de notre prince, c'est notre bonheur et notre salut. « Ce qu'il daigne régner sur nous, c'est clémence, c'est miséricorde ; ce ne lui est pas un accroissement de puissance, mais c'est un témoignage de sa bonté : » *Dignatio est, non promotio ; miserationis indicium, non potestatis augmentum*, dit l'admirable saint Augustin (a). Regardez cette vaste étendue de l'univers; tout ce qu'il a de lumières célestes, toutes les saintes inspirations, toutes les vertus et les grâces, c'est le sang du prince Sauveur qui les a attirées sur la terre. Autant que nous sommes de chrétiens, ne publions-nous pas tous les jours que nous n'avons rien que par lui ?

Ce peuple merveilleux, que Dieu en sa bonté a répandu parmi tous les autres, peuple qui habite en ce monde et qui est étranger en ce monde, qui trafique en la terre afin d'amasser dans le ciel : fidèles, vous m'entendez, c'est du peuple des élus que je parle, de la nation des justes et des

a. Tract. LI *in Joan.*, n. 4.

1. Les édit. ont supprimé cet archaïsme, pour dire : « entièrement admirable. » Nous l'avons déjà rencontré dans les sermons précédents, d'où on avait oublié de l'éliminer.

gens de bien : que ne doivent-ils pas au Sauveur ? Tous les particuliers de ce peuple, depuis l'origine du monde jusques à la consommation des siècles (voyez quelle grande étendue) ne crient-ils pas jour et nuit et de toutes leurs forces à notre brave libérateur : C'est vous qui avez brisé nos fers ([1]), c'est vous qui avez ouvert nos prisons; votre mort nous a délivrés et de l'oppression et de la tyrannie; votre sang nous a rachetés de la damnation éternelle. Par vous nous vivons, par vous nous respirons, par vous nous espérons, par vous nous régnons. Car la munificence de notre prince passe à un tel excès de bonté, qu'il fait des monarques de tous ses sujets; il ne veut voir en sa cour que des têtes couronnées.

[P. 10] Écoutez, écoutez le bel hymne des vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse, qui représentent, à mon avis, toute l'universalité des fidèles de l'Ancien et du Nouveau Testament : douze pour les douze premiers patriarches et les pères de la synagogue, et douze pour les douze apôtres, princes et fondateurs de l'Église. Ils sont rois, ils sont couronnés, et chantent avec une joie incroyable les louanges de l'Agneau sans tache, immolé pour l'amour de nous. O Agneau immolé! disent-ils, « vous nous avez rachetés en votre sang, vous nous avez faits rois et sacrificateurs à notre Dieu; et nous régnerons sur la terre ! » *Et regnabimus* [*super terram*] ([a]). O Dieu éternel! Chrétiens, quelle est la merveille de cette cour ? Toutes les grandeurs humaines oseraient-elles paraître devant une telle magnificence? Cet ancien admirateur de la vieille Rome ([2]) s'étonnait d'avoir vu dans cette ville maîtresse autant de rois, disait-il, que de sénateurs. Mes frères, notre Dieu tout-puissant nous appelle à un bien autre spectacle, dont nous ferons nous-mêmes partie. Dans cette cour vraiment royale, dans cette nation élue, dans cette cité triomphante que Jésus a érigée par sa mort, je veux dire dans la sainte Église, je ne dis pas que nous y voyions autant de rois que de sénateurs, mais je dis que nous y devons

a. Apoc., v, 10.

1. *Var.* nos chaînes.

2. Cynéas, ambassadeur de Pyrrhus. — V. Plutarch., *Vit. parall. in Pyrrh.*, *et* Flor., *Rer. Rom.* lib. I, cap. XVIII. *(Note de Deforis.)*

être autant de rois que de citoyens. Qui a jamais ouï parler d'une telle chose ? C'est tout un peuple de rois que JÉSUS a ramassés par son sang, que JÉSUS sauve, que JÉSUS couronne, qu'il fait régner en régnant sur eux, parce que « servir notre Dieu, c'est régner : » *Servire Deo, regnare est* ([a]). O royauté auguste de notre Sauveur par laquelle nous sommes rachetés ! ô mort vraiment glorieuse, ô sang utilement répandu, ô noble et magnifique conquête ! ([1])

Considérez, je vous prie, fidèles, les César et les Alexandre ([2]), et tous ces autres ravageurs de provinces que nous appelons conquérants : Dieu ne les envoie sur la terre que dans sa fureur. Ces braves, ces triomphateurs, avec tous leurs magnifiques éloges, ils ne sont ici-bas que pour troubler la paix du monde par leur ambition démesurée. Ont-ils jamais fait une guerre si juste où ils n'aient opprimé une infinité d'innocents ? Leurs victoires sont le deuil et le désespoir des veuves et des orphelins. Ils triomphent de la ruine des nations et de la désolation publique. Ah ! qu'il n'est pas ainsi de mon prince ! c'est un capitaine Sauveur, qui sauve les peuples parce qu'il les dompte ; et il les dompte en mourant pour eux. Il n'emploie ni le fer ni le feu pour les subjuguer : il combat par amour, il combat par bienfaits, par des attraits tout-puissants, par des charmes invincibles.

Et c'est ce qu'explique divinement un excellent passage du psaume XLIV, que je tâcherai de vous exposer. Renouvelez, s'il vous plaît, vos attentions. Le prophète en ce lieu considère Notre-Seigneur comme un prince victorieux ; et voyant en esprit qu'il devait assujettir sous ses lois un si grand nombre [p. 11] de peuples rebelles, il l'invite à prendre ses armes. « Mettez votre épée, lui dit-il, ô mon brave et valeureux capitaine : » *Accingere gladio tuo super femur tuum* ([b]). Et incontinent, comme s'il eût voulu corriger son premier discours par une seconde réflexion (ce

a. S. Leo, *Ep. ad Demetriad.*, cap. I. — *b. Ps.*, XLIV, 4.

1. Nous supprimons ici une phrase introduite par les éditeurs : « Quelques louanges, *etc.* » — Ils l'avaient empruntée au second sermon pour la même fête, d'où ils l'avaient retranchée. La phrase précédente était aussi un amalgame des deux rédactions.

2. *Ms.* les Césars et les Alexandres.

sont les mouvements ordinaires de l'expression prophétique): Non, non, ce n'est pas ainsi, ô mon prince, ce n'est pas par les armes qu'il vous faut établir votre empire. — Comment donc ? — « Allez, lui dit-il, allez, ô le plus beau des hommes, avec cette admirable beauté, avec cette bonne grâce qui vous est si naturelle : » *Specie tua et pulchritudine tua* ([a]) : « avancez, combattez et régnez ; » *intende, prospere procede et regna* ([b]). Puis il continue ainsi son discours : « Que les flèches du Puissant sont perçantes ! tous les peuples tomberont à ses pieds. Ses coups portent tout droit au cœur des ennemis de mon roi : » *Sagittæ Potentis acutæ* ([c]). Après quoi il élève les yeux à la majesté de son trône et à la vaste étendue de son empire : *Sedes tua, Deus, in sæculum sæculi* ([d]) : « Votre trône, ô grand Dieu, est établi ès siècles des siècles ; » et le reste. Et que veut dire ce règne ? quelle est cette victorieuse beauté ? que signifient ces coups, et ces flèches, et ces peuples blessés au cœur ? C'est ce qu'il nous faut expliquer, avec l'assistance divine, par une doctrine toute chrétienne, toute prise des Livres sacrés et des Écritures apostoliques.

Mais, fidèles, je vous avertis, que vos esprits ne soient point occupés d'une vaine idée de beauté corporelle, qui certes ne méritait pas d'entretenir si longtemps la méditation du prophète. Suivez, suivez plutôt ce tendre et affectueux mouvement de l'admirable saint Augustin. « Pour moi, dit ce grand personnage, quelque part où je voie mon Sauveur, sa beauté me semble charmante. Il est beau dans le ciel, aussi est-il beau dans la terre : beau dans le sein de son Père, beau entre les bras de sa Mère. Il est beau dans les miracles, il ne l'est pas moins parmi les fouets. Il a une grâce non pareille, soit qu'il nous invite à la vie, soit que lui-même il méprise la mort. Il est beau jusques sur la croix, il est beau même dans le sépulcre ([1]) : » *Pulcher in cœlo, pulcher in terra ;... pulcher in miraculis, pulcher in flagellis ; pulcher invitans ad vitam, pulcher non curans mortem ;... pulcher in ligno, pulcher*

a. Ibid., 5. — *b. Ibid.* — *c. Ibid.*, CXIX, 4. — *d. Ibid.*, XLIV, 7.

1. Bossuet s'est souvenu de ces pensées, dans la première de ses admirables *Lettres à une demoiselle de Metz* (1662) : « Il est beau dans le sein du Père, il

in sepulcro. Que les autres, dit-il, en pensent ce qu'il leur plaira ; mais pour nous autres croyants, « partout [où] il se présente à nos yeux, il est toujours beau en perfection ; » *Nobis credentibus ubique sponsus pulcher occurrat* ([a]).

Surtout, il le faut avouer, chrétiens, quoi que le monde croie de sa Passion, quoique ces membres cruellement déchirés et cette pauvre chair écorchée fasse presque soulever le cœur de ceux qui approchent de lui ; quoique le prophète Isaïe [p. 12] ait prédit que dans cet état il ne serait pas reconnaissable, qu'il n'aurait plus ni grâce, ni même aucune apparence humaine : *Non est species ei, neque decor; vidimus eum, et non erat aspectus* ([b]) : toutefois c'est dans ces linéaments effacés, c'est dans ces yeux meurtris, c'est dans ce visage qui fait horreur, que je découvre des traits d'une incomparable beauté. Sa douleur a non seulement de la dignité, elle a de la grâce et de l'agrément ([1]).

Un soldat a de grandes blessures qui semblent lui déshonorer le visage. Les délicats peut-être détourneront la vue de dessus ces plaies ; mais le prince les trouve belles, parce que c'est pour son service qu'il les a reçues : ce sont de belles marques ; ce sont des cicatrices honorables, que la fidélité pour son roi et l'amour de la patrie embellit.

Donc, ô fidèles de JÉSUS-CHRIST, que les ennemis de mon Maître trouvent de la difformité dans ses plaies, certes je ne le puis empêcher. Mais « pour nous autres croyants, » *nobis credentibus*, comme disait tout à l'heure saint Augustin, pour moi qui suis assuré que c'est pour l'amour de moi qu'il est ainsi couvert de blessures, je ne puis être de leur sentiment. La véritable beauté de mon Maître ne lui peut être ravie : non, non, ces cruelles meurtrissures n'ont pas défiguré ce visage ; elles l'ont embelli à mes yeux. Si les blessures

a. In Ps. XLIV, n. 3. — *b. Is.*, LIII, 2.

est beau sortant du sein de sa Mère : il est beau égal à Dieu, il est beau égal aux hommes : il est beau dans ses miracles, il est beau dans ses souffrances : il est beau méprisant la mort, il est beau promettant la vie : il est beau descendant aux enfers, il est beau montant aux cieux : partout il est digne d'admiration. O JÉSUS-CHRIST, ô JÉSUS-CHRIST, ô mon amour ! » — Là il enchérit sur saint Augustin, au lieu de le traduire littéralement.

1. *Édit.* « Mais peut-être vous me direz... » Six lignes interpolées, que nous retranchons.

des sujets sont si belles aux yeux du prince, dites-moi, les blessures du prince, quelles doivent-elles être aux yeux des sujets ? Celles-ci, ce sont mes délices ; je les baise, je les arrose de larmes. L'amour que mon roi Sauveur a pour moi, qui a ouvert toutes ses plaies, y a répandu une certaine grâce qu'aucun autre objet ne peut égaler, un certain éclat de beauté qui transporte les âmes fidèles. Ne voyez-vous pas avec combien de douces complaisances elles y demeurent toujours attachées? Ce leur est un supplice, que de les arracher de cet aimable objet. De là sortent ces flèches aiguës que David chante dans notre psaume; de là ces traits de flamme invisible, « qui percent les cœurs jusqu'au vif : » *In corda inimicorum regis :* tellement « qu'ils ne respirent plus autre chose que JÉSUS crucifié, » à l'imitation de l'Apôtre: *Non judicavi me scire* ([a]) *aliquid inter vos nisi Jesum Christum et hunc crucifixum* ([1]). C'est ainsi que le roi JÉSUS se plaît de régner dans les cœurs.

C'est pourquoi je ne m'étonne pas si je ne vois dans sa Passion que des marques de sa royauté. Oui, malgré la rage de ses bourreaux, ces épines font un diadème qui couronne sa patience ; ce roseau fragile devient un sceptre en ses mains; cette pourpre ridicule, dont ils le couvrent, se changera en pourpre royale, sitôt qu'elle sera teinte du sang de mon Maître. Lorsque j'entends le peuple crier que le Sauveur mérite la mort à cause qu'il s'est fait roi : certes, dis-je incontinent en moi-même, ces furieux disent mieux qu'ils ne pensent, car mon prince doit régner par sa mort. Quand il porte lui-même sa croix sur ses épaules innocentes, tout autre qu'un chrétien [p. 13] serait étonné de son impuissance; mais le fidèle se doit souvenir de ce qu'a dit de lui Isaïe, « que sa domination, sa principauté est mise sur son épaule : » *Principatus super humerum ejus* ([b]). Qu'est-ce à dire, cet empire et cette principauté sur ses épaules? Ah! ne l'entendez-vous pas? c'est sa croix. C'est ainsi que l'explique Tertullien ([2]), dans le livre contre les Juifs ([c]). Sa croix, c'est

a. I *Cor.*, II, 2. — *b. Is.*, IX, 6. — *c. Adv. Jud.*, n. 10.
1. *Ms. Unum scio, etc.*
2. *Ms.* Tertullian, *passim.*

son sceptre ; sa croix, c'est son bâton d'ordonnance: c'est elle qui rangera tous les peuples sous l'obéissance de Notre-Seigneur.

Et n'avez-vous jamais pris la peine de considérer ce beau titre que les ennemis de mon Maître attachèrent au-dessus de sa croix, JÉSUS DE NAZARETH, ROI DES JUIFS, écrit en gros caractères, et en trois sortes de langues, afin que la chose fût plus connue ? Il est vrai que les Juifs s'y opposent ; mais Pilate l'écrit malgré eux. Qu'est-ce à dire ceci, chrétiens ? Ce juge corrompu avait envie de sauver mon Maître, et il ne l'a condamné que pour plaire aux Juifs : les mêmes Juifs le pressent de changer ce titre ; il le refuse, il tient ferme, il n'a plus de complaisance pour eux. Quoi ! cet homme si complaisant, qui livre un innocent à la mort de crainte de choquer les Juifs, commence à devenir résolu pour soutenir trois ou quatre mots qu'il avait écrits sans dessein, et qui paraissaient de si peu d'importance ! Remarquez tout ceci, s'il vous plaît : il est lâche et ferme, il est mol et résolu dans la même affaire, à l'égard des mêmes personnes. Grand Dieu ! je reconnais vos secrets : il fallait que JÉSUS mourût en la croix, il fallait que sa royauté fût écrite au haut de la croix. Pilate exécute le premier par sa complaisance, et l'autre par sa fermeté. « O vertu ineffable de l'opération divine ! même dans le cœur des ignorants ! s'écrie en cet endroit l'admirable saint Augustin ([a]). Ils ne savent tous ce qu'ils disent, et ils disent tous ce que veut mon Sauveur. » Une secrète vertu s'empare invinciblement de leur âme, et, malgré leurs méchantes intentions, exécute de très sages et très salutaires conseils.

Caïphe, en plein conseil de pharisiens, parlant de Notre-Seigneur, dit qu'il « est expédient qu'il meure, afin que toute la nation ne périsse pas. » Sa mort empêchera donc toute la nation de périr : Il est donc le Sauveur de toute la nation, remarque très à propos l'évangéliste saint Jean ([b]). Merveilleux jugement de Dieu ! Il pensait prononcer l'arrêt de sa mort, et il faisait une prophétie de sa gloire. Le même arriva à Pilate : il condamne le Fils de Dieu à la croix ; et, voulant écrire selon la coutume la cause de son supplice, il dresse un

a. Tract. CXVII *in Joan.*, n. 5. — *b. Joan.*, XI, 50, 52.

monument à sa royauté. Tant il est vrai que Dieu a des ressorts infaillibles [p. 14] pour tourner où il lui plaît les cœurs de ses ennemis, et les faire concourir, mal gré qu'ils en aient, à l'exécution de ses volontés ! Parce que le règne du Sauveur devait commencer à la croix, il plaisait à notre grand Dieu que sa royauté y fût attestée par une écriture publique, et de l'autorité du gouverneur de la province, qui servira, sans y penser, à la Providence divine.

Écrivez donc, ô Pilate, les paroles que Dieu vous dicte, et dont vous n'entendez pas le mystère. Quoi que l'on vous puisse alléguer, gardez-vous de changer ce qui est déjà écrit dans le ciel. Que vos ordres soient irrévocables, parce qu'ils sont faits en exécution d'un arrêt immuable du Tout-Puissant. Que la royauté de JÉSUS soit écrite en langue hébraïque ([a]), qui est la langue du peuple de Dieu ; et en la langue grecque, qui est la langue des doctes et des philosophes ; et en la langue romaine, qui est celle de l'empire et du monde. Et vous, ô Grecs, inventeurs des arts ; vous, ô Juifs, héritiers des promesses ; vous, Romains, maîtres de la terre, venez lire cet admirable écriteau : fléchissez le genou devant votre roi. Bientôt, bientôt vous verrez cet homme, abandonné de ses propres disciples, ramasser tous les peuples sous l'invocation de son nom. Bientôt arrivera ce qu'il a prédit autrefois ([1]), qu'étant élevé hors de terre, il attirera tout à soi, et changera l'instrument du plus infâme supplice en une machine céleste pour enlever tous les cœurs : *Et ego, cum exaltatus fuero a terra, omnia traham ad meipsum* ([b]). Bientôt les nations incrédules, sur lesquelles il étend ses bras, viendront recevoir parmi ses embrassements paternels cet aimable baiser de paix qui, selon les prophéties anciennes, les doit réconcilier au vrai Dieu qu'elles ne connaissaient pas. Bientôt ce crucifié sera couronné d'honneur et de gloire. « A cause que, par la grâce de Dieu, il a goûté la mort pour tous, »

a. Joan., XIX, 20. — *b. Joan.*, XII, 32.

1. « En saint Jean, chapitre III, » ajoute Bossuet, se reportant par la pensée à l'entretien de JÉSUS avec Nicodème. Mais bien qu'il s'agisse là du mystère de la croix, on n'y rencontre pas le texte allégué par l'orateur. Il se trouve dans un autre chapitre (XII). Il y a donc lieu de rectifier la citation, à l'exemple de Deforis.

comme dit la divine Epître aux Hébreux ([a]), il verra naître de son sépulcre une belle postérité ; et sera glorieusement accompli ce fameux oracle du prophète Isaïe (au chapitre LIII): « S'il donne son âme pour le péché, il verra une longue suite d'enfants : » *Si posuerit* ([1]) *pro peccato animam suam, videbit semen longævum.* « Cette pierre rejetée de la structure du bâtiment, sera faite la pierre angulaire et fondamentale, qui soutiendra tout le nouvel édifice ([b]) ; » et ce mystérieux grain de froment, qui représente notre Sauveur, en saint Jean, chapitre XII, étant tombé en terre, se multipliera par sa propre corruption, c'est-à-dire, que le Fils de Dieu tombera de la croix dans le sépulcre, et par un merveilleux contre-coup « tous les peuples tomberont à ses pieds : » *Populi sub te cadent*, disait notre psaume XLIV.

Que je triomphe d'aise quand je vois dans Tertullien que déjà de son temps le nom de JÉSUS, si près de la mort de notre Sauveur et du commencement de l'Église, déjà le nom de JÉSUS était adoré par toute la terre ; et que dans toutes les provinces du monde qui pour lors étaient découvertes, le Sauveur y avait un nombre infini [p. 15] de sujets ! « Nous sommes, dit hautement ce grand personnage, presque la plus grande partie de toutes les villes, » *pars pene major civitatis cujusque* ([c]). Les Parthes invincibles aux Romains, les Thraces autonomes ([2]) comme les appelaient les anciens, c'est-à-dire, gens impatients de toute sorte de loi, ont subi volontairement le joug de JÉSUS. Les Mèdes, les Arméniens, et les Perses, et les Indiens les plus reculés ; les Maures et les Arabes, et ces vastes provinces de l'Orient ; l'Égypte et l'Éthiopie, et l'Afrique la plus sauvage ; les Scythes toujours errants, les Sarmates, les Gétuliens, et la barbarie la plus inhumaine a été apprivoisée ([3]) par la doctrine modeste du Sauveur JÉSUS. L'Angleterre, ah! la perfide Angleterre, que le rempart de ses mers rendait inaccessible aux Romains, la foi du Sauveur y est abordée : *Britannorum inaccessa*

a. Hebr., II, 9. — *b. Ps.*, CXVII, 22. — *c. Ad Scap.*, n. 2. — Ms. *major pene pars cujusque civitatis.*

1. *Ms. Si dederit.*
2. *Édit.* antinomes. (Correction mal fondée. *Voy.* Thucyd., I, 139.)
3. *Var.* civilisée.

Romanis loca, Christo vero subdita ([a]). Que dirai-je des peuples d'Espagne, et de la belliqueuse nation des Gaulois, l'effroi et la terreur des Romains, et des fiers Allemands, qui se vantaient de ne craindre autre chose sinon que le ciel tombât sur leurs têtes ? Ils sont venus à JÉSUS, doux et simple[s] comme des agneaux, demander pardon humblement, poussés d'une crainte respectueuse. Rome même, cette ville superbe qui s'était si longtemps enivrée du sang des marytrs de JÉSUS, Rome la maîtresse a baissé la tête, et a porté plus d'honneur au tombeau d'un pauvre pêcheur, qu'aux temples de son Romulus : *Ostendatur mihi Romæ tanto in honore templum Romuli, in quanto ibi ostendo memoriam Petri* ([b]).

Il n'y a point d'empire si vaste, qui n'ait été resserré dans quelques limites. JÉSUS règne partout, dit le grave Tertullien : c'est dans le livre contre les Juifs, duquel j'ai tiré presque tout ce que je viens de vous dire de l'étendue du royaume de Dieu ([1]). « JÉSUS règne partout, dit-il, JÉSUS est adoré partout. Devant lui la condition des rois n'est pas meilleure que celle des moindres esclaves. Scythes ou Romains, Grecs ou Barbares, tout lui est égal, il est égal à tous, il est roi de tous, il est le Seigneur et le Dieu de tous : » *Christi regnum et nomen ubique porrigitur, ubique regnat, ubique adoratur ; non regis apud illum major gratia, non barbari alicujus inferior lætitia ; omnibus æqualis, omnibus rex, omnibus Deus et Dominus est* ([c]). Et ce qui est de plus admirable, c'est que ce ne sont point les nobles et les empereurs qui lui ont amené les simples et les roturiers : au contraire, il a amené les empereurs par l'autorité des pêcheurs. Il a permis que les empereurs avec toute la puissance du monde résistassent à sa pauvre Église par toute sorte de cruautés, afin de faire voir qu'il ne tenait pas son royaume

a. Tertull., *Adv. Jud.*, n. 7. — *b.* S. Aug., *In Ps* XLIV, n. 23. — Ms. *Ostende mihi.., in quanto ostendo tibi...* — *c.* Tertull., *Adv. Jud.*, n. 7.

1. Bossuet dira de même, vingt-cinq ans plus tard : « Cent ans après JÉSUS-CHRIST, saint Justin comptait déjà parmi les fidèles beaucoup de nations sauvages, et jusqu'à ces peuples vagabonds qui erraient deçà et delà sur des chariots, sans avoir de demeure fixe..... Au milieu du troisième siècle, Tertullien et Origène font voir dans l'Église des peuples entiers qu'un peu devant on n'y mettait pas. » — Et il citera à l'appui le même traité de Tertullien *Adversus Judæos*, c. 7. (*Discours sur l'Histoire universelle*, IIe partie, ch. XX.)

de l'appui ni de la complaisance des grands. Mais quand il lui a plu d'abaisser à ses pieds la majesté de l'empire : Venez, venez à moi, ô Césars ! Assez et trop longtemps vous avez persécuté mon Église : entrez vous-mêmes dans mon royaume, où vous ne serez pas [p. 16] plus considérables que les moindres de vos sujets. A même temps Constantin, ce triomphant empereur, obéissant à la Providence, éleva l'étendard de la croix au-dessus des aigles romaines, et par toute l'étendue de l'empire la paix fut rendue aux Églises.

Où êtes-vous, ô persécuteurs ? que sont devenus ces lions rugissants qui voulaient dévorer le troupeau du Sauveur ? Mes frères, ils ne sont plus ; JÉSUS les a défaits : « Ils sont tombés à ses pieds : » *Populi sub te cadent.* Il en est arrivé comme de saint Paul. « JÉSUS fit mourir son persécuteur, et mit en sa place un disciple : » *Occisus est inimicus Christi, vivit discipulus Christi,* dit saint Augustin ([a]). Ainsi ces peuples farouches, qui frémissaient comme des lions contre les innocents agneaux de Notre-Seigneur, ils ne sont plus, ils sont morts ; « JÉSUS les a frappés au cœur : » *In corda inimicorum.* « C'était dans le cœur qu'ils s'élevaient contre lui, c'est dans le cœur qu'il les a abaissés : » *Cadunt in corde. Ibi se erigebant adversus Christum, ibi cadunt ante Christum.* « Les flèches de mon Maître ont percé le cœur de ses ennemis : » *Sagittæ Potentis acutæ, in corda inimicorum regis.* Il les a blessés de son saint amour. « Les ennemis sont défaits, mon Sauveur en a fait des amis : » *Ceciderunt ; ex inimicis amici facti sunt ; inimici mortui sunt, amici vivunt* ([b]). Et comment cela ? « Par la croix : » *Domuit orbem; non ferro, sed ligno* ([c]). « Le royaume qui n'était pas de ce monde a dompté le royaume superbe, non par la fierté d'un combat, mais par l'humilité de la patience : » *Regnum quod de hoc mundo non erat, superbum mundum non atrocitate pugnandi, sed patiendi humilitate vincebat* ([d]).

C'est pourquoi, dans ce même temps, faites avec moi cette dernière remarque ; dans ce même temps, dis-je, dans lequel la paix étant donnée à l'Église tout ne respirait que JÉSUS,

a. In Ps. XLIV, n. 16. — *b.* S. Aug., *ibid.* — *c. In Ps.* XCV, n. 2. — *d. In Joan.* Tract. CXVI.

on lui élevait des temples de tous côtés, on renversait les idoles par toute la terre; dans ce même temps où les vénérables évêques, qui sont les princes de son empire, s'assemblèrent de toutes parts à Nicée pour y tenir les premiers États généraux de tout le royaume de JÉSUS-CHRIST, dans lesquels toutes les provinces du monde confessèrent sa divinité ; dans ce même temps la croix précieuse à laquelle avait été pendu le Sauveur, croix qui jusques alors avait été cachée (et peut-être que la Providence divine jugeait que la croix de Notre-Seigneur paraissait assez en ses membres durant la persécution des fidèles) ; la croix donc, jusques alors cachée, pesez toutes ces circonstances, fut découverte en ce temps par de grands et extraordinaires miracles; elle fut reconnue, elle fut adorée. Et ce n'est point ici une histoire douteuse : elle doit être approuvée par tous ceux qui aiment les antiquités chrétiennes, dans lesquelles nous la voyons très évidemment attestée. Eh ! penseriez-vous bien, chrétiens, qu'une chose si mémorable, si célèbre parmi les Pères, soit arrivée en ce temps sans quelque profond conseil de la sagesse éternelle ? Cela est hors de toute apparence. Que dirons-nous donc en cette rencontre ? C'est que tout le monde est dompté, tout a fléchi sous les lois du Sauveur.

Paraissez, paraissez, il est temps, ô croix qui avez fait cet ouvrage : c'est vous qui avez brisé les idoles ; c'est vous qui avez subjugué les peuples ; c'est vous qui avez donné la victoire aux valeureux soldats de JÉSUS, qui ont tout surmonté par la patience. Vous serez gravée sur le front des rois, vous serez le principal ornement de la couronne des empereurs, ô croix, qui êtes la joie et l'espérance de tous les fidèles. Concluons donc de tout ce discours que la croix est un trône magnifique, que le nom de JÉSUS est un nom bien digne d'un roi, et qu'un Dieu descendant sur la terre pour vivre parmi les hommes, n'y pouvait rien faire de plus grand, rien de plus royal, rien de plus divin, que de sauver tout le genre humain par une mort généreuse.

SECOND POINT.

Et plût à Dieu, chrétiens, que, pour achever de vous faire voir la gloire de cette mort, il me restât assez de loisir pour vous entretenir quelque temps de la qualité de pontife que Notre-Seigneur a si bien méritée! C'est là que, suivant la doctrine toute céleste de l'incomparable Épître aux Hébreux, par la comparaison du sacerdoce de la loi mosaïque, je tâcherais de vous faire connaître la dignité infinie de la prêtrise de JÉSUS-CHRIST. Vous verriez Aaron portant à un autel corruptible des génisses et des taureaux, et JÉSUS pontife et victime présentant devant le trône de Dieu sa chair formée par le Saint-Esprit, oblation sainte et vivante pour l'expiation de nos crimes. Vous verriez Aaron dans un tabernacle mortel effaçant quelques immondices légales, et certaines irrégularités de la loi, par le sang des animaux égorgés; et JÉSUS à la droite de la majesté faisant par la vertu de son sang la vraie purification de nos âmes. Vous verriez Aaron consacré par un sang étranger, comme il est écrit dans le Lévitique ([a]), et « par ce même sang étranger, » *in sanguine alieno*, dit l'Apôtre ([b]), entrer dans le sanctuaire bâti de main d'homme; et JÉSUS, consacré par son propre sang, entrer aussi par son propre sang dans le sanctuaire éternel, dont il ouvre la porte à ses serviteurs. Vous verriez, ô l'admirable spectacle pour des âmes vraiment chrétiennes ! vous verriez d'une part tous les hommes révoltés ouvertement contre Dieu ; et d'autre part la justice divine prête à les précipiter dans l'abîme en la compagnie des démons, desquels ils avaient suivi les conseils et imité la présomption, lorsque tout à coup ce saint, ce charitable pontife, ce pontife fidèle et compatissant à nos maux, paraît entre Dieu et les hommes. Il se présente pour porter les coups qui allaient tomber sur nos têtes, il répand son sang sur les hommes, il lève à Dieu ses mains innocentes ; et, pacifiant ainsi le ciel et la terre, il arrête le cours de la vengeance divine, et change une fureur implacable en une éternelle miséricorde. Vous

a. Lev., VIII. — *b. Hebr.*, IX, 25.

verriez comme tous les fidèles deviennent prêtres et sacrificateurs, par le sang précieux de JÉSUS par lequel ils sont consacrés. Je vous les représenterais, ces nouveaux sacrificateurs, revêtus d'une étole céleste, blanchis dans les eaux du baptême et dans le sang de l'Agneau, officiant tous ensemble non sur un autel de matière terrestre, mais sur cet autel céleste qui représente le Fils de Dieu (en l'Apocalypse, VIII) ; et là charger cet autel de victimes spirituelles, c'est-à-dire, de prières ferventes, de cantiques de louanges et de pieuses actions de grâces, qui de toutes les parties de la terre montent de dessus ce mystérieux autel devant la face de Dieu, ainsi qu'un parfum agréable et un sacrifice de bonne odeur, au nom de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, grand-prêtre et sacrificateur éternel selon l'ordre de Melchisédech.

Et que ne dirions-nous pas de cet incomparable pontife, de ce médiateur du Nouveau Testament, par qui seul toutes les oraisons sont bien reçues, par qui les péchés sont remis, par qui toutes les grâces sont entérinées, qui par une nouvelle alliance a rompu le damnable traité que nous avions fait avec l'enfer et la mort, selon ce que dit Isaïe (au chapitre XXVIII): *Delebitur fœdus vestrum cum morte, et pactum vestrum cum inferno non stabit :* « Votre pacte avec la mort sera annulé, et votre pacte avec l'enfer ne tiendra pas. » C'est ce que nous dirions, chrétiens. Puis, joignant cette doctrine tout apostolique à ce que nous venons de prêcher de la royauté du Sauveur, nous conclurions hautement, dans l'épanchement de nos cœurs, que le nom de JÉSUS, qui enferme toutes ces merveilles, est un nom au-dessus de tout nom ([1]), comme l'Apôtre l'enseigne aux Philippiens ([a]), et qu'il était bien convenable, selon le même Apôtre aux Hébreux ([b]), que Dieu dédiât et consacrât par sa Passion le prince de notre salut. Mais puisqu'il a plu à celui qui nous inspire dans cette chaire de vérité, de nous fournir assez de pensées pour remplir tout cet entretien de la royauté de JÉSUS, fidèles, demeurons-en là, en attendant que la Provi-

a. Philipp., II, 9. — *b. Hebr.*, II, 10.

1. *Ms.* « de tous noms. » — Distraction, car l'auteur ne s'écarterait pas volontairement du texte sacré : *Super omne nomen.*

dence divine nous fasse tomber sur la même matière, et tirons-en quelques instructions pour l'édification de nos âmes.

Donc, ô peuples de JÉSUS-CHRIST, si le Fils de Dieu est votre vrai roi, songez à lui rendre vos obéissances. Rappellerai-je ici de bien loin la mémoire des siècles passés, pour vous faire voir comme les bons princes ont été les délices de leurs sujets ? Que n'ont pas fait les peuples pour les rois qui ont sauvé leurs pays, les vrais pères de la patrie ? Ah ! il y a dans nos cœurs je ne sais quelle inclination naturelle pour les princes que Dieu nous donne, que ni les disgrâces ni aucun mauvais traitement ne [p. 19] peut arracher aux âmes bien nées. Qu'il est aisé aux rois de la terre de gagner l'affection de leurs peuples ! Un souris, un regard favorable, un visage ouvert et riant satisfait quelquefois les plus difficiles. *In hilaritate vultus regis vita*, disait autrefois le Sage ([a]): « La vie est dans les regards du prince, » quand on les a sereins et tranquilles. Peuples, c'est une chose certaine, vous le savez : un gouvernement doux et équitable, une puissance accompagnée de bonté et d'une humeur bienfaisante, charme les âmes les plus sauvages. C'est un sentiment commun parmi les hommes d'honneur, que pour de tels princes la vie même est bien employée.

Il n'y a que le roi JÉSUS à qui la douceur et les largesses ne servent de rien. Il a beau nous ouvrir ses bras pour nous embrasser ; il a beau nous obliger, non par de vaines caresses, mais par des bienfaits effectifs ; nous sommes de glace pour lui, nous aimons mieux nous repaître des frivoles apparences du monde, que de l'amitié solide qu'il nous promet. Ah ! pourrai-je bien vous dire avec combien de soin il a recherché notre amour ? Il est notre roi par naissance, il l'est de droit naturel ; il a voulu l'être par amour et par bienfaits. Il faut, dit-il, que je les délivre, ces misérables captifs. Je pourrais bien le faire autrement, mais je veux les sauver en mourant pour eux, afin de les obliger à m'aimer. J'irai au péril de ma vie, j'irai avec

a. Prov., XVI, 15.

la perte de tout mon sang les arracher de la mort éternelle. N'importe, je le ferai volontiers ; pourvu seulement qu'ils m'aiment, je ne leur demande point d'autre récompense. Je les ferai régner avec moi.

Eh ! mes frères, dites-moi, je vous prie, que nous a fait JÉSUS, le meilleur des princes, qu'avec une telle bonté il ne peut gagner nos affections, il ne peut amollir la dureté de nos cœurs ? Certes, peuple de Metz, je vous donnerai cet éloge, que vous êtes fidèle à nos rois. On ne vous a jamais vu entrer, non pas même d'affection, dans les divers partis qui se sont formés contre leur service. Votre obéissance n'est pas douteuse, ni votre fidélité chancelante. Quand on parlait ces jours passés (1) de ces lâches qui avaient vendu aux ennemis de l'État les places que le roi leur a confiées, on vous a vu[s] frémir d'une juste indignation. Vous les nommiez des traîtres, indignes de voir le jour, pour avoir ainsi lâchement trompé la confiance du prince, et manqué de foi à leur roi. Fidèles aux rois de la terre, pourquoi ne sommes-nous traîtres qu'au Roi des rois ? pourquoi est-ce qu'il n'y a qu'envers lui que le nom de perfides ne nous déplaît pas, qui serait le plus sensible reproche que l'on nous pût faire en toute autre rencontre ?

Mes frères, le roi JÉSUS nous a confié à tous une place, qui lui est de telle importance, qu'il l'a voulu acheter par son sang : cette place, c'est notre âme, qu'il a commise à notre fidélité. Nous sommes obligés de la lui garder, par un serment inviolable que nous lui avons prêté au baptême. Il l'a munie de tout ce qui est nécessaire, au dedans par ses grâces et son Saint-Esprit, au dehors par (p. 20) la protection angélique. Rien n'y manque, elle est imprenable,

1. Fin décembre, par conséquent. Tout Paris retentira, *dès le commencement de décembre* 1653, de la trahison du comte d'Harcourt (Loret, *Muse historique*, Lettre du 6 décembre) : sans doute aussi Metz, ville voisine des événements. D'ailleurs, Bossuet appellerait-il Brisach « une place que le roi a confiée » au rebelle, lorsque celui-ci s'y était de lui-même établi et maintenu, malgré l'autorité royale ? Des bruits de trahison se répandaient aussi en décembre 1852. (Voy. Loret, 14 et 21 décembre.) Venant du Midi de la France, ils durent éclater en Lorraine quelques jours plus tard que dans la capitale. Cette date correspond mieux avec les caractères du manuscrit.

elle ne peut être prise que par trahison. Traîtres et perfides que nous sommes, nous la livrons à Satan ; nous vendons à Satan le prix du sang de JÉSUS, à Satan son ennemi capital, qui a voulu envahir son trône, qui, n'ayant pas pu réussir au ciel dans son audacieuse entreprise, est venu sur la terre lui disputer son royaume, et se faire adorer en sa place. O perfidie ! ô indignité ! c'est pour servir Satan que nous trahissons notre prince crucifié pour nous, notre unique libérateur !

Figurez-vous, chrétiens, qu'aujourd'hui, au milieu de cette assemblée, paraît tout à coup un ange de Dieu, qui fait retentir à nos oreilles ce que disait autrefois Élie aux Samaritains : « Peuples, jusques à quand chancellerez-vous entre deux partis ? » *Quousque claudicatis in duas partes* ([a]) ? Si le Dieu d'Israël est le vrai Dieu, il faut l'adorer ; si Baal est Dieu, il faut l'adorer. Chers frères, les prédicateurs sont les anges du Dieu des armées. Je vous dis donc aujourd'hui à tous, et Dieu veuille que je me le dise à moi-même comme il faut : *Quousque claudicatis ?* « Jusques à quand serez-vous chancelants ? » Si JÉSUS est votre roi, rendez-lui vos obéissances ; si Satan est votre roi, rangez-vous du côté de Satan. Il faut prendre parti aujourd'hui. Ah ! mes frères, vous frémissez à cette horrible proposition. A JÉSUS, à JÉSUS, dites-vous ; il n'y a pas ici lieu de délibérer. Et moi, nonobstant ce que vous me dites, je réitère encore la même demande ; *Quousque claudicatis in duas partes ?* « Eh ! serez-vous à jamais chancelants, » sans prendre parti comme il faut ? Si je suis votre Maître, dit le Seigneur par la bouche de son prophète, « où est l'honneur que vous me devez ([b]) ? » « Et pourquoi m'appelez-[vous] Seigneur, et ne faites pas ce que je vous dis ? » dit Notre-Seigneur en son Évangile ([c]) ? Que voulez-vous que l'on croie, ou nos paroles, ou nos actions ?

Le Fils de Dieu nous ordonne que nous approchions de son Père en toute pureté et en tempérance. Et pourquoi donc tant d'infâmes désirs ? pourquoi tant d'excessives débauches ? Il nous ordonne d'être charitables ; et, fidèles, la

a. III *Reg.*, XVIII, 21. — *b. Malach.*, I, 6. — *c. Luc.*, VI, 46.

charité pourra-t-elle jamais s'accorder avec nos secrètes envies, avec nos médisances continuelles, avec nos inimitiés irréconciliables ? Le Fils de Dieu nous ordonne de soulager les pauvres autant que nous le pourrons ; et nous ne craignons pas de consumer la substance du pauvre, ou par de cruelles rapines, ou par des usures plus que judaïques. *Quousque claudicatis ?* Mes frères, il ne faut plus chanceler ; il faut être tout un ou tout autre. Si Jésus est notre roi, donnons- [1] lui nos œuvres, comme nous lui donnons nos paroles. Si Satan est notre roi, ô chose abominable ! mais la dureté de nos cœurs nous contraint de parler de la sorte ; si Satan est notre roi, ne lui refusons pas nos paroles après lui avoir donné nos actions. Mais à Dieu ne plaise, mes frères, que jamais nous fassions un tel choix ! Et comment pourrions-nous supporter les regards de cet Agneau sans tache, meurtri pour l'amour de nous ? Dans cette terrible journée, où ce roi descendra en sa majesté juger les vivants et les morts, comment soutiendrions-nous l'aspect de ses plaies qui nous reprocheraient notre ingratitude ? Où trouverions-nous des antres assez obscurs et des abîmes assez profonds pour cacher une si noire perfidie ? Et comment souffririons-nous les reproches de cette tendre amitié si [p. 21] indignement méprisée, et la voix effroyable du sang de l'Agneau qui a crié pour nous sur la croix pardon et miséricorde, et dans ce jour de colère, criera vengeance contre notre foi mal gardée et contre nos serments infidèles ?

O Dieu éternel ! combien dur, combien insupportable sera ce règne que Jésus commencera en ces jours d'exercer sur ses ennemis ! Car enfin, fidèles, il est nécessaire qu'il règne sur nous. L'empire des nations lui est promis par les prophéties. S'il ne règne sur nos âmes par miséricorde, il y régnera par justice ; s'il n'y règne par amour et par grâce, il y régnera par la sévérité de ses jugements et par la rigueur de ses ordonnances. Et que diront les méchants quand ils sentiront, mal gré qu'ils en aient, leur roi en eux-mêmes appesantir sur eux son bras tout-puissant ; lorsque Dieu, frappant d'une main, soutenant de l'autre, les brisera éternellement

1. *Ms.* donnez (distraction).

de ses coups sans les consumer ? Et ainsi, toujours vivants et toujours mourants, immortels pour leur peine, trop forts pour mourir, trop faibles pour supporter, ils gémiront à jamais sur des lits de flammes, outrés de furieuses et irrémédiables douleurs ; et poussant parmi des blasphèmes exécrables mille plaintes [p. 22] désespérées, ils confesseront, par une pénitence tardive, qu'il n'y avait rien de si raisonnable que de laisser régner JÉSUS sur leurs âmes : dignes certes des plus horribles supplices, pour avoir préféré la tyrannie de l'usurpateur à la douce et légitime domination du prince naturel (1). O Dieu et Père de miséricorde ! détournez ces malheurs de dessus nos têtes.

Mes frères, ne voulez-vous pas bien que je renouvelle aujourd'hui le serment de fidélité que nous devons tous à notre grand roi ? O roi JÉSUS ! à qui nous appartenons à si juste titre, qui nous avez rachetés par un prix d'amour et de charité infinie, je vous reconnais pour mon souverain. C'est à vous seul que je me dévoue. Votre amour sera ma vie, votre loi sera la loi de mon cœur. Je chanterai vos louanges, jamais je ne cesserai de publier vos miséricordes. Je veux vous être fidèle, je veux être à vous sans réserve, je veux vous consacrer tous mes soins, je veux vivre et mourir à votre service. *Amen.*

1. Passage éloquent, depuis : « Et que diront les méchants...? » souligné à l'époque des sommaires (1662).

SUR LES DEUX ALLIANCES [1],

prêché à Metz, chez les Sœurs de la Propagation de la Foi, le IIe dimanche après l'Épiphanie, 1653.

D'après les mémoires de Ledieu (p. 58), Bossuet aurait d'abord improvisé une allocution sur ce sujet devant Schonberg et Marie de Hautefort, « un dimanche dans l'Octave des Rois [2]. » Quoi qu'il en soit, nous avons une ébauche qu'il rédigea pour le dimanche suivant, jour auquel se lit l'évangile des Noces de Cana.

Nuptiæ factæ sunt in Cana Galileæ, et erat mater Jesu ibi. Vocatus est autem et Jesus et discipuli ejus. (Joan., II.)

JÉSUS et sa sainte Mère avec ses disciples, chères sœurs, quelle compagnie ! Ils sont invités à un festin : ô festin pieux ! et à un festin nuptial : ô noces mystérieuses ! Mais à ce festin, le vin y manque ; le vin que les délicats appellent l'âme des banquets. Est-ce avarice ? est-ce pauvreté ? est-ce négligence ? ou bien n'est-ce pas plutôt quelque grand mystère que l'Esprit nous propose pour exercer nos intelligences? Certes il est ainsi, mes très chères sœurs. Car je vois que le Sauveur Jésus, pour suppléer à ce défaut, change l'eau en vin excellent ; et ce vin se sert à la fin du repas, au grand étonnement de la compagnie. O vin admirable et plein de mystères, fourni, par la charité de Jésus, aux prières de la sainte Vierge ! Je vous demande, mes sœurs, quel intérêt prend le Maître de sobriété à ce que cette compagnie ne soit pas sans vin. Était-ce chose qui méritât que sa toute-puis-

1. *Mss.* 12821, f. 356-365 ; non paginé. Jugé trop peu important pour être résumé.

2. C'était pendant le dîner que l'invitation lui avait été adressée. On en a conclu qu'il avait prêché à table. (Floquet, *Études*.., I, 345. — Édition Guérin, 1870. — Édition Guillaume, 1877.) Cela n'est guère vraisemblable : il faut sans doute entendre qu'il prêcha à l'office du soir, qui suivit le repas. Notre sermon, que nous regardons avec M. Gandar, comme un des plus anciens de Bossuet, ne peut se placer, d'après l'orthographe, en deçà de 1653. Bossuet revint sur ce sujet l'année suivante, et rédigea pour cette circonstance une feuille nouvelle, que nous donnerons au commencement de 1654.

sance y fût employée ? Était-ce en une pareille rencontre où il devait commencer à manifester sa gloire ; et un ouvrage de cette nature devait-il être son premier miracle ? Croyez-vous que ceci soit sans mystère ? A Dieu ne plaise, âmes chrétiennes, que nous ayons une telle opinion de notre Sauveur! Il est la Sagesse et la Parole du Père : tous ses discours et toutes ses actions sont esprit et vie ; tout y est lumière, tout y est intelligence, tout y est raison ([1]). O Sagesse éternelle, éclairez par votre Esprit-Saint notre faible et impuissante raison, pour nous faire entendre la vôtre !

Dans cette histoire miraculeuse, tout me représente le Sauveur Jésus. Il y est lui-même en personne : mais si j'ose parler de la sorte, il y est encore plus en mystère. Il est invité selon la vérité de l'histoire ; et si nous le savons entendre, il est lui-même l'Époux selon la vérité du mystère. C'est une chose connue que Jésus est l'époux des âmes fidèles. Et néanmoins, si vous me le permettez, je vous déduirai sur ce point quelques vérités chrétiennes merveilleusement pieuses.

Dieu remplit le ciel et la terre, et il se trouve en tous lieux, comme l'enseigne la théologie : mais il sait encore se communiquer d'une façon toute particulière aux créatures intelligentes : *Ad eum veniemus, et mansionem apud eum faciemus* ([a]). Certes il est incompréhensible, mes sœurs, comment la nature divine s'unit aux esprits purs par de chastes embrassements ; et bien que ce soit un secret ineffable, si est-ce toutefois que les Écritures divines nous le représentent en diverses manières et par de différentes figures. Tantôt elles nous disent que Dieu est une fontaine de vie, qui, se répandant en nos âmes, les lave et les nettoie, leur communique une divine fraîcheur, et étanche leur soif ardente par les ondes de ses vérités : *Fons aquæ salientis* ([b])... *Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum* ([c]). Tantôt elles nous le décrivent tout ainsi qu'une douce rosée, qui

a. Joan., XIV, 23. — Ms. *Ad ipsum.* — *b. Ibid.*, IV, 14. — *c. Ps.*, XLI, 2.

1. Cf. *Discours sur l'Histoire universelle :* « Tout est lumière en Jésus-Christ : sa conduite est une règle ; ses miracles sont des instructions ; ses paroles sont esprit et vie. » (IIe Partie, ch. XIX.)

arrosant nos esprits comme par une féconde humidité, y fait germer les semences célestes : *Rorate, cœli, desuper* ([a]). Quelquefois elles nous le représentent à la manière d'un feu consumant, qui pénétrant toutes nos puissances, dévore toutes les affections étrangères, et épure nos âmes comme l'or dans une fournaise : *Ignis consumens est* ([b]). Elles nous disent ailleurs que Dieu est une nourriture admirable : car de même que toutes les parties de nos corps attirent à elles une certaine substance sans laquelle elles défaudraient, et ensuite se l'incorporent par la vertu d'une secrète chaleur que la nature leur a donnée ; ainsi seraient nos âmes destituées de toute vigueur, si, par de fidèles désirs que le Saint-Esprit leur excite, elles n'attiraient à elles-mêmes cette vérité éternelle qui seule est capable de les sustenter. C'est ce qui nous est signifié par ce pain des anges, qui est devenu le pain des hommes, pain céleste « que nous désirons par un appétit de vie éternelle, que nous prenons par l'ouïe, que nous ruminons par l'entendement, que nous digérons par la foi : » *In causam vitæ appetendus, et devorandus auditu, et ruminandus intellectu, et fide digerendus* ([c]). Telles sont à peu près les comparaisons dont se servent les Écritures, pour nous faire en quelque sorte comprendre cette sainte union de la nature divine avec les âmes élues. Mais de toutes ces comparaisons, la plus douce, la plus aimable et la plus ordinaire dans les saintes Lettres est celle où notre grand Dieu est comparé à un chaste époux qui, par un sentiment de miséricorde, épris de l'amour de nos âmes, après mille amoureuses caresses, après mille recherches de ses saintes inspirations, s'unit enfin à elles par des embrassements ineffables ; et les ravissant d'une certaine douceur, que le monde ne peut entendre, les remplit d'un germe divin, qui fructifie en bonnes œuvres pour la vie éternelle.

Trois conditions du mariage. Union : *Erunt duo in carne una* ([d]). Douceur : *Faciamus adjutorium* ([e]) : il est seul, « donnons-lui un aide ; » il est doux d'être aidé. Fécondité : *Crescite et multiplicamini* ([f]). C'est ce que l'apôtre saint Paul

a. Is., XLV, 8. — *b. Deut.*, IV, 24. — *c.* Tertull., *de Resur. carnis*, n. 37. — *d. Gen.*, II, 24. — *e. Ibid.*, 18. — *f. Ibid.*, I, 22.

nous enseigne, lorsqu'il dit aux chrétiens que de même que le mari et la femme ne sont qu'une même chair, ainsi « qui s'attache à Dieu est un même esprit avec lui :» *Qui adhæret Domino, unus spiritus est* ([a]) ; doctrine que le saint Apôtre a trouvée si utile à nos âmes, qu'il la répète en divers endroits, qu'il serait trop long de vous rapporter.

Or, d'autant que nous sommes déchus de cette première pureté qui nous égalait aux anges dans l'innocence de notre origine, étant devenus charnels et grossiers, nous ne pourrions plus soutenir les approches de la nature divine, si elle ne s'était premièrement rabaissée. Et de là vient que le Fils de Dieu, égal et consubstantiel à son Père, pour rappeler les âmes des hommes à cet heureux mariage avec Dieu, dont elles avaient violé la sainteté par l'infamie de leur adultère, est descendu du ciel en la terre ; il s'est revêtu de chair ; il a déposé cette majesté terrible, ou plutôt il en a tempéré l'éclat ; il a pris nos faiblesses, afin d'être en quelque façon notre égal, et a voulu que, par la nature humaine qu'il a daigné avoir commune avec nous, nous trouvassions un chemin assuré à la nature divine, de laquelle nous nous étions éloignés par une funeste désobéissance. C'est ce charitable Époux de l'Église, c'est-à-dire des âmes fidèles, que l'Apôtre nous dépeint (aux Éphésiens, chapitre v). C'est le plus beau des enfants des hommes, qui a aimé son épouse laide, afin de la faire belle. Il l'est venu chercher dans la terre, afin de la conduire en triomphe dans la céleste patrie. Il a donné son âme pour elle, il l'a lavée de son sang, il l'a nettoyée en l'eau du baptême par des paroles de vie ; son royaume est sa dot, ses grâces sont sa parure. C'est cet Époux, chères sœurs, qui fait aujourd'hui son premier miracle, et représente en son premier miracle ce qu'il est venu faire en ce monde. Ses disciples croient en lui en ce jour : c'est le commencement de l'Église. Il garde son meilleur vin pour la fin du repas : c'est l'Évangile pour le dernier âge, qui doit durer jusques à la consommation des siècles. Ce vin, il le tire de l'eau, et il change cette eau en vin : c'est qu'il change la Loi en Évangile, c'est-à-dire, comme je m'en vais l'exposer, la figure en vérité, la lettre

a. I *Cor.*, VI, 17.

en esprit, la terreur en amour. Disons quelque chose de ces trois changements : mais disons seulement les points capitaux, à cause du peu de temps qui nous est donné ; le reste demeurera à votre méditation.

PREMIER POINT ([1]).

C'est de lui qu'il est écrit en la Genèse, que « l'homme laissera son père et sa mère, afin de s'attacher à sa femme ([a]). » Car, à parler selon l'usage des choses humaines, c'est plutôt la femme qui quitte la maison paternelle pour habiter avec son mari ; mais, selon l'intelligence spirituelle, JÉSUS est cet homme par excellence, qui a quitté son Père et sa mère pour s'attacher à sa chère épouse. Il a quitté en quelque sorte son Père, lorsqu'il est descendu du ciel en la terre, suivant ce qu'il a dit en plusieurs endroits, qu'il retournait à son Père. Il a quitté la Synagogue sa mère, qui l'avait engendré selon la chair, afin de s'attacher à l'Église, son unique épouse, qu'il a ramassée des nations idolâtres.

Vous saurez donc, mes sœurs, que JÉSUS étant la fin de tous les ouvrages de Dieu, tout ce qui s'est fait d'extraordinaire depuis l'origine du monde ne regardait que lui seul. Lisez les Écritures divines, vous verrez partout le Sauveur JÉSUS, si vous avez les yeux assez épurés. Il n'y a page où on ne le trouve. Il est dans le Paradis terrestre, il est dans le déluge, il est sur la montagne, il est au passage de la mer Rouge, il est dans le désert, il est dans la terre promise, dans les cérémonies, dans les sacrifices, dans l'arche, dans le tabernacle ; il est partout ; mais il n'y est qu'en figure. Ainsi a-t-il plu à notre grand Dieu, comme dit l'Apôtre aux Galates ([b]), de nous élever peu à peu, comme des enfants, à la connaissance de ses mystères. Par une infinité d'exemples sensibles, réitérés durant plusieurs siècles, par des similitudes de choses corporelles qui faisaient impression sur nos imaginations, il nous a doucement conduits à l'intelligence de ses vérités ; il nous a fait entendre les grandes choses qu'il

a. Cap. II, 24. — *b*. Cap. IV, 3.

1. Voy. un autre *Premier point*, composé sur le même sujet l'année suivante.

préparait pour notre salut. Considérez, je vous prie, tout ce grand attirail de la loi mosaïque. Pourquoi charger ce peuple de tant de différentes cérémonies, qui étaient toutes fort laborieuses, et néanmoins d'elles-mêmes incapables de rendre l'homme plus agréable à Dieu ? Car il est évident, mes très chères sœurs, que ni tant de purifications corporelles, ni tous ces bains externes, ni ce nombre infini de pénibles observations, ni l'odeur de l'encens ou de la graisse brûlée, ni le sang des animaux égorgés, n'étaient pas choses qui par elles-mêmes pussent plaire à notre grand Dieu, qui, étant un pur esprit, veut être adoré en esprit et en vérité. Mais il ordonnait toutes ces choses, afin que tout ce pompeux appareil et que toute cette majesté extérieure de la religion judaïque fussent des figures de son cher Fils; et c'était cette considération qui lui rendait ces choses agréables pour un temps, bien qu'elles fussent indifférentes de leur nature. Donc, comme l'enseigne l'Apôtre, depuis l'origine du monde jusques à la résurrection du Sauveur Jésus, « tout arrivait en figure à nos pères : » *Omnia in figura contingebant illis* ([a]). C'est pourquoi l'admirable saint Augustin dit que ni dans la loi de nature, ni dans la loi mosaïque, il n'y voit rien de doux, s'il n'y lit le Sauveur Jésus. Tout cela est sans goût ; c'est une eau insipide, si elle n'est changée en ce vin céleste, en ce vin évangélique que l'on garde pour la fin du repas, ce vin que Jésus a fait, et qu'il a tiré de sa vigne élue ([1]). Voulez-vous que nous rapportions quelques traits de l'histoire ancienne, et vous verrez combien elle est insipide, si nous n'y entendons le Sauveur. Nous en dirons quelques-uns des plus remarquables, avec le docte saint Augustin ([b]) ; car de raconter en détail tout ce qui nous parle de notre Sauveur, les années n'y suffiraient pas.

Voyez dans le Paradis terrestre, voyez cet homme nouveau que Dieu a fait selon son plaisir. Il lui envoie un profond sommeil, pour former d'une de ses côtes la compagne qu'il lui destinait. Dites-moi, dit saint Augustin, qu'était-il nécessaire de l'endormir pour lui tirer cette côte ? Était-ce point

a. I *Cor.*, x, 11. — Ms. *figuris*. — *b*. *De Genes. ad litter.*, lib. IX, cap. XIII, n. 23.
1. Expression scripturaire : *Vineam electam* (*Jer.* II, 21).

peut-être pour lui diminuer la douleur ? Ah ! que cette raison serait ridicule! Mais que cette histoire est peu agréable, que cette eau est fade, si JÉSUS ne la change en vin ! Ajoutez-y le sens spirituel, vous verrez le Sauveur dont la mort fait naître l'Église ; mort qui est semblable au sommeil, à cause de sa prompte résurrection, et de la tranquillité avec laquelle il la subit volontairement. Sa mort fait donc naître l'Église. On tire une côte au premier Adam, pour former sa femme, pendant un sommeil tout mystérieux; et pendant le sommeil du nouvel Adam, après qu'il a fermé les yeux avec la même paix que les hommes sont gagnés du sommeil, on lui ouvre son côté avec une lance, et incontinent sortent les sacrements par lesquels l'Église est régénérée. Que dirai-je ici de Noé, qui seul rétablit le monde enseveli dans les eaux du déluge, qui repeuple le genre humain avec le petit nombre d'hommes qui restait dans sa famille ? N'était-ce pas le Sauveur, l'unique réparateur des hommes, qui, par le moyen de douze hommes qu'il envoie par toute la terre, peuple le royaume de Dieu et remplit tout le monde d'une race nouvelle ? Que dirai-je du petit Isaac, qui porte lui-[même le] bois sur lequel il doit être immolé, pendant que son père se prépare, selon les ordres de Dieu, à le sacrifier sur la montagne ? O spectacle d'inhumanité ! Mais si j'y considère le Sauveur JÉSUS, il devient un spectacle de miséricorde. C'est JÉSUS qui porte sa croix pour être immolé sur le mont de Calvaire, livré par son propre Père ès mains de ses ennemis, afin d'être une hostie vivante pour l'expiation de nos crimes. Et le chaste Joseph, vendu par ses frères et emprisonné par les Égyptiens, devenu par cette disgrâce le sauveur de ses frères et des Égyptiens, n'est-ce pas le Sauveur JÉSUS mis à mort par les Juifs ses frères et par les Égyptiens, c'est-à-dire par les idolâtres, et devenu par sa mort Sauveur des Juifs et des idolâtres ? Si je passe la mer Rouge avec les Israélites, si je demeure dans le désert avec eux, combien de fois y verrai-je le Fils de Dieu, seul guide de son peuple dans le désert de ce monde, qui les retirant de l'Égypte par l'eau du baptême, les conduit à la Terre promise ? Cette manne si délicieuse, qu'est-ce, qu'une viande corporelle, si je n'y goûte le Sau-

veur ? Elle est fade, elle est insipide; peu s'en faut que je ne die avec les Juifs : « Notre cœur se soulève sur cette viande légère ([a]). » Mais quand j'y considère le Sauveur Jésus, vrai pain des anges, vraie nourriture des âmes fidèles, dont nous nous repaissons à la sainte table, ah ! qu'elle est douce ! qu'elle est savoureuse ! Voyez le pavé du temple, voyez les habits sacerdotaux ; voyez l'autel et le sanctuaire tout trempés du sang des victimes, et le peuple israélite lavé tant de fois de ce même sang : que tout cela est froid, chères sœurs, si la foi ne m'y montre le sang de l'Agneau répandu pour la rémission de nos crimes, ce sang du Nouveau-Testament que nous offrons à Dieu sur ces terribles autels, et dont nous nous rassasions pour la vie éternelle !

En un mot, dit saint Augustin ([b]), si nous ne regardons Jésus-Christ, toutes les Écritures prophétiques n'ont pas de goût ; elles sont apparemment pleines de folie, du moins en quelques endroits. Que nous y goûtions le Sauveur, tout y est lumière, tout y est intelligence, tout y est raison. Voyez ces deux disciples qui vont en Emmaüs. Ils s'entretenaient de la rédemption d'Israël; c'est le sujet de toute la loi ancienne: mais ils n'y entendaient pas les mystères du Rédempteur. C'était une eau sans force et sans goût : aussi sont-ils froids et languissants. « Nous espérions, disaient-ils, qu'il rachèterait Israël ([c]) : » nous espérions : ô la froide parole ! Jésus approche d'eux, il parcourt toutes les prophéties, il les introduit au secret, au sens profond et mystérieux ; il change l'eau en vin, les figures en vérité, et les obscurités en lumières. Les voilà incontinent transportés: *Nonne cor nostrum ardens erat in nobis* ([d]) ? C'est qu'ils avaient commencé à boire le vin nouveau de Jésus, c'est-à-dire la doctrine de l'Évangile. Cependant admirez, mes très chères sœurs, les sages conseils de la Providence, qui, par une telle richesse d'exemples, nous enseigne une seule vérité, qui est le Verbe fait chair. Ah ! si nous avions les yeux bien ouverts, combien doux serait ce spectacle, de voir qu'il n'y a page, il n'y a parole, il n'y a, pour ainsi dire, ni trait ni virgule de la loi ancienne,

a. Num., XXI, 5. — *b. In Joan.* Tract. IX, n. 3. — *c. Luc.*, XXIV, 21. — *d. Ibid.*, 32.

qui ne parle du Sauveur JÉSUS. La Loi est un Évangile caché : l'Évangile est la Loi expliquée. Les philosophes nous disent que le vin n'est qu'une eau colorée, qui prend en passant par la vigne une certaine impression de ses qualités, parce que cet élément est susceptible, de sa nature, de toutes altérations étrangères. Ainsi l'eau de la loi ancienne devient le vin de la loi nouvelle. C'est cette même eau de la loi mosaïque, qui, étant appropriée à JÉSUS-CHRIST, vraie vigne du Père éternel, prend une nouvelle forme et une nouvelle vigueur. Donc, mes sœurs, passons les nuits et les jours à méditer la loi du Seigneur. Cherchons JÉSUS partout, et il n'y aura endroit où il ne se montre à nos yeux. Et puisqu'il a plu à notre grand Dieu de nous présenter ce vin nouveau de son Évangile, mais de le présenter pur et sans mélange, débrouillé de la lie des figures et de l'eau des expressions prophétiques, n'ayons point désormais d'autre breuvage que cette sainte et immortelle liqueur ; que notre esprit soit toujours à goûter la parole divine. Mais ne nous arrêtons point à la lettre; suçons l'esprit vivifiant que JÉSUS y a coulé par sa grâce. C'est notre seconde partie ; et pour une plus grande brièveté, nous y attacherons aussi la troisième dans une même suite de raisonnement.

SECOND ET TROISIÈME POINTS.

Que ne puis-je vous transporter en esprit sur cette terrible montagne où paraît la majesté du Seigneur ! C'est la montagne de Sina, sur laquelle Dieu donne sa loi à Moïse. Là je vois ce grand Dieu tout-puissant, qui grave sur de la pierre ses saintes lois, dignes d'êtres écrites dans le ciel le plus élevé, avec les rayons du soleil. Et après cela, par la bouche de son serviteur Moïse, il fait publier à son peuple ses ordonnances, et menace les transgresseurs de peines dont le seul récit fait horreur. Certes, cette loi est très sainte : mais ne vous persuadez pas, mes très chères sœurs, qu'elle contienne la vie. Toutes ces paroles majestueuses et cette écriture du doigt de Dieu ne sont qu'un instrument de mort, si elles ne sont accompagnées de l'esprit de la grâce. « C'est une lettre qui tue, » dit le grand

Apôtre saint Paul ([a]). Combien d'âmes présomptueuses ont été précipitées dans la mort éternelle par ces augustes commandements ! Ne vous étonnez pas de cette parole : c'est la doctrine de l'apôtre saint Paul, et en voici la véritable explication. La Loi montrait bien ce qu'il fallait faire ; mais elle ne subvenait pas à l'impuissance de notre nature. Elle frappait les oreilles; mais elle ne touchait pas le cœur. Ce n'était pas assez que Dieu, d'une voix tonnante et impérieuse, fît annoncer au peuple ses volontés : il fallait qu'il parlât intérieurement, et que par une opération toute-puissante il amollît notre dureté. Grand Dieu éternel, vous me commandez ; il est juste que vous soyez obéi : mais ce n'est rien faire que me commander, si vous ne me donnez la grâce par laquelle je puisse observer vos commandements. Or cette grâce n'est point par la Loi : c'est le propre don de l'Évangile, selon ce que dit l'apôtre saint Jean ([b]), que « la Loi a été donnée par Moïse, et la grâce et la vérité a été faite par Jésus-Christ. » Qu'est-ce donc que faisait la Loi ? Elle ordonnait, elle commandait, elle liait les transgresseurs d'éternelles malédictions ; parce que « maudit est celui qui n'observe pas les paroles qui sont écrites en ce livre ([c]) : » mais elle ne soulageait en rien nos infirmités. C'était une eau faible et sans vigueur, capable de nous agiter, incapable de nous soutenir.

C'est pourquoi le Sauveur Jésus, ayant compassion de notre impuissance, vient nous donner un vin d'une céleste vigueur; c'est sa grâce, c'est son Esprit-Saint, dont les apôtres furent enivrés au jour de la Pentecôte. C'est ce saint et divin Esprit qui porte la Loi au fond de nos cœurs, et l'y grave par des caractères de flamme. Là, il l'anime intérieurement et la remplit d'une force vivifiante: il change la lettre en esprit, et c'est la nouvelle alliance que Dieu contracte avec nous par son Évangile. C'est pour cette raison que parlant par la bouche de Jérémie : « Voici, dit-il ([d]), que j'établirai avec la nation de Juda un nouveau testament, non selon le testament que j'ai établi avec leurs pères : ils

a. II *Cor.*, III, 6. — *b. Joan.*, I, 17. — *c. Deut.*, XXVII, 26. — *d. Jerem.*, XXXI, 31 *et seq.*

ne sont point demeurés dans mon testament, et moi je les ai rejetés, dit le Seigneur. Mais voici le testament que je disposerai à la maison d'Israël, » c'est-à-dire, aux vrais enfants d'Israël et au peuple de la nouvelle alliance : « J'inspirerai, dit-il, ma loi dans leurs âmes ; et je l'écrirai non en des tables de pierre, mais je l'écrirai en leurs cœurs ; et ils seront mon peuple, et je serai leur Dieu. » Quelle est donc cette vertu merveilleuse, qui entre si profondément dans nos cœurs ? d'où vient à cette loi nouvelle cette force si pénétrante ? Chères sœurs, elle vient de l'Esprit de Dieu, qui est le vrai moteur de nos âmes, qui tient nos cœurs en sa main, qui est le maître de nos inclinations. Mais par quelle sorte d'opérations la porte-t-il ainsi au fond de nous-mêmes? C'est par une charité très sincère, par un puissant amour qu'il nous inspire, par une chaste délectation, par une sainte et ravissante douceur.

Dieu exerce deux sortes d'opérations sur nos âmes, qui font la différence des deux lois. Premièrement il les effraye, il les remplit de la terreur de ses jugements: et en second lieu il les attire, il les enflamme d'un saint amour. La première opération, qui est la crainte, ne peut pénétrer au fond de nos âmes : elle les étonne, elle les ébranle; mais elle ne les change pas. Par exemple, que vous rencontriez des voleurs, si vous êtes le plus fort, ils ne vous abordent qu'avec une apparence de civilité feinte : ils n'en sont pas moins voleurs, ils n'en ont pas l'âme moins avide de carnage et de pillerie. La crainte étouffe les sentiments, elle semble les réprimer ; mais elle n'en coupe pas la racine. Voyez cette pierre sur laquelle Dieu écrit sa loi : en est-elle changée, pour avoir en soi de si saintes paroles ? en est-elle moins dure ? Rien moins. Ces saints commandements ne tiennent qu'à une superficie extérieure. Ainsi en est-il de la loi de Dieu : quand elle n'entre dans nos âmes que par la terreur, elle ne touche que la surface : tant qu'il n'y a que cette crainte servile, le fond ne peut être changé comme il faut. Il n'y a que l'amour qui entre au plus secret de nos cœurs : lui seul en a la clef ; lui seul en modère les mouvements. Vous avez de méchantes inclinations, vous avez des

affections déréglées : jamais elles ne pourront être chassées que par des inclinations contraires, que par un saint amour, que par de chastes affections du vrai bien. Ainsi l'âme sera tout autre. L'amour la dilate par une certaine ferveur : il l'ouvre jusqu'au fond, pour recevoir la rosée des grâces célestes. Ce n'est plus une pierre sur laquelle on écrit au dehors : c'est une cire pénétrée et fondue par une divine chaleur. C'est ainsi que le Sauveur JÉSUS est véritablement gravé dans toutes les facultés de nos âmes. Il est dans la mémoire, car on ne peut oublier ce qu'on aime : il est dans l'entendement, car l'amour curieux et diligent n'a point d'autre satisfaction, que celle de contempler les perfections du bien-aimé qui l'attire. De là il passe dans les corps par l'exercice des vertus, et par de saintes opérations qui, prenant leur origine de l'amour de JÉSUS, en conservent les traits et les caractères.

La Loi ancienne est écrite sur des pierres : il n'y a rien de moins actif ni de plus immobile qu'une pierre : ainsi la Loi ancienne est une loi morte et inanimée ; il nous faut une loi vivante, animée de l'Esprit de Dieu, une loi d'amour et de charité ([1]).

Tel est, mes très chères sœurs, l'esprit de la loi nouvelle. C'est pourquoi Dieu ne vient point à nous avec cette apparence terrible qu'il avait sur le mont de Sina. Là, cette montagne fumait de la majesté du Seigneur, qui « fait distiller les montagnes comme de la cire ([a]). » Ici, il ne rompt pas seulement un roseau à demi brisé ([b]) ; il est tout clément et tout débonnaire. Là, on n'entend que le bruit d'un long et effroyable tonnerre : ici, c'est une voix douce et bénigne : « Apprenez de moi, dit-il, que je suis doux et humble de cœur ([c]). » Là, il est défendu d'approcher sous peine de la vie : « N'approchez pas, dit-il, de peur que vous ne mouriez : et les hommes et les animaux qui approcheront de la montagne, ils mourront de mort ([d]). » Ici, il change bien de langage : « Venez, venez, dit-il ([e]), approchez, ne

a. Ps., XCVI, 5. — *b. Matth.*, XII, 20. — *c. Ibid.*, XI, 29. — *d. Exod.*, XIX, 12, 13. — *e. Matth.*, XI, 28 *et alibi.*

1. Phrase omise par les éditeurs.

craignez pas, mes enfants ; venez, oppressés, je vous soulagerai, je vous aiderai à porter vos fardeaux ; venez, malades, je vous guérirai. Pécheurs, publicains, approchez, je suis votre libérateur. Ne chassez pas ces petits enfants ; à de tels appartient le royaume de Dieu ([a]). » D'où vient ce changement, mes très chères sœurs ? Ah ! c'est qu'il se veut faire aimer. Il vient changer la terreur en amour, cette eau froide de la crainte qui resserrait le cœur par une basse et servile timidité, en un vin d'une divine ferveur, qui le dilatera, qui l'encouragera, qui l'échauffera par de bienheureuses ardeurs. C'est l'esprit de la loi nouvelle. Je vous ai dit les changements qu'a faits le Sauveur. L'eau, vous ai-je dit, est fade et insipide. Ainsi était la Loi dans ses ombres et dans ses figures, si Jésus ne la change en la vérité de son Évangile, vin doux et savoureux, qui nous remplit de délices célestes. L'eau n'a point de force pour nous émouvoir. Ainsi était la Loi par sa lettre inutile et impuissante, si elle n'est accompagnée du vin de la Loi nouvelle, c'est-à-dire, de l'esprit de la grâce. Ces deux premiers changements ne sont que pour le troisième. Assez et trop longtemps nous avons été abreuvés de cette froide terreur : il est temps que nos cœurs soient échauffés de l'amour de Dieu.

Mes sœurs, nous ne sommes plus sous la loi de crainte, nous sommes sous la loi d'amour; parce que nous ne sommes plus dans la servitude, nous sommes dans la liberté des enfants de Dieu : Jésus, qui est la vérité, nous a délivrés. Partant, servons notre Dieu d'un amour libéral et sincère. Aimons la justice, aimons la vérité, aimons la vraie et solide raison, aimons l'unique repos. Tout cela c'est Jésus : aimons donc Jésus de toute l'affection de nos âmes : qui n'aime pas Jésus, je l'ose dire, il n'est pas chrétien. Un chrétien, c'est un homme renouvelé : nous ne pouvons être renouvelés sans l'esprit de la loi nouvelle : l'esprit de la loi nouvelle, c'est la charité : qui n'a pas la charité n'est pas chrétien. Ah! que le siècle se réjouisse dans les débauches et dans les banquets, dans les vins friands et délicieux ! Nous avons un vin dont

a. Marc., x, 14.

il nous est permis de nous enivrer; vin qui nous échauffe, mais d'une ardeur toute spirituelle; qui nous fait chanter, mais des cantiques d'amour divin; qui nous ôte la mémoire, mais du monde et de ses vanités; qui nous excite une grande joie, mais une joie que le monde ne comprend pas. Buvons de ce vin, mes très chères sœurs. Jour et nuit ne respirons que Jésus : vous particulièrement qu'il a retirées du siècle, goûtez Jésus dans la solitude; c'est là qu'il se communique aux âmes fidèles.

Et vous, chères sœurs, que, par sa miséricorde infinie, il a miraculeusement délivrées des ténèbres de l'hérésie, c'est à vous, c'est à vous que je parle. Et quelles paroles pourraient vous exprimer la tendresse que mon cœur a pour vous ! Rendez-lui à jamais vos actions de grâces. Voyez combien l'erreur est répandue par toute la ville. Dieu vous a triées deux ou trois, qu'il a appelées à sa sainte Église : donc ne soyez pas ingrates à cet inestimable bienfait. Persévérez dans cette bienheureuse vocation. Voyez la pureté, voyez l'innocence et la candeur de ces saintes filles, avec lesquelles vous conversez. O Dieu, quelle différence de cette véritable dévotion qu'elles vous enseignent en toute humilité et simplicité, avec le faste et l'orgueil, et la piété contrefaite de l'hérésie! Persévérez, mes très chères sœurs : n'écoutez ni les larmes ni les reproches de vos parents. Dieu vous fasse la grâce d'expérimenter combien sa sainte maison est plus douce que la maison paternelle! Voyez ces redoutables autels : les sacrements que nous y distribuons, ce ne sont pas des ombres ni des figures : nous ne sommes plus sous la loi judaïque; c'est la réalité, c'est la vérité, c'est la propre chair de Jésus autrefois pour nous déchirée; c'est son sang vivifiant épanché pour l'amour de nous. Jouissez des délices de cette chair de laquelle l'hérésie s'est privée, pour se repaître de la vanité d'une cène imaginaire, etc.

POUR LA FÊTE DE LA PURIFICATION (1) DE LA SAINTE VIERGE.

A Metz, 1653.

Encore un simple entretien, négligé à dessein par l'auteur, quand il rédigea les sommaires des compositions oratoires de sa jeunesse. Aussi le manuscrit est-il resté sans pagination. Il n'avait du reste jamais été achevé. Bossuet avait tiré sa conclusion d'une ébauche antérieure, écrite pour la Confrérie de Navarre (1652). (Voy. ci-dessus, p. 101.) — L'œuvre de 1653, bien que familière et archaïque, et tenant plus du catéchisme que du sermon, a de réelles beautés, principalement vers la fin du 1er point. Elle s'adresse encore aux religieuses de la Propagation, « qui, poussées de l'esprit de Dieu, ont généreusement renoncé à tous les biens et même à toutes les espérances du monde. »

Postquam impleti sunt dies purgationis ejus secundum legem Moysi, tulerunt illum in Jerusalem, ut sisterent eum Domino, sicut scriptum est in lege Domini;... et ut darent (2) *hostiam secundum quod dictum est in lege Domini, par turturum aut duos pullos columbarum.* (Luc., II, 22-24.)

CE que nous appelons la Purification de la sainte Vierge enferme sous un nom commun trois cérémonies différentes de la loi ancienne, que le Fils de Dieu a voulu subir aujourd'hui, ou en sa personne, ou en celle de sa sainte Mère, non sans quelque profond conseil de la Providence divine. Elles sont toutes trois très manifestement distinguées dans notre évangile, comme vous l'aurez pu observer dans le texte que j'ai rapporté exprès tout entier. Or afin de vous dire en quoi consistaient ces cérémonies, il faut remarquer que selon la loi toutes les femmes accouchées étaient réputées im-

1. *Mss.* 12825, f. 155.

2. *Ms. Et ut offerrent secundum consuetudinem legis pro eo par...* Bossuet écrit si rapidement que sa mémoire substitue au texte véritable quelques expressions qui se lisent plus loin, au ℣. 27. Les éditeurs sont entrés dans ses intentions, en corrigeant.

mondes : d'où vient que Dieu leur ordonnait deux choses. Premièrement il les obligeait de se tenir quelque temps retirées et du sanctuaire et même de la conversation des hommes : puis, ce temps étant expiré, elles se venaient présenter à la porte du tabernacle, afin d'être purgées par un certain genre de sacrifice ordonné spécialement pour cela. Cette retraite et ce sacrifice sont les deux premières cérémonies, ou plutôt ce sont deux parties de la même cérémonie; lesquelles l'une et l'autre ne regardaient principalement ([1]) que la mère, et se faisaient pour tous les enfants nouvellement nés, de quelque sexe et condition qu'ils pussent être, ainsi qu'il est écrit dans le douzième chapitre ([2]) du Lévitique. Quant à la troisième cérémonie, elle ne s'observait que pour les mâles, et parmi les mâles n'était que pour les aînés, que les parents étaient obligés de venir présenter à Dieu devant ses autels, et ensuite les rachetaient par quelque somme d'argent; témoignant par là que tous leurs aînés étaient singulièrement du domaine de Dieu, et qu'ils ne les retenaient que par une espèce d'engagement : c'est ce que Dieu commande à son peuple en l'Exode, chapitre XII. Dans ces trois cérémonies consiste, à mon avis, tout le mystère de cette fête; ce qui m'a fait résoudre de vous les expliquer ([3]) familièrement dans le même ordre que je les ai rapportées. J'espère que le récit d'une histoire si mémorable, telle qu'est celle qui nous est aujourd'hui représentée dans notre évangile, joint à quelques brièves réflexions que je tâcherai d'y ajouter avec l'assistance divine, fournira un pieux entretien à vos dévotions : et je pense en vérité, mes très chères sœurs, qu'il serait difficile de proposer à votre foi un plus beau spectacle.

PREMIER POINT.

Et pour commencer, j'avance deux choses très assurées ; la première que la loi de la purification présupposait que la femme eût conçu à la façon ordinaire, parce qu'elle est cou-

1. *Sic*, sans surcharge ni rature. Ce mot fait pourtant double emploi.
2. Bossuet, trop défiant à l'égard de sa première impression, a effacé le chiffre 12, pour lui substituer 13, mais à tort.
3. *Var.* exposer.

chée en ces termes : *Mulier si suscepto semine pepererit masculum* ([a]), où il est [clair] que le législateur a voulu toucher la source de la corruption qui se trouve dans les enfantements ordinaires : autrement ce mot, *suscepto semine*, serait inutile et ne rendrait aucun sens. La loi donc de la purification parlait de celles qui enfantent selon les ordres communs de la nature. Je dis en second lieu que la raison de la loi étant telle que nous la venons de dire, après les saints Pères, elle ne regardait en aucune façon la très heureuse Marie, ne s'étant rien passé en elle dont son intégrité pût rougir. Vous le savez, mes très chèr[es] sœur[s], que son Fils bien-aimé étant descendu dans ses entrailles très chastes tout ainsi qu'une douce rosée, il en était sorti comme une fleur de sa tige, sans laisser de façon ni d'autre aucun vestige de son passage. D'où je conclus que si elle était obligée à la loi de la purification, c'était seulement à cause de la coutume, et de l'ordre qui ne doit point être changé pour une rencontre particulière. Et en effet le cas était si fort extraordinaire, qu'il semblait n'être pas suffisant pour apporter une exception à une loi générale.

Or ce n'est pas mon dessein d'examiner ici cette question, mais seulement de vous faire admirer la vertu de la sainte Vierge : en ce que sachant très bien l'opinion que l'on aurait d'elle, et qu'il n'y aurait personne qui s'imaginât qu'elle eût ni conçu ni enfanté autrement que les autres mères, elle ne s'est point avisée de découvrir à personne le secret mystère de sa grossesse. Au contraire elle a bien le courage de confirmer un sentiment si préjudiciable à sa virginité, subissant sans se déclarer une loi qui, comme nous l'avons dit, en présupposait la perte. Et je prétends que ce silence est une marque certaine d'une retenue extraordinaire et d'une modestie incomparable. Qu'ainsi ne soit, vous savez que celles de son sexe qui sont soigneuses de garder leur virginité mettent leur point d'honneur à faire connaître qu'elle est entière et sans tache ; et quelquefois c'est la seule chose en laquelle elles avoueront franchement qu'elles recherchent la réputation. Cela étant ainsi, je vous prie de considérer que vous ne

a. Levit., XII, 2.

persuaderez jamais à un gentilhomme, qui se pique d'honneur, de faire quelque action dont on puisse soupçonner en lui de la lâcheté. Or il est certain qu'une vierge est touchée beaucoup plus au vif lorsque quelque rencontre l'oblige à donner sujet de croire qu'elle ait perdu sa virginité, pour laquelle elle a un sentiment délicat au dernier point. Ce qui me fait admirer la vertu de la sainte Vierge, qui ne craint pas d'observer une cérémonie qui semblait si injurieuse à sa très pure virginité ; qui ayant moins besoin d'être purifiée que les rayons du soleil, obéit comme les autres à la loi de la purification, et offre avec tant de simplicité le sacrifice pour le péché, c'est-à-dire, pour les immondices légales qu'elle n'avait nullement contractées ; et qui par cette obéissance confirme la créance commune qu'elle avait conçu comme les autres femmes, bien loin de désabuser le monde dans une rencontre qui semblait si pressante, et de faire connaître aux hommes ce qui s'était accompli en elle par l'opération de l'Esprit de Dieu.

Certes il faut l'avouer, mes très chères sœurs, cela est du tout admirable; surtout la très heureuse Vierge ayant de son côté, si elle eût voulu se découvrir, premièrement la vérité qui est si forte, et après l'innocence de ses mœurs qui n'appréhendait aucune recherche, puis sa grande sincérité à laquelle les gens de bien eussent eu peine de refuser leur créance, et enfin un témoignage irréprochable en la personne de son mari, qui, avec sa bonté et naïveté ordinaire, eût dit qu'il était vrai que sa femme était très chaste, et qu'il en avait été averti de la part de Dieu. Et cependant nous ne lisons pas qu'elle en ait jamais parlé : au contraire nous voyons son grand silence expressément remarqué dans les saintes Lettres. Une seule fois seulement sa joie éclata lorsque sollicitée par la prophétie de la bonne Élisabeth sa cousine, qui la proclamait bienheureuse, elle lui déchargea son cœur, et se sentant obligée de rendre hautement ses actions de grâces à la divine bonté, elle chante dans l'épanchement de son âme que le Tout-Puissant a fait en elle des choses très grandes ([a]). Partout ailleurs elle écoute, elle remarque,

a. Luc., I, 49.

elle médite, elle repasse en son cœur ; mais elle ne parle jamais.

Ce qui me surprend davantage, c'est qu'elle seule garde le silence, pendant que tous les autres s'occupent à parler de son Fils. Que ne dit pas aujourd'hui le bon Siméon, et à qui ne donnerait-il pas envie d'exprimer toutes ses pensées touchant cet aimable enfant qui fait aujourd'hui toute sa joie, toute son espérance, tout son entretien ? Marie se contente d'admirer à part soi les choses extraordinaires qui se disaient de son Fils, ainsi que l'évangéliste le remarque fort expressément. Non pas qu'elle en fût surprise, comme si elle eût ignoré quel il devait être, elle à qui l'Ange avait dit si nettement qu'il serait appelé le Fils du Très-Haut, et qu'il siégerait à jamais sur le trône de David son père. Et certes vous jugez bien qu'il n'est pas croyable qu'elle ait oublié les paroles de l'Ange, elle dont il est écrit qu'elle retenait si soigneusement celles des bergers. Et quand il n'y aurait eu que la manière admirable par laquelle elle l'avait conçu, car du moins ne lui peut-on pas dénier cette connaissance, le moyen de s'en taire à moins que d'avoir la vertu et la retenue de Marie ?

Mais certes il fallait qu'elle se fît voir, par ses actions si soumises, la Mère de celui qui, après sa glorieuse Transfiguration, dit à ses disciples : « Gardez-vous bien de parler de ce que vous venez de voir, jusques à ce que le Fils de l'homme soit ressuscité ([a]). » Et il y a dans son Évangile beaucoup d'autres paroles qui sont dites en ce même sens, par lesquelles nous connaissons que le Fils de Dieu, qui a daigné témoigner quelque sorte d'impatience pour l'ignominie de sa croix : « J'ai, dit-il ([b]), à être baptisé d'un baptême, et comment suis-je pressé en moi-même jusques à ce qu'il soit accompli ! » lui donc, qui a témoigné quelque sorte d'impatience pour l'ignominie de sa croix, n'a jamais fait [voir] le moindre désir de la manifestation de son nom, attendant le temps préfix marqué précisément par la Providence divine. C'était lui, c'était lui, chères sœurs, qui donnait ce sentiment à sa sainte Mère, afin de faire voir qu'elle était animée de

a. Matth., XVII, 9. — *b. Luc.*, XII, 50.

son même Esprit. Ainsi elle jouit seule avec Dieu d'une si grande joie, sans la partager qu'avec ceux à qui il plaît au Saint-Esprit de la révéler. Elle attend que Dieu découvre cette merveille, lorsqu'il sera expédient pour la gloire de son saint nom. Elle est vierge, Dieu le sait, JÉSUS son cher fils le sait : ce lui est assez. O silence! ô retenue! ô âme parfaitement satisfaite de Dieu seul et du témoignage de sa conscience! Une mère si éclairée, se contenter d'être au nombre des écoutants au sujet de son Fils unique ; ne parler pas même des choses où sa virginité qui lui est si chère semble intéressée, laisser croire au monde tout ce qu'il voudra et tout ce que Dieu permettra qu'il croie, cacher une si grande gloire et modérer ses paroles dans une joie qui devait être si excessive! Sauveur JÉSUS, Dieu caché, qui ne faites paraître à nos yeux que votre faiblesse, qui avez inspiré cette humilité si profonde à la bienheureuse Marie votre Mère, faites-nous goûter vos douceurs en simplicité ; vous seul contentez nos désirs, vous seul soyez suffisant à nos âmes.

SECOND POINT.

La seconde cérémonie consistait en un certain genre de sacrifice,comme je vous le rapportais au commencement de ce discours. Or Dieu avait ordonné en cette rencontre différentes sortes de victimes, qui pouvaient être offertes légitiment. « On offrira, dit-il ([a]), un agneau d'un an avec une tourterelle, ou un pigeonneau. Que si vous ne pouvez offrir un agneau, ajoute le Seigneur, si vous n'en avez pas le moyen, vous offrirez deux pigeonneaux ou une paire de tourterelles. » Par où vous voyez que l'on pouvait suppléer au défaut de l'agneau par les pigeonneaux ou la tourterelle; et cela se faisait ordinairement par les pauvres, pour lesquels la loi semble avoir donné ce choix des victimes : les pigeonneaux et les tourterelles, c'étaient ([1]) le sacrifice des pauvres. Maintenant souffrez que je vous demande quelle victime vous pensez que l'on ait offerte pour le Roi du ciel. Écoutez,

a. Levit., XII, 6, 8.

1. Les éditeurs, ne pouvant absoudre cette curieuse syntaxe, ont corrigé : « c'était le sacrifice... » Ils auront supposé un lapsus, à tort, je crois.

je vous prie, l'évangéliste saint Luc : Ils offrirent pour lui, dit-il, une paire de tourterelles, ou deux pigeonneaux. Une paire de tourterelles, ou deux pigeonneaux : mais lequel des deux, saint évangéliste? Pourquoi cette alternative? Est-ce ainsi que vous racontez une chose faite? Pénétrons, s'il vous plaît, son dessein : tout ceci n'est pas sans mystère. Certes l'intention de l'évangéliste n'est pas de nous rapporter précisément laquelle victime en particulier a été offerte, puisqu'il nous donne cette alternative : deux pigeonneaux, ou une paire de tourterelles. Ce n'est pas aussi son dessein de faire une énumération de toutes les choses qui pouvaient être offertes en cette cérémonie selon les termes de la loi de Dieu, puisqu'il ne parle point de l'agneau. Quelle peut donc être sa pensée? Est-ce point qu'il nous veut faire entendre que c'eût été hors de propos qu'on eût offert un agneau, en ce même temps où l'on apportait dans le temple le vrai Agneau de Dieu, qui venait effacer les péchés du monde? ou bien n'est-ce pas plutôt que l'évangéliste nous fait entendre, qu'il n'est pas nécessaire que nous sachions quelle a été précisément la victime offerte pour notre Sauveur, pourvu que nous connaissions que le sacrifice, quel qu'il ait été, était le sacrifice des pauvres : *par turturum, aut duos pullos columbarum* ([a])?

Chères sœurs, qui poussées de l'Esprit de Dieu, avez généreusement renoncé à tous les biens et même à toutes les espérances du monde, réjouissez-vous en Notre-Seigneur. Jamais y eût-il homme plus pauvre que le Sauveur? Son père gagnait sa vie par le travail de ses mains et par l'exercice d'un art mécanique : lui-même il n'avait rien en ce monde, pas même une pauvre retraite ni de quoi appuyer sa tête. Certes les historiens remarquent que souvent à la nativité des grands personnages, il s'est vu des choses qui ont servi de présages de ce qu'ils devaient être pendant la vie. Ne nous rapporte-t-on pas qu'on a vu fondre des aigles ou sur la chambre ou sur le berceau de ceux qui devaient être un jour empereurs? Et on raconte de saint Ambroise et de quelques autres, qu'un essaim d'abeilles s'était reposé inno-

a. Luc., II 24.

cemment sur leurs lèvres, pour signifier la douceur de leur éloquence. O épouses de Jésus-Christ! dans ces dernières fêtes que nous avons célébrées, que nous avons vu de présages de l'extrême pauvreté dans laquelle Jésus devait vivre! Quel est l'enfant si misérable dont les parents n'aient pas du moins quelque chétive demeure, où ils puissent le mettre à couvert des injures de l'air au moment qu'il vient au monde? Jésus, rebuté de tout le monde, est plutôt, ce semble, exposé, que né dans une étable. Ainsi il naquit, ainsi il vécut, ainsi il mourut. Il a choisi le genre de mort où on est le plus dépouillé ; et nu qu'il était à la croix, il voyait ces avares et impitoyables soldats qui partageaient ses vêtements et jouaient à trois dés jusques à sa tunique mystérieuse. Ne fut-il pas enterré dans un sépulcre emprunté? Et les draps dans lesquels son saint corps fut enseveli, les parfums desquels il fut embaumé, furent les dernières aumônes de ses amis. De sorte que pour ne se point démentir dans cette action, qui était, comme vous le verrez tout à l'heure, une représentation de sa mort, il veut que l'on offre pour lui le sacrifice des pauvres, une paire de pigeonneaux ou deux tourterelles. O Roi de gloire, « qui étant si riche par la condition de votre nature, vous êtes fait pauvre pour l'amour de nous, afin de nous enrichir par votre abondance ([a]), » inspirez dans nos cœurs un généreux mépris de toutes ces choses que les mortels aveuglés appellent des biens, et faites-nous trouver dans le ciel cet unique et inépuisable trésor que vous nous avez acquis au prix de votre sang par votre ineffable miséricorde.

Nous lisons deux raisons dans l'Exode, pour lesquelles Dieu ordonnait que les premiers-nés lui fussent offerts. De ces deux raisons je prendrai seulement celle qui sera la plus convenable au mystère que nous traitons, à laquelle je vous prie de vous rendre un peu attentifs. Dieu, pour faire voir qu'il était le maître de toutes choses, avait accoutumé d'en exiger les prémices comme une espèce de tribut et de redevance. Ainsi voyons-nous que les prémices des fruits lui sont offertes, en témoignage que nous ne les avons que de sa

a. II *Cor.*, VIII, 9.

seule munificence. Pour cela il demandait tout ce qui naissait le premier, tant parmi les hommes que parmi les animaux, se déclarant maître de tout. D'où vient qu'après ces mots par lesquels il ordonne (en l'Exode, chapitre XIII) que tous les premiers-nés lui soient consacrés : *Sanctifica mihi omne primogenitum... tam de hominibus quam de jumentis* ([a]), il ajoute incontinent la raison : Car tout est à moi. « Sanctifiez-moi, dit-il, tous les premiers-nés, tant parmi les hommes que parmi les animaux; car tout est à moi, » *mea sunt enim omnia.* Et il exigeait ce tribut particulièrement à l'égard des hommes pour se faire reconnaître le chef de toutes les familles d'Israël; et afin qu'en la personne des aînés, qui représentent la tige de la maison, tous les autres enfants fussent dévoués à son service. De sorte que par cette offrande les aînés étaient séparés des choses communes et profanes, et passaient au rang des saintes et des consacrées. C'est pourquoi la loi est prononcée en ces termes : *Separabis omne quod aperit vulvam Domino* ([b]) : « Vous séparerez tous les premiers-nés au Seigneur. »

Et c'est en ce lieu que je puis me servir des paroles du grave Tertullien ([1]) et appeler avec lui le Sauveur JÉSUS « l'illuminateur des antiquités ([c]), » qui n'ont été établies que pour signifier ses mystères. Car quel autre est plus sanctifié au Seigneur que le Fils de Dieu, dont la Mère a été remplie de la vertu du Très-Haut? D'où l'Ange concluait que ce qui naîtrait d'elle serait saint ([d]). Et voici qu'étant « le premier-né de toutes les créatures, » ainsi que l'appelle saint Paul, ([e]), et étant de plus les prémices du genre humain, on le vient aujourd'hui offrir à Dieu devant ses autels, pour protester qu'en lui seul nous sommes tous sanctifiés et renouvelés, et que par lui seul nous appartenons au Père éternel, et avons accès à l'autel de sa miséricorde. Ce qui lui fait dire à lui-même : *Ego pro eis sanctifico meipsum* ([f]): « Mon Père, je me consacre pour eux : » afin d'accomplir cette prophétie qui avait promis à nos pères qu'en lui toutes

a. Exod., XIII, 2. — *b. Ibid.*, XIII, 12. — *c. Adv. Marcion.*, lib IV., n. 40. — *d. Luc.*, I, 35. — *e. Coloss.*, I, 15. — *f. Joan.*, XVII, 19.

1. *Ms.* Tertullian.

les nations seraient bénies ([a]), c'est-à-dire, sanctifiées et consacrées à la Majesté divine. Telles sont les prérogatives de son droit d'aînesse, telles sont les obligations que nous avons à ce pieux aîné, c'est-à-dire, au Sauveur Jésus, qui s'est immolé pour l'amour de nous.

Et à ce propos je vous prie de considérer les paroles que l'Apôtre fait dire à Notre-Seigneur dans son Epître aux Hébreux, chapitre x; elles sont tirées du psaume xxxix, dont voici les propres termes cités par l'Apôtre : *Holocautomata pro peccato non tibi placuerunt; tunc dixi : Ecce venio* ([b]): « Les holocaustes, et les sacrifices pour le péché ne vous ont pas plu, ô mon Père! alors je me suis offert, j'ai dit : J'irai moi-même, afin d'exécuter votre volonté; » c'est-à-dire, comme l'entend l'Apôtre, l'ouvrage de notre salut. Ne vous semble-t-il pas, chères sœurs, que ces paroles ne sont faites que pour cette cérémonie ? Saint Paul les fait dire à Notre-Seigneur en entrant au monde: *Ingrediens mundum dixit* ([c]). Or le Fils de Dieu n'avait que six semaines ([1]), lorsqu'on le vint offrir à Dieu dans son temple; de sorte qu'il ne faisait à proprement parler que d'entrer au monde. Et selon cette doctrine, je me représente aujourd'hui le Sauveur Jésus, à même temps qu'on l'offre au Père éternel, prendre déjà ([2]) la place de toutes les victimes anciennes, afin de nous consommer à jamais par l'unité de son sacrifice : tellement que cette cérémonie était comme un préparatif de sa Passion. Jésus-Christ dans sa tendre enfance méditait le dessein laborieux de notre rédemption, et déjà par avance se destinait à la croix. Si je me suis bien fait entendre, mes très chères sœurs, vous avez vu un rapport merveilleux des anciennes cérémonies que le Fils de Dieu subit aujourd'hui avec les mystères de notre salut.

Mais après avoir vu les sentiments de notre Sauveur dans cette mystérieuse journée, si vous aviez peut-être une sainte curiosité de savoir de quoi s'entretenait la bienheureuse Marie, je tâcherai de vous en donner quelque éclaircissement par une considération très solide. Toutes les cérémonies

a. Genes., xxii, 18. — *Ms.* bénites (benistes). — *b. Hebr.*, x, 6, 7. — *c. Ibid.*, 5.
1. Locution d'une naïveté charmante.
2. Construction toute latine : proposition infinitive.

des Juifs leur étaient données en figure de ce qui se devait accomplir en Notre-Seigneur; et, bien qu'elles fussent différentes les unes des autres, toutefois elles ne contenaient qu'un seul JÉSUS-CHRIST. Ceux qui étaient grossiers et charnels n'en considéraient que l'extérieur, sans en pénétrer le sens. Mais les spirituels et les éclairés, à travers des ombres et des figures externes, contemplaient intérieurement par une lumière céleste les mystères du Sauveur JÉSUS. Par exemple, dans la manne ils se nourrissaient de la Parole éternelle du Père, faite chair pour l'amour de nous, vrai pain des anges et des hommes ; et leur foi leur faisait voir dans leurs sacrifices sanglants la mort violente du Fils de Dieu pour l'expiation de nos crimes. Que si les Juifs éclairés entendaient en un sens spirituel ce qu'ils célébraient corporellement, à plus forte raison la très heureuse Marie, ayant le Sauveur entre ses bras et l'offrant de ses propres mains au Père éternel, faisait cette cérémonie en esprit, c'est-à-dire joignait son intention à ce que représentait la figure externe, c'est-à-dire l'oblation sainte du Sauveur pour tout le genre humain racheté miséricordieusement par sa mort, ainsi que je vous le représentais tout à l'heure. Ce qui me fait dire, et ce n'est point une méditation creuse et imaginaire, que de même que la sainte Vierge, au jour de l'Annonciation, donna son consentement à l'Incarnation du Messie, qui était le sujet de l'ambassade de l'Ange ; de même elle ratifia, pour ainsi dire, en ce jour le traité de sa Passion ; puisque ce jour en était une figure et comme un premier préparatif. Et ce qui confirme cette pensée, ce sont les paroles de Siméon. Car comme en cette sainte journée son esprit devait être occupé de la Passion de son Fils, pour cela il est arrivé non sans un ordre secret de la Providence, que Siméon, après avoir dit en fort peu de mots tant de choses de Notre-Seigneur, adressant la parole à sa sainte Mère, ne l'entretient que des étranges contradictions dont son Fils sera traversé, et des douleurs amères dont son âme sera percée à cause de lui : « Celui-ci, dit-il (a), est établi comme un signe auquel on contredira; et votre âme, ô mère, sera percée d'un glaive. » Où vous devez remarquer la

a. *Luc.*, II, 34.

résignation la plus parfaite à la volonté divine, dont jamais vous ayez ouï parler. Car la sainte Vierge entendant une prophétie si lugubre, et en cela plus terrible, que, n'énonçant rien en particulier, elle laissait à appréhender toutes choses, elle ne s'informe point quels seront donc ces accidents si étranges, que ce bon vieillard lui prédit ; mais s'étant une bonne fois résignée entre les mains de Dieu, elle se soumet de bon cœur, sans s'en enquérir, à ce qu'il lui plaira ordonner de son Fils et d'elle. Voilà comme la sainte Vierge, unissant son intention à celle de son cher Fils, se dévouait avec lui à la Majesté divine...

([1]) Chrétiens, si vous désirez faire une sainte communion, tel qu'était Siméon lorsqu'il embrassa Notre-Seigneur dans le temple, tels devez-vous être, approchant de la sainte table. Le saint homme avait une telle passion pour notre Sauveur, qu'il ne pensait jour et nuit à autre chose qu'à lui : et bien qu'il ne fût pas encore venu au monde, comme sa foi le lui montrait dans les prophéties, il attachait toutes ses affections à ce doux objet. Ce violent amour produisait en lui deux mouvements très puissants: l'un était un ardent désir de voir bientôt luire au monde la consolation d'Israël; et l'autre, une ferme espérance que toutes choses seraient rétablies par son arrivée: *Expectabat redemptionem Israel* ([a]). Le saint vieillard soupirait donc sans cesse après le Sauveur; et parmi la véhémence de ses désirs, l'Esprit de Dieu, qui les lui avait inspirés, lui fit concevoir en son âme une certaine créance qu'il ne mourrait point sans le voir. Depuis ce temps-là chaque jour redoublait ses saintes ardeurs ; et peut-être n'y avait-il plus que son amour et son espérance qui soutînt ses membres cassés et qui animât sa décrépite vieillesse. Tels devez-vous être si vous voulez dignement recevoir le sacrement adorable. Soyez embrasés d'un tendre et ardent amour pour le Fils de Dieu, qui vous fasse établir en lui toute l'espérance de votre cœur ; que votre âme soit enflammée d'une sainte avidité de vous rassasier de cette viande céleste, que le

a. Luc., II, 25.

1. Bossuet emprunte cette conclusion au sermon composé pour Navarre l'année précédente. Les éditeurs y joignent à tort l'alinéa qui précède au manuscrit, et que nous avons donné p. 101 « C'est ici, c'est ici, chrétiens, *etc.* »

Père éternel nous a préparée en son Fils. Car y a-t-il chose au monde plus désirable que de jouir du corps et du sang de Notre-Seigneur, et du prix de notre salut ; que de communiquer à sa Passion ; que de tirer de sa sainte chair, autrefois pour nous déchirée, une nourriture solide, par la méditation de sa mort ; que de recevoir, par l'attouchement de cette chair vivifiante, et l'abondance du Saint-Esprit et les semences d'immortalité ; que d'être transformés en lui par un miracle d'amour ? Poussés de cet aimable désir, venez en esprit dans le temple ainsi que le bon Siméon : *Et venit in spiritu in templum* ([a]). Que ce ne soit ni par coutume, ni pour tromper le monde par quelques froides grimaces ; mais venez comme le malade au remède, comme la mort à la vie, comme un amant passionné à l'objet de ses affections : venez boire à longs traits et avec une soif ardente cette eau admirable qui jaillit à la vie éternelle. Et lorsqu'on vous présentera ce pain céleste, goûtez à part vous combien le Sauveur est doux ; qu'un extrême transport d'amour, vous faisant oublier de vous-mêmes, vous attache et vous colle au Seigneur Jésus. C'est là qu'il faut savourer cette viande délicieuse en silence et en repos. Regardez le bon Siméon ; comme l'évangéliste nous distingue ses actions, et comme il sait saintement ménager sa joie. « Il le prend entre ses bras, dit saint Luc, il bénit Dieu, et enfin il éclate en actions de grâces : » *Suscepit eum in ulnas suas, et benedixit Deum, et ait* ([b])... Mais devant que de parler, que de regards amoureux ! que d'ardents baisers ! quelle abondance de larmes ! Il faut donc, avant toutes choses ([1]), que votre âme se fonde en joie : jouissez du baiser du Sauveur, c'est le même que Siméon embrassa ; et s'il se cache à vos yeux, il se montre à votre foi : et le même qui a dit à ses disciples : Bienheureux les yeux qui voient ce que vous voyez ([c]) ! a dit aussi pour notre consolation : « Bienheureux ceux qui croient et qui ne voient point ([d]) ! » Après, que votre âme s'épanouisse et se décharge à la bonne heure en hymnes et en cantiques ; que tous vos sens disent : « O Seigneur, qui est semblable à vous ([e]) ? » et que ce sentiment pénètre jusques

a. Luc., II, 27. — *b. Ibid.*, II, 28. — *c. Ibid.*, X, 23. — *d. Joan.*, XX, 29. — *e. Ps.*, XXXIV, 10.

1. *Var.* auparavant.

à la moelle de vos os. Ensuite entrez, à l'exemple de notre vieillard, dans un dégoût de la vie et de ses plaisirs, épris des charmes incompréhensibles d'une parfaite beauté : « Envoyez-moi maintenant en paix, ô Seigneur ! » *Nunc dimittis servum tuum in pace* ([a]).

Que vous dirai-je de cette divine paix que le monde ne peut entendre, et qui est le propre effet de ce sacrement ? Qui ne voit que la paix est le fruit de la charité qui lie, et tempère, et adoucit les esprits ? Or n'est-ce pas ici le mystère de charité ? Car par le moyen de la sainte chair de Jésus nous nous unissons à la divinité qui en est inséparable, et notre société est avec Dieu et avec son Fils dans l'unité de l'Esprit ([b]). Ayant donc la paix avec Dieu, quel calme et quelle aimable tranquillité dans nos âmes ! C'est pourquoi songeons, chrétiens, en quelle société nous avons été appelés. Pensons que nos corps sont devenus et les membres de Jésus-Christ et les temples du Saint-Esprit. Ne les abandonnons point à nos passions brutales, qui, comme des soldats aveugles et téméraires, profanent les choses sacrées ; mais conservons en pureté ces vaisseaux fragiles dans lesquels nous avons notre trésor ([c]). Ne parlons désormais que Jésus, ne songeons que Jésus, ne méditons que Jésus : Jésus soit notre joie, nos délices, notre nourriture, notre amour, notre conseil, notre espérance en ce monde et notre couronne en l'autre. Sauveur Jésus, en qui nous sommes bénis de toutes sortes de bénédictions spirituelles ; lorsque vous verrez ... ([1]) vos enfants ... rangés devant ([2]) votre table, attendant la nourriture céleste à laquelle vous les invitez, daignez leur donner votre sainte bénédiction par l'intercession de la bienheureuse Vierge Marie. *Amen.*

a. Luc., II, 29. — *b.* I *Joan.*, I, 3. — *c.* I *Thess.*, IV, 4 ; II *Cor.*, IV, 7.

1. Le ms. de Navarre porte ces mots, qui n'ont pu être redits à Metz : « Lorsque vous verrez *demain* vos enfants, *surtout ceux qui sont associés à cette confrérie, pour la gloire de votre nom ; alors, dis-je, que vous les verrez* rangés, *etc.* » — C'était la veille, ici c'est le jour de la fête.

2. *Var.* à votre table.

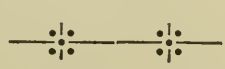

SERMON SUR LA LOI DE DIEU [1].

23 février 1653 (Quinquagésime). A Metz.

Avec ce sermon, nous assistons à un plus grand effort de l'éloquence de Bossuet : l'entretien « embrasse, comme il le remarque, tous les devoirs de la vie humaine. » Aussi est-il entré dans les recueils de *Sermons choisis*. M. Gandar en a donné une édition critique ; M. Gazier a encore perfectionné sur quelques points la constitution du texte. On trouvera ci-après (année 1659) un nouveau début composé pour ce discours, lorsque l'orateur le reprit devant une communauté de Paris. Les anciens éditeurs n'en font qu'un des deux.

SOMMAIRE [2]. *Cogitavi vias meas.*

[Exorde.] Diversité d'actions parmi les hommes. Animaux plus uniformes. Occupations serviles, ou vaines, ou folles, ou criminelles (p. 3). Un guide pour mes erreurs, une règle pour mes désordres, un repos pour mes inconstances (p. 5).

[1er point.] Ignorance humaine : nous ne savons ce qui nous est propre (p. 7, 8, 9, 10, 11, etc.). — *Consilium meum justificationes tuæ.* — *Intellectum dat parvulis.* — *Super senes intellexi* (p. 13, 14, 15). — Hasard conduit les affaires (p. 17). — Aller à JÉSUS-CHRIST pour être enseignés (p. 20).

[2me point.] *Ordinatione tua perseverat dies.* — *Nisi quod lex tua* ... Beau d'être gouverné par la sagesse de Dieu (p. 28, 29).

[3e point.] Trouble de la vie. Espérance trompeuse. Repos en Dieu (p. 35).

[Péroraison.] Carnaval (p. 37, 38).

Cogitavi vias meas, et converti pedes meos in testimonia tua.

J'ai étudié mes voies, et enfin j'ai tourné mes pas du côté de vos témoignages. (*Ps.* CXVIII, 59.)

PUISQUE la licence effrénée tient maintenant ses grands jours, puisque en haine de la pénitence que nous allons bientôt commencer, le diable s'efforce de noircir ces jours par l'infamie de tant d'excessives débauches, c'est une institution sainte et salutaire de les sanctifier, autant que nous le pourrons, par des prières publiques et par la parole divine. Mais comme durant ce temps les hommes ensevelis dans la bonne

1. *Mss.* 12821, f. 426-441. In-4°. — et petit in-f°, sans marge.
2. Nous donnerons, à l'année 1659, le sommaire des remaniements postérieurs.

chère (1) semblent avoir oublié qu'ils sont faits à l'image de Dieu, puisqu'ils égalent leur félicité à celle des bêtes brutes, j'ai cru que je ferais une chose fort profitable à votre salut, si je vous représentais aujourd'hui, avec le prophète David, les vrais devoirs de la vie humaine. C'est pourquoi j'ai choisi ce verset du psaume CXVIII, où ce grand roi et ce grand prophète, après avoir considéré ce qu'il a à faire en ce monde, nous déclare tout ouvertement qu'il n'a point trouvé de meilleures voies que celles de la loi de Dieu. « J'ai étudié mes voies : » fidèles, rendez-vous attentifs à une délibération de cette importance. Cet excellent serviteur de Dieu, qui nous a laissé les paroles que je vous ai rapportées, dès sa tendre jeunesse a eu à se défendre de puissantes inimitiés ; il s'est trouvé souvent impliqué dans les dangereux intérêts des princes et des potentats; il a eu à gouverner un puissant État, où il (2) avait à s'établir contre les restes de la famille de Saül, son prédécesseur; enfin, durant un règne fort long, jusques à ses dernières années, il lui a fallu soutenir l'embarras, non seulement d'une cour factieuse et de sa propre maison toujours agitée de cabales, mais encore de cruelles guerres et civiles et étrangères. Toutefois, si vous lui demandez sa pensée touchant ce qu'il nous propose dans ce sage et admirable verset que je vous ai allégué pour mon texte, il ne craindra pas de vous dire que jamais il n'a eu une affaire plus importante. Puis donc qu'étant impuissants de nous-mêmes, d'autant plus (3) que les choses sont de conséquence, d'autant plus nous avons besoin de l'assistance divine : adressons-nous, mes frères, avec une ferveur extraordinaire, au Père de toute lumière, afin qu'il lui plaise, par sa bonté, nous remplir de son Esprit-Saint aux prières de la sainte Vierge. [*Ave.*]

[P. 1] Dans cette importante délibération (4), chrétiens, je me représente que, venu tout nouvellement d'une terre inconnue et déserte, séparée de bien loin du commerce et de

1. *Var.* dans leurs délices brutales... l'image de leur Créateur.
2. *Var.* il fallait qu'il s'établît.
3. MM. Gandar et Gazier regardent à tort *plus* comme une variante : c'est une addition interlinéaire. Deforis avait bien lu.
4. *Var.* consultation.

la société des hommes, ignorant des choses humaines, je suis élevé tout à coup au sommet d'une haute montagne, d'où, par un effet de la puissance divine, je découvre la terre et les mers et tout ce qui [se] fait dans le monde. C'est avec un pareil artifice que le bienheureux martyr Cyprien fait considérer les vanités du siècle à son fidèle ami Donatus. Élevé donc sur cette montagne, je vois du premier aspect cette multitude infinie de peuples et de nations, avec leurs mœurs différentes et leurs humeurs incompatibles, les unes barbares et sauvages, les autres polies et civilisées. Et comment pourrais-je vous rapporter une pareille variété de coutumes et d'inclinations? Après, descendant plus exactement au détail de la vie humaine, je contemple les divers emplois dans lesquels les hommes s'occupent. O Dieu éternel! quel tracas! quel mélange de choses! quelle étrange confusion! Je jette les yeux sur les villes, et je ne sais où arrêter la vue, tant j'y vois de diversité. Celui-ci s'échauffe dans un barreau; cet autre songe aux affaires publiques; les autres, dans leurs boutiques, débitent plus de mensonges que de marchandises. Je ne puis considérer sans étonnement tant d'arts et tant de métiers avec leurs ouvrages divers, et cette quantité innombrable de machines et d'instruments que l'on emploie en tant de manières. Cette diversité confond mon esprit ; si l'expérience ne me (1) la faisait voir, il me serait impossible de m'imaginer (2) que l'invention (3) fût si abondante.

D'autre part je regarde que la campagne n'est pas moins occupée : personne n'y est de loisir, chacun y est en action et en exercice, qui à bâtir, qui [p. 2] à faire remuer la terre, qui à l'agriculture, qui dans les jardins : celui-ci y travaille pour l'ornement et pour les délices, celui-là pour la nécessité ou pour le ménage : et qu'est-il nécessaire que je vous fasse une longue énumération de toutes les occupations de la vie rustique? La mer même, que la nature semblait n'avoir destinée que pour être l'empire des vents et la demeure des poissons, la mer est habitée par les hommes; la terre lui envoie dans des villes flottantes comme des colonies de

1. *Var.* nous.
2. *Var.* il serait impossible de concevoir.
3. *Var.* l'imagination.

peuples errants qui, sans autre rempart (1) que d'un bois fragile, osent se commettre à la fureur des tempêtes sur le plus perfide des éléments. Et là que ne vois-je pas? que de divers spectacles! que de durs exercices! que de différentes observations! Il n'y a point de lieu où paraisse davantage l'audace tout ensemble et l'industrie de l'esprit humain.

Vous raconterai-je, fidèles, les diverses inclinations des hommes! Les uns, d'une nature plus remuante ou plus généreuse, se plaisent dans les emplois violents : tout leur contentement est dans le tumulte des armes (2), et si quelque considération les oblige à demeurer dans quelque repos, ils prendront leur divertissement à la chasse, qui est une image de la guerre (3). D'autres, d'un naturel plus paisible, aiment mieux la douceur de la vie; ils s'attachent plus volontiers à cette commune conversation, ou à l'étude des bonnes lettres, ou à diverses sortes de curiosités, chacun selon son humeur. J'en vois qui sont sans cesse à étudier de bons mots, pour avoir l'applaudissement du beau monde. Tel aura tout son plaisir dans le jeu : ce qui ne devrait être qu'un relâchement de l'esprit, ce lui est une affaire de conséquence (4); il donne tous les jours de nouveaux rendez-vous, il se passionne, il s'impatiente; il y occupe dans un grand sérieux la meilleure partie de son temps. Et d'autres qui passent toute leur vie (5) dans une intrigue continuelle; ils veulent être de tous les secrets, ils s'empressent, ils se mêlent partout, ils ne songent qu'à faire toujours de nouvelles connaissances et de nouvelles amitiés. Celui-ci est possédé de folles [p. 3] amours, celui-là de haines cruelles et d'inimitiés implacables; et cet autre, de jalousies furieuses. L'un amasse, et l'autre dépense Quelques-uns sont ambitieux et recherchent avec ardeur les emplois publics; les autres sont plus retenus et aiment mieux le repos et la douce oisiveté d'une vie privée. Chacun a sa manie et ses inclinations différentes. Les mœurs sont plus

1. *Var.* défense.

2. Ici encore Deforis a raison contre ceux qui le corrigent : *armes*, non *armées*.

3. *Var.* dans les emplois violents, dans la guerre ou bien à la chasse, qui semble en être une image.

4. *Ms.* « à laquelle il occupe dans un grand sérieux la meilleure partie de son temps. » — Ces mots ont été renvoyés par l'auteur à la fin de la phrase.

5. *Var.* Celui-ci passe toute sa vie...

dissemblables que les visages, chacun veut être fol à sa fantaisie : la mer n'a pas plus de vagues quand elle est agitée par les vents, qu'il naît de diverses pensées de cet abîme sans fond et de ce secret impénétrable du cœur de l'homme. C'est à peu près, mes frères, ce qui se présente à mes yeux, quand je considère attentivement les affaires et les actions qui exercent la vie humaine.

A cette étonnante diversité je demeure surpris ([1]) et comme hors de moi ; je me regarde, je me considère : que ferai-je ? où me tournerai-je ? *Cogitavi vias meas.* Certes, dis-je incontinent en moi-même, les autres animaux semblent ou se conduire ou être conduits d'une manière plus réglée et plus uniforme : d'où vient dans les choses humaines une telle inégalité et une telle bizarrerie ? Est-ce là ce divin animal dont on raconte de si grandes merveilles ? cette âme d'une vigueur immortelle n'est-elle pas capable de quelque opération plus divine, et qui ressente mieux le lieu d'où elle est sortie ? Toutes les occupations que je vois me semblent ou serviles, ou vaines, ou folles, ou criminelles : j'y vois du mouvement et de l'action pour agiter l'âme ; je n'y vois ni règle, ni véritable conduite pour la composer. « Tout y est vanité et affliction d'esprit, » disait le plus sage des hommes ([a]). Ne paraîtra-t-il rien à ma vue ([2]), qui soit digne d'une créature faite à l'image de Dieu ? *Cogitavi vias meas.* Je cherche, je médite, j'étudie mes voies ; et pendant que je suis dans ce doute, je découvre un nouveau genre d'hommes que Dieu a dispersés decà et delà dans le monde, qui mettent tous leurs soins à former leur vie sur l'équité de la loi divine : ce sont les justes et les gens de bien. [P. 4] Leur conduite me paraît plus égale, et leur contenance plus sage, et leurs mœurs bien mieux ordonnées ; mais le nombre en est si petit, qu'à peine paraissent-ils sur la terre. Davantage, pour l'ordinaire, je ne les vois pas dans le grand crédit ; il semble que leur partage soit le mépris et la pauvreté : ceux qui les maltraitent et qui les oppriment vont dans le monde la tête levée, au milieu des applaudissements de toutes les

a. *Eccl.*, I, 14.
1. *Var.* tout stupide. (Était-ce une réminiscence de *Cinna*, V, 1 ?)
2. *Var.* à mes yeux.

conditions et de tous les âges; et c'est ce qui me rejette dans de nouvelles perplexités. Suivrai-je le grand ou le petit nombre ? les sages ou les heureux ? ceux qui ont la faveur publique, ou ceux qui se satisfont du témoignage de leurs consciences ?

Mais enfin, après plusieurs doutes, voici la réflexion que je fais : Je suis dans une profonde ignorance, j'ai été comme exposé en ce monde sans savoir ce qu'il y faut faire ; et ce que je puis en apprendre est mêlé de tant de sortes d'erreurs, que mon âme demeurerait suspendue dans une incertitude continuelle, si elle n'avait que ses propres lumières ; et nonobstant cette incertitude, je suis engagé à un long et périlleux voyage : c'est le voyage de cette vie, où il faut nécessairement que je marche par mille sentiers détournés, environné de toutes parts (1) de précipices fameux par la chute de tant de personnes. Aveugle que je suis, que ferai-je, si quelque bonne fortune ne me fait trouver un guide fidèle, qui régisse mes pas errants et conduise mon âme mal assurée ? C'est la première chose qui m'est nécessaire.

Mais je n'ai pas seulement l'esprit obscurci d'ignorance ; ma volonté est extrêmement déréglée : il s'y élève sans cesse des désirs injustes ou superflus ; je suis presque toujours en désordre par la véhémence de mes passions, et par la violente précipitation de mes mouvements ; il faut que je cherche une règle certaine qui compose mes mœurs selon la droite raison, et réduise mes actions à la juste médiocrité : c'est la seconde chose dont j'ai besoin.

[P. 5] Et enfin (2), voici la troisième : mon entendement et ma volonté, qui sont les deux parties principales qui gouvernent toutes mes actions, étant ainsi blessés, l'une par l'ignorance, et l'autre par le dérèglement, toute mon âme en est agitée et tombe dans un autre malheur, qui est une inquiétude et une inconstance éternelle. J'erre de désir en désir, sans trouver quoi que ce soit qui me satisfasse (3). De sorte que

1. *Var.* au milieu de.

2. *Autre rédaction* non effacée, mais inachevée : « Cette ignorance de l'entendement et ce dérèglement de la volonté me jettent dans un autre malheur. C'est une inquiétude continuelle qui résulte... »

3. *Édit.* « Je prends tous les jours de nouveaux desseins, espérant que les der-

je vivrai désormais sans espérance de terminer mes longues inquiétudes, si je ne trouve à la fin un objet solide qui donne quelque consistance à mes mouvements par une véritable tranquillité : un guide ([1]) de mes erreurs, une règle pour mes désordres ; un repos assuré pour mes inconstances.

Ce sont les trois choses qui me sont nécessaires : ô Dieu ! où les trouverai-je? *Cogitavi vias meas.* La prudence humaine est toujours chancelante ; les règles des hommes sont défectueuses; les biens du monde n'ont rien de ferme; il faut que je porte mon esprit plus haut. Je vois, je vois dans la loi de Dieu une conduite infaillible, et une règle certaine, et une paix immuable. J'entends le Sauveur JÉSUS, qui avec sa charité ordinaire : « Je suis, dit-il, la voie, la vérité et la vie ([a]). » Je suis la voie assurée qui vous conduis sans incertitude ; je suis la vérité infaillible, invariable, sans aucun défaut, qui vous règle : je suis la [vraie] vie de vos âmes, qui les fait vivre dans la douceur d'une [parfaite] tranquillité ([2]). Pourquoi délibérer davantage? Loin de moi, [longues inquié]tudes ([3]) ; loin de moi, fâcheuses irrésolutions : [P. 6] « J'ai étudié mes voies, et enfin j'ai tourné mes pas, » ô Seigneur ! « du côté de vos témoignages : » *Cogitavi vias meas, et converti* [*pedes meos in testimonia tua.*] C'est le sujet de cet entretien, qui embrasse, comme vous voyez, tous les devoirs de la vie humaine. Fidèles, je n'en doute pas, vous avez souvent entendu de plus doctes prédications, et où les choses ont été mieux déduites que je ne suis capable de le faire;

a. Joan., XIV, 6.

niers réussiront mieux; et partout mon espérance est trompée (*var.* frustrée), parce que je ne trouve rien qui me satisfasse. De là l'inégalité de ma vie, qui n'ayant point de conduite arrêtée (*var.* ferme), est un mélange d'aventures diverses et de diverses prétentions, qui toutes ont trompé mes désirs. Je les ai manquées, ou elles m'ont manqué ; je les ai manquées, lorsque je ne suis pas parvenu au but que je m'étais proposé ; elles m'ont manqué, lorsqu'ayant obtenu ce que je voulais, je n'y ai pas rencontré ce que je cherchais. » — M. Gandar a raison, je crois, de supprimer ici cette phrase : Bossuet en a barré le commencement, et il en reprend une bonne partie vers la fin de son discours. M. Gazier, au contraire, a cru devoir la rétablir dans son édition.

1. *Var.* une lumière pour... *Édit.* un guide pour...

2. * Correction de 1659 : « qui leur donne un repos sans trouble. »

3. Il faut suppléer quelques mots, à cause d'une déchirure du ms. Les éditeurs disent : « doutes et inquiétudes. » Nous avons préféré reprendre les propres expressions dont Bossuet s'était servi quelques lignes plus haut.

mais je ne craindrai pas de vous assurer que ni dans les cabinets, ni dans les conseils, ni dans les chaires, ni dans les livres, jamais il ne s'est traité une affaire plus importante.

PREMIER POINT.

[P. 7] Qu'est-ce que l'homme, ô grand Dieu ! que vous en faites état et que vous en avez souvenance ([1]) ? dit le prophète David ([a]). Notre vie, qu'est-ce autre chose qu'un égarement continuel ? Nos opinions sont autant d'erreurs, et nos voies ne sont qu'ignorance. Et certes, quand je parle de nos ignorances, je ne me plains pas, chrétiens, de ce que nous ne connaissons point quelle est la structure du monde, ni les influences des corps célestes, ni quelle vertu tient la terre suspendue au milieu des airs, ni de ce que tous les ouvrages de la nature nous sont des énigmes indissolubles ([2]). Bien que ces connaissances soient très admirables et très dignes d'être recherchées, ce n'est pas ce que je déplore aujourd'hui ; la cause de ma douleur nous touche de bien plus près. Je plains notre malheur de ce que nous ne savons pas ce qui nous est propre, de ce que nous ne connaissons pas le bien et le mal, de ce que nous n'avons pas la véritable conduite qui doit gouverner notre vie.

[P. 8] Le sage Salomon étant un jour entré profondément en cette pensée : « Qu'est-il nécessaire, dit-il, que l'homme s'étudie à des choses qui surpassent sa capacité, puisqu'il ne sait pas même ce qui lui est convenable durant le pèlerinage de cette vie ? » *Quid necesse est homini majora se quærere; cum ignoret quid conducat sibi... numero dierum peregrinationis suæ, et tempore quod velut umbra præterit* ([b]) ? Mortels misérables et audacieux, nous mesurons le cours des astres, nous assignons la place aux éléments, nous allons chercher au fond des abîmes les choses que la nature

a. Ps., VIII, 5. — *b. Eccl.*, VII, 1.

1. Édit. *Quid est homo quod memor es ejus?* — Ces mots en effet ont été ajoutés dans le manuscrit; mais on n'a pas remarqué que l'écriture n'est pas de Bossuet.

2. C'est le mot du ms. Nous l'avons déjà rencontré dans le panégyrique de saint François d'Assise. Les éditeurs, excepté Gandar, corrigent : « insolubles ». Il est vrai qu'il y a d'autres inadvertances : *imagine* pour *image; désidérable*, etc.

y avait cachées, nous pénétrons un océan immense pour trouver des terres nouvelles que les siècles précédents n'ont jamais connues ; et à quoi ne nous portent pas les désirs vagues et téméraires d'une curiosité infinie ? Et, après tant de recherches laborieuses, nous sommes étrangers chez nous-mêmes ; nous ne connaissons ni le chemin que nous devons tenir, ni quelle est la vraie fin de nos mouvements. Et toutefois il est manifeste que la première chose que doit faire une personne avisée, c'est de considérer ses voies, et de peser par une véritable prudence comment [P. 9] il ([1]) doit composer ses mœurs. C'est ce que nous enseigne l'Ecclésiaste en ces deux petits mots si sensés : « Les yeux du sage sont en sa tête : » *Sapientis oculi in capite ejus* ([a]). Quelle étrange façon de parler : « les yeux du sage sont en sa tête ! » Mais il a voulu nous faire entendre que, de même que la nature a mis la vue comme un guide fidèle dans la place la plus éminente du corps, afin de veiller à notre conduite et de découvrir de loin les obstacles qui la pourraient traverser, ainsi la Providence divine a établi la raison dans la suprême partie de notre âme, pour adresser nos pas à la bonne voie, et considérer aux environs les empêchements qui nous en détournent ([2]).

Et bien que tout le monde confesse qu'il n'y a rien de si nécessaire que ce précepte du Sage, si est-ce toutefois, chrétiens, que si nous l'observons en quelque façon dans les affaires de peu d'importance, nous le négligeons tout à fait dans le point capital de la vie. Étrange aveuglement de l'homme ! personne parmi nous ne se plaint de manquer de raisonnement ; nous nous piquons d'employer la raison, et dans nos affaires, et dans nos discours ; il faut même qu'il y ait de l'esprit et du raisonnement dans nos jeux ; il y a de l'étude et de l'art jusque dans nos gestes et dans nos démarches : il n'y a que sur le point de nos mœurs où nous ne nous [p. 10] mettons point en peine de suivre ni de consulter la raison ; nous les abandonnons au hasard et à l'ignorance. Et afin que vous ne croyiez pas, chrétiens, que ce soit ici

a. Eccl., II, 14.

1. Syllepse usitée au XVIIe siècle. — 2. *Var.* Ce qui nous en peut détourner.

une invective inutile, considérez, je vous prie, à quoi se passe la vie humaine. Chaque âge n'a-t-il pas ses erreurs et sa folie ? Qu'y a-t-il de plus insensé que la jeunesse bouillante, téméraire et mal avisée, toujours précipitée dans ses entreprises, à qui la violence de ses passions empêche de connaître ce qu'elle fait ? La force de l'âge se consume en mille soins et mille travaux inutiles. Le désir d'établir son crédit et sa fortune, l'ambition, et la vengeance, et les jalousies, quelles tempêtes ne causent-elles pas à cet âge ? Et la vieillesse paresseuse et impuissante, avec quelle pesanteur s'emploie-t-elle aux actions vertueuses ! combien est-elle froide et languissante ! combien trouble-t-elle le présent par la vue d'un avenir qui lui est funeste !

Jetons un peu la vue sur nos ans qui se sont écoulés; nous désapprouverons presque tous nos desseins, si nous sommes juges un peu équitables : et je n'en exempte pas les emplois les plus éclatants, car, pour être les plus illustres, ils n'en sont pas pour cela les plus accompagnés de raison (1). La plupart des choses que nous avons faites, les avons-nous choisies par une mûre délibération ? n'y avons-nous [pas] [p. 11] plutôt été engagés par une chaleur inconsidérée, qui donne e mouvement à tous nos desseins? Et dans les choses même esquelles (2) nous croyons avoir le plus apporté de prudence, qu'avons-nous jugé par les vrais principes ? avons-nous jamais songé à faire les choses par leurs motifs essentiels et par leurs véritables raisons ? Quand avons-nous cherché la bonne constitution de notre âme ? quand nous sommes-nous donné le loisir de considérer quel devait être notre intérieur, et pourquoi nous étions en ce monde? Nos amis, nos prétentions, nos charges et nos emplois, nos divers intérêts, que nous n'avons jamais entendus, nous ont toujours entraînés ; et jamais nous ne sommes poussés que par des considérations étrangères. Ainsi se passe la vie, parmi une infinité de vains projets et de folles imaginations ; si bien que les plus sages, après que cette première ardeur qui donne l'agrément aux choses du monde est un peu tempérée (3) par le temps,

1. *Var.* les plus raisonnables. — 2. *Var.* dans lesquelles. — 3. *Var.* modérée, — ralentie.

s'étonnent le plus souvent de s'être si fort travaillés pour rien ([1]). Et d'où vient cela, chrétiens ? N'est-ce pas manque d'avoir bien compris les solides devoirs de l'homme et le vrai but où nous devons tendre ?

Il est vrai, et il le faut avouer, que ce n'est pas une entreprise facile ni un travail médiocre : tous les sages du monde s'y sont appliqués, tous les sages du monde s'y sont [p. 12] trompés. Tu me cries de loin, ô philosophie ! que j'ai à marcher en ce monde dans un chemin glissant et plein de périls : je l'avoue, je le reconnais, je le sens même par expérience. Tu me présentes la main pour me soutenir et pour me conduire ; mais je veux savoir auparavant si ta conduite est bien assurée : « Si un aveugle conduit un aveugle, ils tomberont tous deux dans le précipice ([a]). » Et comment puis-je me fier à toi, ô pauvre philosophie ? Que vois-je dans tes écoles que des contentions inutiles qui ne seront jamais terminées ? On y forme des doutes, mais on n'y prononce point de décisions ([2]). Remarquez, s'il vous plaît, chrétiens, que depuis qu'on se mêle de philosopher dans le monde, la principale des questions a été des devoirs essentiels de l'homme, et quelle était la fin de la vie humaine. Ce que les uns ont posé pour certain, les autres l'ont rejeté comme faux. Dans une telle variété d'opinions, que l'on me mette au milieu d'une assemblée de philosophes un homme ignorant de ce qu'il aurait [p. 13] à faire en ce monde ; qu'on ramasse, s'il se peut, en un même lieu tous ceux qui ont jamais eu la réputation de sagesse : quand est-ce que ce pauvre homme se résoudra, s'il attend que de leurs conférences ([3]) il en résulte enfin quelque conclusion arrêtée? Plutôt on verra le froid et le chaud cesser de se faire la guerre que les philosophes convenir entre eux de la vérité de leurs dogmes. *Nobis invicem videmur insanire :* « Nous nous semblons insensés les uns aux autres, » disait autrefois saint Jérôme ([b]).

Non, je ne le puis, chrétiens, je ne puis jamais me fier à

a. Matth., XV, 14. — *b. Epist.* XXVIII, *ad Asell.*

1. Cette phrase et la précédente sont soulignées comme importantes.

2 Souligné. Il en est de même des principaux développements qui suivent, jusqu'à la conclusion : « Donc, ô Sagesse... »

3. *Var.* disputes.

la seule raison humaine : elle est si variable et si chancelante, elle est tant de fois tombée dans l'erreur, que c'est se commettre à un péril manifeste que de n'avoir point d'autre guide qu'elle. Quand je regarde quelquefois en moi-même cette mer si vaste et si agitée, si j'ose parler de la sorte, des raisons et opinions humaines, je ne puis découvrir, dans une si vaste étendue, ni aucun lieu si calme, ni aucune retraite si assurée, qui ne soit illustre par le naufrage de quelque personnage célèbre. Si bien que le prophète Job, déplorant dans la véhémence de ses douleurs, les diverses calamités qui affligent la vie humaine, a eu juste sujet de se plaindre de notre [p. 14] ignorance (au chapitre XXVIII) à peu près en cette manière : O vous qui naviguez sur les mers, vous qui trafiquez dans les terres lointaines, et qui nous en rapportez des marchandises si précieuses, dites-nous : n'avez-vous point reconnu dans vos longs et pénibles voyages, « n'avez-vous point reconnu où réside l'intelligence, et dans quelles bienheureuses provinces la sagesse s'est retirée ? » *Unde sapientia venit, et quis est locus intelligentiæ* ([a]) ? Certes, « elle s'est cachée des yeux de tous les vivants ; les oiseaux mêmes du ciel, » c'est-à-dire les esprits élevés, « n'ont pu découvrir ses vestiges : » *Abscondita est ab oculis omnium viventium ; volucres quoque cœli latet* ([b]). « La mort et la corruption, » c'est-à-dire l'âge caduc et la décrépite vieillesse, qui, courbée par les ans, semble déjà regarder sa fosse, « la mort donc et la corruption nous ont dit : » Enfin, après de longues enquêtes et plusieurs rudes expériences, « nous en avons ouï quelque bruit confus, » mais nous ne pouvons vous en rapporter de nouvelles bien assurées : *Perditio et mors dixerunt : Auribus [nostris] audivimus famam ejus* ([c]).

Donc, ô Sagesse incompréhensible, agité de cette tempête de diverses opinions pleines d'ignorance et d'incertitude, je ne vois de refuge que vous; vous serez le port assuré où [p. 15] se termineront mes erreurs. Grâce à votre miséricorde, comme vous allumiez autrefois durant l'obscurité de la nuit cette mystérieuse colonne de flammes qui conduisait Israël, votre peuple, dans une telle étendue de terres seules, incultes et

a. Job, XXVIII, 20. — *b. Ibid.*, 21. — *c. Ibid.*, 22.

inhabitées ([1]) ; ainsi m'avez-vous proposé comme un céleste flambeau votre loi et vos ordonnances : elles rassureront mon esprit flottant, elles dirigeront mes pas incertains : *Lucerna pedibus meis verbum tuum, et lumen semitis meis* ([a]).

« Je m'étais résolu, dit le Sage, de me retirer entièrement des plaisirs, afin de m'adonner sérieusement à l'étude de la sagesse, jusqu'à temps que je visse avec [p. 16] évidence ce qui est utile aux enfants des hommes ([b]) : mais, poursuit ce sage prince, j'ai reconnu que pour cette recherche notre vie n'est pas assez longue. » Et certes la prudence humaine est si lente dans ses progrès, et la vie si précipitée dans sa course, qu'à peine avons-nous pris les premières teintures des connaissances que nous recherchons, que la mort inopinément tranche le cours de nos études par une fatale et irrévocable sentence ; au lieu que dans l'étude de la loi de Dieu on y est savant dès le premier jour. Craignez Dieu : je vous ai tout dit ; c'est un abrégé de doctrine, qui « donne de l'entendement à l'enfance la plus imbécile ([2]) : » *Intellectum dat parvulis* ([c]). C'est pourquoi le prophète David : J'ai eu, dit-il, de grands démêlés, durant mes jeunes années, avec de puissants ennemis, avec de vieux et rusés courtisans ; mais j'ai été plus avisé qu'eux ; je me suis ri des raffinements de ces vieillards expérimentés, sans y entendre d'autre finesse que de rechercher simplement les commandements de mon Dieu : *Super senes intellexi, quia mandata tua quæsivi* ([d]).

En effet, considérez, chrétiens, ces grands et puissants génies : ils ne savent tous ce qu'ils font. Ne voyons-nous pas tous les jours manquer [p. 17] quelque ressort à leurs grands et vastes desseins, et que cela ruine toute l'entreprise ? L'événement des choses est ordinairement si extravagant ([3]), et revient si peu aux moyens que l'on y avait employés, qu'il faudrait être aveugle pour ne voir pas qu'il y a une puissance occulte et terrible qui se plaît de renverser les desseins des hommes, qui se joue de ces grands esprits qui s'imaginent

a. Ps., CXVIII, 105. — *b. Eccl.*, II, 3. — *c. Ps.*, CXVIII, 130. — *d. Ps.*, CXVIII, 100. — Ms. *testimonia tua...*

1. *Var.* qui, dans une telle étendue... conduisait Israël, votre peuple.
2. *Var.* impuissante. (Les deux termes sont synonymes, à l'énergie près.)
3. *Var.* bizarre.

remuer tout le monde, et qui ne s'aperçoivent pas qu'il y a une raison supérieure qui se sert et se moque d'eux, comme ils se servent et se moquent des autres ([1]).

En effet, il le faut avouer ([2]), dans la confusion des choses humaines, l'unique sûreté, mes chers frères, la seule et véritable science est de s'attacher constamment à cette raison dominante. Ah! quelle consolation à une âme de suivre la raison souveraine avec laquelle on ne peut errer! Sans cela nos affaires iraient au hasard et à l'aventure. Car ce serait une folle persuasion de croire que nous puissions prendre si justement nos mesures, que nous fassions tomber les événements au point précis que nous souhaitons; les rencontres des choses humaines sont trop irrégulières et trop bizarres. Il sert beaucoup d'observer le temps pour ensemencer la terre et pour moissonner; et néanmoins, dit le Sage, que je ne me lasse point de vous alléguer en cette matière : « Qui prendrait garde au vent de si près, jamais il ne sèmerait; et qui considérerait les nues, attendant toujours que le temps lui vînt entièrement à souhait, jamais il ne recueillerait ses moissons : » *Qui observat ventum, non seminat; et qui considerat nubes, nunquam metet* ([a]). [P. 18] Il veut dire, par cet exemple, que c'est ([3]) un abus de croire que toutes choses cadrent au juste et concourent à nos desseins. Telle est la loi des entreprises humaines, qu'il y manque toujours quelque pièce; et ainsi la plus haute prudence est contrainte de commettre au hasard le principal de l'événement. N'en usez pas de la sorte, ô justes et enfants de Dieu! Vous qui faites profession d'une sagesse plus qu'humaine, croyez qu'il serait indigne de personnes bien avisées d'abandonner vos desseins au hasard et à la fortune; et puisque votre raison n'est ni assez ferme ni assez puissante pour diriger le succès ([4]) des affaires selon

a. Eccl., XI, 4. — Le manuscrit renvoie aux *Proverbes*.

1. Alinéa souligné presque en entier, soit pour la reprise de 1659, soit à l'occasion du sommaire.

2. *Var.* De sorte que, dans...

3. *Première rédaction effacée :* que les affaires du monde sont de telle nature que souvent elles se gâtent par trop de précautions.

4. Excellente correction de Gandar. Les anciens éditeurs, et Lachat avec eux, avaient lu : *les vues des affaires*, ce qui n'offrait aucun sens.

une conduite certaine, laissez-vous gouverner à cette divine Sagesse qui régit si bien toutes choses.

Et ne me dites pas qu'elle passe votre portée : ne voyez-vous pas que, par une extrême bonté, elle s'est rendue sensible et familière? Elle est, pour ainsi dire, coulée dans les Écritures divines; d'où les prédicateurs la tirent pour vous la prêcher; et là cette Sagesse profonde, qui donne une nourriture solide aux parfaits, a daigné se tourner en lait pour sustenter les petits enfants. Mais que pouvons-nous désirer davantage, après que cette Sagesse éternelle s'est revêtue d'une chair humaine, afin de se familiariser avec nous? Nous ne pouvions trouver la voie assurée à cause de nos erreurs; « la voie même est venue à nous : » *Ipsa via ad te venit*, dit saint Augustin ([a]); car le Sauveur JÉSUS est la voie. [P. 19] C'est cet excellent Précepteur que nous promettait Isaïe : « Tes oreilles entendront, dit-il, la voix de celui qui, marchant derrière toi, t'avertira de tes voies ([b]), et tes yeux verront ton Précepteur : » *Erunt oculi tui videntes Præceptorem tuum* ([c]). O ineffable miséricorde! Fidèles, réjouissons-nous : nous sommes des enfants ignorants de toutes choses; mais puisque nous avons un tel Maître, nous avons juste sujet de nous glorifier de notre ignorance, qui a porté notre Père céleste à nous mettre sous la conduite d'un si excellent Précepteur.

Ce bon Précepteur, il est Dieu et homme ! O souveraine autorité ! ô incomparable douceur ! Un maître a tout gagné quand il peut si bien tempérer les choses, qu'on l'aime et qu'on le respecte : je respecte mon Maître, parce qu'il est Dieu ; et afin que mon amour pour lui fût plus familier et plus libre, il a bien voulu se faire homme. Je me défierais d'une prudence, et je secouerais aisément le joug d'une autorité purement humaine : « Celle-là est trop sujette à faillir, celle-ci semble trop méprisable ([1]). » *Tam illa falli facilis, quam ista contemni* ([d]), dit Tertullien ([2]). Mais je ploie et je me captive sous les paroles magistrales du Sauveur

a. Serm. CXLI, n. 4 — *b. Is.*, XXX, 21. — *c. Ibid.*, 20. — *d. Apolog.*, n. 45.

1. * Autre traduction, substituée à celle-ci en 1659 : « Celle-là est trop sujette à l'erreur, celle-ci trop exposée au mépris. » — Ms. *labi facilis.*

2. *Ms.* Tertullian ; mais plus haut (*exorde*) : Cyprien.

JÉSUS : dans celles que j'entends, j'y vois des instructions admirables ; dans celles que je n'entends pas, j'y adore une autorité infaillible. Si je ne mérite pas de les comprendre, elles méritent que je les croie ; et j'ai cet avantage dans son école, qu'une humble soumission me conduit à l'intelligence plutôt qu'une recherche laborieuse. Venez donc, ô sages du siècle, venez à cet excellent Précepteur qui a des paroles de vie éternelle. Laissez votre Platon avec sa divine éloquence, laissez votre Aristote avec cette subtilité de raisonnement, [p. 20] laissez votre Sénèque avec ses superbes opinions : la simplicité de JÉSUS est plus majestueuse et plus forte que leur gravité affectée. Ce philosophe insultait aux misères du genre humain par une raillerie arrogante; cet autre les déplorait par une compassion inutile. JÉSUS, le débonnaire JÉSUS, il plaint nos misères, mais il les soulage ; ceux qu'il instruit, il les porte : ah ! il va au péril de sa vie chercher sa brebis égarée ; mais il la rapporte sur ses épaules, parce que, « errant deçà et delà, elle s'était extrêmement travaillée : » *Multum enim errando laboraverat*, dit Tertullien([a]). Pourrons-nous hésiter, ayant un tel Maître?

Au reste, il n'est point de ces maîtres ([1]) délicats qui louent la pauvreté parmi les richesses, ou qui prêchent la patience dans la mollesse et la volupté ; et lui et tous ses disciples, ils ont scellé de leur sang les vérités qu'ils ont avancées. Ses saints enseignements n'étaient qu'un tableau de sa vie. Il prouvait beaucoup plus par ses actions que par ses paroles. Il a beaucoup plus fait qu'il n'a dit, parce qu'il accommodait ses instructions à notre faiblesse; mais il fallait qu'il vécût en ce monde comme un exemplaire achevé d'une inimitable perfection. Que craignez-vous donc, hommes sans courage ? Cet excellent Maître, et par ses paroles et par ses exemples, a déterminé toutes choses. Sur le point de nos mœurs, il ne nous a point laissé de questions indécises. Je vous vois éperdus et étonnés sur le chemin de la piété chrétienne; vous [p. 21] n'osez y entrer, parce que vous n'y voyez au premier aspect qu'embarras et que difficultés : vous

a. *De Pœnit.*, n. 8.
1. *Var.* docteurs. — Allusion à Senèque.

ne savez si dans ce fleuve ([1]) il y a un gué par où vous puissiez échapper. Considérez le Sauveur JÉSUS; afin de vous tirer hors de doute, il y est passé devant vous : regardez-le triomphant à l'autre rivage, qui vous appelle, qui vous tend les bras, qui vous assure qu'il n'y a rien à craindre. Voyez, voyez l'endroit qu'il a honoré par son passage; il l'a marqué d'un trait de lumière : et n'est-ce pas une honte à des chrétiens d'avoir horreur d'aller où ils voient les vestiges de JÉSUS-CHRIST? Certes, on ne le peut nier, mes chers frères, nous serions entièrement insensés, si, ayant cette conduite certaine, nous nous laissions encore emporter aux mensonges et aux vanités de la prudence du monde. « J'ai étudié mes voies ; » dans les erreurs diverses de notre vie, j'ai considéré attentivement où je pourrais rencontrer de la certitude : j'ai trouvé, ô Sauveur JÉSUS, que c'était une manifeste folie de la chercher ailleurs que dans vos témoignages irrépréhensibles ; et ainsi par votre assistance j'ai résolu de tourner mes pas du côté de vos témoignages : *Cogitavi vias meas.* D'autant plus que je n'y vois pas seulement la lumière qui éclaire mes ignorances, mais j'y reconnais encore la seule règle infaillible qui peut composer mes désordres. C'est la seconde partie.

SECOND POINT.

[P. 22] Il était impossible que l'ignorance profonde qui règne dans les choses humaines ne précipitât nos affections dans un étrange déréglement : car de même que le pilote, à qui les tempêtes et l'obscurité ont ([2]) ôté le jugement tout ensemble avec les étoiles qui le conduisaient, abandonne le gouvernail et laisse voguer le vaisseau au gré des vents ([3]) et des ondes ; ainsi les hommes par leurs erreurs ayant perdu les véritables principes par lesquels ils se devaient gouverner, ils se sont laissé emporter à leurs fantaisies : chacun s'est fait des idoles de ses désirs, et par là les règles des mœurs ont été entièrement perverties. Combien voyons-nous de personnes qui voudraient que l'on nous laissât vivre chacun

1. *Var.* torrent.
2. *Var.* fait perdre.
3. *Var.* laisse voguer le navire au gré des eaux.

comme nous l'entendrions, que l'on nous eût défaits de tant de lois incommodes ! c'est ainsi qu'ils appellent les saintes institutions de la loi divine : et si nous n'osons pas peut-être en parler si ouvertement, au moins ne vivons-nous pas d'autre sorte ([1]) que si nous étions imbus de cette créance. Notre règle, quoi que nous puissions dire, est de suivre nos passions; ou si nous les réprimons quelquefois, c'est par d'autres plus violentes, et en cela même moins raisonnables. Nous ne mettons pas la prudence à faire le choix de bonnes et vertueuses inclinations ; ce n'est pas là l'air du monde, ce n'est pas notre style ni notre méthode. Mais après que nos inclinations premières et dominantes sont nées en nous, je ne sais comment, par des mouvements indélibérés et par une espèce d'instinct aveugle, chose certainement qui n'est que trop véritable, quand nous savons faire le choix des moyens les plus propres pour les acheminer à [p. 23] leur fin, nous croyons avoir bien pris nos mesures : c'est ce que nous appelons une conduite réglée, tant l'usage véritable des choses est corrompu parmi nous. Ou bien, comme, dans une telle diversité de désirs aveugles et téméraires, il y en a beaucoup qui se contrarient, les faire céder au temps et aux occurrences présentes, par exemple, quitter pour un temps les plaisirs pour établir sa fortune, c'est aller adroitement à ses fins, c'est avoir la science du monde et savoir ce que c'est que de vivre. Mais de remonter à la source du mal, et de couper une bonne fois la racine des mauvaises inclinations, c'est à quoi personne ne pense.

O pauvres mortels abusés ! Eh Dieu ! qui nous a jetés ([2]) dans de si fausses persuasions ? Et comment ne voyons-nous pas « qu'étant d'une race divine, » comme dit l'apôtre saint Paul ([a]), il faut prendre de bien plus haut la règle de nos affaires? Car s'il est vrai ce que nos pères ont dit contre les sectateurs d'Épicure et l'école des libertins, que de même

a. Act., XVII, 28.

1. *Var.* certainement nous ne vivons pas d'autre sorte.

2. Les onze lignes qui suivent sont barrées dans le manuscrit (f. 434). Bossuet toutefois ne les a pas remplacées, et elles sont utiles pour lier ce qui précède et ce qui suit. (*Gandar.*)

que cet univers est régi par une Providence éternelle, ainsi les actions humaines, quelque extravagance qui nous y paraisse, sont conduites et gouvernées par une sagesse infinie ; n'est-il pas absolument nécessaire qu'elles aient une règle certaine sur laquelle elles soient composées? Et si nous ne sommes pas capables de ces grandes et importantes raisons, l'expérience du moins ne devrait-elle pas nous avoir appris, qu'ayant plusieurs désirs [p. 24] qui nous sont pernicieux à nous-mêmes, la véritable sagesse n'est pas de les savoir contenter, mais de les savoir modérer? Eh Dieu! que serait-ce des choses humaines, si chacun suivait ses désirs? D'où vient que les Néron, les Caligula et ces autres monstres du genre humain, se sont laissés aller à des actions si brutales et si furieuses? N'est-ce pas par la licence effrénée de faire tout ce qu'ils ont voulu ? pour nous faire voir, chrétiens, qu'il n'y a point d'animal plus farouche ni plus indomptable que l'homme, quand il se laisse dominer à ses passions. Par conséquent il est nécessaire de donner quelques bornes à nos désirs par des règles fixes et invariables: et d'autant que nous avons tous la même raison, et qu'étant d'une même nature, il est entièrement impossible que nous ne soyons destinés à la même fin, il s'ensuit de là, par nécessité, que ces règles que nous poserons doivent être communes à tous les hommes. Or vous allez voir, chrétiens, par un raisonnement invincible, qu'il n'y en peut avoir d'autres que la loi de Dieu.

Où notre désordre (1) paraît plus visible, c'est que nous sommes toujours hors de nous; je veux dire que nos occupations et nos exercices, nos conversations et nos divertissements nous attachent aux choses externes. J'en ai déjà dit quelque chose au commencement de ce discours, et je le répète à présent pour en tirer d'autres conséquences; mais ne m'obligez pas, chrétiens, de rentrer encore une fois dans le particulier de nos actions, pour vous faire voir cette

1. Tout ce qui suit [jusqu'au milieu de la p. 329] a été barré après coup dans le manuscrit. Bossuet se proposait évidemment d'abréger en chaire cette partie du second point, comme on va le voir abréger l'exorde sur le papier. (*Gandar.*) — Mais ces modifications datent de la reprise du discours (1659).

vérité[p. 25] trop constante. Que chacun s'examine soi-même, et il reconnaîtra manifestement qu'il n'agit que par des motifs tirés purement de dehors; et toutefois la première chose que la règle doit faire en nos âmes, c'est de nous ramener en nous-mêmes. Vous avez fait, dites-vous, une grande affaire, vous avez trouvé le moyen d'amasser beaucoup de richesses, vous êtes entré dans les bonnes grâces d'une personne considérable qui vous peut rendre de grands services; et je veux encore supposer, si vous le voulez, que vous vous soyez rendu maître de tout le monde : votre âme n'en est pas en meilleure assiette ; vos mœurs n'en sont pour cela ni plus innocentes, ni mieux ordonnées. « Je ne suis point dans l'intrigue, dit le grave Tertullien, dans le docte livre *de Pallio* ; on ne me voit [pas] m'empresser près la personne des grands ; je n'assiége ni leurs portes, ni leur passage ; je ne me romps point l'estomac à crier au milieu d'un barreau ; je ne vas ni aux marchés, ni aux places publiques ; j'ai assez à travailler en moi-même; c'est là ma grande et ma seule affaire : » *In me unicum negotium mihi est* ([a]). C'est qu'il pensait bien sérieusement à régler son intérieur ; et le premier effet, comme je disais, de cette résolution, c'est de nous rappeler en nous-mêmes ([1]).

Mais s'il ne faut autre chose, l'orgueil, toujours empressé, se présentera aussitôt à nos yeux. Voyez cet orgueilleux, comme il se contemple, avec quelle complaisance il se considère de toutes parts ; l'orgueil le fait rentrer en soi-même. Et n'est-ce pas l'orgueil, chrétiens, qui a retiré tant de philosophes du milieu de la multitude ? Nous voulons, disaient-ils, vaquer à nous-mêmes ; et certes, ils [p. 26] disaient vrai : c'était en eux-mêmes qu'ils voulaient s'occuper à contempler leurs belles idées, à se contenter de leurs beaux et agréables raisonnements, à se former à leur fantaisie une image de vertu de laquelle ils faisaient leur idole. Ils ne reconnaissaient pas comme il faut ce grand Dieu, duquel toutes leurs lumières étaient découlées : superbes et arrogants qu'ils

a. De Pall., n. 5.

1. Redite qui explique la sévérité de Bossuet pour cette partie de son discours. (*Gandar.*)

étaient, ils ne songeaient qu'à se plaire à eux-mêmes dans leurs subtiles inventions. C'est là tout le désordre, c'est la vraie source du déréglement. Qui donc nous ramènera utilement en nous-mêmes, nous retirant de tant d'objets inutiles dans lesquels notre âme s'est elle-même si longtemps dissipée ? Ce sera sans doute la loi de Dieu par l'humilité chrétienne. C'est l'humilité chrétienne qui nous rappelle véritablement en nous-mêmes, parce qu'elle nous fait rentrer dans la considération de notre néant : elle nous fait entendre que nous tenons tout de la miséricorde divine ; et ainsi elle nous abaisse sous la loi de Dieu ; elle nous assujettit à sa volonté, qui est la règle souveraine de notre vie.

« Dieu a fait l'homme droit, » dit l'Ecclésiaste ([a]) ; et voici en quoi le docte saint Augustin reconnaît cette rectitude. La rectitude, et la juste règle, et l'ordre, sont inséparables : or, chaque chose est bien ordonnée, quand elle est soumise aux causes supérieures qui doivent lui ([1]) dominer par leur naturelle condition : c'est en cela que l'ordre consiste, quand chacun se range aux volontés de ceux à qui il doit être soumis. Dieu donc, dit saint Augustin, a donné ce précepte à l'homme, « de régir ses inférieurs, et d'être lui-même régi par la puissance suprême : » *Regi a superiore, regere inferiorem* ([b]) ([2]). [P. 27] De même donc que la règle des mouvements inférieurs, c'est la juste et saine raison, ainsi la règle de la raison, c'est Dieu même ; et lorsque la raison humaine compose ses mouvements selon la volonté de son Dieu, de là résulte cet ordre admirable, de là ce juste tempérament, de là cette médiocrité raisonnable qui fait toute la beauté de nos âmes. Pour pénétrer au fond de cette doctrine excellente de saint Augustin, élevons un peu nos esprits, et considérons attentivement que la volonté de Dieu est la règle suprême selon laquelle toutes les autres règles doivent être nécessai-

a. Eccl., VII, 30. — *b. In Ps.* CXLV, n. 5.

1. *Var.* dominer sur elle.

2. Deforis observe que saint Augustin avait dit : *Hærere superiori.* La traduction de Bossuet ne permet pas ici de rétablir le texte (*Gandar*). — Nous avons déjà vu, et nous verrons souvent Bossuet citer de mémoire. Ses analyses des saints Pères ne lui rappelaient pas toujours leurs expressions, mais toujours leurs pensées.

rement mesurées. Elles n'ont de justice ni de vérité, qu'autant qu'elles se trouvent conformes à cette règle première et originale qui n'emprunte rien de dehors, mais qui est sa loi elle-même ([1]). C'est pourquoi le prophète David dit, au Psaume XVIII, que « les jugements de Dieu sont vrais et justifiés par eux-mêmes. » Vrais et justifiés par eux-mêmes ; comme s'il disait : Les jugements des hommes peuvent bien quelquefois être véritables ; mais ils ne peuvent pas être justifiés par eux-mêmes. Toutes les vérités créées doivent être nécessairement conférées à la vérité divine, de laquelle elles tirent toute leur certitude. Mais pour les jugements de Dieu, dit le saint prophète, « ils sont vrais d'une vérité propre et essentielle ; et c'est pour cette raison qu'ils sont justifiés par eux-mêmes : » *Vera, justificata in semetipsa* ([a]). De sorte que la volonté divine préside à cet univers ; étant elle-même sa règle, elle est par conséquent la règle infaillible de toutes les choses du monde, et la loi immuable par laquelle elles sont gouvernées.

Sur quoi je fais une observation dans le prophète David, [p. 28] qui peut-être édifiera les âmes pieuses. Cet homme toujours transporté d'une sainte admiration de la Providence divine, après avoir célébré la sagesse de ses conseils dans ses grands et magnifiques ouvrages, passe de là insensiblement à la considération de ses lois. Ainsi, au psaume XVIII : « Les cieux, dit ce grand personnage, racontent la gloire de Dieu ([b]). » Puis, ayant employé la moitié du psaume à glorifier Dieu dans ses œuvres, il donne tout le reste à chanter l'équité de ses ordonnances. « La loi de Dieu, dit-il, est immaculée, les témoignages de Dieu sont fidèles ([c]) ; » et il achève cet admirable cantique dans de semblables méditations. Et au psaume CXVIII : « Votre vérité, dit-il, ô Seigneur ! est établie éternellement dans les cieux ; votre main a fondé la terre, et elle demeure toujours immobile : c'est en suivant ([2]) votre ordre, que les jours se succèdent les uns aux autres avec des révolutions si constantes ; et toutes

a. Ps., XVIII, 10. — *b. Ibid.*, 2. — *c. Ibid.*, 8.
1. Phrase soulignée.
2. *Var.* par votre ordre.

choses, Seigneur, servent à ([1]) vos décrets éternels ([a]). » Et puis il ajoute aussitôt : « N'était que votre loi a occupé toute ma pensée, cent fois j'aurais manqué de ([2]) courage parmi tant de ([3]) diverses afflictions dont ma vie a été tourmentée ([b]). » Fidèles, que veut-il dire ([4]) ? quelle liaison trouve ce chantre céleste entre les ouvrages de Dieu et sa loi ? Est-ce par une rencontre fortuite que cet ordre se remarque en plusieurs endroits de ses psaumes ? Ou bien ne vous semble-t-il pas qu'il nous dit à tous au fond de nos consciences : Élevez vos yeux, ô enfants d'Adam, hommes faits à l'image ([5]) de Dieu ; contemplez cette belle structure du monde ; voyez cet accord et cette harmonie : y a-t-il rien de plus beau ni de mieux entendu que ce grand et superbe édifice ? [P. 29] C'est parce que la volonté divine y a été fidèlement observée, c'est parce que ses desseins ont été suivis et que tout se régit par ses mouvements. Car cette volonté étant sa règle elle-même, toujours juste, toujours égale, toujours uniforme, tout ce qui la suit ne peut aller que ([6]) dans un bel ordre : de là ce concert et cette cadence si juste et si mesurée. Que si les créatures même corporelles reçoivent tant d'ornement, à cause qu'elles obéissent aux décrets de Dieu, combien grande sera la beauté des natures intelligentes, lorsqu'elles seront réglées par ses ordonnances ! Consultez toutes les créatures du monde : si elles avaient de la voix, elles publieraient hautement qu'elles se trouvent très bien d'observer les lois de cette Providence incompréhensible, et que c'est de là qu'elles tirent toute leur perfection et tout leur éclat ; et, n'ayant point de langage, elles ne laissent pas de nous le prêcher par cette constante uniformité avec laquelle elles s'y attachent. Vous, hommes, enfants de Dieu, que votre Père céleste a illuminés d'un rayon de son intelligence infinie, quelle sera votre ingratitude, si, plus stupides et plus insen-

a. Ps., CXVIII, 89, 90, 91. — *b. Ibid.*, 92.

1. Le sens est : *obéissent à*, et non : *sont utiles à*... C'est un latinisme.

2. *Var.* je serais péri.

3. *Var.* parmi tant d'afflictions.

4. Toute cette paraphrase est soulignée au manuscrit. De même toute la fin de ce second point.

5. *Ms.* à l'imagine (distraction).

6. *Var.* qu'en bel ordre.

sibles que les créatures inanimées, vous méprisez de suivre les lois que Dieu même vous a données depuis le commencement du monde par le ministère de ses saints prophètes, et enfin dans la plénitude des temps par la bouche de son cher Fils. C'est ainsi, ce me semble, que nous parle le prophète David.

O Dieu éternel ! chrétiens, quand il faudra paraître devant ce tribunal redoutable, quelle sera notre confusion, lorsqu'on nous reprochera, devant les saints anges, que, Dieu nous ayant donné une âme d'une nature immortelle afin que nous employassions tous nos soins à régler ses actions et ses mouvements selon leur véritable modèle, nous avons fait si peu d'état de ce [p. 30] riche et incomparable présent, que, plutôt que de travailler en cette âme ornée de l'image de Dieu, nous avons appliqué notre esprit à des occupations toujours superflues et le plus souvent criminelles ; de sorte qu'au grand mépris de la munificence divine, parmi tant de sortes d'affaires qui nous ont vainement travaillés, la chose du monde la plus précieuse a été la plus négligée ? O folie ! ô indignité ! ô juste et inévitable reproche ! Ah ! grand Dieu, je le veux prévenir. Assez et trop longtemps mon âme s'est égarée parmi tant d'objets étrangers, dans le jeu, dans les compagnies, dans l'avarice, dans la débauche. Je rentrerai en moi, du moins à ce carême qui nous touche de près. J'étudierai mes voies ; je chercherai la règle sur laquelle je me dois former ; et comme il ne peut y en avoir d'autre que vos saints et justes commandements, je tournerai mes pas du côté de vos témoignages : c'est ma dernière et irrévocable résolution, que vous confirmerez, s'il vous plaît, par votre grâce toute-puissante ; c'est elle qui me fera trouver le repos où je viens de rencontrer le bon ordre, et où je trouvais tout à l'heure la vérité et la certitude ; et pour vous en convaincre, fidèles, c'est par où (1) je m'en vais finir ce discours.

TROISIÈME POINT.

Je ne pense pas, chrétiens, après ces belles maximes que nous avons, ce me semble, si bien établies par les Écritures

1. *Var.* c'est par là que...

divines, qu'il soit nécessaire de recommencer une longue suite de raisonnements pour vous faire voir que notre repos est dans l'observance exacte de la loi de Dieu. Contentons-nous d'appliquer ici, par une méthode facile et intelligible ([1]), la doctrine que, par la miséricorde de Dieu, nous vous avons aujourd'hui expliquée ; cette vérité paraîtra dans son évidence.

Chaque chose commence à goûter son repos, quand elle est dans sa bonne et [p. 31] naturelle constitution. Vous avez été tourmenté d'une longue et dangereuse maladie ; peu à peu vos forces se rétablissent, et les choses reviennent au juste tempérament ; cela vous promet un prochain repos. Et comment donc notre âme ne jouirait-elle pas d'une grande tranquillité, après que la loi de Dieu a guéri toutes ses maladies ? La loi de Dieu établit l'esprit dans une certitude infaillible ; si bien que, les doutes étant levés et les erreurs dissipées, non par l'évidence de la raison, mais par une autorité souveraine, plus inébranlable et plus ferme que nos plus solides raisonnements, il faut que l'entendement acquiesce. Et de même la volonté ayant trouvé sa règle immuable, qui coupe et qui retranche ce qu'il y a de trop en ses mouvements, ne doit-elle pas rencontrer une consistance tranquille, et une sainte et divine paix ? C'est pourquoi le Psalmiste disait : « Les justices de Dieu sont droites et réjouissent le cœur ([a]). » Elles réjouissent le cœur, parce qu'elles sont droites : parce qu'elles règlent ses affections, parce qu'elles le mettent dans la disposition qui lui est convenable et dans le véritable point où consiste sa perfection.

Quelle inquiétude dans les choses humaines ! On ne sait si on fait bien ou mal : on fait bien pour établir sa fortune, on fait mal pour conserver sa santé ; on fait bien pour son plaisir, mais on ne contente pas ses amis, et de même des autres choses. Dans la soumission à la loi de Dieu, on fait absolument bien, on fait bien sans limitation ; parce que, quand on fait ce bien, tout le reste est de peu d'importance ; en un mot, on fait bien [p. 32], parce qu'on suit le souverain bien.

a. *Ps.*, XVIII, 9.

1. *Var.* Appliquons seulement ici...

Et comment est-il possible, fidèles, de n'être pas en repos en suivant le souverain bien? Quelle douceur et quelle tranquillité à une âme ! Il vous appartient, ô grand Dieu ! en qualité de souverain bien, de faire le partage des biens à vos créatures ; mais heureuses mille et mille fois les créatures dont vous êtes le seul héritage ! C'est là le partage de vos enfants, que par votre bonté ineffable vous assemblez près de vous dans le ciel. Mais nous, misérables bannis, bien que nous soyons éloignés de notre céleste patrie, nous ne sommes pas privés tout à fait de vous ; nous vous avons dans votre loi sainte, nous vous avons dans votre divine parole. O que cette loi est désirable ([1])! que cette parole est douce! « Elle est plus douce que le miel à ma bouche ([a]), disait le prophète David ; elle est plus désirable que tous les trésors ([b]). » Et considérez, en effet, chrétiens, que cette loi admirable est un éclat de la vérité divine et un écoulement de cette souveraine bonté. Ne doutez pas que cette fontaine n'ait retenu quelque chose des qualités de sa source : « Votre serviteur, ô mon Dieu ! observe vos commandements, chante amoureusement le Psalmiste ; il y a une grande récompense à les observer : » *In custodiendis illis retributio multa* ([c]). « Ce n'est pas en autre chose, dit saint Augustin ; mais en cela même que l'on les observe, la rétribution y est grande, parce que la douceur y est sans égale ([d]). »

Mes frères, je vous en prie, considérons un homme de bien dans la simplicité de sa vie: il ne gouverne [p. 33] point les États, il ne manie point les affaires publiques, il n'est point dans les grands emplois de la terre, comme sont les grands et les politiques: vous diriez qu'il ne fasse rien en ce monde; il ne sait pas les secrets de la nature, il ne parle pas du mouvement des astres ; ces hauts et sublimes raisonnements peut-être passeront sa portée : sa conduite nous paraît vulgaire ; et cependant, si nous avons entendu les choses que nous avons dites, il est régi par une raison éternelle, il est

a. Ps., CXVIII, 103. — *b. Ibid.*, XVIII, 11. — *c. Ibid.*, 12. — *d. In Ps.* XVIII, Enarr. I, 12.

1. *Ms.* désidérable. — Nouvelle distraction ; car deux lignes plus loin, il y a bien *désirable*.

gouverné par des principes divins ; sa conduite, appuyée sur la parole de Dieu, est plus ferme que le ciel et la terre, et plutôt tout le monde sera renversé qu'il soit confondu dans ses espérances. Dans les affaires du monde, chacun recherche divers conseils qui nous embarrassent souvent dans de nouvelles perplexités : il chante sincèrement avec le Psalmiste : « Mon conseil, ce sont vos témoignages : » *Consilium meum justificationes tuæ* ([a]) ; ou bien, comme dit saint Jérôme : *Amici mei justificationes tuæ :* « Vos témoignages, ce sont mes amis. » Ceux que nous croyons nos meilleurs amis nous trompent très souvent, ou par infidélité, ou par ignorance : l'homme de bien, dans ses doutes, consulte ses amis fidèles, qui sont les témoignages de Dieu. Ces amis sincères et véritables lui enseignent ([1]) ce qu'il faut faire et le conseillent pour la vie éternelle. Heureux mille et mille fois d'avoir trouvé de si bons amis ! Par là il se rira de la perfidie qui règne dans les choses humaines. [P. 34] Et c'est encore par cette raison que je le publie bienheureux.

Souffrez que je vous interroge en vérité et en conscience: Avez-vous tout ce que vous demandez ? n'avez-vous aucune prétention en ce monde ? Il n'y a peut-être personne en la compagnie ([2]) qui puisse répondre qu'il n'en a pas. « Le laboureur, » dit l'apôtre saint Jacques ([b]), « attend le fruit de la terre : » sa vie est une espérance continuelle, il laboure dans l'espérance de recueillir, il recueille dans l'espérance de vendre, et toujours il recommence de même. Il en est ainsi de toutes les autres professions. En effet, nous manquons de tant de choses que nous serions toujours dans l'affliction, si Dieu ne nous avait donné l'espérance, comme pour charmer nos maux et tempérer par quelque douceur l'amertume de cette vie ([3]). Cette vie, que nous ne possédons jamais que par diverses parcelles qui nous échappent sans cesse, se

a. Ps., CXVIII, 24. — *b. Jac.*, V, 7.

1. *Var.* la vérité.

2. *Ms.* qu'il puisse répondre qu'il... — M. Gazier conserve ces deux *qu'il* comme un latinisme curieux ; je crois plutôt que le premier est un simple lapsus, amené par le voisinage du second, déjà présent à la pensée. Ainsi dès la ligne suivante, nous rencontrons : *dit l'apôtre que s. Jacques...* Ce *que* est un nouvel accident de plume, dû à la précipitation.

3. *Var.* pour charmer nos inquiétudes.

nourrit et s'entretient d'espérance ; l'avenir, qui sera peut-être une notable partie de notre âge, nous ne le tenons que par espérance, et jusques au dernier soupir, c'est l'espérance qui nous fait vivre : et puisque nous espérons toujours, c'est un signe très manifeste que nous ne sommes pas dans le lieu où nous puissions posséder les choses que nous souhaitons. Partant, dans ce bas monde, où personne ne jouit de rien, où on ne vit que d'espérance, celui-là sera le plus heureux qui aura l'espérance la plus assurée. Heureux donc mille et mille fois les justes et les gens de bien ! Grâces à la miséricorde divine, on leur a bien débattu la jouissance de la vie présente, mais personne ne leur a encore contesté l'avantage de l'espérance (1).

Comparons à cela, je vous prie, les folles espérances du monde : dites-moi, en vérité, chrétiens, avez-vous jamais rien trouvé qui satisfît pleinement votre esprit ? Nous prenons [p. 35] tous les jours de nouveaux desseins (2), espérant que les derniers réussiront mieux ; et partout notre espérance est frustrée. De là l'inégalité de notre vie, qui ne trouve rien de fixe ni de solide, et, par conséquent, ne pouvant avoir aucune conduite arrêtée, devient un mélange d'aventures diverses et de diverses prétentions, qui toutes nous ont trompés. Ou nous les manquons (3), ou elles nous manquent ; nous les manquons lorsque nous ne pouvons pas parvenir au but que nous prétendions ; elles nous ont manqué (4), lorsque ayant obtenu ce que nous voulons, nous n'y trouvons pas ce que nous cherchons. Si bien que les plus sages, après que cette première ardeur, qui donne l'agrément aux choses du monde, est un peu ralentie par le temps, s'étonnent le plus souvent de s'être si fort travaillés pour rien (5).

1. Tout ce développement sur l'espérance est souligné par un trait vertical à la sanguine. L'auteur se ménageait la facilité de le retrouver au besoin.

2. *Ms.* désirs. Les éditeurs corrigent, et une première rédaction de ce passage (*exorde*) leur donne raison. M. Gazier remarque en outre que *désirs* venait d'être effacé par Bossuet à la fin de la page précédente.

3. *Var.* avons manquées ..... ont manqué ; nous les avons manquées, lorsque nous n'avons pas pu...

4. *Var.* elles nous manquent.

5. Paragraphe souligné.

Et par conséquent, chrétiens, que pouvons- nous faire de mieux que de nous reposer en Dieu seul, que de vouloir ce que Dieu ordonne, et attendre ce qu'il prépare ? Pourquoi donc ne cherchons-nous pas cet immobile repos ? pourquoi sommes-nous si aveugles que de mettre ailleurs notre béatitude ? Ah ! voici, mes frères, ce qui nous trompe ; je vous demande, s'il vous plaît, encore un moment d'audience : c'est que nous nous sommes figuré une fausse idée de bonheur ; et ainsi, notre imagination étant abusée, nous semblons jouir pour un temps d'une ombre de félicité. Nous nous contentons des biens de la terre, non pas tant parce qu'ils sont de vrais biens, que parce que nous les croyons tels : semblables à ces pauvres hypocondriaques [p. 36] dont la fantaisie blessée se repaît du simulacre et du songe d'un vain et chimérique plaisir. Ici vous me direz peut-être : Ah ! ne m'ôtez point cette erreur agréable : elle m'abuse, mais elle me contente ; c'est une tromperie, mais elle me plaît. Certes, je vous y laisserais volontiers, si je ne voyais que par ce moyen, quoique vous vous imaginiez d'être heureux, vous êtes dans une position déplorable ([1]).

Jamais, comme nous disions tout à l'heure, il ne peut y avoir de bonheur que lorsque les choses sont établies dans leur naturelle constitution et dans leur perfection véritable ; et il est impossible qu'elles y soient mises par l'erreur et par l'ignorance. C'est pourquoi, dit l'admirable saint Augustin, « le premier degré de misère, c'est d'aimer les choses mauvaises ; et le comble de malheur, c'est de les avoir : » *Amando enim res noxias miseri, habendo sunt miseriores* ([a]). Ce pauvre malade tourmenté d'une fièvre ardente, il avale du vin à longs traits ; il pense prendre du rafraîchissement, et il boit la peste et la mort. Ne vous semble-t-il [pas] d'autant plus à plaindre, que plus il y ressent de délices ?

Quoi ! je verrai durant ces trois jours des hommes tout de

a. S. Aug., *In Ps.* XXVI, 7.

1. Ici les éditeurs (M. Lachat, comme les éditeurs de Versailles, et ceux-ci comme Deforis) intercalent un long fragment qui appartient à une seconde rédaction du discours, et qu'il est impossible d'insérer dans la première. D'ailleurs il se rapporte au second point. (*Gandar.*)

terre et de boue ([1]), mener à la vue de tout le monde une vie plus brutale que les bêtes brutes ; et vous voulez que je die qu'ils sont véritablement heureux, parce qu'ils me font parade de leur bonne chère, parce qu'ils se vantent de leurs bons morceaux, parce qu'ils font [p. 37] retentir tout le voisinage et de leurs cris confus et de leur joie dissolue ? Eh ! cependant, quelle indignité que, si près des jours de retraite, la dissolution paraisse si triomphante ! L'Église, notre bonne mère, voit que nous donnons toute l'année à des divertissements mondains : elle fait ce qu'elle peut pour dérober six semaines à nos déréglements ; elle nous veut donner quelque goût de la pénitence ; elle nous en présente un essai pendant le carême, estimant que l'utilité que nous recevrons d'une médecine si salutaire nous en fera digérer l'amertume et continuer l'usage. Mais, ô vie humaine incapable de bons conseils ! ô charité maternelle indignement traitée par de perfides enfants ! Nous prenons de ses salutaires préceptes une occasion de nouveaux désordres : pour honorer l'intempérance, nous lui faisons publiquement précéder le jeûne ; et comme si nous avions entrepris de joindre Jésus-Christ avec Bélial, nous mettons les bacchanales à la tête du carême. O jours vraiment infâmes et qui méritaient d'être ôtés du rôle des autres jours ! jours qui ne seront jamais assez expiés par une pénitence de toute la vie, bien moins par quarante jours de jeûnes mal observés ! Mes frères, ne dirait-on pas que la licence et la volupté ont entrepris de nous fermer les chemins de la pénitence, et qu'elle[s] ([2]) en occupent l'entrée pour faire de la débauche un chemin à la piété ? C'est pourquoi je ne m'étonne pas si nous n'en avons que la montre et quelques [p. 38] froides grimaces. Car c'est une chose certaine : la chute de la pénitence au libertinage est bien aisée ; mais de remonter du

1. *Ms.* tous de terre et de boue. — Voy. *Rem. sur la grammaire...* Introd.

2. *Édit.* « ils en occupent l'entrée. » — Ce *ils* au ms. se rapporte à un autre tour de phrase, que l'auteur a abandonné : « La licence et le libertinage ont entrepris... on dirait qu'ils... » — Il faut reprendre *elle* de la première rédaction, à laquelle l'auteur est revenu, et le mettre au pluriel. MM. Gandar et Gazier conservent *ils*, et l'entendent des *jours vraiment infâmes.* Mais cette interprétation est un peu violente ; et les explications que nous venons de donner d'après le manuscrit en montrent d'ailleurs l'inutilité.

libertinage à la pénitence, mais, sitôt après s'être rassasiés des fausses douceurs de l'un, goûter l'amertume de l'autre, c'est ce que la corruption de notre nature ne saurait souffrir.

Vous donc, âmes chrétiennes, vous à qui notre Sauveur Jésus a donné quelque amour pour sa sainte doctrine, demeurez toujours dans sa crainte: qu'il n'y ait aucun jour qui puisse diminuer quelque chose de votre modestie ni de votre retenue. Étudiez vos voies avec le Prophète ; tournez avec lui vos pas aux témoignages de Dieu : sans doute vous y trouverez et la certitude, et la règle, et l'immobile repos qui se commencera sur la terre pour être consommé dans le ciel. *Amen.*

PREMIER DIMANCHE DE CARÊME [1],

SERMON SUR LES DÉMONS,

prêché à Metz, 1653.

M. Lachat attribue un sommaire à ce sermon (IX, I). Mais c'est une erreur que M. Gandar a bien remarquée : ce sommaire est celui du sermon de 1660 sur le même sujet. Quant à la date, nous ne dirons pas avec l'éditeur, dont nous pourrions relever les erreurs à toutes les pages, que, le second sermon étant prêché en 1660, « il est donc probable que le premier l'a été dans le *commencement de la même année*, (il y avait,sans doute, deux Carêmes cette année-là!) ou dans le courant de 1659. » Tous ces brillants râisonnements sont anéantis par l'étude de l'écriture et de l'orthographe du manuscrit. L'une et l'autre présentent des particularités qui ne se rencontrent que dans le commencement de l'année 1653. (Voy. *Histoire critique de la Prédication de Bossuet*, p. 134; et le *Tableau des particularités orthographiques.*)

Ductus est Jesus in desertum a Spiritu, ut tentaretur a diabolo.
JÉSUS fut conduit par l'Esprit dans le désert, pour y être tenté par le diable.
(*Matth.*, IV, I.)

SI la mort de JÉSUS est notre vie, si son infirmité est notre force, si ses blessures sont notre guérison, aussi pouvons-nous assurer que sa tentation est notre victoire. Ne nous persuadons pas, chrétiens, qu'il eût été permis à Satan de tenter aujourd'hui le Sauveur, sans quelque haut conseil de la Providence divine. JÉSUS-CHRIST étant le Verbe, et la Raison, et la Sapience du Père, comme toutes ses paroles sont esprit et vie, ainsi toutes ses actions sont spirituelles et mystérieuses; tout y est intelligence, tout y est raison. Mais parce qu'il est la Sagesse incarnée, qui est venue accomplir dans le monde l'ouvrage de notre salut, toute cette raison est pour notre instruction, et tous ces mystères sont pour nous sauver. Selon cette maxime, je ne doute

1. *Mss* 12822, f. 41-60, in-4°, sans marge ni pagination. — Débute par des extraits de Tertullien et de saint Augustin, sur les démons.

pas [1] que comme on vous aura exposé aujourd'hui le sens profond de cet évangile, vous n'ayez bien compris les enseignements que nous donne la tentation de JÉSUS. C'est pourquoi il n'est pas nécessaire que je vous entretienne par un long discours. Seulement pour satisfaire votre piété, je tâcherai, autant qu'il plaira à notre grand Dieu m'enseigner par son Saint-Esprit, de vous exposer quel est cet esprit tentateur qui ose attaquer le Sauveur JÉSUS. Implorons les lumières célestes pour découvrir les fraudes du diable ; et contre la malice des démons demandons l'assistance de la sainte Vierge, que les anges ont toujours honorée, mais particulièrement depuis qu'un des premiers de leur hiérarchie, envoyé de la part de Dieu, la salua par ces belles paroles : [*Ave, gratia plena*].

Qu'il y ait dans le monde un certain genre d'esprits malfaisants que nous appelons des démons, outre le témoignage évident des Écritures divines, c'est une chose qui a été reconnue par le consentement commun de toutes les nations et de tous les peuples. Ce qui les a portés à cette créance, ce sont certains effets extraordinaires et prodigieux qui ne pouvaient être rapportés qu'à quelque mauvais principe et à quelque secrète vertu dont l'opération fût maligne et pernicieuse. Les histoires grecques et romaines nous parlent en divers endroits de voix inopinément entendues, et de plusieurs apparitions funèbres arrivées à des personnes très graves, et dans des circonstances qui les rendent très assurées. Et cela se confirme encore par cette noire science de la magie, à laquelle plusieurs personnes trop curieuses se sont adonnées dans toutes les parties de la terre. Les Chaldéens et les sages d'Égypte, et surtout cette secte de philosophes indiens que les Grecs appellent gymnosophistes, étonnaient les peuples par diverses illusions, et par des prédictions trop

1. *Var.* Et comme je ne doute pas qu'on ne vous ait exposé aujourd'hui le sens profond de cet évangile, vous aurez bien compris... — Le présent sermon n'était donc pas destiné à la cathédrale. Là, en sa qualité de chanoine, Bossuet aurait assisté à l'office du matin, avant d'y prêcher le soir. Il s'agit ici d'une réunion de piété, comme l'indique un commencement de phrase effacé : « ... tentation de JÉSUS. Si bien qu'il ne serait pas nécessaire de vous faire un nouveau discours, si votre piété ne vous avait ici assemblés pour entend[re]... »

précises pour venir purement par la connaissance des astres. Ajoutons-y encore certaines agitations et des esprits et des corps, que les païens mêmes attribuaient à la vertu des démons, comme vous le verrez par une observation que nous en ferons en la dernière partie de cet entretien. Ces oracles trompeurs et ces mouvements terribles des idoles, et les prodiges qui arrivaient dans les entrailles des animaux, et tant d'autres accidents monstrueux des sacrifices des idolâtres, si célèbres dans les auteurs profanes, à quoi les attribuerons-nous, chrétiens, sinon à quelque cause occulte, qui, se plaisant d'entretenir les hommes dans une religion sacrilège par des miracles pleins d'illusion, ne pouvait être que malicieuse ? Si bien que les sectateurs de Platon et de Pythagore, qui, du commun consentement de tout le monde, sont ceux qui de tous les philosophes ont eu les connaissances les plus relevées, et qui ont recherché plus curieusement les choses surnaturelles, ont assuré comme une vérité très constante qu'il y avait des démons, des esprits d'un naturel obscur et malicieux : jusques-là qu'ils ordonnaient certains sacrifices pour les apaiser, et pour nous les rendre favorables. Ignorants et aveugles qu'ils étaient, qui pensaient éteindre par leurs victimes cette haine furieuse et implacable que les démons ont conçue contre le genre humain, comme je vous ferai voir en son temps. Et l'empereur Julien [1] l'Apostat, lorsqu'en haine de la religion chrétienne il voulut rendre le paganisme vénérable, voyant que nos pères en avaient découvert trop manifestement la folie, il s'avisa d'enrichir de mystères son impie et ridicule religion : il observait exactement les abstinences et les sacrifices que ces philosophes avaient enseignés ; il les voulait faire passer pour de saintes et mystérieuses institutions tirées des vieux livres de l'empire et de la secrète doctrine des platoniciens. Or ce que je vous dis ici de leurs sentiments, ne vous persuadez pas que ce soit pour appuyer ce que nous croyons, par l'autorité des païens. A Dieu ne plaise que j'oublie si fort la dignité de cette chaire et la piété de cet auditoire, que de vouloir établir par des raisons et des autorités étrangères, ce

1. *Ms.* Julian.

qui nous est si manifestement enseigné par la sainte parole de Dieu et par la tradition ecclésiastique! Mais j'ai cru qu'il ne serait pas inutile de vous faire observer en ce lieu que la malignité des démons est si grande, qu'ils n'ont pu la dissimuler, et qu'elle a même été découverte par les idolâtres qui étaient leurs esclaves, et dont ils étaient les divinités.

D'entreprendre maintenant de prouver qu'il y a des démons par le témoignage des saintes Lettres, ne serait-ce pas se donner une peine inutile ; puisque c'est une vérité si bien reconnue, et qui nous est attestée dans toutes les pages du Nouveau Testament ? Partant, pour employer à quelque instruction plus utile le peu de temps que nous nous sommes prescrit, j'irai (1) avec l'assistance divine reconnaître cet ennemi qui s'avance si résolûment contre nous, pour vous faire un rapport fidèle de sa marche et de ses desseins. Je vous dirai en premier lieu, avec les saints Pères, de quelle nature sont ces esprits malfaisants, quelles sont leurs forces, quelles sont leurs machines. Après, je tâcherai de vous exposer les causes qui les ont mus à nous déclarer une guerre si cruelle et si sanglante. Et comme j'espère que Dieu me fera la grâce de traiter ces choses, non par des questions curieuses, mais par une doctrine solidement chrétienne, il ne sera pas malaisé d'en tirer une instruction importante, en faisant voir de quelle sorte nous devons résister à cette nation de démons conjurés à notre ruine.

PREMIER POINT.

Chaque créature a ses caractères propres, avec ses qualités et ses excellences. Ainsi la terre a sa ferme et immuable solidité, et l'eau sa liquidité transparente, et le feu sa subtile et pénétrante chaleur. Et ces propriétés spécifiques des choses sont comme des bornes qui leur sont données, pour empêcher qu'elles ne soient confondues. Mais Dieu, étant une lumière infinie, il ramasse en l'unité simple et indivisible

1. Cette vive figure remplace une première rédaction effacée, qui était ainsi conçue : « ... prescrit, il vaut mieux que je vous expose, selon la promesse que j'en ai faite, de quelle nature sont ces esprits malfaisants, et par quelles causes ils ont été précipités dans le misérable état où ils sont. »

de son essence toutes ces diverses perfections qui sont dispersées deçà et delà dans le monde. Toutes choses se rencontrent en lui d'une manière très éminente, et c'est de cette source que la beauté et la grâce sont dérivées dans les créatures, d'autant que cette première beauté a laissé tomber sur les créatures un éclat et un rayon de soi-même. Nous voyons bien toutefois, chrétiens, qu'elle ne s'est pas toute jetée en un lieu, mais qu'elle s'est répandue par divers degrés, descendant peu à peu depuis les ordres supérieurs jusqu'au dernier étage de la nature. Ce que nous observerons aisément, si nous prenons garde qu'au-dessus des choses insensibles et inanimées Dieu a établi la vie végétante, et un peu plus haut le sentiment, au-dessus duquel nous voyons présider la raison humaine d'une immortelle vigueur, attachée néanmoins à un corps mortel. Si bien que notre grand Dieu, pour achever l'univers, après avoir fait sur la terre une âme spirituelle dans des organes matériels, il a créé aussi dans le ciel des esprits dégagés de toute matière, qui vivent et se nourrissent d'une pure contemplation. C'est ce que nous appelons les anges, que Dieu a divisés en leurs ordres et hiérarchies; et c'est de cette race que sont les démons.

Après cela, qu'est-il nécessaire que je vous fasse voir par de longs discours la dignité de leur nature ? Si Dieu est la souveraine perfection, ou plutôt s'il est toute perfection, comme nous vous le disions tout à l'heure, n'est-ce pas une vérité très constante que les choses sont plus ou moins parfaites, selon qu'elles approchent plus ou moins de cette essence infinie? Et les anges ne sont-ils pas, parmi toutes les créatures, celles qui semblent toucher de plus près à la majesté divine? Puisque Dieu les a établis dans l'ordre suprême des créatures pour être comme sa cour et ses domestiques, c'est une chose assurée que les dons naturels dont nous avons reçu quelques petites parcelles, la munificence divine les a répandus comme à main ouverte sur ces belles intelligences. Et de même que ce qui nous paraît quelquefois de si subtil et si inventif dans les animaux, n'est qu'une ombre des opérations immortelles de l'intelligence des hommes ; ainsi pouvons-nous dire en quelque sorte que les connais-

sances humaines ne sont qu'un rayon imparfait de la science de ces esprits purs, dont la vie n'est que raison et intelligence. Vous trouverez étrange peut-être que je donne de si grands éloges aux anges rebelles et déserteurs ; mais souvenez-vous, s'il vous plaît, que je parle de leur nature, et non pas encore de leur malice ; de ce que Dieu les a faits, et non pas de ce qu'ils se sont faits eux-mêmes. J'admire dans les anges damnés les marques de la puissance et de la libéralité de mon Dieu ; et ainsi c'est le Créateur que je loue, pour confondre l'ingratitude de ses ennemis.

Mais il s'élève ici une grande difficulté. Hélas ! comment s'est-il pu faire que des créatures si excellentes se soient révoltées contre Dieu? Que nous autres pauvres mortels, abîmés dans une profonde ignorance, accablés de cette masse de chair, agités de tant de convoitises brutales, nous abandonnions si souvent le chemin difficile de la loi de Dieu ; bien que ce soit une grande insolence, ce n'est pas un événement incroyable. Mais que ces intelligences pleines de lumières divines, elles dont les connaissances sont si distinctes et les mouvements si paisibles, qui n'ont pas comme nous à combattre mille ennemis domestiques, qui, étant indivisibles et incorporelles, n'ont pas comme nous des membres mortels où la loi du péché domine : qu'elles se soient retirées de Dieu, encore qu'elles sussent très bien qu'il était leur souveraine béatitude, c'est, mes frères, ce qui est terrible ; c'est ce qui m'étonne et qui m'effraye ; c'est par où je reconnais très évidemment que toutes les créatures sont bien peu de chose.

Les fous marcionites (1) et les manichéens, encore plus insensés, émus de cette difficulté, ont cru que les démons

1. Cette remarque avait d'abord été destinée au début de ce premier point. Dans sa première forme plus développée, les éditeurs l'ont introduite dans le sermon de 1660. L'auteur en trace encore une autre, qui doit être conservée comme variante : « Je sais bien que les théologiens, émus de cette difficulté, ont fait plusieurs subtiles discussions pour expliquer comment le péché s'est coulé dans la nature des anges ; mais je chéris trop votre instruction pour vous entretenir de leurs arguments qui nous seraient inutiles. Abaissons-nous seulement sous la grandeur de la majesté divine ; confessons hautement qu'étant lui seul la règle des choses, il est aussi le seul infaillible, et qu'il ne semble pas extraordinaire si les anges étant créatures, ils n'ont pas été impeccables. Dieu est tout... »

étaient méchants par nature : ils n'ont pu se persuader que s'ils eussent jamais été bons, ils eussent pu se séparer de Dieu volontairement ; et de là ils concluaient que la malice était une de leurs qualités naturelles. Mais cette extravagante doctrine est très expressément réfutée par un petit mot du Sauveur, qui parlant du diable, (en saint Jean, chapitre VIII), ne dit pas qu'il a été créé dans le mensonge ; mais « qu'il n'est pas demeuré dans la vérité : » *In veritate non stetit.* Que s'il n'y est pas demeuré, il y avait donc été établi ; et s'il en est tombé, ce n'est pas un vice de sa nature, mais une dépravation de sa volonté. Pourquoi vous tourmentez-vous, ô marcionites, à chercher la cause du mal dans un principe mauvais, qui précipite les créatures dans la malice ? Ne comprenez-vous pas que Dieu, étant lui seul la règle des choses, il est aussi le seul qui ne peut être sujet à faillir : et sans avoir recours à aucune autre raison, n'est-ce pas assez de vous dire que les anges étaient créatures, pour vous faire entendre très évidemment qu'ils n'étaient pas impeccables ? Dieu est tout, ainsi qu'il disait à Moïse : « Je te montrerai tout bien, » quand je te manifesterai mon essence ([a]) ; et puisqu'il est tout, il s'ensuit très évidemment que les créatures ne sont rien d'elles-mêmes ; elles ne sont autre chose que ce qu'il plaît à Dieu de les faire. Ainsi le néant est leur origine, c'est l'abîme dont elles sont tirées par la seule puissance de Dieu : de sorte que ce n'est pas merveille si elles retiennent toujours quelque chose de cette basse et obscure origine, et si elles retombent aisément dans le néant, par le péché qui les y précipite. C'est ce que nous explique le grave Tertullien ([1]) par une excellente comparaison. « De même qu'une peinture, bien qu'elle représente tous les linéaments de l'original, ne saurait exprimer sa vigueur, étant destituée de vie et de mouvement : ainsi, dit ce grand personnage, les natures spirituelles et raisonnables expriment en quelque sorte la raison et l'intelligence de Dieu, parce qu'elles sont ses images; mais elles ne peuvent jamais exprimer sa force, qui est le

a. Exod., XXXIII, 19.

1. *Ms.* Tertullien. Mais dans le second point Bossuet écrit constamment *Tertullian;* et il l'écrivait ici même dans une première rédaction.

bonheur de ne pouvoir pécher. » *Imago, cum omnes lineas exprimat veritatis, vi tamen ipsa caret, non habens motum ; ita et anima, imago Spiritus, solum vim ejus exprimere non valuit, id est, non delinquendi felicitatem* ([a]). De là il est arrivé que les anges rebelles se sont endormis en eux-mêmes dans la complaisance de leur beauté : la douceur de leur liberté les a trop charmés ; ils en ont voulu faire une épreuve malheureuse et funeste ; et, déçus par leur propre excellence, ils ont oublié la main libérale qui les avait comblés de ses grâces. L'orgueil insensiblement s'est emparé de leurs puissances : ils n'ont plus voulu reconnaître Dieu ; et quittant cette première bonté, qui n'était pas moins l'appui nécessaire de leur bonheur que le seul fondement de leur être, tout est allé en ruine. Ainsi donc il ne faut pas s'étonner si d'anges de lumière ils ont été faits esprits de ténèbres, si d'enfants ils sont devenus déserteurs, et si de chantres divins, qui par une mélodie éternelle devaient célébrer les louanges de Dieu, ils sont tombés à un tel point de misère que de s'adonner à séduire les hommes. Dieu l'a permis de la sorte, afin que nous reconnussions dans les diables ce que peut le libre arbitre des créatures, quand il s'écarte de son principe, pendant qu'il fait éclater dans les anges et dans les hommes prédestinés ce que peut sa miséricorde et sa grâce toute-puissante.

Voilà, voilà, mes frères, les ennemis que nous avons à combattre, autant malins à présent comme ils étaient bons dans leur origine, autant redoutables et dangereux comme ils étaient puissants et robustes. Car ne vous persuadez pas que, pour être tombés de si haut, ils aient été blessés dans leur disposition naturelle. Tout est entier en eux, excepté leur justice et leur sainteté, et conséquemment leur béatitude. Du reste, cette action vive et vigoureuse, cette ferme constitution, cet esprit délicat et puissant et ces vastes connaissances leur sont demeurés : et en voici la solide raison, que la théologie nous apprend.

Le bonheur des créatures raisonnables ne consiste ni dans une nature excellente, ni dans un sublime raisonnement, ni

a. Lib. II, *adv. Marcion.*, n. 9.

dans la force, ni dans la vigueur ; mais seulement à s'unir à Dieu. Quand donc elles se séparent de Dieu, comment est-ce qu'il les punit ? En se retirant lui-même de ces esprits ingrats et superbes : et par là tous leurs dons naturels, toutes leurs connaissances, tout leur pouvoir, en un mot, tout ce qui leur servait d'ornement, leur tourne aussitôt en supplice : ce qui leur arrive, fidèles, selon cette juste, mais terrible maxime, que « chacun est puni par les choses par lesquelles il a péché : » *Per quæ peccat quis, per hæc et torquetur* ([a]). O anges inconsidérés ! vous vous êtes soulevés contre Dieu, vous avez abusé de vos qualités excellentes, elles vous ont rendu[s] orgueilleux. L'honneur de votre nature qui vous a enflés, ces belles lumières par lesquelles vous vous êtes séduits, elles vous seront conservées ; mais elles vous seront un fléau et un tourment éternel : vos perfections seront vos bourreaux, et votre enfer ce sera vous-mêmes. Comment cela arrivera-t-il, chrétiens ? Par une opération occulte de la main de Dieu, qui se sert comme il lui plaît de ses créatures, tantôt pour la jouissance d'une souveraine félicité, tantôt pour l'exercice de sa juste et impitoyable vengeance. C'est pourquoi l'Apôtre nous crie, dans l'Épître aux Éphésiens : « Revêtez-vous, mes frères, des armes de Dieu, parce que nous n'avons point à combattre contre la chair ni le sang ([b]), » ni contre des puissances visibles.

Pénétrons la force de ces paroles : ne voyez-vous pas, chrétiens, que dans toutes les choses corporelles, outre la partie agissante, il y en a une autre qui ne fait que souffrir, que nous appelons la matière ? De là vient que toutes les actions des choses que nous voyons ici-bas, si nous les comparons aux actions des esprits angéliques, paraîtront languissantes et engourdies, à cause de la matière qui ralentit toute leur vigueur ; mais les ennemis que nous avons à combattre, ce n'est pas, dit l'Apôtre, la chair et le sang : les puissances qui s'opposent à nous, sont des esprits purs et incorporels ; tout y est actif, tout y est nerveux : et si Dieu ne retenait leur fureur, nous les verrions agiter ce monde avec la même facilité que nous tournons une petite boule. « Ce sont en effet les

a. Sap., XI, 17. — *b. Ephes.*, VI, 11, 12.

princes du monde, dit le saint Apôtre ([a]) ; ce sont des malices spirituelles, » *spiritualia nequitiæ*. Où il suppose manifestement que leurs forces naturelles n'ont point été altérées ; mais que par une rage désespérée ils les ont toutes converties en malice, pour les causes que je m'en vais vous déduire.

Cependant reconnaissons, chrétiens, que ni les sciences, ni le grand esprit, ni les autres dons de nature, ne sont pas des avantages fort considérables, puisque Dieu les laisse entiers aux diables, ses capitaux ennemis, et ([1]) par cela même les rend non seulement malheureux, mais encore infiniment méprisables ; de sorte que nonobstant toutes ces qualités éminentes, misérables et impuissants que nous sommes, nous leur semblons dignes d'envie, seulement parce qu'il plaît à notre grand Dieu de nous regarder en pitié, comme vous le verrez tout à l'heure. O importante ([2]) réflexion! par laquelle il me serait aisé, ce me semble, avec l'assistance divine, de vous porter à profiter de l'exemple de ces esprits dévoyés, si la brièveté que je vous ai promise ne m'obligeait à passer à la seconde partie de cet entretien, qui vous expliquera les raisons pour lesquelles ces anges rebelles nous persécutent si cruellement, et avec cette haine irréconciliable. Rendez-vous, s'il vous plaît, attentifs.

SECOND POINT.

Le péché de Satan a été une insupportable arrogance, suivant ce qui est écrit (en Job, chapitre XLI), que « c'est lui qui domine sur tous les enfants d'orgueil : » *Ipse est rex* ([3]) *super universos filios superbiæ*. Or le propre de l'orgueil, c'est de s'attribuer tout à soi-même ; et par là les superbes se font eux-mêmes leurs dieux, secouant le joug de l'autorité souveraine. C'est pourquoi le diable s'étant enflé par une arrogance extraordinaire, les Écritures ont dit qu'il avait affecté la divinité. « Je monterai, dit-il, et placerai mon trône au-des-

a. Ephes., VI, 12.

1. *Var.* et même qu'il en tire leur châtiment.

2. *Var.* Et sur cette importante réflexion, je vous exhorterais de toute l'affection de mon cœur à profiter de l'exemple...

3. *Ms. dominatur...*

sus des astres, et je serai semblable au Très-Haut ([a]). » Mais Dieu, qui résiste aux superbes ([b]), voyant ses pensées arrogantes, et que son esprit, emporté d'une téméraire complaisance de ses propres perfections, ne pouvait plus se tenir dans les sentiments d'une créature, du souffle de sa bouche le précipita au fond des abîmes. Il tomba du ciel ainsi qu'un éclair, frémissant d'une furieuse colère ; et assemblant avec lui tous les compagnons de son insolente entreprise, il conspira avec eux de soulever contre Dieu toutes les créatures. Mais non content de les soulever, il conçut dès lors l'insolent dessein de soumettre tout le monde à sa tyrannie : et voyant que Dieu par sa providence avait rangé toutes les créatures sous l'obéissance de l'homme, il l'attaque au milieu de ce Jardin de délices, où il vivait si heureusement dans son innocence : il tâche de lui inspirer ce même orgueil dont il était possédé, et à notre malheur, chrétiens, il réussit comme vous le savez. Ainsi, selon la maxime de l'Évangile, « l'homme étant dompté par le diable, il devint incontinent son esclave ». *A quo enim* ([1]) *quis superatus est, hujus et servus est* ([c]) : et le monarque du monde étant surmonté par ce superbe vainqueur, tout le monde passa sous ses lois. Enflé de ce bon succès, et n'oubliant pas son premier dessein de s'égaler à la nature divine, il se déclare ouvertement le rival de Dieu ; et tâchant de se revêtir de la majesté divine, comme il n'est pas en son pouvoir de faire de nouvelles créatures pour les opposer à son maître, que fait-il ? « du moins il adultère tous les ouvrages de Dieu, dit le grave Tertullien ([d]) ; il apprend aux hommes à en corrompre l'usage ; et les astres, et les éléments, et les plantes, et les animaux, il tourne tout en idolâtrie ; » il abolit la connaissance de Dieu, et par toute l'étendue de la terre il se fait adorer en sa place, suivant ce que dit le prophète : « Les dieux des nations, ce sont les démons ([e]). » C'est pourquoi le Fils de Dieu l'appelle « le prince du monde ([f]); » et l'Apôtre, « le gouverneur des ténè-

a. Is., XIV, 13, 14. — *b. Jac.*, IV, 6. — *c.* II *Petr.*, II, 19. — *d. De Idol.*, n. 4. *De Spect.*, n. 2. — *e. Ps.*, XCV, 5. — *f. Joan.*, XIV, 30.

1. *Ms. A quo enim quisque superatus est, huic et servus addictus est.* — Bossuet cite de mémoire.

bres ([a]), » et ailleurs, avec plus d'énergie, « le dieu de ce siècle, » *deus hujus sæculi* ([b]).

J'apprends aussi de Tertullien que non seulement les démons se faisaient présenter devant leurs idoles des vœux et des sacrifices, le propre tribut de Dieu, mais qu'ils les faisaient parer des robes et des ornements dont se revêtaient les magistrats, et faisaient porter devant eux les faisceaux et les bâtons d'ordonnance, et les autres marques d'autorité publique ; parce qu'en effet, dit ce grand personnage, « les démons sont les magistrats du siècle : » *Dæmones sunt magistratus sæculi* ([c]). Et à quelle insolence, mes frères, ne s'est pas porté ce rival de Dieu ? Il a toujours affecté de faire ce que Dieu faisait, non pas pour se rapprocher en quelque sorte de la sainteté, c'est sa capitale ennemie; mais comme un sujet rebelle, qui par mépris, ou par insolence, affecte la même pompe que son souverain : *Ut Dei Domini placita cum contumelia affectans* ([d]). Dieu a ses vierges qui lui sont consacrées : et le diable n'a-t-il pas eu ses vestales? N'a-t-il pas eu ses autels et ses temples, ses mystères et ses sacrifices, et les ministres de ses impures cérémonies, qu'il a rendues autant qu'il a pu semblables à celles de Dieu ? Pour quelle raison, fidèles ? Parce qu'il est jaloux de Dieu, et veut paraître en tout son égal. Dieu, dans la nouvelle alliance, régénère ses enfants par l'eau du baptême ; et le diable faisait semblant de vouloir expier leurs crimes par diverses aspersions ([1]) : il promettait aux siens une régénération, comme le rapporte Tertullien ([e]) ; et il se voit encore quelques monuments publics où ce terme est employé dans ses profanes mystères. L'Esprit de Dieu au commencement était porté sur les eaux ; et « le diable, dit Tertullien, se plaît à se reposer dans les eaux : » *Immundi spiritus aquis incubant* ([f]) : dans les fontaines cachées, et dans les lacs, et dans les ruisseaux souterrains. Et l'Église de

a. Ephes., VI, 12. — *b.* II *Cor.*, IV, 4. — *c. De Idol.*, n. 18. — *d.* Tertull., *ad Uxor.*, n. 8. — *e. de Bapt.*, n. 5. — *f. Ibid.*

1. Qu'eût dit Bossuet s'il avait été témoin des contrefaçons sacrilèges inventées par les sociétés secrètes, baptêmes maçonniques, etc? Notons toutefois que toute la fin de ce paragraphe, depuis « Dieu a ses vierges... » est marquée d'un trait, qui, s'il ne condamne le passage, indique du moins quelque intention de le remanier.

l'antiquité, étant imbue de cette créance, nous a laissé cette forme que nous observons encore aujourd'hui, d'exorciser les eaux baptismales. Dieu par son immensité remplit le ciel et la terre : « le diable par ses anges impurs occupe autant qu'il peut toutes les créatures ([a]). » Et de là vient cette coutume des premiers chrétiens de les purger et de les sanctifier par le signe de la croix, comme par une espèce de saint exorcisme.

Ce lui est, à la vérité, un sujet d'une douleur enragée de ce qu'il voit que toutes ses entreprises sont vaines, et que, bien loin de pouvoir parvenir à égaler la nature divine, comme il l'avait témérairement projeté, il faut qu'il ploie, mal gré qu'il en ait, sous la main toute-puissante de Dieu : mais il ne se désiste pas pour cela de sa fureur obstinée. Au contraire, considérant que la majesté de Dieu est inaccessible à sa colère, il décharge sur nous, qui en sommes les images vivantes, toute l'impétuosité de la rage : comme on voit un ennemi impuissant, qui, ne pouvant atteindre celui qu'il poursuit, repaît en quelque façon son esprit d'une vaine imagination de vengeance, en déchirant sa peinture. Ainsi en est-il de Satan. Il remue le ciel et la terre pour susciter des ennemis à Dieu parmi les hommes, qui sont ses enfants : il tâche de les engager tous dans son ([1]) audacieuse et téméraire rébellion, pour les faire compagnons et de ses erreurs et de ses tourments. Il croit par là se venger de Dieu. Comme il n'ignore pas qu'il n'y a point ([2]) pour lui de ressource, il n'est plus capable que de cette maligne joie qui revient à un méchant d'avoir des complices, et à un esprit mal fait de voir des malheureux et des affligés. Furieux et désespéré, il ne songe plus qu'à tout perdre après s'être perdu lui-même, et envelopper tout le monde avec lui dans une commune ruine.

Et ne croyez pas, chrétiens, qu'il nous donne jamais aucune relâche. Tous les esprits angéliques, comme remarque très bien le grand saint Thomas, sont très arrêtés dans leur

a. Tertull., *de Spectac.*, n. 8.

1. *Var.* dans sa malheureuse rébellion.

2. *Var.* qu'il ne peut y avoir.

entreprise. Car au lieu que les objets ne se présentent à nous qu'à demi, si bien que par de secondes réflexions nous avons de nouvelles vues, qui nous font changer très souvent tout l'ordre de nos desseins, les anges, au contraire, dit saint Thomas ([a]), embrassent tout leur objet du premier regard avec toutes ses circonstances ; et partant leur résolution est fixe et déterminée. Mais particulièrement celle de Satan est puissamment appliquée à notre ruine. Son esprit entreprenant et audacieux, fortifié par tant de succès, et envenimé par une haine mortelle et invétérée, l'incite jour et nuit contre nous. C'est pourquoi les Écritures nous le dépeignent comme un ennemi toujours vigilant, qui rôde sans cesse aux environs, pour tâcher de nous dévorer ([b]). Lorsque par la grâce de Dieu nous l'avons chassé de nos âmes, c'est alors qu'il s'anime le plus. En voulez-vous une preuve évidente, de la bouche même de Notre-Seigneur? « L'esprit immonde sortant de l'homme va chercher du repos, dit le Fils de Dieu dans son Évangile ([c]), et n'en trouve pas. » C'est que l'esprit humain est la seule retraite où il semble se rafraîchir, parce que du moins il y contente sa haine. Voyez les fols amoureux du siècle, comme ils sont patients et persévérants dans leurs convoitises brutales ! Or ce vieux adultère, dit saint Augustin ([d]), n'a point d'autres délices que de corrompre les âmes pudiques : ainsi ne vous étonnez pas si ses poursuites sont opiniâtres. Ayant bien eu l'insolence de traiter d'égal avec Dieu, il croit qu'il ne lui sera pas difficile d'abattre une créature impuissante. Et si, renversé comme il est par le bras de Dieu dans les gouffres éternels (remarquez ce raisonnement, chrétiens), il ne cesse néanmoins par une vaine opiniâtreté de traverser autant qu'il peut les desseins de sa Providence ; s'il se roidit avec tant de fermeté contre Dieu, bien qu'il sache que tous ses efforts seront inutiles ; que n'entreprendra-t-il pas contre nous, dont il a si souvent expérimenté la faiblesse ? Ainsi je vous avertis, mes chers frères, de vous défier toujours de cet ennemi : quand même vous le surmontez, vous ne domptez pas son audace, mais vous en-

a. I *Part.*, Quæst. LVIII, art. III. — *b.* I *Pet.*, V, 8. — *c. Luc.*, XI, 24. — *d. In Ps.* XXXIX, n. I.

flammez son indignation : *Tunc plurimum accenditur, cum extinguitur*, dit Tertullien ([a]) : « Quand on l'éteint, c'est alors qu'il s'allume. » Il veut dire que ce superbe, cet audacieux ne croira jamais que vous soyez capable de lui résister ; et plus vous ferez d'efforts, plus il dressera contre vous ses diverses et furieuses machines.

Vous vous imaginez peut-être, fidèles, que s'il est si audacieux, il vous attaquera par la force ouverte. Ah ! qu'il n'en est pas de la sorte ! Il est vrai, c'est l'ordinaire des orgueilleux d'exercer ouvertement leurs inimitiés ; mais l'inimitié de Satan n'est pas d'une nature vulgaire : elle est mêlée d'une noire envie qui le ronge éternellement. Il ne peut souffrir que nous vivions dans l'espérance de la félicité qu'il a perdue, et que Dieu par sa grâce nous égale aux anges ; que son Fils se soit revêtu d'une chair humaine pour nous faire des hommes divins. Il enrage, quand il considère que les serviteurs de Jésus, hommes misérables et pécheurs, assis dans des trônes augustes, le jugeront à la fin des siècles avec les anges ses sectateurs. Cette envie le brûle plus que ses flammes. C'est, mes frères, ce qui lui fait embrasser les fraudes et les tromperies ; parce que l'envie, comme vous savez, est une passion froide et obscure, qui ne parvient à ses fins que par de secrètes menées. Et c'est par là que Satan est infiniment redoutable ; ses finesses sont plus à craindre que ses violences. De même qu'une vapeur pestilente se coule au milieu des airs, et, imperceptible à nos sens, inspire ([1]) son venin dans nos cœurs ; ainsi cet esprit malin, par une subtile et insensible contagion, corrompt la pureté de nos âmes. Nous ne nous apercevons pas qu'il agisse en nous, parce qu'il suit le courant de nos inclinations. Il nous pousse et il nous précipite du côté qu'il nous voit pencher : il ne cesse d'enflammer nos premiers désirs, jusqu'à temps que par ses suggestions il les fasse croître en passions violentes. Si nous avons commencé à aimer, de fous il nous rend furieux : si l'avarice nous inquiète, il nous représente un avenir toujours incertain ([2]), il étonne notre âme timide par des objets de

a. De Pœnit., n. 7.
1. *Var.* insinue. — 2. *Var.* dangereux.

famine et de guerre. Sa malice est spirituelle et ingénieuse ; il trompe les plus déliés. Sa haine désespérée et sa longue expérience le rendent de plus en plus inventif : il se change en toutes sortes de formes ; et cet esprit si beau, orné de tant de connaissances si ravissantes, parmi tant de merveilleuses conceptions n'estime et ne chérit que celles qui lui servent à renverser l'homme : *Operatio eorum est hominis eversio* ([a]).

Voulez-vous, pour une plus ample confirmation, que je vous fasse voir en raccourci dans notre évangile tout ce que je viens de vous dire ? Il transporte le Fils de Dieu sur le pinacle du temple ; il lui représente en un seul instant tous les royaumes du monde. Qui n'admirerait sa puissance ? Et le Fils de Dieu le permet de la sorte, afin que nous comprenions ce qu'il pourrait faire sur nous, si Dieu nous abandonnait à sa violence. Jugez, s'il vous plaît, de sa haine et de son orgueil tout ensemble par le conseil qu'il donne à notre Sauveur, de se prosterner à ses pieds et de l'adorer : conseil pernicieux et insolence inouïe. D'ailleurs pouvait-il prendre un dessein plus plausible à l'égard de Notre-Seigneur, que de le tenter de gourmandise après un jeûne de quarante jours, et de vaine gloire après une action d'une patience héroïque ? Ce sont ses finesses et ses artifices. Mais ce qui nous paraît plus évidemment, est son opiniâtreté. Surmonté par trois fois, il ne peut encore perdre courage : *Recessit ab illo usque ad tempus* ([b]), remarque le texte sacré : « Il le laisse, dit-il, pour un temps : » non point fatigué ni désespérant de le vaincre, mais attendant une heure plus propre et une occasion plus pressante : *usque ad tempus*. O Dieu ! que dirons-nous ici, chrétiens ? Si une résistance si vigoureuse ne ralentit pas sa fureur, quand pourrons-nous espérer de trève avec lui ? Et si la guerre est continuelle, si cet ennemi irréconciliable veille sans cesse à notre ruine, comment pourrons-nous résister, faibles et impuissants que nous sommes ? Toutefois, fidèles, ne le craignez pas. Cet ennemi redoutable, il redoute lui-même les chrétiens. Il tremble au seul nom de Jésus ; et, malgré son orgueil et

a. Tertull., *Apolog.*, n. 22. — *b. Luc.*, IV, 13.

son arrogance, il est forcé par une secrète vertu de respecter ceux qui portent sa marque : c'est ce que vous allez voir par un beau passage du grand Tertullien ([1]), d'où je tirerai une instruction importante, qui sera le fruit de tout ce discours.

Le grave Tertullien, dans ce merveilleux Apologétique qu'il a fait pour la religion chrétienne, avance une proposition bien hardie aux juges de l'empire romain, qui procédaient contre les chrétiens avec une telle inhumanité ([a]). Après leur avoir reproché que tous leurs dieux c'étaient des démons, il leur donne le moyen de s'en éclaircir par une expérience bien convaincante. Que l'on produise, dit-il, devant vos tribunaux (je ne veux pas que ce soit une chose cachée), devant vos tribunaux et à la face de tout le monde ; que l'on produise un homme notoirement possédé du diable (il dit notoirement possédé, et que ce soit une chose constante) : après, que l'on fasse venir quelque fidèle ; qu'il commande à cet esprit de parler : s'il ne vous dit tout ouvertement ce qu'il est, s'il n'avoue publiquement que lui et ses compagnons sont les dieux que vous adorez; si, dis-je, il n'avoue ces choses, n'osant mentir à un chrétien, là même sans différer, sans aucune nouvelle procédure, faites mourir ce chrétien impudent, qui n'aura pu soutenir par l'effet une promesse si extraordinaire. Ah ! mes frères, quelle joie à des chrétiens d'entendre une telle proposition faite si hautement et avec une telle énergie par un homme si posé et si sérieux, et vraisemblablement de l'avis de toute l'Église, dont il soutenait l'innocence ! Quoi donc ! cet esprit trompeur et ce père de mensonge n'ose mentir à un chrétien ; devant un chrétien ce front de fer s'amollit, et, forcé par la parole d'un fidèle, il dépose son impudence ; et les chrétiens sont si assurés de le faire obéir, qu'ils s'y engagent au péril de leur vie, en présence de leurs propres juges ! Eh ! pourquoi craindrions-nous un ennemi si faible et si impuissant? C'est la même foi que nous professons, c'est le même Jésus que nous adorons, c'est la même parole de Dieu que nous avons toujours à la bouche : et si le diable

a. *Apolog.*, n. 23.

1. *Var.* du grave Tertullien. — *Ms.* Tertullian, *passim.* — *Première rédaction effacée :* « par lequel je m'en vais entrer dans la troisième partie, c'est-à-dire dans la partie la plus morale et la plus fructueuse de ce discours. »

est puissant contre nous, il ne le faut attribuer qu'au déréglement de nos mœurs, qu'à notre vie toute séculière et toute païenne, qu'à la dureté de nos cœurs pour les saintes vérités du christianisme. C'est pourquoi je ne m'étonne pas si le diable nous est dépeint dans les Écritures tantôt fort et tantôt faible. « C'est un lion rugissant, » dit saint Pierre ([a]) : y a-t-il rien de plus terrible ? « Mais, dit saint Jacques ([b]), résistez-lui, et il s'enfuira : » se peut-il une plus grande faiblesse ? En effet il n'est fort, chrétiens, que par notre lâche condescendance ; et si, au lieu de lui tendre les mains volontairement, nous avions soin de les fortifier par les armes que Jésus notre Maître nous a données, ce loup affamé avec sa rage et ses artifices n'aurait qu'une fureur inutile. Et pour vous dire des choses convenables au temps où nous sommes, le jeûne, mes frères, le jeûne célébré selon l'intention de l'Église, c'est un rempart invincible contre ses attaques.

Vous me direz peut-être que c'est dans le jeûne qu'il présente le combat au Sauveur avec une plus grande furie. Mais prenez garde, mes frères : si c'est dans le jeûne que cet ennemi fait ses efforts les plus redoutables, c'est aussi dans le jeûne que Jésus notre capitaine a daigné nous faire paraître sa victoire la plus glorieuse : pour nous apprendre, par son exemple, que ce sera toujours en vain que le diable entreprendra contre nous, quand nous serons armés par le jeûne et par l'abstinence.

Et pour vous en convaincre davantage, remettez, s'il vous plaît, en votre mémoire, ce que je vous disais tout à l'heure, que c'est une envie furieuse qui enflamme les démons contre nous. Ils voient qu'étant leurs inférieurs par nature, nous les passons de beaucoup par la grâce ; ils ne sauraient considérer, sans un déplaisir extrême, que dans des membres mortels nous puissions par la miséricorde divine approcher de la pureté des substances incorporelles. Et comme ce qui élève les bons chrétiens presque à l'égalité des saints anges, c'est que, dédaignant le commerce du corps, ils conversent en esprit dans le ciel, ces malins et ces envieux ne tâchent qu'à les abîmer dans la chair, afin d'en faire des bêtes brutes ; au

a. I *Petr.*, V, 8. — *b. Jac.*, IV, 7. — *Ms.* « dit le même s. Pierre. » (Distraction.)

lieu qu'en s'élevant au-dessus de cette masse du corps, ils entrent en société avec les intelligences célestes. C'est pourquoi la sainte Église de Dieu, voulant purifier nos âmes de l'attachement excessif qu'elles ont au corps, nous ordonne une salutaire abstinence. Ce que nous perdons pour la chair, nous le gagnons pour l'esprit. Le jeûne fortifie et engraisse l'âme ; et autant que nous assujettissons nos corps par la mortification et la pénitence, autant diminuons-nous les forces de notre irréconciliable ennemi.

Par conséquent, mes frères, embrassons avec grand courage cette pénitence de quarante jours pour les péchés de toute l'année. Certes, puisque nous offensons tous les jours, aucun moment de notre vie ne devrait être exempt de l'exercice de la pénitence. Mais puisque la sainte Église a choisi particulièrement ce temps pour nous recueillir en nous-mêmes, faisons pénitence sans murmurer. Ne nous plaignons pas des incommodités du carême. C'est par la mortification et la patience, et non pas par les voluptés et par les délices, que nous désarmerons et le diable et ses satellites. Et que ne dirai-je donc point de ces délicats, à qui la moindre peine fait tomber incontinent le courage ; qui par des excuses frivoles méprisent l'observation d'un jeûne si universel, ou bien qui vivent de sorte que s'ils jeûnent de corps, ils abhorrent le jeûne en esprit ?

O ignorance ! ô brutalité ! Dieu par sa miséricorde, mes frères, nous donne de meilleurs sentiments ! Jeûnons et d'esprit et de corps. Comme nous ôtons pour un temps à notre corps sa nourriture ordinaire, ôtons aussi à notre âme les vanités dont nous la repaissons tous les jours : retirons-nous un peu des conversations et des divertissements mondains : modérons et nos ris et nos jeux. C'est là le vrai jeûne de l'âme, qui lui fait trouver une nourriture solide dans la méditation des choses célestes. Sanctifions le jeûne par l'oraison, purifions l'oraison par le jeûne. L'oraison est plus pure qui vient d'un corps exténué et d'une âme dégoûtée des plaisirs sensibles. Ainsi nous serons terribles aux diables. Voyez les petits enfants : quand il leur paraît quelque chose qui leur semble hideux et terrible, aussitôt ils se cachent au sein de

leur mère. Ainsi considérons, chrétiens, cette bête farouche qui nous menace ; jetons-nous par l'oraison entre les bras de notre bon Père : nous serons à couvert et en assurance. Nous verrons notre ancien ennemi consumer sa rage par de vains efforts ; et soulevés sur ces deux ailes du jeûne et de l'oraison, que nous soutiendrons par l'aumône, au lieu de succomber aux attaques des esprits rebelles et dévoyés, nous irons remplir les places qu'ils ont laissées vacantes au ciel par leur infâme désertion. Dieu nous en fasse la grâce ! *Amen.*

SUR LA RÉCONCILIATION [1],
Ve dimanche après la Pentecôte, 1653.

Encore une simple exhortation, prononcée dans la chapelle des Sœurs de la Propagation, de Metz. Bossuet n'en a pas tenu compte dans ses sommaires. Toutefois on y trouvera quelque intérêt. C'est pour cela, sans doute, que Lachat croyait reconnaître ici les caractères de la seconde époque, et assignait cet opuscule à l'année 1661. D'autres éditeurs le retardent jusqu'en 1664 (*Édit. Guérin*, 1870). Le manuscrit nous reporte à une date bien plus reculée; il nous oblige, par tous ses caractères archaïques, notamment par l'orthographe, à ne point franchir l'année 1653. L'œuvre est inachevée.

Si offers munus tuum ad altare, et ibi recordatus fueris quia frater tuus habet aliquid adversum te, relinque ibi munus tuum ante altare, et vade prius reconciliari fratri tuo, et tunc veniens offeres munus tuum.
(Matth., V, 23-24.)

CERTES la doctrine du Sauveur JÉSUS est accompagnée d'une merveilleuse douceur, et toutes ses paroles sont pleines d'un sentiment d'humanité extraordinaire; mais le tendre amour qu'il a pour notre nature, ne paraît en aucun lieu plus évidemment que dans les différents préceptes qu'il nous donne dans son Évangile pour entretenir inviolablement parmi nous le lien de la charité fraternelle. Il voyait avec combien de fureur les hommes s'arment contre leurs semblables; que des haines furieuses et des aversions implacables divisent les peuples et les nations; que parce que nous sommes séparés par quelques fleuves ou par quelques montagnes, nous semblons avoir oublié que nous avons une même nature : ce qui excite parmi nous des guerres et des dissensions immortelles, avec une horrible désolation et une effusion cruelle du sang humain.

Pour calmer ces mouvements farouches et inhumains, JÉSUS nous ramène à notre origine; il tâche de réveiller en nos âmes ce sentiment de tendre compassion que la nature

---

1. *Mss.* 12824, f. 218-225. Petit in-f°, non paginé.

nous donne pour tous nos semblables, quand nous les voyons affligés. Par où il nous fait voir qu'un homme ne peut être étranger à un homme; et que si nous n'avions perverti les inclinations naturelles, il nous serait aisé de sentir que nous nous touchons de bien près. Il nous enseigne que « devant Dieu, il n'y a ni Barbare, ni Grec, ni Romain, ni Scythe ([a]), » et, fortifiant les sentiments de la nature par des considérations plus puissantes, il nous apprend que nous avons tous une même cité dans le ciel, et une même société sur la terre; et que nous sommes tous ensemble une même nation et un même peuple, qui devons vivre dans les mêmes mœurs, selon l'Évangile, et sous un même monarque qui est Dieu, et sous un même législateur qui est Jésus-Christ.

Mais d'autant que la discorde et la haine n'anime pas seulement les peuples contre les peuples, mais qu'elle divise encore les concitoyens, qu'elle désole même les familles, en sorte qu'il passe pour miracle parmi les hommes, quand on voit deux personnes vraiment amies, et que nous nous sommes non seulement ennemis, mais loups et tigres les uns aux autres : combien emploie-t-il de raisons pour nous apaiser et pour nous unir? avec quelle force ne nous presse-t-il pas à vivre en amis et en frères! Et sachant combien est puissant parmi nous le motif de la religion, il la fait intervenir à la réconciliation du genre humain : il nous lie entre nous par le même nœud par lequel nous tenons à Dieu; et il pose pour maxime fondamentale que la religion ne consiste pas seulement à honorer Dieu, mais encore à aimer les hommes. Est-il rien de plus pressant pour nous enflammer à une affection mutuelle? et ne devons-nous pas louer Dieu de nous avoir élevés dans une école si douce et sous une institution si humaine?

Mais il passe bien plus avant. Les injures que l'on nous fait, chères sœurs, nous fâchent excessivement : la douleur allume la colère; la colère pousse à la vengeance; le désir de vengeance nourrit des inimitiés irréconciliables. De là les querelles et les procès, de là les médisances et les calomnies, de là les guerres et les combats, de là presque tous les mal-

a. Coloss., III, 11.

heurs qui agitent la vie humaine. Pour couper la racine de tant de maux, je veux, dit notre aimable Sauveur, je veux que vous chérissiez cordialement vos semblables; j'entends que votre amitié soit si ferme, qu'elle ne puisse être ébranlée par aucune injure. Si quelque téméraire veut rompre la sainte alliance que je viens établir parmi vous, que le nœud en soit toujours ferme de votre part; il faut que l'amour de la concorde soit gravé si profondément dans vos cœurs que vous tâchiez de retenir même ceux qui se voudront séparer. Fléchissez vos ennemis par douceur, plutôt que de les repousser avec violence; modérez leurs transports injustes, plutôt que de vous en rendre les imitateurs et les compagnons.

Et en effet, mes sœurs, si l'orgueil et l'indocilité de notre nature pouvait permettre que de si saintes maximes eussent quelque vogue parmi les hommes ; qui ne voit que cette modération dompterait les humeurs les plus altières ? Les courages les plus fiers seraient contraints de rendre les armes, et les âmes les plus outrées perdraient toute leur amertume. Le nom d'inimitié ne serait presque pas connu sur la terre. Si quelqu'un persécutait ses semblables, tout le monde ([1]) le regarderait comme une bête farouche ; et il n'y aurait plus que les furieux et les insensés qui pussent se faire des ennemis. O sainte doctrine de l'Évangile, qui ferait régner parmi nous une paix si tranquille et si assurée, si peu que nous la voulussions écouter! qui ne désirerait qu'elle fût reçue par toute la terre avec les applaudissements qu'elle mérite ?

La philosophie avait bien tâché de jeter quelques fondements de cette doctrine; elle avait bien montré qu'il était quelquefois honorable de pardonner à ses ennemis ; elle a mis la clémence parmi les vertus : mais ce n'était pas une vertu populaire, elle n'appartenait qu'aux victorieux. On leur avait bien persuadé qu'ils devaient faire gloire d'oublier les injures de leurs ennemis désarmés; mais le monde ne savait pas encore qu'il était beau de leur pardonner, avant même que de les avoir abattus. Notre Maître miséricordieux s'était réservé de nous enseigner une doctrine si humaine

1. *Var.* s'élèverait contre lui comme contre une bête farouche.

et si salutaire. C'était à lui de nous faire paraître ce grand triomphe de la charité, et de faire que ni les injures ni les opprobres ne pussent jamais altérer la candeur ni la cordialité de la société fraternelle. C'est ce qu'il nous fait remarquer dans notre évangile, avec des paroles si douces qu'elles peuvent charmer les âmes les plus féroces : « Quitte l'autel, dit-il, pour te réconcilier à ton frère. »

Et quel est ce précepte, ô Sauveur Jésus ? et comment nous ordonnez-vous de laisser le service de Dieu, pour nous acquitter de devoirs humains ? Est-il donc bienséant de quitter le Créateur pour la créature ? Cela semble bien étrange, mes sœurs ; cependant c'est ce qu'ordonne le Fils de Dieu. Il ordonne que nous quittions même le service divin, pour nous réconcilier à nos frères ; il veut que nos ennemis nous soient en quelque sorte plus chers que ses propres autels, et que nous allions à eux avant que de nous présenter à son Père ; comme si c'était une affaire plus importante. N'est-ce pas pour nous enseigner, chères sœurs, que devant lui il n'est rien de plus précieux que la charité et la paix ; qu'il aime si fort les hommes, qu'il ne peut souffrir qu'ils soient en querelle ; que Dieu considère la charité fraternelle comme une partie de son culte ; et que nous ne saurions lui apporter de présent qui soit plus agréable à ses yeux, qu'un cœur paisible et sans fiel, et une âme saintement réconciliée ? C'est ce que je traiterai aujourd'hui avec l'assistance divine ; et j'en tirerai deux raisons du texte de mon évangile. Notre-Seigneur nous ordonne de nous réconcilier, avant que d'offrir notre présent à l'autel : c'est de ce présent et de cet autel, que je formerai mon raisonnement ; et je tâcherai de vous faire voir que ni le présent qu'offrent les chrétiens, ni l'autel duquel ils s'approchent, ne souffrent que des esprits vraiment réconciliés : ce seront les deux points de cette exhortation (1).

1. Bossuet ajoute ici sur son manuscrit un texte de saint Jean Chrysostome, que les premiers éditeurs ont traduit et intercalé un peu plus haut :

« S. Jean Chrysost., hom. XVI : *O ineffabilem erga homines amorem Dei ! Honorem suum despicit, dum in proximo charitatem requirit. Interrumpatur, inquit, cultus meus, ut charitas tua integretur ; sacrificium mihi est fratrum reconciliatio.*

« *Dimitte nobis debita nostra.* » *Nec Pater libenter exaudit orationem quam*

PREMIER POINT.

Quand je parle des présents que les fidèles doivent offrir à Dieu, ne croyez pas, mes sœurs, que je parle des animaux égorgés qu'on lui présentait autrefois devant ses autels. Pendant que les enfants d'Aaron exerçaient le sacerdoce qu'ils avaient reçu par succession de leur père, les Juifs apportaient à Dieu des offrandes terrestres et corporelles : on chargeait ses autels d'agneaux et de bœufs, d'encens et de parfums, et de plusieurs autres choses semblables. Mais comme nous offrons dans un temple plus excellent, sur un autel plus divin, et que nous avons un pontife duquel le sacerdoce légal n'était qu'une figure imparfaite, aussi faisons-nous à Dieu de plus saintes oblations. Nous venons avec des vœux pieux et des prières respectueuses, et de (1) sincères actions de grâces, louant (2) et célébrant la munificence divine, par Notre-Seigneur Jésus-Christ, notre sacrificateur et notre victime. Ce sont les oblations que nous apportons tous dans la nouvelle alliance. Nous honorons Dieu par ce sacrifice, et c'est de cet encens que nous parfumons ses autels ; et afin que nous puissions faire de telles offrandes, Jésus, notre grand sacrificateur, nous a rendus participants de son sacerdoce : « Il nous a faits rois et sacrificateurs à notre Dieu, » dit l'apôtre saint Jean dans l'Apocalypse. Mais puisque ce sacerdoce est spirituel, il ne faut pas s'étonner si notre oblation est spirituelle : c'est pourquoi l'apôtre saint Pierre dit que « nous offrons des victimes spirituelles, acceptables par Notre-Seigneur Jésus-Christ (a). » C'est là ce sacrifice de cœur contrit, sacrifice de louange et de joie, sacrifice d'oraison et d'actions de grâces, dont il est parlé tant de fois dans les Écritures ; c'est le présent que nous devons à notre grand Dieu : et je dis qu'il ne lui peut plaire, s'il ne lui est offert par la charité fraternelle. Sans elle, il ne reçoit rien ; et par elle, il reçoit toutes

a. I *Petr.*, II, 5.

Filius non dictavit. Cognoscit enim Pater Filii sui sensus et verba ; nec suscipit quæ usurpatio humana excogitavit, sed quæ sapientia Christi exposuit. (*Oper. imperf. in Matth.*, hom. XIV, inter opera S. Chrysost.)

1. *Ms.* des sincères... (Distraction, à ce qu'il semble.)

2. *Ms.* « loüans et celebrans la munificence... » Voy. *Remarques sur la grammaire*, etc., à la fin de l'Introduction.

choses. La charité est comme la main qui lui présente nos oraisons ; et comme il n'y a que cette main qui lui plaise, tout ce qui vient d'autre part ne lui agrée pas.

Et pour le prouver par des raisons invincibles, je considère trois choses dans nos oraisons, qui toutes trois ne peuvent être sans la charité pour nos frères : le principe de nos prières, ceux pour qui nous prions, celui à qui nos prières s'adressent. Quant au principe de nos oraisons, vous savez bien, mes sœurs, qu'elles ne viennent pas de nous-mêmes : les prières des chrétiens ont une source bien plus divine. « Que pouvons-nous de nous-mêmes, sinon le mensonge et le péché, » dit le saint concile d'Orange ([a]) ? Le plus dangereux effet de nos maladies, c'est que nous ne savons pas même demander comme il faut l'assistance du Médecin : « Nous ne savons, dit l'apôtre saint Paul ([b]), comment il nous faut demander. »

Eh ! misérables que nous sommes, qui nous tirera de cet abîme de maux, puisque nous ne savons pas implorer le secours du Libérateur ? Ah ! dit l'Apôtre ([c]), « l'Esprit aide nos infirmités. » Et comment ? « C'est qu'il prie pour nous, dit saint Paul, avec des gémissements incroyables. » Eh quoi ! mes sœurs, cet Esprit qui est appelé notre Paraclet, c'est-à-dire Consolateur, a-t-il lui-même besoin de consolateur ? Que s'il n'a pas besoin de consolateur, comment est-ce que l'Apôtre nous le représente priant et gémissant avec des gémissements incroyables ? C'est que c'est lui qui fait en nous nos prières ; c'est lui qui enflamme nos espérances ; c'est lui qui nous inspire les chastes désirs ; c'est lui qui forme en nos cœurs ces pieux et salutaires gémissements qui attirent sur nous la miséricorde divine. Nous retirons ce bonheur de notre propre misère que, ne pouvant prier par nous-mêmes, le Saint-Esprit daigne prier en nous, et forme lui-même nos oraisons en nos âmes. De là vient que le grave Tertullien ([1]) parlant des prières des chrétiens : « Nous offrons à Dieu, dit-il, une oraison qui vient d'une conscience innocente, et d'une chair pudique, et du Saint-Esprit, » *de carne pudica*,

a. Concil. Arausic., II, can. XXII. — *b. Rom.*, VIII, 26. — *c. Ibid.*
1. *Ms.* Tertullian.

de anima innocenti, de Spiritu sancto profectam ([a]). Ce serait peu que la conscience pure et que la chair pudique, s'il n'y ajoutait, pour comble de perfection, qu'elle vient de l'Esprit de Dieu.

En effet, nos oraisons, ce sont des parfums ; et les parfums ne peuvent monter au ciel, si une chaleur pénétrante ne les tourne en vapeur subtile, et ne les porte elle-même par sa vigueur. Ainsi nos oraisons seraient trop pesantes et trop terrestres, venant de personnes si sensuelles, si ce feu divin, je veux dire le Saint-Esprit, ne les purifiait et ne les élevait. Le Saint-Esprit est le sceau de Dieu, qui, étant appliqué à nos oraisons, les rend agréables à sa majesté. Car c'est une chose assurée : que nous ne pouvons prier, sinon par Notre-Seigneur Jésus-Christ : « Il n'y a point d'autre nom [sous le ciel, donné aux hommes, en qui nous devions être sauvés ([b])]. » D'ailleurs il n'est pas moins vrai que « nous ne pouvons pas même nommer le Seigneur Jésus, sinon dans le Saint-Esprit ([c]) ; » et si nous ne pouvons nommer ([1]) [Jésus sinon dans le Saint-Esprit], à plus forte raison prier au nom de Jésus : donc nos prières sont nulles, si elles ne naissent du Saint-Esprit.

Examinons maintenant quel est cet Esprit. C'est lui qui est appelé le Dieu charité ([d]). » C'est lui qui lie le Père et le Fils; c'est lui qui se répandant sur les hommes, les lie et les attache à Dieu par un nœud sacré : c'est lui qui nous lie les uns avec les autres ; c'est lui qui, par une opération vivifiante, nous fait frères et membres du même corps. *Osculum Patris et Filii* ([e])... Que si c'est cet Esprit qui opère en nos âmes la charité, celui-là ne prie pas par le Saint-Esprit, qui a rompu l'union fraternelle, et qui ne prie pas en paix et en charité. C'est toi ([2]) qui empoisonnes ton cœur par des inimitiés irréconciliables : n'as-tu rien à demander à Dieu? Et si tu le veux demander, ne faut-il pas

a. Apolog., n. 30. — *b. Act.*, IV, 12. — *c.* I *Cor.*, XII, 3. — *d.* I *Joan.*, IV, 8, 16. — *e.* S. Bernard., *de divers.*, serm. LXXXIX, n. 1. *In Cantic.* serm. VIII.

1. *Ms.* « nommer etc. »

2. Telle est la leçon du manuscrit. Les éditeurs supposent une inadvertance, et corrigent : *Et toi qui...* Cette correction est plausible : il n'est pas toutefois évident qu'elle soit absolument nécessaire.

que tu le demandes par l'esprit du christianisme ? Et ne sais-tu pas que l'esprit du christianisme est le Saint-Esprit ? D'ailleurs, ignores-tu que le Saint-Esprit n'agit et n'opère que par charité ? Que si tu méprises la charité, tu ne veux donc pas prier par le Saint-Esprit ? Et si tu ne veux pas prier par le Saint-Esprit, au nom de qui prieras-tu ? par quelle autorité te présenteras-tu à la majesté divine ? Sera-ce par tes propres mérites ? Mais tes propres mérites, c'est la damnation et l'enfer. Choisiras-tu quelque autre patron, qui par son propre crédit te rende l'accès favorable au Père? Ne sais-tu pas que tu ne peux aborder au trône de la miséricorde, sinon par Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST ([a]) ; et que « tu ne peux pas même nommer le Seigneur JÉSUS, sinon dans le Saint-Esprit ([b]) ? » Quiconque pense invoquer Dieu en un autre nom qu'en celui de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, sa prière lui tourne à damnation.

Prions donc en charité, chères sœurs, puisque nous prions par le Saint-Esprit : prions avec nos frères, prions pour nos frères ; et quoiqu'ils veuillent rompre avec nous, gardons-leur toujours un cœur fraternel, par la grâce du Saint-Esprit. Songeons que Notre-Seigneur JÉSUS ne nous a pas, si je l'ose dire, enseigné à prier en particulier ; il nous a appris à prier en corps. « Notre Père qui êtes aux cieux ([c]), » disons-nous : cette prière se fait au nom de plusieurs. Nous devons croire, quand nous prions de la sorte, que toute la société de nos frères prie avec nous. C'est de quoi se glorifiaient les premiers fidèles : « Nous venons, disait Tertullien, à Dieu comme en troupe : » *Quasi manu facta ambimus ;* « cette force, cette violence que nous lui faisons, lui est agréable : » *hæc vis Deo grata est* ([d]). Voyez, mes sœurs, que les prières des frères, c'est-à-dire, les prières de la charité et de l'unité, forcent Dieu à nous accorder nos demandes. Écoutez ce qui est dit dans les Actes : « Tous ensemble unanimement ils levèrent la voix à Dieu ([e]). » Et quel fut l'événement de cette prière ? « Le lieu où ils étaient assemblés trembla, et ils furent remplis du Saint-Esprit ([f]). »

a. Hebr., IV, 16. — *b.* I *Cor.*, XII, 3. — *c. Matth.*, VI, 9. — *d. Apolog.*, n. 39. — *e. Act.*, IV, 24. — *f. Ibid.*, 31.

Voilà Dieu forcé par la prière des frères : parce qu'ils prient ensemble, il est comme contraint de donner un signe visible que cette prière lui plaît : *Hæc vis Deo grata est.* Nous nous plaignons quelquefois que nos prières ne sont pas exaucées : voulons-nous forcer Dieu, chrétiens ? unissons-nous et prions ensemble.

Mais, quand je parle de prier ensemble, songeons que ce qui nous assemble, ce n'est pas ce que nous sommes enclos dans les murailles du même temple, ni ce que nous avons tous les yeux arrêtés sur le même autel. Non, non, nous avons des liens plus étroits. Ce qui nous associe, c'est la charité. Chrétiens, si vous avez quelque haine, considérez celui que vous haïssez. Voulez-vous prier avec lui ? Si vous ne le voulez pas, vous ne voulez pas prier en fidèle ; car prier en fidèle, c'est prier par le Saint-Esprit : et comme c'est le même Esprit qui est en nous tous, comme c'est lui qui nous associe, il faut que nous priions en société. Que si vous voulez bien prier avec lui, comment est-ce que vous le haïssez ? N'avons-nous pas prouvé clairement que c'est la charité qui nous met (1) ensemble ? Sans elle, il n'y a point de concorde ; sans elle, il n'y a point d'unité. Vous ne pouvez donc prier avec vos frères que par charité ; et si vous les haïssez, comment priez-vous en charité avec eux ?

Vous me direz peut-être que votre haine est restreinte à un seul, et que vous aimez cordialement tous les autres. Mais considérez que la charité n'a point de réserve : comme elle vient du Saint-Esprit, qui se plaît à se répandre sur tous les fidèles, aussi la charité, comme étant une onction divine, s'étend abondamment, et se communique avec une grande profusion. Quand il n'y aurait qu'un chaînon brisé, la chaîne (2) est entièrement désunie, et la communication est interrompue. Vivons donc en charité avec tous, afin de prier en charité avec tous : croyons que c'est cette charité qui force Dieu d'accorder les grâces ; et que si elle ne nous introduit près de lui, il est inaccessible et inexorable.

Mais ce n'est pas assez de prier avec tous nos frères, il faut encore prier Dieu pour tous nos frères. La forme nous

1. *Sic.* — 2. *Édit.* la charité. (Faute de lecture.)

en est donnée par l'Oraison dominicale, en laquelle nous ne demandons rien pour nous seuls, mais nous prions généralement pour les nécessités de tous les fidèles. En vain prierions-nous avec eux, si nous ne priions ainsi pour eux. Car de même que nous ne pouvons exclure personne de notre charité, aussi ne nous est-il pas permis de les exclure de nos prières. C'est pourquoi l'apôtre saint Paul, dans la première à Timothée : *Pro regibus et* (1) *omnibus qui in sublimitate sunt* : pour toutes les conditions et tous les états ; *hoc enim bonum* (2) *est et acceptum coram Salvatore nostro Deo* (a). Que si Dieu a une si grande bonté que d'admettre généralement tous les hommes à la participation de ses grâces, s'il embrasse si volontiers tous ceux qui se présentent à lui ; quelle témérité nous serait-ce de rejeter de la communion de nos prières ceux que Dieu reçoit à la possession de ses biens !

Il n'est point de pareille insolence, que lorsqu'un serviteur se mêle de restreindre à sa fantaisie les libéralités de son maître. Et comment est-ce que vous observez ce que vous demandez à Dieu tous les jours, « que sa sainte volonté soit faite (b) ? » Car puisque sa volonté est de bienfaire généralement à tous les hommes, si vous priez qu'elle soit accomplie, vous demandez par conséquent que tous les hommes soient participants de ses dons. Il est donc nécessaire que nous priions Dieu pour toute la société des hommes, et particulièrement pour tous ceux qui sont déjà assemblés dans l'Église, parmi lesquels le Fils de Dieu veut que vous compreniez tous vos ennemis et tous ceux qui vous persécutent : *Orate pro persequentibus vos* (c). Que si vous priez pour eux, ils ne peuvent plus être vos ennemis; et s'ils sont vos ennemis, vous ne pouvez prier pour eux comme il faut. Ceux-là ne peuvent pas être vos ennemis, auxquels vous désirez du bien de tout votre cœur ; et ceux pour qui vous priez, vous leur désirez du bien de tout votre cœur.

Certainement puisque vous priez Dieu, qui est si bon et si bienfaisant, ce n'est que pour en obtenir quelque bien ; et

a. I *Tim.*, II, 2, 3. — *b. Matth.*, VI, 10. — *c. Ibid.*, V, 44.

1. *Ms. Pro regibus, pro principibus...*

2. *Ms. Hoc enim est gratum.* — Citations simplement indiquées.

comme la prière n'est pas prière, si elle ne se fait de toutes les forces de l'âme, vous demandez à Dieu, avec ardeur, qu'il fasse du bien à ceux pour lesquels vous lui présentez vos prières. Encore si cette demande se devait faire devant les hommes, vous pourriez dissimuler vos pensées, et sous de belles demandes cacher de mauvaises intentions : mais parlant à celui qui lit dans vos plus secrètes pensées, qui découvre le fond de votre âme plus clairement que vous-mêmes, vous ne pouvez démentir vos inclinations ; de sorte qu'il est autant impossible que vous priiez pour ceux que vous haïssez, qu'il est impossible que vous aimiez et que vous désiriez sincèrement du bien à ceux que vous haïssez. Car que peut-on désirer plus sincèrement que ce qu'on désire en la présence de Dieu ? Et comment peut-on leur souhaiter plus de bien, que de le demander instamment à celui qui seul est capable de leur donner ? Partant si vous haïssez quelqu'un, absolument il ne se peut faire que vous priiez pour lui la Majesté souveraine ; et offrant à Dieu une oraison si évidemment contraire à ses ordonnances et à l'Esprit qui prie en nous et par nous, vous espérez éviter la condamnation de votre témérité !

O Dieu éternel, quelle indignité ! On prie pour les Juifs, et pour les idolâtres, et pour les pécheurs les plus endurcis, et pour les ennemis les plus déclarés de Dieu : et vous ne voulez pas prier pour vos ennemis ! Certes, c'est une extrême folie, pendant que l'on croit obtenir de Dieu le pardon de crimes énormes, qu'un misérable homme fasse le difficile et l'inexorable. Quelque estime que vous ayez de vous-même, et en quelque rang que vous vous mettiez, l'offense qui se fait contre un homme, s'il n'y avait que son intérêt, ne peut être que très légère. Cet homme, que vous excluez de vos prières, l'Église prie pour lui ; et refusant ainsi de communiquer aux prières de toute l'Église, n'est-ce pas vous excommunier vous-mêmes ? Regardez à quel excès vous emporte votre haine inconsidérée. Vous me direz que vous n'y preniez pas garde ; maintenant donc que vous le voyez très évidemment, c'est à vous de vous corriger.

Ne me dites pas que vous priez pour tout le monde : car

puisqu'il est certain qu'il n'y a que la seule charité qui prie, il ne se peut faire que vous priiez pour ceux que vous haïssez. Votre intention dément vos paroles, et quand la bouche les nomme, le cœur les exclut. Ou bien si vous priez pour eux, dites-moi, quel bien leur souhaitez-vous ? leur souhaitez-vous le souverain bien, qui est Dieu ? Certainement si vous ne le faites, votre haine est bien furieuse ; puisque, non content de leur refuser le pardon, vous ne voulez pas même que Dieu leur pardonne. Que si vous demandez pour eux cette grande et éternelle félicité, ne voyez-vous pas que c'est être trop aveugle, que de leur envier des biens passagers, en leur désirant les biens solides et permanents ? Car en les troublant dans les biens temporels, vous vous privez vous-même des biens éternels ; et ainsi vous êtes contraint, malgré la fureur de votre colère, de leur souhaiter plus de bien que vous ne vous en vous souhaitez à vous-même. Et après cela vous n'avouerez pas que votre haine est aveugle ? Que si vous ne lui enviez les biens temporels, que parce qu'il vous les ôte en les possédant, ô Dieu éternel ! que ne songez-vous plutôt que ces biens sont bien méprisables ; puisqu'ils sont bornés si étroitement, que la jouissance de l'un sert d'obstacle à l'autre ? et que n'aspirez-vous aux vrais biens, dont la richesse et l'abondance est si grande qu'il y en a pour contenter tout le monde ? Vous en pouvez jouir sans en exclure vos compétiteurs ; encore qu'ils soient possédés par les autres, vous ne laisserez pas de les posséder tout entiers.

Certes, si nous désirions ces biens comme il faut, il n'y aurait point d'inimitiés dans le monde. Ce qui fait les inimitiés, c'est le partage des biens que nous poursuivons : il semble que nos rivaux nous ôtent ce qu'ils prennent pour eux. Or les biens éternels se communiquent sans se partager : ils ne font ni querelles ni jalousies ; ils ne souffrent ni ennemis ni envieux, à cause qu'ils sont capables de satisfaire tous ceux qui ont le courage de les espérer. C'est là, c'est là, mes sœurs, c'est le vrai remède contre les inimitiés et la haine. Quel mal me peut-on faire, si je n'aime que les biens divins ? Je n'appréhende pas qu'on me les ravisse. Vous m'ôterez mes biens temporels ; mais je les dédaigne et je les

méprise : j'ai porté mes espérances plus haut. Je sais qu'ils n'ont que le nom de bien, que les mortels abusés leur donnent mal à propos ; et moi, je veux aspirer à des biens solides. Puisque vous ne sauriez m'ôter que des choses dont je ne fais point d'état, vous ne sauriez me faire d'injure ; parce que vous ne sauriez me procurer aucun mal. Il est vrai que vous me montrez une mauvaise volonté ; mais une mauvaise volonté inutile. Et pensez-vous que cela m'offense ? Non, non : appuyé sur mon Dieu, je suis infiniment au-dessus de votre colère et de votre envie ; et si peu que j'aie de connaissance, il m'est aisé de juger qu'une mauvaise volonté sans effet est plus digne de compassion que de haine.

Vous voyez, mes sœurs, que les aversions que nous concevons ne viennent que de l'estime trop grande que nous faisons des biens corruptibles ; et que toutes nos dissensions seraient à jamais terminées, si nous les méprisions comme ils le méritent. Mais je m'éloigne de mon sujet un peu trop longtemps : retournons à notre présent, et montrons que celui à qui nous l'offrons ne le peut recevoir que des âmes réconciliées. Je tranche en peu de mots ce raisonnement : vous prendrez le loisir d'y faire une réflexion sérieuse. Permettez-moi encore, mes sœurs, que je parle en votre présence à cet ennemi irréconciliable qui vient présenter à Dieu des prières qui viennent d'une âme envenimée par un cruel désir de vengeance.

As-tu vécu si innocemment, que tu n'aies jamais eu besoin de demander à Dieu la rémission de tes crimes ? Es-tu si assuré de toi-même, que tu puisses dire que tu n'auras plus besoin désormais d'une pareille miséricorde ? Si tu reconnais que tu as reçu de Dieu des grâces si signalées, de ta part ton ingratitude est extrême d'en refuser une si petite, qu'il a bien la bonté de te demander pour ton frère qui t'a offensé. Si tu espères encore de grandes faveurs de lui, c'est une étrange folie de lui dénier ce qu'il te propose en faveur de tes semblables. Furieux, qui ne veux pas pardonner, ne vois-tu pas que toi-même tu vas prononcer ta sentence ? Si tu penses qu'il est juste de pardonner ; tu te condamnes toi-même, en disant ce que tu ne fais pas. S'il n'est pas raison-

nable qu'on t'oblige de pardonner à ton frère, combien moins est-il raisonnable que Dieu pardonne à son ennemi ? Ainsi, quoi que tu puisses dire, tes paroles retomberont sur toi, et tu seras accablé par tes propres raisons. Exagère tant que tu voudras la malice et l'ingratitude de tes ennemis ; ô Dieu ! où te sauveras-tu, si Dieu juge de tes actions avec la même rigueur ! Ah ! plutôt, mon cher frère, plutôt que d'entrer dans un examen si sévère, relâche-toi, afin que Dieu se relâche. « Jugement sans miséricorde, si tu refuses de faire miséricorde ([a]) : » grâce et miséricorde sans aucune aigreur, si tu pardonnes sans aucune aigreur : « Pardonnez, et je pardonnerai ([b]). » Qui de nous ne voudrait acheter la rémission de crimes si énormes, tels que sont les nôtres, par l'oubli de quelques injures légères, qui ne nous paraissent grandes qu'à cause de notre ignorance et de l'aveugle témérité de nos passions inconsidérées ?

Cependant admirons, mes sœurs, la bonté ineffable de Dieu, qui aime si fort la miséricorde, que, non content de pardonner avec tant de libéralité tant de crimes qui se font contre lui, il veut encore obliger tous les hommes à pardonner, et se sert pour cela de l'artifice le plus aimable dont jamais on se puisse aviser. Quelquefois quand nous voulons obtenir une grâce considérable de nos amis, nous attendons qu'eux-mêmes ils viennent à nous pour nous demander quelque chose. C'est ainsi que fait ce bon Père, qui désire sur toutes choses de voir la paix parmi ses enfants. Ah ! dit-il, on l'a offensé, je veux qu'il pardonne. Je sais que cela lui sera bien rude ; mais il a besoin de moi tous les jours : bientôt, bientôt il faudra qu'il vienne lui-même pour me demander pardon de ses fautes ; c'est là, dit-il, que je l'attendrai. Pardonne, lui dirai-je, si tu veux que je te pardonne : je veux bien me relâcher, si tu te relâches. O miséricorde de notre Dieu, qui devient le négociateur de notre mutuelle réconciliation ! Combien sont à plaindre ceux qui refusent des conditions si justes !

O Dieu ! je frémis, chères sœurs, quand je considère ces faux chrétiens qui ne veulent pas pardonner : tous les jours

a. Jac., II, 13. — *b. Matth.*, VI, 14.

ils se condamnent eux-mêmes, quand ils disent l'Oraison dominicale : « Pardonnez, disent-ils, comme nous pardonnons ([a]). » Misérable, tu ne pardonnes pas ; n'est-ce pas comme si tu disais : Seigneur, ne me pardonnez pas, comme je ne veux pas pardonner ? Ainsi cette sainte Oraison, en laquelle consiste toute la bénédiction des fidèles, se tourne en malédiction et en anathème. Et quels chrétiens sont-ce que ceux-ci, qui ne peuvent pas dire l'Oraison dominicale ? Concluons que la prière n'est pas agréable, si elle ne vient d'une âme réconciliée.

SECOND POINT ([1]).

Notre autel est un autel de paix : le sacrifice que nous célébrons, c'est la Passion de JÉSUS. Il est mort pour la réconciliation des ennemis. *Non se vindicari, sed illis postulabat ignosci* ([b]). Ce sang a été répandu pour pacifier le ciel et la terre : non seulement les hommes à Dieu, mais les hommes entre eux et avec toutes les créatures. Le péché des hommes avait mis en guerre les créatures contre eux, et eux-mêmes contre eux-mêmes : c'est pour leur donner la paix que JÉSUS a versé son sang. Catilina donne du sang à ses convives ([c]) : que si ce sang a lié entre eux une société de meurtres, de perfidies, le sang innocent du pacifique JÉSUS ne pourra-t-il pas lier parmi nous une sainte et véritable concorde ? *Unus panis, unum corpus* [*multi sumus, omnes qui de uno pane participamus*] ([d]) : quel regret à un père quand il voit ses enfants à sa table, mangeant un commun pain, et se regardant les uns les autres avec des yeux de colère ? Les hommes te reçoivent à la sainte table ; JÉSUS le grand Pontife t'excommunie : Retire-toi, dit-il ; n'approche pas de mon autel, que tu ne sois réconcilié à ton frère.

a. Matth., VI, 12. — *b.* S. Leo, *de Passion. Dom.* serm. XI, cap. III. — *c.* Sallust., *Bell. Catilin.*, n. 22. — *d.* I *Cor.*, X, 17.

1. Il ne reste que ces quelques notes pour le second point. Le ms. contient un signe de renvoi ; mais nous n'avons point la feuille ou l'œuvre à laquelle l'auteur se reportait.

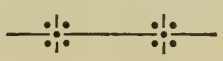

ESQUISSE SUR LA DÉVOTION A LA SAINTE VIERGE [1].

Pour l'Association du Scapulaire. Vers 1653.

Sur l'enveloppe de ce sermon on lit que ce manuscrit a fourni plusieurs passages au sermon de l'Annonciation et à celui du Rosaire. En effet Deforis, non content de fondre en un seul les troisième et quatrième sermons pour l'Annonciation, y avait encore introduit plusieurs fragments de celui-ci, le jugeant trop peu important pour le donner à part. M. Lachat l'a publié en 1864, mais d'une façon peu correcte. Les éditions subséquentes reproduisent son texte, avec les inexactitudes qui le déparent. Le sommaire ne s'est pas conservé.

Dicit Jesus Matri suæ : Mulier, ecce filius tuus.

JÉSUS dit à sa Mère : « Femme, voilà votre fils. »

(*Joan.*, XIX, 26).

L'ANTIQUITÉ païenne a fort remarqué l'action d'un certain philosophe [2], qui, ne laissant pas en mourant de quoi entretenir sa famille, s'avisa de léguer par son testament sa femme et ses enfants à son bon ami. Il se persuada, nous dit-on, qu'il ne pouvait honorer davantage l'humeur généreuse de cet ami, ni lui rien laisser de plus précieux que ce témoignage de sa confiance. A la vérité, chrétiens, il paraît quelque chose de beau dans cette action, si elle a été faite de bonne foi et si l'affection a été mutuelle. Mais nous savons que les sages du monde ont ordinairement travaillé bien plus pour l'ostentation que pour la vertu, et que la plupart de leurs belles sentences ne sont dites que par parade et par une gravité affectée. Laissons donc les histoires profanes et allons à l'Évangile de JÉSUS-CHRIST.

Ce que la nécessité avait suggéré à ce philosophe païen, la charité le fait faire à mon Maître d'une manière toute divine. Il considère du haut de la croix et sa Mère, et le disciple qu'il chérissait. Près de sortir de ce monde, il vou-

1. *Ms. à Meaux* (A. 9) ; in-f°, sans marge. Paginé, mais plus tard.
2. Eudamidas de Corinthe. — Cf. ci-dessus, p. 72.

drait leur laisser quelque chose, mais hélas ! il est nu et dépouillé. Pauvre pendant tout le cours de sa vie, il n'avait rien à lui que ses vêtements ; et déjà les avares soldats les ont partagés et ont joué sa tunique mystérieuse. Que donnera t-il donc à sa sainte Mère, et que donnera-t-il à Jean, son ami ? Certes, s'il est pauvre en biens temporels, il est riche infiniment en affection. Voyez, voyez, mes frères, la dernière libéralité ([1]) de notre Sauveur. De toutes les choses du monde, il n'a rien plus cher que Marie, et que Jean, son fidèle et son bien-aimé. Il donne donc Marie à saint Jean, et il donne saint Jean à Marie : « Femme, dit-il, voilà votre fils ; » et : « Fils, dit-il à saint Jean, voilà votre mère. » Saint Jean, tout ravi d'un si beau présent, en vertu du testament de son Maître, se mit en possession de la sainte Vierge, selon la remarque du texte sacré, qui dit expressément que, dès ce temps-là, le disciple considéra Marie comme sienne : *Et accepit eam discipulus in sua* ([a]). De sorte que depuis ce temps Jean fut le cher fils de Marie, Marie fut la chère mère de Jean ; et la parole de Jésus-Christ opéra cette adoption bienheureuse.

Entendons ceci, chrétiens ; nous avons notre part en ce legs pieux : Jésus n'a rien dit à la croix qui ne regarde tous les fidèles. J'entreprends de vous faire voir aujourd'hui, avec l'assistance de la grâce de Dieu, que saint Jean, le favori ([2]) du Sauveur, tient la place de tous les chrétiens en cette action, et qu'en sa seule personne Jésus nous donne tous à sa sainte Mère. C'est pourquoi j'ai choisi ce texte pour entretenir en ce jour votre piété. Car que prétendez-vous par ce Scapulaire, sinon de porter une marque par laquelle vous vous reconnaissez enfants de Marie ? Et ainsi pour satisfaire vos dévotions, je me suis résolu de vous expliquer cette glorieuse maternité par laquelle la Mère de notre Chef est aussi la mère de tous ses membres. Dieu par sa bonté me fera la grâce de fonder solidement cette vérité sur la doctrine des Écritures et de l'antiquité chrétienne.

a. *Joan.*, XIX, 27. — *In sua*, au neutre, n'est pas rendu littéralement.
1. *Var.* le dernier don.
2. *Édit. Lachat, etc. :* le fermier du Sauveur !

Et pour y procéder avec ordre, premièrement ([1]) je vous ferai voir le dessein de cette glorieuse maternité tracé dès l'origine du monde ; et après vous en suivrez l'accomplissement dans la plénitude des temps. C'est la division de cet entretien : elle est simple, je vous l'avoue ; mais vous en verrez naître, s'il plaît à Dieu, une doctrine toute chrétienne, qui établira la dévotion pour la sainte Vierge, non sur des histoires douteuses, ni sur des révélations apocryphes, ni sur des raisonnements incertains, ni sur des exagérations indiscrètes, mais sur des maximes solides et évangéliques : aussi les ai-je prises des anciens Pères.

PREMIER POINT.

Ceux qui sont peu versés dans la lecture des anciens docteurs, seront peut-être surpris d'abord d'entendre les termes extraordinaires aves lesquels ils associent la très sainte Vierge à Notre Seigneur JÉSUS-CHRIST. Ce saint évêque de Lyon, le grand Irénée, l'honneur ([2]) des églises des Gaules qu'il a fondées par son sang et par sa doctrine, parle ainsi de la sainte Vierge : « Le genre humain, dit-il, condamné à mort par une vierge, est sauvé par une Vierge : *Morti adstrictum per virginem, salvatur per Virginem* ([a]). « Ce qui avait été perdu par ce sexe est ramené à salut par ce sexe, » dit Tertullien : *Quod per ejusmodi sexum abierat in perditionem per eumdem sexum redigeretur in salutem* ([b]). Vous entendez en ces deux grands hommes les deux plus anciens auteurs ecclésiastiques. Et après eux l'incomparable Augustin : « Par une femme la mort, par une femme la vie ; » *Per Evam interitus, per Mariam salus* ([c]). Tous les autres ont parlé dans le même sens, et ([3]) la suite de ce discours vous fera encore plus évidemment connaître l'intention de tous ces grands hommes.

a. Contra Hæres., V, 19. — *b. De Carne Chr.*, 17. — *c. De Symbol. ad Catechum.*, III, 4.

1. *Var.* Je vous dirai premièrement les raisons pour lesquelles il était convenable que Marie fût la mère du peuple nouveau, et après je conclurai en vous faisant voir par l'histoire de l'Évangile qu'en effet elle a eu cette qualité.

2. *Var.* l'ornement.

3. *Var.* et vous connaîtrez encore mieux leur intention dans la suite de mon discours.

N'appréhendez pas, chrétiens, que des serviteurs si fidèles de Jésus-Christ veuillent [1] diminuer l'honneur de leur Maître, en lui associant en quelque sorte l'heureuse Marie. Certes c'est peu connaître la grandeur de Dieu, de penser que sa gloire soit diminuée quand il en fait part à ses créatures. En cela dissemblable de nous, en donnant une partie, il retient le tout. Si tout cela vous semble étrange d'abord, considérez que Dieu a cela de propre, qu'il est le seul qui donne sans se dépouiller. Certes il n'agit pas comme nous, qui partageons nos soins à plusieurs, afin que la peine nous en pèse moins. Il n'en est pas ainsi du Dieu vivant ; quand il associe ses créatures à ses ouvrages, ce n'est pas qu'il se décharge, mais il les honore ; et ainsi la gloire lui appartient toute. C'est pourquoi l'Apôtre saint Paul n'a pas cru diminuer la grandeur de Dieu, quand il s'appelle non seulement son ministre, mais encore son coopérateur, συνεργὸς. Vous diriez qu'il se fasse [2] le compagnon de Dieu ; mais à Dieu ne plaise qu'il soit [3] ainsi ! Il sait que cette partie de l'ouvrage qu'il a plu à Dieu de lui commettre n'en est pas moins à Dieu parce qu'il daigne se servir de son ministère. Si donc les anciens Pères nous ont enseigné que Marie est associée singulièrement au grand ouvrage du Fils de Dieu, ils ne ravissent pas pour cela la gloire au Sauveur ; il y aurait de la malice à le croire. Mais pour éclairer leur pensée et pour vous apprendre le sens des éloges que l'Église donne à la sainte Vierge, remontons à l'origine des choses ; et voyons par quelle raison il était à propos que la sainte Vierge eût tant de part à l'œuvre de notre salut qu'elle méritât d'être associée au Fils de Dieu, qui en est l'auteur.

Chrétiens, une des choses les plus touchantes dans la réparation de notre nature, c'est de voir que l'ineffable bonté de Dieu prend plaisir d'employer à notre salut tout ce qui a contribué à notre ruine. C'est ce qu'il est nécessaire que vous remarquiez avec les vénérables docteurs de l'Église, dont je tiens cette pieuse observation. Certes il est sans

1. *Ms.* veulent.
2. *Édit.* qu'il se fait.
3. *Édit.* qu'il en soit ainsi.

doute que Dieu pouvait délivrer les hommes sans se faire homme : mais il lui a plu de se faire homme pour nous racheter, afin que cette même nature, que le démon s'était asservie, remportât la victoire sur lui et sur ses audacieux compagnons. Davantage, encore que le Fils de Dieu eût résolu de venir en terre et de se revêtir d'une chair humaine, il pouvait se créer lui-même un corps et une âme sans le ministère de ses créatures, et ainsi il se serait épargné la honte de naître d'une postérité [1] condamnée; toutefois sa Providence incompréhensible en a disposé autrement. Il lui a plu que dans cette race maudite la grâce et la bénédiction prît son origine. Notre-Seigneur a voulu être le fils d'Adam, afin que sa bienheureuse naissance sanctifiât éternellement la race d'Adam, que la contagion du péché avait infectée.

Avançons dans cette méditation. Jésus-Christ pouvait nous sauver sans mourir, et il a voulu nous sauver par sa mort. C'est qu'insistant au même dessein, il a ordonné que la mort, que le diable envieux avait amenée au monde pour nous détruire, fût employée à nous réparer, et que la peine de notre péché fût le médicament de nos maladies. Mais, ô doux Rédempteur de nos âmes, après avoir déterminé de mourir, fallait-il nécessairement mourir à la croix ? N'y avait-il que ce genre de mort qui fût capable d'expier nos crimes ? Certainement il y en avait beaucoup d'autres. Pourquoi donc vous vois-je pendu à ce bois infâme ? Chrétiens, n'en voyez-vous pas le secret ? Le fruit d'un arbre nous avait perdus : voici un autre arbre qu'on nous propose, auquel est attaché Jésus-Christ, le vrai fruit de vie. Et, pour accomplir toutes choses, de même qu'en mangeant le fruit défendu, Adam, notre premier père, a reçu la mort; nous, en mangeant ce divin fruit qui pend à la croix, nous recevons la vie éternelle. Nos rebelles parents ont cueilli sur l'arbre le fruit empoisonné qui les tue avec leur misérable postérité ; et, lorsque dans la célébrité de nos saints mystères, honorant la

1. C'est-à-dire, de la postérité d'Adam. Bien que le sens soit clair, Bossuet a souligné ces deux mots, se proposant sans doute de les remplacer. Peut-être voyait-il quelque chose d'étrange à *naître d'une postérité*.

pieuse mémoire de notre Dieu et Sauveur JÉSUS-CHRIST, nous mangeons humblement son corps et buvons son sang, ainsi qu'il nous l'a commandé, que faisons-nous autre chose, mes frères, que d'aller, pour ainsi dire, cueillir sur la croix le fruit vivifiant qu'elle porte, je veux dire cette victime innocente qui a chargé sur son dos les péchés du monde ? Tellement que, pour reprendre ce que j'ai dit, si un homme nous perd, un homme nous sauve : la mort règne dans la race d'Adam, c'est de la race d'Adam que la vie est née ; Dieu fait servir de remède à notre péché la mort, qui en était la punition ; l'arbre nous tue, l'arbre nous guérit ; et un salutaire (1) manger répare le mal qu'un manger téméraire avait fait.

Et de là vient que nos anciens Pères voyant par une induction si universelle que notre Dieu s'est résolument attaché à notre salut par les mêmes choses qui ont été le principe de notre perte, ils en ont tiré cette conséquence : si tel est le conseil de Dieu que tout ce qui a eu part à notre ruine doit coopérer à notre salut, puisque les deux sexes sont intervenus en la désolation de notre nature, il fallait qu'ils intervinssent à sa délivrance. Si la corruption du péché les a déshonorés l'un et l'autre, il faut que le Réparateur des hommes leur rende l'honneur. Et c'est pourquoi, dit saint Augustin, « JÉSUS-CHRIST, homme, est né d'une femme : » *Virum sumpsit ex femina.* Et parce que le genre humain est précipité dans la damnation éternelle par un homme et par une femme, il était convenable que Dieu prédestinât une nouvelle Ève, aussi bien qu'un nouvel Adam, afin de donner à la terre, au lieu de la race ancienne qui avait été condamnée, une nouvelle postérité qui fût sanctifiée par la grâce. D'où je conclus par un argument infaillible que tout ainsi que la première Ève est la mère de tous les mortels, la nouvelle Ève, c'est-à-dire Marie, est la mère de tous les vivants, qui sont les fidèles,

Mais, afin que vous en demeuriez convaincus, conférons exactement Ève avec Marie. L'ouvrage de notre corruption commence (2) par Ève, l'ouvrage de notre réparation par

1. *Édit.* un manger salutaire.
2. *Édit.* a commencé.

Marie. Un ange de ténèbres s'adresse à Ève, un ange de lumière parle à Marie. L'ange de ténèbres veut élever Ève à une fausse grandeur en lui faisant affecter la divinité : « Vous serez comme des dieux, » lui dit-il ([a]) ; l'ange de lumière établit Marie dans la véritable grandeur par la société avec le vrai Dieu : « Le Seigneur avec vous, » lui dit Gabriel ([b]). L'ange de ténèbres, parlant à Ève, travaille à lui persuader la rébellion : « Pourquoi est-ce que Dieu vous a commandé ([c]) ? » L'ange de lumière, parlant à Marie, lui persuade l'obéissance : « Ne craignez point, Marie ([1]) ; » et : « Rien ne sera impossible au Seigneur ([d]). » Ève était vierge encore ; et Marie est vierge. Ève, encore vierge, avait son époux ; et Marie, la Vierge des vierges, avait son époux. La parole de mort fut portée à Ève, et la parole de vie à la sainte Vierge. Ève crut au serpent, et Marie à l'ange. Ainsi, dit le docte Tertullien, « une foi pieuse efface la faute d'une téméraire crédulité, et Marie répare en croyant à Dieu ce qu'Ève a gâté en croyant au diable : » *Quod illa credendo deliquit, hæc credendo delevit* ([e]). Ève, séduite par le démon, est contrainte de fuir la face de Dieu ; et Marie, instruite par l'ange, est rendue digne de porter Dieu : « afin, dit l'ancien Irénée, — écoutez les paroles de ce grand martyr, — afin que la Vierge Marie fût l'avocate de la vierge Ève : » *Ut virginis Evæ Virgo Maria fieret advocata* ([f]).

Après un rapport si exact, qui pourrait douter que Marie ne fût l'Ève de la nouvelle alliance, et par conséquent la mère du nouveau peuple ? Pour moi, considérant cette convenance, je suis ravi d'admiration de la hauteur impénétrable des secrets de Dieu dans la réparation ([2]) de notre nature, et je ne ([3]) puis ne pas m'étonner de voir que tout ce qui se rencontre dans notre ruine se trouve aussi de point en point employé à notre glorieux rétablissement. Ce qui a fait dire au grave Tertullien que Dieu a regagné son image, dont le

a. Gen., III, 5. — *b. Luc.*, I, 28. — *c. Gen.*, III, 1. — *d. Luc.*, I, 30. — *e. De Carne Chr.*, 17. — *f. Contra Hæres.*, V, 19.

1. *Édit.* « ... Marie, rien ne sera... » (Omission.)

2. *Édit.* la séparation. (Faute de lecture ou d'impression.)

3. *Édit.* pourrais-je.

diable s'était emparé ([1]), « par un dessein d'émulation ([2]) : » *Æmula operatione* ([a]). Que veut dire cette émulation de Dieu et du diable ? Nous appelons émulation, lorsque deux personnes en concourant au même dessein se disputent entre elles réciproquement à qui emportera le dessus. Le diable s'étant déclaré le rival de Dieu, il avait voulu monter en son trône, il se faisait adorer en sa place ; et jaloux de la majesté de son maître, pour égaler autant qu'il pourrait la grandeur divine, il s'était assujetti l'homme que Dieu avait fait pour lui seul. Vous voyez Satan le jaloux de Dieu ; Dieu jaloux se lève contre Satan : il entreprend de délivrer l'homme ; et voilà jalousie contre jalousie, émulation contre émulation. Et pour cela vous avez vu Dieu reprenant, pour ainsi [dire], tous les pas du diable, lui renversant sur la tête toutes ses machines, repassant exactement sur tous les vestiges, et imprimant sa marque sur tous les endroits où il voit le caractère de son rival également faible et audacieux. « L'émulation du Dieu des armées a fait cet ouvrage ([b]). »

Mais d'où vous vient, ô Dieu tout-puissant, d'où vous vient cette émulation contre une créature si impuissante, que le seul souffle de votre bouche a précipité [e] du plus haut des cieux jusques dans les cachots éternels ? Ah ! mes frères, réjouissons-nous : c'est que Dieu nous aime ; et c'est pourquoi il est jaloux de Satan, auquel notre nature s'est prostituée. Et pour nous faire voir qu'il n'a plus de force, tout ce qu'il avait choisi pour nous nuire, Dieu le fait réussir à notre salut : parce qu'il est jaloux, et poussé d'une charitable émulation pour sauver ce qui est perdu : *Æmula operatione.*

Dieu pouvait vaincre notre ennemi d'une autre manière, mais celle-ci est plus consolante pour nous : et c'est la raison pour laquelle notre Dieu, qui nous aime, l'a voulu choisir.

a. De Carne Chr., 17. — *b. Is.*, IX, 7.

1. *Var.* s'était rendu maître.

2. Les éditeurs citent ici le texte entier, que nous retrouverons ailleurs dans Bossuet; mais l'auteur ne prend ici que les deux mots qui importent à son raisonnement.

Ce m'est déjà une grande joie qu'il m'assure par sa parole qu'il est réconcilié avec moi ; mais combien est-elle plus grande, lorsqu'il me le fait toucher au doigt par les choses mêmes ! Je connais (1), chrétiens, que mon Dieu veut réparer nos dommages, et qu'il n'y a plus pour nous de condamnation, puisque tous les instruments de notre ruine sont tournés miséricordieusement à notre salut. Je reconnais bien ici ce que dit l'Apôtre, que Dieu renouvelle toutes choses en Jésus-Christ. Tout revient par sa grâce à la pureté de la première origine, et je sens qu'on nous remet dans le Paradis, puisqu'on nous donne un nouvel Adam en notre Sauveur, et une nouvelle Ève en la sainte Vierge, et un nouvel arbre en la croix, et un nouveau fruit en l'Eucharistie. Après quoi je ne m'étonne pas si nos Pères, induits par (2) cette belle convenance de choses, ont appelé Marie la nouvelle Ève, c'est-à-dire la mère de tous les vivants.

Par conséquent, fidèles, le Scapulaire n'est pas une marque inutile : vous le portez comme un témoignage visible que vous vous reconnaissez enfants de Marie. Et Marie en effet sera votre mère, si vous vivez en Notre-Seigneur Jésus-Christ. Elle sera Ève, en hébreu (3) vivante. Adam donna ce nom à sa femme, parce qu'elle est la mère de tous les vivants. Ce n'est pas Ève, mes frères, ce n'est pas Ève qui est la mère de tous les vivants : elle est plutôt la mère de tous les morts. Sur quoi saint Épiphane observe très bien qu'elle n'a été appelée mère des vivants, qu'après que sa race a été maudite. Quelle apparence que ce nom lui convienne ? Est-ce être mère de tous les vivants que d'engendrer tous ses enfants à la mort ? Par conséquent, ce n'est pas pour elle que la première Ève reçoit ce titre, c'est en figure de la sainte Vierge, dont Ève nous représente la dignité. C'est donc la sainte Vierge qui est la vraie Ève, la vraie mère de tous les vivants. Vivez, vivez, fidèles, et Marie sera votre mère. Mais vivez de Jésus-Christ et par Jésus-

1. *Édit.* Je suis convaincu. — C'est la variante.
2. *Édit.* induits par une telle convenance. (Faute de lecture.)
3. *Var.* c'est-à-dire vivante. — *Édit.* c'est-à-dire en hébreu vivante.

Christ, parce que Marie elle-même n'a de vie qu'en Jésus-Christ et par Jésus-Christ.

Voilà la maternité de la sainte Vierge très solidement établie. Vous voyez qu'il était convenable qu'elle fût mère des chrétiens ; et que tel était le dessein de Dieu, qui nous a été montré dans le Paradis. Mais afin que cette doctrine pénètre plus profondément en vos cœurs, admirez l'exécution de ce grand dessein dans l'Évangile de notre Sauveur, et contemplez comme Jésus-Christ s'associe la sainte Vierge dans la génération que son sang toujours fertile produit à son Père.

SECOND POINT.

Saint Jean nous représente en cette action l'universalité des fidèles. Comprenez, s'il vous plaît, ce raisonnement. Tous les autres disciples de mon Sauveur l'ont abandonné ; et Dieu l'a permis de la sorte afin de nous faire entendre qu'il y en a peu qui suivent Jésus-Christ à la croix : donc, tous les autres étant dispersés, la Providence n'a retenu près du Dieu mourant que Jean, le bien-aimé de son cœur. C'est l'unique, c'est le vrai fidèle : car celui-là est vraiment fidèle à Jésus, qui suit Jésus jusqu'à sa croix. Et ainsi cet unique fidèle représente tous les fidèles. Par conséquent, lorsque Jésus-Christ, parlant à sa Mère, lui dit que saint Jean est son fils, ne croyez pas qu'il considère saint Jean comme un homme particulier : il lui donne en la personne de Jean tous ses disciples et tous ses fidèles, tous les héritiers de la nouvelle alliance, et tous les enfants de la croix. De là vient, comme je l'ai remarqué, qu'il l'appelle Femme : il veut dire femme par excellence, femme choisie singulièrement pour être la mère du peuple élu. O femme, dit-il, nouvelle Ève, voilà votre fils ; et lui, et tous les fidèles qu'il représente, ce sont vos enfants. Jean est mon disciple et mon bien-aimé, recevez en sa personne tous les chrétiens, parce que Jean tient la place d'eux tous, et qu'ils sont tous, aussi bien que Jean, mes disciples et mes bien-aimés. C'est ce que le Sauveur veut montrer à sa sainte Mère. Et ce qui me semble le plus remarquable, c'est à la

croix qu'il lui adresse cette parole (1). Ah! fidèles, ne remarquez-vous pas en ce lieu l'entier accomplissement du mystère que je vous ai prêché aujourd'hui ? C'est à la croix que le Fils de Dieu nous donne la vie et nous régénère à la grâce par la vertu de son sang répandu pour nous. C'est à la croix aussi qu'il enseigne à la très pure Marie qu'elle est la mère de Jean et de ses fidèles : « Femme, voilà ton Fils, » lui dit-il. Et ainsi je vois le nouvel Adam qui, nous engendrant par sa mort, associe la nouvelle Ève, sa sainte Mère, à la chaste et mystérieuse génération des enfants du Nouveau Testament (2)...

1. A la place de cette phrase, les éditeurs donnent celle-ci : « N'en comprenez-vous pas la raison ? » — C'est une première rédaction (variante). M. Lachat a renoncé à lire la seconde, qui est en surcharge et très serrée.

2. Inachevé. L'auteur a laissé en blanc une partie de la p. 7, et tout le verso. Il lui était facile de compléter son discours, au moyen de réminiscences empruntées à ses compositions précédentes.

SUR LA DÉVOTION A LA SAINTE VIERGE (1).

Conclusion d'un sermon perdu. — Écrite vers 1653.

Deforis a fait de ce fragment la dernière partie du sermon de la Nativité de la sainte Vierge (2), prêché en 1652 (3e des éditions). La différence de format, d'écriture et d'orthographe, avons-nous dit, accusent ici une interpolation manifeste. Le manque de suite en est une autre preuve. Enfin, ce qui est encore plus décisif, on n'a pu réussir à faire accepter cette finale, substituée à la quatrième considération qui devait conclure le discours, qu'en y faisant une coupure, pour éliminer quatre phrases qui formaient redite avec le corps du sermon.

INTERCÉDEZ pour nous, ô sainte et bienheureuse Marie. Car, comme dit votre dévot saint Bernard (a), quelle autre peut plutôt que vous parler au cœur de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST ? Vous y avez une fidèle correspondance, je veux dire l'amour filial, qui viendra accueillir l'amour maternel et même qui préviendra ses désirs. Et partant, que ne devons-nous point espérer de vos pieuses intercessions ?

Certes, fidèles, il n'est pas croyable quelle utilité il nous en revient ; et c'est avec beaucoup de raison que l'Église répandue par toute la terre nous exhorte à nous mettre sous sa protection spéciale. Mais toutefois je ne craindrai point de vous dire que plusieurs se trompent dans la dévotion de la Vierge : plusieurs l'appellent Mère, qu'elle ne reconnaît pas pour enfants ; plusieurs implorent son assistance, à qui cette Vierge très pure n'accorde pas le secours de ses oraisons (3). Apprenez donc, chrétiens, apprenez quelle est la vraie dévotion pour la sainte Vierge ; de peur que, ne l'ayant pas comme il faut, vous ne perdiez toute l'utilité d'une chose qui pourrait vous être fructueuse.

---

a. Ad B. Virg. Serm. Panegyr. n. 7, *inter Opera S. Bernard.*

1. Ms. à Meaux, communiqué par M. le chanoine Denis : 2 feuilles in-4°, format un peu plus grand que le sermon de la Nativité, 1652.

2. Voyez ci-dessus, p. 183. Cf. *Histoire critique de la Prédic. de Bossuet*, p. 76.

3. *Édit.* prières.

Quand l'Église invite tous ses enfants à se recommander aux prières des saints qui règnent avec JÉSUS-CHRIST, elle considère, sans doute, que nous en retirons divers avantages très importants. Mais je ne craindrai point de vous assurer que le plus grand de tous, c'est qu'en honorant leurs vertus, cette pieuse commémoration nous enflamme à imiter l'exemple de leur bonne vie : autrement, c'est en vain, chrétiens, que nous choisirions pour patrons ceux dont nous ne voulons pas être les imitateurs. *Debent enim in nobis aliquid* [*recognoscere de suis virtutibus, ut pro nobis dignentur Domino supplicare*], dit saint Augustin ([a]) : de sorte que c'est une prétention ridicule de croire que la très sainte mère de Dieu admette au nombre de ses enfants ceux qui ne tâchent pas de se conformer à ce beau et admirable exemplaire.

Et qu'imiterons-nous particulièrement de la sainte Vierge, si ce n'est cet amour si fort et si tendre, qu'elle a eu pour Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, qui est, comme vous avez vu, la plus vive source des excellences et des perfections de Marie ? D'ailleurs, que pouvons-nous faire qui lui plaise plus, que d'attacher toutes nos affections à celui qui a été et sera éternellement toutes ses délices ? Enfin qu'y a-t-il qui nous soit ni plus nécessaire, ni plus honorable, ni plus doux et plus agréable que cet amour ? Quelle plus grande nécessité, que d'aimer celui dont il est écrit : « Si quelqu'un n'aime pas Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, qu'il soit anathème ([b]) ? » Et quel plus grand honneur, que d'aimer un Dieu ? et quelle plus ravissante douceur, que d'aimer uniquement un Dieu-Homme ?

Certes, fidèles, il est assuré ([1]) : Dieu est infiniment aimable en lui-même : mais quand je considère ce Dieu fait homme, je me perds ; et je ne sais plus ni que dire ni que penser; et je conçois, ce me semble, sensiblement que je suis la plus méchante, la plus déloyale, la plus ingrate, la plus méprisable des créatures, si je ne l'aime par-dessus toutes choses. Car qu'est-ce, fidèles, que le ([2]) Dieu JÉSUS ? qu'est-ce autre

a. Serm. de Symbolo, cap. XIII. — *b.* I *Cor.*, XVI, 22.
1. Les éditeurs corrigent encore ici : « Rien n'est plus vrai. »
2. *Édit.* ce.

chose qu'un Dieu nous cherchant, un Dieu se familiarisant avec nous, un Dieu brûlant d'amour [pour] nous, un Dieu se donnant à nous tout entier, et qui, se donnant à nous tout entier, pour toute récompense ne veut que nous? Ingrat mille et mille fois qui ne l'aime pas! malheureux, et infiniment ([1]), qui ne l'aime pas, et qui ne comprend pas combien doux est cet amour aux âmes pieuses! Fidèles, nous devrions être honteux de ce que le seul nom de JÉSUS n'échauffe pas incontinent nos esprits, de ce qu'il n'attendrit pas nos affections ([2]). Oui ([3]), son nom est un miel à la bouche, c'est une lumière à nos yeux, c'est une flamme à nos cœurs. Il y a une certaine grâce que Dieu a répandue dans toutes ses paroles et dans toutes ses actions : y penser, c'est la vie éternelle. Pensez-y souvent, ô fidèles: vous y trouverez une consolation incroyable. C'était toute la joie de Marie. Nous voyons dans les Évangiles que tout ce que lui disait son Fils, tout ce qu'on lui disait de son Fils, elle le conservait, elle le repassait mille et mille fois en son cœur : *Maria autem* [*conservabat omnia verba hæc, conferens in corde suo*].

Donc si vous voulez plaire à Marie, faites tout pour JÉSUS; vivez en JÉSUS, vivez de JÉSUS : c'est l'unique moyen de gagner le cœur de cette bonne mère, si vous imitez son affection. Elle est Mère de JÉSUS-CHRIST ; nous sommes ses membres : elle a conçu la chair de JÉSUS; nous la recevons, son sang est coulé dans nos veines par les sacrements, nous en sommes lavés et nourris. Et JÉSUS lui-même, comme on lui disait : « Votre Mère et vos frères vous cherchent, » étend ses mains à ses disciples, disant : « Voilà ma mère, voilà mes frères ; et celui qui fait la volonté de mon Père céleste, celui-là est mon frère et ma sœur, et ma mère ([a]). » O douces et ravissantes paroles. Les fidèles sont ses frères ! ce n'est pas assez ; ils sont ses frères et ses sœurs ! c'est trop peu, ils sont ses frères, ses sœurs et sa mère ! Non, mes frères, notre

a. Marc., III, 32-35.

1. *Édit.* et infiniment malheureux.

2. *Ms.* son affection. — Distraction, provenant d'une rédaction précipitée.

3. C'est cet alinéa, si plein de piété et d'onction, que les anciens éditeurs avaient été obligés de supprimer, pour ne pas faire répéter deux fois à l'orateur un même développement.

Sauveur nous aime si fort, qu'il ne refuse avec nous aucun titre d'affinité, ni aucun degré d'alliance : il nous donne quel nom il nous plaît ([1]) ; nous lui touchons de si près ([2]) qu'il nous plaît, pourvu que nous fassions la volonté de son Père céleste. Et quelle est la volonté du Père céleste, sinon que nous aimions son bien-aimé ? « Celui-ci, dit-il ([a]), est mon Fils bien-aimé dans lequel je me suis plu dès l'éternité. » Tout lui plaît en JÉSUS, et rien ne lui plaît qu'en JÉSUS, et il ne reconnaît pas pour siens ceux qui ne consacrent pas leur cœur à JÉSUS.

Ah ! que je vous demande, fidèles, le faisons-nous ? Notre Sauveur a dit : « Si quelqu'un veut me suivre, qu'il renonce à soi-même ([b]). » Qui de nous a renoncé à soi-même ? « Tous cherchent leurs propres intérêts, et non ceux de JÉSUS-CHRIST : » *Omnes quæ sua sunt quærunt, non quæ JESU-CHRISTI* ([c]). Avez-vous jamais bien compris quel ouvrage c'est, et de quelle difficulté, que de renoncer à soi-même ? Vous avez, dites-vous, quitté les mauvaises inclinations aux plaisirs mortels : Dieu vous en fasse la grâce par sa bonté ! Mais une injure vous est demeurée sur le cœur ; vous en poursuivez la vengeance : vous n'avez point renoncé à vous-mêmes. — Mais j'ai surmonté ce mauvais désir ; c'est tout ce que JÉSUS-CHRIST demande de moi. — Nullement, ne vous y trompez pas ; ce n'est pas assez ; recherchez les secrets de vos consciences : peut-être que l'avarice, peut-être que ce poison subtil de la vaine gloire, peut-être qu'un certain repos de la vie, un vain désir de plaire au monde, et cette inclination si naturelle aux hommes de s'élever toujours au-dessus des autres, ou quelques autres affections pareilles règnent en vous. Si cela est ainsi, vous n'avez point renoncé à vous-mêmes. Bref, considérez, chrétiens : nous sommes au milieu d'une infinité d'objets qui nous sollicitent sans cesse : tant qu'il y a une fibre de notre cœur qui est attachée aux choses mortelles, nous n'avons point renoncé à nous-mêmes ; et par conséquent nous ne suivons pas celui qui a dit : « Si

a. Matth., III, 17. — *b. Ibid.*, XVI, 24. — *c. Philipp.*, II, 21.

1. Curieux latinisme.

2. C'est-à-dire : *d'aussi près.*

quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même ». Et si nous ne le suivons pas, où en sommes-nous ?

Qui est donc celui, direz-vous, qui a vraiment renoncé à soi-même ? Celui qui méprise le siècle présent, qui ne craint rien tant que de s'y plaire, qui regarde cette vie comme un exil ; « qui use des biens qu'elle nous présente comme n'en usant pas, considérant sans cesse que la figure de ce monde passe ([a]) ; » qui soupire après JÉSUS-CHRIST, qui croit n'avoir aucun vrai bien ni aucun repos, jusqu'à ce qu'il soit avec lui. Celui-là a renoncé à soi-même, et peut présenter à JÉSUS un cœur qui lui sera agréable ; parce qu'il ne brûle que pour lui seul. Si nous n'avons pas atteint cette perfection, comme sans doute nous en sommes bien éloignés, tendons-y du moins de toutes nos forces, si nous voulons être appelés chrétiens. Vivant ainsi, fidèles, vous pourrez prier la Vierge avec confiance qu'elle présente vos oraisons ([1]) à son Fils JÉSUS; vous serez ses véritables enfants en Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST : vous l'aimerez, elle vous aimera pour Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST ; elle priera pour vous au nom de son Fils JÉSUS-CHRIST, elle vous obtiendra la jouissance parfaite de son Fils Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, qui est l'unique félicité. *Amen.*

a. I *Cor.*, VII, 31.

1. Cette fin du manuscrit, affreusement difficile, a été très bien déchiffrée par Deforis.

PANÉGYRIQUE DE SAINT BERNARD

à Metz, 20 août 1653 (1).

L'apostrophe à la « puissante ville de Metz, » qui se rencontre vers la fin du discours, l'invitation que l'orateur lui adresse d'honorer son libérateur, se rapportent au bienfait reçu cinq cents ans auparavant. Le comte de Bar, Renaud II, après avoir défait les Messins, près de Pont-à-Mousson, allait leur livrer une seconde bataille, lorsque saint Bernard, presque mourant, les sauva par son intervention auprès du vainqueur. L'étude du manuscrit, retrouvé après de longues recherches, ne permet pas de douter que le discours n'ait été prononcé à l'anniversaire même de cette délivrance.

Le texte conforme à l'autographe paraît ici pour la première fois. L'œuvre avait semblé assez importante à Deforis, pour qu'il se laissât tenter d'unir ses talents à ceux de Bossuet. On fera disparaître ici ses embellissements. Ils ne laissaient voir qu'en partie le contraste sublime qui éclate partout entre une rudesse tout archaïque et une inspiration déjà digne de la maturité. Il était naturel que Bossuet se surpassât en célébrant son illustre compatriote. Gandar, sans avoir vu l'original, a bien reconnu, à la simple lecture de l'imprimé, la « verve impétueuse qui déborde et se précipite. » (*Bossuet orateur*, p. 145) (2).

Non enim judicavi me scire aliquid inter vos, nisi JESUM CHRISTUM, *et hunc crucifixum.*

Je n'ai pas estimé que je susse aucune chose parmi vous, si ce n'est JÉSUS-CHRIST, et JÉSUS-CHRIST crucifié.

(I *Cor.*, II, 2.)

NOS églises de France ont introduit dans le siècle dernier une pieuse coutume de commencer les prédications en invoquant l'assistance divine par les intercessions

1. *Ms.* appartenant à Mme Guillemot, de Dijon. Collationné avec le concours de M. J. d'Arbaumont. — Ce ms. a été paginé, à une date postérieure, et sans doute résumé. Mais le sommaire ne nous est pas parvenu.

2. En relisant son œuvre, quelques années plus tard, l'auteur modifiera quelques expressions du premier point. Dans sa vieillesse, il prononça en outre un panégyrique de saint Bernard, en 1689, chez les Bernardines du Pont-aux-Dames, diocèse de Meaux. (Ledieu, *Mémoires*, p. 57.) Mais à cette époque il improvisait ordinairement ses discours.

de la bienheureuse Marie. Comme nos adversaires ne pouvaient souffrir l'honneur si légitime que nous rendons à la sainte Vierge, comme ils le blâmaient par des invectives aussi sanglantes qu'elles étaient injustes et téméraires, l'Église a cru qu'il était à propos de résister à leur audacieuse entreprise, et de recommander d'autant plus cette dévotion aux fidèles que l'hérésie s'y opposait avec plus de fureur. Et parce que nous n'avons rien de plus vénérable que la prédication du saint Évangile, c'est là qu'elle invite tous ses enfants à implorer les oraisons de Marie, qu'elle reconnaît leur être si profitables.

Mais il y a, ce me semble, une autre raison plus particulière de cette sainte cérémonie : c'est que le devoir des prédicateurs est d'engendrer Jésus-Christ dans les âmes: « Mes petits enfants, dit l'Apôtre, pour lesquels je suis encore dans les douleurs de l'enfantement, jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous ([a]). » Vous voyez qu'il enfante et qu'il engendre Jésus-Christ dans les âmes : ainsi il y a quelque convenance entre les prédicateurs de la parole divine et la sainte Mère de Dieu. C'est pourquoi le grand saint Grégoire ne craint pas d'appeler mères de Jésus-Christ ceux qui sont appelés à ce glorieux ministère ([b]). De là vient que l'Église s'est persuadé aisément que vous, ô très heureuse Marie, bénie ([1]) entre toutes les femmes, vous qui avez été prédestinée dès l'éternité pour engendrer selon la chair le Fils du Très-Haut, vous aideriez volontiers de vos pieuses intercessions ceux qui le doivent engendrer en esprit dans les cœurs de tous les fidèles.

Mais dans quelle prédication doit-on plus espérer de votre secours, que dans celle que ce peuple attend aujourd'hui, où nous avons à louer la grâce et la miséricorde divine dans la sainteté du dévot Bernard, de Bernard le plus fidèle et le plus chaste de vos enfants ; celui de tous les hommes qui a le plus honoré votre maternité glorieuse, qui a le mieux imité votre pureté angélique ([2]), qui a cru devoir à vos soins et à

a. Galat., IV, 19. — *b. In Evang.*, lib. I, hom. III, n. 2.

1. *Ms.* bénite (beniste). De même quelques lignes plus bas.

2. *Var.* virginale.

votre charité maternelle l'influence continuelle de grâces qu'il recevait de votre cher Fils ? Aidez-nous donc par vos saintes prières, ô très bénie Marie ! aidez-nous à louer l'ouvrage de vos prières. Pour cela nous nous jetons à vos pieds, vous saluant et vous disant avec l'ange : *Ave.*

Parmi les divers ornements du pontife de la loi ancienne, celui qui me semble le plus remarquable, c'est ce mystérieux pectoral sur lequel, selon l'Écriture, il portait ([1]) : *Urim et Tumim* ([a]), c'est-à-dire, vérité et doctrine ; ou, comme l'entendent d'autres interprètes, lumière et perfection. Je sais que cela est écrit pour nous faire voir quelles doivent être les qualités des ministres des choses sacrées ; et qu'encore que leurs habillements magnifiques semblent les rendre assez remarquables, ce n'est pas là toutefois ce qui les doit discerner du peuple ; mais que la vraie marque sacerdotale, le vrai ornement du grand prêtre, c'est la doctrine et la vérité : c'est ce qui nous est représenté en ce lieu.

Mais si nous portons plus loin nos pensées ; si dans le pontife du Vieux Testament, qui n'avait que des ombres et des figures, nous considérons Jésus-Christ, qui est la fin de la Loi et le pontife de la nouvelle alliance, nous y trouverons quelque chose de plus merveilleux. Chrétiens, c'est ce saint pontife, c'est le grand sacrificateur qui porte véritablement sur lui-même la doctrine, la perfection et la vérité ; non point sur des pierres précieuses, ni dans des caractères gravés, comme faisaient les enfants d'Aaron, mais dans ses actions irrépréhensibles et dans sa conduite toute divine.

Pour comprendre cette vérité nécessaire à l'intelligence de notre texte, remettez, s'il vous plaît, en votre mémoire, que Jésus-Christ, notre Maître ([2]), est le Fils de Dieu. Vous ([3]) êtes trop bien instruits pour ignorer que Dieu n'engendre pas à la façon ordinaire, et que cette génération n'a rien de matériel ni de corruptible. « Dieu est esprit ([b]), » fidèles, et ne vit que de raison et d'intelligence ; de là vient aussi qu'il

a. Levit., VIII, 8. — *b. Joan.*, IV, 24.

1. *Édit.* il portait gravé ces mots... (Addition superflue.)

2. *Var.* notre précepteur.

3. *Var.* Mais certes il ne faut nous persuader,— croire — que Dieu engendre...

engendre par son intelligence et par sa raison : de sorte que le Fils de Dieu est le fruit d'une connaissance très pure, et qui, dans une simplicité incompréhensible, ne laisse pas d'être infiniment étendue. Étant le fruit de la raison et de l'intelligence (1) divine, il est lui-même raison et intelligence ; et c'est pourquoi l'Écriture l'appelle la Parole et la Sagesse du Père.

Et d'autant qu'il ne se peut faire que Dieu agisse autrement que par sa raison et par sa sagesse, de là vient que nous voyons dans les saintes Lettres que Dieu a tout fait par son Verbe, qui est son Fils : *Omnia per ipsum facta sunt* (a) ; parce que son Verbe est sa raison et sa lumière. C'est pourquoi cette grande machine du monde est un ouvrage si bien entendu, et fait reluire de toutes parts un (2) ordre si admirable avec une excellente raison. Il ne se peut que la disposition n'en soit belle, et tous les mouvements raisonnables, parce qu'ils viennent d'une idée très sage, et d'une science très assurée, et d'une raison souveraine, qui est le Verbe et le Fils de Dieu, par qui toutes choses ont été faites, par qui elles sont disposées et régies.

Or, fidèles, ce Verbe divin, après avoir fait éclater sa sagesse dans la structure et le gouvernement de cet univers, parce que, comme dit l'apôtre saint Jean, par lui toutes choses ont été faites, touché d'un amour incroyable pour notre nature, il nous le manifeste encore d'une façon tout ensemble plus familière et plus excellente dans un ouvrage plus divin et qui ne laisse pas toutefois de nous toucher aussi de bien plus près. Comment cela ? direz-vous. Ah ! voici le grand conseil de notre bon Dieu, et la grande consolation des fidèles : c'est que ce Verbe éternel, comme vous savez, s'est fait homme dans la plénitude des temps ; il s'est uni à notre nature, il a pris l'humanité dans les entrailles de la bienheureuse Marie, et c'est cette miraculeuse union qui nous a donné Jésus-Christ, Dieu et homme, notre Maître et notre Sauveur.

a. *Joan.*, I, 3.
1. *Var.* de la connaissance.
2. *Ms.* une. (Distraction.)

Donc (1) la sainte humanité de JÉSUS étant unie au Verbe divin, elle est régie et gouvernée par le même Verbe. (2) Rendez-vous, s'il vous plaît, attentifs, et comprenez ce raisonnement. De même que la raison humaine gouverne les appétits du corps qui lui est uni, tellement que la partie même inférieure participe en quelque sorte à la raison, en tant qu'elle s'y soumet et lui obéit : de même le Verbe divin gouverne l'humanité qu'il a revêtue (3) ; et comme il l'a rendue sienne d'une façon extraordinaire, il la régit aussi, il la meut et il l'anime (4) d'un soin et d'une manière ineffable ; si bien que toutes les actions de cette nature humaine, que le Verbe divin s'est appropriée, sont toutes pleines de cette sagesse incréée, qui est le Fils de Dieu, et sont dignes du Verbe éternel auquel elle est divinement unie, et par lequel elle est singulièrement gouvernée. De là vient que les anciens Pères, parlant des actions de cet Homme-Dieu, les ont appelées opérations théandriques, c'est-à-dire, opérations mêlées du divin et de l'humain, opérations divines et humaines tout ensemble ; humaines par leur nature, divines par leur principe : d'autant que le Dieu Verbe s'étant rendu propre la sainte humanité de JÉSUS, il en considère les actions comme siennes, et ne cesse d'y faire couler une influence de grâce et de sagesse toute divine (5), qui les anime et qui les relève au-delà de ce que nous pouvons concevoir.

Notre doctrine étant ainsi supposée, il ne nous sera pas difficile de l'appliquer aux paroles du saint Apôtre qui servent de fondement à tout ce discours. Je dis donc que l'humanité de JÉSUS touchant de si près au Verbe divin, et lui appartenant par une espèce d'union si intime, il était obligé, pour l'intérêt de sa gloire, de la conduire par sa sagesse : d'où il résulte que toutes les actions de JÉSUS venaient d'un principe divin et d'un fond de sagesse infinie. Partant, si nous

1. *Édit.* Par conséquent. — Ces mots ne sont pas tout à fait synonymes du *donc* de l'auteur.

2. *Édit.* Car de même... — C'est la variante. Mais pourquoi supprimer la phrase suivante ?

3. *Édit.* dont il s'est revêtu.

4. *Édit.* avec un soin.

5. *Édit.* une influence toute divine de grâce et de sagesse...

voulons reconnaître en ([1]) quelle estime nous devons avoir les choses qui se présentent à nous, nous n'avons qu'à considérer le choix ou le mépris qu'en a fait le Sauveur JÉSUS pendant qu'il a vécu sur la terre. Comme il est la Parole substantielle du Père, toutes ses actions parlent et toutes ses œuvres instruisent.

On nous a toujours fait entendre que la meilleure façon d'enseigner, c'est de faire. L'action, en effet, a je ne sais quoi de plus vif et de plus pressant que les paroles les plus éloquentes. C'est aussi pour cela que le Fils de Dieu, ce divin Précepteur que Dieu nous a envoyé du ciel, a choisi cette noble manière de nous enseigner par ses actions ; et cette instruction est d'autant plus persuasive et plus forte, qu'étant réglée ([2]) par la sagesse même de Dieu, nous sommes assurés qu'il ne peut manquer. Bonté incroyable de notre Dieu ! Voyant que nous étions contraints d'aller puiser en divers endroits les ondes salutaires de la vérité, non sans un grand travail et un péril éminent de nous égarer dans une recherche si difficile, il nous a proposé son cher Fils, dans lequel il a ramassé toutes les vérités qui nous sont utiles, comme dans un saint et mystérieux abrégé ; et, ayant pitié de nos ignorances et de nos irrésolutions, il a tellement disposé sa vie, que par elle toutes les choses nécessaires pour la conduite des mœurs sont très évidemment décidées : d'où vient que l'apôtre saint Paul nous assure « qu'en JÉSUS-CHRIST sont cachés tous les trésors de la science et de la sagesse ([a]). » C'est pourquoi, dit le même saint Paul ([b]), je ne cherche pas la bonne doctrine dans les écrits curieux ni dans les raisonnements incertains des philosophes et des orateurs enflés de leur vaine éloquence; seulement j'étudie le Sauveur JÉSUS, et en lui je vois toutes choses. De cette sorte, fidèles, JÉSUS n'est pas seulement notre Maître, mais il est encore l'objet de nos connaissances : il n'est pas seulement la lumière qui nous guide à la vérité, mais il est lui-même la Vérité dont nous désirons la science ; et c'est pourquoi

a. Coloss., II, 3. — *b.* I *Cor.*, II, 1 *et seq.*

1. *Édit.* quelle estime nous devons faire des choses...

2. Proposition participe : sorte d'ablatif absolu.

nous sommes appelés chrétiens, non seulement parce que nous professons de ne suivre point d'autre maître que Jésus-Christ, mais encore parce que nous faisons gloire de ne savoir autre chose que Jésus-Christ. Et certes, ce serait en vain que nous rechercherions d'autres instructions, puisque par le Verbe fait homme la Science elle-même nous a parlé ; et que la Sagesse, pour nous enseigner, a fait devant nous ce qu'il fallait faire, et que la Vérité même s'est manifestée à nos esprits et s'est rendue sensible à nos yeux.

Voilà de quelle sorte Jésus-Christ, notre grand pontife, a porté sur lui-même la doctrine et la vérité. Mais d'autant que c'est à la croix qu'il a particulièrement exercé sa charge de souverain prêtre, c'est là, c'est là, mes frères, que, malgré la fureur de ses ennemis et la honte de sa nudité ignominieuse, il nous a paru le mieux revêtu de ses beaux ornements de doctrine et de vérité. Jésus était le livre où Dieu a écrit notre instruction; mais c'est à la croix que ce grand livre s'est le mieux ouvert, par ses bras étendus, et par ses cruelles blessures, et par sa chair percée de toutes parts; car, après une si belle leçon, que nous reste-t-il à [ap]prendre ? Fidèles, ce qui nous abuse, ce qui nous empêche de reconnaître le souverain bien, qui est la seule science profitable, c'est l'attachement et l'aveugle estime que nous avons pour les biens sensibles. C'est ce qui a obligé le Sauveur Jésus à choisir volontairement les injures, les tourments et la mort. Bien plus, il a choisi de toutes les injures les plus sensibles, et de tous les supplices le plus infâme, et de toutes les morts la plus douloureuse; afin de nous faire voir combien sont méprisables les choses que les mortels abusés appellent des biens, et qu'en quelque extrémité de misère, de pauvreté, de douleurs que l'homme puisse être réduit, il sera toujours puissant, abondant, bienheureux, pourvu que Dieu lui demeure.

Ce sont ces vérités, chrétiens, que le grand pontife Jésus nous montre écrites sur son corps déchiré, et c'est ce qu'il nous crie par autant de bouches qu'il a de plaies : de sorte que sa croix n'est pas seulement le sanctuaire d'un pontife et l'autel d'une victime, mais la chaire d'un maître et le trône

d'un législateur. De là vient que l'apôtre saint Paul, après avoir dit qu'il ne sait autre chose que JÉSUS-CHRIST, il ajoute aussitôt : « Et JÉSUS-CHRIST crucifié; » parce que si ces vérités chrétiennes nous sont montrées dans la vie de JÉSUS, nous les lisons encore bien plus efficacement dans sa mort, scellées et confirmées par son sang : tellement que JÉSUS crucifié, qui a été le scandale du monde, et qui a paru ignorance et folie aux philosophes du siècle, pour confondre l'arrogance humaine est devenu le plus haut point de notre sagesse.

Ah! que l'admirable Bernard s'était avancé dans cette sagesse ! Il était toujours au pied de la croix, lisant, contemplant et étudiant ce grand livre. Ce livre fut son premier alphabet dans sa tendre enfance : ce même livre fut tout son conseil dans sa sage et vénérable vieillesse. Il en baisait les sacrés caractères; je veux dire, ces aimables blessures, qu'il considérait comme étant encore toutes fraîches et toutes vermeilles, et teintes de ce sang précieux qui est notre prix et notre breuvage. Il disait avec l'apôtre saint Paul ([a]) : Que les sages du monde se glorifie[nt], les uns de la connaissance des astres, et les autres des éléments; ceux-là de l'histoire ancienne et moderne, et ceux-ci de la politique; qu'ils se vantent, tant qu'il leur plaira, de leurs inutiles curiosités : pour moi, si Dieu permet que je sache JÉSUS crucifié, ma science sera parfaite, et mes désirs seront accomplis. C'est tout ce que savait saint Bernard : et comme l'on ne prêche que ce que l'on sait, lui, qui ne savait que la croix, ne prêchait aussi que la croix.

La science de la croix fait les chrétiens; la prédication de la croix produit les apôtres ([1]). C'est pourquoi saint Paul, qui se glorifie de ne savoir que JÉSUS crucifié, publie ailleurs hautement qu'il ne prêche que JÉSUS crucifié ([b]). Ainsi faisait le dévot saint Bernard. Je vous le ferai voir en particulier et dans sa cellule étudiant la croix de JÉSUS, afin que vous respectiez la vertu de ce bon et parfait chrétien; mais après je vous le représenterai dans les chaires et dans les

a. I *Cor.*, I, 20. — *b. Ibid.*, 23.

1. Phrase soulignée. C'est tout le plan du discours.

fonctions ecclésiastiques, prêchant et annonçant la croix de Jésus, afin que vous glorifiiez Dieu, qui nous a envoyé cet apôtre. Vous verrez donc, mes frères, la vie chrétienne et la vie apostolique de saint Bernard, fondées l'une et l'autre sur la science de notre Maître crucifié : c'est le sujet de cet entretien. Il est simple, je vous l'avoue; mais je bénirai cette simplicité, si dans la croix de Jésus je puis vous montrer l'origine des admirables qualités du pieux Bernard. C'est ce que j'attends de la grâce du Saint-Esprit, si vous vous rendez soumis et attentifs à sa sainte parole. Commençons ([1]) avec l'assistance divine, et entrons dans la première partie.

PREMIER POINT.

Si j'ai été assez heureux pour vous faire entendre ce que je viens de vous dire, vous devez avoir remarqué que le Sauveur, pendu à la croix, nous enseigne le mépris du monde d'une manière très puissante et très efficace. Car si Jésus crucifié est le Fils et les délices du Père, s'il est son unique et son bien-aimé, et le seul objet de sa complaisance ; si d'ailleurs, selon notre façon de juger des choses, il est de tous les mortels le plus abandonné et le plus misérable ; le plus grand selon Dieu, et le plus méprisable selon les hommes : qui ne voit combien nous sommes trompés dans l'estime que nous faisons des biens et des maux ; et que les choses qui ont parmi nous l'applaudissement et la vogue, sont les dernières et les plus abjectes ? Et c'est ce qui inspire, jusqu'au fond de l'âme, le mépris du monde et des vanités à ceux qui sont savants dans la croix du Sauveur Jésus, où la pompe et les fausses voluptés de la terre ont été éternellement condamnées. C'est pourquoi l'apôtre saint Paul, considérant Jésus-Christ sur ce bois infâme : « Ah ! dit-il, je suis crucifié avec mon bon Maître. » Je le vois, je le vois sur la croix, dépouillé de tous les biens que nous estimons, accablé à l'extrémité de tout ce qui nous afflige et qui nous effraye. Moi qui le crois la sagesse même, j'estime

1. Ce second exorde est d'une longueur démesurée. Un auditoire moderne apprendrait ici avec stupeur qu'on va seulement commencer. L'usage comportait alors ces préliminaires infinis. Bossuet toutefois les réduira progressivement.

ce qu'il estime ; et, dédaignant ce qu'il a dédaigné, je me crucifie avec lui, et rejette de tout mon cœur les choses qu'il a rejetées : *Christo confixus sum cruci* ([a]).

Tel est le sentiment d'un vrai chrétien, mais que cette vérité est dure à nos sens ! Qui la pourra comprendre, fidèles, si JÉSUS même ne l'imprime en nos cœurs ? C'est ainsi qu'il se plaît à nous commander des choses esquelles ([1]) toute la nature répugne, afin de faire éclater sa puissance dans notre faiblesse; et pour animer nos courages, il nous propose des personnes choisies, à qui sa grâce a rendu aisé ce qui nous paraissait impossible. Or, parmi les hommes illustres dont l'exemple enflamme nos espérances et confond notre lâcheté, il faut avouer que l'admirable Bernard tient un rang très considérable. Un gentilhomme, d'une race illustre, qui voit sa maison en crédit, et ses proches dans les emplois importants; à qui sa naissance, son esprit, ses richesses promettent une belle fortune, à l'âge de vingt-deux ans renoncer au monde, au point ([2]) que fit saint Bernard, vous semble-t-il, chrétiens, que ce soit un effet médiocre de la toute-puissance divine ? S'il l'eût fait dans un âge plus avancé, peut-être que le dégoût, l'embarras, les ennuis et les inquiétudes qui se rencontrent dans les affaires, l'auraient pu porter à ce changement. S'il eût pris cette résolution dans une jeunesse plus tendre, la victoire eût été médiocre dans un temps où à peine nous nous sentons, et où les passions ne sont pas encore nées. Mais Dieu a choisi saint Bernard, afin de nous faire paraître le triomphe de la croix sur les vanités, dans les circonstances les plus remarquables que nous ayons jamais vues en aucune histoire.

Vous dirai-je en ce lieu ce que c'est qu'un jeune homme de vingt-deux ans? quelle ardeur? quelle impatience? quelle impétuosité de désirs ? Cette force, cette vigueur, ce sang chaud et bouillant, semblable à un vin fumeux, ne leur permet rien de rassis ni de modéré. Dans les âges suivants on commence à prendre son pli, les passions s'appliquent à

a. Galat., II, 19.
1. *Édit.* auxquelles.
2. *Édit.* avec autant de détachement que le fit.

quelques objets, et alors celle qui domine ralentit du moins la fureur des autres: au lieu que cette verte jeunesse n'ayant rien encore de fixe ni d'arrêté, en cela même qu'elle n'a point de passion dominante par-dessus les autres, elle est agitée de toutes les passions, avec violence ([1]). Là les folles amours; là le luxe, l'ambition et le vain désir de paraître exercent leur empire sans résistance ([2]). Tout s'y fait par une chaleur inconsidérée ; et comment accoutumer à la règle, à la solitude, à la discipline, cet âge qui ne se plaît que dans le mouvement et dans le désordre, et qui n'est presque jamais dans une action composée ([3]): *Et pudet non esse impudentem* ([a])!

Certes, quand nous nous voyons penchants sur le retour de notre âge, que nous comptons déjà une longue suite de nos ans écoulés, que nos forces se diminuent, et que le passé occupant la partie la plus considérable de notre vie, nous ne tenons plus au monde que par un avenir incertain : ah ! le présent ne nous touche plus guère. Mais la jeunesse qui ne songe pas que rien lui soit encore échappé, qui sent sa vigueur entière et présente, elle ([4]) ne songe aussi qu'au présent, et y attache toutes ses pensées. Dites-moi, je vous prie, celui qui croit avoir le présent tellement à soi, quand est-ce qu'il s'adonnera aux pensées sérieuses de l'avenir? Davantage ([5]), quelle apparence de quitter le monde, dans un âge où il ne nous y paraît ([6]) rien que de plaisant ? Nous voyons toutes choses selon la disposition où nous sommes : de sorte que la

a. S. Aug., *Confess.*, lib. II, cap. IX.

1. *Corrections* de date postérieure : * « *elle est emportée*, elle est agitée *tour à tour* de toutes les *tempêtes des* passions, avec [une] *incroyable* violence. » — Sous cette forme, cette belle pensée est dans toutes les mémoires.

2. *Autre addition*, au bas de la page sans renvoi : * « Saint Bernard ne se prend point parmi tant de pièges ; il n'a jamais souillé la source de l'amour. » — Il y a grande apparence que ces remaniements sont de 1656. Bossuet, prêchant la profession d'une Postulante bernardine, fit un nouvel éloge de saint Bernard. (Voy. au 20 août, 1656.)

3. *Édit.* « *et qui* n'a honte que de la modération et de la pudeur. » — C'est une addition de date postérieure, qui devait se placer après le texte latin et se lire ainsi : « * On n'a honte que de la modération et de la pudeur. »

4. Ces pléonasmes oratoires avaient été supprimés par les éditeurs.

5. C'est-à-dire : *De plus.* (Omis par les éditeurs.)

6. *Édit.* où il ne nous présente.

jeunesse, qui semble n'être formée que pour la joie et pour les plaisirs, ah ! elle ne voit [1] rien de fâcheux ; tout lui rit, tout lui applaudit. Elle n'a point encore d'expérience des maux du monde, ni des traverses qui nous arrivent : de là vient qu'elle s'imagine qu'il n'y a point de dégoût, de disgrâce pour elle. Comme elle se sent forte et vigoureuse, elle bannit la crainte, et tend les voiles de toutes parts à l'espérance qui l'enfle et qui la conduit.

Vous le savez, fidèles, de toutes les passions, la plus charmante, c'est l'espérance. C'est elle qui nous entretient et qui nous nourrit, qui adoucit toutes les amertumes de la vie ; et souvent nous quitterions des biens effectifs, plutôt que de renoncer à nos espérances. Mais la jeunesse téméraire et malavisée, qui présume toujours beaucoup à cause qu'elle a peu expérimenté, ne voyant point de difficulté dans les choses, c'est là que l'espérance est la plus véhémente et la plus hardie : si bien que les jeunes gens, enivrés de leurs espérances, croient tenir tout ce qu'ils poursuivent ; toutes leurs imaginations leur paraissent des réalités. Ravis d'une certaine douceur de leurs prétentions infinies, ils s'imagineraient perdre infiniment, s'ils se départaient de leurs grands desseins ; surtout les personnes de condition, qui, étant élevées dans un certain esprit de grandeur, et bâtissant toujours sur les honneurs de leur maison et de leurs ancêtres, se persuadent facilement qu'il n'y a rien à quoi ils [2] ne puissent prétendre.

Figurez-vous maintenant le jeune Bernard, nourri en homme de condition, qui avait la civilité comme naturelle, l'esprit poli par les bonnes lettres, la rencontre [3] belle et aimable, l'humeur accommodante, les mœurs douces et agréables : ah ! que de puissants liens pour demeurer attaché à la terre ! Chacun pousse de telles personnes : on les vante, on les loue ; on pense leur donner du courage, et on leur inspire l'ambition. Je sais que sa pieuse mère l'entretenait

1. *Édit.* trouve.

2. Les *personnes* de condition... *ils*... Syllepse usitée alors. (Voy. *Remarques sur la grammaire et le vocabulaire*, à la fin de l'*Introduction.)*

3. *Édit.* la représentation.

souvent des ([1]) mépris du monde ; mais disons la vérité, cet âge ordinairement indiscret n'est pas capable de ces bons conseils. Les avis de leurs compagnons et de leurs égaux, qui ne croient rien de si sage qu'eux, l'emportent par-dessus les ([2]) parents.

Triomphez, Seigneur, triomphez de tous les attraits de ce monde trompeur ; et faites voir au jeune Bernard, comme vous le fîtes voir à saint Paul ([a]), ce qu'il faut qu'il endure pour votre service. Déjà vous lui avez inspiré, avec une tendre dévotion pour Marie, un généreux amour de la pureté ; déjà il a méprisé des caresses les plus dangereuses, dans des rencontres que l'honnêteté ne me permet pas de dire en cette audience ; déjà votre grâce lui a fait chercher un bain et un rafraîchissement salutaire dans les neiges et dans les étangs glacés, où son intégrité attaquée s'est fait un rempart contre les molles délices du siècle. Son regard imprime de la modestie : il retient jusques ([3]) à ses yeux, parce qu'il a appris de votre Évangile ([b]) et de votre apôtre ([c]) qu'il y a des yeux adultères. Dans un courage qui passe l'homme, on lui voit peintes sur le visage la honte et la retenue d'une fille honnête et pudique. Mais, achevez, Seigneur ([4]), en la personne de ce saint jeune homme le grand ouvrage de votre grâce.

Et, en effet, le voyez-vous, chrétiens, comme il est rêveur et pensif ; de quelle sorte il fuit le grand monde, devenu extraordinairement amoureux du secret et de la solitude ? Là il s'entretient doucement de telles ou de semblables pensées : Bernard, que prétends-tu dans le monde ? Y vois-tu quelque chose qui te satisfasse ? Les fausses voluptés, après lesquelles les mortels ignorants courent d'une telle fureur, qu'ont-elles après tout, qu'une illusion de peu de durée ? Sitôt que ([5]) cette première ardeur, qui leur donne tout leur agrément, a été un peu ralentie par le temps, leurs plus vio-

a. Act., IX, 16. — *b. Matth.*, V, 28. — *c.* II *Petr.*, II, 14.

1. *Édit.* du mépris.

2. *Édit.* par-dessus ceux des parents.

3. L'*s* est ici une correction. Il ne faudrait pourtant pas en généraliser la portée, car on en trouve d'autres en sens contraire.

4. *Var.* Mais, Seigneur, achevez.

5. *Var.* qu'une certaine ardeur.

lents sectateurs s'étonnent le plus souvent de s'être si fort travaillés pour rien. L'âge et l'expérience nous font bien voir combien sont vaines les choses que nous avions le plus désirées. Et encore ces plaisirs tels quels, combien sont-ils clairsemés (1) dans la vie ! Quelle joie peut-on ressentir, où la douleur ne se jette comme à la traverse ? Et s'il nous fallait retrancher de nos jours tous ceux que nous avons mal passés, même selon les maximes du monde, pourrions-nous bien trouver en toute la vie de quoi faire trois ou quatre mois ? Mais accordons aux fols amateurs du siècle, que ce qu'ils aiment est considérable ; combien dure cette félicité ? Elle fuit, elle fuit comme un fantôme, qui, nous ayant donné quelque espèce de contentement pendant qu'il demeure avec nous, ne nous laisse en nous quittant que du trouble.

Bernard, Bernard, disait-il, cette verte jeunesse ne durera pas toujours. Cette heure fatale viendra, qui tranchera toutes les espérances trompeuses par une irrévocable sentence. La vie nous manquera, comme un faux ami, au milieu de nos entreprises. Là tous nos beaux desseins tomberont par terre; là s'évanouiront toutes nos pensées. Les riches de la terre, qui durant cette vie, jouissant de la tromperie d'un songe agréable, s'imaginent avoir de grands biens, s'éveillant tout à coup dans ce grand jour de l'éternité, seront tout étonnés qu'ils se trouveront (2) les mains vides. La mort, cette fatale ennemie, entraînera avec elle tous nos plaisirs et tous nos honneurs dans l'oubli et dans le néant. Hélas ! on ne parle que de passer le temps. Le temps passe en effet, et nous passons avec lui ; et ce qui passe à mon égard par le moyen du temps qui s'écoule, entre dans l'éternité qui ne passe pas ; et tout se ramasse dans le trésor de la science divine qui ne passe pas (3). O Dieu éternel! quel sera notre étonnement, lorsque le juge sévère, qui préside dans l'autre siècle, où celui-ci nous conduit malgré nous, nous représentant en un

1. *Édit.* rares. — Deforis tenait-il à la banalité dans les épithètes? Il avait pourtant imprimé dans la *Brièveté de la vie :* « Mais combien ce temps est-il *clairsemé...!* » — Plus haut : « nous font voir ; » au lieu de : « nous font bien voir. »

2. *Édit.* de se trouver.

3. *Édit.* qui subsiste toujours. — Mais la répétition était voulue ; elle revient encore dans la phrase suivante.

instant toute notre vie, nous dira d'une voix terrible : Insensés que vous êtes, qui avez tant estimé les plaisirs qui passent, et qui n'avez pas considéré la suite qui ne passe pas !

Allons, concluait-il ([1]) ; et puisque notre [vie] est toujours emportée par le temps qui ne cesse de nous échapper, tâchons d'y attacher quelque chose qui nous demeure. Puis retournant à son grand livre, qu'il étudiait continuellement avec une douceur incroyable, je veux dire, à la croix de Jésus, il se rassasiait de son sang, et avec cette divine liqueur il humait le mépris du monde. Je viens, disait-il, ô mon Maître, je viens me crucifier avec vous. Je vois que ces yeux si doux, dont un seul regard a fait fondre saint Pierre en larmes, ne rendent plus de lumières : je tiendrai les miens fermés à jamais à la pompe du siècle; ils n'auront plus de lumières pour les vanités. Cette bouche divine, de laquelle inondaient ([2]) des fleuves de vie éternelle, je vois que la mort l'a fermée : je condamnerai la mienne au silence, et ne l'ouvrirai que pour confesser mes péchés et votre miséricorde. Mon cœur sera de glace pour les vains plaisirs ; et comme je ne vois sur tout votre corps ancune partie entière, je veux porter de tous côtés sur moi-même les marques de vos souffrances, afin d'être un jour entièrement revêtu de votre glorieuse résurrection. Enfin je me jetterai à corps perdu sur vous, ô aimable mort, et je mourrai avec vous ; je m'envelopperai avec vous dans votre drap mortuaire. Aussi bien j'apprends de l'Apôtre ([a]) que nous sommes ensevelis avec vous dans le saint baptême.

Ainsi le pieux Bernard s'enflamme au mépris du monde, comme il est aisé de le recueillir de ses livres. Il ne songe plus qu'à chercher un lieu de retraite et de pénitence. Mais comme il ne désire que la rigueur et l'humilité, il ne se jette point dans ces fameux monastères, que leur réputation ou leur abondance rend illustres par toute la terre. En ce temps-là un petit nombre de religieux vivaient à Cîteaux, sous

a. Coloss., II, 12.

1. *Édit.* concluait Bernard.

2. *Édit.* découlaient des fleuves de cette eau vive qui rejaillit jusqu'à la vie éternelle. — C'était refaire le discours. — *Ms.* Cette bouche divine *desquels* inondaient... (Distraction.)

l'abbé Étienne. L'austérité qui s'y pratiquait les empêchait de s'attirer des imitateurs. Ils (1) ne se relâchaient pas pour cela, jugeant plus à propos de persister dans leur institut pour l'amour de Dieu, que d'y rien changer pour l'amour des hommes. Cette abbaye, maintenant si célèbre, était pour lors inconnue et sans nom. Le bienheureux Bernard, à qui le voisinage donnait quelque connaissance de la vertu de ces saints personnages, embrasse leur règle et leur discipline, ravi d'avoir trouvé tout ensemble la sainteté de vie, l'extrême rigueur de la pénitence et l'obscurité. Là il commença de vivre de (2) sorte qu'il fut bientôt en admiration, même à ces anges terrestres ; et comme ils le voyaient toujours croître (3), il ne fut pas longtemps parmi eux, que, tout jeune qu'il était (4) lors, ils le jugèrent capable (5) de former les autres. Je laisse les actions éclatantes de ce grand homme ; et pour la confusion de notre mollesse, à la louange de la grâce de Dieu, je vous ferai un tableau de sa pénitence tiré de ses paroles et de ses écrits.

Il avait accoutumé de dire qu'un novice, entrant dans le monastère, devait laisser son corps à la porte ; et le saint homme en usait ainsi (a). Ses sens étaient de telle sorte (6) mortifiés, qu'il ne voyait plus ce qui se présentait à ses yeux. La longue habitude de mépriser le plaisir du goût avait éteint en lui toute la pointe de la saveur. Il mangeait de toutes choses sans choix ; il buvait de l'eau ou de l'huile indifféremment, selon qu'il les avait à la main. Le pain (7) dont il usait était si amer, que l'on voyait bien que sa plus grande appréhension était de donner quelque satisfaction à son corps. A ceux qui s'effrayaient de la solitude, il leur

a. *Vit. S. Bernard.*, lib. I, cap. IV, n. 20.

1. *Var.* (1re rédaction, effacée par un trait vertical, et cependant maintenue dans le texte par les éditeurs) : « mais autant que leur vie était inconnue aux hommes, autant était-elle (*édit.* elle était) en admiration devant les saints anges. »

2. *Édit.* de telle sorte. — Mais les exemples de ce latinisme sont fréquents chez Bossuet. Cependant il disait aussi *de telle sorte*, comme on va le voir.

3. *Édit.* croître *en vertu.*

4. *Édit.* alors.

5. *Ms.* capables. Toutes ces distractions montrent la rapidité de la rédaction.

6. *Édit.* tellement.

7. Phrase renvoyée plus loin par les éditeurs.

représentait l'horreur des ténèbres extérieures, et ce grincement de dents éternel. Si quelqu'un trouvait trop rude ce long et horrible silence, il les avertissait que, s'ils considéraient attentivement l'examen rigoureux que le grand Juge fera des paroles, ils n'auraient pas beaucoup de peine à se taire. Il avait peu de soin de la santé de son corps, et blâmait fort en ce point la grande délicatesse des hommes, qui voudraient se rendre immortels, tant le désir qu'ils ont de la vie est désordonné : pour lui, il mettait ses infirmités parmi les exercices de la pénitence. Pour contrecarrer la mollesse du monde, il choisissait d'ordinaire pour sa demeure un air humide et malsain, afin d'être non tant malade que faible ; et il estimait qu'un religieux était sain, quand il se portait assez bien pour chanter et psalmodier ([1]). Il voulait que les moines excitassent l'appétit de manger, non par les viandes, mais par les jeûnes ; non par le ragoût ([2]), mais par le travail ([3]). Il couchait sur la dure ; mais pour y dormir, disait-il, il attirait le sommeil par les veilles, par la psalmodie de la nuit, et par l'ouvrage ([4]) de la journée : de sorte que dans cet homme les fonctions même naturelles étaient exercées ([5]) non tant par la nature que par la vertu. Quel homme a jamais pu dire avec plus juste raison ce que disait l'apôtre saint Paul ([a]) : « Le monde m'est crucifié, et moi je suis crucifié au monde : » *Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo ?*

Ah ! que l'admirable saint Chrysostome fait une excellente réflexion sur ces beaux mots de saint Paul ! Ce ne lui était pas assez, remarque ce saint évêque ([b]), d'avoir dit que le monde était mort pour lui, il faut qu'il ajoute que lui-

a. Galat., VI, 14. — *b. De Compunct.*, lib. II, n. 2.

1. *Édit.* « Épicure nous apprend, disait-il, à nourrir le corps parmi les plaisirs, et Hippocrate promet de le conserver en bonne santé : pour moi, je suis disciple de JÉSUS CHRIST, qui m'enseigne à mépriser l'un et l'autre. » — Il n'y a pas un mot de cette phrase au manuscrit.

2. *Édit.* la délicatesse de la table.

3. Les éditeurs placent ici la phrase supprimée plus haut « Le pain, *etc.*, » avec un complément de leur façon.

4. *Édit.* le travail.

5. Correction qui remplace : « causées. » Nous l'acceptons ici, bien qu'elle soit de date postérieure : l'auteur paraît avoir réprouvé sa première rédaction.

même est mort au monde. Certes, poursuit ce savant interprète, l'Apôtre considérait que non seulement les vivants ont quelques sentiments les uns pour les autres, mais qu'il leur reste encore quelque affection pour les morts ; qu'ils en conservent le souvenir, et rendent du moins à leurs corps les honneurs de la sépulture. Tellement que saint Paul, pour nous faire entendre jusqu'à quelle extrémité le fidèle doit se dégager des plaisirs du siècle : Ce n'est pas assez, dit-il, que le commerce soit rompu entre le monde et le chrétien, comme il l'est entre les vivants et les morts ; car il peut y rester quelque petite alliance : mais tel qu'est un mort à l'égard d'un mort, tels doivent être l'un à l'autre le monde et le chrétien.

O terrible raisonnement pour nous autres lâches et efféminés, et qui ne sommes chrétiens que de nom! Mais le grand saint Bernard l'avait fortement gravé en son cœur. Car ce qui nous fait vivre au monde, c'est l'inclination pour le monde. Ce qui fait vivre le monde pour nous, c'est un certain éclat qui nous charme dans les biens sensibles. La mort éteint les inclinations; la mort ternit le lustre de toutes choses. Voyez le plus beau corps du monde : sitôt que l'âme s'est retirée, bien que les linéaments soient presque les mêmes, cette fleur de beauté s'efface, et cette bonne grâce s'évanouit. Ainsi le monde n'ayant plus d'appas pour Bernard, et Bernard n'ayant plus aucun sentiment pour le monde, le monde est mort pour lui, et lui il est mort au monde.

Chrétiens ! quel sacrifice le pieux Bernard offre à Dieu par ses continuelles mortifications ! Son corps est une victime que la charité lui consacre : en l'immolant elle le conserve, afin de la (1) pouvoir toujours immoler. Que peut-il présenter de plus agréable au Sauveur Jésus, qu'une âme (2) dégoûtée de toute autre chose que de Jésus même ; qui se plaît si fort en Jésus, qu'elle craint de se plaire en autre chose qu'en lui ; qui veut être toujours affligée, jusqu'à ce qu'elle le possède parfaitement ? Pour Jésus le pieux Bernard se dépouille de toutes choses, et même, si je l'ose dire, pour Jésus il se dépouille de ses bonnes œuvres.

1. *Édit.* le. — 2. *Var.* qu'un cœur.

Et en effet, fidèles, comme les bonnes œuvres n'ont de mérite qu'autant qu'elles viennent de JÉSUS-CHRIST, elles perdent leur prix, sitôt que nous nous les attribuons à nous-mêmes. Il les faut rendre à celui qui les donne ; et c'est encore ce que l'humble Bernard avait appris au pied ([1]) de la croix. Combien belle, combien chrétienne fut cette parole de l'humble Bernard, lorsqu'étant entré dans de vives appréhensions du terrible jugement de Dieu : Je sais, je sais, dit-il ([a]), que je ne mérite point le royaume des bienheureux ; mais JÉSUS mon Sauveur le possède par deux raisons : il lui appartient par nature ([2]) et par ses travaux ; comme son héritage et comme sa conquête. Ce bon Maître se contente du premier titre, et me cède libéralement le second. O sentence digne d'un chrétien ! Non, vous ne serez pas confondu, ô pieux Bernard ! puisque vous appuyez votre espérance sur le fondement de la croix.

Mais, ô Dieu ! comment ne tremblons-nous pas, misérables pécheurs que nous sommes, entendant une telle parole ? Bernard, consommé en vertus, croit n'avoir rien fait pour le ciel ; et nous, nous présumons de nous-mêmes, nous croyons avoir beaucoup fait, quand nous nous sommes légèrement acquittés de quelque petit devoir d'une dévotion superficielle. Cependant, ô douleur ! l'amour du monde règne en nos cœurs, le seul mot de mortification nous fait horreur. C'est en vain que la justice divine nous frappe, et nous menace encore de plus grands malheurs, nous ne laissons pas de courir après les plaisirs, comme s'il nous était possible d'être heureux en ce monde et en l'autre. Mes frères, que pensez-vous faire, quand vous louez les vertus du grand saint Bernard ? En faisant son éloge, vous prononcez ([3]) votre condamnation.

Certes, il n'avait pas un corps de fer ni d'airain : il était sensible aux douleurs, et d'une complexion délicate ([4]), pour

a. *Vit. S. Bernard.*, lib. I, cap. XII.

1. *Ms.* aux pieds de la croix. — Pluriel fréquent dans les autographes de la jeunesse de Bossuet.

2. *Var.* Premièrement par droit de nature, et comme le prix de ses travaux et de ses conquêtes.

3. *Édit.* ne prononcez-vous pas ...?

4. *Première rédaction :* Sa complexion était tendre et délicate ; cependant ni

nous apprendre que ce n'est pas le corps qui nous manque, mais plutôt le courage et la foi. Pour condamner tous les âges en sa personne, Dieu a voulu que sa pénitence commençât dès sa tendre jeunesse, et que sa vieillesse la plus décrépite jamais ne la vît relâchée. Vous vous excusez sur vos grands emplois : Bernard était (1) accablé des affaires, non seulement de son ordre, mais presque de toute l'Église. Il prêchait, il écrivait, il traitait les affaires des papes et des évêques, des rois et des princes : il négociait pour les grands et pour les petits, ouvrant à tout le monde les entrailles de sa charité ; et parmi tant de diverses occupations, il ne modérait point ses (2) austérités, afin que la mollesse de toutes les conditions et de tous les âges fût éternellement condamnée par l'exemple de ce saint homme.

Vous (3) me direz peut-être qu'il n'est pas nécessaire que tout le monde vive comme lui. Mais du moins faut-il considérer, chrétiens, qu'entre les disciples du même Évangile il doit y avoir quelque ressemblance. Si nous prétendons au même paradis où Bernard est maintenant glorieux, comment se peut-il faire qu'il y ait une telle inégalité, une telle contrariété entre ses actions et les nôtres ? Par des routes si opposées, espérons-nous parvenir à la même fin, et arriver par les voluptés où il a cru ne pouvoir atteindre que par les souffrances ? Si nous n'aspirons pas à cette éminente perfection, du moins devrions-nous imiter quelque chose de sa pénitence. Mais nous nous donnons tout entiers aux folles

jeune ni vieux, il ne s'est jamais épargné. Sa première jeunesse a vu naître sa pénitence : sa vieillesse la plus décrépite ne l'a jamais vue relâchée.

1. *Var.* Bernard maniait presque toutes les affaires de son Ordre, et presque de toute l'Église. (*1re rédaction.*)

2. *Var.* il ne modérait point la rigueur de sa pénitence... (*1re rédaction.*)

3. Tout ce paragraphe est une éloquente addition. Il en est de même du suivant. La première rédaction portait seulement : « Si cette extrême rigueur nous rebute, du moins devrions-nous tâcher d'imiter quelque chose de ce généreux mépris de la terre. Mais nous voulons contenter nos esprits et vivre à notre aise, et après cela être appelés chrétiens. N'appréhendons-nous pas cette terrible sentence du Fils de Dieu : « Malheur à vous qui riez, car vous pleurerez ! » (*Luc.*, VI, 25.) Mais je vous laisse sur cette pensée ; car je suis moi-même trop languissant pour vous en représenter l'importance ; et il faudrait pour cela que j'eusse quelque étincelle de ce zèle apostolique de saint Bernard, que nous allons considérer un moment dans la seconde partie. »

joies de ce monde ; nous aimons la débauche ([1]) et la bonne chère, la vie commode et voluptueuse ; et après cela nous voulons encore être appelés chrétiens !

Et comment ne comprenons-nous pas que la croix de Jésus doit être gravée jusqu'au plus profond de nos âmes, si nous voulons être chrétiens ? C'est pourquoi l'Apôtre nous dit que nous sommes morts, et que notre vie est cachée, et que nous sommes ensevelis avec Jésus-Christ ([a]). Nous entendons peu ce qu'on nous veut dire, si lorsqu'on ne nous parle que de mort et de sépulture, nous ne concevons pas que le Fils de Dieu ne se contente pas de nous demander un changement médiocre. Il faut se changer jusqu'au fond ; et pour faire ce changement, ne nous persuadons pas, chrétiens, qu'une diligence ordinaire suffise. Cependant l'affaire de notre salut est toujours la plus négligée. Toutes les autres choses nous pressent et nous embarrassent : il n'y a que pour le salut que nous sommes froids et languissants. Et toutefois le Sauveur nous dit que le royaume des cieux ne peut être pris que de force, et « qu'il n'y a que les violents qui l'emportent ([b]). » O Dieu éternel ! s'il faut de la force, s'il faut de la violence, quelle espérance y a-t-il pour nous dans ce bienheureux héritage ? Mais je vous laisse sur cette pensée ; car je me sens trop faible et trop languissant pour vous en représenter l'importance, et il faudrait pour cela que j'eusse quelque étincelle de ce zèle apostolique de saint Bernard, que nous allons considérer un moment dans la ([2]) seconde partie.

SECOND POINT.

Ce qui me reste à vous dire de saint Bernard est si grand et si admirable, que plusieurs discours ne suffiraient pas à vous le faire considérer comme il faut. Toutefois, puisque je vous ai promis de vous représenter ce saint homme dans les emplois publics et apostoliques, disons-en quelque chose brièvement, de peur que votre dévotion ne soit frustrée d'une

a. Coloss., III, 3. — *b. Matth.*, XI, 12.

1. *Édit.* « N'appréhendons-nous pas cette terrible sentence, *etc.* » Phrase empruntée à la première rédaction. (Voy. note précédente. — Cf. la fin du discours, où cette phrase se retrouve.)

2. *Var.* cette.

attente si douce. Voulez-vous que nous voyions le commencement de l'apostolat de Bernard ? Ce fut sur sa famille qu'il répandit ses premières lumières, commençant, dès sa tendre jeunesse, à prêcher la croix de JÉSUS à ses oncles et à ses frères, aux amis, aux voisins, à tous ceux qui fréquentaient dans (1) la maison de son père. Dès lors il leur parlait de l'éternité avec une telle énergie, qu'il leur laissait je ne sais quoi dans l'âme, qui ne leur permettait pas de se plaire au monde. Son bon oncle Gaudri, homme très considérable dans le pays, fut le premier disciple de ce cher neveu. Ses aînés, ses cadets, tous se rangeaient sous sa discipline ; et Dieu permit (2) que l'un après l'autre, après avoir résisté quelque temps, tous ses frères vinssent à lui dans les moments marqués par la Providence. Gui, l'aîné de cette maison, quitta tous les emplois militaires et les douceurs de son nouveau mariage. Tous ensemble ils renoncèrent aux charges qu'ils avaient ou qu'ils prétendaient dans la guerre ; et ces braves, ces généreux (3), accoutumés au commandement et au noble tumulte des armes, ne dédaignent ni la bassesse, ni le silence, ni l'oisiveté de Cîteaux, si saintement occupée (4). Ils vont commencer de plus beaux combats, où la mort même donne la victoire.

Ces quatre frères allaient ainsi, disant au monde le dernier adieu, accompagnés de plusieurs gentilshommes, que Bernard, ce jeune pêcheur, avait pris dans les filets de JÉSUS. Nivard, le dernier de tous, qu'ils laissaient avec leur bon père pour être le support de sa caduque vieillesse, les étant venu embrasser : Vous aurez, lui disaient-ils, tous nos biens. Cet enfant, inspiré de Dieu, leur fit cette belle réponse : Eh (5) quoi donc ! vous prenez le ciel, et vous me laissez la terre (a) !

a. *Vit. Bernard.*, lib. I, cap. III.

1. *Édit.* qui fréquentaient la maison.

2. Deforis refait à sa manière cette phrase expressive, et il la gâte ainsi : « Dieu voulut que tous ses frères, après avoir résisté quelque temps, vinssent à lui l'un après l'autre. »

3. *Édit.* ces généreux militaires ! — Sur ces adjectifs employés substantivement, voy. *Remarques sur la grammaire et le vocabulaire*, à la fin de l'*Introduction.*

4. Ces trois derniers mots, sont une addition que l'auteur a jugée nécessaire en se relisant plus tard. — *Var.* ni le repos.

5. Bossuet écrit à cette date : *Et quoi donc !* D'où le texte de quelques éditions.

De cette sorte, il se plaignait doucement qu'ils le partageaient un peu trop en cadet ; et cette sainte pensée fit ([1]) telle impression sur son âme, qu'ayant demeuré quelque temps dans le monde, il obtint son congé de son père, pour s'aller mettre en possession du même héritage que ses chers frères, non pour le partager, mais pour en jouir en commun avec eux.

Que reste-t-il au pieux Bernard pour voir toute sa famille conquise au Sauveur ? Il avait encore une sœur, qui, profitant de la piété de ses frères, vivait dans le luxe et dans la grandeur. Elle les vint un jour visiter, brillante de pierreries, avec une mine hautaine et un équipage superbe. Jamais elle ne put obtenir ([2]) le bien de les voir, jusqu'à temps qu'ayant protesté qu'elle suivrait leurs bonnes instructions, le vénérable Bernard s'approcha : Et pourquoi, lui dit-il ([a]), veniez-vous troubler le repos de ce monastère, et porter la pompe du diable jusque dans la maison de Dieu ? Quelle honte de vous parer du patrimoine des pauvres ! Il lui fit entendre qu'elle avait grand tort d'orner ainsi de la pourriture : c'est ainsi qu'il appelait notre corps. Ce corps en effet, chrétiens, n'est qu'une masse de boue, que l'on pare d'un léger ornement, à cause de l'âme qui y demeure. Car de même [que] si un roi était contraint par quelque accident de loger en une cabane, on tâcherait de l'orner, et l'on y verrait quelque petit rayon de la magnificence royale ; ([3]) c'est toujours une maison de village, à qui cet honneur passager, dont elle serait bientôt dépouillée, ne fait point perdre sa qualité : ainsi cette ordure de notre corps est revêtue de quelque vain éclat, en faveur de l'âme qui doit y habiter quelque temps ; toutefois c'est toujours de l'ordure, qui, au bout d'un terme bien court, retombera dans la première bassesse de sa naturelle corruption. Avoir tant de soin de si peu de chose, et négliger pour elle cette âme faite à l'image de Dieu, d'une nature immortelle et divine, n'est-ce pas une extrême fureur ? Ah ! la sœur du pieux Bernard est touchée au vif de cette pensée : elle

a. Vit. Bernard., lib. I, cap. VI.

1. *Édit.* fit une telle impression.

2. *Édit.* « la satisfaction de les voir, jusqu'à ce qu'elle eût protesté... instructions. Alors le vénérable... »

3. *Édit.* Mais c'est toujours.

court aussitôt aux jeûnes, à la retraite, au sac, au monastère, à la pénitence. Cette femme orgueilleuse, domptée par une parole de saint Bernard, suit l'étendard de JÉSUS avec une fermeté invincible.

Mais comment vous tairai-je (1) le comble de la joie du saint homme, et sa dernière conquête dans sa famille ? Son bon père, le vieux Tesselin, qui était seul demeuré dans le monde, vient rejoindre ses enfants à Clairvaux. O Dieu éternel ! quelle joie ! quelles larmes du père et du fils ! Il n'est pas croyable avec quelle constance ce bon homme avait perdu ses enfants, l'honneur de sa maison, et le support de son âge caduc. Par leur retraite, il voyait son nom éteint sur la terre; mais il se réjouissait que sa sainte famille allait s'éterniser dans le ciel : et voici que touché de l'Esprit de Dieu, afin que toute la maison lui fût consacrée, ce bon vieillard, sur le déclin de sa vie (2), devient enfant en Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST sous la conduite (3) de son cher fils, qu'il reconnaît désormais pour son père. N'épargnez pas vos soins, ô parents, à élever en la crainte de Dieu les enfants que Dieu vous a confiés : vous ne savez pas quelle récompense cette bonté infinie vous réserve. Le (4) pieux Tesselin, qui avait si bien nourri les siens dans la piété, en reçoit sur la fin de ses jours une bénédiction abondante ; puisque par le moyen de son fils, après une longue vie, il meurt dans une bonne espérance, et, si je l'ose dire, dans la paix et dans les embrassemunts du Sauveur. Vous (5) voyez que le grand saint Bernard est l'apôtre de sa famille.

Voulez-vous que je passe plus outre, et que je vous fasse voir comme il prêche la croix dans son monastère ? Combien de sorte[s] de gens venaient, de tous les endroits de la terre, faire pénitence sous sa discipline ! Il avait ordinairement sept cents anges, j'appelle ainsi ces hommes célestes qui servaient Dieu avec lui à Clairvaux, si recueillis, si mortifiés,

1. *Édit.* vous ferai-je voir. — Ici la correction ressemble fort à une faute de lecture, complétée par un contresens.
2. *Var.* dans son dernier âge.
3. *Var.* sous la discipline.
4. *Édit.* Ce.
5. *Édit.* Ainsi vous voyez.

que le vénérable Guillaume, abbé de Saint-Thierry, nous rapporte que lorsqu'il entrait dans cette abbaye, voyant cet ordre, ce silence, cette retenue, il n'était pas moins saisi de respect que s'il eût approché de nos redoutables autels. Bernard, qui par ses divines prédications les accoutumait à la douceur de la croix, les faisait vivre de (1) sorte qu'ils ne savaient non plus de nouvelles du monde que si un océan immense les en eût séparés de bien loin : au reste, si ardents dans leurs exercices, si exacts dans leur pénitence, si rigoureux à eux-mêmes, qu'il était aisé à (2) juger qu'ils ne songeaient pas à vivre, mais à mourir. Cette société de pénitence les unissait entre eux, comme frères, avec saint Bernard comme avec un bon père, et saint Bernard avec eux comme avec ses enfants bien-aimés, dans une si parfaite et si cordiale correspondance, qu'il ne se voyait point dans le monde une image plus achevée de l'ancienne Église, qui n'avait qu'une âme et qu'un cœur.

Quelle douleur à cet homme de Dieu, quand il lui fallait quitter ses enfants, qu'il aimait si tendrement dans les entrailles de Jésus-Christ ! Mais Dieu, qui l'avait séparé dès le ventre de sa mère pour renouveler en son temps l'esprit et la prédication des apôtres, le tirait de sa solitude pour le salut des âmes qu'il voulait sauver par son ministère. C'est ici, c'est ici, chrétiens, où il paraissait véritablement un apôtre. Les apôtres allaient par toute la terre, portant l'Évangile de Jésus-Christ jusque dans les nations les plus reculées : et quelle partie du monde n'a pas été éclairée de la prédication de Bernard ? Les apôtres fondaient les églises : et dans ce grand schisme de Pierre Léon, combien d'églises rebelles, combien de troupeaux séparés Bernard a-t-il ramenés à l'unité catholique, (3) et s'est rendu par là comme le second fondateur des églises ? L'apôtre compte parmi les fonctions de l'apostolat le soin de toutes les églises (a) : et le pieux Bernard ne régissait-il pas presque toutes les églises, par les salutaires conseils que l'on lui demandait de toutes les parties

a. II *Cor.*, XI, 28.
1. *Édit.* de telle manière.
2. *Édit.* de.
3. Les éditeurs corrigent cette anacoluthe, et disent : « se rendant ainsi. »

de la terre ? Il semblait que Dieu ne voulait pas l'attacher à aucune église en particulier, afin qu'il fût le père commun de toutes.

Les signes et les prodiges suivaient la prédication des apôtres : que de prophéties, que de guérisons, que d'événements extraordinaires et surnaturels ont confirmé les prédications de saint Bernard ! Saint Paul se glorifie qu'il prêchait, non point avec une éloquence affectée, ni par des discours de flatterie et de complaisance ([a]), mais seulement qu'il ornait ses sermons de la simplicité et la vérité : qu'y a-t-il de plus ferme ni ([1]) de plus pénétrant que la simplicité de Bernard, qui captive tout entendement au service de la foi de JÉSUS ? Lorsque les apôtres prêchaient JÉSUS-CHRIST, une ardeur céleste les transportait, et paraissait tout visiblement dans la véhémence de leur action ; ce qui fait dire à l'apôtre saint Paul qu'il agissait hardiment en Notre-Seigneur ([b]), et que sa prédication était accompagnée de la démonstration de l'Esprit ([c]). Ainsi paraissait le zélé Bernard, qui prêchant aux Allemands dans une langue qui leur était inconnue, ne laissait pas de les émouvoir, à cause qu'il leur parlait comme un homme venu du ciel, jaloux de l'honneur de JÉSUS.

Une des choses qui était autant admirable dans les apôtres, c'était de voir en des personnes si viles en apparence cette autorité magistrale, cette censure généreuse, qu'ils exerçaient sur les mœurs, cette puissance dont ils usaient pour édifier, non pour détruire. C'est pourquoi l'Apôtre, formant Timothée au ministère de la parole : « Prends garde, lui dit-il, que personne ne te méprise ([d]). » Dieu avait imprimé sur le front du vénérable Bernard une majesté ([2]) si terrible pour les impies, qu'enfin ils étaient contraints de fléchir : témoin cet enragé ([3]) prince d'Aquitaine, et tant d'autres, dont ses seules paroles ont souvent désarmé la fureur.

Mais ce qui était de plus divin dans les saints apôtres, c'était cette charité pour ceux qu'ils prêchaient. Ils étaient pères pour la conduite, et mères pour la tendresse, et nour-

a. I *Thess.*, II, 5. — *b. Ibid.*, 2. — *c.* I *Cor.*, II, 4. — *d.* I *Tim.*, IV, 12.

1. *Édit.* et.
2. *Var.* une gravité.
3. *Édit.* ce violent.

rices pour la douceur : saint Paul prend toutes ces qualités. Ils reprenaient, ils avertissaient « opportunément, importunément ([a]), » tantôt avec une sincère douceur, tantôt avec une sainte colère, avec des larmes, avec des reproches : ils prenaient mille formes différentes, et toujours la même charité dominait ; ils bégayaient avec les enfants, ils parlaient avec les hommes : Juif aux Juifs, gentil aux gentils, « tout à tous, disait l'apôtre saint Paul, afin de les gagner tous ([b]). » Voyez les écrits de l'admirable Bernard, vous y verrez les mêmes mouvements et la même charité apostolique. Quel homme a compati avec plus de tendresse aux faibles, et aux misérables, et aux ignorants ? Il ne dédaignait ni les plus pauvres ni les plus abjects. Quel autre a repris plus hardiment les mœurs dépravées de son siècle ? Il n'épargnait ni les princes, ni les potentats, ni les évêques, ni les cardinaux, ni les papes. Autant qu'il respectait leur degré, autant a-t-il quelquefois repris leur personne, avec un si juste tempérament de charité, que sans être ni lâche, ni emporté, il avait toute la douceur de la complaisance et toute la vigueur d'une liberté vraiment chrétienne.

Bel exemple pour les réformateurs de ces derniers siècles ! Si leur arrogance insupportable et trop visible leur eût permis de traiter les choses avec une pareille modération, ils auraient blâmé les mauvaises mœurs sans rompre la communion, et réprimé les vices sans violer l'autorité légitime. Mais le ([1]) nom de chef de parti les a trop flattés : poussés d'un vain désir de paraître, leur éloquence s'est débordée en invectives sanglantes ; elle n'a que du fiel et de la colère. Ils n'ont pas été vigoureux, mais fiers, emportés et méprisants : de là vient qu'ils ont fait le schisme, et n'ont pas apporté la réformation. Il fallait, pour un tel dessein, le courage et l'humilité de Bernard. Il était vénérable à tous, à cause qu'on le voyait et libre et modeste, également ferme et respectueux : c'est ce qui lui donnait une si grande autorité dans le monde. S'élevait-il quelque schisme ou quelque doctrine suspecte, les évêques déféraient tout à l'autorité de Bernard.

a. II *Tim.*, IV, 2. — *b.* I *Cor.*, IX, 22.
1. *Var.* mais ils se sont trop laissé flatter.

Y avait-il des querelles parmi les princes, Bernard était aussitôt le médiateur.

Puissante ville de Metz, son entremise t'a été autrefois extrêmement favorable. O belle et noble cité ! il y a longtemps que tu as été enviée. Ta situation trop importante t'a presque toujours exposée en proie : souvent tu as été réduite à la dernière extrémité de misères ; mais Dieu, de temps en temps, t'a envoyé de bons protecteurs. Les princes tes voisins avaient conjuré ta ruine ; tes bons citoyens avaient été défaits dans une grande bataille ([1]) ; tes ennemis étaient enflés de leur bon succès, et toi enflammée du désir de vengeance : tout se préparait à une guerre cruelle, si le bon Hillin, archevêque de Trèves, n'eût cherché un charitable pacificateur. Ce fut le pieux Bernard, qui, épuisé de forces par ses longues austérités et ([2]) par une extrême vieillesse, attendait la dernière heure à Clairvaux. Mais quelle faiblesse eût été capable de ralentir l'ardeur de sa charité ? Il surmonte la maladie pour se rendre promptement dans tes murs. Mais il ne pouvait surmonter l'animosité des esprits, extraordinairement échauffés. Chacun courait aux armes avec une fureur incroyable : les armées étaient en vue ([3]), prêtes de donner. La charité, qui ne se désespère jamais, presse le vénérable Bernard : il parle, il prie, il conjure qu'on épargne le sang chrétien, et le prix du sang de Jésus. Ces âmes de fer se laissent fléchir ; les ennemis deviennent des frères ; tous détestent leur aveugle fureur, et d'un commun accord ils vénèrent l'auteur d'un si grand miracle.

O ville si fidèle et si bonne ! ne veux-tu pas honorer ton libérateur ? Mais, fidèles, quels honneurs lui pourrons-nous rendre ? Certes, on ne saurait honorer les saints, sinon en imitant leurs vertus : sans cela nos louanges leur sont à charge, et nous sont pernicieuses à nous-mêmes. Fidèles, que

1. Près de Pont-à-Mousson, à Thircy, village que les guerres du XVIe siècle ont fait disparaître. (Voy. Floquet, *Études sur la vie de Bossuet*, I, 265.)

2. *Édit.* « et ses travaux sans nombre. » — Deforis se rappelle que saint Bernard mourut à 62 ans. Bossuet, dans sa rédaction improvisée, n'y avait pas songé.

3. *Édit.* et prêtes.

pensons-nous faire, quand nous louons les vertus du grand saint Bernard ?

O Dieu de nos cœurs ! quelle indignité ! Cet innocent a fait une pénitence si longue, et nous criminels, nous ne voulons pas la faire. La pénitence autrefois tenait un grand rang dans l'Église : je ne sais dans quel coin du monde elle s'est maintenant retirée. Autrefois ceux qui scandalisaient l'Église par leurs désordres étaient tenus comme des gentils et des publicains : maintenant tout le monde leur applaudit. On ne les eût autrefois reçus à la communion des mystères qu'après une longue satisfaction et une grande épreuve de pénitence : maintenant ils entrent jusqu'au sanctuaire. Autrefois ceux qui par des péchés mortels avaient foulé aux pieds le sang de Jésus, n'osaient même regarder les autels où on le distribue aux fidèles, si auparavant ils ne s'étaient purgés par des larmes, par des jeûnes et par des aumônes. Ils croyaient être obligés de venger eux-mêmes leur ingratitude, de peur que Dieu ne la vengeât dans son implacable fureur : après avoir pris des plaisirs illicites, ils ne pensaient pas avoir (1) de miséricorde, s'ils ne se privaient de ceux qui nous sont permis.

Ainsi vivaient nos pères, dans le temps où la piété fleurissait dans l'Église de Dieu. Pensons-nous que les flammes d'enfer (2) aient perdu depuis ce temps-là leur intolérable ardeur, à cause que notre froideur a contraint l'Église de relâcher l'ancienne rigueur de sa discipline, à cause que la vigueur ecclésiastique est énervée ? Pensons-nous que ce Dieu jaloux, qui punit si rudement les péchés, en soit pour cela moins sévère, ou qu'il nous soit plus doux, parce que les iniquités se sont augmentées ? Vous voyez combien ce sentiment serait ridicule. Toutefois, comme si nous en étions persuadés, au lieu de songer à la pénitence, nous ne songeons à autre chose qu'à nous enrichir. C'est déjà une dangereuse pensée ; car l'Apôtre avertit Timothée, « que le désir des richesses est la racine de tous les maux (a). » Encore son-

a. I *Tim.*, VI, 10.
1. *Édit.* pouvoir obtenir miséricorde.
2. *Édit.* de l'enfer.

geons-nous à nous enrichir par des voies injustes, par des rapines, par des usures, par des voleries. Nous n'avons pas un cœur de chrétiens, parce qu'il est dur à la misère des pauvres. Notre charité est languissante, et nos haines sont irréconciliables. C'est en vain que la justice divine nous frappe ([1]), nous ne laissons pas de ([2]) nous donner toujours tout entiers aux folles joies de ce monde ([3]). Nous n'appréhendons pas cette terrible sentence du Fils de Dieu : « Malheur à vous qui riez, car vous pleurerez ([a]) ! » et cette autre : « Le ris est mêlé de douleur, et les pleurs suivent la joie de bien près ([b]) : » et cette autre ([4]) : « Ils passent leur vie dans les biens, et en un moment ils descendront dans les enfers ([c]). »

Retournons donc, fidèles, retournons à Dieu de tout notre cœur. La pénitence n'est amère que pour un temps ; après, toute son amertume se tourne en une incroyable douceur. Elle mortifie les appétits déréglés, elle fait goûter les plaisirs célestes, elle donne une bonne espérance, elle ouvre les portes du ciel. On attend la miséricorde divine avec une grande consolation, quand on tâche de tout son pouvoir d'apaiser la justice par la pénitence.

O pieux Bernard, ô saint pénitent, impétrez-nous par vos saintes intercessions les larmes de la pénitence, qui vous donnaient une si sainte joie ; et, afin qu'elle soit renouvelée dans le monde, priez Dieu qu'il enflamme les prédicateurs de l'esprit apostolique qui vous animait. Nous vous demandons encore ([5]) [une autre faveur.] O vous ! qui avez tant de fois désarmé les princes qui se préparaient à la guerre, vous voyez que depuis tant d'années tous les fleuves sont teints, et que toutes les campagnes fument de toutes parts

a. Luc., VI, 25. — *b. Prov.*, XIV, 13. — *c. Job*, XXI, 13.

1. *Édit.* et nous menace encore de plusieurs malheurs.

2. *Var.* de courir après les plaisirs.

3. Les éditeurs ajoutent encore ici : « Le seul mot de mortification nous fait horreur. » Il faut, au contraire, retrancher quelques mots, que l'auteur a transportés, au dernier moment, à la fin de son 1er point : « Nous aimons la débauche, la bonne chère... »

4. *Édit.* et celle-ci.

5. La phrase est inachevée ; celle qu'on lit dans les éditions est de Deforis : « votre secours et votre médiation au milieu des troubles qui nous agitent. »

du sang chrétien ! Les chrétiens, qui devraient être des enfants de paix, sont devenus des loups insatiables de sang. La fraternité chrétienne est rompue; et ce qui est de plus pitoyable, c'est que la licence des armes ne cesse d'enrichir l'enfer. Priez Dieu qu'il nous donne la paix, qu'il donne le repos à cette ville que vous avez autrefois tant [1] chérie; ou que, s'il est écrit dans le livre de ses décrets éternels que nous ne puissions voir la paix en ce monde, qu'il nous la donne à la fin dans le ciel, par Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. *Amen.*

1. Mot oublié par les éditeurs.

SERMON POUR L'EXALTATION DE LA SAINTE CROIX [1].

A Metz, 1653.

Encore un grand sujet qui ne pouvait manquer d'inspirer l'éloquence du jeune orateur. Cette œuvre n'est point inférieure au Panégyrique de saint Bernard. L'étude minutieuse de l'écriture, de l'orthographe et du style, nous a convaincu qu'elle est exactement de la même époque. D'ailleurs, en 1653, le 14 septembre, qui n'est point une fête célébrée tous les ans avec solennité, tombait le dimanche. Le sermon fut prononcé à la messe, comme il paraît par la péroraison : « Assistons dans cette pensée au saint sacrifice qui se fait en mémoire de la Passion du Fils de Dieu. » Une autre phrase, qui se lit à la fin du second point, semble désigner la paroisse de Saint-Gorgon, de Metz, où demeuraient beaucoup de magistrats, notamment les Bossuet, les Bretagne, les Chasot (Floquet, *Études*, I, 505): « Mais ma charge, direz-vous, veut que je me fasse honorer : *si l'on ne respecte les magistrats*, toutes choses iront en désordre. »

Le sommaire qu'on va lire, entré tout récemment (février 1889) à la Bibliothèque Nationale, avec le second sermon pour la même fête (du 14 septembre 1659), est inédit.

SOMMAIRE :

Exorde. Gloire de Dieu : de la puissance et de la miséricorde. Les deux bras de la croix.

1er point. JÉSUS-CHRIST ne peut être forcé à mourir : source de vie interne en lui. Comparaison (p. 5, 6).

Orgueil le plus grand ennemi de Dieu (p. 10, 11). — Il faut que la faiblesse dompte l'orgueil, parce que c'est l'honorer que d'aller contre lui par la force (p. 11).

Irréligion du monde avant JÉSUS-CHRIST (p. 12) ; victoire de la croix (p. 13, 14, 15, 16, 17).

La croix pourquoi découverte sous le règne de Constantin (p. 17).

2d point. Confiance du chrétien par la croix (p. 22, 23). — Chrétiens déclarés infâmes selon le monde par l'impression de la croix sur le front : *Nota inusta.* Non indignes des honneurs ; mais les honneurs indignes d'eux (p. 25, 26).

Mépris des honneurs (p. 26).

---

1. *Ms.* donné, en 1847, à Mgr Allou, évêque de Meaux, par M. de Monmerqué. C'est, comme le précédent, un de ceux que l'on croyait perdus à tout jamais. — Grand in-4° sans marge. Paginé 1-28.

Mihi autem absit gloriari, nisi in cruce Domini nostri JESU CHRISTI.

Pour moi, à Dieu ne plaise que jamais je me glorifie, si ce n'est en la croix de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST ! (*Galat.*, VI, 14.)

CE n'a pas été une petite entreprise de rendre la croix vénérable. Jamais chose aucune ne fut attaquée avec des moqueries plus plausibles. Les Juifs et les gentils en faisaient une pièce de raillerie ; et il faut bien que les premiers chrétiens aient eu une hardiesse et une fermeté plus qu'humaine, pour prêcher à la face du monde, avec une telle assurance, une chose si extravagante. C'est pourquoi le grave Tertullien se vante que la croix de JÉSUS en lui faisant mépriser la honte, l'a rendu impudent de la bonne sorte, et heureusement insensé. « Laissez-moi, » disait ce grand homme, quand on lui reprochait les opprobres de l'Évangile, « laissez-moi jouir de l'ignominie de mon Maître, et du déshonneur nécessaire de notre foi. Le Fils de Dieu a été pendu à la croix ; je n'en ai point de honte, à cause que la chose est honteuse. Le Fils de Dieu est mort ; il est croyable, parce qu'il est ridicule ([1]). Le Fils de Dieu est ressuscité : je le crois d'autant plus certain, que, selon la raison humaine, il paraît entièrement impossible ([a]). » Ainsi la simplicité de nos pères se plaisait d'étourdir les sages du siècle par des propositions étranges et inouïes, dans lesquelles ils ne pouvaient rien comprendre ; afin que la gloire du monde s'évanouissant en fumée, il ne restât plus d'autre gloire que celle de la croix de JÉSUS.

Bienheureuse Mère de mon Sauveur, que la Providence divine, voulant éprouver votre patience, amena au pied de la croix, où l'on déchirait vos entrailles ; puisque vous êtes de toutes les créatures celle qui en a le mieux vu l'infamie, et celle qui en a le mieux connu la grandeur, aidez-nous, par vos pieuses [intercessions] à célébrer la gloire de votre Fils crucifié pour l'amour de nous. Je vous le demande par cette

a. De Carne Christi, n. 5.

1. *Il* au neutre : *cela*. Bossuet efface *cela*, pour y substituer *il*.

douleur maternelle qui perça votre âme sur le Calvaire, et par la joie infinie que vous ressentîtes, quand le Saint-Esprit descendit sur vous pour former le corps de JÉSUS, après que l'Ange vous eut saluée par ces divines paroles: *Ave*, [*gratia plena*].

[P. 1] Ce (1) grand Dieu tout-puissant, qui de rien a fait le ciel et la terre, qui a tiré les astres et la lumière du sein d'un abîme infini de ténèbres ; ce Dieu, pour faire éclater sa puissance d'une façon extraordinaire en la personne de son cher Fils, a voulu que la plus grande infamie fût une source de gloire incompréhensible. C'est pourquoi le Sauveur JÉSUS, encore (2) qu'il eût vécu comme un innocent, il a fini sa vie comme un criminel : et comme si le (3) gibet et la mort n'eussent point eu pour lui assez de bassesse, il a choisi volontairement de tous les supplices le plus honteux, et de toutes les morts la plus inhumaine. En effet, le tourment de la croix qu'est-ce autre chose qu'une longue mort, par laquelle la vie est arrachée peu à peu avec une violence incroyable, pendant qu'une nudité ignominieuse expose le pauvre supplicié à la risée des spectateurs inhumains ? Si bien que le misérable patient semble en quelque sorte n'être élevé au-dessus de ce bois infâme, qu'afin de découvrir de plus loin une multitude de peuple, qui repaît ses yeux du spectacle de sa misère.

Non, l'imagination humaine ne se peut rien représenter [p. 2] de plus effroyable; et jamais on n'a rien inventé ni de plus rigoureux pour les scélérats, ni de plus infâme pour les esclaves. Aussi le Maître de l'éloquence, accusant un gouverneur de province d'avoir fait crucifier un Romain, représente (4) cette action comme la plus noire et la plus furieuse qui puisse tomber dans l'esprit d'un homme, et proteste que par un tel attentat la liberté publique et la majesté de l'Empire était violée (a). C'était assez d'être né libre, fidèles, pour

a. Cicer., *in Verrem*, VII.

1. *Édit.* Le.

2. *Var.* après avoir vécu comme.

3. *Var.* le supplice.

4. *Var.* s'écrie que la liberté publique est anéantie et que la majesté de l'Empire est violée.

être exempt de cet horrible supplice. Il ne fallait pas seulement que ceux que l'on attachait à la croix fussent les plus détestables de tous les mortels, mais encore les derniers et les plus abjects. Ainsi ([1]), ce que les Romains trouvaient insupportable pour leurs citoyens, les Juifs parricides l'ont fait souffrir à leur Roi.

Mais ce qui surpasse tous les malheurs, c'est que, selon la remarque du saint Apôtre, « le crucifié est maudit de Dieu ([a]), » comme il est écrit au Deutéronome : « Maudit de Dieu le pendu au bois ([b])! » Et qu'y a-t-il donc de plus honteux que la croix, puisque nous y voyons jointes ensemble l'exécration des hommes, et la malédiction du Dieu tout-puissant? Après cela, dites-moi, je vous prie, quelle est notre audace de ne rougir pas d'adorer un Maître pendu? et où est le front de l'Apôtre, qui ayant dit aux Corinthiens « qu'il ne souffrira pas que sa gloire lui soit ravie ([c]), » ne craint pas de dire aux Galates : « A Dieu ne plaise que je me glorifie en autre [p. 3] chose qu'en la croix de JÉSUS! » Quel honneur, quelle gloire à un homme qui témoigne en être jaloux? Ah! pénétrons sa pensée, chrétiens, et apprenons à nous glorifier avec lui dans les opprobres de notre Sauveur. Pour cela, suivez, s'il vous plaît, ce raisonnement.

La gloire du chrétien ne peut être que la gloire de Dieu; d'autant que le chrétien ne trouve rien digne ([2]) de son ambition et de son courage, que les choses divines et immortelles. Or, la gloire de Dieu consiste en deux choses : premièrement en sa puissance absolue, et après en sa miséricorde infinie. Car, pour avoir de la gloire, il faut être grand, et il faut faire éclater sa grandeur. Si l'éclat n'est appuyé sur une grandeur solide, il est faible, et n'a qu'un faux jour; et si la grandeur est cachée, elle ne brille pas de cette belle et pure lumière, sans laquelle la gloire ne peut subsister. Je dis donc que la gloire de Dieu est en sa puissance et en sa bonté. Par la première, il est majestueux en lui-même; par l'autre, il est magnifique envers nous. Par la puissance, il enferme

a. Gal., III, 13. — *b. Deut.*, XXI, 23. — *c.* I *Cor.*, IX, 15.
1. *Var.* Et.
2. *Édit.* rien qui soit digne.

en son sein des trésors et des richesses immenses; mais c'est la miséricorde qui ouvre ce sein, pour les faire inonder sur les créatures. La puissance est comme la source, et la [p. 4] miséricorde est comme un canal. La puissance fournit ce que distribue la miséricorde; et c'est du mélange de ces deux choses que naît ce divin éclat que nous appelons la gloire de Dieu.

Ce qui a fait dire ces beaux mots au Psalmiste (dans le Psaume LXI) : « Dieu, dit-il, a parlé une fois. » J'entends ici par cette parole le bruit de la gloire de Dieu, qui retentit par tout l'univers, selon ce que dit le même Psalmiste : « Les cieux racontent la gloire de Dieu, et le firmament publie la grandeur de ses œuvres ([a]). » Dieu donc a parlé une fois, dit David : et qu'est-ce qu'il a dit, grand prophète ? « Il a parlé une fois ; et j'ai, dit-il, entendu ces deux choses, qu'à Dieu appartient la puissance, et qu'à lui appartient la miséricorde ([b]). » Par où vous voyez manifestement que Dieu ne se glorifie que de sa puissance et de sa bonté. C'est la véritable gloire de Dieu, parce que la miséricorde divine, touchée de compassion de la bassesse des créatures, et sollicitant en leur faveur la puissance, en même temps qu'elle orne ce qui n'a aucun ornement par soi-même, elle fait retourner tout l'honneur à Dieu, qui seul est capable de relever ce qui n'est rien par sa condition naturelle.

Ces choses étant ainsi supposées, passons outre maintenant, et disons : La gloire de notre Dieu est en sa puissance et en sa bonté, ainsi que nous l'avons vu fort évidemment : or, c'est en la croix que paraissent le mieux la puissance et la miséricorde divine ; ce que je me propose de vous faire voir, avec la grâce du Saint-Esprit. C'est pourquoi l'apôtre saint Paul, qui dit « que tout l'Évangile consiste en la croix, » appelle l'Évangile « la force et la puissance de Dieu ([c]). » Et d'ailleurs il ne nous prêche autre chose, sinon que « la croix nous rend Dieu propice, et nous assure sa miséricorde par Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST ([d]). » Par conséquent il est vrai [p. 5] que la croix est la gloire des chrétiens ; et

a. Ps., XVIII, 2. -- *b. Ibid.*, LXI, 12, 13. — *c.* I *Cor.*, I, 17, 18. — *d. Ephes.*, II, 16, 18 ; *Coloss.*, I, 20.

quand je vous aurai montré dans le supplice de notre Maître ces deux qualités excellentes, je pourrai dire avec l'apôtre saint Paul : « Mes frères, à Dieu ne plaise que je me glorifie en autre chose qu'en la croix de JÉSUS! » C'est le sujet de cet entretien. Je considère aujourd'hui comme les deux bras de la croix du Sauveur JÉSUS : dans l'un je me représente un trésor infini de puissance, et dans l'autre, une source immense de miséricorde.

Inspirez-nous, ô Seigneur JÉSUS! afin que nous célébrions dignement la gloire de votre croix. Et vous, ô peuple d'acquisition ([a]), vous que le sang du prince JÉSUS a délivré d'une servitude éternelle, contemplez attentivement les merveilles de la mort triomphante de notre invincible libérateur. Commençons avec l'assistance de Dieu, et glorifions sa toute-puissance dans l'Exaltation de sa croix.

PREMIER POINT.

Si vous voyez Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST abandonné à la fureur des bourreaux, s'il rend l'âme parmi des douleurs incroyables, ne vous imaginez pas, chrétiens, qu'il soit réduit à cette extrémité par faiblesse ou par impuissance. Ce n'est pas la rigueur des tourments qui le fait mourir : il meurt, parce qu'il le veut; « et il sort du monde sans contrainte, parce qu'il y est venu volontairement : » *Abcessit potestate* ([1]), *quia non venerat necessitate* ([b]). La mort dans les animaux est une défaillance de la nature : la mort en JÉSUS-CHRIST est un effet de puissance. C'est pourquoi lui-même parlant de sa mort (en saint Jean, chapitre x) : « J'ai, dit-il, [p. 6] la puissance de quitter la vie, et j'ai la puissance de la reprendre. » Où vous voyez manifestement qu'il met en même rang sa résurrection et sa mort; et qu'il ne se glorifie pas moins du pouvoir qu'il a de mourir, que de celui qu'il a de ressusciter.

Et, en effet, ne fallait-il pas qu'il eût en lui-même un préservatif infaillible contre la mort, puisque par sa seule parole il faisait revivre des corps pourris et ranimait la corruption?

a. I *Petr.*, II, 9. — *b.* S. Aug., *in Joan.* Tract. XXXI, n. 6.
1. *Ms. voluntate.* Le mot est même en surcharge.

Ce jeune mort de Naïm, et la fille du prince de la Synagogue, et le Lazare déjà puant ([a]), n'ont-ils pas ressenti la vertu de cette parole vivifiante? Celui donc qui avait le pouvoir de rendre la vie aux autres, avec quelle facilité pouvait-il se la conserver à lui-même? En vain s'efforcerait-on de faire tarir ([1]) les fontaines d'eau vive : à mesure que vous en ôtez ([2]), la source toujours féconde répare sa perte par elle-même, et s'enrichit continuellement de nouvelles eaux : ainsi était-il ([3]) du Sauveur Jésus. Il avait en lui-même une source éternelle de vie, je veux dire le Verbe divin; et cette source est trop abondante pour pouvoir être jamais épuisée. Frappez tant que vous voudrez, ô bourreaux ! faites des ouvertures de toutes parts sur le corps de mon aimable [p. 7] Sauveur, afin de faire, pour ainsi dire, écouler cette belle vie : il en porte la source en lui-même; et comme cette source ne peut tarir, elle ne cessera jamais de couler, si lui-même ne retient son cours. Mais ce que votre haine ne peut pas faire, son amour le fera pour notre salut. Lui qui commande, ainsi qu'il lui plaît, à la santé et aux maladies, il commandera à la vie de se retirer pour un temps de son divin corps. Il ne veut pas que la nécessité naturelle ait aucune part dans sa mort, parce qu'il en réserve toute la gloire à la charité infinie qu'il a pour les hommes. Par où vous voyez, chrétiens, « que notre Maître est mort par puissance, et non pas ([4]) par infirmité : » *Potestate mortuus est*, dit saint Augustin ([b]).

Aussi l'évangéliste saint Jean observe une chose qui mérite d'être considérée : c'est que le Sauveur, étant à la croix, fit ([5]) une revue générale sur tout ce qui était écrit de lui dans les prophéties ; et voyant qu'il ne lui restait plus rien à faire, que de prendre ce breuvage amer que lui promettait le Psalmiste, il demanda à boire, « afin que toutes choses fussent accomplies ([c]). » « J'ai soif, dit-il aussitôt, puis, après

a. Luc., VII, 15 ; *Marc.*, V, 42 ; *Joan.*, XI, 44. — *b. De Nat. et Grat.*, n. 26. — *c. Joan.*, XIX, 28.

1. *Var.* (introduite dans le texte par les éditeurs, avec un mot ajouté) : de faire sécher les grandes rivières.

2. *Var.* parce que la source...

3. Bossuet a effacé *en* dans cette locution.

4. Mot oublié par les éditeurs.

5. *Édit.* fait.

avoir légèrement goûté de la langue le fiel et le vinaigre qu'on lui présentait, il remarqua lui-même que tout était consommé, qu'il avait exécuté de point en point toutes les volontés de son Père : et enfin, ne voyant plus rien qui le pût retenir au monde, élevant fortement sa voix, il rendit l'âme avec une action si paisible, si libre, si préméditée, qu'il était aisé de juger que personne ne la lui ôtait, mais qu'il la donnait lui-même de son plein gré, ainsi qu'il l'avait assuré (en saint Jean, chapitre x) : « Personne, dit-il, ne m'ôte mon âme ; mais je la donne moi-même de ma pure et franche [p. 8] volonté. »

O gloire ! ô puissance du crucifié ! Quel autre voyons-nous qui s'endorme si précisément quand il veut, comme Jésus est mort quand il lui a plu ? Quel homme méditant un voyage marque si certainement l'heure de son départ, que Jésus a marqué l'heure de son trépas ([1]) ? De là vient que le centenier, qui avait ordre de garder la croix, considérant cette mort non seulement si tranquille, mais encore si délibérée, et entendant ce grand cri dont Jésus accompagna son dernier soupir, étonné de voir tant de force dans cette extrémité de faiblesse, il s'écria lui-même tout effrayé : « Vraiment cet homme est le Fils de Dieu ([a]) ; » et lui, qui ne faisait point d'état du Sauveur vivant, reconnut tant de puissance en sa mort, qu'elle lui fit confesser sa divinité.

Vous dirai-je ici, chrétiens, à la gloire de la croix de Jésus, que ce mort que vous y voyez attaché, remue le ciel et les éléments, qu'il renverse tout l'ordre du monde, qu'il obscurcit le soleil et la lune, et, si j'ose parler de la sorte, qu'il fait appréhender à toute la nature le désordre et la confusion du premier chaos ? Certes, je vous entretiendrais volontiers de tant d'étranges événements, n'était que je me suis proposé de vous dire de plus grandes choses. La croix a dompté les démons ; la croix a abattu l'orgueil et l'arrogance des hommes ; la croix a renversé leur fausse sagesse, et a triomphé de leurs cœurs. J'estime plus glorieux d'avoir remporté

a. Marc., XV, 39.

1. Ces trois phrases sont une éloquente addition. Elle est placée en haut de la page, le manuscrit n'ayant aucune marge.

une si belle victoire ([1]) que d'avoir troublé l'ordre de l'univers, parce que je ne vois rien dans tout l'univers de plus indocile, ni de plus fier, ni de plus indomptable, que le cœur de l'homme. C'est en cela que la croix me paraît [p. 9] puissante, et vous le verrez très évidemment par la suite de ce discours. Renouvelez, s'il vous plaît, vos attentions, et suivez mon raisonnement.

Où la puissance paraît le mieux, c'est dans la victoire, surtout quand on la gagne sur des ennemis superbes et audacieux. Or, fidèles, ce Dieu infiniment bon, sous le règne duquel toutes les créatures seraient heureuses si elles étaient soumises, il a eu des rebelles et des ennemis, parce qu'il y a eu des ingrats et des insolents. Il a fallu dompter ces rebelles. Mais pourquoi les dompter par la croix ? C'est le miracle de la toute-puissance, c'est le grand mystère du christianisme. Pénétrons dans ces vérités adorables, sous la conduite des Écritures.

Sachez donc que le plus grand ennemi de Dieu, celui qui lui est le plus insupportable, celui qui choque le plus sa grandeur et sa souveraineté, c'est l'orgueil. Car encore que les autres vices abusent des créatures de Dieu contre son service, ils ne nient pas qu'elles ne soient à lui ; au lieu que l'orgueil, autant qu'il le peut, les tire de son domaine. Et comment ? C'est parce que l'orgueilleux se veut rendre maître de toutes choses ; il croit que tout lui est dû : son ordinaire est de s'attribuer tout à lui-même ; et par là il se fait lui-même son Dieu, secouant le joug de l'autorité souveraine. C'est pourquoi le diable s'étant élevé par une arrogance extraordinaire, les Écritures ont dit qu'il avait affecté la divinité ([a]) : et Dieu lui-même nous déclare souvent qu'il est un Dieu jaloux ([b]), qui ne peut souffrir les superbes ; qu'il rejette les orgueilleux de devant sa face ([c]) ; parce que les superbes sont ses rivaux, et veulent traiter d'égal avec lui : par conséquent il est véritable que l'orgueil est le capital ennemi de Dieu ([2]).

a. Is., XIV, 14. — *b. Exod.*, XXXIV, 14. — *c. Is.*, XLII, 8.

1. *Var.* Cette victoire me semble plus glorieuse.

2. Bossuet montre ailleurs que c'est aussi le capital ennemi de l'homme. (Voy. *Traité de la Concupiscence*, ch. XXIII.)

En effet, n'est-ce pas l'orgueil, chrétiens, qui a [p. 10] soulevé contre lui tout le monde? L'orgueil est premièrement monté dans le ciel, où est le trône de Dieu, et lui a débauché ses anges; il a porté jusques dans son sanctuaire le flambeau de rébellion (1). Après, il est descendu dans la terre, et ayant déjà gagné les intelligences célestes, il s'est servi d'elles pour dompter les hommes. Lucifer, cet esprit superbe, conservant sa première audace, même dans les cachots éternels, ne conçoit que de furieux desseins. Il médite de subjuguer l'homme, à cause que Dieu l'honore et le favorise : mais sachant qu'il n'y peut réussir tant que les hommes demeureront dans la soumission pour leur Créateur, il en fait premièrement des rebelles, afin d'en faire après cela des esclaves. Pour les rendre rebelles, il fallait auparavant les rendre orgueilleux. Il leur inspire donc l'arrogance qui le possède : de là (2) l'histoire de nos malheurs ; de là cette longue suite de maux qui affligent notre nature, opprimée par la violence de ce tyran.

Enflé de ce bon succès, il se déclare publiquement le rival de Dieu : il abolit son culte par toute la terre ; il se fait adorer en sa place par les hommes qu'il a assujettis à sa tyrannie. C'est pourquoi le Fils de Dieu l'appelle « le prince du monde (a), » et l'Apôtre encore plus énergiquement, « le dieu de ce siècle (b). » Voilà de quelle sorte l'orgueil a armé le ciel et la terre, tâchant d'abattre le trône de Dieu. C'est lui qui est le père de l'idolâtrie : car c'est par l'orgueil que les hommes, méprisant l'autorité légitime, et devenus amoureux d'eux-mêmes, se sont fait des divinités [p. 11] à leur mode. Ils n'ont point voulu de Dieu (3) que ceux qu'ils faisaient ; ils n'ont plus adoré que leurs erreurs et leurs fantaisies : dignes, certes, d'avoir des dieux de pierre et de bronze, et de servir aux créatures inanimées, eux qui se lassaient du culte du Dieu vivant, qui les avait formés à sa ressemblance. Ainsi toutes les créatures, agitées de l'esprit d'orgueil qui domi-

a. Joan., XII, 31. — *b.* II *Cor.*, IV, 4.

1. *Édit.* de la rébellion.

2. *Var.* de cette sorte l'orgueil arme contre Dieu toutes les créatures.

3. *Édit.* de dieux que ceux... — Cette correction fait contresens.

nait par tout l'univers, faisaient la guerre à leur Créateur avec une rage impuissante.

« Élevez-vous, Seigneur ; que vos ennemis disparaissent, et que ceux qui vous haïssent soient renversés devant votre face ([a]). » Mais, ô Dieu, de quelles armes vous servez-vous pour défaire ces escadrons furieux ? Je ne vois ni vos foudres, ni vos éclairs, ni cette majesté redoutable devant laquelle les plus hautes montagnes s'écoulent comme de la cire : je vois seulement une chair meurtrie et du sang épanché avec violence, et une mort infâme et cruelle, une croix et une couronne d'épines : c'est tout votre appareil de guerre : c'est tout ce que vous opposez à vos ennemis. Justement, certes, justement ; et en voici la raison solide ([1]), que je vous prie, chrétiens, de considérer.

C'est honorer l'orgueil que d'aller contre lui par la force ; il faut que l'infirmité même le dompte. Ce n'est pas assez qu'il succombe, s'il n'est contraint de reconnaître son impuissance : il faut le renverser par ce qu'il dédaigne le plus. Tu t'es élevé, ô Satan, tu t'es élevé contre Dieu de toute ta force : Dieu descendra contre toi armé seulement de faiblesse, afin de [p. 12.] montrer combien il se rit de tes téméraires projets. Tu as voulu être le Dieu de l'homme ; un homme sera ton Dieu. Tu as amené la mort sur la terre ; la mort ruinera tes desseins. Tu as établi ton empire en attachant les hommes à de faux honneurs, à des richesses mal assurées, à des plaisirs pleins d'illusion ; les opprobres, la pauvreté, l'extrême misère, la croix en un mot détruira ton empire de fond en comble. O puissance de la croix de Jésus !

Les vérités de Dieu étaient bannies de la terre ; tout était obscurci par les ténèbres de l'idolâtrie. Chose étrange, mais très véritable ! les peuples les plus polis avaient les religions les plus ridicules ; ils se vantaient de n'ignorer rien, et ils étaient si misérables que d'ignorer Dieu. Ils réussissaient en toutes choses jusqu'au miracle : sur le fait de la religion, qui est le capital de la vie humaine, ils étaient entièrement insensés.

a. Ps., LXVII, 1.

1. Cette *raison solide* est soulignée en entier au manuscrit.

Qui le pourrait croire, fidèles, que les Égyptiens, les pères de la philosophie ; les Grecs, les maîtres des belles [1] arts ; les Romains, si graves et si avisés, que leur vertu faisait dominer par toute la terre : qui le croirait, qu'ils eussent adoré les bêtes, les éléments, les créatures inanimées, des dieux parricides et incestueux ? que non seulement les fièvres et les maladies, mais les vices les plus infâmes et les plus brutales des passions eussent leurs temples dans Rome ? Qui ne serait contraint de dire, en ce lieu, que Dieu avait abandonné à l'erreur ces grands mais superbes esprits, qui ne voulaient pas le reconnaître ? et qu'ayant quitté la véritable lumière, le « dieu de ce siècle » les a aveuglés pour ne voir pas des choses si manifestes ?

Et le monde et les maîtres du monde, le diable les tenait captifs et tremblants sous de serviles religions, desquelles [p. 13] néanmoins ils étaient jaloux, non moins que de la grandeur de leur république. Qu'y avait-il de plus méchant que leurs dieux ? quoi de plus superstitieux que leurs sacrifices ? quoi de plus impur que leurs profanes mystères ? quoi de plus cruel que leurs jeux, qui faisaient parmi eux une partie du culte divin ? jeux sanglants et dignes de bêtes farouches, où ils soûlaient leurs faux dieux de spectacles barbares et de sang humain! Cependant tant de philosophes, tant de grands esprits, que le bel ordre du monde forçait à reconnaître l'unique Divinité qui gouverne toute la nature, encore qu'ils fussent choqués de tant de désordres, ils n'ont pu persuader aux hommes de les quitter. Avec leurs raisonnements si sublimes, avec leur éloquence toute-puissante, ils n'ont pu désabuser les peuples de leurs ridicules cérémonies et de leur religion monstrueuse.

Mais sitôt que la croix de Jésus a commencé de paraître au monde, sitôt que l'on a prêché la mort et le supplice du Fils de Dieu, les oracles menteurs se sont tus, le règne des idoles a été peu à peu ébranlé ; enfin elles ont été renversées : et Jupiter, et Mars, et Neptune, et l'égyptien Sérapis, et tout ce que l'on adorait dans la terre, a été enseveli dans

1. Deforis corrige : *des beaux-arts*. Mais voy. un autre exemple du féminin, ci-dessus (*Zizanies*, p. 225).

l'oubli. Le monde a ouvert les yeux pour reconnaître le Dieu créateur, et s'est étonné de son ignorance. L'extravagance du christianisme a été plus forte que la plus sublime philosophie. La simplicité de douze pêcheurs sans secours, sans éloquence, sans art, a changé la face de l'univers. Ces pêcheurs ont été plus heureux que ce fameux Athénien, [p. 14] (1) à qui la fortune, ce lui semblait, apportait les villes prises dans des rets. Ils ont pris tous les peuples dans leurs filets, pour en faire la conquête de JÉSUS-CHRIST, qui ramène tout à Dieu par sa croix.

Car vous remarquerez, chrétiens, que tandis qu'il a conversé parmi nous, encore qu'il fît des miracles extraordinaires, encore qu'il eût à la bouche des paroles de vie éternelle, il a eu peu de sectateurs. Ses amis mêmes rougissaient souvent de se voir rangés (2) sous la discipline d'un Maître si méprisé. Mais est-il monté sur la croix, est-il mort à ce bois infâme, quelle affluence (3) de peuples accourent à lui ! O Dieu, quel est ce nouveau prodige ? Maltraité et mésestimé dans la vie, il commence à régner après qu'il est mort. Sa doctrine toute céleste, qui devait le faire respecter partout, le fait attacher à la croix : et cette croix infâme, qui devait le faire mépriser partout, le rend vénérable à tout l'univers. Sitôt qu'il a pu étendre les bras, tout le monde a recherché ses embrassements. Il ne (4) s'est [pas] plus tôt élevé de terre que, selon qu'il l'avait prédit en son Évangile, « il a attiré à lui toutes choses (a), » et a changé l'instrument du plus infâme supplice en une machine céleste pour enlever tous les cœurs. Ce mystérieux grain de froment n'est pas plus tôt tombé dans la terre qu'il s'est multiplié par sa propre corruption ; c'est-à-dire, que le Sauveur est tombé de la croix au sépulcre ; et, par un merveilleux contre-coup, tous les peuples sont tombés à ses pieds.

Voyez cette affluence de gens qui, de toutes les parties

a. *Joan.*, XII, 32.

1. Timothée, fils de Conon. (Plutarch., *Vit. parall.*)

2. *Var.* On rougissait de se ranger...

3. *Var.* quel concours de peuples viennent à lui !

4. *Édit.* « Ce mystérieux grain de froment, *etc.* » Phrase dont la vraie place se trouvera un peu plus loin.

de la terre, accourent à la croix de Jésus ; qui non seulement se glorifient de porter son nom, mais s'empressent à imiter ses souffrances, à être déshonorés pour sa gloire, à mourir pour l'amour de lui. Si quelqu'un parmi les anciens[p. 15] méprisait la mort, on admirait cette fermeté de courage comme une chose presque inouïe. Grâce à la croix de Jésus, ces exemples sont si communs parmi nous, que leur abondance nous empêche de les raconter. Depuis qu'on a prêché un Dieu mort, la mort a eu pour nous des délices : on a vu la vieillesse la plus décrépite et l'enfance la plus imbécile, les vierges tendres et délicates y courir comme à l'honneur du triomphe. C'est pourquoi on disait que les chrétiens étaient un certain genre d'hommes destinés et comme dévoués à la mort. La croix toute-puissante avait familiarisé avec eux ce fantôme hideux, qui est l'horreur de toute la nature. Le monde s'est plus tôt lassé de tuer que les chrétiens n'ont fait de souffrir. Toutes les inventions de la cruauté se sont épuisées pour ébranler la foi de nos pères ; toutes les puissances du monde s'y sont employées : mais, ô aveugle fureur, qui établit ce qu'elle pense détruire! C'est par la croix que le roi Jésus a résolu de conquérir tout le monde : c'est pourquoi il imprime cette croix victorieuse sur le corps de ses braves soldats, en les associant à ses souffrances : c'est par là qu'ils surmonteront tous les peuples ; ils désarmeront leurs persécuteurs par leur patience ; les loups à la fin deviendront agneaux, en immolant les agneaux à leur cruauté.

Il faut que la croix de Jésus soit adorée par toute la terre : son empire n'aura point de bornes, parce que sa puissance n'a point de limites ; elle étendra sa domination jusqu'aux provinces les plus éloignées, jusqu'aux îles les plus inaccessibles, jusqu'aux nations les plus inconnues. Quelle joie en vérité, fidèles, de voir et barbares et Grecs, et les Scythes et les Arabes, et les Indiens, et tous les peuples du monde, faire tous ensemble un nouveau royaume, qui aura pour sa loi l'Évangile, [p. 16] et Jésus pour son chef, et la croix pour son étendard ! Rome même, cette ville superbe, après s'être si longtemps enivrée du sang des martyrs de Jésus, Rome, la maîtresse, baissera la tête ; elle portera plus loin

ses conquêtes par la religion de Jésus qu'elle n'a fait autrefois par ses armes ; et nous lui verrons rendre plus d'honneur au tombeau d'un pauvre pêcheur qu'au temple de son Romulus.

Vous y viendrez aussi, ô Césars ! Jésus crucifié veut voir abattue à ses pieds la majesté de l'empire. Constantin, ce triomphant empereur, dans le temps marqué par la Providence, élèvera l'étendard de la croix au-dessus des aigles romaines. Par la croix il surmontera les tyrans ; par la croix il donnera la paix à l'empire; par la croix il affermira sa maison : la croix sera son unique trophée, parce qu'il publiera hautement qu'elle lui a donné toutes ses victoires.

Certes je ne m'étonne plus, ô Seigneur Jésus, si, peu de temps devant ([1]) votre mort, vous vous écriiez avec tant de joie que votre heure glorieuse approchait, et « que le prince du monde allait être bientôt chassé ([a]). » Je ne m'étonne plus si je vous vois dans le palais d'Hérode, et devant le tribunal de Pilate, avec une contenance si ferme, bravant pour ainsi dire la pompe de la cour royale et la majesté des faisceaux romains par la générosité de votre silence. C'est que vous sentiez bien que le jour de votre crucifiement était pour vous un jour de triomphe. En effet, vous avez triomphé, ô Jésus ! et vous menez en triomphe les puissances des ténèbres captives et tremblantes après votre croix. « Vous avez surmonté le monde, non par le fer, mais par le bois : » *Domuit orbem, non ferro, sed ligno* ([b]). [P. 17] Car il était bien digne de votre grandeur « de vaincre la force par l'impuissance, et les choses les plus hautes par les plus abjectes, et ce qui est par ce qui n'est pas, comme parle l'Apôtre ([c]), et une fausse et superbe sagesse par une sage et modeste folie. » Par ce moyen, vous avez fait voir qu'il n'y avait rien de faible en vos mains, et que vous faites des foudres de tout ce qu'il vous plaît employer.

Mais ne vous dirai-je pas, chrétiens, une belle marque que nous a donnée Jésus-Christ, pour nous convaincre très évidemment que c'est la croix qui a opéré ces merveilles ?

a. Joan., XII, 31. — *b.* S. Aug., *in Ps.* LIV, n. 12. — *c.* I *Cor.*, I, 27, 28.
1. *Édit.* avant.

C'est que sous le règne de Constantin, dans le temps que la paix fut donnée à l'Église, que le vrai Dieu fut reconnu publiquement par toute la terre, que tous les peuples du monde confessèrent la divinité de JÉSUS, la croix de notre bon Maître, qui n'avait point paru jusqu'alors, fut reconnue par des miracles extraordinaires, dont toute l'antiquité s'est glorifiée. Elle fut exaltée dans un temple auguste à la gloire du Crucifié, et à la consolation des fidèles. Est-ce par un événement fortuit que cela s'est rencontré dans ce temps ? une chose si illustre est-elle arrivée sans quelque ordre secret de la Providence ? Ah ! ne le croyez pas, chrétiens. Et quoi donc ? C'est que tout a fléchi sous le joug du Sauveur JÉSUS. Les puissances infernales sont confondues ; tout le monde vient adorer le vrai Dieu dans l'Église, qui est son temple, et par JÉSUS-CHRIST, qui est son pontife.

Paraissez, paraissez, il est temps, ô croix, qui avez fait ces miracles! C'est vous qui avez brisé les idoles ; c'est vous qui avez subjugué les peuples ; c'est vous qui avez donné la victoire aux valeureux soldats de JÉSUS,qui ont tout surmonté par la patience. [P. 18] Vous serez gravée sur le front des rois ; vous serez le principal ornement de la couronne des empereurs ; vous serez l'espérance et la gloire des chrétiens, qui diront avec l'apôtre saint Paul, « qu'ils ne veulent jamais se glorifier, si ce n'est en la croix de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST ; » à cause que la croix, par la bienheureuse victoire qu'elle a remportée en faisant éclater la toute-puissance divine, a aussi répandu sur nous les trésors de sa miséricorde : c'est ce qui me reste à vous dire en peu de paroles.

SECOND POINT.

Ce nous est, à la vérité, une grande gloire de servir un Dieu si puissant qu'est celui que nous adorons ; mais c'est particulièrement sa miséricorde qui nous oblige à nous glorifier en lui seul. Qui ne se tiendrait infiniment honoré de voir un Dieu si grand qui met sa gloire à nous enrichir ? Et n'est-ce pas nous presser vivement de mettre toute la nôtre à le louer ? C'est ce que fait la miséricorde. Ce Dieu, qui, par sa toute-puissance, est si fort au-dessus de nous, lui-même par

sa bonté daigne se rabaisser jusqu'à nous, et nous communique tout ce qu'il est par une miséricordieuse condescendance. Avouons que cela touche les cœurs; et que s'il est glorieux à la toute-puissance de faire craindre la miséricorde, il ne l'est pas moins à la miséricorde de ce qu'elle fait aimer la puissance.

Car, certes, il y a de la gloire à se faire aimer; c'est pourquoi le grave Tertullien ([1]), dans le second livre contre Marcion, nous enseigne que, « dans l'origine des choses, Dieu [p. 19] n'avait que de la bonté, et que sa première inclination, c'est de nous bienfaire : » *Deus a* ([2]) *primordio tantum bonus.* Et la raison qu'il en rend est bien évidente, et bien digne d'un si grand homme : car pour bien connaître quelle est la première des inclinations, il faut choisir celle qui se trouvera la plus naturelle, d'autant que la nature est le principe de tout le reste. Or, notre Dieu, chrétiens, a-t-il rien de plus naturel que cette inclination de nous enrichir par la profusion de ses grâces ? Comme une source envoie ses eaux naturellement, comme le soleil naturellement répand ses rayons; ainsi Dieu naturellement fait du bien. Étant bon, abondant, plein de trésors infinis par sa dignité naturelle, il doit être aussi, par nature, bienfaisant, libéral, magnifique.

Quand il te punit, ô impie, la raison n'en est pas en lui-même : il ne veut pas que personne périsse. C'est ta malice, c'est ton ingratitude qui attire son indignation sur ta tête. Au contraire, si nous voulons l'exciter à nous faire du bien, il n'est pas nécessaire de chercher bien loin des motifs : sa nature, d'elle-même si bienfaisante, lui est un motif très pressant, et une raison qui ne le quitte jamais ([3]). Quand il nous fait du mal, il le fait à cause de nous ; quand il nous fait du bien, il le fait à cause de lui-même. « Ce qu'il est bon, c'est du sien, c'est de son propre fonds, dit Tertullien; ce qu'il est juste, c'est du nôtre : » c'est nous qui fournissons par nos crimes la matière à sa juste [p. 20] vengeance : *De suo opti-*

1. *Ms.* Tertullian, *corrigé :* Tertullien.
2. *Ms. ab initio.*
3. Ce développement est identique à ce que nous avons lu dans le sermon *sur la Bonté et la rigueur de Dieu* (Voy p. 137) ; mais ce qui suit va être traité d'une manière plus concise qu'en 1652 (Cf. p. 138).

mus, de nostro justus ([a]). Il est donc vrai, ce que nous disions, que Dieu n'a pu commencer ses ouvrages que par un épanchement général de sa bonté sur les créatures, et que c'est là par conséquent sa plus grande gloire.

Maintenant je vous demande, le Sauveur JÉSUS, notre amour et notre espérance, notre pontife, notre avocat, notre intercesseur, pourquoi est-il monté sur la croix ? pourquoi est-il mort sur ce bois infâme ? qu'est-ce que nous en apprend le grand Apôtre saint Paul ([b]) ? N'est-ce pas « pour renouveler toutes choses en sa personne, » pour ramener tout à la première origine, pour reprendre les premières traces de Dieu son Père, et réformer les hommes selon le premier dessein de ce grand ouvrier ? C'est la doctrine du christianisme. Donc ce qui a porté le Sauveur à vouloir mourir en la croix, c'est qu'il était touché de ces premiers sentiments de son Père; c'est-à-dire, ainsi que je l'ai exposé tout à l'heure, de clémence, de bonté, de charité infinie.

En effet, n'est-ce pas à la croix qu'il a présenté devant le trône de Dieu, non point des génisses et des taureaux, mais sa sainte chair, formée par le Saint-Esprit, oblation sainte et vivante pour l'expiation de nos crimes? N'est-ce pas à la croix qu'il a réconcilié toutes choses, faisant par la vertu de son sang la vraie purification de nos âmes ([c]) ? Les hommes étaient révoltés contre Dieu, ainsi que nous le disions dans la première partie ; et d'autre part, la justice divine était [p. 21] prête à les précipiter dans l'abîme en la compagnie des démons, dont ils avaient suivi les conseils et imité la présomption ; lorsque tout à coup notre charitable pontife paraît entre Dieu et les hommes. Il se présente pour porter les coups qui allaient tomber sur nos têtes. Posé sur l'autel de la croix, il répand son sang sur les hommes, il élève à Dieu ses mains innocentes ; et ainsi, « pacifiant le ciel et la terre ([d]), » il arrête le cours de la justice divine, et change une fureur implacable en une éternelle miséricorde.

En suivant l'audace des anges rebelles, nous leur avions vendu nos corps et nos âmes, par un détestable marché ; et

a. De Resurr. Carn., n. 14. — *b. Ephes.*, I, 10 ; *Coloss.*, III, 10. — *c. Ibid.*, I, 20. — *d. Ibid.*, I, 20.

Dieu, sur ce contrat, avait ordonné que nous serions livrés en leurs mains. Dieu l'avait prononcé de la sorte par une sentence dernière et irrévocable. Mais qu'a fait le Sauveur Jésus ? « Il a pris, dit l'apôtre saint Paul ([a]), l'original de ce décret donné contre nous, et il l'a attaché à la croix. » Pour quelle raison ? C'est afin, ô Père éternel, que vous ne puissiez voir la sentence qui nous condamne que vous ne voyiez le sacrifice qui nous absout ; afin que si vous rappeliez en votre mémoire ([1]) le crime qui vous irrite, en même temps vous vous souveniez du sang qui vous apaise et vous adoucit. Ainsi a été accompli cet oracle du prophète Isaïe (au chapitre XXVIII) : « Votre traité avec la mort sera annulé, et votre pacte avec l'enfer ne tiendra pas : » *Delebitur fædus vestrum cum morte, et pactum vestrum cum inferno non stabit.* Jésus a rompu ce damnable contrat par une [p. 22] meilleure alliance : dès là nos espérances se sont relevées. Le ciel, qui était de fer pour nous, a commencé de répandre ses grâces sur les misérables mortels : Jésus nous l'a ouvert par sa croix.

C'est pourquoi je la compare à cette mystérieuse échelle qui parut au patriarche Jacob, « où il voyait les anges monter et descendre ([b]). » Que veut dire ceci, chrétiens? N'est-ce pas ([2]) pour nous faire entendre que la croix de notre Sauveur renoue le commerce entre le ciel et la terre ; que par cette croix les saints anges viennent à nous comme à leurs frères et leurs alliés, et en même temps nous apprennent que, par la même croix, nous pouvons remonter au ciel avec eux, pour y remplir les places que leurs ingrats compagnons ont laissées vacantes?

Donc, où mettrons[-nous] notre gloire, mes frères, si ce n'est en la croix de Jésus ? Car, comme dit l'apôtre saint Paul, « si lorsque nous étions ennemis, Dieu nous a réconciliés par la mort de son Fils unique ; maintenant que nous avons la paix avec lui par le sang du Médiateur, comment ne nous comblera-t-il pas de ses dons ? » Et si, étant pécheurs,

a. Coloss., II, 14. — *b. Gen.*, XXVIII, 12.

1. *Var.* si vous vous souveniez...

2. *Lachat :* Est-ce pas...? — Cet éditeur, même quand il n'avait pas le manuscrit sous les yeux, tenait à faire autrement que Deforis, au risque de faire mal si celui-ci avait bien fait. Ici c'était le cas.

Jésus-Christ nous a tant aimés qu'il est mort pour l'amour de nous ; « maintenant que nous sommes justifiés par son sang ([a]), » qui pourrait dire la tendresse de son amour ? Or, si Dieu a usé envers nous d'une telle miséricorde pendant que nous étions des rebelles, que ne fera-t-il pas, maintenant que par la croix du Sauveur nous sommes devenus ses enfants ? « Et celui qui nous a donné son Fils unique, que nous pourra-t-il [p. 23] refuser ([b]) ? »

Pour moi, je vous l'avoue, chrétiens, c'est là toute ma gloire, c'est là mon unique consolation : autrement, dans quel désespoir ne me jetterait pas le nombre infini de mes crimes ? Quand je considère le sentier étroit sur lequel Dieu m'a commandé de marcher, et l'incroyable difficulté qu'il y a de retenir, dans un chemin si glissant, une volonté si volage et si précipitée que la mienne ; quand je jette les yeux sur la profondeur immense du cœur humain, capable de cacher dans ses replis tortueux tant d'inclinations corrompues, dont nous n'aurons nous-mêmes nulles connaissances ; je frémis d'horreur, ô fidèles, et j'ai juste sujet de craindre qu'il ne se trouve beaucoup de péchés dans les choses qui me paraissent les plus innocentes. Et quand même je serais très juste devant les hommes, ô Dieu éternel, quelle justice humaine ne disparaîtra pas devant votre face ? « Et qui serait celui qui pourrait justifier sa vie, si vous entriez avec lui dans un examen rigoureux ([c]) ? » Si le grand Apôtre saint Paul, après avoir dit avec une si grande assurance, « qu'il ne se sent point coupable en lui-même, ne laisse pas de craindre de n'être pas justifié devant vous ([d]), » que dirai-je, moi misérable ? et quels devront donc être les troubles de ma conscience ? Mais, ô mon pontife miséricordieux, mon pontife fidèle et compatissant à mes maux, c'est vous qui répandez une certaine sérénité dans mon âme. Non, tant que je pourrai embrasser votre croix, jamais je ne perdrai l'espérance : tant que je vous verrai à la droite [p. 24] de votre Père avec une nature semblable à la mienne, portant encore sur votre chair les cicatrices de ces aimables blessures que vous avez reçues pour l'amour de moi, je ne croirai jamais que le genre

a. Rom., V, 8-10. — *b. Ibid.*, VIII, 32. — *c. Ps.*, CXLII, 2. — *d.* I *Cor.*, IV, 4.

humain vous déplaise, et la terreur de la majesté ne m'empêchera point d'approcher de l'asile ([1]) de la miséricorde. Cela me rend certain que vous aurez pitié de mes maux : c'est pourquoi votre croix est toute ma gloire, parce qu'elle est toute mon espérance.

Mais est-il bien vrai, chrétiens, que nous nous glorifions en la croix du Sauveur Jésus ? Nos actions ne démentent-elles pas nos paroles ? Ne faudrait-il pas dire plutôt que la croix nous est un scandale, aussi bien qu'elle l'a été aux Gentils ([a]) ? La croix ne t'est-elle pas un scandale à toi, qui dédaignes la pauvreté, qui ne peux souffrir les injures, qui cours après les plaisirs mortels, qui fuis tout ce que tu vois à la croix, oubliant que Notre-Seigneur Jésus-Christ a trouvé sa vie dans la mort, et ses richesses dans la pauvreté, et ses délices dans les tourments, et sa gloire dans l'ignominie ? L'apôtre saint Paul disait à ceux qui voulaient établir la justice par les œuvres et les cérémonies de la Loi, que « si la justice était par la Loi, Jésus-Christ était mort en vain, et que ce grand scandale de la croix était inutile ([b]). » Et ne pourrais-je pas dire aujourd'hui, avec beaucoup plus de raison, qu'en [p. 25] vain ([2]) Jésus-Christ est mort à la croix, puisque n'étant mort qu'afin de nous rendre un peuple agréable à Dieu, nous vivons avec une telle licence que nous contraignons presque les infidèles à blasphémer le saint nom qui a été invoqué sur nous ? En vain Jésus-Christ est à la croix pour renverser la sagesse mondaine, si après sa mort on mène toujours une même vie, si l'on applaudit aux mêmes maximes, si l'on met le souverain bonheur dans les mêmes choses. En vain la croix a-t-elle abattu les idoles par toute la terre, si nous nous faisons tous les jours de nouvelles idoles par nos passions déréglées ; sacrifiant non point à Bacchus, mais à l'ivrognerie ; non point à Vénus, mais à l'impudicité ; non point à Plutus, mais à l'avarice ; non point à Mars, mais à la vengeance ; et leur immolant non des ani-

a. I *Cor.*, I, 23. — *b.* *Gal.*, II, 21 ; V, 11.

1. *Var.* de l'autel.

2. La page 24 ayant été marquée 23 par erreur, les suivantes sont aussi en retard d'une unité. Le sommaire toutefois a désigné exactement les p. 25, 26, en tenant compte de la rectification nécessaire.

maux égorgés, mais nos esprits remplis de l'Esprit de Dieu, et « nos corps qui sont les temples du Dieu vivant, et nos membres qui sont devenus les membres de JÉSUS-CHRIST ([a]). »

C'est donc une chose trop assurée, que la croix de JÉSUS n'est pas notre gloire : car si elle était notre gloire, nous glorifierions-nous, comme nous faisons, dans les vanités ? Pourquoi pensez-vous que l'apôtre saint Paul ne dise pas en ce lieu qu'il se glorifie en la sagesse de JÉSUS-CHRIST, en la puissance de JÉSUS-CHRIST, dans les miracles de JÉSUS-CHRIST, en la résurrection de JÉSUS-CHRIST; mais seulement en la mort et en la croix de JÉSUS-CHRIST ? A-t-il parlé ainsi sans raison ? ou plutôt ne vous souvenez-vous pas que je vous ai dit, à l'entrée de ce [p. 26] discours, que la croix était un assemblage de tous les tourments, de tous les opprobres, et de tout ce qui paraît non seulement méprisable, mais horrible, mais effroyable à notre raison ? C'est pour cela que saint Paul nous dit, « qu'il se glorifie seulement en la croix du Sauveur JÉSUS ; » afin de nous apprendre l'humilité, afin de nous faire entendre que nous autres chrétiens nous n'avons de gloire que dans les choses que le monde méprise.

Eh ! dites-moi, mes frères, le signe du chrétien, n'est-ce pas la croix ? « N'est-ce pas par la croix, dit saint Augustin ([b]), que l'on bénit et l'eau qui nous régénère, et le sacrifice qui nous nourrit et l'onction sainte qui nous fortifie ? » Avez-vous oublié que l'on a imprimé la croix sur vos fronts, quand on vous a confirmés par le Saint-Esprit ? Pourquoi l'imprimer sur le front ? N'est-ce pas que le front est le siège de la pudeur ? JÉSUS-CHRIST par la croix a voulu nous durcir le front contre cette fausse honte, qui nous fait rougir des choses que les hommes estiment basses, et qui sont grandes devant la face de Dieu. Combien de fois avons-nous rougi de bien faire ? Combien de fois les emplois les plus saints nous ont-ils semblé bas et ravalés ? La croix imprimée sur nos fronts nous arme d'une généreuse impudence contre cette lâche pudeur ; elle nous apprend que les honneurs de la terre ne sont pas pour nous.

Quand les magistrats veulent rendre les personnes [p. 27]

a. I *Cor.*, VI, 15, 19 ; *Ephes.*, V, 30. — *b.* *In Joan.* Tract., CXVIII, n. 5.

infâmes et indignes des honneurs humains, souvent ils leur font imprimer sur leurs corps une marque honteuse, qui découvre à tout le monde leur infamie. Vous dirai-je ici ma pensée ? Dieu a imprimé sur nos fronts, dans la partie du corps la plus éminente, une marque devant lui glorieuse, devant les hommes pleine d'ignominie, afin de nous rendre incapables de recevoir aucun honneur sur la terre. Ce n'est pas que ([1]), pour être bons chrétiens, nous soyons indignes des honneurs du monde ; mais c'est que les honneurs du monde ne sont pas dignes de nous. Nous sommes infâmes selon le monde, parce que selon le monde la croix, qui est notre gloire, est un abrégé de toutes sortes d'infamies.

Cependant, comme si le christianisme et la croix de Jésus étaient une fable, nous n'avons d'ambition que pour la gloire du siècle : l'humilité chrétienne nous paraît une niaiserie. Nos premiers pères croyaient qu'à peine les empereurs méritaient-ils d'être chrétiens : les choses à présent sont changées : à peine croyons-nous que la piété chrétienne soit digne de paraître dans les personnes considérables. La bassesse de la croix nous est en horreur ; nous voulons qu'on nous applaudisse et qu'on nous respecte.

Mais ma charge, me direz-vous, veut que je me fasse honorer ([2]) : si on ne respecte les magistrats, toutes choses iront en désordre. [P. 28] Apprenez, apprenez quel usage le chrétien doit faire des honneurs du monde : qu'il les reçoive premièrement avec modestie, connaissant combien ils sont vains ; qu'il les reçoive pour la police, mais qu'il ne les recherche pas pour la pompe ; qu'il imite l'empereur Héraclius, qui déposa la pourpre, et se revêtit d'un habit de pauvre, pour porter la croix de Jésus. Ainsi, que le fidèle se dépouille de tous les honneurs devant la croix de notre bon Maître ; qu'il y paraisse comme pauvre, comme nu et comme mendiant : qu'il songe que, par la naissance, tous les hommes sont ses égaux ; et que les pauvres, dans le christianisme, sont en quelque façon ses supérieurs. Qu'il considère que l'honneur qu'on lui rend n'est pas pour sa propre grandeur,

1. Passage souligné.
2. *Édit.* que je me fasse honneur. — Faute de lecture, qui altère le sens.

mais pour l'ordre du monde, qui ne peut subsister sans cela ; que cet ordre passera bientôt, et qu'il s'élèvera un nouvel ordre de choses où ceux-là seront les plus grands, qui auront été les plus gens de bien, et qui auront mis leur gloire en la croix du Sauveur Jésus.

Adorons la croix dans cette pensée ; assistons dans cette pensée au saint sacrifice qui se fait en mémoire de la Passion du Fils de Dieu. Fasse Notre-Seigneur Jésus-Christ, que nous comprenions combien sa croix est auguste, combien glorieuse, puisqu'elle seule est capable de faire éclater sur les hommes la toute-puissance de Dieu, et de répandre sur eux les trésors immenses de sa miséricorde infinie, en leur ouvrant l'entrée à la félicité éternelle ! *Amen.*

IIe dimanche de l'Avent [1].

SERMON SUR JÉSUS-CHRIST OBJET DE SCANDALE.

Prêché à Metz, le 7 décembre 1653.

Nous conservons à ce sermon, pour la facilité des recherches, le titre qu'il porte dans les éditions : il ne s'applique toutefois exactement qu'au troisième point. Les mots : « A Metz, contre les Juifs », dont on a cruellement abusé contre Bossuet [2], ne sont point de sa main, comme on l'a cru : ce n'est autre chose qu'une note malencontreuse du neveu du grand orateur. C'est donc bien mal à propos qu'on nous présente comme un exemple de dureté un discours dont l'onction est remarquable.

Les caractères du style et de l'éloquence, les particularités de l'écriture et de l'orthographe, nous invitent à ranger ce sermon immédiatement après ceux qu'on vient de lire. Entre le dernier et celui-ci se place chronologiquement la *Lettre à M. de Thiolet* (14 octobre 1653), qui fournit pour l'orthographe et l'écriture un utile point de repère. (Autographe à Metz. — Voy. *Histoire critique de la Prédication de Bossuet*, p. 113-115.)

SOMMAIRE [3] : [*1er point.*] *Pertransiit benefaciendo.* Son cœur écoutait la voix de la misère, il sollicitait son bras. — L'âme se retirant de Dieu laisse le corps sans vigueur (p. 11). — Péché plus grand mal que la peine (p. 12, 13).

[*2e point.*] Pauvres évangélisés (p. 16, 17, 18).

[*3e point.*] Comment s'est-il pu faire *scandalizantur in me?* Raisons pourquoi nous n'entendons [pas] l'œuvre de Dieu, *scandalum :* nous croyons que Dieu renverse tout, quand il rebâtit, comme l'entrepreneur, etc. (p. 21). — Foi doit précéder la vue (p. 22). Soumettre l'entendement aussi bien que la volonté : Croire ce qui est incroyable, faire ce qui est difficile. — Reconnaître la grâce parce que la nature est scandalisée, JÉSUS-CHRIST scandale à tous, même aux chrétiens (p. 25, 26, 27).

---

1. *Mss.* 12821, f. 145-164. Petit in-f°, paginé à l'époque des sommaires.

2. « Le mot est d'autant plus dur qu'il a été écrit sans réflexion ; il exprime naïvement le fond de la pensée de Bossuet. » (Gandar, *Bossuet orateur*, p. 70.) C'est un panégyriste qui parle ainsi !

3. Publié, mais inexactement, par Lachat (VIII, 148). — Bossuet n'analyse pas ici les exordes. En commençant par le premier point, il atteint bientôt la p. 11 de son manuscrit.

Cœci vident, claudi ambulant, leprosi mundantur, surdi audiunt, mortui resurgunt, pauperes evangelizantur : et beatus est qui non fuerit scandalizatus in me.

Les aveugles reçoivent la vue, les sourds entendent, les estropiés marchent, les lépreux sont nettoyés, et les morts revivent ; l'Évangile est annoncé aux pauvres : et bienheureux est celui qui n'est point scandalisé en moi.

(*Matth.*, XI, 5, 6.)

SI nous apprenons (1) des Écritures divines que Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST a toujours été l'unique espérance du monde, la consolation et la joie de tous ceux qui attendaient la rédemption d'Israël, à plus forte raison, chrétiens, devons-nous être persuadés que Jean-Baptiste, son bienheureux précurseur, n'avait point de plus (2) chère occupation que celle d'entretenir son esprit de ce doux objet. C'est pourquoi je me le représente aujourd'hui, dans les prisons du cruel Hérode, comme un homme qui n'a de contentement que d'apprendre ce que son Maître fait parmi les hommes, et comme par ses prédications et par ses miracles il se fait reconnaître à ses vrais fidèles pour le Fils du Dieu tout-puissant. C'est ce qu'il me semble que saint Matthieu nous fait conjecturer en ces mots de notre évangile : « Jean entendant dans les liens les grandes œuvres de JÉSUS-CHRIST, il lui envoya (3) deux de ses disciples, pour lui faire cette demande : Êtes-vous celui qui devez venir, ou si nous en attendons quelque autre (a) ? » Pour moi, je m'imagine, fidèles, que le fruit qu'il espérait de cette ambassade, c'est que ses disciples lui rapportant la réponse de son bon Maître, il ne doutait nullement que sa parole ne dût être pleine d'une si ineffable douceur que, seule, elle serait capable non seulement de chasser les maux d'une dure captivité, mais encore

a. *Matth.*, XI, 2, 3.

1. Cet avant-propos, écrit sur la dernière feuille du manuscrit, est séparé du discours dans toutes les éditions.

2. *Var.* de plus douce pensée que d'occuper.

3. *Édit.* il lui envoie... pour lui demander.

d'adoucir les amertumes de cette vie. Chères sœurs, dans cette prison volontaire où vous vous êtes jetées pour l'amour de Dieu, dites-moi, que pourriez-vous faire sans la douce méditation des mystères du Sauveur JÉSUS ? Et n'est-ce pas cette seule pensée qui fait triompher en vos cœurs une sainte joie dans une vie si laborieuse ? Oui, certes, il le faut avouer, Dieu a répandu une certaine grâce sur toutes les paroles et sur toutes les actions du Seigneur JÉSUS ; y penser, c'est la vie éternelle. Oui, son nom est un miel à nos bouches, et une lumière à nos yeux, et une vive ([1]) flamme à nos cœurs: et lorsque, remplis de l'Esprit de Dieu, nous concevons en nos âmes le Sauveur JÉSUS, nous ressentons une joie à peu près semblable à celle que sentit l'heureuse Marie, lorsque, couverte de la vertu du Très-Haut, elle conçut en ses chastes entrailles le Fils unique du Père éternel, après que l'ange l'eut saluée par ces célestes paroles : *Ave*, etc.

[P. 1] Si vous voyez aujourd'hui que saint Jean-Baptiste envoie ses disciples à notre Sauveur pour lui demander quel il est, ne vous persuadez pas pour cela que l'Élie du Nouveau Testament et le grand Précurseur du Messie ait ignoré le Seigneur auquel il venait préparer les voies. Je sais qu'il y a eu quelques personnes très doctes, et entre autres le grave Tertullien ([a]), qui ont cru que, dans le temps que saint Jean-Baptiste fit faire cette question au Sauveur, la lumière prophétique, qui l'avait jusqu'alors éclairé, avait été éteinte en son âme ; mais je ne craindrai point de vous dire, avec le respect que je dois aux auteurs de ce sentiment, qu'il n'y a aucune vraisemblance dans cette pensée. « Abraham a vu le jour de Notre-Seigneur ; Isaïe a vu sa gloire et nous en a parlé, » nous dit l'évangéliste saint Jean ([b]) ; tous les prophètes l'ont connu en esprit : et le plus grand des prophètes l'aura ignoré ? Celui qui a été envoyé pour rendre témoignage de la lumière, aura été lui-même dans les ténèbres ? Et après avoir tant de fois désigné au peuple cet agneau de Dieu qui purge les péchés du monde, après avoir vu le Saint-Esprit

a. Adv. Marcion., lib. IV. — *b. Joan.*, VIII, 56 ; XII, 41.
1. Mot omis par les éditeurs.

descendre sur lui lorsqu'il voulut être baptisé de sa main, tout d'un coup il aura oublié ce qu'il a fait connaître à tant de personnes ? Vous voyez bien, fidèles, que cela n'a aucune apparence.

Mais pourquoi donc, direz-vous, pourquoi lui envoyer ses disciples pour s'informer de lui s'il est vrai qu'il soit le Messie? Qui interroge, il cherche ; qui cherche, il ignore. S'il connaissait quel était Jésus-Christ, quelle raison peut-il avoir de lui faire ainsi demander ? Ne craignait il pas que son doute ébranlât la foi de plusieurs, et diminuât beaucoup de l'autorité du témoignage certain qu'il a si souvent rendu au Sauveur ? C'est tout ce qu'on nous peut opposer. Mais cette objection ne m'étonne [p. 2] pas : au contraire, ce qu'on m'oppose, je veux le tirer à mon avantage. Je dis qu'il interroge, parce qu'il sait ; il demande au Sauveur Jésus quel il est, parce qu'il connaît très bien quel il est. Comment cela ? direz-vous. C'est ici, chrétiens, la vraie explication de notre évangile et le fondement nécessaire de tout ce discours. Saint Jean, qui connaissait le Sauveur qu'il avait prêché tant de fois, savait bien qu'il n'appartenait qu'à lui seul de dire quel il était, et de se manifester aux hommes, desquels il venait être le Précepteur. C'est pourquoi il lui envoie ses disciples, afin qu'ils soient instruits par lui-même touchant sa venue, que lui seul était capable de nous déclarer. Ainsi n'appréhendez pas, chrétiens, qu'il détruise le témoignage qu'il a donné de Notre-Seigneur ; car lui faisant demander à lui-même ce qu'il faut croire de sa personne, il fait bien voir qu'il reconnaît en lui une autorité infaillible, et qu'il ne lui envoie ses disciples que pour être formés de sa main et enseignés de sa propre bouche. Ne pouvant plus annoncer sa venue aux hommes, parce qu'il était retenu aux prisons d'Hérode, il prie Notre-Seigneur de se faire connaître lui-même ; et lui faisant faire cette ambassade en présence de tout le peuple, il a dessein de tirer de lui quelque instruction mémorable pour les spectateurs, qui s'imaginaient le Messie tout autre qu'il ne devait être.

En effet, il ne fut point trompé. Jésus, qui connaissait sa pensée et qui voulait récompenser son humilité, fait voir à

ses disciples les effets de sa puissance infinie. Il guérit devant eux tous les malades qui se présentèrent ; il leur découvre son cœur ; il leur donne des avis importants pour connaître parfaitement le secret de Dieu, et détruire une fausse idée du Messie qui avait préoccupé les Juifs trop charnels ; et sachant que son bien-aimé Précurseur ne pouvait avoir de plus grande joie que d'apprendre la gloire de son bon Maître, il commande aux envoyés de saint Jean de lui en rapporter les nouvelles, lui voulant donner [p. 3] cette consolation dans une captivité qu'il souffrait pour l'amour de lui. « Allez-vous-en, dit-il, rapporter à Jean les merveilles que vous avez vues ; » dites-lui « que les sourds entendent, que les aveugles reçoivent la vue, que la (1) vie est rendue aux morts, que l'Évangile est annoncé aux pauvres, et qu'heureux est celui qui n'est point scandalisé en moi. » Comme s'il eût dit : Les Juifs, trompés par l'écorce de la lettre et par les sentiments de la chair, attendent le Messie comme un puissant roi qui, se mettant à la tête de grandes armées, subjuguera tous leurs ennemis, et qui se fera reconnaître par l'éclat d'une pompe mondaine et par une magnificence royale : mais Jean, instruit des secrets de Dieu, sait qu'il doit être manifesté par des marques bien plus augustes, encore que selon le monde elles aient beaucoup moins d'apparent. Allez-vous-en donc, et lui racontez les guérisons admirables que vous avez vues de vos propres yeux. Dites-lui que l'auteur de tant de miracles ne dédaigne pas de converser parmi les pauvres ; au contraire, qu'il les assemble près de sa personne pour les entretenir familièrement des mystères du royaume de Dieu et des vérités éternelles ; et toutefois que nonobstant et le pouvoir par lequel je fais de si grandes choses, et l'incroyable douceur par laquelle je condescends à l'infirmité des plus pauvres et des plus abjects, bienheureux est celui à qui je ne donne point de scandale. Dites ceci à Jean : à ces marques il connaîtra bien qui je suis.

Tel est le sens de tout ce discours, très court en apparence et très simple, mais plein d'un si grand sens et de tant de remarques illustres tirées des prophéties anciennes qui

1. *Var.* que les morts sont ressuscités.

parlent de la grandeur du Messie, que toute l'éloquence humaine ne suffirait pas à vous en étaler les richesses. Toutefois j'ose entreprendre, fidèles, avec l'assistance divine, d'en découvrir aujourd'hui les secrets selon la [p. 4] mesure qui m'est donnée. Je suivrai pas à pas le texte de mon évangile, conférant les paroles de notre Sauveur avec les actions de sa vie et les prédictions des prophètes dont nous avons ici un tissu. Nous admirerons tous ensemble la profonde conduite de Dieu dans la manifestation de son Fils ; mais pour y procéder avec ordre, réduisons tout cet entretien à trois chefs tirés des propres paroles du Fils de Dieu. Je remarque trois choses dans son discours : qu'il guérit les malades, qu'il catéchise les pauvres, qu'il scandalise les infidèles. Dans ses miracles, je vois sa bonté, en ce qu'il a pitié de nos maux : dans ses instructions, je vois sa simplicité, en ce qu'il ne lie de société qu'avec les plus pauvres ; enfin, dans le scandale qu'il donne, je vois les furieuses oppositions que l'on fera à sa salutaire doctrine.

Viens, ô Juif incrédule ! viens considérer le Messie ; viens le reconnaître par les vraies marques que t'ont données tes propres prophètes. Tu crois qu'il manifestera son pouvoir, établissant en la terre un puissant empire auquel il joindra toutes les nations, ou par la réputation de sa grandeur, ou par ses armes victorieuses. Sache que sa puissance n'éclatera que par sa bonté et par la tendre compassion qu'il aura de nos maladies. Tu te le représentes au milieu d'une cour superbe, environné de gloire et de majesté : apprends que sa simplicité ne lui permettra pas d'avoir d'autre compagnie que celle des pauvres. Enfin tu t'imagines voir couler sa vie dans un cours continuel de prospérités, au lieu qu'elle ne sera pas un seul moment sans être injustement traversée. En un mot le Messie promis par les oracles divins doit être un homme infiniment miséricordieux, dont le cœur s'attendrira à l'aspect des misères de notre nature, qui recevra les pauvres en sa plus intime familiarité, et épandra sur eux les trésors de sa sagesse incompréhensible, en les catéchisant avec une affection paternelle ; qui, nonobstant [p. 5] son inclination libérale, et la candeur de sa vie innocente, et sa

naïve simplicité, recevra mille malédictions des hommes ingrats, sans que pour cela il cesse de leur bienfaire. Voilà quel devait être le Sauveur du monde. O Dieu, qu'il est bien autre que les Juifs ne se l'imaginent ! S'il fût venu avec une pompe royale, les pauvres n'auraient pas osé approcher de lui, ni même le regarder ; tout le monde lui eût fait la cour, bien loin de le charger d'imprécations. C'est pourquoi étant venu pour souffrir, il a pris une condition d'esclave ; étant venu pour les pauvres, il a voulu naître pauvre, afin de pouvoir être familier avec eux. C'est le véritable portrait du Messie, notre unique libérateur, tel qu'il nous est désigné par les prophéties, tel qu'il nous est montré dans son Évangile. Considérons, en détail, chrétiens, cet adorable tableau. Mais admirons avant toutes choses le premier trait de cette salutaire peinture que notre évangéliste nous a tracée, et voyons paraître la toute-puissance du Sauveur JÉSUS par le remède qu'il apporte à nos maladies. C'est le premier point de mon discours.

PREMIER POINT.

Pourrais-je bien vous dire, fidèles, combien de pauvres malades et combien de sortes de maladies a guéri[s] notre miséricordieux médecin ? Vous eussiez vu tous les jours à ses pieds les aveugles, les sourds, les fébricitants, les paralytiques, les possédés, et en un mot ([1]) tous les autres infirmes, qui, connaissant sa grande bonté, voyaient que c'était assez de lui exposer leurs misères pour obtenir de lui du soulagement. Encore ce médecin charitable leur épargnait souvent [p. 6] la peine de le chercher ; lui-même il parcourait la Judée, et, comme dit l'apôtre saint Pierre, « il passait bienfaisant, et guérissant tous les oppressés : » *Pertransiit benefaciendo, et sanando omnes oppressos a diabolo* ([a]). Dieu éternel ! les aimables paroles, et qu'elles sont bien dignes de mon Sauveur ! La folle éloquence du siècle, quand elle veut élever quelque généreux conquérant, dit qu'il « a parcouru les provinces, moins par ses pas que par ses victoires : »

a. *Act.*, X, 38.
1. *Var.* et enfin.

Non tam passibus quam victoriis peragravit (1). Les panégyriques sont pleins de ces sortes d'exagérations. Et qu'est-ce à dire, parcourir les provinces par les victoires ? N'est-ce pas porter partout le carnage, la désolation et la pillerie ? Telles sont les suites de nos victoires.

Ah ! que mon Sauveur a parcouru la Judée d'une manière bien plus admirable ! Je puis dire véritablement qu'il l'a parcourue moins par ses pas que par ses bienfaits. *Pertransiit benefaciendo.* Il allait de tous côtés visitant ses malades, distribuant partout un baume céleste, je veux dire une miraculeuse vertu qui sortait de son divin corps, devant laquelle on voyait disparaître les fièvres les plus mortelles et les maladies les plus incurables : *Pertransiit benefaciendo.* Et ce n'était pas seulement les lieux où il arrêtait quelque temps, qui se trouvaient mieux de sa présence, il rendait remarquables les endroits dans lesquels il passait, par la profusion de ses grâces. En cette bourgade, il n'y a plus d'aveugles ni d'estropiés : sans doute, disait-on, le bienfaisant Jésus a passé par là : *Pertransiit.* Et en effet, chrétiens, quelle contrée de la Palestine n'a pas expérimenté mille et mille fois combien était présent le remède que les infirmes et les languissants trouvaient dans le secours de sa main puissante ? C'est aussi ce que le prophète Isaïe, que les Pères ont appelé l'évangéliste de la loi ancienne, tant ses prédictions sont précises ; c'est, dis-je, ce que le prophète Isaïe célèbre avec son élégance [p. 7] ordinaire, dans le chapitre XXXV de sa prophétie : « Dites aux affligés, nous dit-il, à ceux qui ont le cœur abattu par leurs longues calamités, dites-leur qu'ils se fortifient. Voici venir notre Dieu qui les vengera : Dieu viendra lui-même et nous sauvera : » *Deus ipse veniet et salvabit nos* (a). Quel est ce Dieu qui vient nous sauver, si ce n'est le Sauveur Jésus, duquel le même Isaïe a écrit qu'il serait appelé Emmanuel, Dieu avec nous ? Un Dieu avec nous, n'est-ce pas à dire un Dieu-Homme ? Dieu donc viendra lui-même, dit Isaïe, Dieu viendra lui-même pour nous sauver.

a. *Is.*, XXXV, 4. — Le texte porte : *Salvabit vos.*

1. Pline le Jeune dit, dans le Panégyrique de Trajan : *Cum orbem terrarum non pedibus magis quam laudibus peragrares.* Cf. ci-dessus, p. 140.

Vous voyez qu'il est parlé là du Messie. « Et alors, poursuit-il ([a]), c'est-à-dire, à la venue du Sauveur, les oreilles des sourds et les yeux des aveugles seront ouverts ; alors celui qui était perclus sautera agilement comme un cerf, et la langue des muets sera déliée. » Ne voyez-vous pas, chrétiens, que le discours de notre Sauveur, dans l'évangile que nous exposons, est tiré de celui du prophète ? « Les sourds entendent, dit le Fils de Dieu, les aveugles voient, les boiteux marchent. » Il se plaît de toucher, quoiqu'en peu de mots, les prophéties qui s'accomplissent en sa personne ; afin de nous faire comprendre ce que l'apôtre saint Paul nous a si évidemment démontré, qu'il est la fin de la Loi ([b]), et l'unique sujet de tous les oracles divins.

Donc, mes frères, reconnaissons la puissance de notre Sauveur dans les remèdes qu'il nous apporte, touché de compassion de nos maux. Certes, je sais que, le Fils de Dieu venant enseigner sur la terre une doctrine si incroyable qu'était la sienne, il fallait qu'il la confirmât par miracles, et qu'il justifiât la dignité de sa mission par des effets d'une puissance surnaturelle. Mais cela n'empêche pas que je ne remarque la bonté qu'il a pour notre nature, dans le plaisir singulier qu'il reçoit de donner la guérison à nos maladies. Oui, je soutiens que tous ses miracles viennent d'un sentiment de compassion. Plusieurs fois, considérant les misères qui agitent la vie humaine, il ne nous a pas pu refuser ses larmes. Jamais il ne vit un misérable [p. 8] qu'il n'en eût pitié ; et je pense certainement qu'il eût été chercher les malheureux jusqu'au bout du monde, si les ordres de Dieu son Père et l'ouvrage de notre rédemption ne l'eussent arrêté en Judée. « J'ai, dit-il, compassion de ce peuple ([c]). » avant que de multiplier les cinq pains. « Il fut mû de miséricorde, dit l'Évangéliste, et rendit l'enfant à la mère ([d]). » Dans toutes les grandes guérisons qu'il fait, il ne manque jamais de donner des marques qu'il déplore nos calamités ; d'où je conclus très certainement que sa compassion a fait presque tous ses miracles. La première grâce qu'il faisait aux infirmes, c'était de les plaindre avec l'affection d'un bon père.

a. Is., XXXV, 5, 6. — *b. Rom.*, X, 4. — *c. Marc.*, VIII, 2. — *d. Luc.*, VII, 13, 15.

Son cœur écoutait la voix de la misère qui l'attendrissait, et en même temps il sollicitait son bras pour la soulager. Son amour ne se rebute pas par le mauvais traitement que nous lui faisons. En voulez-vous voir un exemple admirable ? Un Juif le priant de guérir son fils effroyablement tourmenté : « Race infidèle et maudite, dit-il, jusqu'à quand serai-je avec vous? et faudra-t-il toujours vous souffrir? Amenez ici votre fils ([a]). » « Race infidèle et maudite... amenez ici votre fils : » Quelle est la suite de ces paroles ? et qu'elles semblent mal digérées ! Pourquoi dans un même discours assembler une juste indignation et un témoignage certain de tendresse ? [P. 9] C'est qu'il se remit en l'esprit que c'était un homme, et un homme extrêmement misérable ; et cette seule considération lui fit perdre toute sa colère : elle tombe désarmée comme vous voyez, et vaincue par cet objet de pitié. En vérité, la malice des Juifs était montée à un grand excès ; leur mépris, leur ingratitude le dégoûtaient fort ; il ne les pouvait presque plus souffrir : toutefois, dit-il, « amenez votre fils, » je le guérirai ! Vous remarquez bien que sa naturelle bonté l'oblige presque par force à nous gratifier, et extorque de lui des bienfaits pour nous. Jugez combien était grande l'inclination qu'il avait de bienfaire aux hommes, puisque ni la haine la plus furieuse, ni l'envie la plus envenimée ne pouvaient arrêter le cours de ses grâces. C'est qu'il était sincèrement bon, et qu'il avait pitié de nos maux. Et certes, puisqu'il n'y avait autre chose que notre extrême misère qui l'obligeât de venir à notre secours, il devait descendre sur terre, comme dit l'apôtre saint Paul ([b]), « revêtu d'entrailles de miséricorde. » Car qu'y avait-il de plus convenable au Sauveur, que de plaindre ceux qui étaient perdus ; à celui qui devait nous guérir, que d'être touché de nos maladies ; et à notre libérateur, que de déplorer notre servitude ?

C'est ici le lieu, chrétiens, d'élever plus haut nos esprits, et après avoir considéré le Sauveur guérissant les maladies de la chair, il faut passer à une réflexion plus spirituelle, et parler de la guérison des esprits, dont celle des corps n'était que l'image. Car si vous voyez son cœur tellement ému des

a. Matth., XVII, 16. — *b. Coloss.*, III, 12.

maux que souffrent nos corps, avec quels gémissements pensez-vous qu'il pleure les calamités de nos âmes ? Jugez-en vous-mêmes par ce raisonnement. Certes, ce n'est pas une chose fort étrange que notre corps souffre, puisqu'il est passible; ni qu'il languisse, puisqu'il est infirme; ni qu'il meure, puisqu'il est mortel : telle est sa qualité naturelle. Nous n'avons pas accoutumé de plaindre les bêtes de ce qu'elles n'ont pas de raison ; ni de déplorer la condition des créatures inanimées, de ce qu'elles sont sans sentiment et sans vie : c'est que ce sont des choses communes, trop dans l'ordre de la nature pour être un sujet de compassion. Toute compassion est une douleur : [p. 10] la douleur s'excite singulièrement par les accidents étrangers et inopinés. Et sachant de quelle matière nos corps ont été ramassés, à quoi ne devons-nous pas nous attendre ? Mais qu'une âme d'une nature immortelle, animée de je ne sais quoi de divin, composée, si je puis parler de la sorte, de cette flamme toute pure et toute céleste dont les intelligences ont été formées ; une âme de qui la raison est un éclat de la sagesse éternelle, et l'essence, une image de l'essence même de Dieu; une âme qui, étant telle, ne peut être née que pour la souveraine félicité; qu'elle soit précipitée dans un abîme de maux infinis ; qu'elle soit toujours aveugle, toujours languissante, et justement condamnée à souffrir la dernière et éternelle désolation : c'est pour cela, mes frères, que la plus tendre compassion ne saurait avoir ni des plaintes assez lugubres, ni des larmes assez amères. Tu trouves cet homme bien misérable de ce qu'ayant perdu la vue corporelle, il ne peut plus jouir de cette lumière qui naît et qui périt tous les jours ; et tu penses que c'est un petit malheur que l'âme soit enveloppée d'épaisses ténèbres, qui lui cachent les vérités éternelles qui seules devraient luire à notre raison ! Ce pauvre corps perclus de ses membres te touche d'une sensible compassion ; et tu ne plains pas cette âme, qui, par une brutale stupidité, a toutes ses fonctions interdites ! Ce misérable hydropique te fait pitié, parce que tu le vois toujours boire sans que sa soif puisse être étanchée ; et tu regardes sans douleur cet avare, cet ambitieux, dont l'un hume sans cesse de la fumée, et l'autre emploie

tout son âge à entasser des biens qu'il perdra tous en un seul moment, sans que ni l'un ni l'autre puisse jamais éteindre la soif de ses passions infinies ! N'est-ce pas être dépourvu de sens ?

Aussi (1) je ne doute pas que le Fils de Dieu n'ait jugé nos âmes d'autant plus dignes de sa pitié et miséricorde que [leur] dignité est plus relevée, et [leurs] misères plus véritables. Et cela même (2) m'oblige de croire que, lorsque son cœur était attendri sur les maladies dont cette chair mortelle est si cruellement tourmentée, il n'arrêtait pas sa pensée au corps : sans doute qu'il allait bien plus haut; et qu'en voyant l'effet, aussitôt il remontait à la cause, qui est le péché. Car dans le bienheureux état d'innocence où [Dieu] avait mis [les hommes] à leur origine, ils n'auraient pas été ainsi misérables. Là, leur bonheur eût été la divinité, et leur vie l'immortalité.

Et en effet, chrétiens auditeurs, tant que cette innocence eût duré, Dieu, s'unissant intérieurement à nos âmes, y eût versé l'influence de vie avec une telle abondance qu'elle se fût débordée sur le corps : de sorte que l'homme vivant de Dieu n'aurait eu aucun trouble en l'esprit ni aucune infirmité

1. *Var.* Concluons de tout ceci, chrétiens, que l'âme est d'autant plus digne de compassion que sa dignité est plus élevée et ses misères plus véritables.

2. Tout ce passage a été remanié au dernier moment. Les modifications sont indiquées sommairement au manuscrit. L'auteur a voulu concentrer sa composition. Voici la première rédaction, maintenue en grande partie dans le texte par les éditeurs : « C'est pourquoi la compassion que JÉSUS-CHRIST témoigne des maux du corps, bien qu'elle soit très sincère et très véhémente, n'est en aucune façon comparable à la douleur qui le saisissait, lorsqu'il considérait la perte des âmes. S'il témoigne du déplaisir de voir les infirmités de la chair, et de la joie d'y apporter le remède ; c'est afin de nous faire voir que tout l'homme lui est très cher, [p. 11] et que s'il aime si tendrement la partie la plus abjecte, il a des transports incroyables pour la plus noble et la plus divine. Bien plus, remarquez, s'il vous plaît, ce raisonnement : c'est une chose constante qu'il ne plaignait le corps qu'à cause de l'âme ; que dans toutes les maladies corporelles il considérait le péché, qui en est la source. Quand il regardait cette pauvre chair exposée de toutes parts aux douleurs, dont les infirmités ne peuvent pas être comptées; ah ! ne croyez pas qu'il arrêtât son esprit au corps. O Dieu tout-puissant ! disait-il (permettez-moi, mon Sauveur JÉSUS, de pénétrer ici dans vos sentiments ; sans doute qu'ils sont vôtres, puisqu'ils sont de vos Écritures) : donc, ô Dieu ! disait-il, si les hommes fussent demeurés en l'heureux état où mon Père les avait mis en leur origine, ils n'auraient pas été ainsi misérables. »

en la chair. Le péché nous ayant retirés de Dieu, il a fallu nous faire voir combien nous perdions. Tellement que l'âme ne buvant plus à cette fontaine de vie éternelle, devenue elle-même impuissante, elle a aussi laissé le corps sans vigueur. C'est pourquoi je ne m'étonne pas si la mortalité s'en est emparée; et dès lors cette chair, qui tend à la mort, a été découverte à toute sorte d'injures, et penchant continuellement à sa fosse, elle est devenue sujette nécessairement à de grandes vicissitudes, et par conséquent à de mortelles altérations [1]. Et dans tous ces malheurs que voyons-nous autre chose, fidèles, car je vous en fais juges, qu'une juste punition de notre péché? d'autant qu'il était plus que juste que l'incorruptibilité abandonnât l'homme, puisqu'il ne voulait pas en jouir avec Dieu. Ce qui étant ainsi supposé, il est très certain que le Fils de Dieu, qui d'abord pénétrait toutes choses, quand il voyait les fièvres, les paralysies et les autres maladies corporelles, allait à la source du mal, je veux dire à cette première désobéissance. Dans la peine il ne considérait que le crime, et c'est ce qu'il déplorait davantage. Il savait bien que les afflictions de la chair n'étant que la punition, elles ne pouvaient pas être le plus grand mal. Il n'est pas en la puissance même de Dieu qu'il y ait une misère plus grande que [p. 12] le péché même. Je sais que cette vérité offense les sens humains : hélas! mortels ignorants que nous sommes, nous ne comprenons pas quelle misère c'est que d'offenser Dieu!

Dites à un homme qui est sur la roue, s'il lui reste assez de sentiment pour vous écouter; dites-lui qu'il est malheureux, non pas tant de ce qu'il est puni, que de ce qu'il est coupable; que sa plus grande misère est d'être homicide, et non pas d'être rompu vif : quand est-ce qu'il entendra ce discours? Son âme oppressée de tourments, ne s'arrête qu'au plus sensible et non pas au plus raisonnable. Il s'irritera contre vous; et une telle proposition lui augmenterait son supplice. Et toutefois est-il rien de plus nécessairement véritable ? Car c'est une chose certaine que la plus grande misère

1. Passage de lecture difficile, très bien déchiffré par dom Deforis.

vient du plus grand mal ([1]); et je ne craindrai point d'assurer que la peine, au lieu d'être un mal, est un bien; d'autant que ce qui fait le mal, c'est l'opposition au souverain bien qui est Dieu. Or la peine n'est pas contre Dieu : au contraire, elle s'accorde avec sa justice. Est-il pas très juste que le pécheur souffre, et que le crime ne demeure pas impuni? Et la justice n'est-ce pas un grand bien? Par conséquent si la peine est un mal, ce n'est qu'à l'égard du particulier; mais c'est un très grand bien à l'égard de l'ordre commun. Et comment? C'est que le péché met le désordre dans l'univers. C'est un désordre visible que les commandements du souverain soient mal observés : donc le péché met le désordre au monde. Et toutefois le Maître de l'univers ne peut souffrir de désordre dans son ouvrage. Que fait-il? Il établit deux ordres : l'un, de ses règlements éternels sur lesquels les volontés droites sont composées; l'autre, c'est l'ordre de la justice qui range les volontés déréglées. Ces deux ordres sont fondés tous deux sur cette loi immuable, qu'il faut que la volonté divine se fasse ou dans l'obéissance des bons, ou dans le supplice des criminels. « Ceux qui ne veulent pas faire ce qu'il veut, lui-même il en fait ce qu'il veut, » dit saint Augustin : *Cum faciunt quod non vult, hoc de eis facit quod ipse vult* ([a]).

Tu n'as pas voulu te mettre dans l'ordre, tu le souffriras : je veux dire, tu as voulu échapper, ô pécheur, de l'ordre des règles divines qui t'avaient été proposées; tu retomberas dans l'ordre de sa justice. Et quel est l'ordre de la justice? C'est que c'est une chose très bien ordonnée, que les volontés rebelles soient châtiées; que ceux qui ont méprisé la bonté de Dieu, éprouvent en eux-mêmes la sévérité de sa rigoureuse justice ; qu'étant sortis autant qu'ils ont pu de son domaine par leur révolte, ils y soient ramenés [p. 13] par leur peine, afin que tout ploie sous la main de Dieu, ou par inclination, ou par force. Par conséquent la peine est dans l'ordre, parce qu'elle ramène dans l'ordre ceux qui s'en étaient dévoyés : et donc elle est très bonne à la conduite générale de l'univers.

a. Serm. CCXIV, n. 3.

1. *Var.* Car la plus grande misère vient du plus grand mal.

parce que l'ordre est le bien général ; et encore qu'elle fasse souffrir le particulier, il y a du bien dans ce mal qu'il souffre, parce qu'il y a de la règle et de la raison. Donc, pour aller plus loin, il se trouvera que le péché seul est le mal proprement dit et essentiel, qui n'a aucun mélange de bien. Il faut qu'il soit le souverain mal, parce qu'il est souverainement opposé au souverain bien. Donc il est vrai ce que je disais, que la plus grande misère c'est le péché; parce que la plus grande misère, c'est le plus grand mal. Donc si le péché et l'enfer pouvaient être des choses séparées, il faudrait conclure nécessairement que le péché serait un mal sans aucune comparaison plus grand que l'enfer; et partant que les réprouvés seraient misérables, moins à cause qu'ils sont damnés qu'à cause qu'ils sont pécheurs. Et encore que le sens humain y répugne, il faut que les vérités éternelles l'emportent, et qu'elles captivent nos entendements.

Et ainsi, pour revenir à notre discours, nous devons croire que tant de péchés ([1]) ont excité dans le cœur de notre Sauveur une douleur qui ne peut être comprise. Ah ! si Notre-Seigneur Jésus-Christ a eu une douleur si sensible pour les moindres de tous les maux, qui sont ceux qui travaillent ce corps mortel, il n'est pas imaginable combien ardemment il a désiré de donner le remède aux péchés qui abîmaient les âmes, qu'il était venu racheter, dans la dernière extrémité de misères. C'est pourquoi, s'il a donné des larmes aux maux du corps, il a donné aux maladies de nos âmes jusqu'à la dernière goutte de son divin sang. S'il a guéri les infirmités corporelles par la vertu de sa seule parole avec une incroyable facilité, il a voulu purger nos iniquités avec des douleurs incompréhensibles ; comme dit le prophète Isaïe ([a]), « que Dieu l'a frappé pour les péchés de son peuple, qu'il a porté nos péchés sur son dos, et que nous avons été guéris par ses plaies. » C'est par ce sang et par ces souffrances qu'il a ouvert à la maison de David cette belle et admirable fontaine dont parle le prophète Zacharie en son XIII chapitre. « En ces jour-là, dit-il, jaillira une fontaine

a. Is., LIII, 4, 5, 8.
1. *Édit.* tant de pécheurs.

à la maison de David et aux habitants de Jérusalem, pour la purification des pécheurs ([a]). » C'est à vous, c'est à vous chrétiens, qu'est ouverte cette fontaine. Vous êtes les vrais habitants de Jérusalem, parce que vous êtes les enfants de l'Église, et les héritiers des promesses qui ont été faites à la Synagogue. Vous êtes la maison de David, parce que vous êtes incorporés à Jésus, le fils de David, et que sa chair et son sang ont passé à vous. Accourez donc à cette miraculeuse [p. 14] fontaine; venez y laver vos iniquités. On court avec tant d'empressement à ces bains que l'on s'imagine être salutaires aux corps ([1]), et on néglige ces divines eaux où se fait la purgation de nos âmes. O stupidité! ô aveuglement! Si vous avez bien compris, chrétiens, quel mal c'est que d'offenser Dieu, combien il est terrible et inconcevable, que ne courez-vous au remède que le miséricordieux Jésus vous présente dans la pénitence? Ah! fidèles, c'est par ce canal que coulent ces eaux saintes et purifiantes.

O Dieu! que je m'estimerais bienheureux si j'avais pu servir à vous faire entendre que les plus cruelles maladies sont moins que rien, si nous les comparons au venin, à la peste qu'un seul péché mortel porte dans nos âmes! Prions donc le miséricordieux médecin qui a tant pitié de nos maux, qu'il fasse ce qu'il voudra de nos corps, pourvu qu'il sauve les âmes. Quand nous sommes dans les douleurs violentes, répandons notre cœur devant lui, et disons avec une foi vive : Charitable et miséricordieux médecin, descendu du ciel pour me traiter de mes maladies qui sont innombrables ; ou je suis bien malade en mon corps, si mes douleurs sont aussi grandes que je les ressens ; ou je suis bien malade en mon âme, puisque je m'afflige si fort pour de petits maux : ou plutôt je suis bien malade en l'un et en l'autre, parce que et les douleurs que je sens sont très aiguës, et que mon esprit s'abat trop pour des maux qui, tout cruels qu'ils sont, sont aucunement supportables. J'avoue devant vous, ô mon Dieu, que la raison devrait tenir le dessus plus qu'elle ne fait : mais que ferai-je? Ma chair est infirme ; et vous savez, Seigneur,

a. Zach., XIII, 1.
1. *Édit.* au corps.

combien elle pèse à l'esprit. Pourquoi est-ce, ô bon médecin, que vous ne me rendez pas la santé ? Vos grands miracles me font bien connaître que la puissance de me soulager ne vous manque pas. Que vous ne soyez point touché de ce que j'endure, vous qui avez toujours eu une si grande compassion pour les misérables, vous que nos seules misères ont attiré en ce monde, afin de remédier à nos maux ; ah ! certainement je ne le puis croire, et sans doute cela n'est pas. Il faut donc dire nécessairement qu'il n'est pas expédient que je guérisse, et qu'il est expédient que je souffre. Ainsi soit-il, puisqu'ainsi vous plaît. Cette médecine est amère ; mais elle me doit être très douce d'une main si chère et si bienfaisante. Oui, je le reconnais, mon Sauveur, il n'est pas encore temps de guérir mon corps. Il viendra, il viendra, ce temps bienheureux où vous établirez dans une incorruptible santé cette chair que vous avez aimée, puisque vous en avez pris une de même nature. Alors ma chair se portera bien, parce qu'elle sera faite semblable à la vôtre, à laquelle j'ai participé dans vos saints mystères. Souffrons en attendant, si vous le voulez. Mais, du moins, ô ma douce espérance, ô mon aimable consolateur, guérissez les maladies de mon âme. [P. 15] Modérez les empressements de mon avarice, et l'ardeur de mes folles amours, et la dangereuse précipitation de mes jugements (1) téméraires, et l'indiscrète chaleur de mon ambition mal réglée. Je n'ignore pas que mes maladies sont de justes punitions de mes crimes : vous, ô mon unique libérateur, qui pour moi tournez en bien toutes choses, faites que les peines de mes péchés soient le sceau de votre miséricorde, l'exercice de ma patience, et l'épreuve de ma (2) vertu.

En est-ce assez, fidèles, sur cette matière ? Avez vous pas connu Jésus-Christ comme médecin des infirmes ? Voulez-vous que nous parlions en un mot de Jésus compagnon et évangéliste des pauvres, afin de considérer un peu plus longtemps Jésus scandale des infidèles ? Renouvelez, s'il vous plaît, vos attentions.

1. *Var.* de mes soupçons téméraires. — 2. *Var.* de ma charité.

DEUXIÈME POINT.

Ce sera le prophète Isaïe qui nous ayant fait voir JÉSUS-CHRIST donnant la guérison à nos maladies, nous dira aussi qu'il est envoyé pour être l'évangéliste des pauvres. Où par le mot de pauvres, vous devez entendre généralement tous les affligés que JÉSUS devait évangéliser, c'est-à-dire, leur porter de bonnes nouvelles. Cela étant ainsi supposé, écoutez maintenant Isaïe en son chapitre LXI, où il parle ainsi du Messie : « L'Esprit de Dieu, dit-il, est sur moi, à cause qu'il m'a oint ([a]). » Arrêtons-nous à ces mots, chrétiens, et pénétrons-en le sens. Je dis, avant toutes choses, que le prophète parle en la personne d'un autre, selon le style ordinaire de l'expression prophétique. Car nous ne lisons rien dans les Écritures de l'onction du prophète Isaïe. Mais qui serait celui qui, étant un peu instruit du christianisme, ne verrait pas que par ces paroles il a manifestement désigné le Sauveur du monde ? « L'Esprit de Dieu est sur moi, » dit-il ; et lui-même n'a-t-il pas dit « qu'il sortirait une fleur de la racine de Jessé, et que sur elle reposerait l'Esprit du Seigneur ([b]) ? » Vous savez que Jessé, c'est le père du roi David. Quelle est cette fleur de la racine de Jessé, sinon le Sauveur JÉSUS, qui est appelé par excellence le Fils de David ? Et n'est-ce pas sur lui que l'on a vu descendre le Saint-Esprit en la forme d'une colombe, quand il se fit baptiser par son Précurseur ? « C'est pour cela que le Seigneur m'a oint, » poursuit Isaïe. N'est-ce pas encore le Fils de Dieu que Dieu a oint de cette onction admirable, de laquelle même il tire son nom ? Il est appelé indifféremment, dans les saintes lettres, le Messie, le Christ de Dieu, l'Oint de Dieu ; et c'est dire la même chose en divers langages. Car, comme dans la loi ancienne [p. 16] c'était par l'onction que les rois et les sacrificateurs étaient établis, le réparateur de notre nature devant être ensemble, et roi du vrai peuple, et l'unique sacrificateur du vrai Dieu, il est appelé oint de Dieu avec un titre de prérogative extraordinaire ; d'autant que par la dignité de son onction il devait assembler en un la royauté et le sacerdoce, qui étaient

a. Is., LXI, 1. — *b. Ibid.*, XI, 1, 2.

séparés dans le premier peuple. Et n'entendez pas ici, chrétiens, quelque espèce d'onction corporelle : l'onction de notre pontife, c'est la divinité du Dieu-Verbe. Car de même que la propriété des huiles et des onctions, c'est de s'étendre premièrement sur les choses auxquelles elles sont appliquées et puis de les pénétrer autant qu'elles peuvent, de s'incorporer à elles en quelque façon, et d'y être si intimement attachées, qu'il ne s'en fasse qu'une même substance : ainsi la divinité du Verbe s'unissant à l'humanité de JÉSUS, elle s'est premièrement répandue sur elle en son tout et en ses parties ; elle l'a pénétrée si profondément, qu'elle s'y est effectivement incarnée : de sorte que de l'une et de l'autre il ne s'est fait plus qu'un seul tout, en suite de cette union ineffable. C'est pourquoi le Sauveur JÉSUS est appelé par excellence, oint et Christ, à cause de cette divine et miraculeuse onction.

Mais revenons au prophète Isaïe. « L'esprit de Dieu est sur moi, à cause que le Seigneur m'a oint. Il m'a envoyé évangéliser les pauvres (remarquez les propres mots de notre évangile), guérir les cœurs affligés, prêcher la liberté aux captifs, annoncer l'an de pardon du Seigneur, consoler ceux qui pleurent, et changer en joie la tristesse de ceux qui se lamentent en Sion : » jusqu'ici parle le prophète Isaïe. Et y a-t-il un seul mot dans tout ce discours, où vous ne voyiez clairement le Seigneur JÉSUS dans les effets de son Évangile ? Aussi s'étant trouvé lui-même dans la synagogue, où il lut cette prophétie, il montre évidemment qu'elle s'est accomplie en ses jours ([a]). Mais voulez-vous, mes frères, que je vous en fasse voir en un mot l'accomplissement? Allons, allons ensemble sur cette mystérieuse montagne où JÉSUS commence à ouvrir sa bouche, après s'être contenté jusqu'alors d'ouvrir celle de ses prophètes : *Aperiens os suum docebat* ([b]) : allons à cette mystérieuse montagne : entendons-y la première prédication du Messie ; voyons lui faire l'ouverture de son Évangile, et jeter les fondements de la loi nouvelle : [p. 17] c'est là qu'il commence d'évangéliser. C'est pourquoi s'étant souvenu que son ordre portait très expressément d'évangé-

a. Luc., IV, 17, 21. — *b. Matth.*, V, 2. — Ms. *dixit.*

liser les pauvres et les misérables, c'est-à-dire, comme je l'ai déjà expliqué, de leur porter de bonnes nouvelles, dans cet admirable discours il adresse d'abord la parole aux pauvres : « O pauvres, que vous êtes heureux ! car le royaume céleste vous appartient ([a]). » Quelle consolation aux pauvres, que JÉSUS, si riche par sa nature et si pauvre par sa volonté, leur promette de si grandes richesses ! Quelles meilleures nouvelles leur pouvait-il dire ? N'est-ce pas s'acquitter de l'office auquel il était destiné par les prophéties, d'évangéliser les pauvres ? Ah ! que je reconnais ici clairement celui duquel le Psalmiste a dit : *Honorabile nomen eorum coram illo* ([b]) ? « Leur nom sera en honneur devant lui. » Mais il poursuit de la même force. Isaïe, s'il vous en souvient, dit qu'il doit annoncer la consolation à ceux qui pleurent ([c]). « Bienheureux ceux qui pleurent, dit Notre-Seigneur ([d]), car ils seront consolés. » Isaïe nous apprend que le Messie devait prêcher l'an de pardon du Seigneur ([e]) : c'est ce qui est appelé ailleurs le temps d'indulgence, le temps de miséricorde. Et n'est-ce pas ce que fait le Sauveur JÉSUS, nous annonçant la miséricorde en ces termes : « Bienheureux les miséricordieux, car on leur fera miséricorde ([f]) ? » Isaïe assure qu'il doit annoncer à ceux qui se lamentent en Sion, que leur tristesse sera changée en joie ([g]). Sion, c'est le lieu du temple de Dieu ; c'est la figure de son Église. Ceux qui se lamentent en Sion, ce sont ceux qui se plaignent de cet exil; qui, éloignés de leur terre natale, souffrent ordinairement persécution dans ce triste pèlerinage. JÉSUS donc, pour leur annoncer le changement de leur état misérable en une condition toujours bienheureuse, parle ainsi en ce même lieu : « Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume des cieux est à eux ([h]) ! » C'est ainsi que Notre-Seigneur évangélise les affligés, exécutant ponctuellement les prophéties anciennes.

Pourquoi ne m'écrierai-je pas en ce lieu avec le grave Tertullien, dont j'ai tiré presque toutes les remarques que je viens de faire, en son livre IV contre Marcion ([i]) ; pourquoi,

a. Matth., V, 3. — *b. Ps.*, LXXI, 14. — *c. Is.*, LXI, 2. — *d. Matth.*, V, 5. — *e. Is.*, LXI, 2. — *f. Matth.*, V, 7. — *g. Is.*, LXI, 3. — *h. Matth.*, V, 10. — *i. Adv. Marcion.*, lib. IV, n. 21.

dis-je, ne m'écrierai-je pas avec lui : *O Christum et in novis veterem !* « Oh ! que JÉSUS-CHRIST est ancien dans la nouveauté de son Évangile ! » Ce qu'il fait est nouveau, parce que personne ne l'avait fait avant lui : ce qu'il fait est ancien, parce qu'il ne fait qu'accomplir les choses que la fidèle antiquité avait attendues. [P. 18] Quel autre a jamais apporté de meilleures nouvelles aux pauvres que celles que le pauvre JÉSUS leur a annoncées, quand il leur a prêché sa venue ? O pauvres, réjouissez-vous : voici un compagnon qui vous vient; mais un compagnon si grand et si admirable, qu'il vaut mieux être pauvre en sa compagnie, que d'être le maître et le tout-puissant dans les assemblées des mondains. Ne vous étonnez pas si vous êtes le rebut du monde : tel était JÉSUS-CHRIST, lorsqu'il a paru sur la terre et a conversé parmi les hommes. Les pauvres, ses bons amis, apprirent les premiers sa venue, parce que c'était pour eux qu'il venait ; et il ne voulut être reconnu que par les marques de sa pauvreté. La suite de sa vie n'a pas démenti sa naissance. Plus il s'est avancé dans l'âge, plus il a mis les pauvres dans ses intérêts, qui n'étaient autres que la gloire de Dieu. C'est eux qu'il admet dans sa confidence ; c'est à eux qu'il découvre tous ses mystères ; c'est eux qui sont choisis pour les ministres de son royaume, et les coadjuteurs de son grand ouvrage. Courage donc, ô pauvres de JÉSUS-CHRIST ! Que toute la terre vous méprise ; c'est assez que vous ayez JÉSUS-CHRIST pour vous. Vous n'avez point d'accès dans la cour des rois ; mais souvenez [-vous] que c'est là que règne la confusion et le trouble. Courez à JÉSUS-CHRIST, ô vous qui êtes oppressés, ô malades, nécessiteux, misérables généralement qui que vous soyez : vous y trouverez la paix de vos âmes. Écoutez la voix amoureuse qui vous appelle. Jetez-vous entre ses bras avec confiance : il les a toujours ouverts pour vous recevoir. Seulement souffrez votre pauvreté avec patience : ne murmurez ni contre Dieu ni contre les hommes. Attendez doucement le temps de votre consolation : et souvenez-vous que, si le monde vous tourmente, vous servez un Maître qui l'a surmonté, qui n'a pu plaire au monde, et à qui le monde aussi n'a pu plaire. C'est ce qu'annonce aux pauvres le Sauveur

JÉSUS. Dites-moi, [p. 19] en vérité, chrétiens, pouvait-il leur dire de meilleures nouvelles ? et n'avons-nous pas raison d'assurer que c'est lui véritablement qui est envoyé pour être l'évangéliste des pauvres ?

TROISIÈME POINT.

Ce qui m'étonne, fidèles, c'est que le Sauveur du monde étant tel que nous le venons de dépeindre, on ait été offensé de sa vie. Repassons en peu de mots, je vous prie, sur les choses que nous avons dites, et étonnons-nous devant Dieu, que l'on ait pu être scandalisé en notre Sauveur. Et premièrement, ses miracles devaient-ils pas faire taire les bouches les plus médisantes ? Une mission si bien attestée (1) devait-elle être jamais contestée ? Encore s'il eût fait des miracles qui n'eussent de rien servi que pour faire éclater son pouvoir, peut-être aurait-on pu dire qu'il y avait de l'ambition dans ces grands ouvrages. Mais je vous ai montré que tous ses miracles ont pris leur naissance dans une tendre compassion de nos maux (2) ; et jamais il n'a fait un pas que pour le bien de ce peuple ingrat. Faisons néanmoins qu'une noire envie ait encore pu se persuader qu'il se servait du don de Dieu pour s'acquérir du crédit ; qu'avait-on à dire contre sa simplicité ? L'a-t-on vu à la porte des grands pour mendier leur faveur ? S'est-il intrigué dans les affaires du monde ? A-t-il flatté l'ambition et l'arrogance des princes ? Au contraire, n'a-t-il pas mené une vie non seulement commune et privée, mais très abjecte et très basse ; marchant en toute simplicité, vivant et conversant avec les pauvres, souffrant toujours injustice sans jamais se plaindre ? Il est vrai qu'il était méprisé, mais il ne se souciait point des honneurs : pauvre, mais il ne demandait point de richesses, bien qu'il n'eût pas seulement

1. *Var.* Une mission attestée par des signes si extraordinaires devait-elle être tant soit peu contestée ?

2. « Tous ces miracles tiennent plus de la bonté que de la puissance, » dira de même Bossuet, dans le *Discours sur l'Histoire universelle* (II, ch. XIX). Et semblablement, dans une préface latine pour mettre en tête du Nouveau Testament, publiée pour la première fois dans l'Appendice de notre *Histoire critique de la Prédication de Bossuet*, nous lisons : « *Hic effusa in omnes homines miseros bonitas, et miracula non tam splendida quam benefica...* »

un gîte assuré pour reposer sa tête. Pouvait-il s'acquitter plus dignement de sa charge de prédicateur ? Il allait enseignant la parole de vie éternelle que Dieu lui avait mise à la bouche. Il n'enflait pas son discours par de superbes pensées, ou par le faste d'une éloquence mondaine ; mais il le remplissait d'une doctrine céleste, de vérités divines, [p. 20] qui donnaient aux âmes une nourriture solide, et allaient jusqu'à la racine de nos maladies. Tantôt il attirait les peuples par la douceur, tantôt il les reprenait sans les épargner, jusqu'à les appeler les enfants du diable ; leur prêchant les oracles divins, non point avec les lâches condescendances des scribes et des pharisiens, mais avec empire et autorité ([a]), avec une liberté et une assurance digne des vérités éternelles qu'il nous venait annoncer. Que pouvait-on trouver à dire en une vie si réglée ? Ne devait-on pas admirer ce courage également inflexible aux biens et aux maux ; cette égalité de mœurs qui le faisait vivre avec tout le monde sans rigueur et sans flatterie, sans lâcheté et sans arrogance : cette pureté d'intention qui lui faisait toujours regarder les intérêts de son Père ? Et néanmoins, dit-il, il faut que je donne du scandale ; et pour faire voir la difficulté qu'il y a de n'être point offensé de sa vie : « Heureux celui, dit-il, qui n'est point scandalisé en moi ! » *Beatus qui non fuerit scandalizatus in me* ([b]).

O Dieu ! qui ne serait étonné des secrets terribles de la [p. 20 *bis*] Providence? C'est ici que je dis du plus grand sentiment de mon âme avec le grave Tertullien ([1]) : *Mihi vindico Christum, mihi defendo Jesum;... quodcumque illud corpusculum sit* ([c]) : cet innocent contredit par toute la terre, c'est le Jésus-Christ que je cherche ; je soutiens que ce Jésus est à moi, je proteste qu'il m'appartient. « S'il est déshonoré, s'il est abject, s'il est misérable ; » j'ajouterai encore, s'il est le scandale des infidèles, « c'est mon Jésus-Christ : » *Si inglorius, si ignobilis, si inhonorabilis, meus erit Christus.* « Car, poursuit le même Tertullien, il m'a été promis tel dans les prophéties : » *Talis enim habitu et aspectu annun-*

a. Joan., VIII, 44. — *b. Matth.*, XI, 6. — *c. Adv. Marcion.*, lib. III, n. 16, 17.
1. *Ms.* « Tertullian, » par exception. Dans le reste du discours : « Tertullien. »

tiabatur. Je reconnais celui duquel Isaïe a écrit, au chapitre XXVIII, que c'est « une pierre élue, une pierre de salut ([a]) » pour son peuple ; et au chapitre VIII, que c'est « une pierre d'achoppement : tous ceux qui s'y heurteront seront brisés ([b]). » Je reconnais celui duquel le Psalmiste a chanté : « La pierre qu'ils ont rejetée en bâtissant, est devenue la pierre angulaire ([c]), » qui soutient tout le corps de l'édifice. Enfin je reconnais celui duquel Siméon a dit, le tenant entre ses bras dans le temple : « Celui-ci est établi pour la ruine et pour la résurrection de plusieurs, et pour un signe auquel on contredira ([d]) ; » celui enfin qui a dit de lui-même à l'aveugle qu'il avait éclairé bien plus en son esprit qu'en son corps : « Je suis venu en jugement en ce monde, afin que ceux qui ne voient pas commencent à voir et que ceux qui voient soient aveuglés ([e]). » [P. 21] Chrétiens, ne tremblez-vous pas à ces paroles de notre Sauveur ? Toutefois j'espère de la miséricorde de Dieu qu'elles ne sont pas dites pour vous. Tremblez, infidèles ; tremblez, endurcis : c'est vous seuls que Jésus aveugle. Et vous, vrais fidèles de Jésus-Christ, vous qui avez sa crainte en vos cœurs, ouvrez, ouvrez vos yeux à cette lumière qui n'éblouit que les orgueilleux ; et comprenez avec foi et soumission les profonds conseils du Père éternel, dans l'envoi de son Fils Jésus-Christ. Pressons ici nos raisonnements, afin de laisser du temps à une brève réflexion sur nos mœurs.

Premièrement je pourrais vous dire, pour arrêter d'abord une curiosité peu respectueuse, que Dieu, qui modère comme il lui plaît l'ouvrage de notre salut, et qui sait ce qui nous est propre, n'a pas jugé à propos que nous eussions toutes les raisons du mystère. Quand le sage architecte commence de rebâtir un vieux édifice, l'ignorant spectateur s'imagine qu'il renverse tout. Sa faible imagination ne voit que désordre, ne pouvant supporter un dessein trop fort ; mais, quand il a mis la dernière main à l'ouvrage, alors on voit reluire de toutes parts l'art et la conduite de l'ouvrier. Eh ! ne savez-vous pas, chrétiens, que dans les Écritures divines

a. Is., XXVIII, 16. — *b. Ibid.*, VIII, 14. — *c. Ps.*, CXVII, 21. — *d. Luc.*, II, 34. — *e. Joan.*, IX, 39.

tout l'œuvre de notre salut est souvent comparé à un édifice soutenu « sur le fondement des apôtres, et sur la pierre angulaire qui est JÉSUS-CHRIST ([a]) ? » Dieu donc, dans le cours des siècles, s'est proposé de rétablir l'homme comme un bâtiment ruineux. Il a posé le fondement de cette nouvelle structure en la vie de Notre-Seigneur. Les sens humains n'y comprennent rien ; tout les choque, tout les embarrasse : de là le scandale et le trouble. Mais à ce grand jugement où Dieu couronnera l'édifice par la glorieuse immortalité de nos corps ; où, toutes choses étant consommées, [p. 22] « il sera tout en tous, » comme dit l'Apôtre ([b]) ; alors la lumière éternelle venant à se découvrir à nos cœurs, quel ordre, quelle sagesse, quelle beauté ne verrons-nous pas dans ce qui paraissait à nos sens si confus et si mal digéré! Par conséquent, ô homme, crois en attendant que tu voies. Sache que la guérison de tes maladies dépend absolument de la confiance que tu auras en ton médecin : Crois, et tu seras sauvé, nous dit-il ([c]) ; prends, sans examiner, l'infaillible remède qu'il te présente. S'il s'en réserve le secret pour un temps, dès à présent il t'en abandonne l'usage : et sa miséricordieuse bonté a tellement disposé toutes choses, qu'y croire c'est ta santé, le connaître ce sera ta félicité.

Est-il rien de plus convenable ? D'autant plus que ce grand médecin qui entreprend de traiter tes plaies, connaissant parfaitement leur malignité et le vice de ta nature, a bien vu qu'il n'y avait rien qui te fût plus propre ni plus nécessaire que l'humilité. O homme, si tu l'entends, l'orgueil est ta maladie la plus dangereuse. C'est par l'orgueil que secouant le joug de l'autorité souveraine, par laquelle ton âme doit être régie, tu t'es fait toi-même ta loi : la conduite de ta raison, ç'ont été ses propres lumières ; la règle de ta volonté, ç'ont été ses inclinations. C'est là ta blessure mortelle. Il faut que ces deux facultés soient humiliées, afin qu'elles puissent être guéries. Comme ta volonté s'abaisse par l'obéissance, ton entendement se soumet par la foi. Tu soumets ta volonté à ton Dieu, quand tu embrasses les choses, parce qu'il les veut : tu lui soumets ton entendement,

a. Ephes., II, 19. — *b.* I *Cor.*, XV, 28. — *c. Luc.*, VIII, 50.

quand tu les crois, parce qu'il les dit. Cette soumission te semble bien grande. Mais un Dieu, homme pour l'amour de nous, un Dieu, mort pour l'amour de nous, veut un sacrifice plus entier dans un abaissement plus profond. Car un Dieu-Homme et un Dieu mourant, n'est-ce pas un Dieu [p. 23] anéanti, comme dit l'Apôtre ([a]) ? Et quel doit être le sacrifice d'un Dieu anéanti pour l'amour de l'homme, sinon l'homme anéanti devant Dieu ? Or, ce ne serait pas faire beaucoup pour lui que de pratiquer les choses aisées, et de croire celles qui sont plausibles ; de sorte que, pour la perfection de ce sacrifice que nous devons offrir au Dieu incarné, il fallait et faire les choses difficiles ([1]), et croire les incroyables. Ainsi nous détruisons devant lui tout ce que nous sommes, afin que tout soit réparé de sa main ([2]). C'est pourquoi il était à propos, pour rétablir la raison humaine par l'humilité, que les vérités de Jésus fussent incroyables. Et tout ce qui est incroyable est choquant ; et tout ce qui est choquant, fait du trouble : de là le scandale des infidèles.

Davantage, la vérité la plus importante qu'il fallait nous faire connaître, était notre faiblesse et notre impuissance ; parce qu'en nous montrant clairement combien nous sommes impuissants par nous-mêmes, c'était l'unique moyen de nous faire recourir avec confiance au mérite du libérateur Jésus-Christ. Or, quand je vois sa doctrine et sa vie si cruellement combattues, voici la réflexion que je fais : D'où vient cette résistance si furieuse que l'on apporte à l'œuvre de notre salut? N'est-ce pas ce que dit saint Paul : « L'homme animal ne comprend pas les secrets de Dieu ([b]) ? » N'est-ce pas ce que dit Jésus-Christ : « Pourquoi n'entendez-vous pas mes discours ? Parce que vous ne pouvez pas entendre mon langage ([c]) ? » D'où vient qu'ils ne pouvaient pas entendre son langage ? C'est qu'ils le voulaient entendre par eux-mêmes ; et il leur était impossible. N'entendant pas ce langage, ils ne pouvaient qu'être étourdis de la voix de

a. Philip., II, 7. — *b.* I *Cor.*, II, 14. — *c. Joan.*, VIII, 43.

1. *Var.* les choses qui sont pénibles. — Deforis préfère la variante, mais voyez le *Sommaire*.

2. *Var.* afin qu'il daigne nous réparer de sa main.

Dieu. Cet étourdissement les animait à la résistance. Plus les vérités étaient hautes, plus leur raison orgueilleuse était étourdie, et plus leur résistance était enflammée. C'est pourquoi je ne m'étonne pas si le Fils [p. 24] de Dieu leur prêchant ce qu'il avait vu dans le sein du Père, la résistance montant à l'extrême, se porta à la dernière fureur. De là vient (1) qu'il leur dit en son Évangile : « Vous me voulez tuer méchamment, parce que mon discours ne prend point en vous (a). » Superbes, ignorants, que ne recourez-vous (2) à la grâce ? Et vous, ne reconnaissez-vous pas, chrétiens, que sans l'assistance de cette grâce vous n'auriez que de la résistance pour votre Sauveur ? Ces perfides ont ouï ses paroles, et ils les ont méprisées : ils ont vu ses miracles, et ils n'ont pas cru : ils ont vu sa vie, et elle leur a été un scandale. Donc il est vrai, mon Sauveur Jésus, que si vous ne me parlez puissamment au cœur, si vous ne m'entraînez à vous par vos doux attraits, [ni] votre vie quoique très innocente, ni votre doctrine quoique très sainte, ni vos miracles quoique très grands, ne dompteront pas mon opiniâtre rébellion. Les uns disent que vous êtes un grand prophète, les autres que vous êtes un séducteur ; les uns s'édifient en vous, les autres se scandalisent de vous. D'où vient cela, ô mon Maître, sinon que les uns sont humbles, et que les autres sont orgueilleux ; que les uns suivent la nature, et les autres suivent la grâce ? Ainsi vos vérités aveuglent les uns, pour illuminer d'autant plus les autres. Vous êtes une pierre de scandale aux superbes, afin que les humbles ressentent mieux ce que vous faites miséricordieusement en leurs cœurs, et qu'ils louent vos bontés avec une admiration profonde de vos jugements. C'est ici que les bons chrétiens sont incroyablement consolés. Si les vérités évangéliques entraient en nos âmes avec une apparence plausible, nous attribuerions leur victoire à la

a. Joan., VIII, 37.

1. *Var. (Première rédaction) :* Étant orgueilleux et charnels, ils n'entendaient point son langage. Ils voulaient l'entendre par eux-mêmes, et ils ne pouvaient. Comme ils ne l'entendaient pas, ils en étaient nécessairement étourdis : cet étourdissement les enflammait à la résistance : la résistance s'augmentant toujours en vint à la dernière fureur. C'est pourquoi le Sauveur leur dit : « Méchants, vous voulez me tuer, parce que...

2. *Édit.* à la grâce *par l'humilité chrétienne?*

force de notre raison ; et devenant [p. 25] plus superbes, nous deviendrions par conséquent plus malades. Mais quand le vrai fidèle comprend la folie et l'extravagance du christianisme, c'est là que la grâce se fait sentir dans la répugnance de la nature ; à cause qu'il reconnaît que ce n'est pas la chair qui le gagne, ni les intérêts mondains qui l'engagent, ni la philosophie humaine qui le persuade, mais la puissance divine qui le captive. C'est pourquoi, dans la doctrine de l'Évangile, il a plu à notre grand Dieu qu'il y eût tant de choses étranges, dures, incroyables, extravagantes, selon la sagesse du monde ([1]) ; afin que la raison humaine étant confondue, la seule grâce de Jésus-Christ triomphât des cœurs par l'humilité chrétienne.

Mais disons une dernière raison, qui fermera ce discours en nous donnant une instruction importante pour la conduite de notre vie. Certes, il est bien vrai, ô Dieu tout-puissant, ce que le bon Siméon a dit de votre Fils bien-aimé : « qu'il serait posé comme un signe auquel on contredirait ([a]). » Toutes ses actions et toutes ses paroles ont été méchamment contredites. Il guérit les paralytiques, les aveugles-nés, et d'autres maladies incurables ; et parce qu'il choisit le jour du sabbat pour faire cette bonne œuvre, on dit qu'il viole la loi de Dieu. Il chasse les démons ; on dit que c'est au nom de Béelzébuth, prince des démons. On l'appelle un fou, un séducteur, un impie, un démoniaque. Jamais les docteurs de la loi n'approchaient de lui, qu'afin de l'injurier ou de le surprendre. Enfin ils l'ont pendu à la croix ; et le Rédempteur d'Israël est devenu le scandale de ces infidèles. Les Gentils ont contredit sa parole par toutes sortes de cruautés qu'ils ont exercées sur ses serviteurs. Ils ont pris ses vérités et son Évangile pour la plus grande folie qui ait jamais paru sur la terre. Bien plus, parmi ceux qui se sont rangés sous sa discipline, combien a-t-il été contredit ! Eh ! mes frères, quelle indignité ! tous les fondements de notre salut ont été attaqués par des gens qui faisaient profession du christianisme : le perfide arien a nié la divi-

a. Luc., II, 34.

1. Duretés dans le goût de Pascal. Ceci toutefois est antérieur aux *Pensées*.

nité de Jésus ; l'insensé Marcion a nié son humanité ; le nestorien a divisé les personnes ; [p. 26] l'eutychien a confondu les natures : et sur la personne de Jésus-Christ, toutes les inventions diaboliques se sont tellement épuisées qu'il est impossible de s'imaginer une erreur qui non seulement n'ait été soutenue, mais même qui n'ait fait une secte sous le nom du christianisme. Combien d'hérésies se sont élevées contre les vérités de Jésus ! Toutes, elles ont heurté contre cette pierre ; et, sans venir au détail, ayant rompu sans aucun sujet la paix et l'unité chrétienne, ne se sont-elles pas scandalisées de Jésus, auteur de la paix et de la charité fraternelle ?

Mais allons encore plus avant. Que les Gentils, que les Juifs, que les hérétiques se soient scandalisés du Seigneur Jésus, cela est supportable ; on souffre facilement les injures de ses ennemis. Mais, ô douleur ! que les catholiques, que les enfants de sa sainte Église, que les vrais sectateurs de sa foi vivent de telle sorte en ce monde, que l'on ne peut nier que Jésus-Christ ne les choque et que son Évangile ne leur soit un scandale, c'est, mes frères, ce qui est déplorable beaucoup plus que je ne puis vous le dire. Quand l'humilité, quand l'intégrité, quand le mépris des honneurs de la terre, bref quand l'innocence te choque, chrétien, oserais-tu dire que tu n'es pas choqué du Sauveur ? Ignores-tu que sa doctrine n'est pas seulement la lumière de nos esprits, mais qu'elle est le modèle de notre vie ? Si Jésus est le scandale de ceux qui errent dans la doctrine, parce qu'ils n'écoutent pas Jésus-Christ comme notre infaillible docteur ; ne l'est-il pas aussi de ceux qui sont dépravés dans leurs mœurs, puisqu'ils ne veulent pas le connaître comme l'exemplaire de notre vie ? Et qui trouverai-je donc dans le monde, qui ne soit pas scandalisé en notre Sauveur ? Nous aimons les richesses, et Jésus les a méprisées : nous courons après les plaisirs, et Jésus les a condamnés : nous sommes fous du monde, et Jésus l'a surmonté. Et comment pouvons-nous dire que nous aimons Jésus, nous qui n'aimons rien de ce que nous voyons en sa personne, et qui aimons tout ce que nous n'y voyons pas ? En vivant de la sorte, peux-tu nier que tu ne sois

choqué de JÉSUS ? Tu n'en hais pas le nom ; mais la chose [t'] est un scandale. [P. 27] Oui, JÉSUS t'est un scandale, ô vindicatif, parce qu'il a pardonné les injures ; JÉSUS t'est un scandale, ô usurier, parce qu'il est le père et le protecteur des pauvres, auxquels ton impitoyable avarice arrache tous les jours les entrailles ; JÉSUS t'est un scandale, hypocrite, parce que tu fais servir sa doctrine de couverture à tes mœurs corrompues; JÉSUS t'est un scandale, ô misérable superstitieux, qui pour des fantaisies particulières abandonnes la piété solide et la dévotion essentielle du christianisme, qui est la croix du Seigneur JÉSUS ; JÉSUS t'est un scandale, à toi qui traites la simplicité de sottise, et la sincère piété de bigoterie; à toi enfin qui par ta vie déréglée fais blasphémer son saint nom par ses ennemis. Cela étant ainsi, chrétiens, à qui est-ce que JÉSUS n'est pas un scandale ? « Tous cherchent leurs intérêts et non pas ceux de notre Sauveur, » disait autrefois l'apôtre saint Paul ([a]) : ô Dieu ! que dirait-il, s'il revenait maintenant sur la terre? Voyant la licence qui règne au milieu de nous, y voyant triompher le vice, nous prendrait-il pour des chrétiens, ou plutôt ne nous rangerait-il pas au nombre des infidèles ?

Eh ! d'où vient, ô Dieu tout-puissant, d'où vient que vous permettez que votre Fils ait tant d'adversaires, et si peu de vrais serviteurs ? J'entends votre dessein, ô grand Dieu : vous voulez que, dans cette confusion infinie de ceux qui contredisent notre Sauveur, ceux qui l'honorent sincèrement tiennent cette grâce plus chère : vous voulez que leur foi ([1]) soit plus ferme, et leur charité plus ardente parmi les oppositions de tant d'ennemis; et que JÉSUS retrouve dans le zèle du petit nombre ce qu'il semble perdre dans la multitude innombrable des ingrats et des dévoyés. Par conséquent, mes frères, augmentons notre zèle pour son service. D'autant plus que nous voyons tous les jours augmenter le nombre de ceux qui blasphèment son Évangile ou par leurs erreurs, ou par leur mauvaise vie, efforçons-nous d'autant plus à lui plaire et à étendre la gloire de son saint nom : tâchons de

a. *Philip.*, II, 21.

1. *Var.* que leur foi s'échauffe, et que leur charité s'évertue.

lui rendre l'honneur que ses ennemis lui ravissent. [P. 28]. Disons-lui de toute l'affection de nos cœurs : Quoique le Juif enrage, que le gentil raille, que l'hérétique s'écarte, que le mauvais catholique se joigne au parti de vos ennemis ; nous confessons, ô Seigneur JÉSUS, que vous êtes celui qui devez venir. Vous êtes ce grand Sauveur qui nous est promis depuis l'origine du monde : vous êtes le médecin des malades; vous êtes l'évangéliste des pauvres; et en cela que vous paraissez comme le scandale des orgueilleux, vous êtes l'amour des simples et la consolation des fidèles. Vous êtes celui qui devez venir ; nous n'en connaissons point d'autre que vous, nous n'en attendons point d'autre que vous : « Il n'y a point d'autre nom sous le ciel par lequel nous devions être sauvés ([a]). » Par conséquent, fidèles, puisque nous n'en attendons point d'autre que lui, mettons notre espérance en lui seul. S'il est vrai que nous n'attendions plus un autre Maître que lui pour nous enseigner, observons fidèlement ses préceptes. Si nous n'attendons point un autre pontife qui vienne purger nos iniquités, gardons soigneusement l'innocence. Et d'autant que le même JÉSUS, qui est venu en l'infirmité de la chair, viendra encore une fois glorieux pour juger les vivants et les morts, « vivons justement et sobrement en ce monde, attendant la bienheureuse espérance, et la triomphante arrivée de notre grand Dieu et Rédempteur JÉSUS-CHRIST ([b]), » qui, détruisant la mort pour jamais, nous rendra compagnons de son règne et de sa bienheureuse immortalité. Ainsi soit-il.

a. Act., IV, 12. — *b. Tit.*, II, 12, 13.

IIe DIMANCHE APRÈS L'ÉPIPHANIE.

1654. Reprise de l'allocution sur les Deux Alliances,

Premier point nouveau.

Bossuet, voulant traiter de nouveau ce sujet devant sa communauté, se contenta, pour l'ensemble, de méditer ses notes de l'année précédente, écrivant seulement ce qui suit pour le *Premier point* (1).

JE dis donc avant toutes choses que la Loi n'a que des ombres et des figures, selon ce que dit l'apôtre saint Paul : « Toutes choses leur arrivaient en figure (a). » Pour éclaircir cette vérité par la doctrine du saint Apôtre, posons premièrement ce principe. Tout ce qui agit par intelligence se propose nécessairement une fin à laquelle il (2) rapporte ses actions; et d'autant plus que la cause est parfaite, d'autant plus ce rapport est exact : et la raison en est évidente ; car si la cause est plus excellente, il s'ensuit que l'opération est mieux ordonnée. Or il est certain que l'ordre consiste dans l'accord de la fin avec les moyens; et c'est de ce concert que résulte cette justesse qu'on appelle l'ordre. Cette vérité étant supposée, passons outre maintenant, et disons : La Loi est une œuvre d'intelligence et d'une intelligence infinie ; parce que c'est une œuvre de l'Esprit de Dieu. Par conséquent elle a une fin à laquelle elle est destinée ; et quand nous connaîtrons cettte fin, il ne faudra nullement douter que toutes les parties de la Loi n'y soient rapportées. Or l'apôtre saint Paul nous assure que « JÉSUS-CHRIST est la fin de la Loi (b) : » *Finis Legis Christus.* C'est pourquoi et les patriarches et les prophètes soupiraient perpétuellement après sa venue ; parce qu'il était la fin de la Loi, et le sujet principal de ses prophéties. D'où il s'ensuit manifestement que toutes les cérémonies de

a. I *Cor.*, x, 11. — *b.* *Rom.*, x, 4.

1. *Mss.* 12821, f. 364. Le format, et, ce qui est plus significatif, l'orthographe, diffèrent d'avec le manuscrit de l'année précédente. Cf. ci-dessus, p. 285.

2. *Édit.* elle rapporte. — C'est le reste d'une première rédaction : « Toute cause qui agit par intelligence se propose nécessairement une fin à laquelle elle rapporte... »

la Loi, toutes ses solennités, tous ses sacrifices regardaient uniquement le Sauveur ; et qu'il n'y a page dans les Écritures en laquelle nous ne le vissions, si nous avions les yeux assez épurés.

Et certes, puisqu'il plaisait à notre grand Dieu de se revêtir d'une chair humaine, il était convenable, mes sœurs, que, de même que ce mystère étant accompli, nous en célébrons la grandeur par de pieuses actions de grâces, aussi ceux qui en ont précédé l'accomplissement vécussent dans l'attente de ce bonheur qui devait arriver à notre nature. Il est vrai que le Verbe éternel, en se faisant homme, est né dans un temps limité; car c'est une suite de la condition humaine. L'éternité s'est alliée avec le temps, afin que ceux qui sont sujets au temps pussent aspirer à l'éternité. Mais encore que la venue du Sauveur fût arrêtée à un temps certain par les ordres de la Providence divine; toutefois il faut avouer que le mystère du Verbe fait chair devait remplir et honorer tous les temps. C'est pourquoi il était à propos qu'où il n'était pas par la vérité de sa présence, il y fût du moins d'une autre manière par des figures très excellentes. Et de là vient que la loi de Moïse est pleine de merveilleuses figures qui nous représentent le Sauveur Jésus.

En effet, je vous demande, mes très chères sœurs, d'où vient tant de sang répandu dans les cérémonies anciennes; sinon pour représenter le sang de Jésus? Pourquoi est-ce que par le sang de l'agneau le peuple est délivré du glaive vengeur qui désola les maisons des Égyptiens ? pourquoi est-ce que l'alliance est signée et ratifiée par le sang ? pourquoi n'y a-t-il point d'entrée dans le sanctuaire, si le pontife n'a les mains teintes du sang des victimes ? pourquoi les crimes sont-ils expiés, les pontifes et leurs vêtements consacrés par le sang versé dans le sacrifice ? le sang des animaux égorgés était-il suffisant pour apaiser Dieu ? était-il capable de purifier l'homme ? Si ce n'est pour nous faire entendre qu'il n'y a ni délivrance, ni consécration, ni alliance, ni expiation, ni salut, que par le sang de l'Agneau sans tache, « qui a été tué, dit saint Jean ([a]), dès l'origine du monde : »

a. *Apoc.*, XIII, 8.

tué, dis-je, dès l'origine du monde, parce que dès l'origine du monde sa mort a été figurée par une multitude infinie de sacrifices sanglants. C'est ce qui fait dire à Tertullien : *O Christum in novis veterem* ([a])! « Oh! que JÉSUS-CHRIST est ancien dans la nouveauté de son Évangile! » Ce que nous honorons est nouveau, parce que JÉSUS-CHRIST l'a mis dans un nouveau jour : ce que nous honorons est ancien, parce que la figure s'en trouve dès les premiers temps. La Loi est un Évangile caché; et l'Évangile est une Loi expliquée.

Et c'est ce qu'exprime l'apôtre saint Paul en ces excellentes paroles : « la Loi a l'ombre des choses futures, et non point la vive image ([b]) des choses ». Que veut dire ce grand Apôtre, que la Loi a l'ombre et non point la vive image ? La comparaison est prise de la peinture. Le peintre dessine le portrait du roi. Vous en voyez déjà quelque ressemblance dans les premiers crayons du tableau : ce sont ses traits, c'est sa taille, c'est son air, c'est l'image du prince que vous y voyez : mais quand l'ouvrage sera accompli ([1]), c'est alors que le roi paraîtra avec sa majesté naturelle. Ainsi la Loi avait JÉSUS-CHRIST dans des ombres et dans des figures, et comme dans un crayon imparfait; mais elle n'avait pas l'image finie. Et de même que la peinture achevée efface les linéaments imparfaits, ainsi la beauté parfaite de l'Évangile efface l'imperfection de la Loi par des couleurs plus vives et plus éclatantes. C'est pourquoi JÉSUS-CHRIST change l'eau en vin, c'est-à-dire, la loi de Moïse en son Évangile.

a. Lib. IV *adv. Marcion.*, n. 21. — *b. Hebr.*, X, 1.

1. *Var.* et quand la peinture sera achevée, vous verrez encore le prince avec...

FRAGMENTS D'UN SERMON POUR LA VÊTURE D'UNE NOUVELLE CATHOLIQUE. A Metz, 2 février 1654.

Nous n'avons plus ici de manuscrit. Deforis avait fait un sermon, comme il nous en avertit lui-même, de deux fragments disparates, Nous ne donnons ici que la première partie. La seconde, d'origine différente, sera placée à la fin de cette même année. Elle contient une allusion au discours du ministre Ferry, prononcé en mai 1654, quelque temps avant la publication de ce *Catéchisme général*, que Bossuet réfutera l'année suivante. Ce qui subsiste de la rédaction destinée au jour de la Purification nous paraît un peu antérieur : de là notre date, qui n'est qu'approximative (1).

Vocavit vos de tenebris (2) *in admirabile lumen suum.*

Il vous a appelée des ténèbres à son admirable lumière.

(I *Petr.*, II, 9.)

MA très chère sœur en Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, après les grandes miséricordes que Dieu a fait éclater sur vous, je ne puis mieux commencer ce discours que par des actions de grâces publiques, remerciant sa bonté paternelle qui vous a miraculeusement délivrée de la puissance des ténèbres, pour vous transporter au royaume de son Fils bien-aimé.

En effet, n'est-il pas bien juste, ô grand Dieu, que votre sainte Église catholique vous loue et vous glorifie dans les siècles des siècles? Car qui n'admirerait la profondeur de vos jugements, ô éternel Roi de gloire, qui, pour la punition de nos crimes, ou pour quelque autre secret conseil de votre sainte Providence, ayant permis qu'en ces derniers temps l'Église chrétienne fût déchirée par tant de sortes de schismes, et par tant de lamentables divisions, ne perdez pas pour cela les âmes que vous avez choisies; mais qui, étant riche en

1. Gandar (*Bossuet orateur*, p. 54) regarde cet opuscule comme le plus ancien des sermons de Vêture, dans notre auteur. Il le croit aussi antérieur à la *Réfutation du Catéchisme de Paul Ferry*.

2. Le texte porte, dans l'auteur sacré : *De tenebris vos vocavit...*

miséricorde, savez les éclairer, même dans le sein de l'erreur, et selon votre bon plaisir, les attirer par des ressorts infaillibles à la véritable croyance. C'est ce que vous avez fait paraître en cette jeune fille, élevée dans le schisme et dans l'hérésie, que vous avez regardée en pitié, ô Père très clément et très bon! On la nourrissait dans une doctrine hérétique; mais vous avez voulu être son docteur. Vous lui avez ouvert les yeux, pour voir votre admirable lumière : vous avez voulu faire paraître qu'il n'y a point d'âge qui ne soit mûr pour la foi, et que l'homme est assez savant quand il sait écouter vos saintes inspirations : et voici qu'étant instruite de la doctrine, que nous avons reçue de nos pères par une succession de tant de siècles, touchée en son cœur d'un extrême dégoût de ce monde trompeur, et d'un chaste amour de votre cher Fils, qu'elle désire choisir pour son seul Époux, elle se vient présenter devant vos autels, afin que vous ayez agréable qu'elle soit admise aujourd'hui à l'épreuve d'une vie retirée. Bénissez-la, Seigneur, et soyez loué à jamais des grâces que vous lui faites : que les anges et tous les esprits bienheureux chantent éternellement vos bontés!

Et vous, ma chère sœur, que Dieu comble de tant de bienfaits, considérez ces dévotes filles, et toute cette pieuse assemblée. Mais élevez plus haut vos regards : contemplez en esprit la sainte Église de Dieu, tant celle qui règne dans le ciel, que celle qui combat sur la terre; croyez qu'elle triomphe de joie, de voir en vous des effets si visibles de la miséricorde divine. Éclatez aussi en hymnes et en cantiques; dites dans l'épanchement de votre âme : « O Seigneur, qui est semblable à vous ([a])? Que le Dieu d'Israël est bon à ceux qui sont droits de cœur ([b]), » et qui marchent devant sa face en toute simplicité!

Pour moi, afin de vous animer davantage à rendre à notre grand Dieu de fidèles actions de grâces, je vous donnerai, avec l'assistance divine, quelques avis succincts, mais très importants, et sur ce que vous avez fait et sur ce que vous allez faire ([1]). Je vous représenterai premièrement la grande

a. Ps., XXXIV, 10. — *b. Ibid.*, LXXII, 1.

1. Ce que les premiers éditeurs ont imprimé, et que nous sommes forcé de

grâce que Dieu vous a faite de vous retirer des ténèbres de l'hérésie ; et après, je tâcherai de vous faire voir de quelle sorte vous devez user de l'inspiration qu'il vous donne de renoncer entièrement à toutes les espérances du siècle. Et il se rencontre fort à propos, que les deux principaux mystères que nous célébrons en ce jour, conviennent très bien avec ce sujet. Dans la Purification de la Vierge, vous pouvez considérer avec fruit que Dieu, par sa pure bonté, vous a purgée de votre hérésie; et dans l'oblation de l'Enfant JÉSUS, que l'on présente aujourd'hui à son Père, vous devez faire réflexion sur le dessein que vous méditez, de vous consacrer pour jamais à son service par une profession solennelle. C'est sur quoi je vous entretiendrai en ce jour : vous ferez seule tout le sujet de cette exhortation. Au reste, n'attendez pas de moi tous ces ornements de la rhétorique mondaine ; mais priez seulement cet Esprit qui souffle où il veut, qu'il daigne répandre sur mes lèvres ces deux beaux ornements de l'éloquence chrétienne, la simplicité et la vérité; et qu'il étende par sa grâce le peu que j'ai à vous dire.

PREMIER POINT.

Si, parlant aujourd'hui de nos frères, qui, à notre grande douleur, se sont séparés d'avec nous, j'appelle leur église une église de ténèbres, je les prie de ne croire pas que, pour condamner leur erreur, je m'aigrisse contre leurs personnes. Certes, je puis dire d'eux avec vérité ce que l'Apôtre disait aux Juifs ([a]), que le plus tendre désir de mon cœur, et la plus ardente prière que je présente tous les jours à mon Dieu, est pour leur salut. Je ne puis voir sans une extrême douleur les entrailles de la sainte Église si cruellement déchirées; et pour parler plus humainement, je suis touché au vif quand je considère tant d'honnêtes gens que je chéris, comme Dieu le sait, marcher dans la voie des ténèbres. Mais afin qu'il

a. Rom., X, 1.

reproduire cette fois sans contrôle, répondra, ce semble, assez peu à cette promesse de l'orateur. (Cf. *Histoire critique de la Prédication de Bossuet*, p. 140, n. 3.)

ne semble pas que je veuille faire aujourd'hui une invective inutile, je vous proposerai une doctrine solide, et conduirai ce discours, si Dieu le permet, avec une telle modération, que, sans les charger d'injures, je les presserai par de vives raisons tirées des Écritures divines, et des Pères leurs interprètes fidèles.

Je dis donc en premier lieu, chrétiens, que Dieu est une pure et incompréhensible lumière, de laquelle toute autre lumière prend son origine ; d'où vient que l'apôtre saint Jean dit que « Dieu est lumière, et qu'en lui il n'y a pas de ténèbres ([a]). » Et saint Paul l'appelle « Père de lumière, qui habite une lumière inaccessible ([b]). » Le genre humain, chrétienne assemblée, s'étant retiré de cette lumière éternelle, languissait dans une nuit profonde et dans des ténèbres plus qu'égyptiennes, lorsque Dieu, touché de pitié, envoya son cher Fils sur la terre, pour être la lumière du monde, comme il dit lui-même en saint Jean ([c]). C'est lui qui est cette véritable et universelle lumière, « qui illumine par ses clartés tout homme venant au monde ([d]). » C'est la splendeur de la gloire du Père, qui, étant devenu chair dans la plénitude des temps, est entré en société avec nous ; et nous a faits participants de ses dons. Car, ayant commencé sur la terre l'exercice de son ministère par la prédication de la parole de vie que son Père lui mettait à la bouche, il a assemblé près de sa personne les premiers ministres de son Évangile, qu'il a appelés ses apôtres, parce qu'après sa course achevée, il les devait envoyer par toutes les provinces du monde, pour agréger ses brebis dispersées, sous l'invocation de son nom, et la profession de son Évangile. Et comme il a dit lui-même qu'il était la lumière du monde, ainsi que je vous le rapportais tout à l'heure ; de même a-t-il dit, parlant à ses saints apôtres : « Vous êtes la lumière du monde : » *Vos estis lux mundi* ([e]) ; parce qu'étant éclairés des lumières de ce bon Pasteur par l'infusion de son Saint-Esprit, ils ont eux-mêmes communiqué la lumière aux peuples errants, comme l'a dit saint Paul écrivant aux Éphésiens : « Vous

a. I *Joan.*, I, 5. — *b.* I *Tim.*, VI, 16. — *c. Joan.*, VIII, 12. — *d. Ibid.*, I, 9. — *e. Matth.*, V, 14.

étiez autrefois ténèbres ; mais vous êtes maintenant lumière en Notre-Seigneur ([a]). »

Cette lumière, au commencement, se répandit sur peu de personnes ; parce que, selon la parabole de l'Évangile, l'Église, d'un petit grain, devait devenir un grand arbre ([b]). Mais enfin, par la miséricorde de Dieu, la foi étant augmentée, on a fondé des Églises par toutes les parties de la terre, selon le modèle de celles que les saints apôtres avaient établies. Fidèles, ne croyez pas que l'on ait divisé pour cela cette première et originelle lumière, ou que l'on ait, pour ainsi dire, arraché quelques rayons aux Églises apostoliques, pour les porter aux autres Églises. Certes, cela ne s'est pas fait de la sorte : cette lumière a été étendue ; mais elle n'a pas été divisée. En faisant de nouvelles Églises, on n'a pas fait de sociétés séparées : « On a été prendre des premières Églises la continuation de la foi, et la semence de la doctrine : » *Traducem fidei et semina doctrinæ ceteræ exinde Ecclesiæ mutuatæ sunt*, dit Tertullien ([c]). Toutes les Églises sont apostoliques, parce qu'elles sont descendues des Églises apostoliques. Un si grand nombre d'Églises, dit Tertullien, ne sont que cette Église unique et première que les apôtres avaient fondée. Elles sont toutes premières et toutes apostoliques ; parce qu'elles se sont toutes rangées à la même paix, qu'elles se sont associées à la même unité, qu'elles ont toutes le même principe. « L'Église éclairée par le Sauveur Jésus, qui est son véritable soleil, dit l'admirable saint Cyprien ([d]), bien qu'elle répande ses rayons par toute la terre, n'a qu'une lumière qui se communique partout : » *Ecclesia Domini luce perfusa per totum orbem radios suos porrigit; unum tamen lumen est, quod ubique diffunditur, nec unitas corporis separatur.*

Par où vous voyez, mes chers frères, que l'Église est le lieu sacré dans lequel Jésus-Christ renferme le trésor des lumières célestes. Quelque docte que soit un homme, quelques beaux sentiments qu'il professe, il marche dans les ténèbres s'il abandonne l'unité de l'Église. Celui-là ne peut avoir Dieu

a. Ephes., v, 8. — *b. Luc.*, xiii, 19. — *c. De Præscript.*, n. 20. — *d. Lib. de Unit. Eccl.*

pour père, qui n'a pas l'Église pour mère. En vain nos adversaires se glorifient-ils en toutes rencontres de la science des Écritures, qu'ils n'ont jamais bien étudiées selon la méthode des Pères, qui ont fait gloire de suivre les interprétations de leurs ancêtres. « Nous enseignons, disaient-ils, ce que nous ont appris nos prédécesseurs ; et nos prédéces-l'ont reçu des hommes apostoliques ; et ceux-là, des apôtres ; et les apôtres, de JÉSUS-CHRIST ; et JÉSUS-CHRIST, de son Père. » C'est à peu près ce que veulent dire ces paroles du grand Tertullien : *Ecclesia ab apostolis, apostoli a Christo, Christus a Deo tradidit* ([a]). O la belle chaîne, ô la sainte concorde, ô la divine tissure que nos nouveaux docteurs ont rompue ! Cette belle succession était la gloire de l'Église de Dieu ; c'est ce que nous opposions aux ennemis de JÉSUS, que malgré les tyrans et les hérétiques, malgré la violence de la fraude, l'Église de JÉSUS-CHRIST était demeurée immobile.

Ils renoncent volontairement à cet avantage. N'ont-ils pas osé assurer, dans l'article XXXI de leur Confession, qu'il a été nécessaire que Dieu en notre temps, « auquel l'état de l'Église était interrompu, ait suscité gens d'une façon extraordinaire, pour dresser l'Église de nouveau, qui était en ruine et désolation ? » O parole inouïe aux premiers chrétiens ! si ce n'est, certes, qu'elle a toujours été témérairement avancée par les hérétiques leurs prédécesseurs, et toujours constamment réfutée par nos Pères les orthodoxes. L'avez-vous jamais cru, ô saints martyrs, ô bienheureux évêques, ô docteurs divinement éclairés, l'avez-vous jamais cru que cette Église que vous fondiez par votre sang, ou que vous instruisiez par votre doctrine, dût être durant tant de siècles entièrement abolie, jusqu'à ce que Luther et Calvin la vinssent dresser de nouveau ? Cette cité qui a occupé tout le monde, Dieu l'a fondée éternellement, dit l'admirable saint Augustin ([b]) ; le firmament tomberait aussitôt que l'Église serait éteinte : *Deus fundavit eam in æternum.*

Certes, il est indubitable, ô Sauveur JÉSUS : comme durant toute l'éternité vous serez béni dans le ciel, ainsi, pendant toute la durée de ce siècle, vous aurez toujours des adorateurs

a. De Præscript., n. 37. — *b. In Psal.* XLVII, n. 7.

sur la terre. Et où seront ces adorateurs, si votre Église doit tomber en ruine ? Comment pourriez-vous être dans une Église entièrement désolée, une Église infectée d'erreurs, faisant profession publique d'idolâtrie, une Église enfin telle qu'elle a été durant plusieurs siècles, suivant l'opinion de nos adversaires ? Seigneur JÉSUS, encore une fois, où étaient alors vos adorateurs ? Eh ! dites-nous, je vous prie, nos frères, qui dites si hautement que vous voulez suivre les Écritures, dans quel évangile ou dans quelle prophétie voyez-vous que l'Église dût un jour tomber en ruine, qu'elle dût être désolée durant tant de siècles ? La Synagogue même des Juifs, qui n'avait pas de si belles promesses, a-t-elle jamais eu de si longues éclipses ? Est-ce là cette Église fondée sur la Pierre, contre laquelle les portes d'enfer ne peuvent jamais prévaloir ([a]) ? Comment est-ce que l'Église de Dieu est enfin tombée en ruine, et a été obscurcie d'erreurs, elle que l'Apôtre appelle la colonne et le soutien de la vérité ([b]) ? Le Sauveur JÉSUS parlant à ses disciples, et en leur personne à ceux qui se devaient assembler avec eux, ou qui leur devaient succéder : « Je serai, dit-il, avec vous jusqu'à la consommation des siècles ([c]). » Où étiez-vous donc, ô Sauveur, quand nos réformateurs sans aveu sont venus dresser de nouveau votre Église ?

Certes, je vous l'avoue, mes chers frères, je ne puis modérer ma douleur, quand je vois de telles paroles prononcées par des chrétiens. Aussi ont-ils tâché de les adoucir par diverses explications, autant vaines que spécieuses. Je vous les rapporterai, s'il vous plaît ; et puis, à l'honneur de la vérité, et pour la consolation de nos âmes, nous les réfuterons en esprit de paix. Il leur a semblé fort étrange de dire que l'Église de JÉSUS-CHRIST dût cesser si longtemps d'être sur la terre. Les luthériens de la Confession d'Augsbourg ([1]), leurs frères et leurs nouveaux alliés, assurent en l'article VII qu'il y a une Église sainte qui demeurera toujours. Ils parlent

a. Matth., XVI, 18. — *b.* I *Tim.*, III, 15. — *c. Matth.*, XXVIII, 20.

1. M. Bossuet a fait, en marge de son manuscrit, cette remarque sur la *Confession d'Augsbourg :* « Elle a été imprimée en français, en 1566, sans nom d'imprimeur. » *(Deforis.)*

de l'Église qui est en ce monde. Et leurs propres Églises, qui sont dans la Suisse et autres pays, disent au chapitre XVII qu'il faut qu'il y ait toujours eu une Église, qu'elle soit encore, et qu'elle dure jusqu'à la fin des siècles ; c'est-à-dire, une assemblée des fidèles appelés et recueillis de tout le monde. Interrogez nos frères errants, il faudra qu'ils répondent la même chose. Demandez-leur où était cette Église, lorsqu'il n'en paraissait dans le monde aucune qui fît profession de leur foi. Comme c'est une chose évidente, ils vous répondront tous qu'elle était cachée, qu'elle ne paraissait pas par un terrible jugement de Dieu, qui la retirait de la vue des méchants. Ils pensent ainsi réparer l'injure qu'ils feraient à l'Église, s'ils osaient assurer qu'elle fût entièrement abolie. Mais quelle âme vraiment chrétienne ne déplorerait pas leur aveuglement ?

Ah ! que vous êtes vraiment redoutable en vos conseils, ô grand Dieu, qui avez permis, par une juste vengeance, que ceux qui ont déchiré votre Église ne sussent pas même ce que c'est que l'Église ! L'Église, à votre avis, nos chers frères, n'est-ce qu'une multitude sans union ? consiste-t-elle en des gens dispersés, qui n'ont rien de commun qu'en esprit ? Est-ce assez qu'ils croient intérieurement ? n'est-il pas nécessaire qu'ils fassent profession de leur foi ? Mais l'Apôtre dit expressément que « l'on croit dans le cœur à justice, et que l'on confesse par la bouche à salut ([a]). » Et le Sauveur lui-même : « Qui me confessera, dit-il, devant les hommes, je le confesserai devant mon Père céleste ([b]). » De plus, est-ce assez que chacun la professe en particulier ? Ne faut-il pas que ceux qui invoquent avec sincérité le nom du Seigneur, lient ensemble une sainte société, par la confession publique de la même foi ? Et cette Église cachée, dont vous nous parlez, comment pouvait-elle avoir une confession publique ? Qu'est-ce autre chose qu'un amas de personnes timides, qui n'osaient confesser ce qu'ils croyaient, qui démentaient leurs consciences, en s'unissant de corps à une Église dont ils se séparaient en esprit ? Certes, s'ils se fussent séparés d'avec nos pères, leur séparation les eût

a. Rom., X, 10. — *b. Matth.*, X, 32.

rendus remarquables, et leur société se serait produite ; elle n'aurait pas été cachée, comme vous le dites. Et s'ils sont demeurés unis, quoi! ces justes, ces gens de bien, cette Église prédestinée, allaient adorer Dieu dans nos temples qui étaient des temples d'idoles, et communiquaient à nos prières qui renversaient la dignité du Médiateur, et assistaient à nos sacrifices qui réduisent à néant celui de la croix ? Chers frères, en quel abîme d'erreurs tombez-vous ?

Mais, pour vous presser encore davantage : il n'y a point d'Église sans foi. Et « comment croiront-ils, s'ils n'entendent ? et comment entendront-ils, s'ils n'ont des prédicateurs ([a])? » Et peut-il y avoir des prédicateurs où il n'y a point de pasteurs ? Dis-moi donc, ô Église cachée, à laquelle Luther et Calvin ont eu leur refuge, d'où ils tirent leur succession, bien qu'il leur soit impossible de la montrer ; dis-moi, où étaient les pasteurs ? Si c'étaient ceux de l'Église romaine, donc tu n'entendais qu'une fausse doctrine, contraire à celle des réformateurs ; donc tu recevais des sacrements mutilés, car ils ne les administraient pas d'autre sorte ; donc tu te pouvais sauver dans cette communion : et néanmoins c'est une chose assurée que l'on ne se peut sauver que dans la communion de la vraie Église. Et si l'on se sauvait en ce temps dans la communion de l'Église romaine, nous nous y pouvons sauver à présent ([1]). Par conséquent, ô Église cachée devant que Luther te vînt découvrir, les pasteurs de l'Église romaine n'étaient pas tes véritables pasteurs. Que si tu étais régie par d'autres pasteurs, je demande que l'on m'en montre la liste, et que l'on me fasse voir les Églises qu'ils ont gouvernées et les chaires qu'ils ont remplies. C'est une chose impossible.

Car lorsqu'ils nous allèguent les hussites et les albigeois, chrétiens, vous voyez assez combien cette évasion est frivole. Ces hussites et ces albigeois venaient eux-mêmes, à ce qu'ils disaient, dresser de nouveau l'Église. Et je demanderai toujours où était l'Église avant les hussites ? où était-elle avant les albigeois ? En vain ils prétendent tirer

a. Rom., X, 14.

1. Ce sera le début de la *Réfutation du Catéchisme de P. Ferry.*

leur autorité de gens qui se sont produits d'eux-mêmes aussi bien qu'eux, et qui, après avoir quelque temps agité le christianisme, sont retournés dans l'abîme duquel ils étaient sortis tout ainsi qu'une noire vapeur. Et dites-moi donc, je vous prie, quel monstre d'Église est-ce que cette Église cachée, Église sans pasteurs ni prédicateurs, bien que, selon la doctrine de l'Apôtre ([a]), Dieu ait mis dans le corps de l'Église, les uns pasteurs, et les autres docteurs, sans quoi l'Église ne peut consister ([b])? Église sans sacrements, et sans aucune profession de foi ; Église vraiment de ténèbres, digne certes d'être cachée, puisqu'elle n'a aucuns traits de l'Église de Jésus-Christ. Le Sauveur ayant ordonné à ses apôtres que ce qu'ils entendaient en particulier, ils le prêchassent hautement sur les toits ([c]), c'est-à-dire, dans l'évidence du monde ; nous parler d'une Église cachée, en vérité n'est-ce pas nous parler d'une Église de l'Antéchrist ?

Car l'Église chrétienne, dès son berceau, était connue par toute la terre, ainsi que l'Apôtre dit aux Romains : « Votre foi est annoncée par tout le monde ([d]). » Et bien qu'elle fût persécutée de toutes parts, elle se rendait illustre par ses propres persécutions et par son invincible constance. « Nous savons de cette secte, disaient les Juifs à l'apôtre saint Paul ([e]), que l'on lui contredit partout. » L'Église fut donc connue sitôt après la mort du Sauveur. Et en effet, étant nécessaire que tous les gens de bien se rangent à la société de l'Église, comme nos adversaires mêmes le professent, se peut-il une plus grande absurdité que de dire qu'elle soit cachée ? Comment veut-on que les hommes se rangent à une société invisible ? Partant cette Église cachée, à laquelle ils se glorifient d'avoir succédé, n'étant pas, selon leur propre Confession, cette cité élevée sur la montagne, exposée à la vue des peuples ; que reste-il autre chose, sinon qu'elle fût au fond de l'abîme, dont elle est sortie pour un temps, au grand malheur du christianisme, pour la punition de nos crimes ? C'est pourquoi il est arrivé que ces doctes, ces beaux esprits, qui ont écrit de si belles choses, ils ont tout su, ex-

a. Ephes., IV, 11. — *b. Art.* XXV *de leur Confession.* — *c. Matth.*, X, 27. — *d. Rom.*, I, 8. — *e. Act.*, XXVIII, 22.

cepté l'Église ; et, faute de la connaître, toutes leurs autres connaissances leur ont tourné à damnation éternelle.

Il n'y a rien de si froid, ni de si mal digéré que ce qu'ils ont dit des qualités que devait avoir l'Église de Jésus-Christ. La perfection de l'Église est dans l'unité ; et cette unité, chrétiens, jamais ils ne l'ont entendue. Laissons les longues disputes et les arguments difficiles : l'union qu'ils ont faite depuis peu d'années avec leurs nouveaux frères les luthériens, décide tous nos doutes sur cette matière. Les contentions de ces deux sectes sont connues à tout le monde : elles se sont traitées très longtemps d'impies et d'hérétiques ; enfin elles se sont unies. Ce n'est pas une chose nouvelle que deux sectes s'unissent ensemble ; mais qu'elles se soient unies en conservant la même doctrine qui les a si longtemps séparées, c'est ce qui fait voir très évidemment qu'ils ne savent pas ce que c'est que l'Église.

Car je leur demande, mes frères : la secte des luthériens mérite-t-elle le nom d'Église ? Si elle n'est pas Église, pourquoi communier avec elle, pourquoi souiller votre communion par une communion schismatique ? L'Église ne connaît qu'elle-même : elle ne reçoit rien qui ne soit à elle: « L'étranger et l'incirconcis n'y entreront point, » disait autrefois le prophète ([a]). Que s'ils sont la vraie Église donc les luthériens et les calvinistes ne font que la même Église. Et qui a jamais ouï dire que l'Église de Jésus-Christ fût un amas de sectes diverses, qui ont une profession de foi différente et contraire en plusieurs points, dont les pasteurs n'ont pas la même origine, et ne communiquent entre eux ni dans l'ordination ni dans les synodes ? Cette union, n'est-ce pas plutôt une conspiration de factieux qu'une concorde ecclésiastique ? Comme on voit les mécontents d'un État entrer dans le même parti, chacun avec son intérêt distingué de celui des autres, et ne s'associer seulement que pour la ruine de leur commune patrie, pendant que les fidèles serviteurs du prince sont unis véritablement pour le service du maître ; ainsi en est-il de cette fausse union que nos réformateurs prétendus ont faite depuis peu de temps. Et c'est ce que

a. Is., LII, 1.

faisaient ces hérétiques, dont parle Tertullien ([a]) : *Pacem quoque passim cum omnibus miscent :* « Ils entrent en paix avec tous indifféremment : car il ne leur importe pas, ajoute ce grand personnage, d'avoir des sentiments opposés, pourvu qu'ils conspirent à renverser la même vérité : » *Nihil enim interest illis, licet diversa tractantibus, dum ad unius veritatis expugnationem conspirent.*

Ç'a toujours été l'esprit qui a régné dans les hérésies. Les ariens ne voulaient autre chose, sinon que l'on supprimât le mot de *consubstantiel*, comme apportant trop grand trouble à l'Église ; et qu'après, en dissimulant le reste de la doctrine, on vécût en bonne intelligence. Ainsi, disent les calvinistes, ne parlons plus de la réalité du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, sur laquelle nos pères se sont si longtemps combattus ; du reste unissons-nous, et que chacun demeure dans sa croyance. O la nouvelle façon de terminer les schismes, toujours inconnue à l'Église, et toujours pratiquée par les hérétiques ! Ils ont trouvé le moyen de s'unir dans le schisme même : *Schisma est unitas ipsis*, disait le grave Tertullien ([b]) ([1]) : ils professent une foi contraire, c'est le schisme ; ils les reçoivent à la même communion, c'est l'unité. Car si les articles dans lesquels vous différez sont essentiels, pourquoi vous unissez-vous ? et s'ils ne le sont pas, pourquoi avez-vous été si longtemps séparés ? Pourquoi est-ce que Calvin, qui est venu le dernier, n'a pas tendu les mains à Luther ? que ne lui a-t-il donné ses Églises ? pourquoi a-t-il voulu être chef de parti au préjudice de l'Évangile ? pourquoi a-t-il divisé le troupeau de Jésus ?

Certes, il fallait bien que vos pères crussent que les articles de foi qui vous séparaient fussent importants ; autrement, comment les excuserez-vous de n'avoir pas accouru à la même unité ? Maintenant de savoir si le corps de Jésus-Christ est réellement en l'Eucharistie, ou s'il n'y est pas, cela vous semble une chose de peu d'importance ! Donc que

a. De præscript., n. 4. — *b. Ibid.*, n. 42.

1. *Édit.* « L'unité même parmi eux est un schisme. » — Cette traduction, qui fait double emploi et ralentit l'argumentation, est sans doute une de ces additions que Deforis croyait nécessaires.

de synodes inutiles, que de folles disputes, que de sang répandu vainement pour soutenir qu'il n'y était pas ! Savoir si JÉSUS y est ou s'il n'y est pas, c'est une chose de peu d'importance : donc un tel bienfait du Sauveur JÉSUS demeurera dans le doute! Certes, si JÉSUS y est, il n'y peut être que par un amour infini ; et ainsi ceux qui le nieraient, quel tort ne feraient-ils pas à sa miséricorde, ne reconnaissant pas une grâce si signalée ? Et vous appelez cela une affaire de peu d'importance, contre la dignité de la chose qui crie contre vous ; contre les luthériens mêmes, que vous appelez et qui vous refusent ; contre vos pères qui vous crient qu'ils ont cru cet article important, et que, s'il ne l'était pas, en vain ont-ils apporté tant de troubles au monde !

Ne doutons donc pas, ma très chère sœur, qu'ils ne marchent dans les ténèbres. L'apôtre saint Jean a dit que « qui n'aime pas ses frères, ne sait où il va, et demeure dans l'obscurité ([a]). » Comment donc ne sont-ils point aveugles, eux qui se sont séparés d'avec nous pour des causes si peu légitimes ; puisque nous les voyons s'ôter à eux-mêmes, dans ces derniers temps, celle que leurs pères et les nôtres avaient toujours cru être la principale ? dignes certainement, après avoir rompu la vraie paix, d'entrer dans une fausse concorde, comme je vous le viens de montrer tout à l'heure ; concorde qui les fortifie peut-être selon la politique mondaine, mais, si nous le savons comprendre, qui les ruine très évidemment, selon la règle de la vérité. Rendez donc grâces à Dieu, ma très chère sœur, qui vous a tirée de la société des ténèbres.

Ah ! qui me donnera des paroles assez énergiques pour déplorer ici leur malheur ? Certes, je l'avoue, chrétiens, il est bien difficile de se départir de la première doctrine dont on a nourri notre enfance. Tout ce qui nous paraît de contraire nous semble étrange et nous épouvante ; notre âme, possédée des premiers objets, ne regarde les autres qu'avec horreur. Que pouvons-nous faire dans cette rencontre ? Rendre grâces pour nous, et pleurer pour eux. Cependant ne laissons pas de les exhorter à rentrer en concorde avec nous ; et afin de le faire avec des paroles plus énergiques, em-

a. I *Joan.*, II, 11.

ployons celles de saint Cyprien, ce grand défenseur de l'unité ecclésiastique. Voici comme parle ce grand personnage à quelques prêtres de l'Église romaine, qui s'étaient retirés de la société des fidèles, sous le prétexte de maintenir la pure doctrine de l'Évangile contre les ordonnances des pasteurs de l'Église : « Ne pensez pas, mes frères, que vous défendiez l'Évangile de JÉSUS-CHRIST, en vous séparant de son troupeau, et de sa paix, et de sa concorde ; étant certes plus convenable à de bons soldats du Sauveur de ne point sortir du camp de leur capitaine, afin que, demeurant dedans avec nous, ils puissent pourvoir avec nous aux choses qui sont utiles à l'Église. Car, puisque notre concorde ne doit point être rompue, et que nous ne pouvons pas quitter l'Église pour aller à vous, ce que nous ferions volontiers si la vérité le pouvait permettre, nous vous prions, et nous vous demandons avec toute l'ardeur possible, que vous retourniez plutôt à notre fraternité et à l'Église de laquelle vous êtes sortis : » *Nec putetis sic vos Evangelium Christi asserere, dum vosmetipsos a Christi grege, et ab ejus pace et concordia separatis ; cum magis militibus gloriosis et bonis congruat intra domestica castra consistere, et intus positos ea quæ in commune tractanda sunt agere ac providere. Nam cum unanimitas et concordia nostra scindi omnino non debeat ; quia nos Ecclesia derelicta foras exire et ad vos venire non possumus, ut vos magis ad Ecclesiam matrem et ad nostram fraternitatem revertamini, quibus possumus hortamentis petimus et rogamus* ([a])...

.....

a. Ad Conf. Rom., Epist. XLIV.

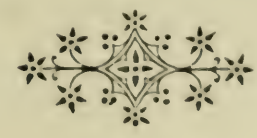

Pour le JOUR de PAQUES, 1654 (1).

C'est pour la première fois que ce discours, qui est complet, entre dans la collection des Sermons de Bossuet. Il était resté inédit jusqu'à l'an dernier, où nous l'avons publié en appendice dans la première édition de notre *Histoire critique de la Prédication de Bossuet.* Ce n'est pas que les anciens éditeurs l'aient ignoré complètement : ils en ont dispersé çà et là quelques fragments. Ils n'ont pas vu que ces morceaux épars faisaient partie d'un même tout. Ils ont donné le second exorde comme variante du sermon de 1660 (Carême des Minimes), qui est sur le même plan. Ils ont laissé le troisième point inédit. Quant aux deux autres, ils les ont relégués après les *Sermons*, en tête des *Pensées chrétiennes et morales.* M. Lachat les donne à son tour à cette place (X, 481), et, dans une notice de sa façon, acceptée comme un oracle dans les éditions subséquentes, il déclare que le discours a été « prononcé dans un monastère après l'élévation de Bossuet sur le siège épiscopal de Meaux ! » On ne comprendra pas dans quelques années que des décisions semblables aient pu faire autorité. Les signes de la première jeunesse ne manquaient pourtant pas, même dans le fragment isolé : naïveté qui se complaît dans les preuves alléguées, redites voulues, rudesse dans l'exhortation.

Consepulti enim sumus cum illo per baptismum in mortem, ut quomodo Christus surrexit a mortuis per gloriam Patris, ita et nos in novitate vitæ ambulemus.

(Rom., VI, 4.)

QUAND je vois (2) ces riches tombeaux sous lesquels les grands de la terre semblent vouloir cacher la honte de leur corruption, je ne puis assez m'étonner de l'extrême folie des hommes, qui érige (3) de si magnifiques trophées à un peu de cendre et à quelques vieux ossements. C'est en vain que l'on enrichit leurs cercueils de marbre et de bronze, c'est en vain que l'on déguise leur nom véritable

1. *Mss.* 12824, f. 5 ; 39 ; 35-38. in-folio. Le reste de l'autographe est perdu. Ce qui subsiste suffit à justifier notre date.

2. Avant-propos placé par Deforis en tête du sermon pour le Samedi-Saint (1652). (Cf. p. 103, n. 3.)

3. *Deforis :* qui érigent.

par ces titres superbes de monuments et de mausolées. Que nous profite, après tout, cette vaine pompe, si ce n'est que le triomphe de la mort est plus glorieux, et les marques de notre néant plus illustres ?

Il n'en est pas ainsi du sépulcre de mon Sauveur. La mort a eu assez de pouvoir sur son divin corps. Elle l'a étendu sur la terre sans mouvement et sans vie ; elle n'a pas pu le corrompre ; et nous lui pouvons adresser aujourd'hui cette parole que Job disait à la mer : « Tu iras jusque-là et ne passeras pas plus outre ; » cette pierre donnera des bornes à ta furie ; et, à ce tombeau, comme à un rempart invincible, seront enfin rompus tous tes efforts : *Usque huc venies, et non procedes amplius ; et hic confringes tumentes fluctus tuos* ([a]).

C'est pourquoi Notre-Seigneur Jésus, après avoir subi volontairement une mort infâme, il veut après cela « que son sépulcre soit honorable, » comme dit le prophète Isaïe : *Erit sepulchrum ejus gloriosum* ([b]). Il est situé au milieu d'un jardin ; taillé tout nouvellement dans le roc. Et de plus il veut qu'il soit vierge aussi bien que le ventre de sa Mère, et que personne n'y ait été posé devant lui. Davantage, il faut à son corps cent livres de baume des plus précieux, et un linge très fin et très blanc pour l'envelopper. Et après que durant le cours de sa vie, il s'est « rassasié de douleurs et d'opprobres, » *Saturatus est* ([1]) *opprobriis*, nous dit le prophète, vous diriez qu'il soit devenu délicat dans sa sépulture. N'est-ce pas pour nous faire entendre qu'il se préparait un lit plutôt qu'un sépulcre ? Il s'y est reposé doucement jusqu'à ce que l'heure de se lever fût venue ; mais tout d'un coup il s'est éveillé, et se levant il vient éveiller la foi endormie de ses Apôtres.

Aujourd'hui les trois pieuses Marie étant accourues dès le grand matin pour chercher leur bon Maître dans ce lit de mort : « Que cherchez-vous ici ? leur ont dit les Anges. Vous cherchez Jésus de Nazareth crucifié ; il n'y est plus ; il est levé, il est ressuscité ; voyez le lieu où il était mis. » O jour

a. Job., XXXVIII, 11. — Ms. *Illuc progredieris,... illuc confringes...* — *b. Is.*, XI, 10.

1. Il y a dans le texte de Jérémie : *Saturabitur.* (Thren., III, 30.)

de triomphe pour notre Sauveur ! ô jour de joie pour tous les fidèles ! Je vous adore de tout mon cœur, ô JÉSUS victorieux de la mort ! Vraiment c'est aujourd'hui votre pâque, c'est-à-dire votre passage, où vous passez de la mort à la vie ; faites-nous la grâce, ô Sauveur JÉSUS, que nous fassions notre pâque avec vous, en passant à une sainte nouveauté de vie. Ce sera le sujet de cet entretien.

O Marie, nous ne craindrons pas de nous adresser à vous aujourd'hui. L'amertume de vos douleurs est changée en un sentiment de joie ineffable. Vous avez déjà appris la nouvelle que votre Fils bien-aimé a pris au tombeau une nouvelle naissance, et vous n'avez point porté envie à son saint sépulcre de ce qu'il lui a servi de seconde mère ; au contraire, vous n'avez pas eu moins de joie que vous en conçûtes lorsque l'Ange vous vint annoncer qu'il naîtrait de vous, en vous adressant ces paroles par lesquelles nous vous saluons : *Ave...*

C'est [1] une doctrine excellente de saint Augustin, prise des Écritures divines, que tout ce que Dieu opère dans l'homme juste, depuis sa première entrée dans l'Église jusqu'à la résurrection générale, n'est que la suite et l'accomplissement du baptême, de sorte que la sainte nouveauté de vie [2], qui se commence dans les eaux salutaires, n'aura sa dernière perfection que dans cette journée bienheureuse en laquelle [3] la mort étant surmontée, nos corps seront faits semblables au corps glorieux de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. Pour entendre cette doctrine, il faut nécessairement remonter plus haut et reprendre la chose jusques dans sa source.

L'homme dans la sainteté de son origine avait reçu de Dieu ces trois dons : la justice, la paix, l'immortalité. Car étant formé selon Dieu, il était juste ; régnant sur ses passions, il était paisible en lui-même ; mangeant le fruit de vie, il était immortel. La raison s'étant révoltée contre Dieu, les

1. *Mss.* 12824, f. 39. (Cf. Lachat, X. Se reporter de la p. 94 à la p. 138; et plus loin, pour le 1er point, à la page 481.)
2. *Var.* la sainte régénération.
3. *Var.* à laquelle.

passions lui refusèrent l'obéissance ; et, l'âme ne buvant plus à cette source inépuisable de vie, devenue elle-même impuissante, elle laissa aussi le corps sans vigueur ; c'est pourquoi(1) la mortalité s'en est incontinent emparée. Ainsi pour la ruine totale de l'homme, le péché a détruit la justice, la convoitise s'étant soulevée a troublé la paix, l'immortalité a cédé à la nécessité de la mort. Voilà l'ouvrage de Satan, opposé à l'ouvrage de Dieu, Or le Fils de Dieu est venu « pour dissoudre l'œuvre du diable, » nous dit-il lui-même dans son Évangile (2). Il est venu « pour réformer l'homme selon le premier dessein de son Créateur, » comme nous enseigne l'Apôtre (a). Et pour cela il est nécessaire que sa grâce nous restitue (3) les premiers privilèges de notre nature. De là vient qu'il nous appelle dans son Évangile à une bienheureuse nouveauté de vie, répandant en nos âmes son Saint-Esprit, par lequel, dit l'apôtre saint Paul, « l'homme intérieur et spirituel est renouvelé de jour en jour : » *Renovatur de die in diem* (b). Remarquez ces paroles, « de jour en jour. » Elles nous font connaître manifestement que Dieu, en renouvelant ses élus, ne veut pas qu'ils soient changés tout à coup, mais qu'il ordonne certains progrès par lesquels ils s'avancent de plus en plus à la perfection consommée. Il y a trois dons à leur rendre ; il y aura aussi trois différents âges par lesquels de degré en degré « ils deviendront hommes faits, » comme dit saint Paul ; *in virum perfectum* (c). Et Dieu l'a arrêté de la sorte afin de faire goûter à ses bien-aimés les opérations de sa grâce les unes après les autres. De sorte que dans ce monde il répare leur innocence, dans le ciel il leur donne la paix, à la résurrection générale il ornera leurs corps d'immortalité. Par ces trois âges, les justes « arrivent à la plénitude de Jésus-Christ, » ainsi que parle l'apôtre saint Paul : *In mensuram ætatis plenitudinis Christi* (d). La vie présente est comme l'enfance, celle dont les saints jouissent au ciel ressemble à la fleur de l'âge, après suivra la maturité dans la

a. Coloss., III, 10. — *b.* II *Cor.*, IV, 16. — *c. Ephes.*, IV, 13. — *d. Ibid.*

1. *Var.* de là vient que la mortalité...

2. C'est la 1re Épître de saint Jean qui contient ces mots : *Ut dissolvat opera diaboli.* (I *Joan.*, III, 8.) — Plus bas : *Innovatur*, pour : *Renovatur.*

3. *Var.* lui restitue les premiers privilèges de sa nature. — Était équivoque.

dernière résurrection. Au reste cette vie n'a point de vieillesse, parce qu'étant toute divine, elle n'est point sujette au déclin. De là vient qu'elle n'a que trois âges, au lieu que ([1]) notre vie corruptible souffre la vicissitude de quatre différentes saisons. Ce sont ces trois âges et ces trois dons pour lesquels le Prophète-Roi chante à Dieu ces pieuses actions de grâces : « Mon âme, dit-il, bénis le Seigneur, et que tout ce qui est en moi célèbre la grandeur de son nom. C'est lui, dit-il, qui pardonne tous tes péchés, c'est lui qui guérit toutes tes langueurs, c'est lui qui rachète ta vie de la mort ([a]). » Il pardonne nos iniquités, quand il nous rend la justice en ce monde ; il guérit nos langueurs, quand il éteint la convoitise dans son Paradis ; il rachète notre vie de la mort, quand il nous ressuscite à la fin des siècles. Et encore que ces opérations soient diverses, elles ne regardent toutefois que la même fin, et ne s'emploient que dans le ([2]) même œuvre. Car de même que l'homme en croissant n'acquiert point une nouvelle vie ni un nouvel être, mais s'avance à la perfection de celui que ([3]) lui a donné la naissance : ainsi, soit que nos âmes soient couronnées de la gloire de Dieu dans le ciel, soit que nos corps ressuscités par son Esprit-Saint soient revêtus de l'immortalité du Sauveur, ce n'est pas une nouvelle vie que nous acquérons ; mais nous allons, selon l'ordre établi, au dernier accomplissement de cette vie divine et surnaturelle que nous avons commencée dans le saint baptême. C'est là, fidèles, si nous l'entendons, cette nouveauté de vie dont parle l'Apôtre ; c'est là la résurrection spirituelle du chrétien à l'image de la résurrection de Notre-Seigneur.

Maintenant, ces vérités étant supposées, entrons dans la proposition de notre sujet. Si la justice des chrétiens en ce monde aussi bien que leur paix et leur immortalité au siècle futur ne font qu'une même suite de vie, si d'ailleurs l'Apôtre nous a enseigné que la résurrection de nos corps est la matu-

a. *Ps.*, CII, 1, 3, 4.

1. *Édit.* « Au lieu que celle de... » La vie de notre vie corruptible ! Ce galimatias est une fusion de la première rédaction avec la seconde : Bossuet avait écrit d'abord : « Au lieu que celle que nous passons sur la terre souffre... »

2. *Édit.* « la même œuvre. » Bossuet l'avait ainsi écrit d'abord; mais il corrige.

3. *Édit.* qui lui a donné.

rité et la plénitude, il s'ensuit, comme je l'ai remarqué, que la vie présente ressemble à l'enfance. C'est pourquoi l'Apôtre saint Pierre nous dit que nous sommes des enfants nouvellement nés ([a]), d'où je forme ce raisonnement qui sera la base de tout mon discours.

Tout ce que la nature donne à l'homme pendant le progrès de la vie doit avoir son commencement dans l'enfance. Donc si j'apprends de l'apôtre saint Pierre qu'à l'égard de la vie divine qui nous est acquise par la résurrection de notre Sauveur, notre pèlerinage mortel est comme l'enfance, il faut que tous ces changements admirables qui nous rendent conformes au Seigneur Jésus se commencent en nous dès ce siècle. Or nous avons dit, et il est très vrai, que notre vie nouvelle et la réparation de notre nature consiste à vaincre ces trois furieux ennemis, que le diable nous a suscités, le péché, la concupiscence et la mort, par ces trois divins dons où la grâce nous rétablit, la justice, la paix et l'immortalité; et partant, encore que ces trois choses ne s'accomplissent pas ici-bas, il est clair qu'elles y doivent être du moins ébauchées ([1]).

Et voyez en effet, chrétiens, de quelle sorte et par quel progrès Dieu avance en nous son ouvrage pendant notre captivité dans ce corps mortel ([2]). Il ruine premièrement le péché; la concupiscence y remue encore, mais elle y est fortement combattue et même glorieusement surmontée; pour la mort, à la vérité, elle y exerce son empire sans résistance, mais aussi l'immortalité nous est assurée. Le péché aboli fait notre sanctification, la concupiscence combattue fait notre exercice, l'immortalité assurée ([3]) fait notre espérance. C'est la vie du vrai chrétien ressuscité avec le Sauveur, que je me propose de vous représenter aujourd'hui avec l'assistance divine. Jésus ressuscité, assistez-nous de votre Esprit-Saint. Et vous, ô fidèles, ouvrez vos cœurs à la voix de votre Maître; et apprenant l'incomparable dignité de la vie nouvelle que

a. I *Petr.*, II, 2.
1. *Var.* être commencées.
2. *Édit.* dans nos corps mortels.
3. *Var.* promise.

Dieu vous donne par son Fils Jésus-Christ, apprenez aussi de l'Apôtre que, comme Jésus est ressuscité, ainsi devons-nous marcher en nouveauté de vie.

Commençons à montrer la ruine du péché par la grâce de la justice qui nous est donnée.

PREMIER POINT.

Je tirerai (1) mon raisonnement de deux excellents discours de saint Augustin : le premier c'est le *Traité XIX sur saint Jean ;* le second c'est le *Sermon XVIII des paroles de l'Apôtre.* Ce grand homme, aux lieux allégués, distingue en l'âme deux sortes de vie : l'une est celle qu'elle communique au corps ; l'autre est celle dont elle vit elle-même. Comme l'âme est la vie du corps, ce saint évêque enseigne que Dieu est sa vie. Pénétrons, s'il vous plaît, sa pensée. L'âme ne pourrait donner la vie à notre corps (2), si elle n'avait ces trois qualités : il faut premièrement qu'elle soit plus noble, car il est plus noble de donner que de recevoir ; il faut en second lieu qu'elle lui soit unie, car notre vie ne peut point être hors de nous ; il faut enfin qu'elle lui communique des opérations que le corps ne puisse exercer sans elle, car la vie consiste principalement dans l'action. Ces trois choses paraissent clairement en nous : ce corps mortel, dans lequel nous vivons, si vous le séparez de son âme, qu'est-ce autre chose, qu'un tronc inutile et qu'une masse de boue ? Mais sitôt que l'âme lui est conjointe, il se remue, il voit, il entend, il est capable de toutes les fonctions de la vie. Si je vous fais voir maintenant que Dieu fait à l'égard de l'âme la même chose que l'âme fait à l'égard du corps, vous avouerez sans doute que tout ainsi que l'âme est la vie du corps, ainsi Dieu est la vie de l'âme (3) ; et la proposition de saint Augustin sera véritable. Voyons ce qui en est, et prouvons tout solidement par les Écritures.

1. Ici, plus de manuscrit. Mais on trouvera dans la suite du discours des preuves nombreuses et évidentes de l'unité de l'œuvre que nous reconstituons.

2. *Édit.* à nos corps. — Le reste de la phrase montre l'erreur.

3. *Var.* que Dieu est la vie de l'âme à aussi bon titre que l'âme elle-même est la vie du corps.

Et premièrement, que Dieu soit plus noble et plus éminent que nos âmes, ce serait perdre le temps de vous le prouver. Pour ce qui regarde l'union de Dieu avec nos esprits, il y a non plus de lieu d'en douter, après que l'Écriture a dit tant de fois que « Dieu viendrait en nous, qu'il ferait sa demeure chez nous ([a]), que nous serions son peuple et qu'il demeurerait en nous ([b]) ; » et ailleurs que « qui adhère à Dieu est un même esprit avec lui ([c]) ; » et enfin que « la charité a été répandue en nos âmes par le Saint-Esprit qu'on nous a donné ([d]). » Tous ces témoignages sont clairs et n'ont pas besoin d'explication.

L'union de Dieu avec nos âmes étant établie, il reste donc maintenant à considérer si l'âme par cette union avec Dieu est élevée à quelque action de vie dont sa nature ne soit pas capable par elle-même. Mais nous n'y trouverons point de difficultés, si nous avons bien retenu les choses qui ont déjà été accordées. Suivez, s'il vous plaît, mon raisonnement : vous verrez qu'il relève merveilleusement la dignité de la vie chrétienne.

Il n'y a rien qui ne devienne plus parfait en s'unissant à un être plus noble : par exemple, les corps les plus bruts reçoivent tout à coup un certain éclat, quand la lumière du soleil s'y attache. Par conséquent il ne se peut faire que l'âme s'unissant à ce premier Être très parfait, très excellent et très bon, elle n'en devienne meilleure. Et, d'autant que les causes agissent selon la perfection de leur être, qui ne voit que l'âme étant meilleure, elle agira mieux ? Car dans cet état d'union avec Dieu, que nous avons montré par les Écritures, sa vertu est fortifiée par la toute-puissante vertu de Dieu qui s'unit à elle, de sorte qu'elle participe en quelque façon aux actions divines. Cela est peut-être un peu relevé : mais tâchons de le rendre sensible par un exemple.

Considérez les cordes d'un instrument : d'elles-mêmes elles sont muettes et immobiles; sont-elles touchées d'une main savante, elles reçoivent en elles la mesure et la cadence, et même elles la portent aux autres. Cette mesure et cette cadence, elles sont originairement dans l'esprit du maître;

a. Joan., XIV, 23. — *b. Levit.*, XXVI, 12. — *c.* I *Cor.*, VI, 7. — *d. Rom.*, V, 5.

mais il les fait en quelque sorte passer dans les cordes, lorsque les touchant avec art, il les fait participer à son action. Ainsi l'âme, si j'ose parler de la sorte, s'élevant à cette justice, à cette sagesse, à cette infinie sainteté, qui n'est autre chose que Dieu, touchée pour ainsi dire par l'Esprit de Dieu, elle devient juste, elle devient sage, elle devient sainte; et participant, selon sa portée, aux actions divines, elle agit saintement, comme Dieu lui-même agit saintement. Elle croit en Dieu, elle aime Dieu, elle espère en Dieu; et lorsqu'elle croit en Dieu, qu'elle aime Dieu, qu'elle espère en Dieu, c'est Dieu qui fait en elle cette foi, cette espérance et ce saint amour. C'est pourquoi l'Apôtre nous dit que « Dieu fait en nous le vouloir et le faire ([a]), » c'est-à-dire, si nous le savons bien comprendre, que nous ne faisons le bien que par l'action qu'il nous donne, nous ne voulons le bien que par la volonté qu'il opère en nous. Donc toutes les actions chrétiennes sont des actions divines et surnaturelles, auxquelles l'âme ne pourrait parvenir, n'était que Dieu s'unissant à elle les lui communique par le Saint-Esprit, qui est répandu dans nos cœurs. Davantage ([1]), ces actions que Dieu fait en nous, ce sont aussi actions de vie, et même de vie éternelle. Par conséquent ([2]) on ne peut nier que Dieu s'unissant à nos âmes, mouvant ainsi nos âmes, ne soit véritablement la vie de nos âmes. Et c'est là, si nous l'entendons, la nouveauté de vie ([3]) dont parle l'Apôtre ([b]).

Passons outre ([4]) maintenant, et disons : Si Dieu est notre vie, parce qu'il agit en nous, parce qu'il nous fait vivre divinement en nous rendant participant des actions divines, il est absolument nécessaire qu'il détruise en nous le péché, qui non seulement nous éloigne de Dieu, mais encore nous fait vivre comme des bêtes, hors de ([5]) la conduite de la raison. Et ainsi, chrétiens, élevons nos cœurs, et, puisque dans

a. Philip., II, 13. — *b. Rom.*, VI, 4.

1. *Édit.* « De plus. » — Nous rétablissons la locution dont Bossuet se servait à cette date.

2. *Var.* Ce qui étant posé, on ne peut nier...

3. Cf. le texte même du discours.

4. Bossuet disait plus souvent alors : *plus outre.* Est-ce une correction ?

5. *Var.* loin de.

cette bienheureuse nouveauté de vie nous devons vivre et agir selon Dieu, rejetons loin de nous le péché, qui nous fait vivre comme des bêtes brutes, et aimons la justice de la vertu, par laquelle nous sommes participants, comme dit l'apôtre saint Pierre, de la nature divine ([a]). C'est à quoi nous exhorte saint Paul, quand il dit : « Si nous vivons de l'esprit, marchons en esprit : » *Si spiritu vivimus, spiritu et ambulemus* ([b]); c'est-à-dire, si nous vivons d'une vie divine, faisons des actions dignes d'une vie divine. Si l'Esprit de Dieu nous anime, laissons la chair et ses convoitises, et vivons comme animés de l'Esprit de Dieu, faisons des œuvres convenables à l'Esprit de Dieu; et « comme Jésus-Christ est ressuscité par la gloire du Père, ainsi marchons en nouveauté de vie ([1]). »

Regardons, avec l'apôtre saint Paul, Jésus ressuscité, qui est la source de notre vie. Quel était le Sauveur Jésus pendant le cours de sa vie mortelle ? Il était chargé des péchés du monde, il s'était mis volontairement en la place de tous les pécheurs pour lesquels il s'était constitué caution, et dont il était convenu de subir les peines. C'est pour cela que sa chair a été infirme ; pour cela il a langui sur la croix parmi des douleurs incroyables ; pour cela il est cruellement mort avec la perte de tout son sang. Dieu éternel ! qu'il est changé maintenant ! « Il est mort au péché, » dit l'Apôtre ([c]), c'est-à-dire qu'il a dépouillé toutes les faiblesses qui avaient environné sa personne en qualité de caution des pécheurs. « Il est mort au péché, et il vit à Dieu, » parce qu'il a commencé une vie nouvelle, qui n'a plus rien de l'infirmité de la chair, mais en laquelle reluit la gloire de Dieu : *Quod autem vivit, vivit Deo.* « Ainsi estimez, continue l'Apôtre, vous qui êtes ressuscités avec Jésus-Christ, estimez que vous êtes morts au péché, et vivants à Dieu par Notre-Seigneur Jésus-Christ ([d]), » et « comme Jésus-Christ est ressuscité par la gloire du Père, marchons aussi dans une vie nouvelle ([e]). » C'est à quoi nous oblige la résurrection de notre Sauveur, et la doctrine du saint Évangile ; et ce que la doctrine

a. II *Petr.*, I, 4. — *b. Galat.*, V, 25. — *c. Rom.*, VI, 10. — *d. Rom.*, VI, 11. — *e. Ibid.*, 4.

1. Nouvelle reprise du texte du discours.

évangélique nous prêche, cela même est confirmé en nous par le saint baptême.

De là était née cette belle cérémonie que l'on observait dans l'ancienne Église au baptême des chrétiens : on les plongeait entièrement dans les eaux, en invoquant sur eux le saint nom de Dieu. Les spectateurs ([1]), qui voyaient les nouveaux baptisés se noyer pour ainsi dire et se perdre dans les ondes de ce bain salutaire, puis revenir aussitôt lavés de cette fontaine très pure, se les représentaient en un moment tout changés par la vertu occulte du Saint-Esprit, dont ces eaux étaient animées; comme si, sortant de ce monde en même temps ([2]) qu'ils disparaissaient à leur vue, ils fussent allés mourir avec le Sauveur pour ressusciter avec lui selon la vie nouvelle du christianisme. Telle était la cérémonie du baptême à laquelle l'Apôtre regarde, lorsqu'il dit, dans le texte que nous traitons ([3]), que nous sommes ensevelis avec Jésus-Christ pour mourir avec lui dans le saint baptême, « afin que, comme Jésus-Christ est ressuscité par la gloire du Père, ainsi nous marchions en nouveauté de vie. » Il regardait à cette cérémonie du baptême, qui se pratiquait sans doute ([4]) du temps des Apôtres : or encore que le temps ait changé, que la cérémonie ne soit plus la même, la vertu du baptême n'est point altérée, à cause qu'elle ne consiste pas tant dans cet élément corruptible que dans la parole de Jésus-Christ et dans l'invocation de la Trinité, et dans la communication de l'Esprit de Dieu, sur lesquelles le temps ne peut rien.

En effet, tout autant que nous sommes de baptisés, nous sommes tous consacrés dans le saint baptême à la Trinité très auguste, par la mort du péché et par la résurrection à la vie nouvelle. C'est pourquoi nos péchés y sont abolis, et la

1. *Var.* Les fidèles.

2. Si on retrouve le ms. de ce premier point, il nous paraît probable qu'on lira ici « à même temps, » plutôt que « en même temps. »

3. Voici un passage aussi formel qu'on pouvait le souhaiter pour établir que les exordes et le corps du discours ne font qu'un. Nous en rencontrerons d'autres encore.

4. C'est-à-dire : *sans aucun doute.* Aujourd'hui cette locution, dont le sens s'est affaibli, avec beaucoup d'autres, n'exprime guère qu'une supposition.

nouveauté de vie y est commencée; et de là vient que nous appelons le baptême le sacrement de régénération et de renouvellement de l'homme par le Saint-Esprit : d'où je conclus que le dessein de Dieu est de détruire en nous le péché, puisqu'il veut que la vie chrétienne commence par l'abolition [1] de nos crimes; et ainsi il nous rend la justice que la prévarication du premier père nous avait ôtée. Grâces à votre bonté, ô grand Dieu, qui faites un si grand présent à vos serviteurs « par Jésus-Christ le Juste, » qui, se chargeant de nos péchés à la croix, par un divin échange nous a communiqué sa justice !

Mais ici peut-être vous m'objecterez que le péché n'est point détruit, même dans les justes, puisque la foi catholique professe qu'il n'y a aucun homme vivant qui ne soit pécheur. Pour résoudre cette difficulté et connaître clairement quelle est la justice que le Saint-Esprit nous rend en ce monde, l'ordre de mon raisonnement m'oblige d'entrer dans ma seconde partie, et de vous faire voir le combat du fidèle contre la chair et ses convoitises. Je joindrai donc cette seconde partie avec ce qui me reste à dire de la première dans une même suite de discours. Je tâcherai pourtant de ne rien confondre; mais j'ai besoin que vous renouveliez vos attentions.

SECOND POINT.

La seconde partie de la vie chrétienne, c'est de combattre la concupiscence, pour détruire en nous le péché. Or, quand je parle ici de concupiscence, n'entendez par ce mot aucune passion particulière, mais plutôt toutes les passions assemblées, que l'Écriture a coutume d'appeler d'un nom général la concupiscence, et la chair. Mais définissons en un mot la concupiscence, et disons avec le grand Augustin : La concupiscence, c'est un attrait qui nous fait incliner [2] à la créature au préjudice du Créateur, qui nous pousse aux choses sensibles au préjudice des biens éternels.

Qu'est-il nécessaire de vous dire combien cet attrait est

1. *Var.* par la rémission.
2. *Var.* qui nous fait pencher à la créature — qui nous attire à la créature.

puissant en nous ? Chacun sait qu'il est né avec nous, et qu'il nous est passé en nature. Voyez avant le christianisme comme le vrai Dieu était méprisé par toute la terre ; voyez depuis le christianisme combien peu de personnes goûtent comme il faut les vérités célestes de l'Évangile : et vous verrez que les choses divines nous touchent bien peu. Qui fait cela, fidèles, si ce n'est que nous aimons les créatures désordonnément ? C'est pourquoi l'apôtre saint Paul dit : « La chair convoite contre l'esprit, et l'esprit contre la chair ([a]). » Et ailleurs : « Je me plais en la loi selon l'homme intérieur ; mais je sens en moi-même une loi qui résiste à la loi de l'esprit ([b]). » Voilà le combat. Que si l'Apôtre même ressent cette guerre, qui ne voit que cette opiniâtre contrariété de la convoitise répugnant au bien se rencontre même dans les plus justes ?

Dieu éternel ! d'où vient ce désordre? Pourquoi cet attrait du mal même dans les saints ? Car enfin ils se plaignent tous généralement que dans le dessein qu'ils ont de s'unir à Dieu ils sentent une résistance continuelle. Grand Dieu, je reconnais vos desseins ; vous voulez que nous expérimentions en nous-mêmes une répugnance éternelle à ce que votre loi si juste et si sainte désire de nous, afin que nous sachions distinguer ce que nous faisons par nous-mêmes d'avec ce que vous faites en nous par votre Esprit-Saint ; et que par l'épreuve de notre impuissance nous apprenions à attribuer la victoire, non point à nos propres forces, mais à votre bras et à l'honneur de votre assistance. Et ainsi vous nous laissez nos faiblesses afin de faire triompher votre grâce dans l'infirmité de notre nature. Par où vous voyez, chrétiens, que la concupiscence combat dans les justes, mais que la grâce divine surmonte. C'est la grâce qui oppose à l'attrait du mal la chaste délectation des biens éternels, c'est-à-dire la charité qui nous fait observer la loi, non point par la crainte de la peine, mais par l'amour de la véritable justice ; et cette charité « est répandue en nos cœurs, » non par le libre arbitre qui est né avec nous, mais « par le Saint-Esprit qui nous est donné ([c]). »

a. Gal., V, 17. — *b. Rom.*, VII, 22, 23. — *c. Rom.*, V, 5.

La charité donc et la convoitise se font la guerre sans aucune trève ; à mesure que l'une croît, l'autre diminue. Il en est comme d'une balance : autant que vous ôtez à la charité, autant vous ajoutez de poids à la convoitise. Quand la charité surmonte, nous sommes libres de cette liberté dont parle l'Apôtre, « par laquelle JÉSUS-CHRIST nous a affranchis ([a]). » Nous sommes libres, dis-je, parce que nous agissons par la charité, c'est-à-dire par une affection libérale. Mais notre liberté n'est point achevée, parce que le règne de la charité n'est pas accompli. La liberté sera entière, quand la paix sera assurée, c'est-à-dire, au ciel. Cependant nous gémissons ici-bas, parce que la paix de la charité que nous y avons étant toujours mêlée avec la guerre de la convoitise, elle n'est pas tant le calme de nos troubles que la consolation de notre misère. Et en voici une belle raison de saint Augustin.

La liberté n'est point parfaite, dit-il, et la paix n'est pas assurée, parce que « la convoitise qui nous résiste ne peut être combattue sans péril ; elle ne peut être aussi bridée sans contrainte, ni par conséquent modérée ([1]) sans inquiétude : » *Illa quæ resistunt, periculoso debellantur prælio ; et illa quæ victa sunt, nondum securo triumphantur otio ; sed adhuc sollicito premuntur imperio* ([b]). Et de là vient que notre justice ici-bas, je parle encore avec le grand Augustin, de là vient que « notre justice consiste plus en la rémission des péchés qu'en la perfection des vertus : » *Magis remissione peccatorum constat, quam perfectione virtutum* ([c]). Certes, je sais que ceux qui sont humbles goûteront cette doctrine tout évangélique, qui est la base de l'humilité chrétienne.

Mais si la vie des justes est accompagnée de péchés, comment est-ce que ma proposition sera véritable, que Dieu détruit le péché dans les justes, même en cette vie ? C'est, s'il vous en souvient, ce que j'avais laissé à résoudre ; maintenant je vous dirai en un mot : J'avoue que les plus grands saints sont pécheurs, et s'ils ne le reconnaissent humblement, ils ne sont pas saints. Ils sont pécheurs, mais ils ne « servent

a. Galat., IV, 31. — *b. De Civ.*, XIX, XXVII. — *c. Ibid.*
1. *Var.* régie.

plus au péché : » ils ne sont pas entièrement exempts de péché, mais ils sont délivrés de sa servitude. Il y a quelques restes de péché en eux ; mais le péché n'y règne plus, comme dit l'Apôtre : « Que le péché ne règne plus en vos corps mortels ([a]) ; » et ainsi le péché n'y est pas éteint tout à fait, mais le règne du péché y est abattu par le règne de la justice, selon cette parole de l'Apôtre : « Étant libres du péché, vous êtes faits soumis à la justice ([b]). »

Comment est-ce que le règne du péché est abattu dans les justes ? Écoutez l'apôtre saint Paul : Que le péché ne règne plus en vos corps mortels, « pour obéir à ses convoitises. » Vous voyez par là que le péché règne où les convoitises sont obéies. Les uns leur lâchent la bride, et se laissant emporter à leur brutale impétuosité, ils tombent dans ces péchés qu'on nomme mortels, desquels l'Apôtre a dit que « qui fait ces choses, il ne possédera point le royaume de Dieu ([c]). » Les justes, au contraire, bien loin d'obéir à leurs convoitises, ils leur résistent, ils leur font la guerre, ainsi que je disais tout à l'heure. Et bien que la victoire leur demeure par la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, toutefois dans un conflit si long, si opiniâtre, où les combattants sont aux mains de si près, « en frappant ils sont frappés quelquefois : » *Percutimus et percutimur*, dit saint Augustin ([d]) ; et le victorieux ne sort point d'une mêlée si âpre et si rude sans quelques blessures. C'est ce que nous appelons péchés véniels. Parce que la justice est victorieuse, elle mérite le nom de véritable justice ; parce qu'elle reçoit quelque atteinte qui diminue de beaucoup son éclat, elle n'est point justice parfaite. C'est autre chose d'avoir le bien accompli, autre chose de ne se plaire point dans le mal. « Notre vue peut se déplaire dans les ténèbres, encore qu'elle ne puisse pas s'arrêter dans cette vive source de la lumière : » *Potest oculus nullis tenebris delectari, quamvis non possit in fulgentissima luce defigi* ([e]). Si l'homme juste, résistant à la convoitise, tombe quelquefois dans le mal, du moins il a cet avantage qu'il ne s'y plaît pas ; au contraire, il déplore sa servitude, il soupire ardem-

a. Rom., VI, 12. — *b. Ibid.*, 18. — *c.* I *Cor.*, VI, 9, 10. — *d.* Serm. CCCLI, n. 6. — *e.* Aug., *De Spir. et litt.*, n. 66.

ment après cette bienheureuse liberté du ciel ; il dit avec l'apôtre saint Paul : « Misérable homme que je suis, qui me délivrera de ce corps de mort ([a]) ? » S'il tombe, il se relève aussitôt ; s'il a quelques péchés, il a aussi la charité qui les couvre : « La charité, dit l'apôtre saint Pierre, couvre la multitude des péchés ([b]). »

Bien plus, ce grand Dieu tout-puissant fait éclater ([1]) la lumière même du sein des plus épaisses ténèbres, il fait servir à la justice le péché même. Admirable économie de la grâce. Oui les péchés mêmes, je l'oserai dire, dans lesquels la fragilité humaine fait tomber le juste, si d'un côté ils diminuent la justice, ils l'augmentent et l'accroissent de l'autre. Et comment cela ? C'est qu'ils enflamment les saints désirs de l'homme fidèle, c'est qu'en lui faisant connaître sa servitude, ils lui font désirer bien plus ardemment les bienheureux embrassements de son Dieu, dans lesquels il trouvera la vraie liberté; c'est qu'ils lui font confesser sa propre faiblesse et le besoin qu'il a de la grâce, dans un état d'un profond anéantissement. Et d'autant que le plus juste c'est le plus humble, le péché même en quelque sorte accroît la justice, parce qu'il nous fonde de plus en plus dans l'humilité.

Vivons ainsi, fidèles, vivons ainsi ; faisons que notre faiblesse augmente l'honneur de notre victoire par la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Aimons cette justice divine qui fait que le péché même nous tourne à bien : quand nous voyons croître nos iniquités, songeons à nous enrichir par les bonnes œuvres ([2]), afin de réparer notre perte. Le fidèle qui vit de la sorte, expiant ses péchés par les aumônes, se purifiant toute sa vie par la pénitence, par le sacrifice d'un cœur contrit, par les œuvres de miséricorde, il ne détruit pas seulement le règne du péché, comme je disais tout à l'heure ; je ([3]) passe maintenant plus outre, et je dis qu'il

a. Rom., VII, 24. — *b.* I *Petr.*, IV, 8.

1 *Var.* sait tirer.

2. *Var.* plus nous devons songer à en obtenir le pardon par les bonnes œuvres.

3. *Première rédaction effacée :* (C'est ici que reprend actuellement le manuscrit.) « Je passe plus outre maintenant et je dis avec l'admirable Docteur de la grâce qu'il détruit entièrement le péché, parce qu'encore qu'il fasse quelques péchés

détruit entièrement le péché, parce que, dit saint Augustin, « comme notre vie n'est pas sans péché, aussi les remèdes pour le purger ne nous manquent pas : » *Sicut peccata non defuerunt, ita etiam remedia, quibus purgarentur, affuerunt* ([a]).

Enfin celui qui vit de la sorte, détestant les péchés mortels, faisant toute sa vie pénitence pour les véniels, à la manière que je viens de dire avec l'incomparable saint Augustin, il méritera, dit le même Père — que nos nouveaux réformateurs entendent ce mot (c'est dans cette belle épître à Hilaire, où ce grand personnage combat l'orgueilleuse hérésie de Pélage, ennemi de la grâce de JÉSUS-CHRIST) : cet humble défenseur de la grâce chrétienne se sert en ce lieu du mot de mérite : était-ce pour enfler le libre arbitre ? n'était-ce pas plutôt pour relever la dignité de la grâce et des saints mouvements que Dieu fait en nous ? Quelle est donc votre vanité et votre injustice, ô très charitables réformateurs, de prêcher que nous ruinons la grâce de Dieu, parce que nous nous servons du mot de mérite, si ce n'est peut-être que vous vouliez dire que saint Augustin a détruit la grâce, et que Calvin seul l'a bien établie ? — Pardonnez-moi cette digression : je reviens à mon passage de saint Augustin : un homme passant sa vie dans l'esprit de mortification et de pénitence, « encore qu'il ne vive pas sans péché, il méritera, dit saint Augustin, de sortir de ce monde sans aucun péché : » *Merebitur hinc exire sine peccato, quamvis*

a. Ad Hilar., ep. CLVII, n. 3.

(*var.* qu'il en fasse quelques-uns), les remèdes de les purger ne lui manquent [pas] : *Et sicut ista non defuerunt, ita etiam remedia quibus purgarentur affuerunt.* Et enfin, évitant les péchés mortels, et faisant pénitence des véniels en la manière que je viens de dire avec l'incomparable Augustin, il méritera, dit le même Père,— que nos nouveaux réformateurs écoutent ce mot : l'humble Augustin se sert du mot de mérite,écrivant contre les Pélagiens, qui étaient, comme chacun sait, les ennemis de la grâce ; par conséquent il l'a employé non point pour enfler le libre arbitre, mais pour relever la dignité de la grâce. Je dis ceci seulement en passant afin que vous voyiez (*var.* afin de leur faire considérer) quelle est leur vanité et leur injustice, lorsqu'ils disent que le mot de mérite ruine la grâce, puisque le grand Docteur de la grâce ne craint point de s'en servir en un lieu où il ne traite que de la nécessité de la grâce. — Mais je reviens à mon propos, et je dis qu'un homme vivant ainsi dans la pénitence, encore qu'il ne vive pas exempt de péché, il méritera de sortir du monde sans aucun péché :

cum hic viveret habuerit nonnulla peccata ([a]). Et ainsi le péché est détruit en nous à cause du mérite de la vraie foi qui opère par la charité.

Il est donc vrai, fidèles, ce que j'ai dit, que même dans cet exil, Dieu détruit le péché par sa grâce ; il est vrai qu'il y surmonte la concupiscence ; et ainsi, par la miséricorde de Dieu, je me suis déjà acquitté envers vous des deux premières parties de ma dette. Faites votre profit de cette doctrine ; elle est haute, mais nécessaire. Je sais que les humbles l'entendent ; peut-être ne plaira-t-elle pas aux superbes. Les lâches sans doute seront fâchés qu'on leur parle toujours de combattre. Mais pour vous, ô vrais chrétiens, travaillez sans aucune relâche ([1]), puisque vous avez un ennemi en vous-mêmes, avec lequel si vous faites la paix en ce monde, vous ne sauriez avoir la paix avec Dieu. Voyez combien il est nécessaire de veiller toujours, de prier toujours, de peur de tomber en tentation. Que si cette guerre continuelle vous semble fâcheuse, consolez-vous par l'espérance fidèle de la glorieuse résurrection, qui se commence déjà en nos corps. C'est la troisième opération que le Saint-Esprit exerce dans l'homme fidèle durant le pèlerinage de cette vie ; et c'est aussi par où je m'en vais conclure.

TROISIÈME POINT ([2]).

Si je vous dis aujourd'hui, chrétiens, que dans ce temps de corruption et de mort Dieu commence déjà dans nos corps

a. *Ad Hilar., ubi supra.*

Merebitur hinc exire sine peccato, quamvis cum hic viveret habuerit nonnulla peccata. — Il est donc vrai, fidèles, que Dieu ruine le péché par la grâce, même dans ce pèlerinage mortel ; il est vrai que, pour surmonter le péché, il surmonte la convoitise. O fidèles, espérons bien du rétablissement de notre nature ; vous voyez comme le Saint-Esprit la répare et la conduit doucement par divers progrès à la nouveauté de vie qui lui est promise. Voilà déjà nos deux plus grands ennemis, le péché et la convoitise, puissamment attaqués par la grâce ; il faut voir maintenant la mort combattue par l'assurance de l'immortalité glorieuse dans la dernière résurrection ; c'est par où je m'en vais finir avec l'assistance de notre Sauveur. » *(Troisième point.)*

1. *Var.* Travaillez, travaillez, chrétiens, puisque vous avez toujours à combattre un ennemi qui vous touche de si près. — *Relâche*, féminin : cf. p. 352 et 356.

2. Ce troisième point est tout entier dans ce qui reste du manuscrit (12824, f. 35). Il est inédit. La péroraison est passée matériellement dans le sermon de Pâques, 1660.

l'ouvrage de leur bienheureuse immortalité, je vous dirai une chose qui d'abord vous paraîtra incroyable, mais qui néanmoins est très assurée ([1]). Oui, je ne craindrai point de le dire, que pendant que ce corps mortel est accablé de langueurs et d'infirmité, Dieu le prépare à une consistance immuable ; pendant qu'il vieillit, Dieu le renouvelle ; pendant qu'il est tous les jours exposé en proie aux maladies les plus dangereuses et à une mort très certaine, Dieu travaille à sa résurrection par son Esprit-Saint. Chrétiens, le pourriez-vous croire que Dieu commençât dans ce monde à détruire la mort en nos corps ? Oserons-nous bien espérer un si grand bonheur ? Oui, certes, nous le devons espérer : il m'est très facile de vous en convaincre, si vous rappelez en votre pensée les choses que nous avons déjà établies. Saint Augustin nous a enseigné, et nous l'avons très solidement prouvé par les Écritures, que le Saint-Esprit a sa demeure dans l'âme des justes à cause qu'il est leur vie ([2]). Souvenez-vous de ce que nous avons dit là-dessus. Or je dis qu'en demeurant dans l'âme il renouvelle le corps. Et comment ? Notre grand Docteur nous l'expliquera par un raisonnement vraiment chrétien, qu'il a tiré de l'apôtre saint Paul. « Celui-là, dit saint Augustin, possède le tout, qui tient la partie dominante : » *Totum possidet, qui principale tenet* ([a]). « En toi, poursuit ce grand personnage, la partie la plus noble, c'est-à-dire l'âme, tient le premier lieu : » *In te principatur quod melius est ;* et incontinent il conclut : *Tenens Deus quod est melius, id est animam tuam, per meliorem possidet et inferiorem, id est corpus tuum* : « Dieu tenant ce qu'il y a de meilleur, c'est-à-dire l'esprit, par le moyen du meilleur, il entre en possession du moindre, » par le moyen du prince, il entre en possession du sujet, « c'est-à-dire du corps. » C'est pourquoi l'Apôtre dit que nos corps sont les temples du Saint-Esprit. Qui peut douter que le Saint-Esprit ne se mette en

a. Serm., CLXI, n. 6.

1. *Var.* ne laisse pas d'être très assurée.

2. C'est le sujet du premier point. On rencontre ici une fois de plus la preuve que tous ces lambeaux que nous rassemblons pour la première fois appartiennent à la même œuvre. D'ailleurs ne venons-nous pas de rencontrer une première rédaction *autographe* de la fin du second point ?

possession de son temple? Et s'il est vrai que nos corps soient ses temples, il est donc en possession de nos corps. Certainement il faut bien qu'il en soit le maître, puisqu'il les emploie comme l'instrument par lequel l'âme met en pratique les saintes volontés qu'il inspire. Qu'est-ce qui donne l'aumône, si ce n'est la main? Qu'est-ce qui confesse JÉSUS-CHRIST, si ce n'est la bouche? Qu'est-ce qui pleure les péchés, si ce n'est les yeux? Qu'est-ce qui brûle du zèle de Dieu, si ce n'est le cœur? Tous nos membres en un mot, dit saint Paul, sont des hosties vivantes de Dieu. Et partant n'est-il pas clair que l'Esprit de Dieu se met en possession de nos corps, puisqu'ils sont les instruments de ses grâces, les temples où repose sa majesté, les hosties consacrées à sa souveraine grandeur?

Qu'inférerons-nous de cette doctrine? La conséquence en est bien évidente. Dieu habitant en nos âmes a pris possession de nos corps : par conséquent, ô mort, tu ne les lui saurais enlever. Tu penses qu'ils sont ta proie, ce n'est qu'un dépôt que l'on consigne en tes mains : tôt ou tard Dieu rentrera en son bien. Notre Sauveur dit dans son Évangile : « Personne ne peut rien ôter des mains de mon Père ; » *Nemo potest rapere de manu Patris* ([a]). Et en effet quelle vertu assez grande pourrait faire lâcher la prise au Dieu tout-puissant? Or sa main et « son doigt », c'est le Saint-Esprit. Et si cet Esprit ([1]) commence ici-bas de se mettre en p[ossession] de nos corps, donc, ô profonds abîmes, et vous, flammes dévorantes, et toi, terre, mère tout ensemble et sépulcre commun de tous les mortels, vous rendrez, vous rendrez ces corps que vous avez engloutis, et plutôt l'univers sera renversé « qu'un seul de nos cheveux périsse ([b]). » L'Esprit qui a animé JÉSUS-CHRIST, qui a ressuscité JÉSUS-CHRIST des morts, c'est le même qui nous anime, c'est le même, qui habite et qui vit en nous ; donc il exercera en nous les mêmes opérations, donc par divers progrès, il nous rendra semblables à JÉSUS-CHRIST.

Car remarquez cette belle théologie, comme le Fils de

a. Joan., X, 29. — *b. Luc.*, XXI, 18.
1. *Var.* a commencé d'occuper nos corps.

Dieu nous assure qu'il ne fait rien que ce qu'il voit faire à son Père, ainsi le Saint-Esprit, « qui reçoit du Fils, » *de meo accipiet* ([a]), qui procède de lui non moins que du Père, il le regarde comme l'exemplaire de tous ses ouvrages ; tous ceux dans lesquels il fait sa demeure, il ne les quitte pas jusqu'à temps qu'il y ait formé Jésus-Christ, et qu'il en ait fait ses images vivantes. C'est ([1]) pourquoi l'Apôtre a dit ces excellentes paroles : « Si Celui qui a ressuscité Jésus-Christ habite en vous, il vivifiera vos corps mortels par la vertu de son Esprit qui habite en vous ([b]). »

Éveillons-nous donc, mortels misérables ; considérons la grandeur de nos espérances. Ressusciter comme Jésus-Christ, être semblable à Jésus-Christ, être glorieux comme Jésus-Christ : Dieu éternel ! est-il rien de plus grand ? Hé ! ramperons-nous toujours sur la terre !

Remets en ton esprit, chrétien, les vérités chrétiennes et évangéliques que tu as aujourd'hui entendues. Je t'ai montré par les Écritures que tu n'es plus un homme charnel, mais un homme céleste par la nouveauté de vie ([2]). Si tu es véritablement chrétien, c'est Dieu même qui te meut, c'est lui qui t'anime. Considère tant de grandes choses qui se font en toi, et tant d'autres encore plus grandes qui s'y commencent. Si Dieu est tout-puissant, il est très certain que tous les ouvrages qu'il commencera auront un jour la dernière main. Il commence ici-bas la justice en ruinant la tyrannie du péché : et donc viendra le temps que la justice sera parfaite. Ici il fait croître la charité par laquelle la convoitise est diminuée tous les jours : un jour donc la convoitise sera éteinte et la charité sera consommée. En combattant la concupiscence, il commence à établir nos cœurs dans la paix : nous verrons donc enfin cette bienheureuse journée en laquelle sans trouble, sans douleur, sans inquiétude, nous jouirons éternellement avec Dieu d'une pleine paix. Cette pauvre chair corruptible est déjà en quelque sorte vivifiée par le

a. Joan., XVI, 14. — *b. Rom.*, VIII, 11.

1. *Var.* C'est l'apôtre saint Paul qui le dit en ces excellentes paroles.

2. Encore une fois, toute la récapitulation qui suit aurait bien dû faire reconnaître l'unité de l'œuvre.

Saint-Esprit : elle vivra entièrement d'une vie divine et par conséquent immortelle. Toutes ces choses se commencent en nous ; et d'autant qu'elles s'y commencent par l'Esprit de Dieu, il n'y a aucune puissance en ce monde qui puisse empêcher le progrès de ce grand ouvrage. Nous seuls y pouvons apporter obstacle, parce que notre consentement y est nécessaire. Pour recevoir les bienfaits de Dieu, il faut que nous nous plaisions dans ses volontés. Tout s'accomplira, si nous le voulons : et nous ne le voulons pas ! Quelle fureur ! Quel aveuglement !

Chrétien ([1]), dans ces saintes solennités, tu as bu à la fontaine de vie dans la source des sacrements. Tu as reçu la grâce, je le veux croire ; tu as repris une vie nouvelle avec Jésus-Christ. Cette vie nouvelle n'est que commencée ici-bas, et quand elle sera consommée, elle aura tous ces admirables effets que je te représentais tout à l'heure. Dans un mois, dans dix jours, dans trois jours peut-être tes anciennes habitudes se réveilleront. L'ivrognerie, l'impudicité, la vengeance te rappelleront à leurs faux plaisirs. Tu avais pardonné une injure ; le venin de la haine reprendra ses forces. Arrête, misérable. Considère : eh ! que de belles espérances tu vas détruire, que de beaux commencements tu vas arrêter ! Si c'est une malice insupportable de déraciner la première verdure des champs, parce qu'elle est l'espérance de nos moissons ; si nous tenons à très grande injure que l'on arrache dans nos jardins une jeune plante, parce qu'elle nous promettait ([2]) de beaux fruits, quelle est notre folie, quelle injure nous faisons-nous à nous-mêmes, à l'Église, à l'Esprit de Dieu, de chasser cet Esprit qui commençait en nous un si grand ouvrage, de mépriser la grâce qui est une semence

1. Cette péroraison est entrée, sans aucune correction, dans le sermon du Carême des Minimes. Il est bien certain que Bossuet ne l'a pas redite textuellement. Dans le sermon du dimanche précédent, il avait fait entendre « une forte réflexion sur les changements précipités de l'honneur... » simplement indiquée au manuscrit (*Édit. Gazier*, p. 144). Ici encore il aura modifié telle pensée, ou telle expression. L'appellation *fidèles*, qu'il n'a pas remplacée, n'a pas dû être employée à Paris.

2. *Var.* parce qu'elle devait apporter de beaux fruits. — Les éditeurs, brouillant ces variantes, impriment : « elle nous promettait d'apporter... »

d'immortalité, de perdre la vie nouvelle qui croissant tous les jours, fût venue à cette perfection que je vous ai dite !

Par conséquent, mes frères, « comme JÉSUS-CHRIST est ressuscité, ainsi marchons en nouveauté de vie. » Puisque nous sommes ici-bas, en cet exil du monde, parmi tant de maux, songeons qu'il n'est rien de meilleur que cette belle, cette illustre espérance que Dieu nous présente par JÉSUS-CHRIST. Après avoir confessé nos péchés dans l'humilité de la pénitence, cessons, cessons d'aimer ce que nous avons détesté solennellement devant le ministre de la sainte Église, en présence de Dieu et de ses saints anges. N'allons point aux eaux infectées, après nous être lavés au sang de JÉSUS. Après avoir « communiqué » à son divin corps, qui est le gage de notre glorieuse résurrection, ne communiquons point à Satan, ni à sa pompe, ni à ses œuvres. Que la joie sainte de l'Esprit de Dieu surmonte la fausse joie de ce monde.

Je me souviens ici, chrétiens, de la joie, de l'allégresse divine et spirituelle qui était autrefois dans l'Église au saint jour de Pâques. C'était vraiment une joie divine, une joie qui honorait JÉSUS-CHRIST, parce qu'elle n'avait point d'autre objet que la gloire de son triomphe. C'était pour cela que les déserts les plus reculés et les solitudes les plus affreuses prenaient une face riante. Maintenant nous nous réjouissons, il n'est que trop vrai ; mais ce n'est pas vous, mon Sauveur, qui êtes la cause de notre joie. Nous nous réjouissons de ce qu'on pourra faire bonne chère en toute licence : plus de jeûne, plus d'austérités ! Si peu de soin que nous avons peut-être apporté pendant le Carême à réparer les désordres de notre vie [1], nous nous en relâcherons tout à fait. Le saint jour de Pâques, destiné pour nous faire commencer une vie nouvelle avec le Sauveur, va ramener sur la terre les pernicieuses délices du siècle, si toutefois nous leur avons donné quelque trêve, et ensevelira dans l'oubli la mortification et la pénitence ; tant la discipline est énervée parmi nous ! Nous croyons avoir assez fait quand nous nous sommes acquittés

1. *Var.* de nos appétits. — C'était une seconde rédaction. Bossuet revient à la première qu'il récrit.

pour la forme d'une confession telle quelle, et d'une communion qui peut être est un sacrilège. Mais quand même elle serait sainte, comme je le veux présumer, vous n'avez fait que la moitié de l'ouvrage.

Fidèles, je vous en avertis de la part de Dieu, la principale partie reste à faire, qui est d'amender votre mauvaise vie, de corriger le dérèglement de vos mœurs, et de déraciner ces habitudes invétérées qui vous sont comme passées en nature. Si vous en avez été justifiés, j'avoue que vous n'avez plus à craindre la damnation éternelle ; mais ne vous imaginez pas pour cela être en sûreté. Craignez vos mauvaises inclinations ; craignez ces objets qui vous plaisent trop [1], craignez ces dangereuses rencontres dans lesquelles votre innocence a déjà tant de fois fait naufrage ; que votre expérience vous fasse prudents, et vous oblige à une précaution salutaire.

Car la pénitence a deux qualités qui sont toutes deux également saintes et inviolables. Retenez ceci, s'il vous plaît : la pénitence a deux qualités : elle est le remède pour le passé ; elle est une précaution pour l'avenir. La disposition pour la recevoir comme remède de nos désordres passés, c'est la douleur des péchés que nous avons commis. La disposition pour la recevoir comme précaution de l'avenir, c'est une crainte filiale des péchés que nous pouvons commettre, et des occasions qui nous y entraînent. Gardons-nous bien, fidèles, de violer la sainteté de la pénitence en l'une ou en l'autre de ses parties, de peur de faire injure à la grâce et à la libéralité du Sauveur.

Par conséquent ne perdons jamais cette crainte respectueuse qui est l'unique garde de l'innocence. Craignons de perdre Jésus, qui nous a gagnés par son sang. Partout où je le vois il nous tend les bras, Jésus nous tend les bras à la croix : Venez, dit-il, mourir avec moi. Jésus-Christ sortant du tombeau, victorieux de la mort, il nous tend les bras : Venez, dit-il, ressusciter avec moi. Jésus-Christ à la dextre [2]

1. *Var.* plus qu'il n'est convenable à un chrétien qui a participé au corps du Sauveur.
2. *Édit.* à la droite.

du Père nous tend les bras : Venez, dit-il, régner avec moi. Vous serez, vous serez un jour tels que je suis en cette glorieuse demeure ([1]). Vivez, consolez-vous, réjouissez-vous dans cette espérance. Je suis heureux, je suis immortel : soyez immortels à la grâce : vous obtiendrez enfin dans le ciel le dernier accomplissement de la vie nouvelle, c'est-à-dire la justice parfaite, la paix assurée, l'immortalité de l'âme et du corps. Amen.

1. *Var.* en ce séjour glorieux.

NSERT
OLD-OUT
R MAP
HERE!

SERMON POUR LA FÊTE DE L'ASCENSION (1),

prêché à Metz, devant la communauté de la Propagation de la Foi, dont Bossuet était le Supérieur.

1654 (au plus tard).

On ne peut hésiter pour la date de ce sermon qu'entre 1653 et 1654. La seconde nous a paru la plus probable après une étude minutieuse de l'écriture et de l'orthographe du manuscrit. Apparemment il ne fut pas résumé à l'époque des sommaires ; mais l'auteur a marqué d'un trait à la sanguine les principaux passages.

Πρόδρομος (2) ὑπὲρ ἡμῶν εἰσῆλθεν [εἰς τὸ ἐσώτερον τοῦ καταπετάσματος] Ἰησοῦς, κατὰ τὴν τάξιν Μελχισεδὲκ ἀρχιερεὺς γενόμενος εἰς τὸν αἰῶνα.

JÉSUS notre avant-coureur est entré pour nous au-dedans du voile, — c'est-à-dire au ciel, — fait pontife éternellement selon l'ordre de Melchisédech.

(*Hebr.*, VI, 20.)

SI l'on voyait une telle magnificence, lorsque les consuls et les dictateurs triomphaient des nations étrangères ; si les arcs triomphaux portaient jusqu'aux nues le nom et la gloire du victorieux ; s'il montait dans le Capitole au milieu de la foule de ses citoyens, qui faisaient retentir leurs acclamations jusque devant les autels de leurs dieux ; aujourd'hui que notre invincible Libérateur fait son entrée au plus haut des cieux, enrichi des dépouilles de nos ennemis, quelle serait notre ingratitude, si nous n'accompagnions son triomphe de pieux cantiques et de sincères actions de grâces ! Certes, il est bien juste, ô Seigneur JÉSUS, que nous assistions avec une sainte allégresse à la célébrité de votre triomphe. Car encore que, sortant de ce monde, vous empor-

---

1. *Mss.* 12824, f. 136. Petit in-f°, sans marge ni pagination.

2. A la place de ce texte grec, les premiers éditeurs ont donné le latin : *Præcursor pro nobis introivit Jesus, secundum ordinem Melchisedech pontifex factus in æternum.*

tiez avec vous toute notre joie, encore que cette solennité regarde plus apparemment les saints anges, qui seront dorénavant réjouis par l'honneur de votre bienheureuse présence, toutefois il est assuré que nous avons la plus grande part en cette journée. Vos intérêts sont de telle sorte liés avec ceux de notre nature, qu'il ne s'accomplit rien en votre personne qui ne tourne à l'avantage du genre humain. Vous ne montez au ciel que pour nous en ouvrir le passage : « Je m'en vais, dites-vous, préparer vos places ([a]). » C'est pourquoi votre apôtre saint Paul ne craint pas de vous appeler notre avant-coureur, et de dire que vous entrez pour nous dans le ciel : tellement que si nous savons comprendre vos intentions, vous ne frustrez aujourd'hui notre vue que pour accroître notre espérance.

Et, en effet, considérons, mes très chères sœurs, quel est le sujet de ce magnifique triomphe qui se fait aujourd'hui dans le ciel : n'est-ce pas, qu'on y reçoit Jésus-Christ comme un conquérant ? Mais c'est nous qui sommes sa conquête ; et c'est de nos ennemis qu'il triomphe. Toute la cour céleste accourt au-devant de Jésus, on publie ses louanges et ses victoires ; on chante qu'il a brisé les fers des captifs, et que son sang a délivré la race d'Adam éternellement condamnée. Que si on honore sa qualité de Sauveur, eh ! quelle est donc notre gloire, mes sœurs, puisque le salut et la délivrance des hommes fait non seulement la fête des anges, mais encore le triomphe du Fils de Dieu même ? Réjouissons-nous, mortels misérables, et ne respirons plus que les choses célestes. La divinité de Jésus, toujours immuable dans sa grandeur, n'a jamais été abaissée ; et par conséquent ce n'est pas la divinité qui est aujourd'hui établie en gloire, car elle n'a jamais rien perdu ([1]) de sa dignité naturelle. Cette humanité qui a été méprisée, qui a été traitée si indignement, c'est elle qui est élevée aujourd'hui : et si Jésus est couronné en ce jour illustre, c'est notre nature qui est couronnée ; c'est elle qui est placée dans ce trône auguste devant lequel le ciel et la terre se courbent. « Celui qui est descendu, dit saint Paul ([b]),

a. Joan., XIV, 2. — *b. Ephes.*, IV, 10.
1. *Var.* Elle n'est jamais déchue...

c'est lui-même qui est monté : » celui qui était si petit sur la terre, est infiniment relevé dans le ciel ; et par la puissance de Dieu, sa grandeur est crue selon la mesure de sa bassesse.

Nous lisons au livre des Nombres, chapitre x, que, lorsqu'on élevait l'arche d'alliance, Moïse disait : « Élevez-vous, Seigneur, et que vos ennemis disparaissent, et que ceux qui vous haïssent soient dissipés devant votre face; » et lorsque les lévites la descendaient : « Venez, disait-il, ô Seigneur, à la multitude de l'armée d'Israël. » Que signifiait cette arche, sinon le Sauveur ? C'était par l'arche que Dieu rendait ses oracles ; par l'arche il se faisait voir à son peuple ; l'arche était ornée de deux chérubins sur lesquels il se reposait en sa majesté. Et n'est-ce pas Jésus qui est l'interprète et l'oracle du Père, parce qu'il est sa parole et son Fils ? n'est-ce pas en la personne du Médiateur « que la divinité habite corporellement, » comme dit l'apôtre saint Paul ([a]), et que ce Dieu invisible en lui-même, en s'appropriant une chair humaine, s'est vraiment rendu visible aux mortels ? Et ainsi l'arche représentait au vieux peuple le Fils de Dieu fait homme, qui est le prince du peuple nouveau : c'est lui en effet qui est descendu, et c'est lui aussi qui est élevé. Ce Dieu-Homme est descendu pour combattre : c'est pourquoi Moïse disait : « Descendez, Seigneur, à l'armée. » Il monte pour triompher ; c'est pourquoi le même Moïse dit : « Élevez-vous, Seigneur, et que vos ennemis fuient devant votre face. » Moïse prie le Dieu d'Israël de descendre à l'armée de son peuple ; cela sent le travail du combat : mais en ce qu'il assure qu'en s'élevant sa présence dissipera tous ses ennemis, qui ne remarque la tranquillité du triomphe ? C'est ce que nous voyons accompli en la personne de notre Sauveur. Jésus-Christ, dans l'infirmité de sa chair, au jour de sa Passion douloureuse, a livré bataille à Satan et à ses anges rebelles, qui étaient conjurés contre lui. Sans doute il est descendu pour combattre, puisqu'il a combattu par sa mort : c'est descendre infiniment à un Dieu, que de mourir cruellement sur un bois infâme. Mais aujourd'hui ce même Jésus, après son combat, montant à la droite du Père, met tous ses enne-

a. Coloss., II, 9.

mis à ses pieds ; et à la vue d'une si grande puissance, « tout genou se fléchit devant lui, comme dit l'Apôtre, dans le ciel, sur la terre, et dans les enfers ([a]). » Chantons donc avec le Psalmiste, et disons à notre Maître victorieux : « Élevez-vous, Seigneur, au lieu de votre repos ; vous et l'arche que vous vous êtes sanctifiée ([b]) ; » c'est-à-dire, vous et l'humanité que vous vous êtes unie ; disons avec Moïse : « Élevez-vous, Seigneur, et que vos ennemis disparaissent, et que ceux qui vous haïssent soient dissipés devant votre face ([c]). » Et certainement il est vrai que la magnificence de son triomphe dompte la fierté de ses adversaires, et rompt leurs entreprises audacieuses. Les démons n'auraient point senti leur déroute, s'ils n'avaient reconnu par expérience que l'autorité souveraine avait été mise aux mains de celui dont ils avaient méprisé la faiblesse : c'est pourquoi il était convenable qu'après être descendu pour combattre, il allât au ciel recueillir la gloire que ses victoires lui avaient acquise. Comme un prince qui a sur les bras une grande guerre contre une nation éloignée, quitte pour un temps son royaume pour aller combattre ses ennemis en leur propre terre ; puis, l'expédition étant achevée, il rentre avec un superbe appareil dans la ville capitale de son royaume, et orne toute sa suite et ses chariots des dépouilles des peuples vaincus ; ainsi le Fils de Dieu, notre roi, voulant renverser le règne du diable, qui, par une insolente usurpation, s'était hautement déclaré le prince du monde, est lui-même descendu en terre, pour vaincre cet irréconciliable ennemi ; et l'ayant dépossédé de son trône par des armes qui n'auraient rien eu que de faible, si elles avaient été employées par d'autres mains que celles d'un Dieu, il ne restait plus autre chose à faire sinon qu'il retournât triomphant au ciel, qui est le lieu de son origine, et le siège principal de sa royauté. Vous voyez donc que Jésus-Christ, comme roi, devait nécessairement remonter au ciel.

Mais le Seigneur Jésus n'est pas seulement un roi puissant et victorieux ; il est le grand sacrificateur du peuple fidèle, et le pontife de la nouvelle alliance ; et de là vient

a. Philipp., II, 10. — *b. Ps.*, CXXXI, 8. — *c. Num.*, X, 35.

qu'il nous est figuré dans les Écritures en la personne de Melchisédech, qui était tout ensemble et roi et pontife. Or cette qualité de pontife, qui est le principal ornement de notre Sauveur en qualité d'homme, l'obligeait encore, plus que sa royauté, à se rendre auprès de son Père pour y traiter les affaires des hommes, desquels il est établi le Médiateur. Et d'autant que le texte du saint Apôtre, que je me suis proposé de vous expliquer, joint l'ascension de Jésus-Christ dans les cieux avec la dignité de son sacerdoce, suivons diligemment sa pensée, et proposons la doctrine toute céleste qu'il étale avec une si divine éloquence dans l'incomparable Épître aux Hébreux. Mais, pour y procéder dans un plus grand ordre, réduisons tout notre discours à trois chefs.

Le pontife, ainsi que nous le verrons dans la suite, est le député du peuple vers Dieu : en cette qualité il a trois fonctions principales. Et premièrement il faut qu'il s'approche de Dieu au nom du peuple qui lui est commis : secondement, étant près de Dieu, il faut qu'il s'entremette et qu'il négocie pour son peuple : et enfin, en troisième lieu, parce qu'étant si proche de Dieu il devient une personne sacrée, il faut qu'il consacre les autres en les bénissant. J'espère, avec l'assistance divine, que la suite de mon discours vous fera mieux comprendre ces trois fonctions : pour cette heure, je ne vous demande autre chose sinon que vous reteniez ces trois mots : « Le pontife, dit l'apôtre saint Paul ([a]), est établi près de Dieu pour les hommes : » pour cela il faut qu'il s'approche, il faut qu'il intercède, il faut qu'il bénisse. Car s'il ne s'approchait, il ne serait pas en état de traiter ; et s'il n'intercédait, il lui serait inutile de s'approcher ; et s'il ne bénissait, il ne servirait rien au peuple de l'employer. Ainsi, en s'approchant, il nous prépare les grâces ; en intercédant, il nous les obtient ; en bénissant, il les épanche sur nous. Or ces fonctions sont si excellentes, qu'aucune créature vivante n'est capable de les exercer dans leur perfection. C'est Jésus, c'est Jésus qui est l'unique et le véritable pontife : c'est lui seul qui approche de Dieu avec dignité, lui seul qui intercède avec fruit,

a. *Hebr.*, v, 1.

lui seul qui bénit avec efficace. Ce sont de grandes choses en peu de mots : attendez-en l'explication de l'Apôtre, dont je ne ferai que suivre les raisonnements. Montrons, par cette doctrine toute chrétienne, qu'il était nécessaire que notre Sauveur, pour faire sa charge de grand Pontife, allât prendre sa place auprès de son Père, à la droite de la majesté : faisons voir incidemment à nos adversaires, qui veulent tirer ces belles maximes à l'avantage de leur nouvelle doctrine, qu'ils les ont très mal entendues, et que le véritable sens en est dans l'Église. Seigneur JÉSUS, soyez avec nous.

PREMIER POINT.

La doctrine de l'Apôtre m'oblige à vous représenter la structure du Tabernacle, qui était le temple portatif des Israélites, et tout ensemble celle du temple auguste de Jérusalem, que Salomon avait fait bâtir sur la forme du Tabernacle que Dieu lui-même avait désigné à Moïse. Le temple donc et le Tabernacle avaient deux parties : le devant du temple ; l'autel des sacrifices était au milieu, dont l'entrée était libre à tous les enfants d'Israël ; là se faisaient les oblations, et toutes les autres cérémonies qui regardaient le service divin : le lieu saint, [où étaient] les tables, les pains de proposition, les parfums, le chandelier d'or, [et où entraient] les enfants d'Aaron et les lévites (1). Mais il y avait une autre partie plus secrète et plus retirée, où était l'arche, et le propitiatoire qui était la couverture de l'arche, et les chérubins d'or qui étendaient leurs ailes sur l'arche comme pour couvrir la majesté du Dieu des armées, qui avait en ce temps choisi l'arche pour sa demeure. Ce lieu auguste, si religieux et si vénérable, consacré par une dévotion (2) plus particulière, s'appelait l'Oracle ou le Sanctuaire, ou autrement le Lieu très saint et le Saint des saints, selon la façon de parler des Hébreux. De ce lieu, il était prononcé : Quiconque y entrera, il mourra de mort. C'était le lieu secret et inaccessible, où on n'osait pas même porter ses regards ; tant il était vénérable et ter-

1. Cette phrase est une addition, écrite en abrégé. Nous y laissons les verbes ajoutés par Deforis, sans lesquels elle serait peu intelligible.

2. *Var.* par une religion très particulière.

rible : et c'est pourquoi, entre le Lieu saint et le Sanctuaire, un grand voile parsemé de chérubins était étendu, qui couvrait les mystères aux yeux du peuple, et leur apprenait à les respecter dans une profonde humiliation. Telle était la forme du temple où l'ancien peuple servait (1) le Seigneur son Dieu.

Que ce lieu avait de majesté, chrétiens ! et que c'est avec beaucoup de raison que les plus grands monarques de l'Orient l'ont honoré par leurs sacrifices, et ont donné tant de privilèges illustres à ce temple et à ses ministres ! Mais il vous paraîtra beaucoup plus auguste, si vous remarquez que cette sainte maison était la seule dans tout l'univers que Dieu avait choisie pour son domicile, et qu'il n'y avait que ce lieu sur la terre où l'on fît le service du vrai Dieu vivant, et dans lequel on lui consacrât des victimes. C'est ce qui a fait dire aux anciens Hébreux, et après à quelques auteurs ecclésiastiques (2) que ce temple unique du peuple de Dieu était la figure du monde. Car de même qu'il n'y a qu'un Dieu créateur et un monde qui est l'ouvrage de sa sagesse et comme le temple de sa majesté, où il est loué et servi par l'obéissance de ses créatures; ainsi il n'y avait qu'un seul temple, qui représentait dans son unité le monde unique, qui a été fait (3) par le Dieu unique.

Selon cela, j'apprends de l'Apôtre (4) que cette partie du temple de Salomon dans laquelle se faisait l'assemblée du peuple nous figurait la terre, qui est la demeure des hommes, et que ce lieu si secret, si impénétrable (5), où était l'arche du témoignage, « où Dieu, comme dit le Psalmiste (a), était assis sur les chérubins, » représentait cette haute demeure que l'Écriture appelle « le ciel des cieux (b), » où l'Éternel se fait voir en sa gloire. C'est pourquoi et l'arche et le sanc-

a. Ps., XCVIII, 1. — *b. Ibid.*, CXIII, 16.

1. *Var.* adorait.

2. Phil., lib., *de Somn.*, II *de Monarch.* — S. Hieron., *Epist. ad Fabiol.* — *Homil. inter Oper. S. Chrysost.* (Deforis.)

3. *Var.* bâti.

4. *Ms.* « au IXe de l'Épître aux Hébreux. » *Chapitre* est sous-entendu, sinon oublié.

5. *Var.* si inaccessible.

tuaire, qui étaient honorés en ce temps-là, comme je l'ai dit, de la présence particulière de Dieu, étaient couverts d'un voile mystérieux, pour nous faire entendre ce que dit l'Apôtre : que « Dieu habite une lumière inaccessible ([a]), » et que l'essence divine est cachée par le voile d'un impénétrable secret. Et d'autant que les hommes, par leurs péchés, s'étaient exclus éternellement de la vue de Dieu, ce qui a fait dire si souvent au vieux peuple : « Si nous voyons Dieu, nous mourrons ([b]) ; » de là vient que l'entrée du sanctuaire était interdite sous peine de mort à tous les enfants d'Israël, par une espèce d'excommunication générale, qui représentait à ceux qui étaient éclairés que, sans la grâce de notre Sauveur, nonobstant les services, les victimes et les cérémonies de la Loi, tous les hommes étaient excommuniés du vrai sanctuaire du Dieu vivant, c'est-à-dire, de son royaume céleste. Et cette interprétation, chrétiens, n'est pas une invention de l'esprit humain : l'Apôtre nous l'enseigne en termes exprès, quand il dit (aux Hébreux, chapitre IX) que, par cette rigoureuse défense d'entrer et de regarder dans le sanctuaire, le Saint-Esprit nous voulait montrer que le chemin des lieux saints n'était point ouvert, tant que le premier tabernacle était en état ([c]). » L'Apôtre veut nous apprendre que tant que ce tabernacle sera en état, c'est-à-dire, tandis que l'on n'aura point de meilleures hosties que les animaux égorgés, le chemin des lieux saints, c'est-à-dire la porte du ciel, nous sera fermé.

Mais, mes frères, réjouissons-nous : le sang de Notre-Seigneur JÉSUS a levé cette excommunication de la Loi. Écoutez l'apôtre saint Paul, qui vous dit qu'il a pénétré au dedans du voile ([d]). Vous entendez maintenant, ce me semble, ce que signifie le dedans du voile : il entend que JÉSUS est monté dans le ciel, qu'il est entré en ce divin sanctuaire, et que cette secrète et inaccessible demeure de Dieu, dont les hommes étaient exclus pour jamais, a été ouverte à JÉSUS-CHRIST homme, qui y a porté les prémices de notre nature. Et voyez cette vérité figurée par une admirable cérémonie de la Loi, que l'Apôtre nous explique mot à mot dans le

a. I *Tim.*, VI, 16. — *b. Judic.*, XIII, 22. — *c. Hebr.*, IX, 8. — *d. Hebr.*, VI, 19.

même chapitre neuvième aux Hébreux. Je vous prie, rendez-vous attentifs, et écoutez la plus belle figure, la plus exacte, la plus littérale, qui nous ait jamais été proposée.

Ce lieu si caché, si impénétrable, était ouvert une fois l'année ; mais il n'était ouvert qu'un moment et à une seule personne, qui était le grand sacrificateur. Car, d'autant que la fonction du pontife, c'est de s'approcher de Dieu pour le peuple, il semblait bien raisonnable, mes sœurs, que le souverain prêtre de l'ancienne loi entrât quelquefois dans le sanctuaire, où Dieu daignait bien habiter pour lors. Aussi lui est-il ordonné, dans le Lévitique ([a]), d'entrer dans le Saint des saints une fois l'année. Mais d'autant que le pontife des Juifs était lui-même un homme pécheur ; avant que de s'approcher de ce lieu, que Dieu avait rempli de sa gloire, il fallait qu'il se purifiât par des sacrifices. Représentez-vous toute cette cérémonie, qui est comme une histoire du Sauveur JÉSUS : figurez-vous que cet unique moment est venu, où le pontife doit entrer dans le Saint des saints, qu'il ne reverra plus de toute l'année, de peur qu'il ne meure : car telle est la rigueur de la loi. Voyez-le dans le premier tabernacle, qui sacrifie deux victimes, pour ses péchés, et pour les péchés du peuple qui l'environne ; considérez-le faisant sa prière, et se préparant d'entrer en ce lieu terrible ([b]). Après ces sacrifices offerts, lui reste-t-il encore quelque chose à faire ; et ne peut-il pas désormais s'approcher de l'arche ? Non, fidèles : s'il s'en approche ainsi, il est mort ; la majesté de Dieu le fera périr. Comment donc ? Remarquez ceci, je vous prie : qu'il prenne le sang de la victime immolée, qu'il le porte avec lui devant Dieu dans le sanctuaire, qu'il y trempe ses doigts, et Dieu le regardera d'un bon œil ; ensuite il priera devant l'arche pour ses péchés et pour ceux des Israélites, et sa prière sera agréable. Qui ne voit ici, chrétiens, que ce n'est point par son propre mérite que l'accès lui est donné dans le sanctuaire ? C'est le sang de la victime immolée qui l'introduit et qui le fait agréer. Je vous prie, voyez le mystère : l'hostie est offerte hors du sanctuaire, mais son sang est porté dans le Saint des

a. Levit., XVI, 34. — *b. Levit.*, XVI, 1 *et seq.*

saints ; par ce sang le pontife pénètre au dedans du voile, par ce sang il approche de Dieu, par ce sang ses prières sont exaucées. Dites-moi, fidèles, quel est ce sang ? Le sang des bêtes brutes est-il capable de réconcilier l'homme ? notre Dieu se plaît-il si fort dans le sang des animaux égorgés, qu'il ne puisse souffrir son pontife devant sa face, s'il n'est, pour ainsi dire, teint de ce sang ? A travers de ces ombres, ne découvrez-vous pas le Seigneur JÉSUS qui, par son sang, ouvre le sanctuaire éternel ? Mais il faut vous le faire toucher du doigt. Je vous demande quel est ce pontife dont la dignité est si relevée, que lui seul peut (1) entrer dans le sanctuaire ; dont l'imperfection est si grande, qu'il n'y peut entrer qu'une fois l'année, qu'il n'y peut introduire son peuple, et qu'il n'y est lui-même introduit que par le sang d'un bouc ou d'un veau? C'était les victimes que l'on offrait (2). Quelle est la majesté de ce sanctuaire où on entre avec tant de cérémonie ? mais quelle est l'imperfection de ce sanctuaire, dont l'entrée, si sévèrement interdite, est ouverte enfin par le sang d'une bête sacrifiée ? Enfin quelle est la vertu et tout ensemble l'imbécillité de ce sang qui donne la liberté d'approcher de l'arche, mais qui ne la donne qu'au pontife seul, qui ne la lui donne que pour un moment, et laisse après cela l'entrée défendue par une loi éternelle et inviolable ?

Dites-nous, ô Juifs aveugles, qui ne voulez pas croire au Sauveur JÉSUS, d'où vient cet étrange assemblage d'une dignité si auguste et d'une imperfection si visible : tout cela ne vous prêche-t-il pas que ce sont des figures ? Parce que vos cérémonies sont des ombres, elles ont de l'imperfection ; et elles ont aussi de la dignité, à cause des mystères de JÉSUS qu'elles représentent. Ce sang, ce pontife, ce Saint des saints, ne vous crient-ils pas : Peuple, ce n'est pas ici ton pontife qui t'introduira au vrai sanctuaire ; ce n'est pas ici le vrai sang qui doit purger tes iniquités ; ce n'est pas ici ce grand sanctuaire où repose la majesté du Dieu d'Israël : Dieu t'enverra

1. *Édit.* pût entrer. (Erreur de lecture : il y a bien *peut*, écrit *peust*, comme dans *peust être* ou *peust estre*, à cette date.)
2. Phrase omise par les éditeurs.

un jour un pontife plus excellent, qui, par un meilleur sang, t'ouvrira un sanctuaire bien plus auguste.

Admirez en effet, mes très chères sœurs, comme tant de choses apparemment [1] si enveloppées, et qui semblent si contraires en elles-mêmes, cadrent et s'ajustent si proprement au Sauveur JÉSUS. Le pontife offre son sacrifice hors du sanctuaire, au milieu de l'assemblée de son peuple ; le sacrifice de la mort de JÉSUS se fait sur la terre au milieu des hommes. Le pontife entre au dedans du voile, c'est-à-dire, dans le Saint des saints ; JÉSUS, après son sanglant sacrifice, pénètre au vrai Saint des saints, c'est-à-dire au ciel. Le pontife n'offre qu'une fois l'année ce sacrifice qui découvre le sanctuaire ; JÉSUS-CHRIST n'a offert qu'une fois ce sacrifice d'une vertu infinie, par lequel les cieux sont ouverts : car, fidèles, qui ne sait que l'année, dans sa perfection accomplie, représente en abrégé l'étendue des siècles, puisqu'il est si évident que les siècles ne sont que des années révolues ? Le pontife ayant immolé sa victime sur l'autel du premier tabernacle porte son sang devant la face de Dieu dans son sanctuaire, afin de l'apaiser sur son peuple ; JÉSUS, ayant immolé sur la terre, n'accomplit-il pas ce mystère, montant aujourd'hui dans les cieux ? Voyez comme il s'approche du trône du Père, lui montrant ses blessures, toutes récentes, toutes teintes et toutes vermeilles de ce divin sang, de ce sang de la nouvelle alliance, versé pour la rémission de nos crimes : n'est-ce pas là, mes frères, porter vraiment devant la face de Dieu le sang de la victime innocente qui a été immolée pour notre salut ? Ouvrez-vous donc, voile mystérieux ; ouvrez-vous, sanctuaire éternel de la Trinité adorable : laissez entrer JÉSUS-CHRIST mon pontife au plus intime secret du Père. Car si le sang des veaux et des boucs rendait accessible le Saint des saints, bien qu'une loi si rigoureuse en fermât la porte ; le sang de l'Homme-Dieu, JÉSUS-CHRIST, n'ouvrira-t-il pas le vrai sanctuaire ? Et si le pontife du Vieux Testament avait de si beaux privilèges, bien qu'il ne s'approchât de ce très saint lieu que « par un sang étran-

1. *Édit.* en apparence.

ger, » comme dit l'Apôtre ([a]), c'est-à-dire, par le sang des victimes ; quelle doit être la gloire de notre pontife « qui se présente à Dieu en son propre sang ([b]), » *per proprium sanguinem*, dit le même Apôtre ! Et si le pontife selon l'ordre d'Aaron, qui était un homme pécheur, pénètre dans la partie la plus sainte ; qu'y aura-t-il de si sacré dans les cieux, où Jésus ne doive être introduit : Jésus, dis-je, ce pontife si pur, si innocent, qui, étant seul agréable au Père, a été seul établi sacrificateur selon l'ordre de Melchisédech ([c]) ?

Admirons donc maintenant, mes très chères sœurs, l'excellence de la religion chrétienne, par l'éminente dignité de son sacerdoce. Le pontife du Vieux Testament, avant que d'entrer dans le Saint des saints, offrait des sacrifices pour ses péchés et pour les péchés de son peuple ; après, étant au dedans du voile, il continuait la même prière pour ses péchés et pour ceux des Israélites. Jésus-Christ, notre Sauveur, notre vrai pontife, étant la justice et la sainteté même, n'a que faire de victime pour ses péchés ; mais au contraire étant innocent et sans tache, il est lui-même une très digne hostie pour l'expiation des péchés du monde. Si donc il entre aujourd'hui dans le Saint des saints, c'est-à-dire, à la droite du Père, il n'y entre pas pour lui-même ; ce n'est pas pour lui-même qu'il y va prier. C'est pourquoi l'Apôtre dit dans mon texte : « Jésus notre avant-coureur est entré pour nous ; » il veut dire : Le pontife de la loi ancienne avait besoin d'offrir pour lui-même, et d'entrer pour lui-même dans le sanctuaire ; mais Jésus, notre vrai pontife, est entré pour nous. Eh quoi donc ! Jésus-Christ Notre-Seigneur n'est-il pas monté dans le ciel pour y recevoir la couronne ? comment donc n'y est-il pas entré pour lui-même ? Et toutefois l'Apôtre nous dit: « Jésus, notre avant-coureur, est entré pour nous. » Entendons son raisonnement, chrétiens. Jésus n'avait que faire de sang pour entrer au ciel ; il était lui-même du ciel, et le ciel lui était dû de droit naturel : et toutefois il y est entré par son sang; il n'est monté au ciel qu'après qu'il est mort sur la croix : ce n'est donc pas pour lui-même qu'il

a. Hebr., IX, 25. — *b. Ibid.*, 12. -- Ms. *in proprio sanguine.* — *c. Hebr.*, VII, 17, 26.

y est entré de la sorte. C'était nous, c'était nous qui avions besoin de sang pour entrer au ciel ; parce qu'étant pécheurs, nous étions coupables de mort ([1]) : notre sang était dû à la rigueur de la vengeance ([2]) divine, si JÉSUS n'eût fait cet aimable échange de son sang pour le nôtre, de sa vie pour la vie des hommes. De là tant de sang répandu dans les sacrifices des Israélites, pour nous signifier ce que dit l'Apôtre: que sans « l'effusion du sang il n'y a point de rémission ([a]), » et ainsi quand il entre au ciel par son sang, ce n'est pas pour lui, c'est pour nous qu'il y entre ; c'est pour nous qu'il approche du Père éternel. D'où nous voyons une autre différence notable entre le sacrificateur du vieux peuple, et JÉSUS le pontife du peuple nouveau. A la vérité le pontife pouvait entrer dans le sanctuaire ; mais, outre qu'il en sortait aussitôt, il ne pouvait en ouvrir l'entrée à aucun du peuple : c'est à cause qu'étant pécheur lui-même, il n'était souffert que par grâce dans le Saint des saints ; et n'y étant souffert que par grâce, il ne pouvait acquérir aucun droit au peuple. Mais JÉSUS, qui a droit naturel d'entrer dans le ciel, y veut encore entrer par son sang : [il a] le droit naturel et le droit acquis ([3]) : le premier droit, il le réserve pour lui ; il entre, et il demeure éternellement : le second droit, il nous le transfère. Avec lui, et par lui, nous pouvons entrer ; par son sang, l'accès nous est libre au dedans du voile. De là vient que l'Apôtre l'appelle notre avant-coureur : « JÉSUS, dit-il, notre avant-coureur, est entré pour nous. »

Les évangélistes remarquent, qu'au moment que JÉSUS-CHRIST expira, « ce voile dont je vous ai parlé tant de fois, qui était entre le Lieu saint et le Lieu très saint, fut déchiré entièrement et de haut en bas ([b]). » O merveilleuse suite de nos mystères ! JÉSUS-CHRIST étant mort, il n'y a plus de voile. Le pontife le tirait pour entrer ; le sang de

a. Hebr., IX, 22. — *b. Matth.*, XXVII, 51 ; *Marc.*, XV, 38 ; *Luc.*, XXIII, 45.

1. Coupables *d'un crime méritant* la mort. Latinisme : *reus mortis.*

2. *Var.* justice.

3. Cette petite phrase incomplète est une addition interlinéaire. Bossuet a pu suppléer d'autres expressions que celles que nous proposons, ou que celles qui ont été proposées par Deforis. Nous nous bornons à ce qu'il y a d'indispensable, et de plus simple.

JÉSUS-CHRIST le déchire, il n'y en a plus désormais : le Saint des saints sera découvert ; de haut en bas le voile est rompu. Et n'est-ce pas ce que dit l'Apôtre dans sa deuxième Épître aux Corinthiens : « Il y avait un voile, dit-il, devant les yeux du peuple charnel : pour nous qui sommes le peuple spirituel, nous contemplons à face découverte la gloire de Dieu ([a]) ? » Vous me direz peut-être que nous avons aussi le voile de la foi qui nous couvre ; mais il m'est aisé de répondre. Il est vrai que nos yeux ne pénètrent pas encore au dedans du voile ; mais notre espérance y pénètre, il n'y a aucune obscurité qui l'arrête : elle va jusqu'au plus intime secret de Dieu. Et pourquoi ? C'est parce qu'elle va après JÉSUS-CHRIST, parce qu'elle le suit, qu'elle s'y attache. L'Apôtre nous l'explique dans notre texte : « Tenons ferme, dit-il ([b]), mes chers frères, dans l'espérance que nous avons, qui pénètre jusques au dedans du voile où JÉSUS, notre précurseur, est entré pour nous. » Ah ! nous n'avons point un pontife qui ne puisse pas nous introduire dans le sanctuaire. Comme JÉSUS y est entré, nous y entrerons.

Et toutefois, pour accomplir de point en point l'ancienne figure, nous y entrerons tous, et il n'y aura que le pontife qui y entrera. Dieu éternel ! qui entendra ce mystère ? Oui, fidèles, je le dis encore une fois, il n'y a que JÉSUS-CHRIST seul qui entre en ([1]) la gloire. Écoutez le Sauveur lui-même (en saint Jean, chapitre III) : « Nul ne monte au ciel, nous dit-il, excepté celui qui est descendu du ciel, le Fils de l'homme qui est au ciel. » Nul ne monte au ciel, que celui qui est descendu du ciel. Fidèles, sommes-nous descendus du ciel ? et comment donc y monterons-nous ? Eh ! sommes-nous encore excommuniés, comme si nous vivions sous la Loi ? Non, certes, le grand pontife nous a absous : il a voulu lui-même être rejeté, afin que par lui nous fussions reçus. Nous monterons au ciel ([2]) en JÉSUS-CHRIST et par JÉSUS-CHRIST ; il est notre chef, nous sommes ses mem-

a. II *Cor.*, III, 15, 18. — *b. Hebr.*, VI, 19, 20.

1. *Édit.* dans.

2. *Var.* Nous y monterons. — Modifié par suite de l'éloquente insertion : « Eh ! sommes-nous encore excommuniés..? », introduite après coup entre les lignes.

bres ; « nous sommes sa plénitude, » comme dit saint Paul ([a]): quand nous entrons au ciel, c'est JÉSUS-CHRIST qui entre, parce que ce sont ses membres qui entrent. « Celui qui vaincra, dit JÉSUS-CHRIST lui-même ([b]), je le ferai asseoir dans mon trône. » Voyez que nous serons dans son trône ; nous n'occuperons avec lui qu'une même place : nous serons au ciel comme confondus avec JÉSUS-CHRIST ; et par un merveilleux effet de la grâce, notre disette est la cause de notre abondance : parce qu'il nous est sans comparaison plus avantageux d'être considérés en JÉSUS-CHRIST seul, que si nous l'étions en nous-mêmes. Par conséquent, mes sœurs, aujourd'hui que JÉSUS-CHRIST approche du Père, croyons que nous approchons en lui et par lui. C'est pour nous qu'il ouvre le sanctuaire : c'est pour nous qu'il paraît devant Dieu. Les pontifes de la loi ancienne étaient des hommes mortels : la charge auguste du sacerdoce ne se conservait dans la famille d'Aaron que par la succession du vivant au mort. « JÉSUS vivant éternellement, dit l'Apôtre ([c]), a un sacerdoce éternel. » C'est pourquoi, dit le même saint Paul, « il peut toujours sauver ceux qui s'approchent de Dieu par lui; il est toujours vivant pour intercéder, » *semper vivens ad interpellandum pro nobis* ([d]): c'est notre seconde partie.

SECOND POINT.

J'apprends de l'apôtre saint Paul (aux Hébreux, chapitre v), que « tout pontife doit être tiré ([1]) d'entre les hommes; et qu'il est établi pour les hommes, en ce qui doit être traité avec Dieu : » d'où il résulte que le pontife est l'ambassadeur du peuple vers Dieu. Puis donc que Notre-Seigneur JÉSUS est notre pontife, il s'ensuit qu'il est notre ambassadeur. Admirons ici le bonheur des hommes, en ce que notre prince même daigne bien être notre ambassadeur. Or il est sans doute qu'étant notre ambassadeur auprès de son Père, il fallait qu'il résidât près de sa personne; et en-

a. Ephes., I, 23. — *b. Apoc.*, III, 21. — *c. Hebr.*, VII, 24. — *d. Hebr.*, VII, 25.

1. Lachat a lu ici : « trié d'entre les hommes. » Cette interprétation, sans être absurde, doit, croyons-nous, être écartée. *Tiré* est une leçon fort légitime, correspondant au texte de saint Paul : *ex hominibus assumptus*.

suite qu'il y négociât nos affaires, qu'il lui portât toutes les paroles de notre part, qu'il nous conciliât la bienveillance de ce grand Dieu, et qu'il maintînt la bienheureuse alliance qu'il lui a plu de faire avec nous : telle est la fonction d'un ambassadeur. C'est pour cela que notre pontife ne cesse de solliciter son Père pour nous : il est toujours vivant pour intercéder : et de là vient que l'Écriture lui donne cette excellente qualité de Médiateur, de laquelle il est nécessaire que je tâche de vous faire comprendre la force.

Et premièrement il est manifeste que Jésus-Christ prie, et que nous prions; que Jésus-Christ s'entremet pour nous, et que nous nous entremettons les uns pour les autres à cause de la charité fraternelle. Et d'autant que les saints sont nos frères, cette charité sincère et indivisible qui les lie de communion avec nous, les oblige de prier et d'intercéder pour cette partie des fidèles qui combat en terre. Cette vérité n'est point contestée : nos adversaires mêmes ne désavouent point que les bienheureux ne prient Dieu pour nous. Cette doctrine donc étant si constante, qu'a de particulier le Seigneur Jésus pour lui donner singulièrement et par excellence cette belle qualité de Médiateur? Le mettrons-nous avec le reste du peuple dans le nombre des suppliants? Chrétiens, entendons ce mystère. C'est autre chose de s'entremettre par charité; autre chose d'être le Médiateur établi pour faire valoir les prières, et donner du poids à l'entremise des autres. Apportons un exemple familier. C'est autre chose de s'entremettre près d'un monarque, et d'y rendre aux personnes que nous chérissons les offices d'un bon ami; autre chose d'être établi par le prince même pour lui rapporter toutes les requêtes, pour distribuer toutes les grâces, pour présenter tous ceux qui viennent demander (1) audience. Jésus est le Médiateur général; nul n'est agréé s'il n'est présenté de sa main: si la prière n'est faite en son nom, elle ne sera pas seulement ouïe (2); nul bienfait n'est accordé que par lui. Et que pourrais-je vous dire de ce saint pontife, par qui toutes les prières sont exaucées, par qui toutes les grâces sont entérinées, par qui toutes

1. *Var.* qui demandent.
2. *Var.* nulle prière ne peut être reçue, si elle n'est faite en son nom.

les offrandes sont bien reçues, par qui tous ceux qui veulent s'approcher de Dieu sont très assurés d'être admis? Quelle dignité, chrétiens! De toutes les parties de la terre les vœux viennent à Dieu par JÉSUS : tous ceux qui invoquent Dieu comme il faut, l'invoquent au nom de ce grand pontife, que Tertullien appelle fort bien *Catholicum Patris sacerdotem* ([a]), « le pontife universel établi de Dieu pour offrir les vœux de toutes les créatures. » Non, ni les Patriarches, ni les Prophètes, ni les Apôtres, ni les Martyrs, ni les Séraphins mêmes, tout brillants d'intelligence, tout brûlants d'amour; ni la Reine de tous les esprits bienheureux, l'incomparable Marie, ne peuvent aborder du trône de Dieu, si JÉSUS ne les introduit. Ils prient, nous n'en doutons pas, et ils prient pour nous; mais ils prient comme nous au nom de JÉSUS, et ils ne sont exaucés qu'en ce nom.

C'est pourquoi je ne craindrai pas d'assurer qu'encore que l'Église de Dieu sur la terre et les esprits bienheureux dans le ciel ne cessent jamais de prier, il n'y a que JÉSUS-CHRIST seul qui soit exaucé; parce que tous les autres ne le sont qu'à cause de lui. C'est, mes sœurs, pour cette raison que dans les prières ecclésiastiques nous prions Dieu, au nom de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, d'avoir pour agréables les oraisons que les saints lui présentent pour nous. Si elles étaient valables par elles-mêmes, quelle serait notre hardiesse de demander qu'elles fussent reçues! Est-ce peut-être que nous espérons que notre entremise les fera valoir? D'où vient donc cette façon de prier? Nous demandons les intercessions de nos frères qui règnent avec JÉSUS-CHRIST, et en même temps nous prions notre Dieu qu'il daigne écouter leurs prières : prétendons-nous que nos oraisons donneront prix ([1]) à celles des saints? Qui le croirait ainsi, il ([2]) entendrait mal l'intention de l'Église. Elle prétend par là nous faire connaître que lorsque nous implorons l'assistance des saints qui nous attendent dans le paradis, c'est pour joindre nos prières aux leurs, c'est pour faire avec eux une même oraison et un

a. *Advers. Marcion.*, lib. IV, n. 2.
1. *Édit.* donnent du prix.
2. Les éditeurs suppriment ce *il*, conforme à la syntaxe du temps.

même chœur de musique, un même concert, comme nous ne faisons qu'une même Église. Et encore que nous sachions que cette union soit très agréable ([1]) à notre grand Dieu, toutefois nous confessons, priant de la sorte, qu'elle ne lui plaît qu'à cause de son cher Fils, que c'est le nom de JÉSUS qui prie et qui donne accès, qui fléchit et qui persuade le Père.

Cela nous est exactement figuré aux quatrième et cinquième chapitres de l'Apocalypse ([a]) : là nous est représenté le trône de Dieu, où est assis Celui qui vit aux siècles des siècles, et autour les vingt-quatre vieillards qui, pour plusieurs raisons qu'il serait trop long de déduire ici, signifient tous les esprits bienheureux. « Chacun de ces vieillards porte en sa main une fiole d'or pleine de parfums, qui sont les oraisons des saints, » dit saint Jean, c'est-à-dire, des fidèles, selon la phrase de l'Écriture. Vous voyez donc, mes sœurs, que ce vénérable sénat, qui environne le trône du Dieu vivant, a soin de lui présenter nos prières ; ce n'est pas moi qui le dis; c'est saint Jean. Mais n'est-ce point entreprendre, me dira-t-on, sur la dignité de notre Sauveur? A Dieu ne plaise qu'il soit ainsi ? Les vieillards environnent le trône; mais, devant le trône, au milieu des vieillards, l'apôtre nous y représente « un Agneau comme tué ([2]), devant lequel les vieillards se prosternent ([b]).» Qui ne voit que cet Agneau c'est notre Sauveur? Il paraît comme tué, à cause des cicatrices de ses blessures; et parce que sa mort est toujours présente devant la face de Dieu : il est au milieu de tous ceux qui prient, comme celui par lequel ils prient et qu'ils regardent tout en priant : il est devant le trône, afin que nul n'approche que par lui seul; il paraît entre Dieu et ses fidèles adorateurs, comme le Médiateur de Dieu et des hommes, comme celui qui doit recevoir les prières, qui les doit porter à Dieu dans son trône. Ainsi les saints présentent nos oraisons, ils y joignent les leurs, comme frères, comme membres du même corps, mais le tout est offert au nom de JÉSUS.

---

a. Apoc., IV, 2 *et seq.*; V, 8. — *b. Ibid.*, 6.

1. Subjonctif amené par le premier : attraction.

2. *Var.* comme mort. Dans sa préoccupation de traduire littéralement l'Écriture, Bossuet avait d'abord risqué *occis*, qu'il efface.

Que reprendront nos adversaires dans cette doctrine ? n'est-elle pas également pieuse et indubitable ? Je sais qu'ils nous diront que nous appelons les saints nos médiateurs : et encore que je pusse ([1]) répondre que le saint concile de Trente ne se sert point de cette façon de parler, non plus que l'Église dans ses prières publiques, je leur veux accorder que nous les nommons ainsi quelquefois. Mais que je leur demanderais volontiers, si la miséricorde divine en avait amené ici quelques-uns, que je leur demanderais volontiers, si c'est le nom ou la chose qui leur déplaît ! Pour ce qui est de la doctrine, il est clair qu'étant telle que je l'ai proposée, elle est au-dessus de toute censure. L'honneur demeure entier à notre Sauveur. Il est le seul qui ait accès par lui-même. Tous les autres, si saints qu'ils soient, ne peuvent rien espérer que par lui. Et par là le titre de Médiateur lui convient avec une prérogative si éminente, que qui voudrait l'attribuer en ce sens à d'autres qu'à lui, il ne le pourrait pas sans blasphème. C'est aussi ce qui a fait dire à l'Apôtre : « Un Dieu, un Médiateur de Dieu et des hommes ([a]). » Que si nos adversaires se fâchent de ce que nous attribuons quelquefois aux serviteurs de Notre-Seigneur Jésus-Christ un titre qui, par notre propre confession, convient par excellence à notre Sauveur, combien criminel serait leur chagrin si, ayant approuvé la doctrine, qui ne peut être en effet combattue, des mots les séparaient de leurs frères, et faisaient de l'Église de notre Sauveur le théâtre de tant de guerres ! Qu'ils nous disent si ce nom de médiateur est plus incommunicable que le nom de roi, que le nom de sacrificateur, que le nom de Dieu. Et ne savent-ils pas que l'Écriture nous prêche, que « nous sommes rois et pontifes ([b]) ? » Veulent-ils rompre avec toute l'antiquité chrétienne, parce qu'elle a donné le nom de pontifes et de sacrificateurs aux évêques et aux ministres des choses sacrées ? Veulent-ils point se prendre à Dieu même, qui appelle les hommes des dieux ([c]) ? Ne vous emportez donc pas contre nous avec le faste de votre nouvelle réforme, comme si nous avions oublié la médiation de

a. I *Tim.*, II, 5. — *b.* I *Petr.*, II, 9. — *c.* *Ps.*, LXXXI, 6.

1. *Édit.* que je puisse.

Jésus qui fait toute notre espérance. Nous disons, et il est très certain, et vous-mêmes ne le pouvez nier, que les saints s'entremettent pour nous par la charité fraternelle ; mais comme ils ne s'entremettent que par le nom de Notre-Seigneur, il est ridicule de dire qu'il en soit jaloux. C'est en ce sens que nous les appelons quelquefois de ce titre de médiateurs, à peu près de la même manière que les juges sont appelés dieux (a). Criez, déclamez tant qu'il vous plaira, abusez le peuple par de faux prétextes, notre doctrine demeurera ferme : et notre Église, fondée sur la pierre, ne sera jamais dissipée.

Pardonnez cette digression, mes très chères sœurs. Certes, étant tombé sur cette matière, je n'ai pu m'empêcher de répondre à une calomnie si intolérable, par laquelle on veut faire croire que nous renonçons à l'unique consolation du fidèle. Oui, notre unique consolation, c'est de savoir que le Fils de Dieu prend nos intérêts auprès de son Père. Nous ne craignons point d'être condamnés, ayant un si puissant défenseur et un si divin avocat. Nous lisons avec une joie incroyable ces pieuses paroles de l'apôtre saint Jean : « Nous avons un avocat auprès du Père, Jésus-Christ le Juste (b). » Nous entendons, par la grâce de Dieu, la force et l'énergie de ce mot : nous savons que si l'ambassadeur négocie, si le sacrificateur intercède, l'avocat presse, sollicite et convainc : par où le disciple bien-aimé veut nous faire entendre que Jésus ne prie pas seulement qu'on nous fasse miséricorde ; mais qu'il prouve qu'il nous faut faire miséricorde. Et quelle raison emploie-t-il, ce grand, ce charitable avocat ? Ils vous devaient, mon Père, mais j'ai satisfait ; j'ai rendu toute la dette mienne, et je vous ai payé beaucoup plus que vous ne pouviez exiger. Ils méritaient la mort, mais je l'ai soufferte en leur place. Il montre ses plaies , et le Père, se ressouvenant de l'obéissance de ce cher Fils, s'attendrit sur lui, et pour l'amour de lui regarde le genre humain en pitié. C'est ainsi que plaide notre avocat. Car ne vous imaginez pas, chrétiens, qu'il soit nécessaire qu'il parle pour se faire entendre ; c'est assez qu'il se présente devant son Père avec ces

a. Ps., XLVI, 10. — *b.* I *Joan.*, II, 1.

glorieux caractères : sitôt qu'il paraît seulement devant lui, sa colère est aussitôt désarmée. C'est pourquoi l'apôtre saint Paul parle ainsi aux Hébreux (chapitre IX) : « JÉSUS-CHRIST est entré dans le Saint des saints ; afin, dit-il, de paraître pour nous devant la face de Dieu ([1]) : » Il veut dire : Ne craignez point, mortels misérables; JÉSUS-CHRIST étant dans le ciel, tout y sera décidé en votre faveur : la seule présence de ce bien-aimé vous rend Dieu propice.

C'est ce que signifie cet Agneau de l'Apocalypse dont je vous parlais tout à l'heure, qui est devant le trône comme tué. De ce trône, il est écrit en ce même lieu qu'il en sort des foudres et des éclairs, et un effroyable tonnerre. Dieu éternel! oserons-nous bien approcher ? « Approchons, allons au trône de grâce avec confiance ([a]), » comme dit l'Apôtre. Ce trône, dont la majesté nous effraye ; voyez que l'Apôtre l'appelle un trône de grâce : approchons et ne craignons pas. Puisque l'Agneau est devant le trône, vivons en repos ; les foudres ne viendront pas jusqu'à nous ; sa présence arrête le cours de la vengeance divine, et change une fureur implacable en une éternelle miséricorde.

Combien donc était-il nécessaire que JÉSUS retournât à son Père! O confiance, ô consolation des fidèles! qui me donnera une foi assez vive pour dire généreusement avec l'Apôtre : « Qui accusera les élus de Dieu ([b]) ? » JÉSUS-CHRIST est leur avocat et leur défenseur : « Un Dieu les justifie, qui les osera condamner ? JÉSUS-CHRIST, qui est mort, voire même qui est ressuscité, et de plus qui intercède pour nous, ne suffit-il pas pour nous mettre à couvert ? Qui donc nous pourra séparer de la charité de notre Sauveur ([c]) ? » Que reste-t-il après cela, chrétiens, sinon que nous nous rendions dignes de si grands mystères, desquels nous sommes participants ? Puisque nous avons au ciel un si grand trésor, élevons-y nos cœurs et nos espérances : c'est ma dernière partie, que je tranche en un mot, parce que ce n'est que la suite des deux précédentes.

a. Hebr., IV, 16. — *b. Rom.*, VIII, 33 — *c. Ibid.*, 34, 35.

1. Toutes ces citations sont faites de mémoire, et il s'y glisse quelques renvois inexacts, que nous rectifions avec les anciens éditeurs. Ici l'auteur disait *ch.* X, au lieu de : IX, 24. Plus haut : *ch.* III, au lieu de : I *Joan.*, II, 1.

TROISIÈME POINT.

C'est de ce lieu, mes sœurs, que les bénédictions descendent sur nous. Que je suis ravi d'aise quand je considère JÉSUS-CHRIST, notre grand sacrificateur, officiant devant cet autel éternel où notre Dieu se fait adorer ! Tantôt il se tourne à son Père pour lui parler de nos misères et de nos besoins ; tantôt il se retourne sur nous, et il nous comble de grâces par son seul regard. Notre pontife n'est pas seulement près de Dieu pour lui porter nos vœux et nos oraisons, il y est pour épancher sur nous les trésors célestes ; il a toujours les mains pleines des offrandes que la terre envoie dans le ciel, et des dons que le ciel verse sur la terre. C'est pourquoi l'évangéliste saint Luc nous apprend qu'il est monté en nous bénissant : « Élevant ses mains, dit-il ([a]), il les bénissait ; et, pendant qu'il les bénissait, il était porté dans les cieux. » Ne croyons donc pas, chrétiens, que l'absence de Notre-Seigneur JÉSUS nous enlève ses bénédictions et ses grâces : il se retire en nous bénissant : c'est-à-dire que, si nous le perdons de corps, il demeure avec nous en esprit; il ne laisse pas de veiller sur nous, et de nous enrichir par son abondance. De là vient qu'il disait à ses saints apôtres ([b]) : « Si je ne m'en retourne à mon Père, l'Esprit Paraclet ne descendra pas ([1]) ; » je réserve à vous départir ce grand don, quand je serai au lieu de ma gloire. Et l'Évangéliste l'enseigne ainsi, quand il dit : « L'Esprit n'était pas encore donné, parce que JÉSUS n'était point encore glorifié ([c]). »

Donc, mes sœurs, entendons quel est le lieu d'où nous viennent les grâces. Si la source de tous nos biens se trouve en la terre, à la bonne heure, attachons-nous à la terre : que si, au contraire, ce monde visible ne nous produit continuellement que des maux, si l'origine de notre bien, si le fondement de notre espérance, si la cause unique de notre salut est au

a. Luc., XXIV, 50. — *b. Joan.*, XVI, 7. — *c. Ibid.*, VII, 39.

1. *Édit.* ne descendra *plus*. — Cette faute de lecture, amenée par un trait de plume faussé, fait dire à Bossuet une chose assez étrange. Le divin Sauveur aurait ainsi fait craindre une *cessation* de communication du Saint-Esprit, quand celle-ci était encore à commencer.

ciel, soyons éternellement enflammés de désirs célestes ; ne respirons désormais que le ciel, « où JÉSUS, notre avant-coureur, est entré pour nous ([a]). » Certes il pouvait aller à son Père sans rendre ses apôtres témoins de son ascension triomphante : mais il lui plaît de les appeler, afin de leur apprendre à le suivre. Non, mes sœurs, les saints disciples de notre Sauveur ne sont point aujourd'hui assemblés pour être seulement spectateurs : JÉSUS monte devant leurs yeux pour les inviter à le suivre « Comme l'aigle, dit Moïse, qui provoque ses petits à voler, et vole sur eux : » ainsi Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, cette aigle mystérieuse dont le vol est si ferme et si haut, assemble ses disciples comme ses aiglons ; et, fendant les airs devant eux, il les incite par son exemple à percer les nues : *Sicut aquila provocans ad volandum pullos suos, et super eos volitans* ([b]).

Courage donc, mes sœurs, suivons cette aigle divine qui nous précède. JÉSUS-CHRIST ne vole pas seulement devant nous ; il nous prend, il nous élève et il nous soutient : « il étend ses ailes sur nous, et nous porte sur ses épaules : » *Expandit alas suas atque portavit eos in humeris suis* ([c]). Et partant, que la terre ne nous tienne plus; rompons les chaînes qui nous attachent ; et jouissons, par un vol généreux, de la bienheureuse liberté à laquelle nos âmes soupirent. Pourquoi nous arrêtons-nous sur la terre ? Notre chef est au ciel ; lui voulons-nous arracher ses membres ? Notre autel est au ciel, notre pontife est à la droite de Dieu ; c'est là donc que nos sacrifices doivent être offerts, c'est là qu'il nous faut chercher le vrai exercice de la religion chrétienne. Les philosophes du monde ont bien reconnu que notre repos ne pouvait pas être ici-bas. Maintenant que nous avons été élevés parmi des mystères si hauts, quelle est notre brutalité, si nous servons dorénavant aux désirs terrestres, après que nous sommes incorporés à ce saint pontife « qui a pénétré pour nous au dedans du voile, jusqu'à la partie la plus secrète du Saint des saints ([d]) ? » J'avoue que JÉSUS excuse nos fautes, parce qu'il est notre pontife et notre avocat ; mais combien serait

a. Hebr., VI, 20. — *b. Deut.*, XXXII, 11. — *c. Ibid.* — *d. Hebr.*, IX, 12.

détestable notre ingratitude, si la bonté inestimable de notre S[auveur] lâchait la bride à nos convoitises ! Loin de nous une si honteuse pensée! Mais plutôt, renonçant aux désirs charnels, rendons-nous dignes de l'honneur que Jésus nous fait de traiter nos affaires auprès de son Père ; et vivons comme il est convenable à ceux pour lesquels le Fils de Dieu intercède (1). Considérons que par le sang de notre pontife nous sommes nous-mêmes, comme dit saint Pierre, « les sacrificateurs du Très-Haut, offrant des victimes spirituelles, agréables par Jésus-Christ (a) ; » et puisqu'il a plu à notre Sauveur de nous faire participants de son sacerdoce, soyons saints comme notre pontife est saint. Car si dans le Vieux Testament celui qui violait la dignité du pontife par quelque espèce d'irrévérence était si rigoureusement châtié, quel sera le supplice de ceux qui mépriseront l'autorité de ce grand pontife auquel Dieu a dit : « Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui (b) ! »

Par conséquent, mes sœurs, obéissons fidèlement à notre pontife ; et après tant de grâces reçues, comprenons ce que dit saint Paul : qu'il sera horrible de tomber aux mains du Dieu vivant (c), lorsque sa bonté méprisée se sera tournée en fureur. Songeons que Jésus-Christ est notre Médiateur et notre avocat, mais n'oublions pas qu'il est notre juge. C'est de quoi les anges nous avertissent quand ils parlent ainsi aux apôtres : « Hommes galiléens, que regardez-vous ? Ce Jésus que vous avez vu monter dans le ciel, reviendra un jour de la même sorte (d). » Joignons ensemble ces deux pensées : celui qui est monté pour intercéder, doit descendre à la fin pour juger ; et son jugement sera d'autant plus sévère que sa miséricorde a été plus grande. Ne dédaignons donc pas la bonté de Dieu, qui nous attend à repentance depuis longtemps : dépouillons les convoitises charnelles, et nourrissons nos âmes de pensées célestes. Eh Dieu ! qu'y a-t-il pour nous sur la terre, puisque notre pontife nous ouvre le ciel ? Notre avocat, notre Médiateur, notre chef, notre intercesseur est

a. I *Petr.*, II, 5. — *b.* *Ps.*, II, 7. — *c.* *Hebr.*, X, 31. — *d.* *Act.*, I, 11.
1. *Var.* prie.

au ciel ; notre joie, notre amour et notre espérance, notre héritage, notre pays, notre domicile est au ciel ; notre couronne et le lieu de notre repos est au ciel : où JÉSUS-CHRIST, notre avant-coureur, entré pour nous dans le Saint des saints avec le Père et le Saint-Esprit, vit et règne aux siècles des siècles. *Amen.*

PENTECÔTE : « LITTERA OCCIDIT[1]... »
1654.

Il n'y a guère dans tous les manuscrits de Bossuet d'écheveau plus embrouillé que celui-ci. On trouve jusqu'à trois rédactions de l'exposition du sujet et du commencement de la preuve. L'une d'elles, qui diffère des autres par l'écriture et l'orthographe, est une reprise postérieure : nous la renverrons à sa date, c'est-à-dire à l'année suivante.

Restent les deux autres, qui sont contemporaines. Et ce n'est pas encore petit embarras que de les démêler. Une pagination, du temps des sommaires, assigne aux feuilles un certain ordre, dont il faut tenir compte. Deforis n'a pas cru toutefois devoir s'y attacher. Il y avait en effet de grandes difficultés, du moins en apparence. Ainsi une phrase dont le commencement se lit au bas de la page 16, s'achève p. 25 : « ... après qu'il s'est beaucoup tourmenté à traîner ses membres appesantis avec une extrême contention, il retombe, *etc.* » Pour se tirer de peine, Deforis a refait la pagination à sa mode ; et tous les éditeurs, à son exemple, ont tenu celle de Bossuet pour non avenue.

Ils se trompent, comme bien on pense : et ainsi ils font tomber l'orateur dans des redites, qu'il avait pris soin d'éviter. Un petit renvoi au milieu de la p. 16 donne la clef de tout cet enchevêtrement. Par là l'auteur s'était lui-même averti de substituer les p. 17-20 (in-4°) à la première rédaction in-f° (p. 16, fin ; 25, 26). La suite de la nouvelle rédaction (20-25) forme le corps du 2d point. La conclusion (27-28) est restée telle qu'elle était sortie de l'ébauche primitive. Dans le sommaire, où Bossuet relève principalement les idées, il ne dédaigne pas plus la dissertation première que le corps du discours proprement dit. Voici ce sommaire :

SOMMAIRE : Pentecôte : *Littera occidit* [2].
Langues de feu. Évangile en toutes langues (p. 6, 11).
Corruption universelle de la nature, prouvée par l'idolâtrie (p. 14, 15).
Méchants ne sentent pas la convoitise. Comparaison (p. 16).
Amis de la loi, esclaves de la loi (p. 21).
Crainte, loi des esclaves, ne change pas le cœur (p. 24). La loi au dedans, c'est la charité, loi vivante (p. 24).
Effet de la loi (p. 25) ; comment elle tue : en deux façons : 1° elle ajoute la transgression ; désobéissance formelle ; 2° *Nitimur in vetitum* (p. 25, 26).
Obligation d'aimer (p. 27, 28).

---

1. *Mss.* 12824, f. 148-165. — Prêché à Metz, probablement à la cathédrale.
2. Les quatre premières pages résumées sont le nouvel exorde pour l'année suivante. Le sommaire sera joint au texte (année 1655).

Littera occidit; spiritus autem vivificat.
La lettre tue, mais l'esprit vivifie.
(II *Cor.*, III, 6.)

A LA vérité ([1]), le sang du Sauveur nous avait réconciliés à notre grand Dieu par une alliance perpétuelle ; mais il ne suffisait pas pour notre salut que cette alliance eût été conclue, si ensuite elle n'eût été publiée. C'est pourquoi Dieu a choisi ce jour, où les Israélites étaient assemblés par une solennelle convocation, pour y faire publier hautement le traité de la nouvelle alliance qu'il lui plaît contracter avec nous ; et c'est ce que nous montrent ces langues de feu qui tombent d'en haut sur les saints apôtres. Car d'autant

1. Page 9 du manuscrit, à la suite de la nouvelle rédaction du second exorde : *Entrons d'abord en notre matière..*, et d'un nouveau début pour le premier point. Voici la première rédaction : « Τὸ γράμμα ἀποκτείνει, τὸ δὲ πνεῦμα ζωοποιεῖ. — La lettre tue, mais l'esprit vivifie. (II *Cor.*, III, 6.) — [P. 5] Si vous me demandez, chrétiens, pour quelle cause la Pentecôte, qui était une fête (*var.* cérémonie) du peuple ancien, est devenue une solennité du peuple nouveau, et d'où vient que depuis le levant jusqu'au couchant tous les fidèles s'en réjouissent non moins que de la sainte Nativité ou de la glorieuse Résurrection de notre Sauveur, je vous en dirai la raison, avec l'assistance de cet Esprit-Saint qui a rempli en ce jour l'âme des apôtres. C'est aujourd'hui que notre Église a pris sa naissance ; aujourd'hui, par la prédication du saint Évangile, la gloire et la doctrine de JÉSUS-CHRIST ont commencé d'éclairer le monde (*var.* d'éclater au monde) ; aujourd'hui la loi mosaïque, donnée autrefois avec tant de pompe, est abolie par une loi plus auguste; et, les sacrifices des animaux étant rejetés, le Saint-Esprit envoyé d'en haut (*var.* descendu du ciel) se fait lui-même des hosties raisonnables et des sacrifices vivants des cœurs des disciples. Les Juifs offraient autrefois à Dieu, à la Pentecôte, les prémices de leurs moissons : aujourd'hui Dieu se consacre lui-même par son Saint-Esprit les prémices du christianisme, c'est-à-dire les premiers fruits du sang de son Fils, et rend les commencements de l'Église illustres par des signes si admirables que tous les spectateurs en sont étonnés. Par conséquent, mes frères, avec quelle joie devons-nous célébrer ce saint jour ! Et si aujourd'hui les premiers chrétiens paraissent si visiblement échauffés de l'Esprit de Dieu, n'est-il pas raisonnable que nous montrions par une sainte et divine ardeur que nous sommes leurs descendants ? Mais afin que vous pénétriez plus à fond quelle est la fête que nous célébrons, suivez, s'il vous plaît, ce raisonnement.

A la vérité, le sang du Sauveur nous avait réconciliés à notre grand Dieu par une alliance perpétuelle ; mais il ne suffisait pas pour notre salut que cette alliance eût été conclue, si ensuite elle n'eût été publiée. C'est pourquoi Dieu a choisi ce jour où les Israélites étaient assemblés par une solennelle convocation, pour y faire publier hautement le traité de la nouvelle alliance qu'il lui plaît contracter avec nous ; et c'est ce que nous montrent ces langues de feu qui tombent d'en haut sur les saints apôtres. Car d'autant que la nouvelle alliance, selon les oracles des prophéties devait être solennellement publiée par le mini-

que la nouvelle alliance, selon les oracles des prophéties, devait être solennellement publiée par le ministère de la prédication, le Saint-Esprit descend en forme de langues, pour nous faire entendre par cette figure, qu'il donne de nouvelles langues aux saints apôtres ; et qu'autant qu'il remplit de personnes, il établit autant de hérauts qui publieront les articles de l'alliance et les commandements de la loi nouvelle partout où il lui plaira de les envoyer.

C'est donc aujourd'hui, chrétiens, que la loi nouvelle a été publiée : aujourd'hui la prédication du saint Évangile a commencé d'éclairer le monde : aujourd'hui l'Église chrétienne a pris sa naissance : aujourd'hui la loi mosaïque, donnée autrefois avec tant de pompe, est abolie par une loi plus auguste ; les sacrifices des animaux étant rejetés, le Saint-Esprit envoyé du ciel se fait lui-même des hosties raisonnables et des sacrifices vivants des cœurs des disciples.

Il est très certain (1), bienheureuse Marie, que vous fûtes la principale de ces victimes : impétrez-nous l'abondance du Saint-Esprit qui vous a aujourd'hui embrasée. Sainte Mère de JÉSUS-CHRIST, vous étiez déjà tout accoutumée à le sentir

stère de la prédication, le Saint-Esprit descend en forme de langues pour nous faire entendre par cette [p. 6] figure, qu'il donne de nouvelles langues aux saints apôtres, et qu'autant qu'il remplit de personnes, il établit autant de hérauts qui publieront les articles de l'alliance et les commandements de la loi nouvelle, partout où il lui plaira de les envoyer.

En effet, entendez l'apôtre saint Pierre aussitôt après la descente du Saint-Esprit : voyez comme il exhorte le peuple et annonce la rémission des péchés au nom de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, déclarant aux habitants de Jérusalem que ce JÉSUS qu'ils ont fait mourir, « Dieu l'a établi le Seigneur et le Christ : » *Quia Dominum eum et Christum fecit Deus.* (*Var.* En effet, n'entendez-vous pas l'apôtre saint Pierre qui exhorte le peuple à la pénitence, qui annonce la rémission des péchés au nom, *etc.*) C'est ce que saint Pierre prêche aujourd'hui, comme il est écrit aux *Actes*, chapitre II : et cela, dites-moi, chrétiens, n'est-ce pas faire la publication de la loi nouvelle et de la nouvelle alliance? Je joins ensemble l'alliance et la loi, parce qu'elles ne sont toutes deux qu'un même Évangile, que les apôtres, comme les hérauts du grand Dieu, publient premièrement dans Jérusalem, conformément à ce que dit Isaïe : « La loi sortira de Sion, et la parole de Dieu de Jérusalem. » (*Is.*, II, 3.)

Mais encore que la publication du saint Évangile dût être commencée dans Jérusalem, elle ne devait pas y être arrêtée. Tous les prophètes avaient promis que la loi nouvelle serait portée jusqu'aux extrémités de la terre, et que par

1. *Ms.* Il était certain. (Distraction corrigée à bon droit par les éditeurs.)

présent en votre âme ; puisque déjà sa vertu vous avait couverte lorsque l'Ange vous salua de la part de Dieu, vous disant : *Ave*...

[P. 7] Entrons d'abord en notre matière ; elle est si haute et si importante, qu'elle ne me permet pas de perdre le temps à vous faire des avant-propos superflus. Je vous ai déjà dit, chrétiens, que la fête que nous célébrons en ce jour, c'est la publication de la loi nouvelle : et de là vient que la prédication, par laquelle cette loi se doit publier, est commencée aujourd'hui dans Jérusalem, selon cette prédiction d'Isaïe : « La loi sortira de Sion, et la parole de Dieu de Jérusalem ([a]). » Mais bien qu'elle dût être commencée dans Jérusalem, elle ne devait pas y être arrêtée : de là elle devait se répandre dans toutes les nations et dans tous les peuples, jusqu'aux extrémités de la terre. Comme donc la loi nouvelle de notre Sauveur n'était pas faite pour un seul peuple, certainement il n'était pas convenable qu'elle fût publiée en un seul langage. C'est pourquoi le texte sacré nous enseigne que les apôtres prêchant aujourd'hui, bien que leur auditoire

a. Is., II, 3.

elle toutes les nations et toutes les langues seraient assujetties au vrai Dieu. Comme donc la loi de notre Sauveur n'était pas faite pour un seul peuple, certainement il n'était pas convenable qu'elle fût publiée en un seul langage. Aussi les premiers docteurs du christianisme, qui avant ce jour étaient ignorants, aujourd'hui étant pleins de l'Esprit de Dieu, parlent toutes sortes de langues, ainsi que remarque le texte sacré. Que veut dire ceci, je vous prie ? Qui ne voit que le Saint-Esprit nous enseigne que si autrefois, sous la Loi, il n'y avait que la seule langue hébraïque qui fût l'interprète des secrets de Dieu, aujourd'hui par l'Évangile de JÉSUS-CHRIST toutes les langues sont consacrées, selon cet oracle de Daniel : « Toutes les langues serviront au Seigneur. » (*Dan.*, VII, 14.) (*Var.* Par où l'on voit que le Saint-Esprit nous apprend que...) Étrange et inconcevable opération de cet Esprit « qui souffle où il veut ! » De toutes les parties de la terre où les Juifs étaient dispersés, il en était venu dans Jérusalem pour y célébrer la fête de la Pentecôte. Les apôtres parlent à cet auditoire mêlé de tant de peuples divers et de langues si différentes. Et cependant chacun les entend : le Romain et le Parthe, le Juif et le Grec, le Mède, l'Égyptien et l'Arabe, l'Africain, l'Européen et l'Asiatique. Bien plus, dans un même discours des apôtres, ils remarquent tous leur propre langue ; il semble à chacun qu'on lui parle la langue que sa nourrice lui a apprise. Et c'est pour cela qu'ils s'écrient : « Ces hommes ne sont-ils pas Galiléens ? Comment est-ce donc que chacun entend la langue dans laquelle il est né ? » (*Act.*, II, 7, 8.) (*Var.* Comment est-ce donc que nous entendons les langues dans lesquelles nous sommes nés ?) Fidèles, que signifie ce nouveau prodige ? C'est que par la grâce du christianisme

fût ramassé d'une infinité de nations diverses, chacun y entendait son propre idiome et la langue de son pays. Par où le Saint-Esprit nous enseigne que si, à la tour de Babel, l'orgueil avait autrefois divisé les langues ([a]), l'humble doctrine de l'Évangile les allait aujourd'hui rassembler ; qu'il n'y en aurait point de si rude ni de si barbare, dans laquelle la vérité de Dieu ne fût enseignée ; que l'Église de JÉSUS-CHRIST les parlerait toutes ; et que si, dans le Vieux Testament, il n'y avait que la seule langue hébraïque qui fût l'interprète des secrets de Dieu, maintenant, par la grâce de l'Évangile, toutes les langues seraient consacrées, selon cet oracle de Daniel : « Toutes les langues serviront au Seigneur ([b]). » Par où vous voyez, chrétiens, la merveilleuse conduite de Dieu, qui ordonne, par un très sage conseil, que la loi qui devait être commune à toutes les nations de la terre, soit publiée dès le premier jour en toutes les langues.

Imitons les saints apôtres, mes frères, et publions la loi de notre Sauveur avec une ferveur céleste et divine. Je vous dénonce donc, au nom de JÉSUS, que, par la descente du Saint-Esprit, vous n'êtes plus sous la loi mosaïque, et que Dieu vous a appelés à la loi de grâce : et afin que vous entendiez quelle est la loi dont on vous délivre, et quelle est

a. Genes., XI, 9. — *b. Dan.*, VII, 14.

toutes les langues seront réunies, l'Église parlera tous les langages : il n'y en aura point ni de si rude ni de si barbare dans lequel la vérité de Dieu ne soit enseignée ; et, les nations diverses entrant dans l'Église, l'articulation à la vérité sera différente, mais il n'y aura en quelque sorte qu'un même langage ; parce que tous les peuples fidèles, parmi la multiplicité des sons et des voix, n'auront tous qu'une même foi à la bouche et une même vérité dans le cœur.

Autrefois à la tour de Babel l'orgueil des hommes a partagé les langages ; mais l'humilité de notre Sauveur les a aujourd'hui rassemblés ; et la créance qui devait être commune à toutes les nations de la terre est publiée dès le premier jour en toutes les langues. Par où vous voyez, chrétiens, selon que je l'ai déjà dit, que le mystère que nous honorons aujourd'hui avec tant de solennité (*var.* que la fête que nous célébrons), c'est la publication de la loi nouvelle. Or notre Dieu ne s'est pas contenté qu'elle ait été (*var.* qu'elle fût) publiée une fois : il a établi pour toujours les prédicateurs, qui, succédant à la fonction des apôtres, doivent être les hérauts de son Évangile. Et ainsi que puis-je faire de mieux en cette sainte et bienheureuse journée que de rappeler en votre mémoire sous quelle loi vous avez à vivre ? Écoutez donc, peuples chrétiens. Je vous dénonce au nom de JÉSUS, par la parole duquel cette chaire vous doit être en vénération ; je vous dénonce, dis-je, au nom de JÉSUS que vous n'êtes point sous la loi mosaïque ; elle est annulée et ensevelie : mais Dieu vous a appelés

la loi que l'on vous impose, je vous produis l'apôtre saint Paul, qui vous enseignera cette différence. « La lettre tue, dit-il, et [p. 8] l'esprit vivifie. » La lettre, c'est la loi ancienne ; et l'esprit, comme vous le verrez, c'est la loi de grâce : et ainsi, en suivant l'apôtre saint Paul ([a]), faisons voir, avec l'assistance divine, que la loi nous tue par la lettre, et que la grâce nous vivifie par l'esprit.

PREMIER POINT.

Et, pour pénétrer le fond de notre passage ([1]), il faut examiner avant toutes choses quelle est cette lettre qui tue, dont parle l'Apôtre. Et premièrement il est assuré qu'il parle très évidemment de la Loi: mais d'autant qu'on pourrait entendre ce texte de la Loi cérémonielle, comme de la circoncision et des sacrifices, dont l'observation tue les âmes ; ou même de quelques façons de parler figurées qui sont dans la Loi, et qui ont un sens très pernicieux, quand on les veut prendre trop à la lettre; à raison de quoi on peut dire que la Loi, en quelques-unes de ses parties, est une letre qui tue ; pour ne

a. II *Cor.*, III, 6.

à la loi de grâce, à l'Évangile, au Nouveau Testament, qui a été signé du sang du Sauveur, et scellé aujourd'hui par l'Esprit de Dieu.

Et afin que vous entendiez quelle est la loi dont on vous délivre et quelle est la loi que l'on vous impose, je vous produis l'apôtre saint Paul, qui vous enseignera cette différence. « La lettre tue, dit-il, l'esprit vivifie : » la lettre, c'est la loi mosaïque ; l'esprit, comme vous verrez, c'est la loi de grâce. Et ainsi, en suivant l'apôtre saint Paul, faisons voir, avec l'assistance divine (*var.* avec la grâce de Dieu), que la loi mosaïque nous tue, et qu'il n'y a que la loi nouvelle qui nous vivifie. »

En concentrant ce début, Bossuet en a tiré son double exorde. Dans le sommaire, il tiendra compte de ces pages, où la doctrine est exprimée avec plus de développements que dans la rédaction définitive.

1 *Première rédaction non effacée:* « [1er point.] Pour pénétrer le sens de notre passage, il faut examiner avant toutes choses quelle est cette lettre dont parle l'Apôtre, quand il prononce : « La lettre tue. » Et premièrement, il est assuré qu'il veut parler de la loi mosaïque. Mais d'autant que la loi mosaïque a plusieurs parties, on pourrait douter de laquelle il parle. Dans la Loi il y a les préceptes cérémoniaux, comme la circoncision et les sacrifices, et il y a les préceptes moraux, qui sont compris dans le Décalogue : « Tu adoreras le Seigneur, ton Dieu ; tu ne te feras point d'idole taillée ; tu ne déroberas point ; » et le reste. [*Deut.*, V, 8-21.] Quant aux préceptes cérémoniaux, il est très constant que la lettre tue : d'autant que les cérémonies de la Loi ne sont pas seulement abrogées, mais encore expressément condamnées dans la loi de grâce, suivant ce que dit saint Paul aux

vous point laisser en suspens, je dis que l'Apôtre parle du Décalogue, qui est la partie de la Loi la plus sainte. Oui, ces dix commandements si augustes qui défendent le mal si ouvertement; c'est ce que l'Apôtre appelle la lettre qui tue, et je le prouve clairement par ce texte: car après avoir dit que la lettre tue; immédiatement après, parlant de la Loi, il l'appelle « un ministère de mort taillé en lettres dans la pierre, » *ministratio mortis, litteris deformata in lapidibus* ([a]). Le ministère de mort, c'est sans doute la lettre qui tue: et la lettre taillée dans la pierre, ne sont-ce pas les deux tables données à Moïse, où la Loi était écrite du doigt de Dieu? C'est donc cette Loi donnée à Moïse, cette Loi si sainte du Décalogue, que l'Apôtre appelle ministère de mort, et par conséquent la lettre qui tue. C'est pourquoi, dans l'Épître aux Romains, il l'appelle expressément « une loi de mort ([b]) » et une loi de damnation: il dit que « la force du péché est dans

a. Ibid., 7. — *b. Rom.*, VII, 6.

Galates : « Si vous vous faites circoncire, JÉSUS-CHRIST ne vous sert de rien. » (V, 2.) Est-ce donc de cette partie de la Loi qui ordonnait (*var.* disposait) les anciennes observations, que l'Apôtre décide que la lettre tue ? Ou bien cette sentence plutôt ne doit-elle point s'appliquer à certaines expressions figurées qui sont en divers endroits de la Loi, qui ont un sens très pernicieux si on les explique trop à la lettre, desquelles pour cette raison on peut dire que la lettre tue? Ou si ce n'est ni l'une ni l'autre de ces deux choses que l'Apôtre veut désigner par ces mots, parle-t-il point peut-être du Décalogue ? A quelle opinion nous rangerons-nous ? Je réponds qu'il parle du Décalogue, qui fut donné à Moïse sur la montagne : et je le prouve par une raison invincible. Car dans ce même troisième chapitre de la IIe aux Corinthiens, où saint Paul nous enseigne que la lettre tue, immédiatement après, parlant de la Loi, il l'appelle « le ministère de mort qui a été taillé dans la pierre, » *ministratio mortis litteris deformata in lapidibus.* Qu'est-ce qui a été gravé dans la pierre ? Aucun de nous pourrait-il ignorer que ce sont les dix préceptes du Décalogue ; que ces dix commandements de la Loi, qui défendent le mal si ouvertement, c'est ce que l'Apôtre appelle la lettre qui tue? Et d'ailleurs le ministère de mort, n'est-ce pas la lettre qui tue? Concluons donc maintenant et disons : Sans doute le ministère de mort et la lettre qui tue, c'est la même chose: or, la Loi qui a été gravée sur la pierre, c'est-à-dire les préceptes du Décalogue, selon saint Paul, c'est le ministère de mort : et partant, les préceptes du Décalogue, ces préceptes si saints et si justes, selon la doctrine du saint Apôtre, sont indubitablement la lettre qui tue. Et pour confirmer cette vérité, le même (*aux Romains*, chapitre VII,) que ne dit-il pas de la Loi ? « Je ne connaîtrais pas le péché, dit-il, si la Loi n'avait dit : Tu ne convoiteras point. » Sur quoi l'incomparable saint Augustin raisonne ainsi très doctement à son ordinaire : Où est-ce que la Loi dit : Tu ne convoiteras point ? Chacun sait que cela est écrit dans le Décalogue. C'est donc du Décalogue que parle l'Apôtre, et c'est ce qu'il entend par la Loi. Et par conséquent,

Loi ([a]); que le péché est mort sans la Loi, et que la Loi lui donne la vie; que le péché nous trompe par le commandement de la Loi ([b]), » et quantité d'autres choses de même force.

Que dirons-nous ici, chrétiens? Quoi! ces paroles si vénérables: « Israël, je suis le Seigneur ton Dieu; tu n'auras point d'autres dieux devant moi ([c]) ! » sont-elles donc une lettre qui tue? et une Loi si sainte méritait-elle un pareil éloge [p. 9] de la bouche d'un apôtre de Jésus-Christ? Tâchons de démêler ces obscurités, avec l'assistance de cet Esprit-Saint qui a rempli aujourd'hui les cœurs des apôtres. Cette question est haute, elle est difficile; mais comme elle est importante à la piété, Dieu nous fera la grâce d'en venir à bout. Pour moi, de crainte de m'égarer, je suivrai pas à pas le plus éminent de tous les docteurs, le plus profond interprète du grand Apôtre, je veux dire, l'incomparable saint Augustin, qui explique divinement cette vérité dans le premier livre *ad Simplicianum* et dans le livre *de Spiritu et littera*. Rendez-vous attentifs, chrétiens, à une instruction que j'ose appeler la base de la piété chrétienne.

a. I *Cor.*, XV, 56. — *b. Rom.*, VII, 8, 9, 11. — *c. Deut.*, V, 6, 7.

lorsqu'il dit : « Les passions des péchés qui sont par la Loi (*Rom.*, VII, 5), » c'est du Décalogue qu'il parle ; et quand il répète si souvent : la loi de péché et de mort, c'est encore du Décalogue qu'il parle. [P. 13] Bref, il parle du Décalogue, quand il dit ensuite que «sans la Loi le péché était mort, et que la Loi venant, le péché aussitôt a repris la vie. » (*Rom.*, VIII, 8, 9.) Eh quoi donc ! ces paroles si vénérables que Dieu a écrites de sa main propre : « Israël, je suis le Seigneur ton Dieu : tu n'auras point d'autres dieux que moi ; » et : « Tu honoreras ton père et ta mère : » et ces autres ordonnances si équitables, doivent-elles être appelées la lettre qui tue? Est-ce là cette loi de mort par laquelle le péché a repris la vie ? Que dirons-nous ici, chrétiens ? Dirons-nous avec les marcionites que le Dieu qui a donné la Loi à Moïse n'est pas le même qui a inspiré l'Évangile ? et que c'est pour cette raison que saint Paul, ce grand prédicateur du saint Évangile, parle avec tant de mépris de la Loi ? Loin de nous un si exécrable blasphème ! Que dirons-nous donc en un tel embarras, et comment expliquerons-nous le sens de saint Paul ? Fidèles, cette difficulté est très grande. Mais d'autant qu'elle est importante à la piété, demandons l'assistance de notre Dieu ; et pour ne nous point égarer dans une question si haute et si nécessaire, suivons le plus éminent de tous les docteurs et le plus profond interprète du saint Apôtre, je veux dire l'incomparable saint Augustin, qui explique divinement (*var.* admirablement) cette vérité dans le premier livre à Simplicien (*Ms.* Simplician), et dans le livre *De l'Esprit et de la Lettre*. Rendez-vous attentifs, chrétiens, à une instruction que j'ose appeler la base de la piété chrétienne.

Quand l'Apôtre parle ainsi de la Loi, quand il l'appelle une lettre qui tue et qui donne au péché de nouvelles forces, croyez qu'il ne songe pas à blâmer la Loi; mais il déplore la faiblesse de la nature. Si donc vous voulez entendre l'Apôtre, apprenez premièrement à connaître les langueurs mortelles qui nous accablent, (1) depuis la chute du premier père, dans lequel, comme dans la tige du genre humain, toute la race des hommes a été gâtée par une corruption générale.

Et pour mieux comprendre nos infirmités, considérons, avant toutes choses, quelle était la fin à laquelle notre nature était destinée. Certes, puisqu'il avait plu à notre grand Dieu de laisser tomber sur nos âmes une étincelle de ce feu divin qui éclaire les créatures intelligentes, il est sans doute que nos actions devaient être conduites par la raison. Or il n'y avait rien de plus raisonnable que de consacrer tout ce que nous sommes à celui dont la libéralité nous a enrichis; et partant, notre inclination la plus naturelle devait être d'aimer et de servir Dieu: c'est à quoi tout l'homme devait conspirer. D'où passant plus outre, je dis que les sens étant inférieurs à l'intelligence, il fallait aussi que les biens sensibles le cédassent aux biens de l'esprit; et ainsi, pour mettre les choses dans un bon [p. 14] ordre, les affections de l'homme devaient être tellement disposées, que l'esprit dominât sur le corps, que la raison l'emportât sur les sens, et que le Créateur fût préféré à la créature. Vous voyez bien qu'il n'a rien de plus juste; et si la nature humaine était droite, telles devraient être ses inclinations.

Mais, ô Dieu! que nous en sommes bien éloignés! et que cette belle disposition est étrangement pervertie, puisque,

Quand l'Apôtre enseigne que par la Loi le péché a pris de nouvelles forces, ne croyez pas qu'il veuille blâmer la Loi, qu'il a si souvent appelée très juste et très sainte. Ce qui le fait parler de la sorte, c'est qu'il regarde la maladie de notre nature, où l'iniquité domine si fort qu'elle tourne en mal la Loi même, par laquelle nous devions être formés dans les mœurs (*var.* à la bonne vie). Apprenons donc à connaître, fidèles, les langueurs qui nous accablent... »

La suite est devenue le texte définitif. On voit que Bossuet a eu raison de concentrer une première dissertation, qui était devenue diffuse pendant qu'il ne s'attachait qu'à la doctrine et à ses difficultés. Il en sera de même plus loin, avec cette aggravation que là les éditions ont cousu l'une à l'autre les deux rédactions successives.

1. Ici se fait le raccord de la seconde rédaction avec la première.

par le désordre de notre péché, nos inclinations naturelles se sont tournées aux objets contraires! Car certainement la plupart des hommes suit l'inclination naturelle. Or il n'est pas difficile de voir qu'est-ce qui domine le plus dans le monde. La première vue, n'est-il pas vrai, c'est qu'il n'y a que les sens qui règnent, que la raison est opprimée et éteinte? Elle n'est écoutée qu'autant qu'elle favorise les passions: nous n'avons d'attachement qu'à la créature; et si nous suivons (1) le cours de nos mouvements, nous en viendrons bientôt (2) à oublier Dieu. Qu'ainsi ne soit: regardez quel était le monde avant que l'on y eût prêché l'Évangile. Où était en ce temps-là le règne de Dieu, et à qui est-ce qu'on présentait de l'encens? Qui ne sait que l'idolâtrie avait tellement infecté la terre, qu'il semblait que ce grand univers fût changé en un temple d'idoles (3)? Qui n'est saisi d'horreur, en voyant cette multiplicité de dieux inventée pour rendre méprisable le nom de Dieu? qui ne voit en ce nombre prodigieux de fausses divinités l'étrange débordement de notre nature, qui, renonçant à son époux véritable, à la manière d'une femme impudique, s'abandonnait à une infinité d'adultères (4) par une insatiable prostitution? Car il est très certain que l'idolâtrie n'avait rien laissé d'entier sur la terre: c'était le crime de tout le monde. Et encore que Dieu se fût réservé un petit peuple dans la Judée, toutefois nous savons que ce peuple, qui était le seul (5), dans toute la terre habitable, instruit dans la véritable religion, était si fort porté à quitter son Dieu, que ni ses miracles, quoique très visibles, ni ses promesses, quoique très magnifiques, ni ses châtiments, quoique très rigoureux, n'étaient pas capables de retenir cette inclination furieuse qu'ils avaient de courir après les idoles: tant il est vrai que le

1. *Var.* si nous allons suivant...

2. *Var.* aussitôt.

3. Une belle parole du *Discours sur l'Histoire universelle*, retentit déjà ici: « Tout était Dieu, excepté Dieu même; et le monde que Dieu avait fait pour manifester sa puissance, *semblait être devenu un temple d'idoles.* » (IIe part., ch. III.)

4. *Var.* avec. — Entendons par conséquent par *adultères* non les crimes, mais les criminels; par opposition à l'*époux véritable.*

5. *Var.* le seul, dans tout l'univers que Dieu avait éclairé — illuminé — de sa connaissance.

genre humain, par le vice de son origine, est devenu enclin naturellement à mépriser Dieu : et voyez-le par une expérience si universelle. Et d'où vient cette inclination naturelle, si contraire à notre première institution, sinon de la contagion du premier péché, par lequel la source des hommes étant infectée, la corruption nous est passée en nature?

Ah! fidèles! ne craignons pas de confesser ingénument nos infirmités : [p. 15] que ceux-là en rougissent, qui ne savent pas le remède, qui ne connaissent pas le Libérateur. Pour nous, n'appréhendons pas de montrer nos plaies, et avouons que notre nature est extrêmement languissante. Et comment pourrions-nous le nier? Quand nous voudrions le dissimuler ou le taire, toute notre vie crierait contre nous; nos occupations ordinaires témoignent assez où tend la pente de notre cœur. D'où vient que tous les sages s'accordent que le chemin du vice est glissant? d'où vient que nous connaissons par expérience que non seulement nous y tombons de nous-mêmes, mais encore que nous y sommes comme entraînés! au lieu que pour monter à cette éminence ([1]), où la vertu établit son trône, il faut se raidir, et bander les nerfs avec une incroyable contention. Après cela, est-il malaisé de connaître où nous porte le poids de notre inclination dominante? et qui ne voit que nous allons au mal naturellement; puisqu'il faut faire effort pour nous en tirer, et que nous n'en pouvons sortir qu'avec peine? De là vient que la doctrine de l'Évangile, qui ne peut repaître que l'entendement, ne tient presque point à notre âme : au contraire, les choses sensibles y font de profondes impressions. J'en appelle, chrétiens, à vos consciences. Quelquefois quand vous entendez discourir des mystères du royaume de Dieu, ne vous sentez-vous pas échauffés? Vous ne concevez que de grands desseins : faut-il faire le premier pas de l'exécution, n'est-il pas vrai que le moindre souffle du diable éteint cette flamme errante et volage qui ne prend pas à sa matière ([2]) ? Il est vrai : nous sentons je ne sais quel instinct en nous-mêmes, qui voudrait,

1. *Var.* pour gagner cette éminence.
2. Idée déjà rencontrée dans le sermon de *la Conception*, 1652. On voit déjà le progrès.

ce nous semble, s'élever à Dieu; mais nous sentons aussi un torrent de cupidités opposées, qui nous entraînent et qui nous captivent. De là les gémissements de l'Apôtre ([a]) et de tous les vrais serviteurs de Dieu, qui se plaignent qu'ils sont captifs, et que, malgré tous leurs bons désirs, ils éprouvent continuellement en eux-mêmes une certaine résistance à la loi de Dieu, qui les presse et qui les tourmente. Et partant, qui donc serait si superbe, qui ([1]), voyant l'apôtre saint Paul ainsi vivement attaqué, ne confesserait pas devant Dieu, dans l'humiliation de son âme, que vraiment notre maladie est extrême, et que les plaies de notre nature sont bien profondes ([2]) ?

[P. 16] Je sais que l'orgueilleuse sagesse du monde ne goûtera pas cette humble doctrine du christianisme. La nature, quoique impuissante, n'a jamais été sans flatteurs, qui l'ont enflée par de vains éloges; parce qu'en effet ils ont vu en elle quelque chose de fort excellent : mais ils ne se sont point aperçus qu'il en était comme des restes d'un édifice autrefois très régulier et très magnifique, renversé maintenant et porté par terre; mais qui conserve encore dans sa ruine quelques vestiges de son ancienne grandeur et de la science de son architecte ([3]). Ainsi nous voyons encore en notre nature quoique malade, quoique disloquée, quelques traces de sa première institution; et la sagesse humaine s'étant bien voulu tromper par cette apparence, encore qu'elle y remarquât des défauts visibles, elle a mieux aimé couvrir ses maux par l'orgueil, que de les guérir par l'humilité. J'avoue même que les hommes, pour la plupart, ne remarquent pas, comme il faut, cette résistance dont nous parlons; mais combien y a-t-il de malades qui ne sentent pas leur infirmité! Cela, cela, fidèles, c'est le plus dangereux effet de nos maladies, que nous sommes réduits aux abois, et qu'une folle arrogance nous

a. *Rom.*, VII, 23.

1. Phrase toute latine : *si superbe, qui ne confesserait ;* pour *qu'il ne confessât*, tour plus fréquent, mais lui-même plus latin que français.

2. *Var.* dangereuses.

3. C'est déjà la pensée que le discours *pour la Profession de Mme de la Vallière* rendra si célèbre. C'est donc à soi-même que Bossuet l'empruntera alors (1675), non aux *Pensées* de Pascal, qui parurent en 1670.

persuade que nous sommes en bonne santé : c'est en cela que je suis plus malade, que je ne sais pas déplorer ma misère ni implorer le secours du Libérateur; faible et altier tout ensemble, impuissant et présomptueux.

Et d'ailleurs je ne m'étonne pas, si, vivant comme nous vivons, nous ne sentons pas la guerre éternelle que nous fait la concupiscence. Lorsque vous suivez en nageant le cours de la rivière qui vous conduit, il vous semble qu'il n'y a rien de si doux ni de si paisible; mais si vous remontez contre l'eau, si vous vous opposez à sa chute, c'est alors, c'est alors que vous éprouvez la rapidité de son mouvement. Ainsi je ne m'étonne pas, chrétien, si menant une vie paresseuse, si ne faisant aucun effort pour le ciel, si ne songeant point à t'élever au-dessus de l'homme, pour commencer à jouir de Dieu, tu ne sens pas la résistance de la convoitise; c'est qu'elle t'emporte toi-même avec elle : vous marchez ensemble d'un même pas, et vous allez tous deux dans la même voie : ainsi son impétuosité t'est imperceptible.

Un saint Paul, un saint Paul la sentira mieux; parce qu'il a ses affections avec JÉSUS-CHRIST : les inclinations charnelles le blessent, parce qu'il aime la loi du Seigneur; tout ce qui s'y oppose, lui devient sensible. Saint (1) Augustin [p. 17] a bien compris sa pensée. Il a voulu, dit-il, faire voir à l'homme combien était grande son impuissance, et combien déplorable son infirmité, puisqu'une loi si juste et si sainte lui devenait un poison mortel; « afin que, par ce moyen, nous

1. Seconde rédaction, destinée à concentrer la première. Les éditeurs, sans tenir compte d'un renvoi du manuscrit, les cousent ensemble à la suite. Singulière façon d'abréger ! Voici l'ancien développement :

« Aspirons à la perfection chrétienne : suivons un peu JÉSUS-CHRIST dans a voie étroite, et bientôt notre expérience nous fera reconnaîte notre infirmité. C'est alors qu'étant fatigués par les opiniâtres oppositions de la convoitise, nous confesserons que les forces nous manquent si la grâce divine ne nous soutient. Car enfin ce n'est pas un ouvrage humain de dompter cet ennemi domestique qui nous persécute si vivement, et qui ne nous donne aucune relâche. Étant ainsi déchirés en nous-mêmes, nous nous consumons par nos propres efforts; plus nous pensons nous pouvoir relever par notre naturelle vigueur, et plus elle se diminue; comme un pauvre malade moribond qui ne sait plus que faire; il s'imagine qu'en se levant il sera un peu allégé, il achève de perdre son peu de force par un travail qu'il ne peut supporter, et, après qu'il s'est beaucoup tourmenté à traîner ses membres appesantis avec [p. 25] une extrême conten-

reconnussions humblement qu'il ne suffit pas que Dieu nous enseigne, mais qu'il est nécessaire qu'il nous soulage, » *non tantum doctorem sibi esse necessarium, verum etiam adjutorem Deum* ([a]). C'est pourquoi le grand docteur des gentils, après avoir dit de la Loi toutes les choses que je vous ai rapportées, commence à se plaindre de sa servitude. « Je me plais, dit-il ([b]), à la loi de Dieu selon l'homme intérieur; mais je sens une loi en moi-même qui répugne à la loi de l'esprit, et me captive sous la loi du péché : car je ne fais pas le bien que je veux; mais je fais le mal que je hais. Malheureux homme que je suis, qui me délivrera de ce corps de mort? La grâce de Dieu par Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. » C'est là enfin, fidèles, c'est à cette grâce que notre impuissance doit nous conduire. La Loi ne fait autre chose que nous montrer ce que nous devons demander à Dieu, et de quoi nous avons à lui rendre grâces; et c'est ce qui a fait dire à saint Augustin ([c]) : « Faites ainsi, Seigneur, faites ainsi, Seigneur miséricordieux : commandez ce qui ne peut être accompli; ou plutôt commandez ce qui ne peut être accompli que par votre grâce ; afin que tout fléchisse devant vous; et que celui qui se glorifie, se glorifie seulement en Notre-Seigneur. »

a. De Spirit. et litt., n. 9. — *b. Rom.*, VII, 15, 22-25. — *c. In Ps.* CXVIII, serm. XVII, n. 3.

tion, il retombe, ainsi qu'une pierre, sans pouls et sans mouvement, plus faible et plus impuissant que jamais. Ainsi en est-il de nos volontés, si elles ne sont secourues par la grâce. Or la grâce n'est point par la Loi : car si la grâce était par la Loi, c'est en vain que JÉSUS-CHRIST serait mort ; et ce grand scandale de la croix serait inutile. C'est pourquoi l'évangéliste nous dit : « La loi a été donnée par Moïse; mais la grâce et la vérité a été faite par JÉSUS-CHRIST. » (*Joan.*, I, 17.) D'où je conclus que, sous le Vieux Testament, tous ceux qui obéissaient à la grâce, c'était par le mérite de JÉSUS-CHRIST; et de là ils appartenaient au christianisme, parce que la grâce ni la justice n'est point par la Loi. Et de là, pour revenir à mon texte, j'infère avec l'Apôtre « que la lettre tue. » Voyez si je prouverai bien ce que je propose, et renouvelez vos attentions.

Insistons toujours aux mêmes principes. Et ainsi, pour revenir à notre passage, figurez-vous cet homme malade, que je vous dépeignais tout à l'heure ; cet homme tyrannisé par ses convoitises, cet homme impuissant à tout bien, qui, selon le concile d'Orange, « n'a rien de son crû que le mensonge et le péché » (*Conc. Arausic.* II, can. XXII). Que produira la Loi en cet homme, puisqu'elle ne peut lui donner la grâce? Elle parle, elle commande, elle tonne, elle retentit aux oreilles d'un ton puissant et impérieux ; mais que sert de frapper les oreilles, puisque la maladie est au cœur? Je ne craindrai point de le dire : si

C'est là la vraie justice du christianisme, qui ne vient pas en nous par nous-mêmes, mais qui nous est donnée par le Saint-Esprit : c'est là cette justice qui est par la foi, que l'apôtre saint Paul élève si fort ; non pas comme l'entendent nos adversaires, qui disent que toute la vertu de justifier consiste en la foi. Ils n'ont pas bien pris le sens de l'Apôtre ; et je le prouve démonstrativement en un mot que je vous prie de retenir, pour les combattre dans la rencontre. « Si, dit saint Paul ([a]), j'ai toute la foi, jusqu'à transporter les montagnes, et que je n'aie pas la charité, je ne suis rien. » S'il n'est [p. 18] rien, donc il n'est pas juste : donc la foi ne justifie pas sans la charité. Et toutefois il est véritable que c'est la foi de JÉSUS-CHRIST qui nous justifie ; parce qu'elle n'est pas seulement la base, mais la source qui fait découler sur nous la justice qui est par la grâce. Car, comme dit le grand Augustin, « ce que la loi commande, la foi l'impètre : » *Fides impetrat quod lex imperat* ([b]). La Loi dit : « Tu ne convoiteras pas ([c]) ; » la foi dit avec le Sage : « Je sais, ô grand Dieu, et je le confesse, que personne ne peut être continent, si vous ne le faites ([d]). » Dieu dit par la Loi : « Fais ce que j'ordonne ; » la foi répond à Dieu : « Donnez, Seigneur, ce

a. I *Cor.*, XIII, 2. — *b. In Ps.* CXVIII, serm. XVI, n. 2. — *c. Rom.*, VII, 7. — *d. Sap.*, VIII, 21.

vous n'ajoutez l'esprit de la grâce, tout ce bruit de la Loi ne fait qu'étourdir le pauvre malade : elle l'effraye, elle l'épouvante ; mais il vaudrait bien mieux le guérir, et c'est ce que la Loi ne peut faire. Quel est donc l'avantage qu'apporte la Loi ? Elle fait connaître le mal ; elle allume le flambeau devant le malade, elle lui montre le chemin de la vie : « Fais ceci, et tu vivras, » lui dit-elle : *Hoc fac et vives* (Luc., X, 28). Mais à quoi sert de montrer à ce pauvre paralytique qui est au lit depuis trente-huit ans, à quoi sert que vous lui montriez l'eau miraculeuse qui peut le guérir ? *Hominem non habeo* (Joan., V, 7) : « Je n'ai personne, » dit-il ; il est immobile, il faut le porter : et il est impossible que la Loi le porte.

Mais la Loi, direz-vous, n'a-t-elle donc aucune énergie ? Certes, son énergie est très grande ; mais très pernicieuse à notre malade. Que fait-elle ? Elle augmente la connaissance, et cela même augmente le crime. Elle me commande de la part de Dieu, elle me fait comprendre ses jugements. Avant la Loi, je ne connaissais pas que Dieu fût mon juge, ni qu'il prît la qualité de vengeur des crimes ; mais la Loi me montre bien qu'il est juge, puisqu'il daigne bien être législateur. Mais enfin que produit cette connaissance ? Elle fait que mon péché est moins excusable, et ma rébellion plus audacieuse. C'est pourquoi l'Apôtre nous dit que « le péché a abondé par la Loi (*Rom.*, V, 20), » qu'elle lui donne de nouvelles forces, « qu'elle le fait vivre (*Ibid.*, VII, 9) ; » parce qu'à tous les autres péchés elle ajoute la désobéissance formelle, qui est le comble de tous les maux.

que vous ordonnez ([a]). » La foi fait naître l'humilité, et l'humilité attire la grâce, « et c'est la grâce qui justifie ([b]). » Ainsi notre justification se fait par la foi, la foi en est la première cause ; et en cela nous différons du peuple charnel, qui ne considérait que l'action commandée, sans regarder le principe qui la produit. Quand ils lisaient la Loi, ils ne songeaient à autre chose qu'à faire ; et ils ne pensaient point qu'il fallait auparavant demander. Pour nous, nous écoutons, à la vérité, ce que Dieu ordonne ; mais la foi en JÉSUS-CHRIST nous enseigne que c'est de Dieu même qu'il le faut attendre. Ainsi notre justice ne vient pas des œuvres en tant qu'elles se font par nos propres forces ; elle naît de la foi, « qui, opérant par la charité, fructifie en bonnes œuvres, » comme dit l'Apôtre ([c]).

En effet, croire en JÉSUS-CHRIST n'est-ce pas croire au Sauveur, au Libérateur ? Et quand nous croyons au Libérateur, ne sentons-nous pas notre servitude ? Quand nous confessons le Sauveur, ne confessons-nous pas que nous sommes perdus ? Ainsi, reconnaissant devant Dieu que nous sommes perdus en nous-mêmes, nous courons à JÉSUS-CHRIST par la foi, cherchant notre salut en lui seul : c'est là cette foi qui nous justifie, si nous croyons, si nous confessons que

a. S. Aug., *Confess.*, lib. X. — *b. Tit.*, III, 7. — *c. Gal.*, V, 6 ; *Coloss.*, I, 10.

De cette sorte, que fait la Loi ? Elle lie les transgresseurs par des malédictions éternelles ; parce qu'il est écrit dans cette Loi même : « Maudit est celui qui n'observe pas ce qui est commandé dans ce livre (*Deut.* XXVII, 26). »

A présent, ne voyez-vous pas clairement toute la force du raisonnement de l'Apôtre ? car la Loi ne nous touchant qu'au dehors, elle n'a pas la force de nous soulager ; et, sortant de la bouche de Dieu, elle a la force de nous condamner. La Loi donc, considérée en cette manière, qu'est-ce autre chose qu'une lettre qui ne soutient pas l'impuissance, mais qui condamne la rébellion : « qui ne soulage pas le malade, mais qui témoigne contre le pécheur ? » *Non adjutrix legentium, sed testis peccantium*, dit saint Augustin (*De divers. Quæst. ad Simplician.*, lib. I, quæst. V, n. 7) : mais cet excellent docteur passe bien plus outre, appuyé sur la doctrine du saint Apôtre.

Achevons de faire connaître à l'homme l'extrémité de sa maladie, afin qu'il sache mieux reconnaître la miséricorde infinie de son médecin. Nous avons dit que notre plus grand mal, c'est l'orgueil. Que fait le commandement à un orgueilleux ? Il fait qu'il se raidit au contraire, comme une eau débordée qui s'irrite par les obstacles. Et d'où vient cela ? C'est à cause que l'orgueilleux n'affecte rien tant que la liberté, et ne fuit rien tant que la dépendance : c'est pourquoi il se plaît à secouer le joug. Il aime la licence ; parce qu'elle semble un débordement de

nous sommes morts, et que c'est JÉSUS-CHRIST qui nous rend la vie. Chrétien, le crois-tu de la sorte: le croyons-nous ainsi, chrétiens? Si tu ne le crois pas, tu renies JÉSUS-CHRIST pour Sauveur ; JÉSUS n'est plus JÉSUS, et toute la vertu de sa croix est anéantie. Que si nous confessons cette vérité, qui n'est pas un [p. 19] article particulier, mais qui est le fondement et la base qui soutient tout le corps du christianisme ; avec quelle humilité, avec quelle ardeur, avec quelle persévérance devons-nous approcher de notre grand Dieu, pour rendre grâces de ce que nous avons, et pour demander ce qui nous manque! Que ma peine serait heureusement employée, si l'humilité chrétienne, si le renoncement à nous-mêmes, si l'espérance au Libérateur, si la nécessité de persévérer dans une oraison soumise et respectueuse, demeuraient aujourd'hui gravés dans vos âmes par des caractères ineffaçables! Prions, fidèles, prions ardemment ; apprenons de la Loi combien nous avons besoin de la grâce. Écoutons le saint concile de Trente qui assure qu'en commandant, « Dieu nous avertit de faire ce que nous pouvons, et de demander ce que nous ne pouvons pas ([a]). » Entendons ([1]) par cette doctrine qu'il y a des choses que nous pouvons,

a. Sess. VI, cap. XI.

la liberté. Notre âme donc étant inquiète, indocile et impatiente, la vouloir retenir par la discipline, c'est la précipiter davantage. Avouons la vérité, chrétiens ; nous trouvons une certaine douceur dans les choses qui nous sont défendues. Tel ne se souciera pas beaucoup de la chair, qui la trouvera plus délicieuse pendant le carême. La défense excite notre appétit, et par ce moyen fait naître un nouveau plaisir. Et quelle est la cause de ce plaisir, si ce n'est celle que je viens de vous rapporter, c'est-à-dire, cette vaine ostentation d'une liberté indocile et licencieuse qui est si douce à un orgueilleux, et qui fait que l'objet de ses passions « lui plaît d'autant plus, qu'il lui est moins permis ? » *Tanto magis libet, quanto minus licet*, dit saint Augustin (*De divers. Quæst. ad Simplician.*, lib. I, quæst. V, n. 17) ; et c'est ce que veut dire l'Apôtre aux Romains : « Le péché, prenant occasion du commandement, m'a trompé, et m'a fait mourir (*Rom.*, VII, 11). » Le péché prenant occasion du commandement, il m'a trompé par cette fausse douceur que la défense fait naître. Elle est vaine, elle est fausse, il est vrai, mais plus charmante à une âme superbe; et c'est par cette raison qu'elle trompe facilement. Reprenons donc maintenant ce raisonnement. La Loi, par la défense, augmente le plaisir de mal faire, et par là excite la convoitise ; la convoitise me donne la mort : et partant la Loi me donne la mort, non point certes par elle-même, mais par la malignité du péché qui domine en moi. [En sorte que la concupiscence est devenue, par le commandement même, une source

1. *Var.* Il y a donc des choses que nous ne pouvons pas ; et si...

et d'autres que nous ne pouvons pas ; et si nous ne les demandons, elles ne nous seront pas données. Ainsi nous demeurerons impuissants, et notre impuissance n'excusera point notre crime : au contraire nous serons doublement coupables, en ce que nous serons tombés dans le crime pour n'avoir pas voulu demander la grâce. Combien donc est-il nécessaire que nous priions, ainsi que de misérables nécessiteux qui ne peuvent vivre que par aumônes ! C'est ce que prétend l'apôtre saint Paul, dans cet humble raisonnement que j'ai tâché de vous expliquer : il nous montre notre servitude et notre impuissance ; afin que les fidèles étant effrayés par les menaces de la lettre qui tue, ils recourent par la prière à l'Esprit qui nous vivifie. C'est la dernière partie de mon texte, par laquelle je m'en vais conclure en peu de paroles.

SECOND POINT.

[P. 20] Je vous ai fait voir, chrétiens, par la doctrine de l'apôtre saint Paul, que la grâce et la justice n'est point par la Loi ; d'autant qu'elle ne fait qu'éclairer l'esprit, et qu'elle n'est pas capable de changer le cœur. Mais, continue le même saint Paul, « ce qui était impossible à la Loi, Dieu l'a fait lui-même en envoyant son Fils, qui a répandu dans nos âmes l'esprit de la grâce, afin que la justice de la Loi s'accomplît en nous ([a]) : » ce qui a fait encore dire à l'Apôtre, que « maintenant nous ne sommes plus sous la Loi ([b]). » Or, pour entendre plus clairement ce qu'il nous veut dire, considérons

a. Rom., VIII, 3, 4. — *b. Ibid.*, VI, 14.

plus abondante de péché :] *Ut fiat supra modum peccans peccatum per mandatum*, continue le même saint Paul (*Ibid.*, 13).

Ne voyez-vous pas maintenant plus clair que le jour que non seulement les préceptes du Décalogue, mais encore, par une conséquence infaillible, tous les enseignements de la Loi, et même toute la doctrine de l'Évangile, si nous n'impétrons l'esprit de la grâce, ne sont qu'une lettre qui tue, qui pique (*var.* enflamme) la convoitise par la défense, et comble (*var.* augmente) le péché par la transgression ? Et quelle est donc l'utilité de la Loi ? Ah ! c'est ici, mes frères, où il nous faut recueillir le fruit des doctes enseignements de l'Apôtre. Ne croyons pas qu'il nous ait voulu débiter une doctrine si délicate à la manière des rhétoriciens. » — A cet endroit, les éditeurs placent la nouvelle rédaction (voy. p. 556), à la suite de l'ancienne, qu'elle devait remplacer. (Cf. notre *Histoire critique de la Prédication de Bossuet*, p. 74.)

une belle distinction de saint Augustin (IIIe traité sur saint Jean). « C'est autre chose, dit-il, d'être sous la Loi, et autre chose d'être avec la Loi. Car la Loi, par son équité, a deux grands effets : ou elle dirige ceux qui obéissent, ou elle rend punissables ceux qui se révoltent. Ceux qui rejettent la Loi, ils sont sous la Loi: parce que encore qu'ils fassent de vains efforts pour se soustraire de son domaine, elle les maudit, elle les condamne, elle les tient pressés sous la rigueur de ses ordonnances : et par conséquent ils sont sous la Loi, et la Loi les tue. Au contraire ceux qui accomplissent la Loi, ils sont ses amis, dit saint Augustin, ils vont avec elle; parce qu'ils l'embrassent, qu'ils la suivent, qu'ils l'aiment ([a]). » Ces choses étant ainsi supposées, il s'ensuit que les observateurs de la Loi ne sont [p. 21] plus sous la Loi comme esclaves, mais sont avec la Loi comme amis ([1]). Et comme dans le Nouveau Testament l'esprit de la grâce nous est élargi, par lequel la justice de la Loi peut être accomplie, il est très vrai, ce que dit l'Apôtre, que « nous ne sommes plus sous la Loi : » parce que si nous suivons cet esprit de grâce, la Loi ne nous châtie plus comme notre juge; mais elle nous conduit comme notre règle : de sorte que si nous obéissons à la grâce, à laquelle nous avons été appelés, la Loi ne nous tue plus ; mais plutôt elle nous donne la vie dont elle contient les promesses, d'autant qu'il est écrit : « Fais ces choses, et tu vivras ([b]). » D'où il s'ensuit très évidemment que « c'est l'Esprit qui nous vivifie : » car la cause pour laquelle la lettre tue, c'est qu'elle ([2]) ne fait que retentir au dehors pour nous condamner. Or l'esprit agit au dedans pour nous secourir : il va à la source de la maladie; au lieu de cette brutale ardeur qui nous rend captifs des plaisirs sensibles, il inspire en nos cœurs cette chaste délectation des biens éternels. C'est lui qui nous rend amis de la Loi; parce que, domptant la convoitise qui lui résiste, il fait que son équité nous attire. Vous voyez donc que c'est par l'esprit que nous sommes les amis

a. S. Aug., *in Joan.* Tract. III, n. 2. — *b. Luc.*, X, 28.

1. Cette conclusion est soulignée, pour son importance.

2. *Var.* c'est qu'elle ne touche que le dehors.

de la Loi, que nous sommes avec elle, et non point sous elle : et ainsi c'est l'esprit qui nous vivifie ; d'autant qu'il écrit au dedans cette Loi, qui nous tue quand elle résonne seulement au dehors.

C'est là, mes frères, cette nouvelle alliance que Dieu nous annonce par Jérémie ([a]). « Le temps viendra, dit le Seigneur, que je ferai une nouvelle alliance avec la maison d'Israël, non point selon le pacte que j'avais juré à leurs ([1]) pères ; mais [p. 22] voici l'alliance que je contracterai avec eux : j'imprimerai ma Loi dans leurs âmes, et je l'écrirai en leurs cœurs. » Il veut dire : La première Loi était au dehors, la seconde aura toute sa force au dedans : c'est pourquoi j'ai écrit la première Loi sur des pierres ; et la seconde, je la graverai dans les cœurs. Bref, la première Loi frappant au dehors émouvait les âmes par la terreur, la seconde les changera par l'amour. Et pour pénétrer au fond du mystère, dites-moi, qu'opère la crainte dans nos cœurs ? Elle les étonne, elle les ébranle, elle les secoue ; mais je soutiens qu'il est impossible qu'elle les change, et la raison en est évidente : c'est que les sentiments que la crainte donne sont toujours contraints. Le loup prêt à se ruer sur la bergerie voit les bergers armés et les chiens en garde : tout affamé qu'il est, il se retire pour cette fois ; mais pour cela il n'en est pas moins furieux, il n'en aime pas moins le carnage. Que vous rencontriez des voleurs, si vous êtes les plus forts, ils ne vous abordent qu'avec une civilité apparente : ils sont toujours voleurs, toujours avides de pillerie. La crainte donc étouffe les affections ; elle semble les réprimer pour un temps, mais elle n'en coupe pas la racine. Otez cet obstacle, levez cette digue ; l'inclination, qui était forcée, se rejettera aussitôt en son premier cours : par où vous voyez manifestement qu'encore qu'elle ne parût point au dehors, elle vivait toujours au secret du cœur, bridée et non éteinte, et retenue plutôt qu'abolie ([2]).

a. Jerem., XXXI, 31-33.

1. *Ms.* à leur père. — La correction des éditeurs semble conforme à l'intention de Bossuet, car le texte du prophète porte : *cum patribus eorum*. Le singulier n'était donc qu'une inadvertance.

2. Idées déjà exprimées dans le sermon *des Deux Alliances*.

[P. 23] C'est pourquoi le grand Augustin parlant de ceux qui gardaient la Loi par la seule terreur de la peine, non par l'amour de la véritable justice, il prononce cette terrible mais très véritable sentence : « Ils ne laissaient pas, dit-il, d'être criminels, parce que ce qui paraissait aux hommes dans l'œuvre, devant Dieu, à qui nos profondeurs sont ouvertes, n'était nullement dans la volonté : au contraire, cet œil pénétrant de la connaissance divine voyait qu'ils aimeraient beaucoup mieux commettre le crime, s'ils osaient en attendre l'impunité : » *Coram Deo non erat in voluntate, quod coram hominibus apparebat in opere : potiusque ex illo rei tenebantur quod eos noverat Deus malle, si fieri posset impune, committere* ([a]). Donc, selon la doctrine de ce grand homme, la crainte n'est pas capable de changer le cœur. Considérez, je vous prie, cette pierre sur laquelle Dieu écrit sa loi ; en est-elle changée, pour contenir des paroles si vénérables ? en a-t-elle perdu quelque chose de sa dureté ? Qui ne voit ([1]) que ces saints préceptes ne tiennent qu'à une superficie extérieure ? D'où vient que la loi mosaïque est ainsi écrite, sinon parce que c'est une loi de crainte ? Et Dieu ne veut-il pas nous faire entendre que si la loi ne nous touche que par la crainte, il en est de nos cœurs comme d'une pierre ; qu'ainsi notre dureté n'est point amollie, et que la loi demeure sur la surface ? De là vient que le concile de Trente parlant de la crainte des peines définit très bien, à la vérité, contre la doctrine des luthériens, que « c'est une impression de l'Esprit de Dieu : » car puisque cette crainte est si bien fondée sur les redoutables jugements de Dieu, pourquoi ne viendrait-elle pas de son Saint-Esprit ? mais ces saints Pères s'expliquent après et nous disent « que c'est une impression de l'Esprit de Dieu, qui n'habite pas encore au dedans ; mais qui meut seulement, et qui pousse : » *Spiritus sancti impulsum, non adhuc quidem inhabitantis, sed tantum moventis* ([b]). D'où il s'ensuit manifestement que la seule crainte des peines ne peut imprimer la loi dans les cœurs.

a. De Spirit. et littera, n. 13. — *b.* Sess. XIV, cap. IV.

1. *Var.* (1re rédaction) : Ainsi en est-il de nos cœurs, quand la loi n'y entre que par crainte ; elle ne touche que la surface, et notre dureté n'est point amollie.

Certes, il le faut avouer ([1]), il n'y a que la charité qui les amollisse. Notre maladie, chrétiens, c'est de nous attacher à la créature : donc nous attacher à Dieu, c'est notre santé. C'est un amour pervers qui nous gâte ; il n'y a donc que le saint amour qui nous rétablisse. [P. 24] Un plaisir désordonné nous captive ; il n'y a qu'une sainte délectation qui soit capable de nous délivrer : la seule affection du vrai bien peut arracher l'affection du bien apparent ; il n'y a proprement que l'amour qui ait, pour ainsi dire, la clef du cœur. Il faut donc qu'un saint amour dilate le nôtre, qu'il l'ouvre jusqu'au fond pour recevoir la rosée des grâces divines. Ainsi notre âme sera tout autre ; ce ne sera plus une pierre sur laquelle on écrira au dehors, ce sera une cire toute pénétrée et toute fondue par une céleste chaleur.

Par là vous voyez la loi gravée dans les cœurs, selon l'oracle de Jérémie. Y a-t-il rien de plus avant en nos cœurs que ce qui nous plaît ? Ce que nous aimons nous tient lieu de loi ; et ainsi je ne me tromperai pas quand je dirai que l'amour est la loi des cœurs. Et partant un saint amour doit être la loi des héritiers du Nouveau Testament ; parce qu'ils doivent porter leur loi dans leurs cœurs. La loi ancienne a été écrite sur de la pierre ; il n'est rien de plus immobile ; aussi est-ce une loi morte et inanimée. Il nous faut, il nous faut une loi vivante. Et quelle peut être cette loi vivante ; sinon le vif amour du souverain bien, que le doigt de Dieu, c'est-à-dire, son Saint-Esprit, écrit et imprime au fond de nos âmes, quand il y répand l'onction de la charité, selon ce que dit l'apôtre saint Paul : « La charité est répandue en nos cœurs par le Saint-Esprit qui nous est donné ([a]) ? » La charité est donc cette loi vivante qui nous gouverne et qui nous meut intérieurement. Et c'est pourquoi l'Esprit vivifie ; parce qu'il imprime en nous une loi vivante, qui est la loi de la nouvelle alliance, c'est-à-dire la loi de l'amour de Dieu. Par conséquent qui pourrait douter que la charité ne soit l'esprit de la loi nouvelle, et l'âme, pour ainsi dire, du christianisme ; puisqu'il a été prédit si longtemps avant la naissance de

a. Rom., V, 5.

1. *Var.* Certainement il faut l'avouer.

Jésus-Christ, que les enfants du Nouveau Testament auraient la loi gravée en leurs cœurs par l'inspiration de l'amour divin ?

Et selon la conséquence (1) de ces principes, où je n'ai fait [p. 27] que suivre saint Augustin, qui ne s'est attaché qu'à saint Paul, je ne craindrai pas de vous assurer que quiconque ne se soumet à la loi que par la seule appréhension de la peine, il s'excommunie lui-même du christianisme, et retourne à la lettre qui tue, et à la captivité de la Synagogue. Et pour vous en convaincre, regardez premièrement qui nous sommes. Sommes-nous enfants ou esclaves ? Si Dieu vous traite comme des esclaves, contentez-vous de craindre le maître ; mais s'il vous envoie son propre Fils pour vous dire qu'il daigne bien vous adopter pour enfants, pouvez-vous ne point aimer votre Père ? Or l'apôtre saint Paul nous enseigne que « nous n'avons pas reçu l'esprit de servitude par la crainte ; mais que Dieu nous a départi l'esprit de l'adoption des enfants, par lequel nous l'appelons notre Père (a). » Comment l'appelons-nous tous les jours « notre Père qui êtes aux cieux, » si nous lui dénions notre amour ? Davantage, considérons de quelle sorte il nous a adoptés : est-ce par contrainte ou bien par amour ? Ah ! nous savons bien que c'est par amour, et par un amour infini. « Dieu a tant aimé le monde, dit Notre-Seigneur (b), qu'il a donné son Fils unique pour le sauver. » Si donc notre Dieu nous a tant aimés ; comment prétendrons-nous payer son amour, si ce n'est par un amour réciproque ? « D'autant plus, comme dit saint Bernard (au sermon XXXIII (2) sur les Cantiques), que l'amour est la seule chose en laquelle nous sommes capables d'imiter Dieu. Il nous juge, nous ne le jugeons pas ; il nous donne, et il n'a pas besoin de nos dons : s'il commande, nous devons obéir ; s'il [se] fâche, nous devons trembler : et s'il aime, que devons-nous faire ? nous devons aimer, c'est la seule chose que nous pouvons faire avec lui. » Et combien

a. *Rom.*, VIII, 15. — b. *Joan.*, III, 16.

1. Cette belle conclusion était de la première rédaction : elle se rattache en cet endroit à la seconde.

2. *Ms.* LXXXIII. — Deforis corrige : *Serm.* XXXIII *in Cantic.*, n. 4.

sont criminels les enfants qui ne veulent pas imiter un Père si bon !

Est-ce assez considérer Dieu comme père ? Considérons-le maintenant comme prince. Comme roi, il nous commande ; mais il ne nous commande rien tant que l'amour. « Tu aimeras, dit-il, le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de tout ton esprit, de toutes tes forces, de toute ton âme ([a]). » A-t-il jamais parlé avec une plus grande énergie? Et JÉSUS-CHRIST (en saint Jean, chapitre XIV) ([1]) : « Qui ne m'aime pas, nous dit-il, n'observe pas mes commandements. » Donc qui n'aime pas JÉSUS-CHRIST, puisqu'il n'observe pas ses commandements, il viole la majesté de son roi.

Voulez-vous que nous parlions maintenant des dons que Dieu fait à ses serviteurs, et que, par la qualité des présents, nous jugions de l'amour qu'il exige ? Quel est le grand don que Dieu nous fait ? C'est le Saint-Esprit. Et qu'est-ce que le Saint-Esprit ? n'est-ce pas l'amour éternel du Père et du Fils ? Quelle est l'opération propre du Saint-Esprit ? n'est-ce pas de faire naître, d'inspirer l'amour en nos cœurs, et d'y répandre la charité ? Et partant, qui méprise la charité, il rejette le Saint-Esprit ; et cependant c'est le Saint-Esprit qui nous vivifie. Mais si je voulais poursuivre le reste, quand est-ce que j'aurais achevé cette induction ? Il n'y a mystère du christianisme, il n'y a article dans le Symbole, il n'y a demande dans l'Oraison, il n'y a mot ni syllabe dans l'Évangile, qui ne nous crie qu'il faut aimer Dieu.

Ce Dieu fait homme, ce Verbe incarné, qu'est-il venu faire en ce monde ? avec quel appareil nous est-il venu enseigner? s'est-il caché dans une nuée ? a-t-il tonné et éclairé sur une montagne toute fumante de sa majesté ? a-t-il dit d'une voix terrible ([2]) : « Retirez-vous ; que mon serviteur Moïse approche tout seul ; et les hommes et les animaux qui aborderont près de la montagne, ils ([3]) mourront de mort ([b]) ? » La loi mosaïque

a. Deut., VI, 5. — *b. Exod.*, XIX, 12, 13.

1. *Ms.* ch. XV. (Voy. la citation, au verset 24 ; mais Bossuet, comme toujours, cite de mémoire.)

2. *Var.* redoutable.

3. Ce *ils*, redondance oratoire, a été retranché par les éditeurs. Ainsi de plusieurs autres, que nous avons rétablis en leur place.

a été donnée avec ce redoutable appareil. Sous l'Évangile, Dieu change bien de langage : y a-t-il rien eu de plus accessible que JÉSUS-CHRIST, rien de plus affable, rien de plus doux ? Il n'éloigne personne d'auprès de lui : bien plus, non seulement il y souffre, mais encore il y appelle les plus grands pécheurs ; et lui-même il va au-devant : [p. 28] Venez à moi, dit-il, et ne craignez pas. « Venez, venez à moi, oppressés, je vous aiderai à porter vos fardeaux ([a]) ; » venez, malades, je vous guérirai ; venez, affamés, je vous nourrirai : pécheurs, publicains, approchez ; je suis votre libérateur. Il les souffre, il les invite, il va au-devant. Et que veut dire ce changement, chrétiens ? d'où vient cette aimable condescendance d'un Dieu qui se familiarise avec nous ? Qui ne voit qu'il veut éloigner la crainte servile, et qu'à quelque prix que ce soit il est résolu de se faire aimer ; même, si j'ose parler de la sorte, aux dépens de sa propre grandeur ? Dites-moi, était-ce pour se faire craindre, qu'il a voulu être pendu à la croix ? N'est-ce pas plutôt pour nous tendre les bras, et pour ouvrir autant de sources d'amour comme il a de plaies ? Pourquoi se donne-t-il à nous dans l'Eucharistie ? N'est-ce pas pour nous témoigner un extrême transport d'amour, quand il s'unit à nous de la sorte ? Ne diriez-vous pas, chrétiens, que ne pouvant souffrir nos froideurs, nos indifférences, nos déloyautés, lui-même il veut porter sur nos cœurs des charbons ardents ? Comment donc excuserons-nous notre négligence ? Mais où se cachera notre ingratitude ? Après cela, n'est-il pas juste de s'écrier avec le grand Apôtre saint Paul : « Si quelqu'un n'aime pas Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, qu'il soit anathème ([b]) ? » Sentence autant juste que formidable. Oui, certes, il doit être anathème, celui qui n'aime pas JÉSUS-CHRIST : la terre ([1]) se devrait ouvrir sous ses pas, et l'ensevelir tout vivant dans le plus profond cachot de l'enfer ; le ciel devrait être de fer pour lui ; toutes les créatures lui devraient ouvertement déclarer la guerre, à ce perfide, à ce déloyal, qui n'aime point Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST.

Mais ô malheur ! ô ingratitude ! c'est nous qui sommes ces

a. Matth., XI, 29. — *b.* I *Cor.*, XVI, 22.
1. *Var.* ne devrait pas le porter.

déloyaux. Oserons-nous bien dire que nous aimons Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST ? JÉSUS-CHRIST n'est pas un homme mortel que nous puissions tromper par nos compliments : il voit clair dans les cœurs, et il ne voit point d'amour dans les nôtres. Quand vous aimez quelqu'un sur la terre, rompez-vous toujours avec lui pour des sujets de très peu d'importance ? foulez-vous aux pieds tout ce qu'il vous donne ? manquez-vous aux paroles que vous lui donnez ? Il n'y a aucun homme vivant que vous voulussiez traiter de la sorte : c'est ainsi pourtant que vous en usez envers JÉSUS-CHRIST. Il a lié amitié avec vous ; tous les jours vous y renoncez. Il vous donne son corps ; vous le profanez. Vous lui avez engagé votre foi ; vous la violez. Il vous prie pour vos ennemis ; vous le refusez. Il vous recommande ses pauvres ; vous les méprisez. Il n'y a aucune partie de son corps que vos blasphèmes ne déshonorent. Et comment donc pouvez-vous éviter cette horrible mais très équitable excommunication de l'Apôtre : « Si quelqu'un n'aime pas Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, qu'il soit anathème ! » Et comment le puis-je éviter moi-même, ingrat et impudent pécheur que je suis ? Ah ! plutôt, ô grand Dieu tout-puissant qui gouvernez les cœurs ainsi qu'il vous plaît, si quelqu'un n'aime pas Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, faites par votre grâce qu'il aime Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST !

Aimons, aimons, mes frères, aimons Dieu de tout notre cœur. Nous ne sommes pas chrétiens, si du moins nous ne nous efforçons de l'aimer ; si du moins nous ne désirons cet amour, si nous ne le demandons ardemment à ce divin Esprit qui nous vivifie. Je ne veux pas dire que nous soyons obligés, sous peine de damnation éternelle, d'avoir la perfection de la charité. Non, fidèles, nous sommes de pauvres pécheurs : le sang de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST excusera devant Dieu nos défauts, pourvu que nous en fassions pénitence. Je ne vous dis donc pas que nous soyons obligés d'avoir la perfection de la charité ; mais je vous dis et je vous assure que nous sommes indispensablement obligés d'y tendre, selon la mesure qui nous est donnée, ou que (1) nous ne sommes pas

1. *Édit.* « sans quoi nous... » Correction arbitraire et inutile.

chrétiens. Courage ! travaillons pour la charité. La charité, c'est tout le christianisme. Quand vous épurez votre charité, vous préparez un ornement pour le ciel. Il n'y a, dit saint Paul, que la charité qui demeure au ciel : la foi se perd dans la claire vue; l'espérance s'évanouit par la possession effective : « il n'y a que la charité qui jamais ne peut être éteinte : » *Charitas nunquam excidit* ([a]). Non seulement elle est couronnée comme la foi et comme l'espérance : mais elle-même elle est la couronne et de la foi et de l'espérance. La charité seule est digne du ciel, digne de la gloire du paradis ; elle seule sera réservée pour briller éternellement devant Dieu comme un or pur, elle seule sera réservée pour brûler éternellement devant Dieu comme un holocauste de bonne odeur. Commençons à ([1]) aimer sur la terre, puisque nous ne cesserons jamais d'aimer dans le ciel : commençons la charité dès ce monde, afin qu'elle soit un jour consommée.

a. I *Cor.*, XIII, 8.

1. *Édit.* « d'aimer. » Encore une correction qui dépasse les droits d'un éditeur, fût-elle mieux justifiée.

SECOND PANÉGYRIQUE

DE SAINT GORGON. Incomplet. Vers 1654.

Il n'y a plus de manuscrit, et nous n'avons que la première moitié de l'œuvre. Dans ces conditions, nous ne pouvions établir la date que par conjecture. Malgré quelques rudesses de forme, dont on s'est scandalisé mal à propos (Cf. *Histoire critique de la Prédication de Bossuet*, p. 141), ce discours, d'un tour si vif et si ferme, doit, ce semble, être tenu, à la vérité, pour un essai de la jeunesse de l'orateur, mais non pour l'un des plus anciens.

Omne quod natum est ex Deo, vincit mundum; et hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra.

Tout ce qui est né de Dieu, surmonte le monde; et la victoire qui surmonte le monde, c'est notre foi.

(I *Joan.*, v, 4.)

IL n'est point de temps ni d'heure plus propre à faire l'éloge des saints martyrs, que celui du sacrifice adorable pour lequel vous êtes ici assemblés. C'est, mes frères, de ce sacrifice que les martyrs ont tiré toute leur force, et c'est aussi dans ce sacrifice qu'ils ont pris leur instruction. C'est la nourriture céleste que l'on nous donne à ces saints autels, qui les a affermis et fortifiés contre toutes les terreurs du monde ; et le sang que l'on y reçoit les a animés à verser le leur pour la gloire de l'Évangile. Et n'est-ce pas dans ce sacrifice que, voyant Jésus-Christ s'offrir à son Père, ils ont appris à s'offrir eux-mêmes en Jésus-Christ et par Jésus-Christ ? Et cette innocente victime qui s'immole tous les jours pour nous, leur a inspiré le dessein de s'immoler pour l'amour de lui. Saint Ambroise, après avoir découvert les corps des martyrs de Milan, les mit dans les mêmes autels sur lesquels il célébrait le saint sacrifice ; et il en rend cette raison à son peuple : *Succedant*, dit ce grand évêque avec son éloquence ordinaire ([a]), *succedant victimæ triumphales in locum ubi Christus hostia est :* « Il est juste, il est

---

a. Epist. XXII, n. 13.

raisonnable que ces triomphantes victimes soient placées dans le même lieu où JÉSUS-CHRIST est immolé tous les jours; » et si ce sont des victimes, on ne peut les mettre que sur les autels.

Ne croyez donc pas, chrétiens, que l'action du sacrifice soit interrompue par le discours que j'ai à vous faire du martyre de saint Gorgon. Vous quittez un sacrifice pour un sacrifice : c'est un sacrifice mystique que la foi nous fait voir sur ces saints autels ; et c'est aussi un sacrifice que je dois vous représenter en cette chaire. JÉSUS-CHRIST est immolé dans l'un et dans l'autre : là, il est mystiquement immolé sous les espèces sanctifiées ; et ici, il sera immolé en la personne d'un de ses martyrs : là, il renouvelle le souvenir de sa Passion douloureuse ; ici, il accomplit en ses membres ce qui manquait à sa Passion, comme parle le divin Apôtre ([a]). L'un et l'autre de ces sacrifices se fait par l'opération de l'Esprit de Dieu ; et, pour profiter de l'un et de l'autre, nous avons besoin de sa grâce, que je lui demande humblement par les prières de la sainte Vierge. *Ave.*

Pour entrer d'abord en matière, je suppose que vous savez que nous sommes enrôlés par le saint baptême dans une milice spirituelle, en laquelle nous avons le monde à combattre. Cette vérité est connue ; mais il importe que vous remarquiez que cette admirable milice a ceci de singulier : que le prince qui nous fait combattre sous ses glorieux étendards, — vous entendez bien, chrétiens, que c'est JÉSUS le Sauveur des âmes, — nous ordonne non seulement de combattre, mais encore nous commande de vaincre. La raison en est évidente ; car dans les guerres que font les hommes, tout l'événement ne dépend pas du courage ni de la résolution des soldats : je veux dire qu'on n'emporte pas tout ce qu'on attaque avec vigueur. Quelquefois la nature des lieux, qui souvent sont inaccessibles ; quelquefois les hasards divers, qui se rencontrent dans les combats, rendent inutiles les efforts des assaillants ; quelquefois même la résistance est si opiniâtre, que l'attaque la plus hardie n'est pas capable de

a. *Coloss.*, I, 24.

la surmonter : de là vient que le général ne répond pas toujours des événements ; et enfin toutes les histoires sont pleines de ces braves infortunés, qui ont eu la gloire de bien combattre sans avoir le plaisir de triompher ; qui ont remporté de la bataille la réputation de bons soldats, sans avoir pu obtenir le titre de victorieux.

Mais il n'en est pas de la sorte dans les guerres que nous faisons sous JÉSUS-CHRIST notre capitaine. Les armes qu'on nous donne sont invincibles : le seul nom de notre Sauveur, sous lequel nous avons l'honneur de combattre, met nos ennemis en désordre : tellement que, si le courage ne nous manque pas, l'événement n'est pas incertain ni la victoire douteuse. C'est pourquoi je vous disais, chrétiens, et j'avais raison de le dire, que dans la milice où nous servons, dans l'armée où nous sommes enrôlés, il n'y a pas seulement ordre de combattre, mais encore que nous sommes obligés de vaincre ; et vous le pouvez avoir remarqué par les paroles que j'ai alléguées du disciple bien-aimé de notre Sauveur : *Omne quod natum est ex Deo, vincit mundum ;* « Tout ce qui est né de Dieu, surmonte le monde. » Où est l'armée où l'on puisse dire que tous les combattants sont victorieux ? Ici vous voyez comme il parle : « Tout ce qui est né de Dieu, » tout ce qui est enrôlé par le baptême, *quod natum est ex Deo*, ce sont autant de victorieux. Cette milice remporte nécessairement la victoire ; et s'il y a des vaincus, c'est qu'ils n'ont pas voulu combattre, c'est que ce sont des déserteurs. Il est écrit dans les prophètes : *Electi mei non laborabunt frustra* ([a]) : « Mes élus ne travailleront point en vain, » c'est-à-dire que dans cette armée il n'y a point de vertus malheureuses ; la valeur n'a jamais de mauvais succès ; et tous ceux qui combattent bien, seront infailliblement couronnés : *Omne quod natum est ex Deo, vincit mundum.*

Venez donc, venez, chrétiens, à cette glorieuse milice. Il y a des travaux à souffrir, mais aussi la victoire est indubitable : ayez la résolution de combattre, vous aurez l'assurance de vaincre. Que si les paroles ne suffisent pas, s'il faut des exemples pour vous animer, en voici un illustre que je vous

a. Is., LXV, 23.

présente dans le martyre du grand saint Gorgon. Oui, mes frères, il a combattu, c'est pourquoi il a triomphé. Vous lui verrez surmonter le monde, c'est-à-dire, dit saint Augustin ([a]), toutes ses erreurs, toutes ses terreurs, et les attraits de ses fausses amours : c'est ma première partie. Mais, mes frères, ce n'est pas assez que vous lui voyiez répandre son sang, il faut que ce sang échauffe le nôtre ; il faut que ses bienheureuses blessures, que l'amour de JÉSUS-CHRIST a ouvertes, fassent impression sur nos cœurs : il y aurait pour nous trop de honte, d'être lâches et inutiles spectateurs de cette glorieuse bataille. Jetons-nous, mes frères, dans cette mêlée, fortifions-nous par les mêmes armes, soutenons le même combat ; et nous remporterons la même victoire, et nous chanterons tous ensemble : *Et hæc est victoria quæ vincit mundum* [, *fides nostra*] : « Et la victoire qui surmonte le monde, c'est notre foi. »

PREMIER POINT.

Ce n'est pas à moi, chrétiens, à entreprendre de vous faire voir quelle est la gloire des saints martyrs ; il faut que j'emprunte les sentiments du plus illuminé de tous les docteurs : vous sentez que je veux nommer saint Augustin. Ce grand homme, pour nous faire entendre combien la grâce de JÉSUS-CHRIST est puissante dans les saints martyrs, se sert de cette belle pensée : d'un côté, il nous montre Adam dans le repos du paradis ; de l'autre, il représente un martyr au milieu des roues et des chevalets et de tout l'appareil horrible des tourments dont on le menace. Trouvez bon, je vous prie, mes frères, que j'expose ici à vos yeux ces deux objets différents. Dans Adam la charité règne comme une souveraine paisible, sans aucune résistance des passions ; dans le martyr la charité règne, mais elle est troublée par les passions, et chargée du poids d'un corps corruptible : elle règne sur les passions, comme une reine à la vérité, mais sur des sujets rebelles, et qui ne portent le joug qu'à regret. Adam est dans les délices, on en offre aussi aux martyrs ; mais avec cette différence: que les délices dont jouit Adam sont pour l'inviter à bien

a. *De Corrept. et Grat.*, cap. XII, n. 35.

vivre, et les plaisirs qu'on offre au martyr lui sont présentés pour l'en détourner. Dieu promet des biens à Adam et il en promet au martyr; mais Adam tient déjà ce que Dieu promet, et le martyr n'a que l'espérance; et, cependant, il gémit parmi les douleurs. Adam n'a rien à craindre, sinon de pécher ; le martyr a tout à craindre, s'il ne pèche pas. Dieu dit à Adam : Tu mourras, si tu pèches ; et d'autre part il dit au martyr : Meurs, afin que tu ne pèches pas ; mais meurs cruellement, inhumainement. A Adam : La mort sera la punition de ton manquement de persévérance ; à celui-ci : Ta persévérance sera suivie d'une mort cruelle. On retient celui-là comme par force ; on précipite celui-ci avec violence. Cependant, ô merveille ! dit saint Augustin, (ah ! c'est notre malheur) « au milieu d'une si grande félicité, avec une facilité si étonnante de ne point pécher, Adam ne demeure point ferme dans son devoir : » *Non stetit in tanta felicitate, in tanta non peccandi facilitate :* et le martyr, quoique le monde le flatte d'abord, le menace, frémisse ensuite, écume de rage, tonnant avec fureur contre lui, il rejette tout ce qui attire, méprise tout ce qui menace, surmonte tout ce qui tourmente. D'une main il repousse ceux qui le flattent, qui l'embrassent et qui le caressent ; de l'autre il soutient les efforts de ceux qui lui arrachent, pour ainsi dire, la vie goutte à goutte. O Jésus, Dieu infirme, c'est votre ouvrage. Il est bien vrai, ô divin Sauveur, que vous nous avez réparés avec une grâce bien plus abondante que vous ne nous aviez établis. Le fort abandonne (1) l'immortalité ; le faible supporte constamment la mort : la puissance succombe, et l'infirmité est victorieuse : *Virtus in infirmitate perficitur* (a). Plus de force, plus d'infirmité ; plus de gloire, et plus de bassesse. C'est le mystère de Jésus-Christ fait chair : la force éclate dans la faiblesse : *Unde hoc, nisi donante illo a quo misericordiam consecuti sunt ut fideles essent* (b) ? D'où cela vient-il, si ce n'est de celui qui ne leur a pas donné un esprit de crainte pour céder aux persécuteurs, mais de force, de dilection, de sobriété : sobriété, pour s'abstenir des douceurs; force, pour ne pas s'ef-

a. II *Cor.*, XII, 9. — *b.* S. Aug., *ubi supra.*
1. *Var.* ne garde pas.

frayer des menaces; charité, pour supporter les tourments, plutôt que de se séparer de JÉSUS-CHRIST et pour dire avec l'Apôtre : *Quis ergo nos separabit a charitate Christi* ([a]) ?

N'est-ce pas, mes frères, cet esprit qui a agi dans saint Gorgon ? Il faut que je vous le représente dans la cour des empereurs. Vous savez quel crédit avaient auprès d'eux les domestiques qui les approchaient, la confiance dont ils les honoraient, les biens dont ils les comblaient, l'influence qu'ils avaient dans toutes les affaires. De là cette magnificence qui les environnait, que JÉSUS-CHRIST avait en vue lorsqu'il a dit : « Ce sont ceux qui habitent les palais des rois, qui sont vêtus mollement : » *Ecce qui mollibus vestiuntur, in domibus regum sunt* ([b]). Et par ces paroles le divin Sauveur nous retrace tout le luxe, la mollesse, les délices des cours. Or on sait combien la cour des empereurs romains était superbe et fastueuse. Quel devait donc être l'éclat de leurs favoris, et en particulier de saint Gorgon ; car Eusèbe de Césarée, qui a vécu dans son siècle, dit de lui et des compagnons de son martyre, que l'empereur les aimait comme ses propres enfants: *Eque ac germani filii chari erant* ([c]), et qu'ils étaient montés au suprême degré des honneurs! Avoir de si belles espérances, et cependant vouloir être, quoi? le plus misérable des hommes; en un mot, chrétien! il faut, certes, que la vue d'un objet bien attrayant ([1]) ait fait de vives et fortes impressions sur un cœur. Quels étaient alors les chrétiens, et à quoi s'exposaient-ils ? Au mépris et à la haine, qui étaient l'un et l'autre portés aux dernières extrémités. Lequel des deux est le plus sensible ? Il y en a que le mépris met à couvert de la haine, et l'on hait bien souvent ce qu'on craint ; et ce qu'on craint, on ne le méprise pas. Mais tout s'unissait contre les chrétiens, le mépris et la haine. Ceux qui les excusaient les faisaient passer pour des esprits faibles, superstitieux, indignes de tous les honneurs; qu'il fallait déclarer infâmes. La haine, succédant au mépris, éclatait par la manière dont on les menait au sup-

a. Rom., VIII, 35. — *b. Matth.*, XI, 8. — *c. Histor. Eccles.*, lib. VIII, cap. VI.

1. *Edit.* effrayant. — Nous corrigeons par conjecture, n'ayant pu retrouver le manuscrit. Il nous semble difficile d'imputer à la crainte le généreux sacrifice dont l'orateur relève le mérite.

plice, sans garder aucune forme, ni suivre aucune procédure. Cela était bon pour les voleurs et pour les meurtriers; mais, pour les chrétiens, on les conduisait aux gibets comme on mènerait des agneaux à la boucherie. Chrétien, homme de néant, tu ne mérites aucun égard ; et ton sang, aussi vil que celui des animaux, doit être répandu avec aussi peu de ménagement. Ainsi, dans l'excès de fureur dont les esprits étaient animés contre eux, on les poursuivait de toutes parts ; et les prisons étaient tellement pleines de martyrs, qu'il n'y avait plus de place pour les malfaiteurs ([a]). S'il y avait quelque bataille perdue, s'il arrivait quelque inondation ou quelque sécheresse, on les chargeait de la haine de toutes les calamités publiques. Chrétiens innocents, on vous maudit, et vous bénissez ; vous souffrez sans révolte, et même sans murmure : vous ne faites point de bruit sur la terre : on vous accuse de remuer tous les éléments, et de troubler l'ordre de la nature ! Tel était l'effet de la haine qu'on portait au nom chrétien.

A quoi donc pensait saint Gorgon, de descendre d'une si haute faveur à une telle bassesse ? Considéré d'abord par tout l'empire, il consent de devenir l'exécration de tout l'empire : *Hæc est victoria quæ vincit mundum.* Et quel courage ne fallait-il pas pour exécuter cette généreuse résolution sous Dioclétien, où la persécution était la plus furieuse; où le diable, sentant approcher peut-être la gloire que Dieu voulait donner à l'Église sous l'empire de Constantin, vomissait tout son venin et toute sa rage contre elle, et faisait ses derniers efforts pour la renverser ? Dioclétien s'en vantait, et se glorifiait d'avoir de tous côtés dévoilé et confondu la superstition des chrétiens : *Superstitione christianorum ubique detecta.* Vraie marque de sa fureur et en même temps marque sensible de son impuissance : *Et hæc est victoria quæ vincit mundum.* Saint Gorgon lui résiste ; et le tyran, pour l'abattre, fait exercer sur son corps toute la violence que la cruauté la plus barbare peut inspirer. Ah ! qui viendra essuyer ce sang dont il est couvert, et laver ces blessures que le saint martyr endure pour Jésus-Christ ? Saint Paul

a. Tertull., *ad Nat.*, lib. I, n. 9.

en avait reçu, et le geôlier même de la prison où il est renfermé lave ses plaies avec un grand respect : mais ici les tyrans ne permettent pas qu'on procure le moindre adoucissement à saint Gorgon ; et son pauvre corps écorché, à qui les onguents les plus doux, les plus innocents, auraient causé d'insupportables douleurs, est frotté de sel et de vinaigre.

C'est ainsi qu'il devient conforme à son modèle, qui fait deux plaintes sur les traitements qu'il souffre dans sa Passion. *His plagatus sum* ([a]) : « Voilà les blessures que j'ai reçues ; » mais « ils ont encore ajouté de nouvelles cruautés aux premières douleurs de mes plaies : » *Super dolorem vulnerum meorum addiderunt* ([b]). Ils m'ont mis une couronne d'épines ; voilà le sang qui en coule : *His plagatus sum ;* mais ils l'ont enfoncée par des coups de canne : *Super dolorem vulnerum meorum addiderunt.* Ils m'ont dépouillé pour me déchirer de coups de fouet : *His plagatus sum ;* mais ils m'ont remis mes habits, et, me les ôtant de nouveau pour m'attacher nu à la croix, ils ont rouvert toutes mes blessures : *Super dolorem vulnerum meorum addiderunt.* Ils ont percé mes mains et mes pieds ; et, ayant épuisé mes veines de sang, la sécheresse de mes entrailles me causait une soif ardente qui me dévorait la poitrine : voilà le mal qu'ils m'ont fait : *His plagatus sum ;* mais lorsque je leur ai demandé à boire avec un grand cri, ils m'ont abreuvé en ma soif de fiel et de vinaigre : *Super dolorem vulnerum meorum addiderunt.* C'est ce que peut dire saint Gorgon : Ils ont déchiré ma peau, ils ont dépouillé tous mes nerfs, ils ont entr'ouvert mes entrailles : *His plagatus sum ;* mais, après cette cruauté, ils ont frotté ma chair écorchée avec du vinaigre et du sel pour aigrir la douleur de mes plaies : *Super dolorem vulnerum meorum addiderunt.*

Mais ils ont encore passé bien plus loin, et leur brutalité n'est pas assouvie. Ils couchent le saint martyr sur un gril de fer, devenu tout rouge par la violence de la chaleur ; ô spectacle horrible ! et cependant au milieu de ces exhalaisons infectes qui sortaient de la graisse de son corps rôti, Gorgon ne cessait de louer Jésus-Christ. Les prières qu'il faisait

a. Zach., XIII, 6. — *b. Ps.*, LXVIII, 27.

monter au ciel changeaient cette fumée noire en encens : *Et hæc est victoria quæ vincit mundum.*

Mais en quoi a nui à saint Gorgon tout le mal qu'il a souffert? « Tout ce temps de peines et de souffrances est passé comme un songe: » *Transierunt tempora laboriosa ;* temps de fatigues, temps de travail, qui l'a conduit au véritable repos, à la paix parfaite, et c'est ce que le Prophète Roi exprime si bien par ces paroles qu'il a dites au nom de tous les martyrs : « Nous avons passé par l'eau et par le feu; mais vous nous avez fait entrer dans un lieu de rafraîchissement : » *Transivimus per ignem et aquam, et eduxisti nos in refrigerium* ([a]). Dieu a essuyé tous les pleurs : il a ordonné à saint Gorgon de se reposer de tous ses travaux. On a cru lui ôter tout son bien et même la vie ; et on ne lui ôte que la mortalité. *Ubi est, mors, victoria tua* ([b]) ? « O mort, où est ta victoire ? » Tu n'as ôté au saint martyr que des choses superflues ; car tout ce qui n'est pas nécessaire est superflu. « Or une seule chose est nécessaire : » *Porro unum est necessarium* ([c]). Dieu est cet unique nécessaire ; tout le reste est superflu. Les honneurs sont-ils nécessaires ? Combien d'hommes vivent en repos, quoique oubliés du monde ! Tout cela est hors de nous, et par conséquent ne peut contribuer à notre félicité. Il en est de même des richesses, qui ne sauraient remplir notre cœur ; et c'est pourquoi, « ayant de quoi nous nourrir et nous vêtir, nous devons être contents : » *Habentes... alimenta et quibus tegamur* ([1]), *contenti simus* ([d]). Tout le reste est superflu ; la santé, « la vie même, qui doit être regardée comme un bien superflu par celui qui considère la vie éternelle qui lui est promise : » *Ipsa vita, cogitantibus æternam vitam, inter superflua reputanda est* ([e]); elle ne nous est utile qu'autant que nous l'avons prodiguée pour Dieu. Ainsi tout ce qu'on ravit à saint Gorgon lui était superflu, puisqu'étant dépouillé de toutes ces choses, il se trouve bienheureux. Qu'a donc fait le tyran par tous les efforts de sa cruauté ?

a. Ps., LXV, 12. — *b.* I *Cor.*, XV, 55. — *c. Luc.*, X, 42. — *d.* I *Tim.*, VI, 8. — *e.* S. Aug., *Serm.* LXII, n. 14.

1. Deforis : *Habentes victum et vestitum, contenti sumus.* Telle était sans doute la leçon, leçon inexacte, du manuscrit. Toute cette fin de l'esquisse paraît avoir été tracée avec beaucoup de précipitation.

« En vain sa langue a-t-elle concerté les moyens de nuire et a-t-elle voulu, par ses tromperies, trancher comme un rasoir bien affilé : » *Sicut novacula acuta fecisti dolum* ([a]). Que de peines on prend pour aiguiser un rasoir, que de soins pour l'affiler ! combien de fois le faut-il passer sur la pierre ! Ce n'est, au reste, que pour raser du poil, c'est-à-dire un excrément ([1]) inutile. Que ne font pas les méchants! en combien de soins sont-ils partagés pour dresser des embûches à l'homme de bien ! Que n'a pas fait le tyran pour abattre notre martyr ! Il se travaillait à trouver de nouveaux artifices pour le séduire, de nouveaux supplices pour l'épouvanter. *Quid facturus justo, nisi superflua rasurus* ([b]) ? « Mais que fera-t-il contre le juste ? il ne lui a rien ôté que de superflu. » Qu'est-ce que l'âme a besoin d'un corps qui la charge et la rend pesante? La mort ne lui a rien ôté que la mortalité ; et ceux qui ont voulu conserver la vie l'ont perdue ; et ils vivent, les misérables, ils vivent pour souffrir éternellement. Parce que saint Gorgon l'a prodiguée, il l'a mise entre les mains de Dieu, où rien ne se perd, et il la conservera pour jamais.

Ainsi le moyen de surmonter le monde, c'est de tout abandonner à Dieu ; autrement tout périt et tout passe avec le monde, qui passe lui-même, et enveloppe tout dans sa ruine : c'est pourquoi il faut tout donner à Dieu. Saint Paul, possédé de cette pensée, disait : « Je donnerai tout : » *Ego autem impendam.* Ce n'est pas assez ; aussi ajoute-t-il : « Et je me livrerai moi-même pour le salut de vos âmes: » *Superimpendar ipse pro animabus vestris* ([c])...

a. Ps., LI, 4. — *b.* S. Aug., *Enarr. in Ps.* LI, n. 9. — *c.* II *Cor.*, XII, 15.

1. *C'est-à-dire*, excroissance. — Cette dernière page d'une esquisse rapide et incomplète est extrêmement négligée. Avec ces trivialités, que comportait peut-être le caractère de l'auditoire, elle contient des redites, qui montrent qu'il n'y a ici rien de définitif.

FRAGMENT POUR UNE VÊTURE,

aux Nouvelles Catholiques (Propagation de la Foi);

à Metz; fin de 1654.

« Elle (l'hérésie) enseigne que l'Église a erré souvent : le ministre de cette ville l'a prêché et l'a écrit de la sorte. » Ces paroles indiquent une date postérieure, mais de peu, à la publication du *Catéchisme général de la Réformation*, où Paul Ferry avait « étendu » ce qu'il venait de prêcher le 17 mai 1654 (Floquet, *Études sur la vie de Bossuet*, I, 326, n. 2). D'autre part, notre fragment ne laisse pas supposer que Bossuet eût encore donné sa *Réfutation*, qui parut au commencement de l'année suivante (avril 1655). Nous avons dit précédemment que Deforis avait essayé d'en faire le second point de la Vêture du 2 février [1].

DANS [2] la conduite de Dieu sur votre âme, je trouve ceci de très remarquable, que le Saint-Esprit agissant en vous, y a fait naître en même temps l'amour de l'Église et celui de la sainte virginité. N'était-ce pas peut-être pour vous faire entendre que les Églises des hérétiques, que vous abandonniez généreusement, étaient des Églises prostituées, et que la seule Église vierge c'est la catholique, à laquelle la grâce divine vous a appelée ? Que l'Église doive être vierge, il n'est rien de plus évident ; parce que tous les docteurs nous enseignent qu'il y a une ressemblance parfaite entre la bienheureuse Vierge et l'Église ; et c'est pourquoi cette femme de l'Apocalypse, qui paraît revêtue du soleil, nous représente tout ensemble l'Église et Marie. La sainte Mère de notre Sauveur est vierge et mariée tout ensemble ; elle est également vierge et mère. Il en est ainsi de l'Église, qui, aussi bien que la sainte Vierge, conçoit et enfante par

1. Voici sa note un peu naïve : « Ce morceau, dans le manuscrit de M. Bossuet, ne fait point corps avec ce qui précède : mais comme son discours n'est pas entier, pour le compléter autant qu'il est en nous, nous avons cru pouvoir y réunir ce fragment, qui revient parfaitement à la matière traitée dans la première partie, et qui probablement a été fait pour le même sujet. »

2. Comme il s'agit, à ce qu'il semble, d'une cérémonie qui se passait en famille, pour ainsi dire, dans la maison dont Bossuet était le supérieur, peut-être ce court fragment contient-il l'allocution tout entière.

le Saint-Esprit. L'Église, comme la sainte Vierge, a un Époux chaste, qui n'est pas le corrupteur de sa pureté, mais plutôt qui en est le gardien fidèle ; et par conséquent elle est vierge. Mais peut-être voulez-vous savoir ce que c'est que la virginité de l'Église : contentons en peu de mots ce pieux désir.

La virginité de l'Église, c'est sa vérité et son unité ; et de là vient que je vous disais que les Églises des hérétiques sont des Églises prostituées ; parce qu'en perdant l'unité, elles se sont éloignées de la vérité. Toute âme qui est dominée par l'erreur est une âme adultère et prostituée ; parce que l'erreur est la semence du diable, par laquelle ce vieux serpent, ce vieux adultère, qui est menteur et père du mensonge, corrompt l'intégrité des esprits. Et c'est aussi pour cela que l'Église est vierge, parce que l'erreur n'y a point d'accès ; la doctrine de l'Église est vierge, parce qu'elle la conserve aussi pure que son divin Époux la lui a donnée.

Que cherchiez-vous donc, ma très chère sœur, quand abandonnant l'hérésie vous êtes accourue à l'Église ? Vous cherchiez la virginité de l'Église, que l'hérésie ne reconnaît pas. Comment est-ce que nous montrons que l'hérésie ne reconnaît pas la virginité de l'Église ? Elle enseigne que l'Église, la vraie Église, n'est pas infaillible : elle enseigne que l'Église peut errer ; elle enseigne que l'Église a erré souvent. Le ministre de cette ville l'a prêché et l'a écrit de la sorte. O ministre d'iniquité ! vous ne connaissez pas la virginité de l'Église. Si elle peut errer, elle n'est pas vierge ; car l'erreur est un adultère de l'âme. Mais comment connaîtriez-vous sa virginité, puisque vous ne connaissez pas même sa sainteté ? Je crois la sainte Église, disent les apôtres dans leur Symbole. Est-elle sainte, si elle ment ? est-elle sainte, si elle enseigne l'erreur, si elle la confirme par son autorité ? Donc l'Église que vous nous prêchez est une Église prostituée ; et cette jeune fille a bien fait quand elle a quitté cette Église, et qu'elle a cherché une Église vierge. Mais notre Église, ma très chère sœur, est encore vierge par son unité.

L'origine de l'unité, c'est le Fils de Dieu : il n'a paru qu'en

un seul lieu de la terre ; mais ses prédicateurs ont été par tout l'univers, et ils y ont fondé des Églises. L'unité (1) ne s'est pas divisée, mais s'est étendue ; et cette unité sainte et indivisible, la succession continuelle nous l'a apportée. Considérez les troupeaux rebelles ; leurs noms vous marquent leur séparation. Zuingliens, luthériens, calvinistes sont des noms nouveaux : ce n'est donc pas l'unité qui les a produits, parce que l'unité est ancienne ; mais l'unité les a condamnés, parce qu'il appartient à l'unité sainte, qui communique avec l'Église ancienne par une succession véritable, il appartient, dis-je, à cette unité de condamner l'audace de la nouveauté. Donc leurs noms sont des noms de schisme : notre nom, c'est un nom de communion. Mon nom, c'est chrétien, dit saint Pacien; mon surnom, c'est catholique ([a]). Catholique, c'est universel ; catholique, c'est un nom d'unité, un nom de charité et de paix. Donc l'Église catholique est l'Église vierge, parce qu'elle possède l'unité sainte qui la lie inséparablement à l'Époux unique. C'est pourquoi les Églises des hérétiques ayant perdu l'unique Époux, elles prennent le nom de leurs adultères.

L'hérésie n'a point de vierges sacrées : quoiqu'elle se vante d'être l'Église, elle n'ose imiter l'Église en ce point. Il n'y a que la vraie Église qui sache saintement consacrer les vierges. Et certes, comme l'Église catholique est l'Église vierge, c'est elle qui nourrit les vierges. Jésus-Christ ne les reçoit pas pour épouses, si l'Église sa bien-aimée ne les lui présente : et c'est pourquoi vous ayant destinée dès l'éternité à ce mariage spirituel que la pureté virginale contracte avec lui, il vous a inspiré dans le même temps ce double désir d'aimer la virginité de l'Église et de garder la virginité dans l'Église.

Réjouissez-vous donc en Notre-Seigneur ; préparez-vous aux embrassements de l'Époux céleste. C'est lui qui est engendré dans l'éternité par une génération virginale ; c'est lui qui naissant dans le temps, ne veut point de Mère qui ne soit parfaitement vierge ; et il consacre son intégrité par une divine conception et par une miraculeuse naissance.

a. S. Pacian., *ad Sympron. Ep.* I.

1. Ceci faisait double emploi avec un passage du sermon du 2 février (p. 484).

ESQUISSE SUR LA PÉNITENCE. 1654.

Ces deux pages (1), que Bossuet a plus tard intitulées: *Pénitence*, ont été mises par les éditeurs dans ce fouillis d'interpolations, qu'ils qualifient de *Fragments d'un sermon pour le IIIe dimanche de l'Avent* (2). Ces prétendus fragments d'un sermon se composent 1° d'un sermon de charité, pour 1659; 2° (à la suite de la péroraison nettement indiquée) d'une partie du sermon du IVe dimanche de l'Avent de 1668, à Saint-Thomas du Louvre ; 3° enfin des pages que nous allons publier, qui furent écrites quatorze ans plus tôt.

M. Lachat, « cet impitoyable redresseur de torts », semble n'avoir rien soupçonné de tout cet étrange amalgame. Il le reproduit à son tour, se contentant d'introduire dans une phrase une heureuse correction. Tout à côté d'ailleurs il laisse subsister des inexactitudes, et une ponctuation qui forme contresens.

POUR comprendre solidement combien est grande la colère de Dieu contre les pécheurs qui ne l'apaisent pas par la pénitence, il faut supposer deux principes, dont la vérité est indubitable. Le premier principe que je suppose, c'est que plus celui qui gouverne est juste, plus les iniquités sont punies. Le second, c'est que la peine pour être juste, doit être proportionnée à l'injustice qui est dans le crime. Ces principes étant connus par la seule lumière de la raison, il faut tirer cette conséquence que n'y ayant rien de plus juste que Dieu, rien de plus injuste que le péché, ces deux choses concourant ensemble doivent attirer sur tous les pécheurs le plus horrible de tous les supplices.

Que Dieu soit infiniment juste, ou plutôt qu'il soit la justice même, c'est ce qui paraît manifestement, parce qu'il est la loi immuable par laquelle toutes choses ont été réglées. Ce qu'il vous sera aisé de comprendre, si vous remarquez que la justice consiste dans l'ordre ; toutes les choses sont équitables sitôt qu'elles sont ordonnées. Or ce qui met l'ordre dans les choses, c'est la volonté du souverain Être. Car de

1. *Mss.* 12821. f. 211. Daté d'après l'analogie de l'écriture et de l'orthographe.
2. Lachat, VIII, 220, ligne 22.

même que ce qui fait l'ordre d'une armée, c'est que les commandements du chef sont suivis ; et ce qui fait l'ordre d'un concert et d'une musique, c'est que tout le monde s'accorde avec celui qui bat la mesure : ainsi l'ordre de cet univers, c'est que la volonté de Dieu soit exécutée. C'est pourquoi le monde est conduit avec un ordre si admirable, parce que et les astres, et les éléments, et toutes les autres parties qui composent cet univers conspirent ensemble d'un commun accord à suivre la volonté de Dieu, suivant ce que dit le Prophète : « Votre parole, ô Seigneur, demeure immuablement dans le ciel ; vous avez fondé la terre, et elle est toujours également stable. C'est par votre ordre que les jours durent, parce que toutes choses vous servent ([a]). »

Si la justice de Dieu est infinie, il est aussi infiniment juste que tous ses ordres soient accomplis, [et que les créatures] n'outrepassent jamais son commandement. Rien ne résiste à la volonté de Dieu que la volonté des pécheurs. La justice et l'injustice opposées. La justice infinie. Il n'y a qu'une injustice infinie qui soit capable de s'opposer à la justice infinie de Dieu ; d'autant plus que celui qui attaque la volonté de Dieu la choque nécessairement en tout ce qu'elle est, et dans toute son étendue, suivant ce que dit l'apôtre saint Jacques ([b]). Et la raison en est évidente ; parce que par une seule contravention l'autorité de la loi est anéantie. L'injustice infinie, le supplice est infini dans son étendue.

Après avoir compris quelle doit être la grandeur de la peine par l'injustice du crime, vous l'entendrez beaucoup mieux encore par la justice de Dieu : car, puisqu'elle est infinie, il faut qu'elle règne et qu'elle prévale. Péché : désordre, rébellion. Ou nous nous rangeons, ou Dieu nous range ([1]). Par l'obéissance ; par le supplice. Ou nous faisons l'ordre, ou nous le souffrons. Dieu répare l'injustice de notre crime par la justice de notre peine.

Il n'est pas malaisé de prouver que Dieu accuse les pé-

a. Ps., CXVIII, 89-91. — *b. Jac.*, II, 10.

1. *Édit.* Dieu nous range, par l'obéissance, par le supplice.

cheurs. Il a gravé en eux la loi éternelle, c'est la conscience ; c'est cette loi qui nous accuse : *Accusantibus aut defendentibus* ([a]). En cette vie elle nous accuse intérieurement ; mais le sentiment n'en est pas bien vif, parce que nous l'étouffons par nos crimes, parce que notre âme est comme endormie, charmée par les faux plaisirs de la terre et par une certaine illusion des sens. Et toutefois sa force paraît en ce que nous ne pouvons l'arracher : elle ne laisse pas de se faire entendre. En l'autre vie elle agira dans toute sa force : la force de l'accusateur est dans le jugement. En ce monde il suffit qu'elle nous avertisse ; en l'autre il faudra qu'elle nous convainque. Les consciences sont les livres qui seront ouverts ; *manifestabimur*, *apparebimus*. Nous y serons découverts par cette lumière infinie qui pénètre le secret des cœurs. Là paraîtra cette méchanceté, cette perfidie pour laquelle tu ne croyais pas pouvoir rencontrer des ténèbres assez épaisses. Là seront exposées en plein jour tes honteuses et criminelles passions, tes abominables plaisirs. Cet accusateur inflexible exagérera l'horreur de ton crime. Ta conscience parlera contre toi devant Dieu, devant les anges et devant les hommes. Comment pourras-tu te défendre contre un accusateur si sincère ?

La honte née du désordre, établie contre le désordre. Sacrifie à Dieu la honte que tu avais immolée au diable.

Dieu, pour montrer qu'il ne nous abandonnait pas à nos passions, nous a donné la honte pour retenir leur emportement.

---

a. Rom., II, 13.

ERRATA du T. Ier.

Page I (Introduction), ligne 20, et p. III, ligne 39 : « révision ; » *lisez :* « revision. »
P. 2, l. 13. *Mettre une virgule avant et après* « qui sont volontaires. »
P. 8, l. 17 : « par de bonnes ; » *lisez :* « par des bonnes. »
P. 9, l. 15 : « Combien de temps j'ai été ; » *lisez :* « ... j'aie été, » comme à la ligne précédente.
P. 32, l. 14, 15 : « Ce sont celles-là que... » *Lisez :* « Ce sont celles [-là que]... » — Les crochets omis sont une indication utile pour la note 3.
P. 93, l. 22. Effacez le ?.
P. 94, note 1 : « ... vers 489 ; » *lisez :* « ... vers 490. »
P. 161, l. 7 : « de leur pardonner ; » *lisez :* « de la leur pardonner. »
Ibid., l. 13 : « épandu ; » *lisez :* « épanché. »
P. 277, l. 6 de la note : « 1852 ; » *lisez :* « 1652. »
P. 408, l. 10 : « il peut y rester ; » *lisez :* « il y peut rester. »
P. 477, l. 20, 21 : « une œuvre ; » *lisez :* « un œuvre. »
P. 594 (table de concordance), l. 43 : « II, 1659 ; » *lisez :* « III, 1659 »

TABLE DES SERMONS

contenus dans le premier volume.

Pages

INTRODUCTION.

I. EXORDE D'UN SERMON SUR LE JUGEMENT DERNIER. Écrit au collège de Navarre, vers 1643 1

II. SUR LE PÉCHÉ D'HABITUDE. Sermon résumé, 1646. 1° Nature ; 2° suites ; 3° remèdes 4

III. MÉDITATION SUR LA BRIÈVETÉ DE LA VIE, 1648, avec un fragment SUR LA CHARITÉ 9

IV. MÉDITATION SUR LA FÉLICITÉ DES SAINTS, 1648. 1° Combien grande et inconcevable ; 2° en quoi elle consiste. 13

V. PANÉGYRIQUE DE SAINT GORGON, 9 septembre 1649. *(Premier sermon proprement dit.)* — Saint Gorgon 1° ne s'est point laissé séduire par les faveurs du monde ; 2° ni effrayer par les supplices. 30

VI. SERMON POUR LA FÊTE DE TOUS LES SAINTS, 1649. 1° Dieu a mis ses saints au-dessus de tous ses ouvrages, et se les est proposés dans toutes ses entreprises ; 2° il les a attachés à la personne de son Fils ; 3° exécution de ces grands desseins de Dieu 47

VII. ALLOCUTION POUR LA VEILLE DE L'ASSOMPTION DE LA SAINTE VIERGE, 1650. — 1° La mort bienheureuse de la sainte Vierge ; 2° sa glorieuse résurrection ; 3° son magnifique triomphe 63

VIII. FRAGMENT SUR L'ASSOMPTION. Vers 1651 69

IX. SERMON POUR LA FÊTE DU ROSAIRE, 1651. 1° Marie peut nous soulager, parce qu'elle est Mère de Dieu ; 2° elle veut nous soulager, parce qu'elle est notre Mère 71

X. FRAGMENT SUR LA PURIFICATION DE LA SAINTE VIERGE, 1652... 101

XI. SERMON POUR LE SAMEDI SAINT, 1652. *(Premier sermon de Bossuet prêtre.)* — 1° Le Sauveur est mort : mourons avec lui ; 2° il est ressuscité : ressuscitons avec lui ; 3° il est immortel : soyons immortels avec lui. 103

XII. SERMON POUR LE IXe DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE, SUR LA BONTÉ ET LA RIGUEUR DE DIEU ENVERS LES PÉCHEURS, 1652. — 1° JÉSUS déplorant nos maux, à cause de sa bonté ; 2° JÉSUS devenu impitoyable à cause de l'excès de nos crimes. (Ruine de Jérusalem.)... 132

Pages.

XIII. SERMON POUR LA NATIVITÉ DE LA SAINTE VIERGE, 1652. — 1° Marie aura pour JÉSUS une affection sans égale ; 2° elle sera aimée par lui d'un amour qui ne souffrira point de comparaison ; 3° cette sainte société qu'elle aura avec lui l'unira pour jamais à Dieu le Père ; 4° dans cette union avec le Père éternel, elle deviendra la Mère des fidèles 163

XIV. PANÉGYRIQUE DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE, 1652. — L'admirable François établit 1° ses richesses dans la pauvreté ; 2° ses délices dans les souffrances ; 3° sa gloire dans la bassesse 189

XV. SERMON ESQUISSÉ SUR L'ÉVANGILE DES ZIZANIES, 1652. — Deux réflexions : la première sur le mélange, la seconde sur la séparation des bons et des méchants 217

XVI. SERMON POUR LA VEILLE DE LA FÊTE DE LA CONCEPTION DE LA SAINTE VIERGE, 1652. — 1° Marie a été préservée du péché originel : démonstration de cette vérité par la simple solution des objections. 2° Le péché originel en nous, et la grâce qui nous en purifie (conclusion) 228

XVII. PREMIER SERMON POUR LA FÊTE DE LA CIRCONCISION, 1653. — JÉSUS est par son sang 1° le roi Sauveur, 2° le pontife Sauveur... 249

XVIII. SUR LES DEUX ALLIANCES, 1653. — Le miracle des noces de Cana est le symbole de trois changements : 1° la figure changée en vérité ; 2° la lettre en esprit ; 3° la terreur en amour... 281

XIX. ENTRETIEN FAMILIER SUR LA PURIFICATION DE LA SAINTE VIERGE, 1653. — 1° Marie se purifie, sans y être obligée ; 2° elle offre le sacrifice des pauvres 295

XX. SERMON SUR LA LOI DE DIEU, 1653. — Il y a dans la loi de Dieu 1° un guide pour nos erreurs, 2° une règle pour nos désordres, 3° un repos pour nos inconstances... 309

XXI. PREMIER SERMON SUR LES DÉMONS. Ier DIMANCHE DE CARÊME, 1653. — 1° De quelle nature sont ces esprits malfaisants, quelles sont leurs forces, quelles sont leurs machines ; 2° quelles causes les ont mus à nous déclarer une guerre si cruelle et si sanglante. 340

XXII. SERMON ESQUISSÉ SUR LA RÉCONCILIATION. Ve DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE, 1653. — Deux points : 1° ni le présent qu'offrent les chrétiens, 2° ni l'autel dont ils s'approchent, ne souffrent que des esprits vraiment réconciliés 361

XXIII. ESQUISSE SUR LA DÉVOTION A LA SAINTE VIERGE POUR L'ASSOCIATION DU SCAPULAIRE. Vers 1653. — Marie est la Mère des chrétiens. 1° Dessein de cette glorieuse maternité tracé dès l'origine du monde ; 2° son accomplissement dans la plénitude des temps... 375

Pages.

XXIV. SUR LA DÉVOTION A LA SAINTE VIERGE. Conclusion d'un sermon perdu. Écrit vers 1653 386

XXV. PANÉGYRIQUE DE SAINT BERNARD, 1653. — La science de la croix fait les chrétiens ; la prédication de la croix fait les apôtres. 1° Saint Bernard dans sa cellule étudiant la croix de JÉSUS ; 2° saint Bernard, dans les chaires et dans les fonctions ecclésiastiques, prêchant et annonçant la croix de JÉSUS... ... 391

XXVI. PREMIER SERMON POUR LA FÊTE DE L'EXALTATION DE LA SAINTE CROIX, 1653. — La gloire de Dieu est en sa puissance et en sa bonté. Or c'est en la croix que paraissent le mieux 1° la puissance, 2° la miséricorde divine... 422

XXVII. PREMIER SERMON POUR LE IIe DIMANCHE DE L'AVENT : SUR JÉSUS-CHRIST, OBJET DE SCANDALE, 1653. — 1° JÉSUS, miséricordieux médecin de nos maladies ; 2° JÉSUS évangéliste des pauvres ; 3° JÉSUS, scandale des infidèles ... 446

XXVIII. REPRISE DE L'ALLOCUTION SUR LES DEUX ALLIANCES, 1654. PREMIER POINT NOUVEAU : Les figures réalisées... ... 477

XXIX. FRAGMENTS D'UN SERMON POUR LA VÊTURE D'UNE NOUVELLE CATHOLIQUE, 1654. Exorde et premier point. — 1° Grâce que Dieu lui a faite de la retirer des ténèbres de l'hérésie ; 2° comment elle doit user de l'inspiration qu'il lui donne de renoncer entièrement à toutes les espérances du siècle. (Cette seconde partie manque). 480

XXX. POUR LE JOUR DE PAQUES, 1654 (SERMON NOUVEAU). — Vie du vrai chrétien ressuscité avec le Sauveur. 1° Le péché ruiné ; 2° la concupiscence surmontée ; 3° l'immortalité assurée. 494

XXXI. SERMON POUR LA FÊTE DE L'ASCENSION, 1654. — JÉSUS est l'unique et véritable pontife. 1° C'est lui seul qui approche de Dieu avec dignité ; 2° lui seul qui intercède avec fruit ; 3° lui seul qui bénit avec efficace... 519

XXXII. PREMIER SERMON POUR LE JOUR DE LA PENTECOTE : LITTERA OCCIDIT, 1654. — 1° La loi ancienne tue par la lettre ; 2° la loi nouvelle, la loi de grâce, vivifie par l'esprit... 544

XXXIII. SECOND PANÉGYRIQUE DE SAINT GORGON, ESQUISSE. Vers 1654. — 1° Saint Gorgon a surmonté le monde, c'est-à-dire ses erreurs, ses terreurs et ses fausses amours ; 2° soutenons le même combat, et nous remporterons la même victoire... ... 571

XXXIV. FRAGMENT POUR UNE VÊTURE, AUX NOUVELLES-CATHOLIQUES, 1654. — Ce que c'est que la virginité de l'Église. 581

XXXV. ESQUISSE SUR LA PÉNITENCE, 1654. — 1° Plus celui qui gouverne est juste, plus les iniquités sont punies ; 2° la peine, pour être juste, doit être proportionnée à l'injustice qui est dans le crime. 584

TABLE DE CONCORDANCE DES SERMONS SELON L'ORDRE LITURGIQUE ET SELON L'ORDRE CHRONOLOGIQUE [1].

Sermons du temps.

Toussaint. 1. Méditation...	I, 1648.
1 *bis.* Sermon : *Omnia vestra sunt.*	I, 1649.
2. Sermon devant le roi	V, 1669.
3. Sermon incomplet...	V, 1668.
4. *Beati misericordes*, esquisse	II, 1657.
Exorde (fausse attribution): (Éminente dignité des pauvres)	III, 1659.
Jour des Morts (fausse attribution).	V, 1669.
Exorde (fausse attribution)	IV, 1665.
Fragment pour le jour des Morts...	IV, 1661.
Avent. Ier dimanche, 1er sermon : *Hora est*...	V, 1669.
Abrégé sur le même texte.	V, 1668.
2e sermon, *Tunc videbunt*, Jugement dernier	IV, 1665.
Exorde...	*Ibid.*
3e sermon, *Justus es, Domine*	V, 1668.
IIe dimanche, 1er sermon	I, 1653.
Exorde...	*Ibid.*
2e sermon, Divinité de JÉSUS-CHRIST	IV, 1665. V, 1669.
IIIe dimanche. Sermon (fausse attribution) *Jam securis*	IV, 1665.
[Sermon [2] de 1668]...	V, 1668.
Fragments d'un sermon (interpolations).	III, 1659.
Jam securis...	V, 1668.
Pénitence	I, 1654.
Abrégé d'un sermon (interpolé) (Honneur)...	IV, 1665.
Homélie	VI, 1685.
IVe dimanche. Sermon (fausse attribution) *Ego vox*...	V, 1668.
[Sermon de 1665]	IV, 1665.
[Sermon de 1668, *Ego vox*]	V, 1668.
Noël. 1er sermon..	II, 1656.
2e sermon	V, 1667.
3e sermon	VI, 1691.
Exorde...	II, 1656.
Pensées détachées	VI, ...
Dimanche dans l'octave. Abrégé	IV, 1663.
Circoncision. 1er sermon	I, 1653.
2e sermon	II, 1656.
3e sermon (1687, chez les Jésuites)...	VI, 1687.

1. Nous prenons l'ordre liturgique dans l'édition Lachat. Il diffère très peu, du reste, de celui de l'édition de Versailles. — La table que nous dressons ici sera reproduite dans tous les volumes, pour la commodité des recherches. Le premier chiffre indique le tome de la présente édition : le second, la date exacte où le sermon a été placé.

2. Nous ajoutons entre crochets les pièces qui ne se trouvent point dans les éditions précédentes, ou qui n'y figurent point dans la liste des Sermons.

Circoncision. 4e sermon, (devant Condé) ... ... V, 1668.
5e sermon, (interpolations) ... ... IV, 1664. V, 1669.
2e péroraison ... ... V, 1669.
IIe dimanche après l'Épiphanie ... ... I, 1653.
Fragment ... ... I, 1654.
IIIe dimanche. Abrégé ... ... V, 1669.
Ve dimanche, (Zizanies. XXVIe dimanche après la Pentecôte) ... I, 1652.
Septuagésime, (fausse attribution. Éminente dignité des pauvres) ... III, 1659.
Abrégé... *(Parcet pauperi)* ... ... II, 1658.
Quinquagésime, 1er sermon. ... ... V, 1667.
2e sermon, Loi de Dieu ... ... I, 1653.
2e exorde ... ... II, 1659.
Jubilé ... ... II, 1656.
Vendredi après les Cendres. Charité fraternelle ... ... III, 1660.
[Autre, esquissé] ... ... V, 1669.
Samedi après les Cendres. Sur l'Église... ... ... III, 1660.

Carême. Ier dimanche. 1er sermon : Démons . ... I, 1653.
2e sermon: Démons ... ... III, 1660.
3e sermon. Prédication évangélique : *Non in solo pane* ... ... IV, 1662.
4e sermon. Pénitence . ... III, 1661.
Plan de sermon. Pénitence ... ... II, 1658.
Lundi. Sermon incomplet.. ... ... V, 1666.
Abrégé pour le vendredi... ... ... I, 1646.
IIe dimanche. 1er sermon... ... ... III, 1660.
2e sermon. Parole de Dieu ... ... III, 1661.
Mardi (fausse attribution), sur l'Honneur ... ... V, 1666.
Fragment ou dissertation sur l'Honneur. ... ... II, 1658.
Jeudi. 1er sermon (fausse attribution), Providence ... ... IV, 1662.
2e sermon (fausse attribution), Impénitence finale ... ... IV, 1662.
IIIe Dimanche. 1er sermon. Les Rechutes ... ... III, 1660.
2e sermon. Enfant prodigue ... ... V, 1666.
Mardi (fausse attribution), Charité fraternelle ... ... V, 1666.
2e conclusion ... ... IV, 1662.
Vendredi. Culte dû à Dieu ... ... V, 1666.
2e Péroraison ... ... *Ibid.*
Samedi, sur la Femme adultère ... ... IV, 1663.
Abrégé d'homélie. ... ... VI, 1686.
IVe Dimanche. 1er sermon. Nécessités de la vie ... ... III, 1660.
2e sermon. Ambition (devant la Cour) ... ... IV, 1662.
3e sermon, (interpolations) ... ... III, 1661. V, 1666.
Mardi, Médisance ... ... II, 1658.
Mercredi, Aveugle-né (canevas) ... ... VI, 1686.
Vendredi (fausse attribution), sur la Mort ... ... IV, 1662.
Fragment sur la Brièveté de la vie.. ... ... I, 1648.
Dimanche de la Passion. 1er Sermon : Vaines excuses des pécheurs. III, 1660.
2e sermon (brouillé avec le suivant dans les éditions) ... ... III, 1661.
3e sermon. Haine de la vérité .. .. V, 1666.

Dimanche de la Passion. Mardi, sur la Satisfaction ... ... II, 1658.
Pour les trois derniers jours, etc. (fausse attribution):
1er sermon, l'Efficacité de la Pénitence... ... ... IV, 1662.
2e sermon, l'Ardeur de la Pénitence ... ... IV, 1662.
3e sermon, l'Intégrité de la Pénitence ... ... IV, 1662.
Vendredi, Compassion de la sainte Vierge, 1er sermon ... ... II, 1658.
2e sermon (fausse attribution), (Rosaire) ... ... I, 1651.
Abrégé... ... ... III, 1663.
Plan ... ... II, 1659.
Samedi avant les Rameaux ... ... V, 1670.
Rameaux. 1er sermon. Sur l'Honneur ... ... III, 1660.
2e sermon. Sur les Souffrances.. ... ... III, 1661.
3e sermon. Sur les Devoirs des rois. ... ... IV, 1662.
4e sermon. Sur la Justice ... ... V, 1666.
Vendredi Saint. 1er sermon ... ... III, 1660.
2e sermon ... ... III, 1661.
3e sermon ... ... IV, 1662.
4e sermon ... ... V, 1666.
Pâques. 1er sermon (fausse attribution), (Samedi Saint) ... ... I, 1652.
2e sermon. *Consepulti* ... ... III, 1660.
Second exorde. [Sermon complet, nouveau].. ... ... I, 1654.
3e sermon. « Temple » ... ... III, 1661.
Second exorde... *(Solvite templum hoc)* ... ... V, 1666.
4e sermon, (devant le roi)... ... ... VI, 1681.
1er abrégé : *O stulti et tardi corde* ... ... VI, 1692.
2e abrégé : *Gaudete in Domino* . ... VI, 1685.
Quasimodo ... ... III, 1660.
IIIe Dimanche après Pâques... (Providence) ... ... II, 1656.
Abrégé, (fausse attribution) (2d Samedi de Carême)... ... ... IV, 1664.
Ve Dimanche après Pâques, (fausse attribution : IIIe dimanche) ... VI. 1692.
Ascension ... ... I, 1654.
Pentecôte, 1er sermon... ... ... I, 1654.
Autre exorde et fragments. ... ... II, 1655.
2e sermon ... ... II, 1658.
3e sermon, (devant la reine) ... ... VI, 1672.
Abrégé... ... ... VI, 1692.
Trinité... ... ... II, 1655.
IIIe dimanche après la Pentecôte ... ... II, 1655.
Ve dimanche ... ... I, 1653.
IXe dimanche ... ... I, 1652.
XXIe dimanche Abrégé ... ... III, 1659.
Exaltation de la Sainte Croix, 1er sermon ... ... I, 1653.
2e sermon ... ... III, 1659.
Précis, *Cum exaltaveritis*.. ... ... VI, 1688.
Exhortation aux Nouvelles Catholiques. ... ... IV, 1663.
Fragment d'un discours... (Voy. Pâques, sermon nouveau) ... I, 1654.
1re exhortation aux Ursulines ... ... VI, 1685.
2e exhortation ... ... VI, 1685.
Ordonnances. ... ... VI, 1685
3e exhortation ... ... VI, 1685.
4e exhortation ... ... VI, 1685.

Conférence... ... ... VI, 1685.
Instruction sur le Silence.. ... ... VI, 1686.
Paroles saintes, etc. ... ... VI, 1686.
Précis d'un discours aux Visitandines ... ... VI, 1685.
Pensées chrétiennes et morales... ... ... VI.

Fêtes de la sainte Vierge.

Conception. 1er sermon, (veille de la fête) ... ... I, 1652.
2e sermon ... ... II, 1656.
3e sermon, prêché à la Cour ... ... V, 1669.
[Sermon de 1665] ... ... IV, 1665.
[Sermon de 1668] (inédit).. ... ... V, 1668.
Nativité. 1er sermon ... ... III, 1659.
2e sermon ... ... II, 1656.
3e sermon ... ... I, 1652.
Précis ... ... II, 1658.
Présentation, (canevas) ... ... IV, 1664.
Annonciation. 1er sermon... ... ... III, 1661.
2e sermon ... ... IV, 1662.
3e sermon ... ... II, 1655.
4 sermon, *Creavit Dominus* ... ... III, 1660.
Exorde... *At ubi venit* ... ... V, 1666.
Visitation. 1er sermon . ... III, 1659.
Troisième point modifié ... ... III, 1660.
Entretien (« Sermon divin »), chez les Visitandines ... ... VI, 1688.
2e sermon ... ... II, 1656.
Purification. 1er sermon ... ... IV, 1662.
2d exorde ... ... *Ibid.*
Sommaire d'un sermon ... ... III, 1661.
2e sermon ... ... V, 1666.
Autre conclusion.. ... ... *Ibid.*
3e sermon ... ... I, 1653.
Assomption. 1er sermon ... ... III, 1660.
2e sermon ... ... IV, 1663.
Plan de sermon... ... ... V, 1667.
Méditation pour la veille de l'Assomption ... ... I, 1650.
Rosaire. Sermon.. ... ... II, 1657.
[Autre, *Voy.* Compassion, 2e vendredi de la Passion]. ... ... I, 1651.
Scapulaire ... ... I, 1653.

Vêtures.

— de Melle de Bouillon ... ... III, 1660.
— d'une Nouvelle Catholique, 1er sermon ... ... I, 1654.
2e sermon... *Induimini* ... ... II, 1658.
— d'une Postulante Bernardine, 1er sermon.. ... ... II, 1659.
Fin autrement traitée. ... ... II, 1656.
2e sermon ... ... II, 1656.
— de Melle de la Vieuville, (fausse attribution). *Martha*, etc. ... ... II, 1655.
— de Melle de Beauvais ... ... V, 1667.
- pour le jour de l'Épiphanie.. ... ... III, 1660.
[Fragment d'une autre Vêture] ... ... IV, 1666.

— pour le jour de l'Exaltation de la Sainte Croix. ... ... III, 1660.
[Fragment]... ... ... IV, 1661.
— sur la Virginité (Mme d'Albert) ... ... IV, 1664.
— de la Sœur de Saint-François Bailly.. ... ... VI, 1681,
Seconde conclusion, (fausse attribution) ... ... II, 1659.
— de Mme de la Vallière... ... ... VI, 1675.
[de la Sœur Cornuau]. ... ... VI, 1698.
Sermon sur l'Unité de l'Église ... ... VI, 1681.

Panégyriques.

— de saint André. ... ... V, 1668.
— de saint Jean... ... ... II, 1658.
— de saint Thomas de Cantorbéry.. ... ... V, 1668.
— de saint Sulpice ... ... IV, 1664.
— de saint François de Sales... ... ... IV, 1662.
— de saint Pierre Nolasque ... ... IV, 1665.
— de saint Joseph, 1er panégyrique, *Depositum custodi* ... ... II, 1659. II, 1656.
— 2e panégyrique, *Quæsivit* ... ... III, 1661.
— de saint Benoît ... ... IV, 1665.
— de saint François de Paule. *Caritas*... ... ... II, 1655.
— 2e panégyrique, *Fili, tu semper.* ... ... III, 1660.
— de saint Pierre. ... ... IV, 1661.
— de saint Paul.. ... ... II, 1657.
Précis d'un autre panégyrique.. ... ... VI, 1694.
— de saint Victor ... ... II, 1657.
— de saint Jacques ... ... III, 1660.
— de saint Bernard... ... ... I, 1653.
— de saint Gorgon, 1er panégyrique ... ... I, 1654.
— 2e panégyrique, *Quorum intuentes* ... ... I, 1649.
— saints Anges gardiens... ... ... III, 1659.
— de saint François d'Assise... ... ... I, 1652.
— Exorde ... ... VI, 1670.
— de sainte Thérèse.. ... ... II, 1657.
Seconde allocution ... ... *Ibid.*
— de sainte Catherine ... ... IV, 1661.
Seconde péroraison ... ... IV, 1663.

Oraisons funèbres.

— de Henriette de France ... ... V, 1669.
— de Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans ... ... V, 1670.
— de Marie Thérèse... ... ... VI, 1683.
— de la princesse Palatine ... ... VI, 1685.
— de Michel le Tellier ... ... VI, 1686.
— du prince de Condé ... ... VI, 1687.
— du Père Bourgoing. ... ... IV, 1662.
— de Nicolas Cornet.. ... ... IV, 1663.
— de Madame Yolande ... ... II, 1656.
— de Henri de Gornay ... ... II, 1658.

Imprimé par la Société St-Augustin, Bruges.

ssuet J.B - Oeuvres oratoires
vol. 1 # 3786

2 1940

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
10 ELMSLEY PLACE
TORONTO 5, CANADA.

3786